REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,
OU
ANALYSE RAISONNÉE
DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES
DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

1°. Pour les *Sciences physiques* et *mathématiques* et les *Arts industriels* : MM. Ch. Dupin, Chaptal, Fourier, de l'Institut; C. Coquerel; Feart; Francœur; Le Normand, professeur de technologie; A. Michelot; Moreau de Jonnès; Warden, ancien Consul des États-Unis d'Amérique, etc.

2°. Pour les *Sciences naturelles* : MM. de Lacepède; Geoffroy Saint-Hilaire, de l'Institut; Bory de Saint-Vincent, correspondant de l'Institut; Desmarest; V. Audouin; Brongniart fils; G. Delafosse; Flourens, D. M., etc.

3°. Pour les *Sciences médicales* : MM. Adelon, Bally, Damiron, Dupau, Esquirol, Friedlander, Georget, Koreff, Magendie, Orfila, Pariset, D. M., etc.

4°. Pour les *Sciences philosophiques et morales, politiques et historiques* : MM. Lanjuinais, de l'Institut; M. A. Jullien, de Paris; de Gérando; Alex. de la Borde, de l'Institut; Agoub, Année, Artaud, Avenel, Berville, avocat; Barbié du Bocage, de l'Institut; Champollion-Figeac, correspondant de l'Institut; Champollion jeune; Depping; A. Dufraisse; Dupau, Duverdier, Guadet, avocats; Jomard, de l'Institut; Laffon de Ladebat; Alex. Lameth; P. Lami; A. Métral; Meyer, d'Amsterdam; Parent-Réal; Pouqueville; Renouard, avocat; Eusèbe Salverte; Simonde de Sismondi; Stapfer; A. Taillandier, avocat; Varnhey; etc.

5°. Pour la *Littérature française et étrangère*, la *Bibliographie*, l'*Archéologie* et les *Beaux-Arts* : MM. Aignan, Andrieux, Amaury-Duval, Emeric David; Lemercier, de Séoul, de l'Institut; Barbier, ancien conservateur des bibliothèques du Roi; J. P. Bazil; Alph. Mahul; Fr. Goldbery, de Colmar; Mme L. Belloc; E. Hereau; Henrions; Barry; M. Bera; Felix Bodin; Buchon; Chaussard; Chauvet; Chenedollé fils, de Liége; J. Droz; Dumersan; Ed. Gauttier; Gorp; Heiberg, Kraeft; Langlès, de l'Institut; V. Leclerc; Liagno; Marron; Mazois; Nicolo-Poulo; Patin; Pellissier; de Reiffenberg; de Stassart, de Bruxelles; Fr. Salfi; Schweighæuser fils, de Strasbourg; Louis Thiessé; Verdier, etc.

PARIS,
AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
Rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18;

ET CHEZ Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23;
Bossange père, rue de Richelieu, n° 60;
Renouard, rue de Tournon, n° 6.

LONDRES. — Treuttel et Würtz, Bossange, Dulau et Comp.

JUILLET 1823.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15.

CONDITIONS

DE LA SOUSCRIPTION.

Depuis le mois de janvier 1819, il paraît, par année, douze cahiers de ce Recueil; chaque cahier, publié le 30 du mois, se compose d'environ douze feuilles d'impression.

On souscrit à Paris, au *Bureau central d'abonnement et d'expédition* indiqué sur le titre.

Prix de la Souscription.

A Paris.	42 fr. pour un an;	24 fr. pour six mois.
Dans les départemens,	48,	28.
Dans l'étranger.	54,	32.

La différence entre le prix d'abonnement, *à Paris*, dans les *départemens* et dans *l'étranger*, devant être proportionnelle aux frais d'expédition par la poste, a servi de base à la fixation définitive portée ci-dessus.

Le montant de la Souscription, envoyé par la poste, doit être adressé d'avance, FRANC DE PORT, ainsi que la correspondance, au *Directeur de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel, n°* 18. C'est à la même adresse qu'on devra envoyer les ouvrages de tout genre et les gravures qu'on voudra faire annoncer, ainsi que les articles dont on désirera l'insertion.

On peut aussi souscrire chez les Directeurs des postes et chez les principaux Libraires, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

Trois cahiers ou livraisons forment un volume. Chaque volume est terminé par une Table des matières alphabétique et analytique, qui éclaircit et facilite les recherches.

On souscrit seulement à partir de deux époques, de *janvier* ou de *juillet*.

On trouve, au BUREAU CENTRAL, *les collections des années* 1819, 1820, 1821 *et* 1822, au prix de 42 fr. chaque.

AVIS ESSENTIEL AUX SOUSCRIPTEURS.

MM. les souscripteurs qui n'ont point encore renouvelé leur abonnement pour les *six derniers mois* de l'année, sont priés de le faire renouveler le plus tôt possible, pour n'éprouver aucun retard dans l'envoi des livraisons.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15,
DERRIÈRE L'ODÉON.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS,

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

(5e Année.)

TOME XIX.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18;

ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

LONDRES, TREUTTEL ET WURTZ, BOSSANGE, ET DULAU ET Cie

JUILLET 1823.

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions. . . . . A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences bien étudiées et bien comprises sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

GÉOLOGIE.

RAPPORT fait à l'Académie des Sciences, le 5 mai 1823, *sur un Mémoire de M.* BEQUEREL, intitulé : *De l'Argile plastique d'Auteuil et des substances qui l'accompagnent;* par M. BRONGNIART (MM. BROCHANT DE VILLIERS, et BRONGNIART, commissaires.)

Depuis environ 13 ans, la structure du sol sur lequel Paris est situé, est devenue l'objet d'études et d'observations qui joignent à l'intérêt résultant des nouveaux détails ajoutés à l'histoire d'un des terrains les plus classiques de la terre, celui de présenter de la manière la plus claire, l'ordre que les diverses parties de ce terrain ont suivi dans leur formation successive, et de fournir ainsi des preuves frappantes de la constance des phénomènes

géologiques, de leur succession et de leur association. Cette contrée, habitée et fréquentée par un grand nombre de naturalistes, offre aux géologues, et surtout aux jeunes gens qui veulent s'exercer à l'observation, un des types principaux de la structure de la dernière écorce du globe. Aussi, les géologues français et étrangers qui l'ont étudiée, ont-ils ajouté des faits nouveaux, nombreux et intéressans à ceux qui ont été rassemblés en un corps de doctrine, et publiés en 1810.

Ces faits sont tous venus se ranger dans l'ordre de succession des phénomènes qu'on avait dès-lors présentés comme généraux; ils ont augmenté le nombre des phénomènes particuliers, propres à chaque formation; mais ils n'en ont point infirmé la généralité, ou, si quelquefois ils ont semblé le faire, on a vu bientôt que ces contradictions n'étaient qu'apparentes; que quelques-uns de ces faits pouvaient bien affaiblir la netteté des contours qui limitent les diverses sortes de terrains, mais qu'ils ne les détruisaient point complétement, et qu'ils ne les transportaient jamais. Le Mémoire que M. Bequerel a lu à l'Académie, en novembre 1821, offre plusieurs observations du genre de celles que nous venons d'indiquer, comme propres à confirmer les règles observées, à enrichir de nouveaux faits l'histoire géologique du bassin de Paris, et celle d'un des terrains qui le composent.

On sait qu'on extrait depuis long-tems au sud de Paris, principalement dans la vallée de Gentilly et dans la plaine de Vaugirard, une argile grise ou rougeâtre très-tenace, presque infusible, et employée par les sculpteurs et par les faïenciers sous le nom de *terre glaise*.

On n'avait pas attaché une grande importance à la position géologique de cette argile, parce qu'en général on s'était accoutumé à regarder ces sortes de roches toujours humides et molles, comme des dépôts limoneux très-nouveaux; mais, en 1810, à l'époque de la publication de la *Description géologique des environs de Paris*, on a établi que cette argile était d'une formation très-ancienne, en comparaison des autres roches et terrains qui composent notre sol, qu'elle était immédiatement supérieure à la craie, ce qui ne suffisait pas pour indiquer son âge relatif, mais qu'elle était constamment inférieure à cette masse puissante de terrains et de roches diverses, composée de notre pierre calcaire à bâtir, de notre gypse ou pierre à plâtre, des couches épaisses de marne et de sable qui le recouvrent et des bancs de pierre meulière qui surmontent le tout.

Cette argile est donc beaucoup plus ancienne que les dernières roches de notre sol; des phénomènes nombreux et surtout très-divers se sont donc passés à sa surface, depuis qu'elle a été déposée sur la craie. Parmi ces phénomènes, un des plus remarquables est la présence de deux terrains marins reconnaissables par des caractères évidens, notamment par les myriades de dépouilles d'animaux marins qu'ils nous offrent déposés successivement et à de grands intervalles, puisqu'ils sont séparés par un sol formé sous des eaux douces. Il y a donc eu une longue suite de phénomènes géologiques depuis la formation de l'argile plastique (l'un des noms scientifiques de cette terre glaise), jusqu'à celles des dépôts d'eau douce qui ont recouvert la dernière formation marine; il doit donc y avoir aussi, suivant les règles de la zoologie,

des différences considérables entre les roches, les minéraux et les débris organiques qu'on trouve dans cette argile, et ceux que présentent les dernières formations des terrains.

Les observations de M. Bequerel non-seulement confirment les faits déjà connus qui avaient conduit à ces résultats, mais ils en ajoutent de nouveaux.

L'argile plastique du sud de Paris, que nous avons citée au commencement de ce rapport, est généralement assez pure, et on connaissait les corps qui accompagnent cette roche, plutôt par les observations faites dans les lieux éloignés, que par les observations rares faites dans le bassin de Paris. Ainsi, on savait qu'elle était fréquemment accompagnée de lignite ou bois bitumineux, qui y forme quelquefois des lits assez puissans pour être l'objet d'une exploitation lucrative; mais on n'avait trouvé ce combustible fossile qu'en indice dans la plupart des points où l'on exploite l'argile près de Paris. M. Bequerel l'a reconnu en assez grande quantité dans l'argile d'Auteuil. Il l'a trouvé, comme cela arrive toujours, pénétré de pyrites. L'un de nous vient tout nouvellement de le reconnaître en lits épais de quelques décimètres, pareillement pénétré de pyrites, dans un banc d'argile plastique mis à découvert au Val sous Meudon, dans la position géologique où il doit être, c'est-à-dire, immédiatement au-dessus de la craie, qui, comme on le sait, est exploitée au pied de cette colline, et au-dessous du calcaire grossier à grains verts qui la surmonte.

On savait que le lignite, ou bois bitumineux de la formation de l'argile plastique, renfermait, non pas seulement du succin, mais peut-être tout le vrai succin connu

et exploité; et l'un de nous a cherché à prouver que celui de la Prusse, qui est le plus recherché par sa belle qualité et par son abondance, venait d'un terrain géologiquement analogue à celui de nos glaises de la plaine d'Arcueil; mais les lieux les plus voisins du bassin de Paris, proprement dit, où l'on ait trouvé cette belle résine fossile, étaient vers le N. E., les environs de Soissons, et vers le N., ceux de Gisors. M. Bequerel l'a reconnu dans le lignite de l'argile plastique d'Auteuil; il y est en nodules assez volumineux. Il y présente tous les caractères optiques, chimiques et minéralogiques qui constituent le vrai succin. Voilà pour les corps qui étaient déjà connus pour appartenir à l'argile plastique, et que M. Bequerel a retrouvés dans celle d'Auteuil.

Les corps que ce physicien y a observés, et qu'on n'y avait pas encore indiqués, au moins dans celles du bassin de Paris et de ses annexes, sont : 1° La strontianite ou strontiane sulfatée en cristaux, dans le lignite lui-même ou sur des nodules calcaires qui accompagnent ce dépôt, et dont la texture est celle d'un agrégat très-compliqué. La présence de ces cristaux et de cet agrégat nous instruit sur la position d'une masse semblable trouvée à Bougival, et qui, avant cette observation, était un fait isolé, n'ayant d'autre intérêt que celui d'une rareté minéralogique. 2° Des nodules cylindroïdes de chaux phosphatée terreuse, substance qu'on n'avait pas encore vue, du moins à notre connaissance, dans une position géologique semblable. 3° De la blende ou zinc sulfuré; il a fallu toute la sagacité de M. Bequerel pour découvrir cette substance sur les morceaux de lignite pyriteux où il l'a reconnue; car elle y est en cristaux presque microscopiques. Mais

c'est un fait intéressant, en ce qu'il nous montre, dans un terrain qu'on regardait comme très-récent, un minerai qui appartient à des terrains regardés généralement comme anciens; en ce qu'il lie la formation de l'argile plastique avec les phénomènes qui ont accompagné celle de la craie et des terrains qui peuvent être de la même époque qu'elle; en ce qu'il semble indiquer que les phénomènes qui avaient amené dans ces terrains des substances métalliques, n'étaient pas tout-à-fait terminés lors de la formation de l'argile plastique; enfin, en ce qu'il contribue avec d'autres observations à séparer encore davantage l'époque du dépôt de cette argile de celle du dépôt des terrains calcaires, gypseux et siliceux qui la recouvrent.

4° Nous avons dit que la position inférieure de l'argile plastique, supposant une époque géologique très-éloignée de l'époque actuelle, devait nous faire présumer que les débris organiques qu'on y trouverait, indiqueraient des êtres très-différens de ceux qu'on voit vivre actuellement dans les environs de Paris. Mais ce dépôt étant principalement *lacustre* (c'est-à-dire formés dans les lacs ou dans les eaux douces stagnantes), ne pouvait pas présenter, comme les dépôts marins, ces nombreuses familles de coquilles dont les espèces sont souvent si bien caractérisées. Les coquilles d'eau douce, au contraire, peu nombreuses, peu ornées, peu différentes dans leurs formes, et se ressemblant beaucoup dans tous les climats de la surface actuelle de la terre, doivent aussi se ressembler beaucoup dans les différentes couches du globe, quelque différentes que soient les époques de leur formation. Ce n'était donc pas parmi ces corps qu'il fallait espérer trouver de grandes différences, surtout dans

un canton où l'argile plastique et les lignites se présentent si rarement et sous une si petite étendue; c'était plutôt parmi les végétaux et les grands animaux. M. Bequerel n'a point trouvé à Auteuil des empreintes de plantes reconnaissables; mais il y a trouvé des ossemens assez bien conservés, pour que M. Cuvier ait pu y reconnaître des parties d'un animal vertébré, qui devait être de la grande famille des crocodiles.

Or, ce seul aperçu, parfaitement d'accord avec la règle observée et que nous ne rappellerons pas une troisième fois, suffit pour la confirmer; ces ossemens contribueront peut-être, quand ils seront exactement déterminés, à confirmer l'identité de formation que l'un de nous a cherché à établir entre le terrain d'argile plastique, avec son faible dépôt de lignite des environs de Paris, et le terrain étendu composé de puissantes couches de combustibles fossiles qu'on exploite en Provence, sous le nom de houille et de charbon de terre.

En remettant sous les yeux de l'Académie les principaux faits renfermés dans la Notice de M. Bequerel, nous en avons un peu étendu et développé les conséquences, afin d'en faire ressortir plus facilement l'intérêt, et de montrer qu'avec un œil observateur et un esprit judicieux, on peut trouver encore dans le sol des environs de Paris, beaucoup de sujets dignes de l'attention des naturalistes. Nous avons l'honneur de proposer à l'Académie d'approuver le jugement favorable que nous portons sur le Mémoire de M. Bequerel, et d'encourager ainsi ce physicien, qui lui est déjà connu par des travaux d'un autre genre, à ne pas abandonner les recher-

ches géologiques pour lesquelles il a montré tant de sagacité et un si bon esprit.

BRONGNIART, *de l'Institut.*

NOTICE SUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE ET D'INDUSTRIE A HOMEL, EN RUSSIE.

S'il est un orgueil excusable et légitime, c'est assurément celui d'un peuple se glorifiant d'avoir répandu les lumières et hâté la civilisation parmi les barbares qui ont triomphé de sa vaillance. Cette conquête, obtenue sur ses vainqueurs, est un titre de gloire qui l'emporte sur tous les autres, autant que les facultés morales et intellectuelles sont placées dans l'estime des hommes au-dessus de la force musculaire. Cet hommage, rendu par le plus fort au plus éclairé, ennoblit les revers de ce dernier, et le console de ses maux : il sent que des représailles morales lui sont offertes ; et sa dignité ressemble à celle de la sagesse commandant le respect à la fortune.

Telle fut l'attitude de la France, lorsqu'elle vit son sol sacré envahi, malgré le courage de ses enfans, par d'innombrables légions descendues du Nord. Plus heureuse que les empires détruits jadis par de semblables débordemens, elle obtint l'hommage et l'admiration de ses vainqueurs. Ses monumens, ses musées, ses écoles furent respectés, et les chefs étrangers, déposant les armes à l'entrée du sanctuaire des sciences, tinrent à honneur d'y être admis, et d'entendre les doctes leçons des savans et des philosophes de la moderne Athènes.

Bien plus, au sein même des hordes barbares, des écoles s'élèvent, et les monarques auxquels ces hordes appartiennent appellent des Français pour semer parmi elles les premiers germes de la civilisation. L'histoire publiera un jour, à la

gloire de notre patrie, que les soldats du Don et de la Néva ont appris à lire en France; qu'ils ont emporté de chez nous notre langage, nos livres, la connaissance de nos mœurs et de nos institutions. Leurs progrès dateront du séjour qu'ils ont fait au milieu de nous; et certes, cette circonstance devra suffire pour effacer, aux yeux de la postérité, la tache de leur apparition sur notre territoire.

Déjà, les effets de cette heureuse contagion se font sentir en Russie. On sait que, dans ce vaste empire où les classes supérieures jouissent de tous les bienfaits de la civilisation, le peuple est demeuré jusqu'à ce jour plongé dans une ignorance profonde et dans un abrutissement sauvage. Enfin, la lumière a frappé les yeux de quelques-uns de ces aveugles, et l'humanité a parlé au cœur des hommes puissans. Le désir de savoir commence à se faire sentir aux premiers, et la volonté d'instruire est inspirée à ceux qui peuvent associer au nom de maître celui de bienfaiteur. Nous nous faisons un devoir, et il est doux à remplir, de donner une nouvelle publicité à un fait déjà publié en Angleterre, mais qui ne peut être trop connu. Honorable pour ceux qui y ont eu et qui y ont part encore, il est satisfaisant et encourageant pour tous les amis de l'humanité; car les amis de l'humanité voient leurs frères et leurs concitoyens dans tous les pays; tout bienfait accordé à des hommes obtient leur reconnaissance personnelle, comme toute guerre à leurs yeux est une guerre civile, une cause directe d'affliction et d'horreur.

Le comte de Romanzof, chancelier de l'empire, l'un des plus riches seigneurs de Russie, et l'un des hommes qui, par sa bienfaisance et ses nobles sentimens, justifie le mieux les faveurs de la fortune; possesseur d'une vaste terre renfermant une ville, quatre-vingt-dix villages et une population de plus de 30,000 âmes, conçut, en 1820, le projet d'assurer à ses nombreux vassaux le bienfait de l'instruction, et de

donner un exemple duquel dépendra peut-être la civilisation de cette partie considérable de l'Europe. M. Heard, philanthrope anglais, de qui le zèle égale le mérite, voyageant, à cette époque, en Russie, pour y propager le nouveau système d'instruction élémentaire, fut choisi par M. de Romanzof pour mettre à exécution son plan charitable.

Cet apôtre de l'éducation populaire, après avoir parcouru les terres du comte, reconnut qu'un obstacle important s'opposerait au succès d'une première école dans un village. Il fallait que cette première école, pour produire l'effet désirable, pour offrir un modèle qui attirât l'attention, mît en évidence tous les avantages de la méthode; et par conséquent, il fallait qu'elle fût nombreuse. Or, il n'était pas un seul village dont la population permît de réunir plus de quarante enfans; et la distance des uns aux autres était trop grande pour songer à rassembler dans un seul les enfans de plusieurs.

Cette remarque fit craindre d'abord à M. Heard d'échouer dans son entreprise. Cependant, il avait remarqué, dans le cours de son voyage, qu'un nombre assez considérable de petits malheureux parcouraient le pays en vagabonds, mendiant de porte en porte, couverts de misérables haillons et dans un état de dénûment, de malpropreté et d'abrutissement qui excitait tout à la fois le dégoût et la compassion. Il saisit avidement l'idée que ces petits infortunés pourraient être arrachés à leur déplorable sort, et rendus à la société; qu'il serait possible de les rassembler dans une école, où ils oublieraient leurs habitudes de paresse et de vagabondage pour se livrer au travail. Cette pensée fut regardée comme une chimère par les personnes auxquelles il la communiqua. On sembla croire que ces malheureux serfs n'appartenaient point à l'espèce humaine; et l'habitude de les considérer comme des êtres imparfaits ou dégradés ne laissait pas même soupçonner la possibilité de les voir s'élever au niveau des autres créatures

organisées comme eux. Le comte de Romanzof, trop éclairé et trop généreux pour partager un semblable préjugé, accueillit avec empressement la proposition de M. Heard. Il voulut qu'un vaste bâtiment fût construit à Homel, lieu de sa résidence, pour y établir une *école primaire* et une *école d'industrie* où seraient recueillis les petits mendians dont j'ai parlé. Afin de n'apporter aucun retard à l'exécution de cette œuvre de bienfaisance, il mit immédiatement à la disposition de M. Heard une aile de son propre château, qu'il consacra à l'établissement de l'école, en attendant que le bâtiment spécial fût élevé.

M. Heard se hâta de répondre à l'empressement généreux du comte. Soixante petits vagabonds furent en peu de tems réunis par lui dans le château, et il commença à les instruire, pour en faire plus tard des moniteurs, lorsque l'école pourrait être complétement organisée. Ces pauvres enfans, à leur arrivée, présentaient un spectacle digne de pitié. A peine vêtus, sans chaussure, couverts de vermine, leur aspect misérable était en harmonie avec la rudesse de leurs manières et l'air farouche ou stupide de quelques-uns. En moins de quinze jours, ils furent tous vêtus proprement et décemment; et bientôt on put remarquer un changement frappant dans leurs habitudes morales, comme dans leur état physique.

M. Heard forma son école, et y établit la discipline et l'ordre, avec une facilité qui étonna fort les personnes prévenues. Il commença en même tems à organiser l'école d'industrie. Les enfans les plus grands et les plus forts devinrent apprentifs forgerons, charpentiers, bottiers, etc.; les plus jeunes et les plus faibles furent occupés à natter la paille destinée à faire des chapeaux, à diviser l'écorce du tilleul et à en former des semelles, à travailler l'osier ou à faire des filets de pêcheur. Le tems était partagé entre ces divers travaux et ceux de l'é-

cole primaire, où la lecture et l'étude des Saintes Écritures avaient une part considérable.

La métamorphose devint surprenante, et il fallut convenir que ces petits infortunés, pour être nés dans la condition d'esclaves, ne sont point cependant condamnés à celle des brutes. Au bout de huit mois, soixante de ces enfans, dont nous avons dépeint le déplorable état primitif, vinrent se présenter à leur bienfaiteur, vêtus d'habits et chaussés de souliers, faits de leurs propres mains. Il n'est que ceux qui ont eu le bonheur de faire du bien à leurs semblables qui pourront se figurer quelle fut la joie du vertueux comte. Ravi et attendri à ce doux spectacle, il voulut donner une petite fête à ses intéressans protégés, et fit dresser pour eux un banquet, auquel il vint s'asseoir comme leur père. Ces enfans, en sortant de la barbarie, avaient appris ce que sont la reconnaissance et le dévouement. Les expressions de l'une et les protestations de l'autre avaient quelque chose d'enchanteur de la part de ces jeunes créatures régénérées; le cœur de leur maître dut en être profondément touché. Quel encouragement pour ses pareils à imiter son noble exemple!

Au mois d'avril 1821, l'école d'Homel était entièrement organisée, dans le local construit aux frais du comte de Romanzof. Alors, M. Heard, obligé de retourner dans sa patrie, et ayant accompli sa tâche philantropique, s'éloigna de cette contrée, où il venait de déposer le germe d'un grand bienfait. Le jour de son départ fut un jour de deuil. Pendant deux heures la cour de l'école fut remplie d'enfans qui l'attendaient pour lui adresser leurs adieux. Il les vit fondre en larmes, lorsqu'il monta en voiture; et il fut accompagné par des cris de regrets jusqu'à ce qu'on l'eût perdu de vue. Pauvres enfans! quel cœur serait assez barbare pour ne point se réjouir de l'affranchissement de votre esprit, et des consolations que l'éducation vous prépare!

L. P. DE JUSSIEU.

NOTICE *sur* GARAT, *Professeur de la classe de perfectionnement du chant au Conservatoire de Musique.*

Les Beaux-Arts ont leurs phénomènes, comme la nature. GARAT en a été un dans la musique; et celui de tous qui a fait naître le plus vite une admiration universelle, qui sans cesse y a le plus ajouté, durant un long cours d'années, et jusqu'à près de soixante ans, a toujours soutenu l'étonnement, en créant tous les jours à son talent, par ses méditations, plus de ressources et plus de perfections que l'âge ne pouvait lui ôter de forces.

Il vaudrait mieux expliquer les phénomènes que de les contempler comme en extase; en les expliquant, on pourrait apprendre à les reproduire; et l'extase est un état de jouissance, non de création, ni d'instruction.

On veut absolument faire de Garat un miracle; on soutient fermement partout qu'il n'a jamais reçu aucune éducation musicale; et cependant, ce qui est certain, ce qui peut être affirmé par celui qui écrit ces lignes, et qu'il affirmerait encore quand il serait seul à le savoir, c'est que les vraies causes de ce phénomène musical ont été dans l'éducation musicale qu'il a partout fortuitement rencontrée, ou qu'il s'est partout donnée avec passion, depuis son berceau.

Né d'un Basque, il reçut de son père, auquel il ressemblait beaucoup, l'organisation de ces peuples des bords de l'Asie-Mineure et des confins de la Grèce, de ces Phéniciens qui peuplèrent de leurs colonies les Pyrénées françaises et espagnoles, et qui, depuis près de trois mille ans, y parlent la langue, y chantent la musique, et figurent les danses astronomiques qu'ils y ont portées. La mère de Garat, fille d'un chirurgien-accoucheur, à Bordeaux, musicienne elle même, douée, à la fois, par la nature, d'une voix superbe, et par un

maître habile, d'un goût plein de délicatesse et de grandeur, dut ajouter de nouvelles dispositions d'organes à celles qu'il tenait de son père.

C'était déjà l'un des momens les plus marqués de nos progrès en musique. Les limites se reculaient de toutes parts; les préjugés dont se nourrissaient des habitudes vocales plus mauvaises encore que notre musique et nos sonates dont on s'est tant moqué, s'évanouissaient : Jean-Jacques, Duni, Philidor, Grétry, créaient de nouveaux chants; leurs chants, un nouveau goût; le nouveau goût, en quelque sorte, une nouvelle voix humaine. Les disputes, qui ne pouvaient manquer de naître à côté des créations, irritaient et contenaient les innovations; la marche était hardie et constante, jamais trop rapide; les inspirations les plus soudaines, loin d'être sans règles, étaient souvent provoquées par elles.

Le grand-père de Garat, qui en sa qualité d'accoucheur très-employé, devait savoir où étaient les meilleures nourrices, lui en avait trouvé une excellente dans cet intervalle, entre Bordeaux et Langon, où sont placés à droite et à gauche, et sur les coteaux et sur les plaines du beau fleuve de la Garonne, une partie considérable de ces vignobles fortunés qui font les richesses et les délices de la province. Dans tous les tems, mais surtout aux jours des vendanges, des deux bords opposés, sortent, retentissent, et quelquefois se marient des chants trop heureux pour être savans encore. Le rôle des femmes, en général, est mieux rempli que celui des hommes, dans ces concerts des coteaux, des plaines et des fleuves; et la nourrice de Garat se rencontra la meilleure chanteuse de Barsac, où elle vivait. Le berceau autour duquel elle chantait toujours, fut pour l'enfant un lieu de délices; et l'attention particulière qu'il ne manqua pas de donner bientôt à la voix de celle qui lui donnait son lait, remarquée par elle, lui devint une grande facilité pour le nourrissage, une grande

économie de tems, et même un excellent remède pour les tourmens des coliques et de la dentition ; avec quelques sons, elle faisait d'un tel enfant tout ce qu'elle voulait ; ces sons, liés en phrases de chants, furent gravés dans l'oreille et dans la voix de l'enfant, avant aucune parole et aucune phrase de la langue ; et à la lettre, Garat a commencé à chanter avant de commencer à parler.

Quand la nourrice vint rendre l'enfant à sa mère, dans cette maison où l'on s'occupait beaucoup, et que trop peut-être, de vers, de prose, de chant et de danse, la nourrice et le nourrisson eurent bientôt donné la première représentation de leur talent ; et on en resta étourdi ; il n'y a pas d'autre mot propre : mais ce fut, surtout, le bambin qui en fut la merveille. On ne douta pas dans la famille qu'on n'y eût quelque grande gloire future. Mais, comme alors on n'avait aucune idée de ce que la musique peut ajouter de dignité à la dignité de la nature humaine, et de puissance à la puissance des institutions sociales, on prit pour le développement de cet enfant extraordinaire les moyens vulgaires de l'enseignement du latin, et de tout ce qui accompagne l'apprentissage de cette superbe langue. Dès que Garat sut lire et écrire, il fut envoyé successivement, d'abord à Bordeaux, à une école dont la réputation était déjà faite et méritée, ensuite à Barbezieux, d'où un prospectus très-bien écrit annonçait un enseignement dirigé sur des principes plus rapprochés de ceux de Dumarsais. Mais, quelles que pussent être les méthodes, et quand Dumarsais lui-même en personne les eût dirigées, l'organisation de Garat et sa nourrice avaient irrévocablement arrêté sa vocation et le genre de sa célébrité.

A Bordeaux, tandis qu'il avait le rudiment sous les yeux, des salles voisines de la classe, arrivaient à ses oreilles, sans qu'il en perdît aucun, tous les sons des leçons de chant et de piano que les meilleurs maîtres donnaient aux fils des familles

les plus riches ; tous en profitaient, mais aucun mieux que Garat, à qui elles n'étaient pas données.

A Barbezieux, même événement à peu près. Parmi les régens, se trouvait un jeune homme né et élevé à Paris, que quelques désordres de conduite, mais de ceux où il y a plus de dangers que de vices, avaient éloigné sans secours de la maison paternelle. Les études classiques, qu'il n'avait pas tout-à-fait négligées, lui faisaient trouver à l'école de Barbezieux des moyens nobles de subsistance ; et la musique, dont il était fou, qu'il avait cultivée avec passion sur le violon, lui fournissait les plus douces et les plus longues consolations. Tout le tems libre que lui laissait sa classe, il jouait ; et ses malheurs rendaient son jeu pathétique. Garat écoutait peu ses leçons de latin, mais dévorait des oreilles les airs de son violon, les retenait par cœur, et les réexécutait avec la voix.

Soit à Barbezieux, soit à Bordeaux, avant d'avoir douze ans encore, il retint de la même manière une cinquantaine, au moins, de pièces de musique instrumentale ; elles étaient gravées en lui avec une telle force d'impression, qu'avec un goût un peu exercé on distinguait facilement et celles qu'il avait retenues du piano, et celles qu'il avait retenues du violon.

Mais combien tout peut être décevant, et tout peut être fatal ! Ces études et ces attentions prolongées des heures, et répétées tous les jours, dont il ne sentait que l'énergie et le charme, faillirent à lui coûter la vie : elles la lui dévoraient réellement en la lui faisant goûter davantage ; genre d'illusion à laquelle les hommes même échappent difficilement.

La famille, avertie trop tard, parce que, dans la pension même, plus qu'ailleurs encore, on dut avoir beaucoup de peine à croire qu'une consomption qui s'avançait au milieu des chants et des enchantemens, pût avoir un terme fatal, son père et un de ses oncles ne voulurent confier qu'à eux-mêmes le soin de

prendre connaissance de son état; ils le trouvèrent dans une telle déperdition de ses forces naissantes, qu'arrivés à cheval à Barbezieux, sans perdre le tems à chercher une voiture douce, en le prenant tour-à-tour au-devant de leurs selles et sur la croupe de leurs chevaux, ils le ramenèrent avec une très-grande rapidité sur le sein de sa mère, dont il était le premier enfant, et dans les bras de sa grand'maman, qui en était plus idolâtre encore.

Plus de chant, plus même de déclamation, dans l'enceinte où l'on retirait, pour la sauver, cette harpe humaine si dangereusement vibrée par tous les sons harmonieux qui arrivaient à ses cordes. D'épaisses et sourdes barrières, mises partout entre ses oreilles et la musique, éteignirent la fièvre du talent: d'autres soins ranimèrent et rendirent à leur croissance naturelle les véritables forces de la vie. On ne laissa pas seulement l'enfant aux jeux de l'enfance, on lui en insinua d'autres; on le mena fréquemment à des courses de taureaux, qui formaient un grand contraste avec la passion qu'on cherchait à amortir, et pour lesquelles, cependant, il prit aussi quelque goût.

Tandis que, dans cette vie, rendue matérielle avec adresse, sa constitution physique prenait de la consistance et même de la vigueur et du courage, comme il le fit voir, depuis, dans un événement du bois de Boulogne, qui en exigeait bien plus qu'un duel; la musique, le goût de cet art, le nombre des personnes des deux sexes qui la cultivaient sur tous les instrumens et dans une foule de concerts publics et particuliers, faisaient tous les jours à Bordeaux de nouveaux progrès, à la suite des ouvrages des Grétry, des Gluck, des Piccini et des Sacchini. Un homme d'un talent supérieur, aussi capable de composer lui-même des chefs-d'œuvre de musique, que d'en gouverner les orchestres, et cher à toute la jeunesse de Bordeaux, Beck, présidait à toutes ces études. Cette

jeunesse brillante le devenait encore davantage par les morceaux d'harmonie et de mélodie qu'elle faisait errer à son insu autour d'elle. Elle semblait se partager ce qu'il y avait de plus exquis dans les partitions ; mais Asvedo, plein d'une grâce naturelle dans la voix comme dans la figure, lisait tout avec autant de facilité que le solfége ; et Garat s'élevait au milieu de tous, sachant tout par cœur.

Mais il ne faut pas croire que pour avoir promptement retenu ce qui avait touché son cœur vivement et profondément, il lui eût été facile, ni même possible de le rendre avec sa voix, sans de longues études et de longs exercices des principes les plus parfaits de l'éloquence et de la poésie du chant. A peine un chanteur renommé arrivait à Bordeaux, ce qui n'était pas rare, Garat ne le quittait plus ; et quatre ou cinq fois au moins par semaine, renfermé dans une chambre ni sourde, ni retentissante, et qu'il rendait presque obscure en fermant portes et croisées, pour n'y laisser entrer aucun bruit de la maison et des rues, à seize et dix-sept ans, il y passait, seul, de longues heures, quelquefois des journées entières, à exécuter les airs dont il voulait faire les trésors de sa mémoire. Il tournait et retournait de cent manières les phrases de chant, avant d'accorder une préférence. Jamais aucun poète ne fut plus soumis au précepte de Boileau, *vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage*. Voilà les moyens très-naturels assurément, mais les meilleurs aussi de l'art, par lesquels furent développés en lui les germes que la nature avait mis dans son organisation ; voilà comment, avant de quitter Bordeaux, il se rendit tellement propres les chefs-d'œuvre de toutes nos musiques, qu'on aurait pu l'en croire le compositeur, et qu'il chantait d'un bout à l'autre tout ce qui s'entendait sur nos théâtres lyriques, ouvertures, rôles d'homme, rôles de femme, chœurs, orchestre, etc., etc.

Il existe encore dans la capitale de la France, beaucoup

d'amateurs qui assistèrent à ses premiers succès; ils se complaisent à témoigner que l'arrivée d'un jeune homme de dix-neuf ans, et qui n'était pas artiste, fut un événement pour Paris et pour la cour, et cet événement un prodige. Le prodige devait encore s'accroître; et ce fut encore par des moyens du même genre, mais devenus plus étonnans par lui, et plus puissans par les talens qu'il faisait servir aux siens.

Invité à tous les concerts du grand monde, et même à ceux de la cour; accueilli, quand il entrait, avec la considération due à l'état et à la réputation de son père, et admiré lui-même avec transport quand il avait chanté; n'étant ni occupé ni privé d'aucun des objets de ses besoins, grâce à une pension demandée pour lui par la reine, et à un titre sans fonctions auprès d'un prince du sang, avec un traitement attaché à ce titre et non à son talent; combien il était naturel que l'ivresse de tels succès persuadât à un jeune homme qui n'avait pas vingt ans encore, qu'il n'avait plus qu'à jouir de la vie en prêtant l'oreille au bruit de son nom porté de bouche en bouche par la renommée! Mais il laissa son nom à la renommée, et ne sentit jamais plus impérieusement le besoin de recevoir bien d'autres leçons encore. Jamais non plus il ne se présenta au génie naissant, à aucune époque des arts, plus d'écoles et plus de maîtres dignes de l'enseigner.

Je l'ai déjà dit, c'était en France le moment de la plus grande passion pour la musique; et par suite, celui des partis et des querelles. Il pouvait être douteux qui de Gluck ou des compositeurs d'Italie avait le plus élevé, par le chant et par l'orchestre unis, l'expression des passions, des tableaux et des événemens tragiques; il ne l'était pas du tout que le chant italien, séparé de tout ce qui l'accompagne sur la scène, ne fût le plus savant à la fois, et le plus passionné, celui qui exige le plus de flexibilité, de légèreté, de variété et de richesses dans la voix, et qui lui en donne davantage. Rien au monde n'a

été plus admiré par Garat que le génie de Gluck, et personne au monde, peut-être, n'a encore mieux chanté Gluck que Garat; mais c'est au chant et aux chanteurs italiens que sa voix dut accorder la préférence; c'est en eux qu'il chercha ses modèles et ses maîtres; il s'en voyait environné à Paris, où ils accouraient comme pour défendre la patrie, et pour se défendre eux-mêmes. Eh! que de moyens ils réunissaient auxquels on ne pouvait en opposer aucun de même force, ni en France, ni ailleurs! Combien et les voix d'homme et les voix de femme sont naturellement, sous le ciel et dans l'air de l'Italie, plus éclatantes, plus plaintives, plus gaies! Ailleurs, presque toutes les voix de femme se ressemblent; en Italie, elles ont presque toutes les diversités de celles des hommes. Et il a fallu encore aux Italiens d'autres voix que la nature est loin de donner, et qu'ils créent sous le fer qui mutile la vie. Ailleurs, on entrevoyait à peine, et depuis une trentaine d'années seulement, ce qui forme la beauté, la grâce, le pathétique et la folie du chant; en Italie, il y avait plus d'un siècle qu'on l'avait vu de très-près; et dans ce long cours de tems, où tant de voix de tant de manières diverses s'étaient prêté ou rendu des beautés et des charmes, on s'était tellement assuré de l'infaillibilité de certains effets par certains moyens, qu'il était très-rare que l'enseignement manquât son but, et très-commun qu'il le portât à des créations nouvelles.

Parmi les chanteurs italiens de cette époque, les David, les Babini, les Vigaroni, les Mandini, les Crescentini; parmi les cantatrices, Mmes Tody et Marra, Mme Piccini, femme du rival de Gluck, formèrent l'école italienne, que Garat s'ouvrit par des liaisons qui le faisaient vivre tous les jours avec les uns ou avec les autres, et quelquefois avec plusieurs ensemble. Quelle école! quels maîtres! quel élève! Babini était celui avec lequel il croyait s'être enrichi davantage; et il se flattait d'avoir à son tour donné des leçons utiles sur le songe de

Thoas à Mandini ; et à plusieurs autres, sur toute la musique de *Don Juan*, et sur toutes les polonaises. Ces hommes, assez supérieurs pour appartenir à toute l'Europe comme à l'Italie, à moins qu'ils ne fussent engagés dans une troupe à Paris, n'y faisaient que paraître et disparaître : on aurait pu croire qu'ils y vivaient toujours, et tous à la fois, depuis que Garat, s'appropriant leurs méthodes par la méditation, et jusqu'à leurs voix par l'imitation, chantait tout-à-fait comme eux quand il le voulait, et toujours avec leur génie, fondu dans le sien.

Voilà la vie de Garat ; si l'on n'y distingue pas une éducation musicale, c'est que toute sa vie en a été une ; c'est que l'on confond l'art de lire la note et le chant ; ce qui diffère pourtant de tant de manières et avec tant d'évidence ; et ce que nul ne pourra plus contester, après qu'on aura fait le relevé des résultats sortis nécessairement de cette vie.

1°. Traité avec tant de faveur par la nature, et formé par tant de maîtres qui en étaient aussi les favoris, Garat a été, dans le chant, ce que Voltaire a été dans le style ; le chanteur universel : il chantait presque tous les genres supérieurement, et aucun mal.

2°. Il est resté douteux, même pour celui qui écrit ces pages, si, à aucune époque de sa vie, Garat a su lire la note, a su solfier, a pu chanter, enfin, sur une partition écrite, avant de l'avoir entendu exécuter par d'autres voix que la sienne, ou par d'autres instrumens ; et cela n'importe pas plus à sa gloire, que de savoir si Lekain, Garrik, Talma, Monvel et Joanni, ont su épeler et lire. L'art de lire la note et de solfier, est juste au chant, ce que l'art d'épeler et de lire est à la déclamation tragique.

Il servirait plus à la merveille de Garat, que le doute, sur ce point, restât toujours un doute. Mais il faut que je dise tout ce que j'en conjecture, d'après ce que j'en ai vu en divers

tems : cela peut avoir son utilité. Il est certain que Garat a fait l'enchantement de Paris et de la cour, sans être du tout en état de lire à livre ouvert deux phrases de chant. Mais, en chantant alors par cœur, il suivait toujours des yeux les partitions ouvertes devant lui. Il parvint par degrés à démêler avec sûreté, à chaque instant, où l'on en était sur le livre. Je l'ai vu très-fréquemment le marquer du doigt. L'habitude, dont la puissance est si grande sur la nature entière, mais surtout sur l'homme, lui rendit ce démêlement si facile et si rapide, que non-seulement il est possible, mais très-probable, qu'avec quelques autres essais tournés également en habitude, il aurait pu substituer aux paroles du chant les signes du solfége, c'est-à-dire, leurs noms, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, etc., ce qui est précisément solfier ou lire la musique. Ainsi, comme on arrive d'ordinaire de la lecture des notes au chant par cœur, lui, au contraire, serait arrivé du chant par cœur à la lecture des notes. Laquelle de ces deux routes opposées serait la meilleure? Tout ce qui commence par le cœur est toujours ce qui se fait le mieux, et par l'ennui, le plus mal. Or, il est universellement avoué que l'art de lire la musique ennuie.

3°. Garat, dans de continuels entretiens sur le chant avec ceux qui en étaient les modèles les plus parfaits et les théoriciens les plus profonds, apprit dans toute la perfection où ils la possédaient eux-mêmes, la langue créée à cet art en Italie, non pour le noter, mais pour bien chanter, pour l'éclairer par l'analyse et par la parole, comme l'éloquence et la poésie. Il y porta même de nouvelles perfections par des facultés qui lui étaient exclusivement propres, au même degré au moins : la voix que lui avait donnée la nature était si juste, qu'il imitait toutes celles qui lui plaisaient beaucoup, et mêmes celles qui le blessaient, avec assez de ressemblance pour faire croire que toutes étaient la sienne. Jusqu'aux voix les plus fausses,

il les rendait avec une justesse rigoureuse dans leurs divers degrés de fausseté.

Il ne faut certainement aucun développement de détails et aucun effort de réflexion pour comprendre combien peut servir à la théorie et à l'enseignement ce triple talent d'imiter, presque jusqu'à l'identité, les voix et les méthodes des grands maîtres, et de chanter juste et faux avec la même infaillibilité. Celui qui le possède n'est jamais en quête d'exemples pour éclairer et pour graver les préceptes : il les a tous en lui.

Analyser la parole par la parole, est déjà un art très-difficile, très-rare du moins. Mais l'analyse, ou de la peinture, ou du chant par la parole, présente sans doute infiniment plus de difficultés. Aussi, parmi tant de comptes rendus des expositions de tableaux, ne cite-t-on avec éloge en France que ceux de Diderot ; et avant les querelles des Gluckistes et des Piccinistes, à peine soupçonnait-on, parmi nos artistes même, que le chant, si indéterminé et si fugitif, pût être asservi aux déterminations et aux lois de l'analyse : avec son esprit, aussi juste que sa voix, Garat réussit à analyser le chant, comme Marmontel l'éloquence de tous les siècles, et La Harpe, les théâtres de Racine et de Voltaire.

Disserter sur les arts sublimes, quand on en disserte avec vérité, c'est être éloquent ; Garat, qui parlait si peu, ne pouvait parler de musique qu'avec éloquence ; et l'on peut croire que c'est en l'écoutant non chanter, mais parler du chant, que son ami M. Saret conçut pour le Conservatoire de Musique l'idée d'une classe de perfectionnement de chant : idée qui ne fut point une illusion de l'amitié, puisque Garat a été aussi unique en France, comme professeur, que comme chanteur ; vérité également prouvée par ses leçons, si souvent applaudies avec transport de ses élèves, et par ses élèves des deux sexes, applaudis tous les jours sur nos théâtres lyriques avec

des transports plus éclatans encore. Rappeler leurs noms et leurs succès, serait long. Mais il y a deux de ces preuves qu'il faut absolument citer.

Boileau ne se serait jamais laissé persuader que *la Vestale* fût un sujet qui convînt à la scène où s'immortalisait Quinault; et cependant, quel opéra que *la Vestale!* Et rien peut-il lui être supérieur, si, dans ce genre comme dans tous les autres, le pathétique noble et héroique, est le premier des effets et des talens! A-t-on pu assez applaudir et assez féliciter surtout, et le poète, et le musicien, et Mme Branchu, et Garat dont les leçons pénétrèrent le chant de *la Vestale* de tout ce que la déclamation des Dumesnil et des Clairon a pu jamais avoir de plus sublime!

La seconde citation semble nous être demandée par Garat lui-même; c'est celle de M. Fabry-Garat, son frère, et son premier élève. Organisés dans le même sein, il suffisait d'entendre les deux voix pour deviner qu'elles étaient celles de deux frères : pas tout-à-fait la même, ni très-différentes: *Qualis decet esse fratrum.* L'aîné de plusieurs années fut, pour le plus jeune, ce que sa nourrice avait été pour lui-même. Il en décida la destinée. Les leçons seulement ne purent commencer qu'au sortir du berceau; mais elles furent de bien plus longue durée; et en divers périodes de tems, elles ont fait passer de l'un à l'autre tout ce que Garat avait appris dans l'intime société des premiers chanteurs et des premières cantatrices du monde. Le même doute à peu près existe sur leur science d'épeler la musique, et de la lire à livre ouvert; mais, l'un comme l'autre a toujours été écouté avec enchantement; et s'il n'y en a qu'un qui ait été professeur, tous les deux ont composé des romances chantées avec amour par tous ceux qui admirent surtout ce qui peint avec fidélité la nature en action, et ce qui exprime tendrement les affections tendres du cœur.

Les traditions de la vie de Garat sont surtout celles de son talent : il en est pourtant d'associées à celles-là, et qui consacrent encore davantage son nom. Très-indépendant par caractère, et très au fait, quoiqu'il n'en parlât jamais, des idées sur lesquelles se fondait la révolution, lié au trône par une reconnaissance personnelle, il garda le silence; mais, dès que la reine fut menacée de périr sous les ruines de la royauté, une romance de sa composition rendit les larmes de ceux qui la pleuraient plus abondantes. Jeté dans les cachots de Rouen, plus remplis et plus menacés de l'échafaud que les autres, il y préparait d'autres chants pour la marche funéraire; mais les cachots furent ouverts avant qu'on pût entendre ces mots terribles : *Les chants avaient cessé.*

Dans un article sur la mort de Garat, les regrets qu'on lui donnait ont fait croire et dire que sa maladie et sa mort ont été douloureuses : on sera bien aise d'apprendre qu'il a très-peu senti sa maladie, qui n'était qu'un affaiblissement graduel, et qu'il n'a pas du tout senti sa mort, qui n'en a été que le dernier degré.

Depuis le commencement jusqu'à la fin de cette langueur mortelle, mais douce, Garat a presque toujours reçu du monde, et il a toujours désiré de voir ses parens et ses amis. On chérissait ses bonnes qualités; jamais homme peut-être n'est sorti de la vie, à soixante ans, après y avoir fait moins de mensonges et de méchancetés. On lui pardonnait ses défauts, qui n'étaient que des singularités presque aussi étonnantes que ses talens : on riait des unes, en admirant les autres.

L'un de ses parens les plus assidus à ses côtés, a été un fils de sa sœur, M. Emile Lubbert. Des goûts plus forts très-souvent que la parenté, les unissaient. Quoique plus varié dans les siens, le neveu aime la musique, autant que son oncle l'aimait. Entre eux c'était toujours de musique qu'il était question, ou des élèves de Garat, ses ouvrages, en quelque sorte :

parmi les hommes, de M. Ponchard, surtout, ami de tous les deux, qui a déjà chanté sur les théâtres des compositions lyriques du neveu, avec toute la perfection de la méthode de l'oncle, ce qui donnera sans doute à M. Lubbert le courage, qu'il n'a pas eu encore, de présenter des pièces dont les paroles et la musique seront du même auteur; parmi les femmes, de Mme Rigaut-Pallard, dont Garat lui-même a toujours parlé comme d'un talent pour lequel aucune beauté du chant n'est difficile à atteindre; éloge précisément le même que celui qu'il avait toujours reçu des nations qui ont pu l'entendre. Quels doux entretiens si près de la mort!

Voici quelque chose de plus difficile à comprendre. Un autre de ses amis lui demandait, dans les mêmes jours, si, lorsqu'il était seul, la musique l'occupait encore quelquefois. « Toujours, répondit Garat.—Te la rappelles-tu très-exactement?—Mieux que jamais.—Essaies-tu de chanter?—Non; je sais que cela m'est impossible; mais, ma mémoire chante en silence, et je n'ai jamais mieux chanté. Tout le monde en jugerait de même, si on l'entendait. »Ainsi, l'homme qui avait chanté avant de parler, a chanté en silence, au moment où il avait perdu la voix, et qu'il allait perdre la parole et la vie (1).

(1) Garat, né à Bordeaux, vers la fin de l'an 1762, est mort à Paris, le 1er mars 1823. Il est inhumé au cimetière de l'Est, connu sous le nom du P. La Chaise, dans la même partie que Grétry, Méhul, Delille et Ginguené, et très-près de leurs tombes.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

TRAITÉ SUR LA STRUCTURE EXTÉRIEURE DU GLOBE, OU INSTITUTIONS GÉOLOGIQUES, par *Scipion* BREISLAK, membre de plusieurs académies (1).

Cet ouvrage, composé en italien, et traduit en français sous les yeux de l'auteur, vient d'être publié à Paris. Ainsi, l'Italie est son pays natal; mais la France est sa patrie adoptive: il n'a point à craindre d'y être accueilli avec indifférence. Quand même on voudrait le regarder comme étranger, nous nous empresserions de remplir à son égard les devoirs de l'hospitalité.

M. Breislak a traité dans sa préface une question qui n'est pas sans importance pour les progrès des études géologiques, et qui offre un exemple remarquable de la puissance des mots. La science dont le globe terrestre est l'objet doit-elle être nommée *géologie* (théorie de la terre), ou *géognosie* (connaissance de la terre)? Depuis que M. CUVIER a dit qu'*on ne peut prononcer le nom de géologie sans exciter le rire*, ce nom frappé de ridicule ne semble plus admissible en France, et il a fallu chercher une sorte d'équivalent. En effet, la nouvelle dénomination (*géognosie*) est moins ambitieuse, plus exacte, et désigne mieux, non-seulement ce que nous savons, mais peut-être même ce qu'il nous est possible de savoir sur le globe terrestre. Cependant, le mot *géologie* est consacré par

(1) Paris, 1822. Fantin, Bachelier. Trois vol. in-8° avec un atlas de 56 planches.

un long usage, et ne trompe point les esprits justes. Si la terminaison *logie* ne devait être appliquée qu'aux sciences perfectionnées et réduites en théories, la chronologie changerait de nom, à cause de ses immenses et irréparables lacunes; la météorologie et la physiologie n'auraient qu'une légitimité fort douteuse, etc. D'Alembert pensait de la médecine, à peu près comme M. Cuvier pense de la géologie; mais il exprimait son jugement avec sa précision accoutumée. *Je crois à la médecine,* disait-il, *mais ni vous ni moi ne sommes médecins.* On sait que cet illustre géomètre avait étudié la médecine, avant de se livrer exclusivement aux sciences mathématiques. Il ne riait point lorsqu'il entendait parler de médecine.

Le nom d'une science peut être comparé au titre d'un livre. L'amour-propre de l'auteur veut que le titre soit bien choisi; le lecteur ne s'y arrête point, et ne s'occupe que de ce que le livre contient. En étendant cette comparaison, ne pourrait-on pas dire que les divisions méthodiques des sciences ont le mérite et l'utilité des catalogues de bibliothèques, mais qu'elles n'ajoutent rien aux connaissances et aux idées? qu'une bibliothèque s'enrichit par l'acquisition de bons ouvrages, et non par le perfectionnement de son catalogue?

Nous avons dû commencer par ces observations, parce que l'ouvrage de M. Breislak est à la fois géognostique et géologique, et que cette dernière science n'est pas rétablie dans ses droits, malgré les soins de M. Cuvier pour expliquer sa pensée, et pour empêcher qu'on ne se méprît sur le sens de ses expressions. Notre auteur adopte un système, c'est-à-dire, une hypothèse sur la formation des substances qui composent notre globe : il aura donc pour adversaires tous ceux qui préfèrent une autre hypothèse que la sienne, et ceux qui n'en veulent aucune. Les premiers ne repousseront pas un livre dont le sujet provoque leur attention, quoique l'auteur l'en-

visage sous un aspect plus ou moins opposé à leurs opinions ; mais les seconds seront peut-être peu curieux de connaître des doctrines qu'ils rejettent en bloc et sans examen. Essayons de leur montrer qu'ils n'auront pas perdu leur tems à examiner ; que, s'ils ne sont pas dédommagés de leurs peines par quelques vérités de plus, ils en tireront au moins l'avantage de mieux savoir ce qu'ils savent, et d'être plus éclairés sur la route qui peut les conduire à de nouvelles connaissances.

Lorsque les faits sont isolés, ils ne sont connus qu'imparfaitement ; l'expérience le démontre chaque jour. Ainsi, l'étude des faits particuliers ne conduirait qu'à un très-faible degré d'instruction, si nous n'avions aucuns moyens de comparer les faits analogues, et de les généraliser. L'expérience fait voir aussi que nos efforts pour établir entre les faits une liaison que la nature n'a pas révélée, ne sont pas toujours infructueux ; que ce qui est fiction dans nos hypothèses, disparaît peu à peu, et fait place à des observations ; que c'est à ces essais répétés avec persévérance que nous sommes redevables d'un très-grand nombre de découvertes. Dans la science de la nature, l'examen des hypothèses consiste dans leur comparaison avec les faits connus, et par conséquent dans les rapprochemens, les généralisations, les opérations de l'esprit qui créent, augmentent et perfectionnent les sciences. Loin que cet examen soit, dans tous les cas, un mauvais emploi du tems, il offre, au contraire, à l'étude un motif et un but : on s'y livre avec des précautions, avec une défiance qui soutient l'attention, et préserve la pensée des habitudes de routine qu'elle est sujette à contracter, aussi bien que les facultés corporelles. En un mot, cet examen est une discussion qui ne peut être que très-utile, lorsqu'on s'y livre sans prévention, et par dévouement pour la vérité.

Mais toute hypothèse n'est pas digne de subir cette épreuve.

Il en est sur lesquelles aucun esprit sage ne s'arrêtera ; d'autres, sans être extravagantes, ne sont pas fondées sur un assez grand nombre de faits ; enfin, celles dont les conséquences ne peuvent être vérifiées par l'observation, seront rejetées comme stériles. Il ne reste donc que les systèmes qui tendent à faire découvrir de nouveaux faits en partant de ceux qui sont connus, c'est-à-dire, ceux dans lesquels l'enchaînement des faits et les lois de leur production sont au moins entrevus. Il faut l'avouer : jusqu'à présent, les systèmes géologiques n'ont pas eu ce caractère. Notre auteur les réduit à deux classes, savoir, ceux qui regardent l'eau comme le principe de toutes les formations, et ceux qui attribuent les mêmes effets au feu : c'est à cette classe qu'il appartient.

M. Breislak a passé plusieurs années sur la terre classique des volcans, entre le Vésuve et l'Etna : la vue continuelle et l'étude assidue de ces grands phénomènes ne pouvait être sans influence sur l'ensemble de ses opinions géologiques. Deluc naquit et vécut dans une contrée toute différente, où rien ne manifeste l'action des feux souterrains : ses idées sur la formation des couches terrestres font reconnaître sur-le-champ un habitant des Alpes. Les rares observations de Buffon furent confinées dans le bassin de la Seine, et l'éloquent historien de la nature eut le tort de prendre pour fait primordial, pour fondement de sa théorie de la terre, l'une des dernières modifications que des causes encore agissantes ont imprimées à la couche superficielle. Il n'est donc pas surprenant que M. Breislak ait laissé quelque pouvoir aux impressions habituelles. Au reste, il ne présente ses doctrines qu'avec réserve ; il s'attend à de nombreuses objections, et il les provoque, soit pour y répondre si elles ne lui paraissent point fondées, soit pour changer d'opinion, si on lui prouve qu'il était dans l'erreur. En 1811, il publia, sous le titre d'*Introduction à la géologie*, un ouvrage destiné principalement à lui faire con-

naître ce que les savans avaient pensé de quelques idées qu'il avait insérées dans d'autres écrits, et dont plusieurs sont reproduites dans cet ouvrage. Il obtint ce qu'il désirait, de sages critiques, et il les mit à profit. Après ces épreuves, et avec de telles garanties, il se présente avec confiance à ses lecteurs. *Que l'on m'accorde*, dit-il, *l'existence du calorique, et j'ose m'engager à expliquer plusieurs phénomènes dont il est bien difficile de rendre raison, dans toute autre supposition.* DESCARTES disait autrefois : *Que l'on me donne la matière et le mouvement, et je ferai un monde.* Il n'eût pas tenu parole ; nous verrons si M. Breislack ne sera pas au-dessous de ses promesses.

Quand même on n'adopterait aucune des vues géologiques de notre auteur, il resterait encore à son ouvrage un mérite très-réel, celui d'exposer avec une extrême clarté l'ensemble des faits connus, les systèmes anciens et modernes, les théories physiques et chimiques qui servent de bases à ces systèmes. Vers le milieu du siècle dernier, lorsque l'Académie des Sciences mit au concours la question des marées, un mémoire cartésien fut mis au nombre de ceux qui partagèrent le prix ; et ce qui détermina les suffrages en sa faveur, fut précisément cette excellence de rédaction que l'on trouve aussi dans le livre qui nous occupe. Il est vrai qu'un autre motif recommandait aussi le mémoire cartésien aux juges du concours sur les marées : ces juges étaient tous newtonistes ; mais quelques-uns de leurs collègues n'avaient pas renoncé aux tourbillons de Descartes : ils voulurent donc observer une sorte de neutralité, et furent peut-être partiaux, à force de s'attacher à ne pas mériter le reproche de l'avoir été, et en poussant jusqu'au scrupule l'observation de toutes les bienséances.

M. Breislak divise son ouvrage en huit livres, non compris des supplémens sur les volcans et sur les terrains embra-

sés. Dans le *premier livre*, il discute l'hypothèse de la fluidité aqueuse du globe dans son état primitif; le *second* traite de la fluidité ignée de la terre, à son origine; le *troisième* est consacré à l'énumération et à la description des substances pierreuses dont la cristallisation fut opérée sans le concours de l'eau; dans le *quatrième*, l'auteur a traité des substances pierreuses formées avec la coopération de l'eau; dans le *cinquième*, il commence à rechercher la cause des irrégularités de la surface de la terre, l'origine des dépôts salins, métalliques et combustibles; le *sixième* est consacré aux corps organiques fossiles; le *septième*, aux volcans; et le *huitième* et *dernier*, aux produits regardés comme volcaniques, mais sur lesquels on n'est pas d'accord.

Dans le premier livre, l'auteur s'attache à démontrer: 1° qu'à son origine, le globe terrestre était fluide; 2° que le dissolvant des substances aujourd'hui solides, n'était pas l'eau pure, ni ce liquide chargé d'un autre dissolvant inconnu, et qui échappe aux analyses chimiques. Il établit, par le calcul, que la totalité des eaux terrestres ne serait pas la vingtième partie de la masse fluide nécessaire pour tenir en dissolution une masse de sel commun d'un volume égal à celui de la terre. Ses calculs ne sont pas tout-à-fait justes; dans l'évaluation de la quantité des eaux terrestres, il ne tient pas compte de celles qui sont combinées avec les substances minérales, et font partie des couches solides: mais cette erreur ne change rien aux résultats que l'on obtiendrait avec des données plus exactes: les conséquences déduites par M. Breislak n'en seraient pas moins certaines. Il accumule peut-être trop les raisonnemens contre une hypothèse à peu près abandonnée; mais on lui sait gré de cette abondance, et tous ses chapitres seront lus avec intérêt. Il passe en revue les opinions géologiques de *Romé Delisle*, de *Dolomieu*, de *Saussure*, de *Kirvan* et de *Werner*: il les réfute avec modération, avec les égards qui

sont dus aux premiers fondateurs de la science, à des hommes dont le nom rappelle tant de travaux utiles et d'importantes découvertes. *Mon jugement,* dit-il, *paraîtra sans doute beaucoup moins sévère que celui d'un célèbre géologue écossais* (Playfair), *suivant lequel le système du neptunisme semble appartenir à un siècle où la saine philosophie n'aurait pas encore appris à l'homme qu'il n'est que le ministre et l'interprète de la nature, et qu'il ne peut étendre la sphère de ses connaissances au-delà des limites qui, dans l'état actuel des choses, lui sont indiquées par l'expérience et l'observation.* Tout bien considéré, le géologue écossais n'est pas trop sévère, et la pensée qu'il exprime n'est qu'un axiome du bon sens : nous ne craindrons pas de nous égarer, en marchant sur ses traces.

La matière du second livre est beaucoup plus difficile à traiter que celle du premier. Le passage de l'état de *fluidité ignée,* par lequel notre globe aurait commencé, suivant M. Breislak, à cet état de température moyenne et à cette variété de structure que l'on y remarque aujourd'hui, suppose une longue série de transformations dont nous ne pouvons observer que les plus récentes. La tâche de M. Breislak était de reconnaître cet intervalle immense entre le passé et le présent de notre globe, et d'y planter quelques jalons ; la nôtre se réduit à vérifier l'alignement. Notre travail serait facile, s'il n'exigeait qu'une mesure ordinaire d'attention : mais nous aurons à signaler quelques déviations ; il nous est donc imposé de tout examiner avec le plus grand soin. Suivons d'abord notre auteur, et traversons avec lui les siècles qui durent s'écouler entre les différentes époques de la formation de la terre. Nous nous arrêterons de tems en tems, portant nos regards en arrière, sur le chemin parcouru. Ce mode d'observations, suivi avec succès dans les recherches topographiques, ne convient pas moins à celles qui nous occupent ; il donne les moyens de

dissiper des illusions, de corriger des erreurs, d'apercevoir entre les objets des rapports que l'inspection directe n'eût pas fait découvrir.

Après avoir exposé succinctement la théorie du calorique, M. Breislak consacre un chapitre à établir cette proposition, qui ne sera pas contestée : *Il est très-probable que le calorique existait dans le mélange primitif des élémens terrestres.* Le développement de cette opinion, et la discussion de celle de quelques autres géologues, donnent une idée précise de ce que l'auteur exprime par ces mots *fusion ignée*. Suivant lui, la terre fut, à son origine, « un amas de toutes les substances simples combustibles, terreuses métalliques, et de tous les principes chimiques. Les élémens de cette masse informe, animés par l'attraction, tendaient à s'unir : mais le calorique disséminé parmi ces élémens, les retenait dans cet état d'agitation, de mouvement et de confusion, si bien représenté par l'ingénieuse allégorie du chaos. » Faisons ici notre première station. L'hypothèse de M. Breislak détermine l'ordre de superposition des couches terrestres d'après l'époque de leur consolidation, et non suivant la pesanteur spécifique. Comme le passage de la liquidité à l'état solide est marqué par tous les degrés de mollesse, on conçoit que les couches successives étaient encore molles lorsqu'elles ont été déposées, qu'elles ont dû changer de formes et de dimensions sous la pression des couches supérieures, former des combinaisons partielles avec les matières qui les touchaient, recevoir des infiltrations, etc.; en un mot, qu'elles ont éprouvé des altérations, et présenté des phénomènes analogues à ceux que l'on observe dans la couche superficielle. Il résulterait encore de cette hypothèse, mais avec moins de certitude, ou pour mieux dire, avec moins de clarté, que chacune des couches distinctes dont le globe est composé serait caractérisée par une substance particulière qui aurait déterminé l'époque de

la précipitation d'après ses affinités et sa fusibilité propres. Ces inductions ne paraissent point contredites par les observations, ni par les lois générales du monde physique, telles que nous les connaissons. Mais les motifs pour ne pas rejeter, ne sont pas des raisons pour admettre : le doute ne cède pas encore la place à la conviction ; il faut chercher des lumières nouvelles, ou quelque disposition plus avantageuse de celles que nous avons.

Les corps en fusion peuvent changer d'état, ou par la perte de leur calorique, ou par de nouvelles combinaisons de ce principe avec les élémens de ces corps qui auraient formé de nouveaux composés. Cette cause d'absorption du calorique, ou du refroidissement, doit avoir une mesure fixe, puisqu'elle dépend de la nature des corps et des lois générales de l'attraction moléculaire : mais cette mesure est encore à trouver. Si la théorie du calorique s'enrichissait de cette découverte, le fait dont on connaîtrait la loi serait tout-à-fait constaté. M. Breislak l'admet sans ce cortége de preuves, et lui attribue presque tous les faits relatifs à la première consolidation du globe terrestre. Cette partie de son système éprouva de bonne heure une forte opposition ; on l'attaqua par des calculs, et c'est avec la même arme qu'il la défend, dans cet ouvrage : mais il reconnaît lui-même combien cette arme est faible dans de pareils combats. En effet, puisque la nature chimique des couches intérieures de la terre nous est inconnue, que conclure de calculs fondés uniquement sur des données prises à la surface? De plus, les esprits accoutumés à l'exactitude voient avec regret qu'on ne fait pas entrer dans ces évaluations tous les élémens dont elles se composent, et qu'on applique aux recherches sur ce qui se passe à de grandes profondeurs, des formules qui ne sont vraies qu'au-dessus de la surface de la terre. Notre auteur pense avec raison que, pour un très-grand nombre de faits géologiques, les moyens de mesure ne sont pas

encore en notre pouvoir, et qu'il faut presque toujours nous borner à examiner si les solutions des problèmes sont *positives* ou *négatives*, comme disent les géomètres. Voyons s'il est possible de répondre de cette manière à toutes les questions relatives au système de M. Breislak.

Dans ce système, l'état primitif du globe terrestre fut celui d'une masse où nulle combinaison n'était faite, où les élémens des corps étaient isolés, confondus, mais séparés les uns des autres par le calorique. Cet état ne put subsister qu'un instant, celui de la création; il est évident qu'aucun autre mode d'existence ne fut antérieur à celui-là. Mais, à cet instant même, l'atmosphère n'était-elle pas formée? la coexistence et le rapprochement des molécules de calorique et de celles d'oxygène, d'azote, sont-ils autre chose que les gaz oxygène, azote, etc.? L'auteur affirme le contraire; mais il eût fallu le prouver. En admettant que ces gaz n'existèrent qu'après la *combinaison* de leur base avec le calorique, il appelle une hypothèse physique au secours de son hypothèse géologique. Observons, de plus, que la combinaison du calorique avec les bases des gaz, si elle eut lieu, fut presque instantanée dans toute la masse, qu'elle dura beaucoup moins qu'une détonation électrique, phénomène qui s'accomplit dans un espace visible, et qui ne peut être parcouru que successivement. Si, après la combinaison, la matière des gaz se trouva condensée, la masse encore liquide dut s'affaisser sur elle-même avec une vitesse accélérée; si, au contraire, les gaz formés augmentèrent de volume, une explosion universelle suivit immédiatement la création. Entre le *premier* et le *second* état de notre globe, l'intervalle de tems ne pourrait être sensible, et cependant la différence serait prodigieuse. Il eût été moins périlleux de prendre pour point de départ l'époque où les gaz étaient formés.

Notre auteur suppose que certaines combinaisons solides

ont absorbé du calorique, et contribué au refroidissement de la masse terrestre. L'oxygène seul paraît jouir de cette propriété, mais seulement dans quelques-unes de ses combinaisons. Les composés qui la manifestent, appartiennent tous à des formations récentes, et ne peuvent tirer leur origine d'une masse liquéfiée par le feu. Attribuer la même propriété à d'autres corps, ce serait encore une supposition physique au sujet de laquelle il serait difficile de prendre un parti; avant de la rejeter ou de l'admettre, les physiciens demanderont qu'elle ait été soumise à de nouvelles recherches, contredite ou fortifiée par des faits plus nombreux.

L'expérience nous montre constamment que les corps solides perdent du calorique, lorsque leur volume diminue, et lorsque leur dureté augmente. On sait aussi que parmi les corps de même nature, les plus durs sont ceux qui ont pris la forme cristalline. La cristallisation n'est donc pas un moyen de refroidissement; et même, cette disposition régulière des molécules diminuant la capacité des corps pour le calorique, ne peut qu'augmenter la température des corps voisins. La compression tend aussi à produire le même effet : puisque les couches intérieures de la terre sont beaucoup plus denses que la croûte superficielle, elles sont également plus dépouillées de calorique, et tout ce qu'elles en ont perdu se trouve à la surface et dans l'atmosphère. On ne peut donc affirmer que la formation des corps solides et leurs modifications successives aient eu quelque part au refroidissement de la terre.

Suivant notre auteur, l'eau tire son origine de l'atmosphère où ses deux élémens se combinèrent. Cette production fut la cause d'une nouvelle répartition de colorique entre les gaz, les corps solides et le nouveau liquide. La température moyenne de ces corps fut augmentée, si l'eau se forma rapidement : si cette opération fut lente, l'accroissement de chaleur put n'être pas sensible. En résumant ces observations,

on est conduit à n'admettre qu'une seule cause d'absorption de calorique dans une masse en état de *fusion ignée*, savoir, la formation des gaz et des vapeurs. Mais, comme nous l'avons dit, cet effet de l'attraction moléculaire fut subit, et ne peut être séparé que par la pensée de ce que M. Breislak a considéré comme l'état primitif du globe.

Mais la combinaison des élémens des corps et la formation des premiers composés, fut aussi le résultat des attractions moléculaires : ce phénomène dépendant des mêmes causes et des mêmes lois que la formation des gaz, fut aussi universel dans toute la masse, et s'accomplit dans le même tems. Un instant suffit pour bouleverser, du centre à la circonférence, le monde primitif de notre auteur. Ce monde nous est présenté comme déjà soumis aux lois de la gravitation universelle, et disposé par couches condensées suivant ces lois : mais cette force et l'attraction moléculaire ne sont-elles pas également inhérentes à la matière? Si l'ordre de nos idées exige que nous les considérions successivement, nous savons qu'elles ne sont point séparées dans la nature. Notre imagination n'aperçoit, dans l'hypothèse de M. Breislak, rien autre chose qu'une masse uniforme et homogène ; elle y associe naturellement l'idée du repos : en un instant, tout a changé, l'organisation est commencée, on peut en suivre les progrès, parce que les changemens seront gradués comme la marche de notre pensée. Il est à regretter que l'auteur ne se soit pas arrêté à ce point où ses lecteurs s'arrêteront nécessairement, faute de pouvoir l'accompagner plus loin. L'abstraction jusqu'à laquelle il a cru devoir s'élever, l'a mis dans la nécessité de traiter et de résoudre, par le seul raisonnement, une question qui exigeait du calcul : *le calorique dont le globe terrestre est pénétré, suffirait-il pour tenir toute sa masse en fusion, si tous les composés étaient défaits et réduits à leurs élémens, et si, par conséquent, tout ce calorique devenait*

libre? Pour savoir si une cause est capable d'un effet déterminé, il faut commencer par mesurer l'une et l'autre : mais nous n'avons encore ni données, ni méthodes pour cette application du calcul.

Nous ne pousserons pas plus loin ce long examen, et ces observations critiques sur le second livre de M. Breislak : nous les soumettons avec confiance à l'auteur d'un ouvrage aussi plein de savoir, de recherches profondes et de discussions judicieuses que celui dont nous nous occupons. Il nous semble presque impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de traiter avec succès les questions sur lesquelles ni l'observation, ni l'analyse mathématique ne peuvent nous éclairer. Dans ces recherches aventureuses, aucun fanal ne s'élève pour remettre la pensée sur la bonne voie, si elle vient à s'égarer. Il est vrai qu'alors les méprises ne sont pas dangereuses ; mais là où les erreurs sont sans importance, les vérités opposées à ces erreurs sont stériles, et peu dignes de nos méditations.

Ceux qui n'adopteront point dans leur entier les idées géologiques de M. Breislak, n'en seront pas moins empressés de lire son ouvrage, tant l'auteur a su rendre cette lecture facile et pleine d'intérêt. Ils ne négligeront point, dans le second livre, les chapitres sur l'Atlantide et sur la prétendue chaleur centrale de la terre ; ils trouveront, dans le premier, l'érudition d'un antiquaire jointe à celle d'un géologue ; et dans le second, d'excellentes raisons pour ne point admettre les systèmes de géologie fondés sur l'existence d'une haute température dans l'intérieur du globe, systèmes long-tems accrédités, et qui aujourd'hui même ont encore des sectateurs.

Nous serons forcés à ne jeter qu'un coup d'œil rapide sur les livres suivans, où l'auteur ne traite plus des questions aussi générales, mais fait passer sous les yeux de ses lecteurs tous les objets compris dans les grandes divisions de son ouvrage.

Nous avons déjà dit que le troisième livre a pour objet les substances pierreuses *formées* sans le concours de l'eau. M. Breislak définit avec soin ce mot *formation*, dont l'usage a été poussé jusqu'à l'abus, et qui était devenu très-obscur. Selon notre auteur, ce mot désigne les précipitations chimiques ou mécaniques qui ont eu lieu, pendant que le globe se refroidissait, ou postérieurement à cette époque. Cependant, il semble que le mot *précipitation* désigne plus particulièrement la cause, et le mot *formation*, l'effet, ou le résultat.

M. Breislak pense que les roches nommées *primitives*, parce qu'on ne peut les rapporter à aucune des époques récentes, appartiennent toutes à un même système ou mode de formation, et qu'elles ont eu lieu pendant le refroidissement graduel de la terre. Ce long espace de tems fut sans doute partagé en plusieurs époques caractérisées par des composés différens. Mais il dut arriver quelquefois que les derniers produits d'une époque se confondirent avec les premiers de l'époque suivante. Il faut admettre aussi que des substances de nature différente, mais également solubles, furent précipitées en même tems, c'est-à-dire, qu'il y eut des formations contemporaines, quoique diverses. M. Breislak regarde le granit comme la plus ancienne de toutes. Il considère cette roche dans sa composition, son gisement et sa stratification; il discute l'hypothèse de sa formation par l'intermédiaire de l'eau; et dans le chapitre suivant, il expose comment cette même substance peut être un produit du feu. Il répond aux nombreuses objections qu'on oppose à sa théorie du granit: mais tous ses efforts ne peuvent dissiper entièrement les ténèbres qui enveloppent des tems et des faits aussi anciens. Ces ténèbres augmentent encore, s'il est possible, lorsqu'il s'agit du calcaire primitif, et ne sont guère moins épaisses autour de l'origine des autres roches d'ancienne formation. Les tems

historiques du globe terrestre ne remontent pas aussi haut. Le quatrième livre laisse entrevoir leur commencement.

Notre auteur passe en revue les substances pierreuses consolidées soit dans l'eau, soit avec la participation de ce liquide. Cette formation ne put avoir lieu qu'au moment où la masse du globe fut assez refroidie pour que l'eau cessât d'être réduite. A ce degré de température, la nature vivante vient peupler et embellir les roches et les amas de scories formés au milieu du feu. L'apparition de ce nouveau monde ne fut pas aussi tardive qu'on serait porté à le croire : la terre, la mer primitive et les eaux des fleuves pouvaient être encore très-chaudes, lorsqu'elles reçurent leurs premiers habitans. Notre auteur cite, d'après des témoins dignes de foi, des exemples de plantes, et même d'animaux vivant dans des eaux thermales d'une haute température, même assez près du dégré de l'ébullition. Ce fait semble expliquer la différence que l'on remarque entre les animaux de l'ancien monde, et les espèces d'aujourd'hui. Au lieu de chercher comment certains animaux de la zone torride furent transportés vers les régions polaires, il faudrait peut-être suivre leurs migrations en sens inverse, vers l'équateur.

Après avoir expliqué la formation des roches de transition, M. Breislak en fait le dénombrement, et les classe sous les dénominations wernériennes. Il traite ensuite des roches secondaires, de leur stratification et de leur classement, des mélanges qu'on y remarque, des couches terreuses et pierreuses formées dans les eaux douces. Ce livre, rempli de faits remarquables, est un précis aussi curieux qu'instructif de la géographie physique des contrées de formation secondaire.

Le cinquième livre est très-court, si l'on compare le nombre de ses pages à l'immensité du sujet qu'il traite. Les causes

de la formation des montagnes et des vallées, la structure des chaînes principales, les phénomènes qui les caractérisent, les caractères généraux des terrains tertiaires et d'alluvion, les dépôts salins, métalliques et combustibles formés dans les trois sortes de terrains, etc. Suivant son usage, l'auteur expose et discute les idées des principaux géologues sur l'objet dont il s'occupe, avant de communiquer ses propres opinions.

Nous voici au sixième livre : c'est l'histoire ancienne de la nature vivante, et celle du moyen âge du globe terrestre. Ce livre mérite à lui seul un long article ; nous y reviendrons, lorsque nous aurons à rendre compte de quelque autre ouvrage sur les fossiles. En rapprochant et comparant plusieurs écrits sur le même sujet, on observe mieux la marche des sciences, que si l'on se bornait à des lectures isolées, dont les résultats ne seraient confiés qu'à la mémoire.

Les volcans que notre auteur a si bien observés, sont le sujet du septième livre. Ses conjectures sur les causes de ces feux souterrains, diffèrent en quelques points des opinions le plus généralement admises : il ne croit point que les eaux de la mer pénètrent jusqu'aux foyers volcaniques ; il regarde le pétrole comme le combustible qui alimente ces foyers, auxquels de vastes cavités souterraines, communiquant avec l'atmosphère, peuvent amener l'oxygène. Il décrit avec soin les volcans d'Italie, et surtout le terrible Vésuve, le plus actif des volcans de l'ancien monde ; ceux de l'Amérique et de Ténériffe, décrits par M. de Humboldt, etc. Ses recherches sur les laves, leur fluidité, leur température, leurs variétés, etc., sont dignes d'un observateur aussi habile et aussi attentif. Il n'est pas d'accord avec Dolomieu sur la cause de la fluidité des laves : d'après son système géologique, il n'y voit qu'une fusion ignée, au lieu que le naturaliste français attribuait cette fusion à l'action d'un dissolvant inconnu. Il donne une at-

tention particulière aux effets que produit dans les laves un refroidissement très-lent, et qui peut ramener ces matières fondues à leur premier état, celui de roches. Ce livre est terminé par deux chapitres sur les substances cristallisées qui sont renfermées dans les laves, et qui en composent quelquefois la majeure partie. Dans ce cas, la matière fondue sert de ciment entre les cristaux qu'elle enveloppe, à peu près comme le mortier entre les pierres d'un édifice.

Le dernier livre contient la description des roches dont l'origine volcanique est admise par quelques géologues et contestée par quelques autres. Ces roches mystérieuses sont en assez grand nombre; mais M. Breislak n'en compte pas autant que les géologues français. Cette différence tient à la classification d'Haüy, et aux noms que cet illustre professeur a donnés à quelques substances que M. Breislak range parmi les trapps. Le basalte tient le premier rang parmi ces roches équivoques. Les partisans des deux avis opposés combattent assez bien les raisonnemens de leurs adversaires; mais ils ne réussissent pas aussi bien à défendre leur propre cause. Une roche que M. Breislak range parmi les trapps, et que les minéralogistes français, d'après Haüy, ont nommé *trachyte*, constitue les terrains aurifères du Mexique et de la Hongrie.

M. *Reuss*, minéralogiste saxon, a dressé un tableau des *formations*, que notre auteur a joint à son ouvrage, dont il est en quelque sorte un résumé. Enfin, trois supplémens, dont le premier est une Notice sur les volcans actuellement enflammés (il y en a 187); le second, une Description des terrains brûlans; le troisième, une Nomenclature des volcans gazeux, ne laissent rien à désirer sur l'action des feux souterrains, et terminent les *Institutions géologiques*.

Après avoir lu cet excellent ouvrage, on demeure convaincu que l'histoire du globe est inséparable de sa description; qu'il serait impossible de suppléer par des explications

aux notions claires, précises et générales qui sont déduites de l'ordre de superposition et de stratification, de l'inspection des fossiles, de leur état de conservation, etc. Mais, la *géognosie* ne comprend pas dans ses recherches ce qui s'étend au-delà du présent, de l'état actuel ; l'histoire du globe lui est indifférente. La *géologie* embrasse l'ensemble de toutes les connaissances relatives à la terre : c'est donc ce dernier nom qu'il faut conserver.

L'histoire *géologique* est obscure et peut-être fabuleuse dans les tems les plus reculés ; elle devient plus claire et plus certaine, à mesure qu'elle se rapproche des tems de notre histoire. L'homme consulte les mouvemens célestes pour corriger ses annales : c'est au moyen de ses annales, qu'il pourra constater et compléter l'histoire du globe terrestre.

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

RECHERCHES SUR LA NATURE ET LES CAUSES DE LA RICHESSE DES NATIONS, par *Adam* SMITH, traduites par feu M. le marquis GARNIER. *Seconde édition*, avec des notes et observations nouvelles (1).

L'ÉCONOMIE POLITIQUE est-elle une science morale, ou une science de chiffres? Les écrivains de l'antiquité, presque tous les modernes qui ont précédé l'école de Quesnay, l'ont traitée comme une science morale. C'était pour eux la connaissance des principes d'où dépendent l'ordre et la prospérité sociale, celle de toutes les ressources d'une société, et des moyens de les employer pour l'avantage intérieur et extérieur de l'état. C'est dans ce sens qu'ont écrit Aristote, Xénophon, Platon, chez les anciens; Fénélon, Montesquieu, J. J. Rousseau, parmi nous. Quesnay et son école furent les premiers qui crurent trouver pour l'économie politique une base toute matérielle, et qui réduisirent cette science à de simples calculs. Suivant ces penseurs, toute l'économie politique n'est que la connaissance de ce qu'ils appellent le *produit net*, et de ses effets. La terre, disent-ils, rend à son propriétaire un excédant au-delà des frais de culture, et des profits du fermier. C'est cette rente qui constitue la richesse publique; c'est à l'augmenter que doit s'appliquer un état. Tout le système économique repose sur cette donnée. Des hommes instruits et d'un vrai talent, Turgot, Dupont de Nemours, l'abbé Morellet, ont plus ou moins soutenu cette doctrine. Le traducteur de Smith, dont nous annonçons l'ouvrage, appar-

(1) Paris, 1822. Six vol. in-8°. Mme Ve Agasse, imprimeur-libraire, rue des Poitevins, n° 6; prix, 36 fr.

tient à cette célèbre école des économistes français. Ce qui est de lui dans ce livre, prouve sans cesse combien il tenait aux idées de cette école, même quand il croyait s'en être séparé. C'était l'origine et la nature des richesses qu'on avait cherché ; c'était de sa conservation et de l'accroissement des richesses que l'on s'occupait spécialement, et l'on y rattachait toute l'économie sociale. Aristote aussi, parmi les anciens, Aristote, ce génie méthodique et si habile à diviser et à classer les connaissances humaines, avait conçu, comme un objet spécial d'études, la recherche des sources qui produisent les richesses, et des causes de leurs progrès. Il en avait fait une science, qu'il appelait la *chrématistique*, ou *chrysologie* (science des richesses) ; mais cette science n'était pour lui qu'une branche de l'économie publique, qu'une collection d'observations et de faits propres à jeter du jour sur cette économie admirable des sociétés humaines. Lesquels, de cet ancien philosophe, ou des penseurs modernes, ont eu sur ce sujet les notions les plus exactes?

En même tems que les économistes français, un écrivain anglais s'occupait aussi de scruter à fond les bases de l'économie politique. Avec un esprit vaste et méditatif, avec une instruction étendue, James Stewart, trop dédaigné aujourd'hui en France, et même dans sa patrie, avait mieux pénétré qu'on ne l'avait fait avant, et peut-être qu'on ne l'a fait après lui, toute l'importance et les difficultés de son sujet. Sa perspicacité en avait bien saisi l'ensemble, les parties diverses, leurs relations entre elles et avec le tout. Il n'avait vu, dans la production des richesses, qu'un moyen d'assurer la subsistance, le bien-être et la prospérité physique d'une nation. Mais il avait reconnu, en même tems, la grande influence que le climat, la nature et la situation du sol, les institutions religieuses, politiques et civiles, exercent nécessairement sur la création et les progrès des richesses. Vou-

lant déterminer à quel degré, de quelle manière chaque élément de l'ordre social agissait sur l'industrie de l'homme, et en éprouvait la réaction, c'est lui qui le premier a signalé l'immense variété de résultats qui distingue l'industrie des anciens de celle des modernes, en assignant pour cause de cette énorme différence, l'opposition fondamentale entre l'état domestique des sociétés anciennes, où le travail était essentiellement la tâche des esclaves, et celui de nos sociétés qui repose sur le travail d'hommes libres. C'était répandre un jour nouveau sur l'étude de l'histoire et de l'économie publique. Ce réformateur, convaincu que la progression de l'industrie a pour but l'ordre social, et par conséquent, la subsistance, ensuite le bien-être et l'aisance d'un peuple pris en masse, ne pouvait manquer de rencontrer le problème qui a pour objet la subsistance facile d'une population toujours croissante. Aussi, aucune des difficultés qui ont depuis suggéré à M. Malthus l'idée de son paradoxe désolant sur la nécessité de la misère, n'avait-elle échappé à la sagacité de son prédécesseur. Mais, quand celui-ci a voulu analyser les causes de la prospérité matérielle des états, les moyens à l'aide desquels se créent, s'augmentent et se distribuent les richesses, il s'est égaré, et a complétement échoué.

Tandis que Stewart se perdait dans un labyrinthe inextricable, un de ses compatriotes, plus heureux que lui, avait trouvé le fil d'Ariane. Adam Smith, se bornant à étudier la série d'opérations et de combinaisons qui concourent à la production, à l'accroissement et à la distribution des richesses, appliquait à cette recherche toutes les ressources d'un esprit pénétrant et délié, toute la force et la persévérance d'un génie éminemment analytique. Il parvint bientôt à démêler tous les ressorts de ce mécanisme ingénieux ; il expliqua les rapports multipliés et la liaison des procédés très-compliqués, au moyen desquels les efforts si variés de l'industrie contribuent

à former la richesse des particuliers, dont l'agglomération constitue la richesse publique. C'est à ce subtil et profond observateur qu'appartient la gloire d'avoir créé la chrysologie d'Aristote, puisqu'il a découvert et expliqué le premier les lois naturelles que suit l'industrie, dans toutes ses branches, pour arriver à son but. Il a fait, pour cette science, ce que Newton, son compatriote, avait fait avant lui pour l'astronomie. Képler avait frayé, ou plutôt indiqué à Newton sa route: Quesnay et ses amis ont ouvert celle que Smith a parcourue. Enfin, Turgot avait fait en grande partie les découvertes qui immortalisent Smith, comme Leibnitz avait inventé le calcul différentiel déjà trouvé par Newton. L'écrit très-court, mais très-substantiel de Turgot *sur la Formation et la distribution des richesses*, le fragment précieux qu'il a laissé sur la *Théorie des valeurs*, étaient composés avant la publication de l'ouvrage de Smith. L'abbé Morellet, Genovesi, avaient aussi publié, avant le philosophe écossais, l'un, son excellent Traité de l'industrie et du commerce, mis au jour sous l'humble titre de *Prospectus pour une Encyclopédie commerciale*; l'autre, son livre *sur l'Economie civile*. Mais, il paraît constant que Smith enseignait depuis plus de vingt ans à Édimbourg sa doctrine chrysologique, lorsqu'il se détermina à la révéler au public. Ajoutons que *la Richesse des Nations* est le premier ouvrage où cette doctrine ait été exposée d'une manière détaillée et complète. En effet, quoique la distribution de ce livre manque d'ordre et de méthode, toutes les questions importantes y sont amplement discutées; et un esprit méthodique, comme l'a très-bien prouvé M. Say, y retrouve aisément la série entière des faits et des idées dont il n'a pas de peine à renouer le fil. Smith est donc incontestablement celui à qui l'on doit la découverte des faits généraux qui servent de base à la chrysologie, et la déduction claire et parfaite de leurs résultats.

Si, plus de deux mille ans auparavant, Xénophon avait indiqué les effets de la division du travail, Smith le premier les a démontrés, et a signalé, dans le travail libre, l'agent principal, l'agent unique qui crée, augmente et distribue les trésors de ce monde, et qui en mesure les valeurs. Joignez à ces deux faits primitifs l'échange, dont la faculté constitue la valeur commerciale et productive de l'objet échangeable; l'étendue du marché, ou la concurence plus ou moins nombreuse des acheteurs considérée comme régulatrice du prix des objets vénaux; les salaires, les profits et la rente, répartition naturelle du prix des produits; l'épargne, dont l'accumulation forme et accroît les capitaux; la monnaie ou l'argent, envisagé sous sa double qualité de valeur échangeable et de représentant de toutes les autres valeurs; la distinction entre le prix réel et le prix nominal des denrées, c'est-à-dire, entre la quantité de travail qu'une denrée a réellement coûté, et sa valeur accidentelle; les capitaux dispensateurs et mobiles du travail; enfin, la mesure des salaires ou du labeur par le prix moyen du blé, et l'appréciation de toutes les valeurs échangeables d'après ce prix moyen, adopté comme représentant celle d'une journée de travail, et vous aurez rassemblés à peu près tous les faits principaux dont Smith a fait usage pour expliquer nettement le mécanisme et les merveilles de l'industrie.

La doctrine de cet homme célèbre, fondée sur des observations aussi judicieuses qu'exactes, et sur des faits dont la vérité et la liaison sont évidentes, est devenue en peu de tems celle des hommes éclairés de tous les pays. On l'a enseignée en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie. Tandis que des hommes d'esprit n'y voyaient que des chiffres et des calculs arides, des hommes d'un vrai génie ou d'un talent supérieur, tels que l'historien des Suisses, Jean de Müller, et l'auteur du *Tableau des révolutions de l'Europe depuis le* XVe *siècle*,

M. Frédéric Ancillon, y puisaient des lumières nouvelles pour l'histoire des grandes familles du genre humain. La science de la prospérité physique des sociétés est, en effet, tout entière dans le livre de Smith. Mais, peut-on y chercher leurs moyens de prospérité morale? y trouvera-t-on les principes d'ordre, d'harmonie et de vitalité d'où dépendent leur conservation et leur puissance? nous ne le croyons pas. L'auteur, absorbé dans la recherche des principes de la richesse, y a rattaché très-faiblement, et d'une manière très-incomplète, quelques considérations d'un ordre plus élevé; et ces excursions, hors de son domaine, n'ont pas toujours été heureuses. Ses vues sur la partie morale de l'économie politique sont incertaines, et ne portent pas loin. Il semble donner à entendre que, pourvu qu'une nation développe librement ses facultés industrielles, tout le reste suivra naturellement et ira toujours assez bien, comme si le libre essor de ces facultés ne dépendait pas du concours de toutes les circonstances et de toutes les institutions qui impriment à un peuple son caractère particulier et sa direction. C'est beaucoup, sans doute, que le développement de la puissance industrieuse. Mais ce développement ne se fait pas tout seul, et ce n'est pas tout. Carthage avait une bien plus grande puissance d'industrie, elle était bien plus riche que Rome, et elle succomba. Il en avait été de même d'Athènes, luttant contre Lacédémone; de Tyr, combattant Alexandre. Sans l'énergie et le génie du prince d'Orange, la Hollande, si riche, fléchissait sous l'ascendant de Louis XIV, et devenait une province française. Croit-on que l'industrie eût prodigué tant de miracles sur le sol d'Albion, et sous les voiles de ses innombrables vaisseaux, si le génie de la liberté n'eût pas inspiré à ses enfans le dévouement aux institutions et aux lois qui ont fondé et qui conservent l'ordre et la prospérité dans leur patrie? Cérès et Minerve sont législatrices sans doute; mais ces divinités ne dispensent leurs bien-

faits qu'à ceux qui savent honorer les dieux, et accomplir leurs oracles.

En se bornant à l'étude de la chrysologie ou de la science des richesses, en s'efforçant d'y rattacher tout l'ordre social, n'aurait-on pas imprimé, dans ces derniers tems, en Angleterre et en France, une fausse direction à l'économie politique? N'est-il pas plus exact et plus vrai d'envisager celle-ci comme une science morale? C'est sans doute, en effet, dans les institutions, les mœurs et les lois que l'arbre a son tronc et ses racines. La chrysologie, les merveilles de l'industrie et du commerce alimentent la sève de l'arbre, et c'est par elles qu'il déploie le luxe de ses branches.

Sans la connaissance des rapports naturels entre tous les élémens dont se compose l'économie politique d'un état, la prospérité publique plus souvent apparente que réelle, serait précaire et trompeuse. C'est, au surplus, ce qu'ont très-bien senti d'excellens esprits. On voit, dans les écrits de l'un de nos plus habiles économistes, M. Say, que cette vérité s'est présentée plus d'une fois à sa pensée. Elle a dicté à un auteur que nous avons déjà cité, M. F. Ancillon, des réflexions pleines de sagesse, qu'on lit dans ses derniers *Essais philosophiques*. En Allemagne, elle a suggéré à M. le comte de Soden des vues étendues sur l'économie nationale; à M. Lueder, célèbre économiste germain, des doutes ingénieux sur l'exactitude des systèmes qui président à l'économie moderne; elle a inspiré à l'historien des républiques italiennes (M. de Sismondi), de graves objections contre l'application des maximes chrysologiques au gouvernement et à l'administration, et des tentatives plus ou moins heureuses pour rétablir l'empire légitime de l'*économie morale* des sociétés sur leur *économie matérielle*. On peut dire, en effet, que c'est l'harmonie naturelle entre ces deux sciences qui consti-

tue vraiment l'*économie politique*. Smith s'est peu occupé de ces rapports. Il n'a eu, à cet égard, que des idées imparfaites. Cependant, vouloir considérer ces sciences comme isolées l'une de l'autre, les étudier chacune à part, et en laissant à l'écart ses relations naturelles et nécessaires avec les questions connexes, ou asservir complétement celle-ci à celle-là, c'est tomber dans l'erreur des matérialistes et des idéalistes, qui prétendent faire connaître l'homme, en n'étudiant que l'organisation physique, ou la psychologie, ou en considérant l'une des deux conditions de notre existence, et surtout l'élément spirituel comme un esclave abject. De là, les paradoxes et les erreurs de quelques économistes anglais, dont les connaissances et l'habileté ont d'ailleurs éclairé des questions importantes. MM. Malthus, Buchanan, Ricardo, et surtout ce dernier calculateur, se sont souvent trompés en s'écartant de la doctrine de Smith, défendue avec beaucoup de talent par son traducteur. Et ce qui a causé leurs erreurs, c'est l'oubli des faits et des considérations morales, porté beaucoup plus loin dans leurs écrits que dans le livre du célèbre professeur d'Édimbourg; c'est ainsi qu'ils ont plus ou moins outré son matérialisme économique.

En effet, si Smith n'a pas fait entrer dans ses méditations toutes les relations d'un ordre supérieur qui se rattachaient à son sujet, une grande et noble idée plane cependant sur tout son travail, et donne de la dignité et de l'élévation à sa pensée. Tout son livre semble conçu pour appeler à la liberté l'industrie humaine, pour faire retentir aux oreilles des administrateurs et des peuples cette maxime salutaire : « que leur prospérité est inséparable de la plus grande latitude de liberté et de concurrence pour le travail : » maxime dont des circonstances accidentelles, des rivalités nationales, et plus encore d'aveugles passions, rendent souvent l'application très-difficile, mais qu'il n'appartenait pas moins au génie de pro-

clamer, et dont les intérêts du moment ne doivent jamais méconnaître l'importance, même quand ils s'en écartent. Contester que le plus grand développement des facultés productives soit lié à la liberté de l'industrie, et attaquer Smith sous ce rapport, c'est disputer au soleil la chaleur et la lumière. Ceux qui réclament des exceptions, des limitations, des prohibitions, doivent se placer sur un autre terrain, et invoquer des intérêts plus pressans.

Ainsi, malgré toute l'importance du travail et de ses efforts, et quoique le libre essor du travail soit un moyen puissant d'ordre et de prospérité, il faut reconnaître que les intérêts des hommes, réunis en société, sont trop compliqués pour qu'un principe aussi simple puisse leur servir de boussole et de régulateur unique. Faudrait-il donc, à l'exemple de M. de Soden, rappeler aux nations que le mobile de leur activité doit être, non pas la passion de l'aisance et des richesses, mais le dévouement à l'ordre et au bonheur de la patrie, dont le culte des lois et de l'honneur national, inséparable de tous les sentimens et de toutes les habitudes morales, est le premier et le plus sûr garant? Ce dévouement, ce culte sont, pour les sociétés, comme pour les individus, la meilleure inspiration et les plus nobles guides. Pour les uns comme pour les autres, une industrie persévérante et éclairée est un gage de succès, comme une cupidité aveugle est une cause de dissolution et de ruine. Enfin, la vertu des peuples, comme celle des particuliers, commande souvent des privations et des sacrifices; mais c'est au sentiment éclairé de l'intérêt général, et à ce sentiment seul qu'il appartient de les dicter et de les accomplir. Dans les grandes luttes, c'est une lumière soudaine qui dirige les peuples énergiques. C'est elle qui guidait autrefois les Athéniens cherchant sur leurs vaisseaux le salut de l'antique Grèce; c'est cette lumière qui éclaira depuis Venise, prodiguant son or et ses troupes pour résister à la ligue des prin-

ces armés contre elle; la Hollande et l'Amérique du Nord hasardant avec constance le sang et les trésors de leurs peuples pour s'affranchir de la tyrannie de Philippe II, et du joug de l'Angleterre.

Ces luttes, où il s'agit de l'honneur et de l'indépendance d'une nation, n'exigent pas seules des sacrifices. Ils peuvent être aussi commandés pendant la paix, et au sein d'une prospérité apparente, par les premiers besoins d'un peuple, le maintien de l'ordre, la bonne harmonie, le bien-être du plus grand nombre. Les spéculations, les efforts de l'industrie en tout genre n'y sont pas en effet toujours favorables. L'accumulation des richesses, la concentration des capitaux et des propriétés dans les mains d'un nombre de possesseurs qui tend tous les jours à se circonscrire davantage; les efforts du génie inventif dont les ingénieuses combinaisons envahissent continuellement le travail, ce patrimoine de l'ouvrier, en substituant les forces mécaniques à sa vigueur et à son adresse; les guerres désastreuses qu'entraînent trop souvent les intérêts et les rivalités du commerce; la masse énorme de dettes qu'elles accumulent, et dont le poids retombe toujours en impôts sur la multitude qu'il oppresse, tous ces effets de l'industrie exaltée au plus haut degré, et se servant à elle-même de but unique, ne sont pas plus, quoi qu'en disent M. Ricardo et son école, des causes de prospérité, que *la bouffissure* et l'irritation ne sont des signes de santé. L'idée qu'une nation peut être déshéritée du sol et du travail de ses pères, et finir par se concentrer dans un seul homme, cette idée, dernière conséquence du matérialisme économique, prouve à quel point on peut être égaré par la préoccupation pour un système. Ceux qui profèrent un pareil blasphème en économie politique, ne s'aperçoivent pas qu'ils reviennent par une route tout opposée au point d'où partent les apologistes de la servitude, quand ils asservissent, au nom de Dieu, les peuples à des castes ou à un homme.

C'est lorsqu'on cède à l'empire de ces directions vicieuses, qu'un pays finit bientôt par se dépeupler ; qu'un peuple dépouillé, et qui ne prend plus d'intérêt à l'association, s'abandonne lui-même, et s'efface sans résistance de la liste des nations. Ainsi s'est dépeuplée l'Italie méridionale, sous le sceptre des Romains anciens et modernes : quand l'industrie militaire de Rome ancienne eut concentré le sol du pays et les capitaux dans un petit nombre de mains, cette terre si fertile, convertie en vastes jardins et en maisons de plaisance, ne tarda pas à devenir la proie des Barbares. Ainsi, sous le régime pontifical, la campagne de Rome, changée en *villas* et en pâturages, n'est plus qu'un territoire presque sans habitans et ouvert au premier occupant. Une pente semblable entraînerait bientôt l'opulente Angleterre à sa ruine, si la force de ses institutions religieuses, morales et politiques; si l'amour ardent et éclairé de la patrie, qui tiennent tous ses citoyens unis pour le bien public, n'opposaient pas au péril les conseils d'une haute sagesse. C'est le dévouement à ces institutions protectrices, à cette patrie chérie de tous, qui sert de contre-poids à la puissance accélérée des passions effrénées, qui, dévorant en idée toutes les richesses du monde, précipiteraient rapidement l'état vers sa décadence, en absorbant sans cesse les petites fortunes, et en desséchant les canaux de la propriété et du travail. N'a-t-on pas vu, en effet, dans ce pays une sorte d'érétisme industriel enfanter des guerres, des dettes, des taxes accumulées avec un progrès effrayant? N'y voit-on pas toutes ces causes combinées faire renchérir sans cesse les denrées et nécessiter, par conséquent, d'un côté, la hausse progressive des salaires; tandis que, de l'autre, les mêmes causes, secondées par la multiplication indéfinie des automates laboricux, s'opposent à cette hausse, et tendent sans cesse, au contraire, à opérer la baisse du prix de la main-d'œuvre, pour favoriser partout une lutte continuelle contre l'industrie étrangère,

par le bon marché des produits? On y a vu aussi des besoins toujours croissans doubler l'activité exaltée par l'amour des richesses, et multiplier les objets de débit fort au-delà des demandes. De là, une disproportion ruineuse entre les produits fabriqués et la consommation, telle que cette surabondance qui s'est manifestée, lors de l'encombrement des ports du Brésil. Les mêmes causes et d'autres encore n'y ont-elles pas amené la détresse de l'agriculture? Le blé indigène, surchargé par les taxes qui pèsent sur les cultivateurs, ne pouvant soutenir la concurrence avec les grains étrangers, n'a-t-il pas fallu accorder aux fermiers anglais une prime légale contre ces grains, aux dépens des consommateurs nationaux? Toutefois, tandis que toutes ces causes concouraient avec la concentration toujours plus étroite des propriétés, à augmenter sans cesse la multitude, qui n'a de ressources que ses bras et son industrie; tandis que l'emploi de ces ressources lui devenait ainsi de jour en jour plus difficile et moins productif, on a vu s'exécuter en Angleterre, au nom des lois, et sans difficulté, une mesure analogue à cette loi agraire, objet d'épouvante pour le patriciat de Rome, et dont la proposition y produisit toujours tant de désordre et de troubles. On n'a point distribué, il est vrai, dans la Grande-Bretagne, des terres libres au grand nombre des malheureux que la concentration progressive des capitaux a expropriés et réduits à d'insuffisans salaires; mais les propriétaires ont consenti pour la paix publique, à partager leurs revenus avec la multitude deshéritée. Ce partage légal, résultat et objet réel de la *taxe des pauvres*, est la condition essentielle du maintien de l'ordre social en Angleterre. C'est un palliatif à de grands maux, palliatif dont l'esprit de justice, d'humanité et de prudence, qui anime en les éclairant les classes favorisées, a fait sentir la nécessité. La plupart des économistes actuels, et M. Garnier lui-même, n'en ont vu que les inconvéniens inséparables

rables de toute mesure de ce genre; mais ces inconvéniens sont bien légers, dès qu'on les met en balance avec l'intérêt de l'ordre public. C'est un mal en soi, sans doute, que des secours gratuits offerts à l'homme capable de travail. La mauvaise répartition, l'irrégularité de la distribution de ces secours, l'inquisition exercée sur les familles laborieusés, ne sont pas des maux moins graves. Cependant, que sont tous ces inconvéniens, auxquels d'ailleurs il ne serait peut-être pas impossible de remédier, auprès de l'affreuse détresse dont la suppression de ces secours accablerait une multitude nécessiteuse? Comment, en effet, remplacerait-on l'indemnité du malheur offerte par les classes qui possèdent, à celles que la fatalité attachée au cours des choses a dépouillées, et quelles seraient pour l'état les suites du dénûment absolu d'une foule toujours croissante de prolétaires abandonnés à leur triste sort?

Ce sacrifice fait à l'ordre public par les classes heureuses de la société n'est pas néanmoins la seule ressource assurée, en Angleterre, à l'activité de la multitude. Partout elle trouve des débouchés sur les vaisseaux, qui lui ouvrent la route des nombreuses colonies britanniques, disséminées sur le globe. L'Hindoustan, cet immense empire, tributaire de la Grande-Bretagne, le cap de Bonne-Espérance, Ceylan, la Nouvelle-Hollande, tant d'autres possessions lointaines, appellent les colons anglais. La réduction progressive de la taxe des pauvres ne laisse aucun doute sur la sagesse de l'administration, attentive à favoriser ce système de colonisation, ressource d'une population souffrante.

Par ces réflexions que nous livrons à la sagacité du lecteur, nous avons voulu faire sentir l'importance de l'économie politique, considérée comme science morale. En essayant de montrer la liaison et l'influence nécessaires des hautes questions de cette nature sur la partie matérielle et mécanique de cette science, nous avons indiqué les lacunes et les er-

reurs qui frappent beaucoup de bons esprits dans les ouvrages modernes sur l'économie publique. Cet oubli des relations intimes entre les deux parties de la science, ou la rapidité trop superficielle des aperçus sur ces rapports, sont les seuls défauts graves qui rendent de tems en tems pénible au lecteur habitué à réfléchir, la lecture du livre de Smith, et du commentaire d'ailleurs excellent de son traducteur, M. Garnier. On suit avec un vif intérêt l'explication du mécanisme qui produit et distribue, entre les diverses classes d'un même peuple et les peuples divers, les richesses et les trésors de ce monde. L'esprit est satisfait de la clarté de l'analyse, de l'enchaînement des faits et des preuves, de la netteté des déductions. Cependant, on sent quelquefois qu'il manque quelque chose à ce beau travail. On se fait des questions que l'on s'étonne de ne pas trouver résolues; et quelquefois aussi le sentiment intérieur et la réflexion repoussent les assertions de l'auteur, malgré la liaison apparente de ses conséquences avec leurs prémisses. C'est que la chrysologie, ou l'explication ingénieuse des procédés compliqués du travail et de l'industrie, concourt à l'économie sociale, mais ne la constitue et même ne la règle pas seule; c'est que vouloir trancher sur de grandes questions d'économie sociale à l'aide des seules déductions de la chrysologie, c'est s'exposer à de graves erreurs.

Ainsi les économistes français, si habiles d'ailleurs, et dont Smith a hautement reconnu le mérite, se sont trompés, quand ils ont voulu tirer tout l'ordre social du produit net de l'agriculture, extraire de cette donnée le système de l'impôt unique, et signaler comme improductive l'industrie manufacturière et commerçante. Ces erreurs les ont conduits à une erreur plus dangereuse encore. Préoccupés de leur système, ils ont outré les priviléges de la propriété du sol, assez respectables pour qu'on n'ait pas besoin de les étendre sans mesure. Ils n'ont pas remarqué qu'en concentrant la puissance dans

les propriétaires du sol, ils rentraient dans le système féodal, dont la conséquence forcée est la servitude des autres classes. Smith, en les réfutant, nous a montré, dans le travail libre, l'origine du droit sacré de propriété lui-même, et la base de l'ordre social. Toutes les forces de la société sont appelées, dans son livre, à garantir à tous ses membres indistinctement la liberté et les fruits du travail. Il a signalé l'erreur de nos économistes qui refusaient à l'industrie fabricante et commerciale la faculté de concourir à la production des richesses. Lui, et son habile commentateur, ont démontré ce concours actif de l'industrie, en prouvant que, par la mise en œuvre des matières premières, elle créait au moins la valeur vénale de ces produits, en même tems qu'elle faisait en quelque sorte naître des consommateurs pour une portion d'autres produits en subsistances, qui, sans son intervention, fussent peut-être demeurés stériles.

Mais Smith et ses disciples, comme l'a très-bien fait voir M. Garnier, se sont trompés à leur tour en condamnant à la stérilité certains genres d'industrie, et en n'attribuant la faculté productive qu'aux professions dont les travaux se réalisent en objets matériels échangeables. On est bientôt convaincu, avec M. Garnier, que l'échange n'est qu'un moyen plus ou moins prompt de faire arriver un produit entre les mains du consommateur, que l'épargne seule accroît les capitaux, et que les professions, qualifiées d'improductives, contribuant comme les autres par des épargnes à l'accroissement du capital national, ne concourent pas avec moins d'activité à la multiplication des produits.

La préoccupation pour les déductions rigoureuses de la chrysologie, a aussi entraîné M. Garnier à quelques assertions dures et inexactes sur l'application des secours publics, sur le luxe et quelques autres questions d'économie publique. Comme plusieurs économistes modernes, il s'attache à faire

ressortir les inconvéniens des secours directs, et va jusqu'à approuver l'infliction d'une amende aux erreurs de la charité. Moins préoccupé, et plus attentif aux grandes nécessités sociales, cet homme éclairé eût senti tout ce qu'il y a de révoltant dans une sévérité qui, blessant à la fois les plus saintes lois de la nature, et les intérêts les plus pressans de la société, travestirait presque en délit le zèle sublime des héros de la bienfaisance et de la charité chrétienne. S'appesantir sur les inconvéniens des bienfaits, c'est critiquer le remède au lieu d'attaquer le mal. Il ne faut pas sans doute offrir de primes à l'oisiveté du pauvre; mais il suffit d'écarter l'abus des largesses faites par la paresse qui regorge, à la paresse indigente. Laissez alors agir la nécessité. Ce sera toujours un stimulant assez actif pour le travail, et gardez-vous de décourager la compassion empressée à soulager la pauvreté industrieuse. L'égoïsme et la cupidité ne seront toujours que des freins trop forts pour les élans de la générosité. N'oublions pas que c'est sur le bonheur de tous, et non sur les priviléges d'un petit nombre, que sont fondés l'ordre et la prospérité des sociétés.

Les mêmes préventions ont ressuscité, sous la plume de M. Garnier, les paradoxes de Melon, cet ardent apologiste du luxe. Peu importe, à les en croire, comment sont employés les capitaux et les bras, pourvu que l'homme industrieux ait du travail. Le luxe des riches est le patrimoine des pauvres. Cet adage épicurien, très-commode pour les riches, n'en est pas plus vrai. Il importe beaucoup, au contraire, comme l'a pensé M. Say, qu'une direction utile soit donnée aux capitaux et au travail. Ce choix des travaux est d'un intérêt égal pour l'ordre moral et pour le bien-être du peuple. La prospérité de l'agriculture et des branches utiles de l'industrie et du commerce, doit avoir le pas sur les arts qui ne servent qu'à l'ornement de la société, à plus forte raison sur les

arts futiles. Se diriger autrement, ce serait imiter l'architecte qui ne s'occuperait que d'enjolivemens et de colifichets, au lieu de construire un édifice solide, commode, bien distribué et prémuni contre l'intempérie des saisons. Il y a un luxe que l'on peut qualifier d'utile, quand on a pourvu au nécessaire. Mais le luxe frivole appauvrit plus d'individus qu'il n'en nourrit, et corrompt ceux même qu'il alimente. Tout dépend, dit-on, de la demande. C'est précisément pour cela qu'il importe que la demande soit bien dirigée, ce qui ne peut au surplus être l'ouvrage de lois somptuaires, ni de réglemens : les goûts sont du ressort des mœurs. C'est aux mœurs à les régler, et c'est aux institutions à former les mœurs. Tout est lié, tout se tient dans l'ordre social. Ne prenons donc pas l'abus pour le bon usage, et appuyons de nos vœux toutes les influences heureuses dont l'effet est d'imprimer une bonne direction à la société.

Quelques préventions que nous avons cru devoir signaler dans le livre de Smith et dans le commentaire de son traducteur, doivent être mises sur le compte de leur préoccupation pour la science à laquelle ils se sont exclusivement appliqués. Ce livre et ce commentaire n'en sont pas moins un excellent cours d'économie publique, sous le rapport des intérêts matériels de la société. On chercherait en vain ailleurs une instruction plus solide et plus complète. Il ne fallait pas moins qu'un économiste aussi habile que M. Garnier, pour reproduire Smith en français, avec toute la clarté et la correction désirables, et l'on ne saurait trop applaudir au travail de ce savant traducteur. Les notes qu'il a jointes au texte de son auteur, servent parfaitement à l'éclaircir, à le compléter, quelquefois même, mais très-rarement, à le rectifier. M. Garnier est certainement, avec M. J. B. Say, le disciple de Smith qui possède le mieux la doctrine de ce maître; et il ne s'en écarte un peu, que parce qu'il l'entend toujours très-bien.

Le succès de la première édition de sa traduction, et des notes dont elle était accompagnée, lui ayant fait pressentir la nécessité prochaine d'une édition nouvelle, les attaques dirigées contre Smith par des disciples infidèles l'ont déterminé à refaire et à étendre ces notes, afin d'expliquer et de défendre la théorie de Smith contre les tentatives de MM. Malthus, David Ricardo, Buchanan, etc., pour établir une théorie nouvelle. M. Garnier y a complétement réussi, à notre avis du moins. Il nous paraît avoir clairement démontré les erreurs des nouveaux chrysologues. Toutes les notes du traducteur de Smith sont autant de petits traités très-bien faits sur les questions économiques qu'on y discute. On peut en considérer le recueil comme un commentaire et un supplément nécessaires et suffisans pour l'intelligence parfaite de l'original. Après une étude approfondie du texte, dont le traducteur a facilité la lecture en en rétablissant l'ordre méthodique dans une excellente introduction, et de son travail sur ce texte, on se trouvera initié à tous les mystères de la chrysologie. Pour être juste envers lui, il faudrait citer presque toutes les dissertations qu'il a qualifiées de notes avec trop de modestie. Nous signalerons cependant entre autres à l'attention du lecteur, celles qui ont pour objet l'histoire des monnaies, de la valeur vénale du blé, et des variations dans le prix de l'argent. M. Garnier a fait preuve, dans ces discussions, d'une érudition étendue, d'une rare sagacité, et d'une logique très-ferme. Les faits curieux qu'il cite, les inductions qu'il en tire, un style clair, nerveux et concis, donnent de l'intérêt et du piquant à des sujets arides. Il résulte de ces savantes discussions deux faits importans, et féconds en conséquences. 1° Le blé, base de la subsistance des peuples agricoles, varie très-peu dans son prix réel, lorsque sa valeur moyenne en argent est calculée sur une longue période. Le prix moyen du blé, ainsi évalué, représente donc assez exactement celui de la journée com-

mune de travail, qui devient aussi une mesure assez exacte de toutes les valeurs. 2° La découverte des mines de l'Amérique a fait baisser la valeur de l'argent, beaucoup plus que Smith ne l'avait pensé. Les notes nouvelles, ajoutées par M. Garnier, et la refonte des anciennes, ont porté son commentaire à deux forts volumes in-8°, dans la seconde édition que nous annonçons. Le mérite reconnu de sa traduction, celui de ce commentaire, et le soin qu'ont apporté les éditeurs à l'exécution de cette édition, lui garantissent autant de succès qu'à la première. A. D. V.

Traité de l'interprétation des lois, par M. Mailher de Chassan, avocat à la Cour royale de Paris (1).

Le titre de ce livre suppose que les hommes doivent être gouvernés par des lois, par la constitution, s'il y en a une, par des lois secondaires conformes à la constitution; enfin, pas des règlemens et par des décrets légitimes, c'est-à-dire, qui, tout au moins, ne soient pas évidemment contraires à la constitution, aux lois secondaires, ou même à l'esprit de ces mêmes lois. Car l'esprit de la loi, bien déduit du rapprochement de son texte et des faits au milieu desquels elle a pris naissance, n'a pas moins de force que la loi elle-même. S'il arrivait donc, en fait, que, dans un pays possédant un gouvernement constitutionnel et représentatif, les peuples fussent gouvernés par des commandemens anti-constitutionnels ou anti-légaux, ou par quelques articles discrétionnairement ressuscités d'une constitution remplacée et abrogée, et peu de lois qui fussent des lois d'exception; s'il n'y avait point de jurés, ou s'ils n'étaient que des commissaires du

(1) Paris, 1822. Neve, Videcoq et Puy. In-8°.

pouvoir; dans une telle hypothèse, un traité de l'*interprétation des lois* serait une chose superflue, et presque ridicule. En effet, avant de songer à commenter les lois, il faut que les lois existent, c'est-à-dire, qu'elles soient justes et religieusement observées. Or, sous les gouvernemens qui admettent en principe l'omnipotence et l'arbitraire, comme chez les peuples peu avancés dans la civilisation, il n'y a guère que des ordres dont la seule interprétation est la mobile volonté du maître, et la violence plus ou moins marquée de ceux qu'il charge de l'exécuter.

Ainsi, un bon traité du genre de celui de M. Mailher, doit être un traité général de la nature des lois et de leur application, de leurs différentes espèces, de leur durée, de leur abrogation, de leur subordination mutuelle, et des ordres de lois qu'il faut écarter ou appliquer, selon la nature des questions à décider, et selon que le fonctionnaire qui doit interpréter est administrateur ou magistrat judiciaire. On doit y fixer, selon la nature des gouvernemens, les conditions intrinsèques et les formes essentielles qui rendent les lois obligatoires; car une loi évidemment injuste n'est pas, à proprement parler une loi; c'est la maxime des théologiens et des philosophes.

Ces réflexions ont échappé à l'auteur de ce livre. Son plan est trop étroit et trop vaste à la fois : trop étroit, on vient de le prouver; trop vaste, il confond partout le *droit* proprement dit, ou la science du droit et les recueils d'autorités, les sources réelles ou prétendues, pures ou empoisonnées, de ces autorités; il confond tout cela avec les lois proprement dites, avec celles qui sont dans la conscience ou extérieurement du moins, obligatoires et en vigueur.

En conséquence, il parle sans cesse de droit romain, papal, canonique, surtout des *Pandectes*, du *Code Justinien* et des *Novelles*, qui, désormais, ne nous importent guère,

puisque, heureusement, ce qu'on oublie trop, notre Code civil et notre Code criminel ont défendu de citer sur ces codes, d'autres textes que ces codes mêmes. La seule excuse, inadmissible toutefois pour un livre de pratique, est qu'il a été prescrit de s'occuper beaucoup, dans nos écoles de droit, d'une portion *indivise* de ces vieilleries incertaines (1) et pernicieuses, fondées sur le despotisme public et l'esclavage privé, contradictoires (2) entre elles et subtiles d'ailleurs jusqu'au ridicule, tandis que les lumières de toute bonne législation et de toute interprétation des lois, c'est à-dire, le *droit naturel*, le *droit public* et l'*histoire du droit*, qui devraient, en vertu de la raison et de la loi, briller dans ces mêmes écoles, n'y sont plus que des lumières éteintes et prohibées.

Arrêtons-nous sur le droit canonique papal, puisque M. Mailher a le courage d'y revenir.

Premièrement, il est assez connu que ce droit a des textes faux, et d'autres contraires à l'Évangile, à la raison éternelle. En second lieu, il est certain que la religion dite de l'état, et les autres religions, *protégées également* dans l'état, *ne doivent point influer sur l'ordre civil, si ce n'est qu'elles doivent nous rendre meilleurs et plus exacts à remplir nos*

(1) Un certain Bestius, qui ne manque point d'esprit, a publié, en 1744 (oui, dans le XVIIIe siècle), sur le droit romain et la manière d'en corriger les textes douteux et contraires, un docte livre intitulé : *Ars emendandi leges.*

(2) Ces contradictions ont produit des millions de volumes de controverses, des bibliothèques énormes de livres d'antinomies, qui font du droit romain la plus juste satire. Voyez seulement l'admirable traité de Jauchius sur les passages des Pandectes, où il faut lire *oui*, quand les textes disent *non*, et *non*, quand ils disent *oui*. In-8°. Amstelodami, 1728. Ajoutez les *Immo* de Denis Godefroy, qu'on vient de réimprimer à Paris, comme pour former, ou déformer, fatiguer, épuiser, assouplir l'esprit de notre jeunesse, généralement trop avisée pour s'y laisser prendre.

devoirs (1). Enfin, il nous manque une loi *en vigueur* sur la police des cultes et sur le recours à l'autorité judiciaire en affaires religieuses, autrement sur l'*appel comme d'abus* qu'il faudrait laisser aux cours royales, comme juges naturels, selon la Charte. Des prolégomènes de la science du droit, de simples méthodes grammaticales ou logiques, pour interpréter les commandemens justes ou injustes, ne nous avancent en rien sur ces trois vérités si importantes et si oubliées.

Une louange que notre auteur mérite et que nous aimons à lui donner, c'est que son livre est, en son genre, une sorte de phénomène tout nouveau dans notre langue. Il peut être utile tel qu'il est, et il le serait davantage, s'il était écrit avec moins d'érudition scholastique, avec plus d'élévation, de force de pensée et de raisonnement, plus de simplicité, de clarté, de méthode et de précision. Mais M. Mailher a l'honneur d'une belle entreprise, que lui et d'autres pourront un jour perfectionner. Il est très-vrai que nous n'avons eu jusqu'à présent, en français, sur le même sujet, que des réflexions éparses ou quelques chapitres dans nos livres de droit élémentaire ou dans nos traités approfondis. Or, ces fragmens ne font guère que répéter et compiler quelques textes de droit romain, du droit canonique papal et quelques gloses des siècles d'ignorance; en un mot, ce sont des essais vagues, incohérens, inexacts et incomplets, dont il est fort commun d'abuser, et très-difficile de ne faire qu'un bon usage. Tel est l'inconvénient nécessaire de tout traité d'interprétation, où l'on se borne à compiler.

Dans les cinquante dernières années, trois auteurs alle-

(1) Cette précieuse vérité est la juste conséquence du principe : *Mon royaume n'est pas de ce monde*; il est remarquable qu'on la trouve énoncée dans un des sages mandemens de M. le duc de Fitz-James, ancien évêque de Soissons : *Œuvres posthumes*, T. I, pag. 20.

mands, MM. Éckard, Thibaud et Zacharie, ont publié chacun un Traité spécial et assez érudit de l'interprétation des différentes parties du *droit*, en traduisant ce dernier mot par ceux-ci : *Compilations de règles quelconques prescrites à des sujets*. Ils ont un peu débrouillé la théorie, et l'ont encore laissée très-imparfaite.

M. Mailher a connu leurs Traités, fort rares en France, et qu'on ne trouve pas indiqués dans nos bibliothèques françaises de droit, même dans une édition savante que nous devons au célèbre M. Dupin.

C'est avec ces trois ouvrages, avec diverses notions sur le droit romain, sur le droit coutumier, sur les anciennes ordonnances, la jurisprudence des arrêts, le droit canonique, le droit féodal, *ex libris feudorum*, sur notre Code civil et criminel, et sur ce qu'il affecte d'appeler généralement *le droit intermédiaire*, commençant à 1789; c'est avec tout cela qu'il a fait son volume, qui n'offre point de table synoptique, ce premier *criterium* de tous les bons livres. Voici les principales divisions de cet ouvrage : il est composé de deux parties qui sont écrites, la première en langue française, et la seconde en mauvais latin. Ces deux parties se répètent, et une fois au moins se contredisent. (Voyez pag. 45 et 303.) La première partie comprend trois livres, dont le premier tout entier est une introduction à l'étude du droit; le second, tout entier, traite des méthodes générales et spéciales pour interpréter les lois; et le troisième, sans divisions de titres ni de chapitres, offre trois appendices : l'un sur l'interprétation par l'usage et la jurisprudence; le second, sur l'interprétation par les législateurs; et le troisième est un petit traité de la rétroactivité des lois, en 66 pages.

Reprenons. Le Livre premier a un titre *préliminaire* qui explique, dans une note, la maxime litigieuse, *point de règle sans exception*, et qui expose la division de la science du

droit, en didactique, histoire et exégèse ou herméneutique.

Suivent trois titres : les deux derniers subdivisés en chapitres. Le premier titre concerne la philologie du droit, et le second, la culture de l'esprit par la grammaire technique ou philologique ou métaphysique, par la rhétorique, la logique et l'histoire du droit, par la philosophie morale et le droit naturel. Quant au titre troisième, il est consacré aux matières placées dans le domaine de la loi, et vous apprenez dans un tableau de ces matières, qu'elles sont au nombre de trois : 1° Les *personnes* (ici l'on apprendra que tout homme est tenu de révéler les complots); 2° les *actions* (y compris la *pensée rendue extérieure par la parole*); 3° les *choses*, ou les objets physiques et moraux.

Revenant au deuxième Livre, il est divisé en deux titres que voici : Méthodes *générales* et Méthodes *spéciales* d'interprétation.

Il y a huit méthodes *générales* indiquées en huit chapitres. Chapitre 1er. *Promitto*, ou notions générales ; 2. *scindo* ou division du sujet ; 3. *summo*, ou résumés généraux ; 4. *casum figuro*, cas en espèces de la loi; 5. *perlego*, ou lecture du texte; 6. *do causas*, ou raisons de la loi; 7. *connoto*, ou axiomes remarquables ; 8. *objicio*, ou méthode par les objections. Les méthodes, ici nommées *spéciales*, se tirent : 1° Du *but;* 2° des *motifs* de la loi, ce qui rentre doublement dans le *do causas*. A ce but, à ces causes, à ces motifs, non aux méthodes générales, l'auteur rapporte l'interprétation extensive, la restrictive et la déclarative, dont il traite ici. Vient ensuite l'*analogie*, considérée aussi comme méthode, sans qu'on nous dise si elle est générale ou particulière. Reste la partie latine sous le titre de règles générales d'interprétation. Elle est en latin barbare, extraite d'ouvrages qu'en général on ne lit plus, et qu'on ne peut plus lire, et qui ne sont que trop fidèlement, que trop indiscrètement copiés ailleurs, à peu près

comme ils le sont encore dans le livre qui nous occupe. Il nous serait, sans doute, facile de justifier cette réflexion; mais nous croyons que ce serait un travail superflu.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

PRÉCIS HISTORIQUE DE L'ANCIENNE GAULE, ou *Recherches sur l'état des Gaules avant les conquêtes de César;* par *Théophile* BERLIER, *ancien conseiller-d'état en France* (1).

Ce livre manquait à notre histoire, dont les élémens épars n'avaient pas encore été, selon nous, aussi judicieusement et aussi complétement rassemblés. Nos diverses *histoires de France avant Clovis* n'ont point, en effet, rempli les espérances que donnait leur titre. Trop de confusion dans les matières; trop d'assertions fausses, ou du moins suspectes, mêlées avec des vérités constantes; trop de négligence à citer les sources d'où sont tirés les faits, à concilier les contradictions, en un mot, à discerner le faux et le vrai : voilà le jugement qui en a été porté assez généralement, et de si pâles lumières sur les premiers tems de notre histoire n'étaient propres qu'à nous faire désirer un ouvrage méthodique, raisonné, et où le lecteur pût puiser, non des notions vagues et souvent inexactes, mais une instruction solide. Cette histoire *méthodique et raisonnée* nous semble, pour nos premiers tems, avoir beaucoup à gagner des judicieuses recherches contenues dans le livre que nous annonçons, et qui se divise en huit parties principales.

---

(1) Bruxelles, 1822. Un vol. in-8°. Demat, libraire; et à Paris, Ferra, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 23. Prix, 4 fr.

Dans la *première partie*, subdivisée elle-même en trois chapitres, l'auteur adopte la marche suivante : 1° il recherche les origines celtiques ou gauloises, c'est-à-dire, les traditions qui s'y rapportent; et après avoir réfuté, ou, plus exactement, abandonné à leur propre faiblesse, celles qui lui semblent évidemment fabuleuses, il s'applique plus sérieusement à combattre l'opinion qui attribue à nos premiers aïeux *une origine purement scythique*, et au milieu des ténèbres inséparables de questions prises à une si ancienne époque, il finit par se ranger à l'avis qui lui semble le plus plausible, c'est-à-dire, à celui des druides, qui regardaient le fond de la population celte ou gauloises, *comme un mélange d'indigènes avec diverses peuplades étrangères* (1). 2° L'auteur recherche, autant que le comportait la matière, quelle était *l'étendue territoriale de l'ancienne Celtique*; et, après avoir rassemblé sur

(1) Dans un article de la *Revue Encyclopédique* (Voy. Tom. XVI, novembre 1822, p. 357), un homme dont le nom est également cher à la patrie et aux sciences, M. Lanjuinais désapprouve cette conclusion; et, tout en louant, sous beaucoup de rapports, le *Précis historique* dont nous rendons compte, ce respectable savant regrette de n'y point voir attribuer aux Celtes une *origine asiatique* qu'il déduit de quelques vestiges de langues anciennes, *sans parler*, ajoute-t-il, de plusieurs espèces de fruits importés en Europe, et qui étaient *des produits naturels de l'Asie*. L'auteur du *Précis* a traité, dans ses observations finales, l'objection déduite du langage : quant à l'argument tiré des productions importées, si cette importation est *postérieure à l'habitation du sol*, elle n'est point absolument concluante; et si on la prétend *contemporaine des premiers habitans*, et effectuée par eux, la difficulté n'est que déplacée, en ce qu'une importation qu'on ferait remonter à une si haute époque, ne serait pas plus facile à établir que la qualité même de la primitive population. Lucullus passe pour avoir apporté le *cerisier* d'Asie en Europe; celle-ci a rendu à l'Asie des productions primitivement européennes : cela prouve que, par la communication des peuples, il se fait, de régions à régions, des *échanges de fruits*, comme des *mélanges d'hommes*.

cette étendue du *sol primitif* (objet de tant de controverses), les documens fournis par les anciens historiens, et toutes les notions qu'il a pu soustraire à l'obscurité de ces premiers tems, il relève et combat les extensions que se sont permises plusieurs historiens modernes, et se résume, avec Condillac, à circonscrire cette ancienne Celtique dans ses limites les plus probables, c'est-à-dire, dans le territoire de la *Gaule* et de la *Germanie*. 3° Arrivant au tems des émigrations vraiment historiques, il en indique les causes, et s'occupe à en fixer la consistance et l'époque, avant de suivre les émigrés dans les nouvelles régions qu'ils allèrent habiter.

Il ne saurait échapper à personne que cette *première partie* du précis, à laquelle l'auteur a rattaché, comme par forme de supplément, des observations placées à la fin de son ouvrage, était la plus difficile à traiter : aussi, l'auteur n'annonce-t-il pas la prétention de dissiper toutes les obscurités ; il en est plusieurs que lui-même signale comme insolubles ; mais comme, à défaut de témoignages précis et non suspects, il ne sort jamais de l'ordre commun des arrangemens humains, il est bien rare qu'en l'absence de l'évidence, il ne rencontre pas au moins ce qu'il y a de plus vraisemblable.

Dans les 2e, 3e et 4e parties du *précis*, l'horizon historique s'éclaircit beaucoup par les récits que nous ont laissés les écrivains de l'ancienne Rome, sur ces détachemens de la masse gauloise qui, au tems de Tarquin l'Ancien, quittèrent leur patrie pour chercher de nouvelles demeures. Notre auteur suit ces émigrés ou ces conquérans, dans les pays qui reçurent, à cause d'eux, les noms de *Gaule Cisalpine*, de *Gallo-Grèce*, et de *Scordisques*. L'histoire de chacun de ces peuples est présentée rapidement, mais *distinctement* ; c'était la seule voie qu'il fût permis de suivre, à moins de renoncer à toute clarté, puisqu'il s'agissait de masses diverses qui, depuis leur séparation et pendant plusieurs siècles,

ne conservèrent rien de commun entre elles, sinon leur origine, jusqu'aux tems où refoulées successivement vers le sol natal, elles revinrent se confondre dans la masse primitive, c'est-à-dire, dans la *Gaule Transalpine* (1).

Sur le sol de cette Gaule dont l'histoire n'a retracé les événemens, avec quelque précision, que depuis cette rentrée, s'était très-anciennement établie une colonie grecque dont la position, l'importance et les rapports, tant avec les Romains qu'avec les Gaulois, exigeaient qu'il en fût fait une mention spéciale, et l'auteur nous donne l'histoire abrégée de la *république de Marseille*, espèce d'épisode où il a rassemblé en un petit nombre de pages, tous les traits historiques relatifs à cette ancienne cité, devenue, en quelque sorte, au commencement du VIIe siècle de Rome, la clef dont se servirent les Romains pour pénétrer dans les Gaules. Cette histoire particulière forme la *cinquième partie du Précis.*

L'ordre des tems et des lieux amène ensuite, *dans la sixième partie*, les évènemens relatifs à cette portion du territoire gaulois qui, conquise la première, prit alors le nom de *Provincia*, la *Provence* actuelle, et ensuite, celui de *Gaule Narbonnaise*, après l'agrandissement de ce qui était la *province romaine*, à l'arrivée de César dans les Gaules.

La *septième partie* traite de la *Gaule chevelue*, sur laquelle César allait porter ses armes; et l'auteur donne, sur la distribution territoriale de cette Gaule, sur sa température, sur son sol et son agriculture au tems de la conquête, toutes les notions que de nombreuses recherches ont pu seules lui procurer.

Enfin, dans la *huitième partie de son Précis*, il rassemble et retrace tout ce que l'étude et ses propres réflexions lui

(1) Les mots *Cisalpine* et *Transalpine* doivent s'entendre par rapport à Rome. (N. d. R.)

ont révélé sur les *mœurs*, *les institutions*, *les usages*, *et le caractère des anciens Gaulois.*

Cet ordre nous a semblé très-convenable, et le cadre d'autant mieux choisi qu'il a permis à l'auteur de nous montrer toutes les parties du tableau, sans en confondre aucune, et sans que l'une fît oublier l'autre.

Mais, si le cadre est heureux, la composition qu'il renferme n'est pas moins digne d'éloges.

Sans doute il est possible que, relativement à l'origine et même aux limites de l'ancienne Celtique, les opinions de notre auteur éprouvent quelque contradiction; mais, en se préservant de cette espèce d'engouement qui, pendant le dernier siècle surtout, a porté plusieurs écrivains à s'élancer dans les espaces anté-diluviens, pour attribuer à la plupart des peuples européens une origine celtique, M. Berlier, moins ambitieux, a eu le bon esprit de rester et de nous laisser nous-mêmes sur un terrain bien vaste encore, mais pourtant limité, et qu'il nous fait connaître d'autant mieux qu'il ne manque jamais d'indiquer les sources où il a puisé la matière de son texte.

C'est ainsi que, dans tout le cours de son ouvrage, où les Gaulois commencent à figurer seuls, depuis leur séparation d'avec les Germains, l'auteur n'avance pas un seul fait de quelque importance, sans citer ses autorités, tirées toujours d'anciens historiens qu'il ne s'est pourtant pas astreint à suivre aveuglément. Leurs témoignages sont-ils contradictoires? il les examine, les pèse et expose les motifs de la préférence qu'il accorde à l'un plutôt qu'à l'autre. Ces témoignages sont-ils également contraires à la raison ou à la nature des choses? il en fait sentir le vice et les rejette; et, ce qu'il y a de fort remarquable, c'est que cet esprit de critique sagement uni aux faits racontés, et, pour ainsi dire, incorporé avec eux, ne ralentit point la marche de l'ouvrage.

Cette marche est fort rapide; mais cette qualité même dont

l'ouvrage, considéré dans son ensemble, a tiré de grands avantages, a pu occasioner aussi quelques omissions de détail. Par exemple, lorsque l'auteur nous montre la Scythie européenne, comme se composant du *territoire situé entre le Don et l'embouchure du Danube* (1), il eût dû, ce nous semble, expliquer cette position intermédiaire comme s'appliquant, non à un espace renfermé entre deux parallèles, mais au territoire qui, en suivant le littoral du *Palus Méotide* (ou mer de Zabache,) et du *Pont-Euxin* (ou mer Noire,) venait aboutir aux bouches du Danube, vers le territoire germain, *per Mœotidis et Ponti-Euxini littora* : ces six mots ajoutés comme citation au *Précis*, ou mis en *note*, auraient évité toute obscurité et tout embarras dans l'application.

C'est aussi à l'extrême concision du style, qu'on peut attribuer une autre omission déjà relevée dans l'un des journaux qui ont rendu compte de cet ouvrage (2). Cette omission se rattache au passage dans lequel il est dit que les Gaulois, après avoir abandonné le siége de Clusium, *se portèrent sur Rome dont ils s'emparèrent*, SANS COUP FÉRIR, *à l'exception du Capitole* (3). L'auteur laisse tout-à-fait en dehors de son récit la journée d'*Allia* ; il est possible qu'il y ait été induit par le motif que cette journée n'offrit qu'une vaine démonstration de résistance, puisque le gros de l'armée romaine *lâcha pied sans combattre*. Cependant, cette journée inscrite par les Romains au nombre de leurs *jours néfastes*, méritait bien qu'il en fût fait mention, du moins en passant, et il ne fallait pour cela que quelques mots de plus.

---

(1) Voyez le *Précis*, pag. 43.

(2) *Journal de la Belgique* (23 octobre 1822). Le rédacteur de l'article où cette omission a été remarquée, est l'un des professeurs les plus distingués de l'Athénée de Bruxelles.

(3) Voyez le *Précis*, pag. 65.

Du reste, loin que ces observations tendent à faire suspecter l'exactitude des récits de l'auteur, elles ne font que l'attester *en général*, et c'est au mérite de l'*ensemble* qu'il faut surtout s'attacher.

Dans la masse des faits et des opinions rapportés dans ce *Précis*, ceux qui sont relatifs aux *mœurs*, aux *institutions*, aux *usages* et au *caractère des Gaulois*, ne sauraient manquer de fixer l'attention d'une manière toute particulière : des questions élevées sur quelques points historiques peu approfondis jusqu'à ce jour, par exemple : sur l'*antique autorité des femmes dans la Gaule* et sur *l'introduction plus ou moins ancienne du druidisme dans ce même pays*, pourront ne sembler que curieuses; mais, à côté, ou plus exactement, en tête de ces questions, s'offre la partie vraiment *instructive* : c'est le tableau de la masse gauloise au tems de la conquête, et dans l'état positif où les Romains trouvèrent cette nation. Ce tableau ne pouvait être présenté, sans offrir de nombreux rapprochemens entre les tems anciens et les tems modernes; l'auteur les a aperçus, il en a développé plusieurs, et indiqué seulement quelques autres, sans s'éloigner du précepte : *parcere personis, dicere de vitiis.* Il nous met, à beaucoup d'égards, en contact et presque en société avec ces Gaulois qui vivaient il y a deux mille ans; on croit les voir, les suivre, et l'on est presque étonné de connaître mieux les hommes de ce tems, que ceux de certains siècles bien plus rapprochés de nous. Plus d'un lecteur sera surpris de voir les *priviléges des vieux druides*, exercés naguère encore par les ministres du culte qui avait succédé au druidisme; les *attributions des chevaliers gaulois*, presque toutes envahies par nos anciens gentilshommes; et jusqu'à la *nullité politique de la multitude gauloise*, transmise sous d'autres formes, comme un triste héritage, à la masse de la population moderne.

Mais, terminons cette notice d'un ouvrage qui, borné par

son volume, nous a paru important par son objet, et *nouveau* par la manière dont il est traité. Ce livre bien pensé et bien écrit, fruit de beaucoup de recherches et d'un jugement très-sain, entrera-t-il dans l'enseignement classique de la jeunesse française? C'est une question que les passions de notre malheureuse époque ne permettent guère d'agiter, et moins encore de résoudre; mais il est peu douteux qu'un tel livre n'occupe une place honorable dans la bibliothèque des hommes qui ne craignent pas de voir s'étendre l'horizon des connaissances humaines. Il se recommande encore, comme un présent fait à la patrie par un de ses enfans, qui ne l'oublie pas, quoique retenu par de graves circonstances sur un sol étranger, où il a trouvé une honorable hospitalité.

A.

Aus meinem Leben, etc.—Récits de ma vie; par Goethe, sect. II, T. V. « *Et moi aussi j'étais en Champagne* (1). »

Ces récits de la vie du célèbre Goethe sont un singulier ouvrage. Il y a douze ans que la publication en a été commencée, et l'auteur n'est encore arrivé, dans le dernier volume, qu'à l'année 1793. Dans la première partie, il s'était livré à de si grands développemens, qu'on pouvait prévoir qu'il lui faudrait au moins vingt volumes pour achever son travail sur ce plan. C'eût été quelque chose de nouveau, en littérature, que la vie d'un auteur, racontée par lui-même en vingt forts volumes. L'histoire d'Allemagne pourrait entrer tout entière dans un cadre pareil. Soit que l'auteur ait craint de ne pas arriver au but, en s'amusant aussi long-tems sur la route, soit que le public ait trouvé les récits du nestor de la littérature

(1) Stutgard et Tubingue, 1822. Un vol. in-8°.

allemande un peu trop semblables aux harangues du Nestor de l'Iliade, l'auteur a senti qu'il fallait se restreindre ; et dans la seconde partie, il est devenu plus concis. Il est même presque tombé d'un extrême dans un autre : les fragmens qu'il nous donne actuellement comme la relation de sa vie, se réduisent souvent à des notes fort sèches du journal de ses voyages, qui auraient besoin de développemens pour être lues avec intérêt. Elles rappellent quelquefois le *fond du sac* de Fontenelle. Cependant, toutes les fois que Goethe, dans ces notes, touche quelque matière sur laquelle il se soit exercé, il retrouve tout son talent, et il la traite avec cette fécondité de pensée qui a fait sa célébrité comme prosateur. Malheureusement, ces passages ne font que mieux sentir ce qui manque aux autres fragmens, et forment une disparate désagréable aux yeux du lecteur qui s'attend à un ouvrage bien conçu, et qui ne trouve qu'un volume de notes insignifiantes, entremêlées de quelques morceaux intéressans. Il semblerait ici que Goethe a perdu patience en rédigeant ses matériaux, et qu'il est pressé de les communiquer au public dans l'état informe où ils sont.

Le Ve volume de la deuxième partie donne surtout lieu à cette observation. Il contient d'abord le Journal de voyage que ce célèbre écrivain a rédigé pendant l'invasion des Prussiens en Champagne, en 1792 ; puis, des détails sur le retour à Weimar, et enfin le journal tenu pendant le siége de Mayence, en 1793. A l'exception d'une cinquantaine de pages sur 500, ce volume ne peut guère prétendre au mérite de composition ; il faut donc voir si le fond supplée à ce qui paraît manquer à la forme, et si l'intérêt des faits dédommage de la trop grande simplicité de la narration ; une courte analyse du volume nous en instruira.

Attaché à la chancellerie du duc de Weimar, alors général au service de Prusse, Goethe eut la mission d'accompagner ce prince dans l'expédition de Champagne, qui devait con-

duire les alliés et les émigrés dans la capitale, où ils avaient arrêté de ne pas laisser pierre sur pierre, si le gouvernement refusait de se soumettre au duc de Brunswick. On connaît les suites de cette provocation inconvenante et imprudente. Cependant, les débuts de la campagne furent superbes. Longwy et Verdun se rendirent, après une très-courte résistance. Quatorze jeunes filles de la dernière de ces places présentèrent des fleurs et des fruits au roi de Prusse : les officiers envoyèrent de Verdun, à leurs amis en Allemagne, des liqueurs et des dragées, pour faire parade de l'abondance dans laquelle se trouvait l'armée ; par un singulier hasard, ces dragées arrivèrent en Allemagne en même tems que la nouvelle de la misère extrême à laquelle l'armée d'invasion était en proie. Les émigrés avaient fait espérer que les Prussiens n'auraient qu'à se présenter, pour être accueillis comme des libérateurs, et pour voir accourir à eux tous les bons Français. Mais, personne n'accourut; l'armée avança seule, et M. Goethe ne peut parler, dans son journal de route, que de scènes de camps, ou d'accidens de voyage, quelquefois si minutieux que l'on est fâché qu'un écrivain aussi célèbre ait perdu son tems à les recueillir. Encore, si l'auteur nous faisait connaître ce qui se passait au quartier-général, les projets des chefs, les tentatives qu'on y faisait pour renverser la constitution de 1791! Le journal ne nous apprend rien là-dessus, et l'auteur se borne au rôle modeste d'un observateur subalterne qui ne voit guère que ce qui se passe auprès de lui. Je ne sais si c'est par excès de prudence, ou par nécessité, que l'auteur a circonscrit jusqu'à ce point la sphère de ses observations ; ce qui me ferait pencher pour la première de ces opinions, c'est qu'il n'ose juger franchement ni l'invasion désastreuse du duc de Brunswick, ni la situation de la France. Il ne cache pas que les officiers allemands maudirent, dans leur retraite, les auteurs de cette guerre ; mais il se garde bien d'ajouter ses propres ré-

flexions ; prudence d'autant plus étonnante, que les chefs de l'invasion ont depuis long-tems disparu de la scène du monde, et que leur entreprise appartient désormais à l'histoire. Le combat de Valmy, la forêt d'Argonne, et les pluies de septembre, abattirent tout-à-coup l'ardeur contre-révolutionnaire de l'armée d'invasion ; au lieu de s'avancer sur la route de Paris, on ne songea plus qu'à négocier avec Kellerman et Dumouriez, afin de gagner du tems pour se tirer de la position embarrassante où l'on s'était engagé par trop de présomption. Il est probable que l'on essaya de gagner Dumouriez pour la cause des alliés. Goethe l'insinue avec sa circonspection ordinaire. « En apparence, il n'était question que de l'échange des prisonniers, des soins à donner aux malades et aux blessés; mais, dans le fait, on espérait au milieu de tous les malheurs, amener un changement dans l'état des choses. Depuis le 10 août, le roi de France était prisonnier; d'affreux massacres avaient été commis en septembre. On savait que Dumouriez avait penché pour le roi et la constitution; il devait donc naturellement être contraire à l'état actuel, ne fût-ce que pour sa propre sûreté ; et sa réunion aux alliés, pour marcher avec eux sur Paris, eût été un grand événement. » Goethe aurait dû nous apprendre si ce *grand événement* entrait dans les objets de la négociation ; mais il se tait.

Quelques traits qui lui échappent, nous donnent une idée de la frivolité des chefs de cette armée ennemie. Comme on avait en Champagne la craie pour rien, un ordre du jour enjoignit aux soldats enfoncés dans la boue jusqu'aux genoux, de se charger d'une certaine quantité de cette craie, afin d'avoir de quoi nettoyer et polir leurs armes ; et, comme on manquait de pain, un autre ordre du jour donnait aux soldats, le conseil de ramasser les épis qu'ils trouvaient, de les secouer pour en détacher les grains, et de faire crever ceux-ci dans de l'eau bouillante pour se nourrir ! Voilà la prévoyance de

ceux qui avaient conduit leurs soldats dans la Champagne-Pouilleuse !

La retraite fut accompagnée de tous les désastres qui suivent les expéditions malencontreuses. « Des mesures de précaution extraordinaires, des ordres importans des chefs firent craindre que les ennemis ne voulussent pas rester spectateurs oisifs de notre départ ; on avait vu avec anxiété, pendant la journée, s'avancer lentement dans des routes presque impraticables, tous les bagages, et même l'artillerie ; des caissons brisés étaient tombés dans le lit du torrent : on se vit obligé, à regret, de laisser les malades sans secours. Pour peu que l'on examinât le pays, on était obligé d'avouer que nous étions perdus sans ressources, s'il plaisait à l'ennemi, que nous savions sur la droite, la gauche et les derrières, de nous attaquer ; cependant, comme les premières heures se passèrent sans attaque, on conçut quelque espoir, etc. »

La misère s'accrut chaque jour ; une grande partie des bagages fut laissée sur la route. On abandonna tout ce qu'on put, afin de sortir plus vite de ce terrain trempé par les pluies ; on se jetait sur tous les objets propres à servir d'alimens, pour apaiser une faim dévorante. Les malades dont le nombre était prodigieux, furent confiés, dit l'auteur, à l'humanité de l'ennemi. Au gué de la Meuse, le duc de Brunswick, passant devant Goethe lui dit : « Je suis fâché de vous voir dans une position aussi désagréable ; cependant, je me félicite de savoir qu'il y a un homme raisonnable et véridique de plus pour attester que nous avons été vaincus par les élémens, et non par l'ennemi. » Les élémens ! voilà l'excuse ordinaire des folles expéditions. Que ne songe-t-on aux élémens, avant de s'y jeter et d'y entraîner des masses entières d'hommes ?

L'auteur récapitule ainsi les événemens qui s'étaient passés dans le court espace de quelques semaines : « Un général français, La Fayette, chef d'un parti puissant, naguère l'idole de sa

nation, et jouissant de la confiance entière de ses soldats, se soulève contre le pouvoir suprême qui, depuis la captivité du roi, représente seul le gouvernement; il s'enfuit, et son armée, qui ne compte pas au-delà de 23,000 hommes, se trouve sans général, sans officiers supérieurs, entièrement désorganisée. En même tems un roi puissant pénètre sur le territoire français, avec une armée de 80,000 hommes; deux places fortes se soumettent à ses armes, après un peu d'hésitation. Alors, un général peu connu, paraît sur la scène; sans avoir jamais commandé en chef, Dumouriez a la sagesse et l'habileté de prendre une position très-forte; elle est emportée : il en trouve une seconde; il y est cerné, de manière que l'ennemi est placé entre lui et Paris. Un concours de circonstances fâcheuses naît inopinément par suite de longues pluies; la formidable armée des alliés, qui n'est plus qu'à 6 lieues de Châlons et à 10 de Reims, se voyant dans l'impossibilité de parvenir jusqu'à ces deux villes, se détermine à la retraite, abandonne les deux places conquises, perd plus d'un tiers de ses soldats (dans ce nombre, 2,000 tout au plus sont moissonnés par le fer ennemi), et se voit ramenée jusqu'au Rhin. Tous ces événemens qui tiennent du prodige, se passent en moins de 6 semaines, et la France est délivrée du plus grand danger dont ses annales fassent mention. »

L'auteur confirme un fait déjà appuyé de quelques autres preuves; c'est que les émigrés fabriquaient de faux assignats qui furent mis en circulation, dès leur entrée en France avec les alliés, et qui devinrent la cause des plus grands désastres dans les contrées exposées à l'invasion. Goethe vit, dans la petite ville d'Arlon, la voiture qui contenait l'appareil entier nécessaire pour cette contrefaçon. Ce n'était pas, au reste, le seul papier avec lequel on payait les frais de cette expédition, que les alliés prétendaient si désintéressée : ils donnaient, en échange des fournitures, des bons payables par le gouvernement de

Louis XVI. On peut juger si de pareilles mesures étaient propres à alléger le sort de ce prince.

Sur les bords du Rhin, l'auteur entendit partout des expressions de mécontentement, au sujet des émigrés ; personne n'avait pu s'habituer à l'arrogance des anciens courtisans de Versailles, et à la vanité déplacée de ces alliés des Prussiens; ils poussaient ceux-ci à des mesures de rigueur qui heureusement ne furent pas adoptées. La lutte des partis en France occasionna des scènes déplorables, dans les lieux que les alliés occupèrent momentanément. Les émigrés y rentrèrent en triomphateurs, et les constitutionnels furent proscrits par ces royalistes purs et exclusifs ; mais, quinze jours après, la fortune changea; les émigrés quittèrent une seconde fois leurs foyers, les constitutionnels triomphèrent à leur tour, et l'on dut craindre pour les jours de ces jeunes filles de Verdun qui avaient si imprudemment célébré l'arrivée du monarque étranger, venu pour envahir leur patrie.

Nous possédons des relations si détaillées du siége et de la prise de Mayence par les alliés, que le journal de Goethe ne nous apprend rien de nouveau, excepté quelques circonstances de peu d'intérêt. Au sujet de la capitulation des commissaires français, Goethe fait les réflexions suivantes : « On fut étonné de ce que la forteresse ne s'était pas défendue plus long-tems. Dans la nef de la cathédrale, dont les voûtes s'étaient conservées, il y avait un dépôt de sacs de farine auxquels on n'avait pas touché; on parlait d'autres provisions, et d'une réserve considérable de vin. On conçut donc le soupçon que la dernière révolution de Paris ayant livré le pouvoir au parti auquel appartenaient les commissaires mayençais, c'était la véritable cause de la prompte reddition de la forteresse. Merlin de Thionville, Rewbell et les autres désiraient être sur le terrain où, depuis la défaite de leurs adversaires, il y avait beaucoup à espérer et rien à craindre. Ils vou-

laient se fortifier d'abord dans l'intérieur, participer aux changemens qui venaient d'avoir lieu, s'élever à des postes importans, et acquérir une grande fortune, avant de pousser vigoureusement la guerre étrangère, pour étendre au dehors l'influence des idées populaires, et reprendre possession de Mayence et d'autres places. »

Tout ce que Goethe insinue ici, fut dit bien plus vivement en France même; il en coûta la vie à Custines. Les généraux Doyné et Aubert-Dubayet furent arrêtés; Merlin eut quelque peine à échapper aux suites d'une accusation dans le sein même de la convention. Il est heureux que le témoignage de Goethe n'ait pas été connu alors; il aurait pu devenir funeste aux commissaires et aux généraux. On est, du reste, embarrassé d'accorder les approvisionnemens de farine et de vin du narrateur allemand, avec la grande disette qu'on éprouvait dans la forteresse, suivant d'autres relations. Si j'avais l'honneur de connaître personnellement Goethe, je lui demanderais s'il est bien sûr que ces magasins de farine et de vin aient existé; car, ce fait touche à la réputation, je dirais presque à l'honneur de ceux qui ont signé la capitulation!

Le reste du volume, qui rappelle les voyages de l'auteur en Allemagne, n'a guère qu'un intérêt local pour les habitans de ce pays. Je ferai observer, en terminant, combien il est choquant de voir un écrivain du mérite de Goethe employer des phrases d'un courtisan subalterne, telles que celles-ci : « *Je vis mon gracieux maître; j'eus l'honneur de faire ma cour à ce seigneur très-gracieux, etc.* » Ce ton d'une soumission humble et servile n'étonne pas moins que la froide réserve avec laquelle l'auteur parle d'événemens et de scènes qui, dans l'âge où son imagination brûlante créa *Werther*, et où il fit l'*Eloge de Hutten*, aurait quelquefois arraché à son âme des accens plus énergiques.

DEPPING.

LITTÉRATURE.

OEuvres de Rabelais, *édition variorum, augmentées de pièces inédites, des* songes drolatiques de Pantagruel, *ouvrage posthume, avec l'explication en regard; des remarques de* le Duchat, *de* Bernier, *de* le Motteux, *de l'abbé* de Marsy, *de* Voltaire, *de* Ginguené, etc.; *et d'un* nouveau commentaire *historique et philologique*, par MM. Éloi Johanneau *et* Esmangart, membres de la Société royale des antiquaires, et de plusieurs autres académies (1).

Primores populi arripuit populumque tributim.
Horat. Sermon, lib. II, Satire I, vers 69.

Pour comprendre Rabelais, pour l'apprécier comme il mérite de l'être, il est indispensable de bien connaître l'époque à laquelle il écrivait.

Il est, dans l'histoire du genre humain, des périodes vides de faits, stériles de résultats. Il en est d'autres, au contraire, que recommandent à la mémoire des hommes et aux méditations du sage l'importance du passé qui les a préparées, et l'importance de l'avenir qu'elles préparent à leur tour, et rendent inévitable : telle est la partie du XVIe siècle qui renferme les dernières années du règne de François Ier, et les premières du règne de Henri II.

Le XIVe siècle avait enrichi l'Europe de deux inventions, dont les effets sur la civilisation ne devaient se faire sentir qu'à une époque éloignée : la *Boussole*, qui, ouvrant à la hardiesse

(1) Paris, 1823. Dalibon, au Palais-Royal, galerie de Nemours. Huit vol. in-8°, avec 132 gravures, dont deux portraits de *Rabelais*. Prix par volume, 10 fr. Carré vélin, 20 fr.

des navigateurs des mers inconnues, rendrait un jour communes à tous les peuples les lumières propres à chacun d'eux; et la *poudre à canon*, qui brisant les armures dont les nobles se réservaient l'usage, et offrant ainsi, sur tous les champs de bataille, à une bravoure égale d'égales chances de succès, frappa au cœur la *féodalité;* les oppresseurs, cessant d'être invulnérables, durent ployer sous le joug de la loi, partout où le pouvoir royal vint au secours des vassaux opprimés.

Au milieu du XVe siècle, *l'imprimerie* inventée ou importée en Europe, offrit un instrument nouveau à l'intelligence humaine. Ce fait seul devenait le principe d'un immense progrès moral. Mais, dans le même siècle, l'émigration des Grecs en Occident, et la publication de leurs richesses littéraires, concoururent avec l'imprimerie pour hâter la renaissance de l'instruction; et bientôt la découverte de l'Amérique et celle du cap de Bonne-Espérance, en agrandissant la sphère d'action de l'homme, tendirent à agrandir, non moins que ses passions, sa capacité, ses idées, sa raison, et son génie.

Le prix des lumières fut senti en France, et par les hommes qui pouvaient les propager, et par ceux qui devaient en encourager la diffusion. Louis XI, Louis XII, et François Ier, accordèrent aux lettres et aux arts une attention dont leurs prédécesseurs ne leur avaient point donné l'exemple. A leur voix, plus d'un génie privilégié s'empressa de réveiller les pensées des grands hommes de l'antiquité, et de montrer comment on pouvait apprendre d'eux à penser par soi-même, et à faire servir l'instruction au perfectionnement de la civilisation.

Mais ce n'étaient là que des efforts isolés: l'ignorance, la paresse, l'habitude des abus opposent toujours aux améliorations une force d'inertie que peut vaincre le tems seul; nous en avons assez fait l'épreuve, en des jours plus éclairés, pour juger de ce que dut être alors cette résistance. Généralement parlant, il n'y avait aucune proportion entre le développement

moral des hommes, et l'importance des événemens à l'influence desquels ils étaient soumis. Retraçons la position contradictoire où, par cela même, se trouva placée la société.

Soixante ans de schisme, du XIVe au XVe siècle, avaient habitué les chrétiens les plus pieux à séparer, dans leur vénération, la religion et ses principaux ministres. La mort de Jean Hus et de Jérôme de Prague, mis sur le bûcher par le concile de Constance, au mépris de saufs-conduits formels, ne diminua pas cette disposition, précurseur presque assuré d'une révolution religieuse.

A la portée d'esprits plus avides que jamais de s'instruire et de discuter, l'imprimerie avait mis des moyens prompts et faciles d'instruction et de discussion.

Les crimes presque fabuleux d'Alexandre VI, le despotisme guerrier et la politique mensongère de Jules II, le faste asiatique et les désordres de Léon X, ne semblèrent se succéder qu'afin de rendre l'incendie plus vaste et plus difficile à éteindre. Il n'attendait, pour éclater, qu'une étincelle. Le scandale de la vente des indulgences détermina l'explosion. Une pratique si révoltante aurait dû cesser, dès qu'elle avait frappé les yeux du peuple : plutôt que d'abandonner l'abus, on laissa compromettre le dogme ; faute irréparable, mais facile à prévoir. Le dogme intéresse la piété ; le maintien des abus importe à la cupidité et à l'orgueil ; et l'on trouvera toujours, chez les hommes, moins de piété véritable que d'orgueil et de cupidité.

Les fidèles de toutes les classes réclamaient, et on leur promettait depuis plus d'un siècle, une réforme sévère dans la discipline de l'église. Las d'une attente constamment trompée, des hommes hardis proscrivirent ce qu'on refusait de corriger ; et bientôt, ils confondirent, dans leur agression, la discipline et la croyance. Ne pouvant s'étayer de miracles, ni s'arroger une inspiration directe de la Divinité, ils citèrent

la foi religieuse au tribunal de la raison ; et la force des choses entraîna, dans la route qu'ils avaient ouverte, jusqu'à leurs antagonistes : car pour défendre ce qu'ils attaquaient, il fallait examiner, discuter, démontrer ; et *la réforme* tout entière était dans le droit et l'habitude de raisonner et de juger sa croyance.

Quelques dépositaires du pouvoir voulurent, par l'autorité et la contrainte, comprimer l'essor des réformateurs : moyen funeste qui, pouvant servir également la vérité et l'erreur, flétrit du même sceau l'erreur et la vérité.

Indignés autant qu'embarrassés de descendre dans une arène où, pour vaincre, il ne suffisait plus de décider, des théologiens imprudens accusaient de leur détresse l'instruction qui leur manquait, et que possédaient leurs adversaires : et dans leur antipathie pour les lumières, ils confondaient volontiers, avec les amis de la réforme, tous les hommes éclairés : accuser un homme élevé au-dessus du vulgaire d'être du parti que l'on persécute, c'est presque le forcer à s'y ranger.

Une autre cause poussait dans le même sens les esprits impartiaux : ils s'indignaient de voir les idées ultramontaines sur la primauté du clergé dans l'état et la suprématie du pape sur les rois, portées bien plus loin en France, sous François Ier, que sous Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Ce mouvement toutefois était naturel. Pour le plus grand nombre des esprits, il tenait à un pieux enthousiasme : l'homme passionné défend avec exagération ce qu'on attaque sans ménagement. Et Rome, de son côté, s'efforçait de regagner au spirituel ce qu'elle avait perdu au temporel, depuis que, sous Charles-Quint, l'ascendant de la couronne impériale avait triomphé de celui de la tiare, et réduit pour jamais les papes à ne point prendre de rôle dans les affaires de l'Europe, afin de n'y pas jouer un rôle trop secondaire.

Les principes théocratiques n'étaient pas justifiés par leurs

conséquences. Du sein des familles les plus illustres (1), comme les plus obscures, s'élevait un cri accusateur : d'un acte sacré, le zèle aveugle des prêtres faisait éclore un désordre, ou plutôt un crime éminemment préjudiciable à la société ; une fois célébré par eux, le mariage était indissoluble ; il suffisait donc de la connivence d'un prêtre pour enlever un fils ou une fille à l'autorité de ses parens, pour consommer et consacrer un véritable *rapt* religieux, et *faire taire la morale par la superstition* (2).

L'histoire (3) ne fait pas une peinture avantageuse des mœurs d'un clergé qui devait donner au peuple l'exemple des vertus. La simonie était si fréquente qu'elle semblait passée en usage. On ne vantait pas les connaissances des moines. Si, dans les cloîtres, il subsistait quelques monumens littéraires de l'antiquité, on pouvait les comparer à des statues précieuses enfouies sous des décombres qui n'en céderont qu'à peine, aux recherches de l'avenir, des fragmens mutilés.

Généralement confiée au clergé et concentrée dans l'ancienne routine, l'instruction publique se trouvait en opposition directe avec le mouvement imprimé aux bons esprits. La sottise a sa marche progressive comme la raison : dans l'âge de la barbarie, chaque siècle avait ajouté de nouvelles subtilités, de nouvelles absurdités à celles des siècles précédens. De tout cela se composait une masse de ténèbres, dont, pendant deux ou trois lustres, on surchargeait, dans les colléges, l'intelligence des enfans. Quand on parcourt aujourd'hui quelques lambeaux des livres destinés alors aux exercices de la piété et à l'instruction publique, on est tenté d'admirer la trem-

(1) Voyez DE THOU... *Thuan.* Hist. lib. XIX, cap. 16.

(2) « *Disciplinam superstitione elusit.* » TERTULLIAN. *De Spectac.*

(3) Voyez BRANTÔME, *Vie de François Ier.*

pe des esprits qui résistaient à des causes si puissantes d'imbécilité.

Tous n'y résistaient pas. On en rencontrait peu qui ne fussent point infatués des doctrines chimériques auxquelles on donnait le beau nom de *philosophie*, et où des mots dénués de sens, de puériles arguties usurpaient sans cesse la place des faits, des principes et des raisonnemens. Et à l'époque même où la fondation du Collége de France ouvrait un temple aux lumières, et long-tems encore après, le vulgaire et les personnages éminens croyaient aux sorciers, les consultaient, et se livraient avec une aveugle confiance à des divinations absurdes et ridicules.

La Science politique, la plus importante de toutes, était de toutes la plus arriérée. Deux actes propres à dépouiller le trône et les peuples des avantages que leur avait acquis le progrès de quatre siècles, signalèrent le règne de François Ier, sans que ce prince en soupçonnât les conséquences. En signant le *Concordat* de 1515, qui, aux abus dont gémissaient les hommes vraiment pieux, ajoutait de pires abus, le monarque crut ne signer qu'un traité d'alliance ordinaire : il crut seulement simplifier la jurisprudence en matière de fiefs, quand il érigea en loi la maxime, *nulle terre sans seigneur :* mots funestes qui recréèrent la féodalité où elle avait cessé, et la créèrent où elle n'avait pas encore existé.

Faible et dur à la fois, le gouvernement n'avait pour les peuples que des charges et point de bienfaits. L'administration des finances n'était guère qu'un chaos, au milieu duquel les profusions du prince, l'avidité des favoris, le brigandage des chefs militaires et des gouverneurs de province disputaient à la rapacité des exacteurs la substance des sujets. L'administration de la justice n'offrait pas un tableau plus consolant. Des nuées de commentaires avaient obscurci le droit romain, seul fanal que l'on eût conservé au milieu des *coutu-*

mes ténébreuses et contradictoires qui se partageaient tous les points du territoire français. L'ignorance crasse des juges inférieurs était un fléau. Un fléau plus grand était la vénalité des charges supérieures de la judicature. Ce qu'une nécessité pressante et la crainte d'écraser son peuple sous le faix des impôts avaient contraint Louis XII d'essayer temporairement pour quelques offices, François Ier le réduisit en système général. Nous ne parlerons pas des conséquences politiques de cette vénalité, conséquences qui se sont fait sentir jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Mais, ignore-t-on que les hommes se croient volontiers en droit de vendre ce qu'ils ont acheté? et la rapidité avec laquelle s'accrut l'opulence des magistrats, les vexations et la tyrannie qui excitèrent contre eux des plaintes si fréquentes, et les reproches que leur adressait à ce sujet l'intègre L'Hôpital, sont autant de faits dont dépose l'histoire.

L'histoire aussi nous rappelle de quelle politique erronée la France eut alors à souffrir. La force qu'avaient prise la royauté et l'état, sous le despotisme atroce, mais raisonné et *anti-féodal* de Louis XI, Charles VIII était allé follement la dissiper en Italie ; et quelques succès, trop faciles pour être durables, lui avaient suffi pour rêver la conquête de l'empire d'Orient. L'esprit du siècle entraîna Louis XII dans la même carrière ; mais il n'y commit que des fautes inévitables. A peine assis sur le trône, François Ier ressaisit les rêveries de Charles VIII ; il prodigue en Italie les trésors et le sang des Français ; par ses prétentions à la monarchie universelle, il s'aliène l'Europe (1), que sa politique aurait dû réunir à la France, pour combattre l'ambition de Charles-Quint ; il finit par être fait prisonnier à Pavie ; et si plus tard il avait vu l'état épuisé reprendre ses forces, il serait peut-être encore rentré dans cette fatale carrière.

(1) Voyez dans le *Dictionnaire de Bayle*, l'article *François Ier*, et les notes A et B de l'article *Charles-Quint*.

Un autre soin vient l'en distraire. Ses courtisans ont prononcé qu'un changement dans la croyance religieuse amène infailliblement un changement de dynastie (tandis que ce fut au contraire la résistance à ce changement qui pensa transférer la couronne des Capétiens à la maison de Lorraine); François Ier se croit dès-lors intéressé à persécuter dans ses états les réformés, avec lesquels l'unit en Allemagne une étroite alliance. En faisant expirer dans les flammes des milliers d'hommes qui n'ont de crimes que leur opinion, ce monarque et son fils, et leurs maîtresses, et leurs courtisans, croient s'absoudre de toutes les fautes et de tous les scandales. Le spectacle des supplices se mêle au spectacle des fêtes dispendieuses, où triomphe publiquement l'adultère : et à l'excès de la cruauté superstitieuse, on ne peut comparer que l'excès de la corruption qu'elle est destinée à expier, et le cynisme et la grossièreté qui se joignent à la corruption pour la rendre plus révoltante..... Habitués par des écrivains mensongers à rattacher au souvenir de Francois Ier l'idée d'un degré remarquable de raffinement et d'élégance dans les mœurs, quelques lecteurs se révolteront contre ce dernier trait : la vérité est pourtant que François Ier introduisit dans sa cour plus de vices que de politesse. A ceux qui en douteraient, je répondrais : Lisez l'histoire ; admirez avec quel sang-froid approbateur Brantôme raconte les atrocités et les turpitudes de ses contemporains, et de quelles épithètes honorables il accompagne naïvement les noms des principaux acteurs qu'il met en scène ; et rappelez-vous que ce noble écrivain avait dû, pour ainsi dire, sucer avec le lait la politesse de la cour de François Ier et de Henri II (1).

Dans un état de choses si extraordinaire, il était impossi-

(1) La mère de Brantôme était dame d'honneur de Marguerite de Valois, sœur de François Ier.

ble qu'une vive fermentation ne s'emparât pas des esprits, et dans quelque sens que chacun s'agitât, ne les ramenât point tous dans le cercle des grands mouvemens qui devaient renouveler la civilisation européenne. La muse libertine de Marot se ployait à servir les inspirations de l'austère Calvin ; des particuliers obscurs pesaient les droits des peuples et les intérêts des états ; des guerriers maniaient de la même main la plume et l'épée ; de nombreux disciples soutenaient les réformateurs que combattaient d'aussi nombreux adversaires ; les palais, les maisons particulières et jusqu'à des auberges (1), devenaient des lieux de réunion pour les conférences et les discussions religieuses. La lutte engagée dans toutes les classes de la société y faisait pénétrer le langage et l'érudition théologiques. Et l'habitude des recherches que ces combats rendaient nécessaires, promettait, en des tems plus doux, à la génération à venir, l'habitude et le goût d'études moins orageuses.

Au sein de l'effervescence universelle, on distingue un homme qui se compare gaiement lui-même à Diogène (2) roulant son tonneau au milieu des Corinthiens, tous occupés à forger des armes offensives et défensives... C'est RABELAIS ; c'est l'écrivain du siècle ; c'est le plus ancien et le plus gai des philosophes français.

Un tel éloge paraîtra exagéré aux personnes qui n'ont point lu RABELAIS, ou qui ne l'ont lu que superficiellement.

Pour quelques-unes, RABELAIS n'est qu'un bouffon de cour, sur le compte duquel on met des anecdotes prétendues plaisantes, et presque toutes indécentes ou invraisemblables.

Pour d'autres, c'est l'auteur d'une douzaine de contes ingénieux, mais qu'il faut souvent acheter par vingt pages d'ennui.

---

(1) Le logis de la *Tour-perce*, à Genève.

(2) Dans les prologues du livre III, et du livre V.

Pour d'autres enfin, c'est un homme très-spirituel, très-instruit, très-capable même de penser fortement; mais qui, trop enclin à se jouer des idées des autres et des siennes, et surtout de ses lecteurs, a semé au hasard le burlesque et le plaisant, l'excellent et l'absurde, dans un roman que rendent à peu près inintelligible des allusions dont nous n'avons pas la clef, et un langage qui ne ressemble plus au français, tel qu'on le parle aujourd'hui.

Il est certain que la difficulté de comprendre couramment l'idiome de RABELAIS, est ce qui, parmi nous, nuit le plus à sa réputation. Il suffit, pour s'en convaincre, de savoir quelle estime lui accordent les étrangers. Les traductions de son roman, quelque difficile qu'il fût d'y reproduire toujours la pensée et la physionomie de l'auteur, ont obtenu un succès constant en Angleterre et en Allemagne. Sterne apprécia comme un trésor la possession d'un RABELAIS anglais, et découvrit, en le lisant, quel genre il était appelé à cultiver. Swift, si riche de son propre fonds, a suivi les traces du curé de Meudon, quand il a écrit le *Conte du tonneau* et les *Voyages de Gulliver;* et ses compatriotes ont cru l'honorer, en le surnommant le Rabelais de l'Angleterre.

Les contemporains de Rabelais le jugèrent d'abord, comme l'ont jugé depuis les étrangers. En lui reprochant de tomber quelquefois dans la bouffonnerie, le grave de Thou rend justice à la vérité et à la vivacité des peintures qui brillent dans son livre *éminemment spirituel* (1). Le cardinal Duperron excluait de sa table tout homme qui, affichant des prétentions à l'instruction littéraire, n'avait pas lu *le Livre :* ce livre, par excellence, était celui de Rabelais. Croira-t-on que l'homme d'état qui, en décidant l'abjuration de Henri IV,

(1) « *Scriptum ingeniosissimum...* » THUAN. *De vitâ suâ*, lib. VI, anno 1598.

déplut à tous les partis et sauva la France, croira-t-on, dis-je, qu'il eût témoigné une si haute estime pour un ouvrage de pure plaisanterie? Duperron avait reconnu le philosophe sous le masque du romancier burlesque.

Mettre en scène toutes les passions, tous les abus, tous les états, en un mot le présent tout entier, et tendre à réformer les vices et les erreurs par le ridicule, plus sûrement que par d'aigres déclamations, tel fut le but très-philosophique que se proposa Rabelais. Une allégorie charmante assigna jadis la folie pour guide à l'amour : Rabelais voulut la donner pour interprète à la sagesse.

Un tel interprète convenait-il aux conjonctures? demanderont des juges sévères; et un philosophe devait-il faire résonner les grelots de Momus, dans cet âge dont nous n'envisageons qu'avec gravité, avec douleur, avec effroi, les tableaux, aujourd'hui même que le laps de près de trois siècles en a affaibli les traits les plus hideux?

Au milieu de tant de passions révoltées et lancées hors des bornes en des sens si divers, quand les sages eux-mêmes, entraînés à leur insu par le torrent, exaspéraient ceux qu'ils voulaient détromper, et exaltaient démesurément ceux qu'ils ne croyaient qu'encourager, Rabelais, demanderai-je à mon tour, eût-il été écouté, eût-il été entendu, s'il avait tenu un autre langage? L'esprit de parti, d'ailleurs, trouve toujours des sophismes pour repousser les traits de la raison; il n'en a point pour émousser les flèches d'une adroite et juste raillerie. Par qui aurait été lu un ouvrage sérieux, fort de justice, de faits et de principes? Par un très-petit nombre d'hommes impartiaux, instruits et sensés; et l'universalité de la société était en mouvement! Rabelais choisit le ton propre à lui concilier des lecteurs de toutes les classes; laissant à ceux qui l'auraient bien compris, le soin de le faire comprendre aux autres.

Comment, enfin, parler le langage dangereux de la vérité, comment exercer sur les abus les plus accrédités sa libre censure, sans compromettre sa sûreté personnelle, sans manquer le but de son ouvrage, en lui suscitant des persécutions qui lui auraient imprimé la couleur d'un parti? Rabelais chercha un passe-port pour toutes ses hardiesses, dans les saillies fréquentes de la bouffonnerie, dans les tournures énigmatiques, les allusions plus ou moins naturelles ou forcées, les épigrammes plus ou moins détournées ou directes. En d'autres tems, il eût été un moraliste profond et piquant: parmi des hommes qui ne sortaient guère de la barbarie que par les convulsions du fanatisme, il dut écrire une satire burlesque.

Nous avons dit quelle matière immense son siècle offrait à sa verve satirique; et mieux que personne, il était en état de peindre son siècle et de le juger. Commensal de personnages puissans, employé dans des affaires diplomatiques à Rome, à l'époque même où l'entrée triomphale de Charles-Quint y signala l'abaissement de la puissance temporelle des papes; Rabelais était moine, prêtre, théologien, jurisconsulte, médecin très-habile (1); littérateur exercé, érudit profond, sachant tout ce que l'on savait de son tems, et même quelque chose de plus, puisqu'il connaissait l'insuffisance de ce savoir; par-dessus tout, observateur plein de finesse, critique adroit, écrivain facile, homme d'un caractère heureux et doué d'une gaîté inépuisable.

On a observé que Rabelais donne quelque part à Aristophane, une épithète (2) que souvent il s'applique à lui-même. N'est-ce pas pour nous avertir qu'il aurait emprunté par choix

(1) « *Medicinae quam profitebatur peritissimus.* Thuan. *De vitâ suâ*, loco citato.

(2) *Aristophanes le Quintessential*, livre v, chap. 22.

le secret d'Aristophane, quand il n'y aurait pas été entraîné par son naturel et son génie?

On voit, dans Aristophane, des hommes travestis en oiseaux, en grenouilles, en guêpes, remplir le chœur et paraître comme acteurs sur la scène; ici, des charbonniers furieux se laissent désarmer par la menace qu'on leur fait de *poignarder* un sac de charbon; là, deux prétendans à la première place de l'état, font un assaut d'injures qui répugnerait à la harengère la plus aguerrie; partout, des plaisanteries froides ou absurdes, des farces qui tombent dans la bassesse, des obscénités révoltantes, déshonorent un style et une versification dignes des plus nobles conceptions du génie. Mais, à l'abri de tant de bouffonneries et d'extravagances, le poète démasquait les intrigans alors en crédit; il combattait de front, non l'opinion publique, mais les passions populaires; il dévoilait, sans ménagement, la cause ridicule de cette guerre du Péloponèse, qui ouvrit (et il l'avait prévu) le tombeau de la liberté d'Athènes et de la Grèce. Enfin, il traduisait sur la scène, sous les traits d'un vieillard imbécile, le peuple lui-même: hardiesse doublement remarquable, et parce qu'une loi défendait d'insulter sur le théâtre le peuple athénien (1); et parce que, loin d'attirer un procès criminel à son auteur, la comédie d'Aristophane obtint un succès brillant, qu'il se plaît à rappeler dans plusieurs de ses ouvrages. Voilà, nous pouvons le remarquer en passant, un fait qui prouve que, dans les démocraties, le peuple sait entendre raillerie, et qu'il n'est ni si dupe, ni si méchant que bien des gens voudraient nous le faire croire.

Rabelais a pris pour son premier héros *Gargantua*, personnage gigantesque, sur qui depuis long-tems on racontait bien des merveilles, et particulièrement dans le pays de

(2) *Xenophon. De Rep. Atheniens.*

Retz (1). Ce que Rabelais ajoute aux traditions, ne les dépare point. Gargantua vit plusieurs siècles ; et par une heureuse prérogative, il fait participer à sa longévité les personnes qui l'entourent et qui passent, sans avoir vieilli, au service d'un fils qu'il a engendré à l'âge de cinq cent vingt-quatre ans. Sa force n'est pas moins prodigieuse que sa taille, et sa naissance est un véritable miracle. Son fils *Pantagruel* ne lui cède en rien : sous sa langue, une armée entière se met à l'abri de la pluie ; dans sa bouche et dans son gosier, se trouvent des villes qui renferment une population immense, etc., etc. Les détails du roman n'ont pas moins de vraisemblance que ces *données* fondamentales. Et dans l'exécution, l'originalité va quelquefois jusqu'à la bizarrerie, et la bouffonnerie jusqu'à la bassesse. C'est là même ce qui a induit plusieurs critiques à prendre l'auteur au mot, quand il affirme qu'il n'a consacré à la composition de son livre que les heures de ses repas, et que même, en écrivant tel ou tel chapitre, sa raison était troublée par les fumées du vin. Ces juges trop prompts n'ont point aperçu que, partout où Rebelais dépasse les limites du plaisant et même du burlesque, c'est qu'il croit à propos d'affaiblir momentanément l'impression trop vive de quelque grande vérité qu'il a eu l'art d'enchâsser dans ses folies. C'est pourtant un fait ; et un fait si positif, que l'on peut souvent à l'extravagance de ses bouffonneries mesurer la vivacité du trait qu'elles sont destinées à rendre excusable.

Les premiers mots que Rabelais écrit, renferment une ironie sanglante contre l'état honteux où la crapule et le libertinage réduisaient la plupart des hommes dans les classes élevées ; et ces mots, il a soin de les répéter au commencement de chacun de ses livres.

Il met ensuite bien franchement le lecteur dans la confi-

(1) *Mémoires de l'Académie Celtique*, Tom. V, pag. 392-395.

dence de son véritable dessein. Jadis, des boîtes de forme grotesque servaient à renfermer les essences les plus précieuses ; de même, sous une enveloppe licencieuse et burlesque, il se propose de révéler d'importantes vérités sur l'état moral, politique et même religieux de la société.

Le suivre pas à pas dans l'exécution de ce vaste et épineux projet, serait une tâche impraticable, puisque son plan même exigeait qu'il affectât sans cesse un désordre capable d'égarer tous les regards dont l'attention n'aurait pas été bienveillante. Contentons-nous de rappeler les traits les plus marquans de son ouvrage : ils prouveront que nous ne nous sommes pas trompés sur l'intention qui l'a dicté.

Les vices de l'éducation en général, et surtout de l'éducation des grands et des princes, étaient le mal le plus pressant de la société, parce que les conséquences s'en prolongeaient indéfiniment dans l'avenir. Le philosophe romancier les fait ressortir de la manière la plus piquante ; et il leur oppose un plan d'éducation assez parfait pour qu'on puisse aujourd'hui encore l'étudier avec quelque avantage.

L'éloquence barbare des pédans de collége, la nullité et l'absurdité des livres dont on encombrait les bibliothèques et l'instruction publique, la sottise des disputes scolastiques, regardées alors comme la pierre de touche du mérite littéraire, la folie enfin des prétendus philosophes, qui ne promettaient guère moins que de faire et d'expliquer l'impossible, sont successivement vouées au ridicule dans la harangue de *Janotus de Bragmardo*, réclamant les cloches de Notre-Dame que Gargantua a mises au col de sa jument ; dans le catalogue des livres de la bibliothèque de Saint-Victor ; dans la dispute par signes de *Panurge*, et de l'Anglais *Thaumaste* ; enfin, dans la description des prodiges que la science opère au pays de la *Quinte-Essence*, ou royaume d'*Entéléchie*.

L'énumération des jeux qui servent à *Gargantua* pour passer, ou plutôt pour perdre le tems, paraît fastidieuse; elle devient dégoûtante, quand on sait quel genre de plaisanterie animait plusieurs de ces jeux. Trois chapitres des *Aventures du baron de Foeneste* (1) prouvent que, sous le règne de Henri IV, sous la minorité de Louis XIII, dans les châteaux des grands et même à la cour, on se divertissait souvent d'une manière aussi grossière. Avec ces ignobles habitudes, Rabelais fait contraster la peinture charmante de l'*Abbaye de Thélème*. C'est là que des personnes des deux sexes, assez bien élevées, assez parfaites pour que les mots *Fay ce que vouldras* composent toute la règle de l'ordre, montrent comment, avec des goûts nobles et purs, une politesse exquise et une complaisance réciproque, on peut vivre en société, heureux, vertueux et libres. *Thélème* serait encore aujourd'hui l'asile le plus doux de la bonne compagnie. Car, *Tout y estait fait selon l'arbitre des dames*. Mais, à quelque point que nos mœurs se soient policées depuis trois siècles, pourrions-nous fournir beaucoup de sujets dignes de faire profession dans cette abbaye?

Ce n'est pas seulement sur l'article des divertissemens que Rabelais, en peignant les mœurs contemporaines, ménage peu les habitudes dont la cour lui offrait le spectacle.

Le troisième livre presque entier, preuve de l'étonnante fécondité de Rabelais, est destiné à tourner en ridicule tous les genres de divination dont on se servait à la cour, encore plus qu'à la ville, pour dérober à l'avenir ses secrets. Le sujet sur lequel on cherche à s'éclairer en vaut la peine : il s'agit de savoir si Panurge, en se mariant, courra un danger qu'il a volontiers fait essuyer à beaucoup d'autres.

---

(1) Les *Aventures du baron de Fœneste*, etc., livre II, chap. 4, 7 et 17.

Pantagruel est un prince vertueux, dévot, sévère sur l'article de la probité et des mœurs... Et, en sa présence, sans l'offenser le moins du monde, *Carpalim*, son écuyer, parle lestement du tems où, parmi les bourgeois d'Orléans, il exerçait un métier qui n'est même pas honoré quand on l'exerce à la cour, quoique alors, dit-on, il élève quelquefois au titre d'*ami*, et soit toujours singulièrement profitable. *Pantagruel* rencontre *Panurge*, vrai chevalier d'industrie, *malfaisant, pipeur, buveur,* escroc, ayant pour se procurer de l'argent soixante-trois manières, dont la plus honnête est le larcin, poltron fieffé et hableur, libertin éhonté, irréligieux à la fois et superstitieux; dissipant follement en quinze jours des trésors immenses, et remerciant à peine le prince généreux qui veut bien payer ses dettes. *Pantagruel* a près de lui *Epistemon* qui a élevé son enfance : homme sage sans affectation, véridique sans rudesse, brave sans témérité, sachant mesurer l'étendue des périls, et leur opposer avec succès la force d'âme et la présence d'esprit. Il a l'estime de son maître : mais *Panurge* est le *favori*. C'est lui que *Pantagruel,* se comparant à Enée, choisit pour son *Achate*; c'est lui qu'*il aimera toute la vie*; c'est pour lui qu'il supporte les fatigues d'une longue navigation, afin de consulter l'oracle de la *dive bouteille,* dont la réponse doit décider *Panurge* à braver un malheur qu'on lui représente comme presque inséparable de l'union conjugale.....Rabelais connaissait les cours et les princes.

E. Salverte.

(*La suite au prochain cahier.*)

Les Amours des Anges, et les Mélodies irlandaises, de *Thomas* Moore, traduits de l'anglais par Mme *Louise* Swanton Belloc, traducteur des Patriarches (1).

L'influence magique et souvent funeste des femmes, les biens et les maux sans nombre qu'elles répandent sur notre vie, le doux et terrible empire du sentiment exquis, profond, passionné dont elles enivrent le cœur humain : telle est la source commune et inépuisable des inspirations auxquelles nous devons presque tous les chefs-d'œuvre des arts, et surtout les plus beaux ouvrages de poésie, ou leurs épisodes les plus pathétiques et les plus touchans (2).

Ce contraste effrayant de toutes les délices que l'amour promet à l'homme et de toutes les infortunes dont il remplit sa vie, des illusions brillantes dont ce dangereux séducteur colore l'entrée des abîmes dans lesquels il nous précipite, et des tristes réalités qui viennent détruire ces illusions, fournit à l'imagination des sujets également riches de fictions ingénieuses et de pensées profondes, et qui associent merveilleusement l'une à l'autre la philosophie et la poésie, nobles consolatrices de l'homme dans son rapide et périlleux passage sur la terre.

Le premier des poètes par l'ancienneté et par le génie, a célébré, dans ses vers immortels, la chute de la superbe Ilion, produite par la fatale beauté d'Hélène.

> Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère;
> Et depuis trois mille ans, Homère respecté,
> Est jeune encor de gloire et d'immortalité.
>
> (Chénier.)

---

(1) Paris, 1823. Un vol. in-8°, 232 pag., avec un portrait de Thomas Moore. Chasseriau, libraire-éditeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5. Prix, 5 fr., et 6 fr. par la poste.

(2) Voyez *Revue Encyclopédique*, T. X, (avril 1821) pag. 8-42. —

L'Homère anglais, Milton, a chanté, dans un poème qui traversera les siècles, la chute du premier homme et son expulsion du paradis terrestre, causées par la séduction qu'exerça sur lui sa jeune et belle compagne.

Aujourd'hui, le barde irlandais, l'ami et le digne rival de lord Byron, Thomas Moore, vient de consacrer un poème en trois chants, à la chute de trois anges qui ont échangé la demeure brillante des cieux contre les sourires enchanteurs de trois filles des hommes.

Deux traductions de ce poème, dont cinq éditions ont déjà paru en Angleterre dans l'espace de deux mois, viennent d'être publiées à Paris, presque en même tems. La première, sans nom d'auteur (1), est précédée d'une *Notice sur Thomas Moore*, et d'une préface dans laquelle on remarque une comparaison et un rapprochement des trois écrivains célèbres qui se partagent l'empire de la haute littérature moderne en Angleterre, et qui ont également choisi l'amour et les femmes pour les sujets habituels de leurs chants.

« Ces trois génies, dit le traducteur anonyme, se sont divisé entre eux toute la création. Sir WALTER SCOTT s'est emparé de la terre; lord BYRON semble s'être précipité dans les abymes; le domaine des cieux est échu à *Thomas* MOORE. — Le premier est, en effet, le chantre de la nature humaine; c'est le peintre de l'homme, de ses passions et de ses mœurs; il nous offre le tableau frappant du monde tel qu'il est. — La muse sombre et terrible du second se complaît dans une nature tour-à-tour sauvage ou souffrante, sanglante ou mélancolique : c'est le génie du mal, l'esprit des ténèbres,

---

Esquisse d'un plan de lectures historiques, rapporté à l'influence des femmes; et T. XVI (décembre 1822), pag. 460-466, Notice sur les quatre tableaux de M. Ducis : *Les Arts sous l'empire de l'Amour.*

(1) Paris, 1823. Un vol. in-12, XXIII et 184 pag. Pillet aîné, éditeur de la *Collection des mœurs françaises*, rue Christine, n° 5. Prix, 3 fr.

qui voit le monde sous les couleurs d'un horrible idéal ; il semble avoir pris à tâche de nous le faire maudire, et met trop souvent, peut-être, la morale aux prises avec les passions.— Thomas Moore, au contraire, élève l'homme à la hauteur de son génie; il lui prête ses nobles sentimens; il semble, en quelque sorte, l'initier aux mystères sublimes de la Divinité ; la nature qu'il se crée, si elle est imaginaire, tend du moins à ennoblir le cœur humain, à retremper l'âme d'une flamme toute céleste, à la rendre, pour ainsi dire, citoyenne du brillant univers que lui peint le prisme enchanteur de son imagination. »

La seconde traduction, qui va seule maintenant nous occuper, nous paraît avoir sur l'autre une supériorité marquée, par le double mérite d'une grande fidélité et d'une élégance noble et soutenue qui tient souvent de l'inspiration, et qui reproduit avec un rare bonheur dans notre langue des beautés étrangères, presque intraduisibles. Elle est l'ouvrage d'une dame, sur laquelle les deux littératures française et anglaise, qui lui sont également familières, peuvent fonder de justes espérances. Madame Louise Belloc a déjà enrichi notre langue d'un ouvrage anglais, *les Patriarches*, par miss Okeeffe (1), de *petits Contes Moraux*, traduits ou imités de miss Edgeworth (2), et d'un ouvrage périodique, la *Bibliothèque de famille*, que l'Académie française a jugé digne d'une médaille d'encouragement (3), et qui offre un choix

(1) Voyez *Revue Encyclopédique*, Tom. I, p. 194. Tom. IV, p. 444. Tom. XIII, pag. 446.

(2) Voyez *Revue Encyclopédique*, T. VIII, p. 374.

(3) Voyez *Revue Encyclopédique*, T. XIV, p. 405. — La *Bibliothèque de famille*, publiée par cahiers mensuels, en 1821 et 1822, forme 4 vol. in-12, avec gravures. Bachelier, quai des Augustins. Prix, 12 fr. — Peu de livres sont plus propres à être donnés en prix aux enfans de l'âge de 7 à 8, ou 15 ans.

de lectures attachantes et instructives pour le premier âge, dont les mères de famille et les amis de l'enfance doivent désirer la continuation. Nous aimons à rappeler aussi qu'elle a concouru, dès l'origine, à la rédaction de la *Revue Encyclopédique*, où elle s'est chargée de faire connaître les principales productions littéraires de la Grande-Bretagne. Mais un travail plus important, et plus digne de son beau talent, que le même auteur nous fait espérer, et dont madame de Staël a donné le modèle dans son ouvrage sur l'*Allemagne*, est un *Examen de la littérature anglaise*, particulièrement de la poésie; travail, dit madame Belloc, «pour lequel il me faut encore beaucoup voir et beaucoup sentir.»

En effet, on ne peut exprimer avec justesse et avec énergie que ce qu'on sent fortement. C'est toujours l'âme qui doit inspirer l'écrivain : ses inspirations doivent être libres et indépendantes; elles seraient flétries et glacées par la contrainte. Les Anglais, amis de la liberté dans leurs institutions, repoussent aussi, dans leur littérature, tout ce qui tend à gêner la pensée. Jamais ils n'arrêtent l'essor de l'imagination; leur poésie, si riche et si variée, a, par cela même, un caractère d'originalité et de fraîcheur qui semble n'appartenir qu'à elle seule. Tout est de son domaine : si la terre ne lui suffit pas, elle peut s'élancer dans les cieux, s'égarer dans les nuages, planer dans l'infini. Elle crée des mondes, des êtres fantastiques, brillans mélanges de ce que la nature offre de plus ravissant, et de ce que l'âme peut enfanter de plus idéal.

La même puissance créatrice du génie, à laquelle nous devons le *Paradis perdu* de Milton, l'*Enfer* du Dante, la *Jérusalem* du Tasse, et tant d'autres chefs-d'œuvre, a révélé à Thomas Moore cette nature vierge, ce *monde dans sa fleur*, dont il aime à tracer les riantes images. C'est elle qui a évoqué pour lui ces trois anges déchus, créatures de lumière,

dont les fronts et les regards resplendissans d'un vif éclat décèlent encore en eux des habitans de la patrie céleste. « Ils parlaient du ciel, et plus souvent encore, des êtres brillans qui les en avaient fait descendre. »

Le premier raconte comment il a brûlé d'une flamme coupable pour la plus chaste des vierges. « Dans toute la création, il ne connaissait que deux mondes : le lieu chéri et consacré où était *Léa*; l'immense et aride désert où elle n'était pas. » Il a obtenu son amour; elle l'aime, non pas comme mortel, mais comme ange. « Elle n'aimait en moi, dit-il, qu'un être de race angélique, qu'un habitant de ce séjour radieux qu'elle avait vu tant de fois dans ses songes, de ce ciel auquel ses prières étaient adressées chaque matin, et dont, le soir, elle contemplait l'éclat, en désirant des ailes pour s'élancer de ce monde obscur vers cette libre et glorieuse région. »

Ivre d'amour, l'ange oublie que l'heure est arrivée où il doit regagner les célestes régions. Ses lèvres tremblantes ont presque prononcé « le mot puissant et sacré dont se servent les envoyés du ciel, lorsqu'ils doivent quitter la terre... Son cœur faiblit, le charme fut rompu; la parole divine expira dans sa bouche en murmures confus, et ses plumes, prêtes à s'élever, retombèrent sans force et sans vie. »

Un soir que, selon sa coutume, Léa s'était retirée dans un épais bocage, pour se livrer à de douces rêveries, l'ange vient l'y rejoindre. « L'âme toute de flammes, les lèvres desséchées par l'ardeur de ses soupirs, il laisse échapper ces mots brûlans : « S'il le faut.... si je dois revoler vers les cieux, sans être aimé, sans être plaint, sans qu'un gage chéri donné par toi me console dans ce ciel solitaire..... Ah! que cette tête se penche une minute sur ce bras tremblant! que ces yeux si doux se fixent sur les miens sans terreur, sans une pensée d'effroi! Que ces lèvres, trop aimantes pour me craindre, rencontrent une seule fois mes lèvres tressaillantes!.... Ou, si c'est

trop te demander, apporte du moins leurs parfums près de moi! Oh, ne tremble pas ainsi!..... Un seul regard, un seul mot donné avec tendresse, et je m'envole. Vois. . Déjà mes plumes ont frémi, elles tremblent pour leur patrie céleste, séparons-nous..... Que ta joue touche la mienne!.... Une erreur d'une minute nous sera pardonnée, et l'instant qui suivra m'entendra prononcer la parole divine qui dirige mon vol vers les cieux. »

« Tandis que je parlais ainsi, la vierge craintive, effrayée de moi et d'elle-même, se tenait à l'écart : telle une fleur se roule devant le souffle brûlant du midi. Mais, lorsque je prononçai la parole sacrée, son front et ses yeux se levèrent de nouveau ; une sainte ardeur trahit la lumière soudaine qui venait de l'éclairer : « Le mot sacré! le mot sacré!.. s'écria-t-elle ; redis-le moi, et je te bénirai. » Ignorant ce que je faisais, enflammé, déjà perdu, j'imprimai sur son front un baiser de feu, et je répétai la parole magique qui, jusqu'alors, n'avait frappé les oreilles d'aucune créature vivante sortie du limon de la terre. A peine fut-il prononcé, qu'aussi rapides que la pensée, ses lèvres, semblables à l'écho, s'emparèrent du son divin. Ses mains et ses yeux se dirigèrent aussitôt vers la nue; elle le redit trois fois au ciel, de cet air de triomphe que prend la foi, lorsque aucun nuage de crainte ou de doute, vapeur de cette vallée de larmes, ne s'élève entre elle et son Dieu ! A ce moment sacré, tout son corps devint brillant et radieux ; je vis se dérouler, de ses épaules d'albâtre, deux ailes aussi magnifiques que celles qui rayonnent autour du trône éternel. A mesure qu'elle s'élevait au-dessus de moi, ses plumes flottantes brillaient, à la clarté de la lune, d'une lumière pure, qu'à sa teinte ignorée sur cette terre, je reconnus pour la lumière d'Eden étincelante au travers de son plumage..... »

Tandis que la vierge poursuit son vol glorieux, et s'élance au loin dans son étoile immortelle, l'ange retombe à terre,

accablé sous le poids de ses passions et de sa faute. Une chaîne pesante semblait le retenir et déjouer ses efforts, dès qu'il tentait de s'élever. Ses ailes, sans vigueur, demeurent immobiles ; il est condamné à ne connaître désormais que les joies grossières de la terre, et à ne plus revoir sa glorieuse patrie. Ainsi l'ordonne un Dieu offensé.

Le second ange appartient à l'ordre plus élevé des *Chérubins*, ou esprits de science. Il conserve dans sa chute un éclat encore éblouissant. Dévoré de la soif de connaître, il a exploré les mondes, à mesure qu'ils échappaient à la main du créateur : il s'est bercé dans les rayons des astres, parcourant les lignes radieuses qui s'étendent comme des réseaux d'or entre les étoiles et le soleil... « Puis, je volais rapidement à la découverte des astres lointains et solitaires, qui veillent, comme des sentinelles vigilantes, sur les limites du chaos. Là, d'un vol silencieux, je suivais leur course à travers cette immense solitude, interrogeant avec force chacun d'eux sur l'âme qu'il renfermait, et souhaitant que sa douce lumière se convertît en paroles pour me révéler ses destins. »

La femme, cet être merveilleux, « dernier prodige, couronnement de l'œuvre magnifique de la création, » attire bientôt toute son admiration et toutes ses pensées. Les destinées futures de cet être incompréhensible l'occupent nuit et jour. « Ce n'était pas, dit-il, l'amour qui enlaçait mon âme de ses liens brûlans,.... c'était l'admiration qui faisait tressaillir mes sens devant tous les ouvrages de Dieu ; le même ravissement, mais plus vif, plus passionné, plus profond ; un feu ardent et sans objet, qui n'était encore ni de l'amour, ni du désir, mais qui planait, aussi indécis que l'éclair, au-dessus des belles compagnes de l'homme, n'attendant qu'un mot, un regard pour se fixer sur une d'elles. »

Enfin, il découvre celle qu'il doit aimer. « Depuis l'heure où mes yeux s'arrêtèrent sur elle, je ne la quittai plus. Pla-

nant au-dessus de sa tête, jour et nuit, à ses côtés, dans ses méditations les plus solitaires, je pus bientôt lire chaque pensée qui brillait au fond de son cœur, comme les cailloux argentés apparaissent sous l'onde transparente : là habitaient tant d'innombrables choses qui nourrissent l'ardeur des jeunes cœurs, les désirs vagues, les tendres illusions, les rêves d'amour encore sans objet, les espérances légères et ailées qui obéissent au désir, les joies brillantes comme l'arc-en-ciel, qui s'évaporent comme lui dans les pleurs ; et les passions cachées sous des pensées virginales, semblables aux serpens endormis sous des fleurs. Au milieu de tous ces sentimens connus de tous les jeunes cœurs qui palpitent, je démêlai de hautes pensées, de nobles inspirations, supérieures à tout ce qui remplit d'ordinaire une âme si tendre ; des sillons de lumière perçant et éclairant le vague de l'avenir ; des imaginations grandes et libres se jouant, comme de jeunes aigles, aux portes des cieux. Je découvris aussi, quelle riche et facile proie pour l'art du tentateur ! une ardeur de savoir, telle que n'en recéla jamais une forme si belle, depuis la première heure où Ève, bénie de tous les fruits d'Éden, excepté d'un seul, aima mieux tout perdre que de rien ignorer.

« Ce fut pendant ses rêves que je m'emparai de son âme avec une douce puissance ; pendant ce mystérieux crépuscule de l'esprit, lorsque le flambeau de la raison, à demi voilé par les nuages des sens, dore faiblement les images fantastiques qu'évoque l'imagination : à la lueur de cette douce clarté, je faisais apparaître à ses yeux surpris de vagues et brillantes visions, des étincelles de lumière, évanouies aussitôt qu'entrevues ; de brillans labyrinthes n'aboutissant à rien ; de vastes échappées, au travers desquelles on n'apercevait que le vide ; des demeures célestes, qui s'entr'ouvraient pour montrer leur éclat, puis se refermaient soudain et disparaissaient sans laisser une trace ; enfin, tout ce qui pouvait animer l'espé-

rance dans son vol, sans lui offrir où reposer ses ailes. Tandis qu'avec un front, aussi pur alors que le disque argenté de la lune, rayonnant au milieu de ses songes, je présidais à ces enchantemens ; créateur de ces prodiges fugitifs, je donnais l'espérance pour la retirer aussitôt. Je lui disais : Contemple ce monde de lumière ! puis, j'abaissais tout-à-coup le voile qui le dérobait à ses regards. »

L'ange se montre aux yeux éblouis de *Lilia*. Il parcourt avec elle les profondeurs de la terre, la vaste mer, les plaines éthérées, et ils ne s'arrêtent qu'aux portes des cieux. Il dépose à ses pieds toutes les richesses de la nature. Le diamant, la perle enfouie sous les ondes, viennent l'orner de leur éclat. Il lui révèle les mystères du Très-Haut, les secrets de l'avenir. Insatiable dans sa soif de connaître, elle lui demande de se dévoiler à elle dans tout l'éclat de sa gloire immortelle. Il redoute les suites de cette orgueilleuse prière. Mais, comment se refuser aux vives instances de celle qu'on aime ? Puis, le feu divin de ses ailes est pur et innocent : souvent dans son vol rapide, il a sillonné les nuages où dormait la foudre, et il ne l'a point éveillée. Souvent des flocons de neige se sont attachés aux fleurs lumineuses de sa guirlande, sans que leur blancheur et leur fermeté en fussent altérées. Revêtu de la parure des cieux, il apparaît enfin à son amante. Mais hélas ! ce feu si pur, dénaturé par son crime, s'est changé en flammes vengeresses : Lilia est consumée dans ses bras.

Le troisième ange, de l'ordre des esprits supérieurs, appelés *Séraphins* dans les légions célestes, est tout amour : il brûle d'une flamme plus chaste, plus éthérée, mais non moins vive que celle de ses compagnons. Déchu comme eux, il a du moins conservé l'espérance ; la malédiction ne s'est pas appesantie sur lui : celle qu'il aime, sa douce et tendre *Namah*, partage son sort. Tous deux marchent ensemble vers les cieux qu'ils ne reverront qu'à la fin des mondes.

Les Amours des Anges, dont je viens d'offrir une esquisse rapide, me paraissent renfermer de grandes beautés, naturalisées dans notre langue avec une grace infinie et une pureté toujours élégante. L'auteur nous apprend, dans sa préface, qu'il s'est proposé de tracer et de nuancer, pour ainsi dire, à travers un voile allégorique, dans les trois histoires poétiques qu'il raconte, la chute de l'âme de sa pureté originelle; la perte de la lumière et du bonheur qu'entraîne la poursuite des plaisirs périssables de ce monde; enfin, les châtimens que la conscience et la justice divine préparent à l'impureté, à l'orgueil et à la curiosité présomptueuse qui veut sonder l'abîme des secrets de Dieu. Tel est le *sens voilé* du *but moral* qu'il a donné à son ouvrage.

J'ai multiplié à dessein les citations, pour faire mieux apprécier, d'abord, le génie original de Thomas Moore; puis, l'heureux talent de son habile traducteur, qui a su constamment s'identifier avec le poète. On pourrait néanmoins reprocher à celui-ci quelques légers défauts, tels qu'une nuance d'affectation et de grâce maniérée qui se glisse parfois dans les plus beaux passages.

Les MÉLODIES IRLANDAISES, placées à la suite du poème, sont exemptes de ces taches. Pleines de grandeur, de simplicité, de grâce et de mélancolie, elles occupent, en Angleterre, le premier rang parmi les compositions de ce genre. Puisées tour-à-tour dans des traditions historiques, dans des souvenirs de malheurs publics, d'héroïsme et de gloire, elles respirent l'amour de la patrie, de la liberté, de tous les nobles sentimens. Composés pour des airs nationaux, ces chants ont un accent et une énergie qu'il semblait impossible de rendre avec fidélité dans notre langue. Cependant, ils conservent, dans la prose de Mme Belloc, toute leur vigueur native, et leurs couleurs poétiques, tour-à-tour sombres ou brillantes. On y retrouve cette chaleur de sentiment et d'expres-

sion qui pénètre l'âme des lecteurs, parce qu'elle a sa source dans l'âme de celui qui écrit et qui leur parle.

L'*Avant-propos des mélodies*, rempli d'enthousiasme, prouve que le cœur de l'aimable traductrice bat à l'unisson de celui du poète : elle a su traduire l'âme de Moore, autant que ses pensées. « Il était digne, nous dit-elle, de faire revivre les traditions de sa patrie, de célébrer ses malheurs et la triste et noble lutte qu'elle soutint pour conquérir la liberté qui trompe toujours ses espérances. » Le caractère passionné, tendre, rêveur et mélancolique des Irlandais, où l'on trouve un inconcevable mélange de tristesse et de légèreté, dont leur musique, qui est le commentaire fidèle de leur histoire, est profondément enpreinte, respire tout entier dans ces délicieuses compositions.

La *Première mélodie*, L'EXCUSE DU BARDE (1), nous offre le poète, amant passionné de sa patrie, « qui essaie d'oublier, dans le doux rêve de la volupté, la plaie qu'il ne peut guérir... Il était né pour un plus beau destin; et dans des jours plus heureux, son âme aurait brûlé d'une flamme plus sainte. »

La *Seconde mélodie* est un *Chant guerrier*. « Non, liberté! jamais nous ne renoncerons à tes sourires. Va, dis aux Danois usurpateurs, qu'il est plus doux de saigner un siècle sur ton autel, que de dormir un moment dans les fers. » Nous ne pouvons approuver l'expression de *saigner*, au lieu de *verser son sang* : c'est presque la seule tache que nous ayons remarquée dans cette traduction.

La *Troisième mélodie* est pleine de grâce et de sensibilité ; c'est un *Chant consolateur* adressé à l'homme malheureux :

---

(1) Cette *Mélodie* a été reproduite en vers français, pleins de grâce et d'harmonie, par Mme *Amable* TASTU. Voyez la 13me livraison du *Mercure du* 19me *siècle*.

« Si le monde impitoyable a flétri pour toi les illusions qui font le bonheur, viens près de moi, enfant de l'infortune, je puis te rendre pleurs pour pleurs. »

La *quatrième*, qu'on pourrait appeller *La rose effeuillée*, se termine par ces mots touchans : « Quand les douces visions d'amitié et d'amour ont disparu du cercle magique et brillant des joies de la vie, quand les cœurs fidèles ne palpitent plus, quand les âmes tendres se sont envolées, oh ! qui voudrait habiter seul ce monde désert? »

Dans la *cinquième*, *Le jeune Ménestrel*, on aime à recueillir ses derniers et nobles accens : « Il est tombé ; mais la chaîne de l'ennemi n'a pu courber son âme altière. La harpe qu'il aimait ne vibra plus, car il en arracha les cordes. Nulle chaîne ne te souillera, s'écria-t-il, ô toi, chantre immortel de l'amour et de la valeur ! tes accords furent faits pour les cœurs libres et purs ; ils ne résonneront jamais dans l'esclavage ! »

La *sixième* est une *Chanson bachique*, et la *septième*, une *Romance* historique, le *Chant d'O'Ruark*, dont les stances font allusion à un événement d'une haute et triste importance pour l'Irlande, le crime d'une femme adultère et parjure qui fournit à l'Angleterre la première occasion de diviser, de vaincre et d'enchaîner les Irlandais.

La *huitième* est une *Invocation* brûlante du poète à la beauté qu'il aime : « Les étoiles nous sembleront des mondes habités par l'amour, et à nos yeux, la terre entière ne sera qu'un beau rêve, si tu veux être à moi, ô mon ange !... L'esprit d'amour crée tous ces prodiges, et plus encore, pour ceux qui s'abandonnent à sa douce magie. »

La *neuvième* mélodie est une *Elégie*. « Il vécut pour celle qu'il aimait ; il mourut pour sa patrie. Elles seules l'attachaient ici-bas. Les pleurs de sa patrie ne tariront jamais : loin de lui, son amante ne languira pas long-tems ! »

Dans la *dixième*, le poète célèbre *Le sourire* de son amie.

La *onzième* est un *Chant national*, où respire une sombre énergie. « ... Honte à la race légère, indigne d'un si grand bien, qui, semblable aux furies caressant le jeune espoir de la liberté, le baptisèrent dans le sang sur l'autel fumant de la mort!... Alors s'évanouit... cette belle et lumineuse vision, dont le souvenir, en dépit des froids sarcasmes des esclaves, vivra dans nos cœurs, pur, brillant et céleste, tel qu'il apparut pour la première fois au-dessus de toi, ô trop malheureuse Érin! » (Nom poétique de l'*Irlande*.)

La *douzième* est un *Chant de guerre ;* la *treizième*, une *Vision nocturne :* l'auteur croit entendre, dans les sons de l'écho qui redit sa triste chanson, la voix de l'amante qu'il a perdue, et qui, du royaume des âmes, répond faiblement aux accens qui lui furent jadis si chers.

La *quatorzième*, intitulée *l'Adieu*, célèbre les momens qui furent donnés à l'amitié : « Les brillans rêves du passé, que le sort ne peut détruire, et qui viennent, à travers la nuit des chagrins et des soucis, ramener l'expression du bonheur. — Long-tems mon cœur sera rempli de ces doux souvenirs, semblable au vase dans lequel on a distillé des roses ; on peut briser, on peut détruire le vase, mais le parfum des roses s'attache à ses débris. »

La *quinzième* est consacrée *A la patrie délaissée*, « plus chérie et plus belle dans ses douleurs, sa tristesse et ses orages, que le reste du monde aux heures où brille le soleil. — Si tu étais tout ce que je désire, grande, libre et glorieuse, première fleur de la terre et diamant de la mer, je pourrais te chanter d'un cœur plus fier et plus heureux ; mais, pourrais-je jamais t'aimer plus profondément qu'à présent? »

La *seizième*, *le Vœu du Poète*, est pleine de grâce et de charme. Il voudrait habiter avec celle qu'il aime « dans une île brillante, lointaine et isolée, au milieu d'un océan d'azur...,

où l'éclat du soleil, l'air embaumé, se glisseraient dans nos cœurs et y appelleraient le printems;... où sentir seulement que nous respirons, que nous aimons, vaut mieux que toutes les joies que la vie offre ailleurs... Notre amour serait aussi immortel que nos bocages; l'espérance, comme l'abeille, se nourrirait toujours de fleurs fraîches écloses : notre vie ressemblerait à un long jour de lumière, et la mort descendrait sur nous, rêveuse et calme comme la nuit. »

La *dix-septième*, *la Vengeance des fils d'Usna*, qui se rapporte à une ancienne histoire irlandaise, célèbre la douceur de la vengeance qui punit les tyrans meurtriers de la patrie.

Dix-huitième : *la Vie humaine*. — « La vie est une dissipation de quelques heures fatigantes, que la rose du plaisir vient rarement orner : le cœur qui aspire avec le plus d'ivresse le parfum des fleurs, est toujours le premier que déchirent les épines!... Dieu seul sait combien la trame de notre vie serait sombre, si elle n'était entremêlée d'amitié et d'amour ; et quand ces biens cesseront d'être chers à mon âme, puissé-je ne pas leur survivre long-tems! »

Dix-neuvième : *la Vallée d'Ovoca*. — « ... Combien les plus beaux charmes de la nature gagnent à être réfléchis par les regards de ce qu'on aime! »

La *vingtième* est une *élégie* en l'honneur des plus fidèles et des derniers des braves qui périrent pour la liberté. « ...Quoique le nom de notre vainqueur puisse vivre dans l'histoire, maudite soit la marche du conquérant qui foule aux pieds des cœurs nobles et libres! » Et ailleurs, mélodie XXXIV, *Après la bataille*. « Il est un monde où les âmes sont libres, où les tyrans ne corrompent pas les dons de la nature : si la mort n'est que l'entrée de ce monde brillant, oh! qui voudrait vivre esclave dans celui-ci? »

Vingt-unième : *la Navigation*. — Le Barde entraîne sa

jeune amante sur les flots de l'Océan. « La vie est près de toi ; la mort, où tu n'es pas. Viens donc avec moi sur la mer azurée, ô jeune fille, viens ; que les vents indomptés nous dirigent!.... L'océan fut créé pour les âmes libres ; la terre, pour les cours et les chaînes. Ici, nous sommes esclaves; mais sur les vagues, l'amour et la liberté sont à nous ! Nul œil ne nous épie, nulle langue ne nous trahit ; la terre est oubliée, le ciel nous environne. — Oh ! viens avec moi sur la mer, jeune fille ! viens ; que les vents indomptés nous conduisent ! — Les saisons changent et se succèdent ; mais l'âme fidèle brûle du même feu sous tous les climats. »

Vingt-deuxième. — Chant guerrier, *Appel au Combat*. — «....Notre patrie est baignée dans le sang; oh! volons à son aide; un bras qui la défend est plus fort que les armées qui l'envahissent. — Oh ! qui ne voudrait sortir d'une vie sans liberté ; pour un jour de liberté, qui ne voudrait mourir !..... Notre dernier refuge est dans le sein hospitalier du trépas ; les morts ne craignent plus les tyrans, la tombe n'a point de chaînes. »

Je m'arrête, quoiqu'à regret; je voudrais pouvoir citer chacune de ces belles mélodies, tour-à-tour mélancoliques, tendres, patriotiques, et toujours passionnées. *Le Chant de Fionnuala*, métamorphosée en Cygne ; *les Souvenirs* ; *le Tréfle d'Érin* et *l'Olivier d'Espagne*, qui ombragent le tombeau des martyrs de la liberté ; la douce et modeste *Hélène*, devenue *la Dame de Rosna ; le Paysan Irlandais à sa maîtresse ; la Musique*, dont le souffle fait revivre les doux souvenirs ; *l'origine de la Harpe ; le Chant national*, qui rappelle les rêves de gloire, d'orgueil et de liberté ; *les Adieux* du poète *à sa Harpe* chérie ; *le Jour de naissance du Prince*, célébré par des chants civiques : « Le plus noble tribut offert à une tête royale, est l'amour d'un cœur qui aime aussi la liberté ; » *Le Jeune rêve d'amour*, « parfum évanoui aussitôt que répandu....; seul reste du printems dans les vagues ré-

gions du souvenir ; » *Les Glaives et les Rois des anciens jours*, armés pour défendre les droits de l'humanité et pour punir les tyrans ; *la Rêverie du soir*, qui aime à suivre le sentier rayonnant et doré, tracé par les sillons de lumière qui se jouent au milieu des nuages vers le brillant Occident ; *la belle Kathleen*, ballade ; *le Tombeau de la jeune épouse*, moissonnée au matin heureux de la vie..., avant que la terre eût profané ce qui était né pour les cieux ; l'invocation *à l'Esprit d'amour et de bonheur ;* quelques *Chants sacrés ; le Départ ; la Fuite du Tems ; les Illusions...* » de la gloire, de l'amour, de l'espérance, du bonheur..., qui se succèdent comme des ombres fugitives, tandis qu'il n'y a de vrai, de brillant et de calme que le ciel ; » m'offriraient encore des soupirs mélancoliques et harmonieux, des sentimens généreux, des pensées profondes, des images gracieuses, des invocations touchantes (1). Mais je dois laisser au lecteur le plaisir de lire en entier ces compositions inspiratrices. Quelques poètes français y puiseront peut-être de nobles imitations ; et une triste ressemblance entre les malheurs de la patrie de Moore et les infortunes récentes qui ont pesé sur la nôtre, produira une analogie naturelle entre les sentimens et les accens du barde insulaire et ceux de nos poètes nationaux (2).

M. A. JULLIEN, *de Paris*.

---

(1) Le volume est terminé par un petit poème, composé d'un *air grec*, d'un *air suisse*, d'un air et d'un *chœur espagnol*, auquel l'auteur donne le nom de *Mélologue*, « pour exprimer ce mélange de déclamation et de musique, qui est fréquemment adopté dans l'exécution de l'*Ode* de Collins *sur les Passions*, et dont un exemple des plus frappans est le *Discours prophétique de Joad*, dans l'*Athalie* de Racine. »

(2) Voy. *Rev. Enc.* T. XIV (Avril 1822), pag. 74—89, le compte rendu des *Poésies détachées de Schiller*, traduites de l'allemand, par *Camille Jordan*.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

1. — *Strictures on a publication entitled : Clarks gaz Blowpipe.* — Quelques mots sur un écrit publié sous ce titre : *Lampe à gaz de Clarke*, par M. Hare, professeur de chimie dans la division des sciences médicales de l'université de Pensylvanie, seul inventeur de la lampe alimentée par un mélange d'oxygène et d'hydrogène, dans la proportion des principes de l'eau, avec laquelle on peut, sans aucun danger, fondre les terres les plus réfractaires, et qui opéra la première la volatilisation et la combustion du platine. Philadelphie, 1820; Robert Desilver.

Nous regrettons que cette brochure de M. *Hare* nous soit parvenue si tard; le livre de M. Clarke et les assertions de ce savant auront produit leur effet, et l'opinion déja formée sera plus difficile à changer. Il paraît très-constant, par les dates et par des témoignages irrécusables, que c'est M. *Hare* qui a fait connaître, le premier, les effets de la haute température produite par la formation de l'eau, lorsque ses principes sont l'un et l'autre dans l'état gazeux et pur; que, le premier, il a fait un appareil pour opérer cette combinaison, sans avoir à craindre aucune explosion. Le but de cet écrit n'est pas seulement d'établir ses droits et la justice de sa réclamation; il compare aussi son appareil à celui de M. Clarke, et rappelle les résultats les plus remarquables qu'il a obtenus. Il y a, dans cet écrit, des faits chimiques : on les recueillera soigneusement; des raisons : on les écoutera d'autant plus volontiers, qu'il s'agit d'un savant étranger à l'Europe, et qui ne peut défendre ici ni ses ouvrages, ni sa renommée contre les larcins dont il se plaint; il y a mis aussi de l'aigreur : elle est de trop. La description de son appareil est assez étendue et assez claire, pour qu'un artiste intelligent puisse l'exé-

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

cuter partout. Peut-être, faudrait-il associer à la construction de M. Hare quelque chose de celle de M. Clarke. Dans celle-ci, le mélange des gaz est tout fait, et le danger de l'explosion est empêché par une gaze métallique, comme dans les lampes de M. Davy.—Dans la même brochure, M. Hare décrit un appareil endiométrique, dans lequel il a réuni tous les moyens de mesurer exactement les gaz, en corrigeant les effets de la température : il serait impossible d'en donner une idée, sans recourir au dessin que l'auteur a joint à sa description. — Une note sur la préparation de l'éther nitreux termine ce mémoire. L'auteur a trouvé le moyen d'éviter l'explosion à laquelle le procédé ordinaire peut donner lieu; il opère la combinaison dans un flacon à trois tubulures, ou petits tubes, dont deux sont garnis d'entonnoirs, et le troisième un tube recourbé, qui conduit la liqueur distillée dans un récipient entouré de neige ou de glace.

Une autre brochure de M. *Hare* traite de trois objets différens : 1° Discussion sur la théorie des deux fluides électriques, comparée à l'hypothèse de Franklin; 2° Construction d'une machine électrique à plateau horizontal; 3° Observation sur la combustion du mélange d'alcool et d'huile essentielle de térébenthine. Cette brochure est sans date, en sorte qu'on ne peut marquer sa place dans l'histoire des sciences. Les deux premiers objets dont M. *Hare* s'est occupé n'offrent rien de nouveau; le troisième mérite que l'on s'y arrête. Premièrement, le mélange d'huile essentielle de térébenthine et d'alcool, donne un excellent éclairage, en l'employant dans l'état de vapeur, au moyen d'un appareil au *bain marie* dont l'auteur donne la description. En second lieu, M. Hare nous apprend que, dans les contrées à l'ouest des États-Unis, les lampes de cette espèce seraient d'un très-bon usage, parce que les huiles à brûler y sont fort chères, et que l'alcool n'y a presque aucune valeur. Cette différence de prix est en sens inverse de celle de ces deux matières en Europe : on conçoit bien que l'alcool abonde dans un pays où les forêts et les cultures fournissent une prodigieuse quantité de fruits dont on peut tirer des liqueurs vineuses, où les distilleries sont libres, où les droits sur les boissons et les autres impôts de même nature sont inconnus; mais on ne voit pas ce qui retarde la culture des plantes huileuses. FERRY.

2. — *A l'honorable sénat et à la chambre des représentans de l'état de la Louisiane, réunis en assemblée générale.* Nouvelle-Orléans, 1823; broch. in-8° de 13 pag. d'impression.

Cette brochure contient un rapport de la commission chargée de la révision du Code civil de la Louisiane. Les commissaires font connaître

la marche qu'ils se proposent de suivre dans l'entreprise difficile et importante dont l'exécution leur a été confiée; mais ils ne sont pas entrés dans d'assez grands détails, pour que l'on puisse apprécier le mérite du travail auquel ils se livrent actuellement. Nous regrettons que M. Edw. Livingston, que nous croyons auteur de ce rapport, ne lui ait pas donné plus de développemens, ainsi qu'il l'a fait pour son rapport si remarquable sur le Code pénal, dont il s'occupe également. (*Voy.* Tom. XVI, pag. 548.) Les habitans de la Louisiane doivent bénir le zèle si louable de leur gouvernement, qui, en donnant au pays des codes complets, simplifie la législation et diminue le nombre des procès, dont la principale cause, chez tous les peuples, est dans l'obscurité des lois, et dans le défaut d'harmonie entre les règles qu'elles prescrivent et l'état de civilisation où ils sont parvenus. A. TAILLANDIER, *avocat.*

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

3. — *Narrative of a journey to the shores of the polar sea.* — Relation d'un voyage dans les mers polaires, fait de 1819 à 1822; par *John* FRANKLIN, capitaine de la marine royale, et commandant de l'expédition. Londres, 1823. Un vol. in-4°.

On se rappelle que les Anglais firent partir successivement, il n'y a pas long-tems, deux expéditions pour les mers polaires, afin de s'assurer s'il existait un passage praticable, ou si le nord de l'Amérique était réellement borné par une mer communiquant de part et d'autre avec l'Océan. Les capitaines Ross et Parry obtinrent des résultats intéressans. Vers le même tems le capitaine de marine Franklin, pour faciliter la découverte du passage du nord-ouest de l'Amérique, reçut ordre d'explorer par terre la côte septentrionale, en longeant la baie d'Hudson, depuis la rivière de *Copper-Mine* ou Mine-de-Cuivre, et de prendre la longitude et la latitude des baies, golfes et embouchures de rivières, afin que l'on pût corriger les cartes marines encore défectueuses pour cette partie de l'hémisphère occidental. Le docteur Richardson, chirurgien et naturaliste, et deux marins, lui furent adjoints. L'expédition arriva le 30 août 1819, à la factorerie d'York, dans la baie d'Hudson. Ne pouvant se diriger en droite ligne au nord, faute de guides et de chasseurs, le capitaine remonta la rivière dans un bateau jusqu'à Cumberland-House, où les deux compagnies marchandes d'Hudsons-Bay et de Nord-West ont des postes: ce sont des cabanes et magasins entourés d'estacades, et flanquées de bastions en bois. Le sol y est assez bon; on y a transplanté avec suc-

cès les légumes d'Europe. Quelques chasseurs sauvages demeurent dans les solitudes des bords du Saskatchawan ; on ne compte guère plus de 120 familles sur une étendue de 20,000 milles carrés : ces sauvages sont de la race de Crees, peuple indolent, malpropre, vain et imprévoyant, mais hospitalier, et enclin à des habitudes paisibles : il redoute beaucoup les sorciers. De Cumberland-House, l'expédition se dirigea sur le fort Chipewyan au milieu des neiges, et de là elle se rendit au fort de Providence, dernier poste des marchands de fourrures, et situé sous 62° 17′ 19″ de latitude nord, et 114° 9′ 28″ de longit. ouest (méridien de Greenwich). Accompagnée de plusieurs Canadiens, d'interprètes et de leurs femmes, cette troupe, partant pour la rivière de Mine-de-Cuivre, eut à traverser une contrée qu'aucun Européen n'avait encore visitée. Vers la fin d'août 1820, on fut obligé de s'occuper des établissemens d'hiver. Les voyageurs bâtirent une cabane en bois de pin sur le bord d'une petite rivière, et y séjournèrent pendant 10 mois. Au milieu de juin 1821, la saison leur permit enfin de continuer leur route. Ils ne tardèrent pas à arriver à la rivière de Mine-de-Cuivre : il avait été enjoint à l'expédition d'examiner si le cuivre des bords de cette rivière pourrait devenir l'objet d'un commerce lucratif. Une partie de l'expédition visita les montagnes qui paraissent renfermer ce métal, et qui s'élevent à 1200 ou 1500 pieds ; ils s'assurèrent qu'on ne peut remonter la rivière, et qu'on ne trouve le cuivre natif qu'en petite quantité. Le bois manque pour l'exploitation des mines : les Indiens enlèvent le métal natif qui paraît à la surface du sol, et ils n'ont pas d'autre moyen de s'assurer qu'un lieu en renferme dans son sein. Arrivé à l'embouchure de la rivière, le capitaine ayant renvoyé une partie de son monde, pour être moins exposé à la famine, commença le 21 juillet la navigation le long des côtes de la mer Hyperboréenne ; il avait reconnu 5 à 600 milles lorsque, vers le milieu d'août, le manque de vivres, et l'impossibilité de s'en procurer dans ces parages, le força de songer à son retour. Il observa que la côte se dirigeait toujours de l'est à l'ouest ; on y trouvait les mêmes poissons que dans la baie d'Hudson, et la plage offrait des carcasses de baleines ; les circonstances ont fait penser au capitaine Franklin, que la mer polaire communique de part et d'autre avec l'Océan ; et comme il n'y a pas trouvé de glaçons considérables, il est d'avis que cette mer est praticable. En regagnant leur cabane, qu'ils avaient appelée le fort d'Entreprise, les voyageurs étaient tellement épuisés de fatigues et de faim, qu'ils pouvaient à peine se soutenir ; ils recueillirent de la *tripe de roche*, et se virent réduits à manger de vieux souliers, et jusqu'aux os des bêtes fauves abandonnées par les loups. Le 17 décembre, le ca-

pitaine arriva enfin à l'île Moose-Dear, où la compagnie de la baie d'Hudson a un poste; et ce ne fut que le 14 juillet 1822 que l'expédition fut de retour à la factorerie d'York, après avoir fait, tant par terre que par mer, 5550 milles, et rapportant un grand nombre d'observations scientifiques, qui intéresseront les géographes et les naturalistes; des gravures font connaître les costumes des sauvages et les vues pittoresques. Nous apprenons qu'il va paraître une traduction française de ce voyage, sur lequel nous reviendrons. D—g.

4 (*). — *Colombia; being a geographical, statistical, etc.* — Colombia; état géographique, statistique, agricole, commercial et politique de ce pays, à l'usage des négocians, des colons, et en général de toutes les classes de lecteurs. Londres, 1822. Deux vol. in-8°, ensemble de 1490 pag.

5. — *Observations on the effects, etc* — Observations sur les effets produits par les dépenses du gouvernement, pendant la suspension des paiemens de la banque; par *Will.* Blake, esq. Londres, 1823; Murray. In-8° de 120 pages.

On pourrait indiquer certains pays où les savans qui cultivent les sciences physiques et mathématiques, sont absolument étrangers aux sciences morales et politiques. Il n'en est pas de même en Angleterre. Voici un membre de la Société royale, versé dans l'économie sociale, comme dans la physique.

«Jamais, dit-il, en commençant, aucune époque n'a fourni plus de sujets d'observations intéressantes à l'économiste politique, que le tems présent. Nous avons vu la paix, qui, pour l'ordinaire, ramène l'abondance, verser des calamités sur presque toutes les classes de la société. Nous avons vu les propriétaires fonciers privés de leurs fermages; les fermiers et les manufacturiers, privés de leurs débouchés; les capitalistes cherchant des emprunteurs, et les négocians repoussant leurs avances; des capitaux surabondans, et une population d'ouvriers inoccupés, forcés de recourir à la charité publique; circonstances si nouvelles, si bizarres, qu'à peine admettent-elles une explication! »

Ce que M. Blake entreprend d'expliquer, c'est la dépréciation des billets de banque, pendant qu'ils avaient un cours forcé, et qu'ils étaient par conséquent devenus un véritable papier-monnaie. La plupart des économistes ont attribué cette dépréciation à l'extension donnée par la banque aux émissions de ses billets. M. Blake prétend qu'elle est due aux remises énormes que le gouvernement anglais a été forcé de faire aux puissances continentales. Ces remises ne pouvant s'effectuer en bil-

lets, ont dû se faire en or et en marchandises, d'où le haut prix auquel sont montés ces objets relativement au papier-monnaie.

Il est incontestable que ces remises ont dû faire monter la valeur de l'or, en Angleterre, plus haut que sur le continent. Le gouvernement anglais demandait au commerce des traites sur le continent, et le commerce faisait les fonds de ces traites, soit au moyen des exportations de marchandises, soit en faisant passer en fraude de l'or dans l'étranger; ce qui en élevait le prix. Mais, cet excès de prix n'a jamais été pour l'or au-delà de 7 ou 8 pour cent (1); c'est-à-dire, des frais occasionnés par le transport du métal; et le papier-monnaie a perdu jusqu'à 30 pour cent.

Quant à la hausse des marchandises contre le papier-monnaie, elle prouve plutôt la dépréciation de la monnaie que la hausse réelle des marchandises; car elles n'ont pas, en général, varié dans la valeur qu'elles avaient réciproquement entre elles; et leur multiplication, pouvant se proportionner à l'étendue de la demande, devait les maintenir à leur prix naturel. Plus le gouvernement envoyait d'armes, de selles et d'habits sur le continent, et plus il s'en fabriquait en Angleterre. Le blé seul paraît avoir haussé véritablement, pendant que le papier-monnaie subissait une baisse réelle. Sa cherté nominale était accrue par une cherté réelle.

Ces questions ne pouvant être suffisamment débattues dans une simple notice, nous renvoyons ceux qui s'en occupent à la brochure de M. Blake, où ils trouveront des faits précieux et des discussions lumineuses, même quand elles n'approuveront pas complétement les explications de l'auteur. J.-B. Say.

6 (*). — *The naval history of Great Britain, etc.* — Histoire navale de la Grande-Bretagne, depuis 1783 jusqu'en 1822; par *Édouard* Pelham Brenton, capitaine de la marine royale. Tom. I et II. Londres, 1823. Rice. In-8°.

Les Anglais possèdent déjà plusieurs ouvrages du genre de celui-ci, entre autres, l'*Histoire navale de Burchett;* les *Mémoires de Beatson*, qui donnent une juste idée de l'époque qu'ils retracent; la *Vie des amiraux*, par Campbell; la *Chronologie de Schombert*, etc; mais aucun n'est complet et ne présente l'état actuel de la marine anglaise. Le but de M. Brenton est surtout de faire connaître les événemens les plus récens, ainsi que leurs résultats. Les deux volumes que nous annonçons

(1) Voyez les témoignages rendus devant le *bullion-comittee*, en 1810.

contiennent un espace de dix-neuf ans, depuis 1785 jusqu'en 1822; les faits y sont présentés avec clarté; mais une partialité prononcée en altère souvent la vérité. — La suite paraîtra incessamment. L'ouvrage est orné des portraits de lord Saint-Vincent, de Nelson, de Howe, de Duncan, ainsi que de plusieurs plans et dessins.

7.—*Life of William Davison, secretary of state, and privy counsellor to queen Elizabeth.* — Vie de William Davison, secrétaire-d'état, et conseiller du conseil privé de la reine Élisabeth, par *H. N.* Nicolas. Londres, 1823. Nichols. Un vol. in-8° de 355 pages.

Ce méprisable instrument du despotisme de la reine Élisabeth, sacrifié ensuite par sa politique astucieuse, n'avait pas encore trouvé de défenseur. Esclave lâche et perfide courtisan, Davison fut chargé de faire exécuter la sentence qui condamnait à mort l'infortunée Marie. Il ne put, dit-on, obtenir un ordre de la reine; mais, sûr de son consentement, il prit sur lui l'horrible responsabilité de ce meurtre. L'histoire en parle comme d'un être obscur, vendu à la reine, qui le paya de son dévouement par une longue captivité. L'auteur qui a entrepris de réhabiliter sa mémoire, attribue son inflexible dureté à un excès de zèle pour l'état et pour la reine. Quoi qu'il en soit, M. Nicolas a bien mérité des lettres, en tirant du Musée britannique, et de quelques autres bibliothèques, des manuscrits fort curieux; entre autres, le testament de Davison, mort en 1608, peu de tems après sa sortie de la tour; la relation de ce qui se passa entre lui et la reine, relativement à l'exécution de Marie; des lettres du comte d'Essex, et de quelques autres de ses célèbres contemporains; enfin, un document très-important, une lettre du roi Jacques à Archibald Douglas, au sujet de la condamnation de sa mère, dans laquelle il presse ce seigneur d'intervenir pour sauver Marie, et de n'épargner ni peines, ni argent; une autre lettre du même prince, adressée à la reine Élisabeth, supplie cette dernière de lui faire grâce, et de se laisser toucher par les prières d'un fils qui lui demande la vie de sa mère. « Mon honneur, comme roi et comme fils, dit-il, sont intéressés à ce que vous, voisine de mes états, liée d'une étroite amitié avec moi, vous ne mettiez pas rigoureusement à mort une princesse libre et souveraine, ma mère légitime, égale de rang et de sexe avec celle qui la traite si mal, et liée à elle par le sang. Quelle loi de Dieu peut permettre que la justice frappe ceux qu'il a nommés suprêmes dispensateurs de cette même justice! etc. » Cette lettre, écrite en vieil anglais, est très-énergique; elle lave entièrement Jacques du reproche d'indifférence, et même de connivence avec Élisabeth, qui lui avait été adressé par quelques écrivains.

8. — *Mémoirs of the life and works of sir Cristopher Wren, etc., etc.* — Mémoires sur la vie et les ouvrages de sir Cristophe Wren, etc.; par *James* Elmes, architecte. Londres, 1823; Priestley, et Weale. Un vol. in-4° de 532 pag., avec un appendice de 147 pages.

La vie de cet architecte célèbre manquait à la biographie anglaise. C'est un livre intéressant sous plus d'un rapport, et qui rappelle une époque importante par les progrès rapides des arts et des sciences. L'auteur commence par un tableau de l'état de l'architecture en Angleterre, depuis le commencement du règne de Charles II jusqu'au XVIIe siècle. Sir Cristophe Wren naquit le 20 octobre 1632. Il n'avait encore que treize ans lorsqu'il inventa un nouvel instrument d'astronomie; dans la même année, il fit un cours de physique, et imagina une nouvelle machine pneumatique. Bientôt après, la Société, qui prit le nom de Société royale, lors du rétablissement de Charles II, commença ses assemblées particulières; Wren fut de suite associé à tous ses projets et à toutes ses entreprises. Tandis qu'il complétait ses études, Saint-Pierre de Rome s'achevait, sous les auspices du pape Innocent X, et sous la surveillance de Bernini. L'accomplissement de cet immense édifice fit époque dans les arts, et contribua à fixer les irrésolutions de Wren, encore incertain sur l'état qu'il embrasserait. Il se fit architecte, et, profitant des remarques judicieuses des hommes qui l'entouraient, il s'éclaira de leurs lumières, et plus tard, il entreprit *seul* d'élever Saint-Paul, qu'il acheva de son vivant, tandis que Saint-Pierre de Rome avait été l'ouvrage de plus de vingt architectes, soutenus par les trésors du monde chrétien, et par la protection de dix-neuf papes différens. Pendant ses immenses travaux, Inigo Jones, son prédécesseur, et son plus formidable rival en architecture, mourut, comme pour faire place à celui qui devait le surpasser. Nous n'entreprendrons pas de suivre le biographe de M. Wren dans tous les détails qu'il a recueillis sur ses inventions scientifiques et ses productions littéraires. Nous nous contenterons de dire qu'il fut un des hommes les plus remarquables d'un siècle fécond en grandes découvertes. L'ouvrage de M. Elmes contient aussi des renseignemens curieux sur l'école d'architecture en Angleterre, sur le style gothique, et sur le style moderne. On voit qu'il connaît à fond l'art dont il parle. Souvent prolixe, son style devient clair et concis dès qu'il traite des arts ou des sciences. Il est fâcheux qu'il n'ait pu joindre à ces *Mémoires* les dessins des principaux édifices élevés par sir C. Wren. Dans une seconde édition, il réparera sans doute cette omission.

9. — *Ancient spanish Ballads, historical and romantic.* — Anciennes ballades espagnoles, historiques et romantiques, traduites par *J. G.*

Lockhart. Édimbourg, 1823; W. Blackwood; Londres, Cedell. Un vol. in-4° de 209 pages.

Riches de traditions chevaleresques, les Espagnols possèdent une foule de vieilles romances, d'autant plus curieuses, qu'elles peignent les mœurs et les coutumes de l'époque à laquelle elles furent composées. M. Lockhart a donné au public anglais un choix de ces poésies populaires. Des cinquante-six ballades qu'il a traduites, vingt-six environ sont *historiques*; quelques-unes sont d'origine *mauresque*, les autres sont *romantiques*. Il reproche avec raison à l'Espagne, dans une introduction fort bien faite, d'avoir trop long-tems dédaigné ses premiers poètes, dont les œuvres et les noms sont voués à l'oubli depuis plusieurs siècles. Comme traducteur, M. Lockhart a été obligé de s'aider des ouvrages étrangers qui jettent quelque lumière sur la chronologie des ballades espagnoles. Je cite entre autres l'*Histoire de la littérature espagnole*, par Bouterwek; le « *Sammlung der besten alt Spanishen-Historischen-Ritter-und-Maurischen Romanzen* », par Depping. (Leipsick, 1817). Les *Mémoires de Sarmiento, pour servir à l'histoire de la poésie et des poètes espagnols*. (Madrid, 1775). La *Colleccion de poesias castellanas*, antérieures au xve siècle, par Sanchez. (Madrid, 1779, 4 vol). La collection plus étendue de Fernandez (en 20 vol.), et le *Choix de poésies*, par Quintana, *depuis Juan de Mena, jusqu'en* 1807. Malgré ses recherches, M. Lockhart ne peut rien affirmer sur l'origine des *cancioneros* ou *romanceros*; il pense cependant que la plupart remontent à une très-haute antiquité. La langue anglaise, riche d'images et d'expressions pittoresques, s'est merveilleusement prêtée à la traduction en vers de ces poésies. Les ballades ont conservé leur expression simple et naïve; les chants héroïques ont tout le feu de la langue espagnole. Une des pièces les plus remarquables de cette collection, comme peinture de mœurs, est le *Mariage du Cid*. Nous citerons aussi celle du brave Montanez. Parmi les *chants romantiques*, le rêve d'Alde caractérise bien les superstitions antiques. Nous reprocherons au traducteur d'avoir glissé parmi ces derniers chants quelques chansonnettes insignifiantes, telles que celles de Minguillo, qui ne manque pas d'une certaine grâce, mais qui nous semblait ne pas mériter l'honneur de la traduction.

10. — *The loyal and national songs of England, selected from original manuscripts, etc.* — Chansons nationales et royales de l'Angleterre, tirées des manuscrits originaux, et des premiers exemplaires imprimés de la bibliothèque de *William* Kitchener. Londres, 1823; Hurst et Robinson. In-folio, 156 pages.

A l'exemple des Écossais, les Anglais ont voulu faire aussi une collection de leurs airs nationaux; mais ils ne sont pas à beaucoup près aussi riches que leurs voisins. Leur musique manque de caractère. Quoiqu'ils soient de différens compositeurs, ces chants sont monotones, et il en est très-peu qui remontent jusqu'à un siècle. L'éditeur de ce recueil veut prouver, dans sa préface, que l'Angleterre a une bonne école nationale de musique; mais, malgré tous ses efforts, il ne cite rien de concluant à l'appui de son assertion. La liste des compositeurs et des musiciens célèbres, en Angleterre, n'offre pas un nom européen. Peut-être aussi, notre ignorance cause-t-elle notre prévention. Les noms de Bird, d'Este, de Morley, de Locke, sont probablement peu connus hors de l'Angleterre. Blow, Purcell, Eccles, Carey, Leveridge, Croft, Green et Weldon viennent ensuite; puis, Boyce, Arne, Travers, etc., qui sont presque nos contemporains. Ce volume, qui est divisé en deux parties, contient aussi les chants composés en l'honneur des victoires navales de la Grande-Bretagne. La poésie n'en est pas remarquable, à l'exception de quelques pièces de vers modernes.

11 (*). — *Ballantyne's novelist's library, vol. V.* — *Bibliothèque des romans*, publiée par BALLANTYNE, vol. V. Romans de *Sterne* de *Goldsmith*, du docteur *Johnson*, de *Mackenzie*, d'*Horace Walpole* et de *Clara Reeve*. Londres, 1825; Hurst Robinson et comp^e. Un vol. in-8° de 669 pages, imprimé sur deux colonnes.

Nous avons déjà annoncé cette importante collection (*Voy.* T. XIII, pag. 637), que *Walter Scott* continue à enrichir de notices et de remarques critiques. Voici comme il parle de Sterne, qui, du reste, a laissé peu de chose à faire à son biographe: « Le style de Sterne, quelquefois alambiqué, est en même tems mâle et vigoureux, plein de cette énergie et de ce mouvement qu'il avait puisés dans les anciens écrivains anglais. Il n'a jamais été surpassé ni égalé par personne, dans l'art d'éveiller et d'émouvoir les plus nobles sentimens. On se le rappelle, comme un écrivain tour-à-tour plein d'affectation et de simplicité; c'est un des plus grands plagiaires, en même tems qu'un des génies les plus originaux qu'ait produits l'Angleterre. » La notice sur le bon et naïf Goldsmith est la plus intéressante du volume. Nous ne pouvons résister au désir de donner ici l'opinion du célèbre romancier écossais sur le *Vicaire de Wakefield*. « Quels que soient les défauts du plan de cette histoire, la facilité et la grâce admirable du récit, la vérité des caractères, font du *Vicaire de Wakefield* une des plus délicieuses conceptions que l'esprit humain ait produites. Le principal personnage, celui du simple pasteur, doué de tout le mérite, de toute la bonté qui doivent distin-

guère un ministre de la religion, et cependant susceptible d'une pédanterie et d'une vanité littéraire qui montrent assez qu'il est homme, et sujet aux faiblesses humaines, forme à lui seul un tableau charmant. Il est peut-être impossible de donner à la frêle humanité une dignité plus simple que dans le Vicaire, à la fois pasteur, époux et père. L'auteur, par un heureux contraste, nous offre auprès de lui son excellente compagne, avec ses ruses maternelles, sa prudence de ménagère, qui aime et respecte son mari, mais qui déconcerte ses plans les plus sages, pour satisfaire sa vanité : tous deux, entourés de leurs enfans, groupés autour du foyer d'hiver dans leur humble demeure, se reposant des travaux du jour, et conversant gaiement ensemble, présentent l'idéal de la paix et du bonheur domestique. Rien d'extraordinaire ne vient agiter l'âme, et la simplicité même de ce livre inimitable en rend la lecture plus attrayante. Le *Vicaire de Wakefield* se lit dans la jeunesse et dans un âge avancé. On y revient toujours, et l'on bénit la mémoire de l'auteur, qui nous réconcilie avec l'espèce humaine. L'enlèvement d'Olivia, la scène douloureuse et pathétique de l'incendie, le séjour dans la prison, tous ces détails sont pleins d'intérêt et de charme. On a tracé peu de caractères d'une dignité plus pure, que celui de l'excellent pasteur, s'élevant au-dessus de la douleur et de l'oppression, et travaillant dans sa prison à convertir les misérables parmi lesquels il a été jeté par son infâme créancier. Dans la plupart des ouvrages de ce genre, le critique a trop souvent à reprendre des passages qui ne conviennent point à l'innocence du premier âge. Mais la couronne de Goldsmith est sans tache; il écrivit pour élever la vertu et démasquer le vice, et il remplit cette tâche difficile, de manière à être placé au premier rang des auteurs anglais. » Il est curieux d'entendre ainsi Walter Scott juger le mérite des principaux écrivains qui l'ont devancé. Ses observations sur le spirituel et fantasque docteur Johnson; sur le tendre et sentimental Mackenzie, sur l'orgueilleux et satirique Walpole, sont empreintes de cet esprit observateur, de ce talent original qui lui ont mérité la réputation du premier romancier moderne. *Louise* Sw. Belloc.

12 (*).—*The incorporated Society for the management and distribution of the literary fund.* — Société pour administrer et distribuer le fonds littéraire. Londres, 1822. Imprimé par ordre du comité, chez Nichols et fils. Un vol. petit in-8° de 94 pages.

C'est aux nombreuses sociétés particulières formées pour les établissemens d'utilité publique, et inspirées par un esprit d'association bien entendu, que l'Angleterre doit une grande partie de sa prospérité. Rien de ce qui peut être avantageux au bien public n'échappe à la prévoyance

des citoyens, que divers motifs excitent aux grandes entreprises. Les uns y voient un moyen d'augmenter leur fortune; d'autres y trouvent la source d'une gloire populaire et pure. Le gouvernement se garde d'intervenir mal à propos, et se contente de protéger toute noble et utile entreprise, s'il ne coopère directement à sa réussite. Ainsi naissent, sous son heureuse influence, des routes excellentes, des canaux, des bassins, etc., qui dédommagent amplement ceux qui les ont entrepris de leurs soins et de leurs avances. D'un autre côté, des institutions sont fondées pour le soulagement des maux de tout genre, et leurs fondateurs sont proclamés les bienfaiteurs de l'humanité et de la nation. Au nombre de ces dernières, l'Angleterre peut citer avec orgueil une Société unique en Europe, celle dont le but est de réparer les torts trop fréquens de la fortune envers les hommes qui font l'ornement et la gloire de leur pays, les savans dont les découvertes utiles améliorent l'état de l'espèce humaine, les poètes et les artistes qui lui procurent les plaisirs les plus réels. Ce fut en 1773 que M. David Williams conçut la première pensée de la Société dite du Fonds littéraire. Bientôt la mort d'un homme de lettres distingué, M. Floyer Sydenham, qui succomba en 1788 dans la prison où il était détenu pour une dette légère, lui fournit un nouvel argument en faveur de son projet. Il ouvrit alors une souscription pour venir au secours des gens de lettres, et son zèle parvint, en 1790, à organiser une société régulière, qui eut ses officiers et ses réunions annuelles. En 1797, diverses donations permirent de former un capital permanent et assuré. Différentes personnes léguèrent à la Société des sommes plus ou moins considérables. On se plaît à citer dans le nombre un descendant du grand Newton, M. Thomas Newton, dont le testament lui assura toute sa fortune. Des pairs du royaume, des princes du sang, lui accordèrent leur protection, et voulurent coopérer à ses travaux; et enfin le roi Georges III l'institua en quelque sorte politiquement en 1818, en l'autorisant à faire des acquisitions. Les bienfaits que la Société a répandus depuis son institution sur la classe des gens de lettres, sont nombreux; mais une discrétion très-louable lui empêche de faire connaître les personnes qui en ont été l'objet. Quoique presque entièrement composée d'Anglais, la Société du fonds littéraire, non contente du bien qu'elle faisait autour d'elle, a quelquefois soulagé le mérite malheureux jusque dans les pays étrangers : c'est ainsi qu'un vénérable pasteur islandais, le rév. John Thorlaksen, poète et traducteur du Paradis perdu de Milton, lui a dû les derniers beaux jours d'une carrière long-tems rendue pénible par la misère. Il nous reste à faire connaître en peu de mots les règlemens qui servent de base à cette

Société. Peut-être qu'ils feront naître le désir d'imiter un si bel exemple. Toute personne qui a payé une fois dix guinées ou plus (environ 270 fr.), ou qui, pendant trois années consécutives, a souscrit pour une somme d'une guinée ou plus (26 à 27 fr.), est membre de la Société; mais cette personne cesse d'avoir droit à cette qualité, si elle discontinue sa souscription. Les membres se réunissent annuellement pour la nomination des officiers, du conseil et du comité, et pour entendre le rapport sur les opérations de l'année écoulée. Les officiers sont un président, vingt vice-présidens, trois secrétaires, trois trésoriers, trois auditeurs. Les secrétaires sont chargés de la correspondance; ils tiennent le procès-verbal des séances et des opérations de la Société. Les trésoriers administrent les fonds. Les auditeurs ou censeurs examinent les comptes, et font à cet effet un rapport à l'assemblée générale. La surveillance générale appartient à un conseil composé de vingt membres, auxquels se réunissent le président et les vice-présidens. C'est un comité de 19 membres, au nombre desquels sont les trésoriers et les secrétaires qui ont la distribution des fonds. Ces fonds consistent en produits des souscriptions annuelles, et en intérêts résultant des divers capitaux ou immeubles légués à la Société, ou acquis par elle. Toute décision, dans une assemblée générale ou particulière, est prise à la majorité des voix. Un chapitre du règlement tout entier traite du mode à observer pour accorder des secours. Nous croyons devoir le transcrire en entier. §. I. Pour qu'une personne ait droit aux secours de la Société, il doit être prouvé qu'elle a publié un ouvrage littéraire de quelque importance. §. II. Les veuves et orphelins d'auteurs estimés peuvent être secourus par la Société; mais les auteurs seuls ont droit à obtenir le renouvellement des secours qu'on leur a accordés. §. III. Le comité général ne peut accorder de secours que lorsque la motion en a été faite par un de ses membres, et qu'elle a été appuyée par un second. §. IV. Toute lettre anonyme sera mise à l'écart. §. V. Les personnes auxquelles on aura accordé des secours, seront engagées à écrire une lettre pour en accuser réception. — La brochure à laquelle nous avons emprunté ces détails se termine par la liste des nombreux souscripteurs, parmi lesquels on remarque le roi Georges IV, les ducs d'York et de Sussex, un grand nombre de pairs du royaume, des hommes de lettres ou artistes distingués, des ambassadeurs, entre autres le vicomte de Châteaubriant, et M. Hassunad'ghies, envoyé de Tripoli; enfin des citoyens de toutes les classes. La brochure se termine par différentes pièces de vers qui célèbrent une si utile et si noble institution. A. J.

RUSSIE.

13 (*). — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.* Tom. VII, contenant l'histoire de l'Académie pour les années 1817 et 1818. Saint-Pétersbourg, 1822; imprimerie de l'Académie. In-4°, avec 15 planches.

14. — *Elémens d'algèbre de Lacroix*, traduits par SHIHNOF. Saint-Pétersbourg, 1822; imprimerie de Plaviltchikof. In-8°.

15. — *Mémoires sur les événemens des années* 1813 *et* 1814; par *A.* RAÏEVSKY, membre de plusieurs sociétés savantes. Moscou, 1822; imprimerie de l'université. Deux vol. in-8°; prix, 8 roubles.

16. — *Erinnerung an Hamburg's merkwürdige Begebenheiten.* — Souvenirs des événemens arrivés à Hambourg, depuis le 12 mars jusqu'au 30 mai, 1813; par J. B. Saint-Pétersbourg, 1822; imprimerie du 1er corps des Cadets. In-8° de 146 pages.

17. — *Histoire de la chute de l'empire de Napoléon*, par LABAUME, ouvrage traduit du français en langue russe, Moscou, 1822; imprimerie de Semen. Deux volumes in-8°.

18. — *Voyages d'Antenor en Grèce et en Asie*, avec des notions sur l'Égypte, manuscrit trouvé à Herculanum, traduit du français de *Lantier*; par *P.* MAKAROF. *Troisième édition*, Moscou, 1822; imprimerie de l'université. Trois vol. in-8°; prix, 20 roubles.

Cet ouvrage avait déjà été traduit en russe par A. Levanda, et publié en 1803 et 1813, à Saint-Pétersbourg. La traduction de M. Makarof est supérieure à celle de Levanda. Le nouveau traducteur est encore connu par d'autres bonnes traductions d'ouvrages français et par le *Mercure de Moscou*, journal qu'il publiait en 1803, et qui se distinguait par une critique judicieuse, quoiqu'un peu tranchante.

S. P—r.

SUÈDE.

19. — *Icones algarum inditæ, fasciculus primus*, auctor C. A. AGARDH, etc. Lunden et Stockholm, 1820 et 1821. In-4°. Deux fascicules avec planches.

Cet ouvrage, dont M. Agardh paraît devoir publier la suite par cahiers (celui de 1822 n'est point encore parvenu en France), n'est guère connu que du petit nombre de naturalistes qui s'occupent de ces familles obscures, placées, dans la création, aux dernières limites des deux règnes, divisions probablement arbitraires, dans lesquelles on s'efforce de faire rentrer tous les êtres organisés qui parent ou animent la surface

du globe. Cependant, ces êtres obscurs et méprisés offrent à l'observateur les faits les plus extraordinaires et les plus capables de jeter un grand jour sur des points cachés encore, mais importans de la physiologie. C'est ainsi que nous y avons découvert un chaînon entre la plante et l'animal, qui avait échappé jusqu'ici à tous les observateurs. On avait bien reconnu des êtres dont quelques parties, offrant un aspect végétal, se chargeaient d'hydres, qui en présentaient comme la floraison animée; mais l'on n'avait pas vu que des êtres mentionnés comme des végétaux par tous les botanistes, essentiellement végétaux par leur physionomie, leur couleur verte, leur mode de croissance dans les eaux, et qui, de même que la plupart des hydrophiles, produisaient des gemmes ou propagules, passaient par un état essentiellement animal, et que ces gemmes ou propagules, véritables semences, tant que les articulations de la mère-plante les enfermaient, jouissaient de la locomotion, d'une grande agilité, et donnaient des indices de volonté et d'une vie fort développée dès qu'ils se trouvaient en contact avec le fluide environnant, par une sorte d'accouchement. Ces graines animées, que nous avons appelées zoocarpes dans un mémoire lu à l'Académie des sciences, doivent, comme le papillon, sorti de la végétative chrysalide, chercher, choisir le lieu auquel doit être confiée la perpétuation de l'espèce. Le zoocarpe, sorti de l'espèce de matrice qui lui servait de prison, après avoir nagé, parcouru la mare qui lui sert de patrie, vécu dans son étendue, et rempli l'espace de tems assigné à son existence, se fixe sur quelque feuillage aquatique, y prend racine, s'y allonge, et, de globuleux microscopique qu'il était pendant son existence animale, devient un filament articulé, inerte, insensible, ignorant, et bientôt visible sous l'aspect soyeux d'une chevelure verdâtre. De telles merveilles ne sont pas les seules que promet au naturaliste l'observation assidue de ce que l'on appela long-tems des algues aquatiques, et dont M. Agardh s'est occupé avec beaucoup de succès. Ce savant paraît convaincu qu'il faut bien établir les nombreuses espèces aquatiques, parmi lesquelles on pourra trouver des faits analogues à ceux dont il soupçonnait l'existence quand nous la démontrions. Il vient ajouter au *species* qu'il a déjà publié des figures qui en formeront le complément. Ces figures sont celles des espèces qui n'avaient jamais été désignées ainsi, ou qui n'ont pas encore été décrites. L'auteur les accompagne d'une simple phrase descriptive et de l'indication du nom du pays d'où chaque espèce a été apportée. Ce genre de texte nous paraît insuffisant, quand surtout il est question de végétaux que l'auteur n'a point déjà fait connaître dans son *species*. De sorte que plusieurs des plantes annoncées comme nouvelles par

M. Agardh, ne nous paraissent telles que sur le témoignage de l'auteur, car nous leur trouvons un tel rapport de physionomie avec certaines espèces connues, que quelques détails sur leur couleur et leur consistance nous paraissaient nécessaires pour les caractériser et les faire connaître.

B. DE St. V.

NORVÉGE.

20. — *Enevold Falsens Skrifter.* — Recueil des ouvrages de feu Enevold Falsen, publié par M. L. S. Platow, professeur à l'Université norvégienne. T. I. Christiania, 1821; Lehmann. In-8°. XXIV et 567 pages.

Après avoir siégé avec honneur, pendant plusieurs années, dans la haute cour royale à Copenhague, M. Enevold Falsen, père du fonctionnaire distingué dont il va paraître incessamment une *Histoire ancienne du royaume de Norvége*, fut nommé président du tribunal suprême du royaume de Norvége, établi à Christiania, où il mourut avant de voir la révolution qu'un peu plus tard le droit du plus fort fit subir à sa patrie. M. Falsen a peu écrit sur la jurisprudence; mais on connaît de lui beaucoup de mémoires aussi bien pensés que bien écrits sur des objets importans, plusieurs discours éloquens, prononcés dans différentes occasions solennelles, des poésies fugitives, et quelques pièces de théâtre. C'est la collection de ces œuvres diverses, qui obtinrent du succès lors de leur première apparition, que son éditeur se propose de réunir en deux ou trois volumes, dont le premier est déjà en vente, et dont la suite, aussitôt qu'elle nous sera parvenue, nous fournira matière pour une seconde annonce, et peut-être nous offrira quelques détails intéressans.

Heiberg.

DANEMARCK.

21. — *Geographisk-Statistisk Beskrivelse.* — Description géographique et statistique du royaume de Danemarck, par M. *Théodore* Gliemann. Tom. III. Copenhague, 1821. XXIV et 648 pages in-8°. De l'imprimerie de Schultz.

L'ouvrage que nous annonçons a cela de singulier, que les deux premiers volumes n'ont pas encore paru. Dans sa préface, l'auteur donne la raison de cette circonstance bizarre. « L'ouvrage, dit il, se composera d'une vingtaine de volumes. Chacun des bailliages du royaume aura le sien. La description de la ville de Copenhague me fournira assez de matériaux pour le second volume, et dans le premier j'embrasserai la statistique générale du royaume, en formant un ensemble des statistiques particulières contenues dans les volumes que j'aurai publiés. » Ce troi-

sième volume est uniquement consacré au bailliage de Copenhague, et, à en juger d'après son étendue et la multiplicité des recherches de M. Gliemann, il peut être considéré comme une statistique à peu près complète. L'auteur lui-même indique les imperfections de ce volume, imperfections qu'on ne peut lui attribuer : quoiqu'il se loue généralement de la bienveillance avec laquelle ses demandes ont été accueillies, tant par les autorités publiques que par des particuliers, néanmoins plusieurs de ses recherches sont restées jusqu'ici infructueuses. Il faut lui souhaiter le tems et les encouragemens nécessaires pour achever un ouvrage aussi éminemment utile.

22. — *Beskrivelse over Moen.* — Essai d'une description de l'île de Moen, de ses antiquités, de son histoire, de sa statistique et de sa géographie, par M. J. Paludan, ouvrage posthume, publié par le fils de l'auteur. T. I. Copenhague, 1822. De l'imprimerie de Thiele. xx et 516 pages in-8°, avec cartes et gravures.

Cet ouvrage, conçu d'après un plan entièrement différent de celui que nous venons d'annoncer, ne laisse pas d'avoir beaucoup d'importance. Le premier volume est extrêmement curieux pour les recherches qu'il renferme. On y trouve la géographie et les antiquités de cette petite île, intéressante sous plusieurs rapports, ainsi que son histoire jusqu'a la fin du xviiie siècle. Cette histoire sera complétée jusqu'à nos jours dans le second volume, qui traitera, sans doute, de la statistique du pays, et qui fournira ainsi à l'auteur de la *Statistique générale du royaume de Danemarck*, des matériaux précieux pour son important ouvrage. Il paraît que le manuscrit, ou du moins toutes les recherches de l'auteur avaient été achevées avant sa mort; de sorte qu'il ne reste à l'éditeur d'autre soin que celui de surveiller l'impression, et de coordonner les matériaux, que le tems, peut-être, n'a pas permis à son père de mettre à leur place. Dans l'introduction, l'auteur qui, pendant trente-trois ans, a exercé les fonctions de ministre de l'Évangile dans une des sept paroisses que renferme l'île de Moen, publie une liste détaillée de tous les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, dont il s'est servi pour sa composition. Quelque complète que paraisse cette liste, nous croyons néanmoins que l'auteur n'a pas connu un manuscrit in-4° et en langue latine, consacré uniquement à la description de l'île de Moen, et qui se trouvait autrefois dans la magnifique bibliothèque du célèbre chambellan de Suhm, historiographe du royaume de Danemarck. Il est probable que ce manuscrit a été vendu après la mort de M. Suhm, à moins qu'il n'ait été compris au nombre des ouvrages rares et précieux dont cet illustre savant fit cadeau à la bibliothèque royale de Copenhague.

23. — *Det skandinaviske literaturselskabs Skrivter.* — Mémoires de la Société littéraire scandinave. Copenhague, in-8°, Thiele, T. XVII (1820), 420 pages, T. XVIII (1822), 351 pages.

Il se forma, en 1798, à Copenhague, deux nouvelles Sociétés littéraires, dont l'une, qui s'appelait *Société pour la vérité*, sans avoir été persécutée ni supprimée par le gouvernement, crut néanmoins, par prudence, devoir se dissoudre elle-même, immédiatement après la promulgation de l'ordonnance royale du 27 septembre 1799, qui, sous prétexte de mieux fixer les bornes de la liberté de la presse, n'avait laissé à cette précieuse liberté qu'une existence précaire et nominale. Pendant les deux ans qu'elle s'est maintenue, cette Société a publié cinq volumes de mémoires. L'autre Société, plus heureuse, parce qu'elle ne s'occupait que de recherches savantes sur l'histoire, les antiquités, la jurisprudence et les sciences naturelles, publia, dans les six premières années de son existence, sous le titre de *Museum scandinave*, sept volumes de mémoires très-précieux. Après s'être donné, en 1805, une autre organisation, elle prit le titre de *Société littéraire scandinave*, et publia successivement, et presque tous les ans, un volume de ses mémoires dont la collection s'est élevée maintenant au nombre de dix-huit volumes, ou de vingt-cinq, si l'on y ajoute les sept volumes du *Musée*. Nous avons fait connaître (*Rev. Encycl.*, T. XII, pag. 136) l'existence de cette collection de mémoires, dont nous annonçons aujourd'hui les 17e et 18e volumes. Nous y avons trouvé une foule de mémoires très-intéressans; mais dans l'impossibilité d'en donner toute la nomenclature, nous nous bornons à distinguer dans le 17e volume un mémoire du célèbre voyageur et philologue, M. Rask, *sur les terminaisons et les formes des mots danois, comparées avec celles de la langue islandaise.* Nous avons trouvé dans le même volume un traité fort curieux, sur *l'histoire de la civilisation en Normandie dans les* Xe, XIe, XIIe et XIIIe *siècles.* Son auteur est M. le docteur *Estrup*, que nous avons cité plusieurs fois honorablement dans ce recueil. Le 18e volume renferme, parmi plusieurs recherches intéressantes, un mémoire du savant antiquaire, M. Nyerup, sur *le premier almanach connu en langue danoise, imprimé séparément, sans parler de ceux qui se trouvent dans les missels et les livres d'église*; puis une *esquisse comparative des productions de la nature dans le nord et le midi de l'Europe*, par M. le professeur Schouw; enfin un mémoire du célèbre conseiller Thorlacius, *sur les monumens symboliques de l'Égypte, et particulièrement sur les pyramides.* Comme la Société scandinave compte au nombre de ses membres tous les hommes du Danemarck et de la Norvége, les plus distingués par leurs talens, leur érudition et leurs

connaissances, il est probable qu'elle prospérera long-tems encore, malgré le combat opiniâtre des ténèbres contre la lumière. HEIDERG.

ALLEMAGNE.

24 (*). — *Tabulæ nervorum uteri*, auctore Francisco Tiedmann; Heidelbergæ, 1822; Aug. Oswald. Format atlantique.

Ce bel ouvrage, dédié à la Société royale de Londres, contient 17 pages de texte et 2 planches, parfaitement gravées par Ant. Karcher, et Ch. S. Duttenhofer. Un avant-propos traite de l'utilité et de l'importance de la matière qu'a choisie l'auteur. On y cite l'autorité d'André Vesale, que M. Tiedmann appelle le *Prince des anatomistes* : ce jugement n'étonnera personne, mais on sera surpris peut-être que le savant professeur n'ait rapporté le témoignage d'aucun physiologiste ou anatomiste français, malgré les immenses progrès qu'a faits en France la connaissance de l'organisation humaine. Le même M. Tiedmann vient de publier la troisième livraison des *Tabulæ arteriarum*, dont le format est plus grand encore que celui de l'ouvrage précédent, et l'exécution plus magnifique, quoique la lithographie y ait été substituée à la gravure. Les planches déjà livrées aux souscripteurs, sont au nombre de vingt-sept. Elles ont été dessinées, comme celle des *nerfs utérins*, par M. J. Roux, dont l'habileté est connue. DE R—G.

25. — *Moses wie er sich selbst zeichnet in seinen fünf Büchern Geschichte.*—Moïse tel qu'il se peint lui-même dans son *Pentateuque*, par *Guil.* HUFNAGEL; Francfort-sur-le-Mein, 1823; Sauerländer. XVIII, 432 pag. gr. in-8°

Un savant Israélite nous a donné dernièrement de longs développemens sur la législation de Moïse; M. Huffnagel l'expose aujourd'hui lui-même à nos méditations. Il traite, dans sa préface, de l'histoire des Juifs en général; son ouvrage se compose de 21 chapitres, et l'on y trouve assez souvent des rapprochemens intéressans, des vues neuves et ingénieuses. La philosophie et surtout la psychologie fournissent de nouvelles lumières à l'auteur. Il explique quelquefois les miracles d'une manière naturelle et satisfaisante, sans que l'autorité de Moïse puisse y rien perdre; il nous le montre au contraire sous un jour brillant, et réfute les reproches adressés à ce grand homme. D'ailleurs, il est loin de vouloir méconnaître dans toute cette histoire la main de la Providence. Il se contente d'expliquer ce qui est susceptible d'explication; et, pour prouver cette assertion, nous renvoyons au chapitre 12, où l'auteur parle du passage de la mer Rouge. Le ch. 15 est consacré à la législation. M. Huffnagel s'attache plus à en tracer l'historique qu'à examiner la

nature des lois; il y revient cependant au ch. 17. La fin de l'ouvrage offre de nouveaux développemens sur plusieurs objets qu'il n'a pu traiter à fond dans les chapitres précédens. L'auteur avance des opinions que les savans ne partageront pas. Nous citerons le ch. 16, où il veut que Moïse ait fondé au pied du Sinaï une école des arts dont on ne retrouve plus de traces après lui; mais on reconnaît à chaque page de son livre un écrivain qui a beaucoup d'érudition et de jugement.

S.....L..

26.—*Zwey Beyträge zur Geschichte der Finsterniss in der Reformations Zeit.* — Deux pièces pour servir à l'histoire des ténèbres au tems de la réformation, ou Aventures de Camérarius en Italie, par *Arnold* KANNE; Francfort, 1822. In-8°.

Il s'agit ici de Philippe Camérarius, troisième fils du célèbre Joachim, savant jurisconsulte. La coopération du père à la grande révolution religieuse valut au fils, qui se trouvait à Rome, une persécution dont il donne lui-même les détails dans un écrit qu'il a intitulé : *Relation véritable et circonstanciée de la détention subie à Rome par Philippe Camérarius et Pierre Rieter, écrite dans la vue de faire voir tant aux contemporains qu'à la postérité, par un exemple frappant, que Dieu, à défaut de secours humains, protége les siens, les arrache au pouvoir de leurs ennemis, et les garantit des outrages et des fausses accusations.* Le manuscrit original se trouve dans la bibliothèque de la communion réformée, à Erlangen; il a été communiqué à l'éditeur, qui le publie aujourd'hui avec quelques changemens. Camérarius, après avoir fait ses études, partit le 20 septembre 1563 pour la Lombardie; il voulait acquérir à Padoue de nouvelles connaissances en jurisprudence. Des troubles politiques l'ayant empêché d'y rester, il se rendit à Ferrare, puis à Bologne; mais, bientôt rappelé dans sa patrie, il voulut connaître, avant de partir, les autres provinces de l'Italie, et vint à Rome, en avril 1565. Il quittait cette dernière ville avec Pierre Rieter et Christophe Schweinfurter, ses parens, lorsque tout-à-coup il se voit arrêté et jeté dans les prisons de l'inquisition. Le but de cette mesure était de le convertir ainsi que son ami Rieter. Il entre dans de grands détails sur les tentatives faites à ce sujet, et il rapporte des anecdotes curieuses, relatives au grand ennemi de l'hérésie, Pie V. Il donne avec soin l'explication des causes qui amenèrent sa mise en liberté.—Adolphe de Clarenbach, qui est l'objet de la seconde partie du livre que nous annonçons, n'avait pas été aussi heureux : né à Busch, dans le duché de Berg, il fut employé long-tems au rectorat d'établissemens d'instruction publique. En 1528, il vint à Cologne, où il fut arrêté avec Pierre Flisted, et con-

damné avec lui pour hérésie. M. Arnold Kanne rapporte les circonstances de leur supplice et les discours qu'ils ont prononcés ; il y rattache le récit d'autres persécutions dont Cologne fut le théâtre à la même époque.

27 (*). — *Moralische Sprüchwörter der Deutschen.*—Proverbes moraux des Allemands, contenant les maximes les plus importantes pour se conduire, etc., Halberstadt, 1822. Un vol. in-8°.

Il y a 179 ans environ que Lehmann et Agricola ont donné de semblables recueils, qui probablement ont servi de modèle à celui-ci. C'est, en quelque sorte, un cours de morale en sentences populaires, plus facilement compris sans doute qu'un cours de philosophie plus élevée. Il paraît que les *Proverbes moraux* sont destinés à l'instruction publique, dans les écoles inférieures. On reproche avec quelque raison à l'éditeur de ce recueil d'y avoir placé des sentences dont l'égoïsme peut se faire un appui. Il l'a divisé en trois sections principales : 1° Règles de conduite envers soi-même ; 2° Règles de conduite envers les autres ; 3° Maximes et Sentences diverses ; cette dernière section est précédée d'une introduction ; enfin une préface est consacrée à faire connaître les anciens auteurs de semblables collections.

28 (*). — *Die Weltgeschichte, etc.* — Histoire Universelle de *Charles Frederich* Becker, IIIe partie. *Quatrième édition*, revue et augmentée par S. G. Woltmann ; Berlin, 1823. In-8°.

Les deux hommes recommandables, dont le nom figure sur le titre de ce livre, ont déjà cessé d'exister, et c'est M. Samuel Kœpke qui donne leurs travaux au public, en consacrant à leur mémoire une préface biographique. Il y a 17 ans que la première édition de cet ouvrage a paru ; elle a eu de nombreux lecteurs. On vante beaucoup aujourd'hui ce que le nouveau continuateur a ajouté à cette Histoire Universelle. On assure qu'il a spécialement surpassé Woltmann dans un morceau sur la fondation et l'établissement du christianisme. Nous ferons remarquer ici combien est grande la richesse des Allemands en histoires universelles. Le seul duché de Baden en a vu naître deux, et toutes deux ont une juste réputation : l'une, de M. le professeur Schlosser de Heidelberg, a déjà été annoncée dans le bulletin de la *Revue* ; l'autre, de M. le professeur de Rotteck à Fribourg a obtenu plusieurs éditions. Ph. Golbéry.

29. — *Aus Casanove's Memoiren.* — Extrait des Mémoires de Casanove. Leipsick, 1821-22.

Ce Casanove, dont on publie en Allemagne les mémoires, traduits sur le manuscrit français qui n'a pas encore été imprimé, était un aventurier du XVIIIe siècle, né dans la Suisse italienne, homme d'esprit et de

ressources, peu scrupuleux sur la morale, et peu réservé dans le récit de ses aventures, qui étaient de nature à ne pouvoir être publiées en entier. Entre les personnages remarquables avec lesquels Casanove eut des relations dans le cours de sa vie vagabonde, fut le fameux Bonneval. « Le troisième jour de mon arrivée à Constantinople, dit-il, je me fis conduire chez Osman, pacha de Caramanie; c'est ainsi que le comte de Bonneval s'appelait depuis son apostasie. Après lui avoir fait remettre ma lettre, je fus conduit dans une salle du rez-de-chaussée, meublée dans le goût français; j'y trouvai un homme de belle stature, qui me demanda en souriant, ce qu'il pourrait faire à Constantinople pour une personne recommandée par le cardinal d'une église qu'il ne reconnaissait plus pour la sienne. Je lui racontai l'aventure qui m'avait forcé de solliciter une recommandation pour Constantinople.... La lettre du cardinal me désignait comme un littérateur; Bonneval se leva pour me montrer sa bibliothèque. Nous traversâmes le jardin, et nous entrâmes dans une salle remplie d'armoires munies de treillages de fil d'or, et de rideaux de soie; elles étaient censées renfermer des livres; mais combien je ris avec le pacha, quand il les ouvrit, et que je vis toutes sortes de vins! Voilà, dit-il, ma bibliothèque et mon sérail. A l'âge où je suis parvenu, les femmes abrégeraient ma vie; mais le vin me la conserve, ou du moins me la rend agréable. — » Votre excellence a donc une dispense du mufti? — Point du tout; il ne saurait dispenser de ce que prohibe le Coran; mais nous n'avons point d'inquisition ici. » — Il s'informa de plusieurs Vénitiens de sa connaissance; je lui dis qu'on l'aimait encore à Venise, mais qu'on regrettait qu'il eût apostasié. Il me répondit qu'il ne serait pas meilleur turc que chrétien, et qu'il n'apprendrait pas plus le Coran que la Bible... «—Il fallait dire: Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète, continua-t-il; je l'ai dit; et les Turcs ne s'embarrassent pas de ce que j'ai pensé. Je porte le turban, comme l'uniforme de mon maître. » Il ajouta que « n'ayant appris d'autre métier que la guerre, il n'avait songé à servir le grand-sultan en qualité de lieutenant-général, qu'après avoir perdu toutes ses ressources. « Si les Juifs eussent voulu me donner 50 mille hommes, disait-il, j'aurais mis le siége devant Constantinople. » Casanove assure qu'on fit des tentatives pour le convertir aussi à l'islamisme. Un riche Turc voulut même lui donner sa fille, sous cette condition. L'aventurier suisse résista pourtant, quoiqu'il n'eût guère plus de religion que Bonneval, et continua de courir le monde et les aventures. L'ouvrage aura probablement encore un ou deux volumes. D—e.

30.— *Xenophontis de Cyri expeditione Commentarii*, publié et ac-

compagné de notes critiques; par M. *Albert* Lion, docteur en philosophie à l'Académie Georgia Augusta, de Gœttingue, Tom. I. 1822; Vandenhœck et Ruprecht. Gr. in-8° de XL et 413 pages.

Cette nouvelle édition de l'expédition du jeune Cyrus, par Xénophon, nous fait connaître un savant jeune et modeste, dont le zèle et la sagacité méritent des éloges. M. Lion discute les leçons du texte de son auteur, en donne les variantes, propose ses propres conjectures, explique avec bonheur un grand nombre de passages, et fait partout preuve d'une grande érudition. Ses prolégomènes offrent une discussion sur l'auteur de l'*Anabase*, sur le tems où Xénophon la composa, sur l'âge de cet écrivain guerrier au moment où il prit part à l'expédition, sur l'époque de cette expédition, et enfin sur les manuscrits, éditions, traductions et explications de l'ouvrage grec. Il rassemble dans son commentaire tout ce qui se trouvait épars dans les ouvrages sur Xénophon antérieurs au sien, et là se trouvent recueillis une foule de détails intéressans pour la géographie, l'histoire et l'archéologie. Le premier volume n'embrasse que les quatre premiers livres de l'expédition.

S.....L.

31. — *Der Arzt.* — Le Médecin, recueil périodique à l'usage de ceux qui ne sont pas médecins. Premier volume du recueil. 1821.

On trouve d'abord une courte dissertation sur la question de savoir s'il est utile de faire connaître, à ceux qui ne sont pas médecins, quelques-uns des préceptes de l'art de guérir. L'affirmative étant résolue, on passe de suite à l'instruction, et l'on examine ce que c'est que l'hypocondrie. On traite ensuite de l'estomac; puis, on donne des observations sur le tabac, après lesquelles on parle des membres gelés et des engelures; enfin, de la manière d'élever les enfans sans leur donner le sein. Quelques anecdotes et quelques biographies rendent agréable la lecture de ce livre, qui d'ailleurs est utile à beaucoup de personnes.

32. — *Minerva.* — Minerve, Journal historique et politique. Premier volume de 1823, contenant les cahiers de janvier, février et mars, ou 125e volume de la collection. Iéna, 1823. In-8°.

Lorsqu'un écrit périodique est arrivé à son 125e volume, il n'est pas besoin, sans doute, de lui donner des éloges pour prouver son excellence; aussi, nous bornerons-nous à indiquer les matériaux qui composent les trois derniers cahiers.

Janvier. 1° Vues sur la Grande-Bretagne, par un diplomate américain; ce morceau, traduit de l'anglais, est un fragment de l'ouvrage qui a paru, en 1822, à Boston, sous ce titre: *Europe or a general survey of the present state of the principal Powers.* 2° Constitution militaire

la Prusse, comparée à ce qu'elle était autrefois. C'est une réponse à un article publié dans la *Gazette littéraire de Jéna*, en 1822, nos 183 et 185. 3° Extraits des Mémoires de Napoléon, et particulièrement en ce qui concerne le 18 brumaire. 4° Scènes guerrières de l'Éthiopie : c'est la suite d'un morceau commencé dans le cahier de décembre. — FÉVRIER. 1° De l'état des partis en Angleterre. 2° Suite des extraits des Mémoires de Napoléon. 3° Sur l'évêque de Las Cazas, au XVIe siècle. On a suivi, pour sa vie, le travail de M. Llorente. Le cahier de MARS donne la suite de ce Traité. Ce cahier contient encore : 2° Suite des extraits des Mémoires de Napoléon, surtout en ce qui concerne ses relations avec le Saint-Siége. 3° Des prisons d'état sous Napoléon. 4° Trois mois en Portugal, d'après Pecchio. On y traite de l'Andalousie, de Cadix; puis, de l'état présent du Portugal. PH. GOLBÉRY.

SUISSE.

33 (*).—*Mémoires de Monseigneur l'évêque de Lauzanne et de Genève, adressés au Conseil d'état de la ville et république de Fribourg en* 1817 *et en* 1823, avec quelques observations. Genève, 1823, in-4° de 45 pages.

M. l'évêque de Lauzanne, dans un mémoire adressé au conseil-d'état de Fribourg le 2 juillet 1817, avait exprimé, avec beaucoup d'énergie, le désir d'améliorer les écoles populaires de son diocèse; il s'était principalement étendu sur l'approbation raisonnée qu'il donnait à la méthode d'enseignement mutuel et simultané. Voici quelques passages de ce mémoire : « Convaincu qu'il est de la dernière importance d'améliorer les écoles de nos campagnes, nous avons depuis long-tems soumis cet objet à nos méditations..... Notre attention particulière a été de concilier, nous ne dirons pas, les droits, mais les devoirs de l'état et de l'église envers les écoles du peuple, et de leur donner une nouvelle vie par le concours des deux autorités, et par la réunion de tous les moyens. » « Nous recommandons l'*enseignement mutuel*, comme forme générale des exercices. Cet enseignement répand sur les leçons de l'enfance, les charmes et la vie. Il abrége le tems de l'école, en mettant tous les momens au profit de tous les élèves. Il donne à un seul maître le moyen de conduire un très-grand nombre d'enfans, et nous offre le remède d'un mal qui gagne aux communes populeuses, où l'on partage la jeunesse en deux classes; l'une qui fréquente l'école du matin, l'autre qui vient l'après-midi, parce que le régent, enseignant seul, ne saurait instruire toutes les portées à la fois. « L'enseignement mutuel n'est pas moins utile, sous le rapport moral. Il apprend la subordination et la régularité; lais-

sant aux enfans le soin d'instruire et de diriger une portion de leurs camarades, il les habitue à faire servir leurs petits talens au profit de leurs semblables, et donne à l'instituteur le moyen de les former, sous un rapport nouveau. Dans une école où le maître instruit et commande seul, l'élève ne montre pas ce qu'il sera quand il aura à commander. On ne peut donc ni le connaître, ni l'élever, sous ce point de vue essentiel, et l'éducation reste imparfaite. Elle est complète, dans l'enseignement mutuel bien entendu et bien dirigé. Aussi, ne saurions-nous trop le recommander. Au reste, l'accueil favorable que le Saint-Père vient de lui faire dans ses états, a dû nous fortifier dans l'opinion que nous en avons conçue. « Il est encore un avantage précieux dans ce mode d'instruction : c'est qu'il transforme l'enfance en une pépinière de maîtres. »

«..... Dans nos écoles, telles qu'elles sont, il n'y a presque rien d'uniforme, excepté le catéchisme du diocèse, et un abécédaire tout-à-fait insuffisant. Dans beaucoup d'endroits, chaque élève a son livre de lecture particulier, souvent un almanach. Point de classification réglée, point d'ordre dans la succession des exercices ; et, ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que, faute d'arrangement, la plupart des élèves sont oisifs.... Il est reçu dans les écoles d'enseignement mutuel, que l'on imprime la plus grande partie des objets de l'instruction élémentaire, sur de grandes feuilles en forme de placards. Elles restent à l'école, et un seul exemplaire, sert pendant maintes années à tous les écoliers, qui ne gâtent et ne dépensent rien. Il est sensible que cette mesure réduit considérablement les frais de l'instruction populaire, et lève l'un de ses plus grands obstacles. Nous pourrions en dire autant de l'ardoise remplaçant le papier pour l'écriture et le calcul. Si l'on exploitait la carrière qui se trouve au-dessus de Lessac, le canton de Fribourg pourrait en vendre à ses voisins, et se procurer une nouvelle ressource, après avoir fourni à ses propres besoins. » Les progrès de l'éducation élémentaire ont été rapides dans le canton de Fribourg, et dans toute la Suisse. La *Revue Encyclopédique* en a souvent entretenu ses lecteurs. Le 25 février 1823, le même prélat, auteur du mémoire dont nous venons de rapporter un extrait, a adressé aux mêmes autorités un mémoire nouveau, dont nous transcrivons aussi quelques passages. « Nous apercevons de jour en jour davantage les effets nuisibles de l'enseignement mutuel, et par conséquent, l'importance d'écarter cette méthode. Nous ne vous signalerons ici nos motifs qu'en précis, pour vous épargner des détails fastidieux. — Les évêques semblent unanimes à repousser cette méthode, et le clergé presqu'en général s'y oppose partout, autant qu'il est en

son pouvoir. D'un autre côté, le zèle persévérant et outré des ennemis de la religion catholique, dans tous les pays, à la prôner, soutenir, propager, *suffirait seul pour la rendre suspecte...* — La lecture des livres de religion, moyen si puissant d'éducation chrétienne, est presque supprimée en certains lieux et diminuée en d'autres... On y a substitué *de grands tableaux imprimés*, où nous avons remarqué certaines propositions, dont le sens tend à donner des idées fausses, ou du moins incomplètes, en matière de religion. *Nous parlons des tableaux allemands.* — L'un des premiers fondemens de l'éducation doit être la soumission, et une soumission absolue; ce qui ne peut avoir lieu, ni dans le moniteur, ni dans ses élèves. *Il répugne* qu'un enfant forme d'autres enfans... Le bourdonnement inséparable de cette méthode doit nuire, et nuit effectivement à l'éducation des enfans. Le cœur ne saurait se former au milieu du bruit et de la confusion. La religion demande, dans les écoles, le silence, *et même une certaine contrainte*, pour accoutumer à l'abnégation de soi-même, et aux privations, qui sont l'esprit de Jésus-Christ. — Cette méthode.... met continuellement en jeu les passions naissantes des enfans, l'ambition, la jalousie, la colère, la vengeance. De là surtout, le développement de l'orgueil... De là, leur *insubordination* et défaut de respect, dont on se plaint beaucoup. — Les moyens de cette méthode ne portent pas le caractère de notre sainte religion; et *c'est ici ce qui nous alarme le plus.* Nos écoles doivent être catholiques, porter l'empreinte du catholicisme, et former des enfans catholiques. Or, l'un des caractères qui distinguent cette méthode *est de convenir à toutes les sectes.* — « ... Ces considérations, *plus ou moins graves*, en vous faisant connaître nos sentimens, vous expliquent en même tems la cause de notre détermination, de n'avoir pris aucune part aux exercices des régens, pendant leur réunion ici en automne. Nous avons cherché à éviter *ce qui aurait pu être interprété comme une approbation* de la méthode... N'écoutant que notre sollicitude pastorale, nous nous croyons en devoir de faire la demande que la méthode d'enseignement mutuel cesse, qu'elle soit remplacée par l'enseignement *simultané*, généralement connu, et consacré par l'expérience, *pratiqué jadis avec succès* dans plusieurs de nos contrées, et que l'église exerce toujours dans nos écoles l'influence principale, qui lui appartient dans l'enseignement, et que nous réclamons. » Ces deux mémoires du même prélat ont été réimprimés ensemble, dans la brochure dont nous avons extrait ces passages, et y sont accompagnés de plusieurs observations auxquelles nous renvoyons le lecteur. La réimpression de divers morceaux du premier mémoire, en marge du second, donne lieu à des rapprochemens piquans. Nous

nous contenterons de dire, avec l'auteur des observations, que « forcés d'établir notre opinion sur l'un des deux mémoires de Sa Grandeur, puisqu'il est impossible de les concilier, et de les adopter ensemble, nous prendrons la liberté d'en appeler de Sa Grandeur à elle-même, et de nous en tenir au premier résultat de ses longues méditations, résultat qui avait causé une admiration et une satisfaction générale. » On peut, au surplus, voir dans la *Revue* (Tom. XVIII, pag. 220), le récit de la destitution du R. P. Girard, et la remise définitive du collége de Fribourg aux jésuites, avec l'usufruit des biens qui y sont affectés, et qui sont estimés trois millions de francs. C. R.

34 (*). — *Souvenirs de l'histoire de la Suisse*, présentés sous la forme de dialogues et dédiés aux jeunes Vaudois qui fréquentent les écoles cantonnales. Lauzanne, 1823. In-8°.

On attribue cet ouvrage à un *citoyen du canton de Vaud* non moins distingué par ses talens et son amour pour la liberté, que par les services qu'il a rendus à son pays : c'est, dit-on, M. le général La Harpe qui en est l'auteur. Cet abrégé fort bien fait retrace les causes qui provoquèrent l'insurrection helvétique contre la maison d'Autriche, le courage que déployèrent les Suisses pour conquérir et affermir leur indépendance, les événemens principaux qui signalèrent cette révolution. De tels souvenirs doivent être précieux à la génération actuelle, et lui inspirer la résolution de tout sacrifier pour conserver l'héritage qu'elle tient de ses ancêtres. Écrit d'un style clair, simple, approprié aux intelligences les moins développées, cet ouvrage renferme les principes, les faits et les sentimens les plus propres à en assurer le succès. Il serait à désirer qu'un ouvrage analogue à celui du général La Harpe fût rédigé dans chaque département de la France; il n'en est aucun qui, en compulsant ses archives historiques, ne trouvât à rédiger un semblable recueil de faits honorables et de bonnes actions, susceptibles d'être confiés à la mémoire de la jeunesse. G.

35.—*Théâtre choisi d'*Eschyle, contenant *Prométhée, les sept chefs devant Thèbes,* et *les Perses*; publié d'après le texte de Schutz, avec un index des mots les plus difficiles, par *Louis* Vaucher, docteur ès-lettres. Genève, 1823; J. J. Paschoud. Paris, même maison de commerce, rue de Seine, n° 48. Un vol. in-8°.

Un célèbre romancier, Auguste Lafontaine, cherchant pour sa vieillesse un délassement qui semblerait fort singulier partout ailleurs qu'en Allemagne, s'amuse depuis quelque tems à soumettre aux caprices de son imagination le texte des tragédies d'Eschyle, et la tradition littéraire adoptée jusqu'ici par les critiques. (Voyez *Revue Encyclopédique*,

Tom. XVII, pag. 587). De jeunes hellénistes de Genève, qui, je crois, n'ont point fait de romans, mais qui se recommandent par de bonnes études, ont pris aussi le théâtre d'Eschyle pour objet de leurs travaux; et plus heureux dans l'exécution de leur plan, parce qu'ils ont été plus sages, ils ont su se garder de ces innovations qui ne sont le plus souvent que des jeux d'esprit. Je suis persuadé que le goût seul leur eût conseillé cette modestie et cette réserve, quand même ils ne s'en seraient pas fait comme une loi en travaillant pour les écoles. On ne trouvera donc pas ici de ces brillantes restitutions de texte, de ces systèmes bizarres, qui font la joie et l'orgueil de quelques savans, et la risée de quelques autres; on est sûr de lire Eschyle lui-même, tel que l'antiquité nous l'a transmis, et il faut avouer que, pour les bons juges, une édition correcte et fidèle est d'un plus grand prix que l'incertitude des systèmes sans preuve et des conjectures sans autorité. Cette pureté du texte fait surtout ici beaucoup d'honneur à l'éditeur principal, M. Vaucher, qui a été, comme il nous l'apprend dans sa préface, habilement secondé par M. Topffer, autre Genévois ami, des arts et des lettres. Il nous apprend aussi qu'il est redevable à M. le professeur Humber, déjà connu par de bons ouvrages, des sommaires qui précèdent chacune des trois pièces d'Eschyle. Ces sommaires, écrits en français avec clarté, et quelquefois avec énergie, ne sont pas le moindre ornement de cette édition, qui présente ainsi réunis les travaux de trois jeunes savans, jaloux de contribuer aux progrès de l'instruction dans leur patrie. M. Humbert, qui a publié une *Anthologie arabe*, estimée des orientalistes français, a prouvé aussi, par des réflexions *sur les poètes élégiaques français* (Voy. *Rev. Encycl.*, Tom. VIII, pag. 337; et Tom. III, pag. 128), qu'il connaissait bien notre littérature; et l'on voit aujourd'hui, dans ses analyses d'Eschyle, qu'il ne néglige rien de ce qui peut rappeler sur nos bons écrivains l'attention des professeurs et des élèves. Il n'a pas oublié, par exemple, de renvoyer, dans le sommaire du *Prométhée*, au commentaire de M. Andrieux sur cette tragédie, inséré dans notre Recueil, T. VI, p. 442; et il rend justice à ce travail d'un de nos plus habiles critiques. Le même soin a présidé à la rédaction des deux tables qui terminent le volume. La première est consacrée à l'explication latine des mots rares ou composés, dont quelques-uns ne se trouvent même pas dans les dictionnaires; la seconde, au parallèle de plusieurs leçons de M. Schutz avec celles de la nouvelle édition. Mais on ne peut se dissimuler que la première de ces tables est insuffisante, et que la plupart des difficultés qui peuvent arrêter les élèves et même les maîtres sont loin d'y être résolues. Quant à la seconde, on y voit que M. Vaucher a souvent accordé la

préférence au texte de Blomfield; mais je ne doute point que, pour s'entourer de toutes les lumières, il n'ait consulté aussi l'édition de Brunck (Strasbourg, 1779), où l'on trouve ces trois pièces d'Eschyle avec l'*Antigone* de Sophocle et la *Médée* d'Euripide; les éditions de M. Böthe, de M. Ast, et surtout le recueil de Faehse (Leipsick, 1813), précieux pour les éditeurs d'Eschyle par les variantes et les nombreuses scholies des manuscrits 2782, 2787, 2886, de la Bibliothèque du Roi, et par quelques observations du laborieux compilateur. S'il ne cite point ces ouvrages, s'il ne s'arrête pas sur plusieurs questions traitées par les critiques, c'est qu'on ne peut exiger d'une édition purement classique tout ce qu'on devrait attendre d'un travail qui s'adresserait aux érudits, et qui serait peut-être moins utile. Or, c'est l'utilité pour les écoles de leur patrie que les éditeurs ont principalement en vue, et nous devons applaudir à tout ce qu'ils ont fait, et se proposent de faire encore pour nourrir l'amour des bonnes études dans une ville qui a tant de droits au titre de ville littéraire. J. V. L.

ITALIE.

36. — *Observations et expériences faites au Vésuve pendant une partie des années* 1821 *et* 1822, par T. Monticelli et N. Covelli. In-8° de 66 pages. Naples, 1822; au cabinet bibliographique et typographique.

Les auteurs de ce mémoire ne décrivent point l'état du Vésuve au moment où ils commencèrent leurs observations; ils regardent cet écrit comme la continuation de ceux qui ont été publiés par M. Monticelli et plusieurs autres naturalistes sur les éruptions successives de 1813 à 1821. Après un repos d'environ six mois, le volcan, qui ne donnait aucun signe d'activité, ouvrit deux nouvelles bouches au mois d'octobre 1821 : cette éruption fut très-faible, en comparaison des précédentes, mais elle donna le moyen de constater des faits importans que l'on n'aurait pu suivre avec autant d'assiduité si les mouvemens volcaniques eussent été plus impétueux. On remarqua de plus que jamais éruption n'attira un tel concours de curieux de toutes les nations et de tous les rangs. Les chefs de l'armée d'occupation et les étrangers amenés par les événemens politiques de cette époque, devaient au moins un coup d'œil au Vésuve. — Les principales observations consignées dans ce mémoire sont les suivantes. 1°. Lorsque les matières lancées par le volcan se refroidissent promptement, elles demeurent incohérentes; si elles conservent plus long-tems leur température, elles forment des agrégats d'autant plus solides que le refroidissement a été plus lent. Dans certains cas, ces agrégats prennent une apparence granitoïde. — 2° Les matières pierreuses

lancées par les volcans sont très-peu conductrices du calorique, surtout si elles sont dans l'état pulvérulent. — 3° Les laves sortant du Vésuve, et au plus haut degré de température, ne contiennent point de charbon; leur fumée n'est pas acide, elle est presque toute aqueuse; la pâte elle-même est aussi exempte d'acide; la température des laves n'est pas suffisante pour fondre le verre, mais cet effet peut aussi dépendre de ce que la lave et le verre sont l'un et l'autre de mauvais conducteurs du calorique. — 4° Les sables volcaniques ne sont autre chose qu'une lave réduite en poussière, sans doute par l'explosion des gaz qui s'y étaient développés. — 5° Les acides *hydrochlorique* et *sulfureux* forment à l'extérieur des composés qui n'existaient point ou pouvaient ne pas exister vers le foyer volcanique. — 6° Les *fumerates*, ou exhalaisons volcaniques, déposent, lorsqu'elles sont assez refroidies, du soufre, des sulfures et des sels métalliques.

Les phénomènes observés par MM. Monticelli et Covelli ne pouvaient être tout-à-fait nouveaux : l'étude du Vésuve a suivi les progrès des sciences naturelles; des savans du premier ordre ont voulu voir de près ces laboratoires de la nature. En 1820, H. Davy était sur le Vésuve, voyait couler la lave, et recueillait des échantillons pour les soumettre à ses analyses. Il semble que le fait le plus important parmi ceux dont nos auteurs font mention, est l'agrégation granitoïde des sables volcaniques, lorsqu'ils conservent assez long-tems une haute température. Quant à l'adhérence qu'ils contractent dans cet état, il est inutile d'en chercher l'explication. On doit remarquer aussi la promptitude avec laquelle des cristallisations très-dures viennent remplir les vides celluleux de certains agrégats, et leur donner l'apparence d'amygdaloïdes : on aurait pensé que cette opération exigeait plus de tems. F.

37. — *Emilio*, etc. — Émile, traduit du latin, par le professeur *Christophe* Baggiolini. Turin, 1822. Un vol. De l'imprimerie royale.

Ce volume est l'ouvrage d'un professeur de l'Université de Turin; il a été écrit en fort beau latin, et traduit avec beaucoup de soin par M. Baggiolini. L'on est tenté, en le lisant, de dire avec Montaigne : « C'est ici un livre de bonne foi, lecteur. » Des observations ingénieuses, exposées avec simplicité, des vues remplies d'élévation et de sagesse sur l'éducation physique et morale de la jeunesse, forment le fonds de cette production remarquable; les vérités qu'elle renferme sont appuyées sur l'expérience de l'auteur; elles sont accompagnées d'aperçus physiologiques et d'avis importans sur l'art de conserver la santé. La science y est cachée sous des formes douces et attrayantes. Le titre de l'ouvrage, quoique emprunté à une célèbre production de Rousseau, ne provoque pas

une comparaison défavorable à son auteur; le philosophe de Genève n'eût pas désavoué, sous divers rapports, cet autre Émile. On sait qu'il avait commencé un travail dont le but était d'expliquer les rapports qui existent entre le moral de l'homme et son organisation physique. Cette tâche a été remplie par le célèbre Cabanis et par ses successeurs, au nombre desquels doit figurer avantageusement M. Baggiolini.

C. Rossetti.

38. — *La Morte di Socrate*, etc. — La Mort de Socrate, par le chevalier Franceschinis. Venise, 1820.

C'est une espèce de narration poétique, divisée en 18 chants, et écrite en vers *sciolti*. L'auteur y retrace le moment le plus important de la vie de Socrate, et les discours du sage deviennent alors un véritable cours de morale pratique. Il a su tirer parti, dans ce but honorable, de toutes les circonstances qui précédèrent ou accompagnèrent la mort de ce martyr de la philosophie, et qui nous ont été transmises par Platon et par Xénophon. En considérant cette composition sous le rapport de la doctrine, on ne peut lui refuser de justes éloges. Nous ne dirons rien sur le mérite du plan et de la forme que l'auteur a choisis : il semble avoir voulu se montrer plus professeur que poète. Pour faciliter l'intelligence du système de Socrate, il a ajouté à la fin de son poème un discours, divisé en plusieurs chapitres, sur l'*immortalité de l'âme* et sur l'influence salutaire que ce dogme exerce sur le bonheur des individus et des nations. L'auteur s'efforce d'apporter dans cette discussion, si souvent obscurcie par les anciens et les modernes, plus de clarté et d'exactitude qu'on ne l'avait fait auparavant.

39. — *La Vittoriade*, par *Angelo* Curti. Turin, 1821.

On ne sait par quelle raison ce poème, imprimé en 1821, n'a été publié qu'en 1823. Il est rédigé en *ottava rima*, divisé en 16 chants, et précédé du portrait de l'auteur. Le poète y célèbre les gloires de *Vittorio Amedeo*. Contre les règles d'Horace, il semble promettre un peu trop. On ne peut contester à M. Curti le mérite d'une grande facilité et de beaucoup de connaissances.

40. — *M. Plauti Comœdiæ quæ extant ex recensione* F. H. Böthe. *Augustinæ Taurinorum*, 1822; *ex typis viduæ Pomba et filiorum*. Deux vol. in-8°.

Ces deux volumes, qui contiennent les comédies de Plaute, forment les tomes XVIIIe et XIXe de l'édition des *Classiques latins* que M. Pomba publie à Turin avec tant de succès. Cette collection est certainement une des plus correctes et des plus élégantes que l'on puisse offrir aux amateurs de la littérature latine. L'éditeur, aidé des lumières et du goût de M.

Boucheron, philologue très-distingué, n'a pas voulu grossir sa collection de commentaires trop volumineux, il s'est contenté de donner celui qui est reconnu pour le meilleur dans la république des lettres, savoir celui de F. H. Bothe. M. Boucheron a mis en tête de cette édition un discours très-estimable par le style et par l'importance des idées; il émet plusieurs opinions qui tendent à la réforme du théâtre en Italie. Il rappelle les anciennes traductions et imitations que les Italiens ont faites de Plaute. Il déclame contre ce genre de comédie mixte, qui a usurpé le masque de la tragédie, et qui aspire à lui disputer le privilége des larmes et de la terreur. Peut-être plusieurs Italiens ne seront pas de l'avis de M. Boucheron, qui veut que la comédie italienne soit versifiée. Les divers essais que l'on a faits pour adapter à la littérature dramatique un mètre plus ou moins approrié à sa nature, d'après l'exemple des Grecs et des Latins, que la plupart des nations civilisées ont plus ou moins heureusement imités, on fait prévaloir l'opinion contraire. On avait essayé le vers *sdrucciolo*, glissant, le *martelliano*, imitation de l'alexandrin, et d'autres formes de versification plus ou moins étranges, lorsque le marquis Maffei essaya d'employer dans ses comédies une sorte d'hendecasyllabe, calqué sur le rhythme de l'hexamètre qu'Horace avait appliqué à ses satires. Mais le peu de succès dont ces diverses tentatives ont été suivies, a fait sentir à la plupart des Italiens que leur versification est trop harmonieuse et trop éclatante pour se prêter au dialogue comique; d'ailleurs, la *prose* italienne est par elle-même assez susceptible d'harmonie pour être appropriée à ce genre. Nos remarques prouveront à M. Pomba l'importance que nous attachons à son édition, et aux savantes recherches de M. Boucheron, qui le seconde avec tant de zèle.

41. — *Teatro scelto italiano antico e moderno.* — Pièces choisies, anciennes et modernes, du théâtre italien. Milan, 1822 et 1823. Douze vol. in-32.

Ce recueil se distingue par l'élégance de l'édition, le choix des pièces, et par les notices sur leurs auteurs dont elles sont précédées. Il comprend l'*Aminta* du Tasse, le *Pastor fido* du Guarini, la *Mérope* de Maffei, la *Femia* de Martelli, toutes les tragédies d'Alfieri et celles de Monti. Mais, puisque l'on admettait les *Pastorales* du Guarini et du Tasse, pourquoi ne pas admettre aussi l'*Orazia* de l'Arétin, qui se fait remarquer parmi toutes les autres pièces du même siècle? En y ajoutant quelques autres encore, on aurait obtenu l'avantage de présenter le développement et le progrès de ce genre de littérature en Italie.

42. — *Componimenti teatrali*, etc. — Compositions dramatiques de *Speciosa* Zanardi-Bottioni. Parme, 1822. In-8°.

Ce recueil est une preuve nouvelle que le goût pour le genre dramatique se répand de plus en plus chez les Italiens. Mme Zanardi-Bottioni a publié trois comédies intituléés : les *Contrapposti*, le *Mariage par générosité*, et la *Marquise de Maintenon*. On lui reconnaît du mérite dans l'invention, dans la peinture des caractères, et dans leurs développemens. L'auteur a, dans son dernier drame, imité la *Duchesse de la Vallière* du célèbre avocat Nota. Les difficultés qu'avait éprouvées son modèle devaient faire prévoir à l'imitateur le danger auquel il allait s'exposer. Malgré les défauts du sujet, Mme Zanardi-Bottioni fait espérer qu'elle pourra obtenir des succès dans la carrière dramatique.

43. — *Dello scrivere degli antichi Romani*, etc. — De l'écriture des anciens Romains. Dissertations académiques inédites de l'abbé *Étienne-Antoine* Morcelli, publiées à l'occasion des noces Borromeo d'Adda, par le D. *Jean* Labus, avec annotations. Milan, 1822. In-8°.

L'auteur traite, dans la première dissertation, de la matière sur laquelle écrivaient les Romains, des pugillaires ou tablettes, des rouleaux et des volumes carrés; dans la seconde, des instrumens de l'écriture; dans la troisième, de la manière d'écrire et des divers caractères des anciens Romains; dans la quatrième, qui est la dernière, de leurs notes ou abréviations. M. Morcelli est assez connu pour qu'il soit inutile de rappeler la variété et la richesse de ses connaissances dans ce genre d'étude. M. Labus a ajouté à l'intérêt de son ouvrage par ses remarques et ses éclaircissemens, aussi judicieux que concis, ce qui est, selon nous, la marque d'un grand mérite dans un antiquaire. F. Salfi.

PAYS-BAS.

44. — *Coup d'œil minéralogique et géologique sur la province du Hainault au royaume des Pays-Bas*; par M. Drapiez. Bruxelles, 1823. Demat. In-4°, avec planches.

Cet ouvrage important, couronné par l'Académie royale de Bruxelles, annonce, dans M. Drapiez, un naturaliste à qui toutes les parties de la science sont également familières. Ce savant était appelé à traiter ce sujet, d'autant plus difficile, que le sol du Hainault n'est pas physiquement circonscrit, et que, par conséquent, les productions minéralogiques en doivent être confuses. En général, les divisions politiques, résultat des conquêtes ou des traités entre les princes, s'accordent mal avec celles que la nature semblerait indiquer, et l'on voit peu d'empires ou d'états bornés par des limites raisonnables. Le Hainault particulièrement s'étend sur diverses portions de bassins et sur des terrains de formation fort différente. M. Drapiez a examiné tous ces divers terrains; il

assigne à chacun son caractère et donne un catalogue raisonné de toutes les productions minérales, et des fossiles qu'il y a rencontrés. Il ne parle de rien qu'il ne l'ait vu ; et des planches dessinées par lui-même représentent des objets intéressans, entre lesquels on remarque des chelonites, que les habitans du pays avaient pris pour des antropolithes. — Parmi les faits curieux rapportés par l'auteur, il en est un qui doit paraître fort extraordinaire, et qui lui a causé une telle surprise, qu'il a, dit-il, bouleversé toutes ses idées, et qu'il n'entreprend pas de l'expliquer. « En creusant une carrière, on découvrit une excavation contenant des cendres ; étonné d'une semblable découverte, le propriétaire de la carrière vint me trouver pour me rendre témoin du fait et faire continuer les travaux sous mes yeux. Cette excavation avait la figure d'un cône obtus renversé; elle se trouvait à un peu plus de 5 m 5 du point le plus élevé de la couche calcaire, dont l'inclinaison était de 14° environ; elle avait 2 m 72 à son ouverture, et 4 m 20 de profondeur ; l'extrémité du cône n'avait que 0 m 80; elle était remplie de cendres, dans lesquelles se trouvaient des fragmens de charbon et des restes d'ossemens charbonnés, dont l'incinération n'avait pas été complétement terminée. Cette cavité n'avait aucune communication avec la surface du sol, et l'on ne distinguait aucune trace ancienne ou récente qui y eût abouti. Les travaux de l'exploitation mirent encore à découvert, quelques mois après, une fosse absolument semblable, et que l'on fit fouiller sans plus de succès; elle était distante de la précédente d'environ 12 m dans une direction de S. S.—O. » —Comment ces singuliers dépôts de cendre, remplis de débris d'ossemens humains, ont-ils pu être ainsi introduits dans des cavités évidemment creusées par les premiers habitans du pays, mais de façon à ce qu'on ne voie au cœur de la couche de calcaire grossier qui les contient, aucune issue par où l'on ait pu y pénétrer? Il faut que le tems ait comblé les issues par l'accroissement inexplicable du contenant, ou que les créateurs de ces singuliers monumens en eussent masqué les points de communication par des moyens qui ont échappé aux explorateurs. B. DE St. V.

45. — *Disputatio de jurisconsulto è sententiâ Ciceronis*, etc. — Dissertation sur les devoirs et les études du jurisconsulte, d'après l'opinion de Cicéron ; thèse soutenue à l'Athénée de droit naturel d'Amsterdam; par *François Ernest* Berg. Amsterdam, 1822. Impr. de Schœneveld. Brochure de 78 pages, in-8°.

L'auteur de cette dissertation, après avoir montré que les Grecs n'avaient point de jurisconsultes proprement dits, entre dans le détail des études que Cicéron exige du jurisconsulte et des devoirs qu'il lui impose.

L'union indispensable de la philosophie et de l'éloquence, la connaissance approfondie des diverses espèces de droit, la nécessité de l'éloquence pour le jurisconsulte, l'exacte équité qui doit présider à ses conseils et dicter ses décisions; enfin, la considération que mérite celui qui réunit tous ces talens, toutes ces qualités, tels sont les points principaux de cette thèse : on pourrait désirer que l'auteur, en exposant avec exactitude les idées de Cicéron, se fût moins éloigné de la pureté et de l'élégance du grand écrivain qu'il a pris pour guide. L. S.

46.—*Ignati* Denzinger, *Oratio de sublimitate.* — Discours sur le Sublime et sur son importance pour l'exercice de la vertu; par Denzinger. Liége, 1822; Collardin. 84 pages in-4°, avec les notes.

M. Van Heusde a fait insérer, en 1818, dans les *Annales de l'Université d'Utrecht*, un discours *De pulchri amore*, et M. G. Van Hemert a publié, en 1804, une dissertation sur le *sublime*, lue à la Société *Felix meritis*. M. Denzinger, qui vient après eux, a porté, dans l'examen des différentes doctrines, un coup d'œil sûr, et a exposé ses propres idées avec une extrême lucidité; ce qui n'arrive pas toujours aux penseurs de son pays. Il nous suffit de dire que M. Kératry lui a rendu la plus éclatante justice, dans son dernier ouvrage, où il a exposé la doctrine de Kant sur le sentiment du beau et du sublime. Par une méprise singulière, quoique peu importante, l'habile idéologue a traduit *Leodiensis*, par *Leyde*: M. Denzinger est professeur à Liége.

47. — *Beschryving van Nederlandsche historie penningen*, etc. — Description des médailles historiques des Pays-Bas, pour faire suite à l'*Histoire metallique* de *Gérard* Van Loon, publiée par la seconde classe de l'Institut; 1ère partie. Amsterdam, 1822; Pieper et Spenbuur. In-folio.

Cette continuation était attendue depuis longtems par tous les amis des lettres. L'ouvrage de Van Loon est assez connu et peut fournir des documens précieux à ceux qui voudraient écrire une histoire qui manque encore, c'est-à-dire celle du royaume des Pays-Bas dans son intégrité. La première livraison, dont il s'agit ici, contient l'explication de soixante-six médailles, disposées chronologiquement de 1731 à 1824, et accompagnées de six planches au trait, fort bien exécutées par J. F. Lange. De R—c.

LIVRES FRANÇAIS.

48. — *Flore de Virgile*, ou Nomenclature méthodique et critique des plantes, fruits et produits végétaux mentionnés dans les ouvrages du prince des poètes latins, etc.; par L. A. Fée, de plusieurs Sociétés savantes. Paris, 1822. In-8°. (Ne se vend pas.)

Lors de la renaissance des lettres en Europe, l'histoire naturelle ne tarda point à occuper beaucoup d'érudits; mais, loin de l'étudier dans la nature même, ce fut dans les livres des anciens qu'ils puisèrent. Ce n'étaient point les plantes ou les animaux que leur offrait la terre, les airs ou les eaux qu'ils étudiaient, c'étaient les êtres mentionnés dans les ouvrages des anciens, qu'ils cherchaient à reconnaître. Ils herborisaient dans de vieux livres, s'il est permis de s'exprimer ainsi; et, comme les anciens n'ont désigné les êtres dont ils se sont occupés que par des caractères très-vagues, il était presque impossible de reconnaître ce dont ils avaient voulu parler. De là, cette confusion extraordinaire qui résulta de longues discussions établies sur des choses qu'on n'avait pas pris soin de bien déterminer. Ce n'est que tard et vers le tems des Bauhins et de l'Écluse que l'on commença à bien lire dans le grand livre de la nature. La botanique surtout prit alors une forme plus régulière. On ne s'était d'abord guère occupé qu'à rechercher les plantes de Dioscoride et de Théophraste, ou de Pline; on commença à vouloir deviner celles de Virgile, et l'on avait déjà beaucoup écrit sur ce sujet, sans avoir rien dit de bien satisfaisant, lorsque enfin M. Fée s'est chargé de rechercher, dans les plus beaux vers latins qui nous soient connus, une *Flore* antique, qu'il présente au public, embellie d'un style pur et même élégant. Le nom de chacun des végétaux mentionnés par le prince des poètes est soigneusement rapporté, et M. Fée cherche, dans l'épithète ou dans les deux ou trois mots qui accompagnent ce nom, les moyens de reconnaître chaque espèce. Il y réussit avec un rare bonheur, et l'on ne saurait trop admirer la sagacité avec laquelle il trouve le mot de l'énigme. Quelques noms ont nécessité des dissertations d'une certaine étendue, entre lesquelles on doit distinguer celle où M. Fée s'occupe du fameux Lotus et des Lotophages. B. DE ST. V.

49 (*). — *La Botanique de J. J. Rousseau*, contenant tout ce qu'il a écrit sur cette science, augmentée de l'exposition de la méthode de Tournefort, de celle du système de Linné, d'un nouveau dictionnaire de botanique et de notes historiques, etc., par M. A. DEVILLE, D. M. *Deuxième édition*, Paris, 1823; Louis, rue Hautefeuille, n° 10. Un volume in 12 de 340 pages, bien imprimé sur beau papier; prix, 4 fr., et par la poste 5 fr.

C'est une idée heureuse que celle d'avoir recueilli dans un seul volume tout ce que le plus éloquent et le plus malheureux des philosophes français a écrit sur une science dont il a donné les préceptes avec cette clarté, cette propriété d'expressions, et surtout avec ce charme de style qui assurent à ses ouvrages une éternelle durée. Le succès de la première

édition n'a fait qu'exciter M. Louis à rendre la seconde encore plus complète, et c'est à M. Deville, D. M. et ancien professeur d'Histoire naturelle à l'École centrale de l'Yonne, qu'il a confié cette tâche. On doit aux soins de ce savant : 1° 17 lettres non insérées dans la première édition, qui, avec les 34 autres, les extraits des *rêveries du promeneur solitaire*, les excellentes *réflexions sur la nomenclature botanique* et les *fragmens d'un dictionnaire de botanique*, forment à peu près tout ce que Rousseau paraît avoir laissé sur la plus douce occupation de sa vie ; 2° des notes historiques sur les personnes auxquelles sont adressées les lettres de Rousseau, et sur celles dont il y est fait mention. Ces notes, qu'on lit avec plaisir, sont probablement extraites de l'intéressant ouvrage de M. Musset-Pathay *sur la vie et les écrits de J. J. Rousseau.* (Voy. T. XI, pag. 102 et 111) ; 3° les noms latins de Linné, ajoutés aux noms français vulgaires ; 4° une exposition fort claire, ainsi que des tableaux de la méthode florale de Tournefort et du système sexuel de Linné ; 5° un nouveau dictionnaire des principaux termes de botanique, rédigé avec précision, et cependant assez développé pour les personnes qui ne font pas de la botanique l'objet spécial de leurs travaux ; 6° huit planches gravées avec soin, et qui font connaître les fleurs et les fruits des principales classes dont Rousseau s'est occupé, telles que les liliacées, les ombellifères, etc., etc. — Cet ouvrage convient particulièrement aux femmes, à qui nous le recommandons, « persuadés, comme Rousseau dit l'être, dans sa première lettre à Mme de Lessert, que l'étude de la nature émousse le goût des amusemens frivoles, prévient le tumulte des passions, et porte à l'âme une nourriture qui lui profite en la remplissant du plus digne objet de ses contemplations. » A. M—T.

50 (*). — *Voyage en Espagne*, dans les années 1816, 1817, 1818, 1819, ou Recherches sur les arrosages, sur les lois et coutumes qui les régissent, sur les lois domaniales et municipales, considérés comme un puissant moyen de perfectionner l'agriculture française ; par M. Jaubert de Passa ; précédé du Rapport fait à la Société royale et centrale d'agriculture ; Paris, 1823 ; Mme Huzard, rue de l'Éperon, n° 7. Deux volumes in-8°, ornés de 6 cartes ; prix, 15 francs, et par la poste 18 fr.

51. — *Essai sur l'histoire chimique des calculs et sur le traitement médical des affections calculeuses*, traduit de l'anglais par J. Riffaut. Paris, 1823 ; Gabon. In-8°, prix, 6 francs.

52. — *Recherches d'anatomie pathologique sur l'encéphale et ses dépendances*, par F. Lallemand, professeur de clinique à la Faculté de médecine de Montpellier, chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire

de la même ville. *Quatrième lettre.* Paris, 1823; Béchet jeune, place de l'École de Médecine. In-8°; prix, 3 fr. 50 c.

Cette quatrième lettre est digne de celles qui l'ont précédée. L'auteur y traite de l'histoire des kystes et des abcès du cerveau, et des rapports qu'ont ces maladies avec les caries du rocher et les maladies de l'oreille interne. M. Lallemand sait fort bien observer, et il déduit de ses observations une foule d'inductions heureuses; il sait imiter Morgagni, mais sans cesser d'être original. B.

53 (*).—*Clinique médicale*, ou Choix d'observations recueillies à la clinique de M. Lerminier, médecin de l'hôpital de la Charité, et publiés sous ses yeux par G. Andral fils, D. M.; etc. *Première partie. — Fièvres.* — Paris, 1823; Gabon, Un vol. in-8°; prix, 7 fr.

C'est une vérité devenue triviale, à force d'avoir été répétée, que les faits sont la base de la science. Mais, pour que les faits deviennent véritablement utiles, il faut qu'une main habile les coordonne, les compare, marque les analogies ou les différences qu'ils présentent. Cette tâche peut être surtout remplie au sein d'un vaste hôpital où, dans un court espace de tems, toutes les maladies se présentent à l'observateur, avec leurs nuances infinies et leurs complications nombreuses. L'un de nos plus savans praticiens, M. le docteur Lerminier, a conçu l'heureuse idée de publier, sous le nom de *Clinique médicale*, l'histoire des maladies observées dans ses salles. Chargé de la rédaction de ce travail, M. Andral fils a recueilli avec un zèle bien digne d'éloges, un grand nombre d'observations sur la plupart des maladies qui forment le domaine de la pathologie interne. C'est ainsi qu'ont été composés les ouvrages de *Stoll*, de *Dehaer*, de *Stork*, etc. La première partie de l'important travail de MM. Lerminier et Andral est exclusivement consacrée à l'histoire des *fièvres*. A une époque où ces maladies sont l'objet des plus vives discussions, où, par un contraste assez singulier, l'on voit, à côté des partisans exclusifs de la doctrine de l'irritation, s'élever d'autres écrivains qui cherchent à rajeunir les théories médicales des siècles précédens, un ouvrage qui contient un grand nombre d'observations sur les fièvres ne peut qu'être favorablement accueilli. Bien que M. Andral n'ait prétendu nulle part, comme il le dit lui-même, imposer ses opinions, il les émet avec franchise, soit dans des corollaires placés à la suite de chaque observation; soit dans un résumé général qui termine cette premiere partie, et dans lequel il rapproche tout ce que les faits particuliers ont présenté de plus saillant, sous le triple rapport des symptômes, du traitement et de l'anatomie pathologique. Là sont discutées et approfondies

plusieurs questions vivement agitées dans diverses écoles, et partout l'auteur fait ressortir avec une rare impartialité ce que chaque fait présente de favorable ou de contraire aux anciennes ou aux nouvelles doctrines. Nous pourrions cependant relever, dans le cours de l'ouvrage, quelques contradictions; nous pourrions reprocher à l'auteur de s'être quelquefois trop appesanti sur des détails peu importans. Mais ce ne sont là que des tâches légères, et la *Clinique* de M. Lerminier, publiée par son disciple M. Andral fils, est un des ouvrages que les praticiens consulteront avec le plus de fruit. Cette première partie doit faire désirer la prompte publication des suivantes. Émettons aussi le vœu que l'exemple donné par M. Lerminier soit imité par tous les médecins d'hôpitaux, et que tous puissent confier à d'aussi dignes mains le soin de rendre publics les résultats de leur expérience! GEORGET, D. M.

54 (*).— *Recherches sur la nature et les causes prochaines des fièvres*, ouvrage que la Société de médecine a honoré d'une médaille, par A. N. GENDRIN. Paris, 1823; l'auteur, rue Vendôme, n° 10; Béchet jeune, place de l'École de Médecine, n° 4. Deux vol. in-8°; prix, 12 fr., et par la poste 15 fr.

Nous recommandons la lecture de cet ouvrage, rempli de faits importans, et auquel la question de l'existence de fièvres essentielles qui divise aujourd'hui les médecins, donne en quelque sorte un intérêt de circonstance; cette question est traitée par M. Gendrin avec étendue, et il a su y jeter des lumières nouvelles.

55. — *Observations de deux sourdes et muettes* qui entendent et qui parlent, pour servir de preuve que beaucoup de sourds peuvent jouir du même bienfait. *Quatrième Mémoire* relatif aux maladies d'oreille, par DELEAU jeune, D. M. à la Faculté de Paris. Commercy, 1823; Denis. In-8° de 35 pages.

Cette brochure se compose de l'extrait d'un rapport fait à l'Académie des sciences, par MM. Pelletan et Percy, au mois de décembre 1822, et de deux observations faites sur deux jeunes filles, l'une de neuf et l'autre de onze ans, guéries de la surdité et rendues à la parole par les procédés de M. Deleau. Les rapporteurs, membres de l'Académie, après avoir cité les médecins qui se sont spécialement occupés de recherches analogues à celles de M. Deleau, reconnaissent que ce jeune opérateur a surpassé tous ses devanciers; que l'instrument perfectionné dont il se sert leur paraît devoir être généralement adopté, et qu'ils ont été eux-mêmes témoins des heureux résultats que M. Deleau en a obtenus. Les observations sur les deux jeunes sourdes-muettes sont curieuses. L'une d'elles, dit l'auteur, tomba dans un ravissement extatique en entendant

les sons d'une tabatière harmonique que l'on approcha de son oreille dès qu'elle fut ouverte. Un des grands avantages de la méthode curative de M. Deleau, c'est qu'on peut l'appliquer à tous les âges. Il termine en émettant le vœu que « le gouvernement établisse, comme en Angleterre, des dispensaires pour les maladies de l'oreille. C'est le seul moyen de faire faire des progrès à cette branche de l'art de guérir, qui, nous osons l'affirmer, est restée encore dans l'enfance, parce que les médecins auriculaires n'ont pu jusqu'à présent réunir un grand nombre de sujets pour les soumettre à des traitemens suivis et comparés. » A*.

56. — *Éloge de M. Hallé*, prononcé, le 18 novembre 1822, devant la Faculté de médecine de Paris, par M. le baron Des Genettes, D. M., etc. Paris, 1823. In-8°, 24 pages.

Ce discours, dans lequel l'orateur a su peindre avec autant d'exactitude que de vérité le savant médecin, le professeur célèbre qui en est l'objet, ne se fait pas moins remarquer par la sagesse de la composition et la sévérité du style que par les circonstances dans lesquelles il fut prononcé. C'est un monument précieux qui renferme comme les derniers accens d'une Faculté qui, après avoir rempli l'Europe de sa renommée, a cessé d'exister. D.

57. — *Quelques idées nouvelles sur l'art d'employer l'eau comme moteur des roues hydrauliques*, par M. A. Lhuillier, membre correspondant de la Société libre d'émulation de Rouen. Paris, 1823; Bachelier, quai des Augustins, n° 55. In-8°, de 68 pages, avec 2 planches gravées; prix, 2 fr. 50 c.

Les idées de M. Lhuillier sur les roues hydrauliques ne sont pas tout-à-fait nouvelles; mais comme elles ne sont point encore répandues, leur publication sera reçue avec reconnaissance. Nous sommes fort en arrière dans cette partie de la mécanique industrielle. La théorie est née en France, nos géomètres l'ont établie depuis long-tems; mais, comme le remarque l'auteur de ce mémoire, les améliorations indiquées par la théorie ont été faites en Angleterre, puis importées en France. Ce n'est pas seulement à l'occasion des roues hydrauliques que les Anglais ont pu nous adresser ce reproche: *Ce que vous avez dit, nous l'avons fait.* — Afin de répandre une instruction plus facile, plus accessible, et par conséquent plus prompte, l'auteur a négligé, dans ses calculs, plusieurs considérations qu'il ne pouvait y faire entrer sans le secours des hautes mathématiques. Malheureusement, toutes ces omissions entraînent des erreurs dans le même sens, qui ne se compensent point, et qui tendent à donner un résultat plus favorable que celui qu'on doit réellement obtenir. M. Lhuillier fait quelques reproches peu fondés aux roues qu'il

nomme *anglaises*, et dont on voit un beau modèle à la manufacture d'Essonne : ces roues ne sont point sujètes à se déformer, et si on les observe après une vingtaine d'années de service, on y trouvera la même correction et la même régularité de formes que lorsqu'elles tournèrent pour la première fois. Le frottement sur les tourillons de ces roues n'est pas un inconvénient aussi grave que M. L'huillier l'affirme : en calculant la force nécessaire pour faire tourner, *à vide* et sans le secours de l'eau, la grande roue de la manufacture d'Essonne, on restera convaincu que le frottement n'absorbe qu'une très-petite partie de la force motrice, et qu'il mérite peu d'attention. — Il serait difficile de donner, sans le secours du dessin, des notions exactes de la forme des roues proposées par M. L'huillier : les savans et les artistes voudront lire sa brochure, et les derniers y trouveront tout ce qu'il faut pour apprécier les idées de l'auteur, et pour en faire l'application. F.

58. — *Mémoire sur l'application du calcul aux phénomènes électro-dynamiques*, par M. *F.* Savary, ancien élève de l'École Polytechnique, ingénieur-géographe. Paris, 1823; Bachelier, quai des Augustins, n° 55. In-4° de 26 pages, avec une planche; prix, 2 fr. 50 c.

L'auteur, partant de la formule trouvée par M. Ampère pour représenter l'action mutuelle de deux portions infiniment petites de courans électriques, la laisse d'abord sous sa forme la plus générale où elle contient deux constantes indéterminées. Il en déduit la valeur de l'action d'un courant circulaire d'un très-petit diamètre sur un élément d'un autre courant. Il rapporte ensuite l'expérience intéressante par laquelle MM. Gay-Lussac et Welter ont prouvé qu'un anneau d'acier, qui a été soumis à l'action d'un fil conducteur roulé en hélice autour de lui, n'exerce au-dehors aucune action magnétique; d'où il déduit, par le calcul, une nouvelle relation entre les deux constantes, qui, jointe à celle que M. Ampère avait trouvée précédemment, détermine les valeurs de l'une et de l'autre : il parvient ainsi à prouver directement que la force électro-dynamique élémentaire est proportionnelle au quotient que l'on obtient, en divisant, par la racine carrée de la distance des deux petites portions de courans entre lesquelles elle s'exerce, la différentielle seconde de cette même racine carrée, prise en faisant varier successivement et alternativement les deux extrémités de la distance dans la direction des deux courans, ainsi que l'avait annoncé M. Ampère. On sait que cette force est répulsive, lorsque la différentielle seconde a une valeur positive, et qu'elle est attractive dans le cas contraire. L'auteur déduit ensuite de ses formules l'action d'un cylindre électro-dynamique sur un

élément de courant; puis, le mouvement de rotation d'un fil conducteur autour d'un cylindre électro-dynamique; enfin, l'action d'un cylindre sur une portion rectiligne de ce fil. Le résultat qu'il obtient, appliqué à un cylindre infiniment court, est la loi donnée par M. Biot (Tom. XV des *Annales de physique et de chimie*), pour représenter l'action d'une molécule magnétique sur un fil indéfini. Le même résultat, appliqué à un cylindre de longueur finie, devient la loi par laquelle M. Pouillet a représenté toutes les circonstances de l'action mutuelle d'un conducteur indéfini et d'un aimant, lorsqu'aux extrémités du cylindre on substitue les pôles de l'aimant. Passant alors à l'équilibre d'un cylindre entre deux fils conducteurs indéfinis, il trouve le même résultat que M. Ampère avait obtenu, dans des expériences faites avec M. Despretz : savoir, que l'action d'un conducteur rectiligne indéfini sur un cylindre électro-dynamique, et par conséquent sur un aimant, reste la même, à même distance, quelle que soit la position verticale, horizontale ou inclinée de ce conducteur. M. Savary calcule ensuite la force qui produit les oscillations d'un cylindre soumis à l'action d'un conducteur angulaire indéfini. Il trouve que cette force est proportionnelle à la tangente de la moitié de l'angle que le conducteur forme avec le plan horizontal. Dans le dernier article de son mémoire, il détermine les quatre forces qui se développent, lorsque deux cylindres agissent l'un sur l'autre. Il trouve qu'elles sont précisément celles que donne la loi déduite, par Coulomb, de ses expériences relativement à deux aimans en substituant toujours les pôles des aimans aux extrémités des cylindres. Ces divers résultats, qu'apprécieront tous les hommes qui s'occupent de cette partie des sciences, confirment, de la manière la plus complète, l'identité de l'électricité et du magnétisme, telle que M. Ampère l'a établie, en ramenant l'action des aimans à celle des courans électriques.

59. — *Traité de perspective linéaire*, à l'usage des artistes, comprenant la perspective des ombres linéaires et celle des réflexions produites par l'eau et les miroirs plans, précédé des notions de géométrie nécessaires pour l'intelligence des opérations, par *Charles* Choquet. Paris, 1825; Aimé André, quai des Augustins, n° 59. Un vol. in-4°, de 184 p., accompagné de 30 planches; prix, 10 fr., et par la poste 13 fr.

Plusieurs traités de perspective sont en possession de l'estime publique; celui de M. Lavit la mérite particulièrement. Cette science se réduit à un théorème de géométrie descriptive et à quelques corollaires qui en montrent l'application aux divers cas qui se présentent. Mais les personnes qui ne sont pas exercées à se figurer les trois dimensions des corps dans l'espace, et à en saisir les limites géométriques, ont beau-

coup de peine à concevoir les règles qui constituent l'art de la perspective : ce n'est que par un usage répété des principes dont on y fait usage et par des applications nombreuses qu'on se rend familière une doctrine qui, dans beaucoup de cas, offre de grandes difficultés de construction géométrique. Le livre de M. Choquet sera accueilli avec plaisir par toutes les personnes qui font de fréquens usages de la perspective, et particulièrement par celles qui ont peu d'instruction en géométrie. Les principes les plus simples de cette dernière science sont exposés dans une introduction, pour faire nettement concevoir la pratique des opérations graphiques. Le premier chapitre renferme les notions générales qui servent de base à la perspective ; le deuxième enseigne à choisir convenablement la distance d'où les objets sont vus ; le troisième, qui est le plus étendu de l'ouvrage, comprend la pratique des règles pour les figures tracées sur des plans horizontaux ou verticaux ; le quatrième considère les lignes et plans inclinés, et indique les procédés d'abréviation qui simplifient les constructions générales ; viennent ensuite un grand nombre d'exemples auxquels l'auteur applique la théorie des ombres et celles des réflexions de la lumière. Cet ouvrage, spécialement destiné aux personnes qui sont peu versées en géométrie, est rédigé avec méthode et clarté : l'auteur est pénétré des principes de la théorie que l'illustre Monge a pour ainsi dire créée sous le nom de *géométrie descriptive* : il s'attache à cacher le plus possible la science, pour se mettre à la portée de tous les lecteurs. Les planches, gravées par Ambroise Tardieu, sont exécutées nettement, mais sans luxe ; elles se rapportent à une multitude d'objets pris pour sujets d'application des règles. Nous pensons que cet ouvrage sera d'une grande utilité à une nombreuse classe de lecteurs. FRANCŒUR.

60. — *Traité d'arithmétique*, suivi d'une exposition des principes fondamentaux de l'algèbre, avec leur application à l'arithmétique et au commerce, par M. QUERRET, chef d'institution à Saint-Malo. Paris, 1823 ; Tourneux, quai des Augustins ; Saint-Malo, Hovius. Un vol. in-8°, de 292 pages ; prix, 4 fr. 50 c.

M. Querret s'occupe avec zèle de l'enseignement des élémens de mathématiques, et divers opuscules insérés par lui dans les *Annales de mathématiques* de M. Gergonne, l'ont fait connaître sous des rapports avantageux. Le traité d'arithmétique que nous annonçons est rédigé avec méthode ; les notions du calcul sont exposées clairement, et les personnes qui le consulteront y trouveront tous les secours nécessaires à l'enseignement de cette branche importante des connaissances élémentaires. Il est des professions pour lesquelles le calcul numérique est aussi

nécessaire que l'art de lire et d'écrire; et tant de personnes ont besoin de ce genre d'instruction, qu'il n'est pas extraordinaire que les traités destinés à cet enseignement soient fort nombreux. Celui de M. Querret atteint parfaitement le but pour lequel il a été composé. Nous terminerons en faisant remarquer que la définition qu'il donne des règles de trois n'exprime rien d'intelligible, outre que dans cette phrase : *On appelle règle de trois une question...*, il est évident qu'il y a un vice de rédaction, puisque cette règle n'est pas une question, mais le procédé de calcul qui sert à la résoudre. FRANCŒUR.

61. — *Mémoires du capitaine Landolphe*, contenant l'histoire de ses voyages pendant trente-six ans, aux côtes d'Afrique et aux deux Amériques, rédigés sur son manuscrit, par J. S. QUESNÉ; Paris, 1823; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. Deux volumes in-8°, ornés de 3 gravures; prix, 12 francs.

La lecture attentive de cet ouvrage nous a fait connaître une foule d'erreurs ou d'inconvenances qui pourraient nuire à son succès, si ce n'était pas un de ces livres faits pour amuser plutôt que pour instruire. M. Landolphe appelle en témoignage des faits rapportés dans ses mémoires, plusieurs de nos contre-amiraux qu'il nomme. Nous nous sommes adressés à quelques uns de ces messieurs pour savoir à quoi nous en tenir sur ce point, et notre surprise a été grande de voir que plusieurs n'avaient jamais entendu prononcer le nom même de M. Landolphe, et que d'autres s'en souvenaient d'une manière très-confuse. La première campagne du capitaine Landolphe jusqu'à son retour à Brest, ne sera cependant pas lue avec moins d'intérêt que la relation de son séjour au Bénin, où l'on remarque sa description pittoresque du pays, et le tableau des mœurs simples et innocentes des Nègres. On verra avec quelle basse perfidie M. Landolphe y fut traité par les Anglais, qui détruisirent, avec les espérances de sa fortune, l'établissement français qu'il commençait à former sur des rives jusqu'alors peu fréquentées. Ainsi, nous retrouvons partout la jalousie mercantile de l'Angleterre attentive à nous nuire; ce qui prouve, d'ailleurs, en thèse générale, comme l'a dit un écrivain célèbre, que le génie du commerce est d'une intolérance non moins active que l'esprit de prosélytisme. Cependant, on peut encore se consoler de la perte de l'établissement de Bénin, puisque la factorerie de M. Landolphe avait pour fonds de magasin la traite des Nègres, qui était alors aussi protégée par la Grande-Bretagne, qu'elle est maintenant sévèrement proscrite par ses lois. L'auteur, dans la suite de ses Mémoires, nous raconte beaucoup d'aventures, fort amusantes sans doute pour ses amis, mais nullement intéressantes pour le public. POUQUEVILLE.

62 (*). — *Guide du voyageur en Espagne*, par M. Bory-de-St.-Vincent, correspondant de l'Académie des sciences, etc.; avec deux cartes coloriées, dressées et dessinées par l'auteur; Paris, 1823; Louis Janet, rue Saint-Jacques, n° 59. In-8° de 666 pages; prix, 12 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage dont le titre n'annonce pas tout ce que les lecteurs y trouveront. L'auteur a parcouru l'Espagne, non comme un simple voyageur qui ne voit guère que les grande routes et les grandes villes, mais comme officier supérieur de l'état-major, aide-de-camp du maréchal Soult, durant la dernière guerre d'Espagne, de 1808 à 1813. De plus, c'est un naturaliste, un géologue qui écrit sur l'une des contrées les plus riches en faits d'histoire naturelle et de géologie. Nous aimerons à étudier avec lui la géographie physique de la péninsule; à parcourir les tableaux variés et intéressans qu'il a tracés sur les lieux mêmes en présence des objets qu'il décrit. — M. *Bory-de-Saint-Vincent* dédie son ouvrage à son ami, M. Arnault, en se rappelant les circonstances de la vie de l'un et de l'autre. On trouvera que cet hommage est en même tems une action honorable et un bon exemple.

63 (*). — *Manuel du voyageur en Suisse*, ouvrage où l'on trouve les instructions nécessaires pour recueillir le fruit et les jouissances que peut se promettre un étranger qui parcourt ce pays; par M. J. G. Ébel, D. M., membre de l'Académie des sciences de Munich, etc. (traduit de l'allemand). *Cinquième édition française*, revue, corrigée et augmentée d'un aperçu géographique et statistique de ce pays, extrait de *Picot*, *Raoul-Rochette*, *L. Simond*, et enrichie de toutes les additions et corrections de l'édition originale; avec la *botanique* de la Suisse et une notice sur les guides et voyages publiés sur cette contrée jusqu'à nos jours. Paris, 1823; Langlois, rue de Seine, n° 12. In-12 de 672 pages, ornée de 7 plans et cartes; prix, 10 fr.

64. — *Itinéraire abrégé du royaume de France. Quatrième édition*, revue, corrigée et considérablement augmentée, extraite de la troisième édition de l'Itinéraire complet du même pays en cinq régions ou parties. Paris, 1823; Langlois. In-12 de 418 pages, avec 5 jolies vues, et une belle carte routière enluminée, en 5 régions; prix, 8 fr.

65. — *Itinéraire de l'Allemagne et des Pays-Bas*, extrait de la neuvième édition du *Guide des voyageurs en Europe*, par M. Reichard. *Quatrième édition*, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1823; Langlois. In-12 de 38 pages, ornée d'une carte routière; prix, 8 fr.

66. — *Itinéraire classique de l'Italie. Quatrième édition* faite sur la douzième de Florence, revue, corrigée et augmentée d'un aperçu géographique et statistique, extrait des voyages d'*Eustace*, de *Lullin-de-Châ-*

nouveaux, de lady *Morgan*, de *Marie Graham*, etc., dans laquelle on conduit les voyageurs de Paris aux principales villes d'Italie par les routes du Mont-Cenis et du Simplon. Paris, 1825; Langlois. In-12 de 356 pages, orné de 5 cartes et de 7 vues; prix, 8 fr.

Nous avons réuni ces quatre itinéraires afin de les comparer entre eux, et de chercher, par ce rapprochement, ce qui peut manquer encore à chacun d'eux. Nous avons transcrit dans son entier le titre du premier; les trois autres ont dans leur titre une partie commune qu'il faut y restituer. Elle annonce que chaque itinéraire contient : 1° des instructions sur la manière de voyager dans chaque pays, les voitures publiques, les bonnes auberges, les frais de voyage, les poids et mesures, les monnaies, etc.; 2° l'indication des relais de poste sur toutes les routes fréquentées par la poste, les courriers, les diligences, etc.; 3° la topographie ou description exacte des vues, sites, villes, bourgs, lieux pittoresques et remarquables par leurs productions, industrie, commerce, établissemens, Sociétés littéraires et curiosités de la nature et de l'art. On ajoute que ce *Guide est indispensable aux voyageurs, étrangers, curieux et négocians.* On remarquera d'abord que le volume consacré à la Suisse est le plus gros, quoique ce pays soit le plus petit; que l'Italie n'a que la moindre part, quoique ses montagnes et ses lacs n'occupent pas moins de place et ne soient pas moins dignes de curiosité que les mêmes objets en Suisse, que ses villes, ses monumens, ses objets d'arts, ses immenses souvenirs, l'histoire qui parle si haut en sa faveur, et la magnifique parure naturelle de son sol doivent y attirer un aussi grand nombre de voyageurs. On s'étonnera encore que l'on ait moins fait pour les voyageurs en France, que pour ceux qui visitent la Suisse, même sans tenir compte de la disproportion entre l'étendue de chaque état : mais on expliquera peut-être cette inégalité par cette observation qui n'est pas nouvelle : Pour l'étranger qui veut se contenter de voyager en France, c'est à Paris qu'il vient la voir; les étrangers qui vont dans nos provinces, n'y voyagent pas, ils y séjournent, ou y vivent. Il n'en est pas ainsi de l'Allemagne : dans cette vaste contrée, point de capitale qui attire exclusivement les curieux; il faut se résoudre à de longs voyages et à des séjours de peu de durée, car on ne peut se dispenser d'y voir quatre ou cinq capitales au moins, outre les grandes villes de commerce. Dans les éditions qui suivront celle-ci, ne conviendrait-il pas que le guide conduisît le voyageur jusqu'en Silésie et sur cette frontière orientale de l'Allemagne? Mais l'Italie surtout réclamera d'importantes additions; et, sans composer un trop gros volume, sans occuper trop de place dans la malle ou même dans la poche du voyageur, l'itinéraire lui

fera voir plus de choses, ou mieux voir ce qu'il indique. On désirera sans doute un jour que ses excursions s'étendent à la Sicile : on exigera ensuite qu'il fasse au moins une visite à la Sardaigne et à l'île d'Elbe. — Les notices géographiques et statistiques, jointes à ces itinéraires, sont très-précieuses quand elles sont bien faites ; mais les rédacteurs ont-ils puisé aux meilleures sources ? On s'étonne qu'ils s'adressent à M. Raoul-Rochette pour la description de la Suisse : on leur demandera s'ils sont bien certains que deux dames anglaises aient mieux connu la statistique des états italiens, qu'une foule d'hommes d'état, de savans, d'agronomes, etc., qui ont écrit sur le même sujet. Quoiqu'on ne trouve pas encore dans ces itinéraires tout ce que l'on s'attend à y lire, et que par conséquent ils ne soient pas tout-à-fait ce que leur titre annonce, on y remarque cependant une amélioration graduelle, l'attention des rédacteurs de se tenir constamment au courant, de suivre tous les changemens essentiels, et de parler toujours correctement la langue des sciences, en tout ce qui exige que l'on fasse usage de ce vocabulaire. — Les traductions françaises d'ouvrages étrangers ne sont pas tout-à-fait naturalisées; elles conservent encore quelque chose de la terre et de l'air natals : il sera bon de les mettre tout-à-fait à la française. FERRY.

67 (*). — *Histoire abrégée des sciences métaphysiques, morales et politiques*, depuis la renaissance des lettres, traduite de l'anglais de DUGALD-STEWART, et précédée d'un *discours préliminaire*, par *J. A.* BUCHON. Seconde partie. Paris, 1823; F.G. Levrault, rue des Fossés-M.-le-Prince, n° 31. Un vol. in-8°, de 408 pages; prix, 6 fr. (Voy. ci-dessus, *Revue Encyclopédique*, Tom. V, pag. 214, le compte rendu de la première partie du même ouvrage.)

Le premier volume de cette traduction, mis au jour en 1820, a été reçu du public avec empressement. La confiance de l'auteur dans les progrès toujours croissans de la raison humaine, la vive espérance qu'il exprime de voir les hommes plus heureux, à mesure qu'ils seront plus éclairés, rendent cet ouvrage propre à encourager le goût des études sérieuses parmi les jeunes gens. Ces efforts sublimes vers la vérité, continués par une longue suite d'hommes supérieurs qui se sont transmis tour-à-tour le flambeau toujours plus éclatant de la science, offrent à l'esprit un spectacle qui lui donne de la force et de l'élévation. Il y a, d'ailleurs, dans l'expression nette et parfaitement claire de l'écrivain anglais, dans la manière facile dont il expose les systèmes, dans le calme de sa raison, dans le ton de dignité impartiale qu'il conserve parmi tant d'opinions ennemies, une sorte d'attrait, qui rend ses recherches philosophiques aimables, si j'ose le dire, sans leur rien ôter de leur impor-

tance. Ceux qui les redoutent, les trouvent ainsi plus abordables, sans être trompés toutefois par une apparente facilité, sur la force d'attention qu'elles exigent. M. Dugald-Stewart nous a conduits, dans son premier volume, jusqu'à la fin du XVIIe siècle; la seconde partie de son ouvrage commence l'histoire de la philosophie pendant le XVIIIe siècle. Locke et Leibnitz, que leurs travaux ont mis à la tête des métaphysiciens de leur tems, occupent une très-grande place dans ce volume. L'auteur venge le premier de cette opinion qui le fait regarder comme le chef de la philosophie sensualiste, et tout en combattant sa doctrine sur l'origine de nos connaissances, il le défend contre les attaques et les éloges indiscrets de ceux qui l'ont moins lu que jugé sur parole. Viennent ensuite les noms célèbres de Newton, Clarke, Bayle, Fontenelle, Addisson, etc. M. Buchon, l'un des collaborateurs de la *Revue*, a fait voir, dans la traduction de ces deux parties, que la science philosophique ne lui était pas moins familière que l'art d'écrire. La troisième partie paraîtra dans peu de tems. H. P.

68.—*Tableaux des plus doux sentimens de la nature* ou *De l'éducation*, par M. l'abbé CARON. Paris, 1823; Adrien Leclerc, quai des Augustins, n° 35. Deux vol. in-18; prix, 3 f. 50 c., et 4 fr. 50 c. par la poste.

On trouve dans ce petit ouvrage, publié depuis peu, une grande variété de traits de vertu, de courage, de sensibilité, qui appartiennent presque tous à des enfans, et qui en sont d'autant plus propres à frapper vivement les jeunes lecteurs auxquels il est destiné. L'auteur, qui est lui-même connu par beaucoup d'actes de bienfaisance et par quelques fondations utiles, pouvait d'autant mieux prêcher la vertu qu'il n'a cessé de la pratiquer, et qu'il n'était pas du nombre de ces prédicateurs stériles, auxquels on peut appliquer ces paroles : il convient de faire ce qu'ils disent, et non pas ce qu'ils font. M. A. J.

69 (*). — *L'Octavius de Minucius Felix. Nouvelle traduction*, par *Antoine* PÉRICAUD, de l'Académie royale et du Cercle littéraire de Lyon; avec le texte en regard et des notes. Lyon, 1823; L. Durand. Paris, veuve Nyon, quai de Conti, n° 15. Un vol. in-8°, de 238 pages; prix, 4 fr.

L'*Octavius* de Minucius Felix est un dialogue entre trois amis, où l'on examine les objections des païens contre le christianisme. Octavius et Minucius, éclairés des lumières de la foi, réussissent à convertir Cécilius Natalis qui, défenseur zélé du culte de ses pères, n'avait vu d'abord dans le culte qu'on voulait y substituer qu'une nouveauté très-dangereuse. L'auteur de ce dialogue vivait au commencement du IIIe siècle, sous le règne de Septime Sévère : c'est du moins l'opinion le plus communément

adoptée, et spécialement par le nouveau traducteur. L'ouvrage de cet apologiste de la religion chrétienne avait été traduit en français, par Guillaume du Mas, en 1637, dans un style aujourd'hui tout-à-fait suranné, et dans la même année, par Perrot d'Ablancourt, connu par un grand nombre de traductions médiocres. De pareils devanciers n'étaient pas faits pour décourager le nouveau traducteur, qui pouvait même prétendre à lutter contre de plus dangereux rivaux. Le nom de M. Péricaud était déjà connu dans le monde savant, par un *Ciceroniana*, publié en Société avec M. Breghot du Lut, et dont on souhaite plus vivement encore la réimpression, depuis que nous avons eu deux éditions successives, récemment publiées, des œuvres de Cicéron. M. Péricaud a toujours rendu le sens de son auteur avec une élégante fidélité, et dans les passages obscurs ou douteux, avec une sagacité savante; des notes d'une vaste érudition éclaircissent, en outre, les difficultés de leçon ou d'interprétation, avec une exactitude qui paraît ne laisser rien à désirer. Il s'est entouré des travaux des traducteurs étrangers, qui ont reproduit l'Octavius dans presque toutes les langues de l'Europe moderne. Il a donné le texte de Lindner, de l'édition des *variorum*, 1773, in-8°. Le moment est bien choisi pour publier cette traduction d'un philosophe apologiste de la religion chrétienne; les esprits de notre époque paraissent se tourner de plus en plus vers cette croyance qui a civilisé le monde; mais ils la veulent raisonnée et non superstitieuse. Arnobe, Lactance, Tertullien, saint Justin et quelques autres, formeraient une collection susceptible d'obtenir du succès. M. Péricaud promet en effet de publier l'*Apologétique* (1), et les *Prescriptions* de Tertullien, d'après la traduction estimable de l'abbé de Gourcy, revue par lui. Nous devons, avant de terminer, donner des éloges à l'exécution typographique de ce volume, qui sort des presses de M. Durand, imprimeur à Lyon. A. M.

70 (*). *Œuvres complètes de Machiavel. Traduction nouvelle*; par M. J. V. Périès. *Première livraison*, composée des T. Ier et II, et contenant l'*Histoire de Machiavel*, avec son portrait, et les *Discours sur Tite-Live*. Paris, 1823; Michaud, place des Victoires, n° 3. Deux vol. in-8°; prix, 14 fr.; papier vélin, 24 fr. — Cette édition aura 12 volumes, qui paraîtront en 6 livraisons de deux volumes chaque, imprimés sur papier fin, par Rignoux, avec des caractères neufs, ornés d'un beau portrait de l'auteur, gravé par Potrelle, d'après l'original peint par Lebrouzino; prix des 12 volumes, 84 fr.

(1) Voyez *Revue Encyclopédique*, T. XVIII, p. 640, l'annonce de la traduction de cet ouvrage par l'abbé Meunier, publiée par M. Dampmartin.

C'est pour la première fois qu'il paraît en français un *Machiavel* complet. La plus grande partie des œuvres du secrétaire florentin ont été traduites, en 1797, par Guiraudet. Mais on sait que ce traducteur était peu versé dans la connaissance de la langue italienne, et que sa traduction présente des lacunes importantes. Il n'a donc pas été difficile de faire mieux, surtout pour l'auteur de cette nouvelle traduction, qui a fait de cette langue, et particulièrement des écrits de Machiavel, l'objet spécial de ses études. Pour que cette édition fût la plus complète et la plus exacte, il a suivi les dernières qui ont paru en Italie, et il a traduit toutes les pièces inédites qu'elles renferment.

71 (*). — *Traité des preuves judiciaires*, Ouvrage extrait des manuscrits de M. *Jérémie* Bentham, jurisconsulte anglais, par *Et.* Dumont, membre du conseil représentatif et souverain de Genève. Paris, 1823; Bossange frères. Deux vol. in-8°, 444 et 460 pages; prix, 14 fr.

Voici une nouvelle production, et une production bien importante, de cette union singulière d'un jurisconsulte anglais, qui fournit quelques pensées fécondantes à un philosophe génevois qui donne un corps a ces pensées. Non-seulement, le style, avec sa clarté, son énergie, sa finesse, appartient en propre à M. Dumont; mais les notes à peine ébauchées de M. Bentham ont reçu de lui la vie et le mouvement. Tantôt il a fourni des exemples aux argumens, tantôt des argumens aux exemples; il a achevé les raisonnemens interrompus; il a tiré d'une profonde obscurité les principes dirigeans de son auteur, pour les exposer à la plus vive lumière; il a partout rétabli entre les parties une proportion, un accord, auxquels Bentham n'avait pas songé. Si un grand nombre de volumes produits par ce concert entre deux hommes d'un esprit très-opposé, n'avait pas acquis déjà une réputation européenne, s'ils n'avaient pas fondé une secte nouvelle de philosophie législative, on croirait à peine ce concert possible. Aujourd'hui même, parmi ceux qui ont étudié ces ouvrages, plusieurs s'obstinent encore à ne voir dans Dumont que le traducteur de Bentham.

Ce n'est point dans une simple notice qu'on peut se permettre d'analyser le Traité des preuves judiciaires; nous aurons fait assez pour en recommander l'étude, en annonçant le but de l'ouvrage dans les termes mêmes de l'auteur. « Ici, dit-il, la théorie, la pure théorie est l'essentiel. Le sujet est traité sous le point de vue le plus général, le plus applicable à toutes les nations. Le but, pour l'indiquer d'un seul mot, est de former la logique judiciaire, de mettre l'homme de loi en état de juger des preuves, non par des règles absolues, mais par des principes raisonnés. » (*Préface*, p. VII.)

Le *Traité des preuves judiciaires* est divisé en neuf livres. Le 1er contient des *notions générales sur les preuves*, ou plutôt sur les moyens dont on se sert pour établir la vérité d'un fait, et sur les motifs de croire et de ne pas croire. Le 2e, *des sûretés ou garanties du témoignage*, passe en revue les transgressions dont le témoignage est susceptible, et les moyens de les découvrir, de les prévenir et de les punir. Le 3e, *de l'extraction du témoignage*, est destiné à faire connaître les principes d'après lesquels un code de procédure doit accorder le droit d'interroger, et régler les interrogatoires. Le 4e, *des preuves préconstituées*, est destiné à l'examen de ce qu'on désigne communément sous le nom de *preuves littérales*; ce sont celles dont la loi a ordonné la création et la conservation antérieurement à l'existence du droit ou de l'obligation qu'elles établissent. Le 5e traite *des preuves circonstancielles*; l'auteur comprend sous ce nom les preuves réelles, ou les circonstances des choses, et la conduite suspecte ou les circonstances des personnes; il examine leur valeur, leur enchaînement, et les précautions avec lesquelles on doit s'en servir. Le 6e, *des preuves inférieures, admises faute de mieux, et comme pis-aller*, comprend deux divisions : les *preuves écrites extrajudiciaires* et les *preuves non originales*. L'auteur passe en revue leurs classes diverses, il évalue leur force probante, et il indique pour chacune l'espèce de fraude dont elle est susceptible. Le 7e, *de l'exclusion en fait de témoins ou d'autres preuves*, est plus particulièrement dirigé contre certaines règles sévères de la procédure anglaise, dont M. Bentham avait éprouvé les inconvéniens dans sa pratique, et dont il n'apprécie peut-être pas assez tous les avantages. Le 8e, *de l'improbable et de l'impossible*, est destiné à diriger et à éclairer le juge, dans le cas où le témoignage ou la preuve légale établissent des faits qui lui paraissent contraires à sa raison. Le 9e enfin, *de la recherche, de la production et de la conservation des preuves*, contient, sur la manière d'assurer la comparution des témoins, et la production des preuves réelles, sur la contrainte à l'égard des témoins réfractaires, sur les mesures à prendre contre le dépérissement des preuves, et sur les informations anonymes, les principes et les observations qui n'avaient point pu se ranger sous les chefs précédens.

D'après ce précis du Traité des preuves judiciaires, on voit que l'auteur a parcouru en philosophe, plus encore qu'en jurisconsulte, le cercle qu'il s'est tracé. « Il n'a pas voulu, dit-il lui même, sortir du domaine de la philosophie pour entrer dans celui de l'érudition. La théorie, ajoute-t-il, dégagée de tout accessoire polémique, n'aura pas le même éclat que si elle portait la guerre dans les foyers ennemis; mais son opé-

ration, plus lente, sera peut-être plus efficace. Elle agit comme un dissolvant qui s'insinue dans les vieilles erreurs; elle fournit des armes pour les combattre; elle répand une lumière nouvelle, qui pénètre partout, et principalement dans la génération qui s'avance. Les fausses doctrines, rejetées par la jeunesse, ressemblent à ces feuilles mortes qui tombent d'elles-mêmes quand la sève du printems en fait pousser de nouvelles. J. C. L. DE SISMONDI.

72. — *Jurisprudence et style du Notaire*; par MM. MACÉ, notaire honoraire, et L'HERBETTE, docteur en droit, ancien magistrat. Paris, 1823; Warée. Deux vol. in-8°; prix, 12 fr. (L'ouvrage en aura 6 ou 7.)

73. — *Consultation pour l'éditeur du Recueil périodique, intitulé*: LUNES PARISIENNES, *contre S. Exc. le Ministre de l'intérieur.* Par P. C. LAFARGUE, avocat à la Cour royale de Paris. — In-4° d'une feuille d'impression. (Ne se vend pas.)

Quoique la *Revue Encyclopédique* ne puisse pas ordinairement entretenir ses lecteurs des consultations qui paraissent chaque jour au Palais, l'importance de la question traitée dans celle dont nous venons de transcrire le titre, nous fait un devoir de nous écarter de la règle que nous avons suivie jusqu'ici. Cette question est extrêmement épineuse; il s'agit de savoir si un Recueil périodique, dont l'éditeur a été condamné par jugement d'un tribunal de police correctionnelle, aux peines portées par l'article 6 de la loi du 9 juin 1819, peut être supprimé par arrêté du Ministre de l'intérieur. Le jeune avocat, signataire de cette consultation, s'est prononcé énergiquement pour la négative, et il soutient son opinion avec la liberté de conscience et d'expression dont sa profession lui faisait un devoir, sans s'écarter néanmoins des égards et du respect toujours dus aux actes émanés de l'autorité supérieure. Nous croyons qu'elle doit être du plus favorable augure pour les succès de M. Lafargue, qui, dès son entrée dans la carrière, prouve que les questions les plus difficiles ne sont pas capables de l'effrayer. A. T., avocat.

74 (*). — *Annales politiques et diplomatiques*, ou *Manuel du Publiciste et de l'homme d'état*, contenant les chartes et lois fondamentales, les conventions, notes diplomatiques, etc., relatives à la constitution politique et aux intérêts généraux de l'Ancien et du Nouveau-Monde; avec tables chronologique et alphabétique, etc. Paris, 1823; Bossange frères, rue de Seine-Saint-Germain, n° 12. Deux vol. in-8°, de 400 pages chacun; prix, 15 fr. (30 fr. les quatre.)

Les deux volumes qui ont déjà paru comprennent presque tous les actes relatifs à l'invasion d'Espagne par Napoléon, et à la révolution actuelle de la Grèce. On conçoit l'importance d'un recueil qui présente, réunis

en un seul corps d'ouvrage, les documens authentiques épars dans différens journaux, tant français qu'étrangers, ou qu'on y chercherait même quelquefois en vain. Les *Annales* écrites dans la langue française, qui est la langue diplomatique de l'Europe, sont plus complètes que l'*Annual Register* anglais, et que toutes les compilations allemandes; elles pourront donc former, pour ainsi dire, le Code diplomatique de l'Europe. Les pièces sont traduites avec soin, et scrupuleusement collationnées sur les originaux. M. Isambert, avocat à la Cour de cassation, qui a traduit du grec moderne la constitution grecque insérée dans ce Recueil, doit y joindre une dissertation sur le droit public et le droit des gens au XIXe siècle. E. D.

75.— *Lettre adressée par un négociant de Bretagne, à M. de Vaublanc et à M. de Saint-Cricq,* publiée par A. Billard, auteur du *Voyage aux colonies orientales*. Paris, 1823; Ladvocat, au Palais-Royal, et dans les ports de commerce. In-8vo de 37 pages; prix, 1 fr.

MM. de Vaublanc et de Saint-Cricq peuvent avoir tort, quant au fond; l'auteur de la brochure a tort, quant à la forme: une ironie trop prolongée pèche essentiellement contre le goût, même lorsqu'elle est associée à la raison. Nous ne dirons rien de plus sur cette lettre; car, en général, nous ne croyons pas devoir nous arrêter sur les écrits d'une polémique passagère, qui ne contribuent ni au progrès ni à la propagation des connaissances.

76. — *L'art de gagner sa vie, et d'augmenter ses revenus et de parvenir à la fortune;* ou Des ressources que tout homme possède pour se faire un état, à quelque âge et dans quelque position qu'il se trouve: contenant des conseils sur les meilleurs moyens d'exercer toutes les professions; de choisir la plus convenable, selon le lieu qu'on habite, les circonstances où l'on est, et les ressources qu'on peut avoir, etc.; avec des indications sur les armes, la magistrature, les administrations, la carrière médicale, le barreau, les beaux-arts, les sciences, les lettres, les affaires et toutes les branches d'industrie relatives à la nourriture, à l'habillement, à l'habitation, à l'ameublement, au luxe, à l'imprimerie, la librairie, etc., etc., etc.; par Mossé. Paris, 1825; l'éditeur, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 5, *à l'entresol*, entre la rue Vivienne et la rue Notre-Dame-des-Victoires. In-8°; prix, 7 fr.

Le titre de cet ouvrage est une analyse, et l'indication précise de la demeure de l'éditeur semble annoncer plus que le projet de débiter un livre. Plus modeste que le célèbre *Pic de la Mirandole*, M. Mossé ne traite pas de tout ce qu'il est possible de savoir, *de omni re scibili*; il se borne aux connaissances indispensables à ceux qui veulent réussir

dans leurs entreprises, de quelque nature qu'elles soient. Il veut nous mettre en état de suivre le précepte d'Horace, de faire avec adresse et persévérance ce qui est utile aux pauvres comme aux riches, ce que ni la vieillesse ni le jeune âge ne peuvent négliger impunément. — Ce livre donne de bons avis et des conseils très-sages : il abonde en vérités éprouvées par une longue expérience. Il ne faut pourtant pas suivre à la lettre certaines maximes de l'auteur, ni s'en tenir aux choix qu'il indique comme les meilleurs; ainsi, par exemple, tout en convenant que les bénéfices du négociant sont supérieurs à ceux du manufacturier, et qu'il vaut mieux spéculer sur les livres que d'en faire, on sent que notre état social ne peut se passer de fabricans, ni même d'auteurs. Quoique les observations de M. Mossé ne soient pas neuves, il en est quelques-unes que l'expression rajeunit : le style de l'auteur est en général convenable au sujet. F.

77. — *Affaire de la Vigilante, bâtiment négrier de Nantes.* Paris, 1823. De l'imprimerie de Crapelet. In-8° de 8 pag., avec une planche.

Ce n'est pas sans un sentiment d'horreur et de dégoût que j'ai lu la demi-feuille dont se compose cette brochure. On a de la peine à croire, à moins qu'on n'ait ce récit simple et sans art sous les yeux, que la cupidité puisse entraîner les hommes à d'aussi coupables excès. Il serait à désirer que les détails relatifs à l'affaire de la *Vigilante*, capturée le 15 avril 1822, par la croisière anglaise sur la côte d'Afrique, avec trois autres bâtimens négriers, dont deux espagnols, fussent connus de toute la France. C'est, comme l'observe le narrateur, parce qu'une foule de personnes veulent toujours voir de l'exagération dans les récits qu'on leur présente au sujet de la traite, qu'on s'y livre encore avec une déplorable opiniâtreté. S'il en était autrement, il s'élèverait un cri général d'indignation, et l'on ne trouverait plus, chez une nation aussi généreuse que la nôtre, de gens qui voulussent participer à cet infâme trafic, auquel on est si souvent forcé, il faut le dire, d'associer le meurtre. La lithographie devrait reproduire et répandre par milliers cette planche, où l'on voit couchés comme de vils animaux, et enchaînés les uns aux autres, 347 malheureux transportés d'une sombre rage, et se déchirant entre eux avec les dents pour l'assouvir. C'est un bien faible dédommagement pour la nature, la morale et le christianisme outragés, qu'un jugement du tribunal correctionnel de Nantes, obtenu le 5 mars 1823, contre la *Vigilante* et la *petite Betsy* (c'est l'autre bâtiment négrier français); il ne peut servir en quelque sorte qu'à attester les détails rapportés dans la brochure. La loi qui interdit la traite, est insuffisante ; c'est ce que tous les amis de l'humanité répètent souvent au pouvoir. J'unis ma faible voix

à ces voix généreuses, pour réclamer toutes les mesures qui peuvent tendre à la cessation absolue de ce commerce déshonorant. Puisse-t-elle être entendue! P. A. Dufau.

78. — *Quelques considérations sur l'Amérique*; par un vieux philantrope. Paris, 1823; Mongie aîné, boulevart Poissonnière, n° 18. Brochure in-8° de 28 pag.; prix, 1 fr. 25 c.

C'est un résumé de notions déjà connues, et d'idées qui ne sauraient l'être assez sur cette Amérique, appelée à jouer un rôle si important dans les affaires de notre globe. L'auteur devait, pour rendre son petit écrit utile, le développer davantage, lui donner les formes d'une esquisse de la statistique du continent américain. Un travail de ce genre eût été fort bien accueilli, car il nous manque. Au surplus, si l'on ne peut accorder beaucoup de prix à cette brochure, il faut au moins reconnaître les intentions louables, et surtout les vues généreuses et sagement libérales du *vieux philantrope* à qui nous la devons. A°.

79. — *De l'administration de l'armée d'Espagne, et du système des entreprises.* Paris, 1823; chez les marchands de nouveautés. In-8° de 56 pag.; prix, 2 fr., et 2 fr. 25 c. par la poste.

Cette brochure comprend des principes généraux, quelques faits qui sont du domaine de l'histoire, d'autres faits trop peu connus pour qu'on les range dans cette classe, et des observations relatives à des intérêts personnels qui ne sont pas de notre ressort. Les principes généraux appartiennent à la science de l'administration; ceci nous regarde, et nous nous en emparons. — L'auteur attaque le système des entreprises, non-seulement par des raisonnemens, mais par des faits. Il rappelle que Sully, Colbert, etc., n'eurent point recours à des entrepreneurs, et que toujours l'emploi de ce moyen fut un signal de détresse publique. Il distingue cependant l'administration en tems de paix, de celle que les besoins de la guerre rendent indispensable; il pense que les entreprises peuvent offrir des avantages dans le premier cas, parce qu'elles simplifient les rouages de la machine administrative, et suppriment quelques détails de comptabilité; ce qui peut compenser le bénéfice qu'il faut bien accorder aux entrepreneurs. C'est par l'histoire, en effet, que les questions de cette nature peuvent être, sinon résolues, au moins discutées et éclaircies. L'auteur eût pu s'appuyer d'un grand nombre de faits tirés des annales de tous les peuples. Il connaît bien son sujet, montre beaucoup d'instruction sur ce qui concerne l'Espagne, et écrit bien : il mérite donc d'être lu, et peut compter sur un grand nombre de lecteurs. F.

80. — *Abrégé de l'Histoire romaine* de S. Annæus Florus. *Traduction*

nouvelle, avec le texte en regard, accompagné de notes, par M. *Camille* Paganel, avocat à la cour royale. Paris, 1823; Verdière, quai des Augustins, n° 25. Un volume in-8° de xxviii—458 pages; prix, 6 fr.

Cette nouvelle traduction de Florus est précédée d'une préface bien pensée et bien écrite, dans laquelle l'auteur apprécie avec justesse le mérite de l'écrivain dont il a cherché à faire passer les beautés dans notre langue. Je crois qu'il a tout-à-fait raison, en émettant l'opinion qu'en général on ne loue pas assez l'abrégé de cet ancien, et qu'on ne lui assigne pas le rang qu'il a droit d'occuper. Florus offre, en effet, malgré quelques taches, des beautés de style du premier ordre. Il pense fréquemment avec plus de profondeur que ne le ferait croire d'abord son expression un peu trop étudiée. Il faut le lire quand le goût est formé, et alors on le lit avec autant de fruit que de plaisir. La meilleure manière de déterminer la valeur du travail de M. Paganel était de le comparer avec un de ses devanciers. Je ne me suis point occupé, je l'avoue, de ceux qui ont précédé l'abbé Paul, parce que ce traducteur les a manifestement effacés; mais celui-ci était un rival digne de M. Paganel. Je ne dirai pas que le nouveau traducteur a toujours mieux fait que lui; mais il me semble qu'assez souvent du moins il est plus élégant, quoique aussi fidèle. Peut-être demanderait-on encore à l'un comme à l'autre, dans plusieurs passages, cette expression concise et énergique que notre langue fournit quelquefois à un sentiment profond des anciens, aidé d'un travail opiniâtre. Je citerai comme exemple cette seule phrase du chap. 15, liv. I, entre plusieurs que j'ai notées, où Florus, parlant des Sabins, dit qu'ayant oublié une ancienne alliance avec Rome, ils s'étaient réunis contre elle aux Latins, *quodam contagio belli*. M. Paganel a traduit cette expression digne de Tacite par ces mots : *par une espèce de haine contagieuse*, ce qui n'est pas juste; l'abbé Paul termine sa phrase ainsi : *la guerre ayant soufflé ses fureurs des uns aux autres*; ce qui est plus exact, mais plus éloigné encore de la force de l'original. Au surplus cette observation, qui pourrait s'appliquer à tous les traducteurs, n'ôte rien au mérite du travail estimable de M. Paganel. C'est un service rendu aux lettres anciennes. Ses notes géographiques facilitent beaucoup l'intelligence du texte souvent obscur de l'écrivain romain ou *gaulois*, comme le veulent les laborieux auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*. A.

81. — *Abrégé de l'Histoire romaine* depuis la fondation de Rome jusqu'à la chute de l'empire romain en Occident, traduit de l'anglais du D. Goldsmith, sur la douzième édition, par *V. D.* Musset-Pathay, à l'usage des collèges et des institutions. *Sixième édition*, soigneusement revue et corrigée, avec figure et une carte de l'Italie et de la

Gaule. Paris, 1823; Hyacinthe Langlois, rue de Seine, n° 12. Un vol. in-12, deux parties de 194 et 180 pages; prix, 3 fr.

Cet abrégé est, comme le dit le traducteur dans une courte préface, fait avec beaucoup de discernement. Goldsmith, à qui son Vicaire de Wakefield et ses charmans poèmes ont assuré une renommée populaire en Europe, a fait preuve, dans ce livre, d'un autre genre de mérite. Le tableau qu'il trace de l'existence des Romains sur la face du globe, pourrait être lu très-utilement par d'autres que ceux à qui il l'a spécialement adressé. Le style est en général vif et rapide, les réflexions sages et exprimées avec concision. On doit lui tenir compte surtout de n'avoir point, comme tant d'autres auteurs d'abrégés, recueilli sans examen les fables dont les Romains avaient entouré le berceau de leur histoire. L'auteur, s'il en fait mention, les présente au moins de manière à ce que les jeunes lecteurs sachent tout-à-fait à quoi s'en tenir La traduction, qui est de M. Musset Pathay, connu par une *Histoire de J. J. Rousseau*, pleine de faits curieux et utiles pour l'histoire littéraire du XVIIIe siècle, et dont la *Revue* a rendu un compte détaillé, me paraît convenable sous tous les rapports. Enfin si les *abrégés d'histoire* sont utiles pour le but qu'on se propose, ce qui peut être contesté facilement, comme je le ferai voir quand il s'agira d'un autre abrégé, c'est très-certainement à celui-ci qu'il faut donner la préférence pour l'histoire romaine. A*.

82 (*). — *Précis de l'Histoire d'Espagne*, depuis les tems les plus reculés *jusqu'au commencement de la révolution actuelle; traduit de l'espagnol* d'Ascargorta, *par M. L. G.* Paris, 1823; Fanjat aîné, rue Christine, n° 3. Deux vol. in-8° avec une carte; prix, 12 fr., et 15 francs par la poste.

L'original de cet ouvrage a paru à Madrid, en 1806; son auteur jouit dans sa patrie d'une réputation méritée, comme savant et comme écrivain. Cette histoire, pour laquelle il a consulté soit les ouvrages déjà existans, soit les documens authentiques, déposés dans des archives publiques ou privées, et peu connus jusqu'ici, embrasse l'ensemble des annales de l'Espagne Elle nous montre cette nation célèbre, conservant dans tous les tems ce noble attachement à sa patrie, qui est son principal caractère, et luttant successivement, et avec courage et persévérance, contre les Carthaginois, les Romains, les Arabes et les autres conquérans que divers intérêts attirèrent dans la péninsule. Les événemens des tems plus modernes, les guerres des divers royaumes entre eux, leur fusion en une seule monarchie, la guerre de la succession, et surtout l'état des institutions, des mœurs et des usages nationaux, sont pré-

sentés par l'habile écrivain sous un aspect susceptible d'inspirer toute confiance par l'exactitude des recherches, et d'exciter l'intérêt par la manière dont les faits sont groupés et décrits. Le traducteur français qui connaît bien l'Espagne, s'est attaché à reproduire le texte espagnol avec la plus scrupuleuse fidélité, et l'on verra qu'il y a réussi complétement. Il a ajouté à sa version française une *table analytique* des matières et *deux tables alphabétiques*, l'une des noms d'hommes, et l'autre des noms de lieux. L'exécution typographique répond au mérite de l'ouvrage. Dans un moment où les regards du monde civilisé sont fixés sur l'Espagne, c'est rendre un vrai service au public que de lui offrir, sur ce pays célèbre, un *précis* historique digne, à tous égards, de son intérêt et de son approbation. C. F.

83.—*Galerie espagnole*, ou *Notices biographiques* sur les membres des Cortès et du gouvernement, les généraux en chef et commandans de guérillas, des armées constitutionnelles et de la foi, et généralement sur tous les hommes qui ont marqué dans la péninsule pendant la guerre de l'indépendance, ou depuis la révolution de 1820. Paris, 1823; Béchet aîné, quai des Augustins, n° 57. In-8° de VIII—136 pages; prix, 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50 c.

C'est, dans les circonstances actuelles, un volume très-intéressant; chaque lecteur peut y retrouver une foule de faits qui s'étaient en partie effacés de sa mémoire, et qui sont propres à éclairer son jugement sur les principaux acteurs de la grande lutte commencée sous nos yeux. Les Notices biographiques sont en général fort courtes; l'auteur est avare de réflexions, comme il convient dans un pareil ouvrage, où l'on doit simplement retracer la vérité, en laissant à chacun le droit de la commenter et le soin de tirer les conséquences des faits qu'on lui présente. On doit louer l'écrivain à qui nous devons la *Galerie espagnole*, de l'impartialité avec laquelle il a en général apprécié les hommes et les époques. Bien qu'il appartienne à cette opinion généreuse qui veut voir une grande nation remplacer librement des institutions gothiques et barbares par une constitution, telle que la demandent notre siècle et sa situation particulière, il rend néanmoins justice au courage et au caractère honorable de quelques-uns des chefs de l'armée dite de la foi. Un fait digne de fixer les méditations des hommes éclairés, c'est que presque tous les chefs ou généraux, adversaires actuels de l'Espagne constitutionnelle, ont été long-tems ses plus ardens défenseurs. On lira avec plaisir plusieurs articles de la Galerie espagnole; mais on y cherchera surtout avec empressement celui de ce chef célèbre de partisans, que l'ancienne et la nouvelle guerre ont vu si souvent reprendre au sein des revers une

nouvelle vigueur; je veux parler du lieutenant-général D. Francisco Espoz y Mina. P. A. D.

84 (*). — *Histoire critique et militaire des guerres de la révolution. Nouvelle édition*, rédigée sur de nouveaux documens, et augmentée d'un grand nombre de cartes et de plans, par M. le lieutenant-général Jomini. *Troisième livraison*, T. XI et XII. Paris, 1823; Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. Deux vol. in-8°, avec atlas; prix, 26 francs, et 30 francs de port. — Les deux premières livraisons se composent : la première, de six volumes in-8° et atlas, 65 fr.; la deuxième, de quatre volumes in-8° et atlas, 50 fr.. Il ne reste plus que deux volumes à publier. (*Voy.* ci-dessus T. XIII, p. 63-79.)

85 (*). — *Victoires, Conquêtes, Revers et Guerres civiles des Français*, depuis les Gaulois jusqu'en 1792, par une société de militaires et de gens de lettres. *Première partie.* T. VI. Paris, 1823; Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14. In-8°, de 579 pages; prix, 6 fr. 50 c.

Ce volume termine l'introduction de la première collection; elle comprend près de quatorze siècles. Les auteurs, quoique resserrés dans un espace aussi étroit, n'ont rien omis de ce qui peut intéresser dans tous ces glorieux souvenirs. Ce tome se termine à la révolution des États-Unis, dans laquelle la France prit parti pour les insurgés, et dont les événemens se lient avec tous les suivans. Les souscripteurs de la première collection sont donc assurés que la seconde, qui leur devient indispensable, est complète en six volumes; l'éditeur, jaloux de remplir ses engagemens, a donné un volume d'un nombre double de pages; on y distingue des plans qui, pour tous les Français, seront sans doute du plus grand intérêt, ceux des batailles de Dreux, d'Ivry, de Rocroy, des Dunes, de la Marsaille, de Fontenoy, etc.

86 (*). — *Histoire civile, physique et morale de Paris*, depuis les premiers tems historiques jusqu'à nos jours, par J. A. Dulaure. *Seconde édition*, considérablement augmentée en texte et en gravures. Tome 1er, première livraison. Paris, 1823; Guillaume, rue Hautefeuille, n° 14. Un vol. in-8°, de VIII—112 pages; prix, pour chaque livraison, 3 fr. 75 c.

87. — *Parallèle ou rapprochement de situation* entre Charles Ier, roi d'Angleterre, Louis XVI, roi de France, et Ferdinand VII, roi d'Espagne. Paris, 1823; Pillet aîné, rue Christine, n° 5. In-8°, de 131 pag.; prix, 2 fr. 50 c., et par la poste 3 fr.

Les rapprochemens entre des situations politiques qui appartiennent à des tems et à des peuples différens, se présentent toujours facilement

à l'esprit des hommes dont l'instruction est peu vaste et peu profonde. Vues à la surface, en effet, les choses d'ici-bas ont très-souvent des rapports de conformité dont on est d'abord frappé, mais qui disparaissent devant des études et des méditations suivies : c'est ce que n'a pas compris l'auteur de cette brochure, quand il a voulu comparer Charles Ier et Louis XVI, dont la carrière présente tant de dissemblance, quoique terminée par la même catastrophe, au roi actuel de l'Espagne. Ces récits, nous dit l'auteur anonyme, ont été écrits à Madrid dans les derniers jours de 1822. J'avoue que cette date, mentionnée dans l'avant-propos, m'a fait craindre, dès l'abord, un esprit de partialité dans un sens ou dans un autre. L'auteur ne me paraît point s'être mis à l'abri de ce reproche. L'indignation que lui inspiraient les événemens dont il était témoin lui a fait voir d'autres événemens sous un aspect qui n'est point juste ni vrai. Je remarque aussi plusieurs assertions qui méritent d'être relevées, entre autres celle-ci : que la *vengeance* qu'eût exercée Charles II, réintégré sur le trône de son père, eût été *doublement tolérable;* l'auteur aurait dû songer que la vengeance, cette *justice sauvage*, pour me servir de l'expression de Bacon, qu'il cite lui-même, est toujours un crime en morale, et une ineptie en politique. Le style de cet ouvrage est, en général, assez lâche et quelquefois incorrect. Au surplus, il renferme quelques détails neufs sur les affaires d'Espagne dans le cours de l'année précédente, et laisse apercevoir des dispositions modérées sous quelques rapports; ceci dispose à l'indulgence envers l'auteur, et l'on doit le traiter comme il traite lui-même certains personnages, tels que Turgot, Lamoignon, Malesherbes, Brienne, Montmorin, et *même* Necker, qui, bien qu'ils se soient, dit-il, *étrangement trompés*, lui paraissent encore des hommes *assez recommandables*. A*.

88(*).—*Mémorial de Sainte-Hélène*, ou Journal dans lequel se trouve consigné, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon, pendant dix-huit mois; par le Comte de Las-Cases, auteur de l'*Atlas historique*, publié sous le nom de Lesage (1). Paris, 1823; l'auteur, rue du Bac, n° 53. Huit volumes in-8° et in-12; prix de chaque vol. in-8°, 7 fr.; et in-12, 3 fr. 50 c., avec des *Vues de Sainte-Hélène*, gravées au burin par les meilleurs artistes de Paris, et une *Carte* de l'île; prix de la livraison, composée de quatre *vues*, 10 fr.; et avant la lettre, 20 fr.; prix de la carte, 3 fr.—(Voy. ci-dessus, T. XVII, pag. 376, l'annonce des deux premiers volumes de cet ouvrage : les Tom. III, IV, V et VI ont paru depuis; les Tom. VII et VIII paraîtront incessamment.)

(1) Voyez *Revue Encyclopédique*, T. XVII, p. 139.

Ces Mémoires, il faut en convenir, ont souvent le charme du roman et l'intérêt de l'histoire. On estime le dévouement noble et désintéressé de l'auteur, qui renonce volontairement à sa patrie, à sa famille, à ses habitudes, à ses affections, pour s'associer à l'exil et à la proscription d'un homme extraordinaire, descendu du trône par une suite rapide d'événemens et de vicissitudes, propres à effrayer l'imagination. C'est là un grand et généreux exemple, qui honore à la fois celui qui le donne et celui qui a pu l'inspirer. Mais, en payant un tribut mérité de reconnaissance à cette abnégation qui a quelque chose d'héroïque, en assistant à ces entretiens d'une ombre illustre qui nous apparaît de loin, comme si elle habitait déjà les noirs bocages baignés par les eaux du Styx; en admirant aussi, dans beaucoup de circonstances, cette grande victime, condamnée à terminer sur un roc solitaire, au milieu des mers, une destinée qui s'était annoncée sous des auspices si éclatans, on ne saurait partager ni même approuver le sentiment d'idolâtrie et l'espèce de culte que professe M. de Las-Cases pour Napoléon.—Nous reviendrons sur cet ouvrage, lorsque les huit volumes dont il doit se composer auront tous été publiés. Nous y recueillerons des vues politiques quelquefois neuves et profondes, des projets vastes, des tableaux dignes de l'histoire, des portraits fidèles de personnages qui nous sont présentés nus et sans masque, des souvenirs intéressans et instructifs, des anecdotes curieuses, des récits d'événemens dont l'influence déplorable se fera long-tems encore sentir. Le militaire, le publiciste, l'homme d'état, l'historien; la femme sensible et spirituelle, qui est vivement émue par l'éclat de la gloire et par les grands intérêts de l'humanité, tour-à-tour rattachés ou sacrifiés à la politique; le jeune homme, qui a besoin d'étudier l'histoire contemporaine, où peut-être il sera lui-même appelé à occuper un rang distingué, en servant honorablement sa patrie; le moraliste, le philosophe, qui veulent s'élever, de l'observation des nuances les plus légères du cœur humain, à l'étude des ressorts secrets et puissans qui font agir les sociétés, se plairont également dans cette lecture. Mais elle confirmera, pour beaucoup d'hommes judicieux et impartiaux, l'opinion déjà généralement établie, que le génie de Napoléon s'est absorbé dans son égoïsme; que son ambition et ses vastes plans, trop souvent rapportés à lui seul, et qui lui ont fait éloigner de lui presque tous ceux qui n'étaient pas disposés à devenir des instrumens dociles et serviles, ont préparé sa chute et ont amené tous les malheurs qu'elle a entraînés pour la France. On peut reconnaître et mettre dans tout son jour cette vérité, si féconde en instructions salutaires pour les princes et pour les peuples, sans calomnier ni dégrader un monarque

dont la France et l'Europe entière ont subi les lois, et dont toute la génération qui lui survit est intéressée à consacrer les grandes qualités et le génie, puisqu'il serait honteux pour elle d'avoir cédé, pendant vingt années, à l'ascendant d'un homme ordinaire. Cet homme avait su justifier, sous plusieurs rapports, les rares faveurs dont l'avait comblé la fortune; mais, comme il avait été le principal et presque le seul artisan de sa haute destinée, en profitant avec habileté des circonstances qui l'environnaient; il est devenu, par l'aveuglement et l'enivrement de l'orgueil, le premier et presque le seul artisan de sa chute.

M. A. Jullien, *de Paris.*

89 (*). — *La Rhétorique d'Aristote*, avec le texte en regard, des notes, un index des morceaux parallèles dans Cicéron et Quintilien, et une table alphabétique des matières, par M. E. Gros, professeur au collége de Saint-Louis; ouvrage adopté par l'Université. Paris, 1823; Brunot-Labbe, et Rey et Gravier, quai des Augustins. Un vol. in-8°; prix, 10 fr., et 12 fr. 50 c. par la poste.

Nous rendrons un compte détaillé de cet important travail sur le chef-d'œuvre du plus grand critique de l'ancienne Grèce : il est digne de fixer l'attention de tous les amis de la littérature et des bonnes études.

90. — *Lucrèce. De la nature des choses*, traduction et notes, par Lagrange. Paris, 1823; Delongchamps, quai des Augustins, n° 51. Deux vol. in-18, ornés de deux figures; prix, 6 fr.; papier satiné, 7 fr.

On a souvent reproché à Lucrèce de la rudesse et de l'âpreté dans la versification; mais les critiques n'ont pas assez apprécié, en général, la justesse, la précision, l'élégance même de ce grand poète dans l'exposition de détails, souvent très-arides, et difficiles à rendre dans un idiome encore irrégulier. La nature du sujet, la rigoureuse propriété d'expression qu'exige le langage des sciences, semblent devoir excepter Lucrèce, du moins dans notre langue, de cette règle presque généralement reconnue, qu'il faut que les poètes soient traduits en vers. Lagrange demeurera toujours en possession du rang distingué qu'il occupe parmi nos plus habiles traducteurs en prose : sa traduction et ses notes seront consultées avec fruit par tous ceux qui voudront acquérir une connaissance approfondie de Lucrèce et de l'école fameuse dont il a tracé le système. Cette nouvelle édition, ornée de deux jolies gravures, se recommande par sa correction et par la netteté des caractères. L. S.

91. — *Odes d'Horace*, traduites en vers français, avec le texte en regard, conforme aux éditions classiques, des sommaires et des notes;

par *Léon* Halevy, ex-élève au Collége royal de Charlemagne, étudiant en droit. Paris, 1821-1823; A Bobée, rue de la Tabletterie, n° 9. Cinq vol. in-18; prix de chaque volume, pour les souscripteurs, 2 fr.; pour les non-souscripteurs, 2 fr. 50 c.

Nous avons eu l'occasion (Voy. T. XVIII, p. 406) d'exprimer notre opinion sur les diverses traductions en prose qui ont été faites, en français, des poésies d'Horace; sur celles, du moins, qui ont laissé quelque souvenir. Nous aurions désiré comprendre, dans cette rapide revue, la traduction récemment publiée par Mme Félicie d'Aysac, qu'on cite avec éloge, mais que nous n'avons point sous les yeux. Les traductions en vers du même poète sont plus nombreuses encore. Sans parler des traductions partielles de Lamotte, de Lefranc de Pompignan, du marquis de Lafare, du duc de Nivernois, de Laharpe, de Lebrun, de Chénier, du chevalier de Boufflers, de M. Didot l'aîné, et de tant d'autres qu'il serait trop long et trop difficile de rappeler, nous avons eu, en moins de trente ans, sept traductions complètes, en vers français, des Odes d'Horace. La première, de M. Deloyne d'Autroche, a été imprimée à Orléans en 1789. M. Lavau, professeur à Versailles, a donné la seconde en 1810. Une troisième, anonyme, a été annoncée en 1811, chez Lenormand. Une quatrième est due à M. de Balainvilliers, qui a joint aux Odes l'Art poétique. M. Vanderbourg a fait paraître la cinquième en 1812 et 1813. M. Daru, de l'Académie française, a publié assez récemment une troisième ou quatrième édition de sa traduction en vers des Œuvres complètes d'Horace, dont la première édition est de 1797. Enfin, en 1817 et 1818, a paru la traduction de M. Dewailly, qu'une mort prématurée a enlevé aux lettres il y a deux ans. M. Léon Halevy n'a point été découragé par le nombre de ses devanciers, ni même, ce qui était plus effrayant, par le mérite et le succès de quelques-unes de leurs traductions. Il a osé, presque au sortir de ses études, s'exposer à une concurrence si hasardeuse, et sa témérité lui a réussi. Son travail, qui peut souvent soutenir la comparaison avec ceux de ses plus redoutables rivaux, MM. Daru et Dewailly, deviendra sans doute, dans les nouvelles éditions qu'on peut lui promettre, plus digne encore de la faveur du public. Qu'il revoie avec sévérité ce premier essai; qu'il en efface les imperfections échappées à la jeunesse et à l'inexpérience; qu'il provoque hardiment la sévérité de la critique; qu'il soit pour lui-même cet ami sans indulgence et sans faiblesse qu'Horace recommande au poète de chercher avant tout, et il pourra se flatter d'avoir attaché son nom à un monument solide. Je ne lui dissimulerai point, pour mon compte, qu'il m'a paru que son système de traduction n'était

pas assez fixe, assez arrêté; il hésite souvent, quoique dans sa préface il n'en veuille pas convenir, entre la rigoureuse exactitude que doit se prescrire un traducteur, et l'allure plus libre et plus facile d'un imitateur. Je sais qu'il y a des deux parts quelque danger à courir : l'un peut avoir quelque chose de pénible dans sa fidélité; l'autre, en montrant plus d'abandon, n'est pas toujours exempt de négligence et de faiblesse. Entre ces deux excès, il y a un milieu difficile à trouver sans doute, mais que n'en doit pas moins chercher le traducteur. S'il fallait incliner de quelque côté, je préférerais encore pécher par trop d'exactitude, surtout en traduisant un poète comme Horace, qui se distingue par la perfection du goût. Comment changer quelque chose à ce choix si judicieux, à cette distribution si harmonieuse d'idées, d'images, de mouvemens, d'expressions? Comment ne pas craindre d'altérer, en y touchant, ces tableaux si achevés, où la beauté de chaque détail concourt à la beauté de l'ensemble? Qu'on retranche quelque nom propre dans ces énumérations géographiques, mythologiques et historiques dont Horace charge trop souvent ses Odes, ce n'est point là une infidélité; et M. Halevy, qui a pris quelquefois cette liberté, aurait même pu se dispenser de s'en excuser dans ses notes. Mais, substituer aux pensées de son auteur et à la forme qu'il leur donne, d'autres formes et d'autres pensées, c'est ce qu'un traducteur ne doit jamais se permettre, à moins d'une évidente nécessité. Cette doctrine paraîtra peut-être trop sévère à M. Halevy, qui semble avoir adopté des principes moins rigoureux. Je me souviens qu'il dit quelque part, qu'on ne peut souvent s'astreindre à traduire exactement, sans se condamner à *la platitude*. C'est un danger qu'on ne doit pas craindre, lorsque l'on a son talent; et, si je pouvais donner plus d'étendue à cet article, il me serait facile de le réfuter, en lui opposant de nombreux passages de sa traduction, où il a su joindre beaucoup d'élégance à une grande fidélité, et concilier heureusement les devoirs du poète et ceux du traducteur. J'en vais pourtant citer un au hasard, et je tombe justement sur une strophe fort difficile à rendre, et que M. Halevy a reproduite de manière à me donner gain de cause. Je la prends dans cette belle ode, où Nérée prédit à Pâris la ruine de Troie (I. 15).

Quem tu, cervus uti vallis in alterâ...

Tel que le cerf timide, oubliant l'herbe tendre,
S'il voit le loup cruel des monts voisins descendre,
Précipite ses pas;
Telle on voit se hâter ta course haletante.
Est-ce là le serment que reçut ton amante
En volant dans tes bras?

Il me semble que, d'après ce passage, et nombre d'autres semblables, que je regrette de ne pouvoir citer, je suis fondé à persister dans mon opinion, et à croire que M. L. Halevy pourrait, sans rien perdre des qualités qui distinguent son style et sa poésie, se rapprocher de son modèle plus qu'il ne le fait d'ordinaire. Dire qu'il le peut, c'est, à mon sens, dire qu'il le doit; et je l'attends avec confiance à sa seconde édition. H. P.

92 (*). — *Anthologie russe*, suivie de *Poésies originales*, dédiée à S. M. l'empereur de toutes les Russies, par P. J. *Émile* Dupré de Saint-Maure. Paris, 1823; Trouvé, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 17. Un vol. in-8° de XLV—360 pages; prix, 8 fr.

Nous avons consacré une analyse (Voy. T. X, pag. 355-369) à une *Anthologie russe*, publiée en anglais par M. *John* Bowring. Depuis l'année 1821, époque où cet ouvrage parut à Londres, il a déjà obtenu les honneurs d'une réimpression; et, tout récemment, son auteur, encouragé par les suffrages de ses compatriotes, leur a donné la *seconde partie* de cette anthologie. (Voy. *Rev. Enc.*, T. XVIII, p. 114.) Nous devons savoir gré à M. Dupré de Saint-Maure, connu par ses satires d'*Hier et Aujourd'hui*, d'avoir entrepris le même travail en notre faveur, et nous ne saurions moins faire pour lui, sans injustice, que nous n'avons fait pour un littérateur étranger. Nous offrirons donc aussi une analyse de son Anthologie, en regrettant toutefois que son ignorance de la langue russe l'ait empêché de recourir lui-même aux sources originales, et qu'il se soit vu forcé de s'en rapporter aux traductions littérales qu'il s'est procurées. E. H.

93 (*). — *Œuvres choisies de Balzac*, de l'Académie française, précédées d'une notice. Paris, 1822; Trouvé, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 17. Deux vol. in-8°; prix, 12 fr.

C'est une idée heureuse que d'avoir extrait ce qu'il y a de mieux dans les œuvres philosophiques de Balzac. « Les lettres de cet écrivain, malgré les défauts qu'on leur a reprochés, ont souvent été réimprimées avec succès. Il n'en a pas été de même de ses autres ouvrages. Plusieurs critiques expriment cependant le regret qu'on ne lise pas un peu plus ses traités et ses dissertations. La difficulté de se les procurer entrait pour beaucoup, sans doute, dans cet abandon. En effet, il n'existe qu'une seule édition où l'on puisse trouver réunis les traités de Balzac, et cette édition, d'un format incommode, a presque disparu. » Ce passage, que nous empruntons à l'avertissement qui précède les *Œuvres choisies de Balzac*, fait assez comprendre l'utilité et presque la nécessité de ce recueil, qui manquait à notre littérature. L'éditeur, M. A. Malitourne, a

bien mérité de notre langue en sauvant de l'oubli quelques-uns de ses anciens monumens, et mieux encore en joignant à son édition une dissertation fort élégamment écrite, où le talent de Balzac est apprécié avec beaucoup d'esprit et de goût. H. P.

94 (*). — *Classiques français*, ou Bibliothèque portative de l'amateur, composée des chefs-d'œuvre, en prose et en vers, des meilleurs auteurs; 60 vol. in-32, imprimés chez Firmin Didot, sur papier vélin grand-raisin satiné, avec de très-beaux caractères fondus exprès, et ornés du portrait de chaque auteur. *Deuxième livraison*, composée des *épîtres, stances* et *odes* de Voltaire, du *Temple du Goût* et des *poésies mêlées* du même auteur. Paris, 1823; Debure, rue Guénégaud, n° 27. Trois vol. in-32, avec une jolie couverture; prix, 7 fr., et par la poste 7 fr. 60 c.

En annonçant les *poésies* de Voltaire, il n'est peut-être pas mal à propos de rappeler ce que La Harpe a dit du *discours en vers*. « Voltaire est, je crois, le premier qui intitula *discours en vers* ce qu'auparavant on appelait poème, et assez improprement, ce me semble. Tels sont les ouvrages en vers alexandrins composés autrefois pour les concours académiques, à condition de ne pas excéder cent ou deux cents vers, dans lesquels il n'entrait jamais rien qui ressemblât à ce qu'on appelle une fable; et c'est la fable surtout qui constitue ce qui a gardé le nom de poème. (*Abrégé du Cours de littérature* de La Harpe, par René Perin. Paris, 1821. Deux vol.) » — La distinction établie par Voltaire, et reconnue par La Harpe, n'a pas tout-à-fait obtenu force de loi; la désignation de *discours en vers* est peu usitée aujourd'hui, et l'on continue d'appeler simplement poèmes les ouvrages en vers d'une certaine étendue, dont on ne veut pas ou dont on ne saurait indiquer plus particulièrement le genre, que ces ouvrages renferment ou non une action ou une fable. Quant à l'*ode*, quoique Voltaire n'y ait pas excellé, comme il l'a fait dans l'épître et dans la poésie légère, on ne peut s'empêcher de trouver La Harpe un peu sévère, quand il dit que « c'est un des genres qu'il n'aurait pas dû essayer, puisqu'il y a été presque nul. » — Cette seconde livraison des *Classiques* n'est inférieure en rien à celle que nous avions déjà annoncée (T. XVIII, p. 177); nous y avons retrouvé, au même degré, la correction du texte et la netteté de l'impression; nous insisterons principalement sur la beauté des caractères, qui fait de cette collection un vrai trésor pour les amateurs de belles éditions. E. H.

95. — *La Conquête du Mexique*, poème en dix chants. Orléans, 1823; Guyot aîné. Un vol in-8° de xx et 208 pages.

La conquête du Nouveau-Monde, cette entreprise dont la soif de l'or fut le seul mobile, ne peut offrir un sujet à la poésie épique qu'autant que l'intérêt est placé du côté des vaincus, encore l'extrême inégalité des moyens d'attaque et de défense offre-t-elle toujours un grand obstacle. Mais faire des conquérans du Mexique les champions du christianisme et de la civilisation, ainsi que l'a fait l'auteur du poème que nous annonçons; présenter Guatimosin comme un barbare et comme un lâche, c'est démentir l'histoire, et mettre en oubli ce principe d'équité que les lettres doivent toujours observer; c'est en outre tarir l'intérêt dans sa source. Nous ne pousserons pas plus loin nos observations sur ce poème; la faiblesse de l'exécution les rend inutiles. L'auteur balbutie à peine le langage des Muses, et ne respecte même pas toujours les règles de la versification. Laborieux, instruit et modeste comme il paraît l'être, il mérite qu'on l'avertisse que la nature n'a point fait de lui un poète, et qu'on l'engage à donner à ses études une direction plus utile aux lettres, et plus fructueuse pour lui-même. C.

96.—*Judith*, poème, couronné, le 3 mai 1823, à l'Académie des Jeux Floraux; par A. Bignan. Paris, 1823; Hubert, au Palais-Royal. Brochure de 14 pages; prix, 1 fr.

Une mesure qui date de quelques années seulement a placé l'Académie des *Jeux Floraux* dans une position sinon fausse, du moins bien délicate, et qui la met en opposition directe avec toutes les autres Sociétés savantes et littéraires. Elle a voulu connaître les noms des auteurs des pièces présentées au concours avant de prononcer sur leurs productions. Quoi qu'il en soit de cette mesure, et quelles que soient les causes qui l'ont fait adopter, si son résultat pour les *mainteneurs* de l'Académie est d'annoncer de leur part une rare confiance dans leurs propres lumières et dans leur impartialité, cette confiance n'est ni moins grande ni moins généreuse de la part des auteurs, qui viennent soumettre à ses jugemens et leur personne et leurs écrits. Nous ignorons si les lettres et les auteurs ont toujours pu s'applaudir de cette innovation, consentie par l'Académie des *Jeux Floraux*; mais les seules pièces que nous connaissions du concours de 1823, *Judith*, de M. Bignan, et le *Dernier Jour de l'année*, charmante élégie de Mme Amable Tastu (insérée dans la 6e livraison du *Mercure du* XVIIIe *siècle*), nous paraissent faites pour dissiper toutes préventions, s'il s'en était élevé contre cette Société. Certes, elle n'a couronné, dans ces deux pièces, que des vers faciles et agréables, où le coloris du style vient ajouter à la fraîcheur des idées et à la délicatesse des pensées. Nous souhaitons, dans l'intérêt des jeunes auteurs, pour qui M. Bignan est un concurrent redoutable, que de

nouvelles palmes le fassent bientôt siéger à son tour parmi les juges et mainteneurs de l'académie des Jeux Floraux. E. H.

97 (*). — *Les Mille et une Nuits*, contes arabes, traduits en français par Galland. *Nouvelle édition*, revue, accompagnée de notes, augmentée de plusieurs contes traduits pour la première fois, ornée de 21 gravures, et publiée par M. Ed. Gautier. Tome V. Paris, 1825; Collin de Plancy, rue Richelieu, n° 67; Rapilly, boulevart Montmartre, n° 33; et Gauttier, *à la Tente*, galeries de bois, au Palais-Royal. Prix de chacun des 7 vol. in-8° : papier fin satiné, 6 fr.; papier vélin, 12 fr.; grand vélin superfin, 20 fr.; chacune des 3 livraisons de sept gravures avant la lettre, sur papier de Chine, 12 fr.; triples épreuves, sur papier de Chine, bistre et en noir, avec la lettre, 25 fr.; en noir, avec la lettre, 6 fr. 50 c.

98.—*Lettres de deux amans détenus, pendant le régime de la terreur*, recueillies et publiées par M. Sedin. Paris, 1825; Chaumeau, rue de la Monnaie, n° 11. Deux vol. in-12; prix 5 fr.

Si l'on en croit la préface de cet ouvrage, le nom peu connu de M. Sedin cacherait un homme moins ignoré qui se serait occupé « d'administration par état, de littérature par goût, de politique par circonstance, de poésie par amusement. » Les lettres que M. Sedin publie étaient composées depuis long-tems; « c'est, dit-il, un ouvrage de jeunesse, publié dans un âge mûr. » La vivacité des sentimens qu'il exprime, annonce en effet la sève dans son jet printanier, et l'on reconnaît dans la fermeté du style, la maturité de l'automne. La doctrine politique de de M. Sedin est celle de beaucoup d'honnêtes gens qui ont aimé les principes de la révolution et detesté ses excès. Sa prose est d'un homme capable de produire un ouvrage plus important que l'essai remarquable qu'il vient de publier; et les morceaux de poésie qu'il y a jetés, décèlent un homme qui auraient pu prendre place au rang de nos poètes distingués, si ses occupations lui eussent permis un commerce plus suivi avec les muses. Les personnages qu'il met en scène, intéressent par le développement de passions tendres et généreuses aux prises avec les plus douloureuses adversités. Tous ont une conduite noble et soutenue contre une puissance exterminatrice, excepté un seul qui agit autrement qu'il ne pense, et qui épouse une prêtresse de la liberté, en préconisant le despotisme. On pourrait peut-être ne pas trouver tout-à-fait à sa place cet épisode plaisant, qui paraît avoir été imaginé pour jeter quelque diversité dans l'ouvrage dont le ton général est élevé. L'œuvre de M. Sedin offre une lecture utile par la vive peinture de la plus sinistre de nos

époques historiques, et agréable par le tableau des vertus qui ont brillé dans cette longue éclipse de raison et d'humanité. BARBIER.

99.—*L'héritière Corse*, par Mme la comtesse DE BRADI (née de Caylan), Paris, 1823; Corbet, quai des Augustins, n° 63; Eymery, rue Mazarine, n° 30. Deux vol. in-12; prix 5 fr.

La catastrophe qui termine ce roman est éminemment pathétique, et les termes dans lesquels elle est racontée, sont loin d'en affaiblir l'intérêt. En pensant au *Maure de Venise*, nous étions tentés d'accuser de plagiat Mme de Bradi; mais son dénoûment était obligé, et Sampiétro donne la mort à sa femme, dans l'histoire comme dans le roman. Il ne manque rien à ce chef corse pour être le plus parfait des héros d'un mélodrame, et Mme de Bradi a si bien choisi le lieu des scènes où agissent ses personnages, que les décorateurs auront le choix entre les palais, les montagnes, les monastères ou la Méditerranée. Le costume du tems (celui de 1560) riche, élégant, pittoresque, est propre à relever la bonne mine des acteurs. Les mœurs corses, austères et à demi sauvages, mises en opposition avec les mœurs chevaleresques et corrompues de la cour de Catherine de Médicis, amènent des situations neuves. L'*introduction* a paru à quelques lecteurs anglais une excursion sur le terrain de sir Walter Scot, et le *manuscrit*, recueilli par l'auteur, rappelle souvent le style d'un écrivain, justement nommé le prince de la littérature romantique française. Enfin, ce roman pourra, selon nous, se placer à côté de ceux qui ont obtenu le plus de vogue depuis quelques années.

100 (*).—*Chefs-d'œuvre du théâtre italien moderne-Giraud, de Rossi, Nota, Federici.* (T. XXI de la *Collection des théâtres étrangers.*) Paris, 1823; Ladvocat, Palais-Royal, galerie de bois. Un volume in-8°; prix, 6 fr.

Ce volume d'une collection à laquelle on regrette qu'un choix sévère n'ait point présidé, contient *le Précepteur dans l'embarras*, par le comte Jean Giraud; *le Courtisan vertueux*, du chevalier Gio. Gherardo de Rossi; *le Philosophe célibataire*, d'Albert Nota; *et le Remède pire que le mal*, de Camille Federici. Sans doute, ces pièces sont loin de mériter exclusivement l'attention des étrangers qui voyagent en Italie; il faudrait les chercher dans les bibliothèques, plutôt que sur les théâtres; car, malheureusement, les meilleurs poètes dramatiques demeurent souvent inconnus dans les grandes villes mêmes, faute d'acteurs capables de faire valoir leurs productions à la scène. M. Sigismond Visconti, fils du célèbre antiquaire dont nous déplorons encore la perte, a choisi et

traduit ces quatre drames, probablement pour faire connaître quatre écrivains modernes, qui jouissent en Italie d'une réputation plus ou moins méritée. Federici, de Piémont, avait plus de fécondité que de goût; directeur d'une compagnie d'acteurs et acteur lui-même, il fut souvent obligé de sacrifier les intérêts de l'art à ceux du métier; il recherchait plutôt l'affluence de spectateurs, que l'approbation des lecteurs. M. de Rossi (Romain), savant et littérateur très-estimé, a donné diverses preuves de ses talens poétiques; mais ses comédies ont plus de régularité que de vivacité. Le comte Giraud, Italien, né d'une famille française d'origine, mais établie à Rome depuis environ deux siècles, a montré des dispositions particulières pour le genre comique. Les essais que nous avons de lui font désirer vivement qu'il n'abandonne pas la carrière dans laquelle il est entré avec tant de bonheur. Une de ses pièces les plus applaudies est son *Précepteur dans l'embarras*. A peine la traduction de M. Visconti a-t-elle paru, que déjà plusieurs auteurs se sont emparés de ce sujet pour l'approprier à la scène française. Albert Nota, de Piémont, semble capable à lui seul d'assurer la gloire dramatique de l'Italie moderne, genre de gloire que quelques étrangers voudraient mal à propos lui contester. Nota marche sur les traces de Goldoni, qu'il promet de surpasser. On a déjà de lui dix-huit comédies, et toutes sont aussi intéressantes à la lecture qu'au théâtre. On doit savoir gré, en France comme en Italie, à M. Visconti, de son travail, dans lequel il s'est attaché à rendre fidèlement son texte, et qui, pour être écrit dans une langue qui n'est pas la sienne, n'en est pas moins digne d'éloges. F. Salfi.

101. — *La mort de Henri de Guise*, tragédie en cinq actes, par le baron Himbert de Flegny, ex-législateur, ex-tribun et ancien préfet. Paris, 1823; Crapelet. In-8° de 75 pages.

102. — *Essai sur les fouilles faites, en* 1821 *et en* 1822, *autour de la Maison-Carrée*; par *Alphonse* de Seynes, architecte-dessinateur. Nîmes, 1823; Pouchon; Paris, l'auteur, rue des Fossés-Montmartre, n° 16, et Carilian-Gœury, quai des Augustins, n° 41. In-8°, avec trois planches; prix, 2 fr.

Le temple antique, connu à Nîmes sous le nom de *Maison-Carrée*, est un des plus beaux restes de la magnificence romaine, et l'un des plus parfaits modèles de l'architecture ancienne. Après la chute de l'empire romain, elle fut d'abord un temple chrétien; ensuite, au xie siècle, un hôtel-de-ville, et bientôt après, la propriété d'un particulier, qui y adossa une maison. En 1576, la duchesse d'Uzès voulut en faire un tombeau de famille; ce projet n'eut pas de suite, et la Maison-Carrée devint une écurie jusqu'en 1670, époque où elle fut donnée au couvent

des Augustins. Ces religieux firent les premiers travaux utiles à sa conservation. Le grand Colbert avait voulu la faire transporter à Versailles, et l'avis de Mansard la fit laisser à Nîmes. Elle ne cessa pas d'occuper les architectes et les antiquaires, quoique les religieux Augustins l'eussent de nouveau transformée en église, au moyen de constructions mal conçues, qui menaçaient le monument primitif d'une entière destruction. Séguier sut habituer ses concitoyens au respect dû à une aussi belle production des arts antiques, et de projet en projet, le temple romain a été enfin destiné à former un muséum d'antiquités, détermination bien digne du suffrage des amis des arts et des gens de goût. C'est à l'occasion de cette destinée nouvelle de la Maison-Carrée, qu'ont été faites les fouilles dont M. de Seynes rend compte dans le Mémoire que nous annonçons. Après une description géométrique du monument et de toutes ses parties, il fait connaître l'état des lieux que ses fouilles ont mis à découvert; et comme ils ont offert des traces évidentes et nombreuses d'anciennes constructions qui se liaient au temple même, M. de Seynes recueillant soigneusement toutes ces traces, y reconnaît autant de points de raccord d'un ensemble d'édifices dont il essaie heureusement la restauration. Il en résulte que la Maison-Carrée, au lieu de n'être, comme on l'avait cru jusqu'ici, qu'un monument isolé, du genre de ceux que les anciens nommaient *Ædes* ou *Sacellum*, était au contraire environnée de portiques et d'une place dont l'architecture ne le cédait pas en richesses et en magnificence à celles du temple lui-même. Ainsi la Maison-Carrée aurait fait partie du *Forum* de Nîmes, l'une des plus florissantes colonies romaines dans les Gaules, ornée par Adrien lui-même d'une très-belle basilique. — Les plans dont M. de Seynes accompagne son Mémoire, et dont l'exécution donne une idée très-avantageuse de ce que la lithographie peut faire pour l'architecture, sont la meilleure preuve de la justesse de son opinion : nous osons croire qu'elle sera généralement adoptée, et ce sera pour lui une juste récompense du zèle constant et éclairé qu'il a apporté dans des recherches qui lui donnent des droits à la reconnaissance des savans et des artistes.

C. F.

103. —*Considérations et Recherches sur les monumens anciens et modernes du territoire de Brou*, commune de Bourg, département de l'Ain; par M. *Th.* Ribond. Bourg, 1823; Bottier. 60 pages in-8°.

La *Revue* fait connaître, avec une attention particulière, les *Notices* spéciales, telles que celle-ci, parce qu'elles renferment des renseignemens topographiques et historiques, très-propres à être consultés avec fruit par le géographe, le naturaliste et l'historien. Ils apprendront, par

les recherches de M. Riboud sur le territoire de Brou, que cette région, peu étendue, fut d'abord habitée, durant la domination romaine dans les Gaules; que, ravagée par les flammes, une forêt remplaça ce lieu dont on ignore le nom, et jusqu'en 927; qu'en cette année saint Gérard y construisit une église et un monastère, dont il existe encore des restes; que la population s'y accrut successivement; qu'en 1480, Marguerite de Bourbon, épouse de Philippe II, duc de Savoie, vivement alarmée des suites d'une chute de cheval que ce duc avait faite à la chasse, fit le vœu solennel de construire à Brou une église et un monastère, si le prince lui était rendu: que ce vœu ne fut accompli que par Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint, destinée d'abord au roi Charles VIII, renvoyée de France, accordée ensuite au fils de Ferdinand V, roi d'Arragon, embarquée pour l'Espagne, surprise par une horrible tempête, et qui, près de périr, s'attacha au bras ce distique qui devait la faire reconnaître :

Ci gît Margot, la gente demoiselle,
Qu'eut deux maris, et si mourut pucelle.

enfin, que le monument qui fut le résultat de ce vœu, ouvrage de 25 années, fut construit avec la plus grande magnificence, et orné de tout ce que les arts pouvaient y ajouter, la dépense s'étant élevée à une somme égale à trois millions de notre tems. Divers mausolées y furent réunis depuis; M. Riboud recueille avec beaucoup de soin tout ce qui se rapporte à l'histoire de ce monument, et il en donne la description, ainsi que de quelques autres objets d'art dignes de l'intérêt des voyageurs instruits et des artistes, notamment d'un de ces cadrans que les astronomes appellent cadran analemmatique azimutal. Une note particulière, relative à Marguerite d'Autriche, termine la brochure de M. Riboud. Les savans lui sauront gré sans doute de consacrer ses loisirs et ses connaissances à l'illustration de l'histoire de sa patrie. C'est un exemple que, dans l'intérêt général de l'histoire nationale, on ne saurait trop imiter dans tous nos départemens, où tant de monumens sont encore inconnus et peut-être peu respectés. C. F.

104.—*La Vie de saint Bruno*, ou Collection complète des vingt-deux tableaux peints par Lesueur pour le cloître des chartreux, exposés au Musée royal; exécutés en dessins lithographiés, avec un frontispice et un cul-de-lampe, par M. Fragonard; accompagnés d'un examen raisonné et de deux notices, l'une sur Lesueur, l'autre sur saint Bruno, par M. Miel; publiée par M. *Prosper* Laurent, et dédiée à S. A. R. *Monsieur*. Six livraisons. Paris, 1822 et 1823; l'éditeur, rue Neuve-des-Mathurins,

n° 20; prix de chaque livraison, 30 fr. sur papier de Chine, et 20 fr. sur papier vélin satiné.

Lesueur, doué d'un génie extraordinaire, mais ennemi de l'intrigue et dédaignant les faveurs de la cour et des grands, parce qu'on ne les obtient jamais qu'aux dépens de son indépendance et du sentiment de sa propre dignité; Lesueur, dévoré du besoin de la gloire et de l'amour de son art, après avoir exécuté des travaux immenses, vécut pauvre, mourut jeune, fut, pendant le cours de sa vie, et même après sa mort, l'objet de l'envie et de la haine d'un homme qui, avec un talent bien inférieur, avait su obtenir des titres, des honneurs, des richesses. De tous les ouvrages de ce peintre admirable, auquel la postérité a donné le nom de *Raphael français*, il n'en est aucun qui offre un intérêt plus grand et plus général que cette suite de tableaux dont les sujets sont puisés dans la vie de saint Bruno; c'est que l'ensemble de ces tableaux forme véritablement un poème, dont chaque chant rappelle celui qui précède et fait désirer celui qui doit suivre. C'est aussi que dans chacune de ces scènes, la noblesse de la composition, l'élégance de dessin, la beauté et la vérité de l'expression sont des sujets continuels d'étonnement et d'admiration. M. Miel, auteur de la notice jointe à l'ouvrage que j'annonce, pense que la collection qui a long-tems décoré le cloître des chartreux, doit son existence à un événement fortuit que je vais rapporter, parce qu'il offre de l'intérêt et qu'il n'est raconté, je crois, par aucun autre biographe. Dans les XIIIe, XIVe et XVe siècles, on donnait aux artistes et aux beaux-esprits des prébendes et des abbayes; c'est ainsi que François Ier voulut récompenser par une abbaye de deux mille écus de rente, le talent et les travaux de Benvenuto Cellini (1). Dans les siècles suivans, on leur donna des places de finances. Lesueur fut inspecteur aux recettes des entrées de Paris; heureusement, cette place ne dérobait que peu d'instans aux travaux qui devaient l'immortaliser. Étant un jour, pour son service, à la barrière de l'Oursine, un gentilhomme insulta l'un de ses subordonnés dans l'exercice de ses fonctions. Lesueur ayant pris parti pour l'employé, et le gentilhomme l'ayant maltraité à son tour, il lui demanda raison. Cette proposition fut d'abord reçue avec mépris; mais, quand Lesueur se fut nommé, le gentilhomme ne crut pas pouvoir refuser la réparation qui lui était demandée. Ils se rendirent immédiatement derrière les murs des chartreux; et là l'insolent gentilhomme fut tué roide d'un coup d'épée. Lesueur, craignant les poursuites de la

(1) *Mémoires de Benvenuto Cellini*, traduits par M. de Saint-Marcel, p. 36.

famille du défunt, se réfugia dans le couvent même près duquel l'action venait de se passer. Il y fut bien accueilli, et il y resta jusqu'à ce que, selon l'expression reçue dans ces tems heureux, où les lois parlaient ou se taisaient au gré des hommes puissans, l'affaire eût été étouffée. M. Miel suppose que cette retraite forcée, ainsi que les rapports qu'elle aura dû établir entre les moines et l'artiste, auront bien pu faire naître l'idée de la belle collection qui orne aujourd'hui le musée : cette idée n'a rien que de vraisemblable. La Vie de saint Bruno a été gravée par Chauveau, Leclerc et Poilly, un volume in-f°, avec les vers latins et français qui avaient été écrits sur les murs du cloître; depuis long-tems, cet ouvrage n'existe plus dans le commerce. Villerey a également publié cette galerie, mais dans un format plus petit. Il n'y avait donc rien qui pût arrêter M. Laurent dans le projet de la publier de nouveau, avec d'autant plus de raison, que le format qu'il a adopté en fait la suite nécessaire du *Musée français*, dont il est également éditeur; enfin, la lithographie, de sa nature fort entreprenante, était, entre des mains habiles, le moyen le plus propre à conserver le caractère original de ces compositions admirables. Il a déjà paru quatre livraisons, et l'ensemble des planches qu'elles contiennent les rend dignes de l'intérêt des connaisseurs. C'est aussi, pour les étrangers, un moyen fidèle de juger le talent d'un peintre, que l'école française s'enorgueillit d'avoir produit.

105.—*Salon d'Horace Vernet*, ou Collection gravée d'après les tableaux exposés chez lui en 1822. Paris, 1822 et 1823; Janet, rue des Grands-Augustins, n° 7. — Cette collection se composera de six livraisons. Le prix de chaque livraison, format in-4°, sur nom de jésus-vélin, contenant cinq planches, est de 9 fr. avec la lettre, et 18 fr. avant la lettre.

On se rappelle que, par suite d'une discussion qui eut lieu entre M. H. Vernet et l'administration du Musée, à l'occasion de la dernière exposition, cet artiste retira ses tableaux et les exposa chez lui. L'affluence des curieux fut grande, et leur empressement ne fut pas déçu. Tout le monde se récria sur l'étendue et la flexibilité du talent d'un peintre, qui tour-à-tour s'était livré, sinon avec un égal succès, du moins avec beaucoup de talent et d'habileté, à l'histoire, au genre proprement dit, aux scènes militaires, aux marines, etc. Cette exposition particulière ne fit qu'accroître la faveur dont M. H. Vernet jouissait déjà auprès du public, et c'est pour en profiter que M. Janet a conçu l'idée de publier, par le moyen de la gravure, une collection composée de tous les tableaux qui en ont fait partie. Il est bien difficile, toutefois, que la gravure reproduise d'une manière complète les productions de M. H. Vernet, surtout dans une si petite proportion. Les tableaux de ce peintre

sont recommandables non-seulement par l'esprit et l'heureuse combinaison des compositions, mais encore par une touche spirituelle et vive, et par une grande facilité d'exécution, toutes choses que le burin ne rend qu'imparfaitement. Il faut donc se résoudre à n'avoir qu'une partie du talent de l'artiste sous les yeux; mais il en reste encore assez pour que cette collection soit recherchée. Il a déjà paru deux livraisons dans lesquelles j'ai principalement remarqué plusieurs planches de M. Johannot. La dernière, à laquelle sera jointe une notice explicative des tableaux, contiendra *la bataille de Jemmapes*; *la barrière de Clichi*, ou *défense de Paris en* 1814, et *l'atelier de M. H. Vernet*. P. A.

106(*).—*Histoire de l'art du paysage*, depuis la renaissance des beaux-arts jusqu'au XVIIIe siècle, ou Recherches sur l'origine et les progrès de ce genre de peinture, et sur la vie, les ouvrages et le talent distinctif des principaux paysagistes des différentes écoles, par *J. B.* Deperthes, auteur de la *Théorie du paysage*. Paris, 1822; Lenormant, rue de Seine, n° 8; l'auteur, quai de Conti, n° 5. Un vol. in-8°; prix, 7 fr., et par la poste, 9 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, Tom. VIII, pag. 64—101, l'analyse de l'ouvrage du même auteur intitulé *Théorie du paysage*.)

Ceux de nos lecteurs qui, par des considérations que je ne puis développer ici, accordent comme moi une haute importance à l'art du paysagiste, recevront avec plaisir une *Histoire du Paysage*, composée par l'un des hommes les plus capables de faire avec succès ce travail. M. Deperthes, en publiant, il y a quelques années, la *Théorie du Paysage*, avait donné une preuve manifeste de ses vastes connaissances en peinture. Nous avons tâché de faire connaître au public, dans ce recueil (Tom. VIII, pag. 94), les qualités qui devaient lui faire rechercher ce ouvrage, dont celui que nous annonçons aujourd'hui est le complément. M. Deperthes y étudie les progrès du paysage, depuis le XIVe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe. C'est dans l'école vénitienne qu'il voit les premiers essais pour retracer la nature champêtre dans des tableaux où les personnages n'occupent pas les premiers plans, et ne sont pas l'objet principal de la scène. Le pinceau brillant du Giorgion, vers 1477, produisit des paysages, qui bientôt éveillèrent le goût et enflammèrent le génie de plusieurs autres peintres vénitiens. L'auteur combat l'opinion qui attribue à l'école flamande la gloire d'avoir créé le paysage. Après avoir montré ses progrès en Italie, parvenu, au milieu du XVe siècle, il s'exprime ainsi : « C'est donc sans aucune apparence de raison que Mathieu Bril, peintre flamand, passe assez communément pour avoir le premier traité le paysage isolément, c'est-à-dire, pour en avoir formé un genre distinct et séparé des autres genres de peinture. On cherche en

vain sur quels fondemens cette opinion a pu s'accréditer, lorsque, sans rappeler ici les divers astistes que nous avons déjà cités, le Titien seul, dont la naissance est antérieure de 75 années à celle de Bril, avait incontestablement mis au jour ses dessins de paysages, long-tems avant que ce dernier eût commencé à cultiver le même genre. Tout ce qu'il serait permis de remarquer en faveur de Mathieu Bril, c'est qu'aucun peintre, avant lui, n'ayant sans doute envisagé le paysage comme devant former un genre à part, ne s'en était occupé d'une manière exclusive, puisqu'il est de fait que tous ceux qui l'avaient précédé dans cette carrière s'exercèrent en même tems dans les genres de l'histoire et du portrait, et que, même sans en excepter le Titien, ce ne fut point à titre de paysagistes qu'ils acquirent leur plus grande célébrité. Mathieu Bril naquit à Anvers, et partit fort jeune pour Rome, où il résida toute sa vie. On ne sait point si, avant de quitter la Flandre, il s'était déjà occupé de l'étude du paysage, dont les productions de Martin de Vos, son compatriote, ou celles de Van-Orley, de Bruxelles, auraient pu lui faire concevoir l'idée, ou bien s'il ne s'adonna à cette étude qu'après son arrivée en Italie, où le goût du paysage était plus répandu que dans les autres contrées; car, outre que ce genre de peinture était depuis long-tems pratiqué à Venise, et même qu'il commençait à l'être à Rome, ce fut à peu près à cette époque qu'il s'introduisit dans l'école florentine. » Ce n'est pas seulement une profonde érudition qui méritera à l'*Histoire de l'art du Paysage* les suffrages des savans et des artistes; on y louera, en général, la justice qui préside aux jugemens portés sur les artistes, ou sur ceux qui s'étaient chargés avant l'auteur d'apprécier leurs travaux: M. Deperthes s'est efforcé, et souvent avec succès, d'effacer ou d'affaiblir les fausses impressions, et les assertions erronées, fruit de la rivalité des contemporains. Jamais le talent de chaque artiste n'avait été caractérisé d'une manière aussi précise; jamais leurs travaux n'avaient été soumis à une analyse aussi détaillée et aussi lumineuse. On doit aussi des éloges au style de cet ouvrage. M. Deperthes sait varier ses tons selon les sujets. Il décrit les travaux des paysagistes, de manière à inspirer le désir de les admirer à ceux qui ne les connaissent pas, et à ceux qui les ont vus, la volonté de les admirer encore. Les suffrages de plusieurs savans, et de plusieurs artistes célèbres, sont pour l'auteur la garantie d'un succès qui sera sans doute confirmé par l'assentiment public, partout où la nature champêtre trouve d'heureux et fidèles interprètes

J. P Brès.

107 (*). — *Cours élémentaire de perspective, à l'usage des dames*;

par *M. C.* Farcy. *Troisième édition.* Paris, 1823; Delaunay, au Palais-Royal, galeries de bois. Un vol. in-8°; prix, 5 fr.

108 (*). — *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, composés, traduits ou publiés en français et en latin, avec les noms des auteurs, traducteurs et éditeurs, accompagné de notes historiques et critiques; par M. Barbier, ex-administrateur des bibliothèques particulières du Roi et du conseil-d'état. *Seconde édition*, revue, corrigée et considérablement augmentée. T. II. Paris, 1823; Barrois l'aîné, rue de Seine, n° 10. In-8°. — La souscription ouverte lorsque cet ouvrage fut mis sous presse, est fermée depuis la publication du deuxième volume; en conséquence, le prix des 4 vol. dont sera composé le *Dictionnaire des Anonymes*, est de 45 fr. On a tiré sur papier vélin quelques exemplaires dont le prix est doublé. En prenant les deux premiers volumes, on paie 35 fr.; et le 3e vol., qui est sous presse, sera payé 10 fr. Le 4e, qui comprendra les Tables générales de l'ouvrage, sera délivré *gratis*. Ces deux derniers volumes paraîtront, l'un au commencement, et l'autre à la fin de 1824.

Ce second volume était impatiemment attendu; on y trouve autant de recherches nouvelles et curieuses que dans le premier, publié en 1822. Fruit de quarante années d'études littéraires et bibliographiques, cet ouvrage de notre estimable collaborateur sera d'une indispensable nécessité dans toute bibliothèque un peu nombreuse. Nous félicitons M. Barbier du sujet qu'il a choisi et de la manière dont il l'exécute. S'il nous reste un vœu à former, c'est qu'il trouve des imitateurs dans les littératures étrangères. Z.

109. — *Almanach à l'usage des Israélites, pour l'année du monde* 5584, avec les mois et les jours correspondans du Calendrier commun, précédé d'un *Essai sur le Calendrier hébraïque*, et suivi de quelques détails sur les poids anciens et nouveaux, et sur la valeur des monnaies. Paris, 1823; Eberhart, rue du Foin-Saint-Jacques, n° 12. In-32 de 36 pages; prix, 50 c.

Le Calendrier juif, celui dont la date commence à la création du monde, est un des élémens les plus remarquables dont se compose la conservation extraordinaire des traditions historiques, littéraires et religieuses de ce peuple. Un nouveau Calendrier de ce genre avec des textes hébreux, des remarques curieuses, et un Essai sur le Calendrier hébraïque, dans ses rapports avec ceux des autres peuples, ne peut qu'être d'un grand intérêt pour l'ami des lettres, de l'histoire et de la religion; il a de plus l'avantage de donner, en mentionnant les fêtes et les solen-

nités des Juifs, une connaissance presque parfaite de leurs coutumes anciennes et modernes. Celui que nous annonçons pour l'année courante, est supérieur à ceux qui l'ont précédé. Il est de plus revêtu d'une imposante autorité, l'approbation de M. le grand Rabbin de Cologna, président du consistoire central des Israélites de France, qui sans doute, par le secours de ses lumières et de son érudition, a beaucoup contribué à lui donner ce degré de mérite et d'utilité. M. B.

110. — *Médaille de Méhul.* — Cette médaille, qui représente avec bonheur les traits de l'auteur de *Stratonice*, est due au burin de M. Veyrat. Elle a été frappée, lors de la représentation de *Valentine de Milan*, œuvre posthume de Méhul. Sur le revers, qui représente une lyre, entourée d'une couronne, on lit ces mots : *A Méhul... Cora, Rion, Uthal, Adnin, l'Irato, Helena, Joseph, Horatius, Ariodant, Une Folie, Euphrosine, Stratonice. — Né à Givet en* 1763, *mort à Paris en* 1817. Puis, en plus gros caractères, 1822 : *Valentine de Milan.* Le même artiste doit bientôt faire paraître la médaille de notre célèbre Talma.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

111. — *Société royale d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Vienne* — Séance publique du mois d'août 1821. Limoges, 1821. In 8°.

Lorsque nous recevons la suite des publications annuelles de la *Société de la Haute-Vienne*, nous aurons soin d'en rendre compte, et de remplir le vide qu'elles ont laissé dans une partie importante de notre recueil, des travaux des Sociétés savantes. Cette séance s'est ouverte par un discours de M. le préfet, président *né* de la Société; on a signalé plus d'une fois l'inconvénient des titres littéraires attachés à un rang ou à des fonctions. L'un des secrétaires a lu ensuite un rapport sur les travaux de la Société, pendant l'année 1820, et le programme du concours pour 1822. Ce rapport nous apprend que la Société de Limoges a conçu le projet de former un *Musée départemental*; que cet utile établissement est ouvert, et contient déjà quelques objets instructifs. Une institution plus recommandable encore est l'*École gratuite de dessin* fondée à Limoges. Outre le dessin au crayon, les élèves y apprennent l'usage de la règle et du compas; ils y sont exercés au lever des plans et aux autres applications de la géométrie pratique. Cette École sera une pépinière de bons chefs d'ateliers, hommes si précieux pour les manufactures. C'est en répandant partout cette instruction, encore trop rare aujourd'hui, que l'in-

dustrie française atteindra celle des peuples les plus avancés dans la carrière, et ne redoutera plus aucune concurrence. F.

112. — *Séance publique de la Société royale de médecine, de chirurgie et de pharmacie de Toulouse*, tenue le 15 mai 1823. Toulouse, 1823. In 8°.

L'institution des Sociétés savantes est une des principales causes du progrès qu'ont fait de nos jours toutes les sciences : l'homme acquiert dans ces réunions de nouvelles forces, soit pour entreprendre, soit pour diriger et poursuivre de longues et difficiles recherches. Mais la publication donnée à ces travaux offre encore de bien plus grands avantages ; elle répand les découvertes, aiguillonne le talent, et constitue en quelque sorte tous les savans en un seul et même corps de société. C'est dans ce noble but que la Société de médecine de Toulouse publie chaque année le résultat des principales observations que ses membres résidans ou étrangers lui ont communiquées. Dans un discours très-bien pensé, M. le D. Duffourc, président, a payé un juste tribut d'éloges et de regrets à la mémoire de M. Gaugiran, praticien modeste et instruit, de Toulouse. M. le D. Ducasse, secrétaire-général, a tracé avec beaucoup de méthode et de talent l'exposition des travaux de la Société. M. le D. Roque a fait un rapport fort instructif sur la constitution médicale qui a régné à Toulouse, dans le courant de cette année. *Amédée* Dupau.

113. — *Rapport fait à la Société d'émulation de Cambrai, par M. Eugène* Bouly, au nom de la commission chargée d'examiner la pompe perfectionnée du sieur Gancel, mécanicien à Cambrai. Cambrai, 1823; S. Berthoud, imprimeur.

Ce que cette pompe offre de plus remarquable, c'est qu'à l'imitation des machines à vapeur à double effet, l'eau est introduite, puis foulée au-dessous et au-dessus du piston. Le rapporteur regarde cette disposition comme un perfectionnement essentiel, une grande simplification du mécanisme des pompes. Cette dernière expression n'est pas juste : une machine à double effet est moins simple que celle qui n'agit que dans un sens; pour obtenir la production du même effet dans le sens opposé, il faut de nouveaux tuyaux, de nouvelles soupapes ; il faut armer la tige du piston, d'une boîte, etc. Le résultat est double en employant, dans certains cas, une force motrice qui n'est pas tout-à-fait double : c'est un avantage; mais alors il faut le réduire à sa juste valeur. M. Bouly rapporte avec détail les épreuves de la nouvelle pompe, faites en présence des commissaires. En appliquant le calcul à ces données, on voit que, si la nouvelle machine était comparable aux meilleures de son espèce, elle ne fatiguerait point les hommes qui la font mouvoir, tandis

que, suivant le rapporteur, ceux que l'on employa lors des expériences n'auraient pu soutenir long-tems le travail. On découvre déjà une cause de cette difficulté de mouvement, et par conséquent un défaut de la machine : c'est la contraction du jet au sortir de l'ajutage; elle est à peu près d'un tiers, ce qui augmente la vitesse dans le rapport inverse. Que M. Bouly revoie ses calculs, et qu'il n'oublie rien de ce qui doit y entrer, il ne sera plus aussi satisfait de la pompe de M. Gancel. Les Sociétés d'encouragement dépassent quelquefois le but; il vaut mieux rester un peu en-deçà, et ne pas encourager l'erreur, ni même la médiocrité.

F.

Ouvrages Périodiques.

114. — *Indication et Revue sommaire des principaux ouvrages périodiques publiés à Paris. — Mercure du dix-neuvième siècle*, par une Société de gens de lettres. *Journal littéraire*, publié par livraisons; il en paraît un numéro tous les samedi. Prix, pour un volume de 13 livraisons, ou d'environ 39 feuilles, 15 fr.; pour deux, 28 fr.; pour quatre, ou pour l'année, 50 fr. Paris, 1825; Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36.

Depuis l'interruption de la *Minerve littéraire*, devenue l'*Abeille*, rédigée par MM. La Beaumelle, Viennet, Jay, Tissot, Merville, etc., et dirigée par Mme Dufresnoy (Voy. *Rev. Enc.* T. IX, p. 532, et T. X, p. 435) les amis de la bonne littérature appelaient par leurs vœux un journal qui lui fût spécialement consacré.—Les *Annales de la littérature et des arts*, qui avaient ajouté pendant quelque tems à ce titre celui de *Journal de la Société des bonnes lettres*, au lieu de se renfermer dans la littérature, comme dans un sanctuaire inaccessible aux discussions et aux querelles politiques, ont adopté dans ce genre une couleur tellement prononcée, qu'elle exclut tout caractère d'impartialité. Les muses, essentiellement amies de la paix, n'ont pu se plaire dans une arène ouverte aux passions orageuses des partis. Le nouveau journal que nous annonçons, doit éviter le même écueil. — Les *Tablettes Universelles*, dirigées maintenant par M. Coste, successeur de M. Gourriet, suivent un plan tout nouveau qui n'admet que fort peu de place pour la littérature proprement dite; elles traitent *ex professo*, et souvent dans des articles fortement pensés et rédigés avec un talent remarquable, les questions politiques les plus importantes; elles doivent offrir plus tard des tableaux comparés de la situation politique des différens états, et une peinture vivante et animée de la lutte qui existe entre la vieille aristocratie coalisée pour la défense des anciens abus, et les amis des nouvelles réformes, renfermées dans de justes limites et appropriées aux vrais intérêts

des rois, autant qu'aux lumières et aux besoins des peuples.—Les *Lunes Parisiennes*, qui se composaient de mélanges, d'allusions, de petites chroniques, littéraires ou dramatiques, et qui transportaient dans une autre planète les événemens et les personnages qu'elles n'osaient pas montrer ouvertement dans la nôtre, n'ont eu, ainsi que *la Psyché*, *la Causeuse* et l'*Album*, qui commençait à obtenir d'assez grands succès, qu'une existence éphémère. — Le *Bulletin universel des sciences*, entrepris depuis peu par M. Ferrussac, et que nous avons annoncé avec soin (voy. *Rev. Enc.* T. VIII, p. 644), promet aux naturalistes et aux savans une vaste nomenclature des ouvrages publiés sur les sciences physiques et naturelles en France et dans les autres pays; mais les sciences morales et politiques, la philosophie, la littérature, l'archéologie, les beaux-arts, et les analyses tant soit peu étendues et raisonnées, même sur les sujets dont il traite, n'entrent point dans son cadre.—La *physique* et la *chimie* sont noblement représentées, dans leurs *Annales*, par MM. Gay-Lussac et Arago, et recherchées par tous les savans. — Des *Annales de mathématiques pures et appliquées* sont publiées, à Nimes, par un professeur d'astronomie, M. Gergonne.—La *Géographie* et les *Voyages* comptent trois recueils estimés : le *Journal des voyages*, de M. Verneur; les *Annales* de MM. Éyriès et Malte-Brun; le *Bulletin de la Société de géographie*. — Sur la même ligne, peuvent se placer les *Annales maritimes et coloniales*, rédigées par M. Bajot.—Seize publications périodiques, plus ou moins dignes d'attention, parmi lesquelles nous citerons le *Journal universel des sciences médicales*, le *Journal complémentaire* des mêmes sciences, dont M. Panckoucke est l'éditeur; la *Gazette de santé*; le *Journal de pharmacie*, rédigé avec un soin remarquable; la nouvelle *Bibliothèque médicale*; la *Revue médicale*; les *Archives générales de médecine*; les deux journaux physiologiques de MM. Broussais et Magendie, etc., traitent en détail tout ce qui est relatif à la physiologie, à la médecine, à la pharmacie et aux sciences médicales. — Sept journaux, en y comprenant la *Bibliothèque physico économique*, s'occupent d'agriculture, d'économie rurale et de *physique végétale*. — La *Physique*, l'*Histoire naturelle*, les *Mines*, sont les objets de trois recueils distincts. — L'*industrie nationale et étrangère*, à laquelle était consacré le *Mémorial Universel de l'industrie et des arts*, a trouvé aussi d'honorables organes dans MM. Le Normand et de Moléon, rédacteurs des *Annales de l'industrie*, ou *Mercure technologique*. — Le *Bulletin de la Société d'encouragement* offre un précieux dépôt où sont recueillis et enregistrés tous les genres d'inventions utiles, de découvertes et de perfectionnement, dont l'industrie française s'enrichit chaque

année. — Les *sciences économiques* et les *finances* n'ont que deux journaux : la *Législation* et la *Jurisprudence* en comptent plus de vingt, soit à Paris, soit dans les villes où siégent des cours royales. Nous nommerons seulement ici la *Thémis*, qui s'occupe surtout de l'histoire générale du droit, et le *Recueil général des lois et arrêts*, de M. Sirey.— Le *Journal d'Éducation*, publié par la *Société établie à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire*; le *Journal de la Société de la morale chrétienne*; et la *Bibliothèque de famille*, momentanément suspendue, méritent aussi une mention particulière. — Nous avons fait connaître le *Journal Asiatique*, publié par la Société qui porte ce nom.— Les *Annales françaises*, par MM. Mondor et Alex. Lenoir, s'occupent plus spécialement, et avec succès, de l'architecture, des monumens nationaux, des antiquités et des beaux-arts.— Plusieurs concurrens, parmi lesquels figurent des dames aimables et spirituelles, présentent régulièrement, tous les cinq, huit ou dix jours, des tableaux mobiles de nos modes et de nos théâtres. — Le *Miroir*, qui venait chaque matin exciter et satisfaire la curiosité, et quelquefois la malignité de ses nombreux lecteurs, et qui reproduisait, dans une sorte de *cosmorama* pittoresque, littéraire et philosophique, les ridicules ou les travers de beaucoup d'hommes, que ses fines plaisanteries et ses vives peintures faisaient sourire sans les corriger, a légué son riche héritage à trois ou quatre feuilles légères : *le Diable boiteux*, *le Corsaire*, *la Pandore*, dont les publications sont trop récentes encore pour qu'on puisse les bien juger. — Au milieu de tant d'ouvrages périodiques, plus ou moins spéciaux, dont nous avons sous les yeux plus de cent cinquante indiqués par leurs titres, et dont le nombre est loin d'égaler celui des recueils du même genre publiés en Angleterre, il nous en manquait un bon qui s'occupât uniquement de littérature.

Notre *Revue Encyclopédique* elle-même, quoiqu'elle soit en grande partie littéraire, est obligée, par l'étendue et l'universalité de son plan, d'accorder un espace à peu près égal aux différentes parties des sciences, aux arts industriels, aux littératures étrangères, à la littérature nationale et à la bibliographie; elle doit aussi recueillir avec soin les découvertes les plus importantes, les détails relatifs aux principaux établissemens d'utilité publique, aux Sociétés savantes et philantropiques de tous les pays et à leurs travaux; enfin, autant que cela est possible, tout ce qui intéresse l'humanité et les progrès de la civilisation. Comme elle doit parcourir successivement toutes les branches des connaissances humaines et toutes les contrées du globe; comme elle tâche de ne laisser échapper aucun fait instructif, ni aucun ouvrage essentiel dignes d'être

enregistrés dans l'histoire des sciences, son cadre est toujours trop étroit, quoiqu'elle publie chaque mois un fort cahier, qui pourrait s'appeler un volume. — Plusieurs journaux estimés, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, aux États-Unis d'Amérique, lui ont rendu cette justice, qu'elle est le recueil le plus vaste et le plus complet par son plan, à la fois encyclopédique, cosmopolite et philantropique; le plus soigné dans son exécution, et par le concours de plus de trois cents personnes distinguées dans les sciences et dans les lettres, sur les différens points du globe; enfin, le plus économique, sans exception, en raison de son étendue, de l'abondance et de la variété des matières qu'elle renferme. Ils ont surtout reconnu, et nous aimons à consigner ici leur témoignage, qu'elle est une entreprise de bien public, un monument noble et utile, une bonne action, plus encore qu'un bon ouvrage. Les journaux nationaux, qu'elle a toujours saisi l'occasion d'annoncer et de faire valoir avec impartialité, n'ont pas mis le même empressement que les recueils étrangers, à faire apprécier les services qu'elle a commencé à rendre.

Il résulte de cette revue sommaire de nos ouvrages périodiques, publiés en France, qu'il y avait une sorte de lacune qui paraît devoir être heureusement remplie par le nouveau journal que nous annonçons, et dont quelques-uns des collaborateurs sont depuis long-tems et continuent toujours d'être associés à nos travaux. — Les treize premières livraisons du *Mercure*, qui ont paru depuis quatre mois, et qui forment un volume, contiennent un assez grand nombre d'articles littéraires, et quelques morceaux de poésie, qui font honneur à leurs auteurs. Nous citerons l'*Introduction*, par M. Tissot, qui repousse victorieusement cette assertion banale, « que la politique a tué la littérature »; une *Notice sur Adrienne Lecouvreur*, remplie de détails piquans et curieux, par M. Lémontey; une *Élégie* de M. Casimir Delavigne; une *Notice sur les poésies de Béranger*; un *article* d'une saine critique sur les *discours et les mélanges littéraires de M. Villemain*, par M. Berville, et un *Coup d'œil sur les règles en littérature*, extrait de son cours à l'Athénée de Paris; une charmante *Élégie*, *le Dernier Jour de l'année*, par Mme Amable Tastu; deux dissertations littéraires de M. Tissot, l'une sur l'*allégorie*, l'autre sur la *satire*; une ode du même poète, pleine de grâce et de sensibilité, et consacrée à la mémoire de Joséphine, dont elle porte le nom; quelques articles littéraires de MM. Jay, Félix Bodin, Léon Thiessé; enfin, des *Lettres sur le théâtre*, dont l'auteur, connu lui-même par de brillans succès en divers genres, passe en revue les principales productions dramatiques de nos jours, et puise dans cet examen une foule d'observations piquantes et ingénieuses.—La quator-

zième livraison de ce nouveau journal vient de paraître. Nous y avons remarqué un article de M. Tissot *sur la poésie érotique*, et une *Revue des auteurs tragiques anglais, depuis la naissance de l'art tragique en Angleterre*, par M. Buchon. L'un des besoins de notre époque, auxquels la *Revue Encyclopédique* a surtout pris soin de satisfaire, est de rapprocher et de comparer les nations et leurs littératures. Le *Mercure du* XIXe *siècle* peut, dans la sphère qu'il s'est choisie, nous aider utilement à remplir cette tâche; et les amis des lettres doivent l'accueillir et l'encourager. M. A. Jullien.

117.—*Le Musée d'Aquitaine*, journal uniquement consacré aux sciences, à la littérature et aux arts. Bordeaux, 1823.

Ce nouveau journal est publié, depuis le mois de janvier 1823. Il en paraît un cahier, le 1er de chaque mois; les cahiers sont de 40 à 48 pages, avec une ou plusieurs planches gravées par M. *Lacour*, ou lithographiées avec le plus grand soin : les rédacteurs sont MM. *Lacour*, *Jouannet*, *Saincric*, *Bourges*. Le papier et l'impression ne laissent rien à désirer. Le prix de l'abonnement est de 20 fr. pour Bordeaux, 25 fr. pour les départemens. On souscrit, à Bordeaux, chez M. *Légé*, lithographe, allées de Tourny, n° 12.

Les rédacteurs ont entrepris d'exploiter une mine aussi riche qu'inépuisable; mais, en raison de cette richesse de leur propre sol, nous les engageons à se borner, autant qu'ils le pourront, aux résultats de leurs recherches. Nous autres consommateurs, nous aimons à faire nos approvisionnemens aux lieux mêmes de la fabrication ou de la culture : c'est à l'Amérique que nous demandons ce qui appartient à ce continent : la Chine et les Indes nous font connaître l'état de l'Asie : l'Afrique commence à entretenir des relations directes avec le reste du monde civilisé. La grande et belle Aquitaine a tant de choses intéressantes à révéler! Ses montagnes et leurs richesses minérales, ses beaux sites, ses vallées, ses fleuves, ses monumens, ses grands hommes, etc. : avant que notre curiosité se lasse, que d'événemens politiques auront changé la situation respective des peuples et des états, sans rien changer à la nature, ni aux travaux réellement utiles et dignes d'être transmis à la postérité! que les rédacteurs du *Musée d'Aquitaine* ne craignent pas de nous parler souvent de leur pays; c'est précisément ce que nous leur demandons. Les cinq cahiers qu'ils ont déjà publiés, tiennent plus qu'ils n'avaient promis, surtout en dessins : nous en comptons 21, outre de charmantes vignettes. Parmi les Notices et Mémoires, nous avons remarqué une histoire abrégée de l'Aquitaine, des réflexions sur la conservation des anciens monumens. La sévérité philosophique n'a pas ins-

piré toutes ces pensées; mais l'amour des arts fait excuser ce que la seule raison ne justifierait point. On ne peut cependant nier que plusieurs monumens anciens n'ont d'autre mérite que leur ancienneté, qu'ils ne révèlent à l'histoire aucun fait digne d'elle, que les arts n'y trouvent point de modèle, et que leur conservation est réellement sans but et sans utilité. Viennent ensuite une description du bel édifice projeté sur l'emplacement du Château-Trompette; celle d'un bas-relief de l'église de Saint-Seurin; une Notice sur l'ancien château de Thouars; une autre sur la maison de Montaigne; un article géologique sur les landes de Bordeaux; une description du tombeau de *Saint-Fort* dans l'église de Saint-Seurin, etc. On voit assez, par cette énumération, que ce nouveau journal répond à l'attente du public; et cependant, nous n'avons cité que des articles relatifs à l'Aquitaine, et seulement les plus remarquables par leur étendue et leur importance. Nous ne perdrons pas de vue ces intéressantes publications, parce qu'elles sont parfaitement conformes au plan de notre recueil, et dirigées vers le même but, quoique dans une sphère différente et spéciale. F.

Livres en langues étrangères, publiés en France.

118.—***Les Oiseaux et les Fleurs,*** allégorie morale d'Azzeddin Elmocaddessi, publiées en arabe, avec une traduction et des notes par M. Garcin de Tassy. Paris, 1821; Debure. In-8° de 240, XXVIII et III pag. Prix, 20 fr.

En rendant compte du savant traité de M. Tholuck (*Voy.* Tom XIV, pag. 551), j'ai déjà eu occasion de parler de la secte bizarre des Soïys. L'auteur arabe dont nous annonçons aujourd'hui l'ouvrage, était un des sectaires les plus ardens de ce mysticisme (1) qui consiste à se détacher entièrement du *moi* humain pour arriver à la connaissance de Dieu, au moyen des méditations ascétiques. Ses allégories se rattachent toutes à cette idée première de l'amour ardent de l'homme pour la Divinité. Les divers êtres auxquels ils prête successivement un langage, ne parlent que pour exprimer leur extase. Azz Eddin fait paraître tour-à-tour le zéphyr, le basilic, la lavande, la nue, le hibou, le paon, la perruche, la chauve-souris, la bougie, le canard, le loup-cervier, la huppe, l'araignée, le griffon, etc.; mais au milieu des écarts de cette imagination exaltée, on trouve quelquefois des tableaux poétiques d'une grande

(1) Azzeddin, né à Jérusalem, vivait dans le VIIe siècle de l'hégyre (12e de l'ère chrétienne).

beauté : c'est là sans doute ce qui a engagé le jeune traducteur à entreprendre la tâche fastidieuse qu'il a eu le courage de s'imposer; et le succès a si bien couronné ses efforts, que l'auteur arabe, s'il pouvait lire la version française, serait peut-être fort étonné de se comprendre enfin lui-même. Les notes dont il a accompagné son texte offrent un grand intérêt. On y trouve plusieurs fragmens d'Isaïe et de Salomon en *hébreu*, de Cervantes en *espagnol*, de Kachéfy, de Saady en *persan*, d'Homère, d'Anacréon, d'Ætius en *grec*, du Tasse en *italien*, de Beïdhavy, de Motarrezy et Mëïdani, en *arabe*; de Pline, de Virgile, en *latin*; du Camoëns en *portugais*; de Thompson en *anglais*; de Berguevy, en *turc*, etc. A ces notes philologiques qui attestent un savoir profond, l'auteur a joint des recherches phythologiques, zoologiques et minéralogiques qui ne font pas moins honneur à ses connaissances dans les sciences physiques et pour lesquelles il a mis à contribution Linnée, Sprengel, Adanson, Rauwolff, Cuvier, Sonnini, Bechstein, etc., etc. Ces derniers éclaircissemens étaient nécessaires, à cause du doute qui régne souvent sur la corelation de la nomenclature scientifique des Arabes, avec la nomenclature linnéenne. M. Garcin a résolu avec autant de talent que d'érudition, toutes les difficultés qui pouvaient s'élever. Mais il est une partie de son ouvrage qu'il me paraît possible de combattre victorieusement, c'est celle dans laquelle il cherche à transformer l'aimable Hafiz, l'Anacréon et l'Horace de la Perse en un visionnaire ascétique. Du reste, cette légère erreur, soutenue par des érudits dont l'autorité est respectable, n'ôte rien au mérite de l'ouvrage d'un jeune savant que ses connaissances profondes rendent précieux à son pays, et qui doit faire le plus grand honneur à l'école royale des langues orientales, dont il est un des élèves les plus distingués.

Ed. Gauttier.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.—CAROLINE DU NORD.—*Découverte d'un bleu iris.*—Le professeur Ormstead, de l'Université de la Caroline du Nord, a reconnu que les pétales de l'iris de jardin, ou lis bleu, donnent une teinture supérieure à tous les bleus connus. On la rougit comme le tournesol, en y faisant circuler un courant de gaz acide carbonique. Elle est plus convenable pour la teinture que la violette, par la quantité de suc colorant que fournit chacune de ses fleurs; et l'on assure que la couleur qu'elle produit est plus belle. Le professeur Ormstead fera connaître incessamment le procédé qu'il emploie. L. S. B.

ANTILLES. — *Météorologie.* — D'après le tableau météorologique qui résulte des observations faites aux Antilles, par M. Moreau de Jonnès, la fréquence des phénomènes de la foudre est ainsi qu'il suit dans ces îles : 1° Il tonne ordinairement aux Antilles, pendant le quart des 120 jours de la saison pluvieuse ; — 2° Le mois de septembre, qui est l'époque de la plus grande accumulation de calorique et de vapeurs dans le bassin de la mer des Antilles, est aussi la période pendant laquelle le tonnerre se fait entendre le plus souvent ; — 3° Contre l'opinion qui attribue exclusivement à l'électricité les ouragans des Antilles, le mois d'août, qui est l'époque où ils sont le plus fréquens, n'est pas celui où il tonne le plus ; — 4° Il y a des années où l'on entend gronder la foudre pendant cinquante jours ; — 5° A Paris, le terme moyen étant seulement de 14 jours, il ne s'élève qu'à la moitié du nombre, qui est le minimum des Antilles ; — 6° Il ne tonne pas plus à la Guadeloupe qu'à la Martinique ; — 7° La moyenne, de huit ans d'observations, donne le nombre de 58, pour celui des jours pendant lesquels le tonnerre gronde ou éclate dans l'Archipel des Antilles ; — 8° Enfin, la période pendant laquelle le tonnerre se fait entendre, est beaucoup plus étendue aux Antilles que dans nos climats, puisqu'elle commence constamment en avril, et qu'elle se prolonge ordinairement jusqu'en novembre.

CUBA. — *Situation des noirs et des hommes de couleur.* — Une notice,

écrite en espagnol, sur l'état des esclaves et en général des hommes de couleur dans l'île de Cuba, nous offre des renseignemens honorables pour les Espagnols. Ces détails sont curieux, en ce qu'ils montrent comment la législation et le christianisme, tout en tolérant l'esclavage, ont su du moins neutraliser ses déplorables résultats, et rendre à une portion de la société dépouillée de tous ses droits, les garanties que réclament pour elle la justice et l'humanité. A Cuba, le droit de propriété est le même pour les esclaves et pour les hommes libres. Jamais les maîtres ne peuvent s'emparer du pécule de leurs esclaves. Ceux-ci sont autorisés à tester; et s'ils n'usent pas de ce droit, leurs biens passent à leurs héritiers légitimes. Les lois relatives aux diverses espèces de contrats, celles qui concernent les réclamations, les dédommagemens, sont protectrices de leur industrie. S'il survient des difficultés, les maîtres sont obligés de les porter devant le tribunal, d'y plaider, de se soumettre à ses décisions, ou, ce qui arrive souvent, de prendre avec leurs esclaves des arrangemens à l'amiable. Ceux-ci ont, dans le magistrat nommé *síndico del ayuntamiento* (syndic du conseil municipal), un défenseur et un protecteur légal. Ils peuvent se plaindre à lui, lorsqu'on les opprime, lorsqu'on les surcharge de travail. Ils peuvent se faire taxer eux-mêmes à leur juste valeur, et empêcher qu'on ne les vende au-dessous de cette évaluation. Le clergé a établi parmi eux des confréries, des associations religieuses qui servent à maintenir leurs droits, et qui protégent leur bien-être et leur existence. Ils passent ainsi leur vie, sans désirer ni plus de considération, ni plus de liberté. Il arrive souvent que des esclaves, riches propriétaires, ne veulent point se racheter, surtout lorsqu'ils appartiennent à des hommes titrés, qui sont pour eux des maîtres pleins de douceur et d'humanité. L'enfant d'un esclave est libre, en recevant le baptême, si ses parens, leurs protecteurs ou leurs amis, paient à son maître 25 duros ou piastres espagnoles, somme qu'il ne peut refuser. Lorsque les femmes esclaves atteignent le sixième mois de leur grossesse, elles ne se livrent plus aux travaux de la culture, et sont admises dans des maisons particulières où leurs enfans sont parfaitement soignés. Ces dispositions sont avantageuses, sans doute; mais, lorsqu'on observe que la masse des noirs est exclue des écoles, et qu'il n'est pas permis aux blancs de s'appliquer aux arts utiles, uniquement réservés aux nègres, on ne tarde pas à se convaincre que, dans une législation qui admet l'esclavage, et dont le principe blesse ainsi les idées primordiales du christianisme et de l'humanité, les remèdes qu'on essaie d'employer ne sont que de faibles et insuffisans palliatifs. Llaño.

ASIE.

Calcutta. — *Tremblement de terre.* — On a ressenti une assez forte secousse de tremblement de terre dans cette ville, le 5 avril 1822, à 10 heures 26 minutes du soir. Les secousses, qui ont duré jusqu'à 11 heures, affectaient la direction du N. au S. et réciproquement. Le même tremblement s'est fait ressentir à Kidnagaur, dans la direction du N. E. au S. E.; à Bakergaugue, à Bauliah, dans la direction de l'E. à l'O. (*Journal de Calcutta*, n° 84. *Avril* 1822.)

Ceylan.—Colombo, 16 *mars.* — La *Société des lettres et de l'agriculture* a tenu une séance, dans laquelle on a voté des remercîmens au dernier gouverneur, sir Édouard Barnes, pour les améliorations dont l'île lui est redevable.

Calcutta. — *Société asiatique. — Séance du* 12 *avril.* (V. *Rev. Enc.* T. XVIII, page 450.) — MM. Stirling et Paterson sont élus membres résidens. M. Nicholson présente diverses statues de dieux Hindoux, de l'île de Java, grossièrement sculptées. — M. Langlès fait parvenir la 25e livraison de ses *Monumens de l'Hindoustan.* M. Duvaucel annonce qu'il a retrouvé l'*Hippelephus* d'Aristote dans le *kalakaryn* du Bengal. Il envoie en même tems divers oiseaux empaillés. Le lieutenant James envoie un essai sur le *thai* (*la langue des Siamois*) et le *maun*, langage des habitans du Pégu. Le secrétaire annonce que le 15e volume des *Asiatic Researches* est mis sous presse à Serampour.

— *Société d'agriculture. — Prix proposés.* — Une médaille d'or de cent roupies pour le cultivateur de café dont la culture aura le mieux réussi. — Même prix pour le cultivateur de coton. — Même prix pour celui qui introduira un des fruits d'Europe dans le Bengale. — Même prix pour celui qui pourra créer une nouvelle variété des fruits de l'Inde. — Même prix pour celui qui introduira la culture de quelques-uns des fruits des Moluques. — Une médaille d'argent de cinquante roupies pour les fabricans de fromage qui pourront imiter celui du comté de Warwick.

— *Nouveau journal.* — On annonce la prochaine publication d'un nouveau journal, réellement *asiatique*, qui doit paraître par trimestre sous le titre de l'*Observateur.*

Chine. — Pékin, 22 *février.* — Le mandarin lettré Sunk Tadjin a eu l'honneur de présenter à l'empereur son ouvrage sur *les provinces de la Tartarie* nouvellement occupées par les troupes chinoises. E. G.

OCÉANIQUE.

Australasie. —*Nouvelle-Galles méridionale. —Société d'agriculture.*

— *Nouvelle colonie.* — Les nouvelles de ce pays continuent a être très-satisfaisantes. Les essais faits par les habitans du port Jackson, dans l'intérieur de la Nouvelle-Hollande, confirment de plus en plus les notions qu'on avait sur l'excellence du sol et du climat. Le nouveau gouverneur, sir Thomas Brisbane, successeur du respectable Macquarrie, s'est placé à la tête d'une *Société d'agriculture.* A l'occasion du premier banquet qu'elle donna, il proposa une souscription, qui produisit 1500 liv. st. La *nouvelle colonie de malfaiteurs*, à Port-Macquarrie, prospère; la houille n'y manque pas, et le bois de construction s'y trouve en abondance. On fit annoncer dernièrement, dans la gazette qui paraît à Sidney, que les marins pourraient cueillir et porter sur leurs vaisseaux des oranges, en payant six pences par douzaine. Il n'y a que peu d'années, on payait le même prix pour se procurer un seul de ces fruits. On a fait venir des ruches; les abeilles n'ont point souffert du voyage, et se multiplient. — M. Blaxland, établi à Londres, a présenté à la *Société des métiers* de cette ville les premiers échantillons de vins australasiens, et a obtenu une médaille. Les espérances favorables qu'avaient fait concevoir l'introduction et l'éducation des brebis sur la terre de Van-Diémen, n'ont pas été trompées. S.....e.

— *Construction d'un observatoire.* — 3 *janvier* 1823. — On s'occupe activement de la construction d'un *observatoire*, près de Paramattah, sur la montagne *Rose*, et d'un édifice à Sidney, où doivent être faites les observations du pendule. La direction de ces établissemens est confiée au gouverneur sir Thomas Brisbane, astronome distingué, qui s'est adjoint un Allemand, M. Rumker (1).

— *Découverte d'une rivière.* — Dans le mois de décembre dernier, le lieutenant Johnstone a découvert une nouvelle rivière, à laquelle il a donné le nom de la *Clyde*. Il s'est avancé avec son brik le *Snapper* jusqu'à quarante milles dans les terres; et, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, la rivière, qui se jette dans la baie de Bateman, lui a paru navigable.

Polynésie. — Ile des Amis. — Otahïti. — *Législation.* — Le gouvernement d'Otahïti vient d'adopter une nouvelle organisation, fondée sur l'Évangile; et cet exemple paraît devoir être promptement imité par les autres îles du même Archipel. Voici quelques extraits du nouveau code de lois que le roi Pomare a fait imprimer et afficher dans chaque district de ses états, afin que les habitans de l'île, qui, pour la plupart, savent

(1) L'Académie des sciences a déjà reçu de MM. Brisbane, son correspondant, et Rumker, des observations astronomiques importantes.

lire, puissent s'instruire de leurs devoirs, comme citoyens et comme pères de famille.—Dans le préambule de ce Code, après la salutation royale adressée au peuple, Pomare s'exprime de la sorte : « Dieu, dans sa grande miséricorde, nous a envoyé sa parole. Nous avons reçu cette parole pour être sauvés. Notre intention est d'observer ses commandemens. Afin donc que notre conduite puisse devenir celle de gens qui aiment Dieu, nous vous faisons connaître que les lois suivantes seront observées a l'avenir dans Otahïti. » — Cette première promulgation comprend dix-neuf chefs de lois : 1° sur le meurtre ; 2° sur le brigandage ; 3° sur les déprédations commises par les porcs ; 4° sur les objets volés ou perdus ; puis, sur l'observation du dimanche, la provocation à la guerre, le mariage, la bigamie, l'adultère, etc. — L'un des articles nomme quatre cents juges, établit des cours de justice dans les divers districts des îles d'Otahïti et d'Eiméo, et enjoint aux chefs de veiller à l'exécution de leurs arrêts. La peine de mort est infligée aux meurtriers. — L'expérience amènera sans doute plusieurs changemens dans ces lois ; mais, telles qu'elles sont, elles peuvent donner une idée de la condition actuelle de ces peuplades, jadis si peu morales, et chez lesquelles les missionnaires protestans ont opéré tant de bien en peu d'années. Nous allons rapporter trois de ces lois. *Loi sur les ventes et achats.* — Si quelqu'un veut faire un achat, c'est à lui de bien examiner ce qu'il fait, avant de consommer l'échange. Une fois que l'échange est conclu, et les objets livrés, le marché ne peut être annulé que par le mécontentement réciproque des deux parties. Si l'un des objets échangés se trouve avoir quelque défaut qui n'avait pas été aperçu avant l'échange, on peut rompre le marché ; mais, si le défaut était connu, le marché subsiste. Si l'échange est fait au nom d'une personne malade, il n'est consommé qu'après que le malade a vu et accepté l'objet acquis en son nom : s'il ne l'accepte pas, cet objet peut être rendu.—Personne ne doit chercher à déprécier la propriété d'autrui : c'est une méchante action. On ne doit pas non plus se mêler d'intervenir dans les marchés où l'on n'a rien à faire. *Loi sur la sanctification du dimanche.*—C'est un crime aux yeux de Dieu que de travailler le dimanche. Que tout ce qui est conforme à la parole de Dieu soit observé, et que tout ce qui ne l'est pas, soit abandonné. En conséquence, personne, au jour du Seigneur, ne pourra bâtir des maisons, construire des canots, cultiver la terre, ou faire quelque autre ouvrage, pas même voyager. Si quelqu'un désire aller entendre, ce jour-là, un missionnaire dans un lieu éloigné, qu'il le fasse ; mais que cela ne lui serve pas de prétexte pour d'autres affaires : en cela, il se conduirait mal. Ce-

pendant il serait bon que l'on se rendit, dès le samedi soir, dans le lieu où l'on désire passer le dimanche.—Une première transgression de ce délit sera suivie d'un avertissement, et si le coupable persiste à l'enfreindre, il sera condamné à certains travaux publics, qui lui seront assignés par les juges.—*Loi sur les fausses délations.*—La personne qui en accuse faussement une autre de meurtre, de blasphème, de vol, ou de quelque autre crime, commet un grand péché. Elle sera condamnée, en punition de sa faute, à travailler aux chemins publics, et à ouvrir une route de quatre milles de longueur et de quatre verges (douze pieds de largeur): elle en enlèvera toute l'herbe, etc., et en fera un chemin en bon état La personne dont le faux rapport portera sur des objets moins graves que ceux ci-dessus mentionnés, devra construire un chemin de deux milles de longueur et de quatre verges de largeur. Le chemin une fois construit, le propriétaire des terres qu'il traverse sera tenu de le maintenir en bon état, et de conserver le milieu du chemin relevé, afin que, dans les tems humides, l'eau s'en écoule facilement. Il sera permis aux parens du condamné de l'aider dans son travail, s'ils le désirent. Le chef du district où se construira le chemin, sera tenu de nourrir le condamné: il ne pourra ni le maltraiter, ni le forcer à travailler sans relâche. Enfin, lorsque les fausses délations ne porteront que sur des bagatelles, il ne sera pas imposé de punition. Les missionnaires assurent que les avantages de cette dernière loi se font déjà sentir d'une manière frappante. E.

AFRIQUE.

Sénégal. —*Culture.* — Les établissemens de culture, situés sur les bords du Sénégal, donnent des résultats satisfaisans. Les plantations de cotonniers, commencées par des gens qui pour la plupart n'avaient aucune expérience des cultures coloniales, ont cependant réussi. Tous les légumes d'Europe y sont parfaitement acclimatés, et se reproduisent à un tel point, que plusieurs espèces y sont a la deuxième ou troisième génération. Ces végétaux nourrissans, qui étaient presque inconnus dans le pays, croissent maintenant en abondance dans les établissemens. A l'égard des plantes coloniales, le succès a dépassé les espérances. Au bout de huit mois, du manioc de sept pieds de haut, des cannes à sucre magnifiques, des ananas en fruits, des bananiers montrant leurs régimes, plus de deux mille jeunes citroniers, des cafeyers surtout, semés, levés, croissant admirablement sans abri, et promettant ainsi de riches resultats; voilà ce qu'a produit en si peu de tems le jardin royal de Richard-

Tol, dont l'emplacement, couvert de bois, n'était pas même fixé il y a un an.

Gorée. — L'entrepôt établi dans cette île commence à devenir très-utile au pays.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Londres. — *Agriculture.* — *Nouvel engrais.* — Un préjugé presque universellement répandu de tout tems faisait regarder le sel marin comme extrêmement contraire à la végétation. On sait que, lorsque les anciens voulaient punir une ville, ils avaient coutume, après l'avoir fait raser, de semer du sel sur l'emplacement qu'elle occupait, afin que le sol ne pût pas être mis en culture. L'opinion sur l'efficacité de ce moyen n'avait point changé jusqu'ici, et, dernièrement encore, M. le professeur *Giobert* avait présenté à la *Société d'agriculture de Turin*, un Mémoire, couronné par elle, dans lequel il soutenait que *non-seulement l'action du sel est inutile à la végétation, mais encore qu'elle lui est très-nuisible.* — Les Anglais, que leur position rend plus attentifs à tout ce qui peut augmenter la fécondité de leur sol, et qui ont tenté depuis long-tems des essais nombreux et variés pour se procurer de nouveaux engrais, ont reconnu que le sel possède des propriétés remarquables pour accroître la fertilité des terres. M. *Samuel* Pabkes, professeur de chimie, vient d'adresser aux agriculteurs de la Grande-Bretagne une lettre destinée à démontrer l'avantage considérable que le sel présente dans plusieurs opérations d'agriculture, et à leur faire connaître la quantité à employer dans chacune d'elles pour obtenir l'effet désiré. Il cite à l'appui de cette découverte des faits consignés dans un procès-verbal, dressé par une commission du *Conseil de commerce*, spécialement instituée pour vérifier si l'usage du sel est réellement avantageux dans les cas indiqués : ces faits ont été trouvés d'une telle évidence, qu'ils ont fixé l'attention du gouvernement anglais. E.

Iles Hebrides.—*Manière de préserver le grain et le pain des atteintes des souris.*—M. Mackdonald de Scalpa ayant éprouvé des pertes considérables, par suite du dégât que les souris avaient fait dans ses magasins de blé, imagina de mettre à la base, au centre et au sommet de chaque tas de grains, trois ou quatre tiges de menthe sauvage, garnies de leurs feuilles, et dès-lors son grain fut respecté. Il fit la même expérience pour des fromages et autres denrées semblables, souvent endommagées par les souris dans les magasins, et ce fut avec le même succès On peut en

conclure qu'il serait facile de chasser les souris des boulangeries, et des lieux où elles causent du dommage, en répandant quelques gouttes d'huile de menthe poivrée (*peppermint*), qui produiraient d'autant plus d'effet que l'odeur en est plus forte que celle de la plante.

Londres. — *Médecine.* — *Examen du cœur d'une momie.* — Le collége royal des médecins de Londres a eu dernièrement l'occasion d'examiner un cœur humain, trouvé dans un sarcophage qu'on avait déterré au milieu des ruines d'un temple égyptien. Ce cœur a gardé sa forme, sa grosseur, et la flexibilité de la chair. Le sarcophage avait été transporté à Malte, sans être ouvert; là, il fut visité en présence de plusieurs personnes, et de quelques médecins de l'île. On ne parvint à enlever le couvercle du sarcophage qu'à coups de marteau et de ciseau. On le trouva rempli de matière bitumineuse, et d'un fluide semblable par la couleur et l'aspect à de vieux vin de Porto. Ce fluide enveloppait immédiatement le cœur, que l'on a mis aussitôt dans de l'esprit de vin pour le conserver.

Glocester. — *Souscription pour élever un monument à Jenner.* — Le 30 avril dernier, un grand nombre de médecins et de particuliers se sont assemblés, pour la seconde fois, afin d'ouvrir une liste de souscription pour élever un monument à Jenner, dans la ville même où il est né. Tout individu sera admis à souscrire. Cependant, les médecins sont surtout appelés à concourir à cet hommage rendu à la mémoire du bienfaiteur de l'humanité, dont la découverte est si précieuse par ses résultats. Un comité a été nommé pour recevoir les fonds, faire établir le projet du monument, le soumettre aux souscripteurs, et en surveiller l'exécution. On avait d'abord espéré que les souscriptions faites dans le comté suffiraient aux dépenses. Trompés dans leur attente, les membres de l'assemblée font un appel à toute l'Angleterre, et même aux étrangers, qui honorent les grands hommes de tous les siècles et de tous les pays (1). L. S. B.

Blackwall. — *Bateau à vapeur le Royal Georges.* — Le bateau à vapeur du lieutenant-colonel Sir. J. Milley Doyle, destiné à établir des communications rapides et régulières entre l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal (*Voyez* Tom. XVII, pag. 183), est parti de Blackwall, au com-

(1) La *Direction de la Revue Encyclopédique* a souscrit pour une somme de 10 francs, et recevra à son bureau, pour les transmettre au comité de Glocester, les sommes versés par les Français qui voudraient souscrire pour le monument érigé au médecin philantrope Jenner, qui s'est acquis des droits à la reconnaissance de toutes les nations.

mencement de juin, pour remplir sa destination. Ce départ a donné lieu à une fête où se trouvaient des personnages du plus haut rang. Le bateau est de trois cents tonneaux, et la machine à vapeur qui le fait mouvoir a la force de 80 chevaux. Le commerce peut retirer d'importans avantages de l'extension donnée à ce genre de navigation. Le même bâtiment est revenu à Falmouth, après avoir rempli sa destination, et visité les ports de la Corogne et de Lisbonne.

Declaration du Prince Royal de Perse aux Européens. — L'envoyé persan, *Mirza Mohammed Sauleh*, qui a passé dernièrement deux mois à Paris, où il a voulu se mettre en relation avec la *Revue Encyclopédique*, et dont il a demandé à devenir l'un des correspondans, après avoir rempli la mission dont il était chargé en Angleterre, et sur le point de partir pour la Russie, a fait publier un avis officiel du Prince-Royal de Perse, adressé aux Anglais, ainsi qu'aux autres nations de l'Europe. Cette pièce remarquable est conçue en ces termes : « Comme beaucoup d'individus européens se sont rendus dernièrement en qualité de planteurs, les uns en Amérique et dans la Nouvelle-Hollande, les autres en Géorgie et dans le Daghistan, S. A. R. Abbas Mirza, prince royal de Perse, assure personnellement, par l'intermédiaire de son ministre auprès de la cour de la Grande-Bretagne, tous ceux qui peuvent désirer de s'établir dans son royaume d'Azerbaïdjan, dont Tebriz est la capitale, qu'à leur arrivée dans le canton de Sauvidgelsoulogh, il leur sera assigné de suite des portions de terres, avec des résidences et toutes les choses nécessaires à leur subsistance et à leur bien-être; le sol produit abondamment du blé, de l'orge, du riz, du coton et toutes les espèces de fruits et de graines qu'ils voudraient cultiver. Les produits naturels du pays surpassent ceux de toutes les autres parties du globe. Outre les dons en terre, les planteurs seront exempts de toute taxe et contribution quelconque, tant qu'ils résideront en Perse; leurs propriétés et leurs personnes seront sacrées, et sous la protection immédiate du prince lui-même, qui s'engage de plus à les traiter avec la plus grande faveur et la plus grande attention; ils jouiront, comme il est d'usage en Perse, de la plus grande liberté religieuse; ils exerceront sans obstacle ni interruption les pratiques de leur culte. Comme tous les voyageurs qui ont parcouru l'Asie s'accordent à dire que la Perse est le meilleur climat du monde, il suffit d'ajouter, pour le prouver, que c'est le rendez-vous des personnes dont la santé a été altérée par leur séjour dans l'Inde, et qu'il arrive rarement que ce changement ne les rétablisse promptement. Le prince, en ordonnant qu'on donne de la publicité à ces sentimens, est animé du désir ardent de faire le bonheur des colons et d'améliorer son pro-

pre pays; l'expérience du passé l'a convaincu que des relations plus étendues et plus familières avec les Européens, et surtout avec ceux qu'il s'est toujours plu à désigner sous le titre d'amis, les Anglais, augmenteraient beaucoup la masse des lumières, et seraient très-avantageuses sous tous les rapports. Le soussigné, en publiant ainsi les intentions et les désirs du prince royal de Perse, d'après les ordres positifs dont il a été honoré, ne croit pas nécessaire d'ajouter aucune observation sur les assurances contenues dans cet avis. Le caractère de S. A. R. est connu et a été justement apprécié par les habitans de la Grande-Bretagne qui ont résidé plusieurs années en Perse, aussi bien que par beaucoup d'écrivains tant de ce pays que des autres contrées de l'Europe. Cependant, pour la satisfaction des personnes qui n'ont pu avoir des renseignemens à cet égard, le serviteur dévoué et l'humble représentant du prince prend la liberté de déclarer que son royal maître a toujours été représenté comme doué d'un caractère aimable, juste et bienveillant, d'une humeur extrêmement affable, quoique plein de dignité et d'un esprit universellement connu par son libéralisme, ses lumières et sa magnanimité. Il a de hautes facultés intellectuelles qu'il emploie noblement; il est partisan sincère de la pure morale et de la religion sans bigoterie, ami des opprimés et des pauvres; il rend constamment une justice stricte et impartiale, et il exerce sa haute prérogative avec les plus grands égards. Ardent dans ses efforts pour éclairer les esprits et améliorer l'état de toutes les classes de ses sujets, autant que les circonstances le lui permettent, on peut dire avec vérité qu'il se distingue éminemment par toutes les vertus de la vie sociale qui peuvent honorer à la fois le prince et l'homme. — *Londres, le 8 juillet* 1823. MAHOMMED SADLEH.

DUBLIN. — *Société philantropique.* — Le vénérable M. Owen, qu'on désigne généralement en Angleterre sous le nom du philantrope Owen, et dont la vie tout entière a été consacrée au bonheur de ses semblables. (Voy. *Revue Encyclopédique*, Tom. XVIII, pag. 13. *La Notice sur la colonie de New Lanark*), est arrivé à Dublin, où, après avoir eu à vaincre des obstacles sans nombre, suscités par la malveillance et l'envie, il a réussi à fonder une Société, qu'il a nommée *Société philantropique de l'Irlande.* Sir Capel Molynex a manifesté l'intention de consacrer une partie de ses propriétés dans le comté de Limerick, à l'établissement d'un village sur le plan de M. Owen. Les troubles auxquels l'Irlande est en proie, l'ignorance et la misère de ses habitans, rendent la présence de cet homme respectable dans ce malheureux

pays, un bienfait immense dont les résultats importans ne tarderont pas à se faire sentir.

Écosse. — Édimbourg. — *Manuscrits d'Ossian.*—Sir John Sinclair est un des écrivains les plus distingués de l'Écosse; auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur les finances, sur l'économie politique, il est surtout connu des agriculteurs et des économistes, par son excellente *Statistique de l'Écosse*, en 21 vol. in-8°, qu'il vient de réduire lui-même à deux volumes dont la traduction française, faite sous ses yeux, sera incessamment publiée. Il a, de plus, acquis une grande réputation parmi les littérateurs et les savans, en qualité de principal coopérateur de la magnifique édition des poèmes d'Ossian, en langue celtique, publiée à Londres, en 1807. Il a tout récemment offert les manuscrits originaux de ces poèmes à la bibliothèque des avocats d'Édimbourg, avec un exemplaire de cette édition où se trouvent plusieurs dissertations qui en démontrent l'authenticité. Plusieurs journaux français ont traduit de l'anglais la lettre qu'il a écrite à ce sujet, le 9 juin dernier, à MM. les curateurs de cette bibliothèque, et la réponse qu'il en a reçue. Nous croyons devoir insérer cette réponse, pour constater le dépôt littéraire fait par Sir John Sinclair.

Bibliothèque des Avocats, 11 juin 1823.

Accusé de réception de l'exemplaire d'Ossian, en celtique et en latin, et des manuscrits qui ont servi à l'impression, déposés par Sir John Sinclair.

« Monsieur, je suis chargé par les curateurs de la bibliothèque de vous exprimer toute leur gratitude pour le cadeau précieux qui vient de leur être présenté de votre part. Ce bel ouvrage, ainsi que les curieux manuscrits qui l'accompagnent, seront conservés, comme ils doivent l'être, avec le plus grand soin; et les curateurs n'ont pu que dignement apprécier l'obligeante attention qui vous a engagé à les ajouter aux richesses que renferme notre dépôt national. » *David* Irving.

Londres. — *Bibliothèque du Roi.*— Nous avons annoncé le don que le roi d'Angleterre a fait à la nation, de la bibliothèque de son père, Georges III. Un comité de la chambre des communes, nommé pour examiner les papiers concernant la bibliothèque, vient de faire imprimer son rapport. La bibliothèque du roi est déjà classée dans un catalogue qui forme 13 vol. in-folio. Le premier, contenant les lettres A, B, a été imprimé; le second est sous presse. Le nombre d'ouvrages est d'environ 65,250, non compris 868 cases de brochures et une collection considérable de cartes et d'ouvrages géographiques et topographiques. Cette bi-

bliothèque est très-complète dans toutes les branches des sciences et de la littérature; elle est surtout riche en auteurs classiques, en historiens anglais, en livres italiens, français et espagnols, et en livres rares, imprimés dans le xve siècle. Une collection de monnaies et de médailles fait partie du don du roi. Le comité semble désirer que la totalité des volumes soit placée dans le même édifice que la bibliothèque du Musée britannique, déjà enrichie de neuf mille ouvrages rassemblés depuis le règne de Henri VIII, et donnés par Georges II, en 1757; de deux mille volumes de journaux et de brochures, datés de 1640 à 1660, offerts par Georges III, en 1662. La bibliothèque royale diffère tellement de celle du Musée, composée d'environ 125,000 volumes, que cette nouvelle addition n'y fera pas plus de 21,000 doubles, dont 12,000 seulement peuvent être regardés comme superflus. Cependant, le comité pense qu'il vaudrait mieux laisser la bibliothèque du roi à part et distincte de l'autre; il insiste sur la nécessité d'élever un nouveau Musée national, plus vaste et plus beau que celui qui existe aujourd'hui.

Emploi des dons faits au Musée britannique. — Depuis la fondation du Musée national, en 1755, les sommes qui ont été accordées par le parlement pour des ouvrages d'arts, de sciences et de littérature, ont été très-considérables. Les principales ont été employées à l'achat des collections de livres, de manuscrits, de minéraux, etc., faites par des hommes de lettres ou par des savans; en voici la liste:

Années	Liv. sterl.
1763. Collection sloanienne, du nom de son ancien possesseur Sloane.	20,000
1763. Collection harleyenne, ou de Harley,	10,000
1772. Collection des vases appartenans à Hamilton,	8,410
1805. Collection de statues à Townley,	20,000
1807. Manuscrits de Lansdown,	4,925
1810. Minéraux recueillis par Gréville,	13,727
1813. Bibliothèque de Horgrane,	8,000
1814. Complément de la collection de Townley,	8,200
1815. Marbres,	15,000
1816. Marbres d'Elgin,	35,000
1818. Bibliothèque de Burney,	13,500
	156,762

Les donations individuelles ont été aussi très-multipliées et très-importantes.

L. S. B.

RUSSIE.

Pétersbourg. — *Cabinet de médailles anciennes.* — L'Académie des sciences, d'après l'autorisation de l'empereur, a fait l'acquisition du magnifique cabinet des médailles anciennes du général Suchtelen. Ce cabinet est composé de plus de 11,000 pièces, tant en or et en argent qu'en bronze, et choisies avec le goût et les soins d'un amateur éclairé. Depuis l'acquisition des manuscrits orientaux appartenant à M. Rousseau, consul de France à Alep, collection que l'Académie dut, en 1818, à la munificence de l'empereur, celle des médailles du général Suchtelen est la plus importante qu'ait faite l'Académie.

— *Institut pour les langues orientales.* — Un Institut spécial pour l'étude des langues orientales vient d'être adjoint au collége des affaires étrangères; on y admettra vingt jeunes gens, qui seront destinés à servir d'interprètes auprès des légations russes, dans le Levant. Les deux professeurs de cet Institut sont MM. Demanges et Charmoy, élèves de l'École royale des LL. OO. de Paris; leur traitement annuel est de 6,000 roubles.

POLOGNE.

Culte hébraïque. — Voici un nouvel exemple des progrès de la civilisation parmi les Juifs : l'assemblée des rabbins et anciens de la wayvodie de Plosckо a permis dernièrement aux Juifs de célébrer leur sabbath le dimanche. En général, les Israélites polonais surpassent de beaucoup, en instruction, leurs frères des autres pays, et s'associent de plus en plus au progrès des lumières. Aussi, voyons-nous qu'ils tiennent bien moins au talmud et à la cabale, qu'à un enseignement moral et vraiment utile.

Littérature polonaise. — Outre les traductions d'ouvrages français, il a paru, dans différens recueils périodiques, publiés en Pologne, des morceaux traduits de l'anglais, et particulièrement du *Spectateur.* Ces extraits ont été suivis d'ouvrages entiers, tels que le *Rasselas* de Johnson, les *Nuits* d'Young, le *Tom Jones* de Fielding, le *Paradis reconquis*, les *Essais* de Pope *sur l'homme*, la *Boucle de Cheveux enlevée*, etc. Les Polonais possèdent aussi plusieurs traductions des *Poésies d'Ossian.* Depuis le tems où Krasiki et Thymieniecki les ont fait connaître à leurs compatriotes, les éditions en ont été extrêmement multipliées. Le théâtre de *Shakspeare* est fort admiré en Pologne. On joue ses principales pièces, traduites presque littéralement, à Varsovie, Vilna, Cracovie et Léopold. L'étude de la langue anglaise est généralement répandue

dans la Pologne. Il y a même des chaires publiques pour l'enseigner dans les Universités. Plusieurs poètes modernes de l'Angleterre ont été également traduits en polonais. L. S. B.

Journal. — Depuis le commencement de cette année, il paraît à Varsovie un journal destiné spécialement aux dames, sous le titre de *Courrier, ou Journal de littérature, des arts, modes et nouvelles.*

SUÈDE.

Stockholm. — L' *Académie des sciences* a publié une partie de ses mémoires pour 1822. M. le professeur Cronstedt les a enrichis d'observations et d'explications astronomiques sur les époques du monde chez les Indiens. M. Berzelius y a inséré une analyse des eaux minérales de Carlsbad.

— *Académie royale.* — Dans sa séance solennelle du 22 décembre dernier, l'académie a décerné le grand prix d'éloquence à M. le colonel de Nordfors. Le prix de poésie n'a pas été accordé; mais la médaille du second ordre a été donnée à M. de Boeker, pour son poème du *Bildsaule Carl* XIII, la statue de Charles XIII.

— L'*Académie des beaux-arts, d'histoire et d'antiquités* vient de publier le 11e volume de ses mémoires On y distingue surtout un morceau de M. de Palin, ministre de Suède à Constantinople. C'est un traité approfondi des scarabées d'Égypte.

Upsal. — *Publication nouvelle.* — On attend la seconde partie de la collection des *Scriptores rerum Succicarum medii ævi* (Auteurs du moyen âge sur les affaires de Suède). MM. Geyer et Schroeder donnent leurs soins à ce recueil, qui sortira des presses de l'Université.

Ph. G.

DANEMARCK.

Copenhague. — *Université.* — *Acquisition de manuscrits orientaux.* — M. Rask, dans le voyage scientifique qu'il vient de terminer heureusement, a fait, pour l'Université de cette ville, une acquisition de la plus haute importance, et qui lui sera sans doute enviée par les savans de tous les pays. Cette acquisition consiste dans une collection de cent treize manuscrits, écrits en différentes langues orientales, et la plupart très-anciens. Trente-trois de ces manuscrits se rapportent à l'ancienne littérature persane. Ayant remarqué dans la traduction du Zendavesta, faite par M. Anquetil du Perron, que ce savant indique les personnes chez lesquelles il a trouvé les manuscrits de son original, ou soupçonné qu'ils pouvaient être, M. Rask, pendant le séjour qu'il a fait dans les Indes,

s'est donné la peine de chercher ces mêmes individus ou leurs descendans, dans l'espoir de trouver chez eux les mêmes manuscrits dont M. Anquetil du Perron avait parlé. Cet espoir n'a pas été trompé. Plusieurs de ces précieux monumens étaient restés chez leurs anciens possesseurs, qui les conservaient plutôt par habitude qu'à cause du prix qu'ils y attachaient. Il a donc été facile à M. Rask d'en faire l'acquisition pour l'Université de Copenhague, qui les a achetés moyennant une somme très-modique relativement à leur importance. On assure que des Anglais, qui avaient eu connaissance de cet achat, s'étaient empressés d'enchérir sur le prix offert par M. Rask; mais le marché étant déjà conclu, il leur a fallu renoncer à leur projet. Déjà, on assure que M. Rask a fait d'importantes découvertes dans le texte de ces manuscrits. On y remarque, entre autres, un passage sur lequel M. Anquetil du Perron s'est trompé, et dont la traduction exacte est d'autant plus essentielle que l'idée d'un enfer, attribuée faussement aux anciens Persans, paraît se fonder uniquement, ou du moins en grande partie, sur l'erreur dans laquelle M. Anquetil du Perron est tombé. — De ces trente-trois manuscrits, il y en a dix-neuf dans la langue *zend*; les autres sont dans la langue *pehlevi*. Dans ce nombre, on trouve de très-anciens exemplaires de presque toutes les parties du *Zendavesta*. Nous allons en indiquer les plus remarquables. Un *Vendidad* à moitié pourri, à moitié lisible. — Un *Bundcheeh* en pehlevi, écrit en 1330, presque partout lisible. — Un *Izechne* en zend, avec une traduction en pehlevi, écrit il y a trois cents ans, et assez bien conservé. Cet exemplaire, étant dégagé des morceaux hétérogènes qu'on trouve ordinairement insérés dans cet ouvrage, sera plus précieux pour la critique du texte que ne sont tous ceux qu'on possède; et la traduction en pehlevi est peut-être la seule qui existe. C'est ce même manuscrit dont M. Anquetil du Perron parle dans son *Zendavesta*, en disant (T. II, p. 74) : « L'Izechne a été traduit en pehlevi et en samscretan. Les Parses de l'Inde ne connaissent qu'un exemplaire de la première traduction. Djemchid Destour Mobed passe pour être le possesseur de ce rare manuscrit, et m'a néanmoins assuré qu'il ne l'avait pas. » — Le *Vichtasp-yecht*, que M. Anquetil du Perron se plaint également de n'avoir pu trouver, est parfaitement conservé. Il est écrit dans un dialecte particulier du zend, qui pourrait bien être l'ancienne langue de *parsis*, si l'on regarde le zend comme l'ancienne langue de la *Médie*. S'il en était ainsi, il pourrait donner des éclaircissemens sur la langue inconnue des inscriptions persépolitaines. — Un petit manuscrit incomplet, en pehlevi, avec une traduction persane, qui porte le nom de *Pend-nameh*, sera peut être remarquable sous ce rapport, que le

Desatir cite un *Pend-namch* comme le quatorzième morceau écrit dans l'ancienne langue inconnue. Il est donc vraisemblable que ce manuscrit, s'il est réellement en pehlevi (ce qui n'a pas encore été constaté), pourra donner des éclaircissemens sur l'origine et l'authenticité du *Desatir*, qui est une source de discorde entre les savans; car l'article inséré sur ce sujet, dans les *Heidelberger Jahrbücher* (janvier 1823), est encore loin d'avoir dissipé les doutes élevés par M. Sylvestre de Sacy dans le *Journal des savans* (1821, janvier et février). — Tous ces manuscrits se trouvent à présent dans la bibliothèque de l'Université.

La seconde partie de la collection, composée de quatre-vingts numéros, concerne une branche de l'ancienne littérature indienne, branche qui est restée jusqu'à présent presque inconnue en Europe, et dont la notice suivante pourra donner quelque idée. La partie des Indes située à l'ouest du Gange offre plusieurs langues qu'on peut diviser en deux grandes classes, dont l'une a des rapports avec les langues européennes, l'autre avec celles du milieu et du nord de l'Asie. La première classe, celle des *tangues indiennes proprement dites*, tire son origine du samscrit; la seconde, celle des *tangues malabares*, dérive de la langue tamoule. Pour ce qui concerne la première classe, les langues qui la composent sont intéressantes sous des rapports qui diffèrent relativement à chacune d'elles. Le *samscrit*, comme la plus ancienne, est aussi la plus indispensable pour celui qui s'occupe de recherches grammaticales. Le *pali* offre un intérêt d'un autre genre : tous les livres sacrés des *bouddhistes* sont écrits dans cette langue, et sa littérature possède aussi des livres historiques d'une assez grande étendue. Cette langue est très ancienne; car plusieurs des livres sacrés qu'elle nous transmet sont composés avant l'introduction du bouddhisme à Ceylan, ou peu de tems après la mort de Bouddha, événement qui paraît appartenir à l'*ère de Bouddha*, qui commence l'an 543 avant notre ère vulgaire. Ainsi Bouddha a été contemporain de Zoroastre, et le pali était une langue vivante à la même époque que le zend, et lorsque les écrivains de l'Attique commençaient à se distinguer parmi les Grecs. Jusqu'à l'arrivée des Portugais dans les Indes, Ceylan avait toujours été le siége principal du buddhisme. De cette île, la religion se propagea a Ava, Birman et Siam, et avec elle, le pali, devenu dans le cours des tems une langue morte, se répandit aux mêmes lieux, en qualité de langue savante et sacrée.

Dans la seconde classe, le *chingulais*, qui est la langue vivante de Ceylan, mérite un attention particulière; car, non-seulement la littérature de cette langue offre une grande quantité d'ouvrages religieux et historiques, mais

elle est, comme le pali, très-importante parce qu'elle est tout-à-fait indépendante de celle des Hindous ou des Bramanes, de sorte qu'elle peut, dans les questions historiques, servir à contrôler les assertions des Hindous. Dans le septième volume des *Asiatic researches*, à la fin d'un traité de M. Joinville sur l'*histoire*, la *religion* et les *mœurs des Chingulais*, on fait mention de quelques livres écrits en pali et en chingulais, au nombre de 17, et qui ne sont en grande partie que des vocabulaires et des traités de grammaire de peu d'importance ; c'est, à ce que nous croyons, la seule notice qui ait été publiée relativement à ces deux littératures. M. Rask, comme il vient d'être dit, a apporté 80 manuscrits en ces langues, 30 en pali et 50 en chingulais, et ce sont pour la plupart de très-anciens exemplaires originaux, écrits pour les temples de ces pays, et avec un soin particulier, tandis que les copies modernes sont négligées et remplies de fautes. Quelques-uns des manuscrits chingulais sont des traductions de ceux qui ont été composés en pali. Plusieurs ont été écrits à Candy, d'où ils ont été enlevés lors de la prise de cette ville par les Anglais. D'autres ont été écrits à Amerapoura, capitale d'Ava, ce qui est d'autant plus remarquable que les Européens n'ont pas la permission d'aller à Amerapoura. Le fait est que ces manuscrits ont été apportés à Ceylan par un prêtre bouddhiste qui entreprit, il y a quelques années, un voyage littéraire dans la partie des Indes située au-delà du Gange, surtout dans le but de recouvrer quelques livres *palis*, perdus durant la domination des Portugais et des Hollandais à Ceylan. Ce prêtre embrassa plus tard le christianisme, et prit le nom de *George Nadoris de Silva*. Nous allons indiquer les pièces les plus remarquables de cette partie de la collection de M. Rask. Le plus gros volume est le *Jathakathakatha*, ou l'histoire des 550 incarnations de Buddho, dont la dernière est la seule qui ait un fond historique, les autres n'offrant que des allégories. Ce livre est en pali ; l'exemplaire qu'en possède M. Rask est écrit pour un temple, et avec la plus grande élégance.—*Pansya-Panas-Jataka-Pota* est une traduction chingulaise de l'ouvrage dont on vient de parler, en deux grands volumes. Il paraît que le texte et la traduction ont été confondus dans les *Asiatic Researches*, où le livre porte le nom de *Giateke-Athoovave*, qui n'est que le titre *pali*, corrompu par la prononciation chingulaise. M. Rask a apporté de beaux exemplaires de quatre livres en *pali*, cités dans le même ouvrage, mais d'après une prononciation chingulaise et anglaise, également corrompues : *Digha-Nikayo*; *Anguttara-Nikayo*, *Samjutta-Nikayo* et *Sara-Sangaho*.—Une quantité d'ouvrages historiques très-importans, entre autres *Maha-Vanso* et *Rasa-Vahini*, tous les deux en pali.—*Puja-Vatyā*, livre religieux en chingulais, qui

jouit d'une grande autorité à Ceylan, et qui est cité dans les *Asiat. Res.* sous le titre de *Poogia-Vallis.—Raja-Valyä*, également en chingulais, qui est peut-être le *Ragia, Ratuaken* des *Asiat. Researches*. Mais le plus beau de tous, est le *Kamma-Vaca* (1) qui traite des initiations des prêtres. Il est en pali, mais écrit à Amerapoura avec une espèce particulière de caractères birmans, qu'on pourrait peut-être considérer comme la plus ancienne écriture du pali. Il est écrit avec une élégance sans pareille, sur des feuilles de palmier des plus larges et des plus belles qui existent. Celles-ci sont remplies de figures et d'ornemens dorés sur un fond rouge. Les lettres sont noires, à cinq lignes sur chaque feuille. Le livre est composé de douze feuilles réunies par un fil, et enfermées entre deux carrés de bois d'un vernis noir, qui servent de reliure. C'est le seul des livres saints des buddhaïstes qui soit écrit avec cette sorte de caractères, et c'est apparemment le seul exemplaire qu'on ait vu en Europe, à moins que *Symes* qui en parle dans son *Embassy to Ava*, n'en possède un. Dans toute la partie occidentale des Indes, on n'en connaît que deux exemplaires qui se trouvent encore à Ceylan, où le voyageur *George Nadoris de Silva*, que nous venons de nommer, les a apportés avec ce troisième qui fait à présent partie de la collection de M. Rask; ainsi ce livre paraît être une des plus grandes raretés littéraires de l'Europe. Le journal littéraire de Copenhague, qui vient de faire connaître ces détails, donne en même tems la liste exacte des ouvrages que M. Rask a rédigés pendant son voyage, et qu'il a publiés en différentes langues, selon les différentes parties du globe où il se trouvait. Ce sont : 1° grammaire anglo-saxonne, Stockholm, 1817, en danois ; 2° une édition critique de l'Edda poétique, Stockholm, 1818, en islandais; 3° une édition critique de l'Edda prosaïque, Stockholm, 1818, en islandais (les *Eddas* sont des anciens livres islandais qui contiennent le corps de toute la mythologie scandinave); 4° grammaire islandaise, Stockholm, 1818, en suédois (c'est une traduction, revue et corrigée, de l'ouvrage qu'il avait déjà composé en danois, sous le même titre); 5° Specimina litteraturæ Islandicæ, Stockholm, 1819; 6° Notices sur les langues et les littératures du Nord (écrit à Pétersbourg en allemand, et inséré dans les *Wiener-Jahr-Bücher*, sixième volume); 7° lettres à M. Elphinstone (2), gouverneur à Bombay, sur l'ancienneté et l'importance de la langue zend, en anglais

(1) Le *c* se prononce comme le *ce* italien.

(2) Cet homme respectable, ainsi que les missionnaires, ont facilité de toute manière à M. Rask les moyens de rassembler à Ceylan, et d'acquérir ses trésors littéraires.

(inséré dans le troisième volume des Mémoires de la Société de Bombay); 8° sur la meilleure manière d'exprimer les sons des langues indiennes par des caractères européens, en anglais (ce mémoire sera inséré dans le premier volume des Mémoires de la Société littéraire et d'agriculture à Colombo). HEIBERG fils.

ALLEMAGNE.

STUTTGARD. — *Fossiles.* — On vient de découvrir dans un terrain argileux, sur les bords du Necker, près de Stuttgard, des ossemens d'une grandeur extraordinaire, qu'on croit être ceux du quadrupède appelé mammouth.

MUNICH. — *Économie rurale.* — Le beau domaine royal de Schleisheim va être converti en *École d'agriculture.* Les élèves qui y seront admis, seront divisés en trois classes. Voici les principales dispositions du décret du roi sur ce sujet : la première classe comprendra ceux qui sont destinés aux emplois subalternes, ou à des professions relatives à l'agriculture; la seconde, ceux qui, s'appliquant à toutes les branches d'agriculture pratique, désirent en même tems acquérir des notions usuelles sur les arts qui s'y rapportent; enfin, la troisième classe sera composée de ceux qui, faisant de la théorie leur principale étude, approfondissent aussi les sciences auxiliaires de l'agriculture.

— *L'Académie des sciences* a célébré, le 2 avril, l'anniversaire de sa fondation. — En 1819, elle avait proposé, pour sujet de prix, une question très-importante pour l'histoire de l'Allemagne. Il s'agissait de déterminer quelle a été, en Bavière, l'administration de la justice dans les tems les plus anciens. D'abord, aucun mémoire n'avait répondu d'une manière satisfaisante au vœu de l'Académie. Mais, le même sujet ayant été remis au concours, en 1821, l'abondance des ouvrages fut si grande, et la question fut traitée avec une telle supériorité, que le choix fut longtems incertain entre quatre auteurs, et qu'enfin l'Académie partagea le prix entre eux. La médaille étant ordinairement de la valeur de cent ducats, MM. Louis Maurer, Büchner, de Freyberg, et Steiner en eurent chacun une : la première, de 60 ducats, la seconde et la troisième de 20; et la quatrième de 12.

— *La première classe de l'Académie* de cette ville a proposé, pour sujet de prix, en 1824, la comparaison des idées de Platon et d'Aristote, sur le gouvernement des affaires publiques. Les Mémoires devront être écrits en latin, et parvenir avant le 28 mars prochain. Néanmoins, l'Académie ne fera connaître son jugement que le 12 octobre suivant.

Le prix est de *cinq cents ducats*, en outre de la somme que paiera à l'auteur le libraire chargé de l'impression par l'Académie.

Berlin. — *L'Académie des sciences* s'est réunie, le 21 novembre 1821, en séance publique, pour célébrer la 25e année du règne du roi. M. Schleïermacher, secrétaire, prononça d'abord un discours analogue à la circonstance. Après lui, M. Hirt lut un aperçu sur les objets rapportés d'Égypte par le général Minutoli. M. Weiss offrit des observations sur la chaîne de montagnes du Weser; enfin, M. Lenck présenta, dans une courte notice, les principaux résultats des voyages de MM. Ehrenberg et Hemprich, en Nubie et en Égypte.

Koenigsberg. — La *Société royale allemande* de cette ville remet au concours le sujet de prix proposé par elle pour le 1er décembre 1822, et sur lequel il ne lui est parvenu aucun Mémoire. Le voici : *Traité des adjectifs de la langue allemande, au moyen de recherches historiques et grammaticales.* Le terme au-delà duquel on ne recevra plus les dissertations, est le 1er décembre prochain. Le prix sera de 50 écus d'or. C'est à M. Struve, secrétaire de la Société, que les auteurs devront adresser leurs travaux. *Ph.* G.

Wurzbourg. — *Institution Orthopédique.* — Cet établissement, fondé depuis plusieurs années, et qui est peut-être le premier et le seul de ce genre en Europe, compte maintenant 35 individus des deux sexes et de différens âges, qui sont venus des contrées les plus éloignées, de la France, de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse, etc., pour se faire traiter de toute espèce de courbures, et notamment de celle de l'épine dorsale. L'activité et la persévérance de M. le docteur Heine, fondateur et directeur de cette institution, ont été efficacement encouragées par LL. MM. le roi et la reine de Bavière, et par la régence du pays. Ce qui paraît le plus mériter l'attention, c'est une collection de machines inventées par M. Heine, dont les unes servent à corriger les difformités du corps, et les autres à guérir les os fracturés ou disloqués. Un ouvrage de M. Heine, qui sera bientôt publié, présentera un aperçu complet de la formation de cette institution, de son état actuel, et des cures qu'on y a faites jusqu'à ce jour.

Ratisbonne. — *Longévité.* — M. Neumark vient de publier un livre curieux *sur les moyens d'atteindre à un âge avancé.* Les exemples cités par l'auteur, de personnes qui ont vécu entre 90 et 100 ans, sont, pour chacune de ces années, au nombre de 12 à 20. Ceux des centenaires, jusqu'à 115 ans, sont plus nombreux; mais ce nombre diminue pour ceux qui ont atteint l'âge de 116 à 123 ans : il n'est plus que de 4 à 9. Les exemples de personnes âgées de plus de 123 ans sont naturelle-

ment beaucoup plus rares. M. Neumark n'en cite qu'une seule de 200, deux de 297 et une de 360; le vieillard qui a atteint ce dernier âge, est, dit l'auteur, un nommé Jean de Temporibus (1), qui est mort en Allemagne, en 1128; il était écuyer de Charlemagne. Il est remarquable que, parmi les centenaires, on compte peu de gens d'une haute classe et peu de médecins. Hippocrate et Dufournel, ce dernier mort à Paris, en 1805, à l'âge de 115 ans, sont presque les seuls. Parmi les monarques, excepté Frédéric II qui avait 76 ans, peu ont passé l'âge de 70 ans; parmi trois cents papes, sept seulement ont atteint 80 ans; parmi les philosophes d'un grand âge, on compte Kepler, Bacon, Newton, Euler, Kant, Fontenelle, etc.; parmi les poètes, Sophocle, Pindare, Young, Haller, Voltaire, Bodmer, Goethe, etc. Le plus grand nombre d'exemples de longévité est fourni par la Russie, la Suède, la Norvége, le Danemarck, la Hongrie et la Grande-Bretagne. (*Gazette de santé.*)

Wurtemberg. — *Société Biblique.* — La Société biblique privilégiée du Wurtemberg a répandu, depuis le 24 octobre 1820 jusqu'au 14 septembre 1821, 42,949 Bibles entières et 25,235 Nouveaux-Testamens, dont 7,510 Bibles et 4,822 Nouveaux-Testamens pour l'étranger. On les a distribués en partie *gratis*, en partie à un prix très-modique; celui de la Bible entière est à peu près de 1 fr. 50 cent.

Halle. — *Université.* — *Deux jeunes Chinois, étudians.* — Un Hollandais, nommé Losthausen, conduisait avec lui et montrait au public de Berlin, pour de l'argent, deux jeunes Chinois, qui annonçaient de l'intelligence et qui n'avaient, en Europe, de ressources pour exister que dans la curiosité publique. Le roi a fait acheter leur liberté, et ils ont été envoyés à l'Université de Halle, où ils étudieront les langues vivantes de l'Europe et enseigneront la leur.

Hongrie. — *Presbourg.* — *Instruction publique.* — L'activité qui règne dans les études de la jeunesse hongroise est digne de remarque. La seule ville de Presbourg compte 3,929 écoliers. — 190 élèves en droit et 214 en philosophie composent l'*Académie royale*, qui compte ainsi 404 étudians. Le *Gymnase* est fréquenté par 604 élèves; le *Lycée évangélique* en a 245, pour les humanités, la philosophie et la théologie, et 256 pour les classes de grammaire. L'*École normale* forme 496 jeunes gens; l'*École* dite *de l'Hôpital* en reçoit 204. Enfin, les établissemens connus sous le nom de *Trivialschulen* (Écoles populaires) en ont 1690 : à quoi il

(1) M. Neumark trouvera beaucoup d'incrédules qui n'admettront pas, sans des preuves bien positives, l'âge si extraordinairement avancé de M. Jean de Temporibus.

faut ajouter 100 élèves qui fréquentent les *Écoles israélites*. — Voici maintenant l'aperçu de la population des écoles dans le reste du royaume. A Ofen, 528 élèves; à Gran, 372; à Neutra, 380; à Waiz, 329; à Brics, 49; à Karft, 49; à Kolotscha, 133; à Kremnitz, 186; à Saint-Georges, 87; à Ketschkemel, 181; à Levenez, 228; à Neusohl, 150; à Pesth, 879; à Privitz, 104; à Schemnitz, 200; à Solen, 244; à Skalitz, 131; à Trentschi, 181; à Tyrnau, 438. D'où il résulte, qu'indépendamment des élèves de Presbourg, il y en a, en Hongrie, 4,863. *Ph. G.*

Munich.—*Nécrologie.*—La Bavière a fait, le 12 août 1822, une grande perte dans la personne de M. *Jean-Adam-Cristophe-Joseph*, baron d'Aretin, ministre plénipotentiaire de cette cour auprès de la diète germanique et de l'électeur de Hesse. Né à Ingolstad, le 24 août 1769, M. d'Aretin fit des études si brillantes qu'à dix-neuf ans il était déjà conseiller-aulique. Homme d'état éclairé, il a rendu à sa patrie d'éminens services dans toutes les branches de l'administration, et a successivement rempli avec distinction les fonctions les plus élevées. Son nom se rattache à tous les traités importans dans lesquels la Bavière est intervenue. — L'étude de l'histoire fut long-tems son occupation favorite; doué de connaissances très-étendues dans cette branche des sciences, il fut un des membres les plus actifs du comité central institué à Francfort-sur-le-Mein, par la *Société pour la publication d'une édition générale des ouvrages originaux du moyen âge sur l'histoire d'Allemagne* (Voy. *Revue Encyclopédique*, Tom. II, pag. 376-377 et T. V, pag. 190-191); il s'acquit alors des droits à la reconnaissance des Allemands par les services qu'il rendit à cette entreprise si importante pour l'histoire de leur pays. — Protecteur des artistes, il cultivait lui-même avec succès les beaux-arts. Dès sa jeunesse, il prit soin de former une collection de gravures, et recueillit celles qu'on regarde en quelque sorte comme classiques. Il l'avait disposée d'après un système particulier et tellement étendue avec le tems, qu'elle est d'après les connaisseurs, une des plus précieuses qui existent. Sa belle collection de tableaux à l'huile, composée d'ouvrages de toutes les écoles, ne mérite pas moins d'éloges. — M. d'Aretin se distinguait encore par une philantropie éclairée et par une bienfaisance active : on peut dire de lui, sans exagération, qu'il emporte les regrets de tous ses compatriotes. E.

— Erfurt. — *May.*—M. Charles-Théodore May, qui était parvenu à reproduire en liége, et avec une grande perfection d'imitation, tous les chefs-d'œuvre de l'architecture grecque et romaine, vient de mourir à Aschenffenbourg, âgé de 76 ans. Parmi ces ouvrages, on en cite quelques-uns qui appartiennent au genre gothique. De ce nombre sont le

dôme d'Erfurth et la tour des Sibylles. Dans les derniers jours de sa vie, M. May exécutait, pour le prince héréditaire de Bavière, un très-beau relief du château de Heïdelberg; il n'a pu l'achever, et la mort est venue le surprendre au milieu de ses travaux. On pense que son fils, déjà distingué par ses connaissances en architecture, mettra la dernière main à ce chef-d'œuvre de l'art créé en Allemagne, par son père. *Ph.* G.

SUISSE.

Genève. — *Bateau à vapeur.* Le bateau à vapeur que M. Churck de New-Yorck, consul américain à Bordeaux, a établi sur le lac de Genève, occupe depuis un mois l'attention des habitans de ses rives; plus de cent personnes s'y embarquent chaque fois, et il peut en contenir jusqu'à deux cents. Il fait, en cinq heures, même par un vent contraire, la traversée de Genève à Ouchy. M. Churck se propose d'établir aussi des bateaux à vapeur sur d'autres lacs et rivières de Suisse. A Genève et dans le pays de Vaud, tout le monde est très-satisfait de ce système si prompt de navigation.

—*Conservatoire des Arts et métiers.*—La *Classe d'industrie de la Société pour l'avancement des arts*, ayant reconnu les avantages qui résulteraient de l'établissement d'un dépôt où les fabricans et les artistes pourraient venir consulter des modèles de machines, d'instrumens et de construction de tout genre, a nommé une commission pour veiller aux moyens d'exécution. Cette commission s'est assurée qu'en disposant d'une somme, qui ne pouvait être considérable, pour faire construire quelques modèles, et qu'en réunissant le petit nombre de ceux que possède la Société des arts à ceux qui seraient acquis de la sorte, on n'atteindrait que très-imparfaitement le but, et qu'il se passerait encore bien des années avant que le public pût profiter d'un établissement dont l'utilité est si généralement sentie. En conséquence, la commission a fait un appel aux Genévois, pour que tous ceux qui auraient des modèles ou des appareils de quelque nature qu'ils fussent, et qui seraient disposés à les remettre, à titre de prêt ou de don, voulussent bien en faire la déclaration à l'un de ses membres. C.

—*Concours.*—Le comité de la *Classe d'agriculture* n'a reçu qu'un seul mémoire *sur les procédés les meilleurs et les plus économiques pour simplifier, abréger et faciliter la dessiccation de râpures des pommes de terre*, sujet qu'il avait mis au concours l'année dernière (Voy. *Rev. Encycl.*, Tom. XIV, pag. 633-635). Quoique ce mémoire mérite des éloges pour le grand travail auquel s'est livré son auteur, le comité n'a

pas cru devoir adjuger le prix proposé, soit parce que le mémoire dont il s'agit ne renferme pas d'aperçus vraiment neufs sur le sujet, soit parce qu'il n'a pas rempli les conditions du programme, en donnant des comptes effectifs sur le prix des machines proposées, ni des résultats appuyés par la pratique sur les effets de ces machines, dont le succès peut être fort contesté; soit enfin parce que les râpures et le pain présentés par l'auteur du mémoire sont de qualité très-inférieure. En conséquence, le comité a réservé le prix pour un autre concours.

— *Prisons.* — En 1822, la moyenne des détenus dans nos prisons a été de 65 par jour; en 1821, elle était de 67, et en 1820, de 82 et demi. L'état sanitaire de ces prisons a été satisfaisant, pendant tout le cours de l'année : en moyenne, 7 ou 8 personnes par jour ont reçu des remèdes ou des extra de nourriture; on n'a compté qu'une seule maladie grave, à laquelle a succombé celui qui en était atteint; encore l'avait-il contractée avant son entrée dans les prisons. — On y a introduit une nouvelle branche de travail, la fabrication des chapeaux et des nattes de paille : ce genre d'ouvrage présente l'avantage de ne pas nuire à la santé et d'exiger peu d'avances. — Du 1er mars au 30 novembre, on a fabriqué 587 couvertures de coton, 15 aunes de tapis de laine, 191 chapeaux de paille, 114 nattes et 250 paires de souliers. La vente des objets fabriqués rencontre toujours des difficultés; cependant, cette vente a été facilitée au moyen d'un dépôt établi, à des prix modérés, dans l'un des quartiers les plus fréquentés de la ville. Le *comité* de travail a réussi à obtenir quelques débouchés dans l'étranger. Le prix du travail des prisonniers, dont les deux tiers leur sont abandonnés, s'est élevé, pour l'année finissant au 1er novembre 1822, à 12,620 florins 5 sols (5824 fr. 80 c.). A cette même époque, 47 détenus étaient occupés au travail; les 14 qui n'étaient pas occupés, étaient ou des détenus pour dettes, ou des condamnés à de courtes détentions, ou des prévenus mis au secret. — Au 1er novembre, la souscription ouverte en 1818, pour aider les prisonniers au moment de leur élargissement, avait produit 9765 florins (4506 fr. 93 c.), dont on avait dépensé 4815 florins 3 sols (2221 fr. 50 c.). Le legs fait par M. *Carboz*, reçu en mai 1821, et destiné à donner des apprentissages, s'est élevé à 855 florins 4 sols (584 fr. 61 c.), sur quoi il a été dépensé 155 florins 6 sols (71 fr. 77 c.) — Les femmes détenues dans les prisons reçoivent des soins de toute sorte d'une association de dames. Le geôlier continue à se distinguer par son zèle, son humanité et les soins qu'il donne aux détenus confiés à sa garde. E.

Législation. — On s'occupe, dans plusieurs cantons de la Suisse, de révisions législatives. Le projet d'un code de procédure civile sera pré-

senté cette année au grand-conseil du canton de Vaud. On y a déjà imprimé un projet de code pénal. La même chose a lieu à Berne et à Zurich. On s'occupe, dans le canton de Fribourg, de la révision du code civil.

Fribourg. — *Publication prochaine.* — Le respectable P. Girard, privé, par suite des intrigues dont nous avons fait mention (T. XVIII, pag. 220), de la faculté de faire le bien à la tête de son intéressant institut, va tâcher d'être utile encore en faisant imprimer son *Cours de langue française*, destiné à former à la fois le jugement et le cœur de la jeunesse. A*.

Lausanne. — *Nouveau journal politique.* — On publie actuellement dans cette ville, sous le titre d'*Ami de la vérité*, un nouveau journal politique, mieux rédigé et mieux écrit que l'ancien journal de Lausanne, qui continue de paraître. R.

ITALIE.

Florence. — *Académie des Georgophiles.* — *Séance du 20 avril 1823.* — M. le chevalier *Vincent* Antinori lit une notice très-intéressante sur la *méthode d'éducation* employée il y a quatre siècles, par *Victorin* de Feltre, dans la célèbre maison d'éducation de Mantoue, appelée *la Joyeuse* (la Giojosa). (Voy. *Rev. Enc.*, T. XVIII, note de la page 15). Cet établissement avait été fondé par le duc François Gonzague, pour l'éducation de ses fils : on y recevait aussi les jeunes gens que leurs parens désiraient faire profiter des avantages qu'il offrait ; des princes et des monarques même y envoyaient leurs enfans. L'auteur réclame pour l'Italie la gloire de cette institution, en faisant remarquer que les Italiens, qui ont précédé les autres nations dans toutes les branches du savoir, n'étaient pas restés en arrière par rapport à l'éducation et à l'enseignement de la jeunesse, puisque non-seulement ils connaissaient, mais encore avaient mis en pratique les ingénieux systèmes d'éducation qui, tombés ensuite dans l'oubli, semblent, aujourd'hui, être apportés à l'Italie par des étrangers. — M. le professeur Gazzeri fait connaître un nouveau *syphon* de son invention, auquel il donne le nom de *perpétuel*, parce qu'il conserve toujours la faculté de faire passer les liquides d'un vase à l'autre, même lorsque ces vases se vident et que l'action cesse. Ce syphon a deux bras égaux. Après l'avoir plongé en entier dans un liquide quelconque, pour qu'il s'en remplisse, et en ayant soin que les deux orifices y demeurent toujours plongés, on introduit chacune des extrémités du syphon dans un petit vase ou réservoir, rempli du même liquide, qu'on adapte à chaque orifice. En rendant constant, par ce

moyen, l'immersion des deux extrémités, on empêche l'entrée de l'air et la sortie du liquide; le syphon, toujours plein, agit constamment, par le seul fait de l'immersion d'une de ses branches, sans avoir besoin d'aspirer l'air, d'ouvrir ou de fermer des robinets, etc. Ce qu'il y a de remarquable dans cette invention, c'est qu'en laissant les syphons en place, dès qu'un des vases est vidé, l'opération recommence en sens inverse, et ainsi de suite indéfiniment.

—*Séance du 16 mai.*—M. *Sabatino Baldassaro* Guarducci, associé correspondant, lit un mémoire dans lequel il relève diverses erreurs de pratique agricole. — M. le docteur *Guillaume* Libri donne lecture d'un savant *Traité sur les influences lunaires*, dans lequel il démontre que plusieurs effets naturels que le vulgaire, et particulièrement les agriculteurs, attribuent à la lune, ont des causes entièrement étrangères à cet astre. — M. le docteur *Ferdinand* Tartini Salvatici fait un rapport au nom de la commission chargée d'examiner le modèle d'une machine dont on fait usage, en Hongrie, pour extraire les racines des arbres dans les terrains qu'on veut défricher. Après avoir donné une description claire et succincte de la machine, ainsi que de la manière de l'employer, il détermine ses effets par le calcul, et conclut en faisant ressortir son utilité, non-seulement pour l'usage indiqué, mais encore pour tous autres usages analogues. Ce modèle est un don que S. A. I. et R. l'archiduc Léopold, prince héréditaire de Toscane, a fait parvenir à l'Académie par l'organe de son président. E.

Rome. — *Édition palimpseste.* — M. Angelo Mai, préfet de la bibliothèque du Vatican, vient de publier une seconde édition des fragmens des *Œuvres de Fronton*, qu'il avait découverts dans la bibliothèque Ambrosienne de Milan, mais qu'il a considérablement augmentés par les découvertes nouvelles qu'il a faites parmi les trésors du Vatican. Le monde littéraire apprendra sans doute avec plaisir que, parmi ces augmentations, se trouvent plus de cent lettres de Marc-Aurèle, de Fronton, etc., etc. Cette édition est dédiée au pape.

Venise. — *Biographie.* — La *Biographie universelle*, qui se publie à Venise, n'est ni un ouvrage neuf et original, comme quelques personnes l'ont annoncé, ni une traduction littérale et servile. En reproduisant les articles qu'elle choisit dans la *Biographie ancienne et moderne* publiée à Paris, elle en retranche les erreurs, les mensonges, les calomnies dont l'esprit de parti a infecté plusieurs ouvrages de ce genre, et ajoute un grand nombre d'articles que l'intérêt de l'ouvrage et l'honneur de l'Italie semblaient réclamer. Elle ne puise enfin qu'aux sources les plus impartiales et les plus pures. F. S

Rome. — *Beaux-arts. — Projet d'établissement d'une Académie anglaise.* — On se propose d'établir ici, l'hiver prochain, une *Académie anglaise des beaux-arts. — L'Académie de peinture,* de Londres, dont le président, sir *Th. Lawrence,* s'intéresse vivement à la réussite de ce projet, a déjà alloué une certaine somme pour ce nouvel établissement, qui sera entretenu par des souscriptions annuelles. E.

Florence. — Un *Journal*, publié dans cette ville, l'*Antologia*, voit augmenter chaque jour sa réputation et son crédit. Dans le grand nombre d'articles curieux et distingués qu'on y trouve, nous citerons celui sur le commentaire des poésies de Pétrarque, par M. Biagioli. Ce grand poète, ses critiques et ses divers commentateurs, y sont appréciés avec cette pureté de goût qui n'est pas si rare chez les Italiens qu'on le suppose. Ce Journal, qui offre un grand nombre d'articles extraits des feuilles étrangères, contient des analyses précieuses et des jugemens pleins de franchise et d'impartialité sur les meilleurs ouvrages qui paraissent en Italie. Nous signalerons encore, à l'appui de cette opinion, un article d'un *anonyme* (n° lxxxvii, pag. 325), rédigé dans le même esprit que celui que nous venons de citer. On y trouve des vues élevées, et des maximes qui concilient les droits de la liberté de penser et d'écrire, avec les lois les plus sévères de la critique et du goût.

—Théâtre.—Le 17 mars, on a représenté, au théâtre de la Pergola, une tragédie nouvelle, intitulée *OEdipe dans le bois des Euménides.* L'auteur de cette pièce est M. *J. B. Niccolini*, avantageusement connu par d'autres productions de ce genre, qu'il a déjà publiées. L'accueil favorable que lui a fait le public, et les applaudissemens qu'on lui a prodigués au théâtre, prouvent le parti que l'auteur a su tirer d'un sujet si étranger à nos mœurs. Il se propose de faire incessamment paraître sa pièce, avec les corrections que des juges éclairés lui ont indiquées.

Brescia. — *Nécrologie. — Blanche Somaglia.* — L'Italie a perdu, le 13 mars 1822, à Brescia, une femme très-distinguée parmi les savans; c'est Mme *Bianca Uggeri, Capece della Somaglia.* Elle naquit à Plaisance, en 1743, du comte Charles-Marie della Somaglia, et de la comtesse Marguerite Fenaroli; fut élevée à Mantoue, et y reçut l'instruction la plus variée dans la littérature et dans les arts. Elle connaissait la musique, le dessin, la littérature italienne et latine, et possédait à fond le français, l'espagnol et l'allemand. Mariée, en 1764, avec Vincenzo Uggeri, de Brescia, elle n'interrompit jamais ses études, et vécut dans la société des savans et des littérateurs contemporains les plus distingués, qui lui accordaient une haute estime. Elle brilla, à la fleur de son âge, dans l'art de la déclamation; elle joua avec beaucoup d'intelligence

l'*Olympie* de Voltaire, traduite d'après ses conseils, par M. Bragnoli. On assure qu'à cette occasion elle fit plusieurs changemens dans cette pièce, qui furent ensuite approuvés et adoptés par l'auteur lui-même. Plusieurs écrivains aimaient à soumettre leurs productions à son jugement. Elle mérita les éloges du savant biographe J. B. Corniani, qui lui adressa un petit poème et un mémoire épistolaire sur les plaisirs de l'esprit réduits en système. Le comte Roncalli et Orazio Collini l'ont célébrée dans leurs vers. Elle fut en correspondance avec les célèbres Frisi, Bettinelli, Lorenzi, Pindemonte, et d'autres savans qui rendaient hommage à son goût et à son jugement. Les qualités de son cœur ajoutaient à celles de son esprit; elle a été vivement regrettée par ses concitoyens, et par tous les savans qui l'avaient connue. Le comte François Gambara a publié l'*éloge* de cette illustre dame, qu'il a dédié à ses deux filles, Paola Calini et Dorotea Luzzago. F. Salfi.

ILES IONIENNES.

Instruction publique. — Population. — Civilisation. — Dans chacune des sept îles, *Corfou*, *Céphalonie*, *Zante*, *Sainte-Maure*, *Cérigo*, *Ithaque* et *Paxo*, indépendamment de plusieurs écoles particulières, il y a une école centrale d'enseignement mutuel en grec moderne. L'île de Céphalonie en a deux: une à Argostoli, et l'autre à Lixuri. La direction générale de ces écoles élémentaires est confiée à M. le docteur *Athanasio Politi*, savant chimiste, plein de zèle pour l'instruction et pour les intérêts de sa patrie. — On espère que l'*Université de Corfou* s'ouvrira, cet automne. Le chancelier président de cette Université est lord *Guilford*, ami éclairé du bien public, qui donne des soins particuliers à l'organisation de cette institution. — La population totale de la république septensulaire est d'environ 200 mille âmes, dont 60 mille à Corfou, 60 mille à Céphalonie près de 40 mille à Zante, etc. La salutaire influence de la liberté, des progrès de l'instruction, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce doit procurer une augmentation toujours croissante du nombre des habitans, et un plus grand développement des élémens de la prospérité, surtout quand la nation grecque, libre et indépendante, pourra jouir pleinement des institutions conquises par son courage, et entretenir des relations réciproquement utiles avec les nations voisines, et principalement avec la république des Sept-Iles, avec les différens états d'Italie, avec la Sicile, Malte et l'Égypte, et avec les ports de la France méridionale. M. A. J.

PAYS-BAS.

Harlem. —*Fête séculaire de l'invention de l'imprimerie.* — Cette fête

a été célébrée, le 10 juillet, dans cette ville, avec la plus grande solennité. Toutes les maisons et les rues étaient décorées; un brillant cortége se rendit, à dix heures et demie, à la grande église, où s'étaient réunies plus de cinq mille personnes. Une symphonie et des cantiques commencèrent la cérémonie; M. le professeur Vander Palm prononça ensuite un discours, dans lequel il démontra que Harlem avait été le berceau de l'imprimerie, et développa tous les avantages qui étaient résultés de cette importante découverte. Le poète Tollens lui succéda à la tribune, et le cortége se rendit ensuite à la maison-de-ville, d'où il partit vers deux heures après midi pour le Hout, où devait se faire l'inauguration du monument consacré à Laurens Koster. Ce monument portait deux inscriptions, qui en faisaient connaître l'objet: l'une en latin et l'autre en langue nationale. L'on y avait placé également les armes de la ville de Harlem et celles de la famille de Koster. Le poète Arntzénius récita un fort beau poème sur cette fête inaugurale. Les principaux personnages qui avaient pris part à la fête furent invités à un banquet royal chez M. le gouverneur de la Hollande septentrionale; des médailles et des relations de cette journée leur avaient déjà été remises de la part de la régence. La journée du 11 a été consacrée à de nouvelles fêtes, qu'a terminées une illumination générale. (*Journal officiel.*)

Gand. — *Ouvrages périodiques.* — Il vient de paraître un nouveau Journal intitulé : *Le Messager des Sciences et des Arts.* La rédaction en est très-soignée. La première livraison offre un article très-intéressant sur deux monumens grecs du Muséum de Leyde, que le gouvernement a achetés à M. le colonel Rottiers, arrivé récemment de Grèce.

Bruxelles. — Le dernier cahier des *Annales Belgiques* (avril) contenait une critique très-juste et très-spirituelle de l'Histoire scientifique et littéraire de M. Van Kempen, auquel on reproche avec raison le dédain qu'il montre pour la partie méridionale des Pays-Bas.

Amsterdam. — *Necrologie.* — Le 9 mars 1823, est mort à Amsterdam, à l'âge de 77 ans, le célèbre professeur de physique, de mathématiques et d'astronomie, J. H. *Van Swinden.* Cet homme illustre avait un caractère vraiment antique. On sait qu'il refusa les titres et les décorations que les divers gouvernemens qui régirent son pays s'empressèrent de lui offrir. Il a concouru d'une manière très-active à la formation du système des poids et mesures dont s'enorgueillit la France. La *Biographie des Contemporains*, imprimée à Bruxelles, et qui a reproduit plusieurs articles mensongers et calomnieux de quelques Biographies précédentes, contient une notice intéressante et impartiale sur ce savant.

De R—g.

FRANCE.

Cantal. — Riom. — *Mécanique.* — L'invention des ponts en fils et en chaînes de fer vient d'être heureusement appliquée à la conduite des eaux. Un léger aqueduc d'environ 210 mètres de long, et de 16 mètres de pente, a été pratiqué sur un précipice de plus de 32 mètres de profondeur. L'eau s'écoule dans des tuyaux de zinc, de 3 centimètres de diamètre, supportés de deux en deux mètres par des fils de fer attachés à une chaîne que forment de petites barres de fer assemblées par des boulons. Ces barres sont carrées et de 15 millimètres de largeur. C'est à Tournaille, propriété de M. de Chabrol, préfet de la Seine, que l'on voit cette construction, dont le propriétaire a conçu le projet et donné les plans. — *Observations des rédacteurs.* Cette description, tirée de la *Feuille d'annonces* de Riom, journal qui ne se borne point a des annonces locales, mais qui embrasse aussi des objets d'un intérêt général, ne dit point si la chaîne qui supporte les tuyaux, prend une courbure remarquable; il semble au contraire qu'on s'est attaché à lui donner l'apparence d'une ligne droite qui, dans ces sortes d'assemblages, n'est ni la meilleure, ni la plus agréable à l'œil. Des tringles rondes convenaient mieux que des barres carrées pour composer la chaîne. Au lieu de faire couler l'eau dans des tuyaux, il eût été préférable de lui fournir un canal simplement couvert, et non pas fermé, afin d'éviter les ruptures que la gelée peut causer.

Moselle. — Metz. — L'*exposition des produits de l'industrie départementale* a préludé ici, dans le courant du mois de mai, à l'exposition qui doit avoir lieu dans la capitale. Nos artistes et nos manufacturiers s'apprêtent ainsi à soutenir la concurrence avec ceux des autres départemens, et les arts français, éclairés et stimulés par cette noble émulation, n'auront bientôt plus rien à redouter de toute concurrence étrangère. La Société des sciences, lettres et arts de Metz, qui a provoqué cette exposition départementale, et qui en a fait les frais, a aussi distribué des médailles d'encouragement, selon le mérite des inventions ou l'importance des services rendus aux arts. Le rapport qu'elle a fait rédiger sur les produits exposés forme une brochure de plus de 200 pages in 8°; elle contient d'excellens matériaux pour la statistique du département de la Moselle. F.

Meurthe. — Nancy. — *Pigeons expédiés en courriers.* — Dans les premiers jours de juillet, on a fait partir de la Place-Royale trente-neuf pigeons, arrivés la veille au soir de Liége, pour retourner dans la première de ces villes, distante de cinquante-deux lieues. Avant leur départ,

ils ont été marqués à la mairie du nom de Nancy, et d'une fleur de lys, empreinte sur leurs ailes, ce que constate un procès-verbal dressé par les autorités municipales. Ces courriers ailés appartiennent à une maison de Liége, qui en envoie ainsi sur différens points de la France, et en d'autres pays. On en a remarqué un, extrêmement petit, qui, l'année dernière, a fait le trajet d'Orléans à Liége en sept quarts d'heure. Aussitôt qu'ils ont été lâchés, tous ont pris la direction du Nord.

(*Journal de la Meurthe.*)

Seine-et-Oise. — *Vaccine.* — Le ministre de l'intérieur, sur la proposition du *comité central de vaccine*, a accordé une médaille d'or à M. Boucher, médecin à Versailles. Le conseil municipal de cette ville, voulant aussi récompenser les soins désintéressés de ce zélé vaccinateur, lui a décerné un grand ouvrage de médecine, comme témoignage de sa satisfaction.

Bas-Rhin. — Strasbourg. — *Commission des prisons.* — La ville de Strasbourg se distingue par un zèle philantropique, qui a donné naissance à divers établissemens, dignes de servir de modèles. Déjà une commission, formée pour l'amélioration morale des prisonniers, avait obtenu les plus heureux résultats. Mais elle regrettait de ne pouvoir les suivre dans la société, lorsqu'ils y avaient été rendus. L'association nouvelle dont nous annonçons la création, se propose de compléter les travaux de la commission des prisons; son but est d'offrir aux jeunes gens libérés, qui, pendant leur détention, auraient donné des marques d'un vrai repentir, et qui, en sortant de prison, se trouveraient sans état, les moyens d'achever leur régénération morale et de résister aux nouvelles sollicitations de la misère et du besoin, en les plaçant comme apprentis auprès d'honnêtes artisans, en leur procurant des occasions de s'instruire, et en exerçant sur eux, jusqu'au moment de leur émancipation, une surveillance à la fois paternelle et sévère. Elle espère par ces moyens rendre à la société ces intéressantes victimes de l'ignorance, de la séduction et d'une éducation vicieuse, et en faire des hommes vertueux et des citoyens utiles.

Déjà, des dons nombreux ont mis la Société en état de faire les premiers essais; et deux jeunes gens, placés par ses soins, donnent les meilleure espérances.

Voici l'*Extrait du règlement de la Société.*

Art. 2. La Société se propose d'atteindre son but, en suivant avec soin la conduite des jeunes détenus dès leur entrée en prison; en distribuant des prix d'encouragement à ceux dont les mœurs auront mérité le plus d'éloges; en plaçant, après leur mise en liberté, d'une manière conve-

nable aux progrès de leur moralité, ceux qui auront répondu aux soins de la Société, ou en fournissant les moyens d'apprendre un métier à ceux qui n'auront pas encore à leur sortie les connaissances ou les forces nécessaires pour gagner leur vie.

ART. 5.— Pour être reçu membre de la Société, il suffira de souscrire annuellement pour une somme quelconque : pour avoir voix délibérative, il faudra souscrire pour la somme de cinq francs au moins.

ART. 7. — La Société se réunira régulièrement, une fois par année, en assemblée générale. Dans l'intervalle d'une assemblée à l'autre, elle confiera les soins de l'administration à un Comité composé d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de six autres membres.

Les personnes qui voudront faire partie de la Société, sont priées de s'adresser à l'un des membres du Comité, dont les noms suivent :

MM. *Hirtenschneider*, professeur, président : *Charles de Turckheim*, banquier, trésorier ; *Rauter*, professeur ; *Ulrich*, négociant ; *Richard*, professeur ; *Schneegaus*, négociant ; *Frantz*, pasteur ; *Bruch*, professeur ; *Hessel*, aumônier protestant de la maison de correction ; *Willm*, secrétaire.

AUBE. — CHAUMONT. — *Médailles découvertes.* — Un habitant de Chaumont, en labourant son champ, souleva, il y a peu de tems, avec le soc de sa charrue, le couvercle d'un ancien pot de terre, contenant environ 4,000 médailles romaines (petit bronze) : elles portent les effigies de plusieurs empereurs qui ont vécu dans le IIIe siècle, de 250 à 260, et dont quelques-uns n'ont été reconnus que par l'armée qu'ils commandaient. Il y en a de frappées aux effigies de Gallien, Victorin l'aîné ; Posthume l'aîné ; Marin dit Mammurius ; Flavius-Claudius ; Salumna, femme de Gallien. Ces médailles ne paraissent pas avoir été en circulation, et sont bien conservées.

GIRONDE. — BORDEAUX. — *Musique.* — M. Perrot, professeur de musique, vient d'ouvrir dans cette ville plusieurs écoles dirigées d'après la méthode de M. Wilhem, dont la *Revue* a plusieurs fois rendu compte. Les pères de familles apprécieront sans doute les ingénieux procédés au moyen desquels 300 élèves et plus peuvent, dans une ou deux heures, être exercés, simultanément et individuellement, sur l'*écriture musicale* sous dictée, sur les *principes analytiques*, sur l'*étude de la mesure* et la *lecture vocale*. (Voy. *Rev. Enc.*, T. XVIII, p. 243, etc.).

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

BORDEAUX (*Gironde*). — La *Société philomatique* a eu, le 1er juillet, une séance publique, dans laquelle M. Dupuy, D. M., a prononcé le

discours d'ouverture; M. Rigaud a lu ensuite une fable; M. Merle un mémoire sur *les avantages de l'instruction commerciale* (1); et M. Candelle une pièce de vers intitulée : *Visite à S. A. R. Madame la duchesse d'Angoulême, par une députation de la Société philomatique.* La séance a été terminée par des morceaux de musique.

Lyon (*Rhône*).— L'*Académie royale des sciences, belles-lettres et arts* avait proposé, pour 1823, la question suivante : « Quels seraient les moyens à employer, soit dans le régime actuel des colonies, soit dans la fondation de colonies nouvelles, pour rendre ces établissemens les plus utiles à eux-mêmes et aux métropoles? » Le prix consistait en une médaille d'or de 2,000 fr.; il a été décerné dans la séance publique et annuelle de l'Académie, qui a eu lieu le 1er juillet, à un ouvrage intitulé : *Recherches sur la prospérité des colonies françaises*, ses élémens, ses conditions nécessaires, et les moyens qui peuvent la faire naître, l'agrandir et la perpétuer dans les anciens et les nouveaux établissemens transatlantiques. L'auteur est M. Moreau de Jonnès, correspondant de l'Institut de France, et l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique.* — Le même écrivain vient de publier le premier volume de son *Histoire physique des Antilles françaises*, savoir : la Martinique et les îles de la Guadeloupe, contenant la géologie de l'archipel des Antilles, le tableau du climat de ces îles, la minéralogie des Antilles françaises, leur flore, leur zoologie, le tableau physiologique de leurs différentes races d'hommes, et la topographie de la Martinique et de la Guadeloupe. Nous reviendrons sur cet important ouvrage.

— *Concours pour la chaire de Maréchallerie et de Jurisprudence vétérinaire, vacante à l'École royale d'économie rurale et vétérinaire de Lyon.* — Ce concours sera ouvert le 1er mars 1824, à l'École royale d'économie rurale et vétérinaire, en présence d'un jury spécial, conformément à l'article 12 du décret du 15 janvier 1813. Onze séances seront consacrées à l'examen successif dans les différentes branches des connaissances nécessaires à l'étude de l'art vétérinaire; telles sont la *botanique*, l'*économie rurale*, la *zoologie*, la *physique*, l'*anatomie*, la *chirurgie*, la *médecine légale*, la *chimie* et la *pharmacie.* — MM. les candidats seront tenus de se faire inscrire d'avance, soit au bureau d'agriculture du ministère de l'intérieur, rue des Saints-Pères, n° 15, faubourg Saint-Germain, à Paris, soit à la direction de l'École de Lyon. — Ils devront être Français, ou naturalisés en France.— Ils seront tenus de produire

(1) M. Merle est auteur d'un *Traité élémentaire* d'études commerciales et financières, dont la deuxième édition est épuisée

le diplôme de médecin-vétérinaire, ou celui de maréchal-vétérinaire, qu'ils auront obtenu dans l'une des Écoles vétérinaires d'Alfort ou de Lyon.

Toulouse. — (*Haute-Garonne.*) — *Société royale d'agriculture.* — Cette Société a tenu, le 24 juin 1823, sa séance solennelle. M. de Malaret, président, a ouvert la séance par un discours très-remarquable, sur la théorie des *assolemens* et la suppression des *jachères*. Il a parlé de la supériorité de l'agriculture moderne sur celle des anciens, et des puissans moyens de perfectionnement qu'elle trouve dans les sciences naturelles. Après le rapport du secrétaire perpétuel sur les travaux de l'année, et plusieurs lectures d'un grand intérêt, un des membres de la Société, M. Bataille, a prononcé l'éloge de M. de Villèle père. L'orateur s'est acquitté de cette honorable tâche avec un véritable talent. Il a réveillé de pénibles souvenirs, en retraçant les vertus patriarcales de cet homme recommandable, qui était comme une seconde Providence pour les pauvres de ces contrées, en même tems qu'il encourageait de tous ses moyens cet art utile à tous, cette véritable source de prospérité nationale. La séance a été terminée par la distribution des médailles accordées aux *maîtres-valets* qui se sont le plus distingués par la culture des terres et leur moralité. Les propriétaires qui ont présenté les plus belles génisses et les plus beaux taureaux, ont également reçu de la Société des médailles d'encouragement.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — Juin 1823. — *Séance du* 9. — On lit une lettre de M. Valsh, contenant des *réflexions sur l'analyse mathématique* (commissaires déjà nommés). — M. Dulong fait un premier rapport sur la lettre de M. Hill; il en indique l'objet principal, qui consiste à proposer un nouveau moyen de produire le son, et annonce que les commissaires ont dû différer l'examen, jusqu'à ce que l'auteur ait présenté l'instrument qu'il a dessein de construire. — M. Cuvier lit un mémoire sur une *phalange onguéale fossile* qui appartient à un édenté inconnu, probablement du genre des *pangolins* et d'une taille gigantesque. — M. Œrstedt est nommé, à la majorité de 51 sur 52, correspondant, dans la *section de physique générale.* — M. Auguste St-Hilaire, correspondant, lit un mémoire de botanique, intitulé : *Ier mémoire sur le gynobase.*

Du 16. — Un mémoire de M. Texier de Montainville, intitulé : *Essai sur l'inscription du cube dans l'octaèdre régulier*, est renvoyé à l'examen de MM. Ampère et Cauchy. — On lit un mémoire de M. Lambert,

sur les polyèdres symétriques (MM. Poinsot et Mathieu, commissaires).— M. Becquerel lit un mémoire, inscrit dès le 19 mai, et intitulé : *Du développement de l'électricité par le contact de deux portions d'un même métal, dans un état suffisamment inégal de température; des piles construites avec un seul métal, et de quelques effets électriques qui naissent dans les combinaisons chimiques.* — M. Cuvier lit un mémoire intitulé : *Observations sur une altération singulière de quelques têtes humaines.* — M. Pelletan annonce qu'il existe aujourd'hui, à l'hospice de l'École de médecine, un jeune homme affecté d'une maladie semblable à celle dont vient de parler M. Cuvier. — M. Ampère présente à l'Académie *un instrument destiné à mesurer l'intensité de la force électro-dynamique en déterminant par l'expérience la durée des oscillations que l'action de deux demi-circonférences, faisant partie d'un circuit voltaïque, imprime à diverses distances à un conducteur mobile circulaire.* On aura ainsi un nouveau moyen de vérifier la formule que M. Ampère a donnée pour représenter l'action mutuelle de deux élémens de conducteur voltaïques, formule qui a été établie d'après un autre moyen de mesurer les forces, c'est-à-dire par l'*observation des situations où un conducteur mobile reste en équilibre entre des forces égales.* — Il résulte du rapport de MM. Poisson et Cauchy, que la nouvelle note de M. Walsh ne mérite pas l'attention de l'Académie. — M. Cassaigne lit des observations *sur l'existence de l'oxide cystique dans un calcul vésical du chien*, et un *Essai analytique sur la composition élémentaire de cette substance* (MM. Vauquelin et Dulong, commissaires).

. —*Du 23 juin.*— M. de Humboldt présente l'ouvrage que M. le chevalier Monticelli, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Naples, vient de publier conjointement avec M. Corelli, *sur la dernière grande éruption du Vésuve.* Il expose, avec les développemens convenables, les principales observations que ces savans ont faites, et ajoute le résumé des mesures qu'il a prises lui-même après l'éruption. — M. Blein (général en retraite) adresse un mémoire *sur la détermination précise des résonnances graves produites par les vibrations simultanées de deux cordes sonores* (commissaires nommés pour le 1er mémoire d'acoustique de l'auteur).— Mme Dubreuil adresse à l'Académie une lettre relative à son *nouveau système de multiplication des fractions et d'extraction des racines carrées et cubiques* (renvoyé à M. Ampère, déjà chargé d'un rapport verbal sur l'ouvrage de Mme Dubreuil). — M. de Freycinet communique une lettre écrite par M. Duperré, commandant d'une expédition française de découvertes, et datée de la Conception

(côte du Chili), 24 janvier 1823. Elle contient plusieurs détails sur ce voyage maritime et sur les observations que l'on a déjà faites.—M. Gay-Lussac fait, au nom de la section de physique, un rapport très-intéressant, mais trop étendu et trop substantiel pour que nous puissions en donner ici un extrait. Ce rapport contient une instruction rédigée d'après la demande du ministre de l'intérieur, et qui a pour objet la *construction des paratonnères qu'on se propose d'établir sur les églises de France.* L'Académie adopte ce rapport. En le transmettant au ministre, on joindra à la lettre d'envoi une série de questions qui sont annexées au rapport, et qu'il est utile d'adresser aux autorités administratives des départemens.

— *Du* 30. — M. Lefaure prie l'Académie de faire examiner un *fusil* qu'il a perfectionné (MM. Molard et Prony, commissaires).—M. Gallion, de Dieppe, adresse des *expériences microscopiques et physiologiques sur une espèce de conferve marine* (réservées pour être lues). — M. Cauchy fait, sur le mémoire de M. de Montainville, relatif à l'*inscription d'un cube dans l'octaèdre*, un rapport, d'après lequel l'Académie donne des encouragemens à l'auteur, et l'engage à diriger ses travaux sur des objets d'une plus haute importance. — Un mémoire de M. Arnoul *sur les équations du 2e degré à 3 termes*, est renvoyé à l'examen de MM. Ampère et Fourier. — M. Geoffroy-Saint-Hilaire lit une note *sur la respiration du fœtus et sur l'existence d'un gaz respirable et respiré, dans les eaux de l'amnios.* — MM. Girard, Molard et Dupin sont nommés pour examiner les perfectionnemens de l'*échelle à secourir les incendiés, inventée par M. Turbon.* — M. Mongez lit une note sur un phénomène de Pénombre. — M. Bougon lit un mémoire *sur un individu affecté d'un hydrocéphale chronique*, qu'il présente à l'Académie; M. Patris présente un crâne dont les parois sont fort épaisses (MM. Pelletan, Duméril, et Magendie, commissaires). —M. Arago communique quelques détails sur des expériences faites en Angleterre, par un jeune musicien, nommé M. Wedstone.— M. Girard continue la lecture de son 3e mémoire *sur les canaux de navigation, considérés sous le rapport de la chute et de la distribution de leurs écluses.* — M. Longchamp lit un mémoire *sur l'analyse de l'acide phosphorique et des phosphates* (MM. Vauquelin, Gay-Lussac et Dulong, commissaires). A. M—T.

—*Académie française.—Séance extraordinaire du mardi 1er juillet.* — M. Aignan lit une *Notice sur la poésie des diverses contrées de l'Inde*, et un *Extrait du Brata-Youda*, poème épique javanais. — M. Lémontey, une *Notice sur Helvétius* (elle sera insérée dans notre prochain cahier). — M. François de Neufchâteau, une *Épître à une belle Artiste*

(suite d'un défi grammatical). — *Prix de Poésie.* — L'Académie, dans sa séance du 18 juillet, a décerné le prix de poésie, dont le sujet était l'*Abolition de la Traite des Noirs.* L'auteur couronné est M. Chauvet (collaborateur de la *Revue Encyclopédique*). — La première mention honorable a été accordée à M. Bignan, déjà couronné cette année à l'Académie des Jeux floraux, pour son poème de *Judith.* (Voy. p. 187.)

— *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Séance publique du vendredi 25 juillet* 1823, présidée par M. de Pastoret. — Voici l'ordre des lectures qui ont eu lieu :

1°. Annonce des sujets de prix proposés au concours pour les années 1824 et 1825 ;

2°. Jugement des mémoires envoyés au concours pour cette année, et proclamation des prix.

L'Académie avait proposé, il y a deux ans, pour sujet de prix, cette importante question : « Quel a été l'état des Juifs en France, en Espagne et en Italie, depuis le commencement du cinquième siècle de l'ère vulgaire, jusqu'à la fin du seizième, sous les divers rapports du droit civil, du commerce et de la littérature? » — Le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 1500 francs, a été adjugé au Mémoire enregistré sous le n° 5, et qui porte pour épigraphe : « *Cette malheureuse peuplade atteste par son existence la vérité, le triomphe et la perpétuité de la religion.* » Passage d'une bulle du pape Paul IV. L'auteur est M. Capefigue, de Marseille, élève de l'École des Chartes. L'Académie a jugé digne d'une mention très-honorable le mémoire enregistré sous le n° 3, dont l'auteur est M. Depping, l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*, qui remporta, l'année dernière, le prix dont le sujet était de « Rechercher les causes des nombreuses émigrations des peuples connus sous le nom de Normands, dans le moyen âge, et de tracer l'histoire abrégée de leurs établissemens. » — L'Académie a cru devoir citer honorablement le mémoire enregistré sous le n° 2, et qui porte pour épigraphe ce passage de Montesquieu : *Il faut éclairer les lois par l'histoire et l'histoire par les lois.*

L'Académie avait proposé pour la seconde fois le sujet suivant, pour le prix qu'elle devait décerner dans cette séance : « Comparer les monumens qui nous restent de l'ancien empire de Perse et de la Chaldée, soit édifices, bas-reliefs, statues ; soit inscriptions, amulettes, monnaies, pierres gravées, cylindres, etc., avec les doctrines et les allégories religieuses contenues dans le Zend-Avesta, et avec les renseignemens que nous ont conservés les écrivains Hébreux, Grecs, Latins et Orientaux, sur les opinions et les usages des Perses et des Chaldéens ;

et les éclaircir, autant qu'il sera possible, les uns par les autres.» — Aucun des mémoires n'ayant paru digne du prix, l'Académie a retiré ce sujet, et l'a remplacé par le sujet suivant : « Rechercher l'origine et la nature du culte et des mystères de Mithra; déterminer leurs rapports avec la doctrine de Zoroastre et les autres systèmes religieux répandus dans la Perse; décrire les cérémonies et les emblèmes de ce culte; faire connaître l'époque et les causes de son introduction et de son extension dans l'empire romain; indiquer les changemens qu'il y a éprouvés, en se combinant avec les opinions religieuses et philosophiques des Grecs et des Barbares; enfin, en tracer l'histoire aussi complétement qu'il sera possible, d'après les auteurs, les inscriptions et les monumens de l'art. » Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs : il sera décerné dans la séance publique du mois de juillet 1825. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1825.

L'Académie renouvelle l'annonce qu'elle fit, l'année dernière, du sujet du prix qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de juillet 1824. Ce sujet consiste à « Rechercher quelles ont été les attributions successives du consulat et les diverses modifications que cette dignité éprouva, depuis l'avénement d'Auguste à l'empire jusqu'à la fin du XIIe siècle, où elle fut abolie à Rome par le pape Innocent III. On devra s'attacher à éclaircir, aussi complétement qu'il sera possible, les difficultés chronologiques que présentent les fastes consulaires pendant cette période de tems. » Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs. — Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1824.

L'Académie propose pour sujet d'un autre prix qu'elle adjugera dans sa séance publique du mois de juillet 1825 : « Comparer les doctrines des diverses sectes des Gnostiques et Ophites, en s'attachant spécialement à leurs caractères essentiels; rechercher les origines de ces sectes et en déterminer, autant qu'on le pourra, la succession; — Examiner quelle influence elles ont pu exercer sur les autres sectes contemporaines, soit religieuses, soit philosophiques. » Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1825.

Les mémoires devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Académie, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise, qui sera répétée dans un billet cacheté joint au mémoire, et contenant le nom de l'auteur.

3°. *Antiquités nationales.* — Le ministre de l'intérieur ayant accordé trois médailles d'or de 500 fr. chacune, aux trois auteurs qui, au jugement de l'Académie, auront envoyé les meilleurs mémoires sur les antiquités de la France, l'Académie a décerné ces trois médailles à MM. Artaud, correspondant de l'Académie, directeur du Musée de Lyon; Jollois, ingénieur en chef du département du Loiret, membre de l'Institut d'Égypte; De Saint-Amans, à Agen.

4°. *Considérations sur l'Histoire d'Égypte en général, et sur les systèmes d'Hérodote et de Diodore en particulier*, par M. Saint-Martin.

5°. *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. le président de Fauris de Saint-Vincent*, par M. Dacier, secrétaire perpétuel.

6°. *Mémoire sur le Demos de Parrhasius*, ou *Éclaircissemens sur le passage dans lequel Pline en décrit la peinture*, par M. Quatremère de Quincy.

7°. *Mémoire sur l'éducation publique chez les anciens, et particulièrement chez les Romains*, par M. Naudet.

L'heure avancée n'a point permis de lire une *Notice* sur les relations politiques des Sultans Mamelouks d'Égypte, avec les princes Mongols du nord de l'Asie, par M. *Étienne* Quatremère.

Société de la morale chrétienne. — La Société propose un prix de *mille francs*, qu'elle décernera en 1824, à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question : *Quels sont les moyens d'assurer l'abolition complète de la traite des noirs entre la côte d'Afrique et les colonies françaises?* — La Société a fait connaître, dans un programme très-étendu, les différens points de vue sous lesquels la question peut être envisagée. Ceux qui voudront concourir ne peuvent se dispenser de consulter ce programme, morceau remarquable par l'ordre et l'enchaînement des idées. — Les mémoires devront être adressés, avant le 1er juillet 1824, à M. le président de la Société, rue Taranne, n° 12.

Athénée des arts. — *Prix proposé.* — Dans la *séance publique* de cette Société, qui a eu lieu le 15 juin 1823, on a écouté avec intérêt le fragment d'un ouvrage sur *l'influence de l'islamisme chez les peuples qui l'ont adopté*, par M. Ponce, président; un fragment d'un poème *des compensations*, par M. Mirault, secrétaire; une charmante pièce de vers, intitulée *Zéphire et Flore*, par M. Denne-Baron (faisant partie du recueil que nous avons annoncé, T. XVIII, pag. 658); un rapport de M. de Lally sur la manufacture des apprentis pauvres et orphelins, fondée par feu M. Garros, et qui n'a pu malheureusement se maintenir. La séance a été terminée par un concert, dans lequel on a entendu plusieurs morceaux de chant parfaitement exécutés par les élèves de M.

Choron. — L'Athénée des arts propose, pour sujet du prix triennal fondé par feu M. Turrel, la question suivante : « Quels ont été les progrès des sciences physiques et chimiques depuis le commencement du XVIIIe siècle jusqu'à ce jour, et quelle a été leur influence sur les progrès de l'industrie manufacturière? » — Le prix, qui est une médaille de 300 fr., sera décerné dans la séance publique de 1824. Les membres et associés résidens de l'Athénée sont seuls exclus du concours. Les mémoires, écrits en français, devront être envoyés, *franc de port*, avant le 1er mars 1824, terme de rigueur, au secrétaire-général, M. Mirault, rue Sainte-Apolline, n° 2.

Société philotechnique. — Séance du 6 juillet. — M. Merville, secrétaire perpétuel, a lu un rapport sur les travaux et les acquisitions de la Société depuis sa dernière séance publique. Il a cité les ouvrages publiés par plusieurs de ses membres : l'*Abrégé de l'Histoire de France*, par M. Pigault-Lebrun; la nouvelle *Traduction des Métamorphoses d'Ovide*, par M. Villenave; une nouvelle édition de la *Vie de Charrette*, par M. Bouvier Dumortier. Il a rappelé les leçons faites avec succès à l'Athénée de Paris, par MM. Victorin Fabre, Boucharlat et Alexandre Lenoir; puis l'important ouvrage sur l'*Histoire de l'architecture*, par M. Coussin; la traduction française de la tragédie allemande de *Martin Luther*, et la traduction en Hébreu, pour la Société Asiatique, de la *Prière universelle de Pope*, par M. Michel Berr; enfin, les utiles travaux scientifiques de M. Moreau de Jonnès. Après ce rapport, on a entendu avec plaisir une *Ode à la Lune*, par M. Albert Montemont; et des observations curieuses de M. Cadet, de Metz, sur le *Revêtement glacial du Château-d'Eau* pendant l'hiver dernier. Les suffrages publics ont accueilli avec une distinction particulière quatre fables de M. Naudet, extraites d'un recueil inédit. Ces fables, où l'on trouve des moralités ingénieuses et philosophiques rendues en vers faciles, annoncent dans ce genre un talent distingué. M. Victorin Fabre, qui présidait la séance, l'a terminée par la lecture d'un fragment d'un poème de sa composition, tiré des faits historiques de l'époque des Abencerrages, et intitulé la *Coupe de l'amitié*; on y a reconnu tout son talent. On a entendu ensuite un concert composé de morceaux choisis, exécutés par d'habiles artistes; et l'assemblée, avant de se séparer, a examiné les objets d'arts produits par les membres de la Société depuis sa dernière séance publique. On a distingué plusieurs tableaux de M. Robert Lefèbre, entre autres un *Christ au roseau*, un petit tableau représentant *Rachel*, un portrait très-ressemblant de feu *Vigée*, membre de la Société.

Prix quinquennaux *proposés par la Revue Encyclopédique.* — La *Revue* avait proposé un prix, en 1820 (Voy. T. V, pag. 401), à l'auteur du meilleur discours, en prose ou en vers, sur ce sujet : « *l'union intime de la liberté et de la morale publique.* » Elle a publié, en 1821 (T. IX, p. 409 et suiv.), les résultats de ce concours. — Aujourd'hui, elle croit devoir proposer à la fois quelques sujets de prix analogues à son plan et à son but. Elle veut appeler l'attention des esprits exercés à réfléchir et des hommes éclairés qui s'intéressent à la cause de la civilisation, sur l'état actuel de nos connaissances, sur leur avancement plus ou moins rapide, et sur les causes qui les font avancer. — Il paraît utile, en effet, d'embrasser, à certaines époques, d'un point de vue vaste et élevé, les différentes provinces du monde intellectuel, et les différentes contrées de notre globe, pour rapprocher et observer les principales productions de l'intelligence et de l'industrie depuis un petit nombre d'années, et pour enregistrer en quelque sorte leurs travaux, concentrés dans un foyer commun, et destinés à se compléter et à se féconder les uns par les autres. — Le terme de cinq ans nous a paru le plus convenable, parce qu'on ne peut voir d'une manière distincte et recueillir soigneusement tout ce qui est digne d'observation que lorsqu'on se borne à un horizon peu éloigné.

Une Revue quinquennale *des progrès des sciences, des arts mécaniques et industriels, des institutions sociales, de la littérature et des beaux arts*, ne serait pas un ouvrage de circonstance et d'une utilité transitoire ; ce serait un grand et important chapitre de l'histoire de l'esprit humain, si rien d'essentiel n'y était omis ; ce serait aussi le résumé et le complément de notre *Registre Universel des travaux utiles à l'humanité dans tous les genres et dans tous les pays.*

Les *Tables quinquennales* de la *Revue Encyclopédique*, dont nous avons publié le *Prospectus* (Voy. n° 6 du *Bulletin Supplémentaire des Annonces Bibliographiques*, annexé à la *Revue*, juin 1823), présentent seulement un *Répertoire des matières contenues dans nos vingt premiers volumes*, comprenant cinq années, et formant notre première série. Nous nous proposons d'ajouter à ces tables, par forme de *Supplément*, l'indication de plusieurs ouvrages marquans, et de quelques faits scientifiques d'une haute importance, qui auront nécessairement échappé à nos recherches. Mais ce n'est encore ici qu'une récapitulation et un classement d'ouvrages, d'articles, de noms d'hommes et de pays, d'établissemens publics, de sociétés savantes, de faits plus ou moins curieux et instructifs, reproduits et disposés dans un ordre méthodique, pour la plus grande commodité de nos lecteurs et de ceux qui voudront con-

sulter notre volumineuse collection, et s'y procurer, sans perte de tems, les divers renseignemens qu'elle renferme.

La *Revue quinquennale*, au contraire, destinée à présenter, dans un petit nombre de mémoires, un résumé sommaire de ce que les différentes nations, et dans chacune d'elles, les sciences et les arts auront produit de plus remarquable dans les cinq dernières années, doit être un ouvrage très-substantiel, éminemment philosophique, où viendront se réfléchir et se concentrer tous les résultats importans de l'art social. Quelques parties de ce travail seront assez faciles; elles n'exigeront que des recherches attentives et assidues, de l'érudition et une sage critique; d'autres, il faut l'avouer, ne seront guère accessibles qu'à des esprits supérieurs. —Il est nécessaire de séparer l'une de l'autre les principales matières à traiter, parce que la division du travail est le seul moyen de le rendre praticable, et que cette opération préliminaire laisse apercevoir plus distinctement le but qu'il faut atteindre, et les moyens d'en approcher. — C'est le dernier chapitre des annales contemporaines de l'esprit humain qu'il s'agit d'écrire : le dernier, puisqu'il arrive au tems présent, dont il offre le tableau. Il ne suffit pas d'énumérer les acquisitions que l'on a faites pendant cinq ans; il faut les apprécier, les ranger par ordre, indiquer leur origine et leurs développemens; ne pas dissimuler les pertes qu'on a faites et les altérations survenues dans les méthodes, ou les fausses directions qu'on a suivies; sorte de révélation qui est peut être plus importante encore que l'indication des découvertes. — Nous publierons, dans notre prochain cahier, les programmes détaillés des prix proposés, la nature de ces prix, et les conditions du concours. M. A. J.

Séance de mnémonique. — M. F. Côme. — L'art d'aider la mémoire dont les anciens se sont beaucoup occupés, a aussi fortement excité l'attention des modernes. Plusieurs tentatives se sont succédé dans les derniers siècles, et si elles n'ont pas été couronnées d'un grand succès, du moins ont-elles prouvé qu'on pouvait espérer de parvenir au but désiré avec du zele et de la patience. Il semblerait que M. Frédéric Côme s'en est enfin tellement rapproché, qu'il est sur le point de l'atteindre. La séance qui a eu lieu le 15 juillet, et dans laquelle il a produit des effets surprenans devant un auditoire nombreux et distingué, laissera des traces profondes dans l'esprit de tous ceux qui réfléchissent. Les neuf chefs-d'œuvre de Racine, environ 15,000 vers, sus de manière à ce qu'il soit loisible de demander à M. Côme *le numéro de chaque vers ou le vers de chaque numéro*, forment, en effet, une sorte

de prodige auquel beaucoup de personnes ne voudront pas croire, parce qu'elles n'en auront pas comme nous été témoins. On nous annonce de nouvelles séances, dans lesquelles M. Côme doit ajouter *tout Boileau* à Racine. Nous y reviendrons, en exprimant le vœu que l'indifférence du public ou même de l'autorité ne livre point à l'étranger, comme il est arrivé quelquefois, une chose qui paraît avoir un caractère d'utilité véritablement extraordinaire. A*.

Encouragemens aux sciences et aux lettres. — Bagues de diamans envoyées à deux Français par S. M. l'Empereur de Russie. — L'un de nos jeunes savans les plus distingués, M. Garcin de Tassy, secrétaire et bibliothécaire de la *Société Asiatique*, vient de recevoir de S. M. l'empereur de Russie, avec une lettre très-flatteuse, une bague superbe enrichie de diamans, qui lui a été remise par M. Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie en France, comme un témoignage de satisfaction et d'encouragement pour ses intéressans travaux, relatifs à la littérature orientale. M. Garcin de Tassy est auteur de la traduction du poème persan des *Oiseaux et des Fleurs*, et de l'*Exposition de la Foi musulmane*, ouvrages que nous avons fait connaître à nos lecteurs. (Voy. *Rev. Encyc.*, T. XVI, pag. 153, et ci-dessus, pag. 205.)

Nous croyons pouvoir rappeler ici que la première lettre, accompagnée d'une bague de diamans, envoyée à un Français par l'empereur Alexandre, au commencement de son règne, a été adressée par ce monarque à M. M. A. Jullien, aujourd'hui directeur de la *Revue Encyclopédique*, qui était alors employé dans les fonctions de sous-inspecteur aux revues, assimilées au grade d'adjudant-général. D'après un ukase impérial, inséré dans le *Moniteur*, à Paris, et contenant une invitation du Tzar de Russie, aux hommes de bien et aux hommes éclairés de tous les pays, de lui communiquer leurs vues d'amélioration sur des sujets indiqués, M. Jullien lui avait fait parvenir deux mémoires : l'un exposant le *plan d'une École militaire et industrielle, théorique et pratique, pour les jeunes Russes ;* l'autre, *sur un mode d'organisation simplifiée et perfectionnée des chancelleries ou ministères en Russie.* Voici la lettre que l'empereur Alexandre écrivit à l'auteur de ces deux mémoires, et lui fit remettre par son ambassadeur à Paris :

« Citoyen S. inspecteur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée, en date du 10 décembre, de Paris, ainsi que les deux Mémoires qui y étaient annexés. Je vous sais gré de l'attention avec laquelle vous avez lu l'ordonnance du 3 septembre, dont je vois avec plaisir que vous avez saisi l'esprit. Vos deux mémoires sont remplis de bonnes vues, qui ca-

drent avec ce qui est déjà fait, et qui pourront devenir très-utiles. Recevez mes remercîmens pour la peine que vous vous êtes donnée pour moi. Je vous prie d'accepter le cadeau que je vous envoie, comme une marque de ma reconnaissance, et de croire aux assurances de ma considération. — *Saint-Pétersbourg, le* 20 *janvier* 1803. — Signé ALEXANDRE. »

A la même époque, M. Jullien avait demandé directement au premier consul Bonaparte, sous les ordres duquel il avait servi dans les premières campagnes d'Italie et en Égypte, un congé de deux années pour aller en Russie, et pour visiter aussi la Pologne, l'Allemagne et le nord de l'Europe. Ce congé lui fut refusé, parce qu'il avait manifesté l'intention d'établir, sur ces divers points, des relations scientifiques et littéraires, qui devaient se rattacher à une commission encyclopédique formée à Paris, à laquelle viendraient aboutir, pour être enregistrés et publiés, tous les produits les plus remarquables de l'esprit humain dans les sciences, les arts industriels, la littérature et les beaux-arts, tous les travaux utiles à l'humanité en tout genre, et les résultats les plus importans de la civilisation, comparés chez les différens peuples. — Ce projet, communiqué au premier consul Bonaparte, dès l'année 1800, lui avait paru une sorte de *rêve idéologique* et un moyen de centralisation de la pensée humaine qu'il n'avait point approuvés. M. Jullien fut obligé de se renfermer dans la sphère de ses fonctions, d'ajourner indéfiniment l'application de son idée philosophique et philanthropique, et de se préparer dans le silence à l'exécuter plus tard, si les circonstances le permettaient, sous la forme d'un simple ouvage périodique. — (Une partie de ce plan est indiquée dans l'*Essai général d'éducation physique, morale et intellectuelle*, imprimé à Paris, en 1808, chez Firmin Didot. Voy. les notes 1 et 2 de la pag. 245.—Voy. aussi *Rev. Encyclop.*, T. IV (1819), notes des pag. 289, 290, 291, — et pag. 286—293.)

THÉATRES. — *Second Théâtre-Français.* — *L'Innocence à la campagne*, comédie en trois actes et en prose (30 juin 1823). — Cette comédie, dont le titre avait piqué la curiosité et attiré un grand nombre de spectateurs, n'a offert ni intrigue, ni situation qui pût exciter l'intérêt. On a seulement admiré une belle décoration de Cicéri. Les auteurs ont voulu nous apprendre qu'il n'existe pas plus d'innocence à la campagne qu'à la ville; idée qui n'est ni très-morale, ni très vraie, et qui n'a pas été convenablement développée. La pièce n'a pu parvenir qu'au milieu des sifflets à la fin du troisième acte, et n'a pas mieux réussi dans une seconde représentation, malgré l'ingénuité et les grâces de Mlles Wentzel et Anaïs : les auteurs ont prudemment gardé l'anonyme.

Beaux-Arts. — *Gravure.* — *Le Serment du jeu de Paume* (1). — L'impression que produisirent les premiers événemens de notre révolution est présente au souvenir de tous ceux qui en ont été les témoins; elle survivra à la génération qui l'a ressentie, car elle est écrite partout en caractères ineffaçables; et l'impulsion qu'elle a donnée à l'esprit humain, lui imprime le caractère d'une ère nouvelle. Mais, si la France entière s'émut au spectacle des événemens de 89, croit-on que les lettres et les arts soient restés muets? Doués de cette sensibilité, de cette exaltation d'imagination, qui sont peut-être le génie lui-même, les artistes, les littérateurs partagèrent l'enthousiasme général. Parmi les premiers, celui qui, par ses exemples et ses préceptes, avait ramené l'école dans la route du beau et du vrai, David, saisi d'admiration pour ce mouvement qui entraîna l'assemblée, et lui fit prendre l'engagement solennel, au Jeu-de-Paume, de ne se séparer qu'après avoir donné une constitution à la France, David prend ses crayons; il a devant lui une réunion d'hommes vêtus de costumes rebelles à la peinture; un ensemble où rien ne paraît devoir se prêter à ces dispositions, à ces développemens que l'art appelle à son secours. En effet, quelle est la scène? un homme monté sur une table et lisant, debout, un serment que tous répètent avec ardeur; cependant David a fait un chef-d'œuvre. J'ai dit que tous avaient répété le serment; je me suis trompé : il y eut un dissident; le peintre l'a mis en évidence, et l'histoire a gardé son nom. Dans le nombre des personnages qui occupent les premières places de cette vaste et admirable composition, il en est plusieurs sans doute qui sont restés purs; mais l'âme s'attriste en voyant que beaucoup d'autres, après avoir pris part à ce premier mouvement d'une liberté généreuse, l'ont remplacée peu après par une tyrannie aussi atroce que dégoûtante, et que d'autres encore ont abjuré depuis le noble enthousiasme et les principes qui les avaient animés.

M. Jazet, connu par son habileté dans la gravure à l'aqua-tinta, mode rapide et qui se prête aux grandes entreprises, a reproduit, à Bruxelles, sous les yeux du maître, la scène due aux pinceaux de celui-ci. Cette gravure, exécutée dans une très-grande dimension, est un véritable monument historique devant lequel la pensée s'arrête d'abord avec un vif enthousiasme, auquel succèdent bientôt les réflexions les plus profondes, et même une sorte d'effroi involontaire, quand on songe à tout ce qui a suivi cette époque, point de départ du plus grand mouvement qui ait

(1) 300 fr. avant la lettre, et 150 fr. après la lettre. A Bruxelles.

jamais agité les sociétés humaines, et dont l'effet a été ressenti et se fait ressentir encore dans tout le reste du monde.

—*La Femme hydropique* (1). Gérard Dow, élève de Rembrandt, ressemble à son maître par la vigueur et l'harmonie de la couleur, et par l'entente du clair-obscur; mais là s'arrêtent les traits qui leur sont communs. Rembrandt est plein d'enthousiasme et de génie; Dow, patient imitateur de la nature, s'attache principalement à en reproduire tous les détails. Toutefois, dans quelques-uns de ses tableaux, il a su joindre au mérite d'une imitation parfaite celui de l'intérêt du sujet. La Femme hydropique est le plus important de ces derniers; la composition est touchante, les accessoires sont d'une grande richesse, l'exécution est parfaite; aussi ce tableau a-t-il une grande réputation. M. Georget en a fait une copie sur porcelaine (2), qui lui a valu beaucoup d'éloges : c'est son dernier et son plus bel ouvrage. M. Van Os, artiste dont j'ai parlé bien des fois, possesseur actuel de cette copie, en a fait, à Londres, l'objet de ce que l'on appelle une *exhibition*, et il paraît que les Anglais, qui professent une haute admiration pour les tableaux flamands et hollandais, s'empressent de la visiter. M. Claessens a entrepris de graver ce même tableau; sa planche, qui vient d'être publiée, et qu'il a exécutée dans une très-grande dimension, prouve beaucoup d'habileté de main et de justesse dans la manière de sentir. Il était impossible de mieux rendre l'effet général de ce tableau, où tout a été calculé pour l'effet, et je suis persuadé que cette gravure, qui assigne à son auteur un rang honorable, aura beaucoup de succès.

—*Les Derniers Momens du duc de Berri* (3). C'est M. Fragonard qui a composé ce tableau que M. Girardet a reproduit par la gravure. Le moment choisi par le peintre, paraît être celui où, près de rendre le dernier soupir, le prince fait l'aveu de ses fautes. S'il est une scène qui doive frapper vivement l'imagination, c'est bien certainement celle-ci; mais la peinture était-elle propre à rendre tout ce que le récit d'un semblable événement fait naître d'impressions fortes et inattendues? c'est ce dont il est, je crois, permis de douter. Je n'ai pas vu le tableau de M. Fragonard; il n'a pas été exposé; je ne puis donc pas déterminer avec une extrême précision la part que le peintre et le graveur doivent s'attribuer dans les reproches dont cet ouvrage me paraît susceptible : peut être

(1) Prix, 200 fr. avant toutes lettres et sur papier de Chine; 144 fr. avant la lettre sur papier ordinaire, et 72 fr. avec la lettre.

(2) Voyez le compte rendu : *Revue Encyclopédique*, Tom. XVII, pag. 439.

(3) Prix, 50 fr. avant la lettre, et 25 fr. après la lettre.

sont-ils restés tous deux au-dessous de leur talent. La scène n'offre aucune espèce d'élan dans la manière dont elle est disposée; et le burin de M. Girardet, ordinairement si précis, manque ici de finesse et de charme. Cet ouvrage n'ajoutera donc rien à la réputation des deux artistes auxquels il est dû, mais il sera soutenu par l'intérêt qui s'attache à l'événement qu'il représente.

—*Lithographie.—Portrait de M. de Châteaubriand* (prix, 12 fr.). M. Girodet exposa, en 1810, un portrait qui fut extrêmement goûté du public. Le livret ne contenait que cette simple notice : *Portrait d'homme méditant sur les ruines de Rome;* mais quoiqu'il ne fût pas indiqué, le nom de M. de Châteaubriand fut bientôt dans toutes les bouches. C'était alors un écrivain célèbre et persécuté; c'est aujourd'hui un homme d'état entouré de tout ce que la faveur a de plus enivrant; le talent n'est donc pas toujours méconnu! M. Laugier a gravé deux fois ce portrait; M. Aubry-le-Comte vient de le reproduire, à son tour, par la lithographie, mais avec deux changemens notables : d'abord le peintre l'a retouché, d'après nature, afin de mettre sous les yeux du public M. de Châteaubriand tel qu'il est aujourd'hui; ensuite, le lithographe l'a gravé en entier, c'est-à-dire vu jusqu'au-dessous des genoux, et non pas seulement en buste. C'est donc le portrait d'un écrivain de beaucoup de talent, fait par un artiste d'un talent non moins recommandable. Il y a certainement là de quoi attirer, et avec raison, l'attention publique.

—*Portrait de M.lle Mars* (prix, 15 fr.). Célèbre sous le rapport du talent, de l'esprit et de la beauté, M.lle Mars, si séduisante à la scène et dans le monde, a dû inspirer à beaucoup d'artistes le désir de faire son portrait. J'en connais deux de M. Gérard : l'un a été gravé par M. Lignon, et c'est son chef-d'œuvre; Mlle Mars est revêtue d'un costume de caprice, mais qui lui sied à merveille. Les yeux exercés s'aperçoivent immédiatement que la figure est éclairée de bas en haut, conséquemment elle est en scène. Le second, qui vient d'être lithographié par M. Grevedon, la représente dans un autre moment : elle est coiffée, mais le reste de l'ajustement n'est pas terminé. Le peintre a choisi un de ces momens où les femmes, au milieu du désordre de leur toilette, saisissent plus vivement l'imagination, que lorsque leur parure est entièrement arrêtée. Pour le public, un semblable portrait n'aurait peut-être pas été assez décent; on a donc ajouté sous la pelisse un corsage d'étoffe, et dès-lors tout est bien. L'original est plein de vie; mais la tête seule est terminée. Dans la lithographie, le portrait est achevé dans toutes ses parties; et M. Grevedon qui n'était pas encore connu, a fait preuve de beaucoup de talent.

—*Tête d'étude, d'après M. Girodet* (prix, 5 fr.). En rendant compte du salon de 1817, j'ai dit que M. Girodet avait exposé, en même tems que sa Galatée, ouvrage dans lequel le fini du pinceau avait été porté à un très-haut degré, plusieurs têtes d'étude exécutées d'une manière très-large ; que ce grand artiste avait ainsi prouvé qu'il n'était pas dominé par une seule manière, et qu'il savait aussi, quand le genre le permettait ou l'exigeait, peindre avec fougue et à grands traits. L'une de ces études faite d'après un Tunisien, vient d'être très-bien lithographiée par M. Dassy. C'est une tête d'un très-grand caractère, comme forme, et d'une très-belle expression. C'est donc un modèle excellent pour ceux qui veulent étudier, et une production intéressante à examiner pour ceux qui sont en état d'en apprécier la beauté. P. A.

Nécrologie. — *M. Demandre.* — Les vertus, comme les talens, ont des droits à nos regrets et à nos hommages : M. Demandre, curé à Besançon, membre de l'Assemblée Constituante, mérite, par ce motif, une place dans nos *Tablettes Nécrologiques*. Il était lié intimement avec le célèbre Bergier; on doit dire à la louange de ce dernier qu'il conserva pour son ami une affection inaltérable, quoique, dès le début de cette assemblée, M. Demandre eût manifesté ses vues sur la réforme à opérer dans le clergé, à laquelle il coopéra, et qu'il adopta en prêtant le serment exigé des ecclésiastiques. En cela, comme dans toute sa vie, il suivit l'impulsion d'un cœur pur et d'une conscience éclairée ; car sa qualité de docteur en théologie était justifiée par des lumières vastes, par une érudition profonde et solide. Dans le tems de la *première terreur*, c'est-à-dire en 1793, et même dans les années suivantes, son attachement imperturbable à la religion lui attira des persécutions : traîné dans les prisons de Dijon, comme *catholique obstiné*, il y gémit pendant treize mois, attendant chaque jour la palme du martyre. Lorsqu'à ces tems d'orage succédèrent des jours plus sereins, aidé de quelques coopérateurs, il s'empressa de réveiller le zèle des fidèles. Par ses soins, le culte fut rétabli à Besançon; et, bientôt après, les vœux du clergé et du peuple l'élurent évêque métropolitain, malgré ses efforts pour détourner les suffrages et les faire porter sur un autre candidat. Lors du concordat de 1801, il s'empressa de donner sa démission, et consentit à reprendre les fonctions de curé dans cette ville, sous l'épiscopat du vertueux archevêque Lecoz, qui, depuis 1814 jusqu'à sa mort, fut en butte à des outrages qui furent partagés par M. Demandre; car, à cette époque, ce qui, depuis douze ans, était très-orthodoxe, cessa de l'être à l'arrivée des Cosaques. Alors, des momeries scandaleuses et la conduite versatile de certaines gens, démontrèrent jusqu'à l'évidence leur du-

plicité et leur hypocrisie. Hâtons-nous de franchir cet intervalle de tems, pour présenter à nos lecteurs un extrait de l'éloge funèbre du vénérable Demandre, mort dernièrement à l'âge de 84 ans, et dont le cercueil fut accompagné par les regrets et les larmes de plus de dix mille personnes, qui le vénèrent comme un saint. « Suivons le vénérable curé dans les obscurs réduits de l'indigence; voyons-le prodiguant tout à la fois les secours spirituels et temporels. Il nourrit la mère défaillante, il ranime l'espérance dans le sein du père au désespoir; il console l'enfance et l'instruit des dogmes et de la morale d'une religion de charité; il donne à l'orphelin une profession qui puisse le soustraire au vice et à la dépendance, et lui apprend que la main puissante qui nourrit les habitans de l'air, n'abandonnera jamais l'homme laborieux. Sa bourse est épuisée, ses secours cesseront-ils avec ses ressources personnelles? non, sans doute; il intéressera d'abord à l'accomplissement des œuvres de sa miséricorde toutes les âmes généreuses; ses exemples et ses exhortations enflammeront tous ceux qui ont quelque superflu: de toutes les parties de la ville, des âmes pieuses se réuniront à l'homme de la Providence, et le patrimoine des pauvres sera augmenté. Mais ces nouvelles ressources ne suffisent point encore à des besoins sans cesse renaissans ou sans cesse multipliés. Alors, M. Demandre se dépouillera de son linge, de ses habits, de ses meubles; il fera plus, il se constituera débiteur pour le pauvre; il ne craindra pas d'obliger ce qui lui reste, d'anticiper sur ses ressources futures, pour relever des familles et continuer ses œuvres de bénédiction. Et ce ne seront point seulement les malheureux qui seront secourus; les ennemis seront réconciliés par son entremise; la division des familles cessera par ses soins; les fruits adultérins du vice seront légitimés par son influence; la jeunesse sera contenue dans les règles de l'honneur et du devoir; la piété régnera sans hypocrisie, enseignée et démontrée par lui; le vice fuira à son aspect, et la prostitution même la plus éhontée rougira, à un seul de ses regards. Pour d'autres, M. Demandre adoucira les amertumes et les afflictions si communes dans la vie, et plus communes encore dans les tems de dissentions et de partis. Il versera sur toutes les plaies le baume de ses vertus; et son exemple, plus éloquent que ses leçons, inspirera la résignation dans l'adversité, l'espérance dans les traverses, le courage dans les persécutions, le pardon et l'oubli des injures, l'amour chrétien des ennemis. »

G.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CINQUANTE-CINQUIÈME CAHIER.

JUILLET, 1823.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Rapport à l'Académie des sciences, sur un Mémoire de M. Béquerel. M. *Brongniart*, de l'Institut. pag. 5
2. Notice sur une école d'industrie en Russie. *De Jussieu.* 12
3. Notice sur Garat. 17

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Traité sur la structure extérieure du globe, par Breislak. *Ferry.* 31
5. Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, par Adam Smith. (Nouvelle édition.) *A. D. V.* 49
6. Traité de l'interprétation des lois, par Mailher de Chassan. *Lanjuinais*, de l'Institut. 67
7. Précis historique de l'ancienne Gaule, par Berlier. *A.* 73
8. Récits de ma vie, par Goethe. (Ouvrage allemand.) *Depping.* 80
9. Œuvres de Rabelais. (Ier article.) *E. Salverte.* 88
10. Les Amours des Anges, poème anglais de Moore, traduit par Mme Louise Swanton Belloc. *M. A. Jullien.* 105

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 116 ouvrages, français et étrangers. 121

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. — Antilles. — Cuba. 207

Asie. — Calcutta. — Ceylan. — Chine. 209

Océanique. — Nouvelle-Galles méridionale. — Ile des Amis. 210

Afrique. — Sénégal. 212

Europe. — Iles Britanniques. — Russie. — Pologne. — Suède. — Danemarck. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Iles Ioniennes. — Pays-Bas. — France. — Paris. 213

N° 7. — Juillet, 1825.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES ET PROSPECTUS

D'OUVRAGES NOUVEAUX ET DE PUBLICATIONS PROCHAINES,

Pour la France et les Pays Étrangers ;

BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE *annexé à la* REVUE ENCYCLOPÉDIQUE (1).

OUVRAGES FRANÇAIS.

58. **VOYAGE A L'OASIS DE SYOUAH,** rédigé et publié par M. JOMARD, membre de l'Institut, d'après les matériaux recueillis par M. le chevalier DROVETTI, consul général de France en Égypte, et par M. Frédéric CAILLIAUD, de Nantes, pendant leurs voyages dans cette Oasis, en 1819 et en 1820; un vol. in-fol. Cet ouvrage est divisé en quatre Livraisons, chacune de cinq planches, avec les explications.

PROSPECTUS.

C'est au mois de mars 1792 que le voyageur anglais Browne, parti d'Alexandrie, pénétra, le premier, dans l'Oasis de Syouah, située au milieu des sables de Libye, à plus de cent lieues de l'Égypte, après avoir suivi les bords de la mer pendant la première moitié de sa route. Six années plus tard, Frédéric Hornemann étant sur le point de se rendre à Mourzouk, fut retenu au Caire par l'arrivée inopinée de l'armée française d'Orient; mais bientôt il obtint les moyens de faire son voyage, et même des secours généreux qui l'aidèrent dans son entreprise. Le cinq septembre 1798, il partit pour le Fezzan. Après treize jours de marche, depuis le Caire, il parvint heureusement à Syouah, c'est-à-dire, dans le même tems que celui qu'on emploie en suivant la voie d'Alexandrie, d'après le rapport d'Aly-Ghâouy, ancien janissaire du consulat de France, et depuis du général Kléber, qui fut l'un des généraux les plus célèbres de l'expédition. Il est inutile de s'étendre davantage sur les relations de ces deux voyageurs, qui sont généralement connues, et toutes deux traduites en français. M. Langlès a enrichi la seconde de notes très-précieuses.

On sait que les circonstances de la guerre, et des obstacles sans cesse renaissans, avaient empêché les voyageurs de l'armée française

(1) Les jugemens littéraires, portés d'avance sur les ouvrages annoncés dans ce *Bulletin*, ne peuvent être attribués aux Rédacteurs de la *Revue Encyclopédique*. — Ils sont fournis par MM. les Libraires, Auteurs et Éditeurs, et ne doivent pas être confondus avec les annonces des Ouvrages entièrement publiés ; dont se compose le *Bulletin Bibliographique*, qui fait partie de chacun des cahiers de la *Revue*.

de visiter Syouah ; depuis leur retour, aucun Européen n'avait pu faire cette excursion, recueillir des données positives sur la position du lieu, décrire la route qui y conduit, observer et dessiner les antiquités. C'est ce qu'a entrepris, en 1819, M. Frédéric Cailliaud, de Nantes, déjà connu par ses premiers voyages à l'orient et à l'occident de la Thébaïde. Avec le seul secours de quelques Arabes, et accompagné de M. Letorzec, aspirant de marine, il est parti pour Syouah par la route du Fayoum, et il y est arrivé le 10 décembre 1819, non sans avoir essuyé des difficultés de la part des habitans. Après avoir déterminé la latitude et la longitude du lieu, levé les plans des monumens, décrit et observé le pays, il s'est porté directement sur la petite Oasis ; de là, vers celle de Farâfré, de Dakel et de Khargeh, et enfin sur le Nil. Le succès de ce voyage ayant été connu de Mohammed Aly, vice-roi d'Égypte, ce prince résolut d'envoyer dans le pays une force imposante et de le soumettre à sa domination : à cet effet, il mit sous les ordres de Hassan Bey 2,000 hommes de troupes et de l'artillerie, et il permit que le chevalier Drovetti, consul général de France, se joignit à l'expédition. Ce second voyage fut encore plus fructueux que le premier. M. Drovetti parvint jusqu'au lac et à l'île d'Arachyeh, située à plus de vingt lieues dans l'ouest, endroit mystérieux que la superstition des habitans n'avait pas permis jusque-là d'examiner. M. Linant, ancien aspirant de la marine française, et M. Ricci, italien, accompagnaient le consul de France. Ils dessinèrent des vues, des plans et des détails avec beaucoup de soin. M. Drovetti joignit à ces dessins des explications et un itinéraire, et le tout fut envoyé à l'éditeur, dans l'année 1821. Depuis cet envoi, M. Frédéric Cailliaud lui a également communiqué ses observations et ses dessins ; et c'est principalement de la réunion de ces divers matériaux, coordonnés ensemble d'après le plan du *Voyage à l'Oasis de Thèbes*, que se compose le *Voyage à Syouah*, qui est maintenant sous presse.

L'ouvrage est composé de vingt planches ; on a introduit dans chacune d'elles tous les détails qu'on a pu y faire entrer sans intervertir l'ordre des lieux. La carte qui est en tête a été dressée par l'éditeur, à l'aide de divers matériaux dont plusieurs ont été recueillis pendant le cours de l'expédition d'Égypte, mais principalement d'après l'itinéraire très-circonstancié de M. le chevalier Drovetti, qui a déjà si bien mérité de l'Europe savante, pour les heureuses découvertes qu'il a faites, en fouillant les ruines de Thèbes, depuis la fin de cette expédition ; découvertes qui ont produit la plus riche collection connue en objets d'antiquité égyptienne. La partie maritime de cette carte a été assujétie aux excellentes observations faites dans la Méditerranée par le commandant Gauttier, de la marine française.

On a suivi, dans les plans des monumens, une échelle uniforme : c'est la même que celle qui a été adoptée pour le *Voyage à l'Oasis de Thèbes ;* échelle double de celle des plans de la *Description de l'Égypte*, et convenable pour des monumens qui sont d'une petite proportion, quand on les compare à ceux de la vallée du Nil.

Trois Livraisons sont publiées : la quatrième et dernière Livraison est sur le point de paraître.

On souscrit à Paris, chez M. Delacarel, rue Mazarine, n° 5.

Le prix de chaque Livraison, compris le texte, est de 9 fr., in-fol., sur papier grand-raisin fin ; et de 15 fr., sur papier Jésus vélin.

On trouve aux mêmes adresses le Voyage a l'Oasis de Thèbes, annoncé dans le *Bulletin supplémentaire* du mois de février.

59. DE LA RELIGION, considérée dans sa source, ses formes et ses développemens; par M. BENJAMIN CONSTANT.

PROSPECTUS.

L'ouvrage que nous annonçons est le fruit de plus de trente années de recherches. Quelques fragmens en ont été lus à l'Athénée de Paris, en 1817. Ils ont excité le plus vif intérêt. L'auteur n'a rien négligé pour donner à ce travail de toute sa vie le plus haut degré de perfection auquel il fût capable de le porter. L'ouvrage paraîtra en six livraisons, qui formeront trois volumes in-8° de 400 pages chacun. L'impression est confiée aux presses de M. FIRMIN DIDOT. Le prix de chaque livraison est fixé à 3 fr. 50 c. pour les personnes qui se feront inscrire avant la publication de la première livraison.

Tous les exemplaires seront signés par l'auteur.

A partir du 15 octobre prochain, il paraîtra chaque mois une livraison.

On ne paie rien d'avance, et on souscrit à Paris, chez BOSSANGE frères, rue de Seine, n° 12; PONTHIEU, Palais-Royal, galerie de Bois, n° 252; et chez l'AUTEUR, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 15; à Londres, chez MARTIN BOSSANGE et Cie, 14 great Marlborough street.

---

60. ŒUVRES DE POTHIER, contenant les Traités du Droit français, nouvelle édition mise en meilleur ordre et publiée par les soins de M. DUPIN, avocat à la cour royale de Paris; augmentée d'une dissertation sur la vie et les ouvrages de ce célèbre jurisconsulte, par le même; ornée d'un beau portrait et d'un fac-similé. Dix vol. in-8°, beau papier, caractères neufs.

PROSPECTUS.

Un éloge des ouvrages de Pothier serait superflu. Quel mérite a jamais été plus universellement reconnu que le sien? Quel jurisconsulte fit plus généralement autorité?

La raison en est simple : on ne trouve pas seulement dans Pothier une profonde doctrine, mais aussi une grande rectitude d'esprit, un jugement exquis, une méthode parfaite, une clarté que rien n'obscurcit; il ne parle pas seulement à l'esprit, mais il s'adresse au cœur : une décision n'a de véritable force à ses yeux, qu'autant qu'elle est conforme aux lois de la conscience; il est, avant tout, l'avocat du *for intérieur*.

Aussi Pothier n'a pas seulement fait autorité devant les tribunaux, il a mérité de devenir législateur; et l'on peut, à bon droit, lui décerner ce titre, lorsqu'on voit que les rédacteurs de notre Code civil ont emprunté à Pothier, non-seulement ses principes, mais ses divisions, sa méthode et souvent ses propres expressions. Les *Traités* de ce jurisconsulte sont donc les plus sûrs interprètes du Code civil, à l'exception d'un très-petit nombre de points sur lesquels la jurisprudence moderne s'est écartée de l'ancienne.

Les précédentes éditions de Pothier (nous entendons seulement celles in-4° et in-12) sont devenues rares, le prix en est excessif; elles contiennent d'ailleurs un grand nombre de fautes, surtout dans les citations empruntées au droit romain.

Nous avons conçu l'idée d'en donner une nouvelle édition. Le format in-4° est incommode et peu portatif pour un livre qu'on cite souvent à l'audience. L'in-12 a l'inconvénient de trop multiplier les volumes.

L'in-8° nous a paru offrir plus d'avantages : c'est le format que nous avons adopté.

Notre édition aura dix volumes en caractère *petit-romain* neuf et sur beau papier satiné.

L'édition sera rédigée par M. DUPIN l'aîné, avocat, qui, par respect

pour le nom de Pothier, a bien voulu concourir à une entreprise qu'il regarde comme utile, et dont le principal objet est de mettre à la portée des jeunes gens, par la facilité qu'ils auront de les acquérir à meilleur compte, les œuvres d'un jurisconsulte dont l'étude est indispensable.

Chaque livraison comprendra deux volumes.

La première paraîtra au 15 avril prochain.

Les autres paraîtront de deux mois en deux mois, à partir de cette époque.

Le prix sera de 7 fr. le vol. ou 14 fr. par livraison.

La souscription sera fermée lors de la mise en vente de la troisième livraison; et, de ce moment, le prix de chaque volume sera de 8 fr. au lieu de 7.

On souscrit à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5, chez CHASSERIAU, libraire-éditeur des Œuvres complètes de Voltaire, du Théâtre des Latins et des Moralistes, etc.

MANUSCRIT.

61. AGNÈS DE MÉRANIE. Une dame déjà connue par un roman (*Évariste de Mauley*), très-agréablement écrit (V. *Rev. Enc.* t. XIII, pag. 201), a laquelle une excessive modestie et des circonstances particulières de famille font désirer de garder l'anonyme, voudrait trouver un libraire qui se chargeât de publier, à ses frais, un roman historique : AGNÈS DE MÉRANIE, ou *Cinq années du règne de Philippe Auguste*, devant former environ trois vol. in-8°. Cet Ouvrage est le fruit de recherches historiques faites avec beaucoup de soin et de persévérance, pendant plus de dix années, et il fait bien connaître l'époque à laquelle appartiennent les événemens et les personnages que l'auteur a mis en scène.—On peut s'adresser, pour prendre connaissance de cet ouvrage, et des conditions demandées par l'Auteur, *au Bureau central* d'abonnement de la *Rev. Encycl.* rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18.

AVIS ESSENTIEL. — Ce *Bulletin Supplémentaire d'Annonces Bibliographiques*, ajouté à la *Revue Encyclopédique*, d'après le désir exprimé par plusieurs libraires, éditeurs et auteurs, paraît devoir offrir à tous ceux qui voudront y avoir recours, un mode de publication et de circulation de leurs *Prospectus*, à la fois général et universel, expéditif, économique, et parfaitement approprié au but qu'on se propose : en effet, les Prospectus, annexés à notre *Revue*, au lieu d'être lancés au hasard en feuilles détachées, seront brochés et reliés avec les cahiers d'un recueil qui est maintenant répandu sur tous les points du globe; ils iront ainsi directement dans les mains et sous les yeux d'un grand nombre de lecteurs choisis qui s'occupent de sciences, de beaux-arts, et de littérature. Ces ANNONCES pourront comprendre également des *Publications prochaines*, des *Ouvrages sous presse*, et des *Ouvrages manuscrits* que leurs auteurs ou ceux qui en sont dépositaires voudraient faire connaître d'avance aux libraires et au public.

L'insertion des *Annonces* et *Prospectus*, est fixée à 25 c. (5 sols) par ligne.

MM. les libraires, éditeurs et auteurs, de Paris, des départemens et des Pays étrangers, auxquels il conviendra de faire usage du moyen que nous mettons à leur disposition pour imprimer et répandre des *Prospectus* et des *Annonces d'ouvrages*, devront les envoyer, *franc de port*, au BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18, où l'on peut aussi souscrire pour la *Revue*, moyennant 42 fr. pour Paris, 48 fr. pour les départemens, et 54 fr. pour l'étranger.

Imprimerie d'Hippolyte TILLIARD.

AVIS AUX AMATEURS DE LA LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

On peut s'adresser à Paris, par l'entremise du BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, à MM. TREUTTEL et WÜRTZ, rue de Bourbon, n° 17, qui ont aussi deux maisons de librairie, l'une à Strasbourg, pour l'Allemagne, et l'autre à Londres; à MM. ARTHUS-BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 23; BOSSANGE *père*, rue Richelieu, n° 60 (ce dernier a aussi une maison de librairie à Londres), pour se procurer les divers ouvrages étrangers, anglais, allemands, italiens, russes, polonais, hollandais, etc., ainsi que toutes autres productions de la littérature étrangère. Le prix de ces ouvrages rendus à Paris sera celui des pays étrangers où ils se publient, augmenté de 10 pour 100, pour frais de port, droit d'importation et de commission, etc.—La Direction de la *Revue Encyclopédique* n'a d'autre but, en publiant cet avis, que de faciliter, par tous les moyens qui résultent de ses publications mensuelles, les communications scientifiques et littéraires entre la France et les pays étrangers.

AVIS AUX ACADÉMIES ET AUX SOCIÉTÉS SAVANTES *de tous les pays.*

Les ACADÉMIES et les SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE, françaises et étrangères, sont invitées à faire parvenir exactement, *franc de port*, au Directeur de la *Revue Encyclopédique*, les comptes rendus de leurs travaux et les programmes des prix qu'elles proposent, afin que la *Revue* puisse les faire connaître de suite à ses lecteurs.

AVIS AUX ÉDITEURS D'OUVRAGES ET AUX LIBRAIRES.

MM. les éditeurs d'ouvrages périodiques, français et étrangers, qui désireraient échanger leurs recueils avec le nôtre, peuvent compter sur le bon accueil que nous ferons à leurs propositions d'échanges, et sur une prompte annonce dans la *Revue*, des publications de ce genre et des autres ouvrages nouvellement publiés, qu'ils nous auront adressés.

Libraires chez lesquels on peut souscrire dans les pays étrangers.

Aix-la-Chapelle, Laruelle, fils.
Amsterdam, G. Dufour; — Delachaux.
Arau (Suisse), Sauerlender.
Berlin, Schlesinger.
Berne, Glias, au cabinet littéraire.
Breslau, Th. Korn.
Bruxelles, Lecharlier; — Demat.
Bruges, Bogaert; — Dumortier.
Florence, Piatti.
Fribourg (Suisse), Aloïse Eggendorferr.
Francfort-sur-Main, Schaeffer.
Genève, J. J. Paschoud.
Lausanne, Fischer.
Leipsick, Grieshammer.
Liége, Jalheau, père.
Lisbonne, Paul Martin.
Londres, Dulau et Compagnie; — Treuttel et Würtz; — Bossange.
Madrid, Dennée; — Perez.
Milan, Giegler; — Visnara.
Moscou, Gautier; — Ris.
Naples, Borel; — Marrota et Wanspendah.
Neuchâtel (Suisse), Grester.
Nouvelle-Orléans, Jourdan.
Palerme (Sicile), Pedonne et Muratori.
Pétersbourg, Saint-Florent; — Graeff; — Weyher.
Tubingen, Cotta.
Turin, Bocca.
Varsovie, Glücksberg; — Zavadsky.
Vienne (Autriche), Gérold; — Schaumbourg; — Schalbacher.

COLONIES.

Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), Piolet aîné.
Ile-de-France (Port-Louis), E. Burdet.

ON SOUSCRIT A PARIS,

Au Bureau de rédaction, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18, où doivent être envoyés, francs de port, les livres, dessins et gravures, dont on désire l'annonce, et les Lettres, Mémoires, Notices ou Extraits destinés à être insérés dans ce Recueil;

Chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17;
Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55;
Béchet aîné, quai des Augustins, n° 55;
Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18;
Eymery, rue Mazarine, n° 30;
Roret, rue Hautefeuille, n° 12;
Bachelier, quai des Augustins, n° 55;
Chassériau et Hécart, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5;
Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36;
Delaunay, Pélicier, Ponthieu, au Palais-Royal;
Collin de Plancy, rue Richelieu, n° 67;
Urbain Canel, rue Hautefeuille, n° 5;
Madame Camille-Hefrène, rue de la Harpe, n° 103, en face du collége Saint-Louis.

A la Tente, Cabinet Littéraire, tenu par M. Gautier, ancien militaire, Galerie de Bois, n° 197, au Palais-Royal;

Nota. Les ouvrages annoncés dans la *Revue* se trouvent aussi chez Roret, rue Hautefeuille, n° 12.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

1°. Pour les *Sciences physiques et mathématiques* et les *Arts industriels* : MM. Ch. Dupin, Chaptal, Fourier, de l'Institut; C. Coquerel; Ferry; Francœur; Le Normand, professeur de technologie; A. Michelot; Moreau de Jonnès; Warden, ancien Consul des États-Unis d'Amérique, etc.

2°. Pour les *Sciences naturelles* : MM. de Lacepède; Geoffroy Saint-Hilaire, de l'Institut; Bory de Saint-Vincent, correspondant de l'Institut; Desmarest; V. Audouin; Brongniart fils; G. Delafosse; Flourens, D. M., etc.

3°. Pour les *Sciences médicales* : MM. Adelon, Bally, Damiron, Dupau, Esquirol, Friedlander, Georget, Koreff, Magendie, Orfila, Pariset, D. M., etc.

4°. Pour les *Sciences philosophiques et morales, politiques et historiques* : MM. Lanjuinais, de l'Institut; M. A. Jullien, de Paris; de Gérando; Alex. de la Borde, de l'Institut; Agoub; Ar[illegible] Artaud; Avenel; Berville, avocat; Barbié du Bocage, de l'Institut; Champollion-Figeac, correspondant de l'Institut; Champollion jeune; Depping; A. D[illegible]ver; Dupau, Duvergier, Guadet, avocats; Jomard, de l'Institut; Laffon de Ladebat; Alex. Lameth; P. Lami; A. Métral; Meyer, d'Amsterdam; Parent-Réal; Pouqueville; Renouard, avocat; Eusèbe Salverte; Simonde de Sismondi; Stapfer; A. Taillandier, avocat; Varney; etc.

5°. Pour la *Littérature française et étrangère*, la *Bibliographie*, l'*Archéologie* et les *Beaux-Arts* : MM. Aignan, Andrieux, Amaury-Duval, Émeric David; Lemercier, de Ségur, de l'Institut; Barbier, ancien conservateur des bibliothèques du Roi; J. P. Brès; Alph. Mahul; Ph. Golbéry, de Colmar; Mme L. Bellot; E. Héreau; Henrichs; Babey; M. Berr; Félix Bodin; Buchon; Chaussard; Chauvet; Chênedollé fils, de Liége; J. Droz; Dumersan; Ed. Gauttier; Goepp; Heiberg, Krafft; Langlès, de l'Institut; V. Leclerc; Liagno; Marron; Mazois; Nicolo-Fould; Patin; Pellissier; S. P—t, de Moscou; de Reiffenberg; de Stassart, de Bruxelles; Fr. Salfi; Schnitzler, de Strasbourg; Schweighæuser fils, de Strasbourg; Léon Thiessé; Verdier, etc.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
Rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18;

et chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23;
Bossange père, rue de Richelieu, n° 60;
Renouard, rue de Tournon, n° 6.

LONDRES. — Treuttel et Würtz, Bossange, Dulau et Comp.

AOUT 1823.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15.

CONDITIONS

DE LA SOUSCRIPTION.

Depuis le mois de janvier 1819, il paraît, par année, douze cahiers de ce Recueil; chaque cahier, publié le 30 du mois, se compose d'environ douze feuilles d'impression.

On souscrit à Paris, au *Bureau central d'abonnement et d'expédition* indiqué sur le titre.

Prix de la Souscription.

A Paris.	42 fr. pour un an;	24 fr. pour six mois.
Dans les départemens,	48,	28.
Dans l'étranger. . . .	54,	32.

La différence entre le prix d'abonnement, à *Paris*, dans les *départemens* et dans *l'étranger*, devant être proportionnelle aux frais d'expédition par la poste, a servi de base à la fixation définitive portée ci-dessus.

Le montant de la Souscription, envoyé par la poste, doit être adressé d'avance, FRANC DE PORT, ainsi que la correspondance, au *Directeur de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18. C'est à la même adresse qu'on devra envoyer les ouvrages de tout genre et les gravures qu'on voudra faire annoncer, ainsi que les articles dont on désirera l'insertion.

On peut aussi souscrire chez les Directeurs des postes et chez les principaux Libraires, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

Trois cahiers ou livraisons forment un volume. Chaque volume est terminé par une Table des matières alphabétique et analytique, qui éclaircit et facilite les recherches.

On souscrit seulement à partir de deux époques, de *janvier* ou de *juillet*.

On trouve, au BUREAU CENTRAL, *les collections des années* 1819, 1820, 1821 *et* 1822, au prix de 42 fr. chaque.

AVIS ESSENTIEL AUX SOUSCRIPTEURS.

MM. les souscripteurs qui n'ont point encore renouvelé leur abonnement pour les *six derniers mois* de l'année, sont priés de le faire renouveler le plus tôt possible, pour n'éprouver aucun retard dans l'envoi des livraisons.

NATURAL HISTORY

TABLEAU MÉTÉOROLOGIQUE
pour l'Année 1822

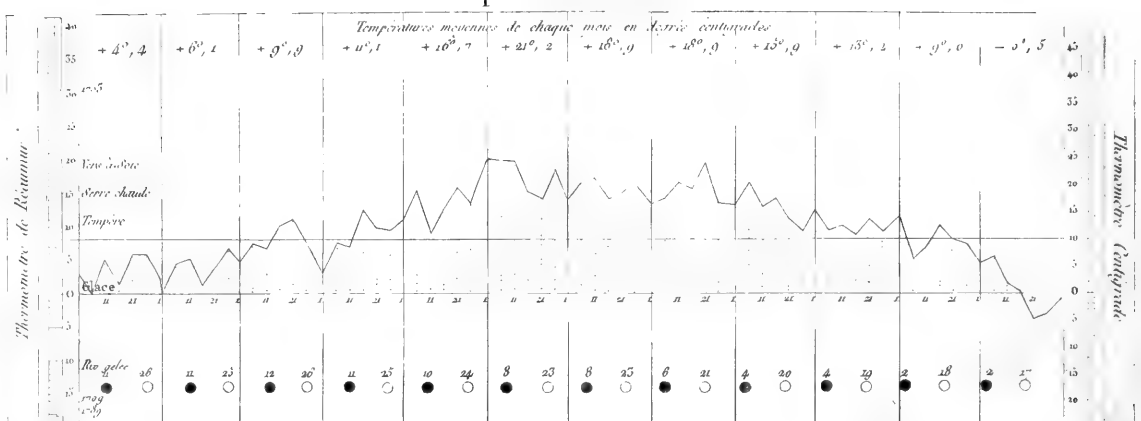

en Janvier Fevrier et Mars

Gelée continuelle 6 jours en janv. et fév.
jour le plus froid le 27 décemb. −7° Ré.
température de 0 à 4° Ré 46 jours en janv. et fév.
jour d'hiver le moins froid le 8 fevr. 10° Re
température moyenne de l'hiver 4° Re

Juin Juillet et Aoust

chaleur soutenue 6 à 8 jours, 18° au moins
jour le plus chaud le 20 juin 27° 0 Ré.
jour le le moins chaud le 31 juillet 7° 2
température de 0 à 18° Ré 42 jours
température moyenne des trois mois 15° 1 Re.

Observations

plus grande hauteur du barometre 28 pm 5 lg 8 le 22 janvier
plus petite hauteur ..... 27 1, 7 le 25 decembre
plus grande hauteur de la Seine 7 pi 8 pm 2 lg 2 le 8 janvier
moindre hauteur 0 4 7, 4 le 30 septembre
au dessus des basses eaux de 1719.

Paris est à 222 pieds au dessus du niveau des mers, sa latitude est 48° 50′ 14″ à l'observatoire royal : la déclinaison de l'aiguille aimantée était de 22° 11′ 0 terme moyen.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE

Relative au TABLEAU *ci-joint* DES VARIATIONS DE LA TEMPÉRATURE, PENDANT L'ANNÉE 1822.

Il serait superflu de répéter ici ce que nous avons exposé ailleurs (Voy. *Rev. Encycl.*, T. VI (1820), pag. 237-246. — T. IX (1821), pag. 221-227; et T. XIV (1822), p. 5-8.) sur la construction et l'usage des tableaux géométriques, destinés à figurer les variations successives auxquelles divers effets naturels se trouvent sujets, et particulièrement celles qu'éprouve la température. On se représente aisément qu'en tirant une ligne horizontale qui marque le zéro de l'échelle thermométrique, et en prenant sur cette ligne des parties égales pour désigner chaque jour de l'année (1), on a élevé

(1) Le peu d'étendue de la feuille sur laquelle le tableau météorologique est tracé, n'a permis d'y marquer les températures moyennes que de cinq en cinq jours.

des perpendiculaires à cette ligne, auxquelles on a donné pour longueurs la température moyenne du jour correspondant, mesurée en partie de l'échelle thermométrique. Cette longueur est portée verticalement en dessus de la transversale, quand cette température est supérieure à la glace; et en dessous, quand elle est inférieure à ce terme.

Nous ferons ici quelques remarques sur les variations les plus importantes observées à Paris en 1822; l'inspection de la courbe permet de reconnaître ces écarts et de les comparer entre eux.

Dans les mois de janvier et de février 1822, la température a été plus douce qu'on n'a coutume de l'observer à Paris; à peine a-t-on ressenti quelques gelées, et les glacières n'ont pu trouver de ressources pour s'approvisionner et suffire aux consommations habituelles de l'été. On a vu éclore de bonne heure les fleurs printanières, et un printems chaud a fait présager d'heureuses récoltes.

C'est le mois de juin qui a été le plus chaud de l'année; le thermomètre de Réaumur s'y est élevé à 27 degrés, le 10 de ce mois, jour où la température a été la plus haute : la moyenne de ce mois a été d'un peu plus de 21 degrés. On n'a pas éprouvé, en juillet et en août, les chaleurs ordinaires à cette saison; et même le 31 juillet, jour qui avait été le plus chaud de l'année 1821, s'est trouvé le plus froid de l'été de 1822, puisque le thermomètre y est descendu à $7^{\circ}\frac{1}{2}$ de Réaumur. Ainsi, à un printems chaud, on a vu succéder un été froid. Toutefois, les températures de la fin de l'été ont été assez élevées pour suffire à la maturation des fruits et des semences, qu'une chaleur précoce avait singulièrement hâtée.

Quoique le succès des opérations agricoles soit moins fondé sur la température moyenne de l'année que sur les degrés de chaleur à laquelle elle se soutient en été, cependant il est bon de remarquer que la douceur de l'hiver et la chaleur du

printems l'ont tellement emporté sur l'état habituel de ces saisons, que, malgré les pluies et les froids des mois d'été, la température moyenne a été de 9°,7 Réaum., c'est-à-dire, un peu plus élevée que cela n'a lieu communément dans nos climats.

Le mois d'octobre a été soumis à la température moyenne de 13°,2 centigrades, qui équivalent à 10° $\frac{1}{2}$ Réaum.; cette chaleur est supérieure de 1° à celle qu'on ressent d'ordinaire dans ce mois, qui, comme on le sait, s'accorde communément avec la température moyenne de l'année entière.

Les extrêmes de la température ont été le 10 juin d'une part, ainsi qu'on l'a déjà dit, et le 27 décembre, jour où le thermomètre est descendu à 7 degrés Réaum.

Le baromètre a fait ses excursions entre les deux limites suivantes; il a été au plus haut, le 22 janvier, et au plus bas, le 25 décembre, s'étant élevé d'une part à 28$^{pouc.}$ 5$^{lig.}$,8, et abaissé de l'autre à 27$^{pouc.}$ 1$^{lig.}$,7. Cette variation est de 1$^{pouc.}$ 4$^{lig.}$, 1.

Il y a eu 143 jours de pluie, et 4 jours de neige dans le courant de l'année 1822, et la quantité des eaux pluviales a été de 15$^{pouc.}$, 7$^{lig.}$, 6. C'est dans le mois de juin que cette quantité a été la plus forte; elle s'est élevée entre le quart et le cinquième de la quantité totale. On a observé 48 jours de gelée, 24 jours de tonnerre, et 7 jours de grêle. Nous renverrons, pour de plus amples détails, au numéro des *Annales de chimie et de physique* (décembre 1822), ouvrage qui continue de mériter les éloges universels, et où tous les faits utiles aux personnes qui se livrent à l'étude de ces sciences sont exposés avec le soin et le talent dont leurs célèbres auteurs sont capables.

FRANCŒUR.

Notice sur les travaux de l'Académie des sciences (*Institut de France*), *pendant l'année* 1822.

Nous avons inséré, dans notre dernier volume (T. XVIII, cahier de mai, pag. 247), l'excellent *Rapport* de M. Fourier *sur les progrès des sciences mathématiques*. Depuis la séance publique de l'Institut, où ce rapport a été lu, l'auteur y a joint des développemens sur chacun des objets de ses recherches, en accompagnant quelquefois de courtes remarques les extraits des ouvrages dont il parle, afin d'inspirer le désir de connaître ces ouvrages, et d'en faciliter l'étude. Ce nouveau travail dépasse de beaucoup les bornes qui nous sont prescrites dans ce recueil. Nous nous bonnerons donc à des indications plus sommaires que celles de M. Fourier, et nous ne reviendrons point sur les objets dont nous avons déjà parlé avec quelque étendue. A ces additions sur les *sciences mathématiques*, nous joindrons les notices de M. Cuvier sur les travaux relatifs aux *sciences physiques*, en les abrégeant, et en ne conservant que celles dont il n'a pas été rendu compte dans nos volumes précédens. Nous compléterons ainsi le tableau de ces sciences jusqu'au moment actuel.

Géométrie. — L'auteur de la *Mécanique céleste* a publié le T. V et dernier de ce grand ouvrage. La question de la figure de la terre y est traitée sous des points de vue que l'on n'avait point encore considérés : savoir, 1° l'effet dynamique de la présence et de la distribution des eaux à la surface du globe ; 2° la compression exercée sur les couches intérieures; 3° le changement de dimensions qui serait occasionné par le refroidissement progressif de la terre : il est évident que chacune de ces causes peut influer sur l'équilibre, la figure ou le mouvement de la masse terrestre : jusqu'à présent, ces conditions physiques n'avaient pas été introduites dans la théorie

de la figure du globe. Il est aisé de prévoir qu'elles éclaireront plusieurs questions de géologie et de physique générale.

Les formules analytiques de M. *De Laplace* l'ont conduit aux résultats suivans : la masse de la terre n'est point homogène. — Les couches situées à de plus grandes profondeurs sont plus denses. — Ces couches sont disposées régulièrement autour du centre de gravité du globe, et leur forme diffère peu de celle d'une surface courbe engendrée par la révolution d'une ellipse. — La densité de l'eau est à peu près cinq fois moindre que la densité moyenne de la terre (1).—La présence et la distribution des eaux à la surface de la terre, ne causent pas de changemens considérables dans la loi de la diminution des degrés, et dans celle de la pesanteur. — On ne peut admettre aucun déplacement considérable des pôles à la surface de la terre, et tout système géologique fondé sur une telle hypothèse, ne s'accorderait point avec l'ensemble des connaissances acquises sur les causes mécaniques qui déterminent la figure de la terre. — La température du globe n'a pas diminué sensiblement depuis le tems d'Hipparque (plus de 2000 ans), et l'effet de cette perte de chaleur n'a pas fait varier, dans le même espace de tems, la durée du jour de la 200me partie d'une seconde centésimale.

MÉCANIQUE. — M. *Girard* a traité des questions très-importantes concernant la fonte de fer et l'emploi de cette matière dans les machines, la conduite des eaux et les chaudières des machines à vapeur. La fonte de fer peut recevoir, au gré de celui qui l'emploie, la forme que la nature donne aux corps pour les rendre capables d'une résistance déterminée avec la moindre quantité possible de matière résistante. Ainsi,

(1) Les roches les plus pesantes n'ont pas la densité moyenne du globe terrestre, et par conséquent, les couches intérieures ne sont pas de même nature que la surface. (N. d. R.)

l'on peut donner aux diverses pièces mobiles d'une machine en fonte, la figure de tuyaux creux comme les tiges de certaines plantes et les plumes des oiseaux. M. Girard, à qui l'on doit un excellent traité sur la résistance des solides, a déduit de ses formules le rapport entre les diamètres intérieur et extérieur d'un cylindre creux, qui rendrait à la fois ce cylindre plus léger et plus résistant, dans des circonstances données. Les faits cités par l'auteur, les détails dans lesquels il entre sur la fabrication de la fonte, sur les moyens d'augmenter sa solidité et de la rendre uniforme, etc., devront être connus et médités par tous les artistes.

M. *Dupin* a fait un rapport sur la construction des voitures et sur les causes qui peuvent les rendre plus sujettes à verser. L'une de ces causes, la principale peut-être, c'est l'inexécution des ordonnances sur le chargement des voitures. Après avoir indiqué les conditions de stabilité d'une voiture en mouvement, selon la nature, l'inclinaison et le plus ou le moins de perfection des routes, le rapporteur n'indique point de formes nouvelles, mais il met sur la voie pour les trouver. Il faut, dit-il, hâter les progrès qu'il est naturel d'attendre du perfectionnement des arts mécaniques appliqués à la construction des voitures, lesquelles pourront devenir plus légères sans être moins solides, plus hardies sans être moins stables, à mesure que nos routes seront améliorées dans leur forme, leur structure et leur entretien, à mesure que des règlemens efficaces auront produit leur effet. Voici ce que l'on propose, dans la vue d'atteindre ce but. Le gouvernement, s'il le jugeait convenable, ferait les frais d'un prix de 20,000 fr. pour les voitures à quatre roues. Ce prix pourrait être décerné, le 1er janvier 1825, au constructeur qui, sans négliger aucune des qualités désirables dans une voiture publique (capacité, commodité, légèreté), obtiendrait la plus grande stabilité pour transporter un nombre donné de voyageurs avec

un poids déterminé de bagages. La bonté de ces voitures devrait être démontrée par l'expérience d'une année au moins. Les plans des voitures devraient être accompagnés d'un mémoire descriptif, contenant les calculs de la stabilité. Un programme rédigé avec soin indiquerait aux praticiens, comme des faits qui serviraient de bases à leurs tentatives, les vrais principes d'où l'on doit déduire les proportions des voitures, et la disposition de leur chargement pour acquérir la plus grande stabilité possible.

Le même rapporteur a été l'organe de la commission chargée d'examiner l'ouvrage de M. Marestier sur les bateaux à vapeur, et la marine militaire des États-Unis d'Amérique. Il analyse la partie de l'ouvrage qui fait connaître la structure et les dimensions des bateaux à vapeur, les résultats mathématiques auxquels l'auteur est parvenu, et la description de ceux de l'Amérique. Après avoir indiqué quelques retranchemens dont l'ouvrage de M. Marestier ne souffrirait point, et qui portent sur des devis qui trouveront leur place dans le portefeuille des ingénieurs, la commission estime qu'il est digne de la munificence du gouvernement d'aider à l'impression de ces mémoires, comme il l'a fait pour la publication de plusieurs autres ouvrages.

Des expériences faites en Suède, par M. *Lagerhielm*, ont été soumises à l'examen de MM. Girard et Ampère. Elles avaient été communiquées à l'Académie par M. *Olivier*, ancien élève de l'École Polytechnique, résidant en Suède. Il s'agissait de l'écoulement de l'eau par des orifices pratiqués dans de minces parois. Le savant suédois a constaté que les fluides élastiques suivent, dans cette circonstance, les mêmes lois que les fluides incompressibles tels que l'eau.

Physique. — Nous avons déja rendu compte des premiers mémoires de M. *Ampère* sur les phénomènes électro-dynamiques. En continuant ses recherches sur le même sujet, ce

savant a confirmé, par de nouvelles expériences, quelques-uns des résultats déduits de ses formules ; de plus, il a reconnu et constaté deux nouveaux faits, savoir : 1° qu'un conducteur voltaïque placé très-près d'un circuit métallique, fermé, mais sans communication avec lui, y détermine un courant électrique ; 2° qu'un conducteur circulaire formant une circonférence entière n'a aucune action pour faire tourner autour de son axe un conducteur fermé, d'une forme quelconque, et que la même propriété se retrouve dans un conducteur plié en arc de cercle, quel que soit le nombre des degrés de cet arc. M. *Ampère* examine ensuite toutes les circonstances du mouvement que produiraient sur des conducteurs, soit horizontaux, soit verticaux, des courans électriques situés dans l'intérieur du globe terrestre, allant de l'est à l'ouest, et d'autant plus intenses qu'ils seraient plus près de l'équateur magnétique qu'on doit alors regarder comme une direction moyenne entre tous ces courans. Les résultats qu'il obtient sont conformes aux nombreuses expériences qui ont été faites, les unes par lui-même, les autres par M. *Delarive*, et qui ont pour objet de montrer l'action que la terre exerce sur les conducteurs voltaïques mobiles. C'est ainsi que l'auteur a complété la théorie de l'action qu'il avait découverte entre deux conducteurs, et celle de l'influence du globe terrestre sur un conducteur, phénomène qu'il avait aussi observé le premier.

Il n'est pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de parvenir à connaître la distribution des courans électriques dans le globe terrestre, ni même de décider la question de l'existence de ces courans. Si on l'admet, il faudra supposer qu'une partie de ces courans arrive très-près de la surface, puisque la direction de l'aiguille aimantée est affectée par les variations de température du jour à la nuit : mais, comme ces variations sont très-peu sensibles, on conclura que

les effets dépendent principalement des courans qui règnent à de grandes profondeurs.

Un autre objet des recherches de M. Ampère, c'est l'assimilation qu'il a faite des aimans et des assemblages de courans circulaires parallèles, auxquels il a donné le nom de *cylindres électro-dynamiques*. Cette assimilation peut être justifiée de deux manières, par l'expérience ou par le calcul. En employant la seconde méthode, on doit comparer aux extrémités des cylindres électro-dynamiques les *pôles* des barreaux aimantés, et non pas leurs extrémités, parce que, dans les expériences de M. Ampère, les pôles magnétiques ont manifesté les mêmes propriétés que les extrémités des cylindres électro-dynamiques. Ce genre de preuve, lorsqu'il confirme les résultats de l'expérience, imprime le caractère de théorie aux inductions déduites de la seule observation des faits.

Deux jeunes et habiles physiciens viennent de suppléer à ce qui manquait à cet égard, au travail de M. Ampère sur l'identité du magnétisme et de l'électricité. Les mémoires où ils ont consigné le résultat de leurs recherches, ont été lus à l'Académie, dans la séance du 3 février dernier. Le mémoire de M. *Mont-Ferrand* contient les calculs relatifs à l'action mutuelle d'un conducteur rectiligne et d'un assemblage de courans circulaires situés dans des plans parallèles à la direction de ce conducteur. En partant de la valeur assignée par M. *Ampère* à l'action de deux élémens de courans électriques, l'auteur détermine celle qu'exerce un conducteur rectiligne indéfini : 1° sur un élément de courant électrique ; 2° sur un courant circulaire ; 3° sur un assemblage de pareils courans perpendiculaires à une ligne droite ou courbe passant par leurs centres. Lorsque cette ligne est droite, le calcul reproduit la loi découverte en 1820, par M. *Biot*, et confirmée par les expériences publiées cette année par M. *Pouillet*. Si la

même ligne est une circonférence de cercle, on voit paraître l'un des résultats des expériences de MM. *Gay-Lussac* et *Welter* sur un anneau d'acier aimanté par le procédé dû à M. *Arago*. Enfin, si la ligne des centres est seulement une courbe à deux branches symétriques par rapport à un plan passant par le conducteur, l'analyse conduit à un résultat que des expériences récentes ont confirmé.

Le second mémoire est celui de M. F. *Savary* : il est actuellement imprimé (1).

Jamais aucune découverte ne fut exploitée avec plus de zèle et de succès que celle de M. OErstedt, sur l'analogie entre les fluides électrique et magnétique. Trois années sont à peine écoulées, et déjà la science est parvenue à des théories fondées sur des faits nombreux et bien analysés, à des méthodes de calculs qui suffiraient seules pour amener de nouvelles découvertes.

Tandis que les connaissances relatives à l'électricité et au magnétisme reçoivent chaque jour des accroissemens notables, la science de la lumière avance aussi à pas de géant. M. *Fresnel* a présenté divers mémoires qui ont pour objet d'exprimer les lois générales de la double réfraction, de découvrir les lois d'un nouveau genre de polarisation auquel il a donné le nom de *polarisation circulaire*, de prouver directement que le verre comprimé fait subir à la lumière la double réfraction, enfin, d'examiner la loi des modifications que la réflexion totale imprime à la lumière polarisée. Toutes ces recherches sont liées aux notions théoriques que M. Fresnel et plusieurs autres physiciens ont adoptées sur la nature de la lumière : ils regardent son action comme opérée par des vibrations extrêmement rapides qui se propagent dans des milieux élastiques. Comme cette opinion n'est pas généralement

(1) Voy. ci-dessus, pag. 161, le compte rendu de ce mémoire.

admise, il paraît que ces dissentimens ont troublé quelque peu la république des sciences, habituellement plus paisible que celle des lettres. Avant d'exposer les découvertes et les doctrines de M. Fresnel, en employant les expressions de l'auteur, M. Fourier a cru devoir faire usage de quelques précautions oratoires. Comme nous aurons à rendre compte incessamment d'ouvrages où les points contestés et l'ensemble des nouvelles découvertes sur la lumière sont exposés avec étendue, nous y renverrons cette partie de l'histoire des travaux de l'Académie.

Le ministre de l'intérieur avait désiré que l'Académie examinât de nouveau la question des aréomètres, et comparât entre elles les méthodes proposées pour déterminer avec précision, au moyen de cet instrument, la pesanteur spécifique des liquides. M. *Arago,* rapporteur de la commission chargée de ce travail, a rappelé des expériences très-précises faites antérieurement par M. *Gay-Lussac,* et qui donnent un moyen de satisfaire complétement aux vues de l'administration. M. Gay-Lussac en a formé des tables qui seront pour l'industrie et pour la science une acquisition très-précieuse, et le guide le plus sûr que l'autorité puisse suivre dans la perception de l'impôt. La commission exprime aussi l'opinion favorable qu'elle a conçue d'un mémoire de M. Francœur sur ce sujet, et d'un autre mémoire de M. Benoît sur les aréomètres. Celui-ci, qui est imprimé, peut être regardé comme un excellent chapitre d'un traité de physique; mais l'auteur ne s'est pas occupé de la partie expérimentale de la question.

M. Despretz a fait des recherches sur la conductibilité des corps, c'est-à-dire sur la facilité plus ou moins grande avec laquelle la chaleur les pénètre et se répand dans leur intérieur. Il a trouvé que, relativement à cette propriété, les corps suivans sont nommés dans l'ordre établi par l'expérience, en commençant par le plus haut degré : *cuivre, fer, zinc, étain,*

plomb, marbre, porcelaine, terre de brique. Le rapport sur ce travail a été fait par M. Fourier. Les conclusions des commissaires sont que les résultats obtenus par M. Despretz méritent à tous égards les suffrages et les encouragemens de l'Académie; que leur publication intéresse les progrès des sciences physiques, ceux de plusieurs arts, et les usages économiques qui exigent l'emploi et la distribution du feu.

ASTRONOMIE. — Des trois comètes observées en 1822, la première a été découverte par M. *Gambart*, auquel on doit aussi les observations des deux autres, à Marseille. C'est M. *Pons* qui a vu, le premier, les deux autres comètes. Nous avons déjà parlé de celle dont M. Enke a déterminé la révolution, et que l'on nomme comète à courte période : elle recevra sans doute par la suite un nom propre, comme les autres corps de notre système.

M. *Gambey* a présenté à l'Académie deux instrumens construits sur des principes nouveaux, savoir : 1° une bousole de déclinaison; 2° un héliostat. Quant à l'invention et à l'exécution des instrumens astronomiques, M. Gambey est actuellement le premier artiste de l'Europe.

M. l'abbé *Halma*, traducteur de l'*Almageste*, publie actuellement une traduction française des *Tables manuelles de Ptolémée :* c'est un nouveau service rendu à l'astronomie. Ce savant s'est aussi occupé de recherches sur le zodiaque de Denderah, et il s'est attaché à prouver que ce monument ne remonte pas au-delà de l'an 364 de l'ère chrétienne.

STATISTIQUE.—Le rapporteur de la commission de statistique, M. *Coquebert-Montbret*, après l'annonce des prix décernés, nous apprend que M. de Chabrol continue ses recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine, et que la suite de l'ouvrage important qu'il a déjà publié doit paraître incessamment. Il fait ensuite mention des ouvrages relatifs aux colonies. M. *Moreau de Jonnès* a com-

mencé la publication de mémoires très-instructifs sur les Antilles : ces mémoires sont destinés à compléter l'histoire naturelle de la Martinique et de la Guadeloupe. D'autres ouvrages contiennent des recherches précieuses sur les mêmes îles ; et, lorsqu'on aura de semblables renseignemens sur la Guyane française, sur l'île de Bourbon et sur nos établissemens dans l'Inde, on pourra dire que nos colonies seront mieux connues que plusieurs parties de l'intérieur de la France.

M. *Benoiston de Châteauneuf* a donné un mémoire sur l'ordre de mortalité des femmes parvenues à l'âge de 40 à 50 ans, dans lequel il examine avec beaucoup de soin s'il est vrai que le changement de constitution que les femmes éprouvent, à cette époque de la vie, occasionne une variation sensible dans la loi de mortalité. L'auteur établit la négative par des témoignages qui paraissent irrécusables. Il paraît même qu'à cette époque, la mortalité des hommes est plus accélérée que celle des femmes. Ces conséquences s'étendent à des lieux très-éloignés, à des climats très-divers : on les observe au midi de la France, comme au nord de la Russie, et dans les régions intermédiaires. Sur le rapport de M. Fourier, ce mémoire sera inséré dans le *Recueil des savans étrangers*.

Un mémoire de M. *Moreau de Jonnès* sur l'étendue des terres cultivables dans les colonies françaises, nous rassure complétement sur la crainte de ne pouvoir tirer de ces possessions toutes les denrées coloniales nécessaires à notre consommation et à l'entretien de nos fabriques. L'auteur fait voir que, si on mettait seulement en culture le tiers des terres qui sont encore en friche, on serait en état, non-seulement de pourvoir à tous nos besoins, mais de fournir à l'exportation.

MM. Parent Duchatelet et Pavet de Coutreille, docteurs-médecins de la Faculté de Paris, ont publié sur la rivière de Bièvre des recherches sur lesquelles M. Girard a fait un rapport. Dès l'année 1790, l'assainissement des bords de cette

rivière dans l'intérieur de Paris, et l'amélioration générale de son cours, avaient été l'objet d'un important travail de M. Hallé. Les auteurs du Mémoire ont rappelé l'attention publique sur ce cours d'eau. Une grande partie de la population du faubourg Saint-Marceau trouve journellement du travail dans les établissemens placés sur ses bords, ou à sa portée ; et l'on ne peut douter que l'importance de ces établissemens ne s'accroisse encore, lorsqu'on aura mis à exécution les mesures de salubrité dont la seule inspection des lieux ne fait que trop connaître la nécessité. Le rapporteur, que ses fonctions ont mis dans le cas de faire une étude particulière de la topographie de la capitale et du cours des eaux qui l'arrosent, est d'accord avec les auteurs du Mémoire, sur les moyens d'amélioration que réclament la santé publique et l'extension de notre industrie. Malheureusement, ces moyens entraînent des travaux et des dépenses assez considérables : il s'agirait de faire disparaître les barrages, de revêtir les bords de la rivière d'un mur de maçonnerie, d'en paver le fonds, etc. Dans la somme de nos besoins, celui-là ne paraîtra peut-être pas l'un des plus urgens.

Chimie.—Les faits s'accumulent de plus en plus, en attendant qu'une théorie générale puisse les embrasser tous, faire connaître leurs relations et révéler, autant qu'il est possible, les causes et les lois de leur action. Dans cet état de la science, il est à craindre que les faits ne soient mal observés, mal décrits, et que l'on ne commette de graves erreurs sur les mesures. On avait cru jusqu'à présent que la combinaison du chlore avec l'hydrogène percarboné contenait des volumes égaux de ces deux substances : M. Despretz a fait voir que le volume du chlore n'y est que la moitié de celui de l'hydrogène percarboné. Le même chimiste a tenté l'analyse des deux liquides d'apparence huileuse et de densité différente, que l'on obtient en traitant l'éther sulfurique par le chlore. Sans être

encore très-sûr de ses résultats, il pense que l'un de ces liquides est un nouveau composé de chlore et d'hydrogène percarboné. Ce gaz, mis en contact avec le chlorure d'iode, a donné un liquide incolore, d'odeur et de saveur agréables, qui se congèle en lames cristallines à la température de la glace, ou zéro du thermomètre : en augmentant la quantité de gaz, il s'est formé un solide blanc et cristallin. Avec le même gaz, le chlorure de soufre produit une substance visqueuse, d'une odeur désagréable, plus fixe que l'eau, et qui brûle difficilement.

M. *Dulong*, que l'Académie vient d'admettre dans son sein, a fait de nouvelles recherches, et, par conséquent, des découvertes sur la respiration et sur les causes de la chaleur animale. Il a trouvé que le volume de l'acide carbonique, formé dans l'acte de la respiration, était toujours moindre que celui de l'oxygène absorbé; d'un tiers dans les oiseaux et les quadrupèdes carnassiers soumis aux expériences, et d'un dixième dans les herbivores. Il a observé de plus qu'il y avait constamment une si forte exhalation d'azote, que, dans les herbivores, le volume de l'air expiré surpassait celui de l'air inspiré, malgré la diminution de volume du gaz acide carbonique. Enfin, il a trouvé que la portion de chaleur, correspondante à celle de l'acide produit, n'est guère que la moitié de la chaleur totale donnée par l'animal, si c'est un carnassier, et n'atteint pas, dans les herbivores, les trois quarts de la même quantité. M. Dulong conclut, de ces faits, qu'il reste encore à découvrir une autre cause que la fixation de l'oxygène pour expliquer la totalité de la chaleur animale.

Minéralogie et Géologie. — La perte que l'Académie a faite par la mort de M. *Haüy*, a fait craindre que le public ne fût privé de la nouvelle édition de l'ouvrage de cet illustre professeur sur la science qu'il a cultivée avec tant de succès. Heureusement, tout le manuscrit était préparé ; cinq volumes

ont déjà paru, et l'impression du sixième et dernier s'achève sous les yeux de M. *De Lafosse*, l'un des élèves les plus distingués de M. Haüy, et celui qu'il avait choisi depuis longtems pour le seconder dans les détails de cette grande entreprise. C'est en portant à ce degré de perfection un ouvrage depuis long-tems admiré du monde savant, que cet homme de génie a terminé une carrière si utilement parcourue pour le développement de l'une des branches les plus importantes et les plus difficiles des sciences naturelles.

M. *Constant Prevost*, naturaliste habile, élève de M. Brongniart, a suivi les *falaises de la Picardie et de la Normandie*, depuis Calais jusqu'à Cherbourg. Aux deux extrémités de cette ligne de près de 80 lieues, on reconnaît les mêmes roches : ces roches appartiennent aux terrains primitifs, et forment en quelque sorte les bords de l'immense bassin dans lequel se sont déposés les bancs des terrains postérieurs. Le milieu de ce bassin est assez près de Dieppe : là, on ne voit au jour que les bancs les plus superficiels, et ils sont presque tous horizontaux. Les bancs intermédiaires se relèvent obliquement de chaque côté. M. Prevost a représenté cette sorte de coupe dans un dessin, qu'une ingénieuse enluminure rend encore plus intelligible. On y distingue les grandes divisions du terrain, avec leurs caractères généraux et leurs subdivisions ; et par conséquent, tous les faits de détails qui composent l'histoire géologique de cette contrée. M. Prevost expose la manière dont le bassin qu'il décrit a pu se combler, tantôt par les sédimens au fond des eaux stagnantes, et tantôt par des transports violens que l'on reconnaît à l'état de confusion et de désordre dans lequel les matières transportées se sont consolidées, et forment les couches actuelles. La description des fossiles est jointe à celle des couches qui les renferment. Ces débris de l'ancien monde ne sont pas rares dans l'espace visité par notre géologue. On y trouve cette espèce de reptile,

nommée *ichthyosaurus* (tenant à la fois du lézard et du poisson), qui est peut-être la plus ancienne qui ait vécu sur la terre ; des poissons, des espèces inconnues de crocodiles. Des *cerites*, espèce de coquille, abondent dans des roches superposées l'une à l'autre, mais sont séparées par des bancs de craie très-épais, totalement privés de ces coquilles.

Nous avons déjà rendu compte des travaux et des écrits géologiques de MM. *Brongniart, Beudant, Cuvier* et *Desmarest :* nous réservons, pour un article spécial, la continuation du grand ouvrage de M. F. Cuvier, sur les animaux terrestres détruits par les révolutions du globe, et dont on découvre les débris fossiles.

PHYSIQUE VÉGÉTALE et BOTANIQUE. — M. *Dutrochet* a fait de nouvelles expériences sur la direction que prennent les différentes parties des plantes, lorsqu'elles sont en mouvement, depuis l'instant de la germination jusqu'à leur développement. Les moyens employés par cet observateur lui ont permis de transporter ses expériences dans son cabinet, et d'avoir continuellement sous les yeux les phénomènes qu'il voulait étudier. Le mouvement était imprimé aux graines ou aux plantes, au moyen d'un mécanisme d'horlogerie, et la vitesse du mouvement pouvait être variée entre certaines limites. M. *Dutrochet* a vu que, lorsqu'on fait tourner des graines sur elles-mêmes, et que leur axe de rotation est incliné à l'horizon, même très-légèrement, les deux *caudex séminaux* prennent cette direction, et que la radicule se porte dans le sens de l'inclinaison ; que, si l'axe est parfaitement horizontal, les deux caudex séminaux prennent une direction tangente au très-petit cercle décrit par l'embryon. En soumettant à la rotation des tiges garnies de feuilles, les feuilles ont tourné leurs faces supérieures vers le centre de rotation, et le pétiole a subi la torsion que cette nouvelle disposition exigeait. Tous les résultats de ces expériences sont parfaite-

ment conformes aux lois de la mécanique : on aurait pu les prévoir et les calculer d'avance.

M. Dupetit-Thouars considère la fleur comme une transmutation de la feuille et du bourgeon qui en dépend ; il a fait plusieurs expériences pour développer et établir sa théorie. Ses expériences sur la moelle des végétaux présentent un grand nombre de faits, qui semblent n'appartenir à cette substance que parce qu'elle est un assemblage de fibres végétales, et que l'on observerait également dans d'autres assemblages dépourvus des propriétés de la moelle. D'autres expériences du même botaniste, sur la pesanteur spécifique des couches ligneuses plus ou moins rapprochées de l'écorce, auraient besoin d'être discutées, et les conséquences qu'il en déduit paraissent encore peu certaines. Mais, ce que l'on ne peut révoquer en doute, ce sont les faits qu'il a vus et qu'il décrit. Jusqu'à présent, on avait presque généralement refusé de croire qu'un arbre totalement dépouillé de son écorce pût réparer cette perte et continuer à végéter : M. Dupetit-Thouars a confirmé par de nombreuses épreuves ce fait extraordinaire, que Frisch avait déjà observé et publié, en 1723, mais sans obtenir aucune croyance. Le botaniste français a écorcé des arbres, trois années de suite, sans qu'ils paraissent en souffrir. L'orme est celui qui lui a paru supporter le mieux cette mutilation ; le chêne y résiste point. Un jeune pied d'orme écorcé, étêté, et qui n'était plus qu'un bâton enraciné, produisit d'abord quelques protubérances qui prirent une teinte verdatre : bientôt on put les reconnaître pour des bourgeons. L'hiver qui survint les fit disparaître ; mais, au printems, il en reparut un nombre assez grand pour recommencer un nouvel arbre. Cet orme extraordinaire aura pour souche un chicot desséché, et voilà la troisième année qu'il continue sa nouvelle existence.

M. Raffeneau-Delille, professeur de botanique à Montpel-

lier et correspondant de l'Académie, a décrit une plante singulière, de la famille des courges. Elle porte, sur les mêmes tiges, des fleurs hermaphrodites et des fleurs mâles. Son fruit, long de près de deux pieds et d'une grosseur proportionnée, se couvre d'une poussière résineuse et inflammable assez abondante pour être recueillie en la raclant. L'auteur pense qu'elle est analogue aux cires végétales du *myrica cerifera* de l'Amérique septentrionale, et du *ceroxylum andicola* découvert dans les Cordilières par MM. de *Humboldt* et *Bonpland*. M. *Jacquin*, de qui M. Delille a reçu les graines de cette plante, la nomme *beninaza cerifera*.

M. de *Humboldt* publie la 10e livraison de sa superbe collection de *mimosa*, et avec M. *Kunth*, la 22e livraison des genres et des espèces nouvelles de la zone torride. M. Kunth a publié le premier volume d'un Traité où il examine de nouveau les caractères des genres de la famille des *mauves*, et de celles des *butnères* et des *liliacées*. M. *Richard*, que l'Académie a perdu cette année, avait laissé, sur la famille des *balanophorées*, un écrit qui n'a pu être présenté que par son fils, jeune botaniste, digne héritier d'une famille qui, depuis près d'un siècle, a rendu de si grands services à la science des végétaux. M. Dupetit-Thouars a fait paraître cent planches et le commencement d'une histoire des plantes de la famille des *orchis*, qui doit faire partie de la *Flore des îles de France et de Bourbon*, à laquelle ce savant botaniste travaille depuis long-tems.

Physiologie. — La faculté d'absorber, que plusieurs physiologistes attribuent exclusivement aux vaisseaux lymphatiques, appartient aussi, suivant quelques autres, aux veines pour tout ce qui n'est pas le *chyle*. Cette question a été traitée de nouveau, dans ces derniers tems. M. *Segalas* a communiqué à l'Académie, et répété devant ses commissaires, des expériences qui non-seulement confirment en général la fa-

culté absorbante des veines, mais qui prouvent que certaines substances ne sont absorbées que par ces vaisseaux, ou qu'elles le sont en plus grande abondance et plus rapidement que par les vaisseaux lactés.

M. *Fodera*, jeune médecin sicilien, a présenté un Mémoire dans lequel il considère l'absorption et l'exhalation comme une simple imbibition et une transsudation qui ne dépendent que de la capillarité organique du tissu des vaisseaux. Le même physiologiste a répété avec une grande précision les expériences de MM. *Wollaston*, *Brande* et *Marcet*, qui tendent à prouver que certaines matières passent directement de l'estomac dans les reins et la vessie, sans être entraînées dans la circulation. Tous ces faits sont contestés par M. *Fohman*, professeur de Berne, qui croit avoir observé quelques faits organiques dont dépendent, suivant lui, les phénomènes que l'on attribuerait mal à propos à l'absorption veineuse.

Un autre jeune médecin, M. *Flourens*, un des collaborateurs de la *Revue*, a publié des observations pleines d'intérêt sur les parties centrales du système nerveux. Nous avons inséré (Tom. XVI, pag. 229-246) le rapport de M. Cuvier sur ce Mémoire, et nous avons publié (Tom. XVIII, pag. 705) la réclamation à laquelle il a donné lieu. M. Cuvier remarque, au sujet de cette réclamation, que l'ouvrage de M. Rolando, imprimé à Sassari dans l'île de Sardaigne, pendant la guerre, n'était point et ne pouvait être connu en France; que, d'ailleurs, l'observateur italien n'a pas procédé de la même manière que le physiologiste français, et que les expériences de M. Flourens ont été plus complètes et plus décisives. Nous avons déjà dit que MM. *Flourens* et *Fodera* ont obtenu le prix fondé par M. de Monthion, pour le perfectionnement de la physiologie expérimentale.

Nous nous proposions d'attendre l'impression du Mémoire que M. *Magendie* a lu, dans la séance du 2 juin dernier,

pour en offrir à nos lecteurs une analyse qui fît bien connaître les découvertes de cet habile observateur; mais M. *Cuvier* nous a dispensés de ce travail. Voici comment il expose les faits observés par M. Magendie. « Les nerfs sont à la fois les organes du sentiment et du mouvement volontaire; mais on sait aussi que ces deux fonctions ne sont pas entièrement dépendantes l'une de l'autre; que la première peut être anéantie sans qu'il y ait diminution dans la seconde, et réciproquement. On avait déjà prouvé qu'elles ont en effet des siéges différens dans les masses qui composent le cerveau. Depuis long-tems, les anatomistes ont cherché à savoir si elles ont aussi, dans le tissu même des cordons nerveux, des filets qui leur soient privativement affectés; mais, jusqu'à présent, ils ont, à cet égard, plus avancé d'hypothèses qu'ils n'ont constaté de faits positifs. Les expériences de M. *Magendie* semblent résoudre entièrement cet important problème. Les nerfs qui sortent de la moelle épinière, y prennent leur origine par deux sortes de racines ou de filets, les unes antérieures, les autres postérieures, qui se réunissent au sortir de l'épine pour former le tronc de chaque paire de nerfs. M. Magendie ayant ouvert l'épine du dos d'un jeune chien, sans endommager ses nerfs ni sa moelle, imagina de couper à quelques nerfs leurs racines postérieures seulement, et il observa aussitôt que le membre correspondant était insensible aux piqûres et et aux pressions les plus fortes. D'abord, il le crut paralysé; mais bientôt, à sa grande surprise, il le vit se mouvoir d'une manière très-apparente. Une seconde, une troisième expérience ayant donné le même résultat, il conjectura que les racines postérieures des nerfs pourraient bien être particulièrement destinées à la sensibilité, et qu'alors les antérieures le seraient au mouvement. Pour confirmer sa pensée, il chercha à couper séparément les racines antérieures, opération bien plus difficile que l'autre, et que cependant, après plu-

sieurs tentatives, il parvint à effectuer. Le résultat ne fut pas douteux : le membre devint immobile et flasque, en conservant des indices non équivoques de sensibilité. Des épreuves faites avec la noix vomique ont donné lieu aux mêmes conclusions : ce poison n'a pas produit de convulsions dans les membres dont les nerfs avaient perdu leurs racines antérieures; mais ceux qui n'avaient conservé que leurs racines postérieures, en ont éprouvé d'aussi violentes que si toutes les racines fussent demeurées intactes. Les résultats de l'irritation ne sont pas aussi distincts; on observe alors un mélange de contractions et de signes de sensibilité; mais les contractions excitées par la piqûre ou le pincement des racines antérieures sont infiniment plus marquées. Il n'y avait de traces d'expériences de ce genre que dans une petite brochure imprimée, mais non publiée, de M. Charles Bell, anatomiste anglais, célèbre par ses observations sur le cerveau : il avait aussi remarqué que la piqûre des racines antérieures donne seule des convulsions aux muscles. »

Anatomie comparée. — Le travail de M. Geoffroy-Saint-Hilaire, sur les monstruosités, l'a conduit à de nouvelles recherches comparatives sur les organes de la déjection et sur ceux de la génération dans les oiseaux, et enfin à une comparaison des organes génitaux dans les deux sexes. Une partie de ce nouveau travail n'a été lue à l'Académie que cette année même, et rassemblait toutes les difficultés de la question. L'auteur y considère les organes génitaux des *monotrêmes*, ou de ces quadrupèdes extraordinaires de la Nouvelle-Hollande qui réunissent à un bec d'oiseau, à une épaule de reptile, à un bassin de didelphe une structure tellement paradoxale d'organes génitaux, que, bien qu'ils aient le sang chaud et le corps couvert de poils comme les quadrupèdes, on doute encore s'ils ne sont pas ovipares comme les reptiles. M. Geoffroy croit pouvoir l'affirmer, sur le témoignage d'un voyageur qui, dit-on, a non-seule-

ment observé le fait, mais a récemment apporté en Europe des œufs d'*Ornithorynque*, nom de cette singulière espèce d'animaux. Il dit même que, suivant les récits des naturels du pays, la femelle de cette espèce prépare un nid où elle dépose deux œufs. Plusieurs autres observations et vues nouvelles de M. Geoffroy-Saint-Hilaire exigeraient des développemens assez étendus : nous y reviendrons, en rendant compte des ouvrages publiés par ce savant naturaliste.

L'organisation de la lamproie n'avait encore fait apercevoir aucun indice distinctif de sexe. MM. Magendie et Desmoulins ont observé par hasard un individu de cette espèce, qui avait un organe placé comme l'ovaire des autres, mais dont la structure était analogue aux organes du mâle des aloses. Comme on avait pris en même tems, et dans la même rivière, une autre lamproie plus petite, et dont les ovaires étaient plus avancés et remplis d'œufs très-distincts; ces observateurs supposent que la première était un de ces mâles que l'on cherche depuis si long-tems. Elle avait le foie d'un vert foncé; la femelle l'avait au contraire d'un jaune rougeâtre.

Zoologie. — C'est par leurs classes les moins développées, par leurs espèces les plus imparfaites, que le règne animal et le règne végétal se rapprochent le plus. Long-tems on a considéré les polypiers comme des plantes; plus long-tems encore, on a regardé le polype comme un être intermédiaire entre les deux règnes : mais il existe plusieurs autres corps qui paraissent encore devoir passer dans le règne animal, bien que, pendant une partie de leur vie, ils offrent tous les phénomènes des végétaux. On les a presque généralement compris dans la famille des conferves, bien qu'Adanson eût observé sur l'un d'eux des mouvemens volontaires, et que M. Girod-Chantrans ait vu sortir de quelques autres des corpuscules qui avaient toutes les apparences et toutes les propriétés des animalcules infusoires. Mais, pour se former des idées justes

sur ce groupe d'êtres organisés, il était nécessaire de les soumettre tous à un examen approfondi. C'est ce qu'a fait M. *Bory-de-Saint-Vincent :* plaçant sous un microscope tous les filamens qu'il découvrait dans les eaux de la mer ou dans les eaux douces ; suivant avec attention leurs développemens et leurs métamorphoses, il a reconnu des organisations très-variées, et des degrés d'animalité très-distincts. Le groupe des *fragillariées* ne donne encore que peu de signes d'existence animale ; les *oscillariées* ont un mouvement exprimé par leur nom ; dans les *conjuguées*, il arrive une époque où les filets se rapprochent, se placent les uns à côté des autres, s'abouchent par de petits trous latéraux qui laissent s'unir les matières colorantes dont leurs articulations sont remplies. Une des articulations se vide tandis que l'autre se change en un ou plusieurs globules qui paraissent être les moyens de reproduction. Les *zoocarpées* sont ces globules qui ont pris tous les caractères de véritables animaux. Après un certain nombre de transformations, ils brisent l'étui où s'accomplit la dernière métamorphose, jouissent d'un mouvement volontaire, et nagent avec rapidité dans tous les sens, comme les animalcules auxquels on a donné le nom de *volvox*. A une autre époque, ils se fixent de nouveau ; ils s'allongent par la naissance successive de plusieurs articles qui forment un autre filament, lequel demeure immobile, jusqu'à ce qu'il produise à son tour une nouvelle génération, dans le même ordre que la première. Chacun de ces groupes est divisé en plusieurs genres, d'après des circonstances de détails observées avec beaucoup de soin par M. *Bory-de-Saint-Vincent.* A cette famille nombreuse, notre naturaliste en fait succéder une autre, qu'il nomme *bacillariées* parce que ces corpuscules ressemblent à de petits bâtons. Parmi les genres qui la composent, se trouve l'animalcule qui, d'après l'observation de M. Gaillon, est la véritable cause de la couleur verte de certaines huîtres.

M. *Guyon* a envoyé, de la Martinique, la description d'une sangsue dont il a trouvé jusqu'à vingt individus dans les fosses nasales d'un héron de cette île (ardea virescens). Si c'était là le séjour naturel de ce ver, le fait serait remarquable, attendu qu'on ne connaît encore aucune espèce de sangsue qui vive constamment dans l'intérieur des autres animaux.

M. *Lamouroux* a décrit le polype qui habite un corail remarquable de la mer des Indes, que l'on a nommé le *jeu d'orgue* (tubipara musica). M. *Delamarck* a terminé son Histoire des animaux non vertébrés, dont le 7e et dernier volume comprend les mollusques les plus élevés en organisation. — L'histoire des quadrupèdes de la ménagerie, par MM. *F. Cuvier* et *Geoffroy-Saint-Hilaire*, est arrivée à sa 36e livraison. — La description et les dessins de plusieurs animaux de l'Inde sont dus à M. *Duvaucel*, dont les travaux continuent d'enrichir le cabinet d'histoire naturelle, d'une multitude d'objets précieux. (Voy. *Rev. Enc.*, Tom. X, pag. 473-482.) M. *Leschenault-Delatour* a aussi placé dans ce vaste dépôt de la nature, les collections qu'il a formées dans l'Inde, et M. *Auguste de Saint-Hilaire*, le produit de ses excursions dans l'intérieur du Brésil. On attend aussi d'heureux fruits de l'expédition commandée par M. le capitaine *Duperré*, secondé par M. *Durville*, déjà éprouvé par les utiles recherches qu'il a faites dans la mer Noire et dans l'Archipel. — M. de *Férussac* continue son grand ouvrage sur les mollusques de terre et d'eau douce : il a commencé la description des coquilles d'eau douce qui se trouvent à l'état fossile, afin d'offrir une détermination précise de ces espèces si importantes pour la géologie. Il a fait une comparaison des espèces vivantes et fossiles, du genre peu connu, qu'il appelle *mélanopsides*, et il a cherché à prouver que les espèces de ce genre et de plusieurs autres qui remplissent les argiles plastiques (terres à potier) et *les lignites*, dans plusieurs

régions basses de l'Europe, sont les mêmes que celles qui vivent aujourd'hui dans des contrées plus méridionales, ce qui le conduit à des conclusions géologiques qui seront discutées dans une autre occasion.

MÉDECINE et CHIRURGIE. — Cette partie des sciences est celle qui s'est enrichie du plus grand nombre de mémoires, tous remarquables par l'importance de leur objet, mais dont l'analyse excéderait de beaucoup les bornes que nous devons nous prescrire. Comme nous aurons à rendre compte de ces mémoires, nous rapporterons, en même tems, les jugemens que l'Académie en a portés.

AGRICULTURE et TECHNOLOGIE.—Nous avons déjà parlé de l'excellent ouvrage de M. *Yvart* sur les jachères, et du mémoire de M. de *Théran* sur les vigognes. (Voy. *Rev. Enc.*, T. XV, p. 221 — 227.) M. de Humboldt propose de faire, dans le pays natal de ces animaux, un essai pour les amener à l'état de domesticité, avant de les transporter en Europe, où tout annonce qu'ils pourraient vivre sans éprouver aucune dégénération.

M. *Lemare* a présenté à l'Académie un appareil qu'il nomme *calefacteur*, et qui peut être employé avec un grand avantage dans l'économie domestique. Sa structure consiste essentiellement en ce que le vase cylindrique, placé au milieu, est entouré de toutes parts par le charbon qui sert à l'échauffer, et que ce charbon est entouré lui-même par un autre vase en forme de couronne, de même hauteur que celui du milieu, et que l'on remplit d'eau. Le vide circulaire entre ces deux vases, et qui sert de foyer, a son fond percé de petits trous, pour la circulation de l'air. Quelques autres détails dans la structure de cet appareil le rendent aussi commode que profitable, et les essais que l'on en a faits ne permettent pas de douter que son usage ne devienne bientôt général.

Une encre indélébile devient d'autant plus nécessaire, mais

d'autant plus difficile à trouver, que les faussaires acquièrent plus d'habileté. Un fabricant de Paris, M. *de La Renaudière*, en a présenté une qui réunit à un très-haut degré toutes les qualités désirables, et qui résiste à tous les agens employés d'ordinaire pour altérer les écritures : l'Académie, en lui accordant son approbation, a exigé que la recette en fût déposée, sous cachet, au secrétariat où l'on pourrait la consulter, si l'encre fabriquée avec moins de soin venait à perdre les qualités qui l'ont fait approuver, ce qui est arrivé à quelques autres encres qui avaient aussi obtenu l'approbation de l'Académie.

Cette Notice très-abrégée des travaux de l'Académie des sciences, en 1822, suffit pour prouver que le zèle des savans ne se ralentit point, que les sciences purement spéculatives ne sont pas celles que l'on cultive le plus universellement et avec le plus de soin, et que les connaissances applicables obtiennent décidément la préférence. Si les autres divisions de l'Institut remplissent aussi bien l'attente des amis de l'instruction, on doit tout espérer des progrès de la raison publique en France, et des heureux effets qu'ils produiront sur l'ensemble de nos institutions.

Notice *sur Claude-Adrien* Helvétius, *né à Paris en janvier* 1715; *mort dans la même ville, le* 26 *décembre* 1771 (1).

Si je passais en revue l'armée philosophique du XVIIIe siècle, j'y signalerais *Helvétius* comme un de ces volontaires de haute dignité, qui, apportant sous les drapeaux, du bruit, de la magnificence et du courage, font quelques campagnes d'a-

(1) Cette Notice, destinée à faire partie de la *Galerie Française*, a été lue par l'auteur dans la séance de l'Académie française du 1er juillet 1823. —Voy. ci-dessus, T. XVII, pag. 455, et la note de la pag. 460.

mateurs, avec un peu de gloire pour eux-mêmes et une médiocre utilité pour la cause commune. La nature et la fortune semblaient néanmoins s'être accordées pour l'éloigner à jamais de la philosophie. L'une l'avait doué d'une rare beauté, d'un penchant effréné pour les femmes, d'une aptitude singulière à tous les exercices du corps; et l'autre l'avait fait serviteur d'une reine pieuse, fils d'une mère dévote, possesseur d'une charge à la cour, et d'une place de fermier-général.

Le père Porée, son professeur de rhétorique, soupçonna, le premier, son intelligence; car, jusqu'alors, sa tête, appesantie par des rhumes habituels, n'avait décelé qu'une constitution lymphatique et une origine hollandaise. De l'école des jésuites, il monta sans intervalle à celle des femmes. Une duchesse galante et une comtesse athée achevèrent son éducation, et le préservèrent pour la vie des lentes délicatesses de l'amour. Pour plaire à de tels maîtres, il se hâta de développer ces grâces athlétiques que les traditions de la chevalerie ennoblissaient encore à cette époque. Les salles d'armes redirent ses succès; il fit même une tentative qui blesse nos mœurs actuelles, mais que justifiaient d'illustres exemples; il parut dans un ballet de l'Opéra, et obtint les applaudissemens du public, sous le nom et le masque du danseur *Javillier*.

Cet appareil d'histrion cachait cependant un esprit grave et un cœur généreux, que la position sociale d'Helvétius ne pouvait laisser inconnus. Son aïeul, qui était venu s'établir en France, non sans quelque couleur d'empirisme, y avait immortalisé son nom en découvrant, dans l'ipécacuanha, le remède spécifique de la dyssenterie. Son père, premier médecin de la reine, et membre distingué de l'Académie des sciences, jouissait de la gloire d'avoir sauvé l'enfance du roi par une résolution ferme et lumineuse. Le rejeton de ces deux hommes célèbres vit naturellement sa jeunesse environnée des esprits les plus éminens de son siècle : Fontenelle, Voltaire,

Montesquieu, Buffon et Duclos. En respirant cette atmosphère de gloire, il n'y demeura point insensible; mais son premier acte d'émulation fut une méprise. Il commença sur *le bonheur* un poème philosophique, dont l'ordonnance incomplète et la poésie desséchée l'éblouirent si peu lui-même, que, malgré les encouragemens de la flatterie et les conseils de l'amitié, il le condamna au silence du portefeuille. Mais la hardiesse de pensées et l'élévation de sentimens, qui n'avaient pu réchauffer ses vers, lui gagnèrent l'attachement de ses illustres modèles. Dans l'intervalle, le chantre du bonheur avait été pourvu, à l'age de 23 ans, d'une place de fermier-général, avec trois cent mille livres de rentes, et pouvait déployer à volonté toutes ses voiles, sur le Pactole comme sur le Permesse, et servir les deux passions qui disposèrent de sa vie; la gloire et la bienfaisance.

Assujetti par les règlemens à faire des tournées dans le royaume, Helvétius reçut de la ferme-générale la mission et non l'âme d'un financier. Persuadé qu'assez de mains s'occupaient de l'épuisement du contribuable, il songeait surtout à le défendre, et dans le doute il prononçait contre le fisc. Ordinairement, il emmenait Dumarsais dans sa voiture, et coupait chacune de ses courses fiscales par trois séjours prolongés, l'un à Cirey avec Voltaire, l'autre à Montbart avec Buffon, et le dernier à La Brède avec Montesquieu. De mémoire d'homme, publicain n'avait voyagé en telle compagnie, pour un tel but, et avec de tels rendez-vous. Ces visites littéraires d'Helvétius n'étaient déjà plus l'hommage d'un élève à ses maîtres, mais le besoin mutuel d'hommes qui savaient s'apprécier. Voltaire le consulta sur sa tragédie de *Mahomet*, et Montesquieu remit à son examen le manuscrit de l'*Esprit des lois*.

Tant de confiance accordée à tant de jeunesse, suppose dans le confident de ces grands hommes, une maturité ex-

traordinaire dont il ne sera pas sans intérêt de pénétrer la cause. Le trait dominant d'Helvétius était la faculté de généraliser ses idées, poussée à un tel degré, qu'elle était devenue le tour habituel de son esprit, et qu'elle commandait, non-seulement aux actes de son entendement, mais encore aux affections de son âme. Sous la puissance d'un pareil ressort, on est plus propre à chercher les principes qu'à prévoir les conséquences; on peut paraître quelquefois vague, distrait, étrange même parmi les hommes; mais on est sérieux, noble, sincère, tolérant. Ce fut la source des qualités et des défauts d'Helvétius, considéré comme écrivain. Les titres de ses trois ouvrages, *le Bonheur, l'Esprit*, et *l'Homme*, annoncent en effet des matières de haute méditation, mais aussi des sujets pleins d'équivoques, et dont les limites fuient toujours.

Voyons, d'un autre côté, comment la même cause opéra sur l'âme d'Helvétius. La nature y avait déposé la bonté; mais l'aptitude à tout généraliser s'étant combinée avec ce fonds heureux, quoique d'un ordre commun, en tira l'un des plus beaux caractères dont puisse s'honorer le XVIIIe siècle. Il pratiqua la bienfaisance avec ses mystères et ses délicatesses, c'est-à-dire, qu'il fut simple, accessible, indulgent; donner et pardonner semblèrent constituer les deux mouvemens de son cœur; sa maison hospitalière, et remplie de générations de vieux serviteurs, n'unit point le faste à l'opulence, et retraça quelque chose de patriarcal, et d'antique vertu. Ses libéralités, qui allaient chercher le mérite, tombaient aussi sur de moins dignes sujets. « Si j'étais roi, disait-il, je les corrigerais; mais je ne suis que riche, et je dois les secourir. » La cassette d'Helvétius fut plus connue des gens de lettres que celle de Louis XV. Marivaux et Saurin nous ont appris qu'ils en recevaient, le premier, une pension de 2000 liv., et le se-

cond, une de 3000 (1); et nous en compterions bien d'autres, si la discrétion des obligés n'eût égalé celle du bienfaiteur. Cependant, ce cœur si prompt, si magnifique à servir ses amis, ne sentait pas, dit-on, le besoin de leur présence, les aimait pour eux et non pour lui, se repliait en cessant d'être utile, et fidèle aux devoirs de l'amitié, en méconnaissait les faiblesses et les douceurs, qui sont peut-être la même chose sous deux noms différens. Tandis que l'intérêt des hommes vulgaires s'échauffe à mesure qu'il se concentre davantage autour d'eux, dans Helvétius, au contraire, l'individu était calme, le citoyen ardent, et le philantrope passionné. Enfin, sous l'influence du même principe, Helvétius généralisa ses amours comme ses idées; et peut-être pensait-il, ainsi que la bonne Mlle Gaussin, que dans ce genre la multiplicité est aussi de la bienfaisance.

Helvétius avait trente-six ans, lorsque, renonçant tout-à-coup à sa place, et aux trois cent mille livres de rentes qui en était le produit, il voulut vivre dans la retraite, et fit, pour la philosophie, ce que jusqu'alors on n'avait guère fait que pour la religion. Mais les préparatifs de sa solitude furent ceux d'un sage, et d'un bon citoyen. Il acquit d'une part deux terres considérables, celle de Lumigny dans la Brie, et celle de Voré dans le Perche, avec le dessein de les habiter et de les cultiver; et d'autre part, il épousa Mlle de Ligniville, nièce de Mme de Graffigny, grande personne de vingt-huit ans, n'ayant pour toute fortune que beaucoup de beauté, pour toute science que beaucoup d'esprit naturel, et pour caractère toute la noblesse des sentimens de son mari (2). Ce fut avec ces douces

(1) Lorsque Saurin se maria, Helvétius lui compta le capital de cette pension.

(2) Fontenelle, qui avait alors bien près de cent ans, n'en fit pas moins sa visite à la nouvelle mariée. Comme Helvétius le pressait de s'asseoir, en lui faisant remarquer que Mme Helvétius se tenait debout par égard

provisions que le philosophe gagna sa Thébaïde, au grand étonnement des âmes communes, qui ne lui pardonnaient pas de préférer, aux avares calculs de l'Hôtel-des-Fermes, le bonheur, le repos, la jouissance de soi-même, et des occupations de son goût.

Sa vie fut dans ses terres, comme à Paris, un enchaînement de bienfaits. Introduire l'aisance et le travail en fondant une manufacture et des métiers, fixer à ses frais un habile chirurgien, établir des secours pour les infirmes et en porter lui-même aux malades, éteindre les procès, concilier les différends, réparer le tort des saisons, étaient ses soins habituels. Il aimait les visages contens, et plus d'une fois dans les fêtes de village il acheta tout le fond de la foire pour le distribuer aux assistans. Il apprend un jour que ses gens d'affaires poursuivent un gentilhomme du voisinage qui se plaint de sa dureté; il court à ce débiteur, lui donne sa quittance, et le force d'accepter une pension nécessaire à l'éducation de ses enfans. Ce trait a été transporté et applaudi au théâtre, dans une jolie comédie de M. Andrieux. L'exercice de la chasse, dont la force de son tempérament lui faisait un besoin, mettait seul une lacune dans la vie philosophique du seigneur De Voré. Ce goût passionné se peignit jusque dans les habitudes de son château, où l'heure du dîner s'annonçait aux convives, non par le son monastique de la cloche, mais par une salve de mousqueterie. Amoureux de la chasse, il dut en être jaloux, et voir avec l'impatience d'un rival les entreprises des braconniers. Aussi, comme chasseur, il les poursuivait à grand bruit, et comme philosophe humain, il payait secrètement leurs amendes. Quelquefois, Mme Helvé-

---

dour lui : « Ah, ah! dit le galant écrivain de la *Pluralité des mondes*, c'est un astre qui se lève pour moi, mais qui se couche pour vous. » Je tient cette petite anecdote de la bouche de Mme Helvétius.

tius, à l'insu de son mari, indemnisait encore les délinquans; en sorte qu'une condamnation manquait rarement d'être pour eux une bonne fortune. J'ai dit tous les crimes de la féodalité dans les domaines d'Helvétius.

Chaque hiver le ramenait à Paris, où il fréquentait et recevait alternativement les sociétés du baron d'Holbach et de Mme Geoffrin. Il paraît que sa conversation y manquait de la brillante légèreté et de la verve originale qui en signalaient les coryphées. Préoccupé de ses travaux particuliers, il ramenait les esprits aux questions qui en étaient l'objet, et *chassait aux idées* dans les salons de Paris, avec la même constance qu'aux bêtes fauves dans les forêts du Perche. Le bouffon Galiani le compare, dans une de ses lettres, au *sénateur Pococurante*, personnage apathique du roman de *Candide*, et cette plaisanterie, sous la plume du pétulant Napolitain, est un témoignage parfait de la modération, de la bonne foi, et de l'égalité d'âme d'Helvétius. Aussi, lorsqu'il rentrait dans son cabinet, avec le butin fait dans les cercles, et que la tâche de l'auteur commençait, il sentait le besoin de rompre l'équilibre trop complet de ses facultés. On dit qu'à l'exemple de Crébillon et du père Maimbourg, il montait les ressorts de son âme par des excitations factices, telles qu'une action véhémente, une obscurité soudaine, une marche précipitée. Ce n'est pas qu'il cherchât dans cette tourmente des effets impétueux, car toujours sa composition s'achevait avec lenteur et maturité; et, non moins difficile que Buffon, il a refait jusqu'à vingt fois quelques chapitres de ses œuvres. Le livre fameux de l'*Esprit* fut ainsi élaboré, dans les sept années qui suivirent l'abdication financière de son auteur.

Cet ouvrage fit tant de scandale en naissant, qu'on le croirait criminel; et, quoique moins lu qu'autrefois, il a conservé tant d'estime, qu'on le croirait irréprochable. En Fran-

ce, où la réputation des livres se fixe par des jugemens aussi sévères qu'absolus, le sort de celui-ci paraît un véritable phénomène. La partie où Helvétius définit les noms donnés à l'esprit, depuis le génie jusqu'au bon sens, est une sorte de métaphysique littéraire, pleine d'invention et de sagacité, qui est restée classique dans le monde savant. Les autres parties étincellent d'observations fines, de rapports piquans. Les vertus, la gloire, l'ennui, l'ignorance, les préjugés, les passions, l'intérêt, l'orgueil s'y décomposent par l'analyse. Les vérités de détail y sont semées à pleines mains, et quelques-unes méritent, par leur importance et leur nouveauté, l'honneur qu'on attache aux découvertes. Le style sans chaleur, mais sans déclamation, clair, précis, varié, plaît par sa mesure et sa pureté. L'attention du lecteur est fréquemment soutenue par des anecdotes et des traits gracieux ou spirituels, dont s'effarouchent les seuls pédans qui ne sauraient concevoir la philosophie sans longue barbe et sans manteau. Si Helvétius n'eût voulu que donner un supplément à La Bruyère, sa gloire serait sans tache. Mais, dans le pays où l'on tolère le moins les systèmes, il en fonda un sur trois bases fautives, un doute, une erreur, et une équivoque. J'appelle un *doute* l'étendue qu'il prête à la *sensibilité physique*, sentier obscur où Locke et Aristote ont pu l'égarer (1). J'appelle une *erreur* l'assertion que tous les hommes tiennent de la nature une *égale aptitude;* paradoxe au reste qui, augmentant l'importance de l'éducation, serait très-salutaire, s'il n'était insoutenable. Enfin, j'appelle une *équivoque* cet *intérêt personnel* assigné comme seul mobile des jugemens et

(1) Ainsi que Locke, Helvétius fut soupçonné de matérialisme; mais dans le livre de l'*Homme*, où il ne dissimulait rien, ayant protesté de son éloignement pour cette doctrine fausse et avilissante, il est juste de l'en absoudre.

des actions des hommes, et qui nous rappelle *l'amour-propre* de Larochefoucault, *l'amour de soi* de Vauvenargues, et le dogme de *l'utilité* établi par plusieurs moralistes anglais pour fondement de la politique, des lois et des mœurs. Dans la grande âme d'Helvétius, le mot d'*intérêt* ne pouvait avoir le même sens que dans la bouche du vulgaire. C'est ainsi qu'une méprise sur le mot de *volupté* a transformé l'austère Épicure en législateur des vices. Helvétius, ne se défiant pas assez de sa pente à tout généraliser, se mit en quelque sorte hors de son livre, et à force d'être impartial, se trouva trop indifférent. Il écrivit, pour ainsi dire, à son insu, un chapitre sur l'amitié, qui sera toujours foudroyé par quelques naïves paroles de Montaigne et de La Fontaine. Il prépara aux sophistes des résultats qui l'auraient effrayé, s'il les eût aperçus des hauteurs où planait son génie rêveur et méditatif. La philosophie des anciens avait bien pu porter un aride compas sur les devoirs de l'homme; mais l'âme des modernes, ennoblie par des croyances épurées, exige plus d'illusion et de délicatesse dans les doctrines morales. Quelques-uns ont loué la dialectique avec laquelle Helvétius enchaîne les bases de son système. Mais quel prix cette unité artificielle ajoute-t-elle à un ouvrage, où l'on ne saurait voir qu'un tissu dont la chaîne est de plomb et la trame est d'or?

L'accueil des philosophes fut sévère pour le livre de l'*Esprit*. Leur goût sentit moins les choses excellentes dont il abondait, que la droiture de leur jugement ne fut choquée des erreurs qui en occupaient les sommités. On prétend aussi qu'ils ne se virent pas sans quelque dépit atteints par le premier essai d'un auteur, qu'ils avaient jusqu'alors classé dans leurs rangs comme un amateur et un Mécène. Turgot, Buffon, Morellet eurent de la répugnance pour ses paradoxes. Le roi de Prusse écrivit : « Son ouvrage, quoique rempli d'esprit, ne m'a ni persuadé ni convaincu. » Rousseau et

Voltaire le combattirent, le premier, avec éloquence et respect; le second, avec une légèreté moqueuse. La persécution, dont je vais bientôt parler, attira l'attention générale sur un livre à la perfection duquel il n'a manqué que de mieux ressembler à son auteur. Le public fit sans peine le départ de ce qu'il contenait de vrai et de faux, et jamais écrit n'est resté dans la main des lecteurs plus sainement jugé, après surtout qu'un théologien, le prieur Gauchat, en eut exprimé le venin, dans un écrit intitulé : *Catéchisme du livre de l'Esprit*. Tout semblait fini dès long-tems, lorsque l'auteur du *Cours de littérature* en recommença sans utilité une énorme réfutation, où ce critique a usé de son rare secret de faire aimer tout ce qu'il déteste.

Quoique Helvétius n'eût point attaché à son livre le nom de l'auteur, il n'entendit pas le publier furtivement. Il demanda un privilége, et le chancelier lui nomma pour censeur M. Tercier, membre de l'Académie des inscriptions, et premier commis des affaires étrangères. C'était en tous points un homme considérable, qui avait rendu de grands services à la reine, et au roi Stanislas son père, et avait souffert pour eux une dure captivité en Russie. On devait à son talent tous les mémoires politiques employés à l'instruction du dauphin. Il était le principal artisan de la paix d'Aix-la-Chapelle, et en avait apporté le traité à Versailles. Sans doute, il ne goûta pas toutes les opinions d'Helvétius, et son approbation fut une simple formule dénuée des éloges qui étaient alors en usage; mais il pensa qu'un gros volume in-4°, mis hors de la portée du peuple, et ne devant être lu que par des esprits en état de l'apprécier, ne pouvait être pernicieux. Les paradoxes de l'auteur lui semblèrent un système de fantaisie, tel que les Grecs oisifs en voyaient chaque jour naître et tomber sous les portiques d'Athènes. Mais, enfin, il crut que, dans un pays très-civilisé, qu'on ne prétendait pas gouverner comme un cloître, il

fallait laisser, hors du sanctuaire des vérités révélées, et loin des chaires de l'enseignement public, un champ d'exercice et d'hypothèses pour les esprits d'un certain ordre. L'événement le justifia ; car, plus les éditions du livre d'Helvétius se sont multipliées, moins il a été dangereux ; tant le vrai, le chimérique et le répréhensible y ont été bien discernés.

La prudence de M. Tercier échoua contre de fatales circonstances. Le royaume était déchiré par des haines de parti ; le bras d'un assassin venait de frapper le monarque, et l'état soutenait, sans gloire, une guerre funeste. Le livre d'un homme aussi considéré qu'Helvétius parut un digne élément de discorde, et l'émulation des jansénistes et des jésuites enflamma l'autorité contre cet écrit, dont l'auteur lui-même avait, sans défiance, fait hommage à la famille royale et aux premiers personnages de la cour. Si Helvétius avait outré les principes pour paraître singulier, on outra les conséquences pour le montrer coupable. Touché des larmes de sa mère et du péril de M. Tercier, il signa en vain deux soumissions successives. La Sorbonne censura l'ouvrage ; un arrêt du conseil en révoqua le privilége ; l'archevêque le condamna par un mandement daté du lieu de son exil, d'où ce prélat inflexible refusait à autrui l'indulgence dont il avait besoin lui-même ; enfin, il eut à essuyer un jugement de l'inquisition romaine, et une lettre apostolique du pape Clément XIII. Pour compléter la ligue, l'affaire était poursuivie au parlement contre l'auteur. Les jansénistes voulaient sa tête et les jésuites son déshonneur ; et tel était alors le chaos de nos lois, que le tribunal pouvait en effet très-légalement l'immoler ou le flétrir, l'avertir ou l'absoudre. Mais on reconnut la puissance de l'opinion publique sur un corps qui appartient, par ses habitudes, à un monde élégant et cultivé. Non-seulement Helvétius ne fut ni nommé ni assigné, mais une troisième rétractation, qu'un jésuite lui avait surprise, demeura ensevelie au greffe.

L'ouvrage seul fut condamné au feu, et confondu, à dessein, dans le nombre d'une dixaine de brochures inconnues. Helvétius se démit de sa charge de maître-d'hôtel de la reine, qu'il avait gardée par complaisance pour sa famille. Quant à M. Tercier, le zèle fit taire la reconnaissance, et on le dépouilla de sa place au département des affaires étrangères (1). Mais, par une de ces contradictions familières aux gouvernemens faibles, tandis que d'un côté Louis XV le destituait, de l'autre il le créait directeur de sa correspondance secrète; et il lui conserva, toute sa vie, cette confiance intime qu'avaient eue auparavant le prince de Conti et le comte de Broglie.

La persécution jeta sur le livre de l'*Esprit* un éclat démesuré. Il fut aussitôt traduit et vanté sans restriction, quoique par des causes différentes, en Angleterre, en Allemagne, en Italie. Les Anglais ne partagèrent point notre éloignement pour des hardiesses systématiques; les bons Allemands ne livrèrent point à de rigoureuses interprétations les écrits d'un honnête homme; et les Italiens, accoutumés par une vieille civilisation à médiocrement estimer la nature humaine, furent prêts à s'écrier, avec Mme Dudeffant: « On ne fait tant de bruit contre Helvétius, que parce qu'il a révélé le secret de tout le monde. » Enfin, arriva du fond du Nord, par l'organe du président de l'académie de Pétersbourg, l'hommage d'une naïve admiration. La gloire européenne de l'auteur l'illustra dans sa patrie; et les philosophes qui l'avaient traité froidement comme émule, l'idolâtrèrent comme martyr. Sa maison devint un de ces sanctuaires obligés, où tout voyageur doit, sous peine de barbarie, apporter au moins le tribut de

(1) Le duc de Choiseul ne consentit qu'avec regret à la destitution de Tercier, qu'exigea la cabale, et il continua de l'employer à des travaux particuliers. La collection de ses mémoires politiques se trouve aux archives des Affaires Étrangères, et y forme 15 vol. in-fol. manuscrits. Il mourut le 21 janvier 1767, et non 1766, comme disent les dictionnaires.

sa curiosité. On devait prévoir ces résultats d'une attaque irréfléchie. Les systèmes n'ont d'autres juges que le tems et l'opinion; et l'on s'est plus d'une fois repenti d'avoir devancé leur décision par d'impérieuses bévues. Il est aussi utile de discuter les doctrines, que pernicieux de leur faire violence; car on ne les opprime jamais sans honte, si elles sont vraies, ni sans imprudence, si elles sont fausses.

Après la signature de la paix, Helvétius recueillit, dans deux voyages, les fruits de sa célébrité. Le roi d'Angleterre lui fit un accueil distingué. Les princes d'Allemagne le comblèrent de marques d'honneur, et le roi de Prusse les surpassa, en ne lui permettant pas d'avoir d'autre logement que son palais, ni d'autre table que la sienne. Cette intimité inspira au monarque une profonde estime pour son hôte, et six ans plus tard, il écrivait à d'Alembert : « J'ai appris la mort d'Helvétius avec une peine infinie : son caractère m'a paru admirable. On eût, peut-être, désiré qu'il eût moins consulté son esprit que son cœur (1). » De son côté, Helvétius n'oublia pas qu'il était Français sous les lambris de Potzdam, et profita des bontés de Frédéric, pour tenter la réconciliation des deux cours. Le succès de ses premières ouvertures fut tel, qu'il se hâta d'en informer les ducs de Choiseul et de Praslin, par l'entremise du ministre de Parme. Encouragé par leur réponse, il s'occupa de deux objets : l'un, plus urgent, était la nomination concertée d'ambassadeurs agréables aux deux puissances ; et l'autre, plus délicat, la proposition de la Prusse à la France, de s'unir, sans délai, avec l'impératrice de Russie, par un traité de commerce, nécessaire pour mettre un frein à l'ambition britannique. Helvétius avait, en outre, par le conseil de Grimm, invoqué les bons offices de la duchesse de Saxe-Gotha, femme d'un esprit supérieur, en qui le roi de

(1) Lettre du 26 janvier 1772.

Prusse avait une grande confiance, et la princesse acceptait la mission avec joie, et promettait le concours des états protestans de l'Allemagne; mais l'ascendant de l'Autriche dans le cabinet de Versailles, et l'aversion personnelle de Louis XV pour Frédéric, rendirent vaines tant de salutaires intentions. Helvétius reçut, au mois de septembre 1765, l'ordre du duc de Choiseul, de ne plus donner suite à cette négociation, qui avait duré près de cinq mois.

Le retour d'Helvétius à Paris ne fut pas le terme de ses relations avec le roi de Prusse. Ce prince invita le philosophe à lui procurer quelques hommes capables de régir ses impôts, et sortis de cette brillante école de financiers, que le cardinal de Fleury avait attachée aux entrailles de la France. Helvétius, qui connaissait les adeptes de son ancienne profession, en forma une compagnie, pour laquelle il obtint de notre gouvernement, les passe-ports nécessaires à sa transplantation. Quand on se rappelle avec quelle exactitude ces habiles gens fauchèrent la Prusse, il faut louer, dans la complaisance d'Helvétius, l'acte d'un bon Français, et une belle représaille de la guerre de sept ans. On dit, néanmoins, que Frédéric se lassa plus tôt de nos philosophes que de nos maltôtiers; mais il est permis de croire que ses sujets firent tout le contraire.

Depuis l'exécution judiciaire de son premier ouvrage, Helvétius en composait secrètement un second. Si on se fût borné à l'éclairer par la critique, il est probable qu'un écrivain d'un cœur aussi droit, eût adouci ce qui avait alarmé dans ses opinions. Mais, aigri par l'injustice qu'il croyait avoir essuyée, il renonça même aux ménagemens dont on ne lui avait pas su gré. Ce n'est pas qu'il espérât de la tolérance, dans un pays où l'on était reduit à faire imprimer à Genève l'*Esprit des lois* comme un livre d'hérésie, et où l'interdiction frappait des ouvrages aussi évidemment inoffensifs que l'*Histoire de Louis XI*, par Duclos, et l'*Histoire de Sobieski*, par l'abbé

Coyer. Mais, ne voulant ni compromettre son repos, ni ajourner après sa mort une production qu'il jugeait utile, il imagina d'envoyer son manuscrit à Nuremberg, et d'en publier là, une traduction allemande, comme composition originale. On voit, par sa correspondance avec M. Hume, qu'il eut de même le dessein de se cacher, sous le masque d'une traduction anglaise. Sa mort prématurée, qui arrêta l'accomplissement de ces deux projets, ne fut pas tout-à-fait imprévue. Helvétius aimait profondément sa patrie; et, si quelquefois sa plume en gourmande les institutions, on sent dans ses reproches le dépit d'un amant, et non l'ingratitude d'un fils. Les parlemens étaient à ses yeux l'unique refuge de la liberté française, et leur destruction le frappa d'un découragement mortel. On le vit reprendre alors le poème qu'il avait commencé dans sa jeunesse, comme dernier amusement d'une vie qui s'éteint. Sa constitution altérée par le chagrin, ne put résister à une attaque de goutte qui l'enleva, dans la force de l'âge, à la république des lettres, que son caractère honorait, au culte de sa famille dont il était chéri à tous les titres, et à la foule des infortunés que soutenait sa bienfaisance. Il laissait une veuve dont je parlerai bientôt, et deux filles qu'on surnommait dans la société *les Etoiles*, et qui épousèrent les comtes de Meun et d'Andlau. J'ai connu aussi un vieillard, mort depuis quelques mois à l'âge de 81 ans, et qui passait pour fils naturel d'Helvétius et d'une mère allemande. L'origine paternelle se trahissait en lui, par la ressemblance des beaux traits de son visage, par sa passion pour la vie champêtre, et par la vigueur de sa vieille âme trempée de philosophie.

La mémoire d'Helvétius fut moins enrichie par la publication posthume de son poème du *Bonheur*, que par un *essai* intéressant sur sa vie et ses ouvrages, dont M. de Saint-Lambert l'accompagna. Le manuscrit envoyé à Nuremberg, et in-

titulé *de l'Homme*, parut ensuite. Le style plus chaud, et moins orné que celui de l'*Esprit*, s'y anime de l'indignation de l'auteur. Helvétius essaie de justifier ses premières opinions, et les étend à l'éducation des hommes et à la police des gouvernemens. Quoique la sagesse soit loin d'applaudir à toutes ses vues, quelques-unes méritent un sérieux examen, et ne respirent pas l'indiscrétion du novateur. Si cet ouvrage n'a jamais atteint à la renommée du précédent, c'est que la persécution lui manqua. Bien plus hostile et plus empreint de ces témérités qui courroucèrent justement la vieillesse du roi de Prusse, il ne fut cependant pas poursuivi, soit que l'expérience eût rendu l'autorité mieux avisée, soit que l'amour de la vérité ait en effet plus de patience que les factions; car, depuis la croisade contre le livre de l'*Esprit*, un grand mouvement avait changé la scène politique, et montrait les jésuites chassés, les jansénistes mal affermis, le nouveau parlement baffoué comme usurpateur, et la cour aux pieds d'une femme pour qui le nom d'aventurière eût presque semblé une flatterie.

Par une exception assez rare, la gloire d'Helvétius a reçu un nouvel éclat de l'édition complète de ses œuvres. L'abbé La Roche, qui la donna en 1795, fit preuve de discernement par le choix des écrits posthumes de l'auteur, tels que ses jugemens sur l'*Esprit des lois*, et sur la constitution de l'Angleterre, et cent soixante *réflexions*, morales ou politiques, extraites de ses manuscrits. Il me semble que dans ces fragmens, moins entachés de paradoxes que ses grands ouvrages, et remarquables par le jet de la pensée, le tour concis de l'expression, et la touche d'un esprit du premier ordre, on retrouve la finesse de l'observation jointe à la grandeur des vues, et quelque chose aussi de cette science de l'avenir qui est un attribut du génie. Ceux qui croyaient Helvétius maîtrisé par des principes trop absolus, l'entendront, au contraire, professer qu'il faut se défier des fausses idées d'une perfection impossible à la

multitude, et que les bons gouvernemens se forment avec une extrême lenteur par le tems, l'expérience et les lumières (1). Sa politique conciliait ainsi la force et la modération, comme firent tous les grands philosophes, et Rousseau lui-même, si hardi dans le *Contrat social*, où il n'agite que des théories, et si timide dans le *gouvernement de Pologne*, où il s'agit d'opérer sur des hommes. Quand je me suis demandé quel sort attendait Helvétius, si le cours naturel de sa vie l'eût amené jusqu'au sein de notre révolution, je n'ai plus douté qu'il n'y eût partagé la fin déplorable de ses illustres amis, les Malesherbes et les Lavoisier. Mais, la capricieuse démocratie qui l'aurait immolé vivant, voulut l'honorer mort; elle donna son nom à la rue *Sainte-Anne*, qu'il avait habitée à Paris; et je crois qu'aujourd'hui cette prérogative lui est disputée. Ceci me rappelle que la ville de Londres avait aussi une rue *Sainte-Anne* dont le nom fut changé, pendant la guerre civile, non sans de graves querelles pour un incident si puéril. Cette controverse populaire, plaisamment racontée dans un des plus agréables chapitres du *Spectateur*, nous laisse la preuve consolante qu'il y a au moins communauté de folie entre la Seine et la Tamise.

Le nom d'Helvétius fut surtout dignement gardé par sa veuve, qui lui survécut près de trente années, et refusa l'alliance de Turgot et de Franklin. Cette femme respectable, morte à quatre-vingts ans, dans la dernière année du XVIIIe siècle, faisait revivre, avec l'originalité piquante qui lui était propre, la grandeur d'âme, la candeur et la bienfaisance de son époux. Dans ces jardins d'Auteuil, déjà chers aux muses par le séjour de Molière et de Boileau, elle groupa autour de sa vieillesse une élite d'hommes distingués par la supériorité des ta-

(1) Helvétius, T. XIV. *Réflexions* 148e et 153e. Édition de Didot, 1795.

lens et du caractère, et tels qu'Helvetius les aurait choisis lui-même. Franklin, qui par un ingénieux badinage, la nomme dans ses lettres *Notre-Dame-d'Auteuil*, a exprimé par ce mot le patronage délicat et généreux, dont l'exercice charma sa vie, et se prolongea encore dans les largesses de son testament. La considération publique, si clairvoyante dans ses jugemens, s'était reposée sur la pléiade philosophique d'Auteuil. Lorsque les bords du Nil rendirent à la France le vainqueur de l'Italie, il vint plusieurs fois, dans la retraite de Mme Helvétius, chercher les suffrages imposans qui naissaient sur ce petit coin de terre. Mais les sages d'Auteuil, qui avaient d'abord souri à la fortune du jeune libérateur, replièrent leurs suffrages, dès qu'ils virent l'ambitieux consul corrompre le pouvoir qu'il avait reçu de la France, par le pouvoir qu'il lui dérobait.

LÉMONTEY, *de l'Institut.*

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Recherches historiques, chimiques et médicales sur l'air marécageux, par M. Julia, professeur de chimie médicale (1).

L'Académie des sciences de Lyon avait mis au concours, pour 1820, la question suivante : *Déterminer, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, la nature des émanations insalubres qui s'exhalent des marais, le mode de leur formation et la manière dont elles infectent l'air.* Ce sujet avait déjà été proposé par l'*Académie de Bordeaux*, par *celle de Nancy*, et par la *Société de Médecine de Paris*. En appelant de nouveau l'attention des savans sur cette matière importante, l'Académie de Lyon a voulu l'éclairer des lumières de la chimie moderne. Le prix a été décerné à l'ouvrage de M. Julia.

L'auteur n'a pas borné ses expériences aux exhalaisons marécageuses : il a aussi soumis à l'analyse les émanations des égouts, des latrines, des écuries, des bergeries, des lieux infectés de la fièvre jaune : il cite tous les lieux auquels se sont étendues ses recherches eudiométriques (ou relatives à la salubrité de l'air) ; il passe en revue tous les marais connus dans les deux mondes : il assure que ceux de la France occupent une étendue d'environ 1,500,000 arpens, et que ces sour-

(1) Paris, Gabon, libraire, rue de l'École-de-Médecine. Un vol. in-8° de 155 pages ; prix, 2 fr. 50 c. ; et par la poste, 3 fr. — Cet ouvrage a été couronné, en 1820, par l'*Académie des sciences de Lyon*.

ces de destruction qui répandent au loin la langueur, les maladies et la mort, pourraient, si elles étaient desséchées et converties en terres arables, nourrir plus d'un million d'habitans, et augmenter de sept millions les revenus de l'État.

M. Julia divise son ouvrage en *cinq parties* : 1° de l'influence de l'air pur et de l'air vicié sur l'économie animale ; 2° des causes qui favorisent la formation des miasmes marécageux, et de celles qui s'y opposent ; 3° de la nature des émanations marécageuses, et de la manière dont elles altèrent ou infectent l'air ; 4° de l'action de l'air marécageux sur l'économie animale ; 5° des moyens propres à détruire les *effluves* marécageux, et à se préserver de leurs funestes effets.

Quelques vers qui se présentent à l'entrée de la *première section*, exposent en peu de mots ce qu'elle contient ; mais les vérités de cette nature ne sont nullement poétiques, et ces vers en sont une preuve. M. Julia met beaucoup de soin à prouver la dangereuse influence des marais ; il donne, à ce sujet, les tables indicatives de la vie moyenne des hommes et des femmes dans les différens climats : il rappelle que les vieux jésuites demandaient autrefois avec empressement la résidence de Montpellier, et ce n'était pas sans raison : ils savaient très-bien que l'on compte, dans cette ville, deux octogénaires sur 31 individus, tandis que, dans les pays marécageux, on n'en compte pas plus d'un sur 6000 habitans.

Suivant notre auteur, les lieux les plus salubres, ceux où l'on peut citer le plus d'exemples de vieillesse prolongée jusqu'à cent trente ou cent quarante ans, sont les lieux élevés et froids, éloignés de toutes exhalaisons marécageuses, où le froid et le chaud ne sont jamais excessifs. Il attribue la différence qui existe entre la durée de la vie dans les villes et dans les campagnes, autant à l'insalubrité de l'air causée dans les villes par les égouts, les immondices, l'air stagnant dans des rues sales, étroites et mal alignées, qu'à la débauche et

à la vie peu réglée des habitans. Il fait voir, par l'ensemble des observations faites à différentes hauteurs, que l'air des montagnes est aussi pur que celui des plaines, et que les *effluves* des marais et de la fièvre jaune n'étendent leur influence qu'à une hauteur limitée au-dessus des lieux qui les ont produits : il estime que cette hauteur est entre 208 et 306 mètres (100 à 150 toises).

M. Julia regarde l'air pur comme un puissant moyen curatif dans plusieurs maladies. C'était, dit-il, l'opinion du père de la médecine, qui ordonnait à ses malades d'aller respirer l'air salutaire de l'île de Crète : c'est aussi le jugement qu'en ont porté les Chinois, puisqu'il se fait dans ce pays un commerce de ballons remplis de l'air des hautes montagnes, à l'usage des habitans des villes.

Avant de traiter la *seconde section*, M. Julia résume les connaissances acquises sur la nature de l'air atmosphérique, et en général, de l'atmosphère ; il expose l'influence de ce milieu sur tous les êtres organisés, particulièrement sur les végétaux, et rappelle les observations de MM. de Humboldt, Ramond et Decandolle, relatives à la géographie des plantes (1).

Notre auteur pense que les poissons ne peuvent vivre qu'en respirant l'air contenu dans l'eau; que les animaux aquatiques résistent plus ou moins de tems à l'épreuve du vide, mais qu'ils finissent par y succomber (2). Il cite plusieurs exem-

---

(1) M. Julia paraît attribuer à l'air atmosphérique des effets qui ne lui appartiennent point, et qui dépendent plutôt de la température. L'air est plus dense dans les régions polaires, où la végétation des arbres a cessé, que dans les plaines d'Afrique où croît le gigantesque baobab. On sait que plusieurs espèces de plantes sont communes au sommet des Alpes et aux côtes de la mer Glaciale. (N. d. R.)

(2) Ne devrait-on pas dire que les poissons mis dans le vide, périssent par l'effet de la désorganisation qu'ils éprouvent, sans que l'on puisse sa-

ples d'hommes qui ont pu supporter plus ou moins long-tems la privation de l'air : le plus remarquable, qu'il rapporte d'après Dulac, a tout-à-fait l'air d'une fable : c'est celui d'un jeune homme de 15 ans, nommé *François De La Vega,* lequel, nageant avec ses amis en 1674, disparut tout-à-coup, et ne sortit de l'eau qu'en 1679. Durant cet espace de 5 années, il ne se nourrit que de poissons *crus*, dit l'historien (1). Quelques noyés peuvent être rappelés à la vie, après un séjour de 48 heures dans l'eau. A cette occasion, M. Julia passe en revue plusieurs autres causes de mort apparente; il prouve le danger des inhumations précipitées, et la nécessité d'un règlement qui veille à ce que l'on n'enterre pas des vivans.

M. Julia fait l'histoire des opinions sur cette partie de la physique et de la médecine, depuis Hippocrate jusqu'au savant Anglais Mayow, et jusqu'aux chimistes modernes. Il observe que les anciennes opinions n'étaient fondées sur aucune expérience (2).

Selon notre auteur, c'est la putréfaction qui répand dans l'atmosphère les gaz et les vapeurs délétères; et l'air chaud et humide est la première cause de cette décomposition des corps organisés. L'air sec, froid ou chaud, n'opère point cet

---

voir si la privation d'air accélère ce résultat, ni si elle suffirait seule pour l'amener? (N. d. R.)

(1) La curiosité des lecteurs aurait besoin d'être mieux informée d'un événement aussi étrange que le séjour de ce nouvel Hylas chez les nymphes, pendant cinq ans. En quel état fut-il retrouvé? avait-il grandi, perdu ou acquis quelques idées? parlait-il encore sa langue, etc., etc.? On ne nous dit rien de tout cela; mais on a soin de nous apprendre que les poissons dont il se nourrissait sous l'eau n'étaient pas cuits. (N. d. R.)

(2) M. Julia ne rend pas assez justice à Mayow. Cet homme, trop supérieur à son tems pour en être compris, ne fut pas moins surprenant par les expériences qu'il sut faire, que par les conséquences qu'il en tira.

effet, et même l'empêche, surtout l'air chaud (1). Il explique pourquoi la peste, née à Constantinople pendant l'été, s'affaiblit et cesse pendant l'hiver, tandis qu'en Égypte l'hiver la voit naître, et le mois de juin ne manque point d'y mettre un terme. Le froid, dit-il, détruit la peste à Constantinople, parce qu'il y est assez rigoureux; l'été la produit dans cette ville, parce qu'il est chaud et humide : en Égypte, l'hiver est doux et humide, l'été chaud et sec. En appliquant cette doctrine aux eaux marécageuses, M. Julia fait voir que, si les marais sont toujours couverts d'eau, et si l'été n'est pas très-chaud, la putréfaction sera peu sensible; mais que, si les eaux stagnantes sont évaporées, elles laissent à découvert une vase dans laquelle des myriades d'animaux et de végétaux aquatiques périssent, et que leurs cadavres éprouvent la putréfaction. Cette vase absorbe l'oxygène de l'air, et rend en échange les gaz délétères, produits par la décomposition de l'eau chargée de débris d'animaux et de végétaux (2).

La *troisième section* était peut-être la plus difficile à traiter; l'auteur ne l'aborde qu'avec de grandes précautions : il s'agit de déterminer la nature des émanations marécageuses. M. Julia se demande d'abord si la cause des maladies putrides, contagieuses, épidémiques, est un gaz, ou, comme il dit, une exhalaison (3)? Afin de répondre à cette question, il dis-

(1) L'air n'est pas nécessaire à la vaporisation, ni à la putréfaction : il est essentiel de distinguer l'*action mécanique* de ce fluide, de tout ce qu'il peut opérer comme *agent chimique*.

(2) On emploie souvent l'expression de *putréfaction de l'eau*, pour désigner la décomposition des matières animales ou végétales dissoutes ou suspendues dans ce liquide. Les savans mêmes se servent quelquefois de cette locution, dont ils reconnaissent l'inexactitude : mais dont ils pensent que le véritable sens sera compris. (N. d. R.)

(3) Le mot *exhalaison* n'est peut-être pas assez précis. On regrette que

cute avec soin les phénomènes de la putréfaction. Il n'est pas d'accord avec tous les chimistes sur l'influence de l'air dans cette décomposition des corps organisés; il croit que cette influence est certaine, prouvée par les faits; il regarde l'atmosphère comme le récipient des gaz produits par la putréfaction, lesquels entraînent avec eux quelques parties des substances putréfiées, cause fondamentale des effets pernicieux de ces gaz. Il fait remarquer, à ce sujet, l'insuffisance de l'analyse chimique des gaz, l'air des marais, celui des hôpitaux, dont l'odeur est quelquefois si repoussante, celui de la grande salle de l'hôpital de Barcelone, lorsque la fièvre jaune y était dans toute sa violence; tous ces airs ne diffèrent de celui qu'on regarde comme le plus pur, que par une très-petite quantité d'acide carbonique, s'il faut s'en tenir aux analyses, telles qu'il nous est possible de les faire. Toutefois, M. Julia pense, avec Guyton-Morveau, et plusieurs autres chimistes et médecins distingués, que les gaz de la putréfaction retiennent et entraînent avec eux quelques parties des substances putréfiées, et que ces matières introduites dans le corps humain, sont les germes des maladies épidémiques. Il va plus loin; il dit que ces germes ne sont pas identiques, puisque le chlore qui les détruit presque tous, ne peut rien sur celui de la fièvre jaune, suivant le témoignage des plus savans médecins espagnols.

En traitant, dans sa *quatrième section*, de l'action de l'air marécageux sur l'économie animale, M. Julia combat de nouveau l'opinion qui attribue ses effets aux gaz qui le constituent, et dont chacun, selon sa prédominance, déterminerait un genre particulier de maladie. En effet, dit-il, quelques-uns de ces gaz, ou de ces produits, abondent dans les écuries,

---

l'auteur n'ait pas examiné si les matières répandues dans l'air y étaient dans l'état de vapeurs, ou seulement en suspension. (N. d. R.)

dans les bergeries où couchent les valets de ferme et les bergers, qui cependant sont des hommes sains et vigoureux. Il recherche ensuite quels peuvent être ces principes d'une nature particulière et spécifique qui échappent à l'analyse chimique, quoique leur présence soit attestée par la manière dont ils affectent nos sens. Il observe que les substances animales en putréfaction développent presque toutes une odeur particulière : que certaines personnes sont purgées par la seule odeur des médicamens purgatifs : que l'embonpoint des bouchers et des cuisiniers est entretenu par les émanations des viandes crues ou cuites, etc. ; il faut donc convenir que les principes morbifiques de l'air des marais sont quelques parties des substances animales et végétales décomposées et qui passent dans l'air. Il cite à l'appui de cette propriété délétère de certaines émanations putrides, le fait arrivé à Dijon, dans une église où l'on faisait une inhumation : une bierre entr'ouverte par mégarde, laissa échapper une vapeur infecte dont le fossoyeur fut suffoqué sur-le-champ.

L'auteur est loin d'attribuer toutes les épidémies aux effluves marécageux. Suivant lui, chacune de ces maladies paraît avoir un virus particulier, un germe spécifique. Ainsi, la gale, la rage, la fièvre jaune, etc., dépendent de principes qui ne peuvent engendrer d'autres maladies que celle qui les caractérise.

La *cinquième partie* est consacrée à la recherche des moyens propres à détruire les miasmes marécageux, et à remédier à leurs pernicieux effets : l'auteur l'a divisée en deux chapitres, dont le premier est dirigé contre la cause du mal, et le second en indique les remèdes.

Premier chapitre. — On détruit les marais en les desséchant, en les submergeant, en les comblant. Le premier moyen est le plus souvent employé, lorsque la pente du terrain le permet : les deux ou trois premières années qui suivent

cette opération, sont plus meurtrières que ne l'était le marais lui-même. Si le terrain est trop bas pour que ses eaux puissent s'écouler, on peut quelquefois le tenir constamment sous l'eau, le convertir en étang ; enfin, si l'une et l'autre opération étaient impraticables, le plus sûr et le meilleur parti serait de combler ces marais funestes ; mais cette voie est la plus lente et la plus dispendieuse (1).

Les moyens de *désinfecter* l'air sont, comme nous l'avons dit, le sujet du *second chapitre*. L'un de ces moyens, c'est le feu. On a fait cesser des épidémies, en brûlant une grande quantité de matières végétales un peu mouillées. On remarque que les flammes du Vésuve purifient l'air des lieux circonvoisins. Le feu agit là comme ventilateur, comme renouvelant l'air, et remplaçant l'atmosphère suspecte ou viciée par une autre plus pure. Un autre moyen de neutraliser l'infection, c'est de faire entrer les substances putrescibles dans une combinaison chimique. La chaux vive a produit cet effet sur une habitation de Saint-Domingue : à Montfaucon, le plâtre opère le même effet, et absorbe les gaz méphitiques, en même tems qu'il forme l'engrais terreux nommé *urate*.

L'expérience a prouvé que les plantations, la culture, et en général, la végétation, source abondante d'oxygène, contribuent beaucoup à purifier l'air (2) ; que les forêts opposent un mur impénétrable aux exhalaisons des marais, et préser-

---

(1) L'auteur aurait pu parler du travail, exécuté au commencement du siècle dernier, par lequel on a comblé l'*étang de Marseillette*, vaste marais près de l'Aude, dans le département de ce nom. Ce procédé avait l'avantage d'assainir cette contrée, et de former peu à peu des attérissemens qui ont converti cet étang en terres d'une fertilité admirable.
(N. d. R.)

(2) Ce moyen suppose que le terrain a été préalablement desséché : mais, après le desséchement, le marais a disparu, et l'assainissement est terminé. (N. d. R.)

vent des pays qui, sans cet obstacle, seraient sous leur dangereuse influence. Il est aussi reconnu qu'il faut éloigner les sépultures des lieux habités, surtout des églises, quoiqu'une autorité imposante, M. de Châteaubriand, défende encore cet ancien usage en faveur de ceux pour lesquels il fut établi. L'auteur oppose à ce célèbre écrivain l'événement de Dijon dont il a déjà parlé. L'odeur qui se répandit fut si fétide, que tous les assistans prirent la fuite. De 120 jeunes gens des deux sexes, que l'on préparait alors à des exercices religieux, 114 tombèrent malades, et 18 en moururent.

Quant aux moyens à employer dans les lieux fermés, où l'on ne peut pratiquer aucune ventilation, M. Julia condamne celui qu'une longue tradition avait consacré chez nous, et dont l'effet se bornait à masquer par des vapeurs odoriférantes la fétidité de l'air vicié. Mais notre auteur ne désapprouve pas une pratique des indigènes de la Floride : ces sauvages brûlaient le corps de leurs médecins, et s'en distribuaient les cendres ; ils regardaient ces reliques comme un préservatif contre les maladies. Molière aurait dit que ces médecins deviennent enfin utiles après leur mort.

L'auteur croit peu aux prétendus bons effets de la détonation de la poudre, du vinaigre des quatre voleurs, de l'acide sulfureux, etc. Il s'en tient, avec Guyton-Morveau, à l'acide acétique concentré, et surtout au chlore, le plus efficace de tous les anti-contagieux.

L'auteur a terminé ce chapitre par des conseils aux habitans des pays marécageux. Il les engage à éviter, la nuit, l'approche des marais, à ne pas s'exposer à l'impression subite du froid et de l'humidité, à suivre un régime régulier, à ne prendre que des alimens sains, faciles à digérer, à ne boire du vin que modérément et fort peu de liqueurs, à fuir la tristesse, à éviter l'excès des plaisirs, y compris ceux de l'amour, les bains chauds trop fréquens, en un mot, tout ce qui

peut affaiblir le corps; à observer la plus grande propreté, à se laver souvent les mains et le visage avec de l'eau froide, et à ne pas sortir à jeun, avant le lever du soleil. Dans les villes de ces pays, il recommande aux magistrats de faire balayer souvent les rues, laver les ruisseaux, inonder les égouts et enlever les immondices (1).

Conclusion. D'après ses expériences et celles de ses devanciers, M. Julia croit pouvoir établir ainsi les doctrines relatives aux gaz ou exhalaisons pernicieuses des marais. 1° La nature de ces gaz nous est inconnue. Il y a tout lieu de croire que leur effet délétère tient à une portion de substance animale ou végétale, putréfiée, dissoute ou entraînée par les gaz. 2° L'air des marais ne diffère de l'air atmosphérique par aucun principe dont l'analyse chimique puisse constater l'existence. 3° Aucun des gaz dégagés des corps en putréfaction, ne s'y montre en quantité sensible. 4° C'est par erreur que les maladies, causées par l'air marécageux, ont été attribuées à la prédominance de l'azote, de l'hydrogène carboné, de l'ammoniaque, etc. 5° Ces matières, même dans l'état de pureté, ne causent que des accidens momentanés, comme gaz non respirables, et ne sont suivis d'aucune maladie: à plus forte raison, lorsqu'ils sont en quantité imperceptible dans l'air atmosphérique, on ne peut leur attribuer aucun effet.

Cet ouvrage est certainement le plus complet que nous ayons sur la question proposée par l'académie de Lyon, et justifie les suffrages de cette Société savante. B.

---

(1) Tous ces préceptes sont très-bons à suivre dans tous les pays, marécageux ou non.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLOQUENCE JUDICIAIRE ET PHILOSOPHIE LÉGISLATIVE. — ŒUVRES *de* P. L. LACRETELLE *aîné, membre de l'ancien Institut*, et actuellement de l'*Académie française.*

L'auteur avait déposé, dans la préface de la première édition de ses ouvrages judiciaires et législatifs, le vœu d'appliquer par de beaux exemples l'esprit philosophique à l'étude des lois et le talent littéraire aux sujets du barreau, sans méconnaître les rapports et les règles justes et heureuses de cette union. Il avait désiré qu'il lui fût donné d'ôter aux gens du monde cette fausse idée, que les discussions sur les lois n'offrent rien qui puisse attacher leur esprit, et que toutes les causes qui se traitent au barreau doivent s'ensevelir dans ses archives. Il espérait concourir à persuader aux gens de lettres qu'il y a un fond de vues sociales dont la source n'est que dans la méditation des lois positives; que la philosophie d'un siècle manque à l'une de ses plus belles tâches, tant qu'elle dédaigne le perfectionnement de la législation civile; qu'il importe à leur gloire, lorsque de riches matières pour le talent de penser et d'écrire commencent déjà à s'épuiser, de s'ouvrir enfin ce champ presque neuf encore, et immense de sa nature. Son intention était aussi de rappeler aux hommes du barreau, que la science qu'ils cultivent est trop liée à celles qui l'avoisinent, pour marcher à part; qu'elle a beaucoup à leur emprunter, beaucoup à leur fournir; qu'elle est trop belle pour se passer de

(1) Paris, 1823; Bossange frères, rue de Seine, n° 12. Trois vol. in-8°; prix, 21 fr.

l'éloquence, *seul organe des grandes pensées;* qu'une profession généreuse ne devient plus qu'un métier, si l'on y met la fortune au-dessus de la considération ; si l'on y préfère cette petite renommée qui suffit pour appeler à soi beaucoup d'affaires, à cette réputation solide qui ne peut résulter que de fonctions honorablement remplies, et de travaux propres à faire avancer la science même qui les a inspirés.

Nous allons examiner jusqu'à quel point, après seize ans d'épreuve, les nobles vœux dont M. Lacretelle avait animé ses efforts ont été réalisés. Ce sera lui-même en quelque sorte qui deviendra son critique et son juge : comme il a exposé l'historique de la plupart de ses écrits, nous pourrons les apprécier d'après ses propres impressions ; et, en le faisant souvent parler lui-même de ses ouvrages, nous y trouverons, pour nos lecteurs, l'avantage de mettre l'auteur en scène, et pour nous, celui d'écrire sous sa dictée.

Dans la *cause d'une femme protestante*, Servan avait eu l'art de fondre une éloquente réclamation pour toute cette partie de la nation, encore sous le poids de la plus odieuse intolérance. M. Lacretelle rencontra l'occasion de faire, pour les juifs, ce que l'avocat-général de Grenoble avait fait pour les protestans, et le devoir de traiter les juifs *au moins comme des hommes*, qu'il invoquait, était le seul et simple moyen de sa cause. Il la perdit; cela était encore dans l'ordre des idées et des mœurs du tems ; mais cette petite cause de deux juifs plaidée à Nancy, et qui fut le début de son défenseur au Palais, mérite d'être remarquée, en ce qu'elle a préludé à tous les écrits, à tous les actes législatifs sur l'état nouveau à déterminer pour les populations juives ; et si tout reste encore à faire sur ce point dans la plupart des états de l'Europe, où les sectaires de Moïse ne sont ni un corps de nation entre eux, ni des fractions de nation, mais de petites masses d'individus de même race qui attendent un mode d'existence po-

litique, du moins l'on a cherché en France à rendre les débris de ce peuple plus utiles et plus heureux, en les rattachant au pacte social, et en leur donnant une patrie.

Après ce mémoire et quelques autres, tous conçus sur un plan de discussion législative et de morale politique, M. Lacretelle ne put résister à cet attrait puissant qui attire les grands talens dans la capitale du royaume, et il se sépara en quelque sorte d'une réputation déjà faite, pour s'en former une nouvelle. Il continua, après sa translation à Paris, la composition de mémoires judiciaires. Cependant, sa fréquentation avec nos plus grands écrivains, lui ayant inspiré de réaliser ses desseins d'unir la carrière des lettres à celle du barreau, il composa, dès cette époque, plusieurs écrits de pure littérature, auxquels nous reviendrons, pour suivre à présent, sans interruption, les travaux du jurisconsulte moraliste.

Une *demande en nullité de mariage* et subsidiairement *en répudiation*, rendit M. Lacretelle le défenseur d'une *femme juive*, au nom du curateur de ses enfans. De même que le mari de la *femme protestante*, l'époux inconstant de la demoiselle D. osait s'autoriser des formalités prudentes des lois, contre la violation qu'il prétendait en avoir faite, et il venait demander pour le moins aux juges, un texte de la loi de Moïse à la main, de le débarrasser de sa femme, *parce qu'elle ne trouvait plus grâce à ses yeux*; ce qui est pour les juifs, *à cause de la dureté de leur cœur*, le principe et l'excuse du droit de répudier. M. Lacretelle voulut chercher la décision de cette affaire, moins dans la doctrine des rabbins, que dans les principes de la morale universelle, et il ne crut pas cesser de parler le véritable langage du jurisconsulte, en présentant le vœu de la raison et celui des bonnes mœurs. Sa discussion sur le divorce, amenée par l'espèce même de sa cause, est la première en date parmi tant d'écrits sur ce sujet, nés dans

toute la liberté et toute la licence d'une révolution. M. Lacretelle y annonce qu'il ne décidera pas lequel importe le plus à l'ordre public, de rendre le mariage plus saint par l'indissolubilité, ou moins onéreux par le divorce; mais déjà l'expérience lui faisait reconnaître que le divorce ou la séparation des époux ne peuvent être utiles, qu'autant qu'ils sont fondés sur des causes graves, et que la cause la plus particulière et la plus légitime du divorce, quelque abus qu'on ait pu en faire, et quelque discrédit qu'on ait voulu depuis lui donner, est une *incompatibilité d'humeurs* constante et invincible. Il ne trouvait, d'ailleurs, dans la constestation qui l'occupait, ni le caractère du divorce, ni son motif. Il gagna cette fois sa cause, et il fut fait défense au juif de poursuivre sa demande en répudiation.

L'ouvrage, auquel commence ce que M. Lacretelle appelle sa rentrée dans la carrière judiciaire, est un mémoire contre la compagnie des Indes, que le ministre Calonne venait de rétablir. L'auteur raconte, d'une manière piquante, comment une députation du commerce intérieur de toutes les grandes villes du royaume vint le trouver à la campagne, et toutes les circonstances de cette affaire, qui, sous les rapports du privilége, et de la nécessité d'un enregistrement par les parlemens, n'était pas seulement une cause de droit civil, mais devenait une question de droit public.

Au fond, c'était un mémoire, non pas contre le ministre personnellement, mais contre un acte du gouvernement, où de plus toute la cour, comme il en arrive souvent dans les monarchies qui ont des cours, était intéressée.

M. Lacretelle n'a rien écrit qui ait eu autant de succès, et en voici les causes : Un mémoire contre le ministre caressait l'esprit frondeur du tems. La mesure avec laquelle il était composé plaisait au goût des bons juges, et deux grandes questions y étaient traitées de manière à être entendues de

toutes les espèces de lecteurs. Ainsi, la compagnie des Indes devait faire la réputation de trois hommes de lettres : l'abbé *Morellet* et M. *Necker* avaient été les premiers. Il est utile de remarquer que le gouvernement d'alors s'est honoré en permettant la discussion sur ces objets de l'administration publique; et M. Lacretelle, qui s'était mis entre le parlement et le ministère, n'éprouvant aucune disgrâce du parlement, complimenté par le ministre, fut moins habile ou plus malencontreux dans d'autres tems, où nous le verrons bientôt subir un procès personnel, comme écrivain de l'opposition.

Cependant, il s'exerçait dès-lors à ses propres condamnations, en se donnant tout entier à la défense d'un opprimé.

Ses *mémoires pour le comte de Sanois* ont été l'un de ces sujets judiciaires que, pour leur importance publique et leur intérêt particulier, l'on eût toujours compris dans le *recueil des causes célèbres*.

Laissons à M. Lacretelle le soin d'en donner le programme. « Un père, destiné à mourir dans une prison d'état, et, ce qu'il y a de pis, dans la maison des hommes qui ont perdu la raison, par sa femme, son gendre, et, du moins en apparence, du consentement de sa fille unique; cependant cet homme, non-seulement dans tout son sens, mais joignant à beaucoup d'ame, d'esprit et d'honneur, un rang et une consistance honorables dans le monde; coupable uniquement d'une mauvaise combinaison dans ses mesures pour assurer le repos de ceux qui le persécutaient, ayant développé un caractère singulièrement sensible et énergique dans son oppression, son histoire pleine de faits intéressans, et tels qu'on les grouperait pour l'effet d'un roman : tout était là pathétique et dramatique à tel point, qu'un des écueils était d'y présenter trop les tableaux de la scène, et que le talent des effets véritables consistait à y reporter le ton grave et la raison calme d'un ouvrage judiciaire.

« Ajoutez à cela une époque où la fermentation publique se portait avec plus d'activité sur les événemens de cet ordre de choses, et que le moment était venu, non pas de se soulever contre les lettres de cachet, mais d'en obtenir la réforme du gouvernement même.

Toutes ces circonstances intérieures et extérieures donnaient et donnent encore à cette cause des caractères qui la lient à l'histoire de la législation française, aux principes originaires de la révolution, et en font un événement qui entre dans le vaste tableau de cette époque. »

Nous avons remarqué, en relisant ces beaux Mémoires, parmi toutes les fortes émotions que l'auteur sait y exciter, la leçon du devoir de la piété filiale, alors même que les pères et mères sont désunis, adressée par le défenseur à la fille du comte de Sanois; mais nous croyons que l'écrivain eût pu imprimer encore plus d'effet au contraste du tableau, en ne prévenant pas que l'exemple qu'il opposait à un exemple, s'était passé dans la propre famille de la comtesse de L. C. Alors, le trait de la péripétie « *c'est votre père* » eût été pour la fille coupable un coup de foudre qui eût retenti dans l'âme du lecteur. Un grand nombre de passages de ces éloquens Mémoires mériteraient d'être cités; mais, forcés de resserrer notre analyse dans des proportions déterminées, nous nous bornerons à indiquer la prière d'un citoyen au roi, qui termine le second Mémoire, et que le défenseur fait adresser par son client, au nom des malheureux dont il a partagé le sort. Cette invocation d'un opprimé qui parle pour d'autres opprimés, rappelle, par les formes larges de son style et la vigueur de ses pensées, la péroraison adressée à Louis XIV, par Pelisson, dans son Mémoire pour le surintendant Fouquet. M. Lacretelle avoue, avec une aimable sincérité, dans la *réponse particulière* qu'il eut à faire aux inculpations personnelles dirigées contre le défenseur du comte de Sanois,

comment il eut à reconnaître un perfide railleur dans un anonyme, qui prit le titre de confrère, pour s'engager par-là au ton de l'amitié la plus louangeuse. Sans doute, les éloges de cet admirateur officieux étaient chargés par la moquerie, et dénaturés par l'intention ; mais l'on peut le prendre au mot, lorsqu'il dit que M. Lacretelle était l'homme qui méritait de défendre une si belle cause. Il sut en effet y concilier la prudence avec le courage, et y jeter les plus grandes vues législatives, en y conservant les caractères propres d'une contestation du barreau. Les Mémoires pour le comte de Sanois forment, selon nous, le véritable titre de M. Lacretelle, comme orateur judiciaire. Ces importans Mémoires ne seront jamais oubliés, et le nom de leur auteur y restera glorieusement attaché. Nous regrettons que M. Lacretelle ait cru devoir continuer à dissimuler, même par les initiales, les noms des personnages. Ces initiales, si fréquemment répétées, forment une difficulté contrariante pour le lecteur, et un tel égard pour les familles nous paraît sans objet dans un procès dont le scandale a eu dans le tems la plus grande publicité, et dont les noms véritables n'ont jamais été un secret.

M. Lacretelle avait annoncé qu'il donnerait à son infortuné client le dernier bonheur qu'il pût goûter, celui de concourir à l'abolition d'un abus qui l'avait tant fait gémir, et de rendre les pensées de sa captivité la consolation et l'honneur de sa liberté même. Ce fut pour remplir cet engagement, qu'il composa, à l'occasion du procès du comte de Sanois, l'écrit *sur les détentions arbitraires*, qui parut pour la première fois à la suite des *Mémoires* pour le comte, dont il faisait en quelque sorte le complément, mais que l'auteur en a détaché dans cette nouvelle édition, comme pouvant aussi très-bien être placé à part. M. Lacretelle eut le désavantage, dans ce discours, d'arriver après Mirabeau ; mais cet homme supérieur se montra le juge le plus favorable à celui qui, n'ayant

pas pris l'objet sous les mêmes points de vue, n'avait pas dû arriver aux mêmes résultats, et il le loua surtout d'avoir su *renouveler, par la modération, un sujet épuisé par l'invective.* L'écrit de M. Lacretelle, où les principes de la liberté furent appliqués à une monarchie, se trouva en effet assez mesuré pour qu'il eût été possible de le lire dans le conseil du roi. Tout y est dit et prouvé assurément sur les détentions arbitraires; et cependant, il est triste de l'observer, tout est encore à recommencer sur ce point.

Après avoir interverti l'ordre des volumes et des matières, pour nous entretenir d'abord des ouvrages mêmes que M. Lacretelle a écrits, comme avocat, nous allons rappeler au moins par leurs titres ceux qu'il a publiés sur cette profession.

L'écrit *sur l'éloquence judiciaire* est le premier qu'il ait fait, éclairé par la critique des gens de lettres qui l'accueillirent, à son arrivée à Paris, et dont l'amitié fut pour lui un heureux encouragement. Il y fait tracer la rhétorique du barreau par un ancien avocat, qu'il suppose avoir beaucoup vu et beaucoup fait, dans cet ordre de travaux. Cet écrit contient les bases de la théorie de l'auteur sur l'éloquence judiciaire. On peut dire que l'ouvrage excède son titre. Tous les travaux, toutes les qualités, les mérites et les destinées du jurisconsulte-orateur y sont embrassés. Quelques parties se détachent par l'étendue et l'élévation dans les vues; telles sont la question (qui n'est point traitée en lieu commun) sur l'utilité et le danger de l'éloquence dans les choses judiciaires; la comparaison de l'éloquence écrite et de l'éloquence improvisée au barreau; l'examen des causes et des effets dans les systèmes opposés des écrivains-jurisconsultes, au XVIe et au XVIIIe siècles; le tableau des qualités morales qui concourent à la considération dont on ne peut se passer dans cette profession, et à la gloire qu'on peut y obtenir. L'ouvrage est

précédé d'un *Tableau historique de l'ancien barreau*, et suivi d'un examen de ce *barreau extérieur*, qui s'était développé à l'époque où l'auteur a pu lui-même se placer entre les deux, et recommencer l'alliance des interprètes des lois et des propagateurs de la morale. L'ensemble de ces écrits forme un petit code sur la matière, où le bon sens et le bon goût se réunissent.

Dans une note *sur l'ancien ordre des avocats*, et la corporation des avocats d'alors (1818), l'auteur, après avoir fait un bel éloge des principes et des formes de l'ancien corps des avocats, qu'il appelle une sorte de chevalerie au profit de la société; une sorte de démocratie, en faveur des débris de la liberté publique; pour offrir un parfait contraste avec ce qu'était le barreau sous le régime impérial, se demande à quoi ressemble une pareille organisation? Je ne connais rien de plus monstrueux, dit-il, si ce n'est notre régime municipal actuel et celui de nos gardes nationales, tous deux nés aussi de la tête la plus despotique qui fut jamais. Il me paraît évident, ajoute-t-il, que, pour tout assortir à une monarchie représentative, c'était l'ancien ordre des avocats qu'il fallait rétablir; dans le barreau, comme dans la littérature, ce n'était pas l'académie de Richelieu qu'il fallait reprendre.

Nous ne ferons que mentionner les discours *sur la réparation due aux accusés reconnus innocens*, et sur le *plan d'un ouvrage sur la réforme des lois criminelles*, que l'auteur composait, ayant pour devanciers, ou pour émules, les *Le Trône*, les *Lacroix-Frainville*, les *Vermeil*, les *Boucher-d'Argis*, et les *Brissot de Valville*.

Les trois discours de M. Lacretelle, *sur le préjugé des peines infamantes*, ont été appréciés par deux grands écrivains, qui, à des époques éloignées, en ont porté le même jugement, en considérant leur ensemble comme un des meilleurs ouvrages que nous ayons, par son utilité et en même

tems par son exécution. Dans une lettre adressée à l'auteur, *Thomas*, digne appréciateur de l'honnête et du beau, rendit dans le tems une justice éclatante à ces notables discours; et l'auteur du *Tableau littéraire de la France* s'est plu depuis à les louer aussi, comme étant de tous les ouvrages de M. Lacretelle celui qui lui paraissait le mieux conçu et le mieux écrit. Il est encore, selon nous, le plus important, par la philosophie législative qui y règne. Cependant, le préjugé sur les peines infamantes, attaqué vivement alors par l'opinion publique, discuté dans ses avantages ou ses inconvéniens pour les familles et la société, devant les compagnies littéraires, cherche à se replacer aujourd'hui furtivement dans nos mœurs, et M. Lacretelle en indique lui-même les causes: c'est que l'Assemblée Constituante n'a pu supprimer un préjugé, comme elle avait décrété l'abolition des classes, parce qu'un préjugé national tient par beaucoup de rapports à tous les autres; qu'ils ont tous leurs racines dans le fond des lois et des mœurs d'un pays, et que le plan de leur destruction rentre dans la science entière du perfectionnement des lois et des mœurs.

Une double circonstance marqua le concours qui avait été proposé par l'Académie de Metz sur cette haute question. M. Lacretelle, l'auteur de l'ouvrage préféré, rendit compte, dans le *Mercure*, d'un autre discours qui frappa assez l'Académie pour qu'elle crût devoir lui décerner un second prix, qui fut obtenu par M. Robespierre, avocat à Arras. M. Lacretelle, qui louait alors avec sincérité, et même avec justice, l'âme douce et sensible et l'esprit sage de l'*excellent jeune homme*, croit avoir été oublié de lui, à une autre époque, où il ne fallait que passer par sa mémoire, pour être traduit à son sanglant tribunal. Osons juger que M. Lacretelle se trompe. Robespierre n'avait pu l'oublier, non plus que son propre *Discours académique;* mais, par un égard dont

il faut reporter le mérite aux lettres elles-mêmes, le dictateur voulut se montrer sans vengeance envers son compétiteur littéraire, et épargner par sa clémence celui avec lequel il avait partagé un succès qui lui avait valu de l'estime et une première renommée honorable. Cette puissance de l'esprit littéraire n'est pas sans exemple, et elle peut s'expliquer par celle de cet autre esprit d'initiation, qui, à *un signe*, a fait plusieurs fois tomber le glaive des mains du soldat le plus farouche.

Mais il est des destinées inévitables. M. Lacretelle, qui avait échappé aux proscriptions déplorables du terrorisme, devait donc, sous le règne de la charte constitutionnelle, encourir l'amende et l'emprisonnement? Mais ici les lois protégeaient, et la justice laissa toute latitude à la défense. Il nous reste aujourd'hui peu de chose à dire sur cette affaire; M. Lacretelle a publié un Mémoire pour lui-même, *dans la cause de la Minerve*, où toutes les circonstances sur le cours et le résultat du procès sont exposées. M. Lacretelle improvisa sa défense à l'audience de la cour royale, avec force et chaleur, en se bornant à placer la protestation des faits de la cause en regard des allégations du jugement.

Il était superflu, de la part de M. Lacretelle, de s'excuser de n'avoir pas refusé l'exemption qui lui était offerte de la peine de l'emprisonnement; mais, d'après les explications qu'il donne de sa conduite, et qui est prouvée par des actes, il est impossible d'avoir aucun reproche à lui adresser à cet égard. L'illustre corps auquel appartenait le condamné crut se devoir à lui-même d'accorder à M. Lacretelle, en ce moment, une marque particulière de son estime, en le nommant, en son absence et à son insu, à la fonction de son chancelier. C'est en l'honneur des lettres elles-mêmes, et pour la consolation de ceux qui les cultivent, que nous rapportons cette particularité.

Nous aurions encore à faire l'examen de plusieurs compositions du recueil que nous analysons, et dont celle *sur l'Éloquence de la chaire, considérée dans les premiers orateurs*, écrite avec un goût pur et une discussion ingénieuse, prouve des connaissances fort variées en littérature, et se recommande par un mérite distinct qui la rendrait digne d'une analyse spéciale.

Nous aurions à rendre compte aussi de nombreuses notes en forme d'articles, dont l'auteur a éclairé ses ouvrages, et dont la plupart sont autant de dissertations complètes; mais, M. Lacretelle nous ayant honoré dans l'une de ces notes mêmes du témoignage public de son affection, nous craindrions de faire regarder comme un remercîment, à une trop généreuse amitié, ce qui n'appartient qu'à la justice et à la vérité, et cette considération nous force d'abréger la revue et en même tems l'éloge de sa collection, pour en résumer le plan et en fixer le but.

Le caractère principal de toutes les compositions qu'elle contient est l'alliance nouvelle et intime de la philosophie à la jurisprudence, du talent littéraire aux oracles du droit. Leur effet constant est d'indiquer les ressources philosophiques et littéraires que peuvent offrir les moindres causes du barreau, et surtout les grandes, dont l'intérêt les détache des ouvrages ordinaires des jurisconsultes, pour les placer dans la bonne littérature : c'est de prouver par des exemples, autant que par des principes, que les choses judiciaires ont souvent un contact utile avec les vues politiques, et que la jurisprudence ou l'étude pratique des lois doit être considérée comme une partie de la science sociale, et non comme une rubrique du Palais. Il suffit de lire le morceau intitulé : *Principes élémentaires des conventions*, pour se convaincre que la jurisprudence est une science dans la plus grave acception du terme.

M. Lacretelle ne perd aucune occasion, non plus, de relever tout ce qu'il y a de beau et de généreux dans la profession de l'avocat. Il faut qu'il se donne tout entier à la défense d'un opprimé; mais aussi il lui est accordé de le protéger contre toutes les puissances de la société, de le relever de cette abjection qui naît souvent d'un grand malheur, et quelquefois d'immortaliser son malheur même, en en faisant sortir un exemple salutaire.

M. Lacretelle sera, comme Servan, l'un des modèles d'un nouveau système de discussions judiciaires, et il en aura été de plus l'un des professeurs par sa propre mission. Chef de l'école de notre barreau moderne, où la jeunesse porte aujourd'hui une émulation toujours plus féconde, une sorte d'affection paternelle et désintéressée le fait se complaire dans les succès de ses disciples, et regarder comme destinés à le surpasser, ceux de nos jeunes orateurs qui, comme MM. Dupin aîné, Mauguin, Barthe, Mérilhou, Hennequin, Berville et tant d'autres, sont appelés à exceller dans leur profession, parce qu'ils savent la rallier à tout ce qui l'éclaire et la perfectionne.

Si la collection des ouvrages de M. Lacretelle, sur l'*Éloquence judiciaire et la Philosophie législative*, offre une lecture utile à ceux mêmes qui sont étrangers à la jurisprudence et aux exercices du barreau, il faut reconnaître que c'est particulièrement aux élèves de nos écoles de droit qu'il en fait le présent. Le vœu le plus cher de l'auteur a été de mériter leur attention studieuse, de les appeler à l'examen des principes qu'il leur propose, et dont leur jeune raison sera peut-être le meilleur juge; de leur rendre la profession où ils vont entrer encore plus noble et plus chère; de les y retenir, lors même que les succès littéraires viendraient les tenter par une gloire plus éclatante, et de leur faire sentir qu'ils n'ont pas besoin de

changer de carrière pour trouver un digne emploi des meilleurs et des plus beaux talens.

M. Lacretelle devant publier, au nombre de ses œuvres, une collection consacrée à la *littérature* et à la *critique littéraire*, nous nous réservons d'appliquer à cette collection même l'appréciation des formes de son style et nos observations philologiques sur ses divers ouvrages. PARENT-RÉAL.

LOIS DES COMMUNES, ouvrage dédié à S. A. S. MGR le duc d'Orléans, premier prince du sang; par Me DUPIN, avocat (1).

La Collection des lois par ordre de matières, que M. Dupin, avocat, s'est chargé de publier, en exécution de l'avis du conseil-d'état, du 7 janvier 1823, se poursuit avec l'activité et le soin qu'on devait attendre d'un jurisconsulte aussi laborieux et aussi profondément versé dans la connaissance du droit.

Dans l'espace de quatre années, il a publié successivement les *lois sur l'organisation judiciaire*, les *lois civiles*, les *lois commerciales*, les *lois de procédure*, les *lois criminelles*, les *lois concernant les droits des tiers*, les *lois forestières*, auxquelles il faut joindre le *Code du commerce des bois et charbons*.

Nous annonçons aujourd'hui les *Lois des communes*. Cette importante partie de notre législation, qui touche de si près aux intérêts de tous les citoyens, a été traitée avec une exactitude qui assure à ce recueil une supériorité incontestable sur tous les ouvrages publiés jusqu'ici sur le même sujet.

---

(1) Paris, 1823. Deux vol. in-8° d'environ 1500 pag. Guillaume, libraire, rue Hautefeuille, n° 14; prix, 16 fr.

Nous allons donner une idée du travail de l'auteur.

L'ouvrage comprend, d'abord, sous le titre de *Lois des communes*, le texte pur et très-soigneusement vérifié, des lois, décrets, ordonnances et avis du conseil-d'état, concernant *le régime municipal*, et *l'administration communale*.

Ces textes sont accompagnés de notes qui contiennent une conférence suivie des lois entre elles, et la solution des difficultés que peuvent présenter leur intelligence et leur application.

A la suite, se trouve une *table des matières*, très-ample, très-développée, par ordre alphabétique, et où l'auteur a tellement multiplié les indications, qu'il est impossible de ne pas trouver à l'instant les dispositions dont on peut avoir besoin.

Mais, comme les lois n'ont pas prévu toutes les difficultés, et qu'elles ont seulement posé les principes généraux, un recueil des lois des communes n'eût pas présenté toute l'utilité dont il était susceptible, si l'on eût négligé d'y joindre l'indication des monumens de la jurisprudence qui sont venus compléter l'œuvre du législateur, en décidant les questions particulières qu'il n'avait pas résolues.

M. Dupin a donné à son recueil ce complément nécessaire, en réunissant à la fin, sous le titre d'*appendice*, l'analyse des décisions ministérielles, des arrêts du conseil, et des arrêts de cassation concernant les communes, et en y joignant l'opinion des auteurs les plus accrédités, qui ont écrit sur le même sujet. Cette partie contient la solution d'environ six cents questions.

Enfin, dans une introduction qui, à elle seule, peut être considérée comme faisant un ouvrage à part, l'auteur a résumé les principes généraux, et traité *ex professo* tout ce qui concerne le régime municipal.

Cette introduction est divisée en quatre parties principales, qui forment autant de chapitres.

Dans le premier, l'auteur traite des *communes en général;* il définit ce qu'on doit entendre par commune, section de commune ; il montre que le principe de l'association communale repose moins sur l'agrégation matérielle des individus, que sur la liaison morale établie entre eux par *la communauté d'intérêt.* Les communes sont des êtres collectifs, qui diffèrent des individus dont elles sont composées : *Universitas distat à singulis.* L'auteur déduit d'importantes conséquences de cet axiome.

Il examine, ensuite, quelles sont *les conditions nécessaires pour être membre d'une commune?* Cette question amène des développemens curieux sur le droit de cité en général ; comment s'acquiert la qualité de citoyen français, comment elle se perd, comment l'exercice en est suspendu : — de la jouissance et de la privation des droits civils : — des caractères du domicile et de l'incolat : — du droit de bourgeoisie : — des prérogatives et des obligations attachées à ces diverses qualités. L'auteur parle ensuite des armoiries des villes et communes ; des bonnes villes ; des extinctions et réunions de communes. Dans cette dernière section, il rapporte un exemple notable des entraves que l'intrigue et le crédit apportent quelquefois aux réunions les plus désirées dans l'intérêt général des habitans.

Dans le chapitre II, M. Dupin traite du pouvoir municipal, de son caractère propre, de son étendue, de ses limites, de ses rapports avec l'administration supérieure, et jusqu'à quel point il devrait en être indépendant.

Le chapitre III est, sans contredit, un des plus piquans de l'ouvrage. L'auteur résume, dans une première section, toute l'histoire des communes : il montre leur état dans l'ancienne Gaule ; leur abrutissement sous le régime féodal ; leur

affranchissement sous Louis-le-Gros et ses successeurs. Il rapporte les clauses les plus saillantes des chartes qui leur furent octroyées; et il montre, par la nature des droits qui leur furent rendus, à quel point leur existence antérieure était misérable et dégradée. Arrivé aux derniers tems du régime impérial, M. Dupin s'élève avec force contre le système de centralisation créé par Bonaparte; il prouve, par les lois, par le témoignage des écrivains et par des exemples irrécusables, à quel point, dans les dernières années de son règne, on s'était joué des droits des communes, en les dépouillant de leurs biens et de leurs capitaux sous les plus frivoles prétextes. Il peint cet ordre de choses, comme devenu intolérable, et comme exigeant de promptes améliorations. Il développe lui-même son plan d'*organisation municipale*, mais sans se dissimuler les difficultés d'obtenir une bonne loi sur cette matière, au milieu du conflit des passions qui nous agitent et des intérêts qui nous divisent. Aussi, a-t-il donné pour épigraphe à ce chapitre cette réflexion empruntée à l'auteur du traité de la chose publique : *civitatemque optandam magis quàm sperandam;* heureuse organisation de la cité qui est plus à désirer qu'à espérer.

Le quatrième chapitre est le plus important de tous, et renferme tout ce qui a rapport à l'administration municipale. Après quelques réflexions préliminaires qui ont pour objet d'expliquer en quoi consiste l'administration municipale en général, l'auteur traite distinctement de l'administration municipale relativement aux personnes, et de l'administration municipale relativement aux choses.

La première de ces deux sections comprend tout ce qui a rapport aux actes de l'état civil et à la constatation de l'état des personnes : naissances, mariages, décès, inhumations, en cas de refus de la part des ministres d'un culte quelconque : — la tenue des registres civiques;—la propreté, sûreté et sa-

lubrité de la cité; — l'hospitalité aux voyageurs, la protection aux négocians, le secours à la pauvreté et au malheur; l'instruction publique, que l'administration doit toujours s'efforcer de ramener à ces trois points : la plus morale, la moins coûteuse, la plus générale que faire se peut; » — la police des fêtes et des lieux publics; la dispersion légale des attroupemens et de ces émotions populaires, dont, suivant l'expression d'un vieil auteur, les officiers municipaux sont toujours blâmés, quoiqu'ils n'y aient point de part.

Relativement aux *biens communaux*, l'auteur recherche d'abord quelles sont les diverses espèces de biens qui peuvent être possédés par les communes; il définit ensuite le caractère propre des biens communaux, qui, quant à l'usage, sont communs à tous les habitans, et, quant à la propriété, n'appartiennent à aucun en particulier. Ces biens ne constituent, dans la main des habitans actuels, qu'une substitution qu'ils sont chargés de conserver et de rendre à ceux qui viendront après eux. Du reste, les communes peuvent, comme les citoyens, avoir sur les choses, ou des droits de propriété absolue, ou l'usufruit, ou le simple usage, ou seulement des services fonciers à prétendre.

Ces biens, en quoi qu'ils consistent, sont soumis à l'administration communale. L'auteur dessine à grands traits les caractères généraux de cette administration, qui doit être celle d'un *bon père de famille*. Mais, comme cette administration comprend une foule d'objets divers, il a fallu, pour les traiter avec ordre, les classer sous différentes sections.

Les communes ont le droit de stipuler et de contracter; mais chaque contrat, suivant sa nature, est assujéti à des formes spéciales; sous une première section, l'auteur parle en général des engagemens des communes; et sous autant de paragraphes détachés, il traite distinctement des divers contrats, en montrant sur chacun les formes qui lui sont propres.

et que les administrateurs des communes doivent observer pour contracter solidement.

Après les contrats, viennent les procès : l'auteur exprime le désir que les affaires des communes soient suivies sans frais, et il émet à cette occasion une opinion généreuse : il voudrait que les communes fussent défendues gratuitement par les avocats nommés d'office dans chaque siége, et qui seraient pris parmi les plus habiles et les plus courageux. Mais il est un genre de procès qui intéresse surtout les communes; ce sont les procès qu'elles peuvent avoir à soutenir avec les anciens seigneurs. M. Dupin a traité cette partie avec un soin particulier. Comme il a remarqué qu'on opposait souvent aux communes qu'elles se prévalent de lois révolutionnaires, il a remonté aux sources, repris et rapporté le texte de toutes les anciennes *ordonnances de nos rois*, et notamment des édits de Louis XIV, qui ont eu pour objet de défendre et de protéger les communes contre les envahissemens des seigneurs. La sévérité de ces édits est extrême; ils accusent les usurpateurs des terrains communaux, dans les termes les plus forts et les plus énergiques; et les lois de 1792 paraissent bien douces en comparaison. Parmi les autorités que l'auteur a pris soin de réunir, une des plus curieuses est sans doute ce passage du *Dictionnaire de Trévoux*, rédigé, comme on sait, par des jésuites, et où cependant les bons pères, ainsi que les nommait Pascal, n'ont pu s'empêcher de dire : « Les seigneurs sont enclins à s'emparer des usages des communautés et à les enfermer dans leurs enclos. Les seigneurs avaient dépouillé les paysans de leurs *usages*. »

Comme les procès amènent l'examen des anciens titres, des vieux parchemins et des diplômes surannés, l'auteur a réuni quelques notions sous le titre de *Diplomatique des communes*.

La *police des cultes*, qui a pour base la tolérance proclamée par la Charte, a paru mériter d'être considérée à part. En faisant des vœux pour que les maires vivent dans un parfait accord avec les ministres des divers cultes, M. Dupin recommande néanmoins aux premiers de défendre avec soin leur pouvoir, et surtout celui qu'ils exercent comme officiers de l'état civil, contre les entreprises des ecclésiastiques. Il parcourt les principales circonstances dans lesquelles il peut y avoir débat ou conflit entre l'autorité temporelle et le pouvoir spirituel.....

A côté des cultes, vient se placer la législation des secours publics et les fondations que la charité commande aux riches en faveur des pauvres. M. Dupin insiste sur le soin qu'il convient d'apporter à cette importante partie de l'administration municipale; il se plaint du peu de respect qu'on a quelquefois pour les intentions des fondateurs, et fait cependant remarquer que le scrupule apporté à l'exécution des volontés des défunts est le sûr moyen d'exciter les vivans à des actes de bienfaisance.

Les finances communales occupent une place importante dans le travail de M. Dupin. Les centimes additionnels n'y sont pas oubliés, non plus que l'emploi qu'on en fait.

Une autre section est consacrée aux *travaux publics*. — L'auteur s'étend beaucoup sur ce qui a rapport à la confection et à l'entretien des *chemins vicinaux* et à la police de la *voie publique*. Non content de faire connaître notre législation sur ce point, il analyse les principes de la législation romaine, et surtout de la législation anglaise dans cette partie, si perfectionnée chez nos voisins et si négligée parmi nous.

A la fin de l'introduction, on trouve, sous le titre de *Bibliographie municipale*, l'indication des principaux ouvra-

ges tant anciens que modernes, qui ont pour objet les droits des communes et le régime municipal.

Ainsi, comme on en peut juger, ce plan est vaste, il est complet, et nous pouvons affirmer que de tous les ouvrages qui ont paru jusqu'ici sur le régime municipal, il n'en est aucun qui offre aux administrateurs et aux citoyens autant de secours pour gouverner avec intelligence et défendre avec succès les intérêts des communautés d'habitans. L'auteur ne se perd point dans de vaines théories; à l'exception d'une vingtaine de pages consacrées au développement de son système personnel *sur l'organisation municipale*, tout est positif dans son ouvrage. On y trouve les textes, les arrets, les auteurs; c'est, avant tout, un livre de droit et de jurisprudence : si le publiciste s'y fait souvent remarquer par l'élévation de ses aperçus, l'avocat s'y fait toujours sentir par le soin qu'il apporte à ramener toutes ses idées et ses décisions à ce qui est usuel, pratique et véritablement utile.

BOUDET, *avocat*.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE, par *Michel-Jean-Joseph* BRIAL, *ancien religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur*. TOMES XV ET XVI (1).

Troisième article (2).

En continuant, comme nous l'avons annoncé, nos observations sur les volumes récemment publiés du grand *Recueil*

---

(1) Tom. XV. Paris, 1808. Un vol. in-fol., pag. XXX et 1028, et Tom. XVI. Paris, 1813. Un vol. in-fol., pag. CXXXIV et 752.

(2) Voyez *Revue Encyclopédique*, Tom. XVI, page 267; et Tome XVII, pag. 488, les comptes rendus des volumes précédens du même ouvrage.

des historiens de France, nous croyons devoir traiter, en un seul article, les Tom. XVe et XVIe. Les matériaux dont ils se composent sont absolument les mêmes; ils appartiennent à la même époque, et il serait difficile de les distinguer clairement l'un d'avec l'autre, dans l'esprit de nos lecteurs. Ces deux volumes, en effet, contiennent environ trois mille deux cents lettres, extraites de la correspondance de quarante-trois des personnages qui ont vécu et qu'on a jugés plus éminens, entre les années 1100 et 1180, soit dans l'état, soit dans l'église.

Ces quatre-vingts années, qui correspondent aux règnes de Louis-le-Gros et Louis-le-Jeune, peuvent être considérées comme l'aurore du jour qui luit encore sur la France. Auparavant, nous n'avions trouvé, dans les *Mérovingiens*, que des barbares féroces et perfides, auxquels nous nous plaisons à conserver le nom de Francs, pour ne pas leur donner celui de Français; les premiers *Carlovingiens* semblent appartenir au roman plutôt qu'à l'histoire; les derniers rois de cette race et les premiers *Capétiens* se perdent dans une obscurité impénétrable. C'est en vain qu'on apprend, qu'on répète les noms des monarques des Xe et XIe siècles; ils échappent comme des ombres à notre mémoire, et nous hésitons seulement à prononcer si nous devons attribuer leur insignifiance historique au peu d'étendue de leur domination, à leur indolence ou à leurs vices.

La féodalité était née dans les Xe et XIe siècles, lorsque les seigneurs de châteaux, ne pouvant payer une solde à leurs satellites, avaient voulu s'assurer de leurs services en leur distribuant des terres; mais le roi et la nation restaient tous deux en dehors du système féodal. La nation, toujours opprimée, était maintenue dans un état d'esclavage; le roi tentait toujours de défendre, contre les seigneurs, ses anciennes prérogatives. Hugues Capet, Robert, Henri et Philippe Ier avaient

vu la noblesse se fortifier dans ses châteaux, s'éloigner de la cour, refuser toute obéissance à leurs ordres, et chercher uniquement son plaisir et sa gloire, dans l'exercice de sa vaillance, à la guerre ou dans les tournois. Toutefois, ces rois avaient considéré l'esprit turbulent de leurs gentilshommes comme une fièvre passagère dont ils attendaient la rémission; ils avaient cru que leur dignité et leur respect pour les mœurs antiques leur interdisaient cette activité inquiète qu'ils voyaient dans leurs barons; ils ne sortaient de Paris que pour visiter les châteaux royaux qu'ils possédaient dans un rayon de vingt lieues autour de cette capitale; ils ne commandaient presque jamais d'armées; ils n'essayaient point de promulguer des ordonnances qui n'auraient pas été obéies, de demander des impôts que personne n'aurait payés, de régler une administration qui n'aurait point d'agens dans les provinces, de s'engager dans des alliances auxquelles ils n'auraient pu promettre aucun renfort. Hugues Capet disparut, sans laisser aucun souvenir de son règne; Robert composa des antiphones, pour les chanter ensuite avec les moines de Saint-Denis; Henri régna trente ans, oublié dans la mollesse de son palais. Philippe s'abandonna à des excès plus honteux, sans que ses vices annonçassent plus de force ou plus d'audace; il demeura spectateur indifférent des deux plus prodigieux événemens du siècle, la conquête de l'Angleterre et la première croisade; c'était un monarque de l'Orient qui, se croyant entouré d'eunuques, sommeillait toujours sur son trône, tandis qu'il aurait pu entendre de toutes parts autour de lui le cliquetis des cuirasses et le hennissement des chevaux.

Louis VI, qu'au commencement de son règne ses sujets appelèrent *Louis-l'Eveillé*, par opposition à tous ses prédécesseurs, et que l'embonpoint héréditaire dans toute sa race signala ensuite comme *Louis-le-Gros*, commença l'âge héroïque de la maison Capétienne, et scella son alliance avec

la nation française, parce qu'au milieu des chevaliers, il fut le premier des rois qui voulut être chevalier lui-même. Il partagea cette éducation guerrière qui, en fortifiant le corps, dans les cours des châteaux, retrempait aussi l'âme. Il apprit comment on domptait un coursier fougueux, comment on lançait un javelot, comment on brisait une lance, comment on supportait tout un jour, dans un mouvement continuel, le poids d'une armure de bronze. Il apprit, dans une sorte d'égalité avec les compagnons de ses exercices, à gagner leur estime par son propre mérite, plutôt que par son rang; à respecter, à adopter les vertus que la liberté commençait à faire naître dans la classe des barons, pour lesquels elle était un privilége exclusif; à mettre en honneur la loyauté et l'observation de sa parole; surtout à ressentir l'amitié, qui ne saurait exister entre des valets et un maître, mais que l'égalité chevaleresque nourrit entre les barons de Garlande et lui.

Sans avoir rien de bien distingué dans l'esprit ou le caractère, Louis-le-Gros fut un loyal et honnête homme; et la fortune sembla se plaire à le récompenser de ces qualités, mieux qu'elle n'aurait fait pour de plus rares talens. Lorsqu'en 1100, il soulagea son père des soins du gouvernement, ou qu'il lui succéda, en 1108, il n'était obéi que dans une petite partie de l'Ile-de-France. Cinq villes seulement, Paris, Orléans, Étampes, Melun et Compiègne, appartenaient à son domaine; encore ne pouvait-il aller de l'une à l'autre sans traverser les baronnies de Montlhéri, du Puiset, de Rochefort, de Montfort, de Montmorency, et de beaucoup d'autres gentilshommes. Ceux-ci dévalisaient souvent ses marchands, ses courtisans, ses prélats, et ne l'auraient peut-être pas respecté lui-même, s'il était tombé dans leurs embuscades. Toutes ses forces ne passaient pas trois ou quatre cents chevaliers; avec elles il tint tête à ses barons, il les ramena à l'obéissance, il en punit plusieurs de leurs brigandages; il contint l'ambition de

Henri Ier, roi d'Angleterre, dont les possessions, comme duc de Normandie, s'étendaient presque jusqu'aux portes de Paris, et il entoura la couronne de France de tant de considération, qu'un prince beaucoup plus puissant que lui, Guillaume X, comte de Poitou et duc d'Aquitaine, s'estima heureux de donner sa fille et son unique héritière au fils d'un tel roi. Louis-le-Gros, en 1137, dernière année de son règne, maria son fils et son successeur à Éléonore d'Aquitaine.

Lorsque Louis VII ou Louis-le-Jeune succéda à son père, à l'âge de dix-huit ans, il sembla recevoir la couronne dans des circonstances bien plus favorables que son prédécesseur. Il recueillait l'héritage d'un monarque aimé et respecté de ses sujets, qui avait réorganisé la force publique, qui, en adoptant la féodalité et en se mettant à la tête de cette confédération, avait accoutumé les seigneurs à croire qu'ils devaient à leur roi la même obéissance qu'ils exigeaient de leurs vassaux. L'héritière d'Aquitaine avait apporté à Louis-le-Jeune une souveraineté qui s'étendait de la Loire jusqu'aux Pyrénées. Après la réunion de ces provinces, aucun vassal ne pouvait plus se considérer comme l'égal du monarque, si l'on en excepte le seul roi d'Angleterre; mais, justement à cette époque, Étienne et Mathilde se disputaient la succession de Henri Ier, et tous deux sollicitaient tour-à-tour la protection de la couronne de France. Louis VII avait reçu, comme son père, une éducation chevaleresque; il n'était dépourvu ni de bravoure ni de loyauté; plusieurs de ses qualités étaient honorables, mais son caractère et son esprit étaient trop faibles pour exercer dignement le métier de roi au moyen âge, quand il n'y avait ni ministres, ni conseils, pour suppléer à la médiocrité de l'individu. Après avoir brillé de quelque éclat à la tête de la seconde croisade, il fut abattu par les revers de cette expédition; il renonça, pour de petites et misérables tracasseries de ménage, à la main d'Éléonore et à son riche

héritage; il s'engagea dans une longue rivalité avec Henri II, et il y parut toujours avec désavantage, soit dans les négociations, soit dans les combats.

Telle est la période que les volumes XV et XVI des historiens de France sont destinés à nous faire connaître, non point par des récits arrangés pour instruire, ou tromper peut-être la postérité, ou par des compilations d'écrivains plus ou moins étrangers aux faits et aux personnes, mais en reproduisant les paroles mêmes que l'un des acteurs adressait à l'autre, sur cette grande scène; en nous faisant entendre les princes et les prélats du XIIe siècle, cherchant à s'instruire ou à se convaincre réciproquement, avec le tour original de leurs pensées, qui ne sont plus les nôtres; avec leurs sentimens, leurs préjugés, avec leur style enfin, qui, dit-on, est tout l'homme. En se préparant à lire ou à feuilleter trois mille deux cents lettres écrites, entre l'an 1100 et l'an 1180, par les hommes les plus influens de cette époque, on s'attend à y trouver l'expression vivante et dramatique de leurs pensées, à les voir agir, à apprendre à les connaître, comme si l'on avait vécu au milieu d'eux. Il faut le dire, on est complétement trompé dans cette attente : on parcourt d'un bout à l'autre ces deux volumes, sans y rencontrer une lettre qui vous fasse vivement sentir que vous vivez avec les chevaliers des deux premières croisades, avec les contemporains des troubadours, avec les témoins de l'affranchissement des communes.

Ce n'est pas que quelques caractères ne se dessinent fortement dans ces lettres, comme ceux de saint Bernard et de Pierre-le-Vénérable, dans le XVe volume, et celui de Thomas Becket, dans le XVIe. Le dernier surtout, dont les lettres, avec celles de ses divers agens, remplissent les deux tiers du volume, présente un mélange singulier d'orgueil, d'inflexibilité, de courage et de dextérité politique. Du sein de l'exil on le voit réprimander, avec la même arrogance, et

son roi qui l'a exilé, et le pape qui ne le soutient pas avec assez de vigueur, et le clergé qui l'abandonne. Cependant, ce n'est encore qu'un caractère de prêtre ; il appartient par conséquent à tous les tems et tous les pays. La prétention de l'église à demeurer immuable, à conserver au travers des siècles les traditions des tems passés, enlève aux lettres du clergé presque tout l'intérêt qu'on trouve dans les antiques correspondances ; ses membres sont en hostilité avec l'esprit du tems ; ils résistent à ses progrès ; et s'ils sont enfin contraints de céder, c'est en dissimulant leur défaite, et en couvrant, sous des expressions consacrées par les siècles, les pensées du jour, qu'ils ont été forcés d'admettre.

Si cette monotonie se fait remarquer même dans les lettres de ces hommes de génie, qui, par leur influence sur l'église, gouvernaient le monde entier, elle rend absolument insoutenable la lecture de la plupart des lettres de prélats, contenues dans ces deux volumes. Les éditeurs y ont réuni trente-sept correspondances de papes, d'archevêques, d'évêques, d'abbés, avec celles de trois ou quatre princes séculiers. Les premières n'ont presque d'autre objet que des droits disputés entre les différentes églises, des immunités ecclésiastiques défendues contre les séculiers, des prétentions de la hiérarchie sur ses membres inférieurs, des points de discipline éclaircis, et quelquefois des points de dogme controversés. Les lettres de l'abbé Suger, régent du royaume pendant la seconde croisade; celles de Hugues de Champ-Fleury, évêque de Soissons, et chancelier de France, ne nous initient nullement dans l'administration du royaume ; celles de Louis VI et de Louis VII, écrites par leurs secrétaires, ne présentent pas un trait caractéristique de ces deux rois. Des lettres familières de Louis VII ou d'Éléonore, relatives à cette querelle dans leur ménage, qui légua trois siècles de guerre civile ou étrangère à la France et à l'Angleterre, auraient eu beaucoup d'intérêt; mais ce vo-

lumineux recueil ne jette pas la plus légère lumière sur le divorce qui aliéna l'Aquitaine. Entre toutes ces lettres, il n'y en a, je crois, qu'une seule où il soit question d'amour; nous larapportons ici, pour que l'on sache quel était le style des billets doux, quand les chanceliers les écrivaient en latin pour leurs princesses.

« Constance fille d'Alain, comte des Bretons, à Louis le vénérable, et l'excellent roi des Gaules (Louis-le-Jeune, en 1160), salut et lien d'amitié.

» Je désire faire connaître à votre dignité que depuis longtems je garde votre souvenir, et que, tandis que beaucoup de gens m'ont offert de nombreux présens pour cause d'amour, je n'en ai jamais voulu recevoir aucun. Mais s'il plaisait à votre libéralité de m'envoyer, à moi qui vous chéris plus que je ne saurais le dire, quelque signe d'amour, ou un anneau ou autre chose, je le tiendrais pour plus cher que le prix du monde entier. Je vous remercie pour mon messager que vous avez reçu d'une manière si honorable. S'il se trouvait de nos côtés quelque chose qu'il vous plût d'avoir, un épervier, un chien, un cheval, je vous prie de ne pas tarder à me le faire dire par le porteur de cette lettre. Soyez bien assuré que, si la fortune est résolue à ne point me sourire, j'aimerais mieux encore être la femme de quelqu'un de vos gens, même le plus humble, que de devenir reine d'Écosse, et je le prouverai par les effets; car, dès que mon frère, le comte Conan, sera revenu d'Angleterre, je compte aller à Saint-Denis pour prier, et jouir en même tems de votre présence. Soyez heureux pour que je puisse l'être. »

Il est probable que la comtesse de Bretagne écrivit cette lettre dans le très-court espace de tems qui s'écoula entre la mort de la seconde femme de Louis et son mariage avec la troisième. Cette Constance fut ensuite mariée à Alain III de Rohan (T. XVI, p. 23).

Parmi les progrès que fit le peuple français pendant les quatre-vingts ans durant lesquels ces lettres furent écrites, il y en a trois qui nous paraissent surtout importans, et sur lesquels nous croyons devoir chercher des renseignemens dans cette vaste collection : le progrès du peuple des villes vers la liberté, ou l'institution des *communes* ; le progrès des habitans des châteaux vers un sentiment d'honneur et de moralité, ou l'institution de la *chevalerie* ; le progrès, enfin, des esprits vers les lumières, ou l'institution des *écoles* et l'avancement des lettres.

Durant le gouvernement des Carlovingiens, les villes de la France centrale avaient été réduites à un complet esclavage, et la condition des bourgeois y était aussi déplorable que celle des paysans l'était dans les campagnes : mais les villes du Midi, en Languedoc et en Provence ; celles du Nord, en Flandre, n'étaient pas tombées sous le même joug. Là, sous un gouvernement municipal, s'étaient conservés quelques manufactures et quelque commerce ; c'est de là que, par imitation, la même industrie fut importée, aux xe et xie siècles, dans les pays situés entre la Garonne et la Somme. Les seigneurs, pour encourager les habitans de leurs villes à un travail profitable, promirent qu'ils se contenteraient à l'avenir de certaines rétributions annuelles, au lieu de continuer à prendre à discrétion chez leurs serfs tout ce qu'ils trouvaient à leur convenance. Ainsi commencèrent les *coutumes*, qu'on peut regarder comme le premier pas vers l'affranchissement des bourgeois. Mais ceux-ci, se fiant à ces conventions, n'eurent pas plus tôt commencé à amasser quelques richesses, que les barons regrettèrent de ne pouvoir plus mettre librement la main dessus. Les hommes étaient à eux, disaient-ils ; toutes leurs richesses étaient donc aussi à eux ; et quelques concessions qu'ils leur eussent faites, elles devaient être censées révocables à volonté. Lorsque les seigneurs tentèrent cependant de lever une seconde

et une troisième fois, dans la même année, les *quêtes* et les *toltes* annuelles, ils provoquèrent la résistance des bourgeois. Ceux-ci *formèrent des conjurations*, ou *jurèrent la commune*, car les deux expressions étaient synonymes ; ils s'emparèrent des portes et des murs de leur ville ; ils se promirent d'accourir à la défense les uns des autres, dès qu'ils entendraient sonner la grosse cloche ; ils nommèrent des chefs ou magistrats, ils leur confièrent la disposition du sceau commun, et de la bourse commune.

Jusque-là, tout s'était opéré sans l'intervention de l'autorité royale ; Louis-le-Gros, qui ne possédait en propre que cinq villes, n'ayant point violé leurs coutumes, ne leur donna point occasion de se soulever ; mais d'autre part, il ne leur permit jamais l'établissement d'aucune commune. Louis VII punit cruellement les habitans d'Orléans, pour avoir tenté d'en établir une au moment de la mort de son père. Mais l'un et l'autre furent appelés comme arbitres entre quelques seigneurs ecclésiastiques et les villes qui s'étaient révoltées contre eux ; et ils favorisèrent alternativement ou les prélats ou les bourgeois, selon que les derniers leur offraient plus d'argent pour obtenir d'eux une charte de privilége, ou les premiers pour la supprimer.

Cette lutte entre l'église et la liberté est à peu près la seule partie de l'histoire des communes dont nous trouvions quelque trace dans nos deux volumes de lettres. Quelques prélats, par charité pour leurs troupeaux, d'autres par faiblesse ou par crainte, avaient réglé les coutumes et les prestations qu'ils pouvaient exiger de leurs hommes, et avaient sanctionné par des chartes et des sermens les communes que ceux-ci avaient établies ; mais tous les chefs de l'église s'accordèrent pour autoriser les prélats à revenir en arrière de ces concessions. « Quant à l'obligation de l'évêque de Beauvais, dit Ives de Chartres, un des luminaires de l'église de France

(Tom XV, pag. 105), par laquelle il a promis d'observer les coutumes de la ville, ou quant à la conjuration turbulente de la commune qu'ils y ont faite, elles ne sauraient préjudicier aux lois ecclésiastiques; car, lors même qu'elles seraient confirmées par serment, elles n'ont aucune valeur contre les lois canoniques et les droits de l'église. »

Saint Bernard ne prononçait pas d'une manière moins positive que la liberté des bourgeois était la ruine des libertés de l'église. Il engagea par d'instantes sollicitations le pape Innocent II, à adresser à Louis VII un bref contre les libertés des Rémois. « Comme Dieu a voulu que tu fusses élu roi, et oint de son huile sacrée, lui dit-il (Tom. XV, pag. 395), pour que tu défendisses son épouse, savoir la sainte église, qu'il a rachetée de son propre sang, et que tu préservasses sa liberté de toute atteinte, nous t'ordonnons, par cet écrit apostolique, et nous t'enjoignons pour prix de la rédemption de tes péchés, de dissiper par ta puissance royale ces assemblées coupables des Rémois, qu'ils nomment leurs compagnies de commune. C'est ainsi que tu ramèneras la ville dans la même condition, l'église dans la même liberté, où elles se trouvaient du tems de ton père d'heureuse mémoire, et de notre frère l'archevêque Reinold, qui vient de mourir. »

Nous trouvons encore (Tom. XV, pag. 967), une lettre du pape Alexandre III, adressée au doyen et au chapitre de Laon, une des premières villes qui se soient érigées en communes, où le chef de l'église ne se prononce pas moins explicitement contre ces premiers pas que l'espèce humaine cherchait à faire vers sa liberté. « C'est une partie de notre soin paternel, leur dit-il, et c'est un des devoirs de notre administration de pourvoir à toutes les souffrances de l'église, et d'empêcher de toutes nos forces tout préjudice qu'elle peut éprouver. C'est pourquoi, songeant au dommage que l'église de Laon ressentait, par l'institution de cette commune de Laon,

que notre très-cher fils, l'illustre Louis, roi de France, a dissoute, d'après nos sollicitations apostoliques, nous interdisons à tout homme, sous menace de l'anathème, de tenter de la renouveler. Nous ajoutons, de plus, par notre autorité apostolique, l'inhibition à l'évêque lui-même ou à ses successeurs, d'établir jamais une commune dans Laon, ou aucune constitution générale, qui, sous un autre nom, pût avoir les mêmes effets; à moins qu'il n'ait pour le faire l'assentiment de la plus grande et de la plus saine partie de son chapitre, ainsi que le nôtre. Qu'aucun homme n'ose donc tenter de violer la présente constitution, s'il ne veut encourir la colère du Dieu tout-puissant, et celle des apôtres saint Pierre et saint Paul. »

Le même volume contient aussi un grand nombre de lettres des papes Eugène III, Anastase IV, et Adrien IV (pag. 478, 658, 668), contre les bourgeois de Vézelay, pour encourager le duc de Bourgogne, le comte de Champagne, Archambaud de Bourbon, et Louis VII, à frapper sans miséricorde ces hommes qui, malgré la bassesse de leur naissance, prétendaient ne payer que ce qu'ils devaient, et ne rendre d'autres services que ceux auxquels ils étaient obligés. Les mêmes papes tancèrent sévèrement le comte de Nevers et l'évêque d'Autun, pour avoir donné des secours à ces hommes qui avaient eu l'insolence de résister aux moines, leurs seigneurs; et lorsque Louis VII eut accompli sur les bourgeois de Vézelay la vengeance apostolique, Adrien IV lui écrivit encore de se rappeler : « Que c'était parce que les bourgeois de Vézelay avaient des maisons de pierre, assez fortes et assez élevées pour qu'ils pussent s'y défendre, qu'ils avaient montré tant d'orgueil dans leur résistance à leur abbé et à l'église. Il le priait donc de faire incessamment détruire ces maisons, pour rabaisser ainsi l'orgueil des habitans. » (Pag. 671.)

Nous pourrions parler ici des violentes déclamations de saint Bernard (Tom. XV, pag. 575), contre Arnaud de Bres-

cia, l'apôtre de la liberté, que le saint désirait faire périr, pour qu'il n'ébranlât pas plus long-tems la société civile et religieuse, en appelant les hommes à la jouissance de leurs droits; ou de la lettre de Louis VII à la commune de Reims, qu'il avait confirmée, pour la tenir en garde contre la tentation d'associer les habitans des campagnes aux libertés des villes (Tom. XVI, pag. 5). Mais c'est avec un sentiment pénible que nous nous trouvons réduits à ne recueillir, dans ces deux volumes, que des invectives contre l'affranchissement des communes, et contre tous ceux qui y contribuèrent. Si nous n'avions, pour former notre jugement, que les lettres rassemblées ici, cet événement que tout le monde s'accorde à regarder aujourd'hui comme l'ère de la nouvelle civilisation, comme le commencement de la prospérité de l'Europe, serait rangé parmi les calamités qui ont dégradé l'espèce humaine; tellement on doit peu juger les révolutions sur le témoignage de ceux qui les ont combattues, ou qui en ont souffert.

L'institution de la chevalerie, telle que nous l'ont décrite ceux qui voulurent se parer de ses anciens souvenirs, pourrait passer pour un progrès de la société non moins important que l'affranchissement des classes inférieures du peuple. Pendant long-tems, la violence, la force brutale avaient été seules obéies en France; tous les ordres de la société, tous les membres de chaque ordre avaient été en guerre les uns avec les autres; aucune loi ne protégeait les faibles, aucun tribunal ne pouvait atteindre les forts, aucune obligation ne reposait sur d'autres garanties que le caprice de la puissance. Quand le régime féodal fut substitué au régime de l'esclavage, il y eut un progrès dans les sentimens moraux de la nation; l'ordre social tout entier reposant alors sur la foi et l'hommage, la foi ou le respect pour la parole donnée, le respect pour les engagemens contractés fut remis en honneur; la loyauté fut dès-lors considérée comme la vertu du gentilhomme : elle fut

moins souvent outragée dans cette république de princes, qu'elle ne l'avait été lorsque la société ne se composait que d'esclaves et de despotes, qu'elle ne l'est aujourd'hui même dans les pays assez malheureux pour ne reconnaître d'autres droits que ceux d'un seul individu. A mesure que des classes nouvelles étaient affranchies, à mesure que le nombre de ceux qui avaient des droits augmentait, la loyauté devenait la vertu d'un plus grand nombre de Français; car plus il y a d'hommes qui ont des garanties, plus la morale nationale fait de progrès. C'est à cette époque que la chevalerie fut instituée, la chevalerie, qui, dit-on, fut la consécration des armes des forts à la protection des faibles.

La chevalerie nous est connue par quelques romans, par quelques poèmes, dont les plus anciens furent composés durant la période qu'embrassent ces deux volumes. Ces poèmes ne contiennent pas seulement un récit d'aventures fabuleuses, mais aussi un tableau idéal de vertus chevaleresques. Nous ne pouvons douter que la répétition de chants, de récits nationaux qui charmaient les loisirs de toutes les cours, de tous les châteaux, de toutes les villes, n'ait eu une grande influence sur les opinions et les mœurs nationales; cependant, nous voudrions trouver des preuves plus positives de cette générosité, de cette franchise, de cette élégance de manières dont notre imagination orne les preux chevaliers. Nous les demandons à l'histoire, et il faut convenir que les chroniques reproduites dans les précédens volumes du recueil des historiens de France, sont loin de nous satisfaire à cet égard. Nous les avons demandées aussi à l'immense collection de lettres que contiennent ces deux volumes, et notre attente a été plus cruellement trompée encore. Nous possédons là trois mille deux cents lettres originales, écrites entre la première et la troisième croisade, à l'époque où la chevalerie est supposée avoir atteint son plus grand lustre, et nous n'y trouvons pas un mot qui

rappelle ou cet enthousiasme d'honneur, ou cet éclat de bravoure, ou cette protection des faibles, ou ce culte idolâtre des dames que nous associons toujours au nom de chevalier. Nous n'y trouvons pas un mot non plus sur les récits merveilleux des trouvères, sur les chants des troubadours, sur les cours d'amour, sur la pompe des tournois. Une seule lettre de l'évêque de Lisieux au pape Alexandre III, nous donne quelques détails sur l'éducation des pages à la cour de France, qu'on peut regarder comme une des écoles de la chevalerie. L'évêque rend compte au pape (Tom. XVI, pag. 659), des progrès que faisait son neveu dans cette institution. « Il est prompt, dit-il, à toute industrie qu'on puisse louer dans un jeune homme bien né. Soit qu'il s'agisse de la chasse à l'oiseau, ou de celle aux chiens courans (et ce sont les études sur lesquelles le roi insiste le plus), soit qu'il s'agisse de la guerre; il poursuit la conversation royale avec une célérité infatigable..... Quant à ses mœurs, il déteste l'incontinence gallicane, et il a conservé toute la sévérité de la modestie italienne, en se souvenant de vos instructions. Aucune pétulance dans le discours, aucun babil ne le rend à charge; les richesses royales n'ont point amolli la vigueur de son adolescence courageuse; aucune infamie n'a pu entacher sa réputation, mais la pudeur de sa conscience couvre d'une chaste rougeur son visage, à tout aspect, à tout propos déshonnête. »

Deux seules lettres peuvent encore être considérées comme ayant quelque rapport à la chevalerie: l'une d'Ives de Chartres (Tom. XV, pag. 103), pour condamner ce qu'on nommait les épreuves, ou les jugemens de Dieu; l'autre, du pape Alexandre III (Tom. XV, pag. 804), pour condamner les tournois, et refuser la sépulture ecclésiastique à un chevalier qui y avait été tué; car l'église n'était pas moins contraire à cet enthousiasme de bravoure, qui avait créé la chevalerie

parmi les gentilhommes, qu'à l'enthousiasme de liberté, qui avait fait fonder les communes par les bourgeois.

Nous arrivons au troisième objet de nos recherches dans ces deux volumes, ou au troisième des grands progrès du siècle, l'institution des écoles, et le zèle ardent pour les lettres des écoliers qui s'y réunissaient. Une révolution dans l'enseignement avait été produite durant cette période, par un homme extraordinaire, pour la vigueur de son génie, l'étendue de ses connaissances, et son talent pour les répandre; c'était Pierre Abailard, qui fonda la gloire des écoles de Paris. Des écoliers accouraient pour l'entendre de toutes les parties de l'Europe, dans cette ville devenue la capitale du monde savant. Nous trouvons (Tom. XVI, pag. 42) une lettre du landgrave de Thuringe à Louis VII, pour lui recommander ses fils qu'il envoyait aux écoles de Paris; une autre, du duc de Saxe et de Bavière au même roi, pour le remercier de la protection qu'il avait accordée dans les écoles aux fils d'un de ses vassaux, et lui offrir en retour de faire enseigner l'allemand aux jeunes Français qui seraient curieux de l'apprendre. Nous y trouvons encore (pag. 77 et 78) différentes lettres du sénat romain, de Jordan, fils de Pietro Leone, consul des Romains, et de plusieurs seigneurs de Rome, pour recommander d'autres écoliers au même Louis VII.

Malheureusement, la doctrine qu'on enseignait à Paris, avec des succès si brillans, contribuait bien peu à éclairer la raison ou à former le cœur des écoliers; Abailard lui-même, entraîné par les opinions de son siècle, n'avait pu faire d'autre usage de son génie, que d'apprendre sous le nom de théologie, de logique et de grammaire, les plus vaines subtilités. Dans les écoles, on jouait sur des mots et sur des idées fausses; aucune des sciences sociales qui contribuent à rendre les hommes heureux ou vertueux ne faisait des progrès; tou-

tefois, l'esprit, considéré comme instrument, s'était exercé, les hommes à talens avaient trouvé moyen de se faire connaître, et ceux qui se distinguaient dans les écoles étaient presque sûrs d'obtenir les premières dignités de l'église ; en sorte que l'aristocratie de l'esprit commençait à rivaliser avec l'aristocratie de la naissance.

Pierre Abailard fut l'objet d'une jalousie acharnée et de persécutions cruelles, en raison même de la supériorité de ses talens et de son immense réputation. Les querelles où il fut engagé occupent une place considérable dans ce recueil. On y trouve des lettres des évêques de la province de Sens, adressées à Innocent II, sur les erreurs de P. Abailard ; d'autres des évêques de la province de Reims, sur le concile où il fut condamné ; d'autres, enfin, du pape lui-même, par lesquelles il approuve cette condamnation (Tom. XV, pag. 391—398). On y trouve de nombreuses lettres de saint Bernard, qui, après avoir dénoncé Abailard à l'église, s'adressait tour-à-tour aux évêques qui devaient siéger en jugement sur lui, au pape, aux cardinaux, au chancelier de l'église romaine, pour empêcher qu'aucun d'eux ne montrât de merci à cet homme illustre, qu'il accablait de tout le poids de sa sainteté (Tom. XV, pag. 576). On y trouve enfin des lettres de Pierre-le-Vénérable en faveur de cet illustre proscrit. Le célèbre abbé de Cluny, après avoir intercédé auprès du pape pour le restaurateur des études, put enfin lui accorder un asile dans son couvent, et permettre à ce vieillard d'y mourir en paix. (Tom. XV, pag. 636.)

Quelques évêques, en voyant le zèle qui se manifestait dans toute la France, pour suivre l'enseignement dans les nouvelles écoles, crurent l'occasion favorable pour lever une taxe assez considérable sur les maîtres qui y donnaient des leçons. Alexandre III, avec un sentiment plus libéral, interdit aux évêques et aux écolâtres d'exiger de pareilles rétributions. Dans

plusieurs de ses lettres, il répète au clergé *qu'il doit rendre gratis la doctrine, comme il l'a reçue gratis.* (Tom. XV, pag. 890, 924, 951.)

Ainsi, l'on trouve, dans ce recueil, plus d'un monument propre à éclaircir l'histoire de cette puissante fermentation, qui échauffant au XIIe siècle les têtes de tous ceux qui prétendaient à la science, multiplia infiniment les écoles, et fit faire des progrès considérables à l'érudition et à la philosophie scolastique. Mais les autres progrès de l'esprit humain n'y ont point laissé autant de traces. On lirait d'un bout à l'autre ces deux volumes de lettres, sans deviner qu'il existât en France d'autre littérature que la latine, tandis que la langue provençale avait à cette époque atteint un très-haut point de perfectionnement, que des milliers de poètes ou troubadours cultivaient dans cette langue la poésie lyrique, et que les trouvères, avec non moins de succès, cultivaient la poésie épique dans le roman wallon.

Nous nous permettrons de conclure l'examen que nous venons de faire de ces deux volumes, en prononçant que le P. Brial n'a point été assez sévère dans son choix. La plupart des lettres qu'il y a rassemblées avaient été imprimées ailleurs, dans la *Collection des conciles*, ou dans les œuvres de plusieurs saints : elles y étaient plus à leur place que dans le corps des historiens de France; car la plupart n'ont aucun rapport avec l'histoire. Nous nous sommes élevés contre la méthode suivie par les éditeurs dans les volumes précédens, de tronquer les historiens, et de faire un choix que chaque lecteur veut faire lui-même; mais nous parlions alors d'ouvrages destinés au public, de chroniques, de narrations qui forment un tout, et dont une partie ne peut être jugée que d'après l'autre. Certes, nous ne pensions pas à dire, ou que chaque ligne tracée par un homme public appartînt à l'histoire, ou que chaque homme en place et chaque prélat fût un personnage historique.

De vraies lettres familières, écrites par les vrais hommes historiques des tems passés, seraient un des plus riches présens que le public pût recevoir; mais le fatras qui remplit les trois quarts de ces deux volumes, n'est bon qu'à ruiner les acheteurs, à encombrer les bibliothèques, et à décourager les lecteurs. J. C. L. DE SISMONDI.

1°. ÉTAT DE L'ANGLETERRE, *au commencement de* 1823, écrit officiel publié par le ministère britannique, et traduit par MM. P. A. DUFAU et J. GUADET. *Seconde édition* (1);

2°. SYSTÈME DE L'ADMINISTRATION BRITANNIQUE *en* 1822; par *Charles* DUPIN (2);

3°. DISCOURS prononcé par M. *Charles* DUPIN, à la séance publique de l'Institut, du 2 juin 1823 (3).

Depuis quelque tems, le gouvernement britannique donne à l'Europe un louable exemple, qui sera peut-être suivi par bien peu de cabinets. Car, il faut être bien fort et bien habile pour rechercher la critique, au lieu de la craindre.

Une administration qui ne redoute point la lumière, prouve par cela même qu'elle veut le bien, et qu'elle le fait; ceux-là seuls qui n'ont pour but que l'intérêt général, peuvent s'exposer sans alarmes au jugement de l'opinion publique.

Le père de M. Pitt disait avec raison que *le seul secret du véritable homme d'état était de bien étudier et de bien chercher à connaître cette opinion, dont tant de gens et de partis se disent à tort les organes.*

(1) Paris, 1823. Un vol. in-8°, IV et 233 pag. Béchet aîné, quai des Augustins, n° 57; prix, 4 fr.

(2) Paris, 1823. Un vol. in-8°. Bachelier, quai des Augustins, n° 55; prix, 3 fr.

(3) Paris, 1823. Brochure in-8°. Bachelier.

Ce qui constitue la plus grande force du gouvernement anglais, c'est que, prenant toujours, autant qu'il le peut, cette opinion pour guide dans ses opérations, il est certain de l'avoir pour appui, et qu'alors il agit en toutes occasions, non avec une force individuelle, mais avec une force nationale.

C'est ce qui explique comment un pays si peu étendu fait de si grands prodiges, en accroissement de richesses, en extension de commerce, en succès militaires, et en influence politique.

Je regarde donc les deux tableaux que le ministère a publiés pour nous présenter l'état de l'Angleterre en 1822 et en 1823, comme les documens les plus précieux et les plus utiles pour les hommes d'état de tous les pays. Car, en mettant à part les moyens d'application qui doivent varier suivant les mœurs des nations et la nature de leurs institutions, on est certain au moins de trouver, dans ces comptes rendus, les vrais principes de la prospérité publique.

C'est surtout aux hommes d'état de la France qu'il est plus nécessaire d'étudier et de méditer ces tableaux. La conformité des bases de notre gouvernement avec celles du gouvernement représentatif anglais, nous donne plus de possibilité qu'à d'autres d'imiter des travaux que notre rivalité ne peut nous empêcher d'admirer. Quand la rivalité dégénère en haine; elle ne produit que des malheurs, c'est lorsqu'elle porte à une noble émulation, qu'elle devient utile à l'humanité.

Les deux états de l'Angleterre, traduits sur la quatrième édition anglaise par MM. Dufau et Guadet, sont d'une telle importance qu'il serait impossible, dans les bornes étroites que la *Revue* nous prescrit, d'en donner une satisfaisante analyse.

Lorsqu'il est question d'une production littéraire, on peut choisir et citer les plus beaux morceaux; mais ici, tout est

à peser, à juger; ce sont partout des faits prouvés par des chiffres, ou des systèmes opposés, soutenus par de graves argumens qu'on affaiblirait en les analysant.

Cependant, comme il ne suffit pas de dire, *lisez*; nous essaierons, pour faire mieux sentir l'utilité de ces écrits, de retracer en peu de mots l'impression que la lecture du premier tableau et de profondes observations sur les lieux mêmes ont faite dans l'esprit d'un excellent citoyen, d'un savant distingué, M. Charles Dupin, membre de l'Institut, dont la plume éloquente est consacrée aux sciences, à la patrie et à l'humanité : puisse-t-il continuer long-tems avec la même activité ses travaux utiles, dont il nous fait partager les fruits, et ses voyages dans lesquels il cherche assidument les lumières qu'il aime à répandre !

M. Dupin, dans un écrit intitulé : *Système de l'administration britannique en* 1822, s'est proposé de présenter le tableau résumé des moyens employés par l'administration britannique dans le court espace d'une année pour améliorer la fortune de l'état et le bien-être des citoyens. Il joint à ces résultats les observations qui sont le fruit de cinq voyages dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; il cherche surtout les rapprochemens et les conséquences qui peuvent nous offrir quelque but d'amélioration et de perfectionnement sur les grands objets d'utilité publique, au sujet desquels il importe le plus de répandre des idées justes et étendues.

« Chez un peuple libre et fier, disait, en 1821, l'historien de l'administration britannique, les ministres ne peuvent se soutenir que par le sentiment qu'inspirent leur capacité et leur caractère : là, le caractère est influence; l'influence est pouvoir; et ce pouvoir d'influence atteint jusqu'au but où ne saurait arriver le pouvoir matériel de la loi, ni la force physique de l'autorité. Enfin, l'attachement du peuple pour son gouver-

nement a toujours été le meilleur moyen d'administration. »

« Et nous aussi, ajoute noblement M. Dupin, nous qui sommes une nation fière, nous à qui nos lois fondamentales reconnaissent et garantissent des libertés, c'est par le caractère et par son influence, c'est par la raison et par ses lumières que nous devons, que nous pouvons être gouvernés. »

L'auteur prouve ensuite que c'est dans l'intérêt du ministère non moins que dans l'intérêt de la nation, qu'il présente ses idées, où l'on chercherait vainement les traces d'un esprit de parti quel qu'il soit.

Il montre combien la publicité est utile au pouvoir; elle l'arrête, au moment d'exécuter une foule de mesures qu'il se serait permises dans le secret. *C'est le bienfait d'une espèce de confession politique, qui remet moins de péchés encore qu'elle n'en fait éviter à la faiblesse humaine.*

Selon lui, l'esprit général du ministère britannique actuel est de s'abstenir autant que possible, avec les charges existantes, de créer des taxes nouvelles et de nouveaux emprunts; il s'efforce de suffire aux dépenses annuelles avec les revenus, de prendre chaque année sur les fonds d'amortissement les sommes nécessaires pour mettre au pair la recette avec la dépense, et de compenser cette soustraction par l'addition annuelle de cinq millions sterling à la caisse d'amortissement.

Lorsque ce fonds d'amortissement sera égal au centième du capital de la dette, on emploiera tous les ans le surplus du centième pour diminuer les taxes les plus onéreuses à l'agriculture et au commerce.

Comment ne pas s'étonner de la richesse d'un peuple et du courage d'une administration qui considère sans effroi et sans désespoir une dette de 19 milliards de francs? A peine au premier coup d'œil conçoit-on qu'un ministère nourrisse l'espérance probable de combler un pareil abîme.

La force des mesures fut proportionnée à celle de la crise dans laquelle on se trouvait. On réduisit de 51 millions de francs les dépenses publiques. On constitua 120 millions pour l'amortissement. On gagna, par une seule opération relative à l'intérêt de la dette, 952 millions sur trois milliards ; 128 millions de pensions militaires se changèrent en rentes de 71 millions, qui cesseront dans 45 années. L'impôt annuel fut diminué de 84 millions, et l'on prit différens moyens pour subvenir aux besoins de la circulation monétaire.

En 1820, après la balance des revenus et des dépenses, il ne restait que 1,447,580 livres sterling, pour l'amortissement. En 1822, il resta, pour cet amortissement, 5,260,228 livres sterling.

La bonté des opérations est suffisamment justifiée par des résultats si brillans; aussi la marche progressive du crédit a été conforme aux succès de ces mesures. Les fonds placés à trois pour cent qui se vendaient en 1816 à 68, se sont vendus en 1812 à 81. Ainsi se sont trouvés réduits au silence ceux qui prophétisaient les banqueroutes.

Nous regrettons de ne pas pouvoir suivre l'auteur dans l'examen qu'il fait des motifs qui ont empêché le ministère britannique d'entrevoir et de suivre plutôt un système plus avantageux. Nous aurions encore plus désiré de peser avec lui les argumens de l'opposition, qui attribuait exclusivement à l'excès des taxes la détresse éprouvée par l'agriculture, et les faits avancés par le ministère pour combattre cette opinion.

On sent combien de pareilles questions, qui touchent à de si grands intérêts, exigent de calculs, de développemens et d'attention.

M. Dupin fait une réflexion très-juste, et dont partout l'autorité tend à rendre malheureusement l'application trop

fréquente! Les ministres ont à se plaindre, dit leur historien, des cris jetés par l'opposition pour demander la suppression d'un impôt : *ces cris* ne sont pas une voie convenable pour apaiser le mécontentement et pour réduire la plainte au silence.

« Est-ce qu'un moyen plus efficace, répond M. *Dupin*, serait de refuser la réduction d'un impôt onéreux, dont la charge excessive, supportée par la société, fait jeter les *hauts cris* pour en obtenir la suppression? Que de révolutions, que de guerres civiles ou de dissensions fatales, n'ont pas eu d'autre origine que cette absurde obstination! L'Angleterre a perdu ses treize colonies du nord de l'Amérique, pour avoir suivi la maxime que les ministres actuels regardent comme une vérité fondamentale. Les Américains demandaient, *en criant*, moins d'impôts sur le sucre, le poivre et le café. On rejeta leurs plaintes, parce qu'ils *criaient*; et ils se sont tus; et ils ont pris les armes, et le drapeau de l'indépendance à flotté pour jamais sur les rivages de Boston, de New-York et de Washington. Que des leçons si grandes et si récentes soient perdues pour le ministère même qui les a reçues, il faut l'en plaindre, mais du moins qu'elles ne soient jamais perdues pour les ministres auxquels sont ou seront confiés les destins et le bonheur de notre belle patrie. »

Le lecteur suivra avec un vif intérêt les réflexions de notre auteur sur le système et l'effet des impôts en Angleterre.

Le chapitre 2, qui traite du commerce extérieur, est très-curieux. L'historien du ministère place ce commerce à la tête des ressources nationales, non cependant comme la principale, mais comme une des plus importantes. Ce qui est remarquable et contraire à beaucoup de prédictions, c'est que, malgré de longues guerres qui devaient également appauvrir et les vendeurs et les acheteurs, le commerce extérieur de

l'Angleterre s'est beaucoup augmenté et qu'il s'agrandit encore régulièrement chaque année.

L'écrivain anglais s'étonne avec raison des vues étroites de ceux qui regardent les effets nécessaires du commerce, comme un objet indifférent pour tout autre que le marchand. Ce commerce, indispensable à l'accroissement de la richesse nationale, est inséparable de l'activité d'une circulation qui donne des ressources au travail, et procure des fonds à l'industrie productive dans toutes les classes de la société. Il favorise la demande et la vente des produits de l'agriculture; il donne seul les moyens de nourrir une population croissante; il est également important pour les propriétaires fonciers, pour les marchands, pour les fermiers et pour leurs maîtres. C'est par lui seul que les produits acquièrent de la valeur, et que la masse des ouvriers, qui s'augmente sans cesse, peut trouver les moyens de suffire à sa propre consommation.

En 1802, les exportations de l'Angleterre, pour 9 années de guerre, montaient à 30,760,000 livres sterling; en 1822, pour 7 années de paix, elle se sont élevées à près de 54,000,000. Le progrès des importations n'excite pas moins de surprise, par les preuves qu'elles donnent de l'étendue de la consommation intérieure. « Qui le croirait? le seul accroissement, pour 2 années, du débit à l'étranger des produits manufacturés de la Grande-Bretagne, surpasse presque la totalité des ventes faites à l'étranger par les manufactures de France. Que de pas n'avons-nous point à faire pour nous élever au rang commercial où nous appellent le génie de nos fabricans et la beauté de notre sol? Si la France possédait beaucoup de fabricans aussi actifs, aussi habiles, aussi courageux, aussi vrais patriotes que M. Ternaux, la France, au lieu de rester en seconde ligne parmi les peuples industrieux, serait bientôt au premier rang. Appliquons-nous donc à former de tels hommes, à les favori-

ser, à les honorer, à leur donner tous les moyens de servir utilement et grandement la France. C'est le présent le plus précieux que nous puissions faire à notre patrie. »

M. Dupin rend un juste hommage à la sagesse du gouvernement britannique qui, bravant de vieilles coutumes et d'anciens préjugés, vient de modifier son système colonial et de porter une utile atteinte au monopole de la mère patrie.

Il nous fait remarquer en même tems le soin étrange que semble prendre le ministère britannique, d'éloigner du Canada l'institution du jury, de conserver la justice seigneuriale, et d'y tolérer les préjugés qui s'opposent aux idées de la civilisation moderne. « Serait-ce, dit M. Dupin, qu'en laissant abrutir la raison de ce peuple, l'Angleterre ait voulu faire, des préjugés et de l'ignorance, un rempart contre l'attrait naturel qui devrait porter les Canadiens à jouir du bonheur et de l'indépendance de l'union américaine?.....»

L'Angleterre permet, par son nouvel acte de navigation, un commerce libre avec les états nouvellement indépendans du sud de l'Amérique, quoique leur indépendance ne soit pas encore reconnue; et dans le même tems elle refuse de traiter les Grecs en amis. La politique de la justice n'a qu'un poids dans sa balance, celle de l'intérêt en a deux.

Un objet triste et grave fixe ensuite l'attention de l'auteur. Il recherche les causes des calamités auxquelles l'Irlande est livrée. Il faut le suivre dans ce travail et le lire pour le juger. Nous dirons seulement qu'il attribue, en grande partie, la continuité de ses malheurs, et la difficulté d'y remédier, à l'absence des propriétaires et de l'élite de la population, que leur intérêt attire à Londres. Cet éloignement prive leur pays de toutes les ressources de leurs richesses et de leur influence. Le peuple reste privé d'appui, de lumières, de guide; ses produits se consomment au-dehors, et la masse indigente voit

s'écouler sans cesse en Angleterre l'argent qui la ferait travailler et vivre.

Dans son résumé, M. Dupin, en rappelant qu'il est loin d'approuver aveuglément toutes les opérations et toutes les vues de l'administration anglaise, avoue que son dissentiment, sur quelques actes avec ce ministère, ne peut le rendre injuste sur l'étendue et sur l'éclat des résultats obtenus, dans un si court espace, par une administration sage, éclairée, qui fait, du bien-être des citoyens, le but de l'ordre public, et qui réclame cet ordre, sans vouloir l'obtenir aux dépens des libertés individuelles, ni des libertés nationales.

Le même savant, toujours vivement frappé d'une patriotique idée, celle de voir notre administration emprunter à notre rivale tous les principes dont l'application a été si utile à sa prospérité, a essayé avec succès, par un éloquent discours, dans une séance publique de l'Institut, de communiquer à ses concitoyens le sentiment qu'il éprouve (Voy. *Rev. Enc.*, Tom. XVIII, p. 701): sans craindre ce vieux préjugé qui fait qu'on écoute avec défaveur en France tout éloge donné à une nation qui s'est montrée trop long-tems notre ennemie, l'orateur aborde avec franchise cet écueil. « On sait, dit-il, le mot de Socrate. Il est facile de louer Athènes devant les Athéniens; pour nous, nous voulons faire entendre dans Athènes le panégyrique de Sparte, non par lâcheté, ni par envie, mais pour nous exciter à remporter des triomphes nouveaux; et moi, de même que j'ai fait à Londres, au sein de la Société royale, l'éloge des travaux de la France, j'oserai, en France, présenter avec admiration les travaux de l'Angleterre. »

Tout son discours mérite trop d'être lu et médité pour qu'on puisse se flatter de le faire justement apprécier par quelques citations. Son but est d'annoncer la continuation d'un grand ouvrage, et la publication de la troisième partie de ses voyages. Nous pensons, comme lui, qu'il est peu d'objets qui méritent

mieux de fixer notre attention. A quel pays l'Angleterre peut-elle être indifférente? Quelques peuples sont, il est vrai, à l'abri de ses flottes; un plus grand nombre n'a point à craindre ses armées. Mais tous, ainsi que l'observe M. Dupin, éprouvent à chaque instant, par des bienfaits ou par des dommages, l'action de son commerce.

Il est donc de l'intérêt du genre humain de connaître à fond une force commerciale si influente sur sa destinée.

L'empire britannique, qui semblait par la nature séparé de tous les autres, touche, par sa navigation et par ses conquêtes, aux frontières de tous les pays; par son habileté, il s'est emparé des clefs de l'Adriatique, de la Méditerranée, de la mer Noire, de la Baltique. Il domine l'Archipel, les Antilles, les Indes, l'Afrique civilisée; et borne la Russie du côté du pôle. La séparation de ces colonies fait sa sûreté; on ne peut ni les bloquer, ni les attaquer à la fois; et partout ses innombrables vaisseaux défendent les conquêtes de ses marchands.

« La force commerciale, dit cet auteur, est l'âme de cet empire. Il n'a pas pour base un grand territoire, mais la *seule industrie* qui ne s'accroît, et ne se conserve que par le courage, l'intelligence, l'activité, la sagesse, l'économie, et surtout la probité. Si l'Angleterre perdait ces vertus, malgré ses flottes, elle serait perdue. »

Son impulsion ne s'arrête jamais; son activité froide n'agit que d'après des calculs certains; et au sein de la paix, elle entretient une lutte industrielle avec chaque peuple.

Différente dans sa marche de toutes les autres nations, l'Angleterre a commencé par établir sa puissance au dehors.

Le célèbre lord Chatam en transplanta le premier les racines dans l'intérieur, et la mit ainsi à l'abri des chances de la guerre. L'inscription suivante a consacré la reconnaissance du peuple anglais pour ce grand homme :

Au ministre
Qui le premier a découvert
Le moyen de faire fleurir
Le commerce et l'industrie,
Durant la guerre encore plus que
Durant la paix.

Dans les pays où règne l'arbitraire, on destitue, on éloigne les bienfaiteurs de l'humanité; dans les pays libres et bien gouvernés, on leur érige des monumens.

Le discours de M. Dupin nous annonce que, dans son important ouvrage, il nous fera suivre les inconcevables progrès d'une nation qui n'avait point de navigation intérieure, en 1756, et qui nous montre, un demi-siècle après, un système de canaux, avec un développement de mille lieues de longueur, dans un pays qui n'est pas égal au quart de la France.

Des ports, des bassins, des môles, des jetées, des phares, construits sur 600 lieues de côtes; près de 23,000 navires marchands montés par 160,000 hommes, et qui portent chacun pour deux millions de marchandises : voilà les prodigieux succès qui couronnent des travaux dirigés par l'amour du bien public, et favorisés par la liberté.

Après avoir remarqué la sagesse des possesseurs des grandes fortunes, qui s'empressent de seconder les efforts de la classe laborieuse, M. Dupin nous rappelle avec une juste fierté les grands noms consacrés en France par la reconnaissance publique, ceux des *Colbert*, *Vauban*, *Molé*, *Séguier*, *Malesherbes*, *d'Aguesseau*, *Choiseul*, *La Rochefoucauld*, etc. Enfin, l'orateur, pour nous encourager à chercher par une lutte honorable de nouvelles et d'utiles conquêtes dignes du plus civilisé des peuples, termine son discours par cette belle péroraison :

« Que notre génération puisse au déclin de ses jours dire à la génération suivante : Nous avions reçu de nos pères une France appauvrie, agitée, déchirée; recevez de nous une France couverte de monumens d'utilité publique érigés par notre industrie, exubérante de richesses produites par notre travail, et plus riche en vertus, en concorde, en magnanimité. Transmettez à vos neveux cet héritage agrandi par vous, comme il le fut par nous-mêmes; et puissent, d'âge en âge, tous les peuples de la terre, éclairés par notre savoir, enrichis par notre industrie, améliorés par nos exemples, répéter pour la France ce vœu qu'un grand homme mourant formait pour sa propre patrie : *Esto perpetua ! Qu'elle soit immortelle !*

Le comte DE SÉGUR.

LITTÉRATURE.

**Œuvres de Rabelais, *édition variorum, augmentées de pièces inédites, des* songes drolatiques de Pantagruel, *ouvrage posthume, avec l'explication en regard; des remarques de* le Duchat, de Bernier, de le Motteux, *de l'abbé* de Marsy, *de* Voltaire, de Ginguené, etc.; *et d'un* nouveau commentaire *historique et philologique*, par MM. Éloi Johanneau *et* Esmangart, membres de la Société royale des antiquaires, et de plusieurs autres académies (1).

Primores populi arripuit populumque tributim.
Horat. Sermon, lib. II, Satire I, vers 69.

Deuxième article. (Voy. ci-dessus, pag. 88.)

L'extravagance guerrière de Charles VIII et de François Ier avait causé trop de maux à la France, pour échapper aux censures de Rabelais. A l'ambition désordonnée de deux conquérans, il oppose la prudence et la modération de ses héros, qui, avant d'entreprendre une guerre, même défensive, épuisent tous les moyens de conciliation. Deux fois les téméraires provocateurs succombent. L'un est détrôné; on ne sait ce qu'il devient. L'autre est transformé en crieur de moutarde : et les circonstances qui le conduisent à ce changement d'état, ne sont pas moins hardiment inventées et développées que la métamorphose elle-même.

Des épigrammes amères contre les commentateurs qui ont souillé de leurs *gloses*, l'or pur du droit romain; un procès

(1) Paris, 1823. Dalibon, au Palais-Royal, galerie de Nemours. Huit vol. in-8°, avec 152 gravures, dont deux portraits de *Rabelais*. Prix par volume, 10 fr. Carré vélin, 20 fr.

dont il n'est pas aisé de saisir le fond, où les plaidoiries défient les intelligences les plus subtiles, et que termine, à la satisfaction des deux parties, un arrêt tout aussi peu intelligible; un juge de village qui, sur deux mille trois cents et tant de sentences qu'il a rendues en jouant aux dés alternativement pour le demandeur et pour le défendeur, se trouve n'avoir failli qu'une fois; le pays des *chiquanous* (procureurs, huissiers, records), dont les deux plus honnêtes gens sont pendus pour vol commis dans l'église : tels sont les premiers traits que lance Rabelais contre les abus subalternes dont s'accompagnait alors l'administration de la justice. Portant ses coups plus haut, il ose ensuite peindre, sous le nom de *Chats fourrés*, les magistrats supérieurs, qui déjà s'élevaient au-dessus de la puissance royale comme de la puissance des lois. Il rapproche d'eux les *Apefidètes* (hommes sans lettres, ignorans), chargés de la révision des comptes des finances de l'état, et y trouvant leur avantage personnel, plus souvent que celui du prince. Le *cinquième livre*, où sont placées l'une et l'autre allégorie, ne parut qu'après la mort de l'auteur. La saisie de son *quatrième livre*, par ordre du parlement de Paris (1), l'avait averti qu'il est des vérités qu'on ne doit publier que quand on se trouve hors de la portée des puissans qu'elles concernent.

Est-ce par ce motif que Rabelais s'est abstenu de peindre une tyrannie plus généralement sentie et plus onéreuse pour la classe utile de la société? Il plaisante, il est vrai, sur la cupidité des petits houbereaux *jans-pill'hommes de bas-relief*, fléaux de leurs villages et esclaves affamés aux pieds des grands; il rit, en passant, des promesses intarissables des protecteurs et de la crédulité des protégés; il nous *advertit cordialement qu'ayons à espargner vérité, tant que possible nous se-*

(1) En 1551.

ra, si voulons parvenir en court de grands seigneurs; il flétrit, en véritable Français, les chevaliers fuyards qui laissèrent leur roi aux mains des ennemis sur le champ fatal de Pavie (1) : mais nulle part il ne s'élève avec sa vigueur accoutumée, contre les dangers et les excès de la féodalité, renaissante alors et plus audacieuse que jamais. Je me plais à penser que le silence de notre philosophe fut dicté par la timidité moins que par la reconnaissance : défendu plus d'une fois par des seigneurs puissans contre les dénonciations de ses obscurs ennemis, peut-être crut-il s'acquitter en s'abstenant de rappeler des abus auxquels ses protecteurs ne pouvaient pas être étrangers.

Il est, au contraire, un sujet sur lequel la hardiesse de Rabelais a souvent été citée ou accusée; la religion catholi-

---

(1) « Les trop meschants s'enfuyoient sans combat,
Et entre eux tous n'avoyent pour débat
Si n'est fouyr, laissant toute victoire....
Malheureux, las! Et qui vous conduisoit
A telle erreur, ne qui vous advisoit
Abandonner, fuyant en désarroy
Honneur, pays, amys et votre roy?
Nos allemands couvrent leur fuyte entière,
Disant la vostre avoir été première.....
Certes! je crois pour vrai que les meschants
Par tout pays, en villes et en champs,
Comptent à tous leurs mérites et faits
Tout de façon que s'ils estoient parfaicts;
Se deschargeant de leur infameté
Dessus les morts qui, par honnêteté,
Ont mieux aimé fin honorable prendre
Qu'aymer leur vie et les autres reprendre..... »

Épitre du roy François Ier, *traitant de son partement de France et de sa prise devant Pavie*, 1525. Extraite d'un manuscrit de la Bibliothèque du roi, *Manuscrits de Baluze*, n° 370, et publiée par *Lenglet Dufresnoy*, à la suite de l'*Histoire justifiée contre les romans*; in-12. Amsterdam, 1735.

que. Pour établir qu'il l'a moins attaquée qu'on ne le suppose communément, nous invoquerons un témoignage non suspect : Calvin crut d'abord avoir trouvé dans Rabelais un partisan de sa doctrine; mais la philosophie tolérante et la gaieté ironique de Rabelais durent bientôt offenser et alarmer un homme qui, à l'enthousiasme du fondateur de secte, joignait les vues sévères du législateur, et tenait ainsi doublement au maintien de la croyance qu'il donnait pour base à l'existence politique de Genève. Et il n'était pas davantage dans le caractère de Rabelais d'approuver un réformateur qui persécutait, quand il ne pouvait convaincre, après avoir fait lui-même de la liberté de penser et de raisonner le principe de sa réforme. Le nom de *Pantagruel* devint, à Genève (1), une injure propre à désigner un homme irréligieux. Calvin déclara publiquement qu'après avoir entrevu la lumière de la vérité, Rabelais avait été replongé dans son aveuglement, en punition de ses plaisanteries profanes (2). Peu inquiet de cette prétendue vengeance divine, Rabelais n'en fut que plus gai ; et pour toutes représailles, il s'amusa à placer, dans le rôle de *Panurge* achetant un mouton à *Dindenault*, quelques expressions théologiques de son véhément adversaire.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si notre auteur a été toujours assez réservé. Mais, on peut affirmer qu'il ne s'attaque presque jamais qu'à des abus véritables. Il dénonce la profanation qui jetait de préférence dans les cloîtres, comme le rebut de la nature et de la fortune, les enfans pauvres, et maladifs ou contrefaits. Les vices et l'ignorance des moines et l'absurdité de leurs pratiques purement routinières, prêtent d'autant plus à ses railleries, que personne ne les connaissait mieux

(1) *Fragmens biographiques et historiques extraits des registres du conseil-d'état de la république de Genève*, pag. 55.

(2) *Joh. Calvin. Tractat. de scandal.*

que lui. D'après ce qu'il voyait, il a peint les pélerinages, alors encore très-fréquens, comme propres à engendrer l'habitude de l'oisiveté et de la mendicité, la désunion des familles et la corruption des mœurs. Il va jusqu'à discuter l'utilité du carême : mais l'institution du carême ne fait point partie du dogme ; elle tient à la discipline. A la discipline aussi appartenait l'abus relatif aux mariages que bénissaient les prêtres, sans l'aveu des parens : doit-on blâmer Rabelais de l'avoir combattu avec éloquence, quand on loue justement l'énergie du législateur (1) et des parlemens qui, plus tard, y mirent un terme? Le blâmera-t-on, quand il peint, et sûrement avec le regret de se sentir contraint à trop de réserve, l'horreur des cruautés dont les protestans devenaient chaque jour victimes? Dans les tableaux du *pays de Papimanie* et de l'*île Sonnante*, il nous montre comment s'employaient les trésors dont, aux dépens de la France abusée, le *concordat* enrichissait la cour de Rome. Il se moque des superstitieux qui mettaient l'autorité du pape au-dessus de celle des rois, et presque au niveau de l'autorité divine. Il relève partout des abus trop évidens pour que l'on osât les nier ; à ceux qui lui en auraient fait un crime, il pouvait répondre de bonne foi : Dans tout ce que j'attaque, n'est point la religion.

Indépendamment de ces allusions directes au but desquelles personne ne pouvait se méprendre, et qui nous semblent rappeler presque toutes les parties du tableau historique que nous avons d'abord esquissé, on demande si Rabelais n'a pas cherché à reproduire, dans une allégorie continuelle, les événemens et les personnages qu'il avait sous les yeux? Ses contemporains n'en doutaient pas ; de Thou (2), le dit formelle-

(1) Voyez l'*Édit* rendu par Henri II, en 1557 ; l'*Ordonnance de Blois*, 1578 ; et l'Histoire de de Thou, *Thuan Hist.*, lib. XIX, cap. 16.

(2) « *Vitae regnique cunctos ordines quasi in scenam* SUB FICTIS NOMINIBUS *produxit....* » (THUAN, *De vitâ suâ*, loc. cit.)

ment. Le fait cependant était devenu problématique, parce qu'aucune des *clefs* que l'on présentait pour l'explication du roman ne satisfaisait les bons esprits. Si nous ne nous abusons pas, MM. Eloi Johanneau et Esmangart ont été plus heureux que leurs prédécesseurs ; et grâce à eux, la véritable intention de Rabelais ne peut plus être une énigme.

Rien assurément ne convenait mieux au projet qu'il avait conçu de traduire sur la scène tous les hommes et tous les états, et de ne faire grâce à aucun abus, à aucun vice. La persuasion où l'on était généralement que l'auteur avait écrit une allégorie historique dont on cherchait à démêler les détails, prévenait le soupçon ou tempérait l'effet de certaines allusions morales.

« *Illudit propriis aliorum crimina ridens.* » En s'amusant aux dépens des personnages qu'ils croyaient reconnaître, et sans avoir droit de se fâcher, les lecteurs de Rabelais ont bien souvent ri d'eux-mêmes.

On en peut juger, en se rappelant quelqu'une de ces plaisanteries que nous nommerions volontiers, *plaisanteries à deux tranchans.*

Une certaine invention découvre au père de Gargantua l'esprit prodigieux de son fils. (1). Dans ce chapitre, dont nous n'osons pas transcrire le titre, quoique Voltaire ait été moins scrupuleux que nous, l'abbé de Marsy et les nouveaux commentateurs découvrent une suite d'allusions mordantes aux amours ou plutôt au libertinage effréné de François Ier ; allusions qui, sans doute, ont beaucoup égayé la malignité contemporaine. Le sel en est presque entièrement perdu pour nous : mais n'avons-nous pas conservé, dans le chapitre cité, une peinture de mœurs éternellement vraie? Sur des indices aussi concluans que ceux d'après lesquels le père de *Gargan-*

(1) Livre I, chap. 15.

tua fut ravi en admiration en considérant le hault sens et merveilleux entendement de son fils, que de bons parens nous forcent à admirer l'intelligence vraiment surnaturelle d'enfans qui commencent à bégayer ! On en rencontre partout, et plus souvent, dit-on, dans les hôtels et les palais que dans les chaumières.

Les courtisans de *Picrochole* lui persuadent que la conquête de l'univers ne sera pour lui qu'une promenade agréable; et le pressent de la commencer, en s'emparant des états de *Grandgousier*, dont ils ravalent insolemment la bonté, la prudence et l'économie. Il les en croit, se met en campagne; et il est battu complétement et dépouillé de ses états... Quelques commentateurs ont voulu, dans *Picrochole*, reconnaître Charles-Quint qui aspira en effet à la monarchie universelle, mais qui, malheureusement, ne vit point son ambition punie par le sort comme elle méritait de l'être. La marche suivie de l'allégorie historique conduit les nouveaux commentateurs à prononcer que *Picrochole* est Ludovic Sforce, qui perdit le duché de Milan et la liberté, dans la guerre injuste qu'il soutint contre Louis XII, représenté bien certainement par *Grandgousier*. Mais, n'est-ce pas François Ier que ses courtisans excitèrent à tenter la conquête de l'Italie, déjà devenue deux fois le tombeau des Français? N'est-ce pas à lui qu'ils offraient en perspective la couronne impériale d'Allemagne, et la monarchie universelle? N'est-ce pas devant lui qu'ils tournaient sans cesse en ridicule les *vertus bourgeoises* et la sage parcimonie de Louis XII, *père du peuple ?* N'est-ce pas lui qui reçut à Pavie le prix de sa témérité ? Et quand, plus tard, Rabelais change en crieur de moutarde un autre conquérant non moins extravagant que *Picrochole*, et le montre esclave d'une vieille femme dont *il n'ose se défendre, tant il est niais ?* n'est-ce pas encore François Ier qui, après le dénûment et l'opprobre où l'avait plongé le traité de Madrid, resta encore

soumis aveuglément à sa mère, Louise de Savoie, dont les rapines, les intrigues et les crimes avaient causé tous ses malheurs? C'est, à notre gré, le chef-d'œuvre de l'art de la raillerie, que d'avoir su détourner ainsi d'une manière plausible, sur des personnages historiques, tels que Ludovic Sforce ou tout autre, l'application de deux allégories dont le sens propre était d'ailleurs évident?

De pareils coups de pinceau suffiraient à la réputation d'un auteur satirique; ils sont propres à Rabelais et l'honoreraient toujours, lors même que, sur d'autres points, il faudrait se ranger de l'avis des critiques qui affirment qu'il est moins original qu'on ne le pense communément, et qu'il ne paraît tel qu'à ceux qui ignorent dans quelles sources il a puisé. Cette imputation est très-exagérée. Que Rabelais ait transporté des littératures étrangères dans la nôtre, qu'il ait rajeuni et embelli des idées, des images, des récits propres à entrer dans son plan; nous ne le nions pas, et nous pensons qu'il était en droit de se les approprier. Mais, ce n'est point par les détails, c'est par le fond qu'il faut le juger sous le rapport de l'invention. Ce qu'il doit à Aristophane n'est que la pratique du principe qu'avaient suivi tous les auteurs de l'ancienne comédie grecque. Lucien, à qui on l'a plus souvent comparé, que lui aurait-il emprunté? Sa manière, son ironie? N'avait-il pas saisi déjà la manière et l'ironie d'Aristophane? Lucien, d'ailleurs, n'a point entrepris un grand ouvrage: il répand son esprit dans une multitude de *dialogues* et de *discours*, dont l'intention n'est pas toujours clairement déterminée; souvent il se moque des dieux du paganisme, c'était battre en brèche une muraille ruinée; ses inimitiés personnelles, plutôt que le sentiment de la justice, lui ont dicté des satires que nous ne devons lire qu'avec défiance; il excelle dans la satire des mœurs, quand il trace de véritables scènes comiques où figurent les faux philosophes, les ambitieux, les avares et surtout les insen-

sés (on pourrait dire tous les hommes) qui, à l'instant où la vie les abandonne, refusent encore de renoncer à des biens qu'il leur faut quitter pour toujours. Mais, que de fois, au lieu de suivre une si bonne route, il se contente de combattre le vice ou l'erreur avec cette subtilité grecque qui aspirait moins à faire triompher la vérité, qu'à réduire un adversaire au silence! Plus élégant, plus fleuri, plus poli que Rabelais, il n'en a ni la force, ni l'adresse, ni la profondeur.

Entre les modernes, on a cité *Merlin Cocaïe* (Théophile Folengio) comme le *prototype* de Rabelais : c'est le titre que lui décerne un de ses traducteurs (1). Otez à Merlin Cocaie le langage *macaronique* qui lui donne une physionomie originale, ou plutôt singulière ; que lui restera-t-il? une suite de *grotesques* variés et spirituels, mais que ne lie aucune intention, et qui ne conduisent à aucun but. Rabelais lui a emprunté quelques contes. *Cingar* (1), par exemple, joue à à un berger des bords du Tésin, le même tour que *Panurge* à *Dindenault :* comparez les deux auteurs, et vous sentirez la différence entre un récit burlesque et un conte préparé et mis en scène avec tout le talent de la véritable comédie.

Le style des *Epistolae obscurorum virorum* rappelle, dans quelques passages, le style de Rabelais. L'auteur français, comme Voltaire le suppose, s'est-il souvenu de tems en tems des plaisanteries de ses devanciers allemands? accordons-le : on ne verra encore ici que de légers emprunts, faits à une littérature étrangère. Reuchlin, d'ailleurs, ne faisait la guerre qu'à l'ignorance orgueilleuse et à l'absurde intolérance de deux ou trois ennemis de la raison. Rabelais, nous l'avons vu, se proposa la satire de la société entière ; hors quelques

(1) *Histoire Macaronique de Merlin Cocaie*, prototype de Rabelais, in-12. Paris, 1606.

(1) *Merlini Cocaii poetae Mantuani... Macaronice undecima.*

détails, que pouvait-il y avoir de commun entre le livre de Reuchlin et le sien? Il avait embrassé un plan trop vaste pour se réduire au rôle d'imitateur.

Par cette raison même, et aussi à cause du succès rapide de son roman, un grand nombre d'écrivains durent s'essayer à manier après lui cette arme du ridicule, dont il avait fait sentir toute la puissance. La religion et la politique se partageaient l'attention générale, à l'exclusion de tout autre sujet: ce fut sur les querelles politiques et religieuses que s'exercèrent d'abord les imitateurs de Rabelais.

De tous ceux qui méritent d'être nommés, le plus ancien est Bonaventure Desperriers. Le *Cymbalum mundi* a paru, en 1537, après les deux premiers livres de l'*histoire de Gargantua et de Pantagruel*. L'intention de Desperriers n'est pas équivoque. Les interlocuteurs de son *second dialogue* sont des sophistes, dont il suffit de retourner les noms pour reconnaître Luther, Bucer, et un autre controversiste de la même époque: tous croient fermement que Mercure a jeté la *pierre philosophale* dans le sable du Cirque; tous la cherchent; chacun se vante de l'avoir trouvée et d'en être l'unique possesseur: par elle, chacun promet d'opérer des œuvres merveilleuses. Voilà une *donnée* comique; mais l'exécution n'y répond pas. Desperriers n'avait point de finesse, point de gaieté dans la pensée ni dans le style. Où il s'exprime clairement, il est hardi jusqu'à la témérité; partout ailleurs, il cache son intention sous des détails longs et insignifians. La curiosité ouvre son livre, l'ennui le ferme bientôt.

L'auteur de la *Description de l'île des hermaphrodites* se proposa de dénoncer au mépris public les turpitudes de la cour de Henri III. Avant de prendre la plume, il avait sûrement relu l'*île sonnante* de Rabelais: mais son sujet, plus odieux que comique, et le caractère de son esprit, amer bien plus que plaisant, ne lui permirent pas d'imiter la gaieté pi-

quante et légère de son modèle. Ses peintures ont autant de force que de vérité ; mais elles sont dures, sans nuances et sans agrément (1). *Arthus-Thomas* sieur d'*Embry* n'étant connu que par cet ouvrage, quelques bibliographes ont pensé que le cardinal Duperron s'était caché sous ce nom emprunté. Le fait serait curieux à constater ; il montrerait, dans un des plus savans admirateurs de Rabelais, un de ses premiers imitateurs.

Dans la *Satire Ménippée*, on reconnaît sans cesse l'imitation du style et des plaisanteries de Rabelais ; mais on y admire aussi comment la vigueur du raisonnement s'y joint au sel piquant de la raillerie, pour rendre les ligueurs odieux à la fois et ridicules. La *Satire Ménippée* fait, sous ce rapport, songer aux *lettres* immortelles où les disciples d'Escobar sont voués à l'horreur et au mépris des hommes : il n'est pas absurde de dire qu'elle tient le milieu entre les *Provinciales* et le roman de Rabelais (2).

Les Aventures du baron de Foeneste sont à la fois la satire de la cour de Henri IV et de la régence de Marie de Médicis, et celle de la religion catholique. Dans cet ouvrage, le caustique *Th. Agrippa Daubigné* a visiblement imité Rabelais ; mais combien il est resté au dessous de lui ! Ses coups portent plus directement sans doute, parce qu'il nomme sans crainte

---

(1) A la suite de la *Description de l'île des Hermaphrodites*, on imprime communément un discours de *Jacophile à Limne* ; pièce insipide, où l'allégorie, s'il y en a une, est si bien voilée qu'on ne peut la deviner. Il paraît seulement que l'auteur a voulu imiter en partie la relation du voyage de *Pantagruel et de Panurge*.

(2) M. Charles Nodier va publier incessamment (chez M. *Dalibon*, libraire) une nouvelle édition de la *Satire Menippée*, avec un *Commentaire historique, littéraire* et *grammatical* : il peut compter d'avance sur le suffrage de tous les amis de la saine littérature et de la véritable critique historique.

la plupart des personnages qu'il attaque ; mais qu'il est loin de frapper aussi fort et aussi juste ! Il a beaucoup de verve, d'esprit et d'instruction, mais peu de goût, peu de gaieté, peu de naturel. Comme Rabelais, il fut en butte à la censure des calvinistes ; censure qui dut lui être plus sensible, puisqu'il suivait leur croyance. *Le Baron de Foeneste* fut supprimé à Genève, l'imprimeur condamné à une forte amende, et l'auteur réprimandé par le conseil d'état (1). Fidèles à l'esprit de leur maître, les disciples de Calvin ne voulaient point qu'on fît servir, à la défense de leur cause, la plaisanterie, arme dangereuse qui finit par blesser également les disputeurs de toutes les sectes.

Ce fut sans doute par le même motif que Henri Estienne se vit traiter, à Genève, avec encore moins d'indulgence (2), bien que, dans l'*Apologie pour Hérodote*, il se fût évidemment proposé de rendre exécrables et ridicules les adversaires de la Réforme. Élevé dans l'austérité d'une croyance débattue encore et persécutée, Henri Estienne était trop grave et trop emporté par son zèle, pour réussir dans la seconde moitié de son projet. Il n'est jamais moins plaisant que lorsqu'il s'efforce de l'être : mieux encore que Daubigné, il fait ressortir, par la comparaison, la supériorité de Rabelais et la difficulté de marcher dignement sur ses traces ; et pourtant, on ne saurait refuser à Henri Estienne un esprit étendu et une grande habitude d'écrire ; et la tâche qu'il s'était imposée prêtait tellement à la satire et à la gaieté, qu'il est peu d'auteurs de contes plaisans qui n'aient puisé à pleines mains dans l'*Apologie pour Hérodote*.

Des conteurs encore plus nombreux ont rimé la prose du

---

(1) *Fragmens biographiques et historiques extraits des registres du conseil-d'état de la république de Genève*, pag. 129.

(2) *Ibid*, pag. 55.

Moyen de parvenir. L'auteur de ce bizarre ouvrage a-t-il écrit sans but, comme sans mesure et sans frein? Non. Une attention médiocre suffit pour reconnaître que Béroald de Verville se proposa de couvrir d'un égal ridicule les violences et les exagérations des deux partis, dans la lutte de la réforme et du catholicisme : il laisse même percer, sur le fond de la question, une indifférence qui paraît avoir été dans son caractère. Mais il réussit à donner le change sur son intention, en employant le secret de Rabelais. Il alla, en ce sens, bien plus loin que son modèle (il en avait besoin!); son originalité et sa bouffonnerie ne sont souvent que de l'extravagance et du dévergondage. Les lecteurs, que le cynisme ne rebute pas, apprendront de lui qu'à Lubeck, deux siècles avant la publication de la doctrine du docteur Malthus, on avait senti le danger d'une population toujours croissante, et l'on avait trouvé un moyen efficace pour imposer à la classe indigente la *contrainte morale* que recommande le publiciste anglais. Voici un autre trait, plus à la portée de tous les lecteurs, et qui rappelle bien la manière de Rabelais ; s'adressant à des gens qu'il accuse de vivre d'abus : « Multipliez, leur dit l'auteur, multipliez les ombres à la venue des lumières ; *cela est de droit*. »

Si nous voulions citer tous les écrivains français qui se sont enrichis par des emprunts littéraires faits à Rabelais, il faudrait, en ne datant même que du siècle de Louis XIV, rappeler les noms les plus illustres, *Molière*, *Racine* (dans les *Plaideurs*), *Boileau*, et surtout *La Fontaine*, puis *Voltaire*, *J. B. Rousseau*, *Diderot*; et enfin de nos jours *Beaumarchais*. On dira peut-être que des esprits supérieurs n'ont fait que *reprendre leur bien*, en recueillant quelques paillettes dans le torrent bourbeux d'un écrivain trop dénué de correction et de mesure pour mériter de leur servir de modèle. Cette allégation a été mise en avant plus d'une fois, d'une manière moins

explicite, mais non moins positive ni moins dure : elle nous impose la tache de discuter le mérite de Rabelais sous le point de vue littéraire.

Conter avec grace, avec esprit, avec finesse et variété, est un art précieux : mais un art encore plus rare est celui de conter si simplement que les traits piquans ressortent d'eux-mêmes, sans qu'il paraisse que l'auteur ait songé à être ingénieux, plaisant, épigrammatique. Dans cet art, peu d'écrivains ont égalé Rabelais; aucun ne l'a surpassé. Plaçons-le en face d'un redoutable antagoniste. Plus d'une fois, La Fontaine et lui se sont exercés sur les mêmes sujets : les vers de l'inimitable conteur ne font pas oublier la prose de son prédécesseur. Oserai-je le dire? ils n'empêchent pas toujours de la regretter.

Un trait dont il est impossible de prévoir l'atteinte, est sûr de porter coup : ce mérite distingue souvent les épigrammes de Rabelais. En veut-on un exemple? *Grippeminaud,* chef des *Chats-Fourrés* (président du parlement), a fait arrêter *Panurge* et *frère Jean;* il les interroge avec une dureté et une hauteur extrêmes; la moindre tentative qu'ils hasardent pour se justifier, excite sa fureur. Mais, dans les insultes qu'il leur leur prodigue, il lui échappe une imprécation alors en usage (1), qui donne lieu à frère Jean de supposer que le président veut marier les moines : « Ho! hu! ho! hu! s'écrie-t-il; *je te prends pour un hérétique!* »...Là finit le chapitre. Le chapitre suivant commence ainsi : « Grippeminaud, *faisant semblant n'entendre ce propos....* » Est-il possible de peindre mieux l'effroi qu'inspirait l'accusation d'hérésie à ceux mêmes que ne retenait aucune autre crainte?

Plus on lit Rabelais, plus on y découvre de traits de ce

(1) « *Tes fortes fièvres quartaines.... qui te puissent épouser.* » Livre v, chap. 12.

genre, et plus, par conséquent, on se sent en droit d'excuser les défauts qu'on peut lui reprocher, tels que l'abus des pointes, des jeux de mots, des bouffonneries et des obscénités. Il est juste d'ailleurs d'observer, ainsi que l'a déjà fait l'historien de Paris (1), que Rabelais a écrit comme on parlait à la cour de François Ier et de Henri II, et que les grossièretés et les fades plaisanteries qui révoltent notre délicatesse, lui appartiennent moins qu'au siècle où il vivait Ajoutons que, forcé de sacrifier au goût régnant, il était le seul peut-être qui sentît combien ce goût était mauvais. Il emploie un chapitre presque entier du premier livre (le *chap.* IX), à relever l'absurdité des jeux de mots, des *Rébus* et des emblèmes dont l'usage composait tout l'esprit d'un grand nombre de courtisans; et dans le quatrième livre (*chap.* IX), il tourne encore en ridicule cette source féconde d'idées fausses et de grossières plaisanteries.

On passera volontiers, et Rabelais serait aujourd'hui le premier à effacer quatre ou cinq narrations traduites d'auteurs anciens, et qui n'ont même pas le mérite de servir d'épisodes dans son roman. Mais reportons-nous au tems où il écrivait. Alors, l'homme riche et puissant, surtout s'il avait quelques prétentions à l'esprit, accueillait les voyageurs dont les récits, longs et merveilleux en proportion de leurs besoins, ont donné probablement naissance au proverbe connu; il accueillait les conteurs de *nouvelles* (2), espèces de *Mélanges-Littéraires* ambulans, gens qui payaient leur gîte en récitant des historiettes, des chansons, des pasquinades : mais il lisait peu lui-même; il avait à peine une idée vague des bons ouvrages de l'antiquité; ces monumens précieux

(1) Dulaure. *Histoire de Paris*, Tom. III, pag. 242.

(2) Voyez les *Aventures du baron de Foeneste*, livre III, chap. 14 et chap. 16, et la *note* (2), page 44 du Tome II, édition de 1731.

lui semblaient encore le domaine exclusif des savans de profession. En offrant aux esprits de cette trempe quelques extraits intéressans des livres grecs et latins, Rabelais voulut leur prouver que le genre de lecture dont ils s'effrayaient, leur offrirait des jouissances aussi vives et plus solides que celles dont jusqu'alors ils avaient amusé leur curiosité, ou cru remplir utilement leurs loisirs. Il ne faut pas supposer, d'ailleurs, que, dans ces hors-d'œuvres, Rabelais oublie tout-à-fait son génie : pour prouver le contraire, on peut citer certaines *larmes grosses comme des œufs d'autruche*, qui coulent des yeux de *Pantagruel* (1), à la suite d'un récit mythologique, où des hommes moins éclairés que dévots croyaient découvrir un oracle favorable à la vérité du christianisme.

La diction de Rabelais, nous ne l'avons point dissimulé, prête à quelque chose de pire que la critique, au refus de lire ce qu'on n'espère pas comprendre. Observons pourtant que, plus tôt que ses contemporains, Rabelais avait senti l'imperfection de notre idiôme national, la nécessité de le compléter, et en même tems le risque que l'on courait de le dénaturer, de le rendre barbare, sous prétexte de l'enrichir. Dans un tems où l'étude du latin et du grec remplissait l'éducation presque entière, il prévit qu'on voudrait tout devoir à ces deux langues : le chapitre très-plaisant de *l'Ecolier limosin qui contrefaisait le langage français*, est destiné à faire sentir ce danger. Rabelais y décria le style de Ronsard, long-tems avant que Rousard fît entendre les accens

De sa muse en français parlant grec et latin.

Pénétré de l'importance de sa critique, Rabelais l'a reproduite, en publiant une *épître* en vers (2) dans un jargon ri-

(1) Livre IV, chap. 28.

(2) *Epître du Limousin de Pantagruel*, etc.

dicule ; mais tel que vingt ans plus tard les admirateurs de Ronsard auraient pu la croire écrite sérieusement par leur poète ou par quelqu'un de ses imitateurs.

Ce fut dans les différens dialectes parlés en France, que Rabelais chercha les matériaux propres à compléter la langue française. Il recueillit, dans nos diverses provinces, les expressions et les tournures les plus naturelles, les plus vives, les plus précises ; et s'efforça de les mettre en œuvre assez habilement pour que, nulle part, elles ne parussent étrangères : idée heureuse, mais au succès de laquelle la vie d'un écrivain ne pouvait suffire. Dans la carrière qu'il s'était ouverte, Rabelais n'a pu faire que quelques pas, très-lents relativement à nous, très-rapides si l'on considère le point dont il est parti ! On aperçoit un progrès marqué pour l'aisance, la clarté, l'élégance de la diction entre le premier livre de Rabelais et les livres suivans : l'auteur s'était instruit à manier avec plus de souplesse l'instrument qu'il avait créé. On peut même, dans tous les livres, indiquer certains passages qu'un écrivain correct ne rédigerait pas mieux aujourd'hui. Mais, pour l'ensemble de l'ouvrage, un grand nombre de lecteurs réclameront toujours un commentaire.

Peut-être serait-on en droit d'objecter aux personnes que rebute la diction de Rabelais, qu'elles se vantent pour la plupart de lire couramment les *Essais de Montaigne*, et de comprendre sans trop de difficulté, la *Traduction de Plutarque par Amyot;* de Rabelais à ces auteurs, la distance est moindre pourtant, que de Montaigne à Balzac... Mais il vaut mieux avouer de bonne foi qu'un homme de génie s'élève au-dessus des conceptions, plus facilement qu'au-dessus du langage de son siècle; il vaut mieux confesser que Rabelais a besoin d'un commentaire, et ajouter encore que le soin d'éclaircir les obscurités du langage constitue à peine la

moitié de la tâche imposée à ses commentateurs : les allégories et les allusions exerceront aussi, et bien d'avantage, leur patience et leur sagacité.

Aucun des commentateurs de Rabelais n'avait encore pleinement répondu à l'attente des hommes de goût; mais tous présentaient des conjectures heureuses et des recherches de quelque prix. En profitant du travail de leurs devanciers, MM. Éloi Johanneau et Esmangart ont conçu le projet très-louable d'offrir au public une véritable édition *variorum*. A côté de leurs propres opinions sur le sens des allégories et sur celui des mots, ils rapportent les opinions émises antérieurement, et laissent au lecteur éclairé le droit de décider et de choisir. Nous pensons que le choix se portera le plus souvent de leur côté. Leur supériorité nous semble surtout incontestable dans l'art de soulever les voiles dont Rabelais a dû si souvent couvrir sa pensée. S'il est vrai, par exemple, que *Gargantua* soit François Ier, et *Pantagruel* Henri II, pourquoi est-il dit que *Pantagruel* naquit, lorsque son père avait *quatre cent quatre-vingts* et *quarante-quatre ans* (1)? Ce nombre si bizarrement exprimé est celui de 524 : retranchez, disent les nouveaux commentateurs, les cinq siècles ajoutés pour dépayser le lecteur, il reste *vingt-quatre* ans, âge qu'avait en effet François Ier à l'instant de la naissance de Henri II. L'Explication des *Fanfreluches antidotées* (2) avait jusqu'ici été tentée sans succès : celle que présentent les nouveaux commentateurs, est d'un bout à l'autre un tour de force, une sorte de divination, qui ne prouve pas moins de finesse que d'érudition et de critique. On fera sans doute à MM. Éloi Johanneau et Esmangart, sur ce morceau même et sur leur travail entier, quelques objections : ils sont trop sages et

(1) Livre II, chap. 2.
(2) Livre I, chap. 2.

trop éclairés pour prétendre qu'ils ont deviné juste, toujours et dans tous les détails. Mais, pour le fond, ils peuvent se croire à l'abri de la contradiction. C'est du moins ce que nous avons pensé, en lisant le premier volume qu'ils viennent de publier. Nous espérons que le lecteur en prendra la même opinion : il appréciera le mérite du travail des commentateurs et leurs recherches prodigieuses ; il sera frappé du nombre de rapprochemens neufs, d'anecdotes et d'éclaircissemens qu'il trouvera dans ce volume, et qui n'importent pas moins à la connaissance des mœurs et des événemens qu'à l'intelligence de l'ouvrage de Rabelais.

Supérieure sous ce rapport et sous ceux de la typographie et de la gravure, à toutes celles qui l'ont précédée, la nouvelle édition de Rabelais est aussi plus complète. Indépendamment d'une *bibliographie* très-soignée, les éditeurs ont ajouté aux ouvrages de Rabelais généralement connus, des pièces qui l'étaient beaucoup moins. Tels sont les *Songes drolatiques*, recueil de cent vingt caricatures dessinées par Rabelais, et destinées à reproduire les principaux personnages de son roman satirique ; et la *Sciomachie*, opuscule si rare, que plusieurs érudits en ont révoqué en doute l'existence.

Une *Vie de Rabelais*, rédigée par M. Éloi Johanneau, et purgée des contes ridicules qu'avaient recueillis les précédens biographes, concourra, avec l'ouvrage même, à faire connaître sous ses traits véritables, *le plus ancien et le plus gai des philosophes français* (1). *Eusèbe* SALVERTE.

(1) Les personnes qui désireraient avoir des renseignemens précis sur les éditions antérieures du fameux roman de Rabelais, dont la plus ancienne paraît remonter à l'une des deux années 1535 ou 1533, pourront consulter un article détaillé sur ce sujet, dans la *Bibliographie de la France*, par M. BRUCHOT, 12e année, n° 30 (26 juillet 1823), pag. 443. M. Beuchot lui-même renvoie aussi ses lecteurs à l'article *Rabelais*, dont il a fourni la partie bibliographique, dans la *Biographie Universelle*, dont les T. XXXV et XXXVI vont paraître incessamment.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

117 (*). — *A new system of modern geography, etc.* — Nouveau système de géographie moderne, ou Tableau de l'état actuel du globe, avec un Appendice offrant des tables statistiques de la population, du commerce, des revenus, des dépenses et des divers établissemens des États-Unis; par *Sydney E.* Morse, accompagné d'un atlas. Boston et New-Haven. In-8° de 676 pages.

Cet ouvrage paraît être ce qu'on a publié de mieux en ce genre jusqu'à présent aux États-Unis. L'auteur a disposé ses matières autrement que ses devanciers, et c'est la plupart du tems à l'avantage de la science et du lecteur. Il a su présenter en quelques mots les institutions politiques de chaque pays, d'une manière exacte et sage. Nos géographes d'Europe consulteront avec fruit quelques articles de la géographie de M. Morse, notamment celui des États-Unis, qui est assez étendu et fort bien fait. A*.

118. — *The american Journal of science and arts, etc.* — Journal américain des sciences et arts, rédigé par *Benjamin* Silliman, professeur de chimie, de minéralogie, etc., au collége d'Yale, membre correspondant de plusieurs sociétés savantes, américaines et étrangères; 6e volume, n° 1 et 2. New-Haven, 1823. (Voy. *Rev. Enc.*, T. XVII, pag. 571.)

Le 6e volume du recueil de M. Silliman est très-riche en faits géologiques : il n'est donc pas moins nécessaire aux savans européens qu'à ceux d'Amérique; car la géologie, plus que toute autre science, a besoin de rapprocher les faits, malgré la distance des lieux. On trouve ici une description détaillée du bassin, ou, pour mieux dire, de la vallée

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

du Connecticut jusqu'aux *rapides* de Bellow, par M. *Edward Hitchcock*. L'observateur s'est borné à un espace d'environ 60 lieues de longueur sur 12 de largeur; mais il l'a examiné avec soin. Les minéralogistes de tous les pays ont aujourd'hui l'avantage de suivre une même méthode, et de parler, à peu près, la même langue; il en résulte que leurs descriptions peuvent être brèves, quoique très-claires, et qu'un mémoire de peu d'étendue renferme quelquefois ce qui n'aurait pu être exposé que très-longuement avec moins de méthode et une langue moins précise. Le pays baigné par le Connecticut est, en général, d'ancienne formation. Les terrains secondaires et de transition y montrent, comme partout ailleurs, des débris d'animaux et de végétaux. Des roches amygdaloïdes, d'une structure très-remarquable, ont conduit M. Hitchcock à une discussion sur ces sortes de roches, sur les basaltes, sur le système géologique de Werner, comparé à celui d'Hutton, etc. : cette partie de son mémoire est digne de la plus grande attention. Il propose une série d'observations qui formeraient ce qu'il nomme un *chronomètre cosmogonique*, et qui consisterait dans la mesure des progrès de certaines formations qui continuent encore actuellement, et dont les produits peuvent être reconnus dans toute leur étendue. Le même procédé pourrait être appliqué à beaucoup de phénomènes analogues dans notre Europe. En parlant des mines métalliques que l'on trouve près du Connecticut, il conduit le lecteur dans une ancienne mine de cuivre dont l'intérieur est converti en prison. « Là, dit-il, 60 ou 70 prisonniers, blancs, mulâtres et noirs, sont difficilement distingués les uns des autres, tant leurs corps et leurs vêtemens sont souillés par leurs travaux et leur habitation. On les occupe à des ouvrages de forges : leur regard est sombre et terrible. Autrefois, on les enfermait chaque nuit dans des cachots taillés dans le roc; mais, aujourd'hui, l'on ne prend plus cette précaution que contre les plus mutins. A 70 pieds de profondeur, le guide, ayant tiré un verrou, me fit voir l'intérieur d'un roc humide, où un prisonnier venait d'être attaché toute une semaine, par punition extraordinaire. Dans son désespoir, ce furieux avait mis en pièces sa bible, et en avait dispersé les feuillets, bravant ainsi en même tems les lois de Dieu et celles des hommes (1). — Cette notice n'est pas encore terminée. D'après ce qu'on lit dans le 6e volume, la contrée décrite par M. Hitchcock offri-

(1) Il paraît que cette prison souterraine est un reste des anciens établissemens avant la formation de la république américaine, et que le gouvernement actuel n'a pas encore eu le tems ou les moyens de construire un lieu de détention plus convenable.

rait une minéralogie plus variée que celle d'aucune autre partie de l'Europe de même étendue. Le naturaliste n'a point borné ses observations au règne minéral; il décrit aussi les plantes propres à chaque région et à chaque sol, et sur les côtes, les coquillages qui s'attachent de préférence à certaines roches. — Quelques-unes des observations contenues dans ce Mémoire étonneront les naturalistes européens, et peut-être désireront-ils quelques explications. Ainsi, par exemple, l'auteur dit que la montagne Noire (Black mountain) est presque toujours couverte de neiges, et il ne lui donne pas même 200 mètres de hauteur! Y aurait-il, dans cette partie de l'Amérique, si peu de distance entre le terme des neiges constantes et le niveau de la mer, entre les 43e et 44e degrés de latitude?

Les monts *Catskill*, entre le fleuve Saint-Laurent et la chaîne des Alleghanis, sont décrits par M. *James Pierce*. Ces montagnes passent pour les plus hautes des États-Unis, excepté quelques sommités dans la Nouvelle-Angleterre. Le Mémoire de M. Pierce n'est pas methodique, comme le précédent : l'auteur écrit plutôt le récit d'un voyage que des observations d'histoire naturelle. La contrée qu'il décrit est une des plus sauvages de tous les États de l'Union : la nature y reproduit les grands tableaux que nous montrent les Alpes et les Pyrénées. Cependant M. Pierce ne les compare qu'aux montagnes d'Écosse; on pourrait en conclure que son imagination agrandit ce qu'il voit, et qu'il peint les objets tels qu'il a cru les voir. Suivant lui, plusieurs habitans des monts Catskills vivent aussi misérablement que les compagnons de *Rob-Roy*, ou *les enfans du brouillard*. Du haut de ces montagnes, on jouit d'une vue magnifique qui s'étend sur le cours de la rivière d'Hudson, sur les États de New-York et de la Nouvelle-Angleterre. Mais, quoique les rochers à pic, les précipices et les cascades y caractérisent les hautes montagnes, d'un autre côté, des forêts peuplées de grands arbres et d'animaux propres aux climats tempérés, semblent attester que l'élévation au-dessus du niveau de la mer est assez médiocre. On remarquera principalement l'érable à sucre et le châtaignier, et parmi les animaux, la terrible panthère, plus redoutable par la rapidité de ses premiers mouvemens que par une course soutenue, et qui peut atteindre, d'un saut, jusqu'à 20 pieds de hauteur sur un arbre ou sur un roc escarpé. — Le Mémoire de M. Pierce peut être comparé, quant au style, aux images et au talent de l'auteur, à l'ouvrage de Brydone sur la Sicile, en tenant compte de la différence des lieux, du climat et des hommes que chacun de ces écrivains avait sous les yeux.

M. *William Maclure*, président de l'*Académie des sciences de Phi-*

adelphie et de la *Société géologique américaine*, expose quelques conjectures sur les changemens survenus dans la constitution géologique de l'Amérique du Nord. Il suppose que la chaîne des Alleghanis fut formée sous les eaux, et qu'après la retraite du grand Océan, le terrain de ces montagnes fut *égoutté* par des canaux qui sont actuellement le Mississipi et le fleuve Saint-Laurent, et pour une petite partie, la rivière d'Hudson : qu'à cette même époque, un lac immense couvrait les pays situés au nord des grands lacs d'aujourd'hui. Cette mer intérieure était environnée de terres hautes, dont la largeur variait de 100 à 200 milles. Les applications que M. *Maclure* fait de cette hypothèse à la géologie du nord de l'Amérique, ne peuvent être bien comprises que par ceux qui le liront, en suivant avec lui, sur la carte, le cours des rivières et la direction des montagnes. On voit que ses idées sur la structure du globe sont relatives à l'état des lieux qu'il habite : un naturaliste qui aurait eu continuellement le spectacle des cimes embrasées des hautes Andes, assignerait une autre origine à la forme actuelle de la superficie terrestre. Quoi qu'il en soit, les opinions de M. Maclure sont le résultat des longues méditations d'un savant sur des objets qui lui sont bien connus, et qu'il expose d'une manière intéressante et instructive. Il pense que son hypothèse expliquerait d'une manière satisfaisante les différences que l'on a observées dans l'état de civilisation des indigènes américains habitant les hautes plaines du Mexique et du Pérou, et l'état sauvage de la race humaine dans les régions moins élevées ; il attribue encore à la même cause le petit nombre de quadrupèdes *terrestres* que l'on a trouvés dans ces mêmes contrées, en comparaison de la multitude de castors, de loutres et autres animaux aquatiques; la disproportion non moins remarquable entre les carnivores et les herbivores, entre les oiseaux qui ne fréquentent point les eaux et ceux qui ne subsistent que dans les lieux aquatiques, etc.

Outre ces notions relatives au sol américain, les deux cahiers de M. Silliman contiennent beaucoup de faits précieux sur la botanique, la zoologie, la chimie et la physique générale, etc. F.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

119.—*A Journey to two of the Oases of upper Egypt.* — Voyages à deux des Oasis de la Haute-Égypte; par sir Arch Edmonstone. Londres, 1823; Murray. Un vol. in-8° de 152 pages.

Les Oasis d'Égypte ont de tous tems excité l'attention et la curiosité

des voyageurs. Jaloux de faire de nouvelles découvertes, sir A. Edmonstone quitta le Caire, au mois de janvier 1819, pour explorer ces îles de verdure situées au milieu des déserts de la Libye. Il eut le bonheur de découvrir, dans un voyage de 699 milles, une nouvelle Oasis, la quatrième qui soit connue de nous, savoir : 1° La *Siwah Oasis*, septentrionale, explorée par Brown et Horneman, où, depuis, MM. Cailliaud et Drovetti ont visité les ruines et reconnu les restes du célèbre temple de Jupiter Ammon. (*Voyage à Syouah, etc.* Un vol. in-folio; 1823.) 2° L'*Oasis Parva*, visitée par l'infatigable voyageur Belzoni. 3° L'*Oasis Magna*, dans la latitude de Thèbes, entre les 25e et 26e degrés, plus connue, parce qu'elle se trouve sur la route des caravanes qui traversent l'Égypte pour se rendre dans l'intérieur de l'Afrique, mais dans laquelle cependant on a découvert depuis peu de magnifiques antiquités. *Voy.* le *Voyage à l'Oasis de Thèbes, etc.*, par M. Cailliaud; rédigé et publié par M. Jomard, in-folio, 1822.) (Voy. *Rev. Encyclop.*, 1822.) 4° La *Nouvelle Oasis occidentale*, ainsi nommée par sir A. Edmonstone, et appelée *Oasis de Sahel* par M. Drovetti, qui l'a parcourue en même tems que le voyageur anglais. (*Voy.* la *Description de l'Oasis de Sahel*, dans l'ouvrage publié par M. Jomard et cité plus haut.) Sir Edmonstone donne la description d'un temple à demi enterré dans le sable, dont lui et ses compagnons parvinrent à escalader le mur, la porte étant bouchée par les débris. Ils y trouvèrent plusieurs figures sculptées en relief; tous les murs intérieurs étaient couverts d'hiéroglyphes noircis par la fumée des lampes qui avaient jadis éclairé le temple. Le sol où gisent ces ruines semble égal en fertilité aux terres du Midi de l'Europe. Le climat y est extrêmement variable en hiver. Quelquefois, les pluies y sont très-abondantes, et tombent par torrens, comme on le reconnaît en examinant les ravins des montagnes. Mais, en 1819, la saison avait été très-sèche, et la terre ne conservait que peu d'humidité. Les vents violens y sont très-fréquens, et le kramsin (sud-ouest), qu'on nomme avec raison le fléau du désert, souffle ordinairement en mai et juin. La peste y est inconnue; pendant l'été, quand la chaleur est à son plus haut point, il y règne des fièvres que le Cheykh attribuait à l'usage immodéré des dates. Sir A. Edmonstone pense que ces maladies proviennent plutôt des sources qui sont toutes fortement imprégnées de fer et de soufre, et qui sortent si chaudes de la terre qu'on ne peut même se servir de cette eau sans la faire refroidir dans un vase de terre. Ces sources ne tarissent jamais, fort heureusement pour les habitans, qui n'ont pas d'autre boisson et dont elles servent à fertiliser les terres. Les principales productions sont le blé, l'orge et le riz; le premier se sème

en octobre et novembre, et se récolte en mars ou avril. Le riz vient ensuite, non dans le même terrain : il exige une humidité constante. Les dattes croissent en telle abondance qu'on en transporte en Égypte ; les citrons et les limons se cultivent dans des enclos, où ils atteignent leur maturité. Les habitans de cette nouvelle Oasis occidentale, sont des Arabes Bédouins que le pacha a réussi à réduire à un état de subordination complète. Le tribut qu'ils paient en denrées, varie non-seulement chaque année, selon le caprice de ce prince, mais quatre ou cinq soldats suffisent aujourd'hui pour lever cet impôt, tandis qu'au commencement il était nécessaire d'y employer quatre cents hommes. Cette Oasis est à trente jours de Tripoli, en comptant dix heures de marche par jour. A leur première journée après Bellata, les voyageurs rencontrèrent M. Drovetti, qui, après avoir visité l'Oasis la plus voisine, se rendait à celle qu'eux-mêmes venaient de quitter. Nous renvoyons les lecteurs à l'ouvrage de M. Edmonstone, où ils trouveront une foule de faits curieux, que nous n'avons pu citer ici.

120. — *The popular superstitions and festive amusements of the highlanders of Scotland.* — Superstitions populaires, fêtes et amusemens des montagnards écossais; par W. *Grant* Stewart. Édimbourg, 1823; Constable; Londres, Hurst. Un vol. in-12 de 293 pages.

Chaque peuple a, dans ses annales, une époque de superstition où figurent tour-à-tour les fées, les géans, les enchanteurs, les sylphes, enfin tous les fantômes qu'évoque une imagination rêveuse et vagabonde. Ces êtres fantastiques s'évanouissent à mesure que la civilisation s'avance, et le moment arrive alors de recueillir les histoires mensongères qui ont long-tems exercé un si grand empire sur les esprits. Comme un enfant, effrayé pendant la nuit par l'apparition d'un objet étranger, se plaît à l'examiner aux premiers rayons du jour, et se rit de sa vaine frayeur, ainsi nous aimons à revoir les objets des craintes de notre enfance. Nous nous plaisons à remonter jusqu'à leur origine, et à les dépouiller de tout ce qu'ils ont paru avoir de surnaturel. Les montagnards écossais ne sont plus tels que nous les dépeint Walter Scott ; mais ils conservent encore beaucoup de traces de leur caractère primitif. Les superstitions s'effacent chaque jour, et font place à des idées raisonnables ; la vie sociale y gagne, mais peut-être aux dépens de la poésie. Il faut donc se hâter de rassembler pour celle-ci les traits distinctifs d'une nation qui se confondra bientôt avec les habitans des plaines ; et sous ce rapport, le recueil des superstitions populaires des montagnards écossais est digne d'intérêt. Nous reprocherons seulement à l'auteur un ton plaisant et ironique, qui ne

s'accorde point avec le genre de ses récits, et qui en détruit l'illusion. Une vieille ballade perd tout son charme, dès qu'elle est retouchée par un écrivain moderne : ce qui nous en plaît, est son tour naïf, et qui sent l'antique. Il faut, de même, qu'un conte effrayant soit raconté avec simplicité et de bonne foi; sans cela, il ne produit plus d'effet dramatique : il ennuie et impatiente. Le besoin de se créer des émotions de terreur, par mille visions effrayantes, existe surtout chez le peuple. Nos campagnes sont remplies de contes qui peuvent le disputer d'absurdité à tout ce qui a jamais été dit ou écrit sur les revenans et les esprits, et il est impossible de convaincre les villageois de la folie de ces croyances. Leurs terreurs se mêlent à toutes leurs passions, et produisent trop souvent de tristes résultats. Une éducation sage et bien dirigée serait le seul frein à opposer à ce dangereux penchant très-prononcé dans les classes pauvres, et qu'on devrait chercher sérieusement à combattre.

121. — *Vestiges of the ancient manners and customs discoverable in modern Italy and Sicily.*—Vestiges des mœurs et des coutumes anciennes qu'on retrouve encore dans l'Italie moderne, et dans la Sicile; par le révérend J. J. Blunt, membre du collége de Saint-Jean à Cambridge. Londres, 1823; Murray. Un vol in-8° de 295 pages.

Ce livre n'est qu'une suite d'ingénieux rapprochemens entre les tems anciens et les tems modernes. Remontant à l'origine des usages, l'auteur démontre qu'ils ont peu changé, mais qu'ils ont été seulement appliqués à d'autres institutions. C'est ainsi qu'il nous montre les superstitions païennes, passant, avec de légères différences, dans les formes extérieures du christianisme. « La coutume de baiser les reliques, les images et les statues des saints, si générale dans toute l'Italie et en Sicile, est un ancien hommage rendu jadis aux divinités païennes. Cicéron assure que la bouche et le menton d'une fort belle statue d'Hercule, en bronze, furent polis de la même manière que le gros orteil de la statue de Saint-Pierre à Rome. Lucrèce parle aussi de l'habitude qu'avait le peuple de baiser les statues placées à l'entrée des temples. » L'origine que donne M. Blunt aux principales églises du siége de la chrétienté, est curieuse. Je ne sais s'il est sûr de ce qu'il avance; mais, selon lui, les temples païens furent presque tous convertis en églises chrétiennes, sous les règnes de Constantin et de Théodose. « C'est ainsi que le temple de Vesta est devenu l'église de la madonne du Soleil. L'idée du feu et de la virginité se reproduit également dans l'ancien nom et dans le moderne. Le temple de Romulus et Remus, est maintenant celui de Côme et Damien, qui sont également frères jumeaux. Tout le monde sait qu'on ne monte qu'à genoux la sainte échelle, ou l'escalier sacré, réputé le même qui con-

duisait à la salle où Pilate rendait ses jugemens; mais ce qu'on ne sait pas aussi généralement, c'est qu'on observe le même cérémonial pour gravir l'escalier rapide et élevé du couvent d'Ara Cœli, édifice qui occupe la même situation que le magnifique temple de Jupiter Capitolin. Or, il est curieux d'apprendre que Jules César, à son retour d'Afrique, et Claudius, après son expédition contre la Grande-Bretagne, montèrent à genoux les marches du Capitole. C'était un des nombreux rits expiatoires des anciens Romains, comme on le voit dans Juvénal, Sat. VI, pag. 525; et dans Cassius, pag. 21, liv. XLIII. La puissance qu'avaient les vestales de sauver un criminel, en demandant sa grâce, lorsqu'elles le rencontraient allant au supplice, est aujourd'hui l'une des prérogatives des cardinaux qui en usent fort sobrement. M. Blunt étend aussi ses observations aux coutumes domestiques des Italiens du XIXe siècle, qui sont presque les mêmes que celles des Romains du Ier, et aux instrumens d'agriculture, qui n'ont reçu aucun perfectionnement; tandis qu'on invente sans cesse, en France, en Angleterre, en Écosse, de nouvelles charrues, les Italiens et les Siciliens s'en tiennent à celles qu'ils avaient sous Auguste. Quand les travaux du jour sont finis, la charrue est renversée, le soc se passe dans le joug des animaux qui le traînent, et on la ramène ainsi à la ferme. Qui ne reconnaîtrait ici le *versa jugo aratra* d'Ovide? » La manière de semer le blé, de cultiver la vigne, de planter l'olivier, offre des rapprochemens encore plus frappans. Dans l'Italie moderne, l'usage des cheminées n'est pas encore généralement adopté; un brasier de charbon réchauffe la salle à manger; et M. Blunt remarque qu'on ne trouve pas à Pompéia une seule cheminée, mais d'innombrables brasiers, exactement de la même forme que ceux dont on se sert aujourd'hui. La manière de rendre les exhalaisons de ces brasiers moins malsaines, se rapprochait aussi de celle qu'on emploie maintenant. Au lieu de sucre, on y jetait du bitume. On en conserve des morceaux au Musée de Naples. Les Napolitains décorent l'extérieur de leurs maisons de peintures représentant pour la plupart des paysages qui se conservent assez bien, à cause de la sécheresse de l'atmosphère. Les citoyens de Pompéia avaient le même goût. On voit encore les traces de semblables peintures sur les murs de cette ville. Les enseignes se multiplient en Italie: on ne voit pas d'échoppe qui n'ait la sienne. On retrouve aussi à Pompéia et à Herculanum une grande quantité de ces enseignes. Dans le Musée royal de Portici, on montre celle d'une école. Le maître y est représenté fouettant un malheureux écolier, qui est monté sur le dos d'un de ses compagnons, tandis qu'un second lui tient les jambes pour prévenir toute résistance. Ses compagnons, attentifs à cette flagellation classique, sem-

blent craindre pour eux-mêmes. Un cordonnier d'Herculanum ou de Pompéia appelait aussi l'attention du public de son tems, par un tableau où on le voyait à l'ouvrage, entouré d'oisifs qui le regardaient travailler en causant avec lui. Il est probable qu'on percevait dans les villes de l'ancienne Italie des droits à peu près les mêmes que ceux de la douane actuelle. On voit encore à Pompéia un édifice qui semble bâti pour cette perception, et qui est rempli de poids de toutes grosseurs, et de différentes mesures. Enfin, la coutume d'annoncer par des placards ce qu'on veut communiquer à la multitude, remonte à une haute antiquité; car on lit crayonné en caractères rouges sur les murs de cette ville déterrée, un avertissement ainsi conçu : « Un bain et neuf cents boutiques, appartenant à une dame nommée Julia Félix, sont à louer pour cinq ans. » Plus loin on lit : « Numicius Pompidius Rufus donnera, le 29 octobre, la représentation d'un combat de bêtes féroces. » Même ressemblance entre les ustensiles de cuisine, ou de commerce, et les instrumens de chirurgie, quoique les anciens eussent moins de ces derniers que nous n'en avons. Les cosmétiques dont se servaient les belles de Pompéia, et ceux dont les Italiennes font encore usage, étaient aussi les mêmes, comme on le voit au Musée de Naples, par une petite boîte de cristal remplie de rouge, qui fut trouvée dans la toilette d'une dame. Je crois devoir reprocher à M. Blunt la manière dont il s'exprime sur la religion catholique. Il confond trop souvent, dans une même censure, les abus et les doctrines : il ne distingue pas assez les superstitions tolérées des usages consacrés et approuvés. Au reste, son livre me semble intéressant, curieux, érudit sans affectation, ni sécheresse.

122. — *The case of Ireland, in* 1823. — Situation de l'Irlande, en 1823, et Réflexions sur la nécessité de révoquer l'acte d'union entre ce pays et l'Angleterre. Londres, 1823; Colburn. Brochure in-8°.

L'intérêt universel qu'excite la situation critique de l'Europe fait presque oublier les malheurs de l'Irlande. Sacrifié à la politique de ses puissans voisins, ce malheureux pays ne conserve plus d'espérance. Accablé sous le poids des abus les plus pesans, il ne peut faire aucun mouvement pour s'en dégager. La famine et la révolte ravagent ses provinces, le fanatisme a divisé ses habitans, et la désunion règne dans ses conseils. Si l'on cherche la source de tous ces maux, on la trouve dans le système d'oppression adopté par l'Angleterre, dans la misère et l'abrutissement des malheureux Irlandais, dans leur profonde ignorance, et surtout, suivant l'auteur anglais, dans l'union qui a privé l'Irlande d'une législation permanente et nationale, et qui a attiré en Angleterre sa noblesse, ses grands propriétaires, ses orateurs; enfin, tous ses citoyens les plus

distingués. On objecte contre cet argument l'état de fièvre et de trouble où se trouvait ce pays, lorsque la Grande-Bretagne proclama l'union. Mais, ne valait-il pas mieux laisser passer un moment d'effervescence, auquel aurait succédé un état de choses paisible et durable? L'indépendance complète de l'Irlande n'est plus aujourd'hui qu'un rêve pour ses tristes habitans; mais, ce qui est encore possible, ce que surtout ils ne doivent pas perdre de vue, c'est d'être admis à partager les droits et les priviléges que la Grande-Bretagne accorde à tous ses sujets, et sans lesquels l'Irlande, toujours vassale tributaire de l'Angleterre, ne sera jamais ni heureuse, ni honorée.

123. — *Lettres à Isabelle*, ou quelques Réflexions sur l'Éducation et la Société; par Mme *Adèle* Du Thon. Londres, 1823; Colburn. Un vol. in-12; prix, 7 schellings.

Fixée depuis long-tems en Angleterre, Mme Du Thon a pu s'y former un jugement sur le pays, la société, et les habitans. Elle nous a déjà donné le fruit de ses observations dans un volume intitulé: *Histoire des Amis*, ou secte des Quakers, à laquelle appartient l'héroïque Mme Fry. (Voy. *Rev. Enc.*, T. X, p. 209.) Son but, dans ce dernier ouvrage, est d'établir une comparaison entre les Anglaises et les Françaises. On pourrait lui reprocher une partialité anti-nationale. Il est vrai que, les lumières étant plus répandues en Angleterre qu'en France, la littérature y étant beaucoup plus cultivée, les femmes y sont généralement plus instruites que parmi nous. Elles se livrent aux études les plus sérieuses, sans que l'on songe à les accuser de pédanterie. Mais, il ne s'ensuit pas que la remarque de Mme Du Thon soit juste, lorsqu'elle dit: « Mme Dacier a dans ce moment, en Angleterre, beaucoup de rivales, et même de rivales très-supérieures, quoiqu'on ne parle pas d'elles. » Il fallait une grande force d'esprit, il fallait même du génie pour s'élever jusqu'à Homère, et pour le traduire avec une fidélité attestée par tous les savans. Pope n'a pas dédaigné de marcher sur les traces de Mme Dacier, dans sa traduction en vers de l'*Iliade*. Il a imité et presque copié des passages entiers de la traduction française. Nous reprocherons à Mme Du Thon un peu de légèreté dans son examen du caractère des deux nations. Toutes deux ont, il est vrai, de grands traits distinctifs; mais, comme il y a en Angleterre beaucoup plus d'individualité qu'en France, chaque personne un peu distinguée pense, lit, juge par elle-même et pour elle seule. Elle est rarement influencée par l'opinion des journaux, par la mode, enfin par toutes ces petites considérations qui étouffent ou du moins qui gênent la pensée en France. *Louise* Sw. Belloc.

124. — *Batavian Anthology*, etc.—Anthologie batave, ou Choix des

poètes hollandais, avec des remarques sur la littérature et la langue néerlandaise; par *John* Bowring et *H. S.* Van Dyk. Londres, 1823; Taylor. In-12.

Ce que M. Bowring a déjà fait avec succès pour la littérature russe, il vient de l'entreprendre pour celle des Pays-Bas; et il n'y a point de doute que, secondé par son collaborateur, M. Van Dyk, il n'ait également réussi. Nous reviendrons sur cet ouvrage, dès qu'il nous sera parvenu. M.

125. — *Cœur de Lion, or the third Crusade.* — Cœur de Lion, ou la troisième Croisade, poème en 16 chants, par *Éléonore-Anne* Porden, auteur des *Voiles*, des *Expéditions arctiques*, et d'autres poèmes. Londres, 1822; Whittaker. Deux grands vol. in-8° de 464 pages chacun; prix, 24 schellings.

Il me semble qu'il y a de la témérité à prendre les croisades pour sujet d'un poème. Cette époque chevaleresque est trop intimement liée au nom du Tasse, pour ne pas éveiller dans l'esprit des souvenirs et des rapprochemens peu favorables à un auteur moderne. Comment se flatter de faire oublier la *Jérusalem délivrée*, ou de rivaliser avec ce chef d'œuvre? Quelles fictions ne paraîtraient pas décolorées à côté des brillantes créations du poète italien? Où retrouver la peinture animée de ses combats, la poésie de ses amours? On peut l'imiter, dira-t-on. Non, car le génie ne s'imite point. Miss Porden a un talent sage et raisonné. Son plan est habilement conçu; la marche de son poème est simple et bien conduite; ses vers sont faciles, et pourtant son ouvrage ne satisfait point le lecteur. On y chercherait en vain de l'imagination, et du charme. Elle a eu pour objet de peindre Richard, le plus poétique des rois par son caractère de témérité aventureuse, par ses exploits et même par ses défauts. Mais elle n'a pas tiré parti de tout ce que sa vie lui offrait de pittoresque. Suivant toujours les traces du Tasse, miss Porden a emprunté l'assistance d'êtres fantastiques qui conspirent contre les chrétiens. La Péri *Maimonne* (sorte d'ange féminin, qui appartient à la croyance des musulmans) est un esprit exilé du ciel, soumis à la puissance des démons et des enchanteurs, et qui conserve, malgré sa chute, des traces de son ancienne pureté. La description de cette femme-ange est un des plus jolis passage du poème. Les batailles ne sont que des réminiscences de celles de la *Jérusalem délivrée*. Il faut avoir vu pour peindre; ou du moins, il faut se croire transporté sur le champ de bataille; il faut s'imaginer prendre une part active au combat, voir tomber les blessés, entendre les cris des combattans, les soupirs des mourans, enfin voir autour de soi l'horrible tumulte d'une mêlée. Comment une femme pourrait-elle s'identifier avec

un pareil spectacle, au point de le rendre présent aux lecteurs? Je crois que les défauts du poème de miss Porden tiennent à son sexe, qui ne lui a pas permis d'observer d'après nature tout ce qu'elle a dépeint. Ses impressions, puisées dans des livres, nous arrivent affaiblies. Si, au lieu de faire un poème épique en seize chants, c'est-à-dire, quatorze mille neuf cent trente-quatre vers, elle se fût bornée à en donner le quart sur un sujet plus favorable à son genre de talent, je crois qu'elle eût mieux réussi. *L. Sw.* Belloc.

126. — *The Quarterley Review*, n° LVI, publié en juillet 1823. Londres; John Murray, Albermale-street; prix, 6 schellings.

Le dernier volume de ce recueil ne contient guère que des extraits puisés dans des ouvrages français. Quelques-uns de nos écrivains, Mme Campan, MM. Lacretelle, Grégoire, Arago, Raffenel, etc., ont fait cette fois tous les frais des élucubrations politiques et littéraires des rédacteurs du *Quarterly;* et ceci donnerait presque à penser que l'opulente Albion est assez pauvre en écrits et en idées indigènes, puisqu'il faut si souvent en demander à l'autre rive du détroit. Quoi qu'il en soit, ce volume s'ouvre par un Précis de l'Histoire de l'Assemblée Constituante, dont l'auteur paraît avoir pris pour unique guide M. Ch. Lacretelle. C'était à peu près comme s'il eût écrit, dès la première page de son article : *Je veux être partial;* aussi s'est-il donné libre carrière. La plupart des faits et des hommes sont représentés sous des couleurs fausses et odieuses, et la France est traitée avec un ton de mépris qui devient presque ridicule. Nous ne perdrons pas le tems à relever une foule d'assertions, relatives à M. Necker, qui, suivant l'écrivain anglais, fut un ministre inepte, au *pervers* Bailli, *à l'ambitieux* La Fayette, etc. A quoi ne peut-on pas s'attendre de la part d'un étranger qui débute, en nous assurant que, tout considéré, M. Ch. Lacretelle est le meilleur historien français vivant?—Quelques autres articles de ce volume, où le même esprit n'a pas occasion de se manifester, sont lus avec intérêt; ceux qui sont relatifs aux lois sur les pauvres et sur la navigation en Angleterre, offrent des notions utiles, et quoique, sur ces matières, les rédacteurs du *Quarterly Review* se montrent toujours partisans zélés et exclusifs de l'administration actuelle du Royaume-uni, on ne saurait sans injustice leur contester des vues saines et étendues. Mais deux articles ont surtout fixé notre attention : l'un est relatif aux Grecs, et l'autre à l'Espagne. Nous ne croyons pas avoir jamais rien lu qui soit plus empreint de *britannisme.* Les mystères de la politique anglaise peuvent y être facilement pénétrés : on y voit un gouvernement qui, en conservant son attitude pacifique, se croit assuré d'avance de recueillir plus tard le fruit des luttes sanglantes

auxquelles il aura paru étranger, ou que peut-être même il aura secrètement excitées, lorsqu'il pouvait les prévenir. Les hommes d'état de la Grande-Bretagne devraient être assez éclairés pour comprendre, assez magnanimes pour appliquer cette vérité, qui n'est jamais impunément méconnue : « En politique, comme en morale, le mal ou le bien qu'on fait, rejaillit sur son auteur. Une nation qui fera servir sa puissance au bonheur des autres nations, prendra le système le plus propre à se rendre elle-même heureuse et florissante... Une puissance du premier ordre, qui, par la nature des choses, est appelée à exercer une grande influence, rendra cette influence d'autant plus honorable et solide, qu'elle la fera aimer par le désintéressement, la modération, la sagesse, et surtout par la justice. » (Voy. T. IX du *Recueil des pièces officielles*, publié par Schœll, Paris, 1815; la fin du Mémoire intitulé : *Le Conservateur de l'Europe*, ou Considérations sur la situation actuelle de l'Europe, et sur les moyens d'y rétablir l'équilibre politique des différens états, et une paix générale solidement affermie.) A*.

127.—*New Monthly Magazine.*—Nouveau magasin mensuel, n° xxxii. Londres, 1823; Colburn. In-8°.

Ce recueil littéraire, dont nous avons eu plusieurs fois occasion de parler, continue de soutenir sa réputation, surtout pour ce qui regarde le mérite littéraire des articles; ses rédacteurs, au reste, se montrent assez indépendans pour qu'on ne puisse les accuser d'appartenir à aucun parti. Le cahier du 1er août contient, entre autres, un excellent article sur la *Société littéraire* qui s'est formée à Londres sous les auspices du roi. Cet article est d'autant plus remarquable, qu'il nous fait voir quelle est, en Angleterre, l'opinion des hommes indépendans sur l'influence des Académies; nous allons en présenter la substance. Depuis deux ans, il est question de l'organisation d'une espèce d'académie anglaise qui doit donner des prix et des pensions, s'occuper de travaux littéraires, historiques et philologiques, correspondre avec les savans étrangers, publier des ouvrages utiles, anciens ou nouveaux, etc. Au sujet de ce plan, qui paraît avoir été adopté dans la dernière séance générale, après plusieurs autres qui avaient été annoncés précédemment, l'auteur de l'article fait les réflexions suivantes : « Quelque louables que puissent être les intentions de cette nouvelle Société, est-il probable que dans un pays tel que l'Angleterre, où les lettres ont atteint le plus haut degré de splendeur, sans les cabales des académies et sans les dons royaux, les écrivains veuillent courber leur tête sous la volonté d'aucune association quelconque? Peut-on supposer que, dans ce siècle éclairé, où toute indépendance jouit de la plus haute estime, les gens de lettres

veuillent se mettre à la merci d'un corps où l'on distingue à peine un homme célèbre dans la littérature nationale? Ne savent-ils pas, ces gens de lettres, que l'opinion publique peut leur accorder une réputation durable et des avantages pécuniaires analogues à leurs travaux et supérieurs à ceux qu'une Société quelconque peut leur distribuer? L'ame de la haute littérature, c'est la liberté, qui ne connaît d'autre autorité que le tribunal de toute la nation. Aucune académie ne jouira jamais dans ce pays d'un assez grand ascendant pour qu'il dépende d'elle d'élever un auteur par son approbation, ou de le flétrir par ses censures : indépendant, et n'écoutant que l'inspiration de sa conscience, il ne verra jamais que d'un œil jaloux une réunion d'hommes qui chercheraient à étendre leur influence sur ses opinions, ou à l'employer comme un instrument pour propager les leurs. L'auteur de l'article cite l'exemple de l'Académie française qui, selon lui, a toujours offert le spectacle de la flatterie, de la servilité et des cabales. Nous ne discuterons point cette opinion; nous dirons seulement que, lors même qu'on la supposerait vraie pour le fond, on serait obligé de reconnaître qu'il y a d'heureuses exceptions.

D—c.

RUSSIE.

128. — *Dictionnaire militaire*, contenant les termes usités dans l'infanterie russe, etc., par le général S. Toutchkof. Moscou, 1818; imprimerie de Sélivanovsky. Deux vol. grand in-12; prix, 10 roubles.

Ce dictionnaire est fort utile aux militaires, qui peuvent y trouver une explication détaillée des termes techniques de la guerre employés par les anciens ou par les modernes; il fait connaître le genre de science auquel chaque terme appartient, la langue d'où il a été tiré, et comment il peut être traduit en russe.

129. — *Deux Élégies consacrées à la mémoire d'une épouse chérie*, par *V.* Olin. Saint-Pétersbourg, 1822; imprimerie du département de l'instruction publique. In-8° de 12 pages; prix, 12 roubles.

130. — *L'Impatient*, comédie en un acte et en vers, imitée du français, par J. Tolstoï. Saint-Pétersbourg, 1822; imprimerie du théâtre. In-8° de 60 pages.

131. — *Mademoiselle de Scudéri*, conte du siècle de Louis XIV. Saint-Pétersbourg, 1822; imprimerie de N. Gretch. Un vol.

Ce conte a aussi été inséré dans la *Bibliothèque de lecture, ou Suppléments littéraires au fils de la patrie*, pour l'année 1822. N°s 10, 11 et 12.

S. P—y.

NORVÉGE.

132. — *Magasin for Naturvidenskaberne.* — Magasin pour les scien-

ces naturelles, par les professeurs Lundh, Hansten, et Malthmann. Deuxième cahier. Christiania, 1823; Grondahl. In-8°, avec deux lithographies et un tableau.

Nous avons annoncé (T. XVIII, p. 604) le premier cahier de cet ouvrage périodique. Le second vient de paraître, et la réunion de ces deux parties forme un volume de 330 pages, dédié au prince Oscar. Le nom de M. Hansten, et ceux de plusieurs de ses collaborateurs, très-honorablement connus, non-seulement dans leur patrie, mais aussi dans les pays étrangers, en garantissant l'intérêt des mémoires insérés dans ce recueil, lui promettent en même tems un accueil favorable de la part de tous ceux qui s'occupent d'une branche quelconque des sciences naturelles.—Le troisième cahier paraîtra d'ici à peu de tems. Heiberg.

DANEMARCK.

155. — *Tables des distances des planètes du soleil et de la lune*, par M. Schumacher, professeur d'astronomie à l'université de Copenhague.

154. — *Tableau de la côte de la Guinée, et de ses colonies danoises*, par M. Monrad, curé. Copenhague, 1822.

Cet important ouvrage contient des renseignemens nouveaux sur la traite des noirs.

155. — *Forschungen*, etc. — Recherches dans les domaines de l'histoire, par M. Dahlmann, professeur à l'université de Kiel. Tome Ier. Altona, 1822. In-8°.

Ce recueil contient, entre autres choses, un Mémoire fort intéressant sur les sources de l'histoire de Danemarck, telle qu'elle a été composée par le célèbre *Saxo Grammaticus*.

156. — *Nordiske Kampehistorier*, etc. — Histoire des guerriers du Nord, traduite d'après des manuscrits islandais, par M. Rafn. *Troisième livraison*. (La première a paru en 1821.) Copenhague, 1823.

157. — *Histoire militaire du roi Chrétien IV, de Danemarck*, par M. Jahn, capitaine. T. II. Copenhague, 1822.

Ce volume contient l'histoire de la guerre de trente ans. Le premier volume, qui a paru en 1820, contient la guerre de Calmar. H., fils.

158.—*Bidrag*, etc.—Mémoire pour servir à la connaissance des transactions *politiques* qui eurent lieu entre la France, le Danemarck et la Suède, pendant les années 1663-1689; *Extrait des relations des ambassadeurs français aux cours du Nord;* par M. Estrup, professeur d'histoire à l'Académie de Sorve. Copenhague, 1823. In-4°.

L'auteur de cette brochure, publiée à l'occasion de la fête du roi, se donna, lors de son séjour à Paris en 1819, beaucoup de peine pour obtenir l'autorisation d'entrer dans les archives royales, afin d'y faire des extraits de quelques documens importans pour l'histoire du Nord. Le comte de Walterstorff, alors ambassadeur de Danemarck à Paris, fit des démarches pour lui procurer cette autorisation; mais la chose traîna en longueur, et M. Estrup ne put différer plus long-tems son départ : heureusement, il avait, en attendant, visité la bibliothèque de Monsieur, où sont conservés plusieurs manuscrits historiques, entre autres les dépêches de quelques ambassadeurs français dans les cours du Nord, du chevalier Terlon, du marquis de Pomponne, de Courtin, de Feuquières, de Bazin, de Michon et de Picquetières. Le mémoire qu'il vient de publier est le résultat des extraits qu'il a faits de toute cette correspondance diplomatique. Il est intéressant d'y voir la finesse avec laquelle Louis XIV savait se concilier les cours de Suède et de Danemarck, sans donner aucun sujet de jalousie à l'un ou à l'autre de ces deux cabinets rivaux. XX.

139. — *Indledning*, etc. — Programme pour l'ouverture d'un cours sur la langue et la littérature danoises, par M. Molbech. Danemarck, 1822.

140. — *De danske Haver*, etc. — Les Jardins Danois, par *M* Smidth. Copenhague, 1823.

Ce n'est pas ici un poème de longue haleine, comme celui de Delille; mais une collection de plusieurs morceaux lyriques, dont l'art du jardinier et quelques jardins remarquables, publics et particuliers du Danemarck, forment le sujet. Parmi ces morceaux, il s'en trouve quelques-uns qui se distinguent par un style élevé, et par une versification facile et élégante.

141. — *Grækernes Frihedskamp*, etc. — La guerre des Grecs pour la conquête de leur liberté; poème par M. S. Müller.

142. — *Tragédies de Sophocle*, traduites par M. Fibiger. T. II. Copenhague, 1823.

Cette traduction, dont le premier volume a paru, il y a deux ans, est fidèle, mais un peu difficile à lire pour ceux qui ne savent pas le grec. II., fils.

ALLEMAGNE.

143 (*). — *Tafeln zur Geschichte der Medicin.* — Tableaux pour l'histoire de la Médecine, selon les différentes branches qui composent cette science, par *Louis* Choulant. Dresde, 1822. In-8°.

On aurait tort de douter de l'utilité de ce genre de travail, puisqu'il peut, s'il est bien exécuté, diriger les études avec succès, en permettant d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble des branches d'une science. Aussi, a-t-on droit d'exiger de l'auteur de ces tableaux synoptiques une grande exactitude ainsi qu'une méthode sûre, et de le rendre responsable des erreurs dans lesquelles il peut jeter ceux auxquels son livre est destiné. M. Choulant paraît avoir compris toute l'étendue de ses obligations. Il n'est pas le premier, néanmoins, qui ait conçu l'idée de donner l'histoire de la médecine par tableaux. En 1790, il parut un livre intitulé, *Heckers Medicinæ omnis ævi fata*; et en 1801, Berlin en vit publier un autre par Augustin. M. Choulant a cependant le mérite de la priorité, quant à la division, à la fois si lucide et si méthodique qu'il a introduite selon les diverses branches de la science. Voici le sommaire de ses douze tableaux : 1° Histoire générale de la Médecine; 2° Anatomie; 3° Physiologie; 4° Hygiène; 5° Médecine pratique; 6° Chirurgie; 7° Accouchemens; 8° Matière médicale; 9° Pharmacie; 10° Médecine légale; 11° Bibliographie médicale; 12° Coup d'œil sur les époques, en ce qui concerne les fondations d'universités, la publication de livres marquans, etc., etc. Nous allons présenter à nos lecteurs quelques exemples des divisions, par époques, adoptées par l'auteur. L'anatomie en a sept, dans son ouvrage : 1° Avant Aristote; 2° d'Aristote à Gallien, 150 ans avant J. C.; 3° de Gallien à Mondini, c'est-à-dire, jusqu'en 1315; 4° de Mondini à Vesal, en 1543; 5° de Vesal à Harvey, de 1543 à 1619; 6° de Harvey à Winslow, en 1732; 7° de Winslow à la fin du 18e siècle. Voici maintenant les époques de l'hygiène : 1° Avant Hippocrate; 2° d'Hippocrate à Gallien; 3° de Gallien jusqu'à l'école de Salerne : *Regimen sanitatis scholæ Salernitanæ*, en 1100; 4° depuis lors jusqu'à Sanctorius, en 1614; 5° de Sanctorius jusqu'à la fin du 18e siècle. Nous citerons aussi la division en époques littéraires : 1° d'Hippocrate à Gallien; 2° de Gallien à Avicenne, en 1000; 3° d'Avicenne jusqu'à l'invention de l'imprimerie, 1440; 4° de là jusqu'à la fondation d'ouvrages-périodiques, et notamment du *Journal des Savans*, en 1665; 5° depuis la fondation de ce journal jusqu'à la fin du 18e siècle. Ici sont comparées les éditions des œuvres des médecins les plus célèbres. Les établissemens d'instruction publique, classés d'après les époques de leur fondation, qui remplissent la douzième table, sont au nombre de 126, et cependant ils ne vont pas au-delà de l'année 1800. Ce livre est terminé par un traité complet sur la littérature médicale. Il suffit de citer les titres de quelques-uns des chapitres qui le composent. 1° Ouvrages sur l'histoire de la médecine; 2° Ouvrages principaux; 3° Collections

biographiques; 4° Médecine particulière à quelques peuples; 5° Médecine des Grecs et des Romains; 6° Médecine de la bible et des Juifs, etc., etc. M. Choulant a obtenu, en Allemagne, un succès proportionné à son mérite, et c'est parce qu'il a composé un livre vraiment utile à la science, que nous avons voulu le faire connaître à nos lecteurs.

144. — *Händbuch der Statistik des Grosherzogthums Hessen.* — Manuel de la statistique du grand-duché de Hesse, par Crome. Darmstadt, 1822. In-8°.

M. Crome est déjà connu par d'excellens ouvrages sur la statistique; et mieux que tout autre, il pouvait exécuter celle du grand-duché de Hesse. Après avoir fait mention de tous les auteurs qui ont écrit sur ce pays, il ajoute modestement que les changemens politiques survenus depuis 1803, peuvent seuls justifier sa nouvelle entreprise. La population, la constitution politique, les mœurs, le caractère national seront l'objet d'un second volume. Il traite dans le premier de l'étendue géographique, de l'état physique des provinces hessoises; de leurs produits et de leur industrie; l'auteur consacre des articles séparés à chacune des trois provinces. La Hesse supérieure, dans laquelle il a vécu 35 ans, est naturellement celle qu'il décrit le mieux; la Hesse du Rhin est moins soignée. Tel qu'il est, cet ouvrage est ce que l'on a de plus complet sur la statistique de la Hesse, et il présente des vues d'intérêt général qui devront le faire rechercher, même hors des limites du pays pour lequel il est écrit. *Ph.* Golbéry.

145. — *Sermons que M. J.-Henri* Merle d'Aubigné, *ministre du saint Évangile, a laissés à ses auditeurs comme un souvenir de son affection.* Hambourg, 1823.

Ces discours, vraiment évangéliques, placent M. *Merle d'Aubigné* à côté des orateurs protestans les plus distingués. Son recueil contient l'extrait de la doctrine fondamentale de la théologie chrétienne. On retrouve chez lui la précision et la clarté méthodique, qui caractérisent le talent de M. Moulinié, de ce profond théologien dont s'honore l'église de Genève. A ces qualités, M. Merle unit de l'*onction*: comme le digne M. Cellerier, il a senti les beautés de Massillon, et il imite ce grand orateur. A la fin du volume, M. Merle nous donne un recueil précieux d'extraits de ses excellentes études théologiques; ces extraits, destinés à servir de commentaires à ses sermons, renferment aussi un corps de doctrines chrétiennes puisé dans les écrits des anciens Pères, et des penseurs profonds qui ont épuré le christianisme du moyen âge, et défendu victorieusement la foi en J. C. contre toutes les attaques de ses ennemis. Parmi ces penseurs, nous citerons Luther, Calvin,

Mornay, Claude, Pascal, Malbranche, quelques écrivains de la Grande-Bretagne, tels que Bacon, et MM. Erskine, M. Crie, Chalmers, Wilberforce, MM. Stapfer et Cellérier, et deux Allemands bien dignes d'être connus en France, MM. G. *Muller* et Auguste *Neander*. Les extraits de M. Merle mettront les catholiques-romains à même de juger sainement les églises protestantes, et pourront faire évanouir des préventions injustes opposées aux principes de cette sage tolérance que réclame impérieusement l'état actuel de la société. LIAÑO.

146 (*). — *Geschichte des Heidenthums im nœrdlichen Europa.* — Histoire du paganisme dans l'Europe septentrionale, par *F. J.* MONE, professeur d'histoire et de statistique à Heidelberg. Tom. II. Leipsick, 1823. In-8°.

Un habile professeur, M. Guigniaut, s'est chargé de donner à la France savante un livre qu'elle attend avec impatience. Cet ouvrage, le plus important peut-être qu'ait vu paraître l'Allemagne, dans ce siècle si fécond en recherches ingénieuses et profondes, a porté au plus haut degré la gloire littéraire du professeur Creutzer. Nous allons posséder sa *Symbolique*, sous le titre de *Croyances religieuses des peuples anciens*, et nous avons acquis la certitude que cette traduction, appropriée aux besoins des lecteurs français et combinée avec les autres travaux de la docte Allemagne, ne laissera rien à désirer. M. Guigniaut, quand il aura publié son excellente mythologie selon les érudits d'outre-Rhin, nous donnera aussi l'*Histoire du paganisme dans le Nord*, dont nous annonçons ici le second volume : car cette histoire est la suite de la *Symbolique* dont il traduit maintenant le texte. M. Mone a rendu à la science un service d'autant plus grand, que son livre est le seul qui ait réuni en un corps d'enseignement les choses qu'il renferme. Le volume qu'il imprima l'année dernière, traitait des religions des Lapons, des Finlandais, des Livoniens, des Lithuaniens, des Hongrois, des Russes, des Polonais et des Germains du Nord. La transition était un peu brusque : on ne quittait pas sans quelque peine l'Olympe et M. Creutzer, pour les âpres divinités que son continuateur faisait succéder à Vénus, à Cérès, à Bacchus. L'érudition peut faire admirer l'auteur ; mais elle est à un sujet dépourvu d'agrément ce qu'est la culture à un terrain stérile et ingrat. Son possesseur le force-t-il à produire ? Il s'attire l'estime de tous, et l'on n'en regrette pas moins le sol fertile où la nature fait tout. Indépendamment de cette difficulté inhérente au sujet, M. Mone succédait à M. Creutzer; et combien il est difficile de le suivre, même de loin! M. Mone y est parvenu, car son illustre modèle lui-même assurait sa marche par ses conseils et ses encouragemens. Le volume qui paraît

maintenant, est d'un grand intérêt pour nous. Après avoir achevé ce qui est relatif aux Germains, l'auteur arrive aux Celtes; et d'abord, il examine quels sont, en Italie et en Allemagne, les restes de leur culte. L'Alsace, que les races allemandes ont peuplée, est comprise dans ce chapitre par M. Mone, et il a raison; en ce sens qu'il procède par souches de peuplades. On pense bien que les travaux de notre savant compatriote, M. Schweighœuser, le guident dans tout ce qu'il dit de notre patrie. Quelques aperçus imprimés dans l'*Annuaire du Bas-Rhin*, ont présenté à M. Mone une lueur de l'éclat que jeteront les mémoires de notre antiquaire, distingué par l'Institut dans tous ses rapports annuels. Je regrette que M. Mone n'ait point connu les faits que j'ai recueillis sur le Haut-Rhin; ils auraient complété la série de ces observations sur l'Alsace, et les auraient confirmées en grande partie, comme on le verra dans le cinquième volume des *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, publié en même tems que le second volume de l'*Histoire du paganisme du Nord*. — Les divinités belges occupent ensuite l'attention de l'auteur, qui a sur la déesse *Nehalenia* des vues fort ingénieuses. Les bornes de ce recueil ne permettant pas une discussion très-approfondie, je me bornerai à indiquer une divergence entre l'opinion de M. Mone et la mienne sur un point d'histoire important. M. Mone pense que la migration des peuples d'outre-Rhin avait commencé un siècle avant César. Ne convient-il pas de la reporter beaucoup plus haut? *Pterosque Belgas esse ortos ab Germanis Rhenumque antiquitus traductos.* Le mot *antiquitus* est sans doute d'une portée beaucoup plus grande, et ne doit pas s'arrêter si près du tems où il écrivait. Peut-être cette divergence d'opinion n'est-elle que dans l'expression : quoi qu'il en soit, si nous nous plaignons du défaut d'espace, ce n'est point que nous ayons beaucoup de choses à contester; nous éprouvons seulement le regret de ne pouvoir bien faire connaître un livre aussi marquant, sur lequel nous reviendrons dans un article plus étendu, quand M. Guigniaut l'aura placé entre les mains des lecteurs français. *Ph.* Golbéry.

147. — *Geschichte von Baiern.* — Histoire de la Bavière, composée sur les sources, par *André* Buchner. T. I, (1820) 302 pages in-8°, avec deux cartes; T. II, (1821) 258 pages, avec un tableau. Ratisbonne, chez l'auteur; Leipsick, Barth; prix, 11 fr.

L'auteur, professeur d'histoire au gymnase de Ratisbonne, a sacrifié la plus grande partie de sa fortune pour rassembler les nombreux ouvrages publiés par ses devanciers, et pour se procurer toutes sortes de documens, et surtout les objets d'antiquités propres à bien éclaircir son

sujet; il a même visité les lieux qu'il avait à décrire, et n'a négligé aucune recherche utile. Tant de soins ne devaient pas rester sans récompense, et le roi de Bavière, ainsi que l'Académie de Munich, se sont empressés d'encourager M. Buchner, l'un par sa munificence, l'autre par son approbation et ses conseils. On ne reprochera pas à l'auteur de s'être traîné sur les traces de ses devanciers; il s'en éloigne au contraire beaucoup, et avance des opinions neuves et peut-être hasardées, mais que nous ne sommes pas à même d'apprécier, puisque les pièces justificatives n'ont point encore paru. Ce qu'il est facile de voir dès à présent, c'est que l'auteur est moins heureux, en traçant l'histoire du peuple et de ses princes, qu'en décrivant les pays, les antiquités, les mœurs, les coutumes, les lois, les cérémonies religieuses de ses anciens habitans. On ne sait pourquoi il s'est exclusivement occupé de l'ancien duché de Bavière, et a négligé la Bavière rhénane, et la Franconie bavaroise. La critique aurait aussi à relever dans les détails un grand nombre d'inexactitudes et de négligences; mais l'on ne saurait méconnaître le zèle éclairé, l'application soutenue dont l'auteur a fait preuve dans ce travail difficile. L'ouvrage entier formera huit à dix volumes; voici le contenu des deux premiers, dont chacun renferme un seul livre. Le livre Ier, *des Antiquités bavaroises*, se divise en trois chapitres : 1° (T. I, p. 1-44) Fragmens de l'histoire des *Boji*, ancêtres du peuple bavarois, 600-8 avant J.-C. L'auteur retrouve ce peuple partout, et en parle avec une extrême complaisance; c'était, selon lui, une peuplade celtique qui passa en Italie et en Germanie, et vint avec Brennus ravager les environs de Rome, comme elle le fit plus tard avec Annibal; ils ne furent vaincus qu'après l'année 133 avant J.-C.; et pour se soustraire au joug des Romains, ils s'établirent dans le Noricum et la Rhaetie. 2° Les Boji sous la domination des Romains et des Ostrogots, 8 avant J.-C. —554 an de J.-C. (p. 45-146.) Ce chapitre est très-intéressant; l'auteur y trace l'histoire de la civilisation chez ce peuple, des établissemens qu'il commença à former, et de ses accroissemens successifs : il s'occupe ensuite de la grande migration des peuples, et des relations des Boji avec les Goths et les Lombards. 3° La Bavière sous les Agilolsinges, an de J.-C. 554-788 (p. 147-302.) La Bavière était devenue un duché indépendant, dont le premier souverain fut Garibald, qui donna sa fille Théodelinde à Anthar, roi des Lombards. Cette alliance lui suscita une guerre avec Childebert, roi des Francs, qui se rendit maître de son pays, et plaça sur le trône Thassilo I, à qui succédèrent Garibald II, Théodo I, Grimoald, Théodebert, Hugibert, Odilo, Thassilo II. Sous Odilo, le duché devint entièrement dépendant de la monarchie

des Francs. Le livre II, qui traite de l'histoire de la Bavière sous les Carlovingiens, an de J.-C. 788-911, éclaire beaucoup de points restés obscurs jusqu'ici. Il se partage en deux chapitres : 1° Histoire du peuple et de ses princes. (T. II, p. 1-160.) Charlemagne soumet les Boji, et les mène avec lui contre les Avares. Louis l'Enfant, un de ses successeurs en Allemagne, confère la souveraineté de la Bavière à Luitpold, fils de l'empereur Arnoulph de Carinthie, qui devient la souche de la maison de Wittelsbach, actuellement régnante. 2° État du pays, constitution politique et religieuse, civilisation, etc. (Pag. 161-238.) L'historien philosophe lira avec fruit et plaisir cette partie de l'ouvrage, malgré sa grande prolixité. Le style est loin d'être classique, et les fautes d'impression s'y rencontrent en grand nombre. Ces deux défauts déparent un livre du reste très-utile et recommandable. S.....L., de Strasbourg.

148 (*). — *Frederich des grossen Jugendjahre*, etc. — Premières années de Frédéric-le-Grand, d'après des documens encore inconnus, et des lettres de ce prince, publiées ici pour la première fois par *Fr.* Fœrster.

Nous annonçons l'un des écrits les plus importans qui aient paru sur le grand Frédéric. Il faut donc bien se garder de le considérer comme un livre inutile, qui viendrait augmenter encore la masse de ceux qui ont été consacrés à ce monarque, ou comme une compilation nouvelle de choses déjà connues. L'auteur prétend qu'aucun des historiens de Frédéric n'a vu ce grand homme sous son véritable jour. « Ses pensées et ses actions, dit-il, nous ont laissé de lui l'image la plus fidèle; aucun des grands de la terre n'a porté plus loin ce noble caractère; aucun n'a moins que lui à redouter l'éclat du grand jour; et cependant des mains indignes ne nous ont montré, au lieu de Frédéric, qu'une copie défigurée. » M. Fœrster va jusqu'à soutenir que, parmi ceux qui se sont faits les historiens de Frédéric, il n'y a que M. Jean de Muller et Dohm qui aient lu ses ouvrages; assertion qu'il est difficile d'admettre. — Ce livre comprend deux sections : la première, consacrée à l'histoire de Frédéric pendant sa jeunesse; la seconde, à l'examen du caractère et du génie de ce roi. Le tout est précédé d'un coup d'œil sur l'empire et sur l'esprit national des Allemands, au commencement du XVIIIe siècle, et d'un aperçu rapide du règne de Frédéric Guillaume I.— Le lecteur arrive ainsi peu à peu à l'objet principal; il apprend à connaître le terrain sur lequel il voit s'élever un jeune héros. Quelques lettres de Frédéric Guillaume I, publiées pour la première fois, donnent un nouveau prix à l'ouvrage. Quant à l'éducation et à la jeunesse du grand Frédéric, M. Fœrster a sui-

vi principalement les mémoires de Pöllnitz et de la margrave de Bayreuth; mais son travail est beaucoup plus complet. C'est ici surtout que les fragmens, les lettres, et les documens inédits, parent le tableau de couleurs plus vraies et plus brillantes. Jamais on n'avait donné sur l'évasion de Frédéric, et sur les funestes résultats qu'elle eut pour Kat et pour Keit, des détails plus complets. Une consultation juridique, que l'on croit avoir été écrite dans le tems par le professeur Rechenberg, ne laisse aucun doute sur ce fait, que Frédéric Guillaume interrogea les jurisconsultes pour savoir formellement si un roi pouvait condamner son fils à mort. Un récit plein de charme est celui du séjour de Frédéric à Rheinsberg: on se croirait placé au milieu des hommes distingués qu'il réunit autour de lui. Les lettres qu'il adressa, de cette résidence à son père, font foi d'une réconciliation entière. Dans la seconde section, plusieurs chapitres présentent Frédéric sous les rapports religieux, politiques, philosophiques et poétiques. M. Fœrster montre ce qu'était pour lui la patrie; il l'absout du reproche de préférence pour les étrangers. « La haute estime qu'il avait pour la civilisation française et ses immenses progrès, ne l'empêchait pas, dit son nouvel historien, d'être un monarque vraiment allemand, et de se conduire comme tel. » M. Fœrster prétend qu'on a mal jugé Frédéric sur ses idées religieuses; il renvoie, pour les preuves, à ses lettres qui devaient naturellement contenir sa pensée tout entière. Cette seconde section peut servir de préparation à la lecture des œuvres de Frédéric. Un examen critique de ces mêmes œuvres termine le volume.

149.—*Menandri et Philemonis reliquiæ.*—Fragmens de Philémon et Ménandre, publiés par *Auguste* Reinecke. Berlin, 1823. In-8°.

Ménandre passe pour avoir composé cent huit comédies; Philémon doit en avoir laissé cinquante-quatre. De tout cela, il ne nous est resté que des fragmens, et quelques imitations de Plaute et de Térence. Les deux comiques grecs vécurent, dans le IVe siècle avant Jésus-Christ. Ménandre, dit-on, se noya au Pirée, à l'âge de 52 ans; Philémon mourut de rire en voyant son âne manger des figues, accès de gaîté assez extraordinaire, surtout chez un vieillard de 97 ans; car c'est l'âge qu'on lui attribue, à l'époque où il finit sa carrière. Ménandre, fort différent d'Aristophane, assaisonnait ses pièces d'une plaisanterie décente et délicate, et ne s'écartait jamais des lois de la bienséance. Grotius et Leclerc ont publié des restes épars des productions de ces poètes. Bentley les a enrichis de notes. M. Meinecke rend compte de la querelle qui s'est élevée entre Leclerc et Bentley, et des lettres peu polies qu'ils se sont écrites à ce sujet. Après Bentley, vinrent Cornelius de Pau et Jacques Gro-

novius; on cite encore Herenga et Zedelius. M. Meinecke a fait usage des travaux de ces savans, et d'autres encore, qu'il indique avec soin dans sa préface. En première ligne, figurent dans son ouvrage des fragmens de Ménandre qui appartiennent à des comédies connues. Tout ce que l'auteur a pu réunir de renseignemens sur ces comédies, tout ce qui en explique le sujet, en facilite l'intelligence, y est soigneusement recueilli. Mais c'est ici, surtout, qu'on s'aperçoit des ravages du tems: souvent une comédie tout entière n'est représentée que par un seul vers. Viennent ensuite les fragmens qu'on n'a pu rapporter, d'une manière certaine, à aucun ouvrage; puis, les collections de sentences, d'après cinq manuscrits, et d'après Alde Manuce: déjà la première avait été donnée par Schneider, en 1812, à la suite des fables d'Ésope. Ce savant fournit à M. Meinecke une collection de deux nouveaux manuscrits, qu'il n'avait pas mis à profit pour son édition. La collection d'Alde Manuce n'est ici que le complément de l'autre. Des lettres d'Alciphron, placées à la suite des sentences, complètent tout ce qui concerne Ménandre; elles sont au nombre de trois: 1° Glycère à Bacchis; 2° Ménandre à Glycère; 3° Glycère à Ménandre. Le même système est suivi pour les fragmens de Philémon. Cette partie de l'ouvrage est accompagnée des *Emendationes* de Bentley pour l'un et l'autre de ces poètes. Un *index græcus* termine l'excellente édition de M. Meinecke. Quelques lignes de Suidas ont été pour lui l'occasion d'un travail remarquable sur la vie de Ménandre. En résumé, j'estime qu'une bibliothèque philologique ne saurait être complète sans le livre que nous annonçons aujourd'hui. *Ph.* Golbéry.

SUISSE.

150. — *Die Wirren des Jahrhunderts und des Jahrs.* — Les embarras du siècle et de l'année, par M. *Henri* Zschokke. Arau, 1823; Sauerlander. In-4°.

M. Zschokke est connu, en Allemagne aussi bien qu'en Suisse, par ses lumières et son patriotisme; il publiait, depuis plusieurs années, un journal historique et politique, sous le titre de *Traditions relatives à l'histoire du jour*, quand l'autorité locale, cédant à une influence étrangère, vint en interdire la continuation. La brochure qu'il publie aujourd'hui, sous la même forme que son journal, nous a paru d'un grand intérêt. Il déclare n'appartenir à aucun parti; et la modération dont il fait preuve, le respect qu'il professe pour les autorités constituées, ainsi que le ton de candeur qui règne dans son écrit, le mettent à l'abri du reproche que lui adressaient quelques écrivains du parti

aristocratique, d'avoir une *tendance* révolutionnaire. M. Zschokke donne, dans un petit nombre de pages, un aperçu complet et bien raisonné de l'état présent de l'Europe. Le style est simple, clair, bien approprié au sujet. Nous désirons que cette brochure trouve un traducteur qui la fasse connaître aux lecteurs français. S.....L..

151. — *Res literariæ: Biographical and critical, for october* 1820, by sir Egerton Brydges, baronet. — Naples, printed by C. Berenger. 1821. In-8° de 295 pages. — Idem *for january* 1821. — Rome, printed by Francesco Bourlié. — March 1821. In-8° de 181 pages. — Idem *for may* 1821 *to february* 1822. — Geneva, printed by W. Fick. 1822. in-8° de xlvii et 543 pages.=Objets de littérature biographique et critique, par sir Egerton Brydges, baronet. Trois livraisons différentes, publiées à Naples, Rome et Genève, de 1821 à 1822.

Sir *Egerton Brydges*, dont nous avons déjà fait connaître quelques ouvrages bibliographiques (Voy. T. XIII, pag. 407—408; T. XV, pag. 344—345; T. XVI, pag. 133—134), jouit dans sa patrie de la réputation d'habile critique: on s'étonne, lorsqu'on a lu ses poésies et ses romans, de voir que la vivacité de son imagination n'ait point ralenti ce zèle infatigable qu'il déploie journellement pour la recherche des trésors oubliés en littérature. Le premier des trois volumes que nous annonçons se compose de notes critiques sur des ouvrages italiens renommés ou devenus rares, ainsi que de détails biographiques sur leurs auteurs. *Pétrarque* y occupe la première place: cent six pages, consacrées à ce poète, renferment des traductions littérales en prose anglaise, de plusieurs de ses sonnets et de ses *canzoni*. Ces traductions, qui réunissent au mérite de la fidélité celui de l'expression, sont l'ouvrage de Mme *Swan*, fille de notre auteur. Un des morceaux les plus intéressans de ce volume est une auto-biographie de *Pétrarque*, écrite en latin, et intitulée: *Franciscus Petrarcha posteritati S.*: elle occupe onze pages. Deux traités, l'un *sur l'origine de la poésie italienne*; le second *sur les premiers tems de la littérature florentine* offrent de l'intérêt. Les autres auteurs italiens, dont il est fait une mention plus particulière, sont *Ange Politien, Casa, Fracastor, Sannazar, Vida, Volpi, Léonard Aretin, Poggio Bracciolini, Pontanus* et *Valerianus*. Une nomenclature des auteurs qui se sont occupés de l'histoire littéraire de l'Italie, suivie de notices biographiques sur quelques-uns d'entre eux, termine le volume — Le second est aussi plus particulièrement consacré à la littérature italienne. On y trouve cependant un article de neuf pages, *sur le genre des poésies de Collins et de Gray*, et un autre *sur les Troubadours*. Tout le reste offre des mélanges critiques, biographiques et littéraires, avec des citations

des morceaux les plus remarquables de divers poètes d'Italie des premiers tems de la littérature de ce pays. On est surpris de ne point rencontrer de citation du *Tasse*, dont il n'est fait mention que dans une note bibliographique très-courte, sur l'un de ses ouvrages.—Le troisième volume, qui traite encore en grande partie de la littérature italienne, fait connaître divers poètes de mérite, dont les ouvrages sont devenus rares. On y trouve un article bibliographique sur les ouvrages du *Dante*, à la suite duquel l'auteur a transcrit la fin du beau morceau de lord *Byron*, intitulé : *Prophecy of Dante.* Des extraits d'ouvrages d'anciens auteurs français et espagnols ; un second morceau *sur les Troubadours et les cours d'amour*, quelques notices *sur l'histoire littéraire de Genève*, et des poésies latines et françaises d'auteurs genévois, remplissent le reste de ce volume, qui offre plus de variété que d'ensemble.—L'impression de ce dernier volume, qui n'a été tiré qu'à 75 exemplaires sur beau papier vélin, fait honneur aux presses de M. Fick, et contraste singulièrement avec celle des deux précédentes, mais surtout du second. E.

ITALIE.

152 (*)—*Raccolta d' autori italiani che trattano del moto dell' acque.* — Recueil des auteurs italiens qui ont écrit sur la science de l'hydraulique. *Quatrième édition* revue et augmentée. Bologne, 1821—1823, imprimerie de Marsigli. Paris, Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais. Cinq forts volumes in-4°, avec planches ; prix, 93 francs.

153. — *Sopra una nuova scoperta dell' arte di fabbricare.*—Sur une découverte dans l'art de construire. Brochure de 56 pages. Bologne; 1822; imprimerie de Marsigli; prix, 1 franc.

Cette brochure parut en France vers 1770 : le sieur Loriot, qui en est l'auteur, se donna beaucoup de soin pour la répandre ; mais nous ignorons s'il la fit traduire en italien. Les éditeurs pourraient seuls expliquer les motifs de la résurrection de cet écrit oublié depuis long-tems ; mais il est probable qu'ils ne les révéleront pas. Depuis les recherches de Loriot sur les mortiers, dans l'intervalle de plus d'un demi-siècle, l'art a fait des progrès beaucoup plus importans que ceux que Loriot croyait avoir préparés. Mais, ce qui doit attirer l'attention sur cette brochure, c'est la preuve qu'elle nous donne de l'extrême confiance du public et de l'audace de quelques spéculateurs en librairie. La prétendue *nouvelle découverte* est accompagnée d'une annonce, dont voici quelques passages..... « Le ciment des Romains, malgré tous les efforts des chimistes, était encore inconnu : enfin, un savant illustre a fait cette décou-

verte et l'a déposée dans un petit nombre de pages. L'exposition des préceptes est claire; les expériences sont décisives; les principes incontestables: c'est pour la pratique un guide aussi sûr qu'utile. » Qui ne penserait qu'il s'agit effectivement de procédés nouveaux, d'une acquisition que l'art vient de faire? F.

154. — *Costruzioni geometriche dell' orologio solare supra un piano qualunque, etc.* — Constructions géométriques du cadran solaire sur un plan quelconque, par M. *Jean* Astolfi. Milan, 1823.

L'intention de l'auteur est de faciliter la méthode et l'usage de la gnomonique. Il a suivi, dans son ouvrage, les principes de Monge, de Lacroix, de Bordoni et de Tramontini.

155. — *Dell' umana perfezione*, etc. — De la perfection de l'homme, par M. le docteur *Joseph* Germani. Pavie, 1822. In-8°.

Le sujet de cet ouvrage, suffisamment indiqué par son titre, est bien fait pour fixer l'attention des lecteurs, et doit même les prévenir en faveur de l'écrivain à qui nous le devons. Le livre comprend cinq sections et une préface, dans laquelle M. Germani s'étudie à prouver que l'homme n'a été, dans tous les siècles, qu'un Prothée multiforme, malgré les efforts des philosophes, qui, au moyen de systèmes différens et souvent même opposés, ont cherché à le mettre sur la route où, selon eux, il devait atteindre le but de sa destination. Il combat l'hypothèse de la perfectibilité admise par Condorcet, et par quelques autres philosophes beaucoup trop prévenus, selon lui, en faveur de la nature humaine. Il croit avoir, le premier, découvert cette loi physiologique, savoir, que l'homme tend à se mettre toujours au niveau des circonstances qui l'environnent, et qu'il n'emploie tous ses efforts pour obtenir son indépendance, qu'autant que ces efforts ne l'exposent pas à être plus malheureux. C'est même dans cette loi qu'il faut chercher la raison ou la nécessité du sacrifice que l'homme fait souvent de ses libertés. Il n'est enfin qu'un être entièrement passif, puisqu'il est contraint de conformer à cette loi le développement et l'activité de son esprit. M. Germani regarde l'amour et le plaisir comme les seuls aiguillons qui poussent tous les êtres vivans à se reproduire; l'intelligence ou la force morale, comme l'effet de l'organisation; le jugement, comme l'expression de ce que l'esprit reconnaît lui être moins désagréable ou plus agréable. Il détermine les avantages et les désavantages des différentes latitudes ou des climats; les élémens des sociétés civilisées ne sont, pour lui, que l'industrie et le langage. Le monde artificiel et tout le savoir ne sont dus qu'à la parole. Il reconnaît dans les sens, et surtout dans le tact, la cause de l'intelligence, et dans la main, l'instrument de son bonheur; il en-

visage l'homme, au milieu des autres animaux, comme un être éminemment imitateur : l'homme n'est point passé de l'état sauvage à l'état social, par l'amitié, ni par l'amour, ni par le besoin de défense ou de subsistance, mais par des causes accidentelles, ou par certains phénomènes extraordinaires. Ce sont les mauvaises institutions qui ont fait de l'homme un être dépravé, méchant et malheureux. Comme dans le monde scientifique, le hasard a souvent produit de grands changemens et de grands avantages dans le monde moral. L'homme peut être parfait et content, soit isolé, soit dans l'état de famille, soit en société, pourvu que son état soit conforme aux circonstances, et qu'il puisse se mettre à leur niveau. Nous sommes loin d'adopter les opinions de l'auteur; nous craignons même qu'on ne pût abuser de quelques-unes, surtout si le fanatisme ou la mauvaise foi cherchait trop à les généraliser. Mais nous ne pouvons nous dispenser de reconnaître dans M. Germani un écrivain qui veut user de la liberté de penser, et dont l'exemple devrait être imité par ceux qui cultivent les sciences morales et politiques.

156. — *Vita di Pier Luigi Farnese, primo duca di Parma, etc.* — Vie de Pierre-Louis Farnèse, premier duc de Parme, Plaisance et Guastalla, marquis de Novare, etc. Milan, 1821. In-8°.

L'auteur de cet ouvrage est le savant *P. Ireneo Affò*, jadis bibliothécaire à Parme. Il l'avait laissé inédit, et l'on doit sa publication aux soins du comte Pompée Litta, qui l'a enrichi d'une préface, d'un fragment de l'arbre généalogique des Farnese, et des portraits de Pierre-Louis et du P. Affò. Ce savant biographe voulait enseigner la modération à ceux qui sont destinés à gouverner les peuples, en écrivant la vie d'un prince qui ne déploya pas, pour se maintenir sur le trône, le talent dont il avait fait preuve pour y parvenir, et qui trouva des ennemis dans ceux mêmes qui devaient le défendre. L'auteur cherche aussi à rectifier plusieurs erreurs qui dénaturaient cette histoire, par des documens authentiques et inédits trouvés dans les archives secrètes de Guastalla. On y remarque surtout une requête diffamatoire dirigée contre les sujets du duc de Parme, et présentée à ce prince par les jésuites, ainsi que la correspondance de Ferdinand Gonzague, gouverneur de Milan, et agent de la cour d'Espagne, pour dépouiller ce prince de ses états. Une chose bien digne de remarque, c'est que l'éditeur, qui appartient à une des premières familles de Milan, ne craint pas d'avancer, dans sa préface, que les priviléges législatifs de la noblesse ont pu faire jadis partie d'un pacte social, mais que les lumières acuelles démontrent la nécessité d'étendre et d'appliquer les droits et les avantages sociaux aux autres mem-

bres de la nation, qui sont des hommes et des citoyens, aussi-bien que les nobles.

157 (*).—*Storia della letteratura italiana, etc.* — Histoire littéraire d'Italie, par M. Ginguené, membre de l'Institut de France, traduite en italien par le professeur *Benoît* Perotti. Tom. I et II; Milan, 1823. In-12.

C'est une troisième édition de cet ouvrage, qui a été traduit deux fois en Italie. Il est honorable pour la France de voir cette production si favorablement accueillie, par ceux qui sont naturellement le mieux placés pour bien l'apprécier. L'édition française qu'en a faite M. Giusti, à Milan, est assez correcte, et l'on assure qu'elle a obtenu beaucoup de succès. Nous ignorons quel a été le sort de la traduction entreprise à Naples, et qui était riche en notes et en remarques de tout genre; mais il paraît que l'on a particulièrement distingué la nouvelle traduction que nous annonçons, et qu'elle est en même tems fidèle, correcte, et exempte d'affectation. F. S.

158. —*Opere teatrali, etc.* —Œuvres dramatiques de *Stanislas* Marchisio. Milan, 1820; Batelli et Fanfani. Quatre volumes in-8°; prix, 12 livres.

M. Stanislas Marchisio est, sans contredit, l'un des auteurs comiques plus ou moins distingués que possède aujourd'hui l'Italie, et nous nous félicitons de pouvoir ajouter par l'annonce de ses œuvres, aux renseignemens que nous avons déjà donnés sur l'état actuel de l'art dramatique dans ce pays.—Élevé d'après les principes du célèbre Gravina, M. Marchisio puisa de bonne heure la théorie de l'art dans les livres, et la pratique sur la scène. En étudiant le théâtre des Grecs, il trouva que ceux-ci ne se sont pas toujours bornés à peindre les ridicules dans la *comédie*, ou les passions dans la *tragédie*; mais qu'ils ont connu d'autres genres, tels que la *satire*, *l'hilarodie* (genre mixte entre la comédie et la tragédie) la *parodie*, etc. C'est dans ces diverses compositions, que nous pourrions comparer à nos drames, que M. Marchisio a reconnu un des moyens puissans d'atteindre le but que le théâtre se propose, c'est-à-dire, de corriger les mœurs. Il a cru trouver, dans les fortes émotions que produit le drame, les armes les plus puissantes contre les vices et les travers de la société; le genre purement comique lui paraît, au contraire, offrir parfois plus de danger que d'utilité réelle. —Les principales qualités que nous avons remarquées dans les comédies de M. Marchisio, sont un dialogue fin et piquant, une grande intelligence de la scène, une conduite naturelle, un mélange heureux de la gravité et de l'enjouement, du pathétique et du sé-

vère, une sage réserve dans les sentences et dans les pensées, enfin une noble élégance dans le style. — Les *deux tragédies* comprises dans cette édition prouvent que leur auteur est du petit nombre de ceux qui possèdent la réunion bien rare des qualités nécessaires pour obtenir des succès dans les deux genres. L'une est intitulée *Sapho*, l'autre porte le nom de *Milet*. Quoique celle-ci nous paraisse une production bien plus remarquable que la première, on ne saurait nier que l'auteur n'ait déployé beaucoup d'art et de talent dans la manière dont il a su tirer parti du sujet assez ingrat de *Sapho*, et prolonger l'action et l'intérêt jusqu'au cinquième acte, avec très-peu d'interlocuteurs. Le nombre de comédies contenues dans ces quatre volumes, n'est que de six, quoique l'auteur en ait composé onze, non compris trois tragédies dont l'une est inédite. Ces divers ouvrages se jouent tous avec succès, sur les différens théâtres de l'Italie. La comédie intitulée : *La vera e la falsa amicizia*, est une des plus intéressantes; on peut citer après : *La borsa perduta* et *l'inimico delle donne*. — Les trois autres : *I cavalieri d'industria*, *Probità ed ambizione* et le *falso Officioso*, sont d'un mérite à peu près égal, mais un peu inférieures aux trois que nous venons de citer plus haut. S. Visconti.

159. — *Lezioni elementari d'archeologia, etc.* — Leçons élémentaires d'archéologie, par *Jean-Baptiste* Vermiglioli. Pérouse, 1822-1823; Baduel. Deux vol. in-8°, prix, 7 fr. 60 c.

Il y avait un mérite réel à réunir en deux volumes les principes de l'archéologie, de cette science si étendue, et si difficile à apprendre autrement que par l'expérience et de longues recherches faites d'après les monumens. Le premier volume comprend tout ce qui est relatif aux édifices, à leur conservation et à leur décoration, c'est-à-dire à l'architecture, à la sculpture et à la peinture des anciens; la gravure en pierres fines en était le complément naturel, et de là l'auteur passe aux monumens *écrits*, qui sont les inscriptions et les médailles. Ces dernières, considérées chez les divers peuples dont nos collections renferment les monnaies, sont le sujet des derniers chapitres du tome I, et des premiers du tome II, et dans ses divisions l'auteur a suivi religieusement la route tracée par les grands maîtres, Spanheim, Vaillant, Barthelemy, Rasche, Eckhel, etc. Il cite souvent, et avec une juste confiance, le grand ouvrage de M. Mionnet, si utile à l'avancement de nos connaissances dans cette étude. M. Vermiglioli s'occupe ensuite des vases antiques, et des autres ustensiles qui servirent aux usages religieux ou civils de l'antiquité; le grand nombre d'autorités qu'il réunit à la fin de chaque chapitre, est à la fois une preuve de son exactitude et un service de plus rendu à ceux qui cultivent la science. On doit surtout savoir gré à

l'auteur des six *leçons* sur les antiquités chrétiennes, et de l'attention avec laquelle il cite figurativement quelques inscriptions italiotes, ou en ancien caractères latins; il y a là plus d'un genre d'utilité. On pourrait trouver incomplet son tableau des alphabets comparés, et surtout ce qu'il dit sur les hiéroglyphes égyptiens; mais son ouvrage était fait avant les nouvelles découvertes de M. Champollion le jeune, qui ont répandu tant de jour sur ce sujet obscur jusqu'ici, et l'on ne doit pas moins applaudir sans restriction à ce *Traité élémentaire d'archéologie*, en France surtout, où l'on chercherait vainement un ouvrage de ce genre, et où les amateurs sont contraints de faire le recueil de ses vrais principes par de longues recherches, et la lecture des livres sans nombre où ces principes sont épars et comme perdus, parce que nos savans n'ont pas entendu s'astreindre à composer un *vade mecum* pour ceux qui se proposent de les suivre dans la vaste carrière de l'érudition archéologique et archéographique. Millin, seul, avait rédigé plusieurs traités dans ce but; mais il y a long-tems qu'ils manquent dans le commerce, et il est très-difficile de s'en procurer la collection. Les deux volumes de M. Vermiglioli, très-connu en Italie par trente-cinq autres ouvrages sur des sujets analogues, peuvent en tenir lieu à bien des égards. C. F.

160.—*Il duomo di Milano, o sia Descrizione storico-critica di questo insigne tempio e degli oggetti d'arte che l'adornano, etc.* — Le dôme de Milan, ou Description historico-critique de ce temple célèbre, et des objets d'art qui le décorent, avec 65 tables. Milan, 1823; Artaria. In-4°.

Malgré la multiplicité des écrits que l'on a publiés, depuis quelque tems, sur le même sujet, la nouvelle description que nous annonçons mérite de fixer l'attention des amateurs de ce genre de monumens. Ce qui la distingue particulièrement de toutes celles qui l'ont précédée, c'est le nombre et la richesse de ses tables, ainsi que la fidélité des objets qu'elle a pour but de représenter. Comme la construction de ce temple, entrepris vers la fin du XIVe siècle, s'est prolongée pendant le cours de cinq siècles successifs, on peut, en parcourant ces modèles de l'art, apprécier en même tems ses progrès et ses vicissitudes. Il n'a encore paru que la première livraison, qui contient dix tables. Elles sont l'ouvrage de M. Ladislas Rupp, architecte de Vienne, et de M. Joseph Bramati, peintre milanais. F. S.

PAYS-BAS.

161. — *Verhandelingen, etc.*—Discours de *Jean* Lublink, le jeune. T. I. Rotterdam, 1823; Immerzeel, jeune. In-8° de 395 pag.

M. *Lublink* était un homme fort estimable et un très-bon esprit. Il faisait de fréquentes lectures dans le sein de la Société d'Amsterdam, dite *Concordiâ et libertate*; mais il ne publiait ses discours qu'à un assez petit nombre d'exemplaires, et seulement pour ses amis. La collection, portée à trois volumes, en était devenue très-rare : une nouvelle édition en a été confiée par sa veuve aux soins de M. Immerzeel jeune, et elle ne pouvait tomber en de meilleures mains. Le premier volume, que nous annonçons, est précédé d'un excellent morceau de MM. C. Van Hall et J. de Vries, où leur digne ami Lublink se trouve apprécié selon son mérite. Les onze discours ou petits traités qui composent le volume, ont pour sujets : la récompense de la vertu ; la vieillesse ; le mérite de l'ordre dans la vie commune ; l'imitation de la belle nature par l'art ; la mémoire ; l'esprit jovial ; les propriétés et l'usage des similitudes ; les proverbes ; l'épigramme ; le style ; les traductions. M.

162. — *Galerie européenne.* Bruxelles, 1822 ; Ferra aîné. In-4°.

L'éditeur a fait tirer de nouvelles épreuves des cuivres gravés pour la *France illustre*, et dont quelques-uns sont excellens. Les notices qui les accompagnent présentent peu d'intérêt, et manquent souvent d'exactitude.

163. — *Davidis Ruhnkenii Opuscula, etc.* — Opuscules de David Ruhnkenius, édition augmentée de plusieurs pièces et de lettres. Leyde, 1823 ; S. et J. Luchtmans. Deux vol. grand in-8° ; prix, 20 fr. 75 cent.

Quelques opuscules de Ruhnkenius, si dignement loué par l'illustre Daniel Wyttenbach, furent publiés à Leyde et à Londres, en 1807. On y lit entre autres deux dissertations sur l'impératrice *Galla Placidia* ; des lettres de Ruhnkenius à J. P. d'Orville, des discours académiques et diverses préfaces très-savantes et très-curieuses. L'édition que nous annonçons est beaucoup plus complète et mieux soignée.

164. — *Choix des monumens, édifices et maisons les plus remarquables des Pays-Bas*, dessinées par *P. T.* Goetgebuer. Dixième livraison. Gand 1822 ; Goesin-Verhaeghe. In-f°.

C'est une collection dans le genre de celle publiée en France, par M. Alexandre De Laborde.

165. — *Annales academiæ Lovaniensis.* T. IV. Lovanii, 1821 ; De Mat. In-4°.

Le gouvernement a voulu sagement que les grands corps enseignans rendissent chaque année compte de leurs travaux au public, en publiant quelques-unes des compositions de leurs élèves les plus distingués. La

dissertation de M. Baguet sur l'ancienne philosophie grecque, ferait honneur à un professeur habile.

166. — *Mémoires sur les questions proposées par l'Académie, etc.*, en 1820. T. II. Bruxelles, 1822; P. T. De Mat. In-4°, fig.

Il y a beaucoup d'érudition dans le catalogue des poètes latins de la Belgique, dressé par M. Peerlkamp. M. Vène, officier français, est auteur d'un des Mémoires mathématiques. De R—G.

LIVRES FRANÇAIS.

167 (*). — *Anatomie de l'homme*, ou Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain; par M. J. Cloquet; publiée par M. De Lasteyrie. *Quatorzième et quinzième livraisons.* Paris, 1823; imprimerie de l'éditeur, rue du Bac, n° 58. In-f° avec planches; prix, 9 fr. chaque livraison. (Voy. T. XVI, p. 50.)

168 (*). — *Faune française*, ou *Histoire naturelle, générale et particulière des animaux qui se trouvent en France*, constamment ou passagèrement, à la surface du sol, dans les eaux qui le baignent, et dans le littoral des mers qui le bornent; par M. Vieillot (les *oiseaux*); A. G. Desmarets (les *mammifères*, les *reptiles*, les *insectes orthoptères, hémiptères* et *névroptères*); de Blainville (les *animaux sans vertèbres*, à l'exception des *insectes*); C. Prévost (les *poissons*); A. Serville (les *insectes coléoptères, hyménoptères*, et *diptères*); et Lepelletier-Saint-Fargeau (les *insectes lépidoptères*). *Première—huitième livraisons.* Paris, 1823; Rapet, rue Saint-André-des-Arcs, n° 41. Huit cahiers in-8°, de six feuilles de texte chacun, avec huit cahiers in-4°, composé chacun de vingt planches. Prix de souscription, avec les gravures en noir, 10 fr. chaque livraison; les gravures soigneusement coloriées, 22 fr.; les mêmes sur papier in-4°, 34 fr. Il faut ajouter 75 cent. par livraison pour recevoir l'ouvrage par la poste.

169. — *Mémoire sur l'existence et la disposition des voies lacrymales dans les serpens*, orné d'une planche; par M. *Jules* Cloquet. Paris, 1823; Béchet, jeune, place de l'École de Médecine. Brochure d'une feuille d'impression; prix, 2 fr.

Des dissections, faites avec beaucoup de soin, ont appris à M. Jules Cloquet que les serpens ont une paupière unique et transparente, qui passe au-devant du globe de l'œil, et un appareil lacrymal dont le canal excréteur se termine dans les fosses nasales chez les serpens à crochets, et dans la bouche chez les couleuvres. Outre ses usages ordinaires, l'humeur des larmes paraît avoir, suivant notre savant anatomiste, celui

d'aider à la déglutition des corps, ordinairement très-volumineux, qu'avalent ces animaux. GEORGET, D. M.

170. — *Nouvelles Considérations sur la rétention d'urine*, suivies d'un *Traité sur les calculs urinaires, sur la manière d'en connaître la nature dans l'intérieur de la vessie, et la possibilité d'en opérer la destruction sans l'opération de la taille*, par J. CIVIALE, D. M., etc. Paris, 1823; Béchet, jeune, place de l'École de Médecine, n° 4. In-8° de 173 pages, avec deux planches; prix, 4 fr. 50 c.

La première partie de cet ouvrage contient, en abrégé, l'histoire des moyens les plus utilement employés contre la rétention d'urine. Le traitement par les bougies, par les sondes droites ou coniques, est examiné avec soin, d'après les résultats obtenus; et l'auteur arrive enfin au traitement par le caustique, dont l'heureuse application est due au talent du docteur Ducamp. M. Civiale présente quelques observations judicieuses et utiles. — La seconde partie est consacrée à l'histoire des calculs, de leur formation et de leur composition; l'auteur propose un nouveau moyen pour détruire ces concrétions dans la vessie, sans avoir recours à l'opération. Ce moyen consiste en une sonde creuse, qui renferme un mécanisme à ressort, que l'opérateur peut déployer quand il est parvenu dans la vessie, et par lequel il peut saisir et embrasser la pierre. Alors, il introduit un stylet qui forme l'axe de la sonde, et dont l'extrémité, en vrille ou en scie, détruit peu à peu le calcul. Certainement rien n'est plus ingénieux; mais la difficulté d'agir, les inconvéniens de l'irritation de la vessie et d'accidens plus graves, l'impossibilité où l'on est de s'assurer que la pierre est saisie, et qu'on n'agit pas sur d'autres parties, rendent ce procédé encore incertain : c'est à l'expérience à prononcer sur ce nouveau moyen, qui n'a pas encore été employé sur l'homme. L'ouvrage de M. Civiale peut être consulté avec fruit par les jeunes praticiens.

171. — *Petit traité des rétentions d'urine*, causées le plus fréquemment par un ou plusieurs rétrécissemens du canal de l'urètre, et des moyens ingénieux à l'aide desquels le célèbre Ducamp détruisait complétement ces rétrécissemens et obstructions du conduit urinaire; traitement modifié par *H.* DUBOUCHET, chirurgien. Paris, 1823; Béchet. In-8° de XI-148 pages : prix, 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50 c.

Ce petit ouvrage ne contient qu'une analyse de l'ouvrage de M. Ducamp, et ne mérite sous aucun rapport d'être préféré à l'original. Les modifications proposées sont importantes; M. Dubouchet lui-même n'ose les présenter comme des nouveautés. Cependant, ce livre donne une idée assez juste des rapides effets de l'emploi du caustique. En

effet, ce moyen n'offre plus aucun danger, grâce aux ingénieux procédés que MM. Ch. Bell et Ducamp ont imaginés ou perfectionnés : c'est réellement une conquête de la chirurgie moderne.

172 (*). — *Recherches sur la contagion de la fièvre jaune*, ou Rapprochemens des faits et des raisonnemens les plus propres à éclairer cette question; par *J. D.* Breuneau et *Eug.* Sulpicy, docteurs-médecins. Paris, 1823; Compère jeune. Un vol. in-8° de xxv-477 pages : prix, 6 fr. 50 c.

L'idée de cet ouvrage est très-heureuse, et la manière dont les auteurs l'ont exécutée ne peut être que fort utile pour la solution de cette question : Non-seulement, les médecins sont divisés sur la nature contagieuse de la fièvre jaune, mais les gouvernemens eux mêmes, suivant leurs intérêts politiques, soutiennent ou condamnent cette opinion. Les États-Unis d'Amérique ont proclamé la non contagion; et l'Europe, effrayée par des malheurs récens, repousse de tous ses efforts cette douteuse sécurité. Comment juger cette grande question, débattue contradictoirement dans les écoles, les académies et jusqu'à la tribune nationale? C'est aux faits seuls à décider; car, comme le dit J. J. Rousseau, la vérité est dans les choses, et non dans l'esprit qui les juge. C'est aussi à présenter avec beaucoup d'exactitude l'histoire des diverses épidémies, à comparer entre elles les principales circonstances, que les auteurs de l'ouvrage que nous annonçons ont attaché leurs soins. L'exposition faite, ils laissent au lecteur à se décider pour l'une ou pour l'autre opinion, et leur impartialité est si grande, qu'on a de la peine à deviner quel est leur sentiment particulier. L'étude de la fièvre jaune, présentée sous ces divers aspects, peut conduire à des inductions importantes. L'examen de l'origine de cette maladie conduit naturellement à approfondir ses causes locales, son importation qui contient tout le secret de la contagion, et même son traitement; cependant, ce dernier point n'est pas entré dans le plan des auteurs. Nous présenterons peut-être un tableau analytique de cet ouvrage, dont le sujet est devenu intéressant pour tout le monde. *Amédée* Dupau, D. M.

173. — *Du sol, de l'air et des eaux d'Espagne; précautions qu'ils exigent*; par M. Cadet, *de Metz*, bibliothécaire de la *Société philotechnique de Paris*, etc. Paris, 1823; l'auteur, rue de Berri, n° 10. In-8° de 4 feuilles : prix, 1 fr., et par la poste, 1 fr. 50 c.

L'influence bibliographique de la guerre d'Espagne est réellement prodigieuse; aux brochures politiques, statistiques, géographiques, topographiques, stratégiques, hygiéniques, etc., auxquelles ce grand événement a donné lieu, on ne s'attendait point à voir joindre un écrit géologique, où des idées tout-à-fait neuves, des considérations générales

sur la structure du globe et sur les mouvemens de l'atmosphère, servent à établir des préceptes pour la conservation de la santé des troupes en Espagne. On y apprend que *les fluides, les liquides et les corps qu'ils charrient sont tardifs à suivre les mouvemens de la terre.* L'auteur ne se borne pas à établir ce fait pour les fluides, le calorique, les nuages, etc., il étend ses preuves jusqu'aux ballons et au vol des oiseaux. Nous ne le suivrons pas dans sa marche rapide, irrégulière, au milieu des nuages dont il est souvent enveloppé; il est trop instruit, pour qu'il n'y ait pas beaucoup de vérités parmi les choses qu'il dit; mais il ne l'est pas assez pour donner à ses lecteurs une véritable instruction. Il suppose que les gaz sont stratifiés dans l'atmosphère suivant l'ordre de leur pesanteur spécifique; que les gaz délétères sont plus pesans que l'air atmosphérique; que l'eau de neige est insalubre, parce qu'elle est spécifiquement plus pesante que les eaux des sources et des rivières, etc. Le style n'est pas non plus toujours convenable au sujet; ce n'est pas en prose poétique qu'il faut traiter les questions de géologie, ou disserter sur les miasmes putrides. Si l'imagination s'en empare, elle les enlève à la science, et alors c'est en beaux vers qu'elle doit s'exprimer: mais, en vers comme en prose, il faut être clair, et l'auteur de cette brochure ne l'est pas toujours.

174. — *Leçons élémentaires de physique*, par *J. C.* Leupold. Tom. I. Paris, 1825; Barrois aîné, rue de Seine-Saint-Germain, n° 10. In-8°, avec 3 planches gravées : prix, 5 fr.

« Pour aider les élèves qui suivent les cours de physique dont je suis chargé, je leur ai dicté des rédactions courtes, précises, et que j'ai cherché à rendre aussi claires et aussi méthodiques qu'il m'a été possible. La perte de tems qui en résultait m'a décidé à les faire imprimer, et j'en publie la première partie. Mon unique but a été d'être utile; et si je ne l'ai pas atteint, du moins le motif qui m'a guidé doit me servir d'excuse, et me mériter quelque reconnaissance de la part de ceux qui commencent l'étude de la physique, car c'est pour eux que j'ai travaillé. » C'est ainsi que M. Leupold expose, dans sa préface, l'origine et la destination de son ouvrage. Mais, pour fixer le rang qu'il doit occuper parmi les auteurs de livres élémentaires, il paraît convenable d'attendre la publication de la seconde partie, où l'on trouvera les principes généraux de la mécanique, et l'optique. Comme M. Leupold a cru devoir changer l'ordre accoutumé de l'enseignement des sciences physiques, il serait peut-être impossible de bien apprécier son travail, si on ne l'avait tout entier sous les yeux. D'ailleurs, lorsque l'ouvrage sera complet, la première partie aura déjà subi l'épreuve de l'enseignement, condition

de rigueur pour qu'un livre élémentaire soit jugé en dernier ressort. — Il serait peut-être utile que M. Leupold mît plus d'exactitude dans ses définitions : il en est plusieurs sur lesquelles les esprits justes pourraient se méprendre; et pour n'en citer qu'une seule, on lit à la première page : « Les corps fluides sont ceux dont les parties qui les composent ont peu d'adhérence entre elles, et peuvent être séparées facilement, tels que l'eau, l'air, etc. » Cette définition est celle des corps mous; elle ne caractérise pas assez les liquides, et quant aux fluides aériformes, il ne suffit point de dire que leurs molécules ont *peu* d'adhérence entre elles, ni même qu'elles n'en ont aucune; il faut aller plus loin, et dire qu'elles se repoussent mutuellement. En admettant que cette répulsion n'est pas une propriété des molécules de ces corps, mais qu'elle appartient au *calorique de fluidité*, la définition de M. Leupold n'en serait pas plus juste; et de plus, elle se trouverait hors de place, car elle devrait être précédée par la théorie du calorique. — L'ordre naturel des idées est quelquefois interverti dans cet ouvrage, comme on peut le remarquer à la page 57, où l'auteur établit les preuves de la compressibilité de l'eau sur des faits dont il n'a pas encore donné l'explication, en sorte que ces preuves ne seront complètes que lorsque l'ouvrage sera terminé; car les faits dont il parle appartiennent à la seconde division de son travail. Mais, quoique ce travail laisse quelque chose à désirer, c'est d'après l'expérience que nous saurons jusqu'à quel point il peut être utile. F.

175.—*Manuel d'électricité dynamique*, ou Traité sur l'action mutuelle des conducteurs électriques et des aimans, et sur la nouvelle Théorie du magnétisme; pour faire suite à tous les traités de physique élémentaire. Par J. F. Demonferrand, ancien élève de l'École Polytechnique, professeur agrégé de physique au collége de Versailles. Paris, 1823; Bachelier, quai des Augustins, n° 55. Un volume in-8°; prix : 4 fr., et 5 fr. par la poste.

Cet ouvrage, destiné à introduire dans l'enseignement une branche nouvelle et importante de la physique, est le seul qui contienne, dans un ordre méthodique, l'exposé des découvertes faites jusqu'à ce jour par un grand nombre de savans, français et étrangers. M. Ampère, à qui l'on doit la découverte de ceux de ces faits qui sont relatifs à l'action mutuelle de deux conducteurs voltaïques, et à celle que le globe terrestre exerce sur ces conducteurs, en a déduit la nouvelle théorie du magnétisme, exposée dans l'ouvrage dont nous rendons compte. Nous l'annonçons, sans crainte d'être démentis par ceux qui se sont occupés des phénomènes électro-dynamiques, comme un complément nécessaire de tous

les traités de physique élémentaire; ces traités ne pouvant contenir, d'après l'époque de leur publication, que des aperçus fort incomplets sur une science connue seulement depuis trois ans, et qui, dans cet intervalle, a fait des progrès rapides, dus à l'application du calcul et des méthodes d'observation. Y.

176.—*Nouvelle théorie du calcul des intérêts simples et composés, des annuités, des rentes et des placemens viagers,* suivie d'un grand nombre de tables pour opérer ces sortes de calculs, par années, mois et semaines, sur divers taux, depuis un quart jusqu'à dix pour cent, et pour toutes les époques; avec une application de l'arithmétique usuelle et des logarithmes à la formation de ces tables, à leur plus grand développement, et à la solution d'une suite de questions dans lesquelles se trouvent réunies toutes les difficultés qui peuvent se présenter; par J. J. Grémillet, auteur du *Cours complet d'analyses arithmétiques.* Paris, 1823; l'auteur, rue Carême-Prenant, faubourg du Temple, n° 18; Cretté, libraire éditeur, rue Saint-Martin, n° 98. Un vol. grand in-8° de 520 p., dont 50 sont des tables de chiffres sur plusieurs colonnes; prix: 7 fr. 50 c., et 8 fr. 50 c., franc de port.

Le titre de cet ouvrage expose très-clairement l'objet que l'auteur s'est proposé. Il ne nous reste, pour en donner une idée précise, qu'à indiquer le plan qu'il a suivi et la manière dont il l'a exécuté. De toutes les méthodes de faire un emprunt pour subvenir aux frais d'un établissement d'industrie, ou même aux réparations ou à l'accroissement d'une propriété foncière, la plus convenable est certainement l'*annuité*, parce que l'emprunteur se libère partiellement et à des époques éloignées. On nomme annuité, un mode d'emprunt dont le remboursement se fait par parties, et où la quotité de chaque à-compte, jointe à l'intérêt échu, forme une somme constante; par exemple, celui qui a emprunté 10,000 fr., à cinq pour cent pendant 5 ans, après avoir payé chaque année 500 fr. d'intérêt, n'en doit pas moins 10,000 fr., qu'il est obligé de rembourser au terme fixé par l'acte d'emprunt; mais, s'il paie chaque année 2,310 fr., au bout de ce terme, il ne devra plus rien, parce que cette somme est la réunion des intérêts échus chaque fois, et d'un à-compte sur le capital dû, lequel décroît ainsi d'année en année. Ce mode d'emprunt est peu usité, malgré les avantages qu'on lui reconnaît; les raisons en sont faciles à concevoir: outre qu'on n'est pas dans l'usage de s'en servir en France, ce qui l'y rend presque inconnu; le prêteur consent difficilement à voir morceler ses fonds, et trouve que des remboursemens partiels lui laissent des embarras de placement pour de modiques sommes,

ce qu'il évite en ne recevant son capital que par un paiement intégral. Mais, on peut voir, qu'en admettant même ce genre de difficulté de la part du prêteur, il est facile au débiteur de créer lui-même cette annuité, en distrayant de son opération les fonds qui en forment la valeur, et effectuant les placemens successifs et à terme, qui le mettront à même de rembourser son créancier à l'époque fixée. Il importe de beaucoup répandre une méthode aussi utile au commerce et à l'industrie, et M. Grémilliet a rendu au public un véritable service, en publiant un ouvrage dont le but spécial est de montrer les avantages que présentent les annuités, et d'enseigner à en calculer les valeurs. Ces calculs, en général fort compliqués, sont présentés dans son livre avec clarté, et les personnes qui ne voudraient pas prendre la peine d'effectuer ces opérations, les trouveront toutes faites dans des tables destinées à cet usage. M. Grémilliet est auteur d'un *Traité d'arithmétique*, dont nous avons parlé avec éloges (Voy. T. XVII, p. 602); l'ouvrage que nous annonçons maintenant peut contribuer à perfectionner la jeunesse dans les calculs numériques, en même tems qu'il facilitera les entreprises commerciales. L'auteur y ajoute un moyen de calculer la valeur des rentes viagères. Dans un tems où l'esprit public se dirige vers tous les genres de spéculations, il importe de l'éclairer sur les opérations relatives au terme de la vie humaine; et M. Grémilliet a bien fait de consacrer une partie de son livre a un sujet aussi intéressant. FRANCŒUR.

177. — *De l'Emploi des loisirs du soldat français en tems de paix*; ouvrage couronné par l'*Académie de Châlons-sur-Marne*; par M. PAGEZY DE BOURDELIAC, capitaine au corps royal de l'état-major, etc.; Paris, 1823; Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. In-8° de 5 feuilles d'impression; prix, 1 fr. 50 c.

Un très-gros livre publié depuis quelque tems contient un long chapitre contre les prestiges du style, les séductions de l'éloquence, et les stratagèmes oratoires employés par les écrivains habiles. Si l'on suivait les sages préceptes de cet auteur, on ne lirait M. de Bourdeliac qu'avec défiance. En effet, sa dissertation est remarquable par la clarté, la méthode, la correction et la convenance du style : le lecteur, entraîné plus rapidement qu'il ne s'attendait a l'être, peut craindre de n'avoir pas assez examiné, et d'avoir adopté trop facilement les opinions de l'auteur. L'Académie de Châlons avait mis au concours la question suivante : « Quels sont les moyens de rendre, en tems de paix, les loisirs du soldat français plus utiles à lui-même, à l'armée et à l'état, sans porter atteinte ni a son caractère national, ni à l'esprit militaire? » On regrettera qu'elle n'ait pas proposé cette autre question, non moins importante; mais

encore plus difficile à résoudre : « Faut-il des armées permanentes, et comment pourrait-on les remplacer? » On ne peut douter que, si un état parvenait à se passer de troupes en tems de paix, il ne fût par cela seul plus respectable au dehors, et plus heureux au dedans. Quoi qu'il en soit, M. de Bourdeliac prouve, non-seulement par de bonnes raisons, mais par des faits, qu'il ne convient point d'employer les soldats français aux travaux civils, ni à creuser des canaux, ni à l'agriculture : il voudrait qu'on retranchât des exercices et de la tenue militaire tout ce qui est minutieux et superflu, et que l'on consacrât plus de tems à l'instruction réelle ; que la différence des armes établît, dans l'instruction, des nuances qui fussent propres à chacune; il recommande les exercices de la gymnastique, les travaux du pionnier et du sapeur, la connaissance des retranchemens et l'habitude de les faire, ainsi que tous les détails de la fortification passagère. Il n'a pas de peine à faire voir que des armées, composées de soldats formés de la sorte, sont les plus propres à garantir la sûreté des états. Suivant lui, la vie du soldat doit être toute militaire, et tout ce qu'on lui prescrit comme un devoir serait mal dirigé vers le but qu'on veut atteindre, s'il n'était d'aucun usage à la guerre.—Cet opuscule est un modèle d'érudition mise à sa place, de discussion sage, sans écarts ni digressions. Les autorités sur lesquelles l'auteur s'appuie, sont toutes imposantes; les noms de Vauban et de Frédéric-le-Grand sont, en ce qui concerne l'art de la guerre, ceux qu'il prononce avec le plus de confiance : en effet, on ne s'expose point à s'égarer en suivant de tels guides.

178.—*De la réunion à Saint-Ouen*, convoquée le 1er mai 1823, par M. Ternaux. Paris, 1823 ; imprimerie de Fain, place de l'Odéon. In-8°, d'une feuille (ne se vend pas).

Ce petit écrit de M. *Cadet de Vaux*, rappelle aux nombreux témoins des travaux et des expériences philantropiques de M. Ternaux, les momens agréables qu'ils ont passés dans ses ateliers, ce troupeau de chèvres asiatiques qui se trouvent si bien dans l'Europe tempérée, ces silos, dépositaires fidèles de la subsistance la plus nécessaire. Nous avons déjà parlé (T. XVIII, p. 466), de la réunion du 1er mai, et des résultats satisfaisans qui constatent de plus en plus que le blé conserve, dans les silos, mieux que dans aucun grenier, toutes les propriétés qui lui donnent du prix : nous avons aussi fait mention du jugement qu'une assemblée nombreuse et éclairée a porté sur l'usage de la *polenta*, préparation de pommes de terre et de gélatine extraite des os. M. Cadet de Vaux décrit avec plus de détails ce que nous n'avons pu qu'indiquer, et il rappelle, au sujet de la *polenta*, ce qu'il a déjà publié sur cette

substance alimentaire. Il répète aussi les calculs par lesquels il pense avoir prouvé qu'un terrain planté de pommes de terre fournit cinquante fois autant de substance alimentaire qu'il en aurait donné s'il eût été couvert de froment. « Mais, dit-il, nul n'a répondu à ma voix!... Cette *polenta*, à seule barrière qu'on puisse désormais opposer aux famines..., ce *palladium* était condamné à mourir dans son berceau, si M. Ternaux, cet honorable ami de toutes les branches de l'économie, ne s'en était emparé pour en créer l'art en grand; et déjà il a eu des imitateurs (1) » — Ce qui a peut-être empêché qu'on ne s'occupât de la découverte de M. Cadet de Vaux avec une activité dont on aurait dû s'imposer l'obligation, ce sont les calculs de cet agronome philantrope. On a peine à croire qu'il suffise de faire cuire les pommes de terre à la vapeur, de les réduire en vermicelle et de les faire sécher dans une étuve pour que leurs propriétés alimentaires se trouvent sextuplées; et même en admettant ce prodige, on est encore embarrassé d'arriver jusqu'à ce nombre cinquante, rapport entre les produits alimentaires de deux champs égaux cultivés l'un en pommes de terre, et l'autre en blé. Les cultivateurs qui veulent se rendre compte de tout, demandent que l'on ne s'en tienne point à la comparaison du produit d'une seule année, mais que l'on accumule tous ceux d'un assolement bien ordonné : ils feront remarquer que le produit de la paille doit être ajouté à celui du blé, soit qu'on la vende, soit qu'elle soit consommée par les bestiaux, etc.: on voudrait savoir aussi, et dans tous les détails, comment on a constaté les propriétés alimentaires des nouvelles préparations, comparées à celle du pain de froment. L'on se rappelle qu'un chimiste très-habile (M. Clouet), mort à Cayenne, trop tôt pour le progrès des arts, faisait sur lui-même ces sortes d'expériences, et les continuait durant plusieurs mois; qu'un médecin célèbre, soupçonnant que l'extrait de ciguë pourrait guérir quelques maladies auxquelles on ne connaissait point encore de remèdes, n'administra ce médicament suspect qu'après l'avoir essayé sur lui-même à des doses plus que quadruples de celles qu'il prescrivit. Il est donc très-naturel, peut-être même est-il bon, que M. Cadet de Vaux rencontre des incrédules. On ne doute plus que la polenta ne soit un très-bon aliment; on est convaincu qu'elle peut être conservée indéfiniment, même dans les silos; mais quelques

(1) De ce nombre sont M. Duvergier (rue des Barres-Saint-Paul), auquel on devait déjà l'excellente préparation des substances légumineuses à l'état de siccité, et M. Brazier (rue du Faubourg-Saint-Denis), qui a formé dans son département une fabrique en grand de polenta.

recherches diététiques restent encore à faire, et il est raisonnable de les attendre. Il s'agit maintenant de savoir quel résultat on peut espérer de l'emploi du nouvel aliment, dans la supposition qu'il serait généralement adopté, et qu'il aurait exercé son influence sur l'homme, non pendant quelques jours, mais dès son enfance, et jusqu'au développement complet de ses forces corporelles. Alors seulement, ses propriétés alimentaires seront tout-à-fait connues.

179. — *L'art œnologique, réduit à la simplicité de la nature par la science et l'expérience*, suivi d'observations critiques sur l'appareil *Gervais*; par *A. A.* Cadet de Vaux. Paris, 1825; Louis Colas, rue Dauphine, n° 32. In-12, de trois feuilles d'impression; prix, 60 c., et par la poste 75 c.

M. Cadet de Vaux a renfermé, dans cet opuscule, des vérités importantes, exprimées avec l'abandon d'un homme instruit par une longue expérience, et qui se plaît à communiquer, dans des conversations familières, le fruit de ses travaux et de ses observations. Voici, dit-il, un codicile qui renferme l'art tout entier. « Cueillir le raisin à maturité; le transporter soigneusement au cellier, sans le fouler; l'égraper ensuite; le fouler avec des *sabots neufs* sur une claie posée sur la cuve, et soutenue par deux poutrelles; soutirer du moût pour le faire chauffer et même bouillir, et le reverser dans la cuve; réitérer cette opération jusqu'à ce que la température dans la cuve soit pour la totalité de la vendange, à 12 ou 14 degrés, si la saison est froide; *désacidifier* avec de la craie, ou du plâtre pulvérisé, si l'on manque de craie; ajuster le couvercle intérieur destiné à maintenir la vendange dans son moût, et laisser seulement un intervalle de 4 à 5 pouces pour la raréfaction de la vinée; recouvrir alors la cuve de paillassons, ou d'une étoffe épaisse de vieux lainage : le quatrième jour est l'époque du décuvage, si l'instrument indicateur nommé *gleucomètre* n'exige pas quelques heures de plus; soutirer par la bonde, et entonner le vin; il est chaud, d'*une belle robe* et de la plus grande limpidité. » Ces préceptes, faciles à suivre, sont encore éclaircis par des explications et des notes, et leur utilité est prouvée par un grand nombre de faits. Nous ne ferons à l'auteur qu'une seule observation : il *désacidifie* le moût par la chaux, et sature ainsi l'acide malique contenu dans les raisins des vignobles du Nord; mais le *malate de chaux* qui se forme ainsi, reste dans le vin. Quelle est l'influence de ce sel sur l'économie animale? Il semble que cette question devait être résolue d'abord, et séparément. F.

180 (*). — *Dictionnaire chronologique et raisonné des découvertes*

etc.—De 1789 à 1820, Tome IX. Paris, juin 1823; Colas, rue Dauphine, n° 32. In-8°; prix, 7 fr.; et par la poste, 8 fr. 80 c.

Nous sommes embarrassés de faire un choix parmi le grand nombre d'articles importans que renferme ce volume. Les naturalistes y liront avec intérêt *l'ostéologie de l'hippopotame,* par M. G. Cuvier; les observations de ce savant sur la manière dont se fait la *nutrition* des insectes; celles de M. Chabrier sur le mécanisme des *mouvemens progressifs de l'homme et des animaux*; l'extrait du mémoire de M. G. L. Duvernoy, sur *l'existence de la membrane de l'hymen* dans plusieurs mammifères, et notamment dans quelques *singes*, dans les *ours*, l'*hyène*, le *cochon-d'inde*, les *lièvres, etc.*, et dans plusieurs *amphibies;* enfin, plusieurs articles sur les *insectes*, qui font connaître les travaux de MM. Cuvier, Latreille, Desmarest, Dutrochet, Vauquelin, etc., sur cet inépuisable sujet d'étude. Les agriculteurs s'arrêteront sur ces observations relatives à la *culture des indigotiers* en France, *aux moyens de prévenir les inconvéniens des inondations.* La chimie et les arts qui en dépendent occupent toujours un grand espace dans chaque volume du *Dictionnaire des découvertes.* On remarque entre autres articles, celui qui fait connaître la *construction du four* et la *manière de conduire le feu*, quand on substitue la *houille au charbon de bois dans la fabrication du fer*; les expériences de MM. Thénard, de Saussure, Planche, Margueron, etc., sur les *huiles fixes et volatiles;* la *fabrication des hygiocerames* (*poteries salubres*), qui réunissent à la solidité et à la salubrité l'avantage d'être à bas prix, et pour lesquelles M. Fourmy a reçu, en l'an XI, un prix de l'Institut; des travaux utiles sur l'*indigo*; la découverte de l'*iode* par M. Courtois, et les belles expériences de M. Gay-Lussac sur cette nouvelle substance. Les mathématiciens trouveront les analyses de plusieurs mémoires de MM. Legendre, Poisson, Lagrange, Cauchy, Deflers, Rodrigue, etc., sur le calcul intégral: les mécaniciens, un beau travail de M. Savart, sur la *théorie des instrumens à cordes et à archet*, qui a mérité l'approbation des Académies des sciences et des beaux-arts; un article important sur les *perfectionnemens* apportés dans l'*horlogerie*, par MM. Bréguet, Robert, Lepaute, Japy, Wagner, etc.; *la description de plusieurs appareils contre l'incendie.*—Le mémoire de M. Humboldt, sur *l'élévation des montagnes de l'Inde*, a fourni, pour la géographie, un article important. C'était un beau sujet à traiter que les progrès de l'industrie française depuis 1789 jusqu'en 1820. Les *considérations* de M. Touchard-Lafosse, quoique resserrées dans moins de vingt pages, sont d'un puissant intérêt, et prouvent que l'auteur n'a pas moins de patriotisme que de

talent. Deux articles d'*idéologie* sont extraits des ouvrages de MM. Laromiguière et Destutt-Tracy, dont on n'admire pas moins le caractère que le talent. Nous indiquerons encore un article très-remarquable sur les *changemens que l'instruction publique a subis en France depuis 1789*; deux autres articles sur *l'instruction élémentaire*; enfin des extraits du *grand ouvrage de l'Égypte*, qui font connaître les travaux de M. Jomard sur les antiquités de l'*Heptanomide*, sur les ruines d'*Hermopolis magna*, *etc.*

181 (*). — *Collections de machines, d'instrumens, etc.* — Par M. de Lasteyrie. *Deuxième édition.* Tom. I, 2e et 3e livraisons. Paris, 1823; Arthus-Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23; prix de chaque livraison, 4 francs.

On trouve, dans la seconde livraison, le texte des planches 9 et 10 que nous avions seulement indiquées dans notre précédent article (Tom. XVIII, pag. 636.). La première de ces planches donne les plans et l'élévation d'une *habitation rurale*, à deux étages, *des cultivateurs toscans*. Ces petites fermes sont construites d'une manière très-convenable et très-solide, à chaux et à sable avec des pierres de différentes grandeurs; le cultivateur y trouve tout ce qui est nécessaire à ses travaux, aux besoins de sa famille et à ses bestiaux.—Dans la planche 10, on voit : 1° le plan d'une *habitation des cultivateurs aux environs de Valence* (Espagne) : de la terre, un peu de paille et quelques pièces de bois mises en œuvre par les cultivateurs eux-mêmes, suffisent pour former des habitations saines, commodes et à très-bon marché; 2° trois crèches de différentes constructions. La planche 11 représente, entr'autres choses un *caisson pour former des pierres factices*, en usage en Toscane; *un escalier à doubles marches*, qui n'occupe que la moitié de l'espace nécessaire pour un escalier de même dimension à marches ordinaires; une *citerne en béton pour conserver l'eau*. — La planche 12 renferme les dessins d'un *étable à porcs*, et d'une *mangeoire à ouverture verticale*. — La planche 13, fort remarquable, représente une *serre de jardin avec un rucher*; *un poêle hongrois*, très-simple et économique, un *pigeonnier* d'une construction si peu dispendieuse, qui seraient des acquisitions bien précieuses pour notre économie rurale. — La planche 14 offre des *hangards*, *auges et râteliers* pour les bestiaux. — La planche 15 contient les dessins de deux *glacières*, l'une souterraine, l'autre hors de terre. — La planche 16 fait connaître : 1° la *manière de fendre les blocs de pierre* qui se trouvent quelquefois au milieu des champs, de manière à les rendre utiles aux constructions, 2° plusieurs râteliers, dont l'un est portatif. — Dans la planche 17, sont représentés *qua-*

tre ponts en bois d'une construction plus ou moins ingénieuse et facile. — Parmi ceux qui composent la planche 18, nous avons remarqué le *pont en pierre brute*, recouvert en terre, qui, lorsqu'il est bien construit, n'exige que de loin en loin des réparations. — La planche 19, qui manque de netteté, donne la coupe et le plan d'un *réservoir pour les eaux pluviales*, au moyen duquel on a facilement de l'eau pour les besoins du ménage et pour l'abreuvage des bestiaux; on y voit aussi la coupe *d'une cuve construite d'une seule pièce*, suivant la méthode usitée en Toscane. — Dans la planche 20, l'attention se fixe sur le plan et l'élévation *d'une maison de petit cultivateur*, conforme au modèle adopté pour l'intéressante colonie de Frederiks-Oord, dans les Pays-Bas. — Les 10 planches suivantes, entièrement consacrées aux diverses espèces *de haies et de clôture*, présentent un travail complet, fait avec beaucoup de soin. A. Michelot.

182. — *Réflexions de M. le duc de Larochefoucauld*, sur la translation à Toulouse de l'École des Arts de Châlons. Paris, 1825; chez l'éditeur des *Tablettes Universelles*, rue Rameau, n° 6. Brochure d'une feuille d'impression; prix, 75 c., au profit des pauvres.

Cet écrit de circonstance a déjà produit le seul effet auquel son auteur pût s'attendre: quelques bienfaits de plus ont soulagé plus d'infortunés. — L'ordonnance, qui place à Toulouse l'École des Arts de Châlons, n'est précédée d'aucun considérant; ainsi, les motifs qui l'ont fait rendre ne sont pas de nature à être connus, ni discutés. S'il n'eût été question que de l'intérêt des arts, des progrès de l'industrie, et de l'influence de l'administration sur ces puissans moyens de prospérité publique, tous ces objets auraient été de notre ressort, et nous aurions rassemblé soigneusement toutes les lumières qui peuvent les éclairer. Indiquer en quels lieux des écoles d'arts et métiers prospéreraient, et répandraient le plus de connaissances; rapporter, en faveur du Nord et du milieu de la France, des faits bien constatés, et dont les causes sont au-dessus de tout pouvoir humain: montrer que les belles provinces du Midi ont plus que l'équivalent des établissemens dont elles seraient privées; rechercher quels travaux et quelle industrie seraient plus profitables à chaque département en particulier, et à la France considérée dans son ensemble, telle est la tâche que nous aurions essayé de remplir. Aujourd'hui, ces méditations seraient superflues, et peut-être déplacées; il faut donc les ajourner jusqu'à des tems plus sereins. — Le courage patriotique de M. de Larochefoucauld ne diffère la manifestation d'aucune vérité utile: il soumet au calcul les frais de translation de l'École de Châlons à Toulouse, d'après ce qu'il en coûta pour la transporter de Compiègne à Châ-

lons, et fait voir que cette dépense stérile, *de plus d'un demi-million*, eût suffi pour élever, soit à Toulouse, soit dans quelque autre ville du Midi, une autre école appropriée aux besoins de cette partie de la France. Ces vérités n'avaient besoin que d'être exposées pour convaincre tous les bons esprits; l'auteur, qui connaît bien le prix du tems, ne devait faire qu'un écrit très-court : ses lecteurs iront plus loin, et suppléeront à ce qu'il n'a pas dit.

183.—*Vocabulaire géographique de l'Espagne et du Portugal*, suivi d'un itinéraire de ces deux royaumes, traduit de l'espagnol; revu et augmenté d'un *aperçu historique et géographique de l'Espagne et du Portugal*, par M. Depping; précédé d'une belle *carte routière de l'Espagne et du Portugal*. Paris, 1823; Guillaume, rue Hautefeuille, n° 14. In-8°; prix : 5 fr., et par la poste, 6 fr.

L'introduction que M. Depping a jointe à la nouvelle édition de cet ouvrage, le rend encore plus utile, et en fait une géographie de l'Espagne. Malheureusement, depuis quelques mois que M. Depping a terminé cet opuscule, les choses ont bien changé de face en Espagne et en Portugal : la statistique de ces deux états est loin de prendre une forme que l'on puisse étudier avec fruit, et d'après laquelle on puisse rien augurer sur les destinées de la péninsule. — Dans les notions sur la géographie physique de l'Espagne, la mesure des hauteurs des montagnes est donnée en pieds anglais; on regrette que M. Depping n'en ait pas averti ses lecteurs. Remarquons aussi que l'une des chaînes intérieures, la *Sierra Nevada*, est réellement plus élevée que les plus hauts pics des Pyrénées, et qu'elle tient le second rang parmi les montagnes de l'Europe : ce qui est d'autant plus remarquable que cette chaîne est peu éloignée de la mer. Nous ajouterons encore une observation : quoique le Portugal ait une grande étendue de côtes, ce n'est pas une raison pour que les canaux de navigation intérieure y soient moins nécessaires; l'Angleterre est sillonnée de canaux; l'Irlande et l'Écosse sont aussi traversées en tous sens par ces sortes de routes, et le grand canal calédonien réunit deux mers moins éloignées l'une de l'autre que Lisbonne ne l'est d'Elvas. Dans un pays tel que le Portugal, les canaux seraient la richesse de l'agriculture, et l'agriculture, bien plus sûrement que les trésors du Brésil, enrichirait l'état.—Cette nouvelle édition paraît très-bien disposée pour l'usage des voyageurs. F.

184.—*Carte routière des royaumes d'Espagne et de Portugal*, réduite d'après la carte itinéraire publiée par le dépôt de la guerre; par L. H. Berthe; Paris, 1823; l'auteur, rue Saint-Jacques, n° 66; prix : 5 fr.

Au moment où tous les regards sont portés vers la péninsule, théâtre

de la guerre, on n'a point manqué de publier un grand nombre de cartes, destinées à faciliter les recherches auxquelles devait donner lieu le vif intérêt qu'inspire cette guerre. Un des premiers mérites de ces cartes de circonstance, c'est d'indiquer un grand nombre de lieux sans se borner aux plus célèbres; car tel lieu, jusqu'à présent ignoré, peut devenir célèbre et important dans une guerre nouvelle. La carte que nous annonçons contient les noms d'une très-grande quantité de villes et même de villages : elle se recommande aussi par une exécution nette et précise, et par la modicité du prix. A. J.

185 (*). — *Preuves de la vérité de la religion chrétienne*, présentées dans un exposé simple et rapide, par *James* Beattie; ouvrag. traduit de l'anglais, sur la sixième édition, par F. S. Jacquier, pasteur, président du consistoire de l'église évangélique de Clairac. Paris, 1823; Henri Servier, rue de l'Oratoire, n° 6. Un vol. in-12 de 352 p.; prix, 3 fr., et par la poste, 4 fr.

Plus connu en France comme poète que comme théologien, Beattie montra, très-jeune, le goût des lettres. A 25 ans, il publia un recueil d'odes et d'élégies, et une traduction des églogues de Virgile. Sa muse, chaste et pure, célébra aussi la religion chrétienne. Enfoncé dans de profondes études, il professa la philosophie au collége Mareschal d'Aberdeen, et publia les *Élémens de la science morale*, en deux volumes, ouvrage justement estimé. Son *Essai sur la nature et l'immutabilité de la vérité*, qui parut bientôt après, acheva de fixer sa réputation : il y combattait la doctrine de Locke, « qui fait des sensations la source unique de nos pensées, » et le dangereux scepticisme de Hume. Son livre opéra une espèce de révolution dans les idées; on admit de nouveau les idées innées. En 1786, Beattie, encouragé par ses premiers succès, publia son traité sur les *preuves de la vérité du christianisme*, dont M. Jacquier publie aujourd'hui la traduction. Une foi sincère, appuyée sur des raisonnemens et des argumens irrésistibles, donne à cet ouvrage un grand caractère de franchise, et ajoute à la force des preuves citées par l'auteur, pour démontrer la vérité du christianisme. Plein d'une haute morale, d'une douce philosophie, d'une religion éclairée, ce livre est un de ceux qui feront le plus de sectateurs à la religion chrétienne, sans irriter ses ennemis.

Louise, Sw. Belloc.

186.—*Des sacrés cœurs de Jésus et de Marie*, précédés de quelques observations sur la nouvelle édition du *Bréviaire de Paris*, par un vétéran du sacerdoce. Paris, 1823; Igonette, rue Dauphine, n° 51. In-8° de 119 p.; prix : 1 fr. 50 c.

Cet ouvrage, écrit avec une extrême réserve par un théologien catho-

lique du premier ordre (M. Tabaraud, prêtre, long-tems réfugié à Londres avec un grand nombre d'anciens évêques, et auteur du *Supplément aux histoires de Bossuet et de Fénélon* (Paris, 1822, un volume in-8°), tient plus que ne promet son titre. Il apprécie convenablement des pratiques de dévotion, bien plus propres à scandaliser les croyans instruits, qu'à satisfaire les enfans, les femmes, les ignorans, et à remplir des vues ultérieures qui tendent à inonder la France de maisons et de congrégations religieuses. Sous ce point de vue, ce livre, qui d'ailleurs est plein de détails curieux, appartient à l'histoire et à la politique. Il ne renferme que huit chapitres : le premier est une critique théologique, canonique, politique et littéraire, de la nouvelle édition du *Bréviaire de Paris*; dans lequel on est étonné d'apprendre qu'il vient d'être créé, à Paris même, une fête solennelle du diocèse pour célébrer la mémoire de saint Pie V, qui se regardait, ainsi que Grégoire VII, comme maître de faire et de défaire les rois, et qui fit brûler, sous prétexte d'hérésie, tant de victimes de son intolérance anti-évangélique. Nos anciens parlemens n'eussent pas toléré une fête semblable; nos anciens évêques auraient protesté, ainsi que plusieurs d'entre eux le firent, dans le dernier siècle, relativement à Grégoire VII. Quand nous rendra-t-on l'appel comme d'abus? — Les chapitres 2 et 8 contiennent l'histoire de la dévotion des sacrés cœurs, qu'on doit aux jésuites, et à deux béates d'un jugement faible et d'une imagination désordonnée, et que l'auteur représente comme entachée de nestorianisme et repoussée à Rome.

187. — *Considérations sur les bagnes*, avec cette épigraphe : « On y entre égaré, l'on en sort coupable. » Paris, 1823; chez les marchands de nouveauté. Un vol. in-8° de 45 pages; prix, 1 fr.

Cette petite brochure vaut mieux que beaucoup de gros volumes. C'est un bon ouvrage, écrit dans l'intérêt de la morale publique, de la législation criminelle et de l'humanité, et qui contient des faits très-dignes d'attention, des tableaux de mœurs peu connus, des vues de réforme neuves et importantes. On n'y parle d'ailleurs du gouvernement qu'avec les égards convenables. Quel est le lecteur qui n'écouterait avec intérêt et confiance un jeune écrivain, assez malheureux pour être en droit de s'exprimer ainsi : « Il semblait réservé à un homme qui, depuis plusieurs années, vit comme criminel parmi des criminels, d'attirer l'attention du gouvernement sur les abus qui règnent dans l'intérieur des bagnes..... Dans la position où je me trouve, je n'ai pu écrire par ambition, par intérêt, par vanité. Je n'ai voulu qu'être utile à mes semblables, payer une dette à ma conscience, et un tribut à mon

pays : je n'ai pu être que vrai et impartial. » Nous renvoyons nos lecteurs au livre même, où ils trouveront d'énergiques peintures de dépravations et d'abus, auxquels on paraît ne pas songer, et pour lesquels il est cependant des moyens de répression. De pareils tableaux veulent être médités, et il ne suffirait pas d'y arrêter un instant nos regards.

L'auteur se plaint, avec tous nos bons criminalistes, de ce que le code draconique de Napoléon a trop prodigué la peine des travaux forcés, toujours précédée de la marque. Il est urgent de renvoyer à la police correctionnelle beaucoup de délits compris encore dans les attributions des cours d'assises, suivant ce code qui, dans beaucoup de parties, a grand besoin d'être amélioré. L'auteur demande aussi qu'on sépare les diverses classes de forçats par chiourme, et non par salle seulement. Il voudrait qu'on rétablît, dans les bagnes, des signes distinctifs, qui seraient comme le type particulier du degré de la culpabilité. Il ne trouve pas nos bagnes assez nombreux, en ce qu'on est forcé maintenant d'y rassembler 4,000 condamnés, qui se corrompent encore par un contact funeste au-delà de ce qu'on peut dire. Il insiste surtout pour qu'on sépare l'administration morale des bagnes de tout le reste du régime intérieur de ces tristes réduits, et qu'on la confie, avec une assez grande autorité, aux hommes les plus considérés par leurs vertus, leur rang social, et leur capacité morale et industrielle. — En un mot, cette brochure mérite à un haut degré la méditation des législateurs et des ministres, des administrateurs, des juges, des personnes éclairées, et généralement de tous les citoyens. LANJUINAIS, de l'Institut.

188. — *De l'usure dans l'état actuel de la législation*, par M. CHARNOY, président du tribunal civil de première instance d'Auxerre (Yonne). Paris, 1823 ; Antoine Bavoux, rue Gît-le-cœur, n° 4. In-8° ; prix, 3 fr.

Cet ouvrage a le mérite d'être spécial et unique sur la matière qu'il traite. Les monumens de l'ancienne jurisprudence ne nous offrent sur l'usure que des lois, tirées la plupart du droit canonique. Ce droit, comme on le sait, la proscrivait, et l'église lançait ses bulles d'excommunication sur les coupables. L'ordonnance de Blois, de 1579, prohibait, article 202, toute espèce d'usure. Dumoulin lui-même, qui considérait comme légitime l'*intérêt* de l'argent, était traité d'impie. La rigueur de la cour de Rome avait passé dans les parlemens, comme le prouve un célèbre arrêt du 26 juillet 1565. Les choses étaient ainsi, quand l'Assemblée Constituante décréta, le 3 octobre 1789, que dorénavant tout corps, communauté, particulier, etc., pourraient prêter l'argent à terme fixe, avec intérêt légal. Il était de 5 pour cent, sauf la retenue. En matière civile, l'intérêt conventionnel pouvait être stipulé

jusqu'à 5 pour cent; mais la retenue était de droit. Une loi du 25 novembre 1790 permit de stipuler la *non*-retenue. La création du papier-monnaie anéantit ces lois, lorsque la loi du 11 avril 1793 déclara l'argent *marchandise*. La loi du 6 floréal an 2 révoqua celle-ci; mais le mal était fait. On sait quelles calamités entraînèrent ces stipulations, jusqu'à l'époque du 18 brumaire. Notre Code civil avait laissé toute latitude sur les stipulations d'intérêts; mais il n'en avait pas fixé le *taux*. La loi du 3 septembre 1807 y remédia. C'est le texte sur lequel M. Chardon a travaillé; il s'en est d'autant plus occupé, qu'il a considéré avec raison la *moralité* de la loi de 1807. Il a eu en vue la réfutation d'une consultation de M. Sirey, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation (année 1822, deuxième partie, pag. 41 du *Recueil des lois et arrêts*), relative à une question d'usure, et qui choqua l'opinion de M. Chardon. Ce magistrat vit du danger dans la publication de l'écrit échappé à un jurisconsulte distingué, tant par la place qu'il occupait (auprès des arrêts des cours royales), que par la publicité donnée à ce recueil. Ce motif ne nous semble pas réel; car peu importe le rang qu'occupait la consultation; il ne pouvait lui donner *un air de souveraineté*, si les principes qu'elle renfermait n'étaient pas fondés. Ce n'est, au surplus, qu'une observation de forme que nous faisons ici, et nous n'avons qu'à nous louer de posséder le *Traité de l'usure*, quel que soit le motif de sa publication. Dans son introduction, l'auteur attribue à l'usure les dissensions civiles de Rome. Il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'a pu dire Tacite, mais juger par l'opinion des autres historiens cette assertion, que l'usure fut une des causes du débordement des mœurs romaines, et coopéra à leur dissolution. *Indè mali labes*... L'auteur traite une foule de questions neuves, s'appuie de l'autorité des arrêts, en combat quelques-uns, et fortifie toujours son avis du sentiment des meilleurs jurisconsultes. A l'exemple de Pothier, il discute, sous le rapport du for *intérieur* et du for *extérieur*; heureuse la législation qui a toujours pour guide la morale!... Par les solutions qu'il présente, par les argumens qu'il oppose, il met au grand jour les stipulations *ténébreuses* des usuriers ou des prêteurs; il dévoile les moyens qu'ils emploient pour arriver insensiblement à la ruine de leurs débiteurs. Il donne le tableau des usures scandaleuses qu'ils se permettent, sous le voile d'une obligation légitime en apparence. Le traité de Le Camus d'Houlouze peut être considéré comme le régulateur des stipulations d'intérêts dans les pays coutumiers et de droit écrit: on peut donc le consulter pour les questions de droit *intermédiaire*; celui de M. Chardon lui servira de complément dans le droit *nouveau*. Les recherches

qu'il renferme, la saine logique dont il fait preuve, en garantissent le succès. DOUBLET, *avocat.*

189. — *Époque remarquable de l'histoire universelle*, ou Morceaux extraits des historiens anciens et modernes, recueillis et publiés par MASSON, fils aîné.—*Histoire de France.* Paris, 1823; Masson, fils aîné, quai Malaquais, n° 13. Deux vol. in-12; prix, 6 fr.

Nous avons déjà parlé des extraits historiques publiés par M. Masson Voy. *Rev. Enc.*, T. XVII, p. 358), et jugeant de la collection entière ar les premiers volumes, nous avons bien auguré de cet ouvrage. Les eux volumes sur l'histoire de France ne démentent pas encore ce jugement, mais ne satisfont pas entièrement le lecteur, quelles que soient ses opinions politiques. Nos longues agitations civiles nous ont fait perdre la faculté d'examiner froidement aucune partie de nos annales, les faits les plus anciens comme les plus récens. Les tems les plus féconds en événemens ne sont pas les plus propres pour écrire l'histoire : les historiens dignes de ce nom ne sont jamais les organes du mensonge, mais tous n'ont pas le courage de dire la vérité; ils gardent le silence au milieu des orages politiques, et attendent le calme des passions pour reprendre leurs nobles travaux. M. Masson ne se borne pas, sur quelques faits, à un seul récit, et sur quelques hommes, à un seul jugement; il expose les opinions opposées, et met le lecteur à portée de choisir entre elles, ou de les modifier les unes par les autres. C'est ainsi que Saint Louis est peint successivement par M. Bodin, par Voltaire et par Fénélon. Les hommes qui illustrèrent le siècle de Louis XIV, sont appréciés, soit d'après les actions qui les caractérisent, soit par des extraits de leurs ouvrages, soit par les jugemens de la postérité, qu'ont exprimés les plus célèbres écrivains du siècle suivant. Louis XV est peut-être traité trop favorablement, même par le président Hénault, qui, en général, n'est pas sévère dans ses jugemens sur les rois. On regrette que l'origine et le début de la Révolution ne soient pas assez exposés dans cet ouvrage, et que l'on y passe trop rapidement sur une des époques les plus instructives de notre histoire. Tel qu'il est, cet ouvrage, qui pourra s'améliorer dans une nouvelle édition, offre déjà une lecture intéressante et instructive, et nous invitons l'auteur à poursuivre son entreprise avec persévérance, et à réunir toujours avec goût des morceaux choisis de nos meilleurs historiens. F.

190. — *Abrégé de l'histoire grecque*, depuis son origine jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine, traduit de l'anglais du docteur GOLDSMITH, sur la 12e édition, par *V. D.* MUSSET-PATHAY; à l'usage des colléges et des institutions. *Quatrième édition*, avec une figure et

une carte de la Grèce et de l'Asie Mineure. Paris, 1823; Hyacinthe Langlois, rue de Seine, n° 12. Un vol. in-12 de 353 pages : prix, 3 fr.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit ci-dessus, page 176, sur l'*Abrégé de l'histoire romaine*, écrit aussi par Goldsmith, et également traduit par M. Musset-Pathay. Cet abrégé n'est pas moins digne que le précédent des succès qu'il a obtenus dans les deux pays. A*.

191 (*). — *Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, publiée par M. Guizot, contenant les *Mémoires de Hollis, de Huntington et de Fairfax*, et le Tom. I des *Mémoires de Ludlow*. Paris, 1823; Béchet aîné, quai des Augustins. Deux vol. in-8°. prix, 12 fr., et par la poste, 15 fr. — A la mise en vente de la 6e livraison, le prix sera de 14 fr. chaque.

192 (*). — *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française*; 12e livraison. Paris, 1823; Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36 : prix, 11 fr. (*Voy.* Tom. XVIII, pag. 651.)

Cette livraison contient les *Mémoires de Riouffe* et ceux *de Beaumarchais sur les prisons*, et les *Mémoires de Mme de Bonchamps* et de *Mme de Larochejaquelein sur la Vendée*. Ce dernier ouvrage, outre l'intérêt qui s'attache à des événemens si rapprochés de nous et si marquans dans notre révolution, a encore une sorte d'intérêt poétique et romanesque, qui résulte de la nature particulière des guerres de la Vendée, et des mœurs originales de ce pays. On ne peut mieux comparer ces Mémoires qu'à l'*Officier de fortune* de Walter Scott, ouvrage dans lequel ce grand peintre a retracé un épisode des guerres de Montrose. Ainsi, les montagnards écossais abandonnaient l'armée après une bataille; vaincus, ils cherchaient un refuge dans leurs montagnes; vainqueurs, ils y portaient leur butin. C'est ce qui explique pourquoi Montrose, malgré ses succès, ne put jamais s'établir dans les basses terres; pourquoi les seigneurs de cette contrée, bien disposés pour la cause royale, montraient de la répugnance à joindre une armée si irrégulière, sujette à se dissoudre elle-même. Telles étaient encore les marches soudaines que Montrose était obligé de faire, pour aller recruter son armée dans les montagnes, et les vicissitudes variées qui le forçaient souvent à faire retraite devant l'ennemi qu'il venait de battre. — Nous sommes loin de partager tous les principes émis dans ces divers Mémoires. Mais, du moins, le rapprochement des opinions les plus opposées, lorsqu'elles sont soutenues avec bonne foi, peut nous enseigner la tolérance, et nous faire comprendre combien il est hasardeux de prétendre juger, avec une rigueur absolue et inflexible, la conduite des hommes engagés

dans des partis contraires, et enveloppés dans le tourbillon des révolutions.

193 (*). *Mémoires pour servir à l'histoire de France, sous Napoléon*, écrits à Sainte-Hélène, par les généraux qui ont partagé sa captivité, et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de Napoléon; 2e livraison. Paris, 1823; Bossange frères, rue de Seine, n° 12. Deux vol. in-8°: prix, 15 fr. (*Voy.* Tom. XVII, pag. 617.)

Le premier volume de cette livraison n'offre pas moins d'intérêt que les précédens. On y trouve un morceau assez étendu, dicté par Napoléon, sur les opérations diplomatiques et militaires pendant les années 1800 et 1801; un autre sur les *neutres*, sur le droit des gens observé en Europe, et sur la conduite du gouvernement anglais à cette époque; enfin, une suite de Mémoires sur l'expédition d'Égypte, sur la bataille navale d'Aboukir, sur la bataille des Pyramides, sur la statistique de l'Égypte, sur la religion et les mœurs de ce pays. — L'autre volume, écrit par le général Montholon, contient la suite des notes de Napoléon sur l'ouvrage intitulé : *Considérations sur l'art de la guerre*; 44 notes sur le fameux *Manuscrit de Sainte-Hélène*, et enfin, d'autres observations sur les Mémoires de M. Fleury de Chaboulon, relatifs aux événemens de 1815. A.

194 (*). — *Galerie française*, ou Collection de portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont illustré la France, dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, par une société d'hommes de lettres et d'artistes. Tom. III, 1re — 4e *livraisons*. Paris, 1823; au bureau de la Galerie française, rue de l'Arbre-Sec, n° 22. Grand in-4°, papier vélin : prix de souscription, 10 fr. par livraison portée à domicile, pour Paris; 10 fr. 50 c. pour les départemens. (*Voy* Tom. XI, pag. 554 559; Tom XIV, pag. 388-389; Tom. XVII, pag. 460.)

Quatre notices, qui devaient composer la *treizième* livraison du *deuxième* volume, n'étant pas encore remises aux éditeurs, ils ont cru devoir commencer la distribution des livraisons du *troisième et dernier*, pour que la publication de l'ouvrage n'éprouvât point de retard. Les quatre livraisons que nous annonçons offrent *seize portraits*, avec autant de notices. Nous allons indiquer, en les rapprochant, les noms des personnages qui sont l'objet de ces notices, et ceux des auteurs qui les ont écrites. — *Massillon*, Boissy-d'Anglas; — *Mme de Maintenon*, Desprès; — *Régnard*, Picard; — *Jean-Bart*, Lafolie; — *Malebranche*, Sabatier; — *Chardin*, Langlès; — *Chaulieu*, Lémontey; — *Bayle*, Amaury-Duval; — *Boileau*, Labouderie; *d'Aguesseau*, de Ségur; — *Forbin*, Forbin; — *Baron*, Desprès; — *Philippe d'Orléans*,

Beauvais; — *Montesquieu*, de Lacépède; — *Vertot*, Daru; — *Lesage*, Patin.

195 (*). — *Collection des Mémoires historiques des dames françaises*, contenant les Mémoires de Mme de Motteville, *sur la Vie d'Anne d'Autriche*, de Mlle de Montpensier, de la duchesse de Nemours, de Mme de Staal (Mlle Delaunay), et les souvenirs de Mme de Caylus. Paris, 1823; Colnet, quai Malaquais, no 9. Vingt-six vol. in-18. — Le prix de chaque livraison, composée de deux volumes, est de 3 fr. 50c., et de 4 fr. pour les non souscripteurs.

196 (*). — *Histoire civile, physique et morale de Paris*, depuis les premiers tems historiques jusqu'à nos jours; contenant, par ordre chronologique, la description des accroissemens successifs de cette ville, et de ses monumens anciens et modernes; la notice de toutes ses institutions, tant civiles que religieuses; et, à chaque période, le tableau des mœurs, des usages et des progrès de la civilisation; ornée de gravures représentant divers plans de Paris, ses monumens et ses édifices principaux; par J. A. Dulaure, de la *Société des antiquaires de France*. *Seconde édition*, considérablement augmentée en texte et en planches. Quatre premières livraisons, formant le premier volume. Paris, 1823; Guillaume, rue Hautefeuille, no 14; prix, 3 fr. 75 c. par livraison. (*Voy.* ci-dessus, pag. 179.)

Cette histoire, écrite d'un style grave et sévère, consacrée à la vérité, au bien public, à un examen raisonné de l'état de la civilisation, tour-à-tour stationnaire, progressive et quelquefois rétrograde, mais qui finit toujours par triompher de tous les obstacles; appuyée sur une observation rigoureuse des faits, des hommes, des institutions; sur des témoignages authentiques, sur de nombreuses autorités toujours citées avec soin, sur d'anciens monumens judicieusement appréciés, n'a rien de commun avec tant d'autres ouvrages *prétendus historiques*, dont les auteurs n'ont cherché qu'à flatter la puissance, à créer des systèmes plus ou moins spécieux, à interpréter et à dénaturer les faits au profit d'une opinion ou d'un parti dominant. Ici, on reconnaît une critique savante et impartiale, qui interroge les traditions, les chroniques, les annales, les monumens, qui éclaire les uns par les autres, qui établit sous les yeux du lecteur les conjectures qu'elle est parfois obligée de substituer aux faits, et qui discute avec lui leurs divers degrés de probabilité. Peu d'ouvrages ont plus d'intérêt que celui-ci. On voit les premiers commencemens et les progrès lents et successifs de cette modeste *Lutèce*, d'abord renfermée dans l'île étroite où se trouve aujourd'hui la *Cité*, et simple

chef-lieu d'une chétive peuplade subordonnée à des voisins puissans; devenue depuis la capitale d'un vaste empire, et, ce qui est plus honorable encore, s'offrant à l'Europe et au monde comme une sorte de chef-lieu de la civilisation humaine. Puisse-t-elle, toujours fidèle à cette noble destination, continuer long tems à être un vaste foyer de lumières dont elle répand au loin les bienfaits! Puisse-t-elle accueillir toujours et protéger, par une hospitalité généreuse, les hommes illustres par leurs vertus ou par leurs talens, que les injustices ou les calamités d'une patrie ingrate ou opprimée auront forcés de chercher un asile dans ses murs!

M. Dulaure apprécie, avec justice et impartialité, deux personnages historiques, souvent mal jugés avant lui, et qui jouent un rôle important dans l'histoire des Gaules : « *Jules César*, le fléau de son siècle, dévoré par la soif du pouvoir et des richesses, malheureusement doué du génie et des talens propres à satisfaire ces passions désastreuses (p. 74); » et *Julien*, empereur (p. 136, 172), dont « les goûts simples, les mœurs austères, l'économie sévère, l'éloignement pour le luxe et pour la magnificence » accusent les goûts fastueux, les mœurs dissolues, la prodigalité ruineuse de plusieurs princes mal à propos décorés du nom de grands, et qui mérita l'estime et la reconnaissance des Gaulois, « en réparant les maux qu'ils avaient soufferts, en purgeant la plupart des administrations de leurs vices et de leurs abus, en affranchissant le peuple de charges arbitraires et d'exactions, et en commençant à le rétablir dans l'exercice de ses droits. » — Un souvenir effrayant et instructif nous est offert dans la *quatrième période : Paris sous la première race des rois Francs*. « Les événemens du vme siècle, dit M. Dulaure, achevèrent la dégradation sociale. Les lumières s'éteignirent, et ce ne fut qu'après dix siècles d'anarchie, d'erreurs, de calamités et de crimes, qu'elles parvinrent à se rallumer (p. 178). » Mais, en déplorant ce triomphe si affligeant et si prolongé des ennemis de l'humanité, de la morale et des lumières, on puise des consolations et des espérances dans cette réflexion de notre historien philosophe, qui, recueillant des données certaines sur la marche de l'esprit humain, nous le montre « animé par une force constante qui le pousse vers son perfectionnement, et cherchant toujours, par des voies diverses, à s'affranchir du joug de la barbarie (p. 2.) » — Qu'ils sont coupables et insensés les hommes qui, trahissant la noble dignité de la nature humaine, veulent avilir leurs semblables sous l'ignominie d'un pouvoir absolu et arbitraire, veulent réduire les peuples à une condition abjecte et servile, et cherchent à rendre le trône et l'autel complices de leurs projets parricides, aussi

contraires à l'esprit et aux véritables intérêts de la religion qu'à ceux de la monarchie!

M. A. Jullien, *de Paris.*

197. — *Considérations sur la politique et sur les circonstances actuelles.* Paris, 1822; Denugon, rue du Pot-de-Fer, n° 14. Un vol. in-8°, 268 pages; prix, 3 fr.

Les circonstances au milieu desquelles a paru ce volume sont déjà loin de nous; mais ce n'est pas à ces circonstances qu'il a dû le jour; et si l'auteur applique en effet aux événemens contemporains ses principes et sa doctrine, sa théorie embrasse à la fois toutes les époques, tous les pays, tous les gouvernemens, toutes les situations sociales. Son livre peut donc, jusqu'à un certain point, se passer du mérite de l'àpropos. Le but que s'y propose l'auteur, est de placer la politique au rang des sciences exactes, en l'appuyant sur deux bases *fixes*, c'est-à-dire, positives, l'état de la *population* et celui du *territoire*. Avec ces deux données, il se flatte de pouvoir résoudre tous les problèmes de la science sociale, et d'expliquer tous les faits de l'histoire ancienne et moderne. Cette dernière partie de sa tâche n'en est peut-être pas la plus difficile; car on sait que depuis long-tems l'histoire se prête avec une docilité admirable à tous les systèmes, et s'y accommode merveilleusement. Quoi qu'il en soit, notre auteur ne considère qu'une seule chose, la proportion ou la disproportion du nombre des habitans avec l'étendue du territoire, et ce phénomène unique étant à ses yeux la cause de toutes les révolutions des empires, il fait consister toute la science du gouvernement dans la connaissance exacte de cette partie de la statistique des états. Du rapport de la population avec le territoire dérive, selon lui, la nécessité de telle ou telle forme de gouvernement. Les possessions territoriales d'un peuple sont-elles assez considérables, ou le nombre des citoyens se trouve-t-il assez borné pour que chacun puisse posséder une égale portion de terrain, un tel peuple doit nécessairement vivre en *république*. Si le nombre des habitans augmente de telle sorte qu'il se trouve beaucoup d'individus non propriétaires, *l'aristocratie* devient une conséquence nécessaire de ce nouvel ordre de choses, et de l'inégalité introduite dans la société. Enfin, l'accroissement considérable de la population vient-il à multiplier au-delà de toute proportion les *prolétaires*, c'est-à-dire, ceux qui ne possèdent aucun fonds, on voit naître infailliblement la *royauté*, au-delà de laquelle se trouvent placés *l'anarchie et le despotisme*, deux écueils qu'il importe également d'éviter. Or, on ne peut les fuir que par le concours de *trois* pouvoirs, représentatifs des *trois* intérêts distincts dont l'auteur a successivement noté la formation au sein de la société, savoir : l'intérêt de l'*aristocratie* ou de

la grande propriété, celui du *tiers état* ou de la classe moyenne, et enfin, celui des *prolétaires*. Ces derniers, suivant notre auteur, n'ont et ne peuvent avoir aucun droit politique à exercer; car, dans son système, trop exclusif sous ce rapport, la société repose uniquement sur le besoin de défendre la propriété territoriale, et les individus propriétaires de quelque portion de terrain sont seuls considérés comme membres de l'association civile; mais les prolétaires doivent néanmoins être protégés, dans l'intérêt général, bien plus que dans leur intérêt propre, et ils ont pour représentant naturel et héréditaire, selon notre auteur, le monarque, qui trop souvent, séparé d'eux par d'insurmontables barrières, s'occupe fort peu de leur sort. De ce principe que, dans l'état social, on doit considérer non pas l'homme et l'individu, mais simplement le propriétaire, l'auteur tire des conséquences sans nombre, soit quant à la composition et à l'organisation des deux chambres représentatives des intérêts de l'*aristocratie* et de la *classe moyenne*, soit quant aux fonctions de la royauté, conséquences que nous ne saurions admettre, puisqu'elles dérivent d'un principe qui nous paraît faux. Nous croyons, en effet, qu'il existe dans l'état social d'autres intérêts que ceux de la propriété foncière, d'autres droits que ceux attachés à la qualité de seigneur terrien. La participation des individus aux affaires publiques, me paraîtrait devoir être réglée plutôt sur leur capacité morale et intellectuelle, que sur la mesure de terrain qu'ils possèdent, et l'établissement du gouvernement représentatif est, selon moi, une conséquence nécessaire du progrès des lumières, bien plus que de l'accroissement de la population. Les hommes réunis en société ont, indépendamment de leurs intérêts privés, un intérêt commun, et la seule garantie qu'on doive exiger d'un individu pour lui conférer l'exercice des droits de cité, c'est qu'il comprenne bien cet intérêt, c'est qu'il soit bien pénétré de cette vérité, que le bonheur particulier est lié à l'intérêt général, et consiste pour chacun dans le libre et entier développement de ses facultés physiques et morales, et dans le respect des droits et des intérêts de tous. L'industrie, voilà le premier et le plus beau de tous les patrimoines, et ce n'est pas la possession de quelques arpens de terre de plus ou de moins qui doit régler les rangs et la prééminence. Faire de la qualité de propriétaire la condition unique de l'exercice des droits de cité, c'est inspirer aux dernières classes de la société le désir de cette égalité chimérique des biens, de ce partage égal des terres, aussi absurde qu'il est impraticable. La seule ambition qu'il faille encourager, ce n'est point celle de devenir riche, mais celle de se rendre utile. Celle-là seule doit être

privilégiée. Au travers de sa théorie, l'auteur a jeté une foule d'aperçus ingénieux qui, s'ils sont quelquefois dénués de justesse, ne sont presque jamais sans profondeur. Il est fâcheux seulement qu'on ne rencontre pas dans ce livre un peu plus d'ordre et de méthode : ce défaut rend assez fatigante la lecture d'un ouvrage dont le fonds est bien loin d'être sans mérite, dont le style est à la fois élégant et rapide, dont l'auteur, en un mot, doué de vastes connaissances, sait incontestablement écrire et penser. Nous recommandons particulièrement au lecteur tout ce que l'auteur dit de l'histoire de l'Angleterre et de ses institutions. BOUCHENÉ LEFER, *avocat*.

198.—*Études sur la langue latine*, précédées d'un Aperçu de l'origine, des progrès et des rapports des langues latine et française, par *Henri* GERMAIN, *avocat*. Paris, 1822 ; Raynal, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n° 13, prix, 1 fr. 60 c.

Le titre de cet opuscule annonce un travail beaucoup plus important que ne l'est en effet celui de M. Germain. Ce que dit cet auteur sur l'origine et sur les progrès des langues latine et française, et sur les rapports qui les unissent au grec et aux principales langues vivantes de l'Europe, est trop connu et trop incomplet pour être utile; et les observations sur les déclinaisons, les conjugaisons, les règles de la syntaxe, les figures de mots de la langue latine se trouvent, avec tous les développemens nécessaires, dans les excellens ouvrages de Port-Royal et de M. Lemare. — Il nous est impossible d'indiquer à quelle classe de lecteurs pourra servir l'ouvrage de M. Germain : puisque ses travaux antérieurs et ses goûts le portaient à s'occuper des langues, il aurait pu rendre un véritable service à l'enseignement, en traitant avec étendue et profondeur une seule des parties du vaste sujet qu'il n'a fait qu'effleurer. A. M—r.

199. — *Gasconismes corrigés*, particuliers au département de la Gironde et aux départemens circonvoisins, ou Recueil d'expressions et de phrases vicieuses usitées dans ces contrées; par J. B. L. Bordeaux, 1823; au bureau du *Mémorial bordelais*. Un vol. in-12 de 192 pages; prix, 2 fr. 25 c.

« Chaque province a ses idiotismes naturels, ses locutions particulières, que nous appelons vicieuses, parce qu'elles ne sont pas reçues dans la langue nationale, qui doit être une. » L'auteur des *Gasconismes corrigés* est parti de cette observation pour composer son ouvrage, sur une matière neuve ou qui du moins avait occupé jusqu'ici peu d'écrivains. Il serait à désirer que son exemple fût suivi, et que l'on recueillît dans chaque province les idiotismes propres à chacune d'elles. Ces diverses ob-

servations, rassemblées et coordonnées ensuite, formeraient une excellente cacographie. Du reste, M. J. B. L., malgré le titre spécial et bien positif donné à son livre, a voulu sans doute en étendre l'utilité à presque toute la France, et à presque toutes les classes de la société, en comprenant sous le titre de *Gasconismes* la plupart des locutions fautives le plus généralement répandues. En effet, si toutes ces locutions étaient particulières à une seule province, il faudrait en conclure que cette province a coopéré plus que toute autre à la corruption du langage. *Adieu*, employé pour bonjour ou bonsoir, *se pourtinguer*, pour se droguer, *marchez dedans*, pour entrez, peuvent bien être des façons de parler particulières en Gascogne; mais celles-ci : *Cette femme a accouché d'un garçon*, pour est accouchée; *auparavant vous*, pour avant vous; *l'argent que j'ai besoin*, pour dont j'ai besoin; *ce papier lui a tombé de la poche*, pour lui est tombé, etc., sont des fautes que font partout les personnes peu instruites des règles de la langue. D'autres locutions, également vicieuses, sont employées quelquefois dans un monde choisi et même par des écrivains; telles sont : *il s'est en allé*, pour il s'en est allé; *bailler aux corneilles*, pour bayer aux corneilles; *je vous observe*, pour je vous fais observer; *je m'en rappelle*, pour je me rappelle, etc. Quant aux fautes grossières, telles que : *C'est la fille à ma sœur, cataplame, conséquent* (pris pour considérable), *espectable, il s'en vat en ville*, etc., des volumes ne suffiraient pas pour les rassembler toutes, et M. J. B. L. me paraît en avoir inutilement grossi le sien. Cet ouvrage, très-utile d'ailleurs, est augmenté d'une *Table pour apprendre l'orthographe des noms substantifs*, d'une autre *table pour les adjectifs de différentes significations, selon la place qu'ils occupent*, de *Remarques sur les différens noms de certains animaux, leurs cris et les noms de quelques parties de leur corps*; et ces additions ajoutent encore au prix que doivent y attacher toutes les personnes surtout qui ont une éducation à refaire. E. Héreau.

200. — *Dictionnaire des Proverbes français*, par M. De la Mésangère, de la *Société Royale des Antiquaires de France*. Paris, 1823; Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; Strasbourg et Londres, même maison de commerce. Un vol. in-8° de 756 pages; prix, 8 fr., et par la poste, 9 fr.

Les proverbes ne sont peut-être pas, comme on l'a dit, la *sagesse des nations*. Toutes les passions ont leurs proverbes, et toutes les passions ne sont pas raisonnables. Les proverbes ont une autre sorte d'intérêt, qui résulte de leur expression vive et franche, des circonstances plus ou moins intéressantes auxquelles ils doivent leur origine; enfin de l'usage

qu'en ont fait les auteurs classiques de toutes les nations. Les proverbes sont des espèces d'idiotismes qu'il faut connaître pour savoir parfaitement la langue. Quelquefois ils ne sont autre chose que des bons mots qui ont passé de bouche en bouche, et qui sont entrés dans le domaine commun de ceux qui veulent montrer de l'esprit à peu de frais. Les maximes, les aphorismes, les apophthegmes, les sentences ont plus de gravité, et rarement autant de justesse. En France, la gaîté et cette naïveté gauloise qui plaira toujours, ont présidé à la naissance de la plupart des proverbes; et c'est ce qui leur donne un nouvel attrait. — Les deux premières éditions de l'ouvrage que nous annonçons ont été accueillies par les gens de lettres, comme par les gens du monde. On a su gré à l'auteur de ses savantes recherches, sur l'origine d'un grand nombre de proverbes dont on démêlait difficilement le sens à cause de leur ancienneté. La troisième édition, qui vient de paraître, est considérablement augmentée, c'est-à-dire, enrichie. L'auteur fait mentir le proverbe : *Mauvaise herbe croît toujours.* On y trouve plusieurs expressions proverbiales dont l'origine paraissait introuvable. M. De la Mésangère est profondément versé dans l'histoire de nos mœurs et de nos usages; il connaît les moralistes de toutes les nations; et les réflexions philosophiques qu'il fait sur les proverbes, rappellent quelquefois la simplicité de Montaigne. Faire lire un dictionnaire avec le même plaisir qu'on trouve dans un ouvrage d'imagination, est sans doute un problème difficile : M. De la Mésangère l'a résolu. Une bibliographie des auteurs qui ont écrit sur les proverbes, précède l'ouvrage que nous annonçons, et renferme plus de cent articles, à partir d'Érasme jusqu'à nos jours. Cette partie de l'ouvrage n'en est pas la moins intéressante. L'auteur a suivi le précepte de Montesquieu, qui voulait que l'on fût agréable, même dans une préface. — Le *Dictionnaire des Proverbes français* sera également utile au moraliste, à l'historien, au grammairien, et à l'homme du monde. M. De la Mésangère annonce, comme devant paraître incessamment, un *Dictionnaire du Luxe français*, qui sera accompagné de gravures. Nous désirons que cet ouvrage, intéressant pour l'industrie et pour les arts, ait les mêmes élémens de succès que celui dont nous venons d'annoncer la *troisième édition.* J. P. Brès.

201. — *Essai sur la littérature persane*, par M. *Édouard* Gauttier. Paris, 1825. Un vol. in-18. (Tiré a cinquante exemplaires seulement; ne se vend pas).

Les Persans semblent surtout appelés à sentir et à exprimer ce secret penchant de l'âme vers les idées mélancoliques, ces avertissemens intérieurs qui, du sein même des voluptés, nous font pressentir l'instabilité

des choses humaines et le terme d'une existence éphémère. Cette pensée dominante, qui les accompagne presque partout, a empreint d'une teinte élégiaque la plupart de leurs compositions lyriques : c'est ainsi que souvent, dans les scènes les plus gracieuses de leurs plaisirs, se glisse furtivement une pensée morale qui vient en épurer les charmes, et nous fait rencontrer une leçon utile dans un tableau qui semblait d'abord ne s'adresser qu'à nos sens. On en trouve plusieurs exemples dans les divers extraits traduits par M. Ed. Gauttier avec autant de goût que de talent. L'auteur, dans un cadre extrêmement resserré, passe en revue les poètes et les écrivains les plus célèbres que la Perse a produits. C'est l'immortel *Ferdouey*, qui ouvre cette liste brillante, où paraissent successivement les noms de *Saady*, de *Hafez*, de *Djamy*, de *Mirkhond* et de plusieurs autres. Il nous eût été agréable de parcourir, avec M. Gauttier, les divers titres littéraires de la nation persane; mais les bornes de cet article nous font un devoir de nous restreindre et de choisir. Notre prédilection se portera principalement sur *Hafiz* qui, moins connu en Europe, jouit chez les Persans d'une réputation au moins rivale de celle de Saady. Doué d'une imagination vive, délicate et voluptueuse, ce poète épicurien nous a laissé un recueil de cinq cent soixante-neuf *ghazels*, genre de petits poèmes, qui participent à la fois de l'ode, de l'élégie et de la chanson bachique : c'est tour-à-tour la tendresse de Tibulle, la philosophie d'Horace et la grâce d'Anacréon. « La vie de Hafez, dit M. Gauttier, fut conforme à sa philosophie. Il refusa constamment les honneurs et les richesses que les princes lui firent offrir. En vain le sultan Ahmed Ylkany voulut lui faire quitter Chyraz pour l'attirer près de lui; il préféra les douceurs de la vie privée aux embarras des grandeurs. » Hafez mourut, dans l'année 791 de l'hégire; d'autres disent en 794 et même en 797 (selon d'Herbelot), c'est-à-dire, vers la fin du XIVme siècle de l'ère vulgaire : il vivait encore du tems de Tamerlan. Hafez, dit M. Rousseau, appartenait au corps des sofis; aussi ses ghazels qui passent pour de vrais modèles d'éloquence et de versification, sont-elles pleines d'allusions à la doctrine de cette secte, dont il fut un des plus illustres appuis. De là, le double sens *naturel* et *allégorique* qu'elles présentent; de là encore l'espèce de vénération qu'ont pour ce Recueil les gens superstitieux, qui en tirent des présages et des règles de conduite applicables aux diverses circonstances de la vie. Pour nous, qui faisons nos délices de la lecture de ces petits chefs-d'œuvre de poésie, nous n'y trouvons, à part le caractère mystique qu'on leur prête, que les effusions d'un cœur tendre et passionné, mêlées aux préceptes de la plus saine morale. » Parmi les traductions en vers que donne

M. Gauttier, nous trouvons celle d'un passage du *Chah Namèh*. Cet ouvrage admirable, le seul qui nous soit resté de *Ferdoucy*, est un poème héroïque où sont célébrés les principaux événemens de l'histoire persane, durant une période de 3600 ans. Il contient cent soixante-dix mille vers. « Cette composition, dit M. Gauttier, offre un double intérêt, considérée sous le rapport historique et sous le point de vue littéraire : dans beaucoup de parties sans doute, des traditions fabuleuses viennent se mêler aux faits positifs ; d'autres présentent une confusion qui a jeté les commentateurs dans d'étranges perplexités ; mais, tel qu'il est, le *Chah Namèh* est le monument le plus intéressant qui soit parvenu jusqu'à nous sur l'antique empire d'Iran. » Il serait injuste de ne pas dire un mot du poète *Djamy*, l'auteur du *Béharistan*, dont le célèbre orientaliste M. Langlès prépare, dit-on, une édition. Cet ouvrage, composé de prose et de vers dans le genre du Gulistan de Saady, contient l'histoire de plusieurs poètes, des fables et des anecdotes. Mais Djamy est principalement connu par le roman de *Medjnoun et Lévla*, amans célèbres de la Perse. Ce poème que la plume élégante de M. Chézy a fait passer dans la langue française, a mérité le prix décennal. M. Gauttier rapporte aussi deux apologues de Djamy, imités en vers français par M. Héreau. Ces deux fables et plusieurs autres déjà publiées dans divers recueils poétiques, prouvent que M. Héreau a étudié avec fruit la manière du bon La Fontaine. L'*Essai sur la littérature persane*, offre, comme on le voit, plus d'un genre d'intérêt ; la lecture en est à la fois séduisante et instructive ; mais le plaisir finit trop tôt, et nous ferons ici à M. Gauttier un reproche qu'on adresse rarement aux orientalistes : nous ne pouvons lui pardonner l'espèce de parcimonie qu'il a mise dans la composition de son livre. Le champ de la littérature persane est immense ; l'auteur semble s'être borné à y cueillir quelques fleurs en courant ; nous l'engageons à revenir un jour sur ses pas et à grossir sa moisson. Nous sommes convaincus que, dans une seconde édition, son recueil, déjà si intéressant, peut gagner beaucoup en perfection et en richesses. Le talent connu de l'auteur en est une sûre garantie ; encore dans un âge où les autres hommes osent à peine aborder les études sérieuses, M. Édouard Gauttier a déjà fait preuve d'une grande diversité de connaissances. Admirateur éclairé du génie littéraire de diverses nations, il sait réunir dans un même culte les muses de l'Asie et les muses de l'Occident.

J. E. Agoub.

201. — *Caïn ; mystère dramatique* de lord Byron, traduit en vers français, et réfuté dans une suite de remarques philosophiques et critiques ; précédé d'une lettre adressée à lord Byron, sur le motif et le but

de cet ouvrage, par Fabre-d'Olivet. Paris, 1823; Servier, rue de l'Oratoire, n° 6. Un vol. in-8° de 248 p. : prix, 5 fr., et par la poste, 6 fr.

Caïn est, sans contredit, une des productions les plus remarquables de lord Byron. Le caractère sombre et mécontent qu'il n'a fait qu'esquisser dans ses autres poèmes, est ici développé tout entier. L'amertume qui semble dévorer son cœur, dicte tous les discours de Caïn. Tourmenté de la soif de connaître, méprisant l'existence bornée qu'il a reçue, redoutant la mort comme un mal ignoré, plein de haine pour ceux qui lui ont donné le jour, et dont la faute le condamne à souffrir, il se débat dans sa triste impuissance : il accuse son créateur. Lucifer lui apparaît, et joint ses imprécations aux siennes. Tous deux agitent les plus hautes questions ; l'ange déchu les résout d'une manière désespérante, ou les rejette avec dédain dans le vague. Il y a une verve de malédiction, si je puis m'exprimer ainsi, une désolation, un anéantissement de toute espérance, dans ce poème, qui sont sans exemple. M. Fabre-d'Olivet a entrepris de le combattre, comme un ouvrage théologique. Il s'arme d'une érudition effrayante, pour prouver, dans son préambule, à lord Byron, que la Bible ne s'appelle pas la Bible; qu'Adam est le *règne hominal*, Ève, la *force efficiente*. Caïn et Abel, les deux *forces primordiales de la nature*, et beaucoup d'autres choses aussi curieuses dont il possède seul le secret, grâce à une connaissance de la langue hébraïque, telle que, selon lui, on n'a pu l'acquérir jusqu'à ce jour. Arrivant enfin à la traduction en *vers* du poème anglais, M. Fabre-d'Olivet a imaginé de nous la donner en *vers blancs* ou sans rime, enjambant les uns dans les autres. Je crois que notre langage ne se prêterait pas facilement à cette innovation; et malgré toutes les bonnes raisons du traducteur, je ne pense pas que son essai puisse amener cette réforme, ni qu'on veuille accepter pour de la poésie les prétendus vers suivans, que je prends au hasard dans la première scène :

Eve.

« Dieu, qui nommas le jour, lorsque par toi, la nuit,
Pour la première fois, du jour fut séparée;
Qui divisas les eaux des eaux, et de leur sein,
Fis éclore les cieux; salut, toujours salut!

Abel.

O Dieu! des élémens régulateur suprême,
Qui fis la terre, et l'onde, et l'air, et le feu, tout!

Et plus loin :

Des âmes sans terreur, qui regardent en face
Leur éternel tyran, et lui disent *crûment*
Que son mal n'est pas bon, etc.

J'en demande pardon à M. Fabre-d'Olivet; mais je lui reprocherais aussi d'avoir souvent dénaturé les pensées de lord Byron, si je n'imaginais qu'évitant la contrainte, il a voulu faire une imitation plutôt qu'une traduction. Quant à sa réfutation des principes de Caïn et de Lucifer, j'avoue qu'elle est beaucoup trop profonde pour moi, qui n'ai pas le bonheur d'être initiée dans les mystères de la *Cosmogonie des Hébreux*, et qui ne m'attendais pas à entendre Lucifer tenir un autre langage que celui que lui a fait tenir le poète, et que Milton lui avait prêté avant lui.

Louise Sw. Belloc.

203 (*). — *Classiques français*, ou Bibliothèque portative de l'amateur. *Troisième livraison*, composée du *Petit Carême de Massillon*, et des *OEuvres de Boileau*. Paris, 1823; L. Debure, rue Guénégaud, n° 27. Trois vol. in-32, avec deux portraits : prix, 7 fr. (*Massillon*, à part, 3 fr., et par la poste, 3 fr 25 c.; *Boileau*, 5 fr. et 5 fr. 40.)

Cette charmante collection, dont nous avons déjà annoncé deux livraisons (*Voy.* T. XVIII, p. 177, et ci-dessus, p. 186), se poursuit avec activité, et si le public continue de la distinguer de toutes celles qu'on lui a données jusqu'à présent, l'éditeur, de son côté, continue de mériter cette faveur par les soins qu'il apporte à son exécution. La livraison que nous annonçons réunit deux écrivains du siècle de Louis XIV, qui obtinrent à peu près des succès égaux, l'un dans la chaire, l'autre au Parnasse; les ouvrages de l'un et de l'autre se distinguent par le style et leurs formes didactiques. Dans la notice qui précède le premier des deux volumes consacrés à Boileau, on essaie de le disculper de ce reproche qui lui a été si souvent et si justement adressé, au sujet de l'omission qu'il a faite de la *fable*, dans son *Art poétique*. « Comment, y est-il dit, eût-il tracé les règles d'un genre de littérature qui n'en reconnaît pas, puisqu'il admet toutes les formes, tous les tons, tous les styles? Et devait-il, dans son Art poétique, donner place à ce genre, auquel la poésie est si peu nécessaire, que celui qui passe pour en avoir été l'inventeur n'a écrit qu'en prose? » Cette opinion n'est qu'un véritable paradoxe, et comme l'a dit M. Chaussard, dans sa *Poétique secondaire* :

> Ce pauvre bûcheron, par Boileau corrigé,
> A fait dire aux Neuf Sœurs : « La Fontaine est vengé. » E. H.

204 (*). — *OEuvres complètes de Voltaire*. Tom. X et XX (*La Henriade*, et le Tom. II, *Siècle de Louis XIV*.) Paris, 1823; Chassériau, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5. Deux vol. in-8° : prix de chaque volume, 5 fr. (*Voy.* Tom. XVIII, pag. 657.)

205. — *Le Trésor poétique*, dédié à LL. AA. RR. Mme la duchesse de Berri et les Petits Enfans de France. Paris, 1823; Trouvé, rue Neuve-Saint-

Augustin, n° 17. Trois vol. in-8°, avec une fort belle gravure, représentant Leurs Altesses Royales; prix, 21 fr.; papier satiné, 25 fr.

Peu de nations ont vu aussi souvent que nous reproduire leurs chefs-d'œuvre dans des recueils choisis, et c'est la multiplication de ces recueils qui a surtout propagé le goût en France, en rendant, pour ainsi dire, populaires des trésors qui, autrement, seraient restés dans le domaine exclusif des gens de lettres. Toutefois, parmi le grand nombre de recueils littéraires et de choix poétiques dont nous pouvons nous enorgueillir, il n'en est point qui ne laissent à désirer quelque pièce importante omise par les éditeurs; il n'en est point surtout d'où la morale et le goût ne voulussent exclure plusieurs morceaux Ce défaut se fait principalement sentir lorsque l'on consulte les besoins de quelques classes particulières de la société. Les gens de lettres écrivent trop pour les gens de lettres; il est beaucoup d'auteurs dont on ne peut mettre les œuvres complètes dans les mains d'une femme, il en est beaucoup plus dont la lecture doit être interdite à la jeunesse, ou ne peut être permise qu'avec certaines restrictions. Entre l'étude aride de nos ouvrages élémentaires et la lecture dangereuse de tous nos poètes, dans leur intégrité, il fallait donc un mode intermédiaire d'enseignement pour les belles-lettres. Les éditeurs du *Trésor poétique* ont senti cette lacune, et ils nous paraissent l'avoir remplie avec beaucoup d'adresse et de bonheur. Leur ouvrage offre les principaux modèles que nous ont laissés les écrivains classiques dans tous les genres, et rien n'y est susceptible de détruire, dans le cœur de la jeunesse, les semences de vertu qu'y développe une éducation religieuse et morale. Après le *discours préliminaire*, où l'on trouve reproduites quelques idées générales sur la poésie, extraites des *Réflexions* de Racine le fils, le premier volume contient l'*Art poétique* de Boileau, qui sert comme de péristyle à ce bel édifice; les éditeurs ont suivi ce chef-d'œuvre du législateur des poètes, pour la classification des différens genres de poésie, auxquels ils ont ajouté la *fable*, qu'on ne peut trop reprocher à l'ami du bon La Fontaine d'avoir omise dans sa poétique, et le *Poème didactique*, dont il a fourni lui-même le plus parfait modèle. Chacun de ces différens genres est précédé d'une courte notice qui en renferme les préceptes généraux, exposés en termes les plus clairs et les plus convenables. Le choix des exemples est fait avec goût, et justifie bien le titre de *Trésor poétique* donné à cet ouvrage. C'est, indépendamment de l'avantage particulier que nous lui avons reconnu plus haut, le recueil le plus agréable et le plus complet que l'on puisse placer dans sa bibliothèque. Le 3e volume est presque entièrement consacré à l'*art dramatique*; ici seulement, nous croyons que les éditeurs ont été moins bien

guidés dans leur choix. Décidés à ne donner qu'une comédie, ils ne pouvaient mieux faire, sans doute, que de s'arrêter au *Misanthrope*, ce chef-d'œuvre de toutes les littératures dramatiques. Des quatre tragédies qu'ils ont réunies, *Athalie et Mérope* étaient le choix le meilleur qu'ils pussent faire dans Racine et dans Voltaire; mais n'auraient-ils pas trouvé mieux que *Polyeucte* dans Corneille? et surtout, voulant puiser une seconde fois dans Racine, ne devaient-ils pas choisir toute autre pièce qu'*Esther*, dont Laharpe lui-même a dit que, si l'on ne savait de quoi Racine était capable, on serait surpris de lire avec tant de plaisir, comme ouvrage de poésie, ce qui est si défectueux comme ouvrage dramatique?» Une pièce qui, selon nous, fait tache dans cet ouvrage, c'est l'*Épître dédicatoire*; quoique nous sachions qu'il ne faut pas être trop difficile en pareille matière, nous croyons qu'on pourrait désirer quelque chose de moins faible pour ouvrir un recueil destiné à reproduire les plus beaux titres de notre gloire littéraire. E. Hébeau.

206.—*Poèmes et opuscules, en vers et en prose*, par M. Campenon, de l'Académie française. Paris, 1823. Deux vol. in-18, 300 p. Ladvocat, au Palais Royal; prix, 9 fr.

Ces deux petits volumes contiennent presque tous les titres à l'immortalité d'un de nos plus aimables académiciens. Le poème de l'*Enfant prodigue*, qui est la première et la plus connue de ses productions, est écrit avec grâce et facilité. Quoique M. Campenon soit de l'école de Delille, il a su éviter les coupes trop hardies, les inversions forcées; il imite le style large et harmonieux de ce grand poète, sans tomber dans les défauts qu'on lui reproche; et, si l'inspiration manque quelquefois à sa poésie, le goût le plus pur y préside toujours. Je louerai moins la marche du poème que sa versification; la chaîne des événemens y est souvent interrompue; les caractères ne sont pas tous non plus tracés avec un égal bonheur. — *La Maison des champs*, est un petit poème écrit avec une naïveté piquante. Quelquefois les vers du poète y luttent de force et d'harmonie avec ceux de Delille peignant les mêmes tableaux. L'élégie sur *la jeune Fille mourante*, respire une aimable sensibilité. Si l'on y rencontre quelques vers qui, par leur froideur, nuisent à l'effet touchant de l'ensemble, on y trouve aussi ce vers charmant:

Ta mère t'aime trop, tu ne peux pas mourir.

Les poésies légères de l'auteur ont du piquant et de la naïveté. Mais je regrette qu'il y ait joint un *Voyage*, moitié en prose, moitié en vers, qui est bien loin de valoir celui de Bachaumont et de Chapelle. Quant au *Discours*, prononcé par l'auteur lors de sa réception à l'Académie

française, rien ne le distingue de la plupart des autres discours académiques; c'est dire que la lecture n'en est ni fort attachante, ni fort instructive. Les crayons d'Ysabey, de Picot, de Ducis, ajoutent un attrait de plus pour le lecteur à la beauté de l'édition, qui sort des presses typographiques de M. F. Didot. E. D.

207. — *Odes et Poesies diverses*, par *Antoine* Cunyngham. *Nouvelle édition*, corrigée et augmentée de plusieurs morceaux inédits. Paris, 1823; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. Un vol. in-8° de 291 pages; prix, 5 fr.

208. — *L'Age poétique d'un Scandinave.* Paris, 1823; Delaunay, au Palais-Royal. Brochure in-8° de trois feuilles d'impression; prix, 2 fr., et par la poste, 2 fr. 25 c.

209. — *Épitre adressée aux Dames*, et particulièrement aux dames bordelaises, en leur offrant l'hommage d'un projet éminemment utile à l'humanité. Bordeaux, 1823; Moreau et Suwerinck. Brochure in-8° de 19 pages d'impression.

Il faut bien l'avouer: jamais les Muses n'ont eu moins de partisans que dans notre siècle, jamais leur culte n'a présenté autant d'obstacles. Quelques exemples de poètes, bien accueillis du public, ne peuvent détruire cette observation : une autre cause que le talent se rattache trop souvent à leur succès. Et cependant, jamais on n'a fait tant de vers; jamais surtout on n'en a fait de plus mauvais. La seconde partie de ces deux propositions, qui paraissent d'abord se contredire, est la conséquence naturelle de la première. En perdant le goût de la poésie, on a perdu l'habitude de juger les compositions poétiques. Autrefois le ridicule, qui eût frappé inévitablement l'auteur d'un mauvais ouvrage, en aurait retenu plusieurs autres. Aujourd'hui, le talent passe souvent inaperçu; mais aussi la médiocrité obtient l'impunité la plus complète; et trop souvent les journaux littéraires, institués pour défendre les saines doctrines, deviennent ses complices. Comment expliquer autrement l'apparition d'une *nouvelle édition* des Œuvres de M. Cunyngham? En vain y chercherait-on une pensée forte, une image neuve, une expression heureuse; on ne trouverait rien de tout cela, ni dans ses *odes*, ni dans ses *poésies diverses*; et son volume renferme près de 5,000 vers tels que ceux-ci :

> Supposons que le pied, fait pour nous soutenir,
> Que la main, qui chez nous au travail doit servir,
> A devenir la tête aussitôt aspirassent;
> Que la tête, l'oreille ou les yeux s'affligeassent
> De n'être constamment que de simples ressorts.

C'est ainsi que M. Cunyngham traduit Pope; et j'épargne à mes lecteurs des citations qui seraient ici déplacées. Toutefois, M. Cunyngham est un Homère auprès de l'auteur anonyme de l'*Age poétique d'un Scandinave*, qui fait rimer *péché* avec *impureté*, *chrétien* avec *destin*; mais qui, par compensation, s'écrie dans une ode:

Mes erreurs, mes malheurs, tout rimait à mes pleurs!

Jamais on ne mystifia plus complétement ses lecteurs, que par la publication de cet œuvre anti-poétique. Quant à l'auteur de l'*Épître aux Dames*, dont voici le début :

Enseignant autrefois le langage des Dieux,
J'enseignai l'art des vers pour former le poète,

il est douteux qu'il ait jamais formé non-seulement un poète, mais même un versificateur, en leur donnant l'exemple de faire rimer *oublier* avec *parler*, *hardi* avec son composé *enhardi*. Une note nous apprend « qu'il est prêt à faire imprimer et à publier, par voie de souscription ou autrement, le projet et les moyens d'empêcher toute barque et chaloupe de jamais s'enfoncer et chavirer, de la rendre *insubmersible* et *inchavirable* (c'est l'auteur lui-même qui souligne), sans demander aucun brevet d'invention, désirant que tous ses semblables profitent, s'il y a lieu, de l'utilité de ses recherches et expériences. » Et les 500 vers que contient son épître ne disent pas un mot de ce projet. Il s'est trop pressé de se donner un ridicule, en publiant les fruits de sa muse; qu'il travaille à mériter la reconnaissance publique par une découverte utile à l'humanité. C'est le seul moyen pour lui de prendre honorablement sa revanche. E. H.

210 (*). — *Collection des Romans grecs*, traduits en français, avec des notes, par MM. Courrier, Larcher et autres hellénistes. *Deuxième livraison.* Paris, 1823; Merlin, quai des Augustins, n° 7. Prix de chaque livraison composée de 2 vol. in-16, sur carré fin des Vosges satiné, 7 fr. (V. *Rev. Enc.*, T. XVI, pag. 599.)

Cette jolie collection, qui se recommande à la fois par le luxe de l'exécution typographique, et par le mérite des traducteurs, se poursuit avec succès. L'un des volumes de cette seconde livraison, est le tome premier des *Amours de Chéréas et Callirrhoé*, traduction de Larcher, avec une préface et des notes de ce savant helléniste. L'autre volume comprend le roman d'*Habrocome et Anthia*, par Xénophon d'Éphèse. Les éditeurs ont placé en tête une notice sur cet auteur, par M. Chardon de La Rochette, extraite de ses *Mélanges de critique et de philolo-*

gie. Quant au mérite littéraire de ce romancier, on ne peut que souscrire au jugement qu'en a porté un écrivain plein de goût, M. Villemain, dans le brillant essai qui précède cette collection. A.

211.—*Attilius*, ou l'Héroïsme de la piété filiale, par E. F. G. H. Pelletier, auteur des *Principes de la langue latine*, etc. Paris, 1823; Henri Servier, rue de l'Oratoire, n° 6. Un vol. grand in-18 de 275 pages; prix, 2 fr. 25 c.

L'auteur suppose qu'il a trouvé le manuscrit d'*Attilius* dans un couvent de Camaldules, auprès de Rome; mais il n'est pas difficile de reconnaître qu'une plume toute française a tracé ce roman. Il renferme la morale la plus pure, revêtue de formes gracieuses et d'un style simple, clair, et surtout correct. M. Pelletier sait inspirer aux jeunes gens, auxquels son livre est destiné, les plus nobles vertus, en même tems qu'il venge un sexe faible des outrages de ces hommes pour qui les plus doux liens de la nature et de la société n'ont rien de sacré. E. G.

212. — *Élisabeth et Émilie*, conte moral, par Mme Taylor, auteur d'un grand nombre d'ouvrages pour la jeunesse, traduit de l'anglais sur la huitième édition par Mlle ***. Paris, 1823; Dondey-Dupré père et fils, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais. Un vol. in-18, de VIII et 214 pag s, orné d'une gravure; prix, 2 fr.

Ce petit livre, qui rappelle les charmans contes moraux de miss Edgeworth, met en scène deux jeunes filles, dont les caractères opposés se manifestent dès leur première enfance, et se développent et portent leurs fruits à leur entrée dans le monde. Des tableaux de famille et de société amenés par des incidens qui se renouvellent souvent dans la vie, fournissent des leçons indirectes et des exemples utiles. A. J.

213 (*). — *Quentin Durward*, ou l'Écossais à la cour de Louis XI, par sir Walter Scott; traduit de l'anglais par le traducteur des romans de sir Walter Scott. Paris, 1823. Gosselin, rue de Seine, n° 12. Quatre vol. in-12; prix, 10 fr.

Indépendamment des mérites divers qui ont attiré sur chacune des compositions de Walter Scott l'attention du monde littéraire, mérites si souvent appréciés dans ce recueil, et que nous nous sommes particulièrement appliqués à faire ressortir au sujet des trois dernières productions du romancier écossais, *le Pirate*, *Nigel*, *Peveril du Pic* (Voy. *Rev. Enc.*, T. XVIII, p. 331), la nouvelle composition que nous annonçons doit avoir pour les lecteurs français un attrait particulier. C'est à la France, à nos annales, à l'un des règnes les plus intéressans dont elles aient conservé le souvenir, que Walter Scott en a emprunté le sujet; c'est à reproduire nos anciennes traditions historiques, qu'il vient de

consacrer cette puissance singulière, que personne peut-être n'a encore possédée au même degré, d'évoquer le passé, de le faire apparaître vivant aux yeux de la postérité, avec son costume, son langage, ses mœurs, ses passions. Félicitons-nous que cette imagination si vive, si forte, si hardie, qui se plaît dans la contemplation des tems anciens, et dans le commerce de leurs personnages célèbres, lasse d'habiter les montagnes de l'Écosse et les châteaux de l'Angleterre, soit venue voyager dans notre vieille France. Puisse-t-elle s'y plaire et y séjourner longtems! puisse-t-elle rendre à notre histoire cet intérêt que nos historiens ne lui ont pas toujours conservé! Ce n'est pas que Walter Scott, en entreprenant de faire revivre, dans sa dernière composition romanesque, le siècle de Louis XI, n'ait eu à lutter contre un des écrivains qui ont répandu le plus de charme sur nos antiques annales; et, il faut le dire à la gloire de ce dernier, après avoir lu *Quentin Durward*, on se plaît encore à la narration animée, naïve, spirituelle de Philippe de Comines. — Nous ne pouvons ici qu'indiquer sommairement ce qui distingue le nouveau roman de Walter Scott. On y trouvera admirablement représentés le roi de France, Louis XI, et son rival, le duc de Bourgogne; ils y paraissent avec ce cortége d'hommes diversement célèbres qui formaient leur cour: d'un côté, c'est la princesse Jeanne, fille de Louis XI; le duc d'Orléans, qui doit être un jour Louis XII; le comte de Dunois, fils du célèbre bâtard; le cardinal La Balue, lord Crawford, et quelques-uns de ces serviteurs d'un rang obscur, dont s'entourait le tyran de la France, son grand-prévôt Tristan l'Hermite, son barbier Olivier Le Dain, son astrologue Galeotti; de l'autre côté, ce sont les seigneurs bourguignons, Crevecœur, d'Hymbercourt, et l'historien lui-même de cette époque, Philippe de Comines. Parmi ces personnages, il en est plusieurs qui avaient déjà figuré dans des romans, et même dans des *poèmes*, si l'on veut leur donner ce nom. Mais les auteurs de ces *poèmes* et de ces romans ne daigneraient probablement pas les reconnaître sous le costume sévèrement historique que leur a conservé l'auteur. La Jeanne de Walter Scott ne ressemble guère à celle de Mme de Genlis, et son Charles de Bourgogne n'a rien de l'*Homme du mont Sauvage*. Il a commis, sans doute volontairement, quelques erreurs historiques, qui ne tirent pas à conséquence dans un roman où il doit être quelquefois permis, comme dans un poème ou dans une tragédie, d'altérer un peu les faits, pourvu que l'on conserve la couleur de l'époque et la physionomie des personnages. Peut-être, cependant, serait-il encore mieux de suivre scrupuleusement l'histoire et de ne point

mêler, même dans un roman, le faux et le vrai. Le héros du livre est un écossais, que l'auteur, sans doute par esprit national, s'est plu à peindre sous les couleurs les plus séduisantes: il est jeune, beau, brave, prudent; il échappe avec autant de bonheur que d'adresse à mille dangers; enfin, après avoir désarçonné le duc d'Orléans, vaincu Dunois, immolé le féroce comte de La Mark, il obtient, par une faveur singulière du sort, la main d'une très-illustre dame de la cour de Bourgogne. Ce fonds romanesque semble commun; mais il est rajeuni par la délicatesse exquise avec laquelle Walter Scott sait peindre la passion. Contre sa coutume, il inspire, en faveur de son héros, un très-vif intérêt; ce n'est plus, comme dans ses autres productions, un simple spectateur, autour duquel il fait mouvoir la scène changeante du monde; on prend vivement parti pour lui, on s'associe à ses pensées, à ses projets; on fait des vœux pour le succès de son amour. Au total, ce nouveau roman de Walter Scoot est un des plus attachans de son recueil, et la vérité, l'originalité de la peinture, doivent le placer, je crois, au-dessus de ses dernières productions, et assez près de son admirable *Ivanhoé*, auquel il ressemble un peu. H. Patin.

214.—*Les Chevaliers de la cuillère*, suivis du *Château des Clées* et de *Lisely*; anecdotes suisses par Mme de Montolieu. Paris, 1825; Arthus-Bertrand, rue Hautefeuille, nº 23. Un vol. in-12, de 255 pages; prix, 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50 c.

215. — *Attila*, ou le Fléau de Dieu, roman historique, par M. de Beaunoir. Paris, 1825; Mondor, Boulevart du Temple, nº 45. Deux vol. in-12, ensemble de 558 pages; prix, 5 fr., et par la poste, 6 fr.

Nous avons annoncé successivement la réimpression des divers ouvrages de Mme de Montolieu qui sont entrés jusqu'ici dans la collection complète de ses romans. Tous ces ouvrages n'ont pas, sans doute, le même degré d'intérêt, et nous avons cru devoir distinguer principalement *Saint-Clair des îles*, *Caroline de Lichtfield*, *Ondine* et les *Nouveaux tableaux de famille*. Chacun de ces romans eût suffi pour assurer la réputation d'un auteur; le volume que nous annonçons aujourd'hui n'ajoutera rien à celle de Mme de Montolieu. Quoiqu'on y trouve plusieurs récits attachans et des détails gracieux, on peut reprocher à l'auteur, de la faiblesse dans l'action, de l'invraisemblance dans les moyens et un style souvent négligé; les charmans ouvrages que nous devons à Mme de Montolieu nous donnent le droit d'être difficiles.

Quant au roman *historique* de M. de Beaunoir, nous ne pensons pas que sa lecture prévienne en faveur d'un genre introduit dans la littérature pour satisfaire les besoins nouveaux d'une plus grande classe

de lecteurs. Sans vouloir discuter ici les qualités et les défauts de ce genre, sans examiner jusqu'à quel point l'histoire peut s'allier au roman, et si ce dernier peut y gagner en intérêt ce que l'autre doit y perdre en vérité, nous dirons seulement que M. de Beaunoir ne nous paraît pas avoir réussi dans une carrière où nous ne connaissons encore que bien peu de bons modèles. *Attila* n'a point l'intérêt d'un roman, et il ne peut avoir l'utilité de l'histoire. Il n'y a point de proportion dans cet ouvrage, où le principal est trop souvent sacrifié à l'accessoire. L'action est presque nulle; et pour que le lecteur pût s'attacher à cette espèce de merveilleux que l'auteur à voulu y mêler, il aurait fallu que le style fût entraînant, tandis qu'il est, au contraire, d'une aridité qui ferait penser que M. de Beaunoir n'a pas eu le tems d'y mettre la dernière main, ou qu'il n'a voulu tracer, pour ainsi dire, que les argumens d'un poème historique en prose. E. H.

216.—*Montmorency*, voyage, anecdotes. Paris, 1823; Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n° 11. Un vol. in-18, de 107 pages; orné d'une *carte de la vallée de Montmorency*. Prix, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c. par la poste.

L'auteur anonyme de ce petit écrit offre un guide aimable et fidèle à tous ceux qui voudront visiter la riante vallée consacrée par les souvenirs de *Catinat*, de *J. J. Rousseau* et de *Grétry*. Il conduit ses lecteurs, depuis le portail du faubourg Saint-Denis à Paris, jusqu'à l'ermitage et à la forêt de Montmorency; puis, au nouveau et joli village d'Enghien, orné d'élégans édifices qui entourent les bains d'eaux sulfureuses établis par M. Pelligot, administrateur des hospices de Paris. Des détails curieux, amusans et instructifs sur les lieux qu'on parcourt, et les citations de plusieurs passages des *Confessions* de Rousseau, qui se rattachent à son séjour dans l'ermitage, donnent un nouveau charme à cette rapide promenade.

217 (*). — *Essai sur la composition et l'ornement des jardins*, ou Recueil de plans de jardins de ville et de campagne, de fabriques propres à leur décoration, et de machines pour élever les eaux; ouvrage faisant suite à l'*Almanach du bon jardinier*; avec cette épigraphe :

> Je dirai comment l'art, dans de frais paysages,
> Dirige l'eau, les fleurs, les gazons, les ombrages
>
> DELILLE.

Orné de 107 planches. Paris, 1823; Audot, rue des Maçons-Sorbonne. Un vol. petit in-4° oblong, de 72 pages; prix, broché, 12 fr.; cartonné, 13 fr.; relié, 14 fr.

L'auteur traite successivement des jardins français et anglais, des fabriques, temples, pavillons, kiosques, rotondes, ermitages, ruines, monumens, obélisques, tombeaux, chaumières, fontaines, volières, jeux divers et des autres objets d'ornement analogues; puis, des jardins naturels, des moyens pour élever les eaux, et des plantations. Il offre ensuite divers tableaux, des plantes potagères, des meilleures espèces de fruits classées d'après leur ordre de maturité, des plus belles plantes d'agrément pour les parterres, des arbres de différentes grandeurs, des arbrisseaux grimpans ou rampans et des arbustes. Enfin, le reste de l'ouvrage présente des dessins variés à l'infini de jardins naturels et irréguliers, de jardins de ville disposés avec art, de labyrinthes, de bosquets, de parterres, les uns de pure invention, les autres tracés d'après les jardins de Versailles, du grand et du petit Trianon; puis, des modèles de ponts en pierre et en charpente, de ponts rustiques, de ponts couverts, de galeries, de balançoires, de jeux de bague, de temples chinois, égyptiens, de chapelles gothiques, de pavillons, de salles en treillage ou en verdure, d'ermitages, de maisons de pêcheurs, de chaumières et de cabanes, de glacières, de belvédères, d'orangeries, de barques, de portes, de barrières, d'obélisques, de fontaines, de tombeaux, d'usines, de pompes, de moulins à eau et à girouettes, de machines pour l'arrosage des jardins. Cette collection est terminée par un dessin du bélier hydraulique de Montgolfier, savant aussi modeste que célèbre. Nous recommandons ce joli recueil aux amateurs de jardins, et à toutes les personnes qui, passant une partie de l'année à la campagne, désirent y rendre leurs habitations plus commodes et plus agréables.

218 (*). — *Le Vignole de poche*, ou Mémorial des artistes, des propriétaires et des ouvriers, contenant les règles des cinq ordres d'architecture de Vignole, avec 30 planches; par M. Thierry fils, architecte-graveur. Paris, 1823; Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n° 11. Un vol. in-18, 31 pages; prix, 4 fr., et 4 fr. 50 c. par la poste.

Ce petit ouvrage, dont l'exécution est très-soignée, est indispensable aux jeunes gens qui fréquentent les écoles d'architecture, et renferme aussi beaucoup de notions élémentaires et usuelles qui intéressent tous les propriétaires de maisons, et surtout ceux qui en font bâtir. On y trouve des renseignemens précis sur les *cinq ordres d'architecture* : le *Toscan*, remarquable par une extrême simplicité; le *Dorique*, par un caractère noble et majestueux; l'*Ionique*, sorte d'intermédiaire entre le dorique et le corinthien, et dédié dans l'origine aux femmes grecques, dont les cheveux bouclés en volute donnèrent le modèle du chapiteau

de cet ordre; le *Corinthien*, qui se distingue par la délicatesse et l'élégance; enfin, le *Composite*, ainsi appelé parce qu'en effet il est composé des deux précédens. L'auteur a joint à ses recherches un tableau de l'*ordonnance intérieure des bâtimens*, contenant l'indication des proportions convenables pour les différentes pièces dont ils se composent.

A. J.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

219 (*).—*Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Décembre* 1822, et six premiers mois 1823. Mme Huzard, rue de l'Éperon. Sept cahiers in-4°.

Les sept cahiers de cet important Recueil que nous avons sous les yeux exigeraient un article très-étendu, si nous voulions ne rien omettre. Puisqu'il est indispensable de faire un choix, nous prendrons pour guide l'utilité générale, et les besoins les plus pressans. On ne peut se le dissimuler : l'industrie soutient en ce moment une guerre que certaines factions lui ont suscitée, que l'on désavoue tout haut, mais qui est très-active dans le secret. Comme les motifs de cette guerre ne sont rien moins que généreux, ceux qui la font ne se piquent pas d'être scrupuleux sur le choix des armes. Mais l'industrie ne court véritablement aucun danger, si elle est bien pénétrée du sentiment de ses forces et de sa dignité. Ses ennemis ne l'ignorent point, et leur funeste habileté s'exerce à faire naître des craintes, à créer des obstacles, à simuler pour la classe laborieuse un mépris qu'ils sont bien éloignés d'éprouver. Ils ont entrepris d'empêcher que l'esprit humain n'estime les choses d'après leur utilité réelle : point de sûreté pour eux, jusqu'à ce que le bon sens soit réduit à une impuissance absolue. Leur tâche est difficile; l'entreprise paraît même extravagante; et cependant, ils ne désespèrent pas du succès. A leur exemple, ne perdons pas courage. Les destinées de la race humaine dépendent certainement des grandes lois de la nature; les causes accidentelles et transitoires, telles que de misérables intérêts particuliers, disparaîtront enfin devant la puissance des intérêts généraux. Le caractère de la vérité est la permanence; celui de l'erreur est précisément le contraire; et, dans les sciences morales, les intérêts généraux sont le principe, la source de toutes les vérités.

En classant les objets d'après cette manière de les apprécier, la nouvelle machine à vapeur de M. Perkins fixera d'abord nos regards. On ne peut donner encore qu'une notion générale de cette machine, pour laquelle M. Perkins jouit à bon droit d'un brevet d'invention. Ce mécanicien n'a pu convaincre les incrédules que par une épreuve décisive :

on a commencé par nier que son projet fût exécutable. Des machines ordinaires, construites avec beaucoup de soin, éclatent quelquefois sous une pression de trois ou quatre *atmosphères*; pouvait-on croire qu'il fût possible de faire supporter à une autre machine une pression de 45 atmosphères, sans danger et sans que l'appareil fût d'un volume et d'un poids excessifs? Aujourd'hui, tous les doutes sont dissipés, et chacun est convaincu que M. Perkins a produit une révolution dans les machines à vapeur, et par conséquent dans les arts qui les emploient ou les emploieront. L'espace occupé par les machines nouvelles est prodigieusement réduit; la dépense en combustible l'est encore davantage. Une machine capable de remplacer le travail de 10 chevaux, ou, comme on dit, *de la force de* 10 *chevaux*, est contenue dans un espace de huit pieds de long sur six de large : on assure que, pour obtenir une force de 50 chevaux, il suffirait de donner au cylindre à vapeur un diamètre convenable, ce qui n'exigerait pas un plus grand emplacement. La consommation de charbon de terre est à peu près de six litres par jour pour la force d'un cheval; c'est tout au plus le dixième de ce qu'il faut aux machines ordinaires. — M. Perkins ne partage pas sa chaudière en deux parties (l'une occupée par l'eau qui bout, et l'autre qui reçoit la vapeur formée); il n'emploie qu'une bouilloire entièrement remplie d'eau, et dont les dimensions étonnent par leur petitesse; car, dans la machine de dix chevaux sur laquelle les expériences ont été faites, la bouilloire ne contient que 52 litres d'eau. Ce vase est un tube cylindrique de trois pouces d'épaisseur, en métal de canon, fermé par les deux bouts. La flamme du foyer l'enveloppe de toutes parts; à sa partie supérieure est une soupape, chargée d'un poids qui mesure la pression que l'eau doit supporter; deux tubes adaptés, l'un vers le haut et l'autre au bas du cylindre, servent à l'introduction et à la sortie de l'eau. Chaque mouvement alternatif du piston ouvre et ferme les robinets de ces tubes, introduit une petite quantité d'eau, et en fait sortir une quantité équivalente. Cette eau sortie passe dans une capacité, où elle se vaporise sur-le-champ, et agit sur le piston. Dans les épreuves, la force expansive de cette vapeur était capable d'une action de 700 livres par pouce carré; la résistance de la machine était calculée pour une pression de 2000 livres. Mais, afin de prévenir encore plus sûrement tous les accidens possibles, M. Perkins a disposé son appareil pour le cas d'une explosion; il a fixé la place et les limites de la rupture, tracé la route et réglé la quantité des vapeurs qui pourront s'échapper : il lui suffisait, pour obtenir cette garantie de plus, de diminuer l'épaisseur d'une partie du tuyau de conduite de la vapeur, et d'augmenter son diamètre dans cette même partie : il est hors de

doute qu'aucune rupture ne pourra se faire ailleurs que dans cette partie. Le cylindre de vapeur, ou corps de pompe, est réduit à 2 pouces de diamètre; dans une machine ordinaire, il eût fallu 13 ou 14 pouces. La vapeur est condensée, comme dans les autres machines; mais sous une pression qui est encore supérieure à quatre atmosphères. La course du piston est d'un pied. Lorsque la machine est en pleine activité, le piston frappe 250 coups par minute. — Quoique cette description soit très-incomplète, elle suffit pour faire juger des avantages immenses que les arts vont tirer de cette invention. Un brevet d'importation est déjà demandé pour son introduction en France : c'est-à-dire, que quelqu'un veut se faire un mérite d'avoir acheté, le premier, une bonne machine, et fonder sur ce mérite la demande d'un privilége exclusif. La singularité de ces prétentions doit être notée : il devrait être inutile, surtout en France, de combattre par le raisonnement ce qui se présente sous une forme ridicule; cependant, il ne serait peut-être pas hors de propos de revoir et de discuter de nouveau les dispositions administratives sur les brevets d'importation. Dans quelques circonstances, ces brevets peuvent être une entrave, et non pas un encouragement à l'industrie.

Ces considérations nous amènent à comparer l'une à l'autre les listes des brevets d'invention accordés en France et en Angleterre, dans le cours de l'année 1822. Le nombre des brevets français est de 134; celui des brevets anglais n'est que de 115. Sur la liste française, il y a 13 brevets d'importation : l'autre liste n'en contient point. En Angleterre, un seul artiste s'est occupé de perruques : en France, on compte quatre brevets pour des objets de toilette, et trois pour des chapeaux de paille. On peut aussi reprocher à notre liste un certain nombre de prétendues inventions qui ne peuvent être que des erreurs ou des piéges tendus par quelques charlatans à la crédulité publique. Telles sont, par exemple, des *nageoires hydro-arques* pour les bateaux à vapeur, un cheval mécanique *ayant la propriété de transporter une personne d'un lieu dans un autre*, et que l'inventeur nomme *chevalorifère*, etc. On regrette que nous nous exposions de la sorte aux risées des étrangers. Quelques autres inventions semblent peu dignes d'être protégées par un brevet, et n'auraient pas dû se trouver à côté de découvertes réelles et d'une utilité reconnue. La durée de ces brevets est ici de cinq ans; en Angleterre, le privilége de l'inventeur dure quatorze ans : cette législation paraît plus conforme que la nôtre aux besoins de l'industrie, et à l'équité. En Angleterre, l'autorité qui accorde les brevets paraît sévère et judicieuse : presque tous les objets brevetés sont effectivement dignes d'occuper les artistes, et malgré l'activité de l'esprit d'invention dans

ce pays tout couvert de fabriques, le nombre des brevets accordés y est moindre qu'en France. — On n'est pas surpris que les machines à vapeur tiennent beaucoup de place sur la liste anglaise, et fort peu sur celle de notre pays; mais on y remarque aussi que les arts métallurgiques prennent en Angleterrre un accroissement prodigieux, tandis qu'ils restent chez nous presque stationnaires. Serait-ce faute d'encouragemens, ou par l'effet de quelques entraves? Ces listes de brevets d'invention peuvent révéler aux hommes d'état beaucoup de choses qu'il leur importe de savoir.

A la suite de la description de la nouvelle machine de M. Perkins, nous lisons une note sur quelques machines à vapeur gigantesques, construites en Angleterre; on peut en juger par celles qui sont établies sur les mines de cuivre près de *Redruth*, en Cornouailles. Il s'agissait de dessécher une galerie de plus d'un mille de longueur, et une profondeur de 260 mètres : trois machines à vapeur y sont employées; toutes agissent par une haute pression, suivant le mode dit d'*expansion*. Les cylindres des deux plus grandes ont plus de deux mètres et demi de diamètre, et le piston y prend une vitesse de 80 mètres par minute. En tenant compte de tous les frottemens et des autres causes de pertes de force motrice, on trouvera que ces machines tiennent lieu chacune de plus de 300 chevaux, en supposant que chaque cheval emploie effectivement toute sa force, et que tous les efforts soient parfaitement concertés, ce qui n'arriverait jamais. Tout devient possible à l'homme, lorsqu'il a su mettre à sa disposition l'immense pouvoir de ces machines.

Un autre objet d'une utilité générale, l'éclairage par le gaz hydrogène, trouverait ici sa place; mais, comme il a donné lieu à quelques discussions publiques en Angleterre, nous en ferons la matière d'un article séparé.

Nous indiquerons aussi à nos lecteurs l'instruction pratique pour construire les aires à l'antique, ou pavés terrassés à la vénitienne, par M. *Landier*, ancien chef de bataillon du génie; mais nous ne ferons que l'indiquer. La suite des procédés que cette construction exige est fort longue, et ne peut être bien connue que par une description détaillée. Celle de M Landier est claire, précise; en le prenant pour guide, on est assuré du succès. Mais il paraît que le bon emploi de ces aires ou pavés, dépend d'autre chose qu'une main-d'œuvre soignée; on s'en aperçoit à la colonnade du Louvre, où cette construction présente à l'œil une apparence d'affaissement vers le milieu des entrecolonnemens. Dans un monument aussi célèbre que celui-là, les ondulations du pavé font un

effet très-désagréable, parce qu'elles semblent déposer contre la solidité de l'édifice. FERRY.

Ouvrages Périodiques.

220 (*). — *Archives générales de médecine*, journal publié par une Société de médecins, composée de membres de l'Académie royale de médecine, de professeurs, de médecins et de chirurgiens des hôpitaux civils et militaires, etc. L'abondance des matériaux, et le succès des Archives générales de médecine, dès les premières livraisons de ce journal, ont engagé les rédacteurs à porter chaque numéro à dix feuilles, au lieu de sept à huit qu'ils s'étaient engagés à donner. Il en paraît douze par an, formant trois volumes de 40 feuilles chacun; on s'abonne à Paris, chez Béchet jeune, place de l'École-de-Médecine. Prix de l'abonnement par année, 26 fr., pour Paris; 30 fr., pour les départemens; 35 fr., pour les pays étrangers où le port est double.

Pour donner une idée de l'importance de ce recueil périodique, qui a commencé à paraître en janvier 1823, nous ne pouvons mieux faire que d'indiquer quelques-uns des articles contenus dans le premier volume et dans les deux premiers numéros du second. — Mémoire médico-légal de M. *Esquirol*, sur l'incertitude des signes que présente le corps des pendus. — Mémoire sur l'empoisonnement par l'oxide blanc d'arsenic, par le professeur *Orfila*. — Mémoire sur les rapports de la physique avec la médecine, par le professeur *Babinet*. — Mémoire sur le développement de l'œuf, par *Sander*, traduit par le docteur *Breschet*. — Recherches sur les propriétés et l'emploi médical de la Jusquiame, faites à l'hôpital de la Charité, par le professeur *Fouquier*. — Expériences sur le système nerveux, faites par le professeur *Rolando*, en Italie, et par le docteur *Flourens*, en France, analysées par le docteur *Coster*. — Nouvelle méthode de pratiquer l'opération de la taille chez la femme, par le docteur *Lisfranc*. — Mémoire sur la structure et les mouvemens de la langue dans l'homme, par M. *Blandin*, aide d'anatomie à la faculté de médecine. — Du scorbut qui se manifeste d'une manière locale pendant le traitement des fractures, et s'oppose à leur consolidation, par le docteur J. *Cloquet*. — Notice sur l'emploi de l'eau de Javelle à la base de soude, dans le traitement local de certains ulcères, par le docteur *Cullerier*. — Notes sur l'emploi nouveau ou peu usité de quelques médicamens dans plusieurs maladies, par le docteur *Sommé*, chirurgien en chef de l'hospice civil d'Anvers. — Description des espèces de sangsues qui se trouvent, ou qui sont en usage en Piémont, avec des observations sur la génération et d'autres points de l'histoire naturelle de quelques-unes

de ses espèces, extrait de l'italien par M. *Audomi*. — Considérations sur la constitution et sur son influence dans les maladies aiguës, par le professeur *Pinel*. — Mémoires sur des méthodes et des procédés nouveaux pour pratiquer l'amputation dans l'articulation scapulo-humérale, par le docteur *Lisfranc*. — Sur une hydropisie particulière du globe de l'œil, par M. *Mirault*, chirurgien interne des hôpitaux de Paris. — Recherches expérimentales sur l'absorption et l'exhalation, par le docteur *Fodéra*. — Mémoire de *Scarpa* sur la ligature des principales artères des membres. — Note sur une monstruosité (triencéphale), par le docteur *Geoffroy-Saint-Hilaire*. — Observations d'anatomie pathologique, par M. *Andral* fils; sur le développement et les fonctions du système nerveux, par M. *Desmoulins*; sur l'organogénie, par le professeur *Rolando*; rapport sur l'ouvrage d'Antommarchi, par le professeur *Duméril*; exposition de la doctrine de Chirac, par M. *Georget*; exposition de la doctrine de M. Broussais, par le docteur *Goupil*. — Analyse des Transactions philosophiques de Londres, pour les années 1820, 1821, 1822, par MM. *Edwards* et *Vavasseur*. — Extrait des découvertes faites en chimie et en pharmacie, par le professeur *Orfila*. — Extrait des journaux nationaux et étrangers. — Extraits et analyses d'ouvrages nouveaux, français et étrangers, etc. — Le numéro de Juillet des *Archives*, contient l'important travail de M. *Flourens, sur les Propriétés du système nerveux dans les animaux vertébrés*, travail qui a été l'objet d'un rapport fait à l'Académie par M. Cuvier, et inséré dans la *Revue* (T. XVI, p. 229-246.)

221. — *L'Ami des champs*, journal d'agriculture du département de la Gironde, *Janvier — Mai*, 1823. Bordeaux, au Conservatoire départemental des arts, chez M. Saget, cours de Tourny, n° 67. Il paraît un cahier de deux feuilles d'impression le 10 de chaque mois : prix de l'abonnement pour un an, 10 fr. à Bordeaux; 11 fr. 50 c. par la poste, pour toute la France.

Ce recueil périodique sera spécialement consacré à l'agriculture bordelaise; mais, ce qui convient au sol des environs de Bordeaux ne sera point déplacé dans une très-grande partie de la France. *L'Ami des champs* est le plus orné des journaux de son espèce; l'impression, le papier et les lithographies en font un ouvrage de luxe pour les bibliothèques. Cependant, le prix de l'abonnement est très-modique, comme on l'a vu dans le titre. On y rend compte, 1° de mémoires sur l'agriculture, sur les instrumens aratoires, sur les machines relatives aux exploitations rurales; 2° des objets nouvellement exposés au conservatoire départemental des arts et métiers; 3° des séances des sociétés philomatique et linnéenne; 4° d'observations diverses, dont chacune ne

fournirait pas un article particulier, mais dont l'ensemble peut offrir quelque utilité; 5° des éphémérides bordelaises; 6° du mouvement de la population à Bordeaux; 7° on fait le résumé des observations météorologiques et agricoles du mois précédent; 8° on donne une analyse succincte des ouvrages nouveaux relatifs à l'agriculture ou à la botanique. Voilà ce que le prospectus annonce : un coup d'œil jeté sur les numéros qui ont paru, suffit pour reconnaître que les éditeurs tiennent parole quant à la beauté d'exécution de l'ouvrage : voyons si son mérite intérieur répond à cette magnificence. Le premier numéro contient une notice sur la culture du coton dans le midi de la France, et sur une machine à égrener le coton. Comme nous rendrons compte des observations de la Société centrale d'agriculture sur cette matière importante, il est inutile de nous y arrêter en ce moment. On trouve ensuite la description d'un *hache-paille*, avec un dessin au trait de cette machine. Pour que ces dessins fussent réellement utiles, il faudrait qu'ils pussent indiquer tout ce qui est nécessaire à l'exécution de la machine décrite; il faudrait des mesures précises, et une échelle.—Dans le numéro suivant, on trouve une description bien faite du sol du département de la Gironde, extraite de la *Flore bordelaise*.—M. *Saget*, secrétaire-général de la Société philomatique, a inventé un moulin à bras capable de donner 105 livres de belle farine par heure, lorsqu'il n'est mis en mouvement que par un seul homme. Ce mécanicien, ayant obtenu un brevet d'invention, fait construire des moulins, dont les plus simples mus par un seul homme peuvent moudre de deux hectolitres et demi à trois hectolitres en douze heures, et qui coûtent 1000 fr.; d'autres, à une seule meule, mus par un cheval, moulant de cinq et demi à six hectolitres en douze heures, 1800 fr.; ceux de deux meules, capables de moudre, avec un seul cheval, environ huit hectolitres en douze heures, coûtent 3000 fr. — Dans le cahier de mai, nous voyons que l'inventif M. Saget propose une *voiture-moulin*, qui, étant chargée d'une certaine quantité de grain, le remet en farine au lieu de sa destination. L'emploi de cette machine semble convenir spécialement aux expéditions militaires dans les lieux mal pourvus de moulins, ou lorsqu'on n'a pas le tems de moudre le grain qu'on se procure dans le pays. Mais, avant d'adopter l'invention nouvelle et de l'introduire dans les transports militaires, on pense bien qu'il reste à faire plus d'une expérience. — M. Thollard, professeur de mathématiques et de physique au collége de Tarbes, se déclare le partisan des para-tonnerres et para-grêles de M. Lapostolle: il assure avoir constaté l'efficacité de ce moyen préservatif, et avoir soustrait trois communes, dociles à ses avis, aux fléaux qui ont ravagé les récoltes

d'une vingtaine de communes des environs. Cette propriété des cordes de paille serait véritablement mystérieuse, si elle était réelle; mais MM. Lapostolle et Thollard n'ont pas encore assez fait pour convaincre les incrédules, et jusqu'ici leurs expériences n'ont pas été soumises à des juges assez éclairés, et d'une assez grande autorité pour fixer l'opinion publique. — Une lettre de Munich, du 10 août, insérée dans le *Journal des Débats* du 19 du même mois, contient un fait curieux sur le même sujet. Le magistrat de Markt-Triftern a fait publier, qu'au mois de juin dernier, une forte grêle avait causé beaucoup de dommages dans les environs de cet endroit, mais que les possessions d'un propriétaire, nommé Luginger, en avaient été préservées par des para-grêles d'une nouvelle invention qu'il avait fait placer dans ses champs. Ce para-grêle consiste en une perche de bois de 30 pieds au plus de hauteur, terminée par une pointe de laiton. Depuis cette pointe jusqu'à l'extrémité opposée, la perche est couverte d'un tissu de paille de froment; au milieu est un cordon mince, formé de 10 à 12 fils de lin, qui pendent jusqu'à terre. On plante ces perches de 8 à 900 pieds l'une de l'autre, de manière que deux suffisent pour garantir 16 à 20 journées de terrain, et ne demandent que 2 à 3 florins de frais. En automne, on peut les retirer, et les mettre à l'abri pour servir de nouveau le printems prochain. — Ces extraits prouvent que les rédacteurs de *l'Ami des champs* savent faire un bon choix, et leur recueil ne peut manquer de devenir de plus en plus intéressant et utile; car ils mettront en œuvre les excellens matériaux qui leur seront fournis par les trois sociétés savantes de Bordeaux, et par le grand nombre d'hommes instruits que renferme ce département. F.

222 (*). — *Archives du christianisme au dix-neuvième siècle.* VIe année. Ce recueil paraît, chaque mois, par cahier de trois feuilles; on souscrit à Paris au bureau de rédaction, chez Servier, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6, et dans les départemens, chez MM. les pasteurs. Prix, pour l'année, à Paris et dans les départemens, 10 francs, 7 pour la Suisse, 9 francs pour l'Angleterre et les Pays-Bas, franc de port.

Les Archives du christianisme ne sont pas seulement intéressantes pour les chrétiens réformés, auxquels elles sont spécialement destinées; les personnes qui appartiennent soit à la religion catholique, soit à une autre croyance, liront ce recueil avec fruit. Il renferme fréquemment des articles où l'on peut puiser d'utiles notions sur l'histoire ecclésiastique des trois derniers siècles, des fragmens de discours prononcés dans certaines circonstances solennelles par les pasteurs, des pièces et des nouvelles propres à retracer l'état et les progrès de la foi évangélique

sur le globe; enfin de courtes analyses des meilleurs ouvrages de théologie protestante remplissent le cadre dans lequel les rédacteurs des Archives se sont renfermés. En général, c'est une charité douce et vraiment chrétienne qui les inspire ; toutefois, j'oserai dire que certains articles ne sont pas entièrement exempts de ce ton d'âcreté et de haine contre les catholiques qui n'appartient pas à notre époque, et que le faux zèle d'un grand nombre de nos co-religionnaires ne peut justifier. A *

Livres en langues étrangères, publiés en France.

223 (*).—*Opere poetiche di Dante Alighieri con note di diversi per diligenza e studio di Antonio* Buttura. Paris, 1823; Lefèvre, rue de l'Éperon, n° 6. Deux vol. in-8°; prix, 18 fr.

M. Buttura s'est proposé de nous donner une nouvelle édition des quatre poètes classiques italiens, le *Dante*, *Pétrarque*, *l'Arioste et le Tasse*, en dix volumes. Le premier volume du Dante, que nous annonçons, contient le portrait de ce poète, sa *vie* par Tiraboschi, ses *poésies lyriques* et *l'enfer*, le second comprend le *purgatoire* et le *paradis*. L'éditeur a enrichi ces deux volumes de notes explicatives, qu'il a choisies parmi celles du Dante lui-même, ou empruntées de Boccaccio, de la *Crusca*, de Lombardi, etc. Il y en a qui lui appartiennent, et on lui doit aussi les argumens. Il s'est donné beaucoup de peine pour atteindre la plus grande correction possible du texte, en consultant les meilleures éditions, et surtout les lois du goût et de la raison. En général, il s'est borné à faciliter l'intelligence du texte, ce qui devrait être le but principal de tous les commentateurs. — M. Jules Didot l'aîné a justifié sa réputation par la beauté de l'exécution typographique qui distingue ces deux volumes.

F. S.

224 (*).—*The works of Thomas Moore.*—Œuvres de *Thomas* Moore, comprenant ses *Mélodies*, ses *Ballades*, etc. Nouvelle édition, enrichie d'airs gravés. Paris, 1823; Galignani, rue Vivienne, n° 17. Sept volumes in-12, ensemble 93 feuilles un quart; prix, 48 fr. (Voy. ci-dessus, pag. 105-120, l'analyse d'une traduction française des *Amours des Anges*, et des *Mélodies irlandaises* du même auteur.)

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

Amérique méridionale. — Maracay (*entre Caracoas et Nueva-Valencia*). — *Économie rurale et chimie. — Extrait d'une lettre datée de février* 1825. — « Lorsque nous quittâmes l'Europe, le savant M. de Humboldt nous recommanda expressément de porter notre attention sur l'arbre de la vache (*palo de vaca*, ou *palo de lèche*), et de lui en envoyer la fleur. Cet arbre croît dans les montagnes qui dominent Periquito, au nord de Maracay. Il donne avec abondance un suc laiteux, comparable par ses propriétés au lait des animaux, et que l'on emploie aux mêmes usages, comme M. de Humboldt en a été témoin à la ferme de Barbula (Cordillière littorale de Venezuela), où il en a bu lui-même. Ce lait végétal est un peu plus visqueux que celui de vache; il en a la saveur; mais ses propriétés chimiques diffèrent sensiblement de celles du lait animal. Il se mêle en toute proportion avec l'eau; il ne se coagule point par l'ébullition. L'ammoniaque le rend plus liquide; ce caractère indique l'absence du caout-chouc, car nous avons éprouvé que les sucs où ce principe est contenu, même en très-petite quantité, le laissent précipiter par l'ammoniaque, et que le précipité séché jouit de toutes les propriétés de la gomme élastique. — Soumis à la chaleur, le lait végétal se couvre d'une pellicule qui empêche le dégagement des vapeurs aqueuses. En enlevant successivement ces pellicules, et faisant évaporer le lait à une douce chaleur, on obtient un extrait qui ressemble à la frangipane; mais, si l'on continue plus long-tems l'action de la chaleur, il se forme des gouttes huileuses. Ces gouttes augmentent à mesure que l'eau se dégage, et finissent par former un liquide huileux, dans lequel nage une substance fibreuse qui se dessèche et se racornit à mesure que la température de l'huile augmente. Alors se répand une odeur très-caractérisée de viande que l'on ferait frire dans de la graisse. Ainsi, l'action de la chaleur sépare le lait végétal en deux parties, l'une fondue de nature grasse, et l'autre fibreuse de nature animale. — On

peut obtenir la matière fusible sans altération, si elle n'est pas chauffée jusqu'à l'ébullition : cette matière ressemble alors à la cire des abeilles, et peut servir aux mêmes usages; car nous en avons fait des bougies. — Lorsque la matière fibreuse est séparée du lait par le moyen de l'alcool, on l'obtient sous la forme de fibres blanches et flexibles, et l'on y trouve tous les caractères de la *fibrine* animale. Le liquide qui tient en suspension, dans un état de division chimique, les deux principes dont nous venons de parler, contient un peu de matière sucrée; elle rougit la teinture de tournesol : nous y soupçonnâmes la présence d'un sel magnésien. En effet, une goutte de dissolution aqueuse placée sur une lame de verre, à côté d'une autre goutte de phosphate ammoniacal, a formé des *caractères* par son mélange avec cette dernière, au moyen d'un tube de verre. Cette propriété *écrivante* appartient, comme on sait, au phosphate ammoniaco-magnésien; ce moyen d'analyse est dû au docteur Wollaston. — Le lait végétal abandonné à lui-même s'aigrit, et prend une odeur désagréable : il s'y forme un sel ammoniacal; quelques gouttes d'acide ont empêché la putréfaction. Ainsi les parties constituantes de ce lait sont, 1° de la cire; 2° de la fibrine; 3° un peu de sucre; 4° un sel magnésien qui n'est pas un acétate; 5° de l'eau; point de *caseum* ni de *caout-chouc*. — Par l'incinération, nous avons trouvé de la silice, de la chaux, du phosphate de chaux, de la magnésie. La présence de la fibrine explique la propriété nutritive du suc de *palo de leche;* quant à la cire, qui forme à peu près la moitié du poids total, elle ne paraît pas nuisible; mais nous ignorons l'effet qu'elle produit sur l'économie animale. — L'*arbre de la vache* mériterait d'être cultivé pour en extraire cette cire, qui est d'une qualité supérieure. — Ce serait une richesse de plus pour la fertile vallée d'Aragua, où l'on voit déjà la canne à sucre, le cotonier et l'indigo réunis à la culture des céréales. BOUSSINGAULT.

N. DU R.—M. *Boussingault* est un jeune chimiste français qui voyage avec un autre jeune chimiste, M. *Rivero* : celui-ci est Péruvien. Ils ont rédigé en commun le mémoire qui contient les recherches dont on vient de lire un extrait. M. de Humboldt avait déjà soupçonné la nature fortement animalisée du suc du *palo de vaca*, dans lequel il pensait que l'on pourrait trouver de l'albumine et du caseum. F.

ASIE.

INDES-ORIENTALES. — COLONIES ANGLAISES. — SINGAPOUR. — *Progrès de l'établissement.* — L'île de Singapour est située à l'extrémité de la presqu'île de Malacca, dans ce qu'on nomme le détroit de Singapour, que

traversent les vaisseaux qui se rendent dans les mers de la Chine, ou en reviennent La ville est sur une pointe de terre, près de la partie occidentale d'une baie. On la distingue aisément à une colline qui s'élève par derrière, et qui est presque entièrement couverte d'arbres. Craignant, après la paix de 1814, que les Hollandais, réinstallés dans leurs anciennes possessions orientales, ne prissent trop de prépondérance dans ces parages, et ne s'emparassent de tout le commerce, le gouvernement anglais des Grandes-Indes voulut occuper une station dans le détroit de Malacca. Sir Thomas Stamford Raffles proposa ce projet, qui fut secondé par le gouvernement suprême du Bengale, et on le choisit pour l'exécuter. Il mit à la voile de Calcutta, investi de pouvoirs discrétionnaires pour le choix du lieu où il conviendrait de fonder un établissement britannique, propre à maintenir la liberté de la navigation dans le détroit de Malacca. Une année environ après la formation de cet établissement, sir Thomas écrivit au marquis de Lansdowne une lettre, datée du 15 avril 1820, dans laquelle il disait : « Les rapides progrès de cette importante colonie, fondée depuis un an, sont peut-être sans exemple. Quand j'y arborai le pavillon anglais, la population était à peine de 200 âmes. En trois mois, elle s'éleva à 3000; elle excède aujourd'hui 10,000 habitans, presque tous Chinois. Cent soixante-treize vaisseaux, dont la plupart du pays, sont partis et arrivés, dans le cours des deux premiers mois; Singapour est déjà devenu un port marchand assez important, et les bons effets que doit produire cette colonie se font déjà sentir. » Il entre ensuite dans de longs détails sur la nécessité de faire de la station un *port libre*. « En peu d'années, dit-il, si le système, d'après lequel j'ai commencé, se continue, tout l'archipel oriental tirera ses étoffes de la Grande-Bretagne, et je ne vois pas pourquoi Ava, Siam, la Cochinchine, et même une grande portion de la Chine ne suivraient pas cet exemple. » Une autre lettre, du 1er novembre 1821, publiée dans un journal de Calcutta, contient de nouvelles informations sur cet établissement. Une population nombreuse de races diverses était, à cette époque, établie dans l'île, dont le sol fournit en quantité les matériaux nécessaires à la construction. Une ville bien bâtie s'élève rapidement sur les bords d'un bras de mer qui pénètre dans l'intérieur, et qui a environ 300 pieds de large vers son embouchure. Ce bras de mer a un flux et reflux régulier, et peut recevoir des vaisseaux du port de 250 tonneaux. Entre le bras de mer et une petite rivière qui coule sur une ligne parallèle, à un quart de mille, est une plaine carrée bordée d'une côte sablonneuse, et terminée du côté de l'intérieur par une colline à pic, d'où l'on découvre le pays environnant et le détroit. De

l'autre côté du bras de mer, à droite, est une ville chinoise, régulièrement bâtie, et à gauche, par-delà la petite rivière, s'étend une plaine dont une partie a été désignée pour y élever une ville européenne. L'intérieur de l'île, qu'une inspection générale a fait trouver beaucoup plus grande qu'on ne le croyait d'abord, se compose de collines et de vallées. Le sol en est fertile. Des plantations de poivre, de gingembre et d'épices s'élèvent de toutes parts. Cette culture a même gagné les îles voisines, qui, au lieu de servir de repaire aux pirates, deviendront le séjour d'un peuple industrieux et civilisé.» L'auteur de cette lettre exprime son étonnement de voir une population si considérable de Malais, de Chinois, etc., occupés avec tant d'industrie à cultiver et à embellir un lieu qui, pendant des siècles, a été couvert de forêts impénétrables. Singapour possède d'immenses avantages. En tout tems, les marchandises peuvent y être embarquées ou débarquées. Le bois s'y trouve en abondance; l'eau y est excellente; le sol gras et fertile, le climat très-sain, et les maladies fort rares. Le *cholera morbus*, ce fléau du monde oriental, ne s'y est montré que quelques jours, tandis qu'il ravageait toutes les contrées voisines, entre autres, Malaca et Lingen. Un Anglais, qui se rendait en Chine, fit une halte à Singapour, et fut si charmé de cette île, qu'il résolut de s'y établir à son retour de la Chine, au lieu de retourner en Angleterre. Il a fait effectivement l'acquisition d'une portion de terrain qu'il a planté de caféyers. Les terres se vendent cher, et on en obtient difficilement. Les marchandises du Bengale et de la Chine, le poivre, la poudre d'or, le bétel, le thé, la porcelaine, etc., sont les principaux objets de commerce, et procurent un gain annuel. Lorsque l'on considère les ressources et les besoins de Siam, de la Cochinchine, de la Chine, il est difficile de calculer jusqu'où peut s'élever le commerce de Singapour, sorte de bazar de ces trois vastes royaumes. Le capitaine Ross, de la marine de Bombay, a donné une description exacte du port de Singapour, avec une carte géographique de l'île, du port et des pays voisins. L. Sw. Bellloc.

— *Souscriptions en faveur de l'Irlande.* — Le radjah d'Aoude a souscrit pour 5000 roupies (12,500 fr.), et son ministre pour 2000 (5000 fr.), en faveur des malheureux Irlandais. La souscription se montait, le 22 décembre, à 1,177,977 roupies. (*Gazette de Calcutta.*)

Madras.—*Nécrologie.*—*Lambton.*—La *Gazette de Madras*, du 25 février, annonce la mort du *lieutenant-colonel William Lambton*, officier distingué dont les opérations géodésiques dans les Indes-Orientales sont mentionnées avec les plus grands éloges dans le *Rapport de M. Fourier*

sur les progrès des sciences mathématiques. (Voy. *Revue Enc.*, Tom. XVIII, pag. 247.) Pendant vingt-deux ans, M. Lambton avait dirigé les travaux trigonométriques entrepris dans les possessions de la compagnie des Indes, pour dresser une carte exacte de ce vaste et important pays dont un grand nombre de lieux, même du premier ordre, laissaient encore des doutes par rapport à leur position géographique. Cette carte, exécutée avec un soin remarquable, va être incessamment rendue publique. Quoique M. Lambton fût assisté dans ses travaux par plusieurs autres officiers de mérite, il s'était réservé les opérations les plus difficiles pour mesurer avec précision un arc du méridien depuis le cap Comorin, ou latitude 8° 23′ 10″, jusqu'à la latitude 21° 6′, près la ville d'Ellichpore, distance plus considérable que celle qui a été mesurée de concert par les géomètres anglais et français entre les parallèles de Greenwich et de Formentera (île de Minorque). Il eût même désiré continuer personnellement ces opérations jusqu'à Agra, et les faire porter ensuite à travers le Dooab et les monts Himalaya jusqu'au 32e degré de latitude septentrionale; mais sa santé, ni son âge déjà très-avancé, n'auraient suffi à une entreprise qui eût surpassé en étendue, en hardiesse et en importance tous les travaux de la même nature entrepris précédemment. Les résultats des recherches et des observations de M. Lambton sont en grande partie consignés dans les *Annales de la Société asiatique* et d'autres Sociétés savantes. Il a été enlevé par la mort au milieu de ses importantes occupations, le 20 janvier dernier, à Hingin-Ghaut, en se rendant de Hydrabad à Nagpour. H—s.

AFRIQUE.

Fez. — *Voyage scientifique.* — Une lettre de M. Belzoni, datée de cette ville (5 mai) renferme les détails suivans. « Dans la courte lettre que je vous écrivis de Tanger, le 10 avril, je vous apprenais que j'avais eu la permission de l'empereur de Maroc, de pénétrer dans ses états jusqu'à Fez, et que j'avais l'espoir d'obtenir qu'on me laissât avancer plus loin vers le sud. J'ai grand plaisir à vous faire savoir mon arrivée dans cette dernière ville. J'ai mis dix jours à venir de Tanger, accompagné de ma femme qui n'a pas encore voulu me quitter. Hier, j'eus l'honneur d'être présenté à l'empereur, qui me reçut fort bien. Un hasard, très-heureux maintenant pour moi, m'avait fait rencontrer au Caire le premier ministre de S. M., revenant de la Mecque. Cette circonstance a fait beaucoup en ma faveur, et m'a aidé à obtenir la permission de me joindre à la caravane qui partira dans un mois pour Tombuctou. S'il ne m'arrive rien de fâcheux, je compte, en partant d'ici, traverser les

monts Atlas à Tafilet, et entrer dans le grand Sahara ou désert qui doit nous conduire à Tombuctou. Ma femme restera à Fez, jusqu'à ce qu'elle ait eu de mes nouvelles de Tafilet, qui est à dix-huit ou vingt jours de marche d'ici (340 milles au sud de Fez); ensuite, elle partira pour l'Angleterre. »

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

LONDRES. — *Sociétés religieuses. — Établissemens d'utilité publique.* — Lors des derniers anniversaires des institutions religieuses et charitables de cette capitale, on a présenté le tableau suivant des recettes :

	louis.	sch.	penc.
Société pour propager l'instruction chrétienne.	53,729	9	3
Société pour la propagation de l'Évangile à l'étranger.	19,513	11	6
Société biblique anglaise et étrangère.	103,802	17	1
Société des Écoles anglaises et étrangères.	1,600	0	0
Société des Missionnaires de l'église.	52,975	9	7
Société de Wesley, *ditto.*	26,883	5	5
—— de Londres, *ditto.*	29,457	13	4
—— de Moraves, *ditto.*	7,192	18	5
Société biblique, navale et militaire.	2,040	4	2
Société pour la conversion des Juifs.	10,689	13	9
Société Hibernienne.	5,372	5	6
Société des Traités religieux.	9,261	0	0
Société des Traités de l'église d'Angleterre.	514	11	10
Société pour le soulagement des pauvres ecclésiastiques.	2,219	0	5
Société continentale.	1,074	12	6
Société pénitentiaire de Londres pour les femmes.	4,075	19	0
Institution africaine.	1,124	0	0
Société des écoles du dimanche pour l'Irlande.	3,193	6	6
Société biblique hibernienne ou irlandaise.	5,679	11	10
Société des Sermons et des livres de prières.	2,056	15	8
Société des Traités religieux et des livres pieux pour l'Irlande.	3,945	0	0
Société d'union pour l'École du dimanche.	1,763	4	5
Total,	328,141	9	8

Telle est la somme énorme que l'Angleterre consacre uniquement à l'amélioration morale des hommes; les établissemens pour les infirmités corporelles et pour les besoins physiques des pauvres, ne sont point compris dans cette liste.

— *Collége des Indes orientales.* — *Distribution des prix, le* 30 *mai* 1823. — Il y a eu séance publique pour la distribution des prix. On a lu la liste des élèves qui s'étaient distingués dans leurs études. M. J. S. Lushinton a prononcé un discours sur cette grande question morale et politique : « Le caractère des individus a toujours été une des causes les plus puissantes de la prospérité ou de la décadence des nations. » Les élèves ont récité et traduit en anglais des morceaux de poésie persane; plusieurs ont obtenu des prix pour leurs travaux dans cette langue. On a ensuite inscrit le nom, l'âge et la classe de ceux des élèves qui sortent du collége, d'après une ordonnance du conseil, qui leur accorde un rang au service de la compagnie des Indes. Ils sont au nombre de treize, qui doivent s'embarquer incessamment pour les possessions de la compagnie.

— *Banque littéraire.* — (Voy. ci-dessus, p. 131, *Société pour administrer le fonds littéraire.*) — Le 3e anniversaire de cette institution, qui a pour but d'encourager la littérature et de venir au secours des hommes de lettres malheureux, a été célebré, le 14 mai, dans la salle des francs-maçons. Le duc de Sommerset présidait l'assemblée, où se trouvaient aussi le duc de Sussex, sir Humphry Davy, sir Thomas Lawrence, sir John Malcolm, M. Smith, M. d'Israeli, M. Dibdin, etc. Un des membres a lu sur les travaux et les dépenses de la Société pendant 1823, un rapport d'où il résulte qu'on a distribué, dans le cours de l'année dernière, une somme beaucoup plus considérable que celles qui avaient été distribuées depuis l'établissement de la banque littéraire. Deux étrangers distingués en ont reçu des secours : l'un est l'infortuné Llorente, auteur de l'*Histoire de l'inquisition*, et collaborateur de la *Revue Encyclopédique*. Le comité a déclaré que, malgré la multiplicité des demandes, on avait trouvé le moyen de ne repousser que celles qui ne semblaient pas fondées. Le trésorier de la Société a exposé que la somme en caisse, en 1821, s'élevait à 2,065 livres sterling 15 schellings, et que les déboursés, jusqu'au 31 décembre dernier, étaient de 1,515 livres sterling 2 schellings 9 pences, laissant pour balance 550 livres sterling 12 schellings 3 pences. Parmi les donations, il y en a eu deux semi-annuelles de 100 guinées chacune, faites par le roi d'Angleterre. M. de Châteaubriand, membre étranger de la Société, a fait offrir dix guinées par M. de Marcellus.

— *Théâtres.* — *Drury-Lane.* — Une pièce intitulée : *Adelgitha*, ne cesse d'attirer la foule à ce théâtre. Elle est remplie d'allusions qui s'appliquent aux affaires de la Grèce et à celles de l'Espagne, et qui ont été vivement saisies et applaudies.

— *Musée britannique.* — La chambre des communes a voté 40,000 liv. sterl., destinés à la construction de nouveaux bâtimens attenant au musée, et aux dispositions nécessaires pour recevoir la bibliothèque du roi.

— *Beaux-arts.* — *Peinture.* — *La Vision de saint Jérôme du Parmezan*, vendue 3,050 guinées à la vente de M. Watson Taylor, a été achetée par l'Institution britannique. On la voit maintenant dans la galerie de Pall-Mall.

Écosse. — *Antiquités celtiques.* — On a découvert, depuis peu, près de Saint-André, une hache de bataille en pierre, qu'on croit être celtique. Elle était à environ deux pieds au-dessous de la surface du sol. La pierre est grise, semée de veines d'une teinte plus claire ou plus foncée. A son extrémité qui est de 3 pouces de large, elle est parfaitement effilée. La longueur est d'un pied; sa plus grande épaisseur d'un pouce environ, et son poids d'une livre 14 onces. C'était probablement l'arme guerrière de quelques chefs bretons, gaulois ou celtes; ou peut-être était-ce l'instrument de sacrifice dont se servaient autrefois les Druides.

L. Sw. B.

Nécrologie. — *William Coombe.* — Le nom de ce poète que l'Angleterre vient de perdre, n'est guère connu en France; mais les productions de son esprit fécond et badin le sont davantage. En effet, M. Coombe n'a jamais mis son nom à aucun de ses ouvrages, pour la plupart satiriques, et son Docteur Syntaxe : *The Tour of Doctor Syntax in search of the Picturesque*, a été traduit dans plusieurs langues, sans que l'étranger sût à qui il était redevable du plaisir que les aventures de ce nouvel Hudibras lui avait causé. M. Coombe était déjà avancé en âge, lorsque, après la perte d'une fortune considérable, il eut recours à sa plume, et, généreusement encouragé par son éditeur et ami, M. Ackermann, mit à profit un talent qui jusqu'alors, ignoré du public, n'avait brillé que dans les cercles du beau monde. Son premier essai, le Diable boiteux en Angleterre (*The Devil upon two sticks, in England*, 6 vol. in-12), fit beaucoup de bruit dans les mêmes sociétés où M. Coombe avait été fort en vogue; on crut reconnaître dans le portrait de son héros un personnage de haut rang, qui est mort depuis quelque tems. Cet ouvrage fut suivi, en 1804, des *Lettres de Valerius*. Le voyage du docteur Syntaxe parut d'abord par fragmens dans le *Magasin poétique*, d'Ackermann, et

l'ouvrage complet, publié en 1812, fut si bien accueilli du public, que, dès l'année suivante, une quatrième édition devint nécessaire. Tant de succès détermina M. Coombe d'écrire une seconde, puis, une troisième excursion du pédagogue voyageur, où l'on retrouve le même esprit observateur, la même connaissance du cœur humain, la bonne et franche plaisanterie, qui caractérisent le premier voyage. Parmi ses autres poésies du même genre, on cite avec éloges *The English Dance of Death* (la danse anglaise de la mort), et *The Dance of Life* (la danse de la vie). Toutes ces facéties sont ornées de gravures analogues, d'après les dessins spirituels de M. Rowlandson. Mais M. Coombe a traité aussi un genre moins frivole, en écrivant, en 1812, l'*Histoire de l'abbaye de Westminster* (2 vol. in-4°), et, plus tard, les lettres de feu lord Littleton (L'*Entrevue royale, lettre d'un gentilhomme campagnard à son ami le Citadin*). Cependant, le burlesque paraît avoir été son genre favori, et il a terminé sa carrière littéraire par l'histoire de l'enfant trouvé de son cher pédagogue (*The history of Johnny quae Genus, the Little foundling of the late doctor Syntax*). M. Coombe est mort à Londres, le 19 juin dernier, à l'âge de 82 ans. H—s.

RUSSIE.

Riga.—*Économie publique.—Banque.*—La diète de Courlande qui, comme on sait, ne se tient que tous les trois ans, a eu, cette année, une session dont les résultats ont été importans pour cette province, par l'établissement d'une banque et d'un système de crédit pour les propriétaires fonciers, tel qu'il existe depuis plusieurs années en Livonie et en Esthonie. Le plan du règlement de cette banque, qu'avait été chargée de dresser une commission choisie par la noblesse, sous la présidence du conseiller provincial de Schlippenbach, a eu l'assentiment de la noblesse, et doit être soumis à la sanction de l'empereur.

POLOGNE.

Varsovie. — *Travaux publics.* — Parmi les constructions et les travaux publics faits par ordre du gouvernement, on remarque ceux qui ont pour objet de rendre navigables et de nettoyer les rivières de Pilica, Niemen, Kaminka et Radomki, et la construction de nouvelles digues pour consolider les rives de la Vistule aux environs de Vinnicia, Iffianowice et Brzyscam, dans les vaïvodies de Sandomir et de Radom.

— *Instruction des femmes.* — L'empereur de Russie a fait, à la commune réformée de cette ville, la donation d'une maison pour établir *une école de jeunes filles.*

SUÈDE.

Stockholm. — *Industrie nationale.* — A l'instar des autres capitales, la ville de Stockholm a aussi cette année une *exposition publique et gratuite des produits de l'industrie nationale.* On y voit des ouvrages en acier, en verre, des faïences et des draps, dont le travail ne laisse rien à désirer. La teinture des soieries et des toiles pourrait être mieux soignée. Il n'a pas encore paru de toiles des provinces septentrionales; on assure néanmoins qu'elles ne le cèdent à aucune de celles qui ont le plus de réputation.

— *Législation.* — Jusqu'à présent, les quatre sections de la diète suédoise, connues sous la dénomination de l'*ordre de la noblesse*, l'*ordre du clergé*, l'*ordre de la bourgeoisie* et l'*ordre des paysans*, délibéraient séparément sur les propositions de loi et sur les autres objets qui étaient soumis à la Diète. Chaque section prenait sa décision et la communiquait ensuite aux autres sections. Pour obvier à ces inconvéniens, des réunions, auxquelles assistent les députés des différentes sections, ont lieu chez le grand-maréchal de la Diète; on y discute en commun les divers objets qui doivent être pris en délibération dans les diverses sections, et les députés peuvent s'y expliquer avec toute la franchise possible. Par cette discussion préliminaire, les argumens pour ou contre un projet de loi sont connus et développés, et les députés, qui assistent ensuite aux délibérations particlles sur ce même objet dans leurs sections respectives, connaissent d'avance tous les argumens produits, et peuvent les appuyer ou les combattre. C'est sans doute un grand avantage; mais on prétend que, par ces réunions, le gouvernement acquiert beaucoup d'influence sur un certain nombre de députés, et sait ensuite s'en servir. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on a généralement la conviction en Suède, que les délibérations en commun doivent être établies au sein de la Diète suédoise, et que celles par sections ne pourront être maintenues que pour les discussions préliminaires. On annonce même qu'on s'occupe d'un projet relatif à cet objet.

DANEMARCK.

Kiel. — *Météore remarquable.* — Le 25 mai dernier, sur les dix heures du soir, on a observé ici un météore lumineux, qui avait une grande ressemblance avec les phénomènes appelés autrefois *dragons volans.* Ce qui rend celui-ci digne d'attention, c'est qu'il a été observé presque en même tems à Copenhague, qui est à une distance de près de 60 lieues

en ligne directe de Kiel. On peut par-là se faire une idée de son volume considérable, et de sa vitesse réelle, qui, quoique sensible, n'était pas très-grande en apparence. A Kiel, il paraissait avoir une direction du S. O. au N. O., et avoir une élévation de 50°. Ce météore a été visible pendant dix secondes; il a disparu en jetant un tourbillon d'étincelles, et en laissant une trace lumineuse dans l'espace qu'il avait parcouru.

Soroe. — *Rétablissement de l'Académie.* — La petite ville de Soroe, située dans une des plus belles contrées de la Zélande, a toujours paru éminemment convenable à l'établissement d'une université de second ordre. L'archevêque *Absalon*, célèbre dans les annales du Danemarck par ses triples fonctions de prêtre, de ministre et de guerrier, y fonda, vers la fin du XIIe siècle, un couvent qu'il dota en grande partie de ses propres biens, en imposant aux moines qui y habitaient, le devoir de tenir registre de tous les événemens importans qui se passaient dans le royaume. Par ce moyen, il avait en vue de former une collection suivie de matériaux pour la continuation de la grande histoire du Danemarck, commencée sous ses auspices par le célèbre historien *Saxo Grammaticus*. Mais la volonté du fondateur ne fut pas respectée. Les moines mettaient dans l'observation de leurs rites religieux une exactitude d'autant plus scrupuleuse, qu'ils se croyaient par-là dispensés de remplir la tâche littéraire qui leur avait été imposée. Lors de la réformation, ce couvent fut sécularisé comme tous les autres. Mais le roi Frédéric II ordonna que le revenu des terres adjacentes, déjà considérable et augmenté depuis par des dotations particulières et par des priviléges royaux, serait employé dans des vues analogues à celles du premier fondateur, seulement avec les modifications que le tems et le progrès des lumières avaient rendues nécessaires. Ainsi, ce roi y fonda un collége royal dans lequel 60 élèves, dont la moitié prise dans la noblesse, et l'autre moitié parmi les autres classes, devaient recevoir gratuitement une éducation soignée qui les rendît propres à être investis dans le tems de hautes fonctions, soit ecclésiatiques, soit civiles. Chrétien IV, successeur de ce roi, afin de modérer la passion qui portait les nobles de ce tems à faire voyager dans l'étranger leurs jeunes fils, avant qu'ils n'eussent reçu l'instruction préliminaire, sans laquelle les voyages entraînent une double perte de tems et d'argent, réunit au collége de Soroe, tel qu'il avait été fondé par son père, une Académie qu'il dota de fonds indépendans de ceux du collége, et dans laquelle il y avait des chaires pour les langues étrangères et vivantes, surtout pour la langue française, ainsi que des professeurs de dessin, de musique, de danse et

des maîtres d'armes et d'équitation. Cette académie n'était ouverte qu'aux nobles; les élèves pouvaient être pris, soit dans le collége déjà existant, soit ailleurs. Pendant le règne du roi, ces deux établissemens prospérèrent; mais le germe de leur destruction y était déjà déposé. Depuis la fondation de l'Académie, les élèves nobles et les autres formaient deux clases beaucoup plus distinctes qu'auparavant. Sous Frédéric II, le nombre des élèves nobles avait été, à celui des autres, en raison de 2 à 5; sous Chrétien IV, la progression fut presque renversée. Comme, d'ailleurs, l'excédant des revenus du collége devait être versé dans la caisse de l'Académie, il s'ensuivit qu'après la mort du roi, le collége fut tout-à-fait ruiné, et pourtant l'Académie, qui en avait hérité, ne lui survécut que fort peu de tems. La guerre et la mauvaise administration avaient peut-être contribué à leur ruine. Ainsi, Frédéric III rendit au collége sa destination primitive, et l'Académie fut transférée à Copenhague. Depuis ce tems, les nobles commençaient à quitter le collége, qui n'étant plus en vogue que pour les classes qu'on se plaisait alors à appeler *inférieures*, fut négligé et retomba dans l'ancienne apathie dont il venait à peine de se relever. Peu de tems après, la guerre ayant éclaté de nouveau, l'Académie nouvellement transférée à Copenhague, eut le même sort que le collége. Tel était l'état des choses lorsque le célèbre écrivain *Holberg*, connu dans la littérature danoise comme poète satirique et comique, comme moraliste, savant et historien, légua, en 1747, ses immenses biens à l'ancien collége de Soroe, et obtint du roi Frédéric V une ordonnance qui réorganisait cet établissement sur un nouveau plan. Les principaux changemens étaient que chaque élève paierait 200 écus par an, qu'il y aurait pourtant six places gratuites pour des élèves dont les parens seraient dépourvus de moyens pécuniaires, et que le collége et l'Académie ne formeraient qu'un seul et unique établissement qui porterait le nom d'*Académie équestre* (en danois : *Ridderligt Academie*). Malgré cette dénomination singulière, Holberg avait inséré, dans sa lettre de dotation, le passage suivant, d'autant plus remarquable qu'il fut omis dans la confirmation royale imprimée et publiée après sa mort : « Enfin, puisque il y a aussi dans la bourgeoisie beaucoup de personnes d'un mérite distingué, j'ose prier votre majesté de faire admettre cette classe à jouir également des avantages de votre privilége, afin qu'on ne m'impute pas un injuste mépris de la classe au sein de laquelle j'ai vu le jour. J'ai toujours eu cela à cœur. » (Holberg, né de parens bourgeois, avait été anobli, peu de tems avant sa mort.)

Cette clause expresse du légataire ne fut pas seulement omise dans

la confirmation royale, mais elle fut aussi négligée dans son exécution. Au bout de 25 ans, l'établissement commença a s'en ressentir. Bientôt, il n'y eut presque plus d'élèves, et le malheur qui depuis des siècles semblait poursuivre les établissemens successifs de cette ville, fondés sur l'ancienne base, atteignit cette dernière institution. Ce fut en vain qu'une nouvelle ordonnance de 1782, en abolissant la dénomination d'*Académie équestre*, et en permettant à la classe bourgeoise d'y participer à l'instruction, rendit un hommage tardif à la volonté du légataire; les choses n'en allaient pas mieux. Ce fut encore en vain que, deux ans plus tard, on viola, sous un autre rapport, les clauses du testament, en supprimant les six places gratuites réservées aux jeunes gens privés de fortune. On aurait dû prévoir qu'une légère épargne de 1200 écus ne pouvait pas couvrir une dette de 12,000, somme à laquelle s'élevait déjà le montant des paiemens arriérés de l'établissement. Tous les efforts qu'on fit pour rendre de la vie et de l'activité à l'Académie, restèrent sans effet. En attendant, la dette croissait dans une progression effrayante. A la fin de 1801, elle montait à 186,000 écus; et pour comble de malheur, un incendie consuma tous les bâtimens, la bibliothèque et les instrumens de l'établissement, et acheva par-là de consommer sa ruine. Ce fut alors qu'on pensa sérieusement à introduire dans l'administration des biens ruraux de l'Académie, de ses terres et de ses forêts, les principes d'une économie sage et éclairée qui permît d'en tirer un meilleur parti qu'on n'avait fait jusque-là. On assure que c'est surtout au grand-bailli de Soroe, M. de Stemann, qu'on doit l'avantage d'avoir exploré les ressources pécuniaires de l'Académie, et d'en avoir rétabli l'administration. L'entreprise a été couronnée du succès le plus complet. Non-seulement la dette a été payée, mais une dotation de 100,000 écus, provenant des fonds de Soroe, dotation que le roi avait faite en 1811 à l'université de Norvége (pays qui à cette époque était encore réuni au Danemarck), a été fournie; et outre cela, on a su amasser un capital assez grand pour reconstruire les bâtimens incendiés, et pour mettre en activité les travaux littéraires de l'établissement, tant de fois interrompus.

Il était donc réservé au roi actuel de réorganiser cette ancienne institution, à laquelle ses ancêtres n'avaient pu assurer une existence prolongée. Les nouveaux statuts se rapprochent de ceux de Chrétien IV; mais on remarque cependant quelques changemens essentiels, nécessités par les nouvelles formes du corps social, et qui consistent surtout en ce que les élèves de toutes les classes de la société sont également admis dans le nouvel établissement. Aussi, la dotation du Collége et de l'Académie ne forme

qu'un seul et même fonds. Ce sont aussi les mêmes professeurs qui, au moins en grande partie, remplissent les chaires de l'un et de l'autre. Les élèves qui auront terminé leurs études au collége, pourront choisir entre l'Académie de Soroe et l'université de Copenhague, pour y suivre les cours préparatoires d'humanités, de mathématiques et de sciences naturelles; mais les sciences de faculté ne seront enseignées qu'à l'université. De l'autre côté, l'Académie de Soroe ne pourra être recrutée que dans le collége de cette ville. Cette Académie commencera ses travaux du moment qu'un certain nombre d'élèves auront terminé leurs études au collége. Celui-ci a été ouvert le 1er octobre 1822. Lorsque les nouveaux bâtimens projetés seront terminés, le nombre des élèves sera de 64. Jusqu'à présent, il est fixé provisoirement à 30, dont 8 ont des places gratuites. Déjà l'expérience a montré que, dans la distribution de ces places tant briguées, on ne consulte que les facultés intellectuelles des élèves et les moyens de leurs parens. Les élèves non gratuits doivent payer 200 écus (5 à 600 fr.) par an. Tous les écoliers, payans et non payans, sont logés et nourris dans l'établissement. Un certain nombre d'enfans, qui ne jouissent pas de ces avantages, peuvent pourtant être admis aux leçons, moyennant un prix proportionné. On y enseigne les langues grecque, latine, danoise, française, allemande et anglaise; la religion, la morale, la géographie, l'histoire, les mathématiques, l'histoire naturelle, la gymnastique, le dessin et la musique. Aucun élève n'est admis, qu'autant qu'il sait lire et écrire, et qu'il possède les élémens de l'arithmétique. Ceux qui sont nés avec des défauts corporels et incurables, sont exclus. Les élèves doivent être, à l'époque de leur admission au collége, âgés de plus de 10 ans, et de moins de 18. Le directeur de l'établissement doit en même tems enseigner la science qui lui est la plus familière. Il y a, pour chaque branche de l'enseignement, un professeur ou sous-professeur. M. Ingemann, connu dans la littérature danoise par des poésies sur lesquelles les jugemens diffèrent, est nommé professeur de la langue danoise. Telle est la nouvelle organisation de cet établissement, qui vient de commencer ses travaux. Une partie du public, tout en applaudissant à la renaissance de cet ancien temple des muses, a exprimé le désir qu'il eût été fondé dans une autre province, moins riche en pareilles institutions que n'est la Zélande. Un journal a pensé que Holberg, s'il avait vécu dans le tems présent, où l'université de Copenhague est dans un état très-florissant, aurait employé ses biens à fonder un lycée dans la Jutlande, qui en a grand besoin, plutôt que d'en enrichir la ville de Soroe, située seulement à quinze lieues de la capitale. D'autres ont cru qu'il s'agissait plutôt de ce que le légataire

avait fait, que de ce qu'il aurait pu faire; que, si cet établissement s'était trouvé à plusieurs reprises dans un état de langueur, cela provenait uniquement du peu d'exactitude qu'on avait mis à remplir les conditions du legs, et que d'ailleurs on ne saurait être trop scrupuleux dans l'exécution de la volonté testamentaire d'un homme généreux qui lègue ses biens à une institution de bienfaisance publique. HEIBERG, *fils*.

ALLEMAGNE.

HALLE. — *Université.* — *Éducation de deux jeunes Chinois* (Voy. ci-dessus, pag. 227.) — Voici les nouveaux renseignemens qui nous sont parvenus sur les deux jeunes Chinois entretenus à Halle par le roi de Prusse, dans la vue d'obtenir des moyens de communications scientifiques pour l'étude du chinois. L'un d'eux, As-Sing, âgé de 30 ans, est né à Heong-San, à peu de distance de Canton; son père, prêtre et astrologue, mourut avant qu'As-Sing eût dépassé sa cinquième année. Sa mère le fit élever chez son oncle, employé de la douane à Canton. As-Sing y reçut une éducation soignée, et eut quelques notions de l'anglais; il fit bientôt le voyage de Macao, de l'Inde et enfin de Sainte-Hélène, où il fut plus de trois ans cuisinier dans la maison de Napoléon. Après la mort de celui-ci, il fut employé pendant quelque tems dans la marine anglaise comme interprète entre les Anglais et ses compatriotes. Il vint à Londres, et ce fut là qu'il fit la rencontre de son compatriote Ha-Ho, qui est âgé de 25 ans, et est né aussi dans les environs de Canton, d'un marchand de soie. Ces deux jeunes Chinois firent, avec le Hollandais Lasthausen, un traité qui l'autorisait à les faire voir pour de l'argent sur le continent; c'est de cet état d'abjection que les a tirés la munificence royale. Ils commencent à balbutier un peu d'allemand, et sont d'un grand secours aux jeunes orientalistes de l'université, qui assistent, ainsi que les missionnaires, aux leçons que reçoivent les deux Chinois, sous la surveillance du célèbre professeur Gesenius, secondé par deux de ses élèves. P. G.

IÉNA. — *Projet d'une ville latine.* — On connaît la proposition de l'Espagnol, *Michel Olmone de Tolosa* (classical Journal, M. L.), tendant à fonder une ville latine sous le titre de *Roma Tullia*. Le docteur Eüchstädt, professeur d'éloquence à l'université d'Iéna, connu par la pureté de son style latin et sa vaste érudition, vient d'en faire le sujet d'un programme académique, dont la conclusion prouve l'inutilité d'une telle mesure. Il désire au contraire que la langue latine soit élevée aux honneurs d'une *langue diplomatique*, et que plusieurs cours académiques soient faits uniquement dans cette langue. S.....L.

Leipsick. — *Librairie.* — Le catalogue de la foire de Pâques 1823, à Leipsick, donne les titres de 2957 ouvrages nouveaux qui ont paru depuis la foire de septembre 1822; il y a, dans ce nombre, 190 romans, 484 écrits théologiques, 136 ouvrages sur la jurisprudence, 155 sur la médecine, 398 sur l'éducation, 184 sur les belles-lettres, 150 sur l'histoire, 137 sur les sciences naturelles, 378 ouvrages poétiques et littéraires, 215 sur la politique, 159 ouvrages périodiques, 30 sur la philosophie, 32 sur l'art militaire, 95 en langue française, 62 en danois, 56 en polonais, etc. Il faut remarquer que parmi ces livres en langues étrangères, il y en a beaucoup qui n'ont point été publiés en Allemagne, mais qui ont été seulement apportés à la foire par des libraires des pays où ces livres ont été publiés : c'est ce qui explique pourquoi on trouve dans le catalogue tant de livres français, danois et polonais. On observe que presque à chaque foire le nombre des ouvrages théologiques l'emporte de beaucoup sur celui des autres parties, quoique ces ouvrages soient précisément ceux qui influent le moins sur le bien-être social. Cela vient probablement de ce que l'Allemagne est remplie de professeurs de théologie et de prédicateurs de divers cultes, qui tous sont fort aises de donner quelque preuve de leur existence au public. On pourrait s'étonner comment une seule foire peut produire en Allemagne 215 ouvrages sur la politique, tandis que la censure est en activité partout. C'est que dans ce nombre il y a beaucoup de brochures traduites, qui, ne touchant pas l'Allemagne, passent dans le public avec assez de facilité, plus ou moins mutilées; d'autres traitent des thèses générales dans un style obscur et entortillé, dont on ne craint pas l'influence. On a compté, parmi les 2957 ouvrages de la dernière foire, 214 qui ont été écrits par des princes, des comtes et autres nobles, et 24 dont les auteurs sont des femmes. Parmi les 354 libraires qui ont apporté leurs livres à la foire, il s'en est trouvé aussi 8 qui ont des titres de noblesse. En Allemagne on ne déroge pas en faisant la librairie. On compte encore 489 éditions nouvelles; mais, en Allemagne comme en France, des libraires embarrassés du fonds d'une édition qui ne se débite pas, savent qu'il suffit de coller un nouveau titre devant un livre pour lui donner l'apparence d'une seconde édition. Au reste, la foire de Pâques de 1823 a produit 160 ouvrages de moins que celle de 1822, où le marché a été encombré de 3117 ouvrages nouveaux ou prétendus tels. D—g.

Bonn. — *Publication prochaine.* — On annonce comme devant paraître incessamment, un ouvrage de calligraphie fort curieux. C'est une collection de caractères d'écriture allemands et étrangers. Elle est divisée en deux cahiers; le premier, destiné aux langues étrangères, con-

tient plusieurs tableaux de caractères anglais, français, latins, etc.; le second, beaucoup plus curieux, contient 9 planches de caractères allemands. Chaque planche porte le nom d'un siècle, et présente des caractères très-exactement imités de manuscrits précieux de l'époque indiquée. C'est M. Ludi, graveur calligraphe distingué, qui est chargé de l'exécution des diverses planches : M. W. Schulgen, de Bonn, éditeur de l'ouvrage, doit le compléter en y ajoutant un texte court, mais suffisant pour augmenter l'intérêt. A. J.

Munich. — *Bibliographie.* — Le baron de Hengel, conseiller privé du roi de Bavière, a laissé en mourant une bibliothèque, composée de livres rares, qui doivent être vendus publiquement. On remarque, parmi les plus curieux, un ouvrage intitulé : le *Confessionnal,* ou *Miroir des pénitens selon les dix commandemens.* Ce livre est certainement une des plus anciennes productions de la presse. Il consiste en huit feuilles in-4°. Il n'y a point de nom d'auteur, point de titre, point de nom de ville ou d'imprimeur, point de date. La ponctuation se compose de deux petits traits (=) et de points. Le contenu n'est qu'une confession ou examen de conscience, selon les dix commandemens. Il y a deux estampes représentant notre Sauveur (l'homme des douleurs). Sur la première qui est en tête du livre, Jésus est peint, les mains levées, debout sur un plancher pavé de petits carreaux, bordé de plus grands. Derrière lui est un rideau attaché à une tringle par des anneaux, avec une bordure arabesque et une frange au bas. Le fond du rideau est blanc. La figure du Seigneur n'est qu'aux traits, presque aussi épais les uns que les autres. On voit les cinq plaies. Jésus a une couronne d'épines sur la tête, et autour une auréole formée de deux lignes avec une croix qui est noire au milieu. La seconde image est la même pour Jésus, mais à gauche est la figure de Dieu (le père) tenant à la main les deux tables des dix commandemens. A droite, est le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe. A gauche, au-dessous de Dieu, Moïse est à genoux, et sur la droite, un homme et une femme dans le costume du tems semblent prier. Ce livre très-rare n'est point cité par Panzer, dans les Annales de l'ancienne littérature allemande, non plus que dans les ouvrages bibliographiques anglais. Papillon dit seulement dans son *Traité historique et pratique de la gravure en bois,* T. I, p. 115. « Les *Confessionnatia,* imprimés, dit-on, en 1440, d'abord à Haarlem, puis en 1450, à Mayence; livre dont l'existence n'a jamais été constatée. » On voit combien un pareil ouvrage doit être précieux pour les bibliomanes. Aussi s'attend-on à le vendre un prix exorbitant. L. Sw. B.

Littérature. — *Almanachs.* — Les almanachs sont le genre d'ou-

vrage qui réussit le mieux en Allemagne. Il n'y a pas de toilette en ce pays où l'on n'en trouve au moins un, et presque tous les libraires ont embrassé ce genre de spéculation. Ces recueils, qui présentent avec les prémices d'une foule de jeunes poètes et prosateurs allemands, les opuscules de littérateurs dont la réputation est faite, sont, pour la plupart, rédigés avec goût et ornés de jolies gravures; quelques-uns se recommandent aussi par leur utilité et par l'instruction solide qu'on y trouve. Nous allons citer les principaux dans les deux genres : 1° *la Minerve* (Leipsick, 1823, 12e, 15e année), est très-répandue et mérite les suffrages du public; un grand nombre de poètes allemands contribuent à sa publication. M. Ramberg en est l'auteur. — *Cornélie*, almanach destiné aux dames allemandes, et publié par Aloïse Schreiber (Heidelberg, 8e année). On y trouve des productions de Louise Brachmann, qui vient d'avoir une fin si tragique; de la Motte-Fouqué, connu comme un des principaux romanciers allemands, et de Neuffer, traducteur de l'Énéide. — *Pénélope*, par Théodore Hell. Ce recueil est à sa douzième année; il ne manque pas d'intérêt, mais ses gravures ont peu de prix. Mmes Helmina de Chezy, Agnès Franz, le fécond Schilling, d'autres auteurs soutiennent l'éditeur dans son entreprise. — Le même Théodore Hell publie encore l'*Almanach dramatique de Weimar;* MM. Castelli, de Houwald, Holbein, Kind, Geyer, etc., sont ses collaborateurs. — *Le Calendrier généalogique de Gotha*, donne, outre la généalogie, diverses biographies d'hommes distingués, et compte déjà 60 années.—*Les Balsamines* sont de fondation nouvelle, et publiées à Vienne, par M. Veitz. — L'*Almanach du Rhin* paraît depuis l'année dernière, et contient des articles très-intéressans. — *Hommage aux femmes.* C'est sous ce titre que M. Castelli fait paraître pour la première fois un almanach qui n'est pas indigne de l'attention des hommes. — *L'Eidora*, de M. Gardthausen paraît de même pour la première fois à *Stesvic*; son auteur en destine le produit à l'Institut des sourds-muets. — L'*Almanach des dames*, de Nuremberg, paraît depuis neuf ans sous la direction de M. Ruckert. Mmes Helmina de Chezy, Fanny Tarnow, Krug de Nidda, et autres, y participent. — Deux *Almanachs du plaisir social* paraissent à Leipsick, et renferment tous deux de belles poésies et des articles en prose de beaucoup d'intérêt. — Le poète Tick, Clauren, Élise de Hohenhausen, travaillent pour le premier; l'autre, rédigé autrefois par Becker, l'est aujourd'hui par Fred. Kind, et paraît depuis bien des années; des littérateurs distingués dont plusieurs déjà nommés, y prennent part. — *Les roses des Alpes* sont rédigées par MM. Kuhn, Meissner, Wyss et autres, et paraissent à Berne et à Leipsick.—11° *Annales de l'édit-*

cation du cœur et de la dévotion domestique. Cet almanach, qui paraît depuis cinq ans à Gotha, sous la direction du professeur VATER, orientaliste distingué connu dans toute l'Europe, est un écrit qui fait honneur à celui qui le publie comme au pays qui le voit naître. Il offre à l'âme une nourriture saine, entretient les sentimens de piété et de vertu, et rend meilleurs ceux qui le lisent. Comment en serait-il autrement d'un ouvrage auquel coopèrent des femmes telles que Mme Élise van der Recke, et des hommes tels que l'éditeur Dinter, Hanstein, Justi, Niemeyer, Tiedge, Wilmsen, Witschel, etc., dont l'Allemagne s'honore? Un ouvrage conçu et écrit dans un tel esprit de charité ne manquerait pas de produire en France les plus heureux résultats. — L'*Almanach de la Réformation*, publié à Erfurt, par MM. KEYZER ET MÖLLER. Trois livraisons en ont paru depuis 1817; elles sont ornées de beaux portraits des réformateurs et d'autres personnages qui se sont illustrés du tems de la grande révolution religieuse: on y lit des articles du plus haut intérêt. — *Communications annuelles*, publiées par M. ROCHLITZ, conjointement avec MM. Bührlen, Jacobs, Raupach, Suabedissen et Wellentreter (T. III. Leipsick, 1825; in-8°). Ce volume contient une excellente biographie du célèbre *théologien Spener*, né à Ribeauvillé, en Alsace; des anecdotes, des nouvelles, etc.—M. le professeur *Justi*, à Marbourg, justement célèbre par un grand nombre de bons écrits, y publie, avec plusieurs autres savans, sous ce titre: *Die Vorzeit* (le tems passé), un Almanach historique et archéologique qui contient des recherches très-utiles. Il est à sa quatrième année. — L'*Almanach astrologique* de M. Pfaff ne convient qu'aux savans, et donne des dissertations sur la connaissance des astres, de l'histoire, de l'astronomie et de la structure de la terre, etc.—*Le nouvel Almanach de Nuremberg* mérite toutes sortes d'éloges; il est à sa seconde année. Des écrivains distingués y consignent des morceaux relatifs à l'histoire, la biographie et les arts, d'un intérêt général; le nom du professeur MANNERT suffit à lui seul pour le recommander. — *Almanach destiné à répandre des connaissances géographiques*, publié par M. SOMMER. Il donne un exposé des principales relations de voyages modernes, et une foule de notices intéressantes sur les diverses parties du globe.— L'*Almanach sur l'histoire de la patrie*, par les barons de HORMAYR et de MEDNYANSKY, paraît à Vienne depuis quatre ans, et offre d'excellentes dissertations sur l'histoire autrichienne, hongroise, etc., et sur la législation des deux pays. Il est recherché des savans. — L'*Uranie* paraît à Leipsick, depuis cinq ans, et s'occupe de sujets historiques, archéologiques et de l'histoire des beaux-arts. Les gravures qui l'ornent représentent des scènes de

Shakspeare. On trouve dans le volume de 1825 une dissertation intitulée : *Sabine sur la côte de Naples*, par le savant Boettiger à Dresde ; de tels articles sont bien propres à faire réussir une entreprise littéraire quelconque. Tout le monde connaît l'ouvrage intitulé: *Sabine, ou toilette d'une Romaine,* par le même auteur ; l'article dont nous venons de parler y fait suite. — *Almanach de l'histoire des Grecs en traits généraux,* depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours (1re année, Heidelberg), orné de portraits et de vues. Il ne faut point chercher dans ce livre beaucoup de profondeur et d'érudition ; souvent l'auteur traite trop-légèrement son sujet. Néanmoins, il instruira et amusera ceux auxquels il destine son ouvrage, et offrira même aux savans quelques sujets d'instruction. — *Almanach d'instruction et d'amusement*, pour servir de manuel aux mères et à leurs filles. Cette production renferme quelques parties intéressantes. S.....L..

SUISSE.

Canton du Valais. — *Route du Simplon.* — Le gouvernement du Valais poursuit avec une grande activité l'achèvement de la route du Simplon, dans la partie où elle traverse son territoire. Il est à désirer que le gouvernement du Piémont apprécie assez les grands avantages que cette communication procure aux voyageurs et au commerce, pour ne point laisser dégrader les extrémités de la route dont l'entretien n'exige que peu de dépense.

Canton de Saint-Gall. — *Société pour l'encouragement de l'agriculture, des arts et de l'industrie.* — Cette société a célébré le troisième anniversaire de sa fondation par une séance publique. Le rapport sur ses travaux de l'année, qui avait été lu par son président, le docteur Steinmuller, vient d'être imprimé. Il forme un cahier de 74 p. in-8°. On y remarque une grande variété d'objets qui attestent l'utile activité de cette Société, dont les travaux s'étendent à toutes les branches de l'économie rurale. Ils paraissent avoir eu surtout pour but, cette année, le perfectionnement de la partie qui s'occupe des bestiaux. M. Steinmuller, président, est connu par sa *Description des Alpes suisses* et de leur agriculture, ainsi que par quelques ouvrages sur l'éducation. Il s'est appliqué, dans son discours d'introduction, à signaler les immenses avantages que peut retirer la cause des sciences et de la civilisation des travaux des sociétés libres et philantropiques, et de quelle grande utilité ces sociétés ont déjà été pour la Suisse en particulier. A. J.

Argovie. — *Instruction publique.* — *Sociétés d'utilité publique.* — *Jour-*

naux.—Fête de la jeunesse.—Le canton d'Argovie est peut-être, de tous les cantons suisses, celui où règnent le plus la liberté, l'industrie, l'aisance, une instruction généralement répandue, le bien-être du peuple, le bonheur particulier et la prospérité publique. Combien de ministres et d'hommes d'état pourraient y puiser des leçons utiles, s'ils savaient comprendre le véritable but de la politique, l'art de rendre les hommes meilleurs, plus attachés à la patrie, plus heureux! C'est par de tels moyens qu'on pourrait affermir les gouvernemens, prévenir les bouleversemens, les révolutions et les guerres.—Ce canton a maintenant 312 *écoles primaires*, non compris quelques écoles qui existent dans des manufactures; *quatre écoles secondaires* ou *colléges*, dans les villes d'Arau, de Brugg, de Lensbourg, de Zoffingen; *deux* autres *écoles du second degré*, dans les villes catholiques de Rheinfeld et de Baden; une *école supérieure* ou *cantonale*, dans le chef-lieu d'Arau, où l'histoire d'Argovie, lue avec intérêt et enthousiame, excite et nourrit dans l'âme des jeunes citoyens l'amour de la patrie; une *école normale*, pour former des instituteurs primaires; une *institution pour les jeunes filles*, placée sous la surveillance du gouvernement, établie à Holzberg, dans le Frickthal, auprès de Bâle; plusieurs *écoles particulières de jeunes filles*; enfin, une *école de sourds-muets*, à Gantzigen. — On compte, dans la ville d'Arau, trois sociétés d'utilité publique: 1° une *Société de culture patriotique*, divisée en sections, pour les différentes branches de l'industrie agricole et manufacturière, et qui comprend aussi une section historique; 2° une *Société de secours pour les pauvres enfans*, à laquelle sont attachés deux médecins qui les soignent gratuitement; 3° une *Société de lecture*, qui veille à l'entretien et à l'augmentation de la bibliothèque cantonale. — Quatre feuilles périodiques sont publiées dans la même ville; l'une d'elles, écrite en allemand, le *Messager suisse*, avait, il y a quelques années, plus de cinq mille abonnés. On y traite en détail tous les objets d'utilité publique qui intéressent la confédération.—Les habitans d'Arau célèbrent tous les ans, au mois d'août, la *Fête de la jeunesse*, institution nationale consacrée par un ancien usage. Les maisons et les rues de la ville sont ornées, dès le matin, de guirlandes de verdure et de fleurs; après une cérémonie religieuse solennelle et un sermon qui commence la journée, les évolutions du corps des cadets, et divers exercices gymnastiques et militaires, auxquels prennent part les enfans et les jeunes gens de 8 à 18 ans, offrent un spectacle touchant et animé, qui attire une grande affluence. On réunit ensuite, dans un grand banquet en plein air, les enfans de toutes les écoles, les instituteurs, les professeurs, les institutrices; les membres du gouvernement et les

principaux habitans font aussi partie des convives. Ce joyeux repas est quelquefois suivi du départ d'un aérostat, ou d'un concert spirituel vocal; puis, un bal champêtre termine cette fête de famille, qui laisse dans tous les cœurs une impression douce et pure de contentement et de bonheur. (*Extrait du journal d'un voyageur.*) M. A. J.

ITALIE.

TURIN.—*Instruction publique.—Jésuites.*—Par une ordonnance du 23 juillet, le roi, voulant pourvoir au rétablissement du *collége des provinces*, supprimé depuis un an, a jugé convenable d'en confier la direction à la *compagnie de Jésus*, « laquelle, dit l'ordonnance, à notre satisfaction particulière, s'est si honorablement employée et s'emploie encore au bien de la jeunesse studieuse, non-seulement dans les maisons particulières d'éducation, mais encore dans les écoles royales que nous lui avons précédemment confiées. » Suivent, en quatorze articles, les dispositions réglémentaires, dont voici les principales): 1° la direction des colléges précédemment établis dans le couvent de Saint-François-de-Paule, sera confiée à la *compagnie de Jésus*, et au recteur qui sera nommé par elle; 2° les dépenses nécessaires pour la mise en état des lieux, pour l'achat des meubles et ustensiles, seront faites par le trésor de l'université royale; les préfets de théologie et des lettres seront nommés et installés par le recteur; le recteur nous présentera les préfets de la faculté des lois, de médecine et de chirurgie, et ils ne pourront être nommés sans notre agrément; les élèves et les pensionnaires fréquenteront les écoles de l'université royale. Ils y subiront les examens prescrits, et observeront les règles de discipline établies par le recteur du dit collége, lesquelles seront soumises à notre approbation. Le recteur aura la liberté de renvoyer et d'exclure des colléges les élèves et les pensionnaires; l'élève exclu du collége sera, en outre, déchu du bénéfice de sa bourse. Au recteur appartiendra la préfecture et la direction des écoles publiques de latinité annexées aux colléges.

(*Gazette piémontaise.*)

FLORENCE. — *Instruction élémentaire.* — La Société établie à Florence *pour répandre la méthode de l'enseignement mutuel*, a tenu, le 27 janvier 1823, une séance où l'on a rendu compte des progrès de la nouvelle institution, et des avantages que le peuple en a généralement retirés. Les essais, jusqu'ici, permettent d'espérer le plus grand succès; on le devra principalement au zèle et aux soins de personnes éclairées et bienfaisantes, telles que les marquis de Pucci, Tempi, Ridolfi, Lucchesini, Capponi, le prince Corsini, le chevalier Altoviti, etc.

— *Prix fondé par le grand-duc de Toscane.* — L'Académie de la Crusca avait annoncé, en 1819, que S. A I. et R. Ferdinand III, grand-duc de Toscane, avait destiné un prix de mille écus pour être décerné, *de cinq en cinq ans*, à celui des ouvrages italiens où les académiciens reconnaîtraient un mérite très-distingué, ou du moins aux deux ouvrages qu'ils jugeraient les meilleurs, par l'importance du sujet et par l'élégance du style. L'Académie a déclaré, le 10 juin de cette année, que le concours est ouvert pour l'an 1825, qu'elle recevra les ouvrages, soit manuscrits, soit imprimés, tant en vers qu'en prose; que les ouvrages imprimés doivent être publiés, pendant l'espace des cinq dernières années; qu'elle admettra aussi des traductions, du grec et du latin seulement; que tous les ouvrages imprimés ou manuscrits qu'on enverra au concours, seront regardés comme propriété de l'Académie; qu'ils seront envoyés francs de port à l'Académie, et qu'ils ne seront admis que jusqu'au 31 décembre 1823. Les ouvrages manuscrits qui auront mérité le prix, devront être publiés par leurs auteurs, avant de recevoir le prix décerné.

— *Question de propriété littéraire.* — Le docteur Giulio Ferrario, Milanais, a publié, à Milan, un ouvrage favorablement accueilli par le public, intitulé *Costume antico e moderno.* Un des imprimeurs florentins, Vincenzo Batelli, profitant de la coutume barbare qui règne encore dans l'Italie, subdivisée en beaucoup d'états étrangers les uns aux autres, a entrepris, à Florence, une seconde édition de cet ouvrage, qui a coûté à son auteur tant de travaux et de dépenses. Cette nouvelle entreprise a fait encore plus sentir la malheureuse condition des écrivains d'Italie. Forts d'une loi préexistante, qui devrait régler toutes les coutumes contraires ou peu favorables aux droits des peuples, les auteurs florentins ont osé réclamer le droit de propriété en faveur de l'industrie intellectuelle. L'imprimeur Batelli a tâché de justifier sa conduite; il a trouvé un avocat qui a cru pouvoir défendre son client, en invoquant l'usage du pays et l'exemple des autres nations, véritablement étrangères entre elles, et différentes l'une de l'autre par la langue, par les mœurs, par les manières, en un mot, par leurs rapports et leurs intérêts. L'avocat Collini, ami de son pays et de la raison, a soutenu la cause commune aux Italiens; il a montré que ce qui est convenable, et même utile aux étrangers, serait très-nuisible et très-injuste pour les Italiens, parce que cette faculté d'imprimer le même ouvrage dans chaque province d'Italie détruirait tout le fruit du travail des auteurs, et par conséquent le travail lui-même, et tous les avantages que la république des lettres et la société en pourraient attendre. MM. les rédacteurs de

l'*Anthologie*, de Florence, ont tous applaudi à l'opinion généreuse de M. Collini ; et les auteurs italiens se flattent que leurs gouvernemens, éclairés par les lumières du siècle, empêcheront désormais ce scandale de la librairie italienne, et feront respecter un droit qu'on a quelquefois accordé comme un privilége à des écrivains favorisés, tels que le Tasse et quelques autres. C'est ainsi que l'abbé Maï vient de l'obtenir pour l'édition des livres de la *République* de Cicéron, qu'il a découverts.

— *Publication nouvelle.* — L'*Anthologie* annonce la publication du 3e volume de l'ouvrage de M. le baron Camillo Ugoni, sous le titre *Della letteratura italiana*, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. L'analyse que donnent de cet ouvrage les rédacteurs de ce journal, ne leur fait pas moins d'honneur qu'à M. Ugoni. Nous avons donné quelque idée des deux premiers volumes (Tom. XIII, pag. 165.) Dans le 3e, l'auteur analyse le caractère et les ouvrages de Giuseppe Torrelli, de Carlo Gozzi, de Milizia, de Cesarotti, de Denina, de Girolamo Pompei, de Tiraboschi, de Luigi Lami. Nous donnerons, aussitôt que nous le pourrons, un aperçu de cet ouvrage, qui nous met à portée de bien apprécier l'Italie au dernier siècle, et les auteurs qui y ont le plus figuré. F. Salfi.

Rome. — *Académie britannique des arts.* Nous avons déjà parlé (ci-dessus, p. 233) du projet de fonder une *école de dessin et de peinture* à Rome, destinée exclusivement aux artistes anglais. L'idée de cette institution n'émane point du gouvernement, mais bien des particuliers. Le montant de la souscription, ouverte depuis peu, est de 935 louis. On espère la voir augmenter rapidement. En attendant, on s'occupe des règlemens de cette école, et des conditions nécessaires pour y être admis. L. S. B.

— *Nécrologie.* — *Manzi.* — Guillaume Manzi, mort à Rome le 21 février 1821, a mérité les éloges que M. G. G. de Rossi lui a donnés dans un discours lu à l'*Académie archéologique* de cette ville. Manzi était né à Civita Vecchia. Ses premières études achevées, il fut destiné au commerce, et fut nommé consul d'Espagne, dans sa patrie. Bientôt il abandonna la carrière diplomatique; et reprenant celle des lettres, il s'établit à Rome, et se consacra tout entier aux études de l'histoire et des langues, surtout à celle des langues grecque et italienne. Il soutenait que cette dernière, inférieure à la langue grecque, est supérieure à la langue latine: son occupation favorite était de rechercher d'anciens manuscrits. En 1812, il trouva et publia la traduction de l'*Hécube* d'Euripide, par Matteo Bandello, célèbre conteur du XVIe siècle; en 1814, l'ouvrage de Francesco de Barberino, sous le titre de *Reggimento de' cos-*

tumi delle donne; en 1815, un recueil d'opuscules, où l'on distingue les *Harangues* et la *Vie* d'Étienne Porcari, fameux conspirateur du tems de Nicolas V; en 1818, le *Traité de la peinture* de Vinci, d'après un manuscrit plus étendu et plus corrigé; et le *Voyage* de Frescobaldi en Égypte et dans la Terre-Sainte. Il publia aussi quelques traités de Saint-Jean Chrisostôme et de Cicéron, traduits dans les plus beaux jours de la langue italienne. Tous ces ouvrages ont été éclaircis par des préfaces et des notes savantes de l'éditeur. Manzi donna aussi, en 1813, sa traduction de Velleius Paterculus, un discours *sur les Fêtes, les Jeux* et *le Luxe des Italiens*, au XIVe siècle. Son plus beau titre est sa traduction complète des œuvres de *Lucien*, qui parut sous la date de Lausanne, en 1819; traduction qui a été généralement bien accueillie. Manzi avait été nommé bibliothécaire de la *Barberina*. Appliqué sans cesse à fouiller les anciens manuscrits, il trouva divers traités de Vinci, sur l'*Hydrautique*. On ne dit pas s'ils sont une copie ou un extrait de ses manuscrits autographes et volumineux, que l'on conserve dans la bibliothèque *ambroisienne* de Milan. Manzi a fait, parmi les manuscrits grecs de la Barberine, des découvertes encore plus précieuses. Au milieu de ses recherches, il entreprit d'aller à Londres et à Oxford, en traversant la France. Il fut atteint, dans ce long voyage, de plusieurs infirmités qui l'obligèrent à quitter l'Angleterre; il retourna en Italie, arriva à Rome, où il mourut à l'âge de 57 ans. Les Italiens ont pleuré la perte d'un des bibliothécaires les plus instruits et les plus infatigables. Son éloge, écrit avec élégance par G. G. de Rossi, a été imprimé à Venise, en 1822. *F.* Salfi.

PAYS-BAS.

Bruxelles.—*Enseignement élémentaire.*—Le roi, par deux arrêtés des 17 mai et 2 juillet 1825, vient d'accorder à la *Société établie* à Bruxelles *pour l'encouragement de l'enseignement mutuel*, un terrain convenable, situé à l'extrémité du jardin des Minimes, à l'effet d'y construire un bâtiment destiné à deux écoles pour les enfans des deux sexes. Le roi a ajouté à cette concession un don de 12000 florins de ses propres fonds, pour contribuer aux frais de cet édifice, où près de *mille enfans* recevront le bienfait de l'enseignement élémentaire. A. J.

Amsterdam.—Une *Société Israélite*, dite *Tongeleth*, a célébré à Amsterdam, le 20 août dernier, le huitième anniversaire de son établissement. Le secrétaire, S. M. *Coster*, a rendu compte des travaux et de la correspondance de la Société pendant les deux dernières années. Le président, S. J. *Mulder*, a lu un mémoire en hébreu, sur les mérites de

l'illustre Hollandaise *Anne-Marie Schuurman*, *et spécialement sur sa parfaite connaissance de la langue sainte.* M.

Leyde. — *Université.* — *Nomination.* — M. *Reinwardt*, dont le retour de Batavia était attendu avec tant d'impatience, et qui, malgré les pertes consécutives de ses envois d'objets d'histoire naturelle et d'antiquité, recueillis dans l'Inde, n'a pas laissé que d'enrichir sa patrie de beaucoup de choses très-curieuses, a pris possession de sa chaire de professeur de physique et d'histoire naturelle à Leyde, le 3 mai dernier, par un discours: *De augmentis quæ Historiæ naturali ex Indiæ investigatione accesserunt.* Il était tems que la lacune laissée dans l'université de Leyde, par la mort du célèbre professeur *Brugmans*, fût réparée. — M. le professeur *Siegenbeek* a célébré cette solennité académique par une pièce de vers latins, où l'on en distingue de fort beaux sur un illustre voyageur, plus heureux que M. *Reinwardt*, M. *de Humboldt.*

Sic, meliore usus fortunâ, Humboldius, ille,
Inclyta Germani gloria lausque soli,
Ventorum sprevit rabiem, et graviora pericla,
Barbaries hominum quæ subeunda dabat,
Et, nubes superans nunc, mox in viscera terræ
Descendens, late quà patet orbis, opes,
Quas habet immensas rerum natura, stupenti
Intulit Europæ, nomen ad astra ferens.

« Tel, sous des auspices plus favorables, notre célèbre *Humboldt*, la gloire et l'honneur de la Germanie, brava la fureur des vents et des périls plus redoutables dont l'environnait la barbarie des hommes; puis, tour-à-tour gravissant les pics élevés qui dominent les nuages, ou pénétrant au fond des entrailles de la terre, dans toute l'étendue de notre globe, il sut, en rendant son nom immortel, découvrir et présenter à l'Europe étonnée les immenses richesses que la féconde nature renferme dans son sein. »

Hollande. — *Archéologie.* — *Ponts anciens trouvés dans les marais de la Drenthe.* — Nous avons inséré une *Notice* sur les ponts ou routes en bois qui furent découverts, il y a peu d'années, dans les marais de la Drenthe, en Hollande, et qui donnèrent lieu à des recherches sur l'origine de ce monument, de la part des savans hollandais et belges. (Voyez *R. Encyc.*, T. XIV,—avril 1822.—pag. 9-21.) Les uns regardèrent ces ponts comme très-anciens et identiques avec les *pontes longi*, dont parlent les historiens romains. D'autres prétendirent que ces ponts de bois ne dataient que du XVe ou même du XVIIe siècle. L'auteur de la notice

que nous venons de citer, pense qu'ils formaient une route pratiquée, en 1464, à travers les marais, afin de faciliter aux paysans le transport des matériaux pour construire un couvent sur une colline sablonneuse des environs. Cette opinion a été réfutée, dans le *Morgenblatt* de Stuttgard, 1822, nos 199 et 202; ou plutôt, on y cherche à prouver que les argumens employés dans la *Revue* ne détruisent pas la supposition de la haute antiquité de ces ponts. Nous ne pouvons qu'indiquer sommairement les principaux points de la réfutation, en laissant aux savans le soin de comparer les deux opinions, et d'adopter celle qui leur paraîtra la plus plausible. L'auteur de la notice soutient que la description, donnée par Tacite, des *pontes longi*, ne peut s'appliquer au chemin planchéié, découvert dans les marais de la Drenthe. Cependant, dit l'auteur de la réfutation, les localités s'accordent parfaitement avec ce que les anciens disent de l'expédition de César. Cécina fut envoyé par ce capitaine à travers le pays des Bructères vers le fleuve *Umisia* (l'Ems, dans le nord de la Westphalie). Selon Tacite, le préfet Pédon conduisit la cavalerie à travers des marais (*per lacus*) sur les frontières des Frisons (*finibus Frisionum*); les Chaucos, ami des Romains, et qui habitaient depuis l'Ems jusqu'à l'Elbe, furent appelés dans leur conseil; l'expédition se dirigea vers l'extrémité du pays des Bructères (*ad ultimas Bructerorum*), et la retraite se fit en partie le long du rivage de la mer jusqu'au Rhin. Il paraît donc que la campagne eut lieu sur la rive gauche de l'Ems, et que Cécina fit sa retraite précisément par le pays de Drenthe; il reçut ordre de passer le plus vite possible les ponts longs. Tacite dit que ces ponts étaient rompus par la vétusté (*ruptos vetustate pontes*). L'auteur de la réfutation pense que le mot *ruptos* veut dire, non qu'ils étaient détruits, mais seulement que le bois était fendu ou disjoint; d'autant plus qu'on ajoute que Cécina voulut les réparer; ce lieutenant travailla en effet, la nuit, quoique les Germains cherchassent à inonder la chaussée. Tacite appelle cette chaussée *Trames aggeratus*, d'où l'on a inféré que ce ne pouvait être un chemin en bois; mais, d'abord, il s'est servi du mot de *ponts;* en second lieu, une digue (*agger*) est quelquefois de bois; César parle d'un *agger* que les Gaulois brûlèrent; ce ne pouvait être qu'un *agger* de bois. D'après les historiens, Cécina fit camper la nuit ses troupes sur la route. On a voulu conclure que ce ne pouvait être sur les ponts de bois de la Drenthe, qui n'ont que 4 mètres de large; mais les historiens ne disent pas que les troupes aient campé *sur* les ponts; ils disent que Cécina, trouvant les ponts rompus, fit camper ses soldats sur les lieux. On pourrait s'étonner que des ponts de bois se fussent conservés depuis le tems de César jusqu'à nos jours; mais il

faut observer que les marais les ont couverts. On trouve fréquemment dans les tourbières du bois très-ancien. Le pont pourtant n'est pas construit d'une manière durable; les planches faites d'un bois peu solide sont fixées par des chevilles de bois, et il semble qu'on n'a eu que de mauvais outils pour le travail de la construction. L'auteur de la réfutation explique ces circonstances par la rapidité avec laquelle les Romains raccommodèrent la route. Il ne lui paraît pas du tout probable que, pour bâtir un couvent dans un tems où la ferveur monacale se relâchait beaucoup, les paysans aient pratiqué une route longue de trois lieues, et qu'ils aient sacrifié tant de bois. Il pense donc que l'hypothèse de l'auteur de la *Notice* est encore moins soutenable que l'opinion de ceux qui font remonter l'origine du pont à une haute antiquité. D—g.

FRANCE.

Gironde. — Ile Saint-George.—*Agriculture, économie rurale.*—M. Pœhls, propriétaire d'un vaste domaine à l'île Saint-George, ayant reconnu, dans le *saule*, un dépérissement marqué, et dans l'*acacia* une grande difficulté à couper et à peler les échalas, a substitué depuis six ans à la culture de ces deux arbres celle de l'érable rouge (*acer negundo*), dont le bois est dur, devient plus léger en séchant, est facile à tailler en échalas, et convient également aux ouvrages de menuiserie et d'ébénisterie. Il croît très-rapidement dans les terrains humides, et même sur les côtes et dans les graves. M. Pœhls le cultive de trois manières : 1° en haute futaie; 2° à la hauteur du saule ordinaire; 3° en taillis, comme l'acacia et le chêne. Ces deux dernières manières sont les plus lucratives pour faire des échalas. — M. Dortic, de Bordeaux, recommande aussi, pour le même usage, l'*azedarach*, arbre très-vivace, qui dans les sables est aussi précoce que le peuplier, et des baies duquel nous avons fait connaître la propriété vénéneuse (Tome XVIII, page 452.)

Haute-Garonne.—Sainte-Magdelaine de Flourens.—*Eaux minérales.* — Dans l'une des dernières séances de l'Académie royale de médecine de Paris, M. *Double* a fait un rapport sur le mémoire de plusieurs pharmaciens de Toulouse, relatif à l'analyse des eaux d'une fontaine récemment découverte à *Sainte-Magdelaine de Flourens*, près Toulouse. Les principes caractéristiques de ces eaux sont l'acide carbonique libre et le carbonate de fer. Ainsi, elles peuvent être regardées comme acidules et ferrugineuses, et employées fort utilement en médecine dans beaucoup de cas. Cette espèce d'eaux minérales est d'autant plus pré-

cieuse, que le midi de la France possède peu de sources de cette nature, et que la plupart sont des eaux thermales et sulfureuses.

J. Betzien.

Seine-Inférieure.—Dieppe.—L'*établissement des bains de mer* de cette ville justifie les espérances qu'il avait fait concevoir (Voy. *Revue Encyclopédique*, Tom. X, pag. 652.). Les étrangers ne se lassent pas d'admirer l'aspect de la mer et l'élégance des bâtimens. Le soleil, à son coucher, se réfléchissant dans la mer et éclairant les portiques de l'édifice, est digne d'être reproduit par nos artistes. Les habitans de Dieppe ont, cette année, disposé et décoré leurs habitations, de manière à recevoir commodément et à des prix modérés, toutes les personnes que leur santé ou la curiosité amèneront dans nos murs.

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

Besançon (*Doubs*). — *Société d'Agriculture et Arts. — Prix proposé.* — Une population agricole de 60,000 individus compose l'arrondissement de Besançon. On en compte environ 10,000 ayant à peu près le strict nécessaire en moyens de culture, et pouvant garder leurs récoltes jusqu'aux époques avantageuses pour la vente ou la consommation. Cinquante mille habitans sont donc réduits à s'exténuer de fatigues, en cherchant à suppléer avec leurs bras au défaut d'attelages et de machines. Le peu de bétail qu'ils tiennent est chétif, abâtardi, parce qu'ils manquent d'argent pour se procurer de belles races; infirme, par excès de travail et par défaut de nourriture : leurs terres sans fumiers restent sans produits, mais non pas sans impôts. Toujours harcelés par le besoin, ces 50,000 individus moissonnent avant la maturité, pour se nourrir; ils battent le grain aussitôt après la moisson, pour payer un percepteur, un propriétaire, des marchands, un usurier peut-être, toujours pressés d'en absorber les produits. C'est en même tems et en foule qu'ils portent leurs denrées au marché : dès-lors, la concurrence des vendeurs l'emportant de beaucoup sur celle des consommateurs, réduit au *minimum* le prix de la vente, c'est-à-dire au seul bénéfice des négocians. Un tel mal ne peut rester isolé : la misère du cultivateur s'étend au loin; la valeur de la propriété foncière en est diminuée. Le propriétaire, forcé de réduire à chaque bail le taux de son amodiation, voit son aisance diminuer chaque jour, avec la valeur de son capital; la fortune publique se détériore, et la prospérité de l'état, qui, en France plus encore que dans tout autre pays, repose sur celle de l'agriculture, périclite et s'anéantit. L'institution nouvelle, apte à remédier à de telles calamités et

à les prévenir, est encore à créer. La Société d'agriculture de Besançon propose, pour sujet de concours, le *Plan d'organisation d'une Association ou Comptoir communal* à établir sur chaque point où l'avantage des cultivateurs pourrait le réclamer. Voici quelles seraient les principales bases de l'établissement. *Le Comptoir communal* serait fondé par une compagnie d'actionnaires. Il serait pourvu de ressources suffisantes pour recevoir et conserver les denrées produites dans son arrondissement, ainsi que des moyens nécessaires pour aider l'agriculture, et pour assurer en toute saison des travaux lucratifs à la classe indigente. Il recevrait en dépôt, moyennant une provision convenue, les récoltes ou parties des récoltes des habitans qui ne peuvent ni les vendre avec profit, ni les soigner convenablement. Les consignataires recevraient au besoin jusqu'aux deux tiers de la valeur présumée des denrées versées au comptoir, et le surplus après la vente. Il avancerait des fonds, au taux le plus bas, aux cultivateurs dont les domaines ou les récoltes présenteraient garantie. Il procurerait à chaque individu les denrées indigènes ou exotiques au plus bas prix possible, en s'approvisionnant de tous les objets de consommation assurée : en les tirant des sources, il affranchirait le cultivateur des bénéfices intermédiaires que font les marchands, à défaut du comptoir communal. La manutention des denrées se ferait par les consignataires qui voudraient y prendre part, et qui, moyennant le prix de leur travail, auraient bientôt recouvré la provision de dépôt. Le comptoir donnerait toujours à ses agens, même les plus pauvres, une portion d'intérêt sur quelques produits spéciaux, comme laines, fruits, légumes, etc., afin d'éveiller en eux cette activité, cette sollicitude qui naissent de la participation sociétaire, et de les préserver de l'insouciance qui d'ordinaire caractérise les salariés à prix fixe. Les actionnaires opineraient sur les ventes et achats; les consignataires non actionnaires auraient voix consultative sur les chances de vente. L'association usitée depuis un tems immémorial dans les montagnes du Jura, connue sous le nom de *fruitière* ou *fromagerie*, est celle qui se rapproche peut-être davantage du comptoir communal indiqué. Ceux qui ont eu connaissance des *positos* ou entrepôts de grains établis en Espagne, et dont l'exécution vient d'être proposée à la *Société d'agriculture du département du Gers* (1), comme susceptible de produire de grands avantages

(1) Voyez le Mémoire présenté à la Société d'agriculture du département du Gers, sur la possibilité d'établir des *positos* ou entrepôts de grains; par M. Amade, propriétaire, ancien commissaire des guerres, inséré dans le *Mémorial d'agriculture* pour le département du Gers, T. V, n° 12.

en France, retrouveront, dans le nouveau projet, la même pensée appliquée à des indications plus étendues et dont les grands bénéfices ne tourneraient qu'au profit de l'agriculture. C'est d'après ces considérations que la Société d'agriculture de Besançon propose *un prix de* 300 f., qui sera decerné dans sa séance publique de 1824, à l'auteur des meilleurs statuts pour une association ou comptoir communal reunissant les avantages sommairement indiqués dans ce programme. Les Mémoires doivent être adressés au secrétaire de la Société, avant le 1er janvier 1824. *Signé*, GIROD DE CHANTRANS, *président*, et A. LAURENS, *secrétaire*.

BORDEAUX (*Gironde*). — *Gymnastique.* — *Écoles de natation.* — L'ouverture de deux écoles de natation va enfin combler les vœux des philantropes bordelais et de diverses sociétés savantes, notamment de la *Société philomatique* de Bordeaux, qui, en 1820, mit au concours le projet d'une école de ce genre. Une école de natation, destinée plus spécialement pour la classe ouvrière de l'intérieur de la ville, est établie sur un radeau flottant, long de 120 pieds sur 60 de large, fixé par six fortes chaînes de fer à six *corps morts*, mouillés vis-à-vis l'ancien passage de la Bastide. Deux soirées de chaque semaine seront exclusivement réservées pour les femmes. Le prix d'entrée sera très-modique. Une seconde école fait partie des neuf établissemens que M. Jacques Lafitte aîné se propose de placer dans son local de 50,000 toises de superficie, situé sur le bord de la rivière, à Bacalan, établissemens spécifiés dans le *Rapport sur la restauration de la propriété connue sous le nom de Moulins économiques des Chartrons à Bordeaux*, qu'il a fait imprimer dernièrement et adressé au ministre de l'intérieur. Cette superbe école est placée sur l'un des beaux bassins de M. Lafitte, long de 1200 pieds, large de 42, muré des deux côtés, carrelé dans le fond, et moyennant des écluses, pouvant être rempli et nettoyé à volonté. Soixante cabinets fermant à clef, des galeries couvertes, des échelles pour descendre à l'eau, des ponts pour traverser le bassin, toute espèce de linge nécessaire pendant et après le bain, des appareils pour enseigner les principes de la natation à sec, des voûtes réservées aux peres de famille qui veulent prendre des bains en parfait repos, un restaurant qui va s'y établir, des voitures publiques qui amèneront et reprendront les personnes à l'établissement, tels sont les avantages que présente cet utile établissement, qui est en activité depuis le 1er juillet. M. Lafitte, dont le zèle et l'activité ne se ralentissent pas, fait préparer un bassin semblable, pour y établir dans la suite des bains publics pour la classe indigente, et pour les militaires en garnison a Bordeaux. Dès-lors on pourra, comme en Danemarck et dans plusieurs parties de l'Allemagne, enseigner méthodique-

ment à nos soldats l'art de la natation, en attendant que l'on y joigne les autres exercices gymnastiques enseignés par M. Amoros, à Paris. J. B.

Versailles (*Seine et Oise*). — La *Société d'Agriculture et des arts* de ce département a tenu, le 27 juillet 1823, sa séance publique, sous la présidence de M. Duchêne, président titulaire. Après le compte rendu des travaux de la Société, plusieurs membres ont lu des mémoires qui offraient un vif intérêt. La séance s'est terminée par la remise d'une médaille d'encouragement, à un cultivateur de la commune d'Arrainville, canton d'Arpajon.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences. — Mois de juillet* 1823. — *Séance du 7.* — M. Arnoul aîné adresse un mémoire: *Des équations du second degré à trois termes*, qu'il prie de substituer à celui qu'il avait envoyé précédemment sur la même question (MM. Ampère et Fourier, commissaires). — M. Becquey, directeur-général des ponts-et-chaussées, adresse un mémoire intitulé; *Recherches sur le mouvement uniforme des fluides incompressibles et homogènes*, par MM. Lainé et Clapeyron, ingénieurs au corps royal des mines de France, attachés temporairement au service de Russie (MM. Prony et Poisson, commissaires). — M. Moreau de Jonnès commence la lecture d'un troisième mémoire sur *la Géographie des plantes américaines*, intitulé: *Recherches sur les conditions d'organisation végétale nécessaire à la translation géographique des plantes par les animaux et par les hommes.* — M. Gay-Lussac lit un mémoire de MM. Boussingault et Rivero, professeurs de minéralogie a Santa Fé de Bogota, concernant le *lait de l'arbre de la vache.* (Voy. ci-dessus, art. *Amérique*, p. 462). — MM. de Humboldt et Arago annoncent à l'Académie que M. Boussingault a envoyé d'autres travaux très-intéressans sur la hauteur barométrique au niveau de la mer, dans les contrées voisines des tropiques, sur les variations horaires du baromètre, et sur les sources chaudes de la Cordillière de Venezuela; ces sources, qui sortent de montagnes granitiques, dégagent du gaz azote. Les eaux des sources les plus élevées et les moins chaudes sont presque aussi pures que l'eau distillée. MM. Boussingault et Rivero ont aussi transmis à M. Arago des observations astronomiques utiles à la géographie de la terre ferme, et qui annoncent d'habiles observateurs. — M. Payen lit un mémoire intitulé: *Nouvelles substances trouvées dans les bulbes de Dathiare* (MM. Chaptal et Vauquelin, commissaires). — M. Becquerel lit un travail sur *les effets électriques qui se développent pendant les diverses actions chimiques* (MM. Ampère et Arago,

commissaires). — M. Henri Milne Edwarts en lit un *sur la structure élémentaire des principaux tissus organiques des animaux* (MM. Savigny, Geoffroy Saint-Hilaire et Arago).

— *Du* 14. — M. le directeur-général des mines adresse des échantillons du sel gemme, dont il a découvert une mine dans le département de la Meurthe (Voy. *Rev. Enc.*, T. VI, pag. 422.) Il demande que l'analyse en soit faite par des commissaires de l'Académie, dont le ministre de l'intérieur se propose de publier le rapport (MM. Chaptal, Gay-Lussac, Vauquelin, Dulong et d'Arcet, commissaires).—M. Arago communique une note de M. Becquerel sur ses *expériences électro-magnétiques*.—M. Férussac lit une note sur *les coquilles trouvées dans le Nil par* M. Cailliaud, et que l'on avait regardées mal à propos comme des huîtres. Ce sont des *hélices* de M. Delanoi. — M. Moreau de Jonnès continue la lecture de son mémoire *sur la translation géographique des plantes*. — M. Gaymard lit un mémoire sur *l'accroissement des polypes zoophytes, considéré géologiquement* (MM. de Humboldt, Brongniart et Cordier, commissaires). M. de Jussieu, fils, lit un mémoire sur *la famille des euphorbiacées* (MM. Desfontaines et Labillardière, commissaires).

—*Du* 21. — M. Arago communique à l'Académie divers détails relatifs à l'explosion qui a eu lieu, le vendredi 18 juillet, dans une filature, près du boulevart du Mont-Parnasse. Il indique les circonstances principales de cet événement. La chaudière seule a fait explosion; une portion du plafond et une forte cloison ont été renversées; six ouvriers ont reçu des blessures graves, auxquelles les médecins espèrent néanmoins qu'aucun ne succombera. Le constructeur de la machine a déclaré à l'autorité qu'elle était à simple pression. Son assertion n'a pu être vérifiée, le poids qui chargeait la soupape s'étant perdu dans les décombres.

D'après les renseignemens que M. Arago a recueillis dans l'établissement, il pense qu'au moment où l'on interrompit le travail, à deux heures de l'après-midi, la chaudière renfermait peu d'eau. Une portion notable de ce liquide dut se perdre par diverses fentes qui n'avaient été qu'imparfaitement réparées quelques jours auparavant. Il est vraisemblable que la chaudière était presque vide, lorsqu'on voulut, à trois heures, remettre la machine en jeu, et que le feu non interrompu du fourneau avait échauffé les parois jusqu'au degré de l'incandescence. L'eau conduite par le tuyau nourricier s'étant trouvée en contact avec un corps d'une température très-élevée, a passé subitement à l'état de vapeur, et a acquis une haute tension, que la soupape de sûreté n'a pu prévenir qu'imparfaitement. Alors, les parois ont éclaté, parce qu'on

en avait réglé l'épaisseur dans la supposition que la pression intérieure ne serait jamais équivalente au poids de deux atmosphères. — Le ministre de l'intérieur adresse à l'Académie une lettre que M. Allais, secrétaire de l'académie royale de France à Rome, lui a écrite concernant *la quadrature du cercle*. — M. Peron, ex-capitaine de long cours de la marine commerçante, annonce qu'il a découvert un nouvel usage de l'instrument appelé globe terrestre (MM. de Rossel et Burckhardt, comm^rs.). — M. Prony fait, au nom d'une commission, un rapport sur le fusil de M. Faure père, qu'on amorce avec de la poudre de muriate suroxigéné de potasse. Voici un extrait des conclusions. « Le *fusil à percussion* de M. Faure n'a pas les inconvéniens de ceux qui ont été précédemment inventés, et notamment de celui d'un arquebusier anglais. Son magasin de 120 amorces, éloigné du foyer d'inflammation où la poudre prend feu, n'a rien à craindre ni de la fumée, ni de la chaleur. De plus, son mécanisme est combiné de manière qu'on peut, à volonté, substituer une platine à pierre à la platine à percussion, sans rien changer au reste du fusil; tranformation qui ne peut être opérée sur les autres fusils à percussion. Les commissaires pensent que les améliorations de M. Faure méritent l'approbation de l'Académie. » — M. Cauchy donne lecture d'un mémoire qui a pour objet d'exposer divers théorèmes analogues à ceux qui ont été donnés par l'auteur de la *Théorie analytique de la chaleur*, et qui servent à intégrer les équations propres à cette théorie. — On lit un mémoire de M. Gaillon, de Dieppe, intitulé : *Expériences microscopiques et physiologiques sur une espèce de conferve marine, production animalisée, et réflexions sur plusieurs autres espèces de productions filamenteuses analogues, considérées jusqu'alors comme végétales* (MM. Bosc, Duméril et Savigny, commissaires).

— *Du* 28. — MM. Dietz, Holtz et Huk, fabricans de machines, dites *roues à vapeur*, prient l'Académie de prendre connaissance de la machine qui est en activité dans leurs ateliers (MM. Prony, Arago, Girard, Dupin et Dulong, commissaires). — M. Payen annonce avoir reconnu que les pétales des dahlias contiennent une matière colorante très-sensible aux acides et aux alcalis. — M. Bowdich adresse des dessins de différens animaux qu'il a observés dans l'île de Madère, et qu'il désire faire déposer dans la bibliothèque de l'Institut. Un double de ces dessins sera déposé au local de la Société royale, à Londres (MM. Cuvier et Duméril, commissaires). — M. Magendie rend un compte verbal de l'ouvrage de M. Girard *sur les calculs du cheval*. — M. Gay-Lussac lit un mémoire de M. le docteur Liebig *sur l'argent et le mercure fulminant* (MM. Gay-Lussac et Dulong, commissaires). — Il résulte du rap-

port verbal de M. Ampère, que l'Académie ne saurait accorder aucune attention à l'ouvrage de Mme Dubreuil, intitulé : *Nouveau système de multiplication des fractions, et d'extraction des racines carrées, cubiques, en opposition avec le système admis.* — M. Ampère communique de nouveaux résultats, que M. Savary déduit de ses formules, et qui conduisent à la détermination de l'action exercée par des aimans cylindriques pliés en arc de cercle, tant sur un élément de conducteur voltaïque que sur un cylindre électro-dynamique ou un aimant cylindrique rectiligne. — M. Pelletan (Gabriel) lit un mémoire sur une *nouvelle méthode d'employer le nitrate d'argent comme caustique* (MM. Deyeux et Duméril, commissaires). — M. Julia lit un mémoire *sur la fermentation vineuse* (MM. Chaptal, d'Arcet et Dulong, commissaires). A. M—r.

—*Académie française.—Séance du* 5 *août.*—M. de Jouy a lu sa tragédie de *Julien dans les Gaules*, en cinq actes et en vers.

— *Séance publique annuelle du* 25 *août* 1823, *présidée par M. de* Frayssinous, *évêque d'Hermopolis.* Les concours de l'Académie française offrent depuis quelques années un heureux choix de sujets qui mérite d'être remarqué. On sait que le prix d'éloquence, fondé primitivement par le célèbre Balzac, devait être et fut long-tems une matière de piété ou de morale, et que le prix de poésie, fondé par M. de Clermont-Tonnerre, un des quarante, devait avoir pour objet l'éloge de Louis XIV. On avait déjà senti plusieurs fois le besoin de rajeunir ces exercices littéraires, lorsque l'Académie française disparut dans la tourmente de la révolution. Depuis la réorganisation de cette Société célèbre, les concours ont eu constamment pour but d'éclairer l'opinion, de suivre le progrès des lumières, de propager les institutions utiles qui se rattachent à la liberté publique et au bonheur du peuple; en un mot, ces concours n'ont plus été bornés à l'éloge d'un seul, ils ont embrassé tous les objets qui peuvent offrir des leçons ou des exemples profitables. C'est ainsi, que, tout récemment encore, on a vu l'Académie française demander aux concurrens de célébrer l'*Institution du jury en France* et les bienfaits de l'*enseignement mutuel.* Cette année, elle avait proposée l'*abolition de la traite des nègres.*

Depuis long-tems, la courageuse indignation des philosophes modernes avait reclamé, au nom de la miséricorde et de la pitié, contre ce trafic immoral et barbare de l'espèce humaine, condamné par la nature et par la religion, et que la vraie politique avait intérêt à réprouver. Enfin, l'abolition de cet infâme commerce a été proclamée par les princes de l'Europe, et c'est cette convention de justice et d'humanité que

l'Académie française a cru devoir proposer pour sujet de son concours de poésie.

« Sans doute, comme l'a observé M. le secrétaire perpétuel, dans son rapport plein de vues nobles et profondes, exprimées avec une éloquence remarquable; sans doute, ce sujet présentait des inconvéniens et de grandes difficultés. On pouvait craindre que la juste indignation qu'excitent les crimes de la traite, et les malheurs qui en sont la conséquence inévitable, n'inspirât aux concurrens des lieux communs et des déclamations que la raison et le goût eussent également désavoués. Mais cette crainte pouvait-elle arrêter l'Académie? La littérature a ses convenances : l'art de les connaître, le mérite de les observer, font une des conditions du talent appelé à s'exercer sur de hautes questions de morale ou de politique; et, s'il arrivait une époque où la tendance des esprits fît présumer que cet art des convenances fût moins connu et moins observé, il serait sans doute également utile pour les lettres et honorable pour l'Académie française, qu'elle préférât ces sortes de sujets qui, pour être traités avec un succès durable, exigent le talent, disons, le courage de la modération. Ce goût moral qui devine les convenances, ce mérite de régler ses pensées et ses expressions n'est pas assez commun pour que l'Académie doive négliger les occasions de l'exciter, de l'applaudir et de le récompenser. »

« Une des principales difficultés du sujet, a dit aussi M. Raynouard, c'était d'en renfermer les vastes détails dans un cadre heureux, d'établir et de graduer habilement l'intérêt que ce sujet excite à un haut degré, quand on le considère tour-à-tour sous le rapport des principes de la religion, de la morale et de l'humanité, et qu'il exciterait encore très-vivement par le seul tableau des infortunes qui sont le résultat déplorable de la violation de ces principes. En général, selon l'expression de M. le secrétaire perpétuel, les concurrens ne se sont pas assez attachés à la partie philosophique et morale du sujet. Il était sans doute convenable de faire ressortir la manière coupable et barbare dont la traite s'exécute, les tourmens des victimes, les maux de leur esclavage, dernier résultat de ce trafic honteux; mais il n'était pas moins nécessaire, et surtout il était plus intéressant de consacrer en beaux vers ces maximes généreuses, ces principes sacrés qui ont fait proscrire cet odieux commerce de l'espèce humaine. Il eût été beau de prouver que, même en admettant que les effets de la traite fussent moins cruels pour ses victimes, elle serait encore, aux yeux de la religion et de la philosophie, un véritable attentat envers le genre humain. »

Nous ne suivrons pas plus long-tems M. Raynouard, dont le rapport, justement applaudi, a offert tour-à-tour des considérations historiques du plus grand intérêt, et un modèle parfait de cette critique judicieuse et éclairée que le goût et le savoir peuvent seuls inspirer au talent. Hâtons-nous de parler de la pièce couronnée, qui, lue par M. Picard, a été souvent interrompue par de vifs applaudissemens. L'auteur, M. Chauvet, que nous nous honorons de compter parmi les collaborateurs de la *Revue*, a su éviter avec beaucoup d'art les nombreux écueils du sujet. Un cadre ingénieux qui, en fixant l'intérêt sur un petit nombre de personnages, les présente dramatiquement dans un épisode bien lié au sujet; un style brillant et soutenu, des images poétiques, une versification harmonieuse et savante, qui exprime avec un égal succès les grandes pensées et les détails les plus rebelles à la poésie, telles sont les qualités qui distinguent cette composition, où l'on remarque aussi un heureux emploi des couleurs locales. Après une introduction pleine de verve et de mouvement, l'auteur continue ainsi:

Voyez-vous ce vaisseau qui sur les mers profondes
Vogue du Sénégal vers ces îles fécondes,
Où pour nous des roseaux coule un miel savoureux?
Il emporte à l'exil des captifs malheureux.
Dans ce cachot flottant, l'avarice inhumaine,
Plus serrés qu'au tombeau, les presse et les enchaîne;
L'air mugit, la mer s'enfle, et leurs membres heurtés
Sur le bois déchirant roulent ensanglantés.
Un vertige inconnu, triste enfant des tempêtes,
Promène ses douleurs dans leurs flancs, dans leurs têtes.
Et l'amour du pays, en fléau transformé,
Fièvre avide, s'attache à leur sein consumé.
A chaque instant, la mort au fond de cet abîme
Descend silencieuse, et marque sa victime.
Ah! ne les plaignez pas! Dans leur adversité,
La mort, c'est l'espérance, et c'est la liberté.

Ce tableau réveille l'avare sollicitude du négrier; il rend, pour quelques instans, à ces malheureuses victimes la lumière du jour.

Il voudrait par les jeux ranimer leur tristesse;
Mais, ces infortunés que la douleur oppresse
Au doux bruit des concerts qui charmaient leurs beaux jours,
Sur leur chaîne étendus, restent muets et sourds;
Alors, un fouet cruel, que la fureur déploie,
Inflige à leur misère et la danse et la joie.

Cependant, une jeune africaine a fixé les yeux du farouche Belmar; c'est le nom du capitaine.

Les captives pleuraient. Calme dans sa douleur,
Elle seule opposait le courage au malheur. ...
Et l'héroïque orgueil qui réprimait ses larmes,
De sa beauté sauvage ennoblissait les charmes.

L'auteur poursuit :

O vous, dont les attraits, brillans comme les fleurs,
De la rose à l'albâtre unissent les couleurs,
Blanches filles d'Europe, excusez mon langage:
L'ébène pâlirait auprès de son visage;
Mais qu'importe qu'il soit ou d'ébène, ou de lys?
D'un sentiment divin tous ses traits embellis,
Révèlent un cœur tendre; en ses yeux, en son âme,
L'astre qui la brunit a répandu sa flamme.
Jadis le voyageur, à l'aspect du palmier
Qui signalait au loin son chaume hospitalier,
Oubliait le désert et la soif importune.
Ce généreux penchant qui charmait sa fortune
La suit dans sa misère, et pour d'autres malheurs
Sa pitié trouve encor des secours et des pleurs.
Oui, ce don d'alléger les peines qu'on partage,
De grâce et de pudeur ce touchant assemblage,
Cet instinct des bienfaits par nos maux excité,
Femmes, c'est votre empire, et voilà la beauté.

Ce morceau, véritablement neuf en poésie et si remarquable par la fraîcheur toute gracieuse du coloris, a produit une vive sensation. L'impétueux Belmar, épris de la jeune captive, l'obsède, essaie tour-à-tour, mais en vain, les présens, la douceur, les menaces. Néali oppose un dédaigneux silence à ces fougueux transports.

Vile esclave, dit-il, te verrai-je à la fois
Repousser mes bienfaits, insulter à mes droits?
Un blanc souffrira-t-il ton mépris ou ta haine?
— Tes droits et tes bienfaits! lui répond l'Africaine,
Où sont-ils? est-ce donc mon pays désolé?
Mon époux malheureux, de tes fers accablé?
Nos tourmens, notre exil sur un lointain rivage?
Et mon sein désormais fécond pour l'esclavage?

C'est dans ce discours, un peu trop long sans doute parce qu'il man-

que quelquefois de mouvement et de rapidité, que l'auteur place la peinture de l'exécrable traite des Nègres. Écoutons Néali :

Tout-à-coup le bruit court que, d'esclaves avides,
Les Blancs, fils de la Mer, sont venus sur nos bords
De leurs arts séducteurs déployer les trésors.
Les Blancs ! ce cri fatal en cent partis contraires
Arme les nations, les familles, les frères.....
L'un au sein des combats, où l'a trahit le sort,
Trouve la servitude en méritant la mort.
L'autre, en son champ natal qu'a moissonné la guerre,
Pour un vil aliment est vendu par son père.
Avec tous ses enfans celui-là condamné,
A ses accusateurs par les lois est donné ;
Les lois qui, grâce à vous, sur ce fatal rivage,
N'ont qu'un mot : L'esclavage, et toujours l'esclavage !

Les cruautés des Blancs terminent ce tableau :

Tout subit leurs liens, ou tombe sous leurs coups,
Leur avare fureur saisit jusqu'à l'enfance.
Nuit de crime et de deuil ! les vieillards sans défense
Pre saient, les yeux en pleurs, ces bras ensanglantés ;
On les égorgea tous..... Qui les eût achetés ?
Ainsi, marche à l'exil la nation plaintive ;
L'incendie et la mort restent seuls sur la rive.

Forcés de borner nos citations, nous ne pouvons qu'indiquer le dénoûment que l'auteur a choisi pour ce terrible drame. Néali est impitoyablement attachée au mât du vaisseau ; son époux, tous ces captifs se soulèvent, brisent leurs fers et fondent sur les oppresseurs. Vains efforts, ils périssent tous :

..... Infortunés ! Vainement leur vertu
S'élève à ces exploits que notre orgueil publie :
Morts pour la liberté, la gloire les oublie.

La pièce est terminée par une imprécation contre le vaisseau négrier. L'auteur, après avoir applaudi aux conventions généreuses des monarques de l'Europe, qui ont aboli de droit la traite des Nègres, en réclame ainsi l'abolition de fait :

Achevez vos desseins. Rois, au milieu des mers,
Quel que soit leur drapeau, poursuivez ces pervers.
Quoi ! de vos pavillons au meurtre, au sacrilége,
Les lois prostitûraient l'auguste privilége !

Ah! frappez: la patrie etouffera ses pleurs;
Le sang de leur bannière effaça les couleurs.
Liguez-vous, sur les flots prêtez-vous le tonnerre.
Quelle union plus sainte aux trônes de la terre
Peut du trône céleste attirer les bienfaits?
Que l'Afrique, par vous ravie à leurs forfaits,
Puisse adoucir ses mœurs, repeupler son rivage,
Et du bandeau des arts ceindre son front sauvage .....
Alors, ô liberté, sous ta loi fortunée,
Joyeux, viendront s'unir d'innombrables mortels;
Le maître conduira l'esclave à tes autels;
Et le dieu qui pour tous répand ses dons prospères,
Bénira ses enfans dans des peuples de frères.

De tels vers n'ont pas besoin d'éloges; il suffit de les transcrire.

Quatre pièces, sous les nos 15 (1), 14, 47 et 6, ont obtenu des mentions honorables; M. Picard en a lu divers fragmens, parmi lesquels on a surtout remarqué *La prière au bord d'un vaisseau*, empruntée au no 47.

S'il est glorieux au talent de plaider ainsi la cause du malheur et de l'humanité, il n'est pas moins heureux sans doute de mériter les palmes honorables que l'Académie est chargée d'offrir à la vertu modeste. Quel triomphe plus touchant, quel spectacle plus doux, quel encouragement plus profitable, que celui qui a pour objet la récompense des bonnes actions! Honneur à l'homme généreux, au philantrope éclairé, qui conçut l'idée toute civique de fonder des prix de vertu! Honneur à M. de Montyon! ses bienfaits, répandus sur des actes de dévoûment qui seraient restés ignorés, ont été plusieurs fois une semence féconde de vertus nouvelles. Il est à la fois consolant et utile de tirer de leur obscurité ces actions vertueuses qui honorent l'humanité, et reposent l'âme fatiguée du récit de tant d'actions scandaleuses et criminelles, que les feuilles quotidiennes ne cessent de faire retentir dans la France entière. Le bon exemple touche, lors même qu'il ne persuade pas. C'est donc servir utilement son pays, que de chercher à combattre la publicité du mal par la publicité du bien, l'égoïsme par des traits de générosité, et la dure indifférence par ceux d'une charité compatissante.

Parmi les actes nombreux de bienfaisance et de vertu que l'Académie, dans ses actives recherches, est parvenue à découvrir, il en est cinq qui ont plus particulièrement attiré son attention et mérité son intérêt. Qua-

(1) Cette pièce, composée par M. Bignan, vient de paraître chez Firmin Didot.

tre de ces actions appartiennent à ce sexe compatissant, auquel la pitié inspire si souvent des forces au-dessus de son courage. Les dames *Jacquemin*, *Adèle Caillet*, *Marie Cartier* et *Barbe Ansement* ont obtenu chacune une médaille de la valeur de mille francs. La première, femme d'un porteur d'eau, demeurant rue des Quatre-Fils, au Marais, chargée de famille, et dont le mari ne gagne que 35 sous par jour, a recueilli et nourri chez elle une pauvre voisine malade, sans pain et sans asile; la demoiselle Caillet, ouvrière en linge, demeurant rue des Deux-Écus, a, pendant douze années, nourri de son travail la lingère chez laquelle elle était entrée en apprentissage, et qu'une maladie incurable empêche de travailler; Marie Cartier, demeurant rue du Pot-de-Fer, rend, depuis dix-sept ans, le même office à sa maîtresse, tombée dans la plus affreuse misère; enfin, Marie-Barbe Ansement, portière, rue Saint-Louis, au Marais, n'ayant pour vivre, avec son mari et ses enfans, que 200 francs par an, n'en a pas moins recueilli et soigné, pendant six semaines, la fille Sellier, sa compatriote, et, pour faire cette bonne action, a mis en gage, au Mont-de-Piété, tous ses effets.

Le premier prix a été décerné à Joseph Bécard, qui, par un long désintéressement, une patience à toute épreuve et de nombreux sacrifices, a paru mériter une médaille de la valeur de quinze cents francs. Joseph Bécard, ancien domestique du marquis de Stinfort, mort à Arras, victime de la révolution, avait été témoin, dans les prisons de cette ville, du généreux dévoûment de la dame de Chavilhac envers son mari, emprisonné à cette époque. Privée de tout appui, Mme de Chavilhac vint à Paris solliciter le paiement des sommes dues à son mari, mort en 1812; elle n'entendait guère la langue française; elle avait épuisé ses ressources, lorsque Bécard la rencontra; et, comme tous deux étaient du même pays, et qu'ils parlaient la même langue, Mme de Chavilhac lui fit confidence de ses malheurs. Bécard en fut touché, il lui rendit tous les services qui étaient alors en son pouvoir, en tirant un parti avantageux des effets qu'elle était obligée de vendre pour subsister. Bientôt dénuée de tout, elle passait les jours et les nuits dans les larmes, cachant son affliction et sa misère. Pour surcroît de malheur, sa vue s'affaiblit à un tel point, qu'elle fut hors d'état de faire aucun travail. Bécard, qui gagnait à peine de quoi subsister lui-même, s'empresse de l'aider de ses faibles moyens, et, comme elle eût rougi de se faire inscrire au bureau de charité, il s'y fit inscrire pour elle; il mangeait le pain bis qu'il recevait, et achetait du pain blanc pour la dame. Que ne peut la pitié! Bécard, surmontant toutes ses répugnances, se soumit à demander l'aumône, le soir, dans une place de Paris; mais, ne pouvant, malgré son zele, soute-

nir long-tems l'humiliation de la mendicité, il essaie le métier de brocanteur ou marchand d'habits. Cependant, le 25 décembre 1822, Mme de Chavilhac tomba malade dans la petite chambre qu'elle occupait, rue Saint-Thomas-d'Enfer; Bécard voulut la veiller durant les nuits; il les passait sur une chaise. Ce ne fut qu'au bout de trois mois qu'il accepta un matelas qu'une voisine lui offrit, et qu'il avait jusqu'alors refusé, dans la crainte de s'endormir et de ne pas entendre la voix faible de la malade. Après avoir veillé la nuit auprès d'elle, il partait, tous les matins à sept heures, pour vendre ses habits dans les rues et faire ses marchés au Temple. Il priait une voisine de prendre soin de la dame, pendant son absence. Quelquefois il rentrait, dans le courant du jour, soit pour avoir de ses nouvelles, soit pour apporter quelques secours. Bécard est asthmatique, il a soixante-huit ans et des infirmités; n'importe, il se condamna aux plus dures privations, et se réduisit même à ne prendre, pour toute nourriture, soir et matin, qu'une soupe faite avec du pain et du gruau. Sa charité ne se ralentit jamais, bien que les soins devinssent chaque jour plus pénibles par le progrès de la maladie. Il ne parlait à Mme de Chavilhac qu'avec le respect d'un serviteur, exécutant ses moindres volontés sans murmurer, quoique les souffrances qu'elle éprouvait eussent aigri son caractère. Un jour que cette infortunée lui faisait des reproches sur ce que le matin il partait trop tôt, et le soir il rentrait trop tard, il se contenta de lui répondre : « Si vous étiez riche, et que vous n'eussiez pas besoin de moi, je pourrais bien ne pas revenir; mais vous êtes pauvre et malheureuse, je reviendrai toujours. » Dix jours avant la mort de la malade, Bécard, convaincu qu'elle ne pouvait pas rester seule, cessa son petit commerce, et ne la quitta plus. Elle mourut le 16 mai dernier. Il lui rendit les derniers devoirs, en accompagnant son convoi; et, comme il restait cinq francs d'un secours que le curé de la paroisse Saint-Jacques avait envoyé, il les reporta, et demanda les prières de l'église pour le repos de l'âme de la défunte. Fidèle au malheur jusqu'au-delà du trépas, Bécard fit ensuite, de ses propres mains, une petite croix de bois, au bas de laquelle il écrivit le nom de la dame de Chavilhac, et qu'il plaça à l'endroit où elle avait été inhumée. P. P.

— Le *prix de vertu* provenant des fondations et du legs de feu M. le baron de Montyon, *en faveur d'un Français pauvre, qui aura fait dans l'année l'action la plus vertueuse*, sera décerné, dans la séance du 25 août 1824, à l'auteur d'un acte de vertu qui aura eu lieu dans l'année précédente, du 1er janvier au 31 décembre 1823, ou il sera distribué à divers auteurs d'actes de vertu qui auront eu lieu dans cette même année. On aura soin de faire remettre, avant le 1er avril 1824, à M. le se-

crétaire perpétuel de l'Académie, les preuves qui constateront les faits qui peuvent donner droit au prix.

— *Prix destiné à l'ouvrage littéraire le plus utile aux mœurs.* — L'Académie a décidé que le concours de 1823, pour ce prix, serait réuni au concours de 1824; en conséquence, le prix provenant de la fondation et du legs de feu M. le baron de Montyon, *en faveur du Français qui aura composé et fait paraître le livre le plus utile aux mœurs*, sera décerné, dans la séance du 25 août 1824, à l'auteur de l'ouvrage littéraire qui, publié du 1er janvier 1822 au 30 décembre 1823, aura été jugé le plus utile aux mœurs, ou il sera distribué à divers auteurs d'ouvrages littéraires qui auront rempli les mêmes conditions.

— *Prix d'éloquence qui sera décerné dans la séance publique du 25 août* 1824. — L'Académie propose, pour sujet du prix d'éloquence qu'elle adjugera dans sa séance publique de la Saint-Louis 1824 : Un discours sur la vie et les ouvrages de J. Aug. de Thou. Ce discours ne doit pas excéder une heure de lecture. Les ouvrages envoyés au concours ne seront reçus que jusqu'au 15 mai 1824. Ce terme est de rigueur. Ils devront être adressés, franc de port, au secrétariat de l'Institut avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise, qui sera répétée dans un billet joint à la pièce, et contenant le nom de l'auteur, qui doit ne pas se faire connaître. Les concurrens sont prévenus que l'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1500 fr.

— *Académie des inscriptions et belles-lettres.—Prix fondé par M. de Volney pour l'année* 1825. La commission propose, pour sujet du prix qu'elle adjugera, le 24 avril 1825, d'examiner si l'absence de toute écriture, ou l'usage soit de l'écriture hiéroglyphique ou *idéographique*, soit de l'écriture alphabétique ou *phonographique*, ont eu quelque influence sur la formation du langage, chez les nations qui ont fait usage de l'un ou de l'autre genre d'écriture, ou qui ont existé long-tems sans avoir aucune connaissance de l'art d'écrire; et dans le cas où cette question paraîtrait devoir être décidée affirmativement, de déterminer en quoi a consisté cette influence. On a cru pouvoir avancer, sans avoir approfondi ce problème, que, dans l'absence de toute écriture, les formes grammaticales dont l'usage est de réunir dans un seul mot à une idée principale les idées accessoires de tems, de mode, de genre, de nombre, de personne, et de diverses natures de rapports, se multiplient avec une extrême facilité, d'où il résulte un système grammatical très-com-

pliqué, et sujet à éprouver en peu de tems de grands et nombreux changemens ; que l'écriture idéographique, au contraire, oppose le plus grand obstacle possible à la multiplication des formes et à la complication du système grammatical, et par une conséquence nécessaire, donne au langage le plus haut degré possible de fixité; enfin, que les effets produits par l'emploi de l'écriture alphabétique ou phonographique, tiennent le milieu entre ceux qui résultent, d'une part, de l'usage de l'écriture idéographique, et, de l'autre, de l'absence de tout système d'écriture. C'est cette supposition que la commission soumet à la discussion, et elle désire obtenir une solution de ce problème, fondée sur des faits constans et mis hors de doute. Le prix sera double, et de la somme de 2400 francs. Les mémoires seront écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1er janvier 1825.

Collége de France.—Nomination.—La chaire d'astronomie au Collége de France étant devenue vacante par la mort de M. Delambre, le Collége et l'Académie des sciences ont, suivant l'usage, présenté chacun un candidat au ministre de l'intérieur, et leur choix s'est réuni, à l'unanimité moins une voix, sur M. Mathieu, membre de l'Institut et du bureau des longitudes. Néanmoins, c'est M. Binet, inspecteur des études à l'école Polytechnique, et auteur de plusieurs mémoires approuvés par l'Académie des sciences, qui a été nommé par le ministre.

Description et usage d'un petit peson à ressort appelé Bromamètre, pour régler facilement le poids des alimens nécessaires à la nourriture des vieillards et des personnes délicates qui veulent suivre un régime régulier pour conserver leur santé; inventé par *E.* Regnier, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de plusieurs Sociétés savantes. — « Au premier abord, quelques personnes pourraient douter de l'utilité de cet instrument, mais déjà l'expérience parle en sa faveur. Cette espèce de peson est montée sur un pied de flambeau en bois d'ébène, pour être placée sur la table où le dîner est servi. La partie supérieure porte une portion de cercle en cuivre graduée, sur laquelle se meut une aiguille qui marque au cadran le poids des alimens servis sur l'assiette. Cette assiette, dont la pesanteur est déterminée, se place ordinairement sur un petit plateau qui la soutient; si elle est vide, l'aiguille du cadran marque zéro; et si on sert une soupe ou un morceau de viande, on voit de suite par l'indication de l'aiguille, le poids de la chose mise sur l'assiette. L'arc de division ne donne pas plus de douze onces; car ordinairement la pesanteur de la chose servie n'excède pas une demi-livre.

Ainsi cet instrument, d'une forme agréable et peu embarrassante sur la table, peut également convenir aux convalescens. Ce mécanisme, comme on voit, est bien éloigné du mérite de la balance de Sanctorius, qui voulut connaître ce que l'on perd par l'insensible transpiration en se pesant sur son fauteuil; mais nos médecins les plus distingués voient néanmoins dans le *bromamètre* un moyen simple et commode pour l'usage des personnes qui, apres avoir fait un choix d'alimens convenables, veulent en régler la quantité selon leur tempérament. Sanctorius, dans ses Aphorismes, dit : Si vous savez combien chaque jour vous devez prendre d'alimens, vous pouvez vous conserver très long-tems les forces et la vie. C'est dans cette vue que j'ai composé le *bromamètre* pour mon usage personnel; étant âgé de 72 ans et d'un tempérament délicat, j'ai bientôt reconnu par ce moyen le régime convenable à ma santé. Voici l'exemple de celui qui m'a été favorable.

Ordinaire du déjeûner :

Alimens sains d'une digestion facile, compris le pain..	13 onc.
Le boire.....	7
Pour le déjeûner.....	1 liv. 4 onc.

A dîner :

Le manger est de.....	1 liv. 3 onc.
Le boire.....	1 2
Total du dîner.....	2 liv. 5 onc.

Ainsi, dans le courant de la journée, ma consommation ordinaire est de 3 liv. 9 onc. Cette quantité pourrait être trop forte pour certaines personnes, et trop faible pour d'autres; mais bientôt, avec cet instrument, chacun pourra apprécier la quantité d'alimens qui lui sera convenable pour se bien porter. C'est ainsi que l'esprit d'observation nous conduit à des conséquences utiles. On n'a pas besoin de peser l'eau et le vin que l'on consomme, deux flacons gradués par onces font remarquer facilement a l'œil la quantité des liquides qu'ils renferment. » RÉGNIER.

N. B. M. le docteur Marc trouve que cet instrument serait très-utile aux hôpitaux, pour l'usage des convalescens, dont on règle les portions suivant l'état de santé; par ce moyen on éviterait l'arbitraire dans le service. Le prix du *bromamètre* sera de 25 à 30 fr. On peut s'adresser, pour se le procurer, à l'inventeur, M. Régnier, mécanicien, rue de l'Université, n° 4.

Télégraphie universelle, de nuit et de jour, sur terre et sur mer.

(Voy. *Rev. Enc.*, T. IX, pag. 214.)—L'inventeur de ce système télégraphique est M. le baron *de Saint-Haouen*, contre-amiral en retraite. Un premier mémoire a fait connaître le projet et les moyens d'exécution, et en dernier lieu, l'auteur a joint à son mémoire l'acte constitutif d'une société pour l'application de ce projet. M. de Saint-Haouen a été conduit à ces sortes de recherches par des motifs dont il rend compte, et sans doute aussi par l'amour d'un art qu'il a exercé longtems, et par le désir d'être encore utile dans sa retraite. Son but est de rendre les naufrages aussi rares qu'ils puissent le devenir sous une administration prévoyante, aidée de toute la puissance des arts; de procurer un moyen de correspondance rapide et sûr, et de surmonter les derniers obstacles qui pourraient s'opposer à l'activité des spéculations et au développement de toutes les ressources industrielles. Il propose de placer sur toute l'étendue de nos côtes, et sur les directions les plus importantes, à l'intérieur, des postes télégraphiques d'une construction simple et peu dispendieuse, qui serviraient de signaux dans tous les tems, et qui, la nuit, deviendraient autant de phares. Tous ces postes seraient numérotés, et les numéros, visibles de nuit comme de jour, seraient marqués sur une carte. Par ce moyen, les navigateurs qui approcheraient de la côte, reconnaîtraient sur-le-champ leur position avec autant de certitude que s'ils étaient dirigés par un pilote. On lit avec intérêt, dans le mémoire de l'auteur, la discussion des avantages et de la dépense de ce projet, comparés aux frais et à l'insuffisance des moyens actuels de sauvetage. Au reste, ce n'est plus maintenant un simple projet : outre un essai que le gouvernement a fait faire entre Orléans et Paris, on l'a réalisé à l'armée d'Espagne, dont la correspondance est faite par une brigade télégraphique organisée d'après le système de M. de *Saint-Haouen*.—L'acte de Société est divisé en 6 titres et 50 articles, dont voici le dernier : « Ces statuts, aussitôt après l'approbation de S. M., seront publiés et affichés conformément à la loi. » On peut en prendre connaissance chez M. *Guerinet*, notaire de la Société, rue du Mail, n° 13, et dans les bureaux provisoires de l'administration, chez M. *Cartier*, rue de Seine-Saint-Germain, n° 62, chargés l'un et l'autre de recevoir provisoirement les soumissions. F.

Culte hébraïque. — Réclamation. — M. Michel Berr nous écrit une lettre relativement à notre dernier article au sujet du culte hébraïque (Voy. ci-dessus, p. 219). Il ne pense pas que la permission donnée dernièrement aux Juifs, par l'assemblée des rabbins et anciens de la waïvodie de Plotsko, de célébrer leur sabbat le dimanche, puisse être regardée comme un nouvel exemple des progrès de la civilisation parmi ses co-

religionnaires. Il doute aussi que les Juifs polonais surpassent leurs frères des autres pays en instruction et en lumières, et tout en approuvant qu'on tienne peu rigoureusement aux observances du Talmud, et pas du tout aux mystères de la cabale, il croit que c'est par d'autres moyens qu'il faut favoriser parmi les Juifs un enseignement véritablement moral et utile. Enfin, il nous annonce qu'il se livrerait sur ce sujet à des développemens plus étendus, si la multiplicité des objets dont s'occupe la *Revue* le permettait, et s'il n'était sur le point de coopérer, avec plusieurs de ses co-réligionnaires français les plus distingués, à la rédaction d'un ouvrage-périodique, où les intérêts moraux et sociaux des Israélites du XIXe siècle, seront, à ce qu'il espère, défendus avec sagesse et avec succès.

— *Lettre adressée au Directeur de la Revue Encyclopédique.* —*Thiais, près Choisy-le-Roi, le 18 août* 1825. — « Monsieur, l'auteur du compte rendu de l'ouvrage que j'ai publié *sur les Rapports de la nature à l'homme et de l'homme à la nature* (voy. *Rev. Enc.*, T. XVIII, p. 513), s'étant arrêté à combattre la philosophie qu'il me supposait, mais non celle qui est établie dans mon livre, et dont le développement a lieu dans le quatrième et dernier volume qui vient de paraître, j'ose réclamer de vous, comme un acte de justice et de bienveillance, l'insertion dans votre prochain cahier, *d'un résumé de ma doctrine*, déduit des principes posés dans mes premiers volumes. Je compte d'autant plus sur votre complaisance, que les propositions dont il s'agit sont particulièrement du ressort de votre recueil. Comme elles se rattachent à tout ce qu'il y a de plus élevé et de plus important dans la nature humaine, elles paraissent mériter l'attention de vos lecteurs, auxquels je les présente, non pour être adoptées de confiance, mais pour être examinées avec impartialité. Je les extrais du quatrième volume, pag. 287 et suivantes. — J'ai l'honneur, etc. » *Signé*, Le baron Massias.

« Près d'arriver au terme d'une carrière longue et difficile, prenons un moment haleine, et embrassons d'un seul point de vue l'espace que notre œil vient de parcourir. Quatre grandes législations se sont offertes à nos regards, incitant, développant, réglant, maintenant dans leurs limites et poussant vers leur fin quatre ordres d'existences diverses, liées ensemble quoique distinctes. Soit que vous étudiiez le règne *organique*, *intellectuel*, *social* ou *moral*, vous trouverez, du moment que vous considérez votre sujet avec un peu d'attention, l'action primitive qui donne et conserve à chacun son mouvement propre et sa forme spéciale. Si vous ne tenez compte de cette donnée essentielle, toutes vos obser-

vations seront vagues et manqueront de base (1). Le premier phénomène, et le plus remarquable qui se présente dans ce genre d'études, est celui de la vie. Que direz-vous qu'est la vie? un résultat de l'organisation? Mais l'organisation peut exister sans la vie; mais tout résultat suppose une cause. Quelle est cette cause, si ce n'est la force productrice et conservatrice agissant et s'individualisant dans les organisations? Consentez donc à dire que la vie est, au moyen de certains phénomènes, *rapport* entre les organisations et leur perpétuité, ou la *loi* de production et de reproduction. La quadruple loi, dont nous venons de parler, indépendante et inévitable, produit nécessairement, chez des êtres semblablement constitués, des sentimens, des idées, des actes sociaux et moraux, universels et les mêmes pour toute l'espèce forcée de se conformer à ce type, sous peine de cesser d'être ce qu'elle a été faite.

» Voici les résultats spéciaux de ces principes : — 1° Nul être ne s'organise de lui-même; les lois de l'organisation ont précédé l'organisation. — 2° Tout être se développe en vertu de lois qu'il ne s'est point données à lui-même. — 3° Ce n'est point de ce qu'il y a de matériel dans l'organisation, mais c'est des lois qui la constituent, que résulte la *sensibilité*, premier degré d'intelligence. — 4° Les besoins sont en raison de l'organisation; les sentimens, en raison des besoins; l'intelligence, en raison des sentimens; la moralité, en raison de l'intelligence et des déterminations de la volonté (2). — 5° Dans l'organisation humaine, il y a deux claviers, dont l'un est touché par la nature, l'autre par la volonté; l'un est le système nerveux sympathique, l'autre le système nerveux cérébral (3). L'harmonie de ces deux systèmes (leur *rapport*), d'où

(1) « Si le fondement luy fault, son discours est par terre: le disputer et l'enquérir n'a aultre but et arrest que les principes. » *Essays de* Montaigne, liv. 2, chap. xii.

(2) Celui qui a rendu compte, dans la *Revue*, de l'ouvrage sur les *Rapports de la Nature à l'Homme*, etc., m'attribue, relativement à l'origine de la moralité, l'opinion renfermée dans une objection que j'ai réfutée moi-même, page 78 du premier volume.

(3) Ceux qui élèvent des doutes relativement à ces deux systèmes (admis par M. *Gall*), ne nient que leur séparation distincte et absolue. Il est donc faux, dit l'auteur d'un ouvrage récemment publié sur le même sujet (*Doctrine des Rapports* du physique et du moral, par M. Bérard, D. M., pag. 137 et 247), qu'il y ait une *limite tranchante* entre les nerfs des deux vies.... La distinction tranchante de deux systèmes de nerfs, système de la *vie animale*, et système de la *vie organique*, est hypothétique. » Il nous suffit que les mouvemens volontaires et involontaires s'exécutent par des appareils différens, bien que se réunissant dans la communauté et l'unité des fonctions vitales.

résulte le perfectionnement de l'individu, est produit par l'observation des lois données à l'organisation, au sentiment, à l'intelligence, à la volonté, à la moralité. — 6° Nous n'avons idée que de deux substances : l'une qui connaît, l'autre qui ne connaît pas; l'une qui est esprit, intelligence, essence indivisible; l'autre qui est matière, étendue résistante (quelle que soit son essence). — 7° Dans l'homme, ces deux substances sont en *rapport*. — 8° L'intelligence ne peut donc agir que corélativement à un mouvement organique. — 9° Tantôt ce mouvement vient du dehors, et agit sur l'âme par des lois admirables, bien que le mode de leur action et de leurs effets nous soit totalement inconnu. — 10° Tantôt le principe du mouvement vient de la volonté, et est également perçu par l'âme. — 11° L'effet du mouvement organique, soit qu'il provienne du dehors, soit qu'il ait pour cause la volonté, produit toujours une *sensation*. — 12° *La sensation est donc l'effet d'un mouvement organique perçu par l'intelligence.* — 13° Il n'y a point de sensation, sans mouvement; point de mouvement, sans moteur; point de mouvement vers un but déterminé, sans moteur intelligent : donc, toute sensation a l'intelligence pour principe et pour fin; donc, dans toute sensation, il y a correspondance de l'intelligence universelle avec l'intelligence individuelle, et réciproquement. — 14° Lorsque le mouvement organique entretient le jeu, l'équilibre, la santé des fluides et des solides, la sensation est agréable; il y a *plaisir*. — 15° Lorsque ce mouvement dérange et altère le jeu, l'équilibre, la santé des fluides et des solides, la sensation est pénible; il y a *douleur*. — 16° Le mouvement organique excité par les passions aboutit au centre du corps humain, autour des régions précordiales; il s'étend ensuite par irradiation sur la totalité du système, et il y produit des effets analogues à la variété des tissus. — 17° Le mouvement excité par la volonté, et qui a pour objet les opérations et les acquisitions intellectuelles, aboutit au cerveau. — 18° Ainsi, l'âme triforme des anciens, la *sensible*, la *passionnée*, l'*intelligente*, rentre dans la simplicité d'une *intelligence en rapport avec des organes*. — 19° Lorsque la sensation vient du dehors, elle est *directe* ou *perception*. — 20° Lorsque la sensation vient du dedans ou de la volonté, elle est *réfléchie*, l'action organique revenant vers le principe du mouvement : nous la nommons *aperception*. — 21° L'aperception n'est ainsi que la *perception réfléchie*. — 22° Un pouvoir spécial de *réflexion* sépare l'homme des animaux, en ce que, chez lui, ce pouvoir *est la faculté de connaître les objets en eux-mêmes et pour eux-mêmes*. — 23° D'où naît, pour notre espèce, le sentiment et la connaissance de l'ordre et la morale. — 24° Les lois qui règlent l'organisation,

l'intelligence, la sociabilité, la moralité, sont ce que tous les peuples ont nommé instinct.» — Le critique précédemment cité a prétendu que le titre de mon ouvrage était une sorte d'hérésie philosophique, et que, pour être exact, il devrait être interverti : *Rapport de l'homme à la nature*, au lieu de *Rapport de la nature à l'homme*. Toutes mes observations ont abouti à me confirmer dans ce que j'ai cherché à établir : savoir, que *l'action primitive* dans l'homme n'est pas celle de l'homme, mais celle de la nature qui l'a fait ce qu'il est, et qui l'a soumis à des lois qui, en lui, sont *cause sans cesse agissante*, et qu'ainsi ce n'est pas la nature qui gravite et tourne autour de l'homme, mais l'homme qui obéit aux propriétés naturelles qui ont fondé son *moi*. Que de milliers de notions obscures à l'enfant, avant de pouvoir dire *je!* Ce *je*, ce principe analytique de la philosophie de Descartes, est le résultat d'une immense synthèse qui l'a précédé. Pour dire *je*, il faut s'être distingué du *il*, et pour s'en distinguer, il faut l'avoir remarqué. Le *hors moi* nous est donné par la *perception*; le *moi* par la *réflexion*.» Massias.

Instruction publique.—Méthode de M. J. J. Ordinaire.—Les succès incontestables qu'obtient la méthode latine de M. Ordinaire, recteur de l'Académie de Besançon, nous autorisent à rappeler à nos lecteurs que, depuis la publication de cette méthode en janvier 1821, nous avons fixé leur attention sur l'importance et la suite heureuse des applications qu'elle a successivement reçues. Les principes théoriques sur lesquels elle est fondée, avaient obtenu d'abord le suffrage unanime des membres d'une commission spéciale, au jugement de laquelle l'ouvrage avait été soumis par le conseil royal. Cette commission, composée d'inspecteurs généraux et de professeurs pleins de savoir et d'expérience, terminait son rapport, en demandant qu'une grande école d'application fût créée à Paris, sous la direction du créateur de la méthode. Plusieurs circonstances ayant fait ajourner l'exécution de ce projet, M. Ordinaire, profondément convaincu de la rectitude de ses principes et pouvant d'autant moins douter du succès de ses procédés, qu'il avait antérieurement fait de rigoureux essais, en commença, le 1er juin 1821, les applications à Paris, rue Louis-le-Grand, dans le bel établissement de M. Morin. La supériorité des résultats qu'il avait obtenus fut constatée, le 28 septembre 1822, par MM. les inspecteurs de l'Académie de Paris, qui, en conformité d'un arrêté spécial de M. le recteur, employèrent pour l'examen les formes les plus scrupuleuses et les plus sévères. — Ils déclarèrent, dans leur rapport, que les élèves connaissaient et pouvaient employer, sans avoir recours au dictionnaire, près de 7000 mots latins; que le système entier des désinences latines, y compris les noms

de nombre et les mots invariables, leur étaient complétement familiers; qu'ils connaissaient et pouvaient reproduire méthodiquement toutes les règles syntaxiques du rudiment; qu'ils traduisaient avec exactitude non-seulement l'*Epitome*, *Phædre*, *Cornelius Nepos* en entier, ainsi que le tiers de *Quinte-Curce*, mais encore que sur la version française de ces différens auteurs, ils en reproduisaient les textes latins avec une surprenante sagacité, faisant avec autant de facilité que de précision l'analyse grammaticale et syntaxique de ces textes.

La première partie de la méthode de M. Ordinaire comprend trois sections : 1° *Les exercices préparatoires* sur les radicaux, et les désinences latines, nécessaires pour mettre l'élève à même de concevoir et de traduire les auteurs classiques. 2° *Les exercices de traduction*, accompagnés d'analyses grammaticales et syntaxiques, auxquelles il faut ajouter la recomposition des textes latins, recomposition sans laquelle les enfans obtiennent difficilement des notions relatives au caractère et au génie de la langue latine, et que M. Ordinaire regarde comme indispensable pour fournir à l'élève les moyens d'imiter ensuite ces textes, c'est-à-dire, de composer en latin. 3° Enfin, les *exercices de thèmes*, qui ne peuvent être fructueux pour lui, que lorsque par l'effet des exercices précédens, il a obtenu les connaissances préliminaires sans lesquelles ce genre de composition ne peut avoir de succès. — MM. les inspecteurs, après avoir reproduit ces observations, terminaient leur rapport, en faisant observer que, les deux premières sections de la méthode ayant seulement été appliquées, l'examen qu'ils avaient fait n'avait dû porter que sur les matières qui sont relatives à ces deux premières sections, et qu'il lui restait encore à subir, pour pouvoir être définitivement jugée, la dernière épreuve, c'est-à-dire, celle des thèmes. Tel a été l'objet de l'examen, que M. le recteur de l'Académie de Paris est allé présider lui-même, le 16 juin dernier, dans l'établissement de M. Morin. Les élèves du degré le plus avancé, qui n'ont pas seize mois d'études suivies, si l'on retranche du tems consacré à leur instruction des lacunes considérables occasionnées par une maladie grave survenue à M. Ordinaire, par les indispositions qu'ils ont eux-mêmes éprouvées, par des vacances fréquentes; ces élèves non-seulement ont traduit avec justesse et rapidité des textes latins difficiles et sur lesquels ils n'avaient point été préparés; mais ils ont traduit en latin, presque sans le secours du dictionnaire et avec autant de correction que d'intelligence, des textes français qui exigeaient de leur part la connaissance usuelle et approfondie de toutes les règles de la syntaxe. M. le recteur et MM. les examinateurs, parmi lesquels on distinguait le savant M. Burnouf, ont

exprimé la haute satisfaction que des résultats aussi complets leur faisaient éprouver. Ils n'ont pas été moins frappés de l'uniformité des connaissances acquises par les nombreux élèves qu'ils ont interrogés, que par la gaîté et le plaisir qu'ont témoignés les enfans dans le cours d'un examen de près de quatre heures. — On parle d'un établissement que M. Ordinaire dirigerait à Fontenay-aux-Roses, conformément aux règles de sa méthode, et dans lequel elle pourrait recevoir toute l'étendue des applications dont elle est susceptible. Espérons que l'enseignement public ne sera pas long-tems privé des précieux avantages qu'elle présente, et que le chef du corps enseignant en provoquera l'adoption dans les classes élémentaires de nos colléges. Nous avons déjà annoncé que celui de Sainte-Barbe, rue des Postes, l'a admise, et qu'elle est suivie avec un grand succès dans la nouvelle institution de M. Auguste Michelot, rue de la Chaise, n° 24, faubourg Saint-Germain (Voy. *Rev. Enc.*, Tom. XVIII, pag. 404). Z.

Théâtres. — *Théâtre-Italien.* — Reprise des *Horaces*, opera seria en trois actes de Cimarosa (août). — Ce chef-d'œuvre de la musique italienne avait attiré un grand concours d'amateurs; mais l'exécution n'a pas répondu à l'attente du public. Mme Pasta, chargée de représenter Curiace, a été admirable, comme dans tous ses autres rôles; mais elle a été très-mal secondée; et ce rôle paraît d'ailleurs un peu haut pour sa voix. Elle a pourtant très-bien chanté son premier duo avec Horace. Bonoldi, qui chantait le rôle du jeune Romain, ne manque pas de chaleur; mais sa voix déjà usée et chevrotante le trahit quelquefois dans les passages difficiles; Mme Bonsignori, dans *Camilla*, a manqué tous les effets, et détruit tout ensemble par une absence totale de méthode et par des intonations qui ne sont presque jamais justes. Les *dilettanti* ont donc eu à déplorer de voir un des plus beaux ouvrages de la muse napolitaine indignement outragé. Les représentations viennent d'en être suspendues, par la maladie de Mme Pasta, malheureusement atteinte de la rougeole. A.

— *Représentations gratuites sur tous les théâtres, à l'occasion de la Saint-Louis* (24 août). — Neuf pièces nouvelles, dont les auteurs ont été plus ou moins inspirés par la circonstance, sont venues augmenter le nombre des ouvrages déjà représentés cette année à nos différens théâtres, sans rien ajouter à leur répertoire. Le premier Théatre-Français a donné le *Laboureur*, ou *tout pour le Roi, tout pour la France*, comédie en un acte et en prose de MM. Théaulon, Dartois et de Rancé; le second Théatre-Français (Odéon), *les Français en Espagne*, co-

médie en un acte, mêlée de couplets, par MM. A. Hugo et A. Valpian. — L'Opéra-Comique, les *Fleurs du Château*, vaudeville de MM. Dartois, Carmouche et Vanderbruck; — le Vaudeville, *la Fête au Bivouac*, par MM. Désaugiers et Dartois; — les Variétés, *les Aides-de-camp*, vaudeville de MM. Théaulon et Langlé; — le Gymnase Dramatique, *la Fête Française*, opéra-comique, paroles de M. Poirson, musique de M. Piccini; — la Porte-Saint-Martin, *la Saint-Louis au Bivouac*, de MM. Merle, Ferdinand et Simon; — l'Ambigu-Comique, *le Passage militaire*, vaudeville de MM. Jacquelin et Coupart; — la Gaîté, le *Spectacle gratis*, de MM. Carmouche, de Courcy et Vanderbruck. — A l'Opéra, *le chant Français*, exécuté par Dérivis, a obtenu les mêmes applaudissemens que la plupart des nombreux couplets chantés sur les autres théâtres; nous disons la plupart, parce que le public, plus sévère en cette circonstance que la critique elle-même, a paru juger avec le raisonnement et l'esprit des tableaux offerts par le sentiment et que le sentiment seul devait apprécier. E. H.

Nécrologie. — *Lambrechts.* — Nous ne saurions donner des détails plus exacts sur la vie de M. Lambrechts que ceux qui ont été fournis par lui-même, et que nous puisons dans une brochure d'une demi-feuille d'impression, intitulée : *Notice trouvée dans les papiers de M. le comte Lambrechts, et publiée par son héritier.* « Né le 20 novembre 1753, dit ce vertueux citoyen, je pris le grade de licencié en droit, en 1774. J'obtins, en 1777, une place de professeur en droit à l'université de Louvain. En 1782, après toutes les épreuves requises, j'y obtins le grade de docteur. En 1788 et 1789, je visitai les différentes universités de l'Allemagne. Cette mission m'avait été donnée par l'empereur Joseph II, philosophe sur le trône; ce qui est remarquable. J'étais chargé d'enseigner à mon retour une matière jusqu'alors négligée à Louvain, savoir : le droit naturel, le droit public universel, et le droit des gens. — C'est pendant ce voyage, c'est dans la conversation des professeurs de ces universités que j'ai principalement puisé les principes dont j'ai fait ensuite ma règle de conduite en matière politique; c'est ainsi que j'ai acquis cet amour de la liberté, cette haine de l'arbitraire, qui m'accompagneront jusqu'à mon dernier soupir. Oui, le plus grand avantage que je connaisse ici-bas, c'est de ne dépendre que des lois, et non du caprice des hommes. — En 1793, je me fixai définitivement à Bruxelles pour y exercer l'honorable et indépendante profession d'avocat. Après la conquête de la Belgique par les troupes françaises, je fus successivement officier municipal de la ville de Bruxelles, membre et président de l'administration centrale et supérieure de la Belgique, commissaire

du gouvernement près l'administration centrale du département de la Dyle, président de la même administration, ministre de la justice; enfin, à la première formation du sénat, membre de ce corps, auquel on confiait des fonctions très-importantes... Après avoir ainsi figuré sur la scène politique, je n'étais plus que citoyen français, et je m'en faisais gloire: tant d'autres briguent des places, et se font de brillantes illusions! Cependant, en 1819, deux grands départemens, le Bas-Rhin et la Seine-Inférieure, me choisirent pour leur représentant à la Chambre des députés. Ils m'ont ainsi déféré l'honneur le plus insigne que puisse recevoir un Français. Qu'ils en reçoivent ici mes remercîmens les plus sincères. »

Après avoir ainsi rapporté en peu de mots les principales circonstances de sa vie, M. Lambrechts termine ce dernier écrit par sa profession de foi en matière religieuse et politique. Sa belle âme s'y découvre en entier, et l'on est vivement touché de voir cet homme vertueux jetant, sur le bord de la tombe, un regard en arrière, et laissant, pour l'instruction de ses semblables, quelques pages dignes de Fénélon ou de J. J. Rousseau. Après une maladie longue et douloureuse, M. Lambrechts a vu le terme de ses souffrances, le 5 août 1825; il a rendu le dernier soupir dans les bras de M. Charles d'Outrepont, son intime ami, qu'il a institué son légataire universel. Par une des clauses de son testament, M. Lambrechts a fait une dotation considérable en faveur d'une institution destinée à recevoir les aveugles et les malades protestans. Pour qu'on ne puisse pas croire qu'il a été animé par un esprit d'intolérance, M. Lambrechts exprime qu'il n'a fait cette dotation en faveur des seuls protestans, que parce qu'il a appris que les aveugles de cette religion n'étaient plus admis aux Quinze-Vingts. Il laisse aussi deux mille francs à l'Institut, en priant ce corps littéraire de proposer pour sujet de prix un discours sur la *liberté religieuse*, et de donner cette somme à l'auteur qui en sera jugé digne. M. Lambrechts avait publié, en 1815, un ouvrage intitulé: *Principes politiques*, et en 1818, il a répondu à l'écrit de M. l'abbé Frayssinous, sur le concordat, dans une brochure remplie d'une saine érudition et des vues les plus pures. A. T.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CINQUANTE-SIXIÈME CAHIER.

AOUT 1823.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice, précédée d'un tableau, sur les variations de la température pendant l'année 1822. *Francœur.* pag. 258
2. Notice sur les travaux de l'Académie des sciences pendant l'année 1822. (Extrait du Rapport de M. Fourier.) *Ferry.* 260
3. Notice sur Helvétius. *Lémontey,* de l'Institut. 285

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Recherches sur l'air marécageux, par Julia. *B.* 301
5. Œuvres de Lacretelle, aîné. *Parent-Réal.* 311
6. Lois des Communes, par Me Dupin. *Boudet,* avocat. 324
7. Recueil des Historiens des Gaules et de la France. (Troisième article.) *J. C. L. de Sismondi.* 331
8. État de l'Angleterre au commencement de 1823, ouvrage traduit de l'anglais par Dufau et Guadet; — Système de l'administration britannique, en 1822, par Ch. Dupin; — Discours prononcé par le même à la séance publique de l'Institut du 2 juin 1823. *De Ségur,* de l'Institut. 349
9. Œuvres de Rabelais. (Second article.) *E. Salverte.* 361

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 108 ouvrages, français et étrangers. 380

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — Maracay (entre Caraccas et Nueva-Valencia.) 462

Asie. — Indes-Orientales. — Madras. 463

Afrique. — Fez. 466

Europe. — Iles Britanniques. — Russie. — Pologne. — Suède. — Norvége. — Danemarck. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Pays-Bas. — France. — Paris. 467

N° 8. — Août, 1823.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES ET PROSPECTUS

D'OUVRAGES NOUVEAUX ET DE PUBLICATIONS PROCHAINES,

Pour la France et les Pays Étrangers ;

BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE *annexé à la* REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

OUVRAGES FRANÇAIS.

Sous presse; pour paraître incessamment, chez FIRMIN DIDOT.

62. **NAPOLÉON JUGÉ PAR LUI-MÊME,** par ses amis et par ses ennemis ; par M. le *baron* MASSIAS, ancien chargé d'affaires de France près la cour de Bade.

Cet ouvrage se compose de plus de quatre cents notes sur le *Manuscrit et le Mémoire de Sainte-Hélène*, et le jugement porté sur Bonaparte par madame de Staël, plus, de deux jugemens de l'auteur, dont l'un a paru en 1798, et de plusieurs pièces justificatives, l'une desquelles est relative à la mort du duc d'Enghien.

—

Sous presse, pour paraître d'ici à quelques mois, savoir : le premier ouvrage, dans les premiers jours du mois d'octobre prochain, et les deux autres ouvrages, du 1er au 15 décembre suivant, chez MM. DONDEY-DUPRÉ, père et fils, imprimeurs-libraires, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais, et rue Richelieu, n° 67 ; et au BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18.

63. **ESSAI SUR L'EMPLOI DU TEMS,** ou *Méthode pour régler le bon emploi du tems, premier moyen d'être heureux*, par M. *Marc-Antoine* JULLIEN, de Paris. TROISIÈME ÉDITION ; un vol. in-8°, avec divers modèles de tableaux. Prix, 6 fr.

64. **AGENDA GÉNÉRAL,** ou *Livret pratique d'emploi du tems*, composé de TABLETTES utiles et commodes, d'un usage journalier, par le même. QUATRIÈME ÉDITION ; un vol. in-12, cartonné, avec deux gravures, prix 6 fr.

65. **BIOMÈTRE** ou MÉMORIAL HORAIRE, *servant à indiquer le nombre des heures données par jour à chacune des divisions de la* VIE INTÉRIEURE ET INDIVIDUELLE *considérée sous les rapports* physique, moral et intellectuel, et de la VIE EXTÉRIEURE ET SOCIALE, pour l'année 18.. ; ou TABLETTES *destinées à procurer le moyen de recueillir en une minute, et sur une seule ligne, pour chaque intervalle de vingt-quatre heures, les divers emplois et les produits essentiels de la vie, pendant le même espace de tems*, par le même auteur. SECONDE ÉDITION ; un livret in-12, cartonné, prix, 4 fr.

Les trois ouvrages, dont nous annonçons ici trois nouvelles éditions, revues avec soin, complétées et améliorées par l'auteur, et dont il a été publié des traductions italienne, allemande et anglaise, qui ont été favorablement accueillies, paraissent avoir un grand but d'utilité. La *science de l'emploi du tems* est une branche importante de la philosophie morale, qui intéresse tous les hommes, et sur tout les

jeunes gens. Les moyens pratiques d'une exécution simple et facile, pour bien régler et diriger la vie, viennent satisfaire à un besoin généralement senti, et c'est alors qu'une méthode acquiert un caractère de fécondité et peut exercer une grande influence. La *Revue Encyclopédique*, qui a donné une analyse de la traduction anglaise du *Traité de l'emploi du tems*, de M. Jullien (*Voy.* T. XVII, mars 1823, pag. 470-480), rendra un compte particulier de ces trois ouvrages, après leur publication.

—

66. CLASSIQUES FRANÇAIS ou Bibliothèque portative de l'Amateur, composée des chefs-d'œuvres en vers et en prose des meilleurs auteurs ; 60 vol. in-32, ornés du portrait de chaque auteur. Les Classiques surtout, ces chefs-d'œuvres de la littérature française, qui ont répandu notre langue dans toute l'Europe, ont été souvent réimprimés dans ces dernières années, soit séparément, soit en collections. Des éditions en ont été publiées dans tous les formats et pour toutes les fortunes. On en publiera encore bien d'autres : car on ne se lassera jamais de réimprimer ce qu'on ne se lasse point de relire. Nous ne croyons donc pas faire une entreprise hasardeuse en annonçant une nouvelle *Bibliothèque portative de l'Amateur*. Cette collection in-32 est d'un format et d'un prix qui permettent d'en faire un usage habituel ; et d'en porter les divers volumes en voyage, à la campagne, à la promenade. Elle comprendra tous les chefs-d'œuvres en vers et en prose de nos auteurs classiques, et sera composée d'environ 60 volumes qui paraîtront par livraisons de deux, trois, ou quatre volumes, suivant l'étendue des ouvrages. Le prix de chaque volume est fixé à 2 francs 50 cent., ou 3 francs, selon la grosseur des volumes. Neuf volumes ont déjà paru (*la Henriade*, ornée du portrait d'Henri IV, les *Poëmes* et *Discours en vers*, les *Contes en vers* et *Satires*, les *Épitres*, *Stances* et *Odes*, le *Temple du goût*, et les *Poésies mêlées* de Voltaire, (Voy. *Revue Encyclopédique*, T. XVIII, page 177, T. XIX, pages 186 et 445. Ainsi le public peut juger par lui-même si nous exagérons, en assurant que la netteté des caractères, la beauté du papier vélin, et la correction du texte, en font presque une édition de luxe, malgré la modicité du prix et la petitesse du format.

On ne paie rien d'avance. On souscrit pour la Collection entière, ou pour chaque auteur séparément, à Paris, chez De Bure, libraire, *rue Guénégaud*, n° 27.

—

Librairie de Masson *et* Fils, *rue d'Erfurth*, n° 3.

PROSPECTUS.

67. MONUMENS DE LA FRANCE, classés chronologiquement et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts ; par M. Alexandre Delaborde. Les dessins, faits d'après nature, par MM. Bourgeois et Bance, etc.

La France, moins connue que beaucoup de contrées éloignées, est cependant plus riche qu'aucune d'elles en monumens de tous les âges. Le choix des principaux édifices de ses principales époques historiques, classés chronologiquement, formerait donc un tableau intéressant pour l'histoire des arts et les traditions nationales : c'est l'objet de cet ouvrage, qui sera divisé en trois vol. in-fol., du même format à-peu-près que le *Voyage pittoresque d'Espagne*.

Le premier volume comprendra les monumens celtiques, grecs et romains, et ceux du moyen âge, jusqu'à la fondation de la monarchie, et sera précédé d'une histoire archéologique des Gaules. Le second partira de cette époque, et fera

connaître les différens styles de l'architecture improprement nommée *gothique*, autant dans les châteaux que dans les édifices religieux, jusqu'au règne de Louis XII. Le troisième sera consacré à la renaissance des arts sous François Ier, et aux monumens qui restent de cette époque dans presque toutes les provinces. Il sera précédé d'un examen de la renaissance des arts, de l'origine de l'école française d'architecture et de sculpture, de ses progrès jusqu'à nos jours, et de sa liaison avec les différentes écoles d'Italie. Un travail plus précieux et qui fera de cet ouvrage un ouvrage vraiment national, ce sont les renseignemens fournis par les préfets des départemens, renseignemens qui leur furent demandés, à la sollicitation de l'auteur, par le ministre de l'intérieur, en 1810, 1811 et 1812. La correspondance de ces magistrats présente un tableau de l'état de tous les édifices publics de différens âges encore existans dans les départemens, et une notice sur ceux qui ont été détruits pendant la révolution.

L'ouvrage entier formera quatre volumes in-folio atlas, en 40 livraisons. Le texte formera les dernières livraisons de l'ouvrage, afin de laisser à l'auteur le tems de compléter ses recherches. Chaque livraison sera composée de six estampes sur demi-colombier, accompagnée d'une description des planches, et paraîtra régulièrement de deux en deux mois. Les dix-huit premières, avec le discours préliminaire, sont au jour.

Chaque livraison, sur papier fin, coûte . . . . . 18 fr.
Sur papier vélin 30
Avant la lettre 50

68. VOYAGE PITTORESQUE EN AUTRICHE, suivi d'un précis historique de la guerre entre cette puissance et la France en 1809; par M. Alexandre Delaborde, de l'Institut, etc. 3 vol. in-fol., papier vélin, ornés de 165 estampes, vignettes ou cartes, gravées à l'imitation du lavis, par M. Piringer.

Il n'est peut-être point de contrée en Europe qui mérite autant d'être visitée que les états de la monarchie autrichienne, et sur-tout l'Autriche proprement dite. Les sites les plus variés aux portes mêmes de la capitale, des édifices imposans, des coutumes intéressantes, se présentent à chaque pas à l'attention du voyageur, et l'on ne conçoit pas comment tant de richesses de la nature et de l'art ont pu rester si long-tems inconnues.

L'ouvrage que nous annonçons a été entrepris pour faire connaître une partie de ces lieux intéressans, de ces monumens curieux. Il est divisé en trois parties : la première indique les sites les plus remarquables de la Haute-Autriche, et donne une idée de l'aspect général du pays, des costumes et usages des habitans; la seconde comprend la description de Vienne, les vues des environs, et les monumens des arts; la troisième contient l'histoire de la guerre entre l'Autriche et la France, en 1809; une suite de tableaux des lieux les plus intéressans où les événemens militaires se sont passés, et un nombre considérable de plans et de cartes d'une grande dimension, où sont tracés les mouvemens des troupes. L'ouvrage est précédé d'une histoire de la monarchie autrichienne jusqu'au commencement de l'année 1809, qui contient, de plus que l'ouvrage de Coxe, l'état de l'Autriche sous les princes de la maison de Bamberg, et le règne de l'empereur actuel, qu'il était nécessaire de retracer, pour établir une liaison entre les événemens récens et le tableau des siècles passés.

Le texte, imprimé par Didot aîné, sur papier petit Jésus vélin satiné, est tiré à 300 exemplaires seulement. Les figures sont imprimées en noir, ou bistre, imitant la *sepia*.

Le Voyage pittoresque contient 340 pages de texte et 110 estampes,

en 2 vol. grand in-fol. . . 240 fr.

L'Histoire de la guerre de 1809, 160 pages de texte, 15 cartes ou plans de batailles, 11 vignettes ou fleurons, et 27 vues ou sujets divers en 1 vol. grand in-fol. 120

Les 3 vol. ensemble, demi-reliure dos de maroquin . . 360

Il n'existe point d'exemplaire sur papier ordinaire ; mais, en considération du luxe de l'ouvrage et de la délicatesse de la gravure des planches, il en a été tiré un petit nombre, non *avant la lettre*, mais avec une remarque équivalente pour distinguer les premières épreuves ; le prix des 3 volumes dans cette qualité, est de. . . . . 540 fr.

Il a été tiré aussi quelques exemplaires grand in-fol., sur demi-colombier, avec les estampes en couleur supérieurement retouchées ; prix des 3 vol. . . . . 900 fr.

69. COLLECTION DES VASES GRECS de M. de Lamberg, expliquée et publiée par M. Alexandre Delaborde ; un vol. grand in-fol. atlas, contenant deux parties, divisé en dix-huit livraisons, tiré à 300 exemplaires seulement.

La Collection du comte de Lamberg, entièrement inédite, est la plus intéressante qui existe en Europe. Cet amateur distingué était ambassadeur à Naples, en même tems que le chevalier Hamilton, et partageait son goût pour les vases communément appelés *étrusques*. L'avantage du comte de Lamberg, sur son concurrent, a été de conserver sa Collection intacte, tandis que celle de l'autre a été dispersée et vendue en différens pays.

La description des vases est précédée d'une introduction où l'auteur rapporte les différentes opinions des savans relativement à ces vases vulgairement nommés, *vases étrusques* ; il prétend qu'ils doivent être appelés *grecs*, parce qu'ils n'ont presque jamais été trouvés que dans la Campanie et la Sicile, pays peuplés par des colonies grecques, et où jamais les Étrusques ne pénétrèrent. Quelques auteurs ont voulu que les *vases étrusques* représentassent les cérémonies nuptiales de ces peuples ; d'autres y ont lu l'histoire des anciennes républiques. MM. Italinsky, Jorio, Visconti, Millin, etc., par de nombreux travaux, ont jeté quelque jour sur le sujet de ces peintures ; M. Delaborde, à son tour, pense qu'ils retracent principalement les mystères de Dionysius, l'hitoire fabuleuse et héroïque des premiers tems de la Grèce ; les coutumes de ces peuples, et qu'ils étaient donnés aux initiés des mystères pour être placés, après leur mort, dans leur tombeau.

Nous avons cherché, autant que possible, à donner, pour ainsi dire, le *fac simile* des vases, avec les couleurs et les finesses qu'on remarque sur ces monumens ; et le procédé que nous avons employé de faire graver chaque planche au lavis, avec deux et quelquefois trois cuivres, nous a mis à même de remplir notre but à la satisfaction des connaisseurs et des artistes. Chaque livraison, imprimée sur papier grand raisin vélin satiné, contenant 6 estampes et 3 ou 4 feuilles de texte, est du prix de. . . . 30 fr.
Les épreuves dites avant la lettre. 50

Déjà six livraisons sont publiées ; les autres paraîtront de mois en mois, sans aucune interruption.

MM. les libraires, éditeurs et auteurs, de Paris, des départemens et des Pays étrangers, auxquels il conviendra de faire usage du moyen que nous mettons à leur disposition pour imprimer et répandre des *Prospectus* et des *Annonces d'ouvrages*, devront les envoyer, *franc de port*, au Bureau central de la Revue Encyclopedique, rue d'Enfer-Saint-Michel, N° 18, où l'on peut aussi souscrire pour la *Revue*, moyennant 42 fr. pour Paris, 48 fr. pour les départemens, et 54 fr. pour l'étranger.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD.

AVIS AUX AMATEURS DE LA LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

On peut s'adresser à Paris, par l'entremise du BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, à MM. TAUCHNITZ et WÜRTZ, rue de Bourbon, n° 17, qui ont aussi deux maisons de librairie, l'une à Strasbourg, pour l'Allemagne, et l'autre à Londres; à MM. ARTHUS-BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 23; BOSSANGE *père*, rue Richelieu, n° 60 (ce dernier a aussi une maison de librairie à Londres), pour se procurer les divers ouvrages étrangers, anglais, allemands, italiens, russes, polonais, hollandais, etc., ainsi que toutes autres productions de la littérature étrangère. Le prix de ces ouvrages rendus à Paris sera celui des pays étrangers où ils se publient, augmenté de 10 pour 100, pour frais de port, droit d'importation et de commission, etc.—La Direction de la *Revue Encyclopédique* n'a d'autre but, en publiant cet avis, que de faciliter, par tous les moyens qui résultent de ses publications mensuelles, les communications scientifiques et littéraires entre la France et les pays étrangers.

AVIS AUX ACADÉMIES ET AUX SOCIÉTÉS SAVANTES *de tous les pays*.

Les ACADÉMIES et les SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE, françaises et étrangères, sont invitées à faire parvenir exactement, *franc de port*, au Directeur de la *Revue Encyclopédique*, les comptes rendus de leurs travaux et les programmes des prix qu'elles proposent, afin que la *Revue* puisse les faire connaître de suite à ses lecteurs.

AVIS AUX ÉDITEURS D'OUVRAGES ET AUX LIBRAIRES.

MM. les éditeurs d'ouvrages périodiques, français et étrangers, qui désireraient échanger leurs recueils avec le nôtre, peuvent compter sur le bon accueil que nous ferons à leurs propositions d'échanges, et sur une prompte annonce dans la *Revue*, des publications de ce genre et des autres ouvrages nouvellement publiés, qu'ils nous auront adressés.

AVIS AUX VOYAGEURS ALLANT EN ANGLETERRE.

On croit pouvoir recommander les *Diligences de l'Union*, de Paris à Londres, par Boulogne-sur-Mer. Ces diligences partent tous les jours de Paris, à quatre heures du soir; de Boulogne-sur-Mer, à neuf heures du matin. Elles correspondent, par le moyen des paquebots à vapeur établis pour le passage de Boulogne à Douvres, avec les messageries de l'*Union*, de Londres à Douvres, et *vice versâ*. Elles ont aussi établi une correspondance avec le Midi de la France, au moyen des berlines de commerce substituées à celles des maîtres de poste, sur la route de Lyon par la Bourgogne et le Bourbonnais, sous la direction de MM. Comte, Chaumerry et compagnie, rue Coq-Héron, à Paris. — Les bureaux sont établis, à PARIS, rue de la Jussienne, n° 13; à BOULOGNE-SUR-MER, hôtel du Nord, rue de l'Écu; à DOUVRES, hôtel de l'Union; à LONDRES, White-Bear, Piccadilly; Old Bell, Holborn; Blossom's Inn, Lawrence Lane, Cheapside.

Libraires chez lesquels on peut souscrire dans les pays étrangers.

Aix-la-Chapelle, Laruelle, fils.
Amsterdam, G. Dufour; — Delachaux.
Arau (Suisse), Sauerlender.
Berlin, Schlesinger.
Berne, Glias, au cabinet littéraire.
Breslau, Th. Korn.
Bruxelles, Lecharlier; — Demat.
Bruges, Bogaert; — Dumortier.
Florence, Piatti.
Fribourg (Suisse), Aloïse Eggendorferr.
Francfort-sur-Mein, Schaëffer.
Genève, J.-J. Paschoud.
Lausanne, Fischer.
Leipsick, Grieshammer.
Liége, Jalheau, père.
Lisbonne, Paul Martin.
Londres, Dulau et Compagnie; — Treuttel et Würtz; — Bossange.
Madrid, Dennée; — Perès.
Milan, Giegler; — Visnara.
Moscou, Gautier; — Rix.
Naples, Borel; — Marrais et Wahspendah.
Neuchâtel (Suisse), Grester.
Nouvelle-Orléans, Jourdan.
Palerme (Sicile), Pedonne et Muratori.
Pétersbourg, Saint-Florent; — Graëff; — Weyher.
Tubingen, Cotta.
Turin, Bocca.
Varsovie, Gluckberg; — Zavadsky.
Vienne (Autriche), Gérold; — Schaumbourg; — Schalbacher.

COLONIES.

Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), Piolet aîné.
Ile-de-France (Port-Louis), E. Burdet.

ON SOUSCRIT A PARIS,

Au Bureau de rédaction, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18, où doivent être envoyés, francs de port, les livres, dessins et gravures, dont on désire l'annonce, et les Lettres, Mémoires, Notices ou Extraits destinés à être insérés dans ce Recueil;

Chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17;
Bey et Gravier, quai des Augustins, n° 55;
Bechet aîné, quai des Augustins, n° 55;
Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18;
Eymery, rue Mazarine, n° 30;
Roret, rue Hautefeuille, n° 12;
Bachelier, quai des Augustins, n° 55;
Crassériau et Hécart, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5;
Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36;
Delaunay, Pélicier, Pontieu, au Palais-Royal;
Collin de Plancy, rue Richelieu, n° 67;
Urbain Canel, rue Hautefeuille, n° 5;
Madame Cambier-Deperne, rue de la Harpe, n° 105, en face du collége Saint-Louis.

A la Table, Cabinet Littéraire, tenu par M. Gautier, ancien militaire, Galerie de Bois, n° 197, au Palais-Royal;

Nota. Les ouvrages annoncés dans la *Revue* se trouvent aussi chez Roret, rue Hautefeuille, n° 12.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

1°. Pour les *Sciences physiques* et *mathématiques* et les *Arts industriels* : MM. Ch. Dupin, Chaptal, Fourier, de l'Institut; C. Coquebert; Ferry; Francœur; Le Normand, professeur de technologie; A. Michelot; Moreau de Jonnès; Warden, ancien Consul des États-Unis d'Amérique, etc.

2°. Pour les *Sciences naturelles* : MM. de Lacépède; Geoffroy Saint-Hilaire, de l'Institut; Bory de Saint-Vincent, correspondant de l'Institut; Desmarest; V. Audouin; Bronniart fils; C. Delafosse; Flourens, D. M., etc.

3°. Pour les *Sciences médicales* : MM. Adelon, Bally, Damiron, Duval, Esquirol, Friedlander, Georget, Kœreff, Magendie, Orfila, D. M., etc.

4°. Pour les *Sciences philosophiques et morales, politiques et historiques* : MM. Lanjuinais, de l'Institut; M. A. Jullien, de Paris; de Gérando; Alex. de la Borde, de l'Institut; Agoub; Année; Artaud; Avenel; Berville, avocat; Barbié du Bocage, de l'Institut; Champollion-Figeac, correspondant de l'Institut; Champollion jeune; Depping; A. Dufraier; Duval, Duvergier, Guadet, avocats; Jomard, de l'Institut; Lafon de Ladebat; Alex. Lameth; P. Lami; A. Métral; Meyer, d'Amsterdam; Parent-Réal; Pouqueville; Renouard, avocat; Eusèbe Salverte; Simonde de Sismondi; Stapfer; A. Taillandier, avocat, etc.

5°. Pour la *Littérature française et étrangère*, la *Bibliographie*, l'*Archéologie* et les *Beaux-Arts* : MM. Achaintre, Andrieux, Amaury-Duval, Émeric David; Lemercier, de Ségur, de l'Institut; Barbier, ancien conservateur des bibliothèques du Roi; J. P. Bazin; Alph. Mahul; Ph. Golbéry, de Colmar; Mme L. Belloc; E. Héreau; Henricas; Babey; M. Byrs; Félix Bodin; Buchon; Chaussard; Chauvet; Crahendollé fils, de Liége; J. Dros; Dumersan; Ed. Gauttier; Gorpp; Heiberg, Krapft; Landois, de l'Institut; V. Leclerc; Liagno; Marron; Manois; Ch. Monnard, de Lausanne; Nicolo-Pouljo; Patin; Pellissier; Quetelet; de Reiffenberg; de Stassart, de Bruxelles; S. P—r, de Moscou; Fr. Salvi; Schnitzler, de Strasbourg; Schweighæuser fils, de Strasbourg; Léon Thiessé; Verdier, etc.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
Rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18;

ET CHEZ Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23;
Bossange père, rue de Richelieu, n° 60;
Renouard, rue de Tournon, n° 6.

LONDRES.— Treuttel et Würtz, Bossange, Dulau et Comp.

SEPTEMBRE 1823.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15.

CONDITIONS

DE LA SOUSCRIPTION.

Depuis le mois de janvier 1819, il paraît, par année, douze cahiers de ce Recueil; chaque cahier, publié le 30 du mois, se compose d'environ douze feuilles d'impression.

On souscrit à Paris, au *Bureau central d'abonnement et d'expédition* indiqué sur le titre.

Prix de la Souscription.

A Paris.	42 fr. pour un an;	24 fr. pour six mois.
Dans les départemens,	48,	28.
Dans l'étranger. . . .	64,	32.

La différence entre le prix d'abonnement, à *Paris*, dans les *départemens* et dans l'*étranger*, devant être proportionnelle aux frais d'expédition par la poste, a servi de base à la fixation définitive portée ci-dessus.

Le montant de la Souscription, envoyé par la poste, doit être adressé d'avance, FRANC DE PORT, ainsi que la correspondance, au *Directeur de la Revue Encyclopédique*, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18. C'est à la même adresse qu'on devra envoyer les ouvrages de tout genre et les gravures qu'on voudra faire annoncer, ainsi que les articles dont on désirera l'insertion.

On peut aussi souscrire chez les Directeurs des postes et chez les principaux Libraires, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

Trois cahiers ou livraisons forment un volume. Chaque volume est terminé par une Table des matières alphabétique et analytique, qui éclaircit et facilite les recherches.

On souscrit seulement à partir de deux époques, de *janvier* ou de *juillet*.

On trouve, au BUREAU CENTRAL, *les collections des années* 1819, 1820, 1821 *et* 1822, au prix de 42 fr. chaque.

AVIS ESSENTIEL AUX SOUSCRIPTEURS.

MM. les souscripteurs qui n'ont point encore renouvelé leur abonnement pour les *six derniers mois* de l'année, sont priés de le faire renouveler le plus tôt possible, pour n'éprouver aucun retard dans l'envoi des livraisons.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

INDUSTRIE NATIONALE.

PREMIÈRE NOTICE.

(Département de la Moselle.)

Nous nous proposons de donner, chaque trimestre, une *Notice sur l'industrie des principales parties de la France.* Par-là nous étendrons l'utilité de la *Revue Encyclopédique*, et l'intérêt dont elle peut être pour nos départemens les plus avancés sur la route de la civilisation. En même tems, nous offrirons aux autres départemens des modèles à suivre; et nous chercherons à produire sur les points les plus importans de notre territoire, une émulation dont les fruits seront autant de bienfaits pour la patrie.

Nous allons essayer dans cet article de montrer ce qu'a fait un seul département, celui de la Moselle. Mis en parallèle

avec tous les autres, il est au 24e rang pour l'étendue de ses voies navigables, au 28e pour le nombre des habitans, au 42e pour la superficie de son territoire.

On va voir ce qu'un département, qui le cède à tant d'autres en superficie, en population, en étendue de voies navigables, a fait pour perfectionner son industrie, dans le court espace de quatre années. Mais il faut dire, avant tout, où nous avons puisé les matériaux qui vont nous servir à rendre un tel compte. C'est dans le *Recueil des travaux de la Société des lettres, des sciences et des arts de la ville de Metz.*

Cette Société ne s'amuse point à dire au public, comme Oronte au Misantrope :

> Je viens, pour commencer entre nous ce beau nœud,
> Vous montrer un sonnet que j'ai fait depuis peu.

C'est autre chose que des sonnets qu'elle prépare, pour payer sa dette littéraire et savante. Des recherches philosophiques sur les rapports des sciences et des lettres à l'état social; des études approfondies pour perfectionner la théorie et les procédés des arts; voilà quels sont ses travaux. Les résultats de semblables efforts méritent de fixer l'attention de toute la France.

La Société de Metz avait mis au concours cette question, qui peut donner la mesure de la hauteur où s'élèvent ses considérations et ses recherches : « Quelle a été, dans ces derniers tems, l'influence des sciences exactes sur les productions littéraires?.... » — Question neuve et qui ne saurait être traitée que par un esprit observateur, dont le goût très-exercé distingue bien le caractère du style des grands écrivains qu'ont fournis les sciences, depuis les Buffon, les d'Alembert, les Condorcet et les Bailly, jusqu'aux Laplace, aux Cuvier, aux Biot et aux Fourier. Les élèves de l'École Polytechnique et

de la première École Normale, aujourd'hui répandus dans toutes les classes savantes et littéraires qui sont l'honneur et l'espoir de la France, ont dû donner aux vastes conceptions plus d'étendue et de méthode, à la pensée plus de profondeur, à l'expression plus de justesse. Mais jusqu'à quel point ont-ils allié, sans disparate, la rigidité du raisonnement avec les formes variées et flexibles d'une imagination hardie et puissante, les sévérités de la logique avec les grâces du style, et les habitudes contraintes de la démonstration mathématique avec la persuasion naïve et touchante qui n'appartient qu'au langage du cœur?... Voilà ce qu'auront à montrer les concurrens qui voudront mériter le prix qu'a proposé la Société de Metz, et qu'elle remet au concours, parce qu'aucune pièce envoyée jusqu'à ce jour n'a mérité la palme académique.

Metz possède à la fois un *Lycée*, sous le nom de *Collége royal*, et l'*Ecole d'application* des deux corps *du génie militaire et de l'artillerie*. Les savans professeurs de ces deux institutions sont placés aux rangs les plus distingués des membres de la Société de cette ville, dont l'industrie est aussi très-favorisée par les habiles artistes entretenus aux frais du gouvernement, pour l'instruction des jeunes officiers de l'artillerie et du génie. La même influence s'était fait remarquer sur l'état des arts utiles dans les environs de Mézières, quand l'École du génie militaire se trouvait établie dans cette ville.

C'est sans doute à de pareilles circonstances que la Société de Metz doit la supériorité qu'elle s'est acquise dans les travaux relatifs aux sciences et à l'industrie.

Parmi les œuvres scientifiques dont elle a rendu compte, cette année, on remarque au premier rang un bel ouvrage sur la géométrie, composé par un officier français dans le fond des pays tatares. En 1812, lors de notre malheureuse expédition, un jeune lieutenant du génie, qui servait sous les ordres du brave des braves, du maréchal Ney, prince de la

Moskowa, fut fait prisonnier et conduit en Ukraine; il y resta jusqu'à la paix. Pour se distraire du sentiment de ses maux, sentiment agravé dans son cœur par l'idée des maux de notre patrie, il ne voulut pas, à l'exemple d'un Romain dégénéré, chanter sa tristesse, et consacrer par la poésie les souvenirs d'un lâche abattement. Il roidit son âme contre l'adversité, et c'est à la muse Uranie qu'il demanda des consolations. Il rappela sa pensée vers l'objet de ses études polytechniques. Il avait reçu de la nature des dispositions rares pour cette belle géométrie (1) créée par l'illustre Monge, géométrie dont les formes idéales se dessinent dans l'espace, au gré de notre imagination dirigée par notre raison. Il s'éleva, dès lors, à des résultats importans qu'il mit en ordre à son retour, et qu'il soumit au jugement de l'Institut : ce jugement leur ayant été favorable, l'auteur les a publiés dans l'année qui vient de s'écouler.

Qu'était donc cette armée française qui, dans son état-major, auprès d'un lieutenant tel que le géomètre Poncelet, comptait des capitaines tels que les Koch et les de Chambray, qui, marchant sur les traces de Lloyd et de Polybe, devaient nous donner les relations les plus savantes et les plus impartiales de deux campagnes à jamais mémorables; un autre capitaine, M. Paixhans, qui depuis a perfectionné des parties essentielles de notre artillerie de campagne, un colonel Marbot, un général Rogniat, dont les écrits ont fait avancer l'art militaire; un intendant-général, Daru, le seul que n'ait pu lasser le plus infatigable des hommes, et qui, dans ses loisirs, passant d'Horace à Salluste, est devenu le Tite-Live de la république vénitienne, et travaille à devenir le Guichardin de la France; enfin, tant d'autres officiers qui, depuis la paix, cultivant tous les arts utiles, ont fait faire à notre industrie de

(1) La *Géométrie descriptive.*

grands et durables progrès, dont nous verrons les résultats à la prochaine exposition générale!.... Les seules armées d'Athènes et de Syracuse, réunissant trois siècles d'immortalité pour compter parmi leurs guerriers Eschyle, Xénophon, Thucydide, Archimède, pourraient présenter plus de gloire qu'il n'en sortit des débris d'une armée dont la masse fut moissonnée par la faux d'un climat destructeur.

Le moins éminent par son grade, entre tant d'officiers justement célèbres, M. Poncelet, est aujourd'hui président de la Société de Metz. Il a rédigé le rapport où cette Société rend compte de l'exposition des produits industriels du département de la Moselle; exposition faite à Metz dans le mois de mai dernier. Ce rapport, très-étendu, complète le Recueil des pièces publiées, en 1823, par la Société de cette ville.

Cette Académie, sans titres pompeux, et soutenue seulement par les contributions volontaires de ses membres, conçut l'idée vraiment patriotique de former une exposition départementale, où seraient réunies toutes les productions remarquables que peuvent présenter le territoire et les fabriques de la Moselle. Elle offrit de décerner, à ses frais, des médailles d'argent et de bronze aux hommes industrieux qui les auraient le mieux méritées. Le préfet du département, M. le comte de Tocqueville, s'empressa d'accepter cette offre. Il pria, d'une part, la Société savante, de l'autre, la Chambre de Commerce, de nommer, pour le concours, des juges versés dans la théorie et dans la pratique des arts utiles.

Ce jury commença par recommander aux concurrens d'envoyer à l'exposition, non pas des espèces de chefs-d'œuvre, morceaux extraordinaires qui ne prouvent rien pour l'état actuel de l'industrie d'un peuple, mais le produit habituel de leurs travaux. Des conseils aussi sages ont amené les résultats qu'il était juste d'en attendre. L'exposition a surpassé les espérances mêmes de ceux qui l'avaient projetée.

L'Académie a distribué *dix médailles d'argent* de première classe, et *onze* de seconde; *onze médailles de bronze* de première, et *onze* de seconde classe. Elle a fait *cinquante et une mentions honorables*, et *trente citations* de travaux recommandables. Ainsi, cent vingt-quatre chefs d'établissemens industriels ont été distingués entre tous ceux qui se sont crus dignes de concourir. Offrons une indication rapide des principaux objets récompensés.

MÉDAILLES D'ARGENT DE 1re CLASSE, décernées aux personnes dont les noms suivent: 1° M. *Bouvier Dumolard*, pour les produits de sa nouvelle fabrique de couperose et d'alun, montée pour donner bientôt de 6 à 7 mille quintaux de ces produits, qu'avant la révolution la France tirait de l'étranger; 2° M. *de Courcelles*, pour des pains d'un beau sucre qu'il extrait de 2 à 3 millions de kilogrammes de betteraves, annuellement; 3° MM. *Fabry* et *Utzschneider de Sarreguemines*, dont les poteries, les faïences et les beaux vases ont obtenu, dans les concours généraux de l'industrie française, *six médailles d'or*: leurs produits sont admirés, non-seulement en France, mais chez tous les autres peuples de l'Europe. Ce qui a mérité pour ces fabricans célèbres la modeste médaille d'argent de la Société de Metz, c'est que, depuis 1819, par de nouveaux progrès dans leur art, ils ont réduit de 40 à 50 pour cent les prix de plusieurs produits d'une utilité générale; 4° M. *de Wendel*, membre de la Chambre des Députés, pour des fourneaux en fer, bien coulés et d'une forme avantageuse, et pour des échantillons de fers fabriqués avec le charbon épuré; puis passés au laminoir, suivant les méthodes que M. de Wendel est allé lui-même étudier en Angleterre. Depuis la paix qui nous a privés, sur la rive gauche du Rhin, de tant de districts industrieux, nos concitoyens des districts devenus frontières ont mis leur patriotisme et leur zèle à réparer les pertes qu'avaient éprouvées par-là plusieurs de nos arts

les plus utiles. Ainsi, depuis que Dilling fait partie de la Prusse, il a fallu redoubler d'efforts et d'activité pour remplacer la tôle et le fer-blanc que nous fournissait la grande fabrique de ce lieu. C'est encore ce qu'a fait M. de Wendel qui, maintenant, livre par année près 500.000 kilog. de tôle, et de 8 à 9,000 caisses de feuilles de fer-blanc, indépendamment de 2 à 3,000 quintaux de fer forgé sous toutes les formes et dans toutes les dimensions. Ces seuls travaux occupent de 1,000 à 1,200 ouvriers. 5° *M. Antoine-Robert de Falk*, pour ses fers forgés, pour des lames de scie platinées avec beaucoup de succès, et pour une foule d'autres objets en fer; 6° M. *Mélo*, pour des brosses dont les dessus sont sciés par une mécanique; 7° M. *Collin Comble*, pour des draps communs et fins, et des tapis de pied : dans son établissement, on fabrique chaque année jusqu'à 30.000 mètres de drap; 8° MM. *Darbois* et *Ladrague*, pour leurs toiles et leurs cotonnades; 9° MM. *Walter* et *Joyeux* pour des velours, des tissus et des cravates de soie de toutes les grandeurs : il y a deux ans seulement les Messains allaient chercher ces produits à Creveld et à Ebersfeld; MM. Walter et Joyeux ont importé cette industrie dans la ville de Metz, et les succès qu'ils ont déjà obtenus leur en promettent de plus grands encore; 10° enfin, la Société a décerné une médaille d'argent de première classe à M. *Chédeaux*, pour ses belles broderies blanches ou de couleur, sur le tulle, la percale, les batistes, etc. Dans la seule ville de Metz, M. Chedeaux emploie 800 ouvrières, et répand annuellement 150,000 fr. en main-d'œuvre. Une grande partie des produits de cette industrie appartient à notre commerce extérieur, soit des colonies, soit de l'étranger.

MÉDAILLES D'ARGENT DE SECONDE CLASSE. 1° M. *Duquesnoy de Pépinville*, pour une manufacture de bouteilles, montée depuis dix-huit mois, et la première qu'ait eue le département de la Moselle; 2° M. *Burgun Walter*, qui fait annuel-

lement pour les montres plus de quatre millions de verres ordinaires, et plus d'un million de verres fins, et qui façonne, en outre, 115 mille verres de pendules, par des procédés perfectionnés depuis 1819; 3° M. *Gillard*, pour les cuirs forts qu'il fabrique en grande quantité, à l'imitation des tanneries de Liége, avec une perfection au moins égale; 4° M. *Pierson*, pour des chapeaux et des schakos, qui replacent la chapellerie de Metz sur le même rang que celle de Paris et celle de Lyon; 5° M. *Louis-Robert*, pour des objets de clincailleries trop façonnés, dit la Société de Metz, en rappelant ainsi qu'elle veut bannir tout charlatanisme des expositions auxquelles elle préside; 6° et 7° M. *Mathieu* et MM. *Louis-Aubert* et *Somborn frères*, pour leurs assortimens d'outils en fer, de fleurets et de lames de sabre, qui sont égaux en bonté à ce que l'Allemagne produit de meilleur, *et qui ne sont pas chers :* ce genre de fabrication est d'ailleurs nouveau pour le département de la Moselle; 8° M. *Frentz*, ébéniste, qui commence à scier avec des machines, les feuilles de placage préparées pour les meubles, et qui le fait avec autant d'économie que de perfection; 9° M. *Germain*, pour ses draps destinés à l'habillement des troupes, et surtout pour la finesse et la légèreté du tricot noir fin, assez beau pour remplacer le casimir; 10° M. *Schrede Duvigneau*, pour des plumes indigènes; 11° M. *Gilot*, pour des tabatières fines, et pour des pipes de carton à l'épreuve du feu, genre d'industrie qu'il a récemment perfectionné.

Nous regrettons que les bornes de cet article ne nous permettent pas d'énumérer les produits qui ont obtenu les *médailles de bronze*. Mais le tableau succinct que nous venons de tracer suffit pour démontrer que, dans le court espace de quatre années, le département de la Moselle a vu créer dans son sein quelques branches d'industrie que la France ne possédait pas encore, et beaucoup dont le département avait été privé

jusqu'à ce jour. Une foule d'autres arts ont reçu des améliorations notables dans leurs procédés, et des simplifications dans leur main-d'œuvre; ce qui a donné des objets de meilleure qualité, fabriqués cependant à plus bas prix.

Applaudissons au concours de ces nobles efforts, par lesquels rivalisent de patriotisme et de générosité, de talent et d'énergie, les savans habiles, utiles et modestes de la Société de Metz, les fabricans actifs, ingénieux et entreprenans du département de la Moselle. Loin de nous de flétrir aucun éloge, justement mérité, par de lâches considérations de discordes civiles ou d'intérêts de partis, qui jamais ne sont entrés dans notre pensée; passionnés seulement pour les sciences et les arts, ne voyons que la France prospérant par le concours des travaux de tous ses enfans laborieux. Les résultats obtenus sur la quatre-vingt-dixième partie de notre territoire, par la quatre-vingtième partie de notre population, suffisent déjà pour nous donner une idée des ressources et des progrès du savoir et de l'énergie, des richesses acquises et de la fortune à venir de notre patrie. CH. DUPIN, *de l'Institut.*

NOTICE SUR L'UNIVERSITÉ D'OXFORD, EN 1821.

Le système d'éducation et d'administration intérieure que l'on suit dans les Universités d'Angleterre, est si différent de ce qui se pratique en France, que nous croyons intéresser nos lecteurs en leur offrant un tableau de l'Université d'Oxford, la plus célèbre, peut-être, de toutes celles de la Grande-Bretagne.

L'UNIVERSITÉ D'OXFORD est fort ancienne; elle se compose de colléges qui ont été successivement fondés par des rois, ou par des particuliers riches et bienfaisans. Cette origine l'a rendue entièrement indépendante, et elle se gouverne

par ses propres autorités, sans qu'aucune influence extérieure intervienne dans les affaires de l'administration. Le principal dignitaire de l'Université, qui a le titre de *chancelier*, est ordinairement l'un des plus grands personnages du royaume. Il est élu par les docteurs en théologie, en droit et en médecine, et par les maîtres ès-arts qui sont régens, ou qui ont passé par la régence. Son élection n'est que pour un, deux ou trois ans; mais, après ce terme, il est nommé à perpétuité. Le choix s'arrête toujours sur l'un des anciens élèves de l'Université; aujourd'hui, cette charge est occupée par lord Grenville. L'office de chancelier est purement honorifique, quant aux fonctions; ce dignitaire n'assiste même jamais aux exercices de l'Université, si ce n'est à son installation et dans le cas d'une visite du roi.

Le chancelier, à son tour, délègue ses pouvoirs à un *Vice-Chancelier*, qu'il choisit parmi les chefs des colléges. Ce choix doit être approuvé par les dignitaires, de qui le chancelier tient ses pouvoirs. Le vice-chancelier n'est nommé que pour un an, quoiqu'on soit dans l'usage de le maintenir dans cette place pendant quatre ans de suite, au moyen de nouvelles réélections. Il se fait assister par quatre *Pro-vice-chanceliers*, qui sont des chefs de colléges.

Le vice-chancelier est le premier des dignitaires résidens à l'Université. Il a la surveillance générale et le droit de convoquer les assemblées universitaires. Sa présence, ou celle d'un pro-vice-chancelier, est indispensable dans l'assemblée des deux chambres de congrégation et de convocation, dans lesquelles on traite des affaires de l'Université. Il est encore le principal magistrat du comté et de la cité d'Oxford.

L'office de *grand-maître-d'hôtel* (*high steward*) dépend de la nomination du chancelier; mais celui qui est promu à ce grade doit recevoir la sanction de l'Université; alors, il est nommé à vie. Il assiste le chancelier, le vice-chancelier et les

procureurs, dans l'exécution de leurs devoirs respectifs, et il défend les droits, coutumes et libertés de l'Université.

Les places de *procureurs* (proctors) jouissent d'une grande autorité; car ces fonctionnaires ont le pouvoir d'inspecter la conduite des membres, et de punir toutes les fautes commises hors de l'enceinte des colléges, après en avoir pris connaissance. Les procureurs sont deux maîtres ès-arts, en exercice au moins depuis quatre ans et au plus depuis dix, choisis chaque année alternativement par chacun des colléges à son tour.

L'Université envoie deux *représentans au parlement*, choisis parmi ses membres dans une réunion des docteurs et des régens. En ce moment, M. Péel, secrétaire-d'état, et M. Heber, sont les députés de l'Université d'Oxford à la Chambre des communes.

Cette Université se compose de dix-neuf *colléges* et de cinq *halls*. La différence qui existe entre les *colléges* et les *halls*, consiste en ce que les premiers sont fondés au moyen de donations en biens-fonds, de manière qu'ils forment des corps particuliers et indépendans, tandis qu'il n'en est pas ainsi des *halls*, qui, n'ayant point d'existence assurée par des biens fonciers, reçoivent des pensions pour le prix de l'instruction, du logement et de la nourriture des étudians. Le chancelier de l'Université a la nomination des principaux des *halls*, à l'exception de celui de Saint-Edmond, qui dépend du *prévôt* et des *fellows* du collége de la reine : du reste, et sauf cette différence du privilége académique, les membres des halls sont sur le même pied que ceux des colléges. La discipline intérieure, le genre des études, le tems de la résidence, les examens, les degrés, les costumes, etc., sont les mêmes dans ces deux sortes d'établissemens.

Chaque collége et chaque hall a un supérieur dont les dis-

tinctions nominales varient, suivant l'établissement à la tête duquel ils sont placés. On les appelle, dans différens colléges, *doyen*, *recteur*, *prévôt*, *gardien*, *président*, *maître* et *principal*. Les chefs des halls sont appelés *principaux* : tous ces supérieurs peuvent être mariés.

Les *fellows* (1) forment les véritables citoyens de ces espèces de républiques. Ils se réunissent en assemblée pour la nomination du supérieur et l'examen des autres affaires d'administration domestique; car, il ne faut pas oublier que chaque collége a sa fortune particulière, et ne dépend nullement d'aucune autre autorité. Les fellows sont, la plupart, des jeunes gens qui ont obtenu des succès dans leurs études, et qui embrassent par goût la carrière de l'instruction publique. Le plus grand nombre appartient à l'état ecclésiastique, et tous doivent rester dans le célibat. Mais ce célibat n'a rien d'effrayant; car ils n'y sont engagés par aucun vœu, et ils peuvent quitter leur profession pour se marier.

Il y a, dans l'institution des fellows des Universités d'Angleterre, quelque chose qui se rapporte à nos anciennes professions monastiques; mais à la vie du cloître, telle qu'elle peut être conçue aujourd'hui. En effet, l'existence des fellows est dépouillée de tout ce qu'avait de rebutant et de contraire à la raison humaine la profession monastique. Ici, ce sont des hommes amis de la paix et de l'étude qui, pour se livrer à des travaux utiles et honorables, évitent les embarras et les inquiétudes toujours mêlés aux douceurs de la vie du père de famille. Ils cultivent les sciences, et cependant ne sont point étrangers au monde. Presque tous emploient leurs longues vacances à parcourir l'Europe ou les provinces d'Angle-

(1) Notre langue n'a point d'expression pour rendre le mot *fellow* dans le sens dont il s'agit. Il signifie ici membre d'un collége, qui en partage les revenus.

terre. Indépendamment des ressources qu'ils trouvent dans les bibliothèques de leurs colléges et dans les riches collections de l'Université, leurs appointemens considérables les mettent à même d'acquérir pour eux les livres les plus rares et les plus précieux. Ils sont amis éclairés des arts, et bien dignes d'être conservateurs des richesses de tout genre qui ont été données à l'Université (1).

Les *fellows* sont des espèces de *répétiteurs* chargés de surveiller les études des jeunes gens de l'Université. Ceux-ci, outre les cours particuliers faits dans l'intérieur des colléges par les fellows, fréquentent les cours de l'Université, dans lesquels les sciences sont envisagées sous leur aspect le plus élevé, comme dans nos *facultés* et dans les chaires du collége de France.

Les étudians arrivent à Oxford, après avoir fait leurs études dans un collége royal, tel que celui d'Eton, de Westminster, etc. Ils y viennent avec l'intention de se fortifier dans les études classiques, et d'y apprendre les principes des hautes sciences, dont ils n'auraient pu s'occuper dans un âge plus tendre.

Le tems des études de l'Université est partagé en termes, pendant lesquels les élèves doivent subir des examens pour acquérir les degrés qui leur donnent différens droits dans l'ordre civil et dans celui de l'Université.

Il y a quatre termes par année; ils sont ainsi fixés pour 1823:

Le premier terme s'ouvre le 14 janvier, jour de Saint-Hilaire, et se termine le 22 mars. Le second, appelé *terme de Pâques*, s'ouvre le 9 avril, et se termine le 17 mai. Le troisiè-

(1) Je me plais à nommer ici MM. Duncan frères, *fellows* de *New College*, qui ont visité la France et l'Italie, avec la mission d'y recueillir des objets d'antiquités, et d'y faire faire les *plâtres* des statues les plus célèbres des musées de ces deux patries des beaux-arts.

me, ou *terme de la Trinité*, court depuis le 21 mai jusqu'au 5 juin. Le quatrième, ou *terme de la Saint-Michel*, s'ouvre le 10 octobre, et se termine le 17 décembre.

Le premier degré est celui de *Bachelier ès-arts*. Il faut, pour l'acquérir, avoir résidé à l'Université pendant seize termes, et avoir passé deux examens. Le premier est connu sous le nom de *réponses*, et le second, sous celui d'*examen public*. Les réponses peuvent être subies dans l'intervalle du sixième au neuvième terme; elles roulent sur les auteurs classiques, la logique et les élémens d'Euclide. L'examen public doit avoir lieu à l'entrée de la quatrième année de résidence, et le candidat peut y être interrogé publiquement sur les élémens de la religion, sur la connaissance de l'original grec de l'évangile, sur les auteurs classiques, la rhétorique, la philosophie morale et la logique. A ces sciences, le candidat peut joindre les mathématiques et la philosophie naturelle. Suivant le mérite de l'examen, les candidats sont rangés en deux classes, et leurs noms sont rendus publics. La liste de ces noms est formée par ordre alphabétique, et elle annonce que tel candidat s'est particulièrement distingué dans la connaissance de la philosophie, ou des mathématiques, etc.

Malgré la variété de ces matières sur lesquelles doit rouler l'examen public des candidats au grade de *bachelier-ès-arts*, elles ne forment pas le but spécial du plus grand nombre des étudians. En effet, ceux-ci se destinent presque tous à la profession d'avocat, à la médecine ou à l'état ecclésiastique; et dès-lors, ils sont soumis à des études mieux appropriées au rang qu'ils veulent occuper dans la société.

L'étudiant en droit civil (*student in civil law*), par exemple, outre l'examen dont nous venons de parler, doit encore se faire nommer *bachelier en droit civil*. Le nombre des termes pour acquérir ce degré est de vingt-huit, qui, par dispense, peuvent se réduire à dix-sept. Mais, si le candidat qui vient

d'être nommé bachelier en droit veut obtenir le degré de docteur, il lui faut encore cinq années d'études.

Il en est de même du grade de bachelier en théologie (*bachelor in divinity*), pour l'obtention duquel le nombre des termes est encore plus considérable. Il faut au candidat qui aspire à ce degré sept années d'études, depuis le tems de la *régence*, qu'il acquiert immédiatement après son degré de *maître*. Quatre années après avoir été nommé bachelier en théologie, il peut obtenir le grade le plus élevé, c'est-à-dire, celui de *docteur*.

Le candidat qui sollicite le degré de bachelier en médecine doit parvenir à la régence; et ce n'est qu'un an après l'avoir obtenue qu'il peut être nommé bachelier. Trois ans après sa nomination de bachelier, le candidat peut recevoir le doctorat.

Les lettres et les sciences ne sont pas seules enseignées à Oxford : l'Université possède un professeur de musique, et les élèves de ce professeur ont aussi droit aux degrés; mais ils ne sont pas tenus de subir les réponses et l'examen public qui donnent le titre de bachelier ès-arts, titre que les aspirans aux autres degrés doivent préalablement acquérir. Pour être *bachelier* ou *docteur en musique* (*doctor of music*), le candidat prépare une composition qui, après avoir été examinée et approuvée par le professeur de musique, est exécutée publiquement, en présence du vice-chancelier et des autres dignitaires de l'Université.

Je n'ai pas beaucoup de données sur la manière dont les sciences sont enseignées à Oxford; cependant, j'ai des raisons de penser que si les études classiques et les sciences physiques et naturelles y sont florissantes, il n'en est pas ainsi des sciences morales et politiques. Néanmoins, on ne saurait nier que le système d'éducation adopté par les Anglais ne soit très-propre à développer leurs facultés intel-

lectuelles. Les jeunes gens ne sentent pas, lorsqu'ils sont encore dans l'enfance, tout le prix de l'instruction qu'on leur donne. Pour la plupart, c'est lorsqu'ils ont quitté le collége qu'ils commencent à regretter de n'avoir pas assez profité des leçons de leurs maîtres; mais il n'est plus tems : jetés dans la vie, ils doivent songer à se former un état, et ce n'est pas lorsqu'ils sont obligés de se livrer aux études bien autrement arides de la médecine ou du droit, qu'ils peuvent revoir leurs auteurs et refaire des études qui presque toujours ont été manquées.

Il n'en est pas ainsi en Angleterre. Le jeune homme sort d'Eton ou de Westminster, à l'âge de seize à dix-sept ans, et va passer quatre années au moins dans une Université, pour y relire Démosthène et Cicéron, Homère et Virgile. Aussi, lorsqu'un jour ce jeune homme arrivera au parlement, on le verra, familiarisé avec les grands génies de l'antiquité, s'en faire des autorités et les citer dans leur langage original à des hommes qui sauront les entendre.

Je pense que les études classiques seules sont, dans les Universités anglaises, plus cultivées qu'elles ne peuvent l'être en France. Je ne crois pas, malgré cela, que la Grande-Bretagne possède un luxe d'instruction semblable à celui qui honore notre pays. Paris peut être considéré à bon droit comme la ville de l'Europe où l'esprit humain a le plus de moyens de se perfectionner.

Les sciences mathématiques, physiques et naturelles sont aussi en grande réputation à Oxford, et dans ce moment, M. Buckland y professe avec un brillant succès la chimie et l'anatomie comparée.

Quant au *régime intérieur des colléges*, les étudians m'ont paru jouir d'une assez grande liberté. Le matin, ils vont et viennent dans la ville; le soir, ils forment de nombreuses cavalcades et en parcourent ainsi les environs; ils ne sont astreints qu'à l'heure des cours qu'ils doivent suivre.

Près de *onze cents élèves* fréquentent l'Université; ils sont logés dans les *dix-neuf colléges* et les *cinq halls*. Le prix de la pension est de cent livres sterling (environ 2500 fr.). Les protestans seuls jouissent du privilége d'étudier à Oxford.

Les étudians ont un costume qui diffère peu de celui des fellows, et même des chefs de collége. Ce costume consiste en un espèce de robe courte d'étoffe noire, ouverte par-devant et avec des manches pendantes. Ils ont sur la tête une toque noire avec un gland en soie de même couleur. Les préjugés aristocratiques sont tellement dominans en Angleterre, qu'ils pénètrent même dans le lieu où devrait au moins régner une aimable égalité. Les *noblemen*, ou étudians nobles, pairs ou fils de pairs d'Angleterre, d'Écosse ou d'Irlande, ont des places distinctes dans les cérémonies et à l'église; et ils sont revêtus d'un costume qui les empêche d'être confondus avec les autres étudians. Ils portent la robe de soie violette, ornée de galons d'or, et la toque aussi violette avec le gland en or. Les étudians parcourent la ville, ainsi revêtus de leur costume dont ils paraissent fort jaloux.

Oxford est à 54 milles de Londres, par Wycombe, et à 58, par Henley.

La ville offre un aspect singulier pour un étranger, qui ne peut se faire une idée d'un aussi grand nombre de bâtimens gothiques, réunis dans une même enceinte. Lorsqu'on y arrive par la route de Londres, on traverse un beau pont, et de suite on entre dans une rue très-vaste, bordée presque exclusivement de colléges. Le premier, sur la droite, est le *collége de la Madeleine* qui se trouve situé en face du jardin botanique; d'autres rues transversales sont pareillement garnies d'établissemens d'instruction publique.

Le collége qui jouit de la plus haute réputation à Oxford et celui qui a le plus grand nombre d'étudians, est le *collége*

de l'église du Christ (*Christ Church*). Les bâtimens en sont magnifiques : ils s'élèvent autour de quatre grandes cours, dont l'une a 260 pieds de long et autant en largeur. L'église sert de cathédrale au diocèse, et son architecture fait honneur au ciseau gothique. Le cardinal Wolsey est l'un des bienfaiteurs du collége : il en a fait construire la grande entrée ; mais elle n'a été achevée qu'en 1682. Ce portail est surmonté d'une tour, en harmonie avec l'architecture générale des bâtimens du collége. Cette tour renferme une cloche qui, tous les soirs, à neuf heures dix minutes, tinte cent une fois, qui est le nombre des étudians du *Christ Church*, pour leur annoncer que les portes vont être fermées.

Le grand réfectoire du collége du Christ contient les portraits des bienfaiteurs de cet établissement, et des étudians qui, par les hautes dignités auxquelles ils sont parvenus, ou les talens qui les ont élevés au-dessus des autres, semblent devoir répandre quelques rayons de leur gloire sur le collége où ils firent leurs études. Le dernier portrait que l'on y a placé, est celui de M. Canning. Le collége du Christ possède encore une belle bibliothèque, une galerie de peintures fort médiocres, un cabinet d'anatomie, etc.

Lorsque les rois d'Angleterre viennent visiter l'Université d'Oxford, le collége du Christ réclame l'honneur de les recevoir et de les loger. Henri VIII la visita ainsi, en 1533 ; la reine Élisabeth, en 1566 et 1592 ; Jacques I, en 1605 ; Charles I y vint plusieurs fois pendant son règne ; le prince-régent, depuis Georges IV, l'honora de sa présence en 1814. Ces royales visites ont toujours été, pour Oxford, des fêtes d'autant plus brillantes, que cette Université a, de tout tems, été regardée comme très-attachée aux opinions des *torys*, tandis que son émule, l'Université de Cambridge, passe pour adopter celles des *whigs*.

Oriel college est aussi l'un des plus renommés de l'Uni-

versité d'Oxford. Il fut fondé par Édouard II, et depuis il a été augmenté successivement par des dotations qui lui ont été faites. Le collége a pour prévôt M. le docteur Copleston, ancien professeur de poésie latine à l'Université, et auteur de plusieurs ouvrages de littérature et d'économie politique, fort estimés dans sa patrie.

Les voyageurs qui vont visiter Oxford, ne manquent pas de se rendre au *nouveau collége* (*New college*) pour y voir la plus belle chapelle de l'Université. Plusieurs des sculptures qui la décorent ont été cachées pendant long-tems par une couche épaisse de mortier, et ce n'est qu'en 1695 qu'on en fit la découverte. Cette chapelle a été restaurée, en 1789. La table de communion est ornée de beaux bas-reliefs de Westmacott, représentant la salutation de la vierge, la naissance de J. C., la descente de croix, la résurrection et l'ascension. Les vitraux de cette chapelle sont aussi très-remarquables. Ils ont été peints, en 1777, par Jervais, d'après les dessins de Joshua Reynolds.

Les jardins de *New college* sont propres à inspirer le recueillement si indispensable pour l'étude. Ils prêtent un ombrage frais et pur aux fellows, et aux élèves qui s'y promènent dans leurs momens de loisir. Malgré son nom, *New college* est l'un des plus anciens de l'Université. Sa fondation, qui remonte à l'année 1379, est due à Guillaume Wykeham.

Il est fort singulier que l'Université d'Oxford doive plus à la bienfaisance et à l'amour éclairé des lettres de quelques particuliers riches, qu'à la sollicitude du gouvernement anglais. On va voir, en effet, que les collections les plus précieuses, qui sont d'un secours si puissant pour ceux qui viennent étudier à Oxford, ont été données à cette Université par des hommes dont les noms ne seront jamais oubliés. D'autres, au moyen de fondations, ont agrandi le domaine de l'instruction, en créant des chaires pour l'enseignement de diverses sciences.

La plus magnifique des collections d'Oxford est la *Bibliothèque Bodleienne*, qui a pris son nom de Thomas Bodley, son fondateur, né à Exeter, en 1544, et mort en 1612. Les livres imprimés sont déposés dans trois grandes salles formant une H. D'autres salles sont destinées aux manuscrits, dont la bibliothèque possède un nombre considérable qui sont en grande réputation parmi les savans.

On voit une galerie de peinture dans les mêmes bâtimens que ceux où se trouve la bibliothèque; mais elle m'a paru renfermer peu de choses dignes d'attention; ce sont de nombreux portraits de personnages pour la plupart insignifians. Quelques-uns représentent cependant des hommes en vénération à Oxford, tels que *Luther, Erasme, Dryden, Addison, Pope, Locke,* etc. On y voit aussi un portrait, qu'on suppose original, de l'infortunée reine d'Écosse, *Marie-Stuart.*

Cette galerie contient, en outre, quelques *plâtres* représentant les plus beaux monumens de l'architecture antique, tels que le *Parthénon*, le *théâtre d'Herculanum*, la *lanterne de Démosthène*, *etc.* Ces plâtres sont d'un fini admirable, et ils ne sont pas les objets les moins curieux de la galerie d'Oxford (1).

Parmi les antiques que l'Université possède, ceux qui offrent le plus d'intérêt sont, sans contredit, les *marbres d'Arundel.* On sait qu'ils ont puissamment servi à établir une partie de la chronologie des Grecs. Ils ont été apportés en Europe par Guillaume Petty, que le comte d'Arundel avait envoyé en Asie pour y chercher des monumens curieux d'antiquité. Petty les acheta d'un Turc, qui lui-même avait eu en Grèce et en Asie, la mission de recueillir des débris antiques. Ils furent d'abord placés chez le comte d'Arundel, et

(1) Ils ont été exécutés par un artiste de Paris, M. Fouquet, qui demeure rue de Bourbon, n° 11.

Selden publia, en 1629, un ouvrage dans lequel il essaya de faire connaître la description de ces marbres. Petau, Saumaise, Vossius et quelques autres savans vinrent à son secours. Ces marbres ont été donnés à l'Université par lord Howard, en 1677. Ce sont des tables surchargées de caractères grecs, dont plusieurs ont été effacés par le tems. Ils se trouvent placés dans une salle basse du même bâtiment qui contient la bibliothèque Bodleïenne et la galerie des tableaux. L'étranger va saluer ces vieux vestiges des anciens tems, qui nous ont conservé quelques pages des annales humaines.

De tous les bienfaiteurs d'Oxford, celui qui s'est le plus distingué par sa munificence et ses largesses est le médecin RADCLIFFE; il a fait présent à l'Université de sa riche bibliothèque de médecine et d'histoire naturelle, et y a ajouté une somme de 40,000 livres sterling pour l'érection des beaux bâtimens qui la renferment. Cet édifice est un chef-d'œuvre d'architecture grecque. Il présente la forme d'une rotonde surmontée d'un dôme, de 80 pieds de diamètre intérieur, et d'à peu près autant de hauteur, décoré au-dedans de colonnes corinthiennes. Le fondateur a, de plus, laissé une somme annuelle de 150 livres sterling pour le traitement du bibliothécaire; une autre de 100 livres sterling, aussi annuelle pour l'achat d'ouvrages, et enfin une troisième rente annuelle de 100 livres sterling pour l'entretien et les réparations.

Le médecin Radcliffe a fait ériger encore à Oxford un *observatoire* d'une architecture très-remarquable. Il est situé à l'extrémité de la ville, et bâti sur le modèle d'un des temples d'Athènes. Un globe, supporté par un Hercule et un Atlas, lui sert de couronne, et cet ornement est bien en rapport avec la destination de l'édifice. De très-beaux instrumens servent aux observations astronomiques.

Enfin, Radcliffe ne voulut pas que les sciences seules eus-

sent à profiter de ses largesses; il a songé à l'humanité souffrante et a fait construire un hôpital qui assure à sa mémoire les bénédictions des pauvres, en même tems que ses autres donations l'ont placé au premier rang parmi les hommes généreux qui ont concouru à la prospérité de l'Université d'Oxford.

Nous ne pouvons passer sous silence l'*imprimerie Clarendon*, des presses de laquelle sortent ces éditions des *classiques*, si renommées par la pureté des textes et la beauté des caracteres. Une commission de six membres de l'Université est chargée d'en surveiller l'impression, de collationner les manuscrits le plus en crédit parmi les savans, de corriger les épreuves. L'edifice, dont on peut voir la façade ornée de colonnes et des statues des muses, gravée sur le frontispice des éditions des classiques d'Oxford, a été élevé avec l'argent que lord Clarendon retira de la vente de l'histoire de la rébellion d'Angleterre sous Charles I, par son père le célèbre Clarendon.

Nous terminerons cette revue des principaux monumens d'Oxford par le *théâtre*, construit sous la direction de Christophe Wren, qui fut, dans son tems, le premier mathématicien et le premier architecte d'Angleterre. Le plan de ce théâtre est imité de celui de Marcellus à Rome, et les fonds ont été donnés par l'archevêque Sheldon. Il peut contenir trois mille personnes, qui s'y rassemblent dans les grandes cérémonies de l'Université, telle que celle qui a lieu pour l'installation d'un nouveau chancelier. Ce fut dans cette salle qu'en 1814 l'empereur de Russie, le roi de Prusse, le prince de Metternich, le comte de Lieven, le prince Blucher, etc., furent promus au degré de docteur en droit civil.

Dans l'une des salles qui dépendent du théâtre, on voit le portrait de l'archevêque Sheldon, fondateur; celui de Georges IV, par sir Thomas Lawrence, ainsi que ceux de l'empereur de Russie et du roi de Prusse, par notre grand peintre Gérard.

A. TAILLANDIER, *avocat.*

COURS DE L'UNIVERSITÉ D'OXFORD. — *Objets d'enseignement, et noms des professeurs.*

THÉOLOGIE. — *Ch.* LLOYD, D. D. and canon Christ Church.

DROIT ROMAIN. — *Joseph* PHILLIMORE, D. C. L. Christ Church.

MÉDECINE. — *John* KIDD, M. D. Christ Church.

LANGUE HÉBRAÏQUE. — Rev. *A.* NICOLL, D. C. L. and canon of Christ Church.

LANGUE GRECQUE. — Rev. *Thomas* GAISFORD, M. A. Christ Church.

THÉOLOGIE. — *Septimus* COLLINSON, D. D. Provost of Queen's College.

PHILOSOPHIE NATURELLE. — *George Leigh* COOKE, B. D. Corpus Christi College.

GÉOMÉTRIE. — *Stephen Peter* RIGAUD, M. A. Exeter College.

ASTRONOMIE. — *Abraham* ROBERTSON, D. D. Christ Church.

HISTOIRE ANCIENNE. — *Thomas* WINSTANLEY, D. D. Principal of Alban Hall.

MUSIQUE. — *William* CROTCH, Doctor of music.

LANGUE ARABE. — *Thomas* WINSTANLEY, D. D. Principal of Alban Hall.

BOTANIQUE. — *George* WILLIAMS, M. D. Corpus Christi College.

POÉSIE. — Rev. *Henry Hart* MILMAN. M. A. Brasennose College.

HISTOIRE MODERNE, et LANGUES VIVANTES. — *Edward* NARES, D. D. Merton College.

LANGAGE ANGLO-SAXON. — Rev. *Charles-John* RIDLEY, M. A. University College.

DROIT COUTUMIER. — *James* BLACKSTONE, D. O. L. Principal of New Inn Hall.

CHIMIE. — *Martin* WALL, M. D. New College.

LANGUE ARABE. — *J. D.* MACBRIDE, D. C. L. Principal of Magdalene Hall.

MÉDECINE. — *Robert* BOURNE, M. D. Worcester College.

ANATOMIE. — *John* KIDD, M. D. Christ Church.

CHIMIE. — *C. Giles Bridle* DAUBENY, M. D. Magdalene College.

ANATOMIE. — *John* KIDD, M. D. Christ Church.

PHILOSOPHIE EXPÉRIMENTALE. — *Stephen Peter* RIGAUD, M. A. Exeter College.

MINÉRALOGIE. — *William* BUCKLAND, M. A. Corpus Christi College.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

1°. Guide du Voyageur en Espagne, par M. Bory de Saint-Vincent, correspondant de l'Académie des Sciences, l'un des officiers supérieurs anciennement attachés au dépôt de la guerre, etc. (1);

2°. Voyage en Espagne *dans les années* 1816, 1817, 1818 et 1819, ou Recherches *sur les arrosages, sur les lois et coutumes qui les régissent, sur les lois domaniales et municipales considérées comme un puissant moyen de perfectionner l'agriculture française;* par M. Jaubert de Passa, précédé du *Rapport fait à la Société royale et centrale d'Agriculture* (2);

3°. Voyage dans le Tyrol et une partie de la Bavière, *pendant l'année* 1811; par Marcel de Serres, ancien inspecteur des arts, manufactures, etc. (3).

Les deux premiers ouvrages, dont nous allons rendre compte, sont relatifs à la même contrée; mais ils la considèrent sous des aspects différens : le premier et le troisième sont le résumé d'observations sur des pays assez éloignés

(1) Paris, 1823. Un vol. in-8° avec deux cartes coloriées, dressées et dessinées par l'auteur. Louis Janet, rue Saint-Jacques, n° 59; prix, 12 fr.

(2) Paris, 1823. Deux vol. in-8° avec six cartes. Mme Huzard, rue de l'Éperon, n° 7; prix, 15 fr.

(3) Paris, 1823. Deux vol. in-8°. Nepveu, passage des Panoramas; prix, 14 fr.

l'un de l'autre, et qui ne se ressemblent ni par le sol et le climat, ni par le caractère et les mœurs des habitans. Mais, ces différences mêmes, lorsqu'il est possible de remonter jusqu'à leur cause, deviennent un sujet d'étude et de méditations fructueuses. Après avoir lu l'ouvrage de M. *Bory de Saint-Vincent*, on comprendra mieux celui de M. *Jaubert de Passa*; et la géographie physique de l'Espagne, exposée par le naturaliste, servira d'introduction et d'éclaircissement aux doctrines de l'agronome. Le livre de M. *de Serres* est la suite et le complément de ceux que ce savant voyageur a publiés sur l'Autriche et sur le pays de Saltzbourg : la géographie physique et la statistique en tireront des matériaux qui deviendront très-précieux, lorsqu'ils auront été revus. Le *Guide du Voyageur en Espagne* est travaillé avec plus de soin. En annonçant ainsi, dès le début, quelques observations critiques sur l'un de ces trois ouvrages, nous sentons la nécessité de nous justifier, et de commencer par des remarques sur les devoirs des critiques littéraires, et sur les méthodes qui peuvent les diriger le plus utilement.

Presque toujours c'est en vue de ses propres intérêts qu'un auteur écrit une préface; ainsi, l'indifférence des lecteurs pour ces premières pages d'un livre est au moins excusable, et souvent très-fondée. Les préfaces, avant-propos, avis au lecteur, etc., reçoivent l'accueil que l'on fait communément aux nombreux *avis au public*, tous fort utiles à ceux qui les donnent. C'est en lisant quelques pages d'un livre, que chacun jugera s'il peut y trouver plaisir ou instruction : et, pourvu que l'auteur ait su procurer l'un ou l'autre, le lecteur n'exige rien de plus. Le critique littéraire n'est pas aussi facile à contenter : il cherche, dans les préfaces, tout ce qui peut lui faire connaître le but et le plan des auteurs; il examine si le plan a été suivi, si l'auteur atteint son but, s'il est fidèle à toutes ses promesses. Sa conscience est celle d'un juré, ou, si l'on

veut, d'un rapporteur qui n'omet rien de ce qui tient à la cause et peut éclairer les juges. S'il lui était permis d'user de quelques ménagemens, ce serait tout au plus en faveur des écarts de l'imagination, et jamais au profit des erreurs qui usurpent la place des vérités applicables, et qui empêchent ainsi tant de bien, et arrêtent tant de progrès.

Dans les écrits sur les sciences, toutes les convenances du style sont observées, si les idées sont justes et si l'écrivain a su trouver le mot propre à exprimer chaque idée. Lorsque les pensées sont fausses ou seulement trop mélangées d'erreurs, il est bien difficile que l'expression déguise tous les vices de son origine. BUFFON tombe au-dessous de lui-même dès qu'il cesse de voir et de peindre la nature : les grandes images et les pensées sublimes disparaissent, le coloris du style pâlit : l'auteur des *époques* n'est plus qu'un écrivain ordinaire, lorsqu'on le compare à l'historien de la nature. Signaler une faute de goût dans un ouvrage instructif, c'est avertir la raison de se tenir sur ses gardes, plutôt qu'exercer une censure littéraire.

Nous ne manquons pas de préceptes et de guides pour bien juger en littérature : des hommes de lettres distingués ont développé les méthodes à suivre dans ces examens, et les ont appliquées aux chefs-d'œuvre de notre langue. On s'est beaucoup moins occupé de l'art d'écrire sur les sciences, et par conséquent, de celui d'apprécier, sous le rapport du style, les écrits des savans ; cependant, ni l'un ni l'autre de ces arts n'est universellement répandu ; car, il ne serait que trop facile de citer des ouvrages mal écrits ou mal jugés, quoique d'un profond savoir. Nous aurions peut-être aujourd'hui un excellent traité sur cette matière, si l'École Polytechnique avait conservé son ancien professeur de littérature.

Ainsi, la critique littéraire des ouvrages savans n'est pas encore soumise à des lois écrites; mais elle ne méconnaît point

la juridiction du bon goût. Sans attribuer à ses décisions plus d'importance qu'elles n'en ont réellement, nous ne les omettrons point; car on ne peut disconvenir qu'un bon style n'ajoute quelque chose au mérite d'un ouvrage, quel qu'il soit. Venons maintenant à nos trois voyageurs, et commençons par M. Bory de Saint-Vincent.

L'auteur du *Guide du Voyageur en Espagne* a parcouru la Péninsule comme officier supérieur attaché au dépôt de la guerre, fonctions qui imposent le devoir de bien étudier la figure du terrain, et de la décrire avec exactitude. Les reconnaissances militaires et les travaux topographiques sont, pour un officier naturaliste, autant d'occasions d'étendre ses connaissances de prédilection. Ce que notre auteur n'a pu voir dans ses excursions, il n'en parle que d'après les témoignages les plus dignes de foi. Son *introduction* est consacrée principalement à la discussion de ces témoignages; il passe en revue tout ce que l'on a publié sur la géographie de l'Espagne; il y joint les documens inédits, ceux qu'il a tirés des dépôts du gouvernement et du portefeuille des officiers d'état-major, du génie, et surtout du corps des ingénieurs-géographes. Partout où les guerres de la révolution conduisirent les armées françaises, les sciences géographiques, la topographie et la statistique firent d'immenses progrès, trop légère compensation des calamités que ces guerres traînaient à leur suite, et préparaient pour l'avenir. Les excellens matériaux rassemblés par M. Bory de Saint-Vincent servirent à la construction des cartes qui devaient accompagner une *Histoire des guerres de la Péninsule, de* 1808 *à* 1813, qu'il avait rédigée, et dont le *Guide des Voyageurs* formait la première partie. L'*Histoire* est restée en portefeuille; et les cartes, réduites à de moindres dimensions, sont insérées dans l'ouvrage que nous analysons. Une épître dédicatoire à un ancien ami et compagnon d'infortunes, pleine de faits, et que l'on peut

regarder aussi comme une introduction, fait connaître les circonstances qui ont empeché M. Bory de Saint-Vincent de publier son travail complet : malheureusement, ce qu'il en dit fait craindre que cette histoire ne soit perdue pour le public.

Après l'énumération des bons écrits et des bonnes cartes dont il a profité, l'auteur signale quelques sources où l'on ne devrait jamais puiser. Mais l'habitude est contractée, et de vieilles erreurs se perpétuent, même dans les cartes publiées depuis la guerre actuelle. Des lieux importans, des rivières, et surtout des montagnes, y sont hors de leur véritable place, ou ne sont même que de pures fictions.

Parmi les censures que M. Bory de Saint-Vincent a cru devoir exercer, il en est une où l'on pourrait soupçonner une partialité bien excusable ; car elle est dirigée contre un détracteur de notre nation et de nos armées. Dans un écrit peu connu, lord Blanet a entassé, dit notre auteur, un nombre prodigieux de méprises et d'erreurs relatives à l'Espagne. Cet écrivain ne craignait pas d'avouer à un général français, dans une conversation particulière, que son livre n'était point fait pour ceux qui ont vu l'Espagne. L'ingénuité de cet aveu se présente sous une apparence ridicule ; c'est celle que M. Bory de Saint-Vincent a saisie : mais on peut y trouver un sens raisonnable ; il était juste de le remarquer.

Le *Guide du Voyageur en Espagne* est un volume de 648 pages. Il est divisé en *deux chapitres*, dont chacun comprend *cinq sections* : ainsi, l'étendue moyenne de chaque subdivision est à peu près de 65 pages. Il est impossible qu'elles ne comprennent pas des matières très-diverses et peu liées entre elles ; ce qui peut nuire à la facilité des recherches.

Le *premier chapitre* est consacré à la *géographie physique*. L'auteur commence par des observations sur la mauvaise méthode adoptée par les dessinateurs de cartes pour figurer le

relief du terrain, et qui n'est pas encore abandonnée, malgré tout ce qu'on a fait pour perfectionner cette partie de nos arts. Ils ont consacré, en quelque sorte, par une longue possession, l'usage de représenter des montagnes sur les limites entre les bassins des rivières, lors même que cet intervalle n'offre à l'œil aucune élévation sensible. Cette mauvaise pratique tient à de fausses doctrines abandonnées depuis long-tems. Aujourd'hui, les naturalistes, et surtout les géologues, sont convaincus que les chaînes de montagnes peuvent être isolées; ils ne regardent point celles de la Péninsule comme autant de prolongemens des Pyrénées; ils savaient déjà qu'elles forment des groupes isolés, des chaînes indépendantes, ou réunies seulement par des plaines très-élevées. M. Bory de Saint-Vincent les distribue en sept systèmes, auxquels il impose les dénominations de *Pyrénaïque, Ibérique, Carpetano-Vettonique, Lusitanique, Marianique, Cunéique* et *Bétique*. Les plateaux élevés et souvent fort étendus qui occupent une partie des intervalles entre ces montagnes, portent le nom de *Parameras*. L'auteur divise aussi les versans des eaux, d'après les bassins qu'ils alimentent, et les points du globe vers lesquels ils sont tournés; le premier est le *Cantabrique*, ou septentrional; le second est l'*Ibérique*, ou oriental; le troisième est le *Lusitanique*, ou occidental; enfin, le quatrième est le *Bétique*, ou méridional. Pour donner une idée des *parameras* de l'Espagne, il les compare au plateau de Lannemezan, entre l'Adour et la Garonne, au pied des Pyrénées : le tableau n'est pas séduisant.

Nous ne pouvons entrer dans les détails de la description des sept groupes, ou systèmes de montagnes de la Péninsule; mais nous indiquerons à la curiosité des lecteurs le petit nombre de pages qu'a pu obtenir la *Sierra-Nevada*, contrée si digne d'occuper les pinceaux du paysagiste, d'animer les chants du poète, et surtout d'être habitée et cultivée par des

hommes intelligens et vertueux, afin qu'elle réunisse tout ce qu'il y a de beau, de grand et de bon dans la nature!

La seconde section traite du *système hydrographique*. L'auteur décrit spécialement le cours des six principaux fleuves de la Péninsule, l'*Ebre*, le *Miño*, le *Duero*, le *Tage*, le *Guadiana*, et le *Guadalquivir*. Toute cette partie de l'ouvrage y est très-bien placée; car tout ce qu'elle renferme est du plus grand intérêt pour les voyageurs. Le véridique observateur dépouille les rives du Tage de cette parure magnifique dont l'imagination des poètes les avait embellies : on ne retrouve point non plus les beautés pastorales, les magnifiques prairies, au milieu desquelles les romanciers ont placé les sources du Guadiana : au lieu de ces sites enchanteurs, ce sont des marais et de vastes solitudes qui frapperont les regards du voyageur. En suivant le cours du Guadalquivir et de ses affluens, ce ne sont plus des fictions poétiques, mais la réputation militaire d'un général français, que M. Bory de Saint-Vincent réduit au néant. Quelque attention qu'il ait mise à séparer les matières de son grand travail sur la Péninsule, quelques pages de l'*Histoire* sont restées dans le *Guide des Voyageurs*. Le *Genil*, le plus considérable des affluens du Guadalquivir, sort des glaciers de la Sierra-Nevada; et après un cours d'environ 40 lieues, il s'unit au grand fleuve, entre Séville et Cordoue. Dans les promenades délicieuses de Grenade, au confluent du *Darro* et du Genil, en vue des montagnes *neigées* d'où ces rivières descendent, et de la plaine magnifique qu'elles arrosent, ni le voyageur ni même l'habitant de la ville ne soupçonnent que toutes ces vallées du Genil sont à une très-grande hauteur au-dessus du niveau des mers. Cependant, ils en sont avertis par la température de printems qui y règne presque toujours, et par la végétation dont le sol est couvert. Notre auteur a observé que les oliviers et les orangers y réussissent moins bien que dans

quelques parties du nord de l'Espagne, dont le sol est beaucoup moins élevé.

L'hydrographie des petits courans non tributaires des grands fleuves offre aussi une multitude de faits intéressans dont nous ne citerons qu'un seul : nous choisissons celui ci, parce qu'il appartient en même tems à l'histoire des arts et à la géographie physique. Le *Rio Tinto*, entre le Guadalquivir et le Guadiana, dans un cours de plus de vingt lieues, roule des eaux tellement chargées de sel cuivreux, qu'on en retire une grande quantité de *cuivre de cémentation*, en y déposant des ferrailles, selon le procédé employé dans plusieurs mines de cuivre. M. Bory de Saint-Vincent trouve ce procédé *fort extraordinaire;* il est, au contraire, établi dans presque toutes les exploitations des *pyrites cuivreuses ou sulfures de fer et de cuivre.*

En suivant le cours des rivières, le naturaliste fait une abondante récolte de faits géologiques ; il reconnaît la place et l'étendue des anciens lacs, les digues qui retenaient ces grandes masses d'eau, la rupture ou l'érosion successive de ces digues et la formation des courans actuels ; il suit les progrès des atterissemens à l'embouchure des fleuves, sur les côtes et dans les ports. On regrette que les détails minéralogiques ne complètent point ces notices intéressantes : mais il faut se rappeler que notre auteur ne voyageait point seulement pour l'histoire naturelle ; que les matériaux mis à sa disposition n'étaient point complets, et ne pouvaient l'etre. Les observations ultérieures achèveront ce qu'il n'a point terminé, sans rien changer au plan et à la distribution de l'édifice ; il l'a construit, suivant les lois de la nature, avec des faits connus et bien constatés. Après avoir lu ses deux premières sections, on sait déjà beaucoup sur le sol de la Péninsule, et on le sait bien.

Dans la troisième section, l'auteur considère ce même sol sous un aspect plus général, et l'histoire de l'homme vient

s'associer à la géologie. Après avoir divisé, comme nous l'avons dit, la surface de la Péninsule en quatre grands versans, M. Bory de Saint-Vincent décrit, avec une prédilection toute particulière, le versant *cantabrique* ou septentrional. Il y comprend le bassin de l'Adour, sans égard pour les divisions politiques. Selon lui, cette bande de terre longue, étroite, sillonnée par une multitude de ruisseaux très-encaissés, bordée par une côte escarpée et profondément découpée, dont le climat est humide et tempéré, présente partout une physionomie européenne. En effet, on n'y trouve que les plantes et les animaux de l'Europe. Ses habitans sont issus de ces anciens *Vasques* (Basques ou Gascons), *Cantabres, Astures,* etc., etc., qui, par leur bravoure et leur résistance courageuse à toute domination étrangère, ont mérité une place si honorable dans l'histoire. Puissent leurs descendans se montrer dignes de la même illustration!

Suivant l'ordre établi par l'auteur, le versant *ibérique* devrait occuper la seconde place: mais, sous ce nom, le lecteur est surpris de trouver la description du versant lusitanique. Vient ensuite le versant ibérique sous son véritable nom, mais à la place du lusitanique. On remarque aussi la même confusion et la même transposition dans la légende de la carte. On voudrait aussi quelques notions plus positives et plus approfondies sur les habitans de ces deux grandes divisions de la Péninsule; enfin, pour faire part entière à la critique, nous indiquerons une légère inexactitude dans l'énumération des plantes propres à la *Flore espagnole*: l'auteur y a compris le chêne *ballote*, quoique cet arbre soit beaucoup plus abondant sur le mont Atlas que dans les forêts de l'Espagne.

Le versant *bétique*, ou méridional, est, à tous égards, l'opposé du cantabrique, ou septentrional. Au sud de l'Espagne, les plantes africaines et les physionomies mauresques changent totalement l'aspect du pays. Le voyageur qui y serait trans-

porté subitement et à son insu, se croirait hors de l'Europe. Pour achever le contraste avec la région septentrionale, les Andalous de l'extrémité opposée « sont légers, inconstans, rieurs, et spirituels; ils s'embarrassent peu de l'avenir, et n'ont jamais résisté à personne. »

La quatrième section est très-courte, mais abondante en sujets de méditations. L'auteur essaie quelques autres divisions physiques de la Péninsule. La plus remarquable et la plus utile pour bien juger cette contrée est celle qui la partagerait en deux régions, l'une *riveraine* ou suivant les côtes, et l'autre *centrale*. La première jouit de tous les avantages attachés au voisinage de la mer et au commerce : moins d'inégalités dans la température, plus de culture, de population et de civilisation. On remarque encore mieux, en partant d'un point quelconque des côtes, la grande élévation de ces *parameras* ou grands plateaux intérieurs, dont quelques-uns sont à près de 800 mètres au-dessus du niveau des mers. M. Bory de Saint-Vincent nous fait aussi connaître un fait dont nous pouvons tirer une instruction peut-être trop tardive : l'Espagnol, non moins imprévoyant que le Français, a détruit les arbres sur les lieux élevés où l'homme ne trouve plus aujourd'hui de refuge contre la tempête, ni la terre végétale aucun appui contre les agens météoriques qui l'entraînent et laissent de plus en plus les rochers à nu. Le domaine de la végétation se resserre, les sources deviennent plus rares et moins abondantes; les torrens, gonflés plus subitement par les eaux pluviales que rien n'arrête à la surface de la terre, deviennent plus impétueux et plus destructeurs. Ainsi, l'Espagnol prépare lentement la ruine de son pays, en dépit de la nature qui l'avait comblé de ses dons les plus précieux.

La cinquième section est consacrée à cette question géologique : l'Espagne, et par conséquent l'Europe, fut-elle autrefois réunie au continent africain? A cette époque, la Méditer-

ranée devait être une immense Caspienne, plus élevée qu'elle n'est aujourd'hui, et couvrant tout autour de son bassin des terres qu'elle aurait laissées à découvert. Cette opinion prend en effet un très-haut degré de probabilité, lorsque l'on considère l'identité de nature et de formation des roches qui bordent de part et d'autre le détroit de Gibraltar. On ne peut non plus refuser tout crédit aux traditions, dites fabuleuses, quoiqu'elles ne contiennent peut-être pas moins de vérités historiques, que l'histoire des tems auxquels on peut rapporter ces événemens défigurés par la fable. Mais il semble que notre auteur se fie un peu trop à des considérations d'histoire naturelle sur les animaux et les plantes des deux régions opposées. Il demande si des insectes, dépourvus d'ailes et communs aux deux continens, ont pu passer d'une mer à l'autre. On peut lui répondre par un fait arrivé au commencement de ce siècle : des graines de houque, de la plus grosse espèce, furent transportées par un orage sur les côtes d'Espagne, recueillies par de bons observateurs, envoyées à plusieurs savans de l'Europe, et quelques-unes arrivèrent à Paris. Puisque les vents ont lancé au-delà de la Méditerranée ces graines arrondies, lisses et pesantes, des insectes ou leurs œufs n'ont-ils pas pu arriver par la même voie? l'homme lui-même n'a-t-il pas été un autre moyen de communication? C'est à la minéralogie qu'il faut demander la solution de ce problème difficile; l'inspection de la nature vivante ne servirait peut-être qu'à multiplier les doutes, à embarrasser la question et redoubler l'obscurité. Notre auteur pense qu'au tems où la Méditerranée ne communiquait point à l'Océan par le détroit de Gibraltar, elle s'y joignait par un passage beaucoup plus large le long des Pyrénées françaises : c'est supposer que cette mer fut de tout tems au niveau de l'Océan, et rendre d'autant plus mystérieux l'abaissement général des mers, depuis les plus grandes hauteurs où l'on trouve des fossiles marins jusqu'aux limites ac-

tuelles de leur bassin. Mais on ne peut disconvenir que la grande élévation du sol de l'Espagne, comparée à la dépression de l'espace compris entre les Pyrénées et les Cévennes, est toute en faveur de l'opinion de M. Bory de Saint-Vincent.

Le premier chapitre nous a occupés si long-tems, que nous sommes réduits à ne dire qu'un mot sur le *second*, où l'auteur a traité la *géographie politique* de la Péninsule. Cette partie de son ouvrage ne peut avoir les attraits de la nouveauté : il y supplée par le mérite de l'exactitude. On regrette qu'il se soit renfermé trop scrupuleusement dans les bornes de son titre, encore plus étroites que celles de son sujet, et qu'après avoir conduit fidèlement les voyageurs tant qu'ils sont en route, il les abandonne dès qu'ils s'arrêtent. Pour rendre son livre encore plus utile, il eût pu le grossir de quelques détails que l'on trouve dans les *itinéraires*, tels, par exemple, qu'une table des mesures locales, et de leur réduction en mesures françaises.

Passons maintenant à l'ouvrage de M. Jaubert de Passa. La Société centrale d'agriculture, dans sa séance publique et solennelle du 14 avril 1822, a décerné à l'auteur sa grande médaille d'or et la collection générale de ses mémoires, pour son *Histoire des canaux d'arrosage* et ses *Recherches sur la législation de la Catalogne et du royaume de Valence*. Cette histoire et ces recherches, mises sous une forme plus commode que celle que l'auteur avait adoptée d'abord, forment les deux volumes qu'il a publiés cette année. Dans le rapport à la Société d'agriculture, fait par M. Héricart de Thury, on lit que le manuscrit de M. Jaubert de Passa était en deux volumes in-folio : nous ne pouvons nous empêcher de regretter que ce format n'ait pas été conservé. Il s'agit ici d'un livre à consulter, plutôt qu'à lire : c'est un répertoire où l'on viendra chercher des faits et des instructions; il n'y avait point d'avantages à lui donner les dimensions d'un manuel.

Le texte a sans doute éprouvé des réductions, et les dessins ont été refaits sur une plus petite échelle : les dessins y ont certainement perdu, et le texte, s'il a conservé toutes les pensées de l'auteur, pouvait se passer d'une plus grande concision. Un peu de prolixité ne mésied point aux ouvrages tels que celui-ci : plus ils ressemblent à la conversation d'un homme instruit et qui développe ses idées avec ordre et clarté, plus ils sont propres à instruire ceux qui viennent les consulter. Malheureusement, la Société d'agriculture n'a pu faire imprimer à ses frais le travail de M. Jaubert de Passa; mais, par une décision du 15 janvier 1823, elle a souscrit pour 2,000 francs. C'est alors que l'ouvrage a été revu, et mis en deux volumes in-8°. L'*Introduction* a subi quelques changemens relatifs à la division de l'ouvrage; car elle n'est pas conforme à celle qu'on lit dans le rapport de M. Héricart de Thury. Notre auteur l'expose ainsi : « Ce travail sera divisé en trois parties : dans la première, nous jetterons un coup-d'œil sur l'état de l'agriculture en Catalogne, et sur l'influence que ses progrès ou sa décadence doivent exercer sur le midi de la France; nous y joindrons une notice sur quelques-uns de ses cours d'eau. Dans la seconde, nous décrirons les divers modes d'irrigation et les principaux canaux d'arrosage du royaume de Valence, et nous donnerons une analyse ou la traduction des règlemens particuliers à chacun de ces canaux. Dans la troisième, enfin, nous examinerons avec quelques détails les lois domaniales et municipales, dans leurs rapports avec les lois rurales, et nous la terminerons par un aperçu sur l'*agriculture* dans les terres arrosées et dans celles qui sont privées de ce puissant moyen de fertilité.—En suivant cette classification, nous marcherons, il est vrai, en sens inverse des progrès de l'industrie agricole; mais, à mesure que nous approcherons du terme de notre voyage, des ouvrages plus remarquables, des travaux mieux combinés, des lois plus sa-

ges fixeront notre attention. Ces recherches, animées ainsi par l'attrait des découvertes, nous conduiront vers la conséquence immédiate, *qu'un seul peuple* (les Arabes) *a bien connu le sol de l'Espagne*, et la preuve en deviendra plus sensible, à mesure que nous nous rapprocherons du centre de son empire, et des lieux qui lui ont été le plus long-tems soumis. »

On voit que l'auteur promet beaucoup; et après avoir lu son ouvrage, on pensera qu'il tient peut-être plus qu'il n'a promis. On ne manquera pas de conserver dans sa mémoire ce qu'il a écrit sur les *norias*, et particulièrement sur l'emploi de ces machines pour fertiliser une couche très-mince de terre végétale qui recouvre les roches de *Vinaroz* et de *Benicarlo*, espace de 158 hectares (470 arpens de Paris). Les hortolages, les fruits, les grains, quelques-unes des productions les plus rares et les plus utiles, viennent avec une abondance admirable dans ce petit coin de terre. La vigne seule y donne un excédant dont la vente à l'étranger produit annuellement plus d'un million de francs. On ne lira pas avec moins d'intérêt le chapitre sur les arrosages du *Guadalaviar*, dans la plaine de Valence, où les lentes opérations de la nature, secondées par les travaux de l'industrie, auraient créé pour l'homme un séjour de délices, si le bonheur de l'homme ne dépendait que des libéralités de la nature.

Les détails de législation sont peu goûtés d'un grand nombre de lecteurs. Cependant, quelques-uns de ceux que notre auteur a recueillis, ne plairont pas moins aux simples curieux qu'aux amis des sciences politiques; nous n'en rapporterons qu'un seul exemple. Le tribunal des *acequieros*, dans la province de Valence, est chargé de la police des canaux et des arrosemens autour de cette ville : il prononce sur les contestations relatives à la distribution des eaux, et réprime les délits auxquels elle donne lieu dans un pays où ce liquide est

quelquefois plus précieux et plus cher que le vin. Cette institution, créée par les Arabes, et conservée jusqu'à nos jours, est le modèle le plus parfait du jury moderne. Le tribunal tient son audience, tous les jeudis, sur le parvis et sous le portail de l'église métropolitaine. Point d'appareil militaire, point d'huissiers ni d'avocats; un simple garde de canal dénonce le délit, et remplit les fonctions de la partie publique; le syndic du canal, sur lequel le délit a été commis, reçoit la plainte et appelle les juges, auparavant confondus dans la foule des assistans. Ces juges vont prendre séance sur des bancs que le chapitre de l'église est tenu de fournir; ils doivent être pris parmi les *usagers* de l'*acequia*, ou canal de dérivation. L'auditoire observe un silence religieux; le syndic dirige la procédure, mais il ne vote pas; les juges délibèrent seuls, et le syndic prononce leur sentence. Il est superflu de dire que l'accusé est toujours présent, et qu'on lui laisse toute la latitude nécessaire pour sa défense. S'il est condamné, il salue respectueusement ses juges, et subit sa peine, sans proférer aucune plainte : il n'a garde de porter atteinte à la dignité d'un tribunal où il peut siéger lui-même en qualité de juge. L'homme titré, le seigneur haut-justicier même, s'ils sont usagers, ne déclinent point la juridiction des *acequieros;* et, s'ils résistaient, la force publique les contraindrait à se soumettre. Les mêmes formes sont observées pour juger les contestations, et les juges sont choisis de la même manière, ce qui prouve qu'il n'est pas impossible d'introduire le jury dans les procédures civiles; mais, avant de le charger de fonctions nouvelles, il faudrait le ramener à sa pureté originelle. Au lieu d'étudier cette institution dans les lois anglaises, il vaudrait peut-être mieux la chercher parmi les traditions arabes.

Les agronomes de tous les pays sauront profiter des observations de M. Jaubert de Passa sur les cultures espagnoles. Il n'est pas tout-à-fait d'accord avec M. Bory de Saint-Vincent

sur la destruction des forêts de la Péninsule; mais il faut observer que le voyageur militaire adresse principalement ses reproches aux habitans de l'intérieur, et que l'agronome ne s'est guère éloigné des côtes. Citons encore un produit des terres arrosées qui pourrait être obtenu dans plusieurs de nos départemens méridionaux. Le souchet comestible (*cyperus esculenta*), dont les tubercules sont une substance farineuse alimentaire, est cultivé dans les *huertas*, plaines des environs de Valence; et le produit ordinaire d'une are de terrain est de plus de 100 fr., ou d'environ 3,600 fr. par chaque arpent de Paris. Cette plante est semée en juin, et recueillie en octobre.

M. Jaubert de Passa applique fréquemment ses observations à notre territoire et à notre agriculture; il montre ce que nous pourrions faire, à l'imitation de l'Espagne, et comment les méthodes de ce pays peuvent encore être perfectionnées; il avertit même quelques-unes de nos provinces limitrophes de l'Espagne du danger auquel elles sont exposées, si l'agriculture espagnole vient à prendre les accroissemens dont elle est susceptible, et il fait voir que leurs pertes seraient bientôt réparées, si elles se déterminaient à imiter leurs voisins. Mais, les faits agronomiques et les détails relatifs aux canaux d'irrigation, ne sont pas tout ce qui rend cet ouvrage recommandable: on y reconnaît partout le naturaliste, le géologue, et surtout le philosophe, s'il est encore permis de qualifier ainsi l'homme livré à la recherche des vérités utiles. Son livre en contient plusieurs qui n'étaient pas de son sujet, mais qui sont amenées par la suite de ses observations et de ses idées. L'ordre et l'abondance des matières, la clarté de l'expression, toutes les convenances, et souvent le charme du style, sont les caractères d'un bon ouvrage: on les trouvera tous réunis dans celui-ci.

En parlant aussi long-tems de l'Espagne, nous n'avons

point cessé d'éprouver le sentiment pénible qu'inspirent les grandes infortunes des peuples. Celle qui pèse sur la nation espagnole est une plaie morale dont la pensée n'ose sonder la profondeur, et dont les funestes progrès ne peuvent être arrêtés ni compensés par ceux de l'industrie, aidée de la fertilité du sol et de la beauté du climat. Mais ce sujet est trop grave pour qu'on le traite en passant, et seulement par occasion.

Nous allons maintenant voyager avec M. MARCEL DE SERRES, dans une contrée paisible; dans la Bavière et le Tyrol. Nous voyons, dans la préface de son ouvrage, qu'il a craint d'y répandre hors de propos des détails techniques, peu agréables : ainsi, son premier objet a été de plaire; et le second, d'instruire. En effet, le premier succès est plus flatteur, mais plus difficile à obtenir. Nous commencerons cependant par chercher, dans son livre, ce qui peut procurer de l'instruction.

Les observations technologiques de l'auteur lui ont déjà mérité la reconnaissance des amis de l'industrie. En publiant son nouvel ouvrage, il devait compter sur un accueil favorable, et son attente n'a pas été trompée. Le voyage en Bavière et dans le Tyrol est consacré plus spécialement à la statistique, mais sans négliger les recherches qui pourraient contribuer aux progrès de nos arts.

Quoique M. Marcel de Serres n'ait visité qu'une partie de la Bavière, il comprend dans ses descriptions toutes les provinces de ce royaume, et commence par les divisions en cercles ou départemens. Il y joint les détails relatifs à la géographie politique, suivant l'ancienne division qui a subi des changemens considérables en 1812, après que les limites de la Bavière eurent été fixées sous l'influence des armes françaises. Depuis ce tems, une nouvelle délimitation a diminué l'étendue, et encore plus la population de ce royaume. On regrette que l'auteur ait laissé cette partie de son ouvrage telle

qu'il l'écrivit vers la fin de 1812, et qu'il se soit contenté d'y joindre une note sur la cession de l'*Innviertel* à l'Autriche.

Nous ne pouvons nous dispenser de signaler une erreur qui sera remarquée de tous les lecteurs un peu familiarisés avec l'histoire. En parlant d'Eichstaedt, dans le cercle de l'Altmühl, l'auteur place aux environs de cette ville le champ de bataille où le maréchal de Tallard fut battu par Marlborough, en 1704, et confond ainsi *Hochstaedt* sur le Danube, et *Eichstaedt* sur l'Altmühl. En continuant la même méprise, il ajoute que « le général LECOURBE remporta une grande victoire sur le même lieu, en 1800. Ainsi, la vie de l'homme se compose alternativement de malheurs et de succès. » Cette réflexion morale n'est pas neuve : on peut même dire qu'elle n'est pas assez juste pour détourner l'attention, et empêcher que l'erreur de géographie ou d'histoire ne soit aperçue. La vie de l'homme se compose presque tout entière d'événemens journaliers et fort indifférens ; les malheurs et les succès n'y sont que des espaces isolés, sombres ou brillans, peu étendus et clairsemés.

M. Marcel de Serres passe ensuite à la géographie physique de la Bavière. Il eût peut-être été convenable d'étendre les considérations de cette nature au-delà des limites où il s'est arrêté, de jeter un coup d'œil sur la chaîne colossale des Alpes, et sur ses ramifications. On eût désiré que la géographie physique du Tyrol fût réunie à celle de la Bavière : et si toutes ces notions n'avaient pas occupé trop de place dans l'ouvrage, on eût su gré à l'auteur d'y associer quelques comparaisons entre les différentes chaînes des montagnes européennes ; car la géographie physique tire toujours quelque profit de ces comparaisons. Au reste, en regrettant de ne pas trouver ici des connaissances que M. Marcel de Serres a regardées comme étrangères à son sujet, nous sommes d'autant plus disposés à lui témoigner notre gratitude pour les notions utiles

et intéressantes qu'il nous a données. Nous ne ferons que deux observations sur cette partie de son ouvrage.

« C'est à l'élévation du sol et à ses montagnes multipliées que la Bavière doit le grand nombre des forets dont elle est recouverte. » Ceci a besoin d'explication : l'élévation du sol et les hautes montagnes empêchent les cultures, et par conséquent, les défrichemens ; c'est ainsi que les forêts sont conservées dans les régions montueuses, aux lieux où la *grande élévation du sol* n'est pas un obstacle à la végétation des arbres. Cette disposition du terrain est donc un moyen de conservation, et non de production des forêts.

Notre auteur s'attache à déterminer la pente générale du sol de la Bavière, et ses considérations sur les différentes parties du bassin du Danube sont utiles en elle-mêmes ; mais les questions de cette nature sont mieux résolues par une bonne carte topographique, que par la plus savante dissertation.

L'étude du sol conduit naturellement à des observations sur l'agriculture : M. Marcel de Serres décrit avec soin celle de la Bavière, et il indique plusieurs améliorations dont elle est susceptible. Des produits de la terre, il passe à ceux de l'industrie, et donne un tableau des manufactures bavaroises ; il y joint un *tableau comparatif des mesures et des poids en usage en Bavière, avec les anciennes et les nouvelles mesures françaises ;* mais cette addition devient inutile, à cause des nombreuses incorrections que l'œil le moins exercé découvre sur-le-champ. Dès les premières lignes, on voit sur ce tableau que la toise de Bavière, mesure de 6 pieds, équivaut à peu près à 175 centimètres, et on donne au pied du même pays une longueur de 83 centimètres ! une mesure de capacité d'un peu plus de 9 litres, est évaluée à 6 toises 2 pieds et quelques pouces de longueur, et cette bizarre méprise continue jusqu'au bas de la colonne de ces mesures ; d'ailleurs,

point de concordance entre les calculs. Nous avons essayé vainement de découvrir si ces erreurs peuvent être imputées à l'impression. Le titre du chapitre suivant (*Du Commerce de la Bavière, importation et exportation, poids et mesures*) annonce de nouvelles explications; mais on n'y trouve que des détails sur le poids et sur le titre des monnaies d'or et d'argent, et sur la valeur de ces métaux à différentes époques.

Le chapitre, relatif au gouvernement, à l'instruction publique, à la religion, aux finances, etc., est fort court, en raison de son objet. En parlant des *écoles du dimanche* établies en Bavière, M. Marcel de Serres met en note qu'il ne croit pas que de pareilles écoles existent ailleurs : nouvelle preuve des inconvéniens attachés aux publications tardives, et de la nécessité de revoir un ouvrage que l'on a gardé dix ans en portefeuille. L'auteur a eu plus de tems qu'il n'en faut pour bien connaître l'origine et l'état actuel des écoles du dimanche. Une description fort bien faite de la capitale de la Bavière, et de ses environs, conduit le lecteur jusqu'au départ de l'auteur pour le Tyrol. Ce pays, peu visité et encore moins décrit, est pourtant bien digne de l'attention du moraliste, du géologue, et même du voyageur qui ne recherche que les beaux sites et les aspects si variés des régions alpestres.

Notre auteur commence par des notions générales sur le Tyrol, sur son étendue et sa population, sur ses habitans, leurs mœurs et leurs usages. On lit, dans sa préface, que l'un des puissans motifs qui l'ont déterminé à publier cette partie de ses voyages, est le désir de rendre hommage à la générosité *alors sans exemple* du peuple tyrolien : on ne doit pas perdre de vue que cet ouvrage fut écrit vers la fin de 1812. Il répond aussi d'avance au reproche qu'on ne lui fera point, celui d'avoir trop embelli ses tableaux. « Je ferai, dit-il, cette seule réponse : en rédigeant ce voyage, j'ai suivi, et presque copié les notes que j'avais écrites sur les lieux. Dès lors, comment se-

raient-elles inexactes? Si j'ai été égaré, mon esprit n'y a jamais eu la moindre part ; je n'en dirai pas de même de mon cœur.» On n'avait pas besoin de cette déclaration pour croire à la véracité du voyageur : d'ailleurs, ses observations sont d'accord avec ce que l'on savait déjà sur ce pays intéressant. Ses descriptions sont animées, et pleines de l'enthousiasme dont il s'accuse, lorsqu'il s'agit des Tyroliens ; il est clair, précis et instructif, quand il parle des arts et de l'agriculture : en présence des grands objets que les Alpes tyroliennes mettent sous ses yeux, son pinceau paraît un peu faible. Si l'on veut voir, par exemple, le Tyrol méridional dans toute sa majesté, on fera bien de lire la *Lettre de M. Léopold de Buch à M. de Humboldt*, insérée dans les *Annales de Physique et de Chimie*, le meilleur de nos recueils consacrés aux sciences. Le savant minéralogiste n'a voulu que décrire avec exactitude ; il l'a fait, et ses tableaux sont d'une grandeur qui étonne l'imagination. M. Marcel de Serres n'a point négligé les ornemens littéraires : la citation suivante donnera une idée de son style. L'auteur est arrivé au pied des glaciers de *Floch-Joch*, dans le hameau de *Fender*, où il doit passer la nuit.

« Lorsque je fus un peu remis de mes fatigues, je sortis un instant pour jouir d'une belle soirée d'été au pied des glaces éternelles. Qui pourrait peindre les impressions que l'on éprouve, en écoutant dans le calme de la nuit ce bruit mystérieux du vent de la forêt, si doux à côté du fracas des torrens qui tombent de la cime des monts ! Le murmure du zéphir à travers la feuillée me rappelait ces tendres soupirs qui s'échappent d'une âme doucement émue, tandis que le bruit sourd et lugubre du torrent me redisait les agitations d'un cœur tourmenté par des passions violentes. Les cris des oiseaux nocturnes interrompaient par intervalles ce bruit monotone, et en se mariant avec le bêlement des troupeaux, ils annonçaient la présence de la vie. Dans ces lieux solitaires, je me laissai al-

ler à toutes les sensations qui se pressaient en foule dans mon esprit. Au milieu de toutes ces impressions pour moi si nouvelles, la cloche du hameau vint élever mon âme vers de plus hautes pensées. L'idée d'un Dieu consolateur ne me parut jamais si douce qu'au milieu de cette solitude. Ainsi, l'espérance se mêle toujours à nos pensées les plus amères, et de tous les dons du ciel, elle nous abandonne la dernière. »

Il est pénible de le dire : ce style, qui ne serait pas très-bon dans un roman, est tout-à-fait déplacé dans un livre instructif. M. *Marcel de Serres* n'a pas donné à cet ouvrage les soins qui l'auraient mis au niveau de ses autres écrits. Il a pensé que le récit de ses voyages devait conserver l'empreinte des affections diverses que le voyageur éprouvait en présence des objets ; que ses peintures seraient plus naïves et plus aimables, s'il conservait les formes et le coloris de ses premières esquisses. Nous autres spectateurs ou lecteurs, nous préférons les tableaux achevés, et les livres bien rédigés. Nous savons que des notes écrites en voyage, quelquefois à la hâte, dans des dispositions de corps et d'esprit extrêmement variées et souvent pénibles, ont besoin d'être revues avant d'être livrées à l'impression : que si on les réunit telles qu'elles sont, elles peuvent composer des volumes, et non pas un livre. Mais, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, les lecteurs n'imiteront pas la sévérité à laquelle nous sommes condamnés ; ils prendront ce que l'ouvrage de M. Marcel de Serres contient d'agréable et d'utile, et ils y trouveront beaucoup à prendre.

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Œuvres de Filangieri, *traduites de l'italien. Nouvelle édition,* accompagnée d'un *Commentaire,* par M. Benjamin Constant, et de l'*Éloge de Filangieri;* par M. Salfi (1).

Deux conditions paraissent nécessaires pour favoriser l'essor des sciences politiques chez un peuple : il faut d'abord que les esprits soient préparés aux recherches spéculatives par un certain degré de culture philosophique; il faut ensuite que la situation intérieure de ce peuple, ou ses rapports avec d'autres états, appelant l'attention sur les ressorts du gouvernement et sur les principes de la législation, aient fait, des questions qui s'y rapportent, un objet d'intérêt public.

La première de ces causes se déploya avec énergie, dans le cours du dix-huitième siècle : les progrès de la politique furent un résultat nécessaire des lumières générales qui se répandaient sur toutes les branches des connaissances humaines. L'esprit philosophique, c'est-à-dire, cet esprit d'examen qui soumet à l'épreuve de la raison ce qui reposait sur l'autorité de la coutume, après avoir porté l'investigation dans le domaine de la nature, après avoir sondé les profondeurs d'un monde non moins obscur, de l'intelligence humaine, ne pouvait rester indifférent devant la machine compliquée de l'ordre social; il devait infailliblement en interroger toutes les parties avec un regard curieux.

Le livre de *Montesquieu,* en créant, pour ainsi dire, la

(1) Paris, 1822. Dufart, quai Voltaire, n° 19. Six vol. in-8°; prix, 36 fr.

science, la popularisa d'abord. Ses généralisations hardies, ses divisions neuves, les applications multipliées par lesquelles il dévoile la constitution secrète des états, et enfin la vigueur d'un génie maître de son sujet, tout concourut à donner aux esprits une impulsion puissante. L'Italie n'y resta point étrangère. Les noms de *Beccaria* et de *Filangieri* suffisent pour le témoigner. Ce dernier, dont les méditations s'étaient tournées de bonne heure vers l'étude de l'organisation sociale, fut frappé de l'influence des institutions; il en aperçut la relation intime avec la prospérité des états et le bonheur des hommes. Voyant l'imperfection des législations existantes, il conçut l'idée d'une vaste réforme, et le désir de réaliser les conceptions de la philosophie. Montesquieu avait demandé à l'histoire les résultats pratiques de l'expérience; et, démêlant l'esprit de tant de lois diverses, il s'était contenté d'expliquer ce qui existe : Filangieri, interrogeant la philosophie spéculative, voulut opposer aux abus le tableau complet de ce qui doit être, ou du moins de ce qui pourrait être, et il entreprit son grand ouvrage, *la Science de la législation*. Ce livre, plein d'excellentes vues, toujours dictées par l'amour de l'humanité, fit école en Italie, et obtint un succès mérité dans toute l'Europe.

Cependant, depuis sa publication, le mouvement imprimé aux esprits ne s'est pas ralenti; et en même tems, une seconde cause, non moins énergique, non moins efficace, a concouru aux progrès de la science politique. En moins d'un demi-siècle, les graves événemens qui ont changé la face des deux mondes, les nombreuses expériences que le genre humain a subies sur lui-même, les luttes fréquentes des peuples entre eux, ou avec les gouvernemens, ont donné aux uns et aux autres de salutaires enseignemens, et prêté aux théories de sévères et instructifs commentaires. Mais enfin, quelque dur qu'ait été l'apprentissage, les leçons de l'expérience n'ont pas

été perdues pour les esprits méditatifs; et, sans parler des résultats pratiques que les peuples ont obtenus ou réclamés pour l'amélioration de l'ordre social, carrière où l'on peut suspendre leur marche, mais non arrêter leur pensée, on ne peut nier que la spéculation du moins ne se soit enrichie de quelques idées nouvelles.

Il est donc possible que l'ouvrage de Filangieri, expression de la raison publique, à l'époque où il fut écrit, ne soit pas toujours à la hauteur des opinions qui se sont formées depuis sur certaines matières, encore neuves de son tems. Pour remplir ces lacunes inévitables, l'édition qui paraît aujourd'hui est accompagnée d'un commentaire destiné à recomposer en quelque sorte la chaîne d'idées qui lie le passé au présent, et qui forme la transition du dix-huitième siècle au dix-neuvième. Un publiciste dont le talent et la célébrité doivent donner à ce travail un nouveau degré d'intérêt, M. Benjamin Constant, s'est proposé de rectifier ce que les idées de Filangieri peuvent avoir d'inexact, de les développer quand elles sont vagues ou incomplètes, de combattre enfin quelques erreurs dont il n'a pu s'affranchir. Il paraîtra sans doute naturel que nous donnions une attention plus particulière au travail du commentateur, qui nous offrira les moyens de comparer les principes autrefois admis en législation et en politique, avec ceux que professent de nos jours les hommes éclairés.

Quelques observations de l'auteur italien sur le perfectionnement de l'art militaire, et sur la conversion des princes au système pacifique, ont donné à M. Benjamin Constant l'occasion de reproduire ses vues ingénieuses et profondes sur la marche des sociétés modernes (1). La question n'a rien per-

(1) Ce sont les idées déjà si bien exposées dans le livre *sur la Conquête et l'Usurpation*, mais présentées avec de nouveaux développemens.

du de son intérêt, et peut paraître neuve encore aujourd'hui. A l'époque de la guerre a succédé l'époque du commerce; et puisque les intérêts commerciaux, protégés par la liberté, sont désormais le but vers lequel se dirige l'activité des nations européennes, et la source principale dont elles attendent leur prospérité, quand les gouvernemens sauront enfin comprendre leur véritable position et leurs devoirs envers ceux qu'ils administrent, alors ces idées, déjà si bien comprises, du moins par les peuples, serviront de règle à la politique des états.

Mais il est un préjugé funeste et plus difficile à extirper, que l'écrivain français poursuit dans l'auteur italien : c'est l'influence que ce dernier attribue à la protection des gouvernemens. Au lieu des encouragemens que Filangieri implore pour l'agriculture, le commerce, l'industrie, M. Benjamin Constant réclame la liberté, comme seul agent efficace, comme principe universel de prospérité. Ce n'est pas d'encouragemens, c'est de sécurité, que l'agriculture, le commerce et l'industrie ont besoin : tous les projets philantropiques sont des chimères, quand une liberté constitutionnelle ne leur sert pas de base. Tel est le résumé de la doctrine qu'avouent et que défendent aujourd'hui tous les hommes raisonnables.

A une époque où l'on affecte le mépris des doctrines, où l'on prétend fouler aux pieds les opinions, et gouverner les hommes par le seul ressort de la peur et de l'intérêt personnel, il est une idée importante, qu'on ne saurait trop reproduire : c'est qu'il est aussi pour les peuples une existence morale. Il ne faut pas croire que tout va bien, par cela seul que les intérêts matériels ne sont pas attaqués : au-dessus de ce bien-être purement physique, il est des besoins plus nobles : c'est l'activité de l'intelligence, l'exercice de l'opinion, qui puise sa vie dans le sentiment de la liberté. Quand l'oppression s'étend jusque sur les esprits, cette léthargie morale me-

nace l'existence physique elle-même. Au contraire, l'activité intellectuelle, lorsqu'elle n'est pas comprimée, peut suppléer à l'absence des institutions politiques et paralyser parfois l'influence d'institutions vicieuses. M. Benjamin Constant développe quelques-uns de ces aperçus, dans ses remarques sur les causes auxquelles Filangieri attribuait la décadence de l'Espagne. Je ne puis renoncer au plaisir de transcrire quelques passages de ce chapitre, également bien pensé et bien écrit.

« Il ne faut pas croire que les gains du commerce, les profits de l'industrie, la nécessité même de l'agriculture, soient un mobile d'activité suffisant pour les hommes. L'on s'exagère souvent l'influence de l'intérêt personnel. L'intérêt est borné dans ses besoins, et grossi dans ses jouissances; il travaille pour le présent, sans jeter ses regards au loin dans l'avenir. L'homme dont l'opinion languit étouffée n'est pas long-tems excité, même par son intérêt. Une sorte de stupeur s'empare de lui, et engourdit toutes ses facultés, comme la paralysie s'étend d'une partie du corps à l'autre.

» L'opinion publique est la vie des états; quand l'opinion publique est frappée dans son principe, les états dépérissent et tombent en dissolution. Depuis la découverte de l'imprimerie, certains gouvernemens ont favorisé la manifestation des opinions par le moyen de la presse; d'autres ont toléré cette manifestation; d'autres l'ont étouffée. Les nations chez lesquelles cette occupation de l'esprit a été encouragée ou permise, ont seules conservé de la force et de la vie. Celles dont les gouvernemens ont imposé silence à toute opinion, ont perdu graduellement tout caractère et toute vigueur.

» Tel avait été le sort de l'Espagne, soumise, plus qu'aucune autre contrée de l'Europe, au despotisme politique et religieux. Au moment où la liberté constitutionnelle lui fut ravie aux Espagnols, aucune carrière nouvelle ne s'étant offerte à l'activité

de leur pensée, ils se résignèrent et s'assoupirent. L'état en porta la peine. L'arrêt de son dépérissement fut prononcé.... Ni la beauté du climat, ni la fertilité du sol, ni la domination de deux mers, ni les richesses du Nouveau-Monde, ni, ce qui était bien plus encore, les facultés éminentes de cette nation, ne purent l'en sauver.

» Il est si vrai que c'était le gouvernement qui pesait de la sorte sur ce peuple, qu'aussitôt qu'une invasion étrangère eut suspendu l'action de ce gouvernement, l'énergie de la nation reparut tout entière. Ce que n'avaient pu les cabinets coalisés de l'Europe, ce qu'avaient essayé vainement l'habileté routinière de l'Autriche, l'ardeur belliqueuse de la Prusse, les Espagnols le firent, sans rois, sans généraux, sans trésors, sans armées, abandonnés, désavoués de tous les souverains, ayant à repousser non-seulement Bonaparte et la valeur française, mais la coopération docile et zélée des princes qu'il avait réduits ou admis au rang de ses vassaux. »

M. *Salfi* a mis en tête de cette édition un éloge de Filangieri. Dans ce morceau, l'auteur apprécie avec sagacité l'habile publiciste et le bon citoyen, les efforts de Filangieri pour parcourir cette carrière encore peu fréquentée, et l'influence que son génie exerça sur l'esprit de ses compatriotes; mais il peut intéresser encore sous un autre rapport: il offre, dans un tableau rapide, l'histoire abrégée des sciences politiques en Italie, et le lecteur français y trouvera des détails importans sur des auteurs qui ne sont pas suffisamment connus chez nous.

ARTAUD.

Tactique des assemblées législatives, *suivie d'un* Traité des sophismes politiques. Ouvrages extraits des manuscrits de M. *Jérémie* Bentham, jurisconsulte anglais; par *Ét.* Dumont, membre du Conseil représentatif et souverain de Genève. *Seconde édition,* revue et corrigée (1).

Second article. (Voy. ci-dessus, T. XVII, pag. 503-534.)

Après avoir analysé avec détail, dans notre premier article, la *Tactique des assemblées législatives,* il nous reste à entretenir nos lecteurs du *Traité des sophismes politiques,* ouvrage qui remplit le second volume du livre que nous annonçons. Nous avons déjà donné une idée de la méthode que suit M. Dumont, dans la publication des manuscrits de M. Bentham, confiés à ses soins; nous devons ajouter que le *Traité des sophismes* a subi une métamorphose beaucoup plus complette encore que ses autres ouvrages; écoutons, à ce sujet, M. Dumont lui-même : « Lorsque je publiai à Londres, en 1811, la *Théorie des peines et des récompenses,* M. Bentham exigea de moi de déclarer, dans la préface, qu'il ne voulait en aucune manière être responsable de ces ouvrages extraits de manuscrits qu'il n'avait ni achevés, ni revus. Je dois, à plus forte raison, le libérer de toute responsabilité sur ces deux volumes, que j'ai travaillés sur des essais plus incomplets encore : j'ai changé la forme du premier, et la distribution du second. J'ai traité chaque partie avec la même liberté dans le détail, que si le fond m'eût appartenu. » L'exactitude dont nous faisons profession, nous prescrivait de con-

(1) Paris, 1822. Deux vol. in-8°. Bossange frères, libraires-éditeurs, rue de Seine, n° 12; prix, 13 fr., et par la poste, 15 fr. 50 c.

signer ici cette observation ; le lecteur attentif aime à connaître à qui appartiennent les doctrines qu'on discute devant lui.

Il fut un tems où l'on faisait, chez les anciens, parade du sophisme ; c'était un métier, tout comme un autre ; on vendait des argumens pour toute occasion, et l'on fournissait à tout prix des raisonnemens à ceux qui n'avaient pas la raison pour eux. Le sophiste qui avait trouvé un nouveau moyen de surprendre et de tromper, par un certain arrangement de paroles captieuses, l'exploitait à son profit ; et, comme pour prendre acte de cette singulière propriété, il donnait un nom à son argument ; c'était le chevelu, le chauve, le tortu, le noueux, le lutteur, le cornu, le menteur, ou telle autre dénomination caractéristique. Maintenant, nous employons encore le sophisme ; mais, nous ne l'avouons plus ; il est censé que c'est une erreur de logique, et non une fraude du raisonnement. A quoi faut-il faire honneur de ce changement ? est-ce au désir de ne plus tromper, ou bien au besoin de tromper plus adroitement ? Y a-t-il aujourd'hui moins de mauvaise foi, ou seulement moins de crédulité ? Sans chercher à résoudre cette question de morale historique, nous remarquerons, avec notre auteur, qu'il ne s'agit pas ici des sophismes de mots, mais des sophismes de principes. « Les premiers ne peuvent servir qu'à la dispute dans les écoles, et n'entraînent point d'erreurs de pratique. Les autres sont des instrumens de parti dans les assemblées délibérantes, et ils influent sur le bonheur des nations. » C'est dans cette pensée que se trouve la liaison des deux ouvrages, imprimés sous le même titre, et qui tendent effectivement au même but, quoiqu'au premier abord, peut-être, on ne saisisse pas bien leur intime connexion.

Une difficulté assez sérieuse doit embarrasser l'auteur qui se charge de traiter un pareil sujet. Ce serait, sans doute, une entreprise aussi folle qu'inutile de vouloir expliquer et com-

battre chaque sophisme en particulier. Qui pourrait les deviner tous? le sophisme n'est-il pas inépuisable, comme les ressources de l'esprit humain? mais, dès qu'on en fait un traité, il faut trouver une classification dans laquelle puisse se ranger chaque sophisme, à mesure qu'il se présente. Or, cette classification même n'est pas facile à déterminer. M. Bentham avait divisé les sophismes en trois classes : 1° ceux qui sont propres au parti ministériel ; 2° ceux qui sont propres au parti de l'opposition ; 3° ceux qui sont communs aux deux partis. On voit que cette division, que M. Bentham regardait lui-même comme défectueuse, ne porte pas le caractère de généralité nécessaire à une pareille théorie, et pouvait d'ailleurs donner lieu à beaucoup de confusion. M. Dumont en a donc cherché une autre, et il a divisé les sophismes politiques selon leur destination ou leur but spécial. Ainsi, ayant considéré que les uns sont destinés à écarter une question sans l'examiner ; les autres, à en différer l'examen, pour gagner du tems ; les autres, à l'obscurcir, si on ne peut se dispenser de la traiter ; il appelle les premiers : *Sophismes d'autorité ou de préjugé* ; les seconds, *sophismes dilatoires* ; les troisièmes, *sophismes de confusion*. L'idée ingénieuse de cette division a été suggérée au publiciste génevois par M. de Sismondi ; et quoiqu'elle ne soit pas encore entièrement satisfaisante, il a cru devoir l'adopter, « parce qu'elle présente un fil qui conduit assez naturellement d'un sophisme à l'autre, et donne une facilité de plus pour les retenir. » Nous allons jeter un coup d'œil rapide sur ces diverses espèces de sophismes ; et, suivant l'ordre établi par l'auteur, nous parlerons d'abord des *sophismes d'autorité ou de préjugé*.

Par *autorité*, notre auteur entend l'opinion de tels ou tels individus qu'on présente comme suffisante en elle-même, indépendamment de toute preuve, pour servir de base à une décision ; et il ajoute : « Il est des cas où il est nécessaire de

s'en référer à l'*autorité*; ce sont ceux où l'on ne saurait obtenir des argumens directs pour ou contre une mesure. Hors de ces cas nécessaires, l'emploi de l'autorité ne peut qu'être rangé parmi les moyens trompeurs de persuasion. »

On ne saurait, avec quelque bonne foi, contester la vérité de ce principe : l'auteur en déduit des conséquences dont la justesse n'est pas moins évidente. Ainsi, selon lui, dans toute question concernant la convenance d'une loi, ou d'une pratique établie, celui qui veut qu'on se décide sur autorité, doit admettre l'une ou l'autre de ces deux propositions : 1° que le principe de l'utilité, c'est-à-dire, l'influence d'un acte sur le bonheur de la génération présente, n'est pas la règle d'après laquelle on doit se gouverner; ou 2° que la pratique des anciens tems, ou l'opinion de certaines personnes, doivent être considérées comme des preuves concluantes qui dispensent de raisonner. On voit que nous sommes conduits à l'absurde; et c'est cependant une conséquence parfaitement déduite, et nullement forcée du *sophisme d'autorité*. Les deux formes les plus ordinaires sous lesquelles se reproduit ce sophisme, si commode pour la paresse et l'ignorance, c'est le *respect pour ce qu'ont fait nos pères*, et *la crainte de l'innovation*. « Les mêmes hommes qui, sous le nom de sagesse des ancêtres, exaltent des générations ignorantes et inexpérimentées, ne parlent jamais de la génération présente, c'est-à-dire, de la masse du peuple, qu'avec le plus profond mépris. » Ces hommes là disent, *le vieux tems*, sans songer que l'époque qu'ils désignent est réellement *le jeune tems*, le siècle de l'*inexpérience* : une idée fausse a produit une expression sans justesse; et l'expression, devenue familière, a perpétué l'erreur. C'est de même au moyen d'une équivoque de mots qu'on présente toute *innovation* comme un mal; ceux qui se prévalent d'un pareil sophisme, ne voient-ils donc pas que, selon l'expression de l'auteur, tout ce qui est *établissement*, a été

innovation? « En adoptant ce prétendu argument, dit M. Dumont, vous tombez mille fois par jour en contradiction avec vous-même. Vous croyez le parlement nécessaire au maintien de la liberté; mais sous Henri III vous auriez condamné l'institution des communes. Vous professez un grand zèle pour la réformation; mais sous Élisabeth vous l'auriez combattue de toutes vos forces. Vous croyez que l'Angleterre a dû son salut à la révolution qui mit Guillaume III sur le trône; mais vous auriez défendu avec zèle la détestable cause de Jacques II, etc., etc. » Tout raisonnement fondé sur un pareil sophisme, peut, dans une bouche vulgaire, passer pour de l'ignorance; mais, de la part d'un politique, c'est imbécillité ou hypocrisie.

Dans cette catégorie, M. Dumont range le *sophisme des lois irrévocables*. Il montre l'absurdité de vouloir imposer la contrainte d'une loi perpétuelle à des millions d'hommes vivans, au nom d'un prince qui n'est plus, ou d'une législature dont tous les membres ont disparu de la terre. « Un système de servitude où les vivans sont les esclaves, dit-il, où les morts sont les tyrans, n'est-ce pas une trop grande invraisemblance? » Sans doute, un esprit de perpétuité préside à toute sage législation; mais, *perpétuel* n'est pas synonyme d'*irrévocable*; et dès que l'état des faits sera altéré, c'est-à-dire, dès que la raison de la loi aura cessé, dès que de nouveaux besoins se seront déclarés, la loi devra subir un changement.

L'*autorité des vœux et des sermens*, l'*opinion du grand nombre* prise en elle-même et indépendamment de toute preuve, l'*autorité qu'un individu veut se donner à lui-même*, sont autant de ramifications du même sophisme, que l'auteur examine et combat séparément.

Lorsqu'on n'a pas cru devoir se servir des sophismes d'autorité ou de préjugé, ou qu'on s'en est servi sans succès, il

reste la ressource de renvoyer à un autre tems l'examen de la question que l'on repousse. C'est alors que l'on a recours aux *sophismes dilatoires*. Notre auteur indique les formes principales sous lesquelles se présente chacun de ces sophismes, et il les caractérise par une dénomination particulière.

1°. L'examen n'est pas nécessaire ; il n'y a point de vœu public énoncé, point de murmures ; on peut donc rester tranquille : *Sophisme du quiétiste.*

2°. La mesure peut être bonne, mais le moment n'est pas venu ; il s'en présentera un plus favorable : *Sophisme du tems plu opportun.*

3°. Si l'on adopte la réforme proposée, il faut du moins ne l'exécuter que par parties : *Sophisme de la marche graduelle.*

4°. On ne peut pas réunir tous les avantages à la fois, et le mal des uns est compensé par le bien des autres : *Sophisme des fausses consolations.*

5°. Cette mesure est un premier pas qui peut entraîner des conséquences qu'on ne voit point ; ceux qui la proposent ne disent pas tout ; ils ont des arrières-pensées : *Sophisme de défiance.*

6°. Ceux qui la proposent sont des hommes dangereux ; il ne peut rien venir de bon de leur part : *Sophisme des personnalités injurieuses.*

7°. Ceux qui la combattent sont vertueux et sages ; leur désapprobation est une raison suffisante pour ne pas s'en occuper : *Sophisme des personnalités adulatoires.*

8°. On peut rejeter cette mesure, car il entre dans nos intentions de proposer quelque chose de mieux : *Sophisme des diversions artificieuses.*

Mais, si ces différens sophismes échouent, si les antagonistes d'une mesure proposée sont forcés dans leurs retranchemens, il leur reste encore un parti à prendre pour échap-

per à la question ; c'est de l'envelopper d'un telle obscurité, qu'il ne soit plus possible d'en discerner les avantages. Ils peuvent ainsi espérer, dit M. Dumont, de se sauver dans les ténèbres. C'est là ce qu'il appelle les *sophismes de confusion*, et il en distingue de huit espèces :

1°. *Sophismes des faux exposés.* — C'est un artifice qui consiste à présenter les argumens de l'adversaire sous un faux jour, soit en falsifiant les faits ou en dénaturant les argumens ; soit en éludant les objections, et en substituant à un argument irrésistible un raisonnement facile à réfuter ; soit en attaquant, comme l'objet essentiel de la question, un point de peu d'importance sur lequel l'antagoniste est vulnérable ; soit en attribuant à tout un parti l'opinion d'un seul de ses membres. La langue anglaise a un mot propre, *misrepresentation* (faux exposé), pour exprimer cette espèce de raisonnement sophistique. M. Dumont en a parfaitement bien fait comprendre les variétés, en les représentant sous la forme de maximes destinées à en recommander l'emploi, maximes qui se trouvent dans la *Logique parlementaire* d'Hamilton (1).

2°. *Sophismes des anti-penseurs.* — On présente toute théorie comme un objet de reproche ; on frappe de ridicule toute idée de perfectionnement ; on affecte du mépris pour la philosophie appliquée à la législation. « On dirait qu'il existe un préjugé secret contre la pensée, dit ingénieusement l'auteur, qu'elle n'est pas une chose tout-à-fait innocente, et

(1) C'est un livre où l'art de défendre une mauvaise cause est enseigné avec beaucoup de zèle, et avec une franchise qui mériterait peut-être un autre nom. L'auteur avait pris pour principe qu'il fallait s'attacher à un parti, et toujours au parti dominant, quel qu'il fût ; il soutenait qu'on ne pouvait point errer avec la majorité ; et un de ses moyens de prédilection consiste à *falsifier* les opinions de l'adversaire. Dans un recueil d'environ cinq cents aphorismes, Hamilton en a consacré tout au moins quarante à recommander la *falsification*.

qu'on ose avouer. Nombre de gens ont une disposition à s'en défendre et à la renier : *Je ne donne pas dans les spéculations; je ne suis pas pour les théories.* Mais spéculation, théorie, est-ce autre chose que pensée, ou du moins pensée un peu au-dessus des pensées communes? » On rencontre trop souvent, surtout dans les tems pareils à celui où nous vivons, des hommes intéressés à employer ce sophisme; M. Dumont les signale avec une heureuse sagacité.

3°. *Sophismes de l'obstacle pris pour la cause.*—On emploie ce sophisme, en attribuant les heureux résultats du gouvernement à des institutions qui, loin d'y avoir contribué, n'ont pu faire que du mal. « Dans tout système donné, dit l'auteur, quels que soient les abus et quels que soient les heureux résultats, les abus ont opéré, par rapport aux heureux résultats, non en qualité de causes, mais en qualité d'obstacles. Si vous parvenez à donner le change à cet égard, l'abus est à couvert. » Ce sophisme est assurément l'un des plus communs; il sert à défendre tout ce qu'il y a de plus odieux; et, comme le remarque avec raison M. Dumont, peut-on douter qu'un inquisiteur, dans le cabinet de son souverain, n'ait souvent représenté le salut de l'état comme dépendant de l'existence d'un tribunal qui veillait sur la pureté de la foi?

4°. *Sophismes des inconvéniens remédiables, présentés comme moyens concluans contre la mesure.* — La meilleure institution peut offrir un côté faible; de grands avantages ne se rencontrent jamais sans quelque fâcheuse compensation : or, au moyen de ce sophisme, on rejette les grands bienfaits d'une réforme proposée, pour quelque léger inconvénient qu'il serait aisé de faire disparaître.

5°. *Sophisme de partialité avouée.* — Ce sophisme a pour objet de confondre l'abus avec l'usage, de les représenter comme inséparables, et de protéger l'un par l'autre : il est particulièrement à l'usage des historiens, des jurisconsultes,

et surtout des écrivains théologiques ; Eusèbe, dont notre auteur rappelle le souvenir, ne s'est-il pas fait une espèce de gloire d'avoir rapporté, dans son *Histoire de l'Eglise*, tout ce qui pouvait contribuer à la gloire de la religion, et supprimé tout ce qui pouvait tourner à sa honte? Sans faire le même aveu, Fleury a quelquefois suivi le même système.

6°. *Sophismes des termes ambigus.* — L'auteur les distribue en cinq classes, qui toutes ont ensemble un rapport assez intime ; il faudrait entrer dans de longues explications pour en faire sentir les nuances ; nous nous bornerons à remarquer que, dans les autres sophismes, il y a toujours une espèce d'argument, bien que cet argument soit étranger à la question, au lieu qu'ici il n'y en a point. « Le raisonneur vous échappe d'une manière plausible par un terme d'une signification si étendue, qu'elle embrasse le bien et le mal, ce que vous approuvez et ce que vous condamnez. Il se refuse à toute distinction, ou il vous embarrasse par une distinction simulée. »

7°. *Sophisme qui protége les prévaricateurs officiels.*—La maxime favorite des agens du pouvoir est celle-ci : *Nous attaquer, c'est attaquer le gouvernement*; et, à l'aide de cet axiôme, ils s'efforcent de faire considérer toute censure de leur conduite, toute dénonciation des abus, comme un acte dirigé contre le gouvernement lui-même, et dont l'effet nécessaire est de l'avilir et de l'affaiblir. « Cette maxime est de la plus grande importance. Ceux qui la soutiennent savent bien ce qu'ils font. Si elle est une fois établie, tous les abus le seront aussi. Ceux qui en jouissent, n'auront plus à craindre d'être troublés dans leur jouissance. L'impunité sera pour celui qui fait le mal, et la peine pour celui qui le révèle. » Ces paroles sont de M. Dumont, et notre propre expérience de huit années a dû nous convaincre de leur parfaite justesse.

8°. *Sophisme d'opposition générale et personnelle.* — Ce

sophisme tend à confondre les hommes et les mesures. L'auteur fait, à ce sujet, des réflexions très-sages sur l'idée qu'on s'est formée, en Angleterre, que les partisans du ministère et ceux de l'opposition doivent soutenir leur parti en toute occasion; et il remarque que la maxime de juger les mesures par les hommes est le fait de l'esprit de parti, tandis que la raison veut, au contraire, que ce soient les hommes qu'on juge par leurs mesures.

Après avoir ainsi examiné chaque sophisme en particulier, M. Dumont se livre à des considérations générales sur les causes qui font recourir à ces moyens trompeurs de persuasion, et qui leur donnent du crédit.

Nous avons suivi pas à pas l'ouvrage que nous avions à faire connaître; et pour mieux remplir ce devoir, difficile surtout à cause de l'espace dans lequel nous sommes resserrés, nous nous sommes condamnés à une sécheresse que nous aurions pu éviter, en nous bornant à des généralités et à des lieux communs, plus attrayans peut-être pour des lecteurs frivoles, mais beaucoup moins propres à donner une idée du but que s'est proposé l'auteur, et de la manière dont il a su l'atteindre. Mais si nous sommes parvenus à faire comprendre clairement l'objet de son livre, il ne nous a pas été possible de donner une idée de l'exécution; il aurait fallu, pour cela, suivre l'auteur dans des développemens qui nous étaient interdits. Nous dirons seulement que cet ouvrage est rempli de réflexions profondes, d'idées fort ingénieuses; que l'expérience et la prévoyance s'y montrent partout; enfin, qu'il annonce dans l'auteur une grande aptitude à l'observation. On y trouvera aussi quelqu'embarras, quelque confusion dans les classifications, quelques raisonnemens dont on pourrait contester la justesse, et sans doute aussi plus d'une omission inévitable; car, nous le répétons, il est impossible de prévoir toutes les formes sous lesquelles peuvent se produire les ruses et l'astuce de l'esprit

humain. Néanmoins, il y a beaucoup à apprendre pour les hommes destinés à paraître dans les assemblées publiques.

Il nous reste à parler de la dernière partie de l'ouvrage de M. Dumont, intitulée : *Sophismes anarchiques*, et uniquement consacrée à un examen de la *Déclaration des droits de l'Homme*, placée par l'Assemblée nationale en tête de la constitution de 1791. Cette partie est tout-à-fait indigne du reste de l'ouvrage ; il serait difficile d'imaginer combien de subtilités, d'arguties, de mauvais raisonnemens ont été prodigués par l'auteur dans cette malheureuse polémique. Il s'attache à chaque mot de la Déclaration ; et bien résolu à trouver tout *absurde*, *inepte* et *dangereux*, il y parvient, en sacrifiant à tout moment la raison, la logique, et les idées de liberté que, jusque-là, il avait presque toujours respectées. Il commence par condamner toute déclaration des droits ; et il répète, à cet égard, ce qui avait été dit avec bien plus d'éloquence par quelques membres de l'Assemblée constituante. Nous n'avons pas été convaincus par ces hommes distingués ; nous le sommes bien moins encore par M. Dumont. En 1789, des députés opposans disaient : « Conservons les principes pour nous qui faisons les lois, et hâtons-nous de donner aux autres les conséquences qui sont les lois elles-mêmes (1). » Mais, du moins, ils reconnaissaient l'existence de ces droits qu'ils n'osaient proclamer. M. Dumont la nie, et sans doute il est bien libre d'avoir cette opinion ; mais il aurait dû tâcher d'attaquer les principes de la Déclaration avec des argumens, je ne dirai pas plus justes, mais du moins un peu plus spécieux. Il nous semble inutile de le suivre dans ses observations sur chaque article ; la raison des lecteurs n'aura pas besoin d'aide pour réfuter une si frivole argumentation ; nous nous bornerons à citer un seul article, et nous prendrons le pre-

(1) Discours de M. *Delandine*, août 1789.

mier. Ceux qui, ne pouvant lire l'ouvrage, voudraient du moins s'en faire une idée, aimeront mieux s'en rapporter à leur propre jugement, que d'en croire le critique sur parole.

Le premier article de la Déclaration était ainsi conçu : « *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.* » Selon M. Dumont, ces propositions sont un tissu de fausseté's. L'homme ne naît pas libre, puisqu'il naît dans l'état de sujétion la plus absolue, et puisque l'enfant est dans une dépendance continuelle par sa faiblesse et ses besoins. L'homme ne demeure pas libre, puisqu'il est, par le fait, assujéti à des lois bonnes ou mauvaises. Les hommes ne demeurent pas égaux en droit ; car l'apprenti n'est pas égal en droit à son maître, ni l'enfant l'égal de son père; car le maniaque n'a pas le même droit d'enfermer ses gardiens, que ses gardiens ont de l'enfermer.—Nous ne doutons pas de la bonne foi de M. Dumont; il faut donc croire qu'il n'a pas compris ce qu'il réfute; et c'est une nouvelle preuve du triste empire de la passion sur l'intelligence. M. Dumont, qui montre ordinairement beaucoup de sagacité, semble ici détourner à plaisir le sens de chaque mot, pour obscurcir ce qu'il y a au monde de plus clair. En disant que l'homme naît libre, la déclaration veut dire que la liberté est une qualité inhérente à la qualité d'homme; il est libre de droit, même en naissant; bien entendu que, pour être libre de fait, il faut qu'il soit homme. La liberté est un caractère dont Dieu le marque dès sa naissance; mais, pour avoir le plein exercice de cette faculté, il doit, aussi bien que pour toutes ses autres facultés, attendre les développemens de l'age. Si je dis que l'homme naît avec le libre arbitre, M. Dumont viendra-t-il contester ma proposition, en répondant que l'enfant dans les langes n'a pas de libre arbitre? Mais, que signifierait cette réponse, si ce n'est que M. Dumont n'aurait pas compris ma proposition; laquel-

le veut dire seulement que le libre arbitre est de l'essence de la raison de l'homme, et qu'il en jouira dès qu'il jouira de sa raison. Quand M. Dumont vient nous mettre le maniaque en parallèle avec l'homme de sens, et l'enfant avec l'homme fait, pour réfuter le principe de liberté et d'égalité naturelles, il fait un parallogisme manifeste, et qu'on prendrait plutôt pour une plaisanterie que pour un raisonnement sérieux. Nous craindrions de faire injure au bon sens du lecteur, en nous arrêtant davantage à ce singulier rapprochement; répéter de pareils argumens, c'est les réfuter assez. Quant à la dernière partie de l'article qui nous occupe : *Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune;* M. Dumont argumente principalement sur ce qu'il fallait dire *ne doivent*; et en ceci, il nous semble montrer peu de connaissance de la langue française. Le mot *peut*, dans ce cas, a rigoureusement le sens de *doit*, avec un degré d'énergie qui convient à toute proposition évidente. Ainsi, lorsque je dis : *on ne peut nier l'existence de Dieu*, je sais bien que, dans la rigueur grammaticale, des insensés l'ont *pu*; mais mon expression n'est pas moins correcte, car elle signifie que, quand on a l'usage de sa raison, on ne peut contester l'existence d'un être suprême. Si je dis : *On ne doit pas nier l'existence de Dieu*, il est évident, pour quiconque sait la langue française, que je n'ai pas exprimé ma pensée. Enfin, essayons d'écrire la proposition contraire à celle que M. Dumont taxe de fausseté; ainsi retournée, cette proposition, s'il raisonne juste, doit offrir une vérité : *Les hommes naissent et demeurent* ESCLAVES *et* INÉGAUX EN DROITS. *Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité* PARTICULIÈRE. L'absurdité est palpable. Si nous suivions M. Dumont dans sa réfutation, article par article, nous trouverions que presque tous ses raisonnemens sont de cette force. Il fait de continuelles arguties sur les mots *peut* et *doit*; il ne veut pas qu'on dise : *La loi ne* PEUT

telle chose; parce que, dit-il, la loi peut tout. Mais ce mot a ici un sens moral qu'il est impossible de ne pas saisir; et si l'on admettait que la loi *peut* ce qu'elle *ne doit pas*, ne serait-ce pas une véritable sanction de toute tyrannie? Il est beau, il est moral de ne jamais séparer, dans les principes fondamentaux de la science du gouvernement, l'idée du *pouvoir* de celle du *devoir*. Heureux le peuple chez lequel une pareille synonymie serait reçue sans contestation! C'était une noble pensée de l'Assemblée nationale constituante; permis à M. Dumont de la lui reprocher, comme une ineptie; pour nous, nous lui en rendons grâce.

En *déclarant les droits*, l'Assemblée nationale voulut poser des principes dont les lois fussent ensuite une conséquence. Or, dit M. Dumont, « cette marche, si propre au débat, n'est pas celle de la conception, de l'investigation, de l'invention.» Mais s'agissait-il donc ici *d'invention?* Non assurément; la science politique était connue; il n'était pas question de la découvrir, mais de l'appliquer; et c'est ce que l'auteur avoue lui-même, deux pages plus bas, par une contradiction assez manifeste.

M. Dumont ne reconnaît à l'homme aucun droit naturel, ou antérieur aux lois; d'où il suit qu'il confond toujours ce qui est droit, aux yeux de la raison ou de la loi naturelle, avec ce qui est droit, aux yeux de la loi écrite; et il reproche sans cesse aux auteurs de la déclaration une confusion d'idées qui n'est réellement que dans son esprit. Les droits naturels ne sont pourtant pas une chimère; le Créateur n'a point jeté l'homme sur la terre sans aucune protection; son éternelle providence a mis dans la conscience de l'homme un sentiment intime de ces droits, et ce sentiment de tous est en effet une sauvegarde pour chacun. A la vérité, quelques sophistes anciens ont dit, avec Carnéade : *Il n'existe pas de droit naturel*; mais les philosophes les plus dignes de ce nom ont à l'envi

démenti l'assertion désolante des sophistes; et Socrate et Platon ont trouvé ces droits contemporains de l'homme, et en ont reconnu l'origine dans le principe éternel des choses. Cicéron les proclame dans vingt endroits; et, dans sa *République*, il oppose au sophisme même de Carnéade « cette loi éternelle, répandue dans l'âme de tous les hommes, qui a reçu de Dieu même sa naissance et sa sanction, dont ni le sénat ni le peuple ne peuvent délier, et que l'homme ne saurait méconnaître sans renier sa propre nature (1).» On peut croire que les philosophes modernes ne se sont pas montrés, à cet égard, moins éclairés que les sages de l'antiquité; il serait facile de rappeler ici de nombreuses autorités; citons seulement deux des plus illustres : « Il y a sans doute des lois naturelles,» a dit Pascal; et Montesquieu : « Avant qu'il y eût des lois faites, il y avait des rapports de justice possibles. Dire qu'il n'y a rien de juste ni d'injuste que ce qu'ordonnent ou défendent les lois positives, c'est dire qu'avant qu'on eût tracé de cercle, tous les rayons n'étaient pas égaux. Il faut donc avouer des rapports d'équité antérieurs à la loi positive qui les établit. » Or, ces *lois naturelles, ces rapports d'équité antérieurs à la loi positive,* qu'est-ce autre chose que les droits et les devoirs solennellement reconnus par l'Assemblée constituante comme le type éternel de tout pacte fondamental!

Ces droits sont ce que j'appellerais l'idéal de toute législation; et les lois sont d'autant plus parfaites, qu'elles s'en rapprochent davantage; car, alors, elles procurent, avec le plus léger sacrifice possible de liberté, les bienfaits de la société, qui doivent toujours coûter quelque chose. Il est difficile de

(1) Lex sempiterna... diffusa in omnes... nec vero aut per senatum aut per populum solvi hâc lege possumus.... Deus, ille legis hujus inventor, dicceptator, lator; cui qui non parebit, ipse se fugiet ac naturam hominis aspernatus.... L. III, T. II, p. 42, de l'édit. donnée par M. Villemain.

se rendre raison de la pensée d'un publiciste qui ne reconnaît à l'homme aucun droit antérieur au droit positif. Et sur quoi donc serait fondé ce droit positif, qui sans doute n'a pas existé aussitôt que l'homme? S'il n'est pas fondé sur un droit naturel, il n'est pas un droit; ce n'est que la concession du caprice d'un législateur, concession qui peut donc être modifiée, détruite, par un autre caprice. Le refus de reconnaître un droit naturel entraîne les conséquences les plus désastreuses; et c'est là évidemment le véritable *sophisme anarchique*.

M. Dumont semble avoir jugé la Déclaration des droits bien moins en elle-même, que sur les résultats dont il l'accuse; et il y a là une double erreur : *erreur de fait*, car, pour un observateur attentif, les malheurs de la révolution ne sont point une conséquence de cette déclaration; *erreur de raisonnement*, car, en eût-elle été la cause, ce ne serait encore qu'un fait particulier qu'on ne pourrait ériger en règle générale. La préoccupation de M. Dumont est telle, qu'il va jusqu'à établir le droit du gouvernement de violer le secret des lettres, et à soutenir que cet article de la Déclaration qui dit : *Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme*, renferme la doctrine du despotisme de l'opinion contre le raisonnement; et que « c'est précisément le langage de Mahomet : *Pense comme moi, ou meurs.* » Après avoir lu ces étranges paradoxes, on serait tenté de croire que l'auteur n'a pas écrit sérieusement, et qu'il n'a voulu que s'amuser à présenter, par une sorte de jeu d'esprit, le modèle et la pratique de ces argumentations sophistiques dont il s'est appliqué, dans le reste de son livre, à dévoiler l'artifice.

Tout en disant que l'Assemblée nationale était l'élite de la nation française, M. Dumont la traite avec beaucoup de mépris. Non-seulement il appelle la Déclaration des droits « une rapsodie incohérente, méprisable et dangereuse; » mais il af-

firme que ses auteurs « n'avaient aucune idée distincte de leur sujet, et qu'ils n'en possédaient pas les élémens. » — « Doit-on se donner pour les précepteurs des nations, dit-il encore, quand on ne sait pas même exprimer, sans ambiguité, sans absurdité, les idées les plus triviales? » Ce langage n'est peut-être pas très-convenable envers des hommes qui ont pu faire des fautes, mais qui se sont montrés supérieurs dans plus d'une circonstance difficile et périlleuse, et dont les travaux resteront comme un des titres de gloire de la nation française.

Quant à nous, tout en reconnaissant que la Déclaration des droits n'est pas complète, que certaines propositions y sont omises, que d'autres ne devraient pas s'y trouver, parce qu'elles ne sont pas l'expression d'un droit, que tous les articles ne sont pas rédigés avec une précision assez rigoureuse, nous n'en croyons pas moins que les hommes qui l'ont donnée ont marqué, par cet acte seul, une nouvelle époque dans l'histoire du monde, et ont laissé un grand exemple. Le devoir de l'Assemblée nationale était d'accomplir la révolution, appelée par le vœu général; or, il est démontré, par la conduite et l'obstination des partisans de l'ancien régime, à cette époque, que toute transaction était impossible entre la vieille monarchie et la monarchie nouvelle qu'il fallait édifier. L'Assemblée nationale faisait donc une chose nécessaire dans les circonstances, indispensable peut-être à l'accomplissement de sa haute mission, en proclamant d'abord les principes qui devaient à la fois servir de fondement aux institutions nouvelles, et s'élever comme un rempart insurmontable contre l'irruption toujours menaçante des gothiques institutions.

Un des membres les plus distingués de l'Assemblée, qui, sans repousser entièrement la Déclaration des droits, paraissait cependant la craindre, M. de Lalli-Tollendal, faisait remarquer que les Anglais avaient toujours écarté les questions mé-

taphysiques ; mais, quelle différence entre la position des Anglais, et celle de la France, en 1789 ! Les Anglais qui avaient conquis pièce à pièce l'ensemble de leurs libertés, n'avaient jamais eu besoin de renverser tout d'un coup, sous peine de ne le renverser jamais, l'édifice d'une domination absolue ; pour réclamer leurs droits, ils trouvaient dans leurs précédens des droits non encore oubliés. En France, les anciennes libertés étaient tellement tombées en désuétude, qu'à défaut de précédens il fallut rechercher des autorités jusque dans les sources mêmes de tout droit, dans la nature et la raison. Au reste, M. de Lalli rendait alors une pleine justice aux hommes qui voulaient une déclaration des droits : « C'est sans doute une grande et belle idée, disait-il, que celle d'exposer tous les principes pour en tirer toutes les conséquences, de faire remonter tous les hommes à la source de leurs droits, et de les pénétrer de la dignité de leur être, avant de leur assurer la jouissance de leurs facultés. » C'est encore ce que pensent aujourd'hui la plupart des hommes sincèrement amis de la liberté ; et M. Dumont lui-même avoue que « la Déclaration des droits conserve encore une place secrète dans le code démocratique de l'opinion, et qu'on ne doit pas se dissimuler que son anéantissement n'ait été plutôt l'ouvrage de la force que celui de la conviction. » Cela est vrai, et il faut savoir gré à l'auteur d'en convenir. Ce fut Bonaparte qui, le 18 brumaire, déchira la Déclaration des droits ; cette logique des baïonnettes n'a convaincu personne ; nous doutons que les sophismes de M. Dumont aient plus de succès.

M. Avenel.

Histoire des Français, *par* J. C. L. Sismonde de Sismondi (1).

Deuxième article. (Voyez ci-dessus, T. XII, pag. 84-97.)

M. de Sismondi a publié la *troisième partie* de son *Histoire des Français*. Trois forts volumes écrits sur une matière si importante, par un auteur distingué, ne nous permettaient d'en rendre compte qu'après un long et profond examen.

Les auteurs qui font beaucoup réfléchir méritent qu'on les juge avec lenteur; il faut réserver les décisions légères pour les écrits qu'une plume agréable et facile trace en courant.

Le titre de cette troisième partie doit d'abord fixer l'attention, parce qu'il donne une idée du nouveau point de vue sous lequel M. de Sismondi considère cette époque de notre histoire. Voici ce titre : *La France considérée sous le régime féodal*. Ainsi, l'on voit que l'auteur, loin de croire à cette monarchie de 1400 ans, dont les prôneurs des tems anciens nous fatiguent sans cesse, veut nous prouver, par des récits exacts, des tableaux fidèles et de nombreux documens, que la royauté des premiers Capétiens n'avait pas plus de ressemblance avec la royauté du siècle dernier et de celui-ci, qu'il n'en existait entre les monarchies de Sparte, de Pologne, de Russie, de Suède, d'Autriche, de Perse, et d'Angleterre.

Mais, avant de suivre cet auteur dans ses riches et profondes observations, il paraît nécessaire d'examiner en général son plan, son but, sa composition et son style.

On s'est constamment plaint de la fatigue que fait éprouver

(1) Paris, 1823. Trois vol. in-8°. Tomes IV, V, VI, 587, 568 et 620 pages. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; et même maison, à Strasbourg et à Londres; prix, 21 fr.

l'aride lecture des histoires modernes qu'on trouve dépouillées du charme qui s'attache à celles des peuples anciens; et trop souvent, ce sont les auteurs seuls qu'on accuse de ce défaut d'intérêt.

Cependant, il est facile de prouver que les législations, les institutions, les mœurs européennes, et les lecteurs eux-mêmes, méritent une part de ces reproches. Les règles dramatiques s'appliquent à tout; l'unité d'intérêt peut seule soutenir et fixer long-tems l'attention. Autrefois, les gouvernemens étaient *la chose publique;* leur élévation, leur grandeur, leur décadence, étaient celles de leur nation. Depuis leur commencement jusqu'à leur fin, vous ne voyez que le peuple romain dans l'histoire de Rome, que les peuples grecs dans celle de la Grèce. Tout a changé depuis : *la chose publique* est devenue *la chose privée*; les pays et les peuples n'ont plus été que la propriété de quelques familles; leurs histoires celles de quelques hommes; les querelles des états se sont transformées, pendant un grand nombre de siècles, en fastidieux procès.

Tout s'est à la fois rapetissé et compliqué : les vertus, comme les crimes, ont perdu leur grandeur; l'ignorance, la superstition, l'orgueil des grands, l'ambition anti-évangélique du clergé et la servitude des peuples, nous ont couverts, durant sept cents ans, d'épaisses ténèbres; et lorsqu'on veut dérouler les tristes et sanglantes annales qu'on retrouve si péniblement dans les ombres de cette longue nuit, si l'on excite la curiosité de quelques amis des sciences, comment espérer d'intéresser ou d'émouvoir par le récit de tant d'événemens confus une nation qui, en vous écoutant, se voit presque étrangère à sa triste histoire, ne s'y reconnaît qu'au bruit de ses chaînes, et n'y contemple que les rivalités, les progrès, les chutes, les vertus, les crimes de quelques princes et d'une multitude de seigneurs et de prélats?

La gloire militaire même ne réveille que faiblement et rarement le lecteur. Celle des guerres privées de l'anarchie féodale dégoûte par leur barbarie monotone; et l'intérêt national ne reparaît que dans ces luttes mémorables entreprises contre l'ambition étrangère, mais qui furent si rares tant qu'on vit les milices sans solde, les peuples sans lois, la féodalité sans frein, et les rois sans pouvoir.

Le défaut d'intérêt historique existe donc évidemment dans le sujet et dans la bizarrerie sauvage de nos antiques institutions. Ce chaos nuit également à tout intérêt dramatique. On y distingue à peine le premier plan des autres, le roi de ses sujets, le suzerain de ses vassaux. L'esprit ne peut saisir aucun ensemble, et il est presque impossible de composer un tout d'élémens si anarchiques.

D'un autre côté, les lecteurs sont à la fois exigeans et frivoles. Ils veulent bien qu'on les instruise, mais pourvu qu'on ne les fatigue pas. Une galerie qui présente aux regards, presque en même tems, un trop grand nombre de tableaux, les éblouit et jette l'attention dans une lassitude vague. C'est là malheureusement l'effet que produisent la plupart des ouvrages historiques des tems modernes. Plus l'auteur est profond et instructif, plus il devient difficile de le suivre dans ses savantes recherches; ainsi, quand l'historien veut être précis et rapide, le lecteur l'accuse d'une stérile aridité. S'il trace, au contraire, soigneusement, dans ses détails, le fidèle tableau de l'anarchie féodale, on l'accuse de pesanteur, de confusion; on lui impute les défauts de son sujet; les penseurs seuls l'apprécient, le public léger l'abandonne.

Ce dernier écueil était précisément celui que pouvait redouter M. Sismondi; car, saisissant avec justesse le but que la raison lui prescrivait d'atteindre, et frappé de la nullité forcée de nos premiers rois au centre d'une monarchie aristocratique, il a voulu faire l'histoire, non de quelques princes et de

quelques grands, mais celle des tems, de la nation et de l'aristocratie, soit civile, soit religieuse, qui l'opprimait.

Nul auteur, avant lui, n'a traité ce sujet difficile avec autant de profondeur et de clarté; nul n'a puisé avec plus de discernement dans les sources historiques, et nul n'a réuni un plus grand nombre de lettres, d'ordonnances, de traités, de décrets et de faits curieux, pour faire connaître les hommes, les lois, les mœurs, et pour justifier ses réflexions, qui toutes portent l'empreinte d'une sage impartialité, d'une saine philosophie, d'un constant amour de la justice, de la morale et de la vraie liberté.

En même tems, il a cherché, par un style clair, pur et sagement orné, à diminuer la fatigue qu'il est si difficile d'éviter en parcourant les annales de cette époque, que Robertson regarde avec raison comme la plus déplorable dans l'histoire du genre humain.

Cependant, malgré ses efforts, l'auteur n'a pu échapper totalement aux inconvéniens inséparables de son travail. Voulant tout peindre et tout expliquer, il lui a été impossible de trouver assez de transitions naturelles pour donner à ce vaste tableau une sorte d'unité, et cet intérêt dramatique, vif et animé, dont les historiens de l'antiquité semblent seuls avoir possédé le secret. D'ailleurs, il faut le dire, car la louange cesse d'être honorable dès qu'elle ressemble à la flatterie, le mérite de M. Sismondi n'est pas la verve, la couleur, la variété des tournures, mais il se distingue éminemment par la sagesse des jugemens, par la fidélité des tableaux, par la profondeur des recherches, par la justesse de la pensée. Ainsi, le public frivole ne l'appréciera peut-être point autant qu'il le mérite, mais tout homme qui voudra véritablement s'instruire, recherchera son ouvrage avec empressement, le méditera, y trouvera toutes les lumières qu'appelaient et désiraient en vain les vrais philosophes, les publicistes et les hommes d'état.

Je ne crois pas qu'on puisse trouver un meilleur flambeau pour nous éclairer sur la naissance, la marche, les obstacles et les progrès de la civilisation européenne. J'aurais voulu pouvoir justifier cet hommage par des citations. Mais comment choisir dans trois volumes si riches! Je me bornerai donc à indiquer sommairement au lecteur quelques points principaux, d'autant plus dignes d'exciter sa curiosité et de fixer son attention qu'ils ont été jusqu'à présent comme une sorte de problème, et l'objet de vives controverses renouvelées encore aujourd'hui, même par l'esprit de parti.

Le quatrième volume commence par des observations très-justes sur l'état du royaume pendant 240 années, c'est-à-dire, depuis l'élévation de Hugues Capet jusqu'à la mort de Louis VIII.

« Pendant que la France fut confédérée sous le régime féodal, dit M. Sismondi, le pouvoir législatif fut suspendu. Hugues Capet et ses successeurs, jusqu'à l'avénement de saint Louis, n'avaient point le droit de faire des lois. La nation n'avait point de diètes, point d'assemblées régulièrement constituées, dont elle reconnût l'autorité. Le système féodal, tacitement adopté et développé par la coutume, était seul reconnu par les nombreux souverains qui se partageaient les provinces; il leur tenait lieu de lien social, de monarque et de législateur; il doit, dès le commencement de cette organisation nouvelle, devenir l'objet principal de notre attention. »

Cette observation préliminaire est suivie d'un tableau fort curieux et fort détaillé de ce régime féodal, dont les élémens étaient bien antérieurs au règne de Hugues Capet, et dont les débris continuèrent à couvrir la France fort longtems après saint Louis.

Quoique l'auteur partage, avec raison, l'opinion de Montesquieu, de Robertson et de tous les philosophes, contre le système monstrueux de la féodalité, il accorde cependant à ce

système une sorte de louange qu'il mérite, c'est qu'il donna chez nous naissance à l'esprit belliqueux de la nation, et au sentiment de liberté, du moins pour une classe des habitans. Sans lui, privés d'ailleurs d'institutions, après une longue servitude, nous aurions disparu de la terre comme les Daces, les Bulgares. Déjà le vaste territoire de la France, sous Louis-le-Bègue, était traversé, conquis, dévasté sans obstacle par les Normands, les Hongrois, les Sarrasins. La hiérarchie féodale créa seule des châteaux forts, des populations armées, et des barrières sans nombre, qui nous garantirent pour toujours de l'invasion des barbares.

Ce morceau est si important et si essentiel à méditer, qu'on chercherait vainement à en donner une juste idée par de courtes citations; un extrait affaiblirait et romprait les pensées de l'auteur, dont l'enchaînement fait la force. Là, on trouvera clairement expliqué tout ce qu'on désire savoir relativement aux fiefs, au vasselage, et à la pairie, au service militaire, aux devoirs réciproques du roi, des grands, des seigneurs, et de leurs vassaux; et, comme ce tableau politique est fait avec un grand soin, il devient aussi un tableau de mœurs.

La stérilité des chroniques du tems nous instruit bien peu sur les détails de la révolution qui éleva au trône Hugues Capet; M. Sismondi satisfait autant que possible, à cet égard, la curiosité du lecteur, et nul autre n'a tiré plus de parti des faibles lumières de cette antique époque; peut-être même pourrait-on lui reprocher d'avoir ajouté trop de foi à des discours que le moine de Fleury prêtait aux princes pour l'intérêt de l'Église. Il est difficile de croire que ce moine ait su bien positivement les paroles que Hugues mourant adressait à son fils Robert; mais, comme leur objet est d'engager le nouveau roi, au nom de la Trinité, à ne jamais toucher aux trésors des abbayes, et à constamment respecter saint Benoît, qui

doit seul lui ouvrir les portes du ciel, je suis loin de blâmer de telles citations, parce qu'elles apprennent à connaître ce siècle, en faisant voir quelles leçons l'Église donnait aux princes sur l'art de régner.

Les bornes de cet article ne permettent pas de suivre l'historien dans le récit qu'il fait des événemens qui se sont passés pendant la vie des premiers rois de la troisième race. On voit que, trop frappé de la nullité de leur pouvoir, et par conséquent du peu de grandeur de leurs actions, il s'est efforcé de remplir ce vide, en rassemblant tous les faits et toutes les anecdotes propres à nous apprendre ce qui se passait alors dans toutes les parties de la France. Le résultat de ce travail donne une idée complète des querelles des seigneurs, des coutumes des différentes localités, et de la situation où se trouvaient les différentes classes d'habitans. Cette marche, utile à l'érudition, nuit nécessairement à l'intérêt. Les rois n'y paraissent que comme des ombres, au centre d'un tableau confus. M. Sismondi me semble un peu trop sévère pour ces monarques. Il dit que Robert porta le sceptre près de 35 ans; Henri, 30; Philippe, 48. « Tout un siècle se passe, ajoute-t-il, et leur domination s'affermit. Cependant, ils n'ont fait, durant ce long tems, que sommeiller sur le trône; ils n'ont montré que faiblesse, amour du repos, ou amour des plaisirs; ils ne se sont signalés par aucune grande action. La nation française, au contraire, s'ennoblit, s'agrandit d'année en année, etc. »

Je conviens que Robert, Henri, et Philippe, ne furent pas de grands rois; mais on ne peut disconvenir qu'ils se montrèrent braves, et que leur vie fut une longue et pénible lutte contre les grands et petits vassaux qui les attaquaient sans cesse; ils leur résistèrent, et c'était beaucoup. Sans leur longue résistance, leurs successeurs, loin d'en triompher, auraient probablement subi le sort des derniers princes Méro-

vingiens et Carlovingiens, que les grands tenaient en tutelle. Louis-le-Gros, Philippe-Auguste, Saint-Louis, méritèrent certainement leur gloire par leur habileté ; mais, les voies leur avaient été préparées par ces premiers Capétiens, combattant sans cesse contre l'arnarchie qui les avait couronnés.

Philippe Ier est peut-être le seul qui mérite la sévérité de l'auteur, par l'indolence dans laquelle s'écoulèrent les dernières années de son règne. Mais il se reposait alors sur un fils associé au trône, et digne de porter avec honneur le sceptre et l'épée.

Au surplus, cette erreur de M. Sismondi, si c'en est une, est bien compensée par un mérite qui le distingue éminemment de nos autres historiens, qui n'ont tous suivi, pour ainsi dire, que le char de nos rois, tandis que lui, trop frappé peut-être du peu de grandeur de ces premiers princes, nous donne ce qui nous manquait, c'est-à-dire, l'histoire de la nation.

Ayant cherché comme lui à atteindre ce but, j'en apprécie d'autant plus peut-être l'utilité et les difficultés.

Ce premier article sur la *troisième partie de l'Histoire des Français*, paraîtra, j'espère, suffisant pour donner une idée générale de cet ouvrage important. Dans un second article, nous entrerons dans quelques détails sur les règnes plus éclatans de Louis-le-Gros, de Louis-le-Jeune, et de Philippe-Auguste. A cette époque, la nation sortit de l'enfance et de la barbarie, pour entrer dans l'adolescence, dans cet âge héroïque et chevaleresque qu'on admire par sentiment, au moment même où la raison en déplore les sanglantes erreurs et les belliqueuses folies.

Le comte DE SÉGUR, *de l'Institut.*

Recherches historiques sur l'Anjou et ses monumens, *sur Angers et le Bas-Anjou;* par J. F. Bodin, député de Maine-et-Loire, Correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1).

Jusqu'à M. J. F. Bodin, ceux qui ont voulu écrire l'histoire de l'Anjou n'ont pas achevé leur entreprise, ou n'ont pas livré leur travail à l'impression. Ils ont manqué leur projet, parce qu'ils ont voulu tout dire; ils se sont perdus au milieu des investigations les plus minutieuses.

Notre auteur a évité cet écueil; il a eu le bonheur d'achever et de publier son ouvrage.

Ici, l'histoire est liée aux monumens, et les monumens, dans l'ordre de leurs dates, sont rattachés à l'histoire. Les variations des costumes, du langage, des mœurs et des lois, dans chaque époque, sont décrites avec soin, et toutes les particularités sont extraites des documens historiques; les progrès de la religion, des lettres et des sciences, et des études dans l'Anjou, sont développés avec soin, et embrassent les travaux de l'Université d'Angers. Une *Biographie angevine* complète ces recherches; elle est accompagnée de tableaux chronologiques et historiques, rectifiés par la discussion des autorités citées. L'ouvrage est terminé par une histoire sommaire des consuls, comtes ou ducs, et des évêques d'Angers, et même des abbesses de Fontevrault, et par une liste des députés de l'Anjou aux assemblées nationales, depuis 1483 jusqu'en 1822; enfin, par des listes chronologi-

(1) Paris, 1821 et 1823. Deux vol. in-8° de 1200 pages, avec sept gravures. Béchet. Saumur, de Gouy aîné; prix, 13 fr. On trouve, chez les mêmes libraires, les *Recherches historiques sur Saumur et le Haut-Anjou,* par le même auteur; 1813 et 1814. Deux vol. in-8°, avec gravures; prix, 13 fr.

ques des principaux magistrats de l'Anjou, tant administratifs que judiciaires, et des officiers volontaires de Maine-et-Loire dans les années mémorables de 1791 et 1792.

L'auteur ne craint donc point, dans ces tems difficiles, de proclamer le but très-relevé qu'il a eu sans cesse devant les yeux. « J'ai voulu, dit-il, rehausser aux yeux des Angevins les avantages de leur existence actuelle, comparée à celle de leurs pères : confirmer le sentiment de leur dignité, et fortifier leur attachement à des droits qu'ils ont proclamés avec le reste des Français, et dans la conquête desquels ils ont aussi leur part de gloire. »

Il ajoute : « Le peuple angevin se verra, dans ces recherches, libre et simple avec les Gaulois, ses aïeux ; policé et administré sous la domination romaine ; associé par les Francs à leur barbarie ; pillé, rançonné, massacré sous des rois qui ne savaient pas le protéger ; réduit, sous le joug féodal, à la servitude de la glèbe, et presque déchu de l'humanité, mais gouverné par ses comtes avec quelque gloire ; écrasé d'impôts sous les rois de Sicile ; soustrait par les rois à la tyrannie des grands, pour retomber sous le pouvoir absolu ; enfin, long-tems opprimé, en proie aux guerres de faction, et prodigant son sang pour les intérêts ou les fantaisies de ses maîtres. Dans cet état, tous les avantages étaient d'un côté, toutes les charges de l'autre ; il régnait nécessairement un désordre continuel ; les abus étant réprimés par d'autres abus, les priviléges envahis par d'autres priviléges, l'équilibre ne devait tendre à s'établir que par la violence qui ne l'établit point, ou par la révolte qui le détruit pour long-tems, ou par un échange de vexations qui ne vaut guère mieux..... Dans notre état présent, le règne des lois est *proclamé* ; l'égalité est reconnue *en principe* ; la subdivision des grands domaines favorise (encore) l'agriculture ; l'industrie, le commerce, augmentent les produits ; l'aisance se répand peu à peu dans

les classes inférieures ; les lumières, les mœurs y pénètrent ; enfin, l'amour de l'ordre et de la liberté s'unit au sentiment des devoirs. Ainsi, nous nous féliciterons d'avoir échappé aux *quatorze siècles de bonheur et de gloire* qu'on nous vante quelquefois. Nous sentons qu'il est de notre véritable intérêt de conserver ces avantages, et d'attendre en paix (ou de favoriser par nos constans efforts) leur développement. »

Telles sont les pensées dominantes dans l'ouvrage de M. Bodin, qui se montre ici fidèle aux principes qu'il a professés, comme député, sur les bancs de la minorité, et dans ses élégans Tableaux des sessions législatives auxquelles il a concouru.

Le PREMIER VOLUME de ces *Recherches* remonte bien avant la conquête des Gaules par Jules César, et finit à la mort de René, duc d'Anjou, comte de Provence, etc., dit *le bon roi*, époque à laquelle se fit la réunion définitive de l'Anjou à la couronne.

Le SECOND va jusqu'au tems présent. L'auteur a rejeté dans des notes, à la fin de chaque volume, des citations, des anecdotes, des réflexions toujours intéressantes, mais qui, dans le texte, auraient pu nuire à l'unité, à la clarté et à l'élégance bien soutenues, qui se font remarquer dans tout l'ouvrage.

Il déclare, trop modestement, qu'il n'a point eu la prétention de donner une histoire d'Anjou ; qu'il a voulu seulement en rassembler les élémens principaux ; qu'il a placé çà et là quelques jalons sur une route à peine ouverte ; mais que des ingénieurs plus habiles en adouciront les pentes, en perfectionneront l'alignement, et que, d'un sentier tortueux et rude, ils sauront faire un chemin droit, commode et agréable à parcourir. Nous allons extraire de chaque volume quelques traits remarquables ; et en finissant, nous donnerons une part à la critique.

On fait communément remonter à François Ier la vénalité des offices. M. Bodin prouve, par trois autorités irréfragables. — (T. I, p. 344), que ce désordre, cette absurdité, existaient sous Philippe-Auguste; il croit qu'il y en a des vestiges, même sous la seconde race. (*Ibid.*, p. 396) il blâme, avec beaucoup de raison, les guerres suscitées par les nobles, où le peuple est obligé de se faire tuer pour leur vanité, pour leurs intérêts personnels. — (Page 346) il montre, par cet exemple notable, combien ces guerres furent toujours odieuses : au 13e siècle, le chapitre de la cathédrale d'Angers se plaignait hautement de ces guerres; il déclarait contraires aux *libertés* du clergé les impositions levées pour des guerres *étrangères à la défense de la patrie*.—(Page 371), il rappelle un fait remarquable, c'est qu'un de Beauveau, dernier rejeton de la maison de Beauveau-d'Anjou, après avoir abandonné son titre de marquis, s'honora de celui de procureur du roi du district de Cholet, et périt, en 1793, dans la guerre de la Vendée, en combattant pour la cause de la liberté. Il y a eu toujours, dans la plus illustre noblesse, une minorité glorieuse et admirable.

« La France, dit-il page 416, doit attribuer à l'impôt désastreux de la dîme, les progrès tardifs de son agriculture. Avec la dîme, l'assolement est impossible, et l'assolement est le seul moyen d'obtenir toute la fertilité de la terre, sans l'épuiser jamais..... La coutume souffrait que le laboureur évitât la dîme, en abandonnant la culture de ses champs; mais elle ne lui permettait pas de changer la nature de leur produit. Néanmoins, ce changement eût été aussi avantageux au décimateur qu'au laboureur. Mais, ceux qui vivent d'abus, ne songent qu'à leur profit immédiat, et le sacrifient aveuglément. C'est ainsi que certains droits qui vaudraient plus au trésor de l'état s'ils étaient plus modérés, sont maintenus sous nos yeux opiniâtrément, comme si l'on craignait avant tout

de les rendre moins onéreux. Aujourd'hui, du moins, nous pouvons cultiver nos champs, comme nous l'entendons, sans craindre que le *veto* d'un décimateur vienne les frapper de stérilité. Cet immense bienfait est dû à la révolution, quoi qu'en puissent dire les hommes qui ne veulent jamais y voir que les premiers excès qu'entraînèrent des passions déplorables et des résistances imprudentes; et, si notre agriculture a pris de l'essor depuis trente ans, c'est principalement à l'abolition de la dîme qu'il faut l'attribuer.

A propos du château du Verger, l'auteur (pag. 72 et suiv.) a rassemblé beaucoup de choses intéressantes. Il prouve bien que l'orgueil des grands est quelquefois tout aussi vandale contre les monumens des arts, que le furent, en 1793, les fanatiques et les pessimistes de la révolution.

Le château du Verger, bâti en 1499, était d'une magnificence royale, d'une admirable solidité, d'une exécution parfaite. La sculpture, la peinture, la dorure, y brillaient de tout leur éclat. Le cardinal de Rohan, si malheureusement célèbre par le procès du collier, fut le dernier de sa famille qui posséda ce château. Il le vendit, en 1778, à un gentilhomme, mais à un gentilhomme sans haute illustration héréditaire. Cet acquéreur, visitant la chapelle sépulchrale de ses prédécesseurs, eut l'indiscrétion de dire : *Mes cendres un jour reposeront près de celles des Rohan.* Le cardinal, instruit de ce propos, pardonnable peut-être et assez naturel, s'en tint vivement offensé ; il exerça le retrait de la terre, suivant le droit bizarre de ce tems-là ; et il la revendit de suite, à charge que les bâtimens, chef-d'œuvre de l'art, seraient démolis de fond en comble. Ils le furent ; on y travailla pendant plusieurs années.

Le cardinal n'avait pas étendu ses ordres destructeurs au-delà de l'enceinte du château. On voit encore, près de cette enceinte, les restes d'un obélisque élevé par un Rohan, par

le maréchal de Gié, à son chien. Cet animal s'était perdu, dans une aventure chevaleresque, durant un pélerinage de son maître en Galice, et il était venu mourir aux pieds du maréchal, l'ayant retrouvé après plusieurs mois. M. Bodin a soin de rappeler que les païens élevaient aussi des sépulcres à la mémoire des animaux, et que Delille a dit avec raison :

> Loin ces vils monumens d'un chien ou d'un oiseau;
> C'est profaner le deuil, insulter au tombeau.

Parcourant les environs de ce parc, l'esprit occupé des souvenirs du passé, l'auteur s'est dit à lui-même : « Ces lieux maintenant solitaires, et qui faisaient autrefois les délices des princes de Rohan, furent visités par plusieurs de nos rois. François Ier, Charles IX, Henri IV, y firent quelque séjour, et les seigneurs du Verger leur donnèrent à grands frais les plaisirs de la chasse et des fêtes magnifiques. Alors, ces chemins, déserts aujourd'hui, étaient remplis de courtisans et d'autres oisifs. Le son du cor, des trompettes et des clairons retentissait partout, et portait à plusieurs lieues l'effroi parmi les malheureux paysans dont on allait ravager les récoltes. Ces champs que je vois si féconds, étaient des cours d'honneur, des allées, des bosquets, l'emplacement d'un superbe château où brillaient de toutes parts l'or et l'azur et les marbres précieux. Dès avant la révolution, qu'est-il resté, de ces grandeurs princières? le tombeau d'un chien. »

On lira avec intérêt le chapitre consacré au célèbre Jean Bodin, de la même famille que notre auteur, et qui avait, au jugement de Bayle, un grand génie, un vaste savoir, une mémoire et une lecture prodigieuses, et qui fut, comme l'a écrit le chancelier d'Aguesseau, un digne magistrat, un savant auteur, un très-bon citoyen.

Avant la révolution, il y avait à Angers une rue nommée du *Petit-Prêtre*. Au commencement de la révolution, la municipalité d'Angers avait fait intituler cette rue du nom de *Jean-*

Bodin. O vanité des choses humaines, ô force des restaurations et des réactions! l'on vient de rendre à cette rue l'ancienne et insignifiante dénomination de *Petit-Prêtre*. Mais la mémoire du généreux et habile député du tiers-état aux états-généraux de Blois restera dans l'histoire, et continuera d'être honorée dans toute l'Europe.

C'est un beau tableau d'industrie nouvelle que le chapitre consacré à la ville et aux fabriques de Cholet, dont le commerce, très-florissant depuis la révolution, s'élève à environ vingt-six millions de francs.

On trouvera dans le chapitre 39, tom. 2., sur le philosophe Volney, des détails qui n'étaient pas connus, et que sa veuve a désavoués en partie dans les journaux.

Le caractère de l'auteur des *Ruines* n'est pas flatté ici : il est sévèrement jugé. Mais on décerne (p. 416), par forme de dédommagement, de très-grands éloges à ce livre. Il est permis de penser que M. Bodin a trop exalté un ouvrage où il y a de graves erreurs d'histoire et de critique, empruntées à Dupuis, sans compter d'autres méprises qui n'appartiennent qu'à l'illustre orientaliste, et qui sont provenues autant de sa haine passionnée contre la religion chrétienne, que de la nature de son érudition, quelquefois trop légère et trop hasardeuse.

Le chapitre 40 contient des lettres piquantes de Volney, sur nos relations diplomatiques avec les États-Unis d'Amérique; on trouve dans le chapitre 44 et dernier une comparaison fort bien faite, entre l'état de la ville d'Angers, au XVIIIe siècle, et son état amélioré par la révolution.

L'auteur n'a pas voulu s'occuper de la guerre de la Vendée. Il est probable qu'il n'a pas jugé le moment actuel convenable pour écrire avec exactitude, et avec une austère franchise, comme il sait le faire, sur un sujet de cette nature. Cette réserve est elle-même un coup de pinceau qui dit beaucoup et qu'on ne saurait blâmer.

On distingue la critique des *choses* et celle des *mots*.

De la première espèce, nous n'avons pu faire qu'un article; c'est le seul qui se soit présenté à notre pensée, dans cet ouvrage aussi distingué par la justesse des réflexions que par le choix des faits et la correction du style. Cet unique article est relatif à un jugement singulier de l'auteur sur l'élection et l'institution d'un abbé des moines de Saint-Florent.

C'était en 1504, lorsque les élections canoniques et légales avaient encore lieu, mais lorsque les ministres du roi affectaient de miner sourdement la loi de l'état et la règle de l'Église, par des recommandations peu à peu subversives des droits des électeurs. Louis XII et la reine, sa femme, ses ministres, presque toute sa cour, avaient écrit au chapitre, pour lui recommander le frère d'un chambellan royal. Les moines électeurs, usant de leur droit le plus légitime, choisirent un autre individu. Déjà Rome s'arrogeait la faculté d'instituer, en certains cas, aux prélatures; et, d'après cette marche soufferte par le roi et les magistrats, le candidat nommé par les moines obtint du pape des bulles d'institution. M. Bodin appelle ces bulles: *une prime d'encouragement donnée par le pape à la désobéissance des sujets envers le prince.* Il n'y avait eu nul commandement, soit légitime, soit même légal. Il n'y eut donc point de désobéissance de la part des moines, et il n'y eut conséquemment, de la part du pape, aucun encouragement donné à aucune violation de loi ou d'usage. La France ne portait pas encore le joug des concordats, qu'elle a déploré si long-tems, et qu'elle déplore toujours, comme une usurpation pernicieuse des papes et des rois. Quand il arrive que les ministres, leurs préfets et leurs agens succombent dans leurs efforts assez connus pour faire élire un député, il n'y a point de désobéissance des sujets; il y a fidélité à la loi et au roi qui en est le gardien.

Après cette remarque sur la doctrine, nous n'avons plus à faire que des querelles de mots qui ne concernent que notre vieux langage.

On lit (T. I, p. 318) que *Plessi* voulait dire *maison de plaisance*; il désignait seulement tout lieu fermé de *plesses*, c'est-à-dire, de *claies* ou de *haies*. — On trouve (p. 548) que *magus*, dans *juliomagus* et autres mots analogues, signifie *ville sur une rivière*. Ce dénominatif signifie, au sens du radical celtique, *nourriture, lieu où l'on mange*, où les nourritures sont gardées, et par appropriation, un *magasin*, une ville, sur rivière ou non.

Le mot *bermier* (T. II, p. 355), qu'il faut probablement lire *bernier*, terme de vieux français, répondant à *bernarius* de notre basse latinité, est expliqué comme s'il était un composé des mots *bailli* et *maire*, sous prétexte que les fonctions de bailli et celles de maire étaient souvent réunies sur une seule tête. Mais le bailli et le maire étaient l'un et l'autre des magistrats, des ordonnateurs, au lieu que le *bernier* était un simple agent d'exécution manuelle, un garde-chasse, un collecteur, un aide à la collecte des impôts féodaux, un bourreau, soit que le nom *bernarius* dérive de l'allemand *behren*, porter, comme le croit du Cange, soit qu'il vienne de l'allemand *warnen*, garder. Le texte de l'ancien acte, cité page 355, prouve qu'il s'agit, dans cette pièce, des fonctions d'un bas officier ministériel ou manuel du seigneur, d'un sergent féodal ou féodé.

Mais, si notre auteur s'est trompé sur quelques vieux mots difficiles à expliquer, il prouve souvent, par des versions exactes, qu'il a sur notre ancienne lexicologie une érudition remarquable (1). LANJUINAIS, *de l'Institut.*

(1) Par exemple, dans un texte qu'il cite (T. II, p. 85), il a trouvé ces mots : *Lesquels, quand le roi passa devant eux, s'inclinèrent et défutèrent;* et il traduit fort bien *défutèrent* (saluèrent). Tous ne savent pas que nos pères ont dit *défuler*, pour saluer, en découvrant la tête, *demittendo infulas, fascias vel ornamenta capitis, honoris exhibendi caussâ.* Le mot *défuler* est omis dans nos glossaires de la langue romane.

LITTÉRATURE.

Œuvres complètes *de* **Mme de Souza**, *revues, corrigées, augmentées, imprimées sous les yeux de l'auteur, et ornées de gravures* (1).

Les divers ouvrages que renferme cette collection, ont entre eux beaucoup de ressemblance. Il serait, toutefois, injuste d'en rien conclure contre l'imagination de leur auteur. Cette uniformité dans les conceptions se retrouve, plus ou moins, chez tous les romanciers, qui ont fait plusieurs romans : elle tient à la nature même du genre de composition auquel ils se sont appliqués.

La matière dont disposent les romanciers est en apparence inépuisable ; l'horizon qui leur est ouvert semble n'avoir point de limites. Il en a cependant d'inévitables dans la vue plus ou moins bornée de ceux qui le contemplent. Un roman est une image abrégée de la vie humaine ; mais on ne peut représenter la vie que comme on la conçoit, c'est-à-dire, comme on l'a vue, soit dans le monde, soit dans les livres, comme on l'a rêvée, comme on la désire : chaque peintre nouveau qui entreprend de la reproduire s'en fait une idée particulière, qui devient le type de tous ses tableaux, qui s'y montre constamment la même sous l'inconstante variété des formes. Voilà comment il arrive que celui de tous les genres qui paraît offrir le plus de ressources à l'imagination, est cependant celui où elle s'épuise le plus vite. C'est une néces-

(1) Paris, 1821-1822. Eymery, libraire-éditeur, rue Mazarine, n° 30. Six vol. in-8° ; prix, 36 fr. Douze vol. in-12 ; prix, 32 fr. Ces œuvres se composent des romans dont les titres suivent : *Adèle de Senange.* — *Charles et Marie.* — *Eugène de Rothelin.* — *Eugénie et Mathilde.* — *La Comtesse de Fargy.* — *Émilie et Alphonse.* — *Mademoiselle de Tournon.*

sité à laquelle aucun romancier, que je sache, n'a pu encore se soustraire entièrement, et que Mme de Souza devait subir, à son tour, comme tous ses devanciers. Ne nous étonnons donc pas que ses romans portent généralement sur un fonds qui leur est commun : c'est du contraire qu'il faudrait s'étonner. Cherchons plutôt à faire ressortir ce qu'ils offrent de semblable, et à montrer ainsi sous quel point de vue leur auteur envisage d'ordinaire la vie humaine, et quel est le caractère habituel de son talent pour l'observer et pour la peindre.

C'est à cela que nous bornerons notre analyse. Nous ne nous occuperons point du sujet particulier de chacune des compositions soumises à notre examen; nous n'entrerons point dans le détail des événemens dont elles offrent le récit. Un exposé de ce genre serait fort long, et d'un faible intérêt. Les événemens que renferme une fiction romanesque, quelque heureusement imaginés, quelque habilement liés qu'on les suppose, quelque empire qu'ils exercent sur l'esprit du lecteur, ne doivent jamais être l'objet principal du critique, par la raison qu'ils ne doivent pas être non plus l'objet principal de l'auteur. Ils lui servent à éveiller la curiosité, à exciter la surprise, à captiver l'attention : c'est déjà beaucoup, j'en conviens; mais ils seraient, d'ailleurs, assez peu dignes d'intérêt, s'ils ne servaient en même tems à mettre en exercice les diverses facultés de la nature humaine, nos passions, nos vertus, nos vices, nos travers, nos ridicules; à faire passer sous nos yeux le spectacle mouvant du monde, les mœurs générales de la société, les allures particulières de chaque condition, la face diverse des tems et des lieux. Voilà ce qui attache surtout dans un roman; voilà ce qui doit se retrouver dans l'analyse qu'on en présente. Les faits ne sont, pour le romancier, qu'une occasion; le texte qu'il développe; le canevas, sur lequel il brode : se borner à les reproduire, par une récapitulation succincte, ce serait n'offrir qu'une esquisse

insignifiante, sans ombres et sans lumière, sans chaleur et sans vie. On ne pourrait plus mal servir, et les lecteurs qu'on prétendrait instruire, et l'écrivain qu'on voudrait faire connaître.

Nous agirons donc tout autrement, à l'égard des romans qui nous occupent. Nous n'y trouverions, d'ailleurs, qu'un bien petit nombre d'événemens, et des événemens très-ordinaires. Peut-être même pourrait-on reprocher à Mme de Souza de ne point accorder assez à ce besoin de l'imagination, qui nous fait accueillir si volontiers des aventures fabuleuses, des récits mensongers, et qui a pu donner naissance aux fictions du roman. La part de la curiosité est généralement assez faible dans les fictions, du reste si attachantes, de Mme de Souza. Il ne s'y trouve ni événemens, ni aventures; on n'y voit guère que ces accidens de tous les jours et de toutes les heures dont se compose la vie commune, et que font naître les relations habituelles de la société; des scènes de salon et de parloir; des visites, des conversations, des dîners, des fêtes, des bals, des comédies; des naissances, des morts, des mariages, le train ordinaire du monde.

Mme de Souza n'est cependant point un peintre de mœurs, comme on pourrait le croire d'après ce qui vient d'être dit. Son but n'est point de tracer une image générale de la société, ou le tableau particulier d'une contrée et d'une époque. Elle ne le fait qu'en passant, et par occasion. Les traits empruntés à l'histoire, qui peuvent se rencontrer dans *Mademoiselle de Tournon*, dans *la comtesse de Fargy*, dans *Eugénie et Mathilde;* les habitudes du grand monde, qui sont représentées dans tous ses romans avec beaucoup de naturel et de vérité, ne sont qu'un léger accessoire de ces divers ouvrages. Ces détails forment le cadre, ou, si l'on veut, le fonds de ses tableaux; ils n'y occupent, tout au plus, que des plans secondaires; ils n'en sont jamais le sujet principal.

La peinture des caractères ne s'y montre pas non plus en première ligne. Les personnages de Mme de Souza sont rarement marqués d'une empreinte très-individuelle ; ils se confondent les uns avec les autres ; leur langage, leurs sentimens, leurs actions ne leur appartiennent pas assez en propre ; ils sont trop souvent les interprètes des idées de l'auteur ; ils n'ont point cette existence personnelle, cette apparence réelle et vivante, qui constitue ce qu'on peut appeler, dans les ouvrages de l'art, des caractères.

Nous arrivons à ce qui fait le mérite et le charme des compositions de Mme de Souza. Ce qui les distingue, ce n'est, comme nous venons de le voir, ni le mouvement des aventures, ni l'artifice de l'intrigue, ni le tableau piquant des mœurs, ni le développement profond des caractères : c'est la peinture ingénieuse et délicate de la passion. Mme de Souza excelle à retracer l'histoire d'un sentiment tendre, à le suivre, dès sa naissance, dans tous ses progrès, même les plus insensibles. Ce premier penchant du cœur, cet instinct secret qui porte l'une vers l'autre, comme à leur insu, deux personnes faites pour s'aimer ; cette espèce de pressentiment, qui les éclaire sur leur passion ; ces petites découvertes qu'elles font, à chaque instant, dans leur affection mutuelle ; cette mystérieuse intelligence, ce langage muet de deux âmes, qui sont *à moitié de tout*, comme dit Montaigne, qui se comprennent, se devinent au moindre signe, et conversent ensemble sans le secours des paroles ; l'expression naïve, l'aveu involontaire et imprévu d'un sentiment long tems caché, ou plutôt long-tems ignoré par celui qui l'éprouvait ; le plaisir et l'effroi qui suivent cette subite révélation ; les émotions tumultueuses qu'elle fait naître, l'espérance, la crainte, la confiance, la jalousie, toutes ces formes de la passion, si mobiles et si diverses, se reproduisent sous les pinceaux de Mme de Souza en traits d'une esquise délicatesse.

Voilà, en quelques paroles, le plan de tous ses ouvrages ; c'est de pareils développemens qu'elle les remplit : elle se passe et peut se passer des ressources ordinaires du romancier ; il lui suffit d'une situation simple, de quelques incidens communs, pour y trouver la matière d'une peinture attachante. « J'ai voulu, a-t-elle dit quelque part, montrer dans la vie ce qu'on n'y regarde pas, et décrire ces mouvemens ordinaires du cœur, qui composent l'histoire de chaque jour. » Cette suite d'émotions fugitives, qui se pressent et se succèdent dans notre âme, et dont de nouveaux sentimens effacent, à chaque instant, la trace : voilà, en effet, ce qu'elle s'applique à retrouver et à fixer dans ses peintures.

Peut-être même porte-t-elle, dans cette recherche, un soin trop curieux, une exactitude trop minutieuse ; peut-être cette espèce d'analyse qui décompose la passion, qui en sépare les nuances les plus fines, qui la soumet en quelque sorte à l'épreuve du prisme, a-t-elle quelque chose de trop subtil. J'y trouve de l'analogie avec la métaphysique ingénieuse, que Marivaux porta dans le roman, avec cet art qu'il possédait à un degré remarquable, mais dont on lui a justement reproché l'abus, de démêler les motifs divers de l'acte le plus simple en apparence, les secrets ressorts de tel mouvement du cœur, qui semblait involontaire. Cette manière a quelque chose d'invraisemblable, lorsque ce sont les personnages eux-mêmes qui nous font l'histoire de leurs sentimens, comme il arrive souvent dans les romans de Marivaux et dans ceux de Mme de Souza. Il semble que la passion ne doit pas avoir le loisir de s'étudier ainsi, d'apercevoir jusqu'aux moindres détails ; qu'elle veut des traits plus forts, plus saillans, une touche plus vive, plus franche, plus hardie. C'est une mode aujourd'hui de transformer en rêveurs spéculatifs les personnages passionnés. Les héros de nos romans modernes s'observent sans cesse ; ils ne se perdent jamais de vue ; ils semblent

ne voir dans leurs affections qu'un sujet de recherches morales, d'expériences psycologiques; on dirait que s'ils aiment, s'ils haïssent, s'ils craignent, s'ils désirent, s'ils sont heureux ou malheureux, c'est uniquement par curiosité philosophique. Je les comparerais volontiers à ce médecin courageux qui s'inocula la peste afin de mieux l'étudier. Je suis loin d'adresser à Mme de Souza un reproche aussi sévère. Mais elle n'a pu rester entièrement étrangère à un défaut, qui se retrouve dans la plupart des compositions de la littérature contemporaine, et qui tient à l'esprit éminemment critique de notre époque. Les héros de ses romans sont généralement un peu *doctrinaires*, en fait de sentimens; quoique fort jeunes, pour la plupart, ils ont, sur les femmes, sur l'amour, sur le bonheur, des opinions arrêtées, des théories complètes qui peuvent bien être le fruit de l'expérience, mais qui ne sauraient la précéder. Il est clair qu'ils ne parlent pas pour leur compte, mais pour celui de l'auteur.

Si nous avons bien expliqué la nature des romans de Mme de Souza, on comprendra facilement que le sujet qu'elle traite, d'ordinaire, ne peut se prêter à bien des développemens. Aussi, ses divers ouvrages ont-ils en général peu d'étendue, et les meilleurs sont-ils précisément les plus courts. *Adèle de Senanges*, *Eugène de Rothelin*, et surtout *Charles et Marie*, sont bien certainement les chefs-d'œuvre de leur auteur : or, aucune de ces trois compositions n'excède la mesure d'un volume, et la dernière n'y atteint même pas. J'ai, je l'avoue, pour celle-ci, une prédilection décidée. Elle me paraît supérieure encore à *Adèle de Senanges*, quoiqu'elle soit moins célèbre. Le talent facile, naturel, agréable de Mme de Souza ne se montre nulle part avec plus d'avantage que dans cette charmante production.

Dans ses autres ouvrages, il est vrai, dans *Eugénie et Mathilde*, dans *Emilie et Alphonse*, dans *Mademoiselle de*

Tournon, enfin, assez récemment, dans *la comtesse de Fargy*, Mme de Souza s'est quelquefois élevée à des peintures plus hautes et plus graves, à des situations plus pathétiques ; mais ce sont là des exceptions. Sa vocation n'est point de peindre la passion dans son trouble, dans son égarement, dans ses écarts, comme l'a pu faire Mme Cotin. Elle a plus de grâce que de force, plus de délicatesse que de profondeur ; elle charme plus qu'elle ne remue. Le langage qu'elle prête à ses personnages a quelque chose de fin, d'indirect, de détourné, qui convient peu à l'expression d'un sentiment énergique. Cela tient peut-être au théâtre sur lequel elle place habituellement ses acteurs. Ce théâtre est celui de la haute société, du grand monde, du monde de l'étiquette et des usages, qui n'est pas toujours celui de la nature. Les sentimens s'y cachent le plus souvent sous une enveloppe empruntée ; la passion, quelque vraie qu'elle soit, n'y peut guère paraître qu'en habit habillé, avec un extérieur poli, des discours cérémonieux. Elle n'y jouit pas de plus de liberté que n'en avaient autrefois les arbres de nos allées françaises, soumis despotiquement au cordeau de l'architecte et aux ciseaux du jardinier. Je ne doute pas que le talent de Mme de Souza n'ait été quelquefois gêné par le cercle un peu étroit dans lequel elle s'est renfermée, et où elle retient ses lecteurs. En lisant ses romans on éprouve le besoin de sortir de ces sallons, où l'on est comme captif, pour aller chercher dans le tableau d'une société moins relevée, des mœurs raffinées peut-être, mais plus franches, plus vraies, plus rapprochées de la nature. On est comme cet esclave de prêtres, dont parle Horace, qui, las des gâteaux sacrés, s'échappait en cachette pour aller manger du pain.

Au reste, si le modèle choisi par Mme de Souza est parfois d'une nature un peu factice, la copie est toujours ressemblante et vraie. Jamais ses pensées ne manquent de naturel.

Son style est constamment facile, abondant; un peu négligé peut-être, mais c'est souvent une grâce de plus. Qu'on nous permette de citer quelques lignes, prises au hasard, pour faire connaître la manière habituelle de l'auteur.

« Il y a deux ans que ma tante donna une grande fête pour la naissance d'Eudoxie; tous nos voisins ayant été invités, Philippe et son père y furent admis. Le jeune homme était timide et n'osait se livrer à la société; j'étais triste, et je la fuyais; il n'était pas noble, j'étais sans fortune. Tous deux oubliés, isolés, nous remarquâmes en même tems que nous restions seuls au milieu de la foule. Ce n'est pas nous qui nous sommes cherchés; c'est la joie, ce sont les heureux qui nous ont repoussés hors de leur cercle. »

Les romans de Mme de Souza sont tous écrits avec ce tour simple et délicat; ils se font tous lire avec plaisir, on peut ajouter, avec fruit. Une morale pure y respire; la piété filiale, l'affection maternelle, l'amour fondé sur l'estime, l'amitié désintéressée, le dévouement, la générosité, voilà ce qu'elle peint de préférence. Elle abonde en observations fines, exprimées sous une forme ingénieuse; telles sont les suivantes, que je prends sans les choisir :

« Les défauts dont on a la prétention, ressemblent à la laideur parée; on les voit dans tout leur jour.—Presque toutes les femmes passent leur vie à se dire trop jeunes pour savoir jusqu'au jour où elles se croient trop vieilles pour apprendre. — Je suis effrayée quand je vois dans le monde avec quelle légèreté on risque d'affliger un vieillard ou un malade : sait-on si l'on aura le tems de les consoler? »

Je pourrais multiplier ces citations, et je céderais volontiers au plaisir d'en parer cet article. Mais je crois en avoir dit assez pour montrer quel est le caractère qui marque les compositions de Mme de Souza, et qui leur assure un rang fort distingué parmi les ouvrages du même genre que notre époque a produits.

H. Patin.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

ASIATICK RESEARCHES, etc. — RECHERCHES ASIATIQUES, ou MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE AU BENGALE, *pour faire des recherches sur les antiquités, l'histoire, les sciences et les arts de l'Asie.* T. XIV (1).

(Second article. Voy. *Rev. Encycl.*, T. XVII, pag. 535-546.)

VII. *Mémoire sur l'ancienne géographie de l'Inde*, par M. le lieutenant-colonel *Wilford*. M. Wilford est un des plus actifs et des plus savans collaborateurs des *Recherches Asiatiques*; à compter du IVe volume de ce recueil, les dissertations nombreuses dont il l'a enrichi, décèlent une grande érudition classique et samskrite, mais quelquefois aussi, il faut en convenir, une imagination un peu trop active; et tout en profitant des notions absolument neuves et des faits importans qu'il a recueillis, on n'est pas toujours frappé de la justesse de ses conjectures ou de ses rapprochemens. Au surplus, nous prévenons le lecteur que cette observation ne s'applique pas en général au Mémoire dont il s'agit; car il repose entièrement sur des faits, et il a été composé d'après des ouvrages samskrits. M. Colebrooke pense qu'il n'existe, dans cette langue, aucun ancien traité de géographie; ce n'est en effet qu'après un très-long séjour dans l'Inde, après des recherches long-tems infructueuses, que le hasard a procuré à M. Wilford quelques traités de géographie en samskrit. Quoique les chapitres des *Pourânas*, consacrés à la géographie, ne renfer-

(1) Calcutta, 1822. Un fort volume in-4° de 520 pages. Londres: Murray.

ment en général que des faits mythologiques, M. Wilford en découvrit un consacré à la géographie positive, et qu'il regarde comme très-important. Il s'est ensuite procuré le *Trai lokya Derpana* (Miroir des trois Mondes); cet ouvrage est entièrement mythologique. Différens pourânas et d'autres ouvrages contiennent aussi des listes de pays, de rivières et de montagnes, mais les noms y sont écrits incorrectement. Ces espèces de catalogues ou de nomenclatures géographiques se nomment *Dêchâ-Mâlâ* (guirlandes de contrées), et M. Wilford pense que leur contenu a pu être connu de Mégasthènes et ensuite de Pline, ou plutôt de Sénèque qui, dans une description de l'Inde composée par lui, comptait 60 rivières, 120 nations ou contrées différentes. Cette conjecture, je l'avoue, me paraît un peu hasardée, et n'est pas, selon moi, suffisante pour infirmer l'assertion de M. Colebrooke. M. Wilford croit pouvoir assurer qu'il existe en samskrit des traités géographiques qui sont, à la vérité, très-rares, et que les propriétaires ne veulent pas communiquer aux étrangers, comme inutiles pour ceux-ci et dangereux pour les indigènes. On prétend que ces traités sont extraits des archives de leurs gouvernemens, et M. Wilford est parvenu à en connaître sept, dont trois lui appartenaient. Le *Moundja-prati dêchâ vyavasthâ* (description de différentes contrées), écrit par le râdjà Monda, vers la fin du IXe siècle, a été revu, dit-on, par le râdjà Bhodja, au commencement du Xe siècle. Cette nouvelle édition fut publiée sous le nom de *Bhodjâ prati dêchâ vyavasthâ*. Ces deux traités géographiques, dont le second surtout est très-volumineux, se trouvent encore dans le Guzarate, et ne sont pourtant cités dans aucun des nombreux ouvrages samskrits consultés par M. Wilford, qui, malgré ses recherches, n'a pu se les procurer. Le dernier traité fut composé par ordre du fameux Bokka-Raya ou Bokka-Sinha, qui gouvernait la Péninsule, vers 1285 de notre ère. Cet ouvrage

est cité dans le commentaire sur la géographie du *Mahâ-bhârata*, et contient la description de 310 royaumes de l'Inde. Il y est fait mention de la ville de *Palibothra;* c'est probablement la même que le *Bhouvana-Sâgara*, ou mer des demeures dans le Dekin ou Dekhan. (Le *midi* de l'Inde.)

Le quatrième traité est un commentaire géographique sur le poème du *Mahâ-bhârata*, composé par ordre du râdjà de Paultastàya, dans la Péninsule, par un Pandit du Bengale, contemporain du sulthân Hhocéin-Châh, qui commença de régner dans l'Inde en 1489. Ce commentaire est volumineux et très-curieux; M. Wilford est parvenu à s'en procurer une copie, à laquelle manque seulement une faible portion de la fin.

Le cinquième est intitulé : *Vikrama-Sâgara*, par un auteur inconnu. Celui du *Kchétra Samâça* en fait souvent mention et usage; il dit que Palibothra y est mentionnée, et l'attribue à un écrivain du Dekhan, qui florissait sous le règne de Bokka Râya; M. Wilford ne possédait que 17 feuilles de ce livre, qui existait au Bengale, en 1648, et qu'on trouve encore dans la Presqu'île. On y lit des détails sur *Vata* ou *Bata*, ville du *Tritchimâ-Vâli;* c'est la Bata de Ptolémée, située dans le *Bataranya* (forêt de *Vât*, ou *Ficus indica*); c'était anciennement une ville considérable, mais presque inconnue dans le Kâli-Youga, tout auprès de *Trimbâlingali-Grâma.*

Le sixième traité, intitulé : *Bhouvana kocha*, n'est qu'une section du *Bhavichy a pourâna*, qui a été revu et augmenté; M. Wilford possédait la partie qui traite des provinces situées sur les bords du Gange.

Le septième traité est le *Kchétra-Samâça*, dont nous avons déjà parlé, écrit par ordre du dernier râdjà du Bahâr; la mort surprit l'auteur au milieu de ses travaux, et lorsqu'il n'avait décrit que les provinces gangétiques et le Tritchina-

Palî dans la Presqu'île. Le dernier chapitre, qui formait originairement un ouvrage détaché, renferme des documens géographiques, historiques et mythologiques, et une histoire de la famille du râdjà. M. Wilford croit que cet ouvrage date de 150 ans; il y a vu le nom de Pondichéry, où les Français s'établirent, vers 1674. Le *Kchétra-Samaça* fait mention de deux autres traités géographiques : l'un est le *Dakcha Khandaça*, et l'autre le *Déchâ Valî*, ouvrages d'un grand poids. Celui-ci date de deux cents ans, et contient des particularités très-intéressantes; M. Wilford n'en possèdait que 80 feuilles. L'article de la Presqu'île offre une liste de 56 pays, nommés dans les dialectes parlés de l'Inde *Tch'hapana Déchâ*, c'est-à-dire, les cinquante-six pays. M. Bailly a connu cet ouvrage, et le cite, sous le titre de *Chapanna de Chalou*. Ce sont des listes plus ou moins inexactes de pays dont les noms sont mal orthographiés, sans le moindre détail. Elles se retrouvent dans le *Târâ tantra;* et le savant missionnaire, M. Ward, en a dernièrement publié une traduction. M. Wilford possèdait encore une autre liste de pays, accompagnée de remarques précieuses : du reste, ces deux listes exigent beaucoup de discernement de la part de celui qui en fait usage; car elles contiennent prodigieusement de méprises et d'erreurs. Tels sont les matériaux géographiques que M. Wilford parvint à se procurer, après plus de 30 années de recherches laborieuses et dispendieuses, faites dans l'Inde. Ce faible résultat confirme pleinement, ce me semble, l'opinion que j'ai rapportée et développée, dans mon ouvrage sur les *Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan*, d'après celle du savant M. A. T. Colebrooke, qui affirme positivement qu'il n'existe en samskrit aucun ouvrage spécial sur la chronologie, la géographie ou l'histoire. Nous laissons au lecteur le soin de tirer les conséquences de cette importante lacune dans la littérature samskrite, et de ladat etrès-peu recu-

lée des seuls matériaux en samskrit que M. Wilford ait pu se procurer. C'est avec ces faibles secours qu'il est cependant parvenu à composer un *Mémoire sur l'ancienne géographie de l'Inde*. Ce mémoire est divisé en trois parties : dans la première, l'auteur traite des montagnes limitrophes et des rivières ; dans la seconde, il décrit les différens districts ; dans la troisième section, il essaie d'établir une comparaison entre la description de ces pays donnée par Ptolémée et d'autres anciens géographes de l'Occident, et celle qui se trouve dans les *Pourânas*.

La première partie, principalement consacrée à établir la synonymie entre les noms samskrits et les noms vulgairement connus de différens lieux de l'Inde, ne peut intéresser que les indianistes, qui pourront lire et méditer avec fruit le Mémoire de M. Wilford. Nous allons en extraire quelques détails géographiques peu connus. Les limites des provinces gangétiques, appellées en samskrit *Anou-gangam*, sont, au nord, les monts Himâlaya ; au sud, les monts Vindhya (1), ainsi que la barre du Bengale ; et à l'ouest, la rivière de Drichadvats, nommée aujourd'hui la Cagar. Quant aux limites orientales, on en connaît seulement quelques points, dont voici les principaux, savoir : les monts Raghou-nandana, à l'est de l'Arakhan et de Tchatta-grâm, au sud-est. Delà, *l'Anou-gangam* s'étend vers le nord-est jusqu'à un endroit nommé Maïram, et plus correctement Maïa-Râma, à huit yodjena ou 60 milles anglais à l'est de Manipour, sur la rivière de Brahmo-Tarîr. Quant aux monts Vindhya, ils s'étendent de

(1) Les monts Himâlaya sont suffisamment connus par la relation dont j'ai donné des extraits, ci-dessus, *Rev. Enc.*, T. XVII, p. 537 et suiv. Les monts Vindhya composent cette chaîne qui s'étend de l'ouest à l'est entre la Presqu'île et le haut Hindoustan. Voyez ma *Notice géographique*, Tom. I des *Monumens anciens et modernes de l'Hindoustân*.

LANGLÈS.

la baie du Bengale au golfe de Kambaye, en formant trois divisions ; la première qui comprend la partie orientale, se mesure de la baie du Bengale aux sources du Nermêda et de la Sôna inclusivement ; elle renferme les montagnes de Rekcha ou des Ours. La seconde partie, située à l'ouest de celle-ci, aboutit au golfe de Kambaye; la branche méridionale de cette division se nomme Pâriyâtra ou Pâripâtra, et la branche septentrionale, Raivata ; cette dernière touche, d'un côté, au golfe de Kambaye, et de l'autre, aux murs de Delhy. La troisième portion de cette chaîne se nomme simplement Vindhya : elle est située aux sources du Nermêda et de la Sôna ; le Tapi ou Tâpti, et le Vaitaranî, voisin de Kétek, y prennent leurs sources. Passons à ce que dit notre auteur sur les monts Himâlaya.

Au nord de l'Inde, il y a trois files de montagnes : l'*Hima* ou la neigeuse, est au nord du Nipâla ou Naya-Pâla; *Héma, Hémada* ou *Hémoda* (montagne d'or), au-delà du Tibet, et *Nichoda,* encore plus au nord. *Naya-pâla* ou *Nay-pâla* est entre Padapa, au pied des montagnes de Hima. Les deux premières étaient connues des anciens géographes européens, sous les noms d'*Imaüs* et d'*Emodus ;* mais ils ne les connaissaient que d'une manière vague et imparfaite. Les notions des Hindons ne paraissent pas plus étendues, si l'on en juge par le laconisme de M. Wilford, qui paraît n'avoir trouvé sur ces montagnes, dans les ouvrages samskrits, qu'un conte légendaire trop absurde pour être rapporté.

Nous choisissons, entre les recherches de M. Wilford sur les rivières de l'Inde, celles qui se rapportent spécialement au Gange. Notre savant auteur remarque avec raison que, malgré les courses périlleuses de différens voyageurs, on ignore encore le lieu précis où est la source de ce fleuve ; on sait seulement qu'à onze mille anglais de distance du Gangautrî, c'est un faible courant qui débouche de dessous une glacière ou mon-

tagne de neige haute de trois cents pieds, et à peu près inaccessible. Quant aux Hindous, ils placent la source principale du Gange dans un bassin nommé *Counda*, gobelet, vase à boire, à cause de sa ressemblance avec ces vases, ainsi nommés en samskrit, et *Pyâlâ* en hindy. Les Grecs désignaient les sources du Nil et celles du Jourdain par le mot *Phiala*, coupe, parce qu'ils supposaient que ces sources avaient cette forme, et que les eaux, forçant le passage au fond de leur bassin, reparaissent ensuite à une distance considérable par des canaux souterrains. C'est ce qui arrive, dit-on, dans le Counda, ou bassin de la source du Gange, très-profond, à ce qu'on assure. J'épargne à mes lecteurs les récits fabuleux touchant l'origine du Gange, consignés dans les Pourânas; je me bornerai à dire que, selon ces livres saints, le Gange sort de dessous les pieds de Vichnou sous le pôle, court à travers les airs effleurant le sommet des plus hautes montagnes, et touche la coupe (*Counda*) de Brahmâ, laquelle est évidemment le lac Marra-Serovara, etc. Ces récits fabuleux semblent, dit M. Wilford, n'avoir pas été absolument ignorés des anciens. Pline dit qu'après une course fatigante, ce fleuve déchirant le sommet des montagnes qui se trouvent sur sa route, suivant l'expression de Quinte-Curce, se repose enfin dans un lac (celui de Mona-Serovara). M. Fraser (1) a vu les pics qui environnent ce bassin ou Counda; mais la route qui conduit à ce saint lieu est jusqu'à présent impraticable, ou du moins inconnue. Au-dessous de Herdwar (*hera dwâra*), plusieurs bras se détachent du Gange, et viennent ensuite rejoindre le principal courant; ces branches sont en général les restes des anciens lits de ce fleuve à différentes époques. Une chaîne de montagnes à peu près non interrompue règne le long de la rive occidentale; ces branches portent différens noms; mais

(1) *Asiatick Researches*, T. XIII, et ci-dessus, *Rev. Enc.*, T. XVII, pag. 357 et suiv.

le plus répandu parmi les habitans est *Bérî-Gangâ*, vieux Gange. Les savans les nomment Bân-Gangâ, ganges ou rivières (1) aux roseaux, parce que les lits que les rivières abandonnent ne tardent jamais à être couverts d'une espèce de roseaux, nommés *Banâ* en samskrit. Les bras qui coulent à l'est du principal cours, se nomment Râma-Gangâ. Le seul des Râma-Gangâ, digne de notre attention, sort de la rive occidentale du Gange, à l'ouest de Herdwâr, et s'y rejoint à Bangthâs; il en sort de nouveau à Soukourtaul, passe à l'est des ruines de Hastinapour, et rentre dans le principal à Gour-Moucteswar. Cette rivière de Bân ou de *Saraban* (espace couvert de roseaux) constituait originairement le principal lit du fleuve qui coule maintenant dans le lit d'une ancienne branche de Bân ou de Saraban, que Ptolémée a pris très-mal à propos pour le Râm-Gangâ; cette branche porte aussi le nom de rivière de Sarabon ou Sarâvatî. Comme le Gange est la divinité favorite des Hindous, ils ont cherché à lui faire toutes les applications imaginables du nombre de trois, qui est chez eux si mystérieux et si sacré, en un mot, le type de leur Trinité. Il est censé descendre du ciel par un triple courant, dont la réunion forme le premier *Trivenî* ou confluent; ce même courant remontant à *Prayaga*, l'*Yamouna* et la *Seraswatî* forment un second *Trivenî*; ces deux rivières se séparent du Gange auprès d'Hougly; il en résulte un troisième *Trivenî*. On compte aussi trois *Gangâtris*, ou cataractes du Gange : l'une au nord est bien connue, la seconde est à Herdwâr, et la troisième, auprès de *Pattergotta*. Les deux dernières ne sont que des cascades semblables à celles que l'on nomme *rapides*, dans l'Amérique septentrionale; la dernière était bien connue, dans les XIIe et XIIIe siècles; l'autre a été signalée par les géographes modernes.

(1) En langue samskrite, *Gangâ* signifie une rivière en général; et le Gange, la rivière par excellence. LANGLÈS.

M. Wilford regrette vivement que le défaut de matériaux ne lui ait pas permis de pousser ses recherches jusques dans la partie nord-ouest de l'Inde. En parlant du Cagguer, il observe que cette rivière, ou quelqu'une de celles qui viennent y aboutir, sert, suivant le témoignage de plusieurs écrivains de l'antiquité, de limites aux excursions des fourmis aurifères. Elles avaient, disent-ils, beaucoup d'or dans des lieux déserts et le gardaient avec le plus grand soin. Elles étaient aussi fortes qu'un renard ou qu'un chien d'Hyrcanie, et Pline leur donne des cornes et des aîles.

Les fourmis qui font de l'or ne sont pas entièrement inconnues dans l'Inde, et elles appartiennent à l'espèce nommée *termites*. Mais on leur substitue généralement des oiseaux auxquels on donne le nom de *Hémâkara*, faiseur d'or. Les Indiens supposent qu'ils sont d'une énorme dimension, qu'ils habitent le nord-ouest de l'Inde, et que leur fiente, mêlée avec un sable particulier à ce pays, produit de l'or. Les anciens Indiens firent les mêmes contes à Clésias, et ils ajoutèrent que ces oiseaux, n'ayant pas besoin d'or, ne gardaient pas celui qu'ils produisaient, mais que les habitans qui voulaient le chercher, couraient les plus grands dangers de la part des bêtes féroces qui infestaient ces contrées; telle était l'opinion de Saint-Jérôme lui-même, comme on le voit par ses lettres à Rusticus. M. Wilford croit que ces oiseaux fabuleux ont beaucoup de rapport avec Garouda, l'oiseau de Vichnou, qui a la tête, les aîles et les pates d'un aigle, le corps, les jambes, et la taille d'un homme; c'est le griffon des Indiens. M. Wilford soupçonne, avec bien de la vraisemblance, que ces énormes fourmis, de la taille d'un renard, ou d'un chien d'Hyrcanie, ne sont autres que l'youz des Persans, nommé en samskrit *Tchittaca Vyâghrâ*, c'est-à-dire, le tigre moucheté, *tchitta* en hindoustany. Cette dénomination offre quelque ressemblance avec *tchéountâ* ou *tchyontâ*, grosse

fourmi. L'excrément de cet animal se nomme, en langue hindoustânye, *akhir*, et *k'hir* dans les dialectes vulgaires, mots corrompus du samskrit *kchîra*, d'où est dérivé le mot arabe *iksyr*, (eau, pierre philosophale), dont nous avons fait le mot *élixir*, en y ajoutant l'article arabe *âl* ou *él*. Pour effectuer cette transubstantiation, les Hindous indiquent deux puissans agens. Le premier est ce liquide, emphatiquement nommé *kchîr* (eau), et l'autre, un solide nommé *mani* (joyau); et c'est notre pierre philosophale, vulgairement appelée chez eux *sparsa mani* (le joyau de richesse), *hiranya mani* (joyau d'or). On trouve, en effet, des fragmens d'or plus ou moins considérables et consolidés ensemble par une matière inconnue; ces fragmens d'or consolidés se nomment, en samskrit, *swarna Mâkchica* (ouvrages de *Mâkchica*, ou fourmis volantes). Ces insectes, qui forment un troisième ordre de termites, semblent sortir de la terre et voler en nuées épaisses, chaque soir, vers la fin de la saison des pluies. Jamais elles ne travaillent ni ne combattent; mais elles sont seules capables de propager; et, si l'on peut leur attribuer la faculté de faire de l'or, c'est par la médiation de leur progéniture. Les termites travailleuses, dans les pays abondans en poudre d'or, en avalent quelque portion qu'elles rendent ensuite dans leurs excrémens, ou en la vomissant. Les montagnes favorites des fourmis volantes sont situées sur les bords du Vitastâ, ou Bitastâ.

Les oiseaux aurifères ou plutôt qui font de l'or, les mouches et les tigres mouchetés sont confinés par les Hindous dans les parties nord-ouest de l'Inde. Suivant l'*Ayîni Akbéry*, on commence à voir des youz, à quarante koss, ou une trentaine de lieues au nord au-dessus d'Agrah. Elien est de cet avis, quand il dit que les fourmis qui font de l'or ne franchissent jamais la rivière de Campilys (1). Ctésias et Mégasthènes les placent

(1) Ælian. *De Animalibus*, lib. III, cap. 4.

aussi dans cette partie de l'Inde. Le Campylis, aujourd'hui Camboli, est une rivière considérable qui coule à quatre milles ouest d'Ambâla, vers Serhind; elle tombe dans le Caggner, nommé en samskrit Drichadvatî; cette dernière rivière, suivant un commentaire des Védas, forme la limite commune des divisions est et nord-ouest de l'Inde.

VIII. *Mémoire sur le Sorex glis*, petit quadrupède de Penang et autres îles de l'Océan indien, par MM. DIARD et DUVANCEL, naturalistes français. Ce petit animal, que nos savans compatriotes ont trouvé à Penang et à Singapour, et dont on leur doit la description, est le type d'une nouvelle subdivision, et le nom de *Sorex glis* qu'ils lui ont assigné, donne, disent-ils, une véritable idée de sa forme extérieure et de sa véritable nature. Ils le prirent d'abord pour un écureuil; mais il s'aperçurent bientôt qu'il appartient à la famille des insectivores. En effet, il se nourrit de larves et autres insectes. Sa peau est d'un brun rouge, mélangé de fauve et de noir et au-dessous d'un gris blanchâtre. Enfin, ce véritable sorex, déguisé sous la forme d'un écureuil, a de grands yeux, quatre mamelles ventrales, une langue longue, un estomac simple et un tube intestinal replié sept fois sur lui-même, suivi d'un petit cœcum.—Ce Mémoire, écrit en français, est accompagné d'une gravure qui représente l'animal dont il s'agit. Il a été communiqué à la Société Asiatique par M. le major-général Hardwicke, qui l'a reçu de M. le chevalier Stamford Raffles, gouverneur de l'Ile de Sumatra, auteur d'une excellente et magnifique Description géographique, historique, etc., de l'Ile de Java, en 2 vol. in-4°.

IX. *Sur une méthode indienne* pour construire des ceintres, par le capitaine MACKINTOSH. Nagpore, le 20 novembre 1820.

Les architectes indiens ont une manière très-simple de construire des voûtes sans échafauds ni autres supports tem-

poraires, que nous ne décrirons pas, attendu que nous ne pouvons offrir à nos lecteurs la planche indispensable pour faire bien comprendre une semblable description. L'auteur du Mémoire pense que son procédé, aussi simple qu'économique, pourrait être adopté en Europe avec avantage pour beaucoup de petites constructions voûtées.

X. *Mémoire sur les inscriptions du Coutheb-Minâr, et sur les ruines situées dans le voisinage de ce monument*; par M. *Walter* EWER. On désigne, dans l'Inde, sous le nom de *coutheb-minâr*, une colonne ou tour (minâr) construite à 9 milles (trois lieues) sud-ouest de Dehly, à la fin du XIIe siècle de notre ère, et qui devait faire partie d'une immense et magnifique mosquée, commencée et non terminée sur les ruines d'un ancien temple hindou dont il subsiste encore des vestiges. Cette tour a 260 pieds anglais de haut, et 60 pieds de diamètre, et l'on parvient au sommet par un escalier de 308 marches. Quoique voisine d'une mosquée qui n'a jamais été terminée, mais dont on voit encore des portions plus ou moins avancées, cette tour ne paraît pas avoir été destinée à servir de minârèh pour appeler les fidèles à la prière. Du moins, telle est l'opinion de M. Ewer, qui observe qu'elle n'est pas immédiatement adhérente à la mosquée, comme le sont les minârèhs ordinaires. M. Ewer pense que le coutheb-minâr a été élevé dans l'enclos du temple hindou, pour signaler la suprématie de la religion du Prophète à l'égard de celle de Brahmâ; enfin, que la tour, à peine sortie de terre, et dont la circonférence est double de celle du coutheb-minâr, ne dépendait pas non plus de la mosquée commencée et abandonnée. « Je crois, ajoute-t-il, que plusieurs des premiers souverains musulmans de l'Inde élevaient volontiers des *minârs*, ou tours d'une hauteur extraordinaire, sur l'emplacement des temples hindous. On voit encore à Coel les restes d'un de ces minârs qui n'ont jamais dépendu d'aucune mosquée. On y lit

une inscription qui nous apprend que leur construction date du règne de Nassir Êd-dyn, en l'an 652 de l'hégire (1254—5 de J. C.). »

Les Hindous prétendent que le monument qui nous occupe, a été construit par un de leurs anciens monarques ; mais, c'est encore une de ces nombreuses et ridicules prétentions qui ont accrédité, parmi les européens, tant d'erreurs, disons même, d'absurdités touchant l'antiquité, la civilisation et les travaux des Hindous, et M. Ewer prouve, par la construction même de l'édifice, ainsi que par les inscriptions dont il est couvert, que le minâr (la colonne) et la mosquée ont été commencés, d'après l'ordre du grand sulthan Moezz Êd-douyga, wé Êd-dyn Mohammed, fils de Nàsser, prince des musulmans, par Cotheb Êd-dyn Eybesc, vers l'an 592 de l'hégire (1196 de Jésus-Christ) (1).

La nomenclature des dons très-nombreux offerts à la Société asiatique de Calcutta, et la liste des membres résidans et honoraires de cette Société, terminent ce volume (2).

LANGLÈS, *de l'Institut.*

---

(1) Le coutheb-minâr sera le sujet d'un des articles les plus intéressans de la seconde partie de mon ouvrage sur les *Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan.* MM. Blunt (T. V des *Asiatick Researches*), Thomas, dans ses *Military Memoirs*, et Ewer, me fourniront des matériaux d'autant plus précieux, que le monument qui n'a pas son égal dans l'Inde, est menacé d'une ruine prochaine. On a enlevé beaucoup de pierres à sa base ; un arbre des Banians a pris naissance dans cette cavité, et ses racines minent les fondemens de l'édifice. (LANGLÈS.)

(2) Notre honorable collaborateur doit publier incessamment, en un volume, le précis analytique de la suite des *Recherches Asiatiques* de la Société de Calcutta, dont nous n'avons pu insérer dans notre recueil que deux extraits fort abrégés. (N. d. R.)

Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, *composés, traduits ou publiés en français et en latin, avec les noms des auteurs, traducteurs ou éditeurs;* accompagné de notes historiques et critiques, par M. Barbier, ex-administrateur des bibliothèques particulières du Roi, etc. *Seconde édition*, revue, corrigée et considérablement augmentée (1).

Le livre de M. Barbier est suffisamment connu et apprécié des savans, ainsi que la réputation de l'auteur. Pour eux l'annonce de la mise en vente de ce deuxième volume suffirait, si toutefois leur impatience ne nous a devancé; mais les gens du monde (et je range dans cette classe beaucoup de gens de lettres, qui ne manquent pas d'esprit, mais qui ne sont que médiocrement lettrés) considèrent pour la plupart la bibliographie comme une science pédantesque et sèche, sur laquelle ils dédaignent de fixer leurs regards: elle est pourtant une des branches les plus curieuses et les plus amusantes de l'histoire littéraire. Nous avons plus d'une fois essayé de le prouver; nous allons le tenter encore, en glanant quelques faits intéressans dans le deuxième volume, du *Dictionnaire des anonymes*.

Anecdote sur Louis XVI.—Le troisième ouvrage de Louis XVI est la traduction de l'*Histoire de la décadence de l'empire romain*, par Gibbon. Après en avoir traduit *cinq* volumes, Mgr. le Dauphin, ne voulant pas être connu, chargea M. le Clerc de Sept-Chênes, son lecteur du cabinet, de les faire imprimer sous son nom. M. le Clerc de Sept-Chênes

(1) T. II. (Voy. ci-dessus, T. XVI, pag. 538, l'annonce du T. Ier.) Paris, 1823. Barrois aîné, rue de Seine, n° 10. In-8° de 548 pages; prix, 10 fr. — Le T. III est sous presse; il sera publié dans les premiers mois de 1824.—Le T. IV, qui terminera l'ouvrage, paraîtra dans la même année.

ayant prié M. le Garde-des-sceaux de lui donner un censeur, l'ouvrage fut envoyé à l'abbé Aubert, qui le rendit avec une approbation motivée et distinguée. Environ deux ans après, M. le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, fait demander le censeur de l'ouvrage. L'abbé Aubert se rend chez le ministre, qui, en lui remettant un exemplaire relié en maroquin rouge et doré sur tranche, lui dit : « Je suis chargé par le traducteur de vous remettre cet exemplaire, pour vous remercier de l'examen que vous avez pris la peine de faire de sa traduction et de l'approbation que vous lui avez donnée. » Sur l'observation du censeur, que M. le Clerc de Sept-Chênes aurait pu se dispenser de la magnificence de la reliure, M. de Vergennes lui dit : « C'est Mgr. le Dauphin qui est le véritable traducteur, et qui m'a chargé de vous faire ce cadeau en son nom. »—Nous tenons cette anecdote de l'abbé Aubert lui-même. (Extrait du *Roi martyr* ou *Esquisse du portrait de Louis XVI,* par de Moulieres.) »

Anecdote académique. — « L'abbé de Chaulieu ne put parvenir à être de l'Académie française; il en fit cependant la demande : M. le prince de Condé et MM. de Vendôme se réunirent pour solliciter en sa faveur, et ils n'auraient point été refusés. Mais Louis XIV, qu'on avait informé de la vie voluptueuse et libertine de l'abbé de Chaulieu, fit venir M. de Tourreil, alors directeur de l'Académie, et lui ordonna de faire en sorte que l'élection projetée fut croisée. Le jour arrivé, M. de Tourreil dit à la compagnie que M. le premier président de Lamoignon désirait d'entrer dans la compagnie; on alla aux suffrages, et ils furent pour le magistrat. Cependant, M. le Prince, qui attendait des nouvelles de l'élection, ayant su qu'elle n'était pas en faveur de l'abbé de Chaulieu, et que M. de Lamoignon avait été élu, alla trouver le magistrat pour se plaindre de ce qu'il l'avait traversé. M. de Lamoignon assura le prince qu'il ignorait ce qui s'était passé; qu'il n'avait

fait ni démarches, ni demandes pour la place vacante, et refusa en effet de l'accepter, lorsqu'on vint lui apprendre son élection. M. de Tourreil, fort embarrassé, alla rendre compte au roi de ce qui venait de se passer. M. de Rohan, alors coadjuteur, depuis évêque de Strasbourg et cardinal, avait été le matin prendre congé du roi, pour s'en aller à Strasbourg. Le roi lui envoya dire de ne pas partir et de faire sur le champ visite aux académiciens pour demander la place vacante, et il fut élu en effet. Ainsi, l'abbé de Chaulieu fut exclu. C'est depuis le refus de M. de Lamoignon, que dans toutes les élections de l'Académie on demande si quelqu'un de la compagnie peut répondre que l'élu acceptera. Les preuves de ces faits sont consignées dans une lettre du cardinal de Rohan, qui est entre les mains de M. l'abbé d'Olivet, de qui je tiens ce récit. (*Catalogue manuscrit de l'abbé Goujet.*) »

L'article suivant, bien que purement bibliographique, sera sans doute jugé curieux.—N° 13659. Le *Moniteur* ou plutôt *Journal Universel* (composé par MM. de Lally-Tollendal, de Châteaubriand, de Pradel, de Vaublanc, et Bertin l'aîné, rédacteur principal). Gand, 1815, petit in-folio.—Madame de Damas a fait la première *Relation de Bordeaux*; la seconde est de M. Desèze. MM. de Damas, Laborie et Guizot ont fourni plusieurs articles. La *Relation des événemens depuis le 10 mars*, n° 1, est de M. de Pradel. M. de Lally-Tollendal a rédigé l'*Examen des Observations sur la déclaration du congrès de Vienne*, réimprimé en partie à Paris, en mai 1815, in-8°. L'article *Politique et finances* est de M. de Vaublanc. La *Lettre sur l'Acte additionnel* a pour auteur M. Bertin, ainsi que *Toujours des mensonges. Cela s'appelle changer d'avis*, est de M. de Pradel. M. Charles Nodier a fourni *Napoléon et ses constitutions*. S. M. Louis XVIII a bien voulu envoyer au rédacteur les *Mouchoirs blancs*, anecdote historique.—Le 1er numéro seul porte le titre de *Moniteur*. »

On apprendra, dans l'ouvrage de M. Barbier, quels sont les véritables auteurs d'une foule de pièces d'une grande célébrité : c'est Mme la comtesse de Schomberg, domiciliée à Vienne en Autriche, qui a rédigé le *Journal de Cléry;* c'est un M. de Limon, ancien intendant du duc d'Orléans, qui a composé le célèbre *Manifeste du duc de Brunswick*, lors de l'invasion du mois d'octobre 1792; c'est un abbé Martin, ex-jésuite, qui est auteur du discours prononcé par Robespierre, le jour de la fête de l'Être-Suprême. Cet abbé, qui est mort à Saint-Germain-en-Laye, en l'an 7, avait été précédemment l'un des pricipaux collaborateurs de l'*Histoire philosophique* de Raynal.

M. Barbier signale avec raison, comme curiosités bibliographiques, divers exemplaires d'ouvrages de tactique ou d'histoire militaire, revenus de Sainte-Hélène, surchargés en marge des notes de Napoléon. Voici ce qu'il nous apprend sur une traduction française du Nouveau-Testament, publiée pour la première fois à Paris, en 1719, par un respectable prêtre catholique, nommé l'abbé de Barneville, qu'il considère avec raison, comme le véritable père des sociétés bibliques. L'abbé de Barneville expose, dans l'avertissement qui précède l'édition de 1719, les motifs qui l'ont guidé dans la rédaction d'une traduction nouvelle du Nouveau-Testament. Son but principal paraît avoir été de faire vendre les exemplaires à meilleur marché, ou même de les donner aux pauvres, au moyen d'avances faites par des personnes aisées. Dans la préface qui précède l'édition de 1726, il se félicite de la bénédiction que Dieu a répandue sur cet ouvrage. On y apprend que des gens riches et charitables ne se contentèrent pas d'en faire provision pour eux et leur famille, ils eurent encore la générosité d'en acheter un grand nombre, qu'ils ont fait distribuer gratuitement à Paris et dans les provinces. Aussi, l'on a tou-

jours eu soin que les exemplaires ne fussent vendus que ce qu'ils avaient coûté pour l'impression.

Plusieurs littérateurs instruits ont communiqué à M. Barbier des renseignemens précieux; d'autres fois, il a reproduit, sous la forme de notes, et en lieu opportun, des articles ou dissertations qui seraient restés comme perdus ailleurs. Telle est, entre autres, une dissertation sur les anagrammes, par M. Péricaud, de Lyon, publiée dans le journal de cette ville, à l'occasion d'un vieux bouquin intitulé : *Formulaire récréatif de Bredin le C....* (Nos pères si religieux, dit-on, en usaient en français comme en latin; ils bravaient l'honnêteté dans les mots). On trouve indiqués, dans l'article de M. Péricaud, les anagrammes suivans : Pierre de Ronsard (*rose de Pindare*); Jean de Coras (*cède à raison*); Jean Brynon (*rien bon n'y a*); frère Jacques-Clément (*c'est l'enfer qui m'a créé*); Anne d'Autriche (*reine de haut rang*); Claude Ménétrier (*miracle de nature*); l'abbé Miolan (*ballon abimé*); enfin, dans *Voltaire* (*o alte vir*); la décomposition de l'anagramme, conduit très-ingénieusement M. Péricaud à découvrir le nom de l'auteur anonyme du *Formulaire récréatif.* On lit, au bas de l'*Avis au lecteur*, en guise de signature, la devise *Bonté n'y croist,* dans laquelle on trouve *Benoit Eroncy*, que le bibliographe lyonnais prouve en effet être l'auteur du livre en question.

M. Barbier, assez riche de son propre fonds, s'empresse de donner de la publicité à ces honorables communications, qui ajoutent au mérite et à l'agrément de son livre.

A. Mahul.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

225. —*A Gazetteer of the states of Illinois and Missouri.*—Dictionnaire descriptif et topographique des états de l'Illinois et du Missouri, par *Louis C.* Beck. Albany, 1823; Webster. Un vol. in-8°, de 352 pag.

Le docteur Beck est membre de la Société historique de New-Yorck, et il a résidé long-tems dans le Missouri. Aidé de plusieurs personnes instruites, ayant visité lui-même une partie considérable des états qu'il a décrits, et dans lesquels on s'est empressé partout de mettre à sa disposition les registres et les archives des différentes villes, M. Beck a recueilli une foule de matériaux précieux, réunis dans cet ouvrage. On y trouve une vue générale de chaque état, un aperçu de leurs comtés, et une description particulière des villes, villages, rivières, etc. Il est orné d'une carte dressée avec beaucoup de soin, d'après des plans originaux, et de plusieurs gravures pour éclaircir et compléter la description de différens objets. L'examen général de chaque état comprend tout ce qui a rapport à la géographie, à la géologie et à la minéralogie, ainsi qu'à l'archéologie et à l'histoire. Les noms botaniques des principales espèces de plantes appartenantes au Missouri, et des arbres de l'Illinois, sont indiqués avec la plus grande exactitude. Ce livre est fort bien imprimé, et paraît digne à tous égards de la faveur du public. Les articles du *comté de Pike*, du *fort de Chartres*, du *fort Dearborn*, de *Monk-Mound*, de *Vandalia*, sous l'Illinois, de *Fenton*, de la *Crique-Noyer*, de la *rivière de Strawberry*, sont tous fort curieux et d'un grand intérêt. La longueur de la rivière de l'*Ohio* est estimée par M. Beck de onze cents milles (pag. 16); mais, d'après les nouvelles mesures prises par M. Darby, elle n'a que neuf cent quarante-huit milles de long. Sauf cette er-

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

reur, le dictionnaire de M. Beck est regardé comme très-exact par les géographes américains. L. Sw. B.

226. — *A report to the secretary of War of the U. S., etc.* — Rapport au secrétaire du département de la guerre, offrant le récit d'un voyage fait dans l'été de 1820, en vertu d'une commission du président des États-Unis, pour reconnaître l'état des tribus indiennes; par le rév. *Jedidiah* Morse. New-Haven, 1822. In-8°.

Ce rapport offre beaucoup d'intérêt. M. Morse avait surtout l'intention, en faisant une excursion dans la région des lacs, de reconnaître l'état positif des tribus indiennes dans ces vastes contrées, et de pouvoir donner au gouvernement de l'Union d'utiles renseignemens sur les tentatives déjà faites, ou sur celles qu'on peut faire encore, pour arrêter le décroissement rapide de l'ancienne population américaine, et la faire participer aux bienfaits de la civilisation. Ces deux points forment, aux États-Unis, une de ces questions sur lesquelles les publicistes reviennent sans cesse. L'auteur du rapport l'examine avec jugement, et ses vues pour l'amélioration du sort des Indiens, si elles ne sont pas toutes praticables, sont du moins celles d'un ami sincère de l'humanité. Le docteur Morse donne des détails (page 264) sur la belle école des missions à Cornwall, dans le Connecticut, dont l'objet est de former de jeunes Indiens de manière à ce qu'ils puissent devenir à leur tour, dans leurs tribus respectives, missionnaires, interprètes, médecins ou instituteurs. Ce passage est l'un des plus intéressans du rapport. A*.

ASIE.

227. — *L'Ami de l'Inde*, VIIe cahier. Serampour, 1822. — Ce journal paraît tous les trois mois.

Le cahier de cet intéressant journal, que nous avons sous les yeux, contient les articles suivans : 1° Réponse à l'ouvrage de M. John Bowen, de Londres, intitulé : *Sollicitation adressée aux missionnaires, et démoralisation des Hindous*; 2° sur la bienfaisance indienne; 3° sur le caractère des naturels de l'Inde; 4° un examen de l'administration du marquis de Hastings, considérée sous le rapport de son influence sur l'amélioration intellectuelle et morale des Indes britanniques. L. S. B.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

228. — *A treatise, on mental Derangement, containing the substance of the Gulstonian Lectures.* — Traité des maladies mentales, contenant

la substance des leçons gulstoniennes; par *Francis* Willis, du Collége royal de chirurgie. Londres, 1823; Longman. Un vol. in-8°, 234 p.

L'auteur commence par des remarques générales sur l'état d'aliénation mentale; il décrit les deux états opposés pathologiques, de la *dépression* et de l'*exaltation* mentale. Dans la première classe, il range tous les cas de *fureur*; dans la seconde, les cas de *mélancolie*. Il établit en principe que l'état d'aliénation présuppose un dérangement, non-seulement dans l'appareil central de l'intelligence, mais encore dans quelques-unes des fonctions purement animales et matérielles. Il admet donc l'entière possibilité d'administrer des remèdes thérapeutiques contre les folies. Il regarde, avec Ferriar, la croyance aux revenans et à d'autres superstitions populaires, comme un symptôme particulier de maladie. M. Willis est un admirateur si passionné de l'auteur d'Hamlet, que, dans une longue discussion sur le genre de phénomènes morbides qui distinguent l'état d'*exaltation mentale*, il avance que Shakespeare les a tous décrits dans les scènes admirables du délire d'Ophélie. Nous doutons cependant que tous les gens de l'art confirment ce jugement. Le chapitre III de ce livre est consacré à la discussion des causes du délire et de la folie, que M. Willis a fort habilement analysées. L'ouvrage est terminé par une notice biographique d'un grand intérêt, sur l'oncle de l'auteur, le célèbre docteur Willis. Un reproche général à faire à l'auteur de ce livre, c'est qu'il n'a pas assez profité des travaux importans qu'on a faits, hors de sa patrie, et surtout en France, sur les affections mentales. Nos célèbres médecins, MM. Pinel et Esquirol, lui auraient fourni des lumières précieuses sur le sujet qu'il a traité.

229. — *An account of the United states of America, derived from actual observation, during a residence of four years in that Republic, including original communications.* — Description des États-Unis de l'Amérique, rédigé pendant un séjour de quatre années, avec des pièces originales, par *Isaac* Holmes. Londres, 1823; Longman. Un vol. in-8° de 476 pag.; prix, 12 sch.

Voici encore un ouvrage de statistique sur les États-Unis. L'accroissement extraordinaire de cette république en prospérité et en population, a beaucoup engagé les économistes à étudier ses ressources et la marche de la fortune publique. M. Holmes n'a pas de prétentions, ni dans sa manière, ni dans son style. On trouvera, dans son ouvrage, la description fort simple, mais fort instructive, des lois politiques qui régissent les États-Unis, l'indication des revenus et des ressources de cette république, qui, si elle était peuplée dans la même proportion que l'Angleterre, aurait 590,000,000 d'habitans. M. Holmes donne aussi des

détails fort instructifs et puisés aux meilleures sources, sur l'agriculture, le prix des denrées, de l'affermage, et des défrichemens dans les vastes contrées de l'Amérique septentrionale. La république a un revenu annuel de 18,000,000 de dollars, et n'en dépense que 16,000,000. L'armée régulière n'est pas de 8000 hommes; mais 700,000 miliciens sont toujours prêts pour défendre la patrie. On trouvera aussi, dans ce livre, des détails curieux et fort peu connus sur les prisons et les établissemens de bienfaisance des États-Unis, ainsi que sur la méthode de gouvernement, qu'on a très-bien défini, *un gouvernement qui ne se voit pas et qui ne se sent pas*, mais qui se manifeste partout, comme la Providence, par des bienfaits.

230. — *History of Brazil.* — Histoire du Brésil, par *Robert* Southey, IIIe partie. Londres, 1823; Longman. Un volume in-4° de 950 pages; 80 schell.

Nous avons déjà annoncé les premières parties de ce grand et important travail. (Voy. *ci-dessus*, T. I, pag. 189.) On sait aussi dans quelle immense collection de documens M. Southey a pu puiser. L'histoire du Brésil est continuée, dans ce volume, depuis 1686 jusqu'en 1807. Les dernières pages sont consacrées au tableau des mœurs des habitans de cette contrée, des divisions aristocratiques ou de castes qui les séparent, de l'état intellectuel de la nation, de ses goûts dominans, et des institutions d'éducation littéraires et scientifiques qu'on y a fondées. On ne peut pas dire que ce coup d'œil sur l'ensemble de la nation permette de concevoir de brillantes espérances pour l'avenir. Le commerce seul est assez actif dans ces vastes pays, où la nature a tant fait pour l'homme, et où l'homme n'a rien fait pour lui-même. M. Southey rapporte, que dans le district de la plus riche mine de tout le Brésil, il n'y a pas un seul blanc qui connaisse l'usage de l'instrument aratoire le plus simple, et qui même ne soit orgueilleux de son ignorance sur ce sujet. Que peut-on attendre d'un pays où l'agriculture est à ce point méprisée? Il paraît cependant que des lois équitables ont déjà donné le signal de l'émancipation. Une administration libre et sage pourra seule faire monter le Brésil au rang qu'il doit occuper un jour, par son importance, sa position, et les richesses de son sol en tout genre. C. C.

231. — *Remarks on the country extending from cape Palmas to the river Congo.* — Remarques sur le pays qui s'étend depuis le cap des Palmes jusqu'à la rivière de Congo; par le capitaine *John* Adams. Londres, 1823. In-8°.

L'auteur de cet ouvrage intéressant est capitaine d'un bâtiment mar-

chand, et a fréquenté, en cette qualité, la côte d'Afrique qui fait le sujet de son ouvrage. Il n'a donné à son livre que le titre de Remarques; mais ces remarques, énoncées simplement et sans aucune recherche d'érudition, offrent beaucoup d'intérêt, et font bien connaître les mœurs et les coutumes des indigènes avec lesquels ce capitaine a trafiqué dans ses voyages. On sait que les Anglais ont un établissement à Cape-Coast, sur le territoire des Fantees. L'auteur nous fait connaître le gouvernement de ce peuple; c'est une république, à la tête de laquelle sont placés des anciens appelés *Pinins*, destinés plutôt, à ce qu'il paroît, à faire la police qu'à donner des lois. En effet, leur principale fonction consiste à servir d'arbitres dans les disputes qui s'élèvent entre les indigènes d'Annamabou (ville à quelques lieues de Cape-Coast), ou entre ceux-ci et les Européens. Dans le dernier cas, ils ont soin de se bien faire payer pour leur peine. Le capitaine Adams raconte une visite qu'il reçut de ces graves magistrats nègres, qui vinrent se plaindre, à bord de son vaisseau, de ce qu'on avait enlevé des filets de pêcheurs au peuple d'Annamabou. Ils portaient des chapeaux de paille, qu'ils n'ôtèrent point pendant leur audience, et qui étaient surmontés d'une touffe d'algue-marine. Ils étaient au nombre de huit. Après avoir pris place dans la cabine du capitaine, et bu une pinte d'eau-de-vie, le plus âgé d'entre eux, Obeki, exposa, en mauvais anglais, le sujet de leur plainte. Ses camarades l'appuyaient, en criant de tems en tems: *Ampa*, *ampa* (vrai, vrai), ce qui fait à peu près le même effet, dit le capitaine, que lorsque, dans le parlement anglais, on crie : Écoutez! écoutez! Quand il eut fini, le capitaine fit venir deux hommes du pays, qui lui avaient vu acheter à Cape-Coast les filets qu'il avait à bord. En conséquence, les vieillards n'osèrent plus insister sur leur demande. Ils se contentèrent d'eau-de-vie et de tabac, et s'en allèrent, en faisant des excuses aux Anglais de les avoir soupçonnés de vol. Les traits de cruauté que le capitaine Adams raconte des indigènes font frissonner, et l'on doit former des vœux pour que l'Angleterre parvienne à répandre des germes de civilisation dans cette contrée barbare et presque sauvage. A la mort d'un riche habitant d'Annamabou nommé Tacky-Mensa, on immola sur sa tombe cinq malheureuses victimes, un homme âgé et quatre plus jeunes. Après les avoir garrottés, on les promena dans la ville, aux cris féroces de la multitude, au bruit de la mousqueterie et des tambours: l'eau-de-vie qu'on avait distribuée avait encore augmenté la férocité naturelle du peuple. Il massacra les cinq victimes avec tout le raffinement d'une cruauté réfléchie, et but de la liqueur enivrante dans leurs crânes. Les orgies durèrent pendant deux jours et trois nuits.

A Lagos, on empale, chaque année, à l'équinoxe du printems, une jeune fille, pour rendre propice la déesse de la saison pluvieuse. Les femmes destinées à ce sacrifice horrible sont élevées dans le sérail du roi; le capitaine vit sur le pal une de ces malheureuses, qui avait été exécutée quelques jours auparavant. La contrée maritime d'Afrique où se commettent les horreurs dont parle le capitaine John Adams, n'est pourtant pas un pays dépourvu de commerce et de luxe. On trouve à Annamabou des habitans qui se sont enrichis par le trafic, sans que ces relations avec les peuples étrangers aient beaucoup adouci leurs mœurs. Il est évident qu'il y a dans les institutions africaines quelque chose de barbare et de sauvage, qui ne disparaîtra qu'avec elles. Plus les colonies établies par l'Angleterre s'étendront, plus on aura d'espoir de voir cesser les effets de cette barbarie des institutions. D—G.

232. — *A visit to Spain, etc.* —Visite en Espagne, avec le détail des événemens qui se sont passés dans ce pays, vers la fin de 1822, et les quatre premiers mois de 1823; suivie du récit de la translation de la cour de Madrid à Séville, et de remarques générales sur les mœurs des Espagnols, et sur l'Espagne; par *Michel* J. Quin, avocat. Londres, 1823; Hurst et Robinson. Un vol. in-8° de 359 pages.

Au moment où M. Quin a visité l'Espagne, tout s'y ressentait de l'agitation qui régnait dans le pays; chaque individu cherchait à en profiter. Les aubergistes et les muletiers augmentaient leur prix; les habitans, toujours à la veille de quelque alarme, avaient caché ce qu'ils avaient de plus précieux, et se tenaient prêts à s'enfuir dans les montagnes; le pays, peu fertile, était désert, les moissons négligées. Enfin, M. Quin atteignit Madrid. La description qu'il donne de la ville, des assemblées des Cortès, des débats des Chambres, du tumulte des rues, des théâtres, des amusemens, et de tous les traits de cette époque mémorable, est vive et animée. Nous regrettons de ne pouvoir en placer ici les détails. Du reste, M. Quin entremêle son récit d'observations et de remarques politiques fort impartiales; on ne sait même de quel côté il penche. Tantôt il blâme la constitution des Cortès, et les juge trop exigeans; tantôt il reproche au roi de la dissimulation et de l'égoïsme. Son livre, d'ailleurs, est intéressant et se lait lire avec plaisir.

233. — *Recollections of the Peninsula.* — Souvenirs de la Péninsule, par l'auteur des *Esquisses dans l'Inde*. Londres, 1823; Longman. Un vol. in-8° de 262 pages.

Le moment est favorable pour publier des ouvrages sur l'Espagne. L'intérêt universel qu'excite la crise où se trouve ce malheureux pays, éveille la curiosité, et prête un nouvel attrait aux récits des voyageurs

qui l'ont visité. Attaché à l'armée anglaise, en Espagne et en Portugal, l'auteur des *Souvenirs de la Péninsule* a recueilli une foule d'observations et de faits intéressans. Il peint surtout avec une grande vérité : son livre est un tableau pittoresque et animé des sites de l'Espagne, des camps et des champs de bataille. Doué d'une imagination vive, à laquelle il joint un grand talent d'observation, il fait partager ses sensations au lecteur. Le mérite de faire sentir et voir ce qu'on raconte, plus commun peut-être en Angleterre qu'en France, tient en partie à la quantité et à la variété d'expressions pittoresques que possède la langue anglaise. *Louise* Sw. — Belloc.

254.—*Travels in Ireland in the year* 1822, *exhibiting brief sketches of the moral, physical, and political state of the country.*—Voyage en Irlande, avec des détails sur l'état physique, moral et politique de ce pays, suivi de réflexions sur les mesures à prendre pour améliorer sa situation; par *Thomas* Reid. Londres, 1823; Longman. Un vol. in-8° de 375 pages; prix, 12 schell.

255. — *Views of Ireland, moral, political, and religious.* — Réflexions morales, politiques et religieuses sur l'Irlande; par *John* O'Driscol; Longman, 1823. Deux vol. in-8°.

Nous ne pouvons ici donner une idée de l'abondance et de la variété de matières que renferment ces deux ouvrages. Nous les indiquons seulement à nos lecteurs, et surtout le premier, comme la source la plus authentique de renseignemens nouveaux sur l'Irlande. Tout ce qui se rapporte à l'état de ce malheureux pays doit vivement intéresser. L'ouvrage de M. Reid n'est point consacré à des détails sur les mœurs des classes aisées, ni sur les beaux-arts. Il a visité les chaumières plus souvent que les musées. Il décrit les prisons, les hôpitaux, les infirmeries, les maisons de refuge, les établissemens en faveur des aliénés. Il donne quelques détails vraiment incroyables sur la misère de plusieurs districts de l'Irlande. Près de Cloghen et de Termoy, il a vu des laboureurs travaillant à la terre, et couverts uniquement d'un morceau de toile attaché autour des reins. Il a consigné, dans son livre, des détails statistiques d'un grand intérêt. En voici quelques-uns. Population entière, 7,855,606 habitans. Catholiques, 6,871,919; autres religions, 983,687. L'ouvrage de M. O'Driscol est écrit avec chaleur et avec élégance; mais il a plus soigné la forme que le fond, et son livre renferme beaucoup plus de phrases que de faits. C. C.

256. — *A Letter to the Rev. T. R. Malthus, etc.*—Lettre au révérend T. R. Malthus, en réponse à ses critiques de l'ouvrage de M. Godwin sur la population, insérées dans le 70ᵉ cahier de la *Revue d'Édimbourg*.

à laquelle est annexé un examen des recensemens de la Grande-Bretagne et de l'Irlande; par *David* Booth. Londres, 1823; Longman. In-8°.

Il y a plus d'irritation et de personnalité que de justice dans cette lettre, où M. Booth et M. Godwin semblent faire cause commune contre M. Malthus. Cependant, en faisant abstraction des motifs de plainte que peut avoir l'auteur, on trouve un exposé clair et succinct de plusieurs faits d'une haute importance pour ce qui concerne la population. L'auteur relève quelques erreurs dans lesquelles est tombé M. Malthus. Un des passages les plus intéressans est celui où il expose l'inexactitude des rapports de Barton et de Seybert sur la population des États-Unis, rapports qui ont été adoptés par M. Malthus, et qui ont pu donner à son système une base fausse, d'où dérivent naturellement des conclusions également erronées. M. Booth a fait de profondes recherches, pour pouvoir, à son tour, critiquer M. Malthus, comme ce dernier avait critiqué M. Godwin. Il est présumable, du reste, que cette lutte dissipera quelques erreurs, et éclaircira des questions très-importantes sur l'étendue, la force, la diminution de la population, et sur d'autres questions d'économie politique.

237. — *Royal naval Biography, etc.* — Biographie navale de l'Angleterre, ou Mémoires de tous les officiers-généraux, capitaines, amiraux, etc., dont les noms ont paru sur la liste publiée par l'amirauté, au commencement de 1823; par le lieutenant de vaisseau *Jean* Marshall. Londres, 1823; Longman. Un vol. in-8° divisé en 2 parties (883 pages).

Ce livre est un hommage rendu à la marine d'Angleterre par un de ses membres. Aussi, ne faut-il y chercher ni impartialité, ni franchise. En élevant très-haut les exploits des marins anglais, l'auteur fait leurs adversaires si peu redoutables, qu'il détruit, sans s'en apercevoir, l'opinion qu'il veut nous donner de la bravoure anglaise. Sans partager ses préventions, nous conviendrons avec lui que la marine anglaise s'est toujours distinguée, et qu'elle n'a jamais cédé sans opposer une longue résistance. La Biographie navale contient des notices et des mémoires intéressans sur plus de deux cents amiraux vivans, ou morts depuis peu de tems. Le duc de *Clarence* est placé au premier rang; viennent ensuite lord *Exmouth*, l'amiral *Williams* (aujourd'hui *Freeman*), sir *Sydney Smith*, dont la carrière a été aussi brillante qu'aventureuse, et dont le nom se lie à quelques époques critiques dans la destinée des nations, et à plusieurs faits d'armes qui ont eu une très-grande influence politique en Europe. Il était impossible à un Anglais de parler de la gloire de sa nation, sans rappeler *Nelson*, qui en fut un des plus

fermes appuis. Aussi, quoiqu'il ne pût figurer dans cette biographie des marins vivans, l'auteur a trouvé le moyen d'en parler plusieurs fois, en rattachant son souvenir aux affaires auxquelles il avait pris part avec ceux de ses compagnons d'armes qui lui ont survécu. Sa loyauté, sa valeur et sa brusque franchise rappellent souvent notre Jean Bart. M. Marschall a mis de côté toute prétention littéraire en écrivant cet ouvrage; son style, clair et assez facile, est loin d'être élégant; on pourrait même lui reprocher des expressions communes et des mots énergiques, auxquels l'habitude de vivre sur mer, au milieu des matelots, a pu accoutumer ses oreilles. Il ne faut donc voir, dans son livre, qu'une espèce de dictionnaire qui donne une idée un peu exagérée de ce qu'est aujourd'hui la marine anglaise. Plus d'impartialité et moins de forfanterie auraient rendu son travail plus utile, et surtout plus recommandable. L. S. B.

238 (*).—*A second series of the curiosities of litterature, consisting of researches in literary, biographical, and political history, of critical, and philosophical enquiries, and of secret history.* — Seconde série des curiosités de la littérature, ou Recherches sur l'histoire de la littérature, de la biographie et de la politique, avec des remarques critiques et philosophiques, et des détails de l'histoire secrète; par *J. D.* Israeli. Londres, 1823; Murray. Trois vol. in-8°; prix, 40 schell.

Ce titre assez long donne une juste idée de la variété de matières contenues dans l'ouvrage de M. Israeli. Son livre est une véritable mosaïque. Il a rassemblé avec le plus grand soin une foule de détails anecdotiques sur les personnages les plus célèbres; ce qui forme la partie la plus intéressante de son travail. Les amateurs de bibliographie y trouveront des alimens à leur curiosité. Ainsi, l'auteur commence par des remarques sur Bayle, auquel il attribue un roman à peu près inconnu aujourd'hui, l'*Histoire des Sévarambiens*. Vient ensuite un mémoire très-curieux sur l'*Art de citer*, sur l'*Origine de l'enfer du Dante*, dont il attribue la première idée à un poème français, appelé *La Vision de Charles-le-Chauve*, sur les *Parodies*, sur les *Anecdotes de la famille Fairfax*, sur les *Proverbes allemands*. J'ai remaqué, dans ce mélange de tant de sujets divers, un mémoire sur la vie secrète de Walter Raleigh, qui contient des détails curieux sur son bel ouvrage (*Histoire universelle*), auquel, d'après M. Israeli, Ben Johnson aurait beaucoup travaillé. Je citerai encore une dissertation singulière, que l'auteur nomme *Death bed memorials*, sur les dernières paroles prononcées par des personnages illustres en présence de la mort, et, à ce sujet, des remarques très-fines sur la manière dont Shakespeare fait mourir ses personnages. M.

Israeli croit avoir prouvé que Hume, dans son Histoire, a *inventé* des débats parlementaires qui n'ont jamais eu lieu. On aura de la peine à admettre que ce grave historien se soit rendu coupable d'une telle fraude. En résumé, cet ouvrage est neuf, original; il renferme des indications très-importantes et peu connues sur divers points obscurs d'histoire et de littérature. C. C.

239 (*). — *Illustrations, historical, biographical and miscellaneous.* — Éclaircissemens historiques, biographiques et mélangés des romans de l'auteur de *Waverley*, par le révérend *R.* Warner. Londres, 1823; Longman et comp^e. Un vol. in-12, 549 pages.

Cet ouvrage se rattache, par son titre et par son but, à ceux de l'auteur de Waverley, qui n'est autre que Walter Scott, malgré le mystère dont il aime à s'envelopper. M. Warner donne d'abord un essai général et préliminaire sur les romans écossais, dans lesquels il blâme l'abus des paroles tirées de la sainte Écriture. Il reproche aussi à leur auteur d'avoir exagéré le caractère hardi et fanatique des ligueurs presbytériens. Prenant ensuite *Ivanhoe* pour sujet, comme le premier en date, il commence un cours d'éclaircissemens, tirés de divers ouvrages anciens, sur l'histoire, les antiquités, la littérature, etc. La peinture de la société, à l'époque des événemens retracés dans Ivanhoe, offrait un vaste champ à l'antiquaire et à l'observateur. M. Warner a su glaner encore, après le romancier qu'il commente. Ses recherches et ses remarques sur l'état de la Grande-Bretagne sous le règne de Guillaume, surnommé Rufus (le troisième fils du Conquérant), sur l'esprit chevaleresque de ce tems, etc., sont d'un grand intérêt. Il ne trace pas moins habilement le portrait de Richard, dont il rappelle la réponse à un Français qui lui disait qu'il (Richard) avait trois filles dont il devait se défaire, l'orgueil, l'avarice et la volupté. « Eh bien, répondit le roi, je donne mon orgueil aux Templiers, mon avarice aux Carmélites, et au clergé ma volupté. » Ayant fait un évêque prisonnier dans une escarmouche, et l'ayant fait mettre aux fers, les prélats s'en plaignirent au pape, qui enjoignit à Richard de ne point retenir en prison son *cher fils* en Dieu. Le roi envoya au pape l'armure avec laquelle l'évêque avait été pris, et le message suivant : « Nous l'avons trouvé dans cet habit; voyez si c'est celui de votre fils, ou non. » Le pontife ne voulut point rester en arrière de plaisanterie avec Richard; il lui fit répondre : « Non, cet habit n'est point celui de mon fils, mais bien celui de quelque enfant de Mars, qui le délivrera, si bon lui semble. Pour moi, je n'intercéderai plus en sa faveur. » La passion de Richard pour la poésie est bien connue; quoique ses productions ne pussent supporter de nos jours un examen sé-

vère, elles ne sont point au-dessous de celles du même tems. M. Warner donne en entier un *sirvente* que le roi composa, en Allemagne, pendant sa captivité, et dans lequel il se plaint de l'abandon où le laissent ses barons anglais, normands, gascons et poitevins. Le seul autre poème qui soit connu de lui est un *sirvente* contre le dauphin d'Auvergne et son cousin, qui avaient refusé de s'unir à Richard contre le roi de France. Les mélanges comprennent les ordres de chevalerie, les tournois, les combats, les croisades, et les autres traits distinctifs de ce siècle, que Walter Scott a su faire renaître d'une manière si étonnante. En parcourant l'ouvrage de M. Warner, on est surtout frappé de la singulière fidélité avec laquelle le romancier écossais a peint les mœurs et les usages de l'époque où il place ses personnages. *L.* Sw. — Belloc.

240. — *A description of the antiquities and other curiosities of Rome.* — Description des antiquités et autres curiosités de Rome ; par *Edward* Barton. Londres, 1825 ; Longman. Un vol. in-8°, 590 pages.

On peut regarder ce livre comme une description assez complète de tout ce que Rome renferme de plus intéressant. L'auteur ne se laisse pas éblouir par des souvenirs de grandeur, que les rues étroites et sales de Rome moderne détruisent bientôt ; il s'est contenté de décrire ce qu'il a vu. C'est ainsi qu'il ne fait pas grâce au lecteur d'une seule des cent cinquante églises qui existent à Rome. Il admet, avec Gibbon, que la population de Rome, sous Théodose, était de 1,200,000 âmes, et le nombre des maisons de 48,000. Au xive siècle, ce nombre était réduit à 55,000 ; décroissement énorme. Sous Léon X, Rome contenait déjà 85,000 habitans ; en 1709, 138,000 ; en 1765, 160,000 ; et en 1819, d'après M. Buxton, Rome pouvait avoir 120,000 habitans, dont un dixième composé d'ecclésiastiques. Nous avons remarqué dans ce volume une fort belle description du Colisée, sur lequel il semblait fort difficile de rien dire de nouveau. M. Buxton fait observer combien il est surprenant qu'un édifice que les tremblemens de terre ont ébranlé, que les barbares ont ravagé, dont les parties ont tant souffert par l'action du tems, du feu et du marteau, dont on calcine une grande partie pour faire du ciment, puisse exciter encore aujourd'hui l'admiration du monde. Contre l'opinion commune, et d'après ses propres calculs, il pense que le Colisée n'a jamais pu contenir plus de 50,000 personnes. On pourra consulter cet ouvrage avec fruit, pour tout ce qui regarde les antiquités de Rome et son état moderne. C. C.

241.—*Practical hints on decorative printing, with illustrations engraved on wood, and printed in colours*, etc.—Avis pratiques sur l'impression de luxe, avec des dessins gravés sur bois et imprimés en cou

leur; par *William* Savage. Londres, 1823. Deux vol. in-f° de 118 pages chacun; prix, 11 guinées chaque volume.

C'est un monument élevé aux arts de l'imprimerie et de la gravure sur bois, poussés si loin en Angleterre. Rien n'égale l'élégance, le fini, la délicatesse des caractères et des dessins. L'auteur, qui probablement exerce la profession d'imprimeur, a consacré toutes les années d'une vie laborieuse à perfectionner cet ouvrage, qui est d'une grande valeur, en ce qu'il offre un magnifique *specimen* de l'art de l'imprimerie, au degré où il est parvenu aujourd'hui. Les gravures, au nombre de cinquante, surpassent tout ce qu'on a vu dans ce genre, et M. Savaje croit cet art susceptible d'être encore infiniment perfectionné, surtout dans les encres employées pour l'impression, et dans les encres colorées, dont on se sert pour les ornemens. Il entre à ce sujet dans des détails d'un grand intérêt pour les imprimeurs et pour les amateurs de choses curieuses. Il donne la manière d'imiter des tableaux et des dessins, au moyen de différentes planches et d'encres de diverses couleurs. Mais le grand attrait de son livre est dans ses *specimen*, qui sont autant de dessins charmans copiés avec une netteté et une exactitude si parfaites, que rien n'en peut donner l'idée. Ce livre, tiré à très-peu d'exemplaires, et qui mérite également d'être recherché comme objet d'art et de curiosité, est déjà devenu rare. L. Sw.—Belloc.

RUSSIE.

242. —*Lois du grand-duc Ivan III et Soudebnik* (Code criminel), du tzar Ivan IV, avec les Règlemens complémentaires, publiés par C. Kalaïdovitch et P. Stroëf. Moscou, 1819; imprimerie de S. Selivanovsky. Un vol. in-4°; xxix et 115 pages; prix, 6 roubles.

Le nom du comte Roumantzof se rattache toujours à tout ce qui a rapport à l'histoire, à la législation ou à la littérature de la Russie. Le code de lois que nous annonçons a été publié d'après son désir et à ses frais. MM. Kalaïdovitch et Stroëf, hommes éclairés et versés dans l'étude des antiquités de leur patrie, chargés par lui d'être les éditeurs de cet ouvrage, l'ont fait précéder d'une *Préface* éloquente, où ils prouvent l'influence salutaire des lois, puis d'un *Abrégé de l'histoire de la législation russe.* Les premières traces des lois russes se font apercevoir du tems de *Rurik*. Les traités verbaux des ducs *Oleg* et *Igor*, avec les Grecs (712 et 945) font mention de lois russes, probablement empruntées des Scandinaves et des Germains. Mais la gloire d'une législation réglée appartient au grand duc *Jarostaf*, qui donna aux Novgorodiens (en 1020) un code intitulé *Rouskaïa Pravda.* Les successeurs de ce prince modi-

fièrent et complétèrent ces lois. Dans le XIIIe siècle, il parut une traduction de la *Collection des lois ecclésiastiques et civiles*, rédigée en 564, par *Jean le Scholastique*, patriarche de Constantinople. L'époque malheureuse du joug imposé aux Russes par les Tatars, arrêta les progrès de la législation. Cependant, les princes continuaient à donner aux gouverneurs de nouvelles ordonnances judiciaires ou *Nakases* Dans les traités des divers autres actes de ce tems, on trouve beaucoup de matériaux importans pour l'histoire de la législation de cette époque. Rendue à son existence politique, la Russie attendait des institutions plus solides et plus stables et une administration sage et éclairée. Le grand-duc Ivan Vassiliévitch entreprit de remplir cette lacune. Il fit rassembler les anciennes loi, *Soudniia Gramoti*, etc., et après un mûr examen, il publia, en 1497. un nouveau code sous le titre d'*Oulogenie*. Ce code n'est point parvenu jusqu'a nous, mais quelques traces prouvent son existence. La gloire de troisième législateur appartient à *Ivan IV Vassiliévitch le Terrible*. Il rédigea de nouvelles lois ecclésiastiques, telles que le *Stoglavnoé Pologenié*, en 1551, et des lois civiles, comme le *Soudebnik* ou le code de son aïeul, qu'il compléta en 1550, l'*Oustavnaïa Gramota* et le *Goubnoï Nakase* ou oukases complémentaires au *Soudebnik*, des règlemens sur la levée des impôts de douanes à Novgorod, année 1571, et sur les patrimoines des cloîtres (*Sobornoïe Oulogénié*), en 1581. L'ouvrage que nous annonçons comprend, 1° le Code, publié en 1497 par le tzar *Jean III*, sous le titre de *Novoïé Oulogénié*, connu jusqu'à présent par les mémoires du baron Herberstein (Rerum moscoviticarum Commentarii, ed. 1549), ambassadeur de l'empereur Maximilien près la cour du grand-duc Vassili Joannovitch. M. Karamzin s'est servi de cette traduction de Herberstein, faite par extraits en latin. La copie originale de ces lois, trouvée en 1817, se conserve dans les archives du collége des affaires étrangères, à Moscou. 2° Le *Soudebnik* du tzar *Jean IV*, qui a eu deux éditions; la première a été faite en 1768, a Saint-Pétersbourg, par *S. Baschitof*, et la seconde en 1786, à Moscou, par le professeur Müller, d'après la copie de Tatistchef. L'édition de *Kataïdavitch* et de *Stroef* est préférable à toutes les précédentes par l'ancienneté du manuscrit sur lequel elle a été faite, et par son exactitude. Elle offre encore un fac-simile des manuscrits des deux codes. — Après leur coup-d'œil rapide sur l'histoire de la législation russe, depuis les tems les plus reculés jusqu'a la fin du XVIe siècle, les éditeurs s'occupent à comparer les deux codes ensemble. Ils trouvent les mêmes principes fondamentaux, mais de la différence dans les compléméns et dans l'infliction des peines. Ils considèrent *Jean III* comme législateur, *Jean IV*

comme réformateur des lois de son aïeul. Le premier, fondateur d'une administration générale, dicte des préceptes sans trop exiger d'amendes, ni infliger de châtimens ; le second, reformant les anciens abus, complète le code de son précédesseur et inflige des peines plus sévères. Dans les lois du premier, il n'est point question des formes d'administration de la justice ; dans le *Soudebnik*, elles sont définies; le législateur ne suppose point de crimes, le réformateur le poursuit avec toute la force du pouvoir. Le *Soudebnik* offre un ensemble systématique de lois et axiômes des règlemens nouveaux, et l'exposition de principes omis par les premiers législateurs russes. — On a donc rendu un service important à la science de la législation en publiant, éclaircis par des notes historiques et critiques, les codes des deux tzars. Les commentateurs expriment le vœu, dans leur préface, de voir un jour la Russie posséder, dans un seul code réuni, toutes les lois qui lui ont été données pour son bonheur et pour sa gloire, et leur influence bienfaisante régler seule les destinées de leur patrie.

243. — *Dictionnaire de poésie ancienne et moderne*, composé par N. Ostolopof. Saint-Pétersbourg, 1821 ; imprimerie de l'Académie impériale. Trois vol. in-8° de plus de 1500 pages; prix 35 roubles; vélin, 50 roubles.

M. Ostolopof, chargé, en 1806, par la *Société libre des amateurs de la littérature, des sciences et des arts de Pétersbourg*, de composer un dictionnaire de poésie ancienne et moderne, s'est acquitté de cette tâche difficile de la manière la plus satisfaisante, et a justifié les encouragemens qui lui avaient été prodigués par l'Académie de Pétersbourg. Cet ouvrage, qui peut être placé parmi les compositions classiques de la littérature russe, fait bien connaître l'état actuel de la poésie en Russie, et donne en même tems une idée exacte de cette branche de la littérature chez les autres nations. Les principes y sont exposés avec clarté, et les exemples choisis avec goût. — Nous avons fait connaître les autres ouvrages de M. *Ostolopof* en annonçant la *Clef des Œuvres de Derjavin* et les *Veillées du Tasse*. (Voy. T. XVII, p. 580.) S. P—r.

NORVÉGE.

244.—*Om de brittishe Tœngsler*, etc. — Sur les prisons de la Grande-Bretagne, et sur la manière d'améliorer celles de la Norvége, par M. Holst, D. M. Christiania, 1823. Un volume in-8°.

Cet ouvrage a toutes les qualités nécessaires pour former un bon livre. La description des prisons anglaises a été faite sur les lieux mêmes. Les

changemens que l'auteur propose de faire à celles de la Norvége sont exposés avec beaucoup de sagacité, et respirent un grand dévouement pour le bien public. Le style est remarquable par sa correction, sa clarté et son élégance.

245. — *Den ælden Edda*, etc. — L'ancienne Edda des Scandinaves, traduite de l'islandais en danois par M. Finn-Magnusen. Tom. IVe. Copenhague, 1823. In-8°.

Le premier volume de cette traduction a paru en 1821; celui que nous annonçons termine l'ouvrage. Les Danois doivent savoir gré au traducteur, qui est Islandais, d'avoir popularisé le plus ancien code de la mythologie de leurs aïeux. Nous ne doutons pas que cette entreprise vraiment nationale ne contribue efficacement à exciter l'intérêt des peuples scandinaves pour leur ancienne littérature, si intéressante sous beaucoup de rapports. M. Finn-Magnusen a ajouté à sa traduction des introductions et des commentaires d'une très-grande étendue. Dans cette partie originale de l'ouvrage, il donne des éclaircissemens mythologiques et historiques qui contiennent des idées neuves et des vues profondes; mais, en même tems, beaucoup de futilités. Il a fait plutôt preuve d'érudition que de goût dans cet ouvrage. Heiberg, fils.

DANEMARCK.

246. — *Freystlunden*, etc. — Mes loisirs consacrés à la politique intérieure, par M. Niemann, professeur à l'université de Kiell. Altona, 1823. In-8°.

On remarque entre autres choses, dans cet ouvrage, un article fort intéressant sur les prisons du Danemarck et des duchés de Sleswic et de Holstein, avec des considérations sur celles du Hanovre, de la France et de l'Angleterre.

247. — *Deodats Fodsel*, etc. — La naissance de Déodate, roman par M. L. Kruse. Copenhague, 1822—1823. Deux volumes.

Ce roman, le premier qu'ait vu naître la littérature danoise, offre beaucoup d'intérêt. La fable, qui est toute d'invention, est extrêmement compliquée, comme dans tous les ouvrages de M. Kruse, et l'on voit avec surprise qu'il ait pu en amener le dénouement, sans avoir recours à des moyens surnaturels ou peu vraisemblables. Du reste, c'est un de ces romans d'une teinte sombre et mélancolique, genre qui semble avoir obtenu la vogue aujourd'hui dans tous les pays. H., fils.

248 (*) — *Sögupattr af Hakoni Harekssyni.* — Histoire de Hakon, fils de Harek; anecdote islandaise publiée d'après les manuscrits, par M. le conseiller-d'état Thorlacius. Copenhague, 1823. In-f°.

Cette histoire toute naïve a la couleur des tems auxquels on la rapporte : Guillaume-le-Conquérant montait sur le trône d'Angleterre ; Suénon régnait en Danemarck. Il y avait alors, dans la Norvége orientale, un riche colon possédant douze terres, outre celle qu'il habitait ; le commerce, qui l'avait porté à ce haut degré de prospérité, ne fut point négligé par lui, et ses biens s'accroissaient toujours. Il mourut, laissant pour unique héritier son fils Hakon ; mais à peine celui-ci fut-il marié, que, négligeant l'industrie de son père, il voulut néanmoins conserver la même magnificence. Malgré les sages remontrances de sa femme, les festins et les folles dépenses absorbèrent son patrimoine, et bientôt il fut ruiné. Une nuit, après une fête, où pour la dernière fois il avait déployé tout ce que l'opulence a de plus splendide, il fit part à son épouse éplorée du projet qu'il avait conçu d'aller au loin chercher les moyens de rétablir ses affaires, et partit sans délai.... Ici commence la narration agréable d'aventures extraordinaires qui arrivent au héros de cette chronique, non pas en réalité, mais en songe, et qui sont le fruit d'une imagination exaltée par les plaisirs de la veille. Cette narration, dont les détails ont quelquefois de la grâce, a, dans plusieurs endroits, une ressemblance éloignée avec la tradition du *Forgeron Volant*, que M. Depping a fait connaître dans le cinquième volume des *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France*. Elle se trouve aussi rapportée dans la *Sagabibliothek* de Muller. M. Thorlacius, qui en donne aujourd'hui le texte islandais en véritable philologue et d'après six manuscrits, est connu dans le monde savant par d'excellens ouvrages sur les antiquités. Nous avons déjà fait mention de lui (T. XV, pag. 616), à l'occasion d'une *Dissertation* en danois *sur les pyramides d'Égypte*. Enfin, il vient de publier le cinquième volume de ses *Opuscules académiques*, dont nous parlerons dans un autre article. *Ph.* GOLBÉRY.

ALLEMAGNE.

249. — *Ueber den Antheil welchen der Erdboden an den meteorischen Processen nimmt.* — De la participation du globe aux procédés météoriques ; discours prononcé à la fête de la fondation de la *Société d'histoire naturelle de Halle*, le 5 juillet 1825, par le président, professeur, F. R. G. MEINECKE. Brochure de 35 pag. in-8°.

Les variations de la hauteur du baromètre sont un phénomène qui a exercé fréquemment la sagacité des physiciens ; on a mis en avant plusieurs hypothèses pour l'expliquer. L'idée la plus naturelle est de supposer qu'il se fait de grands changemens dans l'atmosphère ; cependant,

on se demande quelle peut être la cause de ces changemens. Resserrée comme elle est, l'atmosphère ressemble, selon M. Meinecke, à la mer enfermée entre ses rivages. Elle ne peut donc pas subir des changemens bien violens dans cet état. L'auteur a recours à une hypothèse nouvelle: il pense que jusqu'à présent on n'a pas fait assez d'attention à l'influence que le globe doit exercer sur l'état de l'atmosphère; or, voici, selon lui, en quoi consiste cette influence. La terre, autant qu'on y a pénétré, se compose de couches et de bancs de matières plus ou moins poreuses; le marbre le plus dur s'imbibe d'air humide sous la machine pneumatique. Toutes ces matières absorbent l'air; le gypse absorbe 53 centièmes d'azote et 58 d'oxigène, la pierre calcaire 67 d'oxigène, et 80 d'azote; la houille, qui forme sous la surface de la terre des bancs immenses, puisqu'à Liége on est déjà parvenu, dans la profondeur, à la 61e couche, est un des plus puissans absorbans; cette absorption est de trois jusqu'à dix fois leur volume. L'auteur regarde ces absorbans comme l'agent principal des variations de notre atmosphère, et par conséquent des hauteurs du baromètre. Comprimé et resserré par les divers bancs souterrains, cet air absorbé doit se réduire à l'état aqueux, et former de grands réservoirs d'eau dont la température doit nécessairement modifier celle de l'air que nous respirons et qui nous enveloppe. M. Meinecke pense même qu'en décomposant l'air qu'ils absorbent et en le laissant échapper après cette décomposition, les bancs souterrains, dont l'ensemble forme le globe, ou du moins son enveloppe, ont une sorte de respiration comme nos poumons, et c'est là, selon lui, la principale cause des mouvemens barométriques. A l'aide de cette hypothèse, l'auteur explique facilement les phénomènes météoriques. Si dans les pays montagneux le baromètre varie moins qu'ailleurs, c'est que les roches, étant plus compactes, absorbent moins d'air atmosphérique que les terres plus légères; par la même raison, cet instrument varie peu sur la mer, excepté lorsque l'air du fond s'échappe à travers les flots agités. Auprès de l'équateur, où la terre est entourée d'une ceinture de roches primitives des plus compactes, le baromètre ne varie, suivant M. de Humboldt, que de quelques lignes. Si, immédiatement avant les orages, le baromètre tombe subitement, et si en même tems les nues baissent considérablement, c'est parce qu'une quantité d'air atmosphérique vient d'être absorbée par la terre. Nous devons faire remarquer encore une idée ingénieuse de l'auteur. M. Meinecke pense que l'on pourrait parvenir à juger, par les variations du baromètre, de l'épaisseur des couches absorbantes, et à découvrir le gisement et la profondeur des bancs de

houille, par le même instrument qui sert à mesurer la hauteur des montagnes. Nous ne préjugeons rien sur ce système ; il nous suffit de l'avoir exposé sommairement pour le livrer aux méditations des physiciens.

D—G.

250. — *Observations minéralogiques sur les environs de Vienne;* par M. le comte Razoumowski. Vienne, 1822. In-4°.

M. le comte Razoumowski, membre de l'Académie de Stockholm et de Turin, a fait à Vienne un long séjour, pendant lequel il a entrepris, dans les environs, des excursions minéralogiques, dont il donne aujourd'hui le résultat au public. Peu satisfait de ce qu'on avait publié jusqu'à ce jour, il pense que le *Taschenbuch minéralogique* de Stütz, qui contient une *Oryctognosie* de la Basse-Autriche, a été en grande partie écrit d'après des renseignemens plus ou moins exacts; et, quant au Mémoire que M. Constant Prévost a fait imprimer dans le *Journal de physique*, sur la *Constitution géognostique des environs de la ville de Vienne*, M. de Razoumowski en trouve les faits restreints au pays qui avoisine Baden. Ses observations ont été faites dans un cercle beaucoup plus étendu; il y a joint des notices sur des squelettes d'animaux pétrifiés; enfin, quelques objets d'antiquité, des monnaies et des inscriptions ont aussi attiré ses regards. Plusieurs planches sont jointes à l'ouvrage, qui est écrit en français.

251. — *Uber die Grœnzen zwischen Philosophie und Naturwissenschaften.* — Du point de contact entre la philosophie et les sciences naturelles; par *Adolphe* Naumann, docteur-médecin à Dresde. Leipsick, 1823. In-8°.

L'écrit que nous annonçons ici devait servir d'introduction à un ouvrage, beaucoup plus étendu, sur les tempéramens; mais l'auteur prévoyant qu'il ne pourrait de long-temps y mettre la dernière main, a voulu faire connaître au public le résultat de ses recherches sur une question que le titre de son livre énonce assez clairement. Dans la première partie de son ouvrage, l'homme est considéré sous des rapports généraux et individuels; les animaux y sont comparés et opposés à la nature de l'homme. On passe ensuite à l'examen de la *nécessité* et de la *liberté*. Il est question, dans la seconde partie, des rapports de la terre au soleil, de la théorie du calorique, de l'air, de l'eau, des puissances chimiques, électriques, magnétiques et galvaniques. On traite surtout, avec développement, de la lumière et de la chaleur. La troisième partie est consacrée à la contemplation de la vie et de ses phénomènes, dans ses progrès et dans son déclin. La quatrième partie traite l'homme sous le rapport du corps et sous celui de l'âme; le système nerveux, le cer-

veau, organe central de la vie, y occupent plus spécialement l'attention du lecteur. De là l'auteur passe à la nécessité d'une organisation corporelle pour tout être pensant; la liberté y est présentée comme le plus grand bien de l'âme. Viennent ensuite des observations sur les caractères, sur les tempéramens, sur les transitions de l'un à l'autre, sur les sympathies, puis une revue des maladies de l'esprit. Enfin, l'immortalité et l'unité de l'âme y sont enseignées avec beaucoup de talent. M. Naumann a fixé les véritables limites entre la philosophie et les sciences naturelles; il pense que la philosophie est la base de toutes les sciences. Il lui arrive de combattre les vues d'autres physiologistes; mais, chez lui, la discussion a toujours un caractère de décence et d'urbanité.

252. — *Rheinreise von Mainz bis Dusseldorf.* — Voyage sur le Rhin, de Mayence à Dusseldorf; par *Wilibald* Reinecke. Mayence, 1822. In-8°.

Combien de fois cette belle contrée n'a-t-elle pas été décrite! Quel voyageur n'a pas consacré sa plume aux beautés que la nature étale avec tant de profusion sur les bords du Rhin? L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons avait donc à traiter un sujet épuisé; et cependant, il le présente sous un aspect nouveau. Ses devanciers, dans leur admiration, s'étaient bornés à décrire des sites enchanteurs; M. Reinecke nous arrête plus spécialement sur ce qui intéresse l'histoire et la statistique; il écrit non-seulement pour les voyageurs qui veulent voir, mais encore pour ceux qui veulent apprendre et approfondir. L'auteur commence son ouvrage par une notice historique sur Mayence, puis il décrit cette ville, qui compte cent rues, quatre portes vers la campagne, et cinq vers le Rhin; les places sont au nombre de vingt-sept, les églises au nombre de onze. (On regrette beaucoup que le dôme ne soit pas encore réparé.) Il y a peu de fabriques à Mayence, mais le commerce y est fort actif. Avant de quitter le point de départ, M. Reinecke nous conduit à Hœchst, à Francfort, à Wisbaden, à Schwalbach, d'où l'on exporte annuellement 350,000 cruches d'eau minérale. Après s'être embarqué sur le Rhin, il tourne ses premiers regards vers Biberich et Hattenheim, puis sur Nieder-Ingelheim, qui montre encore quelques vestiges du palais habité par Charlemagne, et le *Johannis-Berg*, qui semble porter avec orgueil ses vignes si célèbres. (Ce vignoble appartient maintenant au prince de Metternich.) C'est à Geissenheim, observe l'auteur, que le Rhin est à sa plus grande largeur; car il a 2000 pieds, ce qui dépasse toutes les autres mesures de largeur de Bâle à Wesel. La banlieue de Rudesheim est de 400 journaux d'étendue, et chacun d'eux est du prix de 5000 à 10,000 florins. De là, on passe a Bingen, connu par sa haute

antiquité : la tour des Souris, qui s'élève au milieu du Rhin, est postérieure a Othon, auquel la tradition attribue une si singulière fin. M. Reinecke trouve à ce nom de la tour des Souris (Mäusethurm), une toute autre étymologie. Lorch, où fut planté le premier cep de raisin rouge, Baccarach, qui, malgré l'excellence de son vin muscat, ne dédaigne point la fabrication de la bière; le château appelé Pfaltz, qui sort des flots avec toute la majesté de ses traditions, tels sont les objets qui frappent ensuite l'attention du voyageur et occupent son lecteur. Kaub a douze carrières d'ardoises, Obervesel en a deux, et la pêche du saumon y est fort active. Saint-Goar est important sous le rapport du commerce pour les tanneries; on y admire la beauté des vitraux de l'église. Viennent ensuite Boppard, Rhens, Niederlahnstein, et enfin Coblentz. C'est ici surtout que l'admiration du voyageur est excitée au plus haut degré. La Moselle apporte ses eaux au fleuve imposant qui baigne les murs de la ville; la nature semble avoir épuisé toutes ses beautés sur leurs bords; on ne saurait faire cinquante pas, sans découvrir dans ce site quelque variété qui change le tableau. Malheureusement, Coblentz est devenue une place forte, dont les ouvrages sont tellement étendus, que le tombeau de Marceau a été déplacé. (Il a, dit-on, été endommagé dans le transport.) Les eaux d'Ems donnent à M. Reinecke l'occasion d'une agréable excursion : la chaleur des bains y est considérable. En 1820, on y comptait 1,064 baigneurs. On en exporte tous les ans 100,000 cruches. Le défaut d'espace ne nous permet pas de suivre jusqu'au terme de son voyage l'intéressant auteur, qui nous fait si bien connaître les pays qu'il traverse; mais que de Français aimeront à relire ici des noms qui nous appartiennent toujours par le souvenir! Les habitans de ces belles contrées, long-tems nos compatriotes, ont encore des droits à la reconnaissance et a l'amitié de tous ceux que leurs fonctions ont appelés pour quelque temps au milieu d'eux. Enfin, le Rheingau, que nous venons de parcourir par la pensée, est une des propriétés de notre gloire, et l'écho de ses montagnes a plus d'une fois répondu au canon français.

253. — *Descriptio codicis manuscripti, etc.* — Description d'un manuscrit qui contient une version arabe du *Pentateuque*, et que l'on conserve dans la bibliothèque de Breslau; par *Joseph-Ant.* Theiner. Breslau, 1822. In-8°.

Ce manuscrit et la version qu'il renferme n'ont jamais été imprimés. Trouvé dans la bibliothèque du couvent des Augustins, à Lagan, il a été transporté à Breslau, avec d'autres écrits orientaux tirés des couvens de la Silésie. Le format est petit in-folio, l'écriture est claire et belle,

mais sans signes de voyelle. Les chapitres XI et XII de la Genèse manquent jusqu'au v. 19. On lit à la fin que le manuscrit a été fait en l'an 1007 des martyrs ou de l'ère de Dioclétien, ce qui répond à notre année 1290; d'où il suit qu'il est l'ouvrage d'un chrétien cophte en Égypte. L'on voit de plus, par la division selon les noms cophtes des mois, qu'il a été écrit pour un religieux cophte. Parfois on rencontre un commentaire qui s'occupe moins de l'explication du texte que de l'allégorie; il est dans le genre suivi par les Pères de l'Église. La principale occupation de son auteur est de montrer le christianisme dans l'ancien Testament, et de prouver que le nouveau Testament n'est que l'accomplissement de l'ancien. Selon un endroit de ce commentaire, les six branches du chandelier de l'Écriture sont l'image de la division du canon de l'ancien Testament : 1° le Pentateuque; 2° les 15 livres prophétiques; 3° le livre des Juges; 4° les 4 livres des Rois; 5° les 7 livres des Sages; 6° les livres des Justes. D'après le même commentaire, les sept lampes du chandelier signifient les sept classes des écrits qui composent le nouveau Testament : 1° les 4 Évangiles; 2° l'Histoire des Apôtres; 3° les 7 lettres catholiques; 4° les 14 lettres de saint Paul; 5° les *Canones Apostolorum*; 6° les Constitutions apostoliques; 7° l'Apocalypse de saint Jean. On voit clairement, à plusieurs endroits, que la traduction arabe n'a pas été faite sur le texte original. Dans la Genèse et dans les 21 premiers chapitres de l'Exode, elle suit la version des Septante, qu'elle rectifie seulement pour quelques noms de lieux. Il paraît qu'outre la version des Septante, le traducteur a employé aussi la version syriaque. M. Theiner, en faisant connaître cette traduction inédite, et dont on peut tirer un grand parti pour l'étude des saintes Écritures, s'est acquis des droits à la reconnaissance des savans, et il a fait preuve lui-même de science et de talens. *Ph.* Golbéry.

254.(*).—*Geschichte des achtzehnten Jahrhunderts in gedrängter Uebersicht.* — Aperçu rapide de l'histoire du XVIIIe siècle, et coup-d'œil sur le changement complet que subirent, vers la fin de ce siècle, le mode des idées et la forme des gouvernemens; par *Fr. Chr.* Schlosser. T. I. Heidelberg, 1823; Mohr. XII, 354 pages; avec le second, 11 fr. 75. c.

M. Schlosser, directeur de la bibliothèque publique de Heidelberg, fait depuis quelque tems un cours très-intéressant et très-suivi sur l'histoire du siècle dernier. Il semble avoir rédigé et livré ce cours à l'impression, dans l'intérêt seul de ses auditeurs, car il présente lui-même son livre comme un essai très imparfait, qu'il doit soumettre à un nouveau travail, aussitôt qu'il aura terminé l'excellente histoire universelle dont il s'occupe en ce moment. La révolution française est le sujet principal

de son nouvel ouvrage; et l'on y trouvera beaucoup de vues neuves et vraies. M. Schlosser, indépendamment des mémoires et des travaux historiques qu'il a mis à contribution, a voulu consulter lui-même quelques-uns des auteurs, et des principaux personnages encore vivans de ce grand drame; c'est dans ce but qu'il a entrepris son dernier voyage à Paris. Nous reviendrons d'autant plus volontiers sur cet ouvrage, que nous n'avons pas encore eu le loisir d'étudier, qu'il traite de nos plus chers intérêts, que la réputation du jeune professeur promet un travail utile, et que nous sommes curieux de voir dans l'ouvrage l'application des principes singuliers développés dans la préface. Le volume que nous avons sous les yeux conduit le lecteur jusqu'à la révolution américaine, et offre sur l'histoire politique et littéraire de l'Allemagne des notices intéressantes, et qui ont surtout un caractère de nouveauté pour les Français, dont l'histoire doit occuper tout le volume suivant. L'auteur a dédié son livre à MM. Guizot et Van Praedt. S.....L.., de Strasbourg.

255.—*Jos. Dobrowsky, institutiones linguæ slavicæ dialecti veteris.* —Grammaire de l'ancienne langue slave, par *Jos.* Dobrowsky. Vienne, 1822. In-8°.

Les peuples d'origine slave ou slavonne ont conservé, dans leur lithurgie, leur ancienne langue commune : c'est celle dont M. Dobrowsky fait connaître le génie et les règles. Il est probable que peu de personnes s'intéressent en France à cette langue ecclésiastique. Sous le rapport philosophique, il est pourtant curieux d'examiner un idiome qui pourrait servir de lien commun à 50 millions d'individus, dérivant d'une même souche. Ce sont d'abord les Russes et les Polonais, puis les Vendes, les Bohémiens, Moraviens et Slovaques, les Vendes en Carinthie, Styrie, et dans les colonies de la Hongrie occidentale, les Bulgares, les Istriens, Dalmates, Ragusains, Monténégrins, Bosniens, Serbes et Illyriens. Les langues que parlent ces peuples diffèrent beaucoup entre elles, et il y en a plusieurs qui n'ont plus que des analogies très-légères avec l'ancien slave; mais ces différences s'expliquent par la position des nations, par leurs relations avec d'autres peuples, et par les divers degrés de civilisation auxquels ils sont parvenus. L'ancien slave a même cessé d'être la langue lithurgique des peuples slaves qui ont adopté le catholicisme; mais ceux qui sont restés fidèles au culte grec ont conservé aussi l'ancien slave dans leurs églises, grâce aux soins de l'archevêque de Pannonie, Méthodius, qui, au IXe siècle, fit traduire les livres d'église grecs dans le dialecte slave de son diocèse. Les invasions des Hongrois dans la Pannonie engagèrent ses disciples à transporter leurs livres sacrés chez les Bulgares; de là, ces traductions slaves furent connues et copiées,

d'un côté, par les Serbes et Croates, de l'autre par les Valaques et les Russes. Ces derniers ont le plus contribué à multiplier les copies de la lithurgie slave de Méthodius; ils en ont donné plusieurs éditions, et ils ont prétendu avoir rétabli la pureté du texte. M. Dobrowsky n'est point de cet avis; il fait voir que le prétendu texte, revu par les Russes, n'est point conforme aux anciens manuscrits, où le langage et le style ont un caractère d'antiquité qui manque aux copies russes: il fait des vœux pour qu'on publie la lithurgie de Méthodius d'après les plus anciens manuscrits, qui, à la vérité, ne sont pas du siècle de cet évêque, mais qui du moins en sont plus rapprochés que les copies consultées par les Russes. M. Dobrowsky, depuis un grand nombre d'années, s'est occupé des langues d'origine slave, et serait certainement l'homme le plus propre à se travail; mais il faudrait des fonds considérables pour son entreprise. Ceux qui pourraient lui en donner ont bien autre chose à faire que de s'occuper de vieilles lithurgies; et comme il n'y a que quelques philologues qui s'intéressent vivement à des ouvrages écrits dans une ancienne langue, il est probable que les vœux de M. Dobrowsky ne seront pas plus exaucés que tant d'autres. D—G.

256.—*Titi Livii Patavini historiarum liber tertius trigesimus, etc.*— Livre XXXIIIe de Tite-Live; édition publiée d'après un manuscrit de Bamberg, par *Frédérich* Gœller, professeur à Cologne. Francfort, 1822. In-8°.

Il existe à la bibliothèque de Bamberg un manuscrit de trente feuilles en parchemin; on le croit écrit par ordre de l'empereur Henri II, ou du moins acheté par lui pour l'école de cette ville, alors florissante, sous la direction de l'évêque Egilbert. Ce manuscrit contient les livres XXV et XXXIXe de l'histoire de Tite-Live. La première partie de ce volume paraît beaucoup plus ancienne que l'autre; et, par un renversement singulier, elle commence au livre XXXIe, et s'étend jusqu'au 46e chapitre du livre XXXVIIIe; tandis que la seconde, qui ne porte point les marques de la même ancienneté, comprend depuis le chapitre 7 du XXIVe livre jusqu'au XXXe. Ce manuscrit présente des variantes, à l'aide desquelles M. Gœller a publié un texte beaucoup plus complet et plus correct que celui que l'on possédait. Non que ce manuscrit n'eût été connu autérieurement: on s'en était servi pour publier à Rome les dix-sept premiers chapitres du XXXIIIe livre, qui jusque là manquaient absolument; le reste de ce livre étant déjà entre les mains des savans, au moyen d'un vieux manuscrit de Mayence. Mais ces dix sept chapitres avaient sans doute été imprimés sur une copie fautive du manuscrit de Bamberg; et, quant aux suivans, il était utile de les appuyer de l'autorité d'un autre

manuscrit que celui de Mayence. M. Gœller a eu soin de recueillir les variantes pour les livres XXXI à XXXVIII ; il reproduit, avec ses notes, celles de Jacobs qui sont généralement estimées. Les philologues doivent lui savoir gré du service qu'il vient de rendre à la science.

Ph. GOLBÉRY.

257.—*J. Gott. Seume's gesammte Schriften.*—Œuvres complètes de *J. Th.* SEUME, publiées par J. G. ZIMMERMANN. T. I, II, de VIII, 480 p., XVI, 592 p. Wiesbaden, 1825; Schellenberg. Prix, 10 fr. 50 c.

Jean-Théophile Seume, fils d'un laboureur, naquit, en 1763, près de Weissenfels, en Saxe; il fit ses études à Leipsick, puis à Paris, et se vit enrôlé malgré lui dans les rangs des victimes distinées à soutenir en Amérique un édifice chancelant. Forcé de nouveau d'entrer au service militaire du roi de Prusse, il déserta, courut le monde en véritable aventurier, et mourut, en 1810, à Töplitz, où il était allé pour rétablir sa santé, depuis long-tems languissante. Tout en lui excite la curiosité : son caractère bizarre, les événemens de sa vie, ses écrits, etc. Il a tracé lui-même le tableau de la plus grande partie de sa vie orageuse, et plusieurs de ses ouvrages ne sont autre chose que des relations de longs voyages qu'il a entrepris à pied. Ses écrits, en prose et en vers, sont marqués au coin de l'originalité, mais ne peuvent être considérés comme des ouvrages classiques. Quelques-uns avaient obtenu plusieurs éditions; mais on n'en avait point jusqu'ici de collection complète. M. Zimmermann s'est chargé d'en publier une, et il a déjà donné deux volumes sur cinq qu'il nous promet. Nous nous bornerons aujourd'hui à faire connaître le contenu de ces deux volumes, qui n'offrent que de la prose. Le tome I renferme des dissertations politiques sur les derniers événemens arrivés en Pologne et en Russie, sous les règnes de Catherine II et Paul I; dissertations d'autant plus intéressantes que l'auteur a été témoin oculaire de plusieurs faits qu'il rapporte et mis à même de bien connaître les autres : quelques scènes de la guerre du Péloponèse et plusieurs discussions philosophiques. Il est partagé en 10 chapitres. Le second est réservé exclusivement à la *Promenade à Syracuse,* publiée sous forme de lettres dans quatre éditions différentes. Le papier et l'impression méritent des éloges.

S.....L.., de Strasbourg.

258. — *Litteratur der Sprichwörter.* — Littérature des proverbes, pour servir aux bibliographes et aux bibliothécaires; par *Conrad* NOPITSCH. Nuremberg, 1822.

Les proverbes méritent l'attention de l'observateur; ils peignent ordinairement le caractère de la nation qui les a créés. Il en est dont la naïveté nous plaît, d'autres nous séduisent par un tour vif et spirituel;

et souvent il serait utile de les populariser dans d'autres pays que ceux qui les ont vu naître. Une bonne leçon de morale ne saurait être trop généralisée. Quarante-une nations, et tout autant de langues, apportent, dans le recueil de M. Nopitsch, le tribut de leur sagesse populaire. L'auteur, déjà connu par quelques ouvrages de mérite, a classé les nations suivant l'ordre alphabétique de leurs noms en allemand.

Ph. Golbéry.

259. — *Der Landmann, oder die franzœsischen Georgiken, etc.* — L'Homme des champs, ou les Géorgiques françaises, poème en quatre chants, de *Jacques* Delille, traduit en allemand par le conseiller aulique *Dr.* Doering. Un vol. in-24 de 336 pag., avec le portrait de Delille et une gravure.

Si l'on s'occupe beaucoup, en France, depuis plusieurs années, des littératures étrangères, et si les traductions des chefs-d'œuvre de ces littératures se multiplient tous les jours, notre littérature obtient dans les autres pays les mêmes succès et les mêmes hommages, et nous avons souvent l'occasion d'annoncer les essais des poètes allemands, surtout pour transmettre dans leur langue les meilleurs ouvrages de nos grands poètes. Nous avons aujourd'hui sous les yeux un essai de ce genre. Les chefs-d'œuvre de notre célèbre Delille étaient déjà connus des Allemands, par les rapports de plusieurs critiques célèbres qui s'étaient accordés à en louer la poésie brillante et l'élégante versification, tout en leur refusant le titre de *poèmes* que ces seules qualités ne leur semblaient pas justifier. Un écrivain, quoique partageant en partie cette opinion, a cru trouver dans l'*Homme des champs*, peut-être le chef-d'œuvre de son auteur, des beautés vraiment poétiques, dont il a cru pouvoir enrichir la littérature allemande. Il a cru, par divers motifs, devoir adopter pour sa traduction les vers alexandrins; d'abord, parce que ce rhythme est celui de l'original; ensuite, parce qu'il lui semble plus convenable au genre didactique. Sous ce rapport, il partage l'opinion d'un célèbre écrivain allemand, Grotefeud, et prétend avec lui, « que la coupure régulière du vers alexandrin en deux parties convient aux antithèses fréquentes dans un poème didactique, et que son harmonie uniforme laisse l'oreille et l'esprit dans une disposition toujours semblable et tranquille, et par conséquent plus convenable à recevoir les leçons et les impressions du poète. » Quoi qu'il en soit, ce choix a dû offrir au traducteur de grands avantages, en lui permettant de se rapprocher de plus près de l'original. En effet, en comparant plusieurs passages de l'original avec la traduction, nous avons trouvé, dans les vers allemands, sinon une imitation servile, du moins la couleur du

poème français. M. Doering rend souvent avec un rare bonheur ces détails communs, auxquels la versification de Delille a su prêter tant d'élégance. A. J.

260. — *Schriftstellerei, Buchhandel, und Nachdruck.* — Du métier d'auteur, de la librairie, et des contrefaçons; par M. Krug. Leipsick, 1823. In-8°.

Un des hommes d'état les plus marquans de l'Allemagne, M. de Wangenheim, a proposé, le 13 février, à la diète un projet, selon lequel on ne reconnaîtrait aux auteurs et aux éditeurs aucun droit de propriété sur leurs ouvrages; seulement les contrefaçons seraient interdites pour six ans, après lesquels chacun pourrait s'emparer des produits du génie, et les réimprimer à son profit. M. Krug combat aujourd'hui cette proposition; son but est de prouver qu'elle serait funeste aux progrès des sciences; et d'abord il fait voir combien il est erroné de dire que la contrefaçon n'est pas un délit, et d'appuyer cette assertion de celle-ci, plus étrange encore, que les auteurs n'ont pas de droit réel sur leurs écrits. De plus, en menaçant la solidité des engagemens, les contrefaçons ruinent le commerce de la librairie, et tendent par conséquent à priver l'esprit lui-même de ses moyens de communication. Dans un appendice, M. Krug traite de ce qui a été fait précédemment à cet égard, dans les états de Wirtemberg. Il n'a rien négligé pour éclairer ses compatriotes sur cette grande question, qui intéresse si fort la librairie allemande. *Ph.* Golbéry.

SUISSE.

261. — Fl. Merobandis *carminum orationisque reliquiæ, ex membranis San-Gallensibus editæ.* A. B. G. Niebuhrio C. F. San-Galli, 1823; ex officinâ Wegelini et Ratzeri. In-8° de 19 pag.

La bibliothèque de la ci-devant abbaye de Saint-Gall a acquis justement une grande célébrité; c'est elle qui a conservé et rendu à la littérature les écrits de Quintillien, de Silius Italicus, de Valerius Flaccus, d'Ammien Marcellin, plusieurs traités de Cicéron, etc... Il n'est donc pas surprenant que l'on accueille avec empressement tout ce qui sort de cet illustre dépôt, lors même qu'il ne peut plus guère justifier l'intérêt qu'il continue d'inspirer; car, les tems pour lui sont bien changés, diverses circonstances ont contribué à son appauvrissement (1); et aujourd'hui il

(1) Entre autres, l'infidélité des PP. des conciles de Constance, qui puisèrent à pleines mains dans cette bibliothèque, et ne rendirent presque aucun des livres qui leur avaient été confiés. Je rapporte ceci comme une tradition que j'ai re-

ne possède même plus les manuscrits originaux des auteurs dont je viens de rapporter les noms. Huit manuscrits palimpsestes, quelques traités de médecine jusqu'ici inconnus, et qui pourraient servir à l'histoire de la science, voilà désormais tout ce que la bibliothèque de Saint-Gall présente à l'avidité des savans : les autres manuscrits ont été vus et revus à satiété. Du reste, l'accès de la bibliothèque est aisé, et grâces à un excellent catalogue des manuscrits, qui fut rédigé en 1759 par le bibliothécaire Pie Kolb (2 vol. in-fol., manuscrit), on peut se livrer à toutes sortes de recherches avec assurance. Ce sont probablement ces facilités qui ont porté M. Niebuhr à rentrer dans une carrière parcourue par le Pogge avec tant de succès. Malgré les importantes occupations qui auraient pu le détourner d'un travail fatigant, il vient d'exhumer de la bibliothèque de Saint-Gall les lambeaux d'un écrivain peu connu, nommé Flavius Merobandis; il avait porté les armes avec gloire, sous Théodose et Placide Valentinien. Tel est l'état de mutilation des manuscrits sur lequel M. Niebuhr a travaillé, que ce n'est qu'à l'aide d'inductions qu'il est parvenu à retrouver le nom de l'auteur. Des cinq morceaux de poésies que j'ai sous les yeux, trois sont trop peu étendus et surtout trop défigurés pour que j'en occupe nos lecteurs; le quatrième, qui semble appartenir à un poème composé en l'honneur du fils d'Aétius, offre quelques beaux vers; le cinquième, qui est le plus étendu n'a pas moins de 197 vers, qui sont les restes d'un poème où étaient célébrés les exploits d'Aétius lui-même. Quant aux deux morceaux de prose, ils ont absolument le même but; mais on ne peut y trouver dix lignes de suite qui soient intactes. Reconnaissons que, dans l'état où Merobandis nous parvient, il est impossible de lui assigner un rang parmi les poëtes ou les orateurs; mais aussi, flattons-nous de l'espoir que les tentatives de M. Niebuhr exciteront quelqu'autre savant à s'occuper de cet auteur, et qu'un jour nous aurons un poëte ancien de plus. Espérons encore qu'elles porteront les amis de l'antiquité à visiter les bibliothèques de la Suisse, beaucoup trop négligées, et dont plusieurs sont dignes de leurs doctes recherches. Je leur signalerai particulièrement celle qui orne la riche et puissante abbaye d'Einsiedlen; ils y trouveront des manuscrits très-susceptibles d'être publiés. *Arthur* Beugnot.

262. — *M. Tullius Cicero's sämmtliche Briefe, etc.* — Collection complète des épitres de Cicéron, traduites et commentées par *C. M.*

---

cueillie sur les lieux; car je n'oserais risquer volontairement un reproche contre des hommes qui ont rendu de si grands services à l'orthodoxie et à l'intolérance.

WIELAND. Tom. VIIe et dernier, achevé et publié par M. *F. D.* GRATER. Zurich, 1821; Gessner, XII-550 pag. : prix, 8 fr.

L'histoire de la littérature allemande présente peu de noms plus justement célèbres que celui de Christophe-Martin Wieland (né le 5 septembre 1733 dans les environs de Biberach, et mort en 1813 à Weimar), l'un des génies les plus vastes et les plus féconds des tems modernes. L'Institut de France s'honora en l'associant à ses travaux. Nous essaierons peut-être un jour de donner une idée juste et complète des travaux nombreux et variés de cet illustre auteur, nous bornant aujourd'hui à l'annonce d'un de ses ouvrages les plus distingués, auquel il a consacré les dernières années de sa vie laborieuse, et que M. Grater vient de terminer par un septième volume. (Ce volume renferme entre autres choses, la table des matières contenues dans tout l'ouvrage.) Les traductions que Wieland a faites des dialogues de Lucien, des satyres et épîtres d'Horace, et des épîtres de Cicéron, méritent d'occuper la première place parmi toutes les traductions, et peuvent même être considérées comme des ouvrages originaux, grâce à la manière ingénieuse dont Wieland s'est approprié leurs différens sujets. Il n'existe peut-être pas de livre plus propre que celui que nous annonçons à nous familiariser avec l'histoire, les mœurs, les coutumes, les sciences et les arts des Romains du siècle de Cicéron, et à nous faire connaître dans tous ses moindres détails l'immortelle cité des sept collines. Indépendamment d'une excellente traduction des épîtres de Cicéron, disposées dans un ordre chronologique, l'auteur nous y donne un aperçu de la vie de cet auteur, un commentaire détaillé qui offre un grand nombre d'explications, sans lesquelles la lecture de ces lettres serait ennuyeuse et stérile, et des vues historiques et archéologiques aussi heureuses que neuves. Des introductions historiques sont destinées à donner d'avance au lecteur les notions propres à lui faciliter l'intelligence du texte. En un mot, rien n'est omis dans cet ouvrage. Wieland avait achevé, en six volumes, quinze livres de ces épîtres, qui devaient en former dix-huit; la mort vint interrompre son travail, et M. Grater s'est chargé du soin de publier les trois derniers livres, pour lesquels il a mis à profit les papiers de son auteur. Il les fait précéder d'une dissertation sur la mort de César et de l'opinion de l'orateur philosophe à cet égard; il donne également des introductions à chaque livre, place sous le texte de sa traduction, très-bien faite, des notes explicatives, et fait, dans les commentaires qui suivent chacun des trois livres, la part de la critique, de l'histoire, de l'archéologie, etc. C'est un travail, enfin, qui fait beaucoup d'honneur a l'homme qui a osé marcher sur les traces d'un tel

devancier. Un appendice renferme des renseignemens biographiques sur Wieland. S.....L.., de Strasbourg.

263. — *Nouvelles*, par Mme *Caroline* Pichler, traduites de l'allemand. — Genève, 1821; J. J. Paschoud. Paris, le même, rue de Seine, n° 48. Quatre vol. in-12 : prix, 9 fr.

Mme Caroline Pichler, née *de Greiner*, passe, avec raison, pour l'un des meilleurs prosateurs de l'Allemagne; son style est en général noble, soutenu; l'exécution de ses ouvrages répond au mérite de leur conception : elle y fait toujours preuve de beaucoup d'esprit, et y montre surtout une grande connaissance du cœur humain. Ses poésies, quoique généralement inférieures à ses autres productions, sont aussi très-estimées des Allemands. Malgré ces avantages, et quoique deux écrivains distingués, Mmes Isabelle de *Montolieu* et Élise *Voïart*, aient fait passer dans notre langue deux des principaux ouvrages de Mme Pichler, elle est encore peu connue du public français. On doit à la première, une traduction de l'excellent ouvrage d'*Agathoclès*, ou *Lettres écrites de Rome et de Grèce, au commencement du quatrième siècle*, imprimé en 1812; et à la seconde, une charmante imitation de *Coralie*, ou *Le danger de l'exaltation chez les femmes*, qui a paru en 1820. Le seul journal français qui, à notre connaissance, ait mis ses lecteurs à portée d'apprécier les autres écrits de Mme Pichler, la *Bibliothèque britannique*, maintenant *Bibliothèque universelle*, a donné des extraits fort étendus et très-bien faits du premier de ces romans, ainsi que des *Contes de Hohenberg*, de *Léonore de Brandner*, de la *Dignité des femmes*, et enfin, des *Rivaux*, roman dont il a paru une traduction française, en 1822. (Voy. *Rev. Enc.*, Tom. XV, page 378-379.) — Quoique les *Nouvelles* contenues dans les quatre volumes que nous avons sous les yeux ne soient pas les meilleures de notre auteur, on les lira cependant avec plaisir, surtout celles qui ont pour titre, le *Comte de Barcelonne* et l'*Officier de hussards* : elles sont néanmoins bien loin de valoir l'excellent conte intitulé *Frédéric-le-Noir*, qui est le meilleur ouvrage de Mme Pichler en ce genre. Le traducteur a rendu fidèlement les pensées de son auteur, et a fait avec discernement les coupures que le génie différent des deux langues rendait nécessaires; on peut lui reprocher cependant de la négligence dans le style, défaut qui tient sans doute au long séjour qu'a fait en Allemagne, où elle est encore domiciliée, la dame à qui l'on doit cette traduction. E.

ITALIE.

264.—*Ricerche sopra l'intendimento del cane, e degli altri bruti, etc.*

— Recherches sur l'entendement du chien et des autres animaux, etc.; par M. *F.* Orioli, etc. Pesaro et Bologne, 1825. In 8°.

Cet opuscule a été composé et publié à l'occasion d'un chien qui, élevé par un professeur public de charlatanerie, a joué, à Bologne et à Sinigaglia, le rôle de savant avec un grand succès. Il savait, dit-on, lire, écrire, calculer, et avait beaucoup d'autres connaissances qui supposent quelque instruction dans l'homme qui les possède. Une affaire de pur amusement devint bientôt un objet sérieux de discussion. « L'espèce que nous nommons brute, et principalement l'espèce canine, ne serait-elle point douée de raison perfectible, capable enfin de sentimens moraux? et, si cela est, jusqu'à quel degré jouit-elle de ces facultés? » Dans tous les tems, on s'est occupé de la solution de ces problèmes idéologiques. On connaît ce que Plutarque a laissé sur ce sujet, et qui, plus tard, a été répété et exagéré par J. B. Gelli dans sa *Circé*. L'historiette du chien d'A. Telesio, oncle du célèbre philosophe du même nom, devint l'objet de plusieurs commentaires sur l'intelligence des chiens. M. Orioli, professeur de physique à l'université de Bologne, très-versé dans l'idéologie, a voulu de nouveau soumettre ce phénomène à une analyse rigoureuse. Il a divisé son mémoire en deux parties. Dans la première, il a rassemblé la plupart des exemples les plus singuliers des chiens anciens et modernes qui, comme autant de héros dans leur espèce, ont mérité une place dans l'histoire. On a publié, en France, une *Histoire des chiens célèbres*. L'auteur s'arrête surtout au *canis familiaris* de Linnée. Dans la seconde partie, il tâche d'expliquer toutes les opérations les plus singulières de ces êtres que l'on appelle irraisonnables, et auxquels il accorde, lui, une espèce d'entendement et de volonté (*analogum voluntatis*). Il s'étudie à déterminer les différences qui existent entre l'homme et la brute, surtout quant aux facultés morales. Il compare les organes de l'un et de l'autre, et reconnaît que si quelqu'un de ces organes est plus développé dans la brute, les autres le sont à un bien plus haut degré dans l'homme, chez lequel la faculté de les combiner, qui lui est particulière, rend ses sensations plus délicates, plus variées, plus exactes. Il examine aussi jusqu'à quel point s'étendent dans la brute l'attention, la mémoire et l'association : cet examen le conduit à conclure que la brute ne jouit pas véritablement de la faculté de juger et de raisonner. L'espèce de jugement et de raisonnement qu'on lui accorde n'est, aux yeux de l'auteur, que le résultat d'opérations purement *passives*. Ainsi, il ne lui reconnaît point le *libre arbitre*. En résultat, il nous semble avoir commenté la doctrine de cet ancien, qui disait des brutes qu'elles ne raisonnent pas, mais qu'elles

raisonnent presque. Cette question est plus importante qu'elle ne paraît; et cependant, nous croyons qu'il ne convient pas d'en faire l'objet d'une discussion sérieuse.

265. — *Del Viaggio di Terrasanta, fatto et descritto da ser Mariano da Siena, nel secolo XV, etc.* — Voyage à la Terre-Sainte, fait et décrit par MARIANO, *de Sienne*, au XVe siècle. (Texte inédit.) Florence, 1822. In-8°.

266. — *Philippi Redditi exhortatio ad Petrum Medicem in magnanimi sui parentis Laurentii imitationem ex codice Laurentiano.* Florence, 1822. In-8°.

La publication de ces deux manuscrits est due à M. le chanoine *Dominique Moreni*, déjà très-connu par d'autres services du même genre qu'il a rendus à la république des lettres. Le voyage de Mariano n'est d'aucun intérêt : il est même voisin du ridicule, par la nature des choses dont il est rempli; mais il contient des phrases et des mots, chose précieuse pour un savant académicien de la Crusca, qui trouve ici le sujet de beaucoup de remarques, suivant lui, très-importantes. Le discours de Philippe Redditi avait déjà été publié par l'abbé Lami; mais le manuscrit que met au jour M. Moreni est plus correct, et augmenté d'ailleurs de plusieurs pièces qu'on ne connaissait pas. L'éditeur, toujours conséquent dans sa manière de voir, ne perd pas cette occasion de rappeler les bienfaits que l'Italie doit à la famille des Médicis, qui l'a remplie de gloire littéraire, tout en lui enlevant sa liberté politique.

267. — *Apologia de secoli barbari, etc.* — Apologie des siècles barbares, par le R. P. *Costantino* BATTINI, etc., etc. Colle, 1823. In-8° avec deux planches.

L'auteur de ce livre est un professeur de l'université de Pise, où jadis enseignait Galilée, qui eut le malheur de ne pas naître dans ces beaux siècles dont le P. Battini fait l'apologie. En lisant le titre de son ouvrage, nous avions d'abord pensé qu'il n'avait voulu faire qu'une épigramme, quoiqu'une épigramme de 232 pages nous parût un peu longue. Enfin, il a bien fallu se convaincre que l'auteur avait écrit avec toute la bonne foi et la gravité d'un religieux. Il s'efforce même d'enrôler sous sa bannière tous les grands personnages dont la noblesse tient à ces siècles qu'on appelle barbares; on dirait qu'il veut faire la guerre à tous les écrivains modernes qui, vivant dans un siècle de ténèbres, ont calomnié ces beaux siècles des lumières; ce qui serait pour eux bien dangereux, car l'auteur, respectant les jugemens de Dieu, justifie jusqu'aux épreuves du feu et de l'eau bouillante. Mais, sans chercher à interpréter ici ses intentions, nous ne pouvons nous dispenser de dire que son livre

sent la barbarie qu'il entreprend de défendre : les époques y sont confondues, les faits mal exposés, les principes faux ou mal établis, et les conséquences telles qu'elles doivent convenir aux élémens dont on les fait sortir. Nous espérons que l'étranger éclairé, loin de reprocher à l'Italie un ouvrage dont on pourrait bien trouver aussi des modèles chez les autres nations, n'y verra, au contraire, qu'une raison de plus pour apprécier les Italiens, qui se sont tous élevés contre un auteur ennemi des progrès des lettres et de la civilisation.

268. — *Elogio storico del cav. don Domenico Cotugno, etc.* — Éloge historique du chevalier Dominique Cotugno, etc. Naples, 1823. In-8°.

On connaît trop le célèbre Cotugno, qui a pressenti les découvertes de Galvani et en a fait d'intéressantes en chirurgie, pour que nous en parlions. L'abbé *Angelo-Antonio Scotti* s'est étudié à célébrer les qualités intellectuelles et morales de cet auteur. Il faut reconnaître qu'il a fait preuve de peu d'éloquence, dans un sujet qui en paraissait susceptible, et que sa méthode semble convenir plutôt à un *catéchisme* qu'à un éloge. (*Voy.* Tom. XVII, pag. 122, l'annonce d'un *Catéchisme médical*, par le même auteur.) L'auteur se plaît à paraître en même tems médecin et théologien, ce qui prouve combien il doit valoir dans l'une et dans l'autre profession.

269. — *Elogio storico di Giovanni Santi, pittore e poeta, etc.* — Éloge historique de Jean Santi, peintre et poète, etc. Urbin, 1822. In-8°.

Jean Santi doit être un objet d'intérêt particulier pour les amateurs des beaux-arts, ne fût-ce qu'en sa qualité de père du célèbre Raphaël. Les biographes avaient jusqu'ici répété plusieurs erreurs sur cette famille des *Santi*, et particulièrement sur celui qui fait la matière de cet article. Le P. Louis Pungileoni, auteur de son éloge, a entrepris de les corriger. On trouvera, dans son ouvrage, la biographie de ce Jean Santi, qui fut à la fois peintre et poète; les pièces justificatives des faits qu'il avance, enfin l'arbre généalogique de la famille de Santi.

270.—*Osservazioni concernenti alla lingua italiana ed a' suoi vocabolarj, etc.* — Observations sur la langue italienne et sur ses vocabulaires. Parme, 1823. In-8°.

L'auteur de cet ouvrage est M. *Angelo Pezzana*, bibliothécaire du duché de Parme. Il partage les opinions du chevalier Monti, contraires aux académiciens de la Crusca; mais il les exprime avec tant d'élégance et d'urbanité, que ses adversaires ne peuvent pas s'en plaindre. Il voudrait que la langue italienne ne fût pas regardée comme un dialecte particulier, ou plutôt comme l'usurpation d'une seule province de la pé-

insule. Il propose plusieurs améliorations générales pour la réforme du vocabulaire, surtout en ce qui concerne l'ordre à suivre dans ce genre de travail; améliorations que les académiciens devraient s'empresser d'adopter. La plupart de ses remarques particulières sur les mots qui sont l'objet de son examen, nous semblent fort justes; elles annoncent dans l'auteur une profonde étude de la langue maternelle, et un grand amour de sa patrie.

271. — *Saggio, diviso in quattro parti, de' molti e gravi errori trascorsi in tutte l'edizioni del Convito di Dante, etc.* — Essai, divisé en quatre parties, sur les nombreuses et graves erreurs qui se sont glissées dans toutes les éditions du *Convito* du Dante. Milan, 1823. In-8°.

Le chevalier Monti est l'auteur de ce nouvel ouvrage. Cet écrivain, qui semble remplir dans notre siècle le rôle qu'ont rempli dans le leur les Muzio, les Tasconi, le P. Bartoli, etc., ne cesse d'appliquer un examen sévère à ce que l'Académie de la Crusca a fait, depuis sa naissance jusqu'à nos jours. Il signale surtout les fautes où les académiciens sont souvent tombés, en citant le *Convito* du Dante, les lacunes, les interpolations, les interprétations, et d'autres altérations qui ont sensiblement dénaturé le texte. Il est assez singulier qu'un littérateur aussi distingué, après avoir si long-tems laissé errer sa pensée dans le domaine de l'imagination, se soit restreint à un seul genre, et surtout ait choisi la philologie; mais une chose plus singulière encore, peut-être, c'est de le voir aussi judicieux dans les recherches scientifiques, qu'il s'est montré ingénieux dans les productions de l'esprit.

272.—*Illustrazioni della divina Commedia, in rettificazione e supplimento dell'edizione Machiavelliana di Bologna* 1819, etc. —Éclaircissemens de la divine Comédie, pour servir de rectification et de supplément à l'édition faite à Bologne, en 1819, redigés par M. Scipione Colalli, etc. Rieti, 1822. In-8°.

Ce nouveau commentateur nous fait les mêmes promesses que ses devanciers. Il se propose de nous faire comprendre le Dante, et de réfuter les erreurs de tous ceux qui l'ont expliqué jusqu'ici, comme du Dionigi, du Lombardi, du Buti, du vocabulaire de la Crusca, de Ginguené, et surtout de M. Biagioli. C'est principalement à ce dernier commentateur que l'auteur s'attache dans ses remarques, dont plusieurs nous semblent justes ou ingénieuses. Nous pensons, toutefois, qu'on peut apprécier et admirer le Dante, sans le secours des éclaircissemens donnés par M. Colalli et par tant d'autres.

273. — *Lettera del ch. sig. abate Francesco Cancellieri*, etc., *sopra*

la statua di Mosè del Buonarroti, con la biblioteca mosaica, etc. — Lettre de l'abbé François Cancellieri, adressée à M. Domenique Moreni, sur la statue de Moïse, par Michel-Ange, avec la bibliothèque mosaïque, etc. Florence, 1823. In-4°.

La statue de Moïse par Michel-Ange, avait depuis quelque tems été l'objet d'observations peu favorables de la part de l'architecte Milizia et de quelques autres artistes. L'abbé Colombo, amateur très-éclairé des beaux-arts, s'est proposé d'examiner et d'apprécier ce monument de l'art des modernes, dans un mémoire particulier. On attend ce mémoire depuis 1819. M. Cancellieri, qui s'occupe de recueillir tout ce que chaque genre d'érudition peut présenter de rare et de curieux, vient d'adresser à M. Colombo tous les matériaux qu'il a pu se procurer sur le législateur des Hébreux et sur sa statue. L'épître de M. Cancellieri est suivie d'une *Revue Bibliographique* (biblioteca), où se trouvent indiqués 121 ouvrages, avec le lieu et la date de leur édition.

F. Salfi.

PAYS-BAS.

274.— *Gaspari Georgii Caroli* Reinwardt, *oratio, de augmentis, quæ historiæ naturali ex Indiæ investigatione accesserunt, publice habita.* A. D. 3. Maii. — Discours sur les progrès que les recherches dans les Indes ont fait faire à l'histoire naturelle, prononcé le 3 mai. Leyde, 1823; J. Luchtmans. In-4°, 25 pag.

Ce discours est d'un genre très-original. M. Reinwardt, à l'ouverture de son professorat de chimie et d'histoire naturelle dans l'Académie de Leyde, n'a pas craint de choisir un sujet tout-à-fait neuf pour matière de son discours. Il s'est appliqué à tracer un tableau général de l'aspect de la nature dans l'île de Java et le vaste archipel des mers du Japon. On est surpris, en le lisant, de voir que le beau latin classique peut très-bien décrire les phénomènes de la physique générale, et l'on reconnaît qu'il est possible d'exposer les résultats des sciences modernes, en style cicéronien. M. Reinwardt a visité l'île de Java, et son discours est empreint d'une teinte locale qu'il est impossible de n'y pas reconnaître. M. Reinwardt jouissait déjà d'une réputation méritée avant de partir pour explorer l'île de Java. Il remplace maintenant à l'université de Leyde, le célèbre Brugmann. Ce discours commence par quelques réflexions générales sur la fécondité inépuisable des régions équatoriales, que les anciens se représentaient, au contraire, comme éternellement arides et stériles. Il énumère ensuite les causes naturelles qui tempèrent la chaleur et détruisent les miasmes qui s'élèvent d'un sol humide, cou-

vert d'une riche végétation. Passant à la situation de l'homme dans ces climats lointains, il indique les causes qui nous ont fait méconnaître si long-tems des peuples à qui notre orgueilleuse ignorance a donné le nom de *sauvages*, comme les Romains appelaient *barbares* le reste du genre humain. Sous ce rapport, M. Reinwardt a plaidé avec éloquence la cause des colonies, et ce trait de philantropie n'est pas déplacé dans ce discours, qui est plus spécialement consacré aux sciences qu'à l'étude de l'homme. Pour se donner le droit de parler de l'ensemble des phénomènes naturels, il établit d'abord cette grande loi de l'ordre physique, que les parties de l'univers sont étroitement liées, et que toutes les forces, organiques et non organiques, dirigent à la fois leur action vers un résultat général. Il cite, pour exemple, les travaux de ces zoophytes corallins des mers du Sud, qui, rachetant par un nombre immense la faiblesse de leur action individuelle, préparent insensiblement des continens futurs, dont quelques-uns même ont déjà surmonté les vagues qui furent leur berceau. Il décrit les effets effrayans des tremblemens de terre et des feux volcaniques, qui se divisent aujourd'hui en deux classes, *souterrains* et *soumarins*. J'ai remarqué particulièrement une page éloquente, où l'auteur, en parlant du caractère de la végétation javanaise, a émis quelques pensées remarquables sur cet aspect majestueux des vieux arbres, sur cette religieuse horreur qu'inspirent les forêts, et qui a été sentie par tous les peuples du monde, depuis les bois de l'ancienne Germanie jusqu'aux antiques plantations des figuiers qui entourent quelques temples de l'Indostan. Tous ces détails de la géographie des plantes et de physique générale sont exprimés dans un style simple, élégant et souvent concis. On lira partout avec plaisir cette harangue, tout-à-fait académique, par la manière de l'auteur, et les vues qu'il y a émises, sur la nature et ses tableaux. Un grand mérite de ce discours, c'est que M. Reinwardt traite des sujets assez difficiles à manier, avec une assez grande clarté d'expression. En résumé, ce discours, qui rappelle quelque chose de la manière de Pline et de Sénèque, dans leurs ouvrages sur la nature, sera, je crois, lu avec autant de fruit que de plaisir, et il est digne des éloges qu'en a faits M. Siegenbeck, dans des vers élégans placés à la fin du travail de M. Reinwardt. Il faut espérer qu'on verra de plus en plus les harangues académiques traiter des sujets d'un intérêt général, et qu'elles seront, moins des morceaux purement oratoires, que des dissertations philosophiques où viendra se peindre l'esprit de ces universités savantes, qui doivent répandre au loin le goût des sciences et la connaissance de toutes les vérités.

Charles COQUEBERT.

275. — *Hulpmiddel tot redding van menschen uit de bovenverdiepingen van een brandend huis.* — Moyen de sauver les personnes habitant les étages élevés d'une maison en feu, par *G.* Bakker, professeur à Groningue; avec une planche. Groningue, 1825; 26 pages in-8°.

On devrait croire que les choses les plus utiles sont aussi les premières qui reçoivent des perfectionnemens; cependant, il n'en est pas toujours ainsi : on en trouve la preuve dans les moyens de diminuer les dangers des incendies; moyens qui laissent beaucoup à désirer, même dans les pays où l'industrie et les arts mécaniques font le plus de progrès. Qui ne s'imaginerait, par exemple, qu'à Paris où la police coûte si cher aux habitans, l'autorité possède tous les moyens de sauver les hommes en cas d'incendie? Eh bien! plusieurs exemples récens ont prouvé que l'autorité ne s'est guère occupée de cet objet. Il y a une machine très-utile, inventée par M. Trichard, et approuvée par le ministère de l'intérieur; mais cette machine ne paraît exister qu'au Conservatoire des arts et métiers; elle y est exposée comme une curiosité; et dans les incendies, les personnes qui ont le malheur d'occuper la maison en feu, ne sont pas mieux secourues qu'auparavant. Lors de l'incendie du théâtre de l'Odéon, ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on parvint à sauver, par le moyen d'échelles, les individus qui avaient des logemens dans cet édifice. L'année dernière, une maison ayant brûlé dans la rue de la Ferronerie, les habitans coururent également les plus grands dangers, et ne furent sauvés que par le moyen d'échelles et de draps de lit attachés les uns aux autres. M. Bakker a donc pensé que, puisqu'à Paris même on est si mal pourvu de moyens de secours, il ne serait pas inutile de s'occuper à faciliter le salut des incendiés : à l'aide des écrits couronnés à ce sujet par la Société d'encouragement de Hambourg, il a fait construire à Groningue une machine qui, selon lui, pourvoit à tout, en mettant les habitans des étages supérieurs d'une maison incendiée à même de se sauver et même d'emporter leurs effets précieux. Cette machine, qui coûte de 50 à 60 florins, consiste dans une forte caisse appuyée sur des roulettes, et contenant des lattes que l'on déploie et dresse contre la maison incendiée : elles portent une traverse à laquelle est attaché un cylindre en toile très-forte, prêt à recevoir les personnes et leurs effets. L'auteur annonce qu'on pourra se procurer cette machine dans plusieurs endroits, aux adresses qui seront indiquées par les journaux. D-g.

276. — *Relation d'un voyage fait à la grotte de Han, au mois d'août 1822*, par MM. Kickx et Quetelet. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Bruxelles.*) In-4°.

Le village de Han est à une lieue de *Rochefort*, ville de la province de Luxembourg, dans le royaume des Pays-Bas. Près de ce village, la rivière de *Lesse* a trouvé ou s'est creusé un passage sous une montagne qui traverse la vallée, et ce canal souterrain, de plus d'un quart de lieue de longueur, peut être visité dans toute son étendue. Ce lieu, si digne de l'attention des géologues, attirerait certainement un nombreux concours de curieux, s'il n'était point en quelque sorte caché au milieu des Ardennes, mais cette contrée, si célèbre dans les romans de chevalerie, paraît abandonnée aux prouesses des chevaliers errans et aux prestiges des enchanteurs, tandis que les rochers d'Antiparos jouissent de leur réputation classique. S'il nous arrive quelque jour de préférer les réalités aux fictions, et l'étude de la nature à celle des traditions fabuleuses, les grottes des Ardennes seront plus visitées, et les ombrages délicieux des bords de la Lesse auront plus d'attraits, surtout au mois d'août, que le sol desséché des îles de l'Archipel. L'académie de Bruxelles a bien mérité de l'histoire naturelle, en chargeant deux de ses membres, MM. Kickx et Quetelet, de faire un rapport sur la grotte de Han; et les deux voyageurs ont fait plus que leur mission spéciale n'exigeait d'eux: ils ont visité plusieurs autres grottes dans le même pays, et recueilli des faits nombreux et intéressans sur la lithologie et la géologie des Ardennes. Tandis que l'un d'eux levait le plan de la grotte et de la montagne qu'elle traverse, dessinait l'entrée et la sortie de la rivière, une vue du village de Han, etc.; l'autre faisait les observations géognostiques, décrivait la flore de la vallée de la Lesse, et complétait ainsi la description de ces beaux sites. Ils ont laissé peu de recherches à faire aux naturalistes qui viendraient immédiatement après eux dans le même lieu; mais la nature n'y est pas en repos: son travail continue, et, dans quelque tems, les changemens opérés exigeront une description nouvelle. Il eût été fort important, pour les observations futures, que les profils des principales cavités souterraines et de la montagne qui les recèle, eussent été joints au plan général de la grotte; mais leur construction exigeait des moyens et un tems qui manquaient aux deux voyageurs. Dans la grotte de *Freyr*, près de la Meuse, dans une roche de *chaux carbonatée compacte*, suivant la nomenclature de Haüy, nos observateurs surprirent, comme on dit, la nature sur le fait: un champignon (*agaricus votula* de Linné) devenait fossile par l'imbibition d'une eau chargée de chaux carbonatée, qui tombait goutte à goutte sur son chapeau, et dont les atomes pierreux s'insinuaient dans son tissu dressé sur son pied; et quoique en pleine croissance, il paraissait avoir pris assez de dureté pour résister à un tact modéré. Mais, pour le mettre à l'abri de tous

les accidens, et surtout d'une imprudente curiosité, il fut environné d'un rempart construit avec de petits éclats de pierre. Ainsi, un végétal dont l'existence est limitée à quelques jours, était déjà soustrait à la décomposition spontanée, en conservant sa forme extérieure et des vestiges de son organisation. MM. *Kickx* et *Quetelet* poussent peut-être un peu trop loin leurs conjectures géologiques; ils regardent la Lesse, et par conséquent la *Semoy* et les autres rivières des Ardennes, comme autant de *restes des anciens courans qui descendaient des montagnes des Vosges*, et ils leur attribuent une origine commune avec la Sarre, la Moselle et la Meuse. L'inspection des lieux n'est pas favorable à cette opinion: il y a tout lieu de croire que la Meuse et ses affluens furent de tout tems séparés des Vosges, que ces montagnes s'élevaient autrefois à une plus grande hauteur, sur une base plus étroite, au lieu de s'étendre sur une plus grande surface, et que ce mode ou cet ordre de transformation leur est commun avec toutes les montagnes non volcaniques. Mais, quand même ces opinions sur l'ancien état du globe ne seraient point fondées, la relation de MM. *Kickx* et *Quetelet* ne perdrait rien de son mérite. Les savans et les curieux y trouveront ce qui leur convient. Le crayon de M. Quetelet l'a ornée de lithographies qui représentent l'entrée et la sortie de la *Lesse*, une vue du village du Han et de sa montagne, et le plan général de la grotte. F.

277. — *Vita Danielis Wyttenbachii litterarum humaniorum nuperrimè in Academiâ Lugduno-Batava professoris; auctore Guilielmo-Leonardo* Mahne. Gand, 1823; Mahne. (Voy. T. XVIII, p. 659) In-8° d'environ 250 pag.

L'illustre Wyttenbach, dont l'épouse vient de consacrer aux Hellènes un opuscule qui semble avoir été écrit dans l'école de Platon, sous les yeux mêmes de ce philosophe, et qui rappelle la manière d'Hemsterhuis, a fait, comme on sait, l'éloge de son maître le savant David Ruhnkenius. M. Mahne a voulu rendre le même hommage à son ancien professeur, et réparer l'injurieux oubli de la *Biographie des Contemporains*, publiée à Bruxelles, ouvrage dont les éditeurs ont eu des torts bien autrement graves, en empruntant à d'autres biographies des articles calomnieux et diffamatoires contre des hommes très-honorables. On apprend, dans son intéressant ouvrage, que Wyttenbach a laissé en manuscrit une *histoire de la philosophie*, depuis son origine jusqu'à la mort de Wolf. — M. Mahne se propose de donner au public les leçons qu'avait rédigées l'auteur de la *Bibliothèque critique* sur la naissance et les progrès du dogme de l'immortalité de l'âme. De R—c.

278. — *Annales Academiæ Lugduno-Batavæ. — Lovaniensis. — Gandensis ultrajutinæ*, an 1822; 5 vol. in-4° et 1 vol. in-8°.

L'université de Liége, dont les travaux ont fixé l'attention de la *Revue* (Voy. T. XVIII, p. 622—624), n'est pas la seule qui rende à l'instruction publique d'utiles services. La Belgique a six institutions savantes du même genre et où la jeunesse reçoit l'enseignement le plus libéral. Il suffira, pour s'en convaincre, de traduire l'énoncé d'une question philosophique proposée par l'université de Leyde, et pour la solution de laquelle M. Guillaume Delprat, de la Haye, a obtenu un prix: « Exposer et discuter les doctrines d'Épicure et de Zénon, parmi les anciens, de Leibnitz et de Kant, parmi les modernes, sur l'alliance de la vertu et du bonheur. » Dans nos universités règne en effet cette philosophie qui, suivant l'expression de M. Cousin, voit dans l'homme autre chose que son enveloppe; qui lui reconnaît une autre activité que l'irritabilité des organes, une autre source d'idées que les impressions des sens, une autre règle que l'intérêt personnel, une autre destinée que les jeux du sort et les chances de cette vie. DE R—G.

279. — *Specimen litterarium inaugurale, exhibens Dionis* CHRYSOSTOMI *Orat. VIII, animadversionibus illustratam*, etc. *a Franc. Nicol. Gist.* BAGUET, *Nivellensi.* — Thèse littéraire sur le huitième discours de *Dion Chrysostôme* (sur la vertu), etc. Louvain, 1825; Demat. In-8°.

L'érudition se contente de peu de juges, et trop souvent même ces juges lui manquent. Je ne sais si, dans la ville de Louvain, si célèbre par son antique université, la thèse dont je viens d'abréger le titre, a eu quelques lecteurs; mais je sais bien que, dans notre capitale de France, où l'on trouve tant de prétendus gens de lettres, qui veulent même passer pour gens instruits et pour habiles critiques, M. Baguet, malgré ses travaux si dignes d'être encouragés, et ce beau nom de Chrysostôme que porte son auteur, serait à peine connu hors de l'enceinte des écoles. Je suis loin de croire qu'une simple notice puisse donner une idée suffisante de cet ouvrage, ou même que le jeune savant qui vient de le publier, attache quelque prix à nos éloges; il doit être convaincu, ou du moins il se convaincra par la suite que ces graves études n'ont point à espérer de plus douce récompense que le plaisir qu'elles procurent à ceux qui les cultivent. Cependant, je ne veux point que le hasard, qui a fait tomber ce livre entre mes mains, soit perdu pour ceux qui aiment encore les travaux philologiques; et j'en profite pour leur apprendre qu'ils trouveront ici un très-ample commentaire latin sur le

huitième discours de Dion, commentaire précédé du texte, et suivi de deux *Index* rédigés avec soin. Le discours même, indépendamment de tous les trésors d'érudition dont il est environné, mériterait l'attention des lecteurs instruits ; le titre seul intéresse, *Diogène, ou de la Vertu.* Mais il me semble qu'ils applaudiront surtout au zèle scrupuleux et aux longs efforts de l'éditeur pour rétablir un texte souvent mutilé, pour éclaircir les phrases douteuses, pour expliquer certaines locutions par le témoignage des anciens écrivains ou par l'autorité des commentateurs ; et ils admireront encore plus cet appareil d'érudition dans un jeune homme qui nous apprend lui-même, avec une franchise modeste, qu'il n'y a guère plus de quatre ou cinq ans qu'il se livre à ce genre d'études. Il serait difficile de mieux employer son tems. M. Baguet avait déjà publié en 1821, dans les *Annales de l'Académie de Louvain* (Voy. *Rev. Encycl.*, T. XIX, p. 411), des recherches précieuses sur l'ancienne philosophie, et spécialement sur Chrysippe; et on lui doit peut-être quelques autres ouvrages que je ne connais pas encore. C'est avec cette ardeur et cette persévérance dans le travail qu'il ne peut manquer un jour de marcher sur les traces des savans Belges qui ont illustré autrefois la littérature classique. Déjà même son exemple est propre à réveiller, parmi la jeunesse de son pays, l'amour de l'érudition grecque et latine, qui n'est dédaignée que par des esprits superficiels, et qui laisserait un vide si elle venait à dépérir, puisque tout se tient dans les connaissances humaines. De nouvelles études, faites avec le même soin, donneront certainement au style et au goût de M. Baguet plus de maturité; il réprimera, par exemple, cette effervescence de novice qui l'a peut-être ici emporté trop loin, et il verra qu'il est possible de donner un peu moins de 129 pages de commentaires sur 9 pages de texte, et que ces longues kyrielles de noms propres qui remplissent ses notes, ne sont le plus souvent qu'un luxe frivole et stérile. Rien de plus aisé que de citer avec profusion ; il l'est beaucoup moins d'expliquer avec succès. L'auteur nous promet une édition complète de *Dion Chrysostôme* : où en serions-nous s'il suivait partout la même proportion? Peut-être aussi doit-on voir avec peine un autre Belge former un projet semblable, et M. Baguet persister dans le sien. C'est s'occuper un peu trop d'un vieux sophiste, et multiplier les livres sans nécessité. Pourquoi ces deux savans ne réuniraient-ils pas leurs lumières et leurs recherches? Outre que l'édition serait plus complète, l'Europe savante ne pourrait voir qu'avec intérêt cette association de talens et de veilles entre deux compatriotes. Ces travaux ne sont point du genre de ceux qu'on ne puisse partager, et

il nous semble, d'après ce que nous connaissons de M. Baguet, qu'il n'est personne qui ne doive s'honorer de les partager avec lui. J. V. L.

LIVRES FRANÇAIS.

280 (*). — *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, par MM. Audouin, *Ad.* Brongniart, Decandolle, Edwards, Geoffroy Saint-Hilaire, Latreille, A. Richard, Bory de Saint-Vincent, etc. Tom. III. Cad-chl; Paris; août, 1823; Rey et Gravier; Baudouin. Un vol. in-8° de 592 pages; prix, 8 fr. Troisième livraison de planches, en noir 4 fr.; coloriées 6 fr. (Voy. Tom. XIV, pag. 149. Tom. XVII, pag. 346.)

Nous annonçons avec plaisir que les éditeurs et les rédacteurs du *Dictionnaire classique* ont surmonté les obstacles qui entravaient la publication de cet important ouvrage; le IVe volume paraîtra dans les premiers jours de septembre, et ainsi de suite, de quatre en quatre mois. De cette manière, on n'aura plus à craindre que les derniers volumes ne soient pas en harmonie avec les premiers, inconvénient qui se fait sentir dans le grand *Dictionnaire des sciences naturelles*. — Le IIIe volume du *Dictionnaire classique*, prouve, comme les deux autres, que les auteurs ont une connaissance approfondie des matières dont ils s'occupent, et qu'ils sont parfaitement au courant des progrès de la science, progrès auxquels la plupart d'entre eux contribuent par leurs travaux journaliers. Les articles sont généralement rédigés avec netteté et précision, et le dictionnaire deviendrait réellement *classique* si les auteurs en retranchaient quelques réflexions morales et politiques, fort spirituelles, sans doute, mais étrangères à la science, et qui pourraient donner à un ouvrage destiné à être durable, une empreinte fâcheuse des passions du moment. L'article *caméléon*, écrit avec le talent ordinaire de son auteur, offre un exemple de ces digressions que nous voudrions voir disparaître. Une description claire et intéressante de ce curieux animal est suivie de ce passage : « A ce mot de caméléon, mille idées de versatilité, d'inconstance, d'ingratitude et de basse adulation se réveillent dans notre esprit; plus que jamais surpris de la facilité avec laquelle on passe aujourd'hui d'une opinion à une autre, nous cherchons un terme de comparaison qui exprime d'un seul mot tous les genres d'infidélité et de flatterie. Le caméléon change, dit-on, de couleur presque subitement selon les corps qui l'environnent; le caméléon est donc le portrait de ces hommes qui, changeant aussi de couleur, n'attendent pas pour revêtir celle du jour qu'ils aient complètement dé-

pouillé celle de la veille.» Après ces réflexions, qui sont tout-à-fait hors du domaine de l'histoire naturelle, l'auteur rentre dans son sujet, en disant : « Mais ce caméléon, dont le nom retrace le dernier degré des lâchetés humaines, est, moins que l'homme lui-même, prompt à changer. De blanc ou de grisâtre qu'il est habituellement, c'est par degrés, et comme en y accoutumant l'œil de l'observateur, que sa peau se bigarre de teintes jaunâtres, purpurines ou rembrunies. La crainte et la colère, les rayons du jour ou l'obscurité sont les causes d'un changement qui, tenant à des causes physiques, n'est jamais ni aussi considérable, ni aussi prompt qu'on le croit, d'après les préjugés reçus. » — L'article *cataracte* donne lieu à une observation du même genre. — On voit, par l'article *calandre*, qu'on doit à M. Audouin, jeune savant très-distingué, de quelle utilité la connaissance des mœurs des insectes, dont il fait une étude particulière, peut être à l'économie rurale. C'est sur cette connaissance qu'est fondé un des meilleurs moyens de détruire la *calandre du blé*, appelé aussi *charenson* : on forme un petit monticule de blé ou, mieux encore, *d'orge*, auprès du monceau de blé attaqué, qu'on remue à la pelle. Les calandres qui s'y trouvent se réfugient presque toutes dans le petit tas d'orge ou de blé; on les y retient avec un balai, et au bout de quelques jours, on les fait périr, en versant de l'eau bouillante sur ce monticule. Un second moyen consiste à entretenir dans les greniers, à l'aide d'un ventilateur, une température assez basse pour que les calandres soient dans un état d'engourdissement qui les empêche de s'accoupler et même de se nourrir. M. Clément a découvert que l'air d'essèché avec la chaux peut servir à la conservation des blés, par la propriété qu'il a de faire périr les œufs, les larves et les insectes parfaits. — Les rochers long-temps mouillés, les pierres polies, dont sont revêtues des fontaines et des réservoirs fermés, divers corps solides inondés ou exposés à l'humidité, présentent à leur surface une mucosité semblable à une couche d'albumine, qui ne se manifeste qu'au tact, dont la transparence empêche d'apprécier la forme et la nature, et dans laquelle le microscope ne peut faire distinguer aucune organisation. Cette mucosité finit par se ternir et par devenir visible, soit en se colorant en vert, soit en prenant une teinte de rouille souvent très-foncée. La couleur verte est due à la formation de molécules organiques végétales, d'apparence sphérique; la teinte de rouille a lieu lorsque la mucosité est pénétrée d'animalcules de la famille des *bacillariées*, et particulièrement de *navicules rousses*. C'est de cette substance muqueuse que M. Bory de Saint-Vincent forme le genre *chaos*, la plus simple des cryptogames, et par conséquent des végé-

taux, et que ce savant regarde comme le type de la famille à laquelle il propose de donner le nom de *chaodinées*. Il la divise en seize genres, qui s'éloignent considérablement les uns des autres, à mesure que leur organisation se complique par l'agglomération des corpuscules organiques; ces derniers, bien différens du genre *chaos*, se composent de végétaux dont les rameaux confervoïdes sont enduits de cette mucosité albuminieuse, caractère distinctif de la famille des *chaodinées*. Nous terminerons cette annonce, en appelant l'attention de nos lecteurs sur les articles *caféier, canard, cantharide, carnassiers, castor, cellules, cérébrospinal, cerf, cétacés, chameau, champignons, chat, chaux, cheval, chèvre*, etc. La *troisième* livraison de planches, qui représente des objets peu connus, est gravée et coloriée avec beaucoup de soin. A. M—r.

281. — *Mémoire sur la distribution géographique des animaux vertébrés, moins les oiseaux*, lu à la première classe de l'Institut, le 25 février 1822; par M. A. Desmoulins, D. M. In-4°, 10 pag.

Tandis que M. Desmoulins lisait son mémoire à l'Institut, le *Journal de physique* l'insérait dans son cahier de février 1822. Ainsi, l'auteur a soumis son ouvrage à deux juridictions, le public et l'Institut. En fait de littérature, ces deux puissances judiciaires se montrent jalouses de leur indépendance, et affectent quelquefois de se trouver en opposition; mais, lorsqu'il s'agit de sciences, plus de divisions, la plus parfaite unanimité. Communément, le public attend les décisions de l'Institut, et les adopte de confiance; mais, lorsque les savans se taisent, il arrive quelquefois que le public prononce sans eux. Enfin, il arrive aussi, et trop souvent, que personne ne veut juger les auteurs, et qu'il leur est impossible d'obtenir même une condamnation. Le mémoire de M. Desmoulins ne mérite certainement pas cette infortune, et cependant, il pourrait l'éprouver, sans que ses juges fussent très-répréhensibles : c'est parce qu'il n'est pas toujours assez clair. En effet, le lecteur qui cherche l'instruction, le savant même, n'auront-ils pas besoin de se recueillir et de méditer quelque tems, avant de comprendre l'alinéa suivant : « Ainsi la vie animale ne s'éteint pas dans les hautes régions par l'intolérance des forces physiques actuelles : les lois de cette restriction se confondent donc avec celles du développement des corps organisés. Aussi, M. Ramond conclut-il que, dans l'état actuel de nos connaissances, il est plus raisonnable de croire qu'au tems de la manifestation sur notre planète de la puissance créatrice, elle a répandu à la fois dans toutes ses parties des types dont l'organisation est assortie à la condition physique de chaque localité. » En détachant ces pensées, et en les isolant de tout ce qui les précède, on les présente de la manière la

plus défavorable, et par conséquent le lecteur se formerait une idée très-fausse du mémoire de M. Desmoulins, s'il ne le jugeait que sur de pareilles citations. Mais, nous devons le dire, nous n'avons pas tout compris dans ce mémoire, et plusieurs choses que nous y avons comprises, ont exigé un travail que l'auteur aurait pu nous épargner. En traitant de nouveau le même sujet, et en s'attachant à le mettre à la portée commune des lecteurs, M. Desmoulins rendra un véritable service aux sciences naturelles. Ses idées sont justes, importantes et fécondes; mais elles sont encore enveloppées d'un nuage qu'il faudrait dissiper.

282. — *Notices sur quelques races de chevaux, sur les haras et les remontes dans l'empire d'Autriche*, par M. Huzard, fils, médecin vétérinaire, correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture. Paris, 1825; Mme Huzard. In-8° de 98 p.; prix, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 70 c.

Ce mémoire est extrait des *Annales d'Agriculture* (2me série, Tom. XXI); mais, quelques-unes des observations qu'il renferme, étrangères à l'agriculture, sont d'un grand intérêt pour l'économie publique: il convenait donc de le répandre par une autre voie, afin que ces pensées utiles pussent se développer et fructifier le plus tôt possible. — «Les personnes, dit l'auteur, qui se livrent à l'éducation du cheval en Allemagne, divisent généralement les races en deux classes, celle des chevaux communs, et celle des chevaux nobles. J'ai conservé cette division, qui me paraît la moins mauvaise. Dans un premier chapitre, je parle des animaux de races communes, qui donnent la grande masse des chevaux, et qui, par conséquent, sont les ressources de l'état; dans un second, je décris les races nobles qu'on élève, pour la plupart, dans des haras particuliers, et j'ai ainsi occasion de faire connaître ces établissemens et leurs formes diverses. Les haras de la famille impériale étant les plus importans, ont particulièrement fixé mon attention. Dans un troisième enfin, je traite des haras de l'état, de leur administration, et des rapports qu'ils ont avec l'agriculture et avec la remonte de la cavalerie.» — C'est principalement dans ce troisième chapitre que M. Huzard a consigné des faits dignes de l'attention des hommes d'état. On y verra comment l'Autriche, qui n'a réellement aucune race de chevaux indigènes qui soit d'un mérite remarquable, se trouve néanmoins suffisamment pourvue de tout ce qu'il faut à sa nombreuse cavalerie, tandisque la France est souvent dans la nécessité de prendre ses remontes chez l'étranger. Dans le second chapitre, on voit, comme par compensation, que le bon sens allemand subit le joug de la mode, aussi-bien que l'étourderie française, même en fait de chevaux, et qu'à Vienne,

comme à Paris, la capricieuse déesse s'efforce de substituer l'étranger à l'indigène, presque toujours au profit des Anglais. A l'exception des courses de chevaux, il paraît que nos travers sont assez fidèlement imités en Allemagne; mais seulement dans les choses indifférentes, car l'administration publique y suit des maximes plus fixes.

283.—*Traité de l'éducation des animaux domestiques*, dans lequel on indique les moyens les plus simples et les plus sûrs de les multiplier, de les entretenir en santé, et d'en tirer le plus d'avantage possible; par *Arsenne* Thiébaut de Berneaud. Paris, 1825; Audot. Deux vol. in-12; prix, 7 fr., et 9 fr.

Le premier volume de cet ouvrage parut en 1820, et le second n'a été publié que cette année. Ce retard de trois ans est expliqué par un avertissement du libraire. Sans nous y arrêter, nous examinerons l'ouvrage en lui-même, et seulement dans l'intérêt des lecteurs. L'auteur l'a divisé en deux parties, dont chacune compose un volume: la première partie renferme les considérations et les préceptes relatifs aux animaux domestiques, quelle que soit leur espèce; la seconde contient des détails et plusieurs chapitres consacrés à chaque espèce, en commençant par le cheval, et finissant par le chat. L'avant-propos nous apprend que ces deux volumes ne traitent que des *animaux de la ferme*; que le travail complet sera de quatre parties, et de quatre volumes; que la basse-cour doit venir immédiatement après les animaux de la ferme, et que les insectes auxquels l'homme consacre ses soins termineront le traité. Dans cette dernière partie, l'auteur associera la cochenille sylvestre aux abeilles et au ver à soie. Espérons que la publication de ces deux volumes n'éprouvera point d'obstacles ni de retard, et que l'agriculture pourra bientôt recueillir les fruits du travail de M. Thiébaut.—Son premier volume est un abrégé substantiel de ce que l'on a écrit sur l'éducation, la nourriture, les maladies des animaux domestiques, et en général sur la manière de les rendre le plus utiles à leur propriétaire. L'auteur n'a pu tout dire, ni suppléer complètement à l'instruction que procurerait la lecture d'ouvrages plus étendus: tous les cultivateurs ne peuvent pas avoir une bibliothèque nombreuse, ni le tems d'en faire usage, au lieu que tous peuvent se procurer l'ouvrage de M. Thiébaut, et en tirer d'excellens préceptes. D'ailleurs, le second volume supplée en plusieurs points à ce que le premier ne contient pas. Il nous semble qu'une certaine justice distributive adoptée par l'auteur, et dont les règles sont assez obscures, n'a pas toujours été observée dans le second volume. Nous demanderons, par exemple, si, en raison de l'importance agricole de chaque espèce d'animaux, le chien avait droit à 28 pages, tandis que

le cochon n'en obtient que 10? Nous ne ferons point d'observations sur les 4 pages accordées au chat; car on ne pouvait en parler plus brièvement : mais le cochon, sur lequel on a écrit tant de volumes, cet aliment du riche et du pauvre, cet animal dont toutes les parties ont une sorte d'utilité, méritait peut-être un peu plus de 10 pages. Nous ferons encore une autre remarque : en parlant des variétés du bœuf, et des espèces voisines, M. Thiébaut rapproche l'*yak* de la Mongolie, de l'*Aurochs* ou *Urus* des anciens, habitant les forêts de la Lithuanie; en effet, la figure du premier de ces animaux, que l'auteur joint à sa description, et qu'il regarde comme très-exacte, établirait une grande conformité extérieure entre les deux espèces. Mais cette figure est fort différente de celle qu'on trouve dans le *Voyage de Pallas* en Sibérie, et l'on sait que ce voyageur a vu plusieurs yaks chez ses hôtes à Irkoutsk, qu'il a eu tout le tems nécessaire pour les bien observer et les faire dessiner. On s'étonne qu'aucun individu de cette espèce remarquable ne soit encore en France, et cet étonnement augmentera, ou diminuera peut-être, lorsque l'on fera l'énumération des animaux de ces contrées qui nous sont absolument inconnus. Il semble que ces espaces immenses qui s'étendent de l'Oural jusqu'à l'embouchure du fleuve Amour, soient moins accessibles pour nous qu'aucune autre région du globe; cependant, il n'en est peut-être point où le voyageur jouisse de plus de sécurité et rencontre moins d'obstacles, de quelque nature qu'ils puissent être. Les vœux que fait M. Thiébaut pour que notre agriculture et nos arts fassent l'acquisition de la race des yaks, seront sans doute réalisés quelque jour; mais le tems s'écoule pour nous, et d'autres l'emploient : des yaks sont maintenant dans la Grande-Bretagne; lorsque cette île en sera bien pourvue, nous songerons peut-être à profiter de son superflu.

284.—*Mémoire sur une éducation de vers à soie* (*en* 1822), présenté la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, par M. *Mathieu* Bonafous, membre titulaire de la Société d'agriculture de Turin. Lyon, 1823; imprimerie de G. M. Barret. In-8° de 18 p.

Ce mémoire très-instructif, et qui rappelle l'intéressant ouvrage de M. Dandolo sur le même sujet (V. *Rev. Enc.* T. II, p. 567), n'est point susceptible d'analyse. Il est composé de tableaux, où les travaux journaliers de l'éducation des vers à soie sont rapportés, ainsi que les observations auxquelles ils ont donné lieu. L'efficacité des fumigations nitreuses, et des feux de flamme pour désinfecter les ateliers, est tout à fait constatée par ces expériences. Il est à regretter qu'on n'ait pas essayé de substituer le chlore au gaz nitreux; il eût peut-être opéré le même bien plus facilement, et avec plus de moyens d'en régler l'effet. F.

285.—Leçons de Flore; cours de botanique, explication des principaux systèmes, introduction à l'étude des plantes; par J. L. Poiret. *Édition classique.* Paris, 1825; Panckoucke. Un vol. in 8°, de 567 p.; prix, 5 fr., et 6 fr. 50 c.

Malgré le grand nombre d'ouvrages élémentaires de botanique, publiés depuis quelques années, comme la première édition des *Leçons de Flore* était presque entièrement épuisée, l'auteur a pensé qu'il rendrait service aux personnes qui commencent l'étude de la botanique, en publiant cette *seconde édition*: l'absence des planches et une impression plus serrée ont permis de la mettre à la portée de toutes les fortunes. Il est peu d'ouvrages plus propres à inspirer le goût de cette agréable science, peu d'ouvrages où les principes généraux soient exposés avec autant de clarté et d'élégance. Le but de l'auteur n'a pas été d'approfondir tous les détails de structure des végétaux; on ne doit donc pas lui reprocher d'avoir passé légèrement sur quelques points dont il a senti et indiqué l'importance, mais qu'il a jugés, peut-être avec raison, au-dessus de la portée des personnes qui commencent à étudier l'organisation végétale. Telle est la structure du fruit et de la graine, dont l'auteur n'a exposé que les faits les plus généraux, renvoyant pour les détails aux excellens ouvrages de Gærtner, de Richard et de M. Mirbel. En général, si les *Leçons de Flore* ne présentent pas de faits nouveaux, elles ont l'avantage d'offrir un tableau intéressant de la science, mis à la portée de tous les lecteurs, et dégagé des détails scientifiques. L'auteur a répondu ainsi parfaitement à ce qu'on devait attendre de son talent bien connu. Nous n'entrerons pas dans plus de détails sur son plan, qui est, à peu de chose près, le même que celui de la plupart des élémens de botanique.

B.

286 — *Rapport sur l'emploi du plâtre en agriculture*, fait au conseil royal d'agriculture, séance du 20 avril 1822; par M. Bosc, l'un de ses membres. Paris, 1825; Mme Huzard. In-8° de 104 pag.; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr.

Ce rapport commence par une vérité peu flatteuse pour notre amour-propre : M. Bosc fait remarquer que les propriétés fécondantes du plâtre en poudre répandu sur les feuilles naissantes, sont connues depuis près d'un siècle, et que cependant on l'emploie beaucoup moins en France qu'en Allemagne, en Angleterre et même en Amérique. Les cultivateurs du Nouveau-Monde, jusqu'à l'époque de la révolution, tiraient cette matière des environs de Paris, pour la répandre sur leurs prairies artificielles; aujourd'hui, cette exportation a cessé, non par suite des guerres de la révolution, mais parce que les Américains ont

eu le tems de découvrir, dans leur pays, plus de plâtre que leur agriculture n'en demande. Afin de propager plus rapidement une pratique si importante pour la prospérité territoriale de la France, et en même tems pour acquérir de nouvelles connaissances sur l'action de cet engrais, le conseil royal d'agriculture de Paris a fait proposer à ses correspondans une série de questions relatives à ces deux objets. M. Bosc fait le résumé des nombreux mémoires envoyés en réponse. Quoiqu'il y ait trouvé peu d'accord entre les opinions ou les théories agricoles des correspondans, tous reconnaissent cependant un certain nombre de faits dont nous croyons devoir mettre quelques-uns sous les yeux de nos lecteurs : 1° L'emploi du plâtre est déjà très-étendu, et se propage de plus en plus; 2° le plâtre calciné et le plâtre cru agissent également, le premier, plus promptement, et le second, plus long-tems; 3° il faut le répandre en poudre sur les feuilles naissantes, après la pluie, ou lorsque la rosée humecte les plantes; 4° il double les récoltes des trèfles et des luzernes, et quelquefois celle de sainfoin; ses effets se font sentir sur les coupes suivantes, même après l'intervalle d'un hiver; 5° il n'a point d'action sur les céréales et autres graminées à feuilles sèches et droites; mais ses effets se font remarquer sur les plantes à feuilles larges et épaisses, sur les prairies naturelles, où les trèfles, les vesces, etc., sont en abondance. Le rapporteur établit ces résultats, ainsi que plusieurs autres, sur des témoignages d'un grand poids en agriculture, dans tous les départemens de la France. Il joint à son rapport un extrait des expériences faites aux environs de Lyon, par M. le docteur Soquet, pour reconnaître le mode d'action du plâtre sur le trèfle et la luzerne, et la théorie du *plâtrage* que ce chimiste agronome a déduite de ses expériences. « Cette théorie, dit M. Bosc, est sans doute susceptible d'être critiquée dans quelques-unes de ses parties; mais elle n'en mérite pas moins, dans son ensemble, l'attention des amis de la science. » Nous regrettons que les bornes de cet article ne nous permettent point de l'exposer en ce moment; mais, comme elle s'applique aussi à quelques autres matières terreuses employées comme engrais, nous aurons l'occasion d'y revenir.

287. — *Le Jardinier des fenêtres, des appartemens et des petits jardins.* Paris, 1825, Audot. In-12 de 210 pages; prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c.

L'auteur de ce petit ouvrage a écrit pour la petite propriété. Son livre est méthodique, et rien n'y est oublié : instrumens et procédés de culture, conseils sur le choix des plantes suivant les lieux, leur étendue et leur exposition, nomenclature des plantes et époque de leur floraison, descriptions précises et suffisantes, il a tout réuni dans ce petit nom-

bre de passages; et pour se mettre encore plus à la portée du public, auquel il s'adresse, son livre se vend sur le Marché-aux-Fleurs. Tous ces soins ne resteront point privés de la récompense qu'ils méritent.

288. — *Nouvel essai sur la lumière et les couleurs*, ou Amusement philosophique d'un bourgeois de Paris; par *J. N.* Deal. Paris, 1823; Eymery. In-8° de 84 pages; prix, 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste.

M. Deal écrit avec plaisir sur des matières qu'il croit savoir; cette occupation est, sans contredit, un amusement pour lui. Il écrit de bonne foi, par zèle pour la vérité, et dans l'intention de la répandre. Cette disposition d'esprit est toute philosophique, en prenant ce mot dans son acception primitive; mais, ses lecteurs ne trouveront peut-être ni amusement ni philosophie dans le *Nouvel essai sur la lumière et les couleurs*. S'il y a quelques idées nouvelles dans cet écrit, elles nous ont échappé, quoique nous l'ayons médité long-tems. On aurait plutôt fait d'apprendre la théorie de Newton, que de déchiffrer celle de M. Deal; et, comme il est impossible de choisir avant de connaître, les lecteurs aussi paresseux que nous s'en tiendront à la théorie de Newton. F.

289 (*). — *Chimie appliquée à l'agriculture*, par M. *le comte* Chaptal, membre de l'Institut (Académie des sciences). Paris, 1823; Mme Huzard. Deux vol. in-8°; prix, 12 fr., et 15 fr.

290 (*).—*Phytographie médicale*, ornée de figures coloriées, de grandeur naturelle, où l'on expose l'histoire des poisons tirés du règne végétal, et les moyens de remédier à leurs effets délétères; avec des observations sur les propriétés et les usages des plantes héroïques; par *Joseph* Roques, docteur-médecin, etc.; 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e *livraisons*. In-4°. (L'ouvrage est composé invariablement de 36 livraisons, qui paraissent exactement chaque mois.) Paris, 1823; l'auteur, rue de Louvois, n° 5; prix, 8 fr. chaque livraison. (*Voyez* Tom. XV, pag. 469.)

Nous avons déjà consacré un article d'analyse à cet important ouvrage, qui réunit, à une grande beauté d'exécution typographique, toute l'exactitude et la précision qui conviennent aux ouvrages écrits sur les sciences. L'histoire des poisons intéresse non-seulement les médecins, chargés de porter les premiers secours, mais bien plus encore les personnes qui, ne connaissant pas les végétaux dangereux, désireraient se garantir de leurs funestes effets. Les planches coloriées, et de grandeur naturelle, sont si bien faites, qu'il est très-facile de reconnaître les champignons vénéneux, en les distinguant de ceux qui font les délices de nos tables, et de distinguer aussi parfaitement les feuilles et les raci-

nes des plantes usuelles que l'analogie de forme pourrait d'abord nous faire confondre avec de véritables poisons. Dans tous les cas, M. Roques indique très-bien le traitement qu'il convient de suivre, lorsqu'une imprudence a été commise. Sous ce point de vue, on désirerait que l'ouvrage pût être mis à la portée de tout le monde, et surtout des lecteurs peu riches, qui sont peut-être plus exposés que les autres à ce genre de méprise. Mais ce n'est point là toute l'utilité qu'on peut retirer du livre du docteur Roques. La partie médicale, qui concerne l'emploi des remèdes héroïques, y est traitée avec beaucoup de supériorité et une grande connaissance de la thérapeutique, fondée, non sur des explications théoriques, mais sur l'observation médicale. Les médecins puiseront, dans cet ouvrage, les notions les plus certaines sur les effets de l'administration de quelques moyens rarement employés, mais dont le génie des praticiens peut tirer un grand parti. Nous ferons connaître, dans un article raisonné et plus détaillé, tous les avantages que présente cet ouvrage, qui fait honneur au talent et à la constance de son auteur.

Amédée Dupau.

291 (*). — *Dictionnaire des sciences médicales. Biographie médicale*, Tom. V (Haen-Leme). Paris, 1822; Panckoucke. Un vol. in-8° de 575 pages; prix,

On remarque, dans ce volume, les articles sur *Hales*, *Haller*, *Harvey*, *Howard*, *Husson*, *Jenner*, *Lamarck*, *Lavoisier*, etc.

292 (*). — *Leçons du docteur* Broussais, *sur les phlegmasies gastriques, dites fièvres continues essentielles des auteurs, et sur les phlegmasies cutanées aiguës*; par *E.* Caignou de Mortagne et A. Quémont, docteurs médecins. *Deuxième édition*, revue et corrigée. Paris, 1823; Méquignon-Marvis. Un vol. in-8° de 310 pages; prix, 5 fr.

La doctrine physiologique du docteur *Broussais*, qui rapporte aux irritations du canal digestif toutes les maladies fébriles et les éruptions cutanées, soit que le système gastrique se trouve directement influencé, ou sympathiquement par l'irritation des autres organes, est, depuis cinq années, un sujet de polémique pour les médecins français. Cette doctrine, qui est en quelque sorte la continuation et le développement de la théorie de *Bichat*, prend dans la pratique une consistance qui produit les plus heureux effets. Les antiphlogistiques, substitués avec succès, dans un grand nombre de phlegmasies gastriques et cutanées, aux stimulans et aux antispasmodiques, produisent des résultats satisfaisans : l'expérience diminue chaque jour les dissidences d'opinion qui s'étaient élevées sur cette doctrine lors de sa publication. MM. *Quémont* et *Caignou*, en publiant le résumé des leçons du docteur Brous

sais, ont voulu faire connaître à un plus grand nombre d'adeptes la doctrine physiologique, et dissiper les préventions qui s'élèvent toujours contre les vues nouvelles, et qui peuvent encore empêcher quelques anciens et respectables praticiens d'étudier une doctrine qui, dans un court espace de tems, a déjà offert de si grands avantages. La première édition de ces leçons parut en 1819; elle fut enlevée en moins de six mois. Une *seconde édition* était devenue nécessaire : MM. Quémont et Caignou, profitant des critiques judicieuses dont leur résumé avait été l'objet lors de la première publication, se sont empressés de répondre au besoin du moment, en reproduisant leur ouvrage revu et corrigé. Il est divisé en quatre chapitres. Le *premier* contient des considérations générales sur la description des maladies, leurs causes, leur marche et la manière de les traiter; il offre aussi des détails étendus sur les rapports sympathiques des organes entre eux. Le *second* renferme des considérations sur les fonctions du canal digestif, l'explication très-satisfaisante des diverses nuances d'irritation auxquelles il est sujet, et le traitement de ces diverses phlegmasies. Le *troisième* traite des inflammations du tissu cellulaire, de leurs causes, de leurs symptômes, et de leur traitement. Le *quatrième* est consacré aux inflammations cutanées et à leur traitement; elles sont divisées en inflammations superficielles, en phlegmasies perpendiculaires, et en phlegmasie générale. Dans la première division se trouve l'érésypèle; dans la seconde, le clou, le charbon, le furoncle; dans la troisième, la scarlatine, la rougeole, la variole, la vaccine, etc. — Cet ouvrage, au premier aperçu, semble ne pas contenir le développement complet de la doctrine physiologique; mais, il en offre, au moins, les bases dans les considérations générales, et l'histoire des irritations gastriques en présente l'application, puisqu'à ces dernières se rattachent les maladies fébriles et les inflammations cutanées. Ainsi, en appliquant aux inflammations du foie, des poumons et autres viscères, les préceptes qui sont développés à l'occasion des phlegmasies du canal digestif, ce petit traité embrasse toutes les maladies aiguës, excepté les intermittentes, et fournit des documens sur une grande partie des maladies chroniques. Le style, sans être toujours très-correct, a le mérite de la clarté. La signification des mots techniques semble toujours préparée ou déterminée par les explications qui les précèdent; ce qui rend l'ouvrage utile et profitable, non-seulement aux médecins, mais encore aux lecteurs intelligens, peu versés dans l'art médical, et dont l'esprit s'attache aux connaissances positives.

B. G.

295 (*). — *Abrégé de l'art vétérinaire*, ou Description raisonnée des

maladies du cheval et de leur traitement, avec les principes de la ferrure, et des observations sur le régime, la nourriture et l'exercice du cheval, etc., traduit de l'anglais de WHITE, sur la 11e édition; par *Henri* GERMAIN, avec des notes par M. DELAGUETTE, vétérinaire des gardes-du-corps du roi. Paris, 1823; Raynal. Un vol. in-12 de 400 pag.; prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 25 c.

Le grand succès qu'a obtenu cet ouvrage, dans un pays où l'on donne une attention particulière à l'éducation des chevaux et aux moyens d'en améliorer les races, semble devoir le rendre classique en France, pour les élèves de nos écoles vétérinaires, qui sont eux-mêmes destinés à reporter, dans les divers lieux où ils iront s'établir, des lumières utiles sur la science et sur l'art qu'ils étudient, et qu'ils doivent professer ou pratiquer

294. — *Manuel du limonadier, du confiseur et du distillateur, etc.*; par M. CARDELLI, ancien chef d'office. *Troisième édition*, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1823; Roret. Un fort volum. in-18; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 25 c.

295. — *Manuel du cuisinier et de la cuisinière, etc.*, orné de figures; par M. CARDELLI. *Sixième édition.* Paris, 1823; Roret. Un vol. in-18 de 348 pages; prix, 2 fr. 50 c., et 3 f. 25 c.

Le prompt débit du *Manuel du limonadier*, de M. Cardelli (*voy.* T. XIV, pag. 146), dont nous annonçons la 5e édition, a engagé l'éditeur à publier le *Manuel du cuisinier*, du même auteur. Cet ouvrage, qui n'a pas eu moins de succès, renferme plus de 900 recettes différentes. Il est précédé d'un petit *Traité de la dissection des viandes et des poissons*, et d'un *Tableau des mets qui doivent composer une table de six à quarante couverts.* M. Cardelli a joint à ces indications: 1° près de *trente procédés* pour conserver les substances alimentaires; 2° un *Vocabulaire des mets renommés* et des villes qui les produisent; 3° enfin, six pages sur les *vins* qu'on doit préférer, et sur les soins qu'il faut prendre pour en assurer la conservation. Z.

296. — *La laiterie*, ou art de traiter le laitage, de faire le beurre et de fabriquer les diverses sortes de fromages; par M. J. L. R. Paris, 1823; Audot. In-12, de 143 pages; prix, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c.

Ce petit ouvrage peut être regardé comme la réunion de plusieurs articles d'un bon dictionnaire d'agriculture, ou, ce qui est la même chose, en séparant les divers sujets que l'auteur a traités, on y trouverait des articles pour un dictionnaire. Il a donné à chacun de ces sujets assez d'étendue et de clarté pour être compris de toutes les femmes intelligentes; car, c'est principalement pour les femmes qu'il a écrit. Il

faut cependant remarquer que les grandes préparations du laitage leur sont bien rarement confiées, parce qu'elles imposent des travaux très-pénibles, associés à la garde des troupeaux dans les montagnes. — La nomenclature des diverses sortes de fromages n'est pas complète dans cet ouvrage; l'auteur ne dit rien d'un certain nombre de ceux que l'on fabrique dans quelques cantons, pour un débit circonscrit, ou pour la consommation du pauvre; il ne s'est attaché qu'à la description des procédés suivis dans les fromageries les plus estimées, et il a bien fait. Les préparations du beurre sont moins savantes et moins variées que celles des fromages; elles sont exposées ici de manière à être appliquées partout, et avec succès.

297.—*Recherches balistiques sur les vitesses initiales, le recul et la résistance de l'air*, par *L. M. Prosper* Coste, ancien élève de l'École polytechnique. Paris, 1823; Anselin et Pochard. Un vol. in-8°, de XII-319 pages; prix, 5 fr.

Quelques-uns de nos officiers font un si bon emploi de leurs momens de loisir, qu'ils nous font désirer d'autant plus vivement le retour et la conservation de la paix; leurs méditations et leurs écrits sur l'art de la guerre sont aussi des services non moins dignes d'estime que les autres travaux militaires. L'auteur des *Recherches balistiques* est jeune, mais les fruits de son travail ont tous les caractères de la maturité. Dans l'état actuel des connaissances physiques appliquées à l'artillerie, il a bien jugé qu'il n'est pas tems encore de rechercher les *lois* des phénomènes balistiques, et qu'il faut se borner à des méthodes de calcul qui puissent donner, avec assez d'exactitude, la mesure des résultats. En effet, la découverte des lois de la production d'un phénomène doit être préparée par une analyse exacte de toutes les causes qui concourent à cette production, par la détermination du mode particulier de l'action de chacune, et des changemens qu'elles éprouvent plus ou moins par l'action qu'elles exercent les unes sur les autres. Lorsque les phénomènes sont complexes, les lois ne peuvent être simples, ni exprimées par un seul *terme*, comme disent les algébristes. M. Coste expose, dans son premier chapitre, les formules qu'il emploie, et les motifs qui l'ont décidé à les adopter; il passe ensuite aux expériences de *Hutton* sur la vitesse initiale des boulets, et décrit les appareils qui servirent à ces épreuves. Ce chapitre est extrait de la traduction de l'ouvrage de Hutton par le colonel Willantroys, en conservant, aussi fidèlement qu'il a été possible, les termes de la traduction. Notre auteur en use ainsi avec tous ceux qu'il cite; c'est dans leurs propres expressions qu'il rapporte leurs pensées. Il met ainsi sous les yeux de

ses lecteurs ce qu'on a écrit de plus instructif relativement au sujet qu'il traite. Les recherches sur les vitesses initiales du boulet conduisent naturellement à celle de la force de la poudre enflammée, et à d'autres questions non moins importantes. M. Coste a discuté celle-ci : « L'inflammation de la poudre est-elle successive, et qu'elle est sa durée? » Ici, il emprunte les lumières de Rumford et de d'Arcy; mais, quant à la durée de l'inflammation, la question reste indécise : on sent qu'il faut de nouvelles expériences, et peut-être même de nouveaux moyens d'observation. Ses recherches sur la force de la poudre enflammée amènent ce résultat remarquable, que cette force est équivalente à 40,000 pressions atmosphériques : Mariotte avait trouvé 31,000 et Rumford, 29,000. — Tout ce qu'on lit ici du recul avec ou sans boulet, et dans les diverses sortes d'armes, fait regretter que l'on n'ait pas étendu ces expériences jusqu'au fusil à vent, sorte d'arme qui, par sa construction, paraît tout-à-fait exempte de recul. L'excellent résumé que M. Coste nous donne de ce qui est épars dans un grand nombre d'ouvrages sur la résistance des fluides, fait sentir de plus en plus le besoin d'expériences plus complètes, et qui s'étendent principalement aux grandes vitesses. Cette partie des théories balistiques ne peut se passer de la connaissance des lois de la résistance; il ne s'agit plus de méthodes d'approximation, mais de vérités mathématiques, de théorèmes. On ne peut admettre des exposans trouvés par approximation et représentés par une suite illimitée de chiffres; les exposans sont nécessairement, et par leur nature, d'une expression très-simple et qui n'admet point de grands nombres. — Nous entrerions dans plus de détails sur ce premier ouvrage de M. Coste, s'il n'en eût pas annoncé un autre, sous le titre d'*Essai de balistique expérimentale.* Comme les sujets examinés dans celui-ci reparaîtront dans l'autre, nous pourrons comparer la manière dont notre auteur expose de simples recherches, à la marche encore plus régulière qu'il suivra dans un traité; car le titre modeste d'*Essai* ne change pas la nature d'un livre, et n'empêchera pas que le nouvel ouvrage de M. Coste ne soit un traité. F.

298.—*Manuel théorico-pratique d'équitation*, suivi d'un *dictionnaire des termes de l'art* et d'un *traité sur les haras*; par *Gratian* Merlet. Bordeaux, 1823; Lawalle jeune et neveu. Un vol. in-18, de 216 pag.; prix, 3 fr.

Nous ne contesterons pas à l'auteur de ce manuel *théorico-pratique* son mérite, comme écuyer; mais nous ne pourrions, sans partialité, lui en accorder un très-grand, comme écrivain. Il répondra, sans doute,

que, lorsqu'on s'occupe d'un art pareil, le style n'est pas d'une grande importance, et qu'il n'est pas après tout absolument nécessaire d'envelopper de fleurs de rhétorique les préceptes qui enseignent à ne point *détraquer* ou *estrapasser* un cheval. Toutefois, on sera fondé à regretter qu'il n'y ait pas, dans le manuel, plus de correction de style; ce qui ne gâte jamais rien, et surtout plus d'ordre, ce qui est indispensable dans un ouvrage de ce genre. Ce dernier défaut du manuel est manifeste; on voit que l'auteur n'était fixé, en rédigeant ses leçons, ni sur la forme de son écrit, ni sur la distribution des matières. Tantôt, il procède par dialogue; tantôt par petites dissertations, entre lesquelles la transition paraît quelquefois un peu brusque. Nous engageons M. Merlet à revoir soigneusement son manuel sous ce rapport. Les leçons d'équitation sont suivies d'un petit *dictionnaire*, où l'on peut facilement acquérir une grande érudition équestre, et d'un *traité des haras*, qui renferme des notions utiles. A*.

299. — *Album du chasseur*, par M. Doneaud du Plan. Paris, 1823; Lefuel. In-12 de VIII et 324 pages; prix,

L'auteur de cet ouvrage a bien fait de lui donner le titre d'*Album*; celui de *Manuel* ne lui eût pas si bien convenu. Par cette dernière dénomination, on entend un volume portatif où l'on a rassemblé tous les principes d'une science ou d'un art quelconque, en y joignant la connaissance de quelques faits qui leur servent d'application; un *manuel* enfin ne donne l'idée que d'une chose utile, et l'ouvrage que nous annonçons offre, indépendamment de cette utilité, un luxe de détails et d'exécution qui permet de lui appliquer la qualification d'*Album*. En effet, à côté de l'érudition la plus complète sur tous les objets qui peuvent intéresser un chasseur, M. Doneaud du Plan a rassemblé des vers charmans de Passerat, poète du XVe siècle, de Molière, La Fontaine, Delille, et d'un auteur vivant qu'on trouve ici avec plaisir auprès de ces grands maîtres, M. Brès, auteur des *Paysages* (Voy. T. XIII, p. 200). Il a même placé, en tête d'une recette pour préparer l'eau convenable au chasseur dans ses courses, ces deux vers si connus d'une des plus jolies chansons de M. le comte de Ségur :

> Tous les méchans sont buveurs d'eau;
> C'est bien prouvé par le déluge.

Cette citation peut faire craindre aux lecteurs que le désir de donner de la variété à son recueil, n'ait quelquefois entraîné l'auteur trop loin; deux phrases de sa prose que nous allons encore citer, fixeront leur opinion à cet égard : « Que de qualités précieuses possède ce joli et char-

mant quadrupède (le chevreuil)! Amant de la solitude, il s'étend dans le feuillage épais des jeunes taillis des lieux élevés, où il respire un air pur. Modèle de fidélité, il ne quitte jamais sa compagne, et ne se décide à faire un nouveau choix, que lorsqu'elle lui est ravie par l'injustice du sort, qui ne devrait jamais séparer ceux qui s'aiment. » Nous avons cru devoir d'autant moins épargner à l'auteur le reproche d'affectation, qu'on ne manquera pas de lui faire, que ce style, si déplacé dans les ouvrages techniques, devient malheureusement plus commun de jour en jour. L'exécution typographique de cet ouvrage, très-utile d'ailleurs, répond à ce qu'on peut attendre des soins constans que donne l'éditeur, M. Lefuel, à tous les ouvrages qui sortent de sa librairie. E. H.

300 (*). — *Les Antilles françaises*, particulièrement la Guadeloupe, depuis leur découverte juqu'au 1er janvier 1823, par M. Boyer-Peyreleau. Tom. III. Paris, 1823; Béchet aîné et Brissot-Thivars. Un vol. in-8°; prix 7 fr. (Voy. ci-dessus, *Rev.*, *Enc.* Tom. XVII, pag. 604, et T. XVIII, pag. 402.)

Ce troisième volume complète l'important ouvrage de M. le colonel Boyer-Peyreleau, sur les *Antilles françaises*. Il renferme l'histoire de ces îles, depuis 1794 jusqu'au mois d'avril dernier. Le récit de faits si récens auxquels l'auteur a pris une grande part, semble être celui d'événemens passés il y a déjà plusieurs siècles, tant il est écrit avec modération et impartialité. L'ouvrage est terminé par une table analytique et raisonnée des matières contenues dans ces trois volumes; cette table, très-bien faite, facilite les recherches, et n'est pas un des avantages qu'apprécient le moins, dans les livres utiles, les personnes pour lesquelles l'économie du tems est la plus importante de toutes les épargnes. A...

301.—*De l'Espagne et de ses relations commerciales*, par F. A. de Ch. Paris, 1823; Roret. Brochure in-8° de 160 pag.; prix, 2 fr. 50, et 3 fr.

Ceci est une vieille brochure, qu'à l'aide d'un nouveau frontispice et de quelques cartons, on veut faire passer pour un ouvrage de circonstance. Il en résulte des disparates assez plaisantes : par exemple, dans les premiers chapitres, l'inquisition est représentée comme une institution affreuse, et l'ancienne administration, comme si remplie d'abus qu'il faut lui attribuer la misère et la dépopulation de l'Espagne. On dirait que cette partie du pamphlet a pour objet de justifier l'invasion de Bonaparte; plus loin, au contraire, on célèbre une autre invasion dont le fruit doit être le rétablissement de l'inquisition et de l'ancien système. Il est vrai que ces dernières élucubrations sont imprimées sur un papier un peu plus frais, et marquées d'une astérisque. *Sempré bené.* — Au

reste, l'auteur pense que les institutions que tout ceci promet, vont ramener les colonies d'Amérique au giron de la métropole. « Celles-ci (les colonies), n'ayant plus à craindre ni réactions, ni haines, ni vengeances, ne manqueraient pas de déposer les armes, dès qu'elles verraient leurs droits fondés sur une base indestructible (pag. 154). » Sont-ce les institutions de Joseph Bonaparte, ou celles *del re assoluto*, qui fonderaient leurs droits? C'est ce qu'il nous a été impossible de découvrir. S.

302. — *Dieu est l'amour le plus pur;* morceaux choisis d'Eckartshausen, traduits de l'allemand, par M. le baron de Stassard, avec cette épigraphe : « En élevant ses pensées et ses regards vers le ciel,.. on se trouve tout à la fois meilleur et plus heureux. » *Nouvelle édition,* augmentée de plusieurs prières, et précédée d'une notice sur la vie et sur les ouvrages de l'auteur. Paris, 1823; Guitel. Un vol. in-18, de 255 pages; prix, 1 fr. 80 c., et 2 fr. 25 c.

Cet ouvrage, tout-à-fait mystique, comme son titre l'annonce, est une suite de prières catholiques. Elles semblent sorties d'une âme pure, mais elles manquent de chaleur et de mouvement. Il faut composer avec extase, comme sainte Thérèse, pour ranimer la ferveur des chrétiens, et pour donner de la nouveauté et du charme à des pensées et à des principes déjà tant de fois reproduits. Quelles réflexions, quels commentaires sur les méchans peuvent égaler la tendre pitié de sainte Thérèse? « Les malheureux! ils n'aiment pas! » disait-elle; et ils lui semblaient assez punis. La notice, placée à la tête de ce recueil, nous apprend qu'Eckartshausen pratiquait toutes les vertus qu'il enseignait, et que, chaque mois, il consacrait religieusement le produit de ses économies à secourir l'indigence. « Les prisonniers de guerre, les blessés surtout, étaient l'objet de ses soins constans. On le vit un jour se dépouiller d'une partie de ses vêtemens pour en couvrir de malheureux soldats français qu'on dirigeait, par l'Allemagne, sur la Hongrie, en janvier 1775, malgré les rigueurs de la saison. » *Louise* Sw. Belloc.

303. — L'*Apologétique et les prescriptions de Tertullien*; traduction de l'abbé de Gourcy; *nouvelle édition*, revue et corrigée; suivie de l'*Octavius, de Minucius Félix, traduction nouvelle*, avec le texte en regard et des notes. Lyon, 1823; Janon; Paris, veuve Nyon. Un vol. in-8° de xxxv et 624 pages; prix, 7 fr. et 9 fr.

Nous avons annoncé (Voy. ci-dessus, pag. 168) l'*Octavius* de M. Péricaud, d'après un tirage à part que nous avions sous les yeux. Le volume que nous annonçons aujourd'hui, et dont le *Minucius Félix* forme la seconde moitié, nous apprend que ce travail a été publié simultanément

avec une nouvelle édition des traductions de l'*Apologétique* et des *Prescriptons* de Tertullien, par l'abbé de Gourcy. L'ensemble du livre est dû à M. Péricaud, à l'exception des notes signées C. B., qui sont de M. Breghot du Lut, que le public est accoutumé à voir partager les veilles laborieuses et les succès de son savant ami. Nous sommes heureux que le besoin de rectifier nos indications nous permette de confirmer les éloges dus aux travaux des académiciens de Lyon; nous craignons même de n'avoir pas insisté suffisamment sur la pureté et la profondeur de leur érudition; l'histoire littéraire et ecclésiastique, la philologie latine, l'élégance du style français, se font également remarquer dans ce volume. On ne ferait pas sur ce sujet un livre plus savant, à Goettingue; on ne le rédigerait pas, à Paris, avec plus de critique, de méthode et de précision.

X.

304. — *Discours, sermons et panégyriques* de M. l'abbé Bonnevie, chanoine de Lyon. Paris, 1825; Audin, quai des Augustins, et Urbain Canel, rue Hautefeuille. Quatre volumes in-8°; prix, 25 francs; in-12, prix, 15 francs.

Nous annonçons avec d'autant plus de plaisir les œuvres de M. l'abbé de Bonnevie, que presque tous ses sermons joignent à l'éloquence de la chaire les sentimens de la philanthropie la plus pure et de la plus ardente charité. L'orateur chrétien, en composant le panégyrique de Bayard, a su s'élever à ces hautes pensées, à ces vastes considérations, qui donnent une énergie nouvelle à la parole de vérité. Sa période, constamment nombreuse et bien nourrie, offre cette harmonieuse redondance qui fait que le discours flatte l'oreille, en même tems qu'il pénètre le cœur. Les hommes du monde liront cet ouvrage pour y trouver des modèles d'éloquence évangélique; les âmes pieuses y verront développées avec une nouvelle énergie les vérités du christianisme, et les philosophes de tous les pays applaudiront aux nobles sentimens qui sont rendus par l'orateur avec autant de force que de justesse. Nous n'en voulons pour preuve que la citation suivante: « O guerriers! soyez intrépides, mais ne soyez point barbares; frappez l'ennemi, épargnez le citoyen. Vivez parmi nous comme nos gardiens fidèles, et soyez aussi désirés dans nos villes, que redoutés sur nos frontières. Vous avez l'ennemi à vaincre, la vie du citoyen à défendre. La vie du citoyen! quelle haute opinion les anciens avaient de ce dépôt sacré! En Grèce, » etc. E. G.

305. — *La religion des Indoux, selon les Védah*, ou analyse de l'Oupnek'hat, publié par M. Anquetil du Perron, en 1802; par M. le comte Lanjuinais. Paris, 1823; Dondey-Dupré. In-8° de 107 pag.

306 (*). — *Rapport de la nature à l'homme, et de l'homme à la na-*

ture; par le baron Massias, ancien résident consul-général de France, à Dantzig. T. IV. Paris, 1823; Firmin Didot. Un vol. in-8° de 366 pag.; prix, 6 fr.

Ce *quatrième et dernier volume* a pour titre: *Loi de moralité.* Il renferme l'examen des systèmes de Kant, et est terminé par trois tableaux synoptiques, l'un des *passions*, l'autre des *catégories* ou *lois nécessaires de la pensée*, et le troisième des *facultés morales de l'homme.*

307 (*). — *Doctrine des rapports du physique et du moral*, pour servir de fondement à la physiologie dite intellectuelle, et à la métaphysique; par F. Bérard. Paris, 1823; Gabon et compagnie. Un volume in-8° de 675 pages; prix, 8 fr.

Nous reviendrons incessamment sur cet ouvrage, qui mérite, par son importance, d'être l'objet d'un article étendu, dans notre section des *analyses.*

308. — *Recueil de maximes et de réflexions morales qui peuvent contribuer à la rectitude de nos actions*, par M. *Antoine* Carlet. Paris, 1823; Baudouin frères. Un vol. in-12 de 148 pages, avec un portrait de l'auteur; prix, 2 fr.

J'aime les ouvrages du genre de celui-ci. J'ai toujours estimé que, si les livres sont utiles aux hommes, c'est surtout lorsqu'une volonté pure et bienveillante a présidé à leur composition. Combien cette odeur de vertu, comme disaient les anciens, dont chaque phrase est alors empreinte, est préférable à ce style piquant et recherché, qui ne stimule plus vivement l'esprit que pour mieux plonger l'âme dans une apathique et froide indifférence! Tel ne sera pas l'effet de ce recueil de maximes. On y reconnaît à chaque page un homme qui n'a pris la plume, que parce qu'il se sentait en état de tracer quelques lignes utiles à ses semblables. M. Carlet, vieillard octogénaire, qui a beaucoup lu et beaucoup réfléchi dans sa longue carrière, a cru devoir publier ses pensées sur les vérités d'où dépend notre félicité mortelle. Son livre, ainsi qu'il l'observe fort bien lui-même, n'aura peut-être pas beaucoup de lecteurs; car la morale n'a pas grand cours parmi les peuples, aux époques où l'on trace leurs institutions politiques avec le glaive; mais le petit nombre de personnes qui le liront, sauront apprécier l'auteur et l'ouvrage; et sans doute, quand cette lecture n'aurait produit d'autre résultat que d'inspirer quelques pensées sages et douces, M. Carlet devrait être plus fier d'un tel succès que s'il eût balancé la renommée de cet auteur d'un livre de *maximes*, qu'il appelle ingénieusement le *Machiavel de la morale.*

P. A. Dufau.

309. — *Les Ermites en prison*, pour faire suite à l'*Ermite de la Chaussée-d'Antin*; par MM. Jay et Jouy. *Cinquième édition.* Paris, 1823; Ladvocat. Deux vol. in-8°.

Les écrivains qui, après avoir combattu le pouvoir avec courage, se voient obligés de plier devant les forces imposantes qu'il peut déployer contre eux, ont souvent, quoique vaincus, tous les honneurs de la victoire; et leurs livres, proscrits par l'issue de ce genre de combat, sont pour eux autant de trophées, que le public accueille avec un vif intérêt. Telle fut autrefois la destinée de plusieurs ouvrages dont les auteurs devenaient, pendant quelques mois, pensionnaires de la Bastille, par lettres-de-cachet; et c'est aussi ce que nous voyons se réaliser souvent de nos jours. Les *Ermites en prison* avaient donc plus d'un titre à fixer l'attention publique; car, indépendamment de l'intérêt qui devait s'attacher à la situation des deux écrivains, leur réputation était faite pour assurer le succès de leur production. Ce succès a été complet, et *cinq éditions* n'ont pas encore épuisé la curiosité publique. On lit effectivement la plus grande partie de ces volumes avec ces émotions vives et durables que produit toujours une sage philosophie, présentée sous des formes gracieuses et piquantes. Ils sont, d'ailleurs, semés d'observations critiques sur l'état actuel de la société, qui en font véritablement une suite de ces élégans tableaux de nos mœurs, dont le mérite a valu à M. Jouy le titre d'Addisson français. Nous viendrions maintenant trop tard pour citer les articles les plus remarquables de cet ouvrage; nous nous contenterons de faire mention de l'histoire américaine racontée dans le second volume, et qui nous semble tout-à-fait digne du rang distingué où s'est placé M. Jay parmi nos prosateurs. A*.

310. — *Des Émigrés et de leurs Créanciers, depuis la restauration*; par M. Lepage, jurisconsulte. Paris, 1823; Trouvé. Un vol. in-8° de 330 pages d'impression; prix, 6 fr.

Les vicissitudes qui ont eu lieu dans la législation relative aux émigrés, par suite des événemens politiques, ont infiniment compliqué la jurisprudence, et condamnent à des recherches laborieuses ceux qui ont besoin de connaître cette branche du droit. Les dettes contractées avant l'émigration sont devenues une source de procès, et deux arrêts contraires, rendus par les cours royales de Paris et de Dijon, ne sont pas propres à jeter du jour sur les droits qui appartiennent, soit aux créanciers, soit aux émigrés. L'ouvrage que nous annonçons, sera utile aux jurisconsultes qui voudront étudier cette partie de la législation; il est le plus complet que nous connaissions sur cette matière. A. T.

311(*). — *Histoire de l'empire de Russie*, par M. Karamsin, traduite

par M. Saint-Thomas; Tom. IXe. Paris, 1823; galerie de Bossange, père, rue Richelieu, n° 60. Un vol. in-8° de 640 pages; prix, 7 fr. 50 c., et 9 fr. 50 c.

Le huitième volume de cet ouvrage conduit les lecteurs jusqu'en 1560, époque de la mort de la czarine *Anastasie,* première épouse de *Jean IV*, surnommé *le Terrible.* Ce prince, qui, jusques-là, s'était montré le père de son peuple, en devint tout-à-coup le tyran. Comme il avait égalé Néron en vertus, dans les premières années de son règne, il le surpassa par la suite en cruautés. Voici ce que dit l'auteur sur cet inexplicable phénomène : « Jean était né avec des passions ardentes, avec une imagination forte, un esprit plus brillant encore que solide. Une éducation vicieuse ayant altéré ses inclinations naturelles, la religion seule lui avait offert un moyen de se corriger; car, les plus audacieux corrupteurs des princes n'osaient point alors attaquer ce sentiment sacré. De vertueux amis de la patrie avaient réussi, dans des circonstances extraordinaires, à toucher, à subjuguer son âme, en profitant de ses propres et salutaires terreurs; ils avaient arraché ses premiers ans aux piéges de la volupté; et, à l'aide de la pieuse Anastasie, *ils l'avaient mis sur le chemin de la vertu*..... La mort de la czarine détruisit tout. » Cette révolution terrible, opérée dans l'âme du czar et dans le sort de l'empire, occupe à elle seule le neuvième volume que nous annonçons, et qui s'arrête au 18 mars 1584, époque de la mort de Jean. M. Karamsin a présenté ce règne dans toute son horrible grandeur. Effrayé lui-même des pages sanglantes que lui présentaient les archives de l'empire, que l'on avait mises à sa disposition, il s'adressa, dit-on, à l'empereur, pour le pressentir sur la publication de faits où se trouvent intéressées quelques familles encore existantes : « Écrivez, lui dit Alexandre; je veux que mon peuple connaisse son histoire. » L'historien obéit, et dut à son caractère autant qu'à son talent les honneurs et les récompenses accordés par un monarque, juge éclairé du vrai mérite. — La traduction de ce neuvième volume est l'ouvrage de M. Saint-Thomas, qui avait eu M. Jauffret pour collaborateur, dans la publication des huit premiers, et qui prouve que cette association n'était pas pour lui une condition nécessaire de succès. *E.* Héreau.

312 (*). — *Dictionnaire analytique et raisonné* de l'Histoire de France, contenant, dans l'ordre alphabétique, des notices exactes sur les institutions politiques et religieuses; les révolutions, les combats et les victoires de nos armées; la naissance, l'accroissement et l'état actuel des sciences, des arts et métiers, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie; les lois, les mœurs et coutumes; les traités de paix, les con-

ciles nationaux ; les divisions territoriales et leurs dénominations anciennes et modernes; les monumens remarquables; enfin, les biographies des hommes célèbres, souverains, généraux, écrivains, poètes, et de tous les citoyens utiles dont le nom doit être conservé; par M. *B.* Saint-Edme, et plusieurs hommes de lettres. Tom. I, 2e partie, A—A. L. B. Tom. II, 1re partie, ALB—AME; Tom. II, 2e partie, AME—ANN. Paris, 1823; Nadau, éditeur, rue du Faubourg-Saint-Martin, n° 41. Trois vol. in-8°; prix, 6 fr., papier fin d'Auvergne, et 9 fr. vélin. Il paraît un demi-volume, chaque mois; trois sont en vente. La souscription est ouverte jusqu'au 15 mai 1824.

Ce titre est un peu long; mais il était nécessaire pour faire connaître la diversité des matières que doit comprendre l'ouvrage. Il sera, comme on voit, une espèce de bibliothèque universelle de la France. En général, nous devons commencer par le dire, les ouvrages de ce genre sont nécessairement défectueux sur plusieurs points, parce qu'ils exigeraient, pour être complets et d'un mérite égal dans toutes leurs parties, des frais que les éditeurs ne veulent pas faire, et des soins que les auteurs ne veulent pas prendre. Il en résulte qu'entre plusieurs morceaux bien faits, on trouve des articles faibles et tronqués, ou bien des lacunes importantes. Les écrivains qui concourent à la rédaction de ce nouveau dictionnaire, comprendront sans doute, que c'est sans aucune intention malveillante que nous écrivons des réflexions qui s'adressent à ce genre d'ouvrages en général, et que plusieurs publications récentes n'ont que trop justifiées. Nous désirons sincèrement que leur dictionnaire n'en offre pas une nouvelle confirmation; et l'on peut dire, jusqu'à un certain point, que les volumes qui ont paru ne donnent pas lieu de le craindre. Nous engagerons seulement quelques-uns des collaborateurs à mettre un peu plus de correction dans leur style. Nous reviendrons avec plus de détails sur cette vaste publication, à mesure que de nouveaux volumes seront publiés. A*.

313 (*). — *Histoire abrégée de l'inquisition d'Espagne*; par *Léonard* Gallois. *Deuxième édition*, augmentée d'une *Notice sur la vie et les écrits de Llorente*, et ornée de son portrait. Paris, 1823; Chassériau. Un vol. in-18; prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr.

Cet ouvrage a obtenu un succès populaire. Sa première édition, qui s'est écoulée promptement, a été annoncée avec quelques détails par un de nos collaborateurs (Tom. XVIII, pag. 594). Nous n'avons rien à ajouter à ce jugement; nous avertirons seulement que l'éditeur a mis, en tête de cette réimpression, la *Notice biographique* qui a été insérée

dans la *Revue Encyclopédique*, sur le vénérable et savant Llorente. (*Voy.* Tom. XVIII, pag. 25.)

314 (*). — *Histoire de la révolution française*, accompagnée d'une Histoire de la révolution de 1355, ou des États-généraux sous le roi Jean ; par MM. A. Thiers et *Félix* Bodin ; Tom. I et II. Paris, 1823 ; Lecointre et Durey. Deux vol. in-8°, ensemble de 828 pag. ; prix, 10 fr.

L'auteur, qui décrit les événemens dont il est témoin, ne peut garder une neutralité parfaite entre les différens partis, par lesquels il est plus ou moins froissé et blessé. Son livre est moins l'œuvre du jugement, que l'ouvrage des passions. Mais, il en est des grandes époques historiques comme des hautes montagnes : vues de trop loin, leurs masses se confondent, leurs cimes disparaissent, perdues dans les nuages et les vapeurs de l'horizon. Les écrivains de la génération actuelle sont déjà placés à une distance assez grande des hommes et des actes de la révolution, pour échapper à leur influence ; et ils en sont encore assez près, pour consulter les traditions vivantes et les ruines non encore dispersées. L'ouvrage de M. Thiers, rempli d'aperçus nouveaux, porte l'empreinte d'un caractère indépendant, et annonce un esprit d'observation qui, chez quelques hommes privilégiés, semble être un don naturel ou un fruit hâtif que la méditation a fait mûrir en serre chaude. Nous rendrons un compte plus étendu de cet ouvrage, dans la section des *Analyses*.

A...

315.—*Éloge de John Owen,* l'un des secrétaires et des fondateurs de la Société biblique, britannique et étrangère, fait au nom du comité de la Société biblique protestante de Paris, par M. Laffon de Ladébat. Paris, 1823. In-8°, de 30 p. (Ne se vend pas.)

Les bienfaiteurs des hommes lèguent à la postérité la mémoire de leurs belles actions, et c'est un héritage que toutes les âmes vertueuses s'empressent de recueillir. Déjà secrètement bénis par quelques-uns, souvent calomniés par beaucoup d'autres, dès qu'un peu de terre couvre leur dépouille, les passions qui les ont poursuivis dans le cours de leur carrière mortelle, respectent les souvenirs qu'ils laissent après eux, et ne font plus entendre qu'un touchant concert de louanges. Cette réflexion nous a été inspirée par la lecture de l'*Éloge* de *John Owen*. La vie de ce véritable philantrope fut consacrée tout entière à l'accomplissement du plus noble et du plus vaste dessein que puisse concevoir une âme chrétienne : celui de répandre les saintes écritures sur tous les points du globe, et d'en faire la base de cette morale religieuse universelle, sans laquelle il faudrait regretter peut-être les forêts qui furent notre berceau.

M. Laffon de Ladébat a mis dans cet *Éloge*, la noblesse et l'onction convenables au sujet. L'intérêt est soutenu; les réflexions sont sages et philosophiques. L'auteur a été amené naturellement à esquisser l'histoire de cette Société biblique dont Owen fut à la fois fondateur, secrétaire et historien. Nous ne reproduirons pas ici des détails dont la *Revue* a souvent fait mention; mais on les relira certainement avec plaisir dans ce morceau, où l'auteur les a réunis. Les notes dont M. Laffon de Ladébat a jugé nécessaire de l'accompagner, sont fort curieuses. En un mot, cet écrit, qui pourrait devenir sous la plume élégante de l'auteur une véritable biographie, atteste partout un esprit non moins fait pour comprendre que pour imiter le philantrope anglais. *P. A.* Dufau.

316(*). —*Galerie française*, ou collection de portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont illustré la France, dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, par une Société d'hommes de lettres et d'artistes. Tom. III, 5e *livraison*. Paris, 1823; au bureau de la Galerie française, rue de l'Arbre-Sec, n° 22. Grand in-4°. papier vélin; prix de souscription, 10 fr. par livraison portée à domicile, pour Paris; 10 fr. 50 pour les départemens. (Voy. tom. XI, p. 534-539; tom. XIV, p. 388-389; tom. XVII, p. 640, et ci-dessus p. 432).

Cette livraison contient les portraits de *Joliot de Crébillon*, *Villars*, *Duguay-Trouin* et *Dancourt*. Les Notices qui les accompagnent sont dues à MM. Laya, Després, Sabatier et Potron.

317.—*Biographie Toulousaine*, ou Dictionnaire historique des personnages qui, par des vertus, des talens, des écrits, etc., se sont rendus célèbres dans la ville de Toulouse, ou qui ont contribué à son illustration; *par une Société de gens de lettres*. Toulouse, 1823; Paris, L. G. Michaud. Deux forts vol. in-8°; prix, sur papier carré fin, 14 fr.; grand-raisin fin, 24 fr.; vélin superfin, 48 fr., et 5 fr. de plus par la poste.

Une émulation utile s'établit depuis quelque tems parmi les grandes villes de nos départemens, qui s'empressent de publier à l'envi des biographies locales. L'histoire ne peut qu'en profiter, si toutefois les auteurs, au lieu de compiler ce qu'on a écrit avant eux à Paris, ont soin de consulter les sources auprès desquelles ils se trouvent placés. C'est ce qu'ont fait souvent les auteurs de la Biographie que nous annonçons. Leur ouvrage s'ouvre par diverses pièces qui forment un précis abrégé de l'histoire de Toulouse; elles sont dues à M. le baron de *Lamothe-Langon*, ancien sous préfet de Toulouse, déjà connu dans la littérature par des romans et par des romances agréables. On doit au même collaborateur un grand nombre des principales notices, entre autres celles de *Caithava*, *Cazalès*, *Cujas*, *Godolin*, *Riquet*, *Simon de Montfort*, *Vanini*, tous

les rois, ducs et comtes de Toulouse, hors un seul, etc. Ces articles ne sont pas les moins bien rédigés; et, en général, on remarque, dans tous ceux du même auteur, cette étendue d'idées et cette fermeté d'opinion qu'on eût désiré retrouver partout. Malheureusement, on croit reconnaître que les collaborateurs se sont fait des concessions mutuelles, ou plutôt se sont crus obligés d'en faire à des patrons; et cette tactique, si toutefois elle ne les a pas conduits à altérer la vérité historique, répand du moins sur l'ensemble de l'ouvrage un air de contrainte et de mollesse qui sied mal à la dignité de l'histoire. L'article du *général Ramel*, assassiné à Toulouse dans les premiers jours de la seconde restauration, est à l'abri de tout reproche, et nous ne saurions trop louer la sévère franchise avec laquelle il est écrit; seulement, l'auteur, trop absorbé sans doute par la fin tragique du général, a oublié de mentionner les mémoires qu'il a publiés sur sa déportation de fructidor, et qui vont être réimprimés dans la collection de MM. Berville et Barrière. Les articles des troubadours, des artistes, des légistes, et généralement des écrivains des XVe, XVIe et XVIIe siècles, sont dus à M. *Dumège*, savant antiquaire, dont l'Institut a plus d'une fois distingué les travaux. L'article *Fermat* est de M. *Carney*, professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de Toulouse; les autres articles de littérateurs et d'artistes modernes, de bibliographes, de magistrats, etc., sont rédigés par M. *Laurent-Gousse*, adjoint aux bibliothécaires de la ville, à qui l'on doit d'ailleurs la pensée, la direction et l'accomplissement de l'entreprise. Malgré les imperfections qu'il est possible de remarquer dans la *Biographie toulousaine*, nous ne craignons pas de dire que M. Laurent a bien mérité, par cette publication, de sa ville natale, et des lettres en général. A. M.

318.—Odes de Pindare, traduites en français, avec des notes, par A. Mozac. Paris, 1823; Igonette. Un vol. in-12; prix, 3 fr. 50 c.

Il est quelques auteurs de l'antiquité dont la traduction paraîtra toujours imparfaite, quelque soin et quelque talent que l'on apporte à ce travail: le cygne de Dircé est de ce nombre. Ses odes, à quelques exceptions près, sont des pièces de circonstance, et ne paraissent sortir de cette catégorie qu'au moyen de hors-d'œuvre, qui sont tantôt des invocations sublimes, tantôt des moralités que les hommes entendent dans tous les pays et dans tous les siècles. Lorsque les pièces de circonstance ne se rattachent pas à des faits importans, on ne peut savoir gré à l'érudit qui cherche à porter le flambeau de la vérité dans des détails que l'histoire a dédaigné d'éclairer. *La troisième pythique pour Hiéron, vainqueur à la course du cheval de main*, exprime le désir de pouvoir

faire renaître Chiron, et présente ensuite l'histoire de Coronis et d'Esculape. Pour sentir le mérite de cette composition, il faut que le commentateur, à force de soins et de recherches, nous apprenne que Hiéron était atteint de la pierre, et qu'il attendait à Syracuse la nouvelle de son triomphe aux jeux de la Grèce et l'ode de son poète. Si les vers de Pindare sont sublimes, il n'en est pas ainsi des circonstances qui les ont inspirés. Toutefois, cet auteur offrira toujours aux savans un texte utile pour exercer leur érudition, et pour donner des preuves de leurs talens. C'est le fruit que M. *Muzac* doit principalement retirer de la traduction que nous annonçons. Ce traducteur est profondément versé dans la langue de Pindare; il rappelle avec bonheur les tours de phrase et les mouvemens du style de son auteur, autant du moins qu'on peut le faire dans la prose française. De nombreuses notes éclaircissent quelques passages, et renferment quelques détails utiles. M. Muzac a fait preuve de modestie en mettant au-devant de sa traduction une *Notice sur Pindare*, extraite du Voyage d'Anacharsis : en traitant ce sujet de nouveau, il aurait pu y faire entrer plusieurs faits que Barthélemy n'a point présentés.

J. P. Barb.

519. — *Satyres de Juvénal*, traduites en vers français par M. Méchin, ancien préfet, etc. *Nouvelle édition*. Paris, 1823; Bossange père. Un vol. in-8° de 264 et 180 pages; prix, 6 fr. et 7 fr. 50. c.

Comme l'auteur l'avoue lui même dans sa préface, traduire Juvénal est une entreprise difficile; le traduire en vers, est une témérité. Plusieurs gens de lettres n'ont point reculé pourtant devant cette tâche laborieuse. L'avocat Denis Challine (1655), Colletet (1657), le président Nicole (1669), le président de Silvecane (1690), Ch. Utrocht (1716), M. Dubois de la Molignière (1801); enfin, M. Raoul (1815), ont essayé, avec plus ou moins de succès, de faire passer dans notre langue le vers sanglant dont Juvénal poursuivait les vices et les ridicules de Rome dégénérée. M. Méchin ne cache point les obligations dont il est redevable à quelques-uns de ses devanciers; car il est assez riche de son propre fonds, pour avouer sans rougir quelques légers emprunts qu'il a pu leur faire. Sa traduction est remarquable par l'energique précision et la scrupuleuse fidélité avec lesquelles il est parvenu à rendre son texte. Ces deux qualités sont d'autant plus remarquables dans un traducteur de Juvénal, que le style de ce satirique est souvent, à la fois, d'un laconisme et d'un cynisme désespérans. Nous ne citerons point les passages dans lesquels M. Méchin a lutté heureusement avec son modèle, car il faudrait transcrire la traduction presque tout entière. Nous lui reprocherons même de s'être trop attaché à tout rendre fidèlement et avec con-

cision; ce qui l'a quelquefois forcé de recourir à des coupes dures et peu harmonieuses. Il a su, néanmoins, très-souvent concilier l'élégance et la pureté du style avec ses devoirs de traducteur. Dans la satire *des Vœux*, il avait à lutter contre deux littérateurs distingués, Thomas et M. Daru, et il les a surpassés tous les deux. C'est ainsi qu'il est parvenu à rendre avec un rare bonheur ces vers de Juvénal, *Pauca licet*, etc.

Le pauvre dort en paix dans son obscur réduit;
Mais s'il porte un peu d'or, dans l'ombre de la nuit,
Le voyageur croit voir le glaive sur sa tête,
L'abîme sous ses pas; il frémit, il s'arrête:
De l'astre de la nuit un rayon argenté,
Sur un roseau tremblant faiblement reflété,
Le murmure des eaux, le vent, tout l'épouvante...
En face du voleur, le pauvre passe et chante.

E. G.

320. — *Les Bucoliques de Virgile*, traduction nouvelle en vers français. Paris, 1823; Trouvé. Un vol. in-12 de 117 pages; prix, 3 fr.

Il est peu d'ouvrages des anciens qui aient été aussi souvent traduits que les *Bucoliques de Virgile*. Depuis quelque tems surtout, chaque année, on voit paraître une traduction nouvelle. Celle que nous annonçons se recommande par un style, en général, pur et facile; mais elle laisse beaucoup à désirer, sous le rapport de l'élégance et de l'énergie. Si l'inimitable perfection de Virgile dans tous ses ouvrages fait le désespoir des traducteurs; la lutte contre un pareil modèle n'est jamais plus difficile à soutenir, peut-être, que dans le genre pastoral, où le style doit toujours être élégant et simple, poétique et naturel. Le nouveau traducteur porte quelquefois cette dernière qualité jusqu'à la négligence; nous ne citerons que ces vers :

Non loin du bois, la folâtre Thémire
Me lance un fruit, et prompte à se cacher....
Mais je la vois, c'est ce qu'elle désire,
Peut-être aussi qu'on vienne la chercher.

On ne retrouve pas assurément, dans ce passage, la naïveté de Virgile; et il n'est pas facile d'y connaître ce trait charmant, *Malo me Galatea petit*, etc. On souhaiterait aussi que le traducteur n'eût pas cherché à enrichir la langue de quelques expressions, telles que le verbe *dépaître*, qui n'est pas une heureuse création. L. F.

321 (*). — *Classiques Français*, ou Bibliothèque portative de l'amateur, composée des chefs-d'œuvre, en prose et en vers, des meilleurs

auteurs (60 vol.). *Quatrième livraison.* Paris, 1823; L. Debure. Deux forts vol. in-12, papier vélin, grand raisin satiné, impression de Firmin Didot, avec portrait; prix, 6 fr. et 6 fr 60 c. (Voy. T. XVIII, p. 177.)

Les aventures de Télémaque composent seules cette *Quatrième livraison*, à laquelle les éditeurs ont donné les mêmes soins qui, dans les volumes précédens, ont déjà fait reconnaître la supériorité de leur collection sur toutes celles du même genre que nous connaissions. Tout fait espérer que leur zèle ne se ralentira point, et qu'ils continueront à justifier l'attente de leurs nombreux souscripteurs. — Leur édition de Télémaque a été collationnée sur les trois manuscrits connus à Paris, dont deux appartiennent à la Bibliothèque du roi, et le troisième à celle de Saint-Sulpice. L'un des deux premiers est autographe; les autres sont des copies contenant des changemens et corrections de la main de *Fénélon*. E. H.

322 (*). — *OEuvres de Rabelais*, édition *variorum*, augmentée de *pièces inédites*, des *songes drolatiques de Pantagruel*, ouvrage posthume, avec l'explication en regard; publiées par Esmangard et *Éloi* Johanneau. Tom. II. Paris, 1823; Dalibon, Palais-Royal. Un vol. in-8° de 399 pages. (Voy. ci-dessus, pag. 88-104.)

Cette *seconde livraison* contient la fin du *livre premier*, que les éditeurs ont été forcés de partager en deux volumes. C'était, en effet, la partie la plus épineuse de leur tâche. L'élégance s'y enveloppe de voiles plus épais que dans les livres suivans; la diction [illegible]us hérissée de locutions et de termes vieillis; le style, avec autant de force, a moins de rapidité et de franchise. Il a donc fallu multiplier les notes et les éclaircissemens. La division qu'ont adoptée MM. Éloi Johanneau et Esmangard, leur était d'ailleurs indiquée par le sujet même. La première moitié du premier livre a pour but principal de faire ressortir les vices de l'éducation que recevaient, au tems de Rabelais, les enfans des familles les plus élevées; l'autre moitié offre surtout la satire *en action*, de ce rêve chevaleresque et machiavélique de conquête et de monarchie universelle qui, à la même époque, agitait presque tous les potentats de l'Europe. Un projet d'invasion qui n'embrassa que l'Europe, l'Asie et l'Afrique (l'Amérique est censée n'être pas encore découverte); une guerre sanglante, née du prétexte le plus faux, ou le plus frivole; les courtisans les plus violens dans leurs conseils belliqueux, les plus emphatiques dans leurs promesses de victoire, s'enfuyant *six heures avant la bataille*... Tout cela parut, chez Rabelais, un assemblage de fictions extravagantes; et toutefois Rabelais peignait des tableaux contemporains, des tableaux de tous les tems. C'est ce dont on

se convaincra, en cherchant dans le nouveau commentaire la clef historique des allégories. Entre les explications aussi ingénieuses que vraisemblables que renferme le second volume, la plus remarquable, selon nous, et la plus susceptible de contradiction, est celle qui montre le cardinal Dubelloy dans les personnages de *frère Jean*, des *Entommeures*, et l'*Abbaye de Thélème* dans le beau château que ce prélat possédait à Saint-Maur, sur les rives de la Marne. Nous ne pouvons indiquer ici les rapprochemens qui ont conduit les éditeurs à ce résultat piquant; nous renvoyons les lecteurs au livre même, et sans doute ils penseront, comme nous, qu'indépendamment de tout autre mérite, ces découvertes assurent au nouveau commentaire une immense supériorité sur tous ceux qui l'ont précédé. — L'exécution typographique et celle des gravures continuent à mériter des éloges; elles sont dignes de l'importance du texte et de l'intérêt du commentaire. *Eusèbe* Salverte.

525. — *Poésies de Louis Racine. Nouvelle édition.* Paris, 1823; Masson, fils aîné. Un vol. in-8°, de xv et 616 pages d'impression.

Cette belle édition est destinée à faire suite aux *œuvres de Racine*, publiées par le libraire Lefèvre. Elle sort des presses de M. Firmin Didot; c'est dire assez qu'elle se fait remarquer par la beauté des caractères et la correction du texte. — Racine le fils a eu peut-être le malheur de porter un nom trop célèbre dans les fastes de l'esprit humain, pour qu'il eût été facile de le soutenir dignement. Voltaire a dit, en parlant de lui, avec ce tact fin et judicieux qui lui était propre, *le bon versificateur Racine, fils du grand poète Racine.* En effet, le poème de la *religion* est rempli de beaux vers; ce qui n'est pas toujours suffisant pour prouver que l'auteur était un véritable poète. On regrette, toutefois, en le lisant, que de tristes préjugés aient dicté à Louis Racine ce morceau sur l'enfer :

> Dans ce séjour affreux quels seront vos tourmens,
> Infidèles chrétiens, cœurs durs, âmes ingrates,
> Quand, malgré leurs vertus, les Titus, les Socrates,
> (Hélas! jamais du ciel ils n'ont connu les dons!)
> Y sont précipités, ainsi que les Catons.

D'autres passages du même poème sont plus dignes du grand nom de Racine; nous rappellerons ici la peinture de l'*éducation des oiseaux*, *les preuves de l'existence de Dieu, tirées du spectacle de ses œuvres*, etc. Des gravures remarquables sont jointes à cette édition, qui nous paraît, sous tous les rapports, devoir être recherchée par les amateurs de la belle poésie et des beaux livres.

324. — *Les veilles poétiques*; par *J. B.* Daumier (de Marseille). Paris, 1823; Auguste Boulland et comp^e.; Marseille, Camoin frères. In-12 de 238 pages.

«Jean-Baptiste *Daumier*, né à Marseille, d'une famille honnête d'artisans, ne reçut d'autre éducation que celle jugée nécessaire à la profession à laquelle on le destinait; sorti à l'âge d'environ douze ans de l'école où on lui avait appris à lire et à écrire, il entra en apprentissage chez son père, auquel il a succédé dans l'état de vitrier, qu'il a exercé jusqu'en 1815, époque de son arrivée à Paris.» Ces quatre lignes sur l'auteur des *veilles poétiques* que nous annonçons, sont extraites d'une préface mise par l'éditeur en tête du volume. Il y a sept ans, M. Daumier occupa quelques instans les trompettes de la renommée; pendant quinze jours, les journaux de la capitale ne parlèrent que du vitrier-poète, qui devint le sujet de toutes les conversations, dans nos cercles littéraires et dans nos salons. Bientôt, cette espèce d'engouement passa. Mais M. Daumier avait pu croire que la singularité n'était pas la seule cause de ses succès passagers; il avait publié la tragédie de *Philippe II*, et son *Matin du printems*. (Voy. *Revue Encyclopédique*, Tom. V, pag. 176.) On pouvait fonder quelques espérances sur le talent peu commun qu'annonçaient dans l'auteur ces deux productions et que perfectionneraient des études sérieuses et suivies; M. Daumier enfin devait se croire digne d'obtenir des encouragemens, et il méritait plus que de la curiosité de la part des puissans du jour. Aussi remarquable, mais moins sage que le menuisier de Nevers, il avait quitté une profession utile pour les fumées de la gloire, et quelque tems après il s'en repentait bien amèrement. C'est du moins ce qu'il nous apprend (pag. 112-115), dans des stances à sa muse, composées en 1816, et où l'on trouve ces vers aussi frappans par l'énergie de l'expression que par la nature du sentiment déchirant qu'ils font partager :

Où sont donc aujourd'hui ces faveurs tant promises?
Qui voudra désormais célébrer ton pouvoir,
Quand le mortel que tu méprises
N'a plus rien que son désespoir?

Rends-moi ma famille éplorée,
Rends-moi cette épouse adorée
Qu'entraînent mes adversités:
Mes enfans appèlent leur père;
Tous me reprochent la misère
Où je les ai précipités.

L'éditeur ne nous instruit point de la position où se trouve aujour-

d'hui l'auteur de ces vers; mais son recueil renferme une *ode présentée au roi* et une *épître à l'empereur Alexandre*, une autre *à M. de Marchangy*. On peut se livrer à la douce pensée que M. Daumier aura obtenu quelque poste où il se rend utile à son pays et à sa famille, en même tems qu'il consacre aux muses et à nos plaisirs les instans de loisir qu'il lui laisse. Car, à quoi servirait d'approcher les grands et de leur parler, si l'on n'en revenait consolé? De quelle utilité seraient aux heureux de la terre la puissance et la fortune, s'ils ne l'employaient à faire du bien? E. Héreau.

325. — *Poésies de J. F. M.* Duhault. *Seconde édition.* Paris, 1823. Un vol. in-18.

L'auteur des poésies que nous annonçons s'est laissé prendre aux déclamations qui nous peignent notre siècle comme anti-poétique; car il n'a point voulu que son ouvrage fût mis en vente. C'est un tort que nous lui reprochons; car, il a privé d'une vive jouissance les amateurs de la bonne poésie. Ses livres, d'*Athénaïde* ou *les amours*, sont pleins de cette verve brûlante, qui doit surtout caractériser le poète érotique. Plusieurs de ses vers respirent la molle langueur de Parny, et d'autres offrent l'énergique harmonie de Bertin. Nous regrettons d'autant plus de ne pouvoir justifier nos éloges par des citations, que peu de nos lecteurs seront assez heureux pour se procurer ce charmant ouvrage. E. G.

326. — *L'Abolition de la traite des Noirs*, par M. Chauvet; poème qui, au jugement de l'Académie française, a remporté le *prix de poésie*, dans la séance du 25 août 1823. Paris, 1823; Firmin Didot. In-4° de 10 pag.

— *L'Abolition de la traite des Noirs*, épître aux souverains de l'Europe rassemblés au congrès de Vienne; pièce qui a obtenu la *première mention honorable* (même séance); par A. Bignan. Paris, 1823; Firmin Didot. In-8° de 26 pag.

— *L'Abolition de la traite des Noirs*, poème qui a obtenu une *mention honorable*, et dont il a été lu des fragmens dans la séance publique de l'Académie française (25 août); par *Édouard* Alletz. Paris, 1823; Delaunay. In-4°, 12 pages.

— *Concours de poésie.* (Séance publique de la Société d'émulation de Cambrai; 16 août.) Cambrai, 1823; Berthaud. In-8°, 26 pages.

— *La Mort de Henri IV*, poème par Paillet, de Plombières, auteur de l'*Épître à un disciple de Boileau contre la satire personnelle.* (Voy. T. XII, pag. 179.) Paris, 1823; chez l'auteur, rue Saint-Dominique, Faubourg-Saint-Germain. In-8° d'une feuille.

— *Mélanges de poésies*, ou Essais poétiques; par J. F. S. Paris, 1823; Delaunay. In-8°, 44 pages.

— *Voyage au Mont-Perdu*, ou à la cîme des Pyrénées; par M. G. B., dédié à Mlle L. de ***. *Seconde édition*. Paris, 1823; Eymery. In-8° de 119 pages; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr.

Nous n'avons pas à craindre de manquer de vers, nous sommes bien plutôt menacés d'en être envahis; mais, ce sont les poètes qui deviennent de plus en plus rares. Cette assertion, l'Académie est bien en état d'en apprécier la justesse, elle qui, tous les ans, assiste à des concours si riches en même tems et si pauvres, riches en concurrens et pauvres en résultats. Elle n'a pas dû être embarrassée, cette année, pour accorder le prix de poésie, et la pièce qu'elle a couronnée devait y prétendre sous tous les rapports. Nous n'avons rien à ajouter à l'éloge mérité que l'on a fait de cette pièce, en rendant compte de la séance publique de l'Académie (Voy. ci-dessus, pag. 496-503); mais nous ne partageons point entièrement l'opinion de M. Raynouard, rapporteur de la commission, qui a parlé de la crainte qu'avait ressentie l'Académie, qu'un pareil sujet « n'inspirât aux concurrens des *lieux communs* et des *déclamations*, que la raison et le goût eussent également désavoués. » Nous croyons, au contraire, qu'on ne peut parler avec assez d'énergie et d'indignation de toutes les horreurs qui accompagnent cet infâme trafic; et puisque des faits répétés et *palpitant de l'intérêt du moment* (Voy. ci-dessus. prouvent que cette abolition tant vantée n'est qu'illusoire, au lieu d'en chanter les trompeuses douceurs, on ne peut assez tonner pour éveiller l'attention des puissans de la terre sur ce crime de quelques hommes, indignes de ce nom, qui blesse à la fois la religion, la morale et l'humanité. Dans la position où les juges de l'Académie s'étaient placés, d'après l'aveu de M. le rapporteur, le sujet présentait de grandes difficultés; M. *Chauvet* a su en triompher habilement, et un épisode heureux l'a dispensé de se livrer à de trop longues *déclamations* improuvées d'avance par ceux-là même qui avaient proposé ce sujet. La pièce de M. *Bignan* offre, comme toutes celles de l'auteur, des vers faciles; mais elle nous fournit l'occasion de regretter, ainsi que nous l'avons fait l'année dernière (Voy. T. XV, pag. 592-596, le compte rendu des pièces qui ont concouru, en 1822, pour le prix extraordinaire de poésie, dont le sujet était : *Le dévouement des médecins et des sœurs de Sainte-Camille dans la peste de Barcelonne*), qu'il n'ait point animé son discours par quelque épisode; le défaut d'action dans son poème lui ferait préférer, en quelque sorte, la pièce de son concurrent, M. *Aletz*, qui n'a été nommé qu'après lui, et dont le poème est bien loin,

du reste, de valoir celui qui lui a mérité le prix en 1822. — Un autre concours de poésie, celui de la *Société d'émulation de Cambrai*, a procuré deux morceaux, également estimables, et entre lesquels on a dû partager le prix; l'*Épître sur le Théâtre*, de M. *Justin Gensoul*, doit faire désirer que ce poète, déjà connu par d'agréables productions, s'adonne au genre de l'épître, dans lequel on peut lui prédire de véritables succès; *le Fugitif*, de M. *Berthoud*, dont l'idée première paraît empruntée au discours de M. *Théry, sur les Qualités distinctives du génie poétique*, qui a remporté le prix d'éloquence en 1821, offre des détails gracieux et une poésie de sentiment qui ont dû faire plusieurs fois pencher en sa faveur la balance du jury littéraire. Une pièce de vers de M. *Flayol, sur l'entrée de S. A. R. le duc d'Angoulême en Espagne*, est parvenue à la Société après la fermeture du concours; quoique cette pièce ne soit point dépourvue de mérite, nous pensons qu'elle n'aurait rien changé au jugement de la commission, si elle était arrivée assez à tems pour disputer la palme aux deux précédentes. — Il est heureux de pouvoir rapprocher le nom d'un de nos princes, de Mgr. le duc d'Angoulême, d'un autre nom qui a honoré la dignité royale plus encore qu'il ne pouvait en être honoré; M. *Paillet de Plombières* nous en fournit l'occasion, en nous présentant le poème qu'il vient de consacrer à la mémoire de *Henri IV*. Dans ce poème, dont l'auteur ne publie ici qu'un fragment, il cherche à disculper le clergé de la mort du bon prince Béarnais, dont il accuse le duc d'Épernon. Plusieurs historiens avaient déjà avancé cette opinion; mais les preuves qu'ils rapportent ne sont pas assez concluantes pour absoudre le *fanatisme* qui arma la main coupable de Ravaillac. M. Paillet de Plombières, qui a lu à la séance de l'*Athénée des arts*, dont nous avons parlé (Voy. ci-dessus, pag. 245), un fragment d'un autre poème, intitulé : *Régulus*, n'a pas cru les circonstances favorables pour hasarder de publier celui-ci en entier. Nous l'engageons à profiter de tout le tems dont il pourra disposer pour le perfectionner de plus en plus; quand il croira pouvoir le présenter à la critique, il la trouvera plus sévère qu'elle ne l'a été pour son *Épître à un disciple de Boileau*. (Voy. T. XII, pag. 179.) Son sujet, qui a déjà fourni d'heureuses inspirations à quelques-uns de nos poètes, est très-beau sans doute; mais il n'en est que plus difficile à traiter; et en se présentant après MM. Legouvé, Victorin Fabre, etc., il faut faire encore mieux qu'eux. — Nous n'avons qu'un conseil à donner aux auteurs des deux brochures de cet article que nous avons réservées pour les dernières, quoiqu'elles soient les plus volumineuses; ce conseil est de ne plus écrire en vers, ou du moins de ne plus se faire imprimer.

L'auteur des *Essais poétiques* nous saura gré, sans doute, de ne rien citer ici de son recueil; ses essais ne sont pas assez heureux pour que la critique puisse lui être d'aucune utilité : elle ne ferait que l'affliger. Quant à l'auteur du *Voyage poétique*, il faut bien, malgré nous, que nous le citions au tribunal du public, autrement, ces mots *seconde édition*, qui se lisent en tête de son recueil, pourraient nous faire soupçonner de partialité. Mais que penser d'un homme qui écrit à une demoiselle (la relation de son voyage est en forme de lettres, et dédiée à Mlle L. de ***) : « On ne sait plus faire les hommes comme dans l'autre génération, » et qui développe cette idée en vers tels que ceux-ci :

Il est donc vrai que de l'humaine espèce
Décline la complexion !
La faute en est à la mollesse
D'une tendre éducation,
Au noir esprit de faction,
Aux fureurs de l'ambition,
A l'exquise délicatesse
Du luxe, des arts et des mets,
A la langueur, à la paresse,
Et peut-être aux rangs clairsemés
De nos Français qu'ont décimés
Les tyrans et leurs guerres,
Depuis que par l'appât de tant de liberté,
D'une homicide égalité,
Seduits, ils sont tombés dans leurs sanglantes serres.

E. Hébeau.

327. — *Poésies dramatiques d'un émigré.* Paris, 1823; Pillet aîné. Un vol. in-8° de 454 pages; prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c.

Ce recueil se compose de quatre tragédies, premiers essais de la jeunesse de l'auteur, *Louis XVI*, *Antigone*, *Rhadalmane*, *Arsinoé*. Le titre seul de la première de ces pièces suffit pour attirer l'attention du lecteur; un grand intérêt national, de grands malheurs supportés avec une héroïque résignation, le sacrifice d'une auguste victime, prélude des longues calamités qui affligèrent la France, tout paraît propre à faire naître les plus vives émotions de la terreur et de la pitié. Mais, si l'on doit louer la pureté des intentions de l'auteur, et ses sentimens de respect et de dévouement pour la dynastie dont il retrace les infortunes, on regrette de ne pouvoir donner les mêmes éloges à la conduite de sa pièce et au style, presque toujours faible et sans couleur. On ne trouve plus, dans le langage de Louis XVI, cette simplicité noble qui respire

dans les paroles que l'histoire nous a conservées, et ce langage, en devenant moins simple, prend bien rarement la couleur poétique Le même défaut se fait remarquer dans les trois autres tragédies, qui ne sont plus soutenues par l'intérêt du sujet. L. S.

328. — *Lettre critique sur Rossini*, par M. A. H. Papillon. Paris, 1823; Mondor. In-8° de 15 pages d'impression; prix, 50 c.

M. Papillon est un juge que Rossini pourra facilement récuser. D'abord, il avoue qu'il n'est *nullement musicien;* ensuite, il convient qu'il n'a jamais entendu exécuter qu'un seul ouvrage de celui qu'il veut juger: encore cet ouvrage était-il travesti en opéra français et chanté par des comédiens de province. M. Papillon aurait pu s'éviter la peine de nous instruire de tous ces détails; on s'en serait aperçu à la lecture de sa lettre. Nous n'entreprenons pas de relever toutes les erreurs qui sont accumulées dans ces quinze pages d'impression. Il y a long-tems que l'on a dit qu'avant de prendre la plume, il faudrait au moins avoir une légère teinture du sujet que l'on veut traiter; M. Papillon aurait bien fait de suivre ce précepte. Il trouve la musique de Rossini trop *savante*; selon lui, « jamais elle n'est en rapport avec le sujet, et elle peut s'adapter indistinctement à une pièce russe, chinoise, tartare, sauvage, guerrière ou villageoise. » Si ce reproche, que méritent beaucoup de compositeurs, pouvait s'appliquer rigoureusement à Rossini, on aurait peine à se rendre compte de la grande réputation qu'il s'est faite partout où l'on a exécuté sa musique. Un seul morceau du *Barbier de Séville* a trouvé grâce devant cet amateur difficile; c'est l'air chanté par Rosine lorsqu'elle prend sa leçon de musique. Une preuve convaincante de son mérite, c'est que M. Papillon l'a entendu jouer en contredanse! Que penser d'un juge de Rossini qui confond ainsi les airs du Barbier de Séville avec ceux de *Tancrède* du même auteur? Car tout le monde sait que c'est la *Cavatine* de ce dernier opéra dont nos ménétriers se sont emparés, en dénaturant ainsi, de la manière la plus ridicule, les accens pathétiques du héros revoyant sa patrie. Une erreur aussi forte suffit pour faire apprécier les droits de M. Papillon à toute juridiction musicale, et donne la mesure de la confiance que les lecteurs doivent avoir en ses arrêts, dont le résultat serait de faire déclarer Rossini musicien *barbare* et *charivariste*.

329 (*). — *Description de l'Égypte. — Deuxième édition*, dédiée au roi. Paris, 1823; Panckoucke.

Cent dix-huitième livraison. — *Antiquités.* — Vol. IV, planche 55. Vue du portique du théâtre: dessiné par M. Cécile, gravé par Duhamel. — Pl. 26. Dendérah (Tentyris); divers bas-reliefs dessinés dans l'appartement du zodiaque et dans les temples: dessiné par M. Dutertre, gravé

par Pomel. — *État moderne.* — Vol. I, pl. 75. Basse-Égypte. 1. Vue d'un village situé sur le Nil, près de Damiette; 2. Vue de Belbeys: dessiné par M. Dutertre, gravé par Pâris et Devilliers frères. *Histoire naturelle.* Pl. 24. *Zoologie*, poissons; par M. Geoffroy-de-Saint-Hilaire. 1, 2, Caraux ronfleur (caraux ronchus); 3, 4, caraux fuseau (caraux fusus); 5, maquereau à quatre points (scomber quadripunctatus); 6, maquereau uni-color (scomber uni-color): gravé par Bouquet. — Pl. 45. *Botanique*; par M. Delille. 1, Anthemis melampodina; 2, inula crispa; 3, senecio belbeysius: gravé par Plée.

Cent dix-neuvième livraison. — *Antiquités.* — Vol. IV, pl. 38. Antœopolis (Qaou el Kebyreh) 1, plan général du temple et des environs; 2 à 6, monolyte; 7, 8, 9, bas-reliefs du temple: dessiné 1, par MM. Jollois, Devilliers, Saint-Genis et Corabœuf; 2 à 9 par MM. Chabrol et Jomard; gravé par MM. Semen et de Saint-Morien. — Pl. 57, Antinoé. Vue de l'arc de triomphe: dessiné par M. Cécile, gravé par Duhamel. — *État moderne.* — Vol. I, pl. 76. Basse-Égypte. 1, 2, 3, Vues de trois villages situés sur la branche de Damiette; 4, vue de la pêche sur le lac Menzaleh: dessiné par M. Dutertre, gravé par Daudet. — *Histoire naturelle*, pl. 46; *botanique*; par M. Delille. 1, Inula undulata; 2, chrysocoma candicans; 3, chrysocoma spinosa: gravé par Plée. — Pl. 8. *Zoologie.* Echinodermes; par M. J. Cés. Savigny; holothuries: gravé par Tresca.

Cent vingtième livraison. — *Antiquités.* — Vol. IV, pl. 47. Syout (Lycopolis). Plans, coupes, élévation et détails de divers hypogées: dessiné par MM. Jollois et Devilliers: gravé par Smith. — *État moderne.* — Vol. 1, pl. 77. Basse-Égypte. 1, 3, 4, Vues des tombeaux de Damiette; 2, vue d'un village ruiné, environné de tombeaux: dessiné par M. Dutertre, gravé par Daudet. — Pl. xxix. *Arts et métiers.* Le jardinier: dessiné par feu Conté, gravé par Pâris. — *Histoire naturelle*, Pl. 4. *Botanique*: par M. Delille. 1, Balsamita tridentata; 2, filago mareotica; 3, Anthemis indurata; 4, cotula cinerea: gravé par Mairet. — Pl. 12. *Zoologie.* Polypes; par M. J. Cés. Savigny. Cellaires: gravé par Tresca.

Cent-vingt-unième livraison. — *Antiquités.* — Vol. IV, pl. 28. Dendérah (Tentyris). Détails de figures et de costumes, et de légendes hiéroglyphiques recueillis dans les temples: dessiné par MM. Cécile et Viard: gravé par Pomel et Smith. — Pl. 27. Costumes et bas-reliefs sculptés dans l'appartement du zodiaque et sur les murs du grand temple: dessiné par M. Dutertre, gravé par Charlin. — *État moderne.* — Basse-Égypte. 1, 2, Vues de Bény Salameh et d'un puits sur la branche de Rosette; 3, vue d'Omm-Dyrar, prise du côté de l'est: dessiné par MM. Conté et Redouté, gravé par Couché et Devilliers frères. — *His-*

toire naturelle. Pl. 14. *Zoologie*; par M. J. Cés. Savigny. Diasmées plumulaires : gravé par Pourvoyeur. — Pl. 4. *Zoologie.* Orthoptises; par M. J. Cés. Savigny. Sauterelles : gravé par Leleu.

Cent vingt-deuxième livraison. — *Antiquités.* — Vol. IV, pl. 59. Antinoé. 1, 2, vue et détails de la colonne d'Alexandre Sévère; 3, 4, fragmens d'une statue d'Antinoüs : dessiné par M. Cécile, gravé par Baltard et Caïn. — Pl. 62. Heptanomide. 1, 2, Vue de Gebel-Abou-Fedah et des environs; 3, 4, 5, épures de chapiteaux, tracées dans les hypogées de Gebel-Abou-Fedah; 6, 7, 8, plans et détails de Gebel-Cheykh et Haridy : dessiné par MM. Balzac, Jomard et Cécile, gravé par Baltard et Smith. — *État moderne.* — Vol. II, pl. 86. Alexandrie. Vue du port neuf, prise du rivage, du côté du sud-est : dessiné par feu Conté, gravé par Berthault. — *Histoire naturelle.* Pl. 48. *Botanique*; par Delille. 1, Carthamus mareoticus; 2, 2, buphtalmum pratense; 3, anacyclus alexandrinus: gravé par Duhamel. — Pl. 4. *Minéralogie*; par M. Rezio. Gebel Selseleh, etc. Montagne rouge, etc. 1, 2, 3, 4, Pouddingue memnonien; 5, caillou d'Égypte; 6, 8, 9, grès ferrugineux; 7, 10, 11, 12, grès monumental; 13, grès à ciment siliceux : gravé par Lépine, Goulet, Manon et Lavallé.

Cent vingt-troisième livraison. — *Antiquités.* — Vol. IV, pl. 58. Antinoé. Plan, élévation, coupes et détails de l'arc de triomphe : dessiné par MM. Chabrol et Jomard, gravé par Moisy. — *État moderne.* Vol. II, pl. 87. Alexandrie. 1, 2, 3, vue du château du Phare et du rocher du diamant; 4, 5, plan et élévation du château du Phare : dessiné par MM. Balzac et Collin, gravé par Baltard et Berthault. — Vol. II, pl. C. *Costumes et portraits.* 1, Almés ou danseuses publiques; 2, santons d'Abyssinie et de Constantinople : dessiné par M. Dutertre, gravé par Massard et Blot. — *Histoire naturelle.* Pl. 49. *Botanique*; par M. Delille. 1, Centaurea pallescens; 2, centaurea ægyptiaca; 3, centaurea alexandrina : gravé par Sallier père. — Pl. 2, *Zoologie.* Crustacées; par M. J. Cés. Savigny. Crabes alésides, potamons ou crabes fluviatiles; gravé par Lambert et Boquet.

Cent vingt-quatrième livraison. — *Antiquités.* — Vol. IV, pl. 50. Achmouneyn (Hermopolis magna); plan topographique des ruines : dessiné par M. Jomard, gravé par Rousseau. — Pl. 48. Syout (Lycopolis); plans, coupes, élévations et décorations hiéroglyphiques de divers hypogées : dessiné par MM. Jollois et Devilliers, gravé par Smith. — *État moderne.* Vol. II, pl. 89. Alexandrie. 1, 2. tours de l'enceinte des Arabes, situées près du port Vieux; 3.... 6, vues intérieures de plusieurs tours de l'enceinte des Arabes : dessiné 1, 2, par feu Conté; 3,

4, 5, 6, par M. Faye; gravé par Baltard. — *Histoire naturelle* Pl 25. Zoologie; poissons, par M. Geoffroy Saint-Hilaire. 1, 2, Pastenague lit. (trygon grabatus); 2, queue de grandeur naturelle; 3, 4, mourine à museau échancré (myliobatis marginata); 4, tête vue en dessous : dessiné par M. H. J. Redouté; gravé par Bouquet. Pl. 50. *Botanique*, par M. Delille. 1, nayas muricata; 2, parietaria alsinefolia; 3, nayas graminea; 4, 4', marsilea ægyptiaca : gravé par Plée.

Cent vingt-cinquième livraison. — *Antiquités.* — Vol. IV, pl. 65. Heptanomide, 1, 3, 4, 5, Vue et détails des ruines d'el Deyr; 2, plan d'un édifice ruiné à el Deyr; 6... 10, plan général d'une ancienne ville et détails d'une porte en briques, à el Tell : dessiné par M. Jomard; gravé par Devilliers frères, Debuigne et Blondeau. Pl. 52. Achmouneyn (Hermopolis magna); plan, élévation et détails du portique du temple : dessiné par MM. Jollois et Devilliers; gravé par Moisy. — *État moderne.* Vol. II, pl. 90. Alexandrie. Plans et vues intérieures de plusieurs tours de l'enceinte des Arabes : dessiné par MM. Balzac et Faye. — *Histoire naturelle. Botanique*, par M. Delille. 1, Croton oblongifolium; 2, menispermum lœba femina; 3, menispermum lœba mas : gravé par Plée. Pl. 52. *Botanique*, par M. Delille. 1, 1'. Atriplex coriacea, 2. acacia seyal; 3, acacia albida, gravé par Plée.

Cent vingt-sixième livraison. — *Antiquités.* — Vol. IV, pl. 33. Denderah (Tentyris). 1, 2, Décoration de la corniche et de la frise intérieure de la galerie du typhonium; 3, 4, 5, 6, légendes variées et détails de la même frise : dessiné par MM. Jollois et Devilliers, Lenoir et Jomard; gravé par Phelippeaux. — *État moderne.* — Vol. II, 91. *Alexandrie.* 1... 4, Vues d'une mosquée ruinée et de plusieurs tours de l'enceinte des Arabes, 5, vue de l'arbre des pèlerins et de l'aqueduc; 6, 7, plan d'une maison particulière : dessiné par MM. Faye, Protain et Cécile; gravé par Reville et Bosc. Pl. D. *Costumes et portraits.* 1, Le Mameluk; 2, le marin d'Alexandrie : dessiné par M. Dutertre; gravé par Delaunay. — *Histoire naturelle. Botanique*, par M. Delille. 1, Adonis dentata. 2, 3, 4, pannelia manifformis; 5, calega Apollinea; 6, zostera bullata; 7, gymnestomum niloticum : gravé par Macret. Pl. 54. *Botanique*, par M. Delille. 1, fucus trinodis; 2, 2', fucus latifolius : gravé par Plée.

330. — *Notice de deux Papyrus égyptiens en écriture démotique, et du règne de Ptolémée Épiphane-Eucharistе*; par M. Champollion Figeac. Paris, 1823; Dondey-Dupré. In-8°, avec le *fac simile* des Papyrus.

Ces deux précieux rouleaux, en écriture et en langue égyptiennes, envoyés tout récemment d'Égypte à M. Thedenet-du-Vent fils, sont, par

leur date, les plus anciens des papyrus de l'époque grecque de cette contrée. L'un porte la date de l'an 4 et l'autre celle de l'an 8 du règne de Ptolémée-Épiphane. On sait que la célèbre inscription de Rosette est de l'an 9 du même règne, et c'est du rapprochement de ces trois monumens, tout-à-fait analogues dans leur protocole, que M. Champollion-Figeac tire plusieurs notions historiques d'un grand intérêt pour l'histoire de l'Égypte sous les Ptolémées. On ignorait en effet si les prêtres chargés du culte posthume d'Alexandre-le-Grand, des rois et reines Lagides ses successeurs, exerçaient un sacerdoce annuel ou perpétuel; et la comparaison des monumens prouve que, à l'exception de la *prêtresse* d'Arsinoë, femme de Ptolémée-Philopator, le sacerdoce de ces prêtres et de ces prêtresses était annuel. On sent dès-lors combien une liste régulière de leurs noms serait utile à l'histoire, puisqu'elle pourrait tenir lieu de toute autre ère chronologique. Plusieurs autres éclaircissemens historiques résultent aussi des recherches de M. Champollion-Figeac, et nous indiquerons particulièrement ce qui se rapporte à deux lacunes importantes de l'inscription grecque de Rosette, lacunes que l'examen des deux papyrus a donné le moyen de remplir avec plus de certitude qu'on ne l'avait fait jusqu'ici. Par occasion, l'auteur de la notice s'occupe des médailles des Arsinoë, femmes de Ptolémée-Philadelphe. Ce prince eut successivement deux femmes portant le nom d'Arsinoë, et c'est à la seconde qu'on attribuait généralement toutes les médailles d'Arsinoë-Philadelphe, parce que Vaillant n'*avait pas cru* qu'il en existât de la première. M. Champollion-Figeac donne aujourd'hui le moyen de discerner les pièces qui appartiennent à l'une ou à l'autre de ces deux reines, et il en résulte que celles de la première Arsinoë, fille de Lysimaque, sont beaucoup plus rares que celles de la seconde. Mais, ce que nous ferons plus particulièrement remarquer, dans cette notice, c'est qu'elle nous montre enfin les monumens en caractères et en langue égyptiennes, appliqués directement à l'histoire et sans l'intermédiaire du grec. On sait tout ce qui est dû à cet égard aux heureuses découvertes de M. Champollion le jeune (voy., ci-après, *Nouvelles littéraires*), et tout ce qu'on peut attendre de l'active association des deux frères pour l'étude et l'illustration de l'antique Égypte. M. P.

331. — *Recherches historiques sur les antiquités d'Augst*, ancienne colonie romaine; ouvrage traduit de l'allemand, par M. *G*^{d} Jacob-Kolb, et augmenté d'observations critiques et d'une notice de M Aubert-Parent. Rheims, 1825; Deaunois. In-8°, avec 5 planches.

Nos lecteurs ont sans doute remarqué, par les nombreux articles insérés dans la *Revue*, sur des ouvrages relatifs aux antiquités de la Fran-

ce, que cette étude occupe beaucoup de nos savans, et que cette utile direction vers les monumens de notre histoire nationale est due à l'impulsion qui a été donnée dans tous les départemens, par le gouvernement, en 1819, sur la demande de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'ouvrage que nous annonçons se rattache à ce travail général, quoique indirectement, puisque le territoire d'Augst, l'ancienne *Augusta Rauracorum*, appartient aujourd'hui à la Suisse; mais il faisait partie de l'ancienne Gaule. On croit que ce lieu porta d'abord le nom de *Raurica* ou *Rauracum*, qu'il changea en celui d'*Augusta Rauracorum*, lorsque, durant le règne d'Auguste, L. Munatius Plancus y conduisit une colonie romaine; et ce dernier fait est prouvé par une inscription antique trouvée à Gaëte, relative à ce même Plancus, et dont de bons critiques ne contestent pas l'authenticité. Du tems d'Ammien Marcellin, cette colonie était encore une ville considérable; aujourd'hui deux villages la remplacent, portant tous les deux le nom d'Augst. Comme dans toutes les ruines romaines, on y découvre des médailles, des poteries, des mosaïques, des aquéducs, des bains, des fragmens d'inscriptions, et des traces de murailles et de grands édifices; on a cru reconnaître celles d'un temple et d'un théâtre à Augst. Schœpflin et autres antiquaires ont émis diverses opinions à ce sujet. L'auteur du nouvel ouvrage donne des plans détaillés de ces ruines; on pourra donc examiner avec fruit et son opinion et celles des autres antiquaires. Parmi les choses curieuses trouvées dans les décombres d'Augst, on doit remarquer des moules de monnaies, composés d'un mélange de plomb, de ciment et de mine de fer, enveloppé d'une couche de verre très-fine qui porte l'empreinte en creux de la médaille. Des moules de ce genre ne sont pas rares dans les cabinets d'antiquités; ceux d'Augst remontent à Alexandre-Sévère, mais n'apprennent rien de plus sur l'art monétaire des anciens : quelques antiquaires croient même que la plupart de ces moules ont servi à faire de la fausse monnaie; mais ceux d'Augst ont été trouvés dans un édifice bien construit, et il n'est pas à présumer que la fausse monnaie fût fabriquée aussi publiquement. Les médailles trouvées à Augst, à l'exception de quelques pièces gauloises, sont toutes du période romain, depuis les derniers tems de la république jusqu'à Théodose-le-Grand, mort en 395. Enfin, de nouvelles fouilles entreprises en 1803, sous la direction de M. Aubert-Parent, ajoutèrent peu de chose à ce qui avait été déjà recueilli dans les ruines d'*Augusta Rauracorum*. Les planches qui accompagnent ce Mémoire représentent ces ruines avec assez de fidélité pour lui donner beaucoup d'intérêt. On en accorde d'ailleurs toujours un peu aux efforts des savans qui se proposent de dé-

crire les antiquités de leurs pays; c'est un zèle louable qui prépare de bons matériaux à l'histoire, et qui est digne des suffrages de tous. Il est seulement à regretter que les chiffres des sujets figurés sur les planches ne répondent pas exactement aux indications du texte. C. F.

332. — *Antiquités médiomatriciennes.* — Premier mémoire, Monumens trouvés en 1822 à l'ancienne citadelle de Metz; par M. *L.* Devilly. Metz, 1823; Lamort. In-8°, avec 3 planches.

Metz fut la capitale des *Mediomatrici*, porta le nom de *Divodurum*, et ensuite celui de *Mettis*, *Metis* ou *Metæ*, qu'elle avait au commencement du vme siècle, et qui a formé le nom actuel de Metz. Réputée dès-lors pour sa magnificence, elle doit recéler de beaux débris d'antiquités; quelques-uns furent employés sous le duc de Guise, en 1552, aux ouvrages de fortification, et c'est en réparant une porte de la citadelle qu'on a découvert les inscriptions latines, les débris de corniche et autres fragmens que M. Devilly publie et décrit dans son premier mémoire. On y remarque particulièrement trois tombeaux de l'époque romaine, distingués par les riches sculptures qui les ornent, et qui représentent une femme jouant de la lyre, une femme portant un disque et une palme, un jeune homme couvert du *sagum* gaulois et jouant de la flûte à Pan; un repas sous un berceau de treilles, et où l'on voit l'amour voltigeant au-dessus des convives; un oiseau béquetant les raisins, et un écureuil se cachant dans le feuillage. Sur un autre bas-relief, un personnage âgé, assis devant un comptoir chargé de poids, s'entretient avec un autre personnage debout, et tous deux comptent sur une abaque, si ce n'est pas toutefois une bibliothèque de manuscrits en rouleau, ou bien des pièces d'étoffes dans des tablettes. Quoi qu'il en soit, le sujet de ce bas-relief est très-intéressant, rien de semblable n'ayant été observé encore sur les monumens. On doit donc approuver le zèle que M. Devilly a mis à faire connaître les précieux fragmens qu'il publie aujourd'hui; on doit aussi partager les regrets qu'il exprime sur la destruction de plusieurs autres morceaux d'antiquité qui existaient à Metz dans les derniers siècles, et le seconder dans les vœux qu'il adresse à l'administration locale et à ses concitoyens pour les engager à veiller à la conservation de ce qui subsiste encore, ou qui pourra être découvert à l'avenir. Le goût général des arts et des recherches savantes, qui se répand de plus en plus en France, chaque année, permet d'espérer que les vœux de M. Devilly ne seront pas stériles. Partout la recherche et la conservation des monumens de tous les âges est recommandée par le gouvernement; partout on s'occupe

de leur description; ce sont là les véritables archives monumentales de la France; le zèle de M. Devilly trouvera donc des imitateurs, et ce zèle sera honoré de la reconnaissance et des suffrages du monde savant.

C. F.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

333 (*). — *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, publié, avec l'approbation de Son Excellence le ministre secrétaire-d'état de l'intérieur. *Vingt-unième année.* Paris, 1822; Mme Huzard. Un vol. in-4°, de 438 pages; prix, 9 fr., et 12 fr. 50 c.

Nous avons donné (Tom. XV, pag. 36-44) l'analyse du Tom. XIX du *Bulletin de la Société d'encouragement*; depuis, divers cahiers appartenant à la *vingt-unième année* et réunis aujourd'hui en un seul volume in-4°, ont été l'objet d'annonces détaillées, insérées, Tom. XV, p. 358-359; Tom. XVI, pag. 179-180, et 377-379. Nous avons continué, dans les volumes suivans, à entretenir nos lecteurs des résultats les plus importans des travaux de la Société d'encouragement, à mesure que ses cahiers mensuels ont paru. Nous continuerons de le faire avec le même soin, persuadés que c'est rendre un service réel à la classe industrieuse, qui contribue si essentiellement, surtout de nos jours, à la prospérité de la France.

334. — *Procès-verbal de la séance publique de la Société académique du département de la Loire-Inférieure*, tenue le 19 décembre 1822. Nantes, 1823; Mellinet-Malassis. In-8°, de 10 feuilles d'impression.

Le discours du président de la Société (M. le docteur *Palois*) ne se lit que par extrait dans ce procès-verbal, et les extraits font regretter ce qui n'a pas été inséré. Après avoir défini l'industrie en général, l'orateur a exposé l'histoire de l'industrie française; il a recherché les causes qui ont le plus contribué à ses progrès, les institutions qui l'ont favorisée, et cette dissertation est pleine de pensées justes, quelquefois courageuses, et toujours bien exprimées. On doit aussi à M. *Palois* l'éloge de l'un de ses collègues, le docteur *Laennec*, médecin habile et savant, homme bienfaisant, digne de trouver un panégyriste tel que celui qui a écrit cette notice intéressante. — Après le discours du président, M. de *Tollenare*, secrétaire-général, a fait un rapport sur les travaux de la Société, depuis le 3 septembre 1811 jusqu'à l'époque de la séance, espace de onze *années*: ses notices sur chaque objet ne pouvaient être que très-courtes; car la Société comprend dans ses attributions l'*agriculture*, les *sciences*, les *arts* et les *lettres*. M. de *Tollenare* a divisé son rapport

en neuf parties, savoir : l'agriculture, les arts mécaniques et économiques, les sciences physiques et mathématiques, l'histoire naturelle, l'économie politique et le commerce, la médecine, l'histoire et les antiquités, la poésie et les beaux-arts. Parmi les instrumens aratoires dont il parle, on remarque la charrue nommée *défricheur Athenas*, du nom de l'inventeur, machine d'une puissance étonnante, et qui enlève des souches avec un appareil de racines dont jusqu'alors on n'avait pu se débarrasser qu'avec la pioche. Ce qu'on lit, dans ce rapport, sur les arts mécaniques est quelquefois obscur, et il était fort difficile de l'éviter; les descriptions de machines et de procédés des arts sont nécessairement verbeuses, et M. de *Tollenare* devait être très laconique. Ce qui concerne l'art médical est traité avec plus de succès; nous en tirerons quelques remarques de M. *Marion de Procé*, membre de la Société de Nantes, sur les eaux thermales de *Losbaños* près de Manille (Philippines). Cet observateur relève une étrange méprise de Sonnerat. Les eaux de Losbaños ont, à la source, une température de 69 degrés de Réaumur; mais elles la perdent par l'exposition à l'air, dans le canal où elles coulent. Sonnerat a écrit que l'on trouvait dans ces eaux, presque bouillantes, des poissons et des arbrisseaux qui n'étaient point incommodés de cette haute température : le fait est qu'il ne se développe dans ces eaux, à 45 degrés, que quelques conferves; qu'on n'y aperçoit, à 36 degrés, que quelques espèces de crustacées et d'insectes aquatiques, et que c'est seulement à 30 degrés que l'on commence à voir de petits poissons. Ces observations sont d'autant plus importantes que l'erreur de Sonnerat a été partagée par plusieurs naturalistes, et notamment par M. *Breislak*, dans ses *Institutions géologiques*.

Ouvrages Périodiques.

335. — *Recueil agronomique*, publié par les soins de la *Société des sciences, agriculture et belles-lettres du département de Tarn-et-Garonne*. Ce recueil paraît tous les mois, par cahiers d'environ deux feuilles d'impression, avec des planches, lorsque le sujet l'exige. Les 12 cahiers forment un vol. in-8°, terminé par une table des matières. Le prix de la souscription est de 5 francs par an, franc de port. On souscrit à Montauban, chez Lapie-Fontanel, imprimeur du roi et de la Société, grande rue Saint-Louis. Les lettres, mémoires, etc., doivent être adressés, francs de port, au secrétaire perpétuel de la Société des sciences, agriculture et belles-lettres, à Montauban.

Nous avons gardé le silence sur ce recueil, parce que nous doutions

qu'il fût au niveau des besoins de l'agriculture, dans un département où il était pénible de croire que cet art eût fait peu de progrès. Il nous semblait que les rédacteurs choisissaient trop souvent des sujets universellement connus, et qu'ils n'offraient pas assez d'instruction aux lecteurs. En jugeant d'après quelques apparences, nous pensions que les cultivateurs de Tarn-et-Garonne devaient être dans l'aisance; que ce bien-être avait produit son effet ordinaire, qu'il avait fait naître le goût de l'instruction, et que, par une heureuse réaction, les lumières avaient amené le perfectionnement de l'agriculture, et augmenté l'aisance du cultivateur. Malheureusement, nous étions dans l'erreur. Séduit par la magnifique parure végétale des bords de l'Aveyron, du Tarn et de la Garonne, le voyageur attribue aux travaux de l'homme dans cette contrée, plus qu'ils n'ont réellement produit, et ne distingue point ce qui n'appartient qu'à la nature. La Société d'agriculture de Montauban connaissait mieux les lieux et les hommes : elle s'est conformée aux données locales; elle s'est tenue à la portée de ceux qu'elle voulait instruire. Les rédacteurs de ce recueil s'attachent, avant tout, à introduire les perfectionnemens les plus faciles à obtenir, ceux qui contrarient le moins les usages actuels, et même les préjugés. C'est ainsi que le bien s'opère sans éclat, mais sûrement, et par une action continue, moyen qui peut seul opérer la plus grande somme de bien. Il serait à désirer que toutes les sociétés d'agriculture des départemens où l'art est peu avancé, imitassent la marche prudente et graduelle de la Société de Montauban. Pour justifier l'opinion que nous exprimons ici, il suffira de jeter les yeux sur les deux cahiers de *juin et juillet* de cette année. Nous y trouvons une notice instructive sur les *inondations*, extraite du *Journal des Propriétaires ruraux* : outre l'exposition des moyens les plus faciles de prévenir les inondations, et de remédier aux dommages qu'elles ont causés, on trouve des avis sur l'usage des fourrages avariés par leur séjour dans l'eau, sur les maladies qu'ils causent et sur les remèdes qu'il faut y appliquer; — l'extrait d'un mémoire inséré dans les *Annales de l'agriculture française* sur le *bagnage* ou incision circulaire des vignes; — un avis sur les moyens d'arrêter les effets délétères des champignons, tiré du *Mémorial du Gers;* — un article sur la moisson, extrait de la traduction française des *Principes raisonnés d'agriculture*, par *A. Thaer;* — une dissertation sur les avantages de la méthode de faucher les céréales, comparés à l'emploi de la faucille, extrait de l'*Économie rurale*, par *M. le baron Crud;* — enfin, un autre extrait des *Annales de l'agriculture française*, dans lequel on rapporte les observations de M. Le Pertières, secrétaire de la Société d'agriculture de

Paimbœuf, sur les précautions à prendre pour la conservation des blés. Ce cultivateur prescrit de fermer les greniers du côté du midi, et de ne les ouvrir que du côté du nord : il y a très-long-tems que ce précepte est appliqué à la conservation des papiers, des livres, et en général, de toutes les substances *hygrométriques*, ou sujettes à s'humecter.

336 (*). — *Journal des voyages, découvertes et navigations modernes*, etc., publié par J. T. Verneur, chef de bureau à la préfecture de la Seine, etc.; 54me *cahier* (*avril*, 1823). — On souscrit, à Paris, chez Arthus Bertrand. Le prix de l'abonnement est, pour Paris, de 30 fr. pour 12 cahiers, ou un an; 16 fr. pour 6 cahiers : pour les départemens, 33 fr. par an; 17 fr. 50 c. pour 6 mois; pour les pays étrangers 36 fr. et 19 fr.

Nous avons remarqué, dans le 54me numéro de cet excellent recueil, deux notices très-bien faites et pleines d'intérêt, et nous nous empressons de les indiquer à nos lecteurs. La première est intitulée : *Coup-d'œil sur l'état actuel de la géographie mathématique de l'Espagne et du Portugal*, par M. *Sueur-Merlin*; et la seconde, *Géographie physique et politique de l'Espagne et du Portugal, suivie d'un itinéraire détaillé de ces deux royaumes*; par *don Isidore* Antillon, traduite de l'espagnol, sur la 2me édition. Le rédacteur de cette Notice donne une analyse détaillée et très-suffisante de l'ouvrage espagnol et de la traduction.

337. — *Le Corsaire*, Journal des théâtres, des mœurs, de la littérature et des arts. Paris, 1823. On souscrit, rue du Faubourg-Montmartre, n° 4. Prix de la souscription, pour trois mois, 13 fr.

Parmi les journaux consacrés exclusivement à la littérature légère, aux théâtres et aux mœurs, le public paraît distinguer, et nous devons faire remarquer le *Corsaire*, qui soutient, avec la *Pandore* et le *Diable-Boiteux*, déjà nommés dans notre *Revue sommaire des principaux ouvrages périodiques* (voy. ci-dessus, pag. 200-204), une lutte honorable, qui tourne au profit des lettres. Le mérite des nouvelles productions dramatiques, le talent des artistes, y sont généralement appréciés avec goût et impartialité; et l'on y trouve aussi, souvent, des articles d'un autre genre, également dignes d'attention. Nous citerons particulièrement des morceaux intitulés *Antiquités*, où l'érudition est embellie par les charmes de l'esprit et du style; des *Promenades autour de Paris*, qui servent de cadre à des observations justes et ingénieuses; des *Nouvelles* et des *Contes*, où l'imagination et la sensibilité décèlent l'âme et le talent d'une femme aimable et instruite.

Livres en langues étrangères, publiés en France.

338. — *Curso de politica constitucional*, etc., etc. — Cours de politique constitutionnelle, par M. *Benjamin* Constant; traduit en espagnol par D. *Martial-Antonio* Lopez. *Nouvelle édition.* Bordeaux, 1825; Lawalle jeune, cours de Tourny, n° 20; et Paris, Aimé André, quai des Augustins, n° 59. Trois vol. in-12; prix, 12 fr.

On s'accorde généralement, en France et dans l'étranger, à regarder M. Benjamin Constant (quelque opinion qu'on ait adoptée, d'ailleurs, sur les actes de sa vie politique) comme l'un des hommes qui ont le mieux compris et le mieux exposé ces nobles et pures doctrines constitutionnelles, auxquelles tous les esprits élevés de l'époque se sont ralliés d'une manière plus ou moins formelle. La traduction des écrits de notre célèbre publiciste dans la langue castillane, était un véritable service rendu à un pays où la Société, ébranlée sur ses antiques bases, en cherchait de nouvelles et de plus conformes à la marche du génie de la civilisation. Aussi, ces écrits ont-ils reçu, en Espagne, un accueil distingué, comme le prouve la nécessité d'en publier une seconde édition, à une époque si rapprochée de la première publication. Nous ne doutons pas que celle-ci n'ait le même succès. Les graves circonstances au milieu desquelles se trouve actuellement placée la Péninsule, doivent même lui assurer un nouveau degré d'intérêt. Certes, ce n'est pas au moment où il s'agit de créer une législation politique tout entière, que les hommes d'état pourraient négliger de puiser des lumières, même dans les ouvrages de celui que plusieurs d'entre eux veulent bien considérer comme un ennemi. A.

339 (*). — *C. Crispus* Sallustius. — Œuvres de Salluste, texte revu et corrigé, par F. G. Pottier. Paris, 1823; Malepeyre, rue Git-le-Cœur, n° 4. Un vol. in 8°, de l'imprimerie de Firmin Didot; prix, 7 fr.

Ce volume est le second de la *Collection des auteurs latins*. Cette belle collection, dont nous avons annoncé la première publication (T. XVIII, p. 201.), se continue avec succès, et mérite de fixer l'attention de tous les amis des études classiques.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

NEW-YORK.—*Société géologique d'Amérique.*—Dans sa dernière séance, la Société a reçu, de son président, sir William Maclure, une caisse de laves du Vésuve; les *Voyages géologiques de Beudant en Hongrie*, formant quatre volumes ornés de cartes; plusieurs cahiers de la *Revue Encyclopédique* qui fait partie de la bibliothèque de la Société; une suite du *Journal français de physique*; la *Géologie de l'Angleterre*, par CONYBEA et PHILIPPE.—Le major Delafield a offert aussi à la Société une caisse de minéraux consistant principalement en pierres calcaires trouvées sur les rivages des lacs supérieurs, et en différens échantillons géologiques, tant américains qu'étrangers.

HUDSON.—*Carrières de marbre.*—Le territoire des États-Unis est riche en marbres, que leur beauté et leur solidité rendent propres aux ornemens d'architecture. Le plus remarquable se tire d'une carrière située aux environs de la ville d'Hudson. Il est d'une couleur grisâtre, avec une teinte légère de rouge; semi-cristallin, et entièrement cristallisé autour des corps organisés qui s'y trouvent. Lorsque le marbre est poli, ces substances étrangères, enchâssées dans une brillante couche calcaire, et souvent plus éclatantes que leur enveloppe, font un très bel effet.

POMEROY. — *Médecine. — Efficacité de l'acide prussique contre l'asthme.*—Le président de la Société royale de médecine de Connecticut, s'étant procuré, il y a trois ans, une fiole d'acide prussique, préparée à Paris par M. Robiquet, d'après les indications du docteur Magendie, en fit usage dans plusieurs occasions; l'acide prussique lui a paru surtout propre à combattre l'asthme. Il l'a ordonné à des malades dont rien ne calmait les douleurs, et qui ont de suite éprouvé un grand soulagement. Ce médicament peut être pris, trois, quatre, cinq, ou même six fois, dans les vingt-quatre heures, en doses proportionnées à l'état du malade, et à l'intensité de la maladie.

Philadelphie. — *Hydraulique.* — Cette belle ville est abondamment pourvue d'une eau excellente par la rivière de Schuylkill; et un magnifique établissement vient d'être terminé sur le mont *Fair*, au-dessus de la ville, aux chutes de la Schuylkill. La dépense est de 426,550 livres sterling, et les résultats sont admirables. A ses chûtes, la rivière a environ 900 pieds de large, sa profondeur est de 50 pieds quand l'eau est haute. Au moyen de huit roues et de huit pompes, on élève dans le réservoir plus de dix millions de gallons par jour. Il y a deux réservoirs dont l'un est de cent trente-neuf pieds de large, trois cent soixante-deux de long, et 12 de profondeur, et qui peut contenir trois millions de gallons : il communique à un second réservoir, qui contient quatre millions de gallons. L'eau qui y est portée se trouve à 56 pieds au-dessus du plus haut terrain de la ville, elle est ensuite distribuée dans des tuyaux de fonte, et parcourt une longueur de trente-cinq mille deux cent cinq pieds; tous ces tuyaux sont fondus en Amérique. — Le comité, chargé d'un rapport sur cette nouvelle fondation d'utilité publique, remarque avec justesse qu'il est impossible d'estimer l'usage et l'importance de cette abondance d'eau. La propreté de la ville qui contient avec ses faubourgs environ 120 à 130,000 habitans, l'arrosement des rues et des districts voisins, les secours en cas d'incendie, l'utilité des fontaines publiques qui embellissent les places et les marchés, le service des usines et des manufactures, sont au nombre des bienfaits de cet établissement; mais il faut placer au premier rang son effet salutaire sur la santé d'une population nombreuse, résultat qui justifierait seul une dépense plus élevée.

L. S. B.

Brésil. — *Instruction publique.* — L'empereur constitutionnel du Brésil annonce, dans un discours adressé le 3 mai à l'assemblée législative, sur la situation morale et politique, financière et commerciale du pays, qu'il vient d'augmenter le nombre des collèges, qu'il a pris des mesures pour établir au Brésil des écoles d'enseignement mutuel, d'après la méthode lancastérienne, dont l'excellence lui est démontrée, et qu'il a fait acheter une grande quantité de livres pour la bibliothèque nationale.

ASIE.

Colonies anglaises. — *Mœurs des Indiens.* — *Hommages au marquis de Hastings.* — Les habitans des différens établissemens britanniques de ce pays ont tous adressé leurs adieux et leurs remercimens au marquis de Hastings, gouverneur des Grandes-Indes, rappelé en Angleterre au mois de décembre 1822. Les Indiens se sont également as-

semblés pour rédiger une adresse. La majorité voulait d'abord le remercier d'avoir fait disparaître les entraves de la presse; mais la minorité, composée de gens riches et puissans, ne voulut pas qu'on fît mention de cet acte du gouverneur, non pour la chose même, mais pour des différences d'opinions. L'assemblée convint presque unanimement qu'il fallait remercier lord Hastings d'avoir permis aux veuves de se brûler sur le corps de leurs maris. Mais deux Indiens respectables et instruits, Ram Comol Sein et Russomoy Dutt, s'y opposèrent fortement, et parlèrent avec horreur de cette affreuse coutume. Ils furent les seuls de toute l'assemblée qui semblèrent la considérer sous son véritable aspect, et ils la nommèrent un usage barbare, dont la continuation était dégradante pour la nation. Ils soutinrent qu'on ne pouvait remercier le gouverneur d'avoir laissé subsister un usage aussi révoltant. Ils ne l'emportèrent pas tout à fait, mais ils obtinrent qu'on ferait au marquis de Hastings un remercîment général pour la tolérance qu'il avait eue à l'égard de leurs rits religieux, en y comprenant les superstitions de Jaggernaut, et la coutume de brûler les veuves, sans qu'il fût besoin d'en faire une mention particulière.

Calcutta. — *Un poème* en cinq chants, intitulé *Leera*, *la Vierge du Dekhan*, vient d'être publié ici par l'auteur des *Satires dans l'Inde*, et de diverses poésies. La fable est tirée de l'histoire du Dekhan, par Ferichta, traduite par Scott.

Chine. — *Macao.* — Un *nouveau Journal portugais* vient d'être établi dans cette ville, sous ce titre : *A Abelha da China*, ou *l'Abeille chinoise*. Le premier cahier a paru au mois de septembre 1822.

L. S. B.

AFRIQUE.

Sénégal. — *Agriculture.* — Au 1er septembre 1822, il y avait, sur la rive gauche du Sénégal, des plantations contenant 800,000 pieds carrés de terrain plante de cotonniers, qu'on s'attend à voir bientôt doubler. L'on défriche six nouvelles plantations. L'indigo et d'autres plantes équinoxiales ont été cultivées avec beaucoup de succès, et l'administration équitable des fonctionnaires français encourage les naturels à offrir leurs services comme ouvriers libres. On calcule que la flotte anglaise a délivré, dans une année, 2,810 Nègres, trouvés dans les vaisseaux faisant voile pour les Indes-Occidentales. L. S. B.

Saint-Louis. — *Instruction primaire.* — *L'École d'enseignement mutuel* commence à exercer dans ce pays une influence bienfaisante. Plusieurs élèves sortis de cette école sont employés dans des maisons de

commerce, ou établis pour leur compte, ou remplissent différentes fonctions dans lesquelles ils se font estimer par leur conduite. Aujourd'hui surtout qu'il est bien reconnu que le sol de la Sénégambie peut dédommager amplement les cultivateurs de leurs soins, l'école fournira des chefs d'habitations éclairés, qui adouciront beaucoup le sort des Nègres, et qui, par une industrie active, contribueront à la prospérité de leur patrie. Les progrès des élèves sont très-satisfaisans. Deux jeunes princes, venus de Galam, ont été admis à suivre le cours élémentaire. L'un d'eux a mérité, par son instruction et sa bonne conduite, d'être nommé *moniteur* de la seconde classe. — Pendant que nous avons été privés d'un ministre de la religion, le catéchisme se faisait régulièrement à l'école, trois fois par semaine. Depuis, les enfans se rendent ensemble dans la chapelle, aux heures désignées, et y reçoivent, avec tout le recueillement possible, les instructions religieuses que leur donne le pasteur. Tous ceux qu'on a jugés suffisamment instruits, ont fait leur première communion. — Les naturels du Sénégal paraissent avoir beaucoup plus d'aptitude pour les choses d'imitation que pour celles d'invention. Leur caractère est docile et susceptible de recevoir les impressions qu'on lui donne. M. Daspres, fondateur et directeur de l'école d'enseignement mutuel, a retiré de grands avantages de la formation d'un jury parmi les enfants, et des livrets indiquant leur bonne ou mauvaise conduite.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Iles britanniques. — *Machine à vapeur pour briser des pierres.* — Une nouvelle machine, composée de deux cylindres cannelés, placés à environ un pouce l'un de l'autre, et tournant en sens inverse, a été inventée pour briser les pierres destinées à la construction des grandes routes. Ces pierres sont mises dans une espèce de tremie placée au-dessus de la machine. Elles sont poussées en bas par un rateau qui les ramène sous les cylindres, jusqu'à ce qu'elles soient assez concassées. On a appliqué à cette machine un mouvement de rotation équivalent à la force d'un cheval, et dont le mécanisme a été inventé par Kay et Routledge. Elle brise un tonneau de cailloux fort durs en six ou huit minutes. L. S. B.

Progrès de la gymnastique. — M. *Clias*, capitaine gymnasiarque à l'École royale militaire de Chelsea, dont nous avons publié une lettre sur les progrès de l'art qu'il est allé pratiquer et enseigner en Angleterre (*voy.* Tom. XVII, pag. 167), nous écrit pour nous annoncer les

nouveaux succès dont ses travaux sont couronnés. Il a introduit successivement sa méthode dans les grands établissemens militaires de Chelsea, de Greenwich, Sandhurst et Wolich, dans différens pensionnats considérables, et chez un grand nombre de particuliers. Il a trouvé un protecteur zelé dans le duc de Wellington, à la campagne duquel il est allé passer le tems des vacances pour donner des leçons de gymnastique à ses fils; et le résultat de cette protection a été une souscription, à laquelle S. A. R. le duc d'York, plusieurs généraux et quelques particuliers ont pris part, pour établir à Londres une *école normale de gymnastique.* Cette école, qui a été ouverte au mois d'août, est déjà fréquentée par les officiers de la garde royale, et par un grand nombre de jeunes gens. Elle est située dans Saint-James-Street, quartier central, et habité par ce qu'on est convenu d'appeler le beau monde. Il est aussi question d'introduire la méthode de M. Clias dans les grands instituts de Westminster, Chester-House, etc. D'un autre côté, lord Elgin, qui s'occupe de former également une école de gymnastique à Édimbourg, invite M. Clias a se rendre dans cette capitale de l'Écosse, pour l'aider dans cette entreprise. Il paraît décidé que la méthode de M. Clias sera incessamment introduite dans l'armée; et, si ce projet est mis à exécution, la nécessité de former un établissement complet à Londres l'y retiendra pendant long-tems.

Présens du Nabab d'Oude au Roi d'Angleterre. — La frégate *Glascow* était chargée de ces présens, qui sont fort beaux et d'une grande valeur. On les estime à 200,000 livres sterling. Il y a un sabre garni de diamans, une ceinture et un nœud d'épée enrichis de diamans et de pierres précieuses. On y remarque une émeraude de la grosseur d'un œuf, la plus belle qui ait encore paru en Europe. Un oiseau du paradis vivant a été apporté en Angleterre par le même vaisseau, ainsi qu'un taureau et une vache de la petite race blanche qu'adorent les Indous. Ces animaux sont envoyés aux princesses d'Angleterre, sœurs du roi.

Londres. — *Société pour la discipline des prisons.* — Dans la dernière assemblée, présidée par le duc de Glocester, le secrétaire a lu un rapport exposant de nouveaux abus dans le régime intérieur de plusieurs prisons, qui, malgré les efforts de la Société, offraient encore le spectacle de beaucoup de désordres et de vices. Il a insisté sur la nécessité de séparer les coupables, comme on l'a fait dans diverses maisons de détention. Il en est plusieurs où les prisonniers des deux sexes sont confondus, les instructions religieuses discontinuées, le travail négligé. Le secrétaire s'est arrêté long-tems sur la bienfaisante influence qu'exercent

les associations de femmes dans le régime des prisons ; il a cité à l'appui la réforme totale de *New-Gate*. Il a ensuite appelé l'attention sur la nécessité urgente de séparer des jeunes gens de 15 à 16 ans des criminels adultes et endurcis, et de les garantir, autant qu'il serait possible, de la corruption de la prison.

— *Moulin propre à occuper les prisonniers.* — M. Cubitt d'Ipsmick vient d'inventer un moulin pour moudre le blé et élever l'eau dans les prisons. Il est mis en mouvement par les prisonniers, au moyen de marches sur lesquelles ils montent, ce qui nécessite un exercice modéré, que l'expérience prouve être très-salutaire aux prisonniers. L. S. B.

— *Musée britannique. — Manuscrits de Lansdown.* — Le comité chargé de l'inspection des monumens publics vient de faire imprimer un catalogue détaillé de la collection de manuscrits de feu le marquis de Lansdown, dont le gouvernement fit l'acquisition en 1807, pour le musée britannique, moyennant la somme de 4,925 livres sterling, ou environ 123,000 francs. Ce catalogue, particulièrement riche en documens d'histoire et de jurisprudence britanniques, est divisé en deux parties. La première comprend la collection de documens connue sous le nom de *Burleigh papers*, et renfermant, en 122 volumes in-folio, une quantité considérable de lettres particulières, de chartes, d'anciens titres, et d'autres papiers d'état relatifs au long règne de la reine Élisabeth, le tout recueilli par son grand-trésorier, lord Burleigh. Un volume de souvenirs, d'obervations et de courtes notices de cet homme d'état célèbre, paraît en être l'objet le plus important. La seconde partie renferme les autres manuscrits, dont trois volumes de lettres originales de personnages illustres, depuis le règne de Henri VI jusqu'au règne actuel, fixent particulièrement l'attention des curieux. On y trouve, entre autres, une lettre écrite par lady Jane Gray, en sa qualité de reine d'Angleterre, au marquis de Northampton ; elle déclame avec aigreur contre ce qu'elle appelle les prétentions illégitimes et controuvées de lady Mary, fille naturelle de son grand-oncle Henri VIII, de fameuse mémoire. (*The fayned and untrewe clayme of the lady Mary, bastard daughter to our great uncle Henry th'eight of famous memorye.*) Les autres objets les plus rares du catalogue, en matières d'histoire et de jurisprudence, sont des ouvrages complets, tels que la Chronique de Hardyng, le même manuscrit orné de peintures, qui fut présenté par l'auteur à Henri VI, et qui diffère si essentiellement des exemplaires imprimés de cette chronique, que ceux-ci ne supportent guère d'être comparés avec l'original ; de plus, un beau manuscrit de la Chronique d'Andrew de Wyntown ; enfin, un Traité sur la cour de la chambre

étoilée (*star chamber*), écrit sous Jacques Ier et Charles Ier, par William Hudson. En fait de littérature biblique, la collection contient deux manuscrits précieux; l'un est la traduction en anglais de l'ancien Testament, par Wicliffe; et l'autre, écrit sur parchemin avec beaucoup d'élégance et soigneusement colorié, est une partie de la Bible française, traduite pour le roi Charles V, de France, par Raoul de Presle. Parmi les manuscrits classiques, on distingue un *fac simile* de Virgile de la bibliothèque du Vatican, exécuté en 1642, par Bartoli; et parmi les ouvrages de poésie, nous citerons les Sonnets de Pétrarque, beau manuscrit sur parchemin, du xve siècle; la *divina Commedia* du Dante, également sur parchemin; les Contes de Chaucer (*Canterbury Tales*), beau manuscrit avec le portrait de l'auteur, écrit probablement sous le règne de Henri V; un recueil de Poésies de John Lydgate, dont plusieurs n'ont jamais été imprimées; enfin, un Poème autographe et inédit de Skelton, intitulé l'*Image de l'hypocrisie*. Nous terminerons cet aperçu rapide en citant encore un Traité de musique du xve siècle, appartenant originairement à John Wylde, grand-chantre de l'abbaye de Waltham, et ensuite à Thomas Tallys, organiste de Henri VIII. Ce manuscrit a fourni, à sir John Hawkins et au docteur Burney, des renseignemens précieux pour leur *Histoire de la musique*. H—s.

— *Sculpture*. — E. H. Bailey a reçu un don de 150 livres sterling, et une lettre très-flatteuse des directeurs de l'*Institution britannique*, en témoignage de l'approbation qu'ils ont donnée à la statue d'*Ève*, exposée par ce sculpteur dans la galerie de Pall-Mall. C'est la première récompense que les directeurs de cette excellente institution ont décernée pour une statue.

Écosse.—*Peinture*.—David Wilkie vient d'être nommé peintre d'histoire du roi, en Écosse; cette place était vacante depuis la mort de sir Henri Raeburn.

—*Architecture*.—Les plans du nouvel édifice pour le *Musée britannique* sont achevés. M. Smirke, architecte, chargé de cette construction, est prêt à commencer aussitôt que le grand-chancelier aura obtenu la somme nécessaire de la chambre des communes. On se propose d'élever d'abord les trois faces à quelques pieds au-delà de l'enceinte du bâtiment actuel. Ce qui est contenu dans le musée sera transporté dans le nouvel édifice; les vieux murs seront abattus, et la quatrième façade s'élèvera sur le terrain occupé auparavant par le quatrième côté de l'ancien musée. Ce plan allégera pour le public le poids de la dépense, en permettant de la faire peu à peu, et les artistes ne seront pas privés pendant un seul jour de la faculté d'entrer dans le musée. L. S. B.

RUSSIE.

Livonie. — *Affranchissement des serfs.* — Dans le gouvernement de Livonie, y compris la province d'Oesel, on a rendu, pendant le premier trimestre de cette année, la liberté personnelle à 39,043 hommes, et à 38,483 femmes. A l'occasion de ces affranchissemens et de ceux qui ont eu lieu dans la Courlande et l'Esthonie, l'empereur a adressé, le 27 du mois dernier, à M. le gouverneur civil la lettre suivante : « J'ai appris avec une vive satisfaction, par votre rapport, le bon ordre dans lequel le nombre des paysans destinés d'après les ordonnances à être affranchis dans les provinces de la Baltique, a recouvré la liberté. L'activité, l'exactitude et le zèle qu'ont montrés les juges des cercles et des paroisses (suivent leurs noms), dans l'exécution des mesures que vous avez prises à cette occasion, ont attiré particulièrement mon attention, et je vous ordonne de les assurer de ma bienveillance. Vous chargerez les maréchaux de la noblesse, le comte Medem et le baron de Rosen, de la témoigner également à la noblesse du gouvernement de Courlande et d'Esthonie, en reconnaissance de la bonne volonté qu'elle a montrée pour le bien des paysans et des bons traitemens qu'elle leur a fait éprouver.

Instruction publique. — Selon quelques personnes, peut-être trop sévères, les récits pompeux que contiennent les feuilles étrangères sur l'état de l'instruction publique en Russie seraient loin de répondre à la réalité. A l'exception de l'*université de Dorpat*, organisée sur le modèle de celles d'Allemagne, et de l'*université d'Abo*, remarquable par son esprit scientifique, les *cinq autres universités* de *Moscou*, de *Wilna*, de *Charkow* et de *Casan*, seraient bien peu importantes. Le plus grand nombre manquerait de professeurs; et leurs collections d'histoire naturelle, de livres, etc., seraient fort incomplètes. Aucune, ajoutent ces personnes, n'a plus de 300 étudians; dans l'intérieur, beaucoup de gymnases n'existent encore qu'en projet. Le personnel de ces établissemens se compose d'officiers supérieurs hors d'activité, et de popes pour la plupart sans éducation. Quelques-uns de ces gymnases renferment tout au plus 20 ou 30 élèves.

Variété des langues. — Pour donner quelque idée de la grande diversité des idiomes employés par les différens peuples qui habitent ce vaste empire, il suffira de rapporter que la société biblique a fait imprimer la bible dans les langues suivantes : *slavon*, *russe*, *hébreu*, *grec ancien*, *grec moderne*, *allemand*, *français*, *polonais*, *finois*, *estonien du dialecte de*

Dorpat, estonien du dialecte de Revel, lithuanien, géorgien, arménien, samogitien, carélien, tchérémissien, mordowien, ossétinien, moldave, bulgare, zyrénien, persan, calmouk, mongol des Bouriates, turco-tatar, tatar, tatar du dialecte d'Orenbourg, tatar-hébreux; en tout, 29 langues ou dialectes. On s'occupe maintenant de la traduction de l'Évangile dans la langue des *Votiaks et des Vogoulitches du Dialecte de Perm*; ainsi que dans celle des *Ostiaks des dialectes de Bérézow*; dans la langue des *Kirghis* et dans celle des *Yakouts*.

Odessa. — *Découverte d'un vase antique.* — Les recherches d'antiquités, faites jusqu'à ce jour, sur les bords de la mer Noire, ont eu des résultats très-satisfaisans, et ont jeté beaucoup de lumière sur l'histoire des colonies grecques qui ont existé dans ces contrées. De tous les ports de cette mer qui appartiennent à la Russie, Odessa seule n'avait encore que faiblement fixé les regards des savans: on pensait bien que l'emplacement de cette ville nouvelle devait avoir été occupée par quelque colonie ancienne, mais ce n'était qu'une conjecture. Le hasard vient de prouver assez clairement que les Grecs y ont eu un établissement, et que des recherches plus suivies pourraient procurer des découvertes qui seraient peut-être aussi intéressantes que celles qu'on a faites ailleurs. — Au mois de mars dernier, un ouvrier qui creusait un fossé dans la cour de la maison de M. *Vladimir Tolesnitzky*, située entre le théâtre et le bord escarpé de la mer, découvrit, à environ 4 pieds de profondeur, des ossemens humains, recouverts de pierres brutes grossièrement rangées, et à côté, un vase en terre cuite, posé à gauche du mort. Ce vase sortit de terre presque entier; mais l'ouvrier le brisa, comme un objet inutile et de nulle valeur. Le même jour, un amateur d'antiquités se trouva par hasard sur les lieux où la découverte du vase a été faite. On lui en parla, et il fut curieux d'en voir les débris. Malgré les matières calcaires qui les couvraient, il reconnut qu'ils devaient appartenir à l'antiquité grecque: ce qui l'engagea à recueillir soigneusement les morceaux dispersés dans la cour; après les avoir nettoyés et rajustés autant qu'il était possible, il trouva les formes élégantes d'un vase antique, à deux anses, dans le genre de ceux qu'on appelle ordinairement *étrusques*, orné de peintures en rouge sur un fond noir. Ces peintures représentent, d'un côté, un homme et une femme, couverts de longs manteaux, figures qu'on trouve répétées sur beaucoup de vases semblables, et qui font, comme on croit, allusion aux purifications. L'autre côté offre un beau profil de femme, coiffée d'une espèce de bonnet parsemé de fleurs, et en face, une figure, qui paraît être celle d'un griffon à mi-corps. Cet animal fabuleux a déjà été remarqué sur des

vases de même nature, trouvés dans les ruines de *Panticapée*, et l'on sait qu'il est quelquefois reproduit sur les médailles de cette ville, ainsi que sur celles de la *Chersonnèse Taurique* : allusion au culte d'Apollon, à qui le griffon était consacré, et pour qui les Grecs du Pont-Euxin, originaires en grande partie de Milet où ce dieu avait un temple fameux, devaient avoir une vénération particulière. Quelques débris grossiers d'amphores en terre cuite, semblables à ceux qu'on trouve si fréquemment dans les ruines d'*Olbia*, et ailleurs, ont été découverts à Odessa, il y a quelques années, et dans un endroit voisin de celui où le vase décrit plus haut était enterré : ce qui avait déjà fait croire à M. de Blaramberg, dans son ouvrage sur les médailles d'Olbia (Voy. *Revue Encyclopédique*, Tom. XV, pag. 601) que l'emplacement actuel d'Odessa pouvait avoir été occupé dans l'antiquité par quelque établissement grec. En combinant les distances, données par les géographes anciens, il a conjecturé que ce ne pouvait être que le *port des Istriens*, mentionné dans le *périple* d'*Arrien*, et dans celui de l'Anonyme. Le vase découvert aujourd'hui, et qui est d'autant plus précieux qu'il est le premier monument de ce genre sorti du sol d'Odessa, confirme l'idée de M. de Blaramberg, et ne permet plus de former des doutes sur l'existence d'un ancien établissement grec, à l'endroit même où est bâtie la moderne Odessa (1).

Olbia. — *Inscription grecque.* — Les ruines d'*Olbia*, ancienne colonie milésienne, située sur le Bourg, non loin d'Otchakow, offrent une mine inépuisable d'antiquités en tout genre. On y a découvert tout récemment un fragment d'inscription grecque sur marbre, en très beaux caractères. Autant qu'on peut en juger d'après les mots isolés qu'on y lit, ce fragment faisait partie d'un décret en faveur de quelque citoyen qui avait rendu des services à la patrie, mais dont le nom malheureusement ne s'y trouve pas; il y est parlé de *partage de dépouilles, de reconstruction d'édifices écroulés, etc.* L'on ne saurait assez regretter que cette importante inscription ne nous soit point parvenue en entier; elle aurait pu servir, comme tant d'autres tirées des ruines d'Olbia, à éclaircir plusieurs points de l'histoire et de l'économie intérieure de cette célèbre cité.

Odessa. — *Théâtre.* — Le goût de la musique se répand de plus en plus à Odessa. Depuis plusieurs années, cette ville possédait une troupe

(1) Ce vase se trouve entre mes mains, et je m'occupe d'un travail destiné à donner plus de développement aux idées que cette découverte peut suggérer, relativement à la géographie ancienne de la contrée qui avoisine Odessa. S. P—r.

italienne : elle a été renouvelée, depuis quelque tems, et renferme plusieurs sujets qui ne seraient déplacés sur aucun théâtre de l'Europe. Cette troupe est dirigée par M. *Bonavoglio*, auteur des paroles de l'*Agnèse*. Le répertoire est assez varié, et Rossini, à Odessa comme ailleurs, est le favori du public : son *Barbier de Séville*, sa *Pie voleuse*, sa *Cendrillon*, *etc.*, attirent toujours beaucoup de monde. La *Clotilda*, le *Mariage secret*, la *Griselda*, l'*Agnès*, sont aussi donnés avec beaucoup de succès. Outre le spectacle, une *Société philharmonique*, que plusieurs amateurs ont formée depuis quelque tems, donne aussi des soirées musicales, qui sont très-fréquentées par les habitans de la ville, et les étrangers qui viennent à Odessa dans la saison des bains de mer. —On a célébré, le 24 août, par un grand bal, dans la salle du *club*, où se trouvaient réunies plus de 800 personnes, l'arrivée du comte de Woronzoff, nommé depuis peu gouverneur-général des provinces de la Nouvelle-Russie et de la Bessarabie, et digne, sous tous les rapports, d'occuper une place qui fut si honorablement remplie par le duc de Richelieu, dont les habitans de la Nouvelle-Russie pleureront long-tems la mort prématurée.

SUÈDE.

Stockholm.—*Législation.*—Parmi les résolutions adoptées depuis peu par la diète, se trouve l'abolition des lois somptuaires qui établissaient un impôt sur plusieurs objets dont il était difficile de se passer. Ainsi, les hommes payaient un impôt pour faire usage de tabac, d'eau-de-vie, de cartes à jouer, de meubles d'acajou, et les femmes en payaient un pour l'usage des étoffes de soie, etc.

Progrès des Sciences et de la Littérature, depuis trente ans.—L'on a avancé et l'on a voulu prouver que, pendant les 30 ans qui se sont écoulés depuis la mort de Gustave III, les sciences, les arts, la littérature et le bon goût, ont continuellement décliné en Suède. Mais cette assertion, comme beaucoup d'autres, est fausse, parce qu'elle est trop généralisée. Quel chimiste pourrait prétendre que M. *Berzelius* n'est pas un digne élève de ce Bergman, dont M. Vicq d'Azir a fait l'éloge (1)? et qui ne conviendrait pas, au contraire, que l'élève a surpassé le maître? Qui voudrait refuser à M. *Nordberg* le mérite d'être l'un des premiers savans, en Europe, pour la connaissance des langues orientales? Qui oserait soutenir que l'astronome *Wargentin*, célébré par la plume de l'illustre Condorcet (2), n'a pas été remplacé et même surpassé en Suède? Les essais

(1) Voyez *Journal de Paris*, 1786.

(2) Voyez *Esprit des Journaux*, avril 1786.

infructueux du brave M. *Cardel* ne prouvent nullement que la science de l'artilleur ait dégénéré, puisque les campagnes de 1813 et 1814 attestent le contraire. L'*Histoire générale* peut s'honorer d'un *Fant*, et l'*Histoire diplomatique*, des travaux du comte *d'Engestròm*, ministre des affaires étrangères; ni l'un ni l'autre n'ont été surpassés en Suède. Les *Sciences* n'ont donc point décliné dans ce pays, surtout celles qui s'appliquent directement à des objets d'utilité publique. L'*Eloquence* n'a pas conservé cette profusion d'ornemens qui la distinguait, sous le règne de Gustave III; mais, aux grâces des orateurs grecs, elle a su allier la profondeur et la concision des orateurs anglais. Les membres de la diète présente en font foi. Si le parti ministériel ne peut citer, comme orateurs, que M. de *Wetterstedt*, plus élégant que profond, et M. de *Lagerbielke*, déjà connu par quelques *éloges* très-remarquables, l'opposition offre, en revanche, un *Ankarowerd* qui paraît avoir puisé son talent dans les auteurs classiques anciens, et ses principes dans un cœur aussi noble que pur : un *Posoé*, (mort depuis peu subitement) qui, dans ses voyages, a eu l'art de s'approprier la présence d'esprit des meilleurs orateurs des chambres françaises; un *Schwerin*, moins véhément, moins adroit que Mirabeau, mais souvent irresistible comme l'anglais Brougham : un prêtre, *Stenhammar*, dont l'éloquence brûlante et victorieuse ne produit pas moins d'effet à la tribune que dans la chaire; un paysan, *Danielson*, moins érudit, moins correct peut-être, mais plus mâle et plus naïf que son collègue *Berg*.—La *Poésie*, influencée par la nouvelle école allemande, a produit, dans les derniers tems, beaucoup d'ouvrages réprouvés par le bon sens et par le bon goût. Cependant, on ne saurait soutenir qu'elle ait dégénéré dans un pays qui possède M. *Tegner*. Ce poète, surpassant ses devanciers, a su donner une couleur nationale à la poésie suédoise, sans violer les règles d'Aristote et de Boileau. Quoiqu'imbu des préceptes de la nouvelle école, quoique voulant absolument faire époque par une poésie originale, M. *Atterbom* a fait admirer plus d'une fois l'étendue et la force de son génie. Mais, il faut l'avouer, la Suède n'a plus qu'un très petit nombre de bons poètes; elle est peut-être à la veille de n'en avoir aucun.—*Les Beaux-Arts* sont dans un état encore plus déplorable; le tems de leur prospérité est entièrement passé. En fait *d'Architecture*, la capitale n'offre pas un seul bâtiment dans le beau style dont le plan ne date du siècle dernier; et les peintures, les futiles décorations dont on a chargé les anciens bâtimens, ne prouvent nullement le règne du bon goût. La *Sculpture* n'a plus de *Sergel*; et si la Suède compte encore le célèbre M. *Dystrom* parmi ses enfans, le court séjour qu'il a fait dernièrement en Suède, et le peu d'ouvrages qu'on lui

a confiés, annoncent assez que ce n'est plus la bonne sculpture qu'on y recherche. En rendant compte d'une exposition de l'Académie de *peinture*, on fera connaître l'état de décadence de cet art, dont il ne faut cependant pas désespérer, puisque plusieurs nouveaux portraits révèlent de véritables talens. L'*Art dramatique*, la *musique*, le *goût*, ont dû naturellement se montrer dans tout leur éclat, aux fêtes qu'on a données à l'occasion du mariage du prince Oscar avec la princesse Joséphine, fille du prince Eugène, et petite-fille du général français Beauharnais, dont la mémoire est chère aux amis de la liberté en France. On donna, dans la belle salle de l'Opéra, deux spectacles de gala: le premier eut lieu, le 23 juin, précisément le jour anniversaire de l'entrée triomphale de Gustave Wasa à Stockholm, il y a trois siècles; plus d'une raison faisait espérer que, dans une fête nationale si marquante, on donnerait l'opéra qui porte le nom chéri du libérateur de la Suède; il aurait été si doux, pour l'élite de la nation, de prouver au fondateur de la nouvelle dynastie que des siècles ne sauraient diminuer la gratitude et l'enthousiasme des vrais Suédois pour les bienfaiteurs de la patrie. Quiconque a lu l'analyse de cette pièce, dans l'*esprit des journaux* du mois de décembre 1790, sentira combien elle est nationale, combien elle était applicable à la circonstance.... Néanmoins, on donna la *Clémence de Titus*, qui n'avait aucun rapport à la solennité, avec un prologue si insignifiant, qu'on ne saurait même en dire du mal. Le défaut de bons acteurs est la seule cause à laquelle on puisse attribuer cette détermination. En considérant la *littérature* proprement dite, on ne saurait nier que M. *Rosenstein*, qui occupe une place si éminente comme littérateur, date du siècle de Gustave III; mais M. *Tegner*, également familier avec l'ancienne et la nouvelle littérature, M. *Lagerbielhe*, dont le tact est si sûr, l'expression si juste, la mémoire si riche; M. *Geyer*, dont la vue pénétrante saisit complètement son sujet, et dont le style le développe avec tant de clarté, nous ont fait voir que la Suède n'a encore, dans cette partie, rien à envier à ses voisins. Un Suédois a fait, l'hiver passé, un cours de littérature française à Copenhague; c'est à nos correspondans du Danemarck à nous apprendre s'il a réussi. G.

(N. du R.) Nous n'avons rien changé au fond des opinions émises, et même à la plupart des expressions employées dans l'article précédent, qui nous est adressé de Stockholm, et dont nous ne pouvons prendre sur nous la responsabilité.

DANEMARCK.

Copenhague. — *Économie domestique.*—Le savant M. Œrstedt a démontré récemment que, de tous les fruits qui croissent en Danemarck,

la pomme est celui dont on obtient la boisson la plus analogue au vin, en la mêlant avec une grande quantité de sucre. Les cerises, les groseilles, et plusieurs autres fruits dont on avait voulu tirer des boissons vineuses, ne sont nullement propres à cet usage. B.

Ile de Bornholm.—*Statistique.*—Un voyageur, qui vient de visiter cette île, m'a communiqué quelques détails relatifs à l'état de cette province qui est située dans la Baltique, à 40 lieues de Copenhague, et à 9 lieues de la côte de la Suède.—L'instruction publique y étant généralement assez négligée, on a pensé que l'enseignement mutuel, dont le besoin ne se fait pas autant sentir dans les autres provinces du Danemarck, pourrait y être introduit avec succès. Le premier essai a été fait par M. Nielsen, maître d'école du village d'Allinge, et déjà les efforts salutaires de cet homme zélé se font remarquer. — Les mines de charbon de terre et la poterie seraient les ressources principales de l'île, si elles étaient mieux administrées. Les premières ayant été exploitées depuis long-tems par des Anglais, le gouvernement a commencé d'y porter son attention. M. Oersted y fut envoyé, il y a environ deux ans, dans le but de reconnaître la qualité du minerai, de sorte qu'il y a lieu d'espérer que le gouvernement en tirera tous les avantages possibles. — De tous les arts industriels, il n'y a que l'horlogerie qui soit dans un état florissant. M. Espersen, à Rönne, ville principale de l'île, fait d'excellentes pendules, dont toutes les parties sont travaillées dans ses ateliers, à l'exception du cadran et du mouvement qu'il fait venir de Genève. Le gouvernement a contribué à ce résultat, en prêtant au fabricant des machines et des ustensiles d'horlogerie. — Le naufrage récent d'un vaisseau hollandais, destiné à Saint-Pétersbourg, a fourni aux habitans de l'île un bel assortiment d'ouvrages en acier, sortis des ateliers français. On a remarqué que ce n'est pas la première fois qu'un pareil accident arrive aux bâtimens destinés à porter des produits de l'industrie française en Russie.

Copenhague. — *Académie des sciences.* — Les prix proposés pour l'année dernière ont été remportés par des savans d'un mérite reconnu. Le problème de mathématiques était « *de tracer sur une surface déterminée une autre surface aussi déterminée, de sorte que l'image fut conforme à l'original dans ses parties.* » Le prix a été décerné à M. Gauss, professeur à Gœttingue. — La première question de physique était celle-ci : « *Quelles sont les conditions extérieures du développement des animaux à sang froid et de ceux qui leur sont inférieurs? et quel est, dans la série des animaux, le point de développement jusques auquel on trouve des animaux qui peuvent vivre dans le corps des autres?* » Le

prix a été remporté par M. Carus, professeur à l'académie de médecine de Dresde. L'autre prix a été remporté par M. Schonw, professeur de botanique à l'université de Copenhague (1). La question était celle-ci : « *Établir une météorologie danoise, ou faire une description de l'état météorologique du Danemarck, avec le développement des causes climatériques dont il pourrait être l'effet.* » — Voici les prix proposés pour 1825. *Classe de mathématiques.* « *Déduire de nouvelles tables du soleil de l'ensemble des meilleures observations, en empruntant le secours de l'analyse ; comparer ces tables, tant avec les observations de Bradley qu'avec les meilleures de celles qui ont eu lieu depuis, principalement avec les observations pour lesquelles on a employé un instrument non exposé à la chaleur du soleil.* »

Classe de physique. — « On demande des observations faites avec soin et ayant pour but de découvrir les rapports qui existent entre la promptitude de la germination, la qualité du fruit et de la semence, et le développement des autres parties des plantes. Ces observations devront avoir lieu non-seulement sur les *acotylédons*, les *monocotylédons* et les *dicotylédons*, mais encore sur les ordres principaux dont se composent ces trois grandes divisions. » — *Classe philosophique.* « *Quelle est la véritable notion de la psychologie, et quelle est la relation de cette science avec celles qui s'y rapportent?* Enfin, doit-on admettre la distinction que des savans ont voulu établir entre la psycologie empyrique et la psycologie rationnelle? » Les mémoires devront être envoyés, avant la fin de 1824.

Heiberg fils.

— *Société de littérature scandinave.* — Voici un aperçu des travaux de la *Société de littérature scandinave*, depuis l'été dernier (1822). Le 11 juillet, M. Petersen, professeur, a lu un traité sur les mesures coercitives et répressives prises par les Athéniens contre ceux qui usurpaient le titre et les droits de citoyen ; le 29 août, M. le conseiller-d'état Thorlacius a examiné, dans une savante dissertation, les idées des Égyptiens sur les enfers et sur l'état de l'homme après la mort. Le 26 septembre, M. le conseiller de justice Thomsen a communiqué à la société quelques observations de feu M. Tetens sur la nature du papier-monnaie, principalement en ce qui concerne ses rapports avec le système monétaire danois. Le 1er et le 13 novembre, M. le professeur Molbech a traité des anciens chants héroïques danois (kæmpevise). Le 29 janvier, M. Magnussen a présenté un essai d'une nouvelle biographie de Snorrosturle-

(1) M. *Schonw* est déjà connu par sa *Géographie des plantes*, dont il a été question T. XVIII, pag. 154 de la *Revue*, où l'on a imprimé à tort *Schould*.

son; enfin, le 26 février, M. Thomsen a lu des remarques sur l'exagération des plaintes que le manque de numéraire occasionne en Danemarck.

Schleswick.—*Établissemens de bienfaisance et d'utilité publique.*— On a eu lieu de remarquer, dans la *maison des aliénés* établie près de cette ville, sous la direction du docteur Jessen, qu'il est de la plus haute importance de soumettre les maladies mentales à un traitement régulier, aussitôt qu'elles se déclarent. Sur onze individus reçus dans la maison pendant l'année, et immédiatement après qu'ils eurent perdu la raison, huit ont été guéris. Mais, sur soixante et douze qui étaient malades depuis une ou plusieurs années, cinq seulement sont revenus à la santé, pendant le même espace de tems; dix-sept autres donnent l'espoir d'un rétablissement prochain, et cinquante demeureront probablement fous toute leur vie. L'établissement de M. le docteur Jessen est un des plus beaux que l'on connaisse. En 1820, il a reçu quatre-vingt-dix individus, dont cinquante cinq hommes et trente-cinq femmes. On a beaucoup adouci le sort des incurables, en les privant le moins possible de leur liberté et en les accoutumant à une vie active et laborieuse. Ph. G.

ALLEMAGNE.

Wurtemberg. — *Progrès de l'agriculture et des arts industriels.* — Le premier service que le roi a rendu à l'agriculture, a été de rapporter les lois sur la chasse, véritable code barbare qui était exécuté sous le règne précédent avec une rigueur déplorable. Les paysans ont eu la permission de détruire le gibier, et surtout les sangliers qui ravageaient leurs récoltes. Actuellement, le roi consacre à la visite des établissemens utiles le tems que ses prédécesseurs perdaient à la chasse. — Une superbe ménagerie, composée des animaux les plus rares, avait été formée à grands frais par le feu roi, et coûtait, pour son entretien, des sommes considérables. S. M. l'a remplacée par des animaux utiles, et les parcs royaux sont actuellement peuplés des plus belles espèces de vaches, de porcs, de moutons, etc., dont les produits sont distribués gratuitement aux propriétaires et aux fermiers du royaume. — Les magnifiques haras de Stuttgart et de Weilen, et l'institut agricole de Hohenheim, dirigé par le célèbre Wertz, excitent l'admiration des étrangers; et, en assistant lui-même à presque toutes les expériences nouvelles qui ont lieu dans l'intérêt de l'agriculture et des fabriques, le roi augmente l'activité et le zèle de ceux qui améliorent, par leurs utiles travaux, ces deux sources de la prospérité publique.

Berlin.—Une association pour le jardinage, ou *Société horticulturale*,

dans le genre de celles qui existent à Londres et dans quelques autres villes d'Angleterre, s'est formée à Berlin, où elle reçoit des encouragemens du gouvernement. Elle compte maintenant plusieurs sociétés correspondantes en Prusse.

Holstein. — Altona. — *Société savante.* — Le seul ouvrage étendu que nous possédions sur notre histoire, est celui de Christiani et de Hegewisch. Mais il s'arrête avec le xviie siècle, et le xviiie n'a pas encore trouvé d'auteur. La *Société de Sleswick-Holstein,* voulant remplir cette lacune, fait dans ce moment un appel aux hommes de lettres, et les invite à traiter une partie de notre histoire du dernier siècle, à leur choix. Elle propose, à cet effet, trois prix : l'un de 25 ducats, l'autre, de 15, et le troisième, de 10. Chacun des écrits présentés au concours devra être d'environ trois ou quatre feuilles d'impression et appuyé de recherches, afin de pouvoir servir un jour à ceux qui voudraient écrire l'histoire générale du Holstein, pendant le xviiie siècle. La Société, quant à présent, ne peut encore se proposer d'autre but que de rassembler des matériaux préparatoires.

Berlin. — Le 11 janvier, la Société appelée *Humanitæts Gesellschaft,* s'est réunie pour célébrer le 26e anniversaire de sa fondation. Le directeur de la Société, M. le professeur Link, a lu un morceau descriptif *sur les beautés des bords du Rhin*; M. Tœlken a traité ensuite *des monumens découverts en Nubie, à Dongola, etc.*; puis, il a communiqué à la Société des figures exécutées à l'Institut lithographique de Berlin, et destinées à l'ouvrage que va publier le général Minutoli : ces figures représentent différens objets du temple d'Ammon à Sura. M. Zumpt, secrétaire de la Société, a présenté ensuite le rapport annuel de ses travaux, en payant un juste tribut de regrets à MM. Wolfmann, Mertzdorf et Langner, que la mort a récemment frappés. La séance a été terminée par un banquet.

— *La Société* établie *pour le perfectionnement de la langue allemande,* a célébré le huitième anniversaire de son institution. M. le professeur Zeure a fait l'exposé des travaux de l'année qui vient de s'écouler; puis, il a lu un poème à la louange des dames allemandes. Le consul-général de Suède, M. Dehn, a lu une dissertation sur les noms des mois au tems de Charlemagne et chez les Germains païens; enfin, M. Ribbeck a traité du langage de Jacques Boehm. *Ph. G.*

— *Société littéraire.* — *Goethe.* — On lit, dans le 8me numéro du *Courrier littéraire* de Strasbourg, l'annonce suivante : « Nous apprenons, dans le premier volume de *Palæophron et Néoterpé* (ouvrage semi-périodique consacré aux arts) que les admirateurs de Goethe, résí-

dant à Berlin, viennent de fonder dans cette capitale une Société, dont le but est de recueillir et de conserver tout ce qui est relatif à ce grand poète. Elle s'occupera d'abord de réunir la collection la plus complète possible de toutes les éditions de ses ouvrages, y compris les moindres productions échappées à sa plume, et de comparer ces éditions entre elles; elle fera des recherches sur l'historique de chaque ouvrage en particulier; enfin, elle examinera l'influence que le génie de Goethe a eue sur les différens genres de littérature, dans lesquels ils s'est exercé. De tous les écrivains modernes, Voltaire seul a joui de sa propre gloire aussi pleinement que Goethe jouit de la sienne. On érige à ce poète des autels, dès son vivant, et cet enthousiasme est sans doute légitime; mais il devrait avoir des bornes. La flatterie gâte les hommes de génie, comme les princes. D'ailleurs, tout enthousiasme exagéré devient exclusif. Aussi, beaucoup d'adorateurs de Goethe parlent-ils avec indifférence, si ce n'est avec mépris, de Lessing et de Schiller, de Wieland et de Klopstock, et de tous ces grands hommes qui ont préparé les voies à Goethe, ou qui, s'ils ne lui sont pas supérieurs quant à l'étendue du génie, l'égalent cependant quelquefois, chacun dans son genre, et dont plusieurs le surpassent en pensées généreuses, en conceptions sublimes. Ordinairement on exalte les morts pour se dispenser d'être juste envers les vivans; les enthousiastes de Goethe le célébrent seul, aux dépens des morts. Sachons enfin être justes envers les uns et envers les autres. »

S.....L., de Strasbourg.

(N. du R.) Nous adoptons volontiers ce jugement littéraire, avec cette restriction néanmoins, que nous croyons le génie de Goethe plus vaste et plus profond que n'était celui de ses rivaux justement célèbres.

Bohême. — *Musée national.* — Le musée national de Bohême possède, outre un capital de 150,000 florins, un produit annuel de 2,580 florins, provenant de souscriptions. De plus, il a reçu des accroissemens considérables en manuscrits, livres précieux, objets d'art et d'histoire naturelle. C'est dans le palais du comte Gaspard de Sternberg qu'il est établi. Jusqu'ici, le comte de Kolowrath en avait eu la direction provisoire, en sa qualité de fondateur. Désormais, la présidence appartient à M. de Sternberg. La société qui s'est formée pour cet établissement, se réunira tous les ans.

Gœttingen. — *Université.* — Le nombre des étudians a été, l'hiver dernier, de 1420, parmi lesquels il y avait quatre princes : celui de Brunswick, celui de Linanges, et les deux princes de Solm. La théologie occupait 270 élèves; le droit, 730; la médecine, 225; enfin, la philosophie et la philologie, 195. Le grand nombre des jeunes gens n'a

troublé en rien l'ordre public, et les études seules ont été le sujet des réunions. *Ph. G.*

DUCHÉ DE HESSE. — MARBOURG. — *Instruction des jeunes ecclésiastiques.* — D'après une ordonnance envoyée à l'université de cette ville, les jeunes théologiens devront à l'avenir étudier l'économie rurale, et être examinés sur cette partie, à compter des fêtes de Pâques 1824. Cette nouvelle branche d'instruction, ajoutée aux autres connaissances que doivent acquérir les pasteurs, établira des relations plus intimes entre ceux-ci et leurs paroissiens, dont la plupart sont agriculteurs.

DARMSTADT. — *Instruction des Israélites.* — D'après une ordonnance qui a paru le 1er août, les Israélites sont tenus d'envoyer leurs enfans aux écoles publiques. Il sera libre néanmoins à toutes les communes de la religion mosaïque d'avoir des écoles particulières, ou d'organiser celles qu'elles pourraient déjà avoir, suivant le mode d'instruction établi par les écoles de Darmstadt. Elles se règleront, à cet égard, sur ce qui a été prescrit pour les écoles populaires. Dans les endroits où les Israélites n'auront point leurs propres écoles, ou n'en auront que pour les écoles religieuses, leurs enfans fréquenteront les écoles du lieu, pour prendre part à toutes les branches d'instruction qui n'ont pas la religion pour objet. La direction des écoles israélites sera, en attendant qu'il y ait quelque autre disposition réglée à cet égard, confiée aux autorités qui ont la surveillance et la direction générale des écoles.

BERLIN. — *Voyage scientifique.* — Deux naturalistes prussiens, MM. Ehrenberg et Hemprich, qui voyagent dans l'Orient aux frais du roi, ont fait un premier et riche envoi de trente caisses, contenant tout ce qu'ils ont recueilli dans leur voyage de Nubie, et des notes intéressantes sur ces contrées. Un second envoi est attendu à Berlin, vers la fin de cette année. D'après la dernière lettre de ces deux voyageurs, datée de Suez du 8 juin, ils se proposaient de visiter toutes les côtes de la mer Rouge, de s'arrêter à Tor et Akaba, de se rendre ensuite à Moka; de là, dans l'Abyssinie, la Nubie et le Sennaar, et de revenir au Caire par Kosseyr et Gizeli.

GRAND-DUCHÉ DE BADE. — *Publication nouvelle.* — Il vient de paraître à Stuttgardt un écrit très remarquable par l'importance et la singularité de l'événement auquel il se rattache; il est intitulé : *Worte der Liebe und des Trostes, etc. (Paroles de paix et de consolation aux habitans de la seigneurie de Gemmingen, de la part de leur seigneur, à l'occasion de sa conversion à l'église protestante.)* Dans cet écrit, qui n'a qu'une feuille d'impression, M. le baron de Gemmingen explique les raisons qui l'ont déterminé à se faire protestant, avec quarante-quatre

familles et un curé catholique, nommé Henbœfer. Ce curé a, de son côté, rédigé et publié une profession de foi adressée à ses anciens paroissiens et à ses amis; il est aujourd'hui pasteur d'une nouvelle communauté protestante fondée a Mulhausen, où il exerçait d'abord les fonctions du sacerdoce.

Leipsick. — *Nécrologie. — Ludike, mathématicien.* — M. Auguste Ludike est mort à Wilsdrift, où il s'était retiré, après avoir exercé pendant 51 ans la fonction de professeur de mathématiques. Voici par quels ouvrages il s'est acquis des titres à l'estime des savans. En 1779, il donna une dissertation, sous le titre de *Commentatio de attractionis magnetum naturalium quantitate.* Il traduisit ensuite cette dissertation en allemand, et elle reparut une seconde fois dans le 3e cahier du *Wittemberger-Magazin*, en 1783. M. Ludike donna aussi une traduction du traité de M. Fabre, sur les machines hydrauliques, et une autre de l'introduction à l'histoire naturelle par William Nicholson; il enrichit l'une et l'autre de notes et d'additions. Enfin, en 1819, il publia un traité sur les parallèles. Tous ces ouvrages jouissent d'une réputation méritée. M. Ludike était âgé de 75 ans. *Ph. G.*

— *Wenzel-Amédée Boehm*, artiste célèbre, est mort à Leipsick le 1er mai de cette année. Né à Prague en 1771, c'est dans cette ville qu'il étudia les principes du dessin et de la gravure, sous la direction de Schumzer, directeur de l'école du dessin, et du graveur Kuhl. Son portrait du roi de Danemarck, et le saint Paul, d'après Screta, montrent ce qu'il aurait pu faire, si une inquiétude vague ne l'avait sans cesse porté à de nouvelles entreprises, sans lui permettre d'achever rien de grand. En 1786, il vint s'établir à Leipsick, où il consacra son talent à embellir diverses publications. (Extrait du *Kunstblatt.*)

— *Brockhaus.* — L'Allemagne vient de perdre un de ses libraires les plus actifs, les plus intelligens et les plus estimables; M. *Brockhaus*, éditeur d'un grand nombre d'ouvrages périodiques et autres, est mort à Leipsick, le 20 août dernier. Il était véritablement né libraire, quoiqu'il eût d'abord embrassé une autre branche de commerce. Natif de la Westphalie, il était allé s'établir en Hollande et s'y occupait de la draperie, lorsque son goût pour les lettres lui fit quitter cette partie, pour ouvrir, à Amsterdam, une maison de librairie, sous le nom de *Comptoir d'industrie.* C'était dans le tems où la Hollande avait perdu tout son commerce maritime, par sa réunion à l'empire français et par le blocus continental. Les premiers essais de Brockhaus ne furent pas heureux. Des conjonctures fâcheuses le forcèrent de suspendre ses paiemens; mais lorsque, dans la suite, il eut réparé les échecs de sa fortune, il acquitta

jusqu'aux intérêts de ses dettes. Il vint s'établir à Altenbourg, en Saxe. L'Allemagne ne se trouvait pas dans une position beaucoup plus heureuse que la Hollande; cependant, Brockhaus, connaissant davantage sa nation et son pays, fit quelques spéculations assez heureuses. Il entreprit le *Dictionnaire des conversations*, qui devint la source de sa fortune. Il existait une petite *Encyclopédie* portative sous ce nom. Brockhaus la refondit, la porta à dix volumes, et y fit entrer tout ce qui était propre à intéresser le public, comme l'histoire du jour, la biographie des hommes marquans de l'époque, quelques articles de littérature assez bien choisis, etc. Il a paru cinq éditions de cet ouvrage, et la plupart des volumes ont été réimprimés, en outre, à diverses reprises, sans changemens; en sorte qu'il paraît que, dans un espace de 10 à 12 ans, Brockhaus a imprimé environ 50,000 exemplaires de cette Encyclopédie: succès inouï dans l'histoire de la librairie allemande. Après la paix de 1814, il conçut le projet d'établir un recueil de biographies très-étendu, à peu près dans le genre des *Public characters* de l'Angleterre. Son idée était d'y peindre la vie des hommes les plus célèbres de l'époque, et de donner des mémoires peu étendus, écrits par les personnages eux-mêmes. Comme il n'existait alors aucun dictionnaire biographique de nos contemporains, cette entreprise était à la fois ingénieuse et utile. Il en a paru jusqu'à présent environ 36 parties, où plusieurs hommes fameux, tels que Fouché et d'autres hommes d'état, n'ont pas dédaigné d'insérer un exposé de leur vie publique. Brockhaus entreprit encore, sous le titre d'*Hermès*, un recueil littéraire trimestriel, dans lequel il s'était proposé pour modèle le *Quarterly Review* et l'*Edimburg Review*. Quoique l'Allemagne ne manque point de journaux critiques, l'*Hermès*, écrit avec indépendance et faisant des excursions dans la haute politique, a pris rang parmi les meilleurs recueils littéraires de ce pays, et des écrivains distingués y consacrent leurs talens. Le développement qu'avait pris l'esprit public en France et en Allemagne, en 1817 et 1818, inspira à Brockhaus le désir de contribuer à l'amélioration de la condition humaine dans sa patrie; il sentit l'importance de propager des idées généreuses, par le moyen d'une feuille journalière. Il vint à Paris, en 1819, étudia alternativement l'esprit des journaux, et fit connaissance avec ceux qui les rédigeaient. Il rechercha surtout avec soin le fondateur et les principaux rédacteurs de la *Revue Encyclopédique*, qui venait d'être établie, et dont il apprécia toute l'importance et prédit le succès. De retour en Allemagne, il acheta la propriété de la fameuse feuille littéraire établie par Kotzebue, et se proposa d'y parler le langage de la vérité, et d'y défendre intrépidement les droits sacrés de l'humanité.

Mais déjà de toutes parts des entraves avaient été mises à la liberté de la presse; son courage eut à lutter contre des obstacles infinis : en Prusse, on soumit à une censure particulière tous les ouvrages quelconques sortis de sa presse; à Leipsick, où il avait transféré son établissement, on lui donna des censeurs. Il crut que des gouvernemens qui veillaient avec tant d'inquiétude sur la presse, protégeraient au moins la librairie, et leur adressa un mémoire imprimé, sur la nécessité d'arrêter la piraterie des contrefacteurs dans les États de la Confédération germanique; mais cette piraterie s'exerce encore, sans qu'il ait été pris aucune mesure générale pour la faire cesser. La feuille journalière que Brockhaus avait mise en circulation eut du succès et en a encore; mais l'éditeur dut malheureusement se convaincre que, dans les circonstances actuelles, il est impossible, en Allemagne, ou du moins dans la plus grande partie de cette contrée, de rendre la presse journalière vraiment utile à ses concitoyens. Il serait trop long de citer ici toutes les entreprises littéraires auxquelles Brockhaus se livra, depuis la paix de 1815. Il suffira de dire qu'aux foires de Leipsick sa maison était toujours du petit nombre de celles qui fournissaient le plus de nouveautés et d'ouvrages intéressans, et que tous les hommes à talent trouvaient dans ses entreprises de quoi exercer leur plume et émettre leurs pensées, et s'assurer une existence honorable. Brockhaus, marchant sur les traces de Nicolaï à Berlin, et de feu Panckoucke à Paris, savait stimuler le zèle et l'amour-propre des littérateurs, provoquer leur activité, et leur suggérer souvent les idées des ouvrages auxquels ils étaient les plus propres. Il avait assez de littérature et de connaissances pratiques pour distinguer le mérite de ses collaborateurs, et pour coopérer lui-même aux entreprises qu'il avait conçues. Ainsi, tout en dirigeant une maison de librairie très-considérable, en correspondant avec les gens de lettres, en allant dans le monde, il trouvait encore le tems de travailler à son Encyclopédie, à sa feuille journalière, et à d'autres ouvrages qu'il mettait sous presse. Un des élémens de ses succès, fut de se tenir constamment au courant de la littérature du jour, en France et en Angleterre; et de présenter aux lecteurs allemands, dans leur nouveauté, ce que ces deux pays produisaient d'intéressant. La mort d'un libraire aussi laborieux et aussi lettré, est une grande perte, tant pour les gens de lettres que pour le public d'Allemagne; et quoiqu'on se propose de continuer toutes ses grandes entreprises, on regrettera long-tems, dans ce pays, un libraire de ce caractère prononcé et indépendant, qui ne tremblait point devant le pouvoir, et qui regardait l'estime de ses concitoyens comme la récompense la plus digne de ses travaux. D—G.

SUISSE.

Canton de Vaud. — *Avenches. — Maison d'aliénés.* — Parmi les institutions philantropiques dont la Suisse s'honore, on distingue l'établissement médical formé à Avenches, en 1812, par M. le docteur *Schnell,* pour la guérison des personnes atteintes d'aliénation mentale. Nourri d'études approfondies dans le traitement des maladies morales, secondé par une longue expérience et par des talens reconnus, M. Schnell joint à ces avantages la présence d'esprit et la persévérance, la force de volonté et la bonté du cœur. La confiance dont il a été constamment honoré vient d'acquérir un nouveau degré de force par le suffrage *du conseil de santé*, qui, après avoir fait visiter les divers établissemens qui existent dans ce genre, a déclaré « que les rapports des médecins chargés de ces visites, sont tous en faveur de M. Schnell; que son local est très-vaste, salubre et convenablement distribué; que les soins qu'il donne aux malades sont conformes aux principes raisonnés d'humanité, et qu'il a obtenu des succès qui attestent la bonté de sa méthode et doivent lui mériter la confiance du public. » E.

Fribourg. — *Instruction élémentaire.* — Depuis le 4 juin, le sort des écoles perfectionnées a été décidé. *L'enseignement mutuel* a été aboli par le grand-conseil, à une majorité de 79 voix contre 35, immédiatement après, les écoles ont été fermées, et le R. P. Girard, ainsi que ses cinq collaborateurs, MM. les professeurs *Chappuis*, *Jager*, *Thurler*, *Berchfold* et *Rauch*, ont donné leur démission; de sorte qu'à Fribourg il n'existe plus d'école publique pour les garçons. Celles des filles sont dirigées par des Ursulines, d'après la méthode de l'*enseignement simultané*, suivie par les frères de l'école chrétienne.

Villars-sous-Yens. — *Antiquités.* — Des habitans de ce pays, en labourant une pièce de terre qui avait fait partie d'un pâturage communal, ont trouvé quelques centaines de médailles d'argent des empereurs Gordien-le-Pieux, Q. Herennius, Philippe Volusien, Trebonien, Trajan-Dèce, etc.; des impératrices Ottacilie, Etruscille, etc. La cassette de cuivre qui les renfermait était entièrement corrodée. D'après l'invitation que les conservateurs des antiquités nationales avaient fait circuler dans le canton, pour être instruits de tout ce qui serait découvert, les personnes qui ont trouvé ces médailles les leur ont apportées, et le conseil-d'état en a ordonné l'acquisition pour le musée cantonnal. E.

ITALIE.

Palerme. — *Volcan de boue.* — Il existe à *Terrapilata*, dans le voisi-

nage de *Caltanisetta*, en Sicile, deux petits volcans, dont les émanations de gaz hydrogène ressemblent à celles du volcan de même espèce appelé *Maccalubba*, qu'on voit près de *Girgenti*. Ces deux premiers présentent un phénomène singulier. Chaque fois qu'on éprouve, en Sicile, un tremblement de terre, il se forme dans ces volcans une fente de la largeur de deux à plusieurs pouces, qui s'étend au travers du pays et vient se terminer au couvent *della Grazia*. C'est à ce phénomène que les habitans de *Caltanisetta* attribuent l'avantage dont ils jouissent de n'avoir, à aucune époque, éprouvé les désastres que causent ordinairement les tremblemens de terre. La circonstance de ce phénomène donne un degré de plus d'intérêt au rapport fait par don *Grégoire-Barnabé* Livia, religieux du Mont-Cassin, sur le dernier tremblement de terre qui s'est fait sentir si violemment en Sicile. En voici un extrait : «Le 5 mars 1823, à 5 heures 25 minutes après midi, le vent du nord soufflait par raffales, le ciel était serein; un petit nombre de nuages épais, formant de longues bandes découpées et aiguës, paraissaient à l'occident; le thermomètre de Réaumur indiquait — 9°, lorsque cinq secousses de tremblement de terre se firent sentir, dans l'espace de neuf secondes, dans la direction du sud-est au nord-ouest. Le mouvement de la première était continu, tandis que celui des autres était ondulatoire. Aucun édifice n'éprouva de dommages; je me transportai de suite au volcan hydro-argileux de *Terrapilata*, avec MM. le *duc de Villarosa*, *Louis Bazile* et l'abbé *Salvatore Rivolsi*, et nous trouvâmes que toute la partie élevée de ce volcan présentait plusieurs fentes, de dix à dix-huit pouces de France de largeur; que les volcans avaient beaucoup augmenté de volume; qu'au lieu de rejeter, en bouillonnant, de l'eau, de la craie, et du gaz hydrogène, comme on l'observait ordinairement, les uns lançaient de la boue à la distance de sept pieds, et exhalaient du gaz; que d'autres faisaient entendre un sifflement, et donnaient du gaz hydrogène seul, tandis que quelques-uns, qui n'avaient pas plus de cinq pieds de profondeur sur environ un pied de vide en diamètre, vomissaient diverses matières semblables à celles dont se composent les éruptions ordinaires. Nous avons examiné avec soin la principale fente, et nous avons reconnu qu'elle part de l'endroit où l'on voit réunies le plus grand nombre de ces bouches volcaniques; qu'elle coupe la vallée du Balayeur (*del Scopatore*) et les flancs de la montagne, par une ouverture de quatre pouces; que de là elle traverse le district de *Pic di grotta*, s'élève jusqu'à l'église de *Santa-Flavia*, où elle a encore quinze lignes de largeur; et que, traversant le couvent *della Grazia*, elle se termine, en se rétrécissant peu à peu, auprès de l'église de *Sainte-Fé-*

tronille. Après cinq jours de fortes et continuelles éruptions, les volcans se calmèrent insensiblement, et se trouvèrent réduits à leur état ordinaire. »

TURIN. — *Académie royale. — La classe des sciences physiques et mathématiques* a tenu, le 29 *décembre* dernier, une séance, dans laquelle elle a entendu la lecture : 1° de la dernière partie du mémoire de M. *Rolando, sur la moelle allongée*; 2° d'une partie d'un mémoire de M. *Avogadro, sur l'affinité des corps pour le calorique, et sur les rapports d'affinité qui en résultent entre eux.* — Dans sa séance du 12 *janvier* 1823, M. Avogadro a terminé la lecture commencée dans la séance précédente. M. *Bellingeri* a lu le second chapitre de son mémoire intitulé : *De medullâ spinali, nervisque ex eâ prodeuntibus.* Enfin, M. Plana a donné lecture d'un rapport sommaire des opérations astronomiques qu'il a faites, en Savoie, en 1821 et 1822, conjointement avec M. Carlini, de Milan. — Le 26 *du même mois*, M. le professeur Carena, secrétaire de la classe, a lu un mémoire de M. le comte *Xavier de Maistre*, académicien non-résident, *sur une colle de poisson préparée, qui a la propriété de disperser la lumière, et de donner successivement toutes les couleurs du prisme, suivant la direction dans laquelle on le regarde.* — Le 23 *février*, M. le professeur *Victor Michelotti* a fait un rapport sur quelques produits chimiques, envoyés par M. Scrullas, habile chimiste français. M. *Avogadro* a ensuite lu un rapport, au nom de la commission chargée d'examiner un mémoire de M. *Porro*, lieutenant au corps royal des ingénieurs militaires à Chambéri, communiqué par M. le comte *de Loche*, académicien non-résident, *sur quelques combinaisons relatives à la direction des axes des deux prunelles et à leurs applications.* M. *Vassalli-Eandi* a lu une notice *sur l'abaissement extraordinaire du baromètre, le 2 du même mois, et sur quelques phénomènes observés, ce jour-là, dans quelques puits d'eau vive.* Enfin, M. *Avogadro* a lu une partie d'un second mémoire *sur l'affinité des corps pour le calorique, etc.* — Dans la séance du 16 mars, M. le professeur *Giobert* a donné connaissance de l'avis de la commission chargée d'examiner quelques échantillons d'acier naturel, d'acier de cémentation et d'acier fondu, présentés par un artiste qui se propose d'établir une fabrique d'acier dans le royaume. M. le professeur *Borson* a fait un autre rapport, au nom d'une seconde commission, chargée d'examiner divers produits chimiques, minérálogiques et industriels, envoyés par M. *Gaëtan Rosina*, de Trecate. — Enfin, M. le professeur *Carena* a lu une partie de la *Notice historique des travaux de la classe en* 1822, qui précèdera les mémoires à insérer dans le prochain volume

des transactions de l'académie. — Dans la séance du 4 *mai*, M. Vassalli-Eandi, secrétaire perpétuel de l'académie, a présenté à la classe divers ouvrages envoyés, à titre de dons, par des auteurs nationaux et étrangers. On a ensuite mis sous les yeux divers objets de zoologie, envoyés des États-Unis d'Amérique, par M. *Gaspard Deabbate*, consul-général de Sardaigne à Philadelphie. La classe a ordonné l'insertion, dans la partie historique du recueil de ses mémoires, d'un travail de M. *d'Hombres-Firmas*, correspondant de l'académie, *sur les circonstances météorologiques les plus remarquables de l'année* 1822, *observées à Alais*. — M. *Giobert* a fait un rapport, au nom de la commission chargée d'examiner une nouvelle espèce de chandelles, proposée par un de nos compatriotes. — M. *Michelotti* a fait un autre rapport au nom d'une seconde commission nommée pour s'assurer de l'utilité de quelques améliorations dans le moulin à soie, imaginées par un autre de nos compatriotes. — M. *Avogadro* a terminé la lecture de son second mémoire *sur l'affinité des corps pour le calorique*, etc. — Enfin, M. *Rolando* a lu quelques observations *sur le cervelet*.

— *Société royale d'agriculture*. — Dans sa séance du 21 *avril*, entre autres objets intéressans, cette Société s'est occupée d'un projet soumis au gouvernement, relatif à l'établissement d'une vaste pépinière de mûriers, en Savoie, à l'effet d'y propager la culture de cet arbre précieux, et d'encourager ainsi l'éducation des vers à soie. — Le 4 *juin*, il a été présenté à cette Société plusieurs machines utiles, et il lui a été donné connaissance de divers travaux qui intéressent l'économie rurale et les arts industriels.

— Florence. — *Académie des géorgophiles*. — *Séance du* 8 *juin* 1823. — Le docteur *Lanni* lit un mémoire tendant à exciter le zèle des membres de l'Académie pour l'étude et le perfectionnement de l'agriculture et de l'économie politique, ainsi que de toutes les branches d'utilité publique : il s'étaie, dans l'exhortation qu'il leur adresse, de divers passages de la *Revue Encyclopédique*, et en particulier de celui qu'on lit Tom. XVIII, pag. 221-222. Après avoir payé un juste tribut d'éloges à l'*Anthologie* de Florence, pour le choix judicieux et l'importance des articles qu'elle renferme, et après avoir fait mention du rapport annuel sur les études académiques, lu dans la séance solennelle et publique de l'académie, il termine, en se félicitant de ce que cette Société savante mérite d'être considérée comme l'une des académies de l'Europe qui réunit la plus grande activité possible à une activité évidente dans le but de ses travaux. — M. *Giusti* continue la lecture de son extrait raisonné de l'excellent *cours d'économie politique* de M. *Hen-*

de Storch, conseiller-d'état russe, et particulièrement de l'article qui traite *de la richesse nationale*. — M. Emmanuel *Basevi*, de Livourne, lit un mémoire *sur les paratonnerres et paragrêles formés par un conducteur de corde de paille*; il s'appuie du raisonnement et des leçons de l'expérience pour nier l'efficacité et l'utilité de ce préservatif, prôné en France par MM. Lapostolle et Thollard, et en Italie par M. Beltrami. La nature et l'importance du sujet, qui est étroitement lié au but de l'institution de l'académie, déterminent l'assemblée à nommer une commission, chargée de faire toutes les expériences nécessaires, afin de s'assurer si les procédés en question atteignent le but qu'on se propose, et de lui en faire un rapport. Cette commission est composée de MM. le docteur Pierre *Ferroni*, mathématicien, le comte Jérôme *Bardi*, et le chevalier Vincent *Antinori*. — L'économe de la grande ferme de Suese ayant demandé à l'Académie son avis sur une plantation considérable d'accacias à petites boules, qui seraient employés à soutenir la vigne, on nomme commissaires pour exprimer l'opinion de l'Académie, MM. le marquis *Ridolfi*, les docteurs *Passerini* et *Tartini*. — Une troisième commission, composée de MM. les docteurs *Cioni* et *Catamandrei*, et du professeur *Gazzeri*, est invitée à faire l'examen d'un échantillon de coton filé, teint en rouge, de la belle teinte *dite d'Alep*, envoyé à l'académie par M. *J. B. Mazzoni*, de Prato, qui annonce qu'après un grand nombre d'expériences, il est parvenu à obtenir cette précieuse couleur, au moyen d'un procédé plus court et plus économique que celui qui est employé partout ailleurs. E.

— *Législation des anciens Romains.* — Dans le n° XXXIX de l'*Anthologie* (pag. 92), on trouve un Mémoire fort curieux de M. Ambrosioli, sur les lois des XII tables. L'auteur soutient et éclaircit l'opinion de Vico, qui regardait comme absurde et ridicule de les faire venir à Rome de la Grèce. Il prouve que l'esprit démocratique des lois grecques ne se fait pas apercevoir dans les lois romaines; que celles-ci n'étaient et ne devaient être qu'un recueil et un développement des coutumes latines, mieux déterminées et dérobées à la capricieuse interprétation de ceux qui avaient le pouvoir; qu'enfin elles n'avaient qu'une origine tout italienne, comme l'ont aussi remarqué, un siècle et demi après Vico, et M. Niebuhr, qui n'a fait que répéter l'opinion du philosophe italien. M. *Ambrosioli* cherche à la confirmer par quelques passages qu'il a rencontrés dans la *République de Cicéron*, publiée par l'abbé Maï.

Boville. — *Archéologie.* — M. le chevalier Tambroni vient de découvrir, près des lieux où s'élevait l'ancienne *Boville*, les magnifiques ruines d'un cirque, dans un fonds de terre de la maison *Colonne*, qu'on

appelle les *Frattocchie*. Sa largeur est d'environ 200 palmes, et sa longueur d'environ 1250. Personne n'avait fait mention jusqu'ici de ce monument, qui, d'après plusieurs inscriptions, paraît avoir été public. En poursuivant les recherches, on a trouvé les souterrains du théâtre de Boville. On trouve, dans le LIV vol. du *Giornale Arcadio* de Rome, une description savante et détaillée de ce qu'on a découvert jusqu'ici, avec deux planches exactement dessinées.

Rome. — Dans un article du *Giornale Arcadio* de Rome (LI volum., mars, 1825), M. Jean de Brignoli di Brunnhoff fait part au chevalier Tambroni de l'état des fouilles, et du nouveau musée de Cividal-du-Fioul, jadis le *Forum Julii* des Romains. Ces fouilles se continuent depuis 1817, par les soins de M. le comte Michel de la Torre et Valsassina. On doit à ses heureux essais la découverte de l'ancien *Forum Julii*, sur les ruines duquel on avait bâti successivement la *Cividale* du tems des Lombards, celle du tems des patriarches d'Aquilée, et enfin celle de nos jours. Aidé de l'étymologie des noms des villes et des lieux qui entourent cette dernière ville, et plus encore de l'autorité de Varron, le savant antiquaire sut conjecturer la situation et l'ordonnance de l'ancienne ville romaine. D'après cette première idée, il dirigea ses fouilles et atteignit le but qu'il s'était proposé. L'empereur d'Autriche a donné des fonds pour la continuation de cette entreprise. Depuis cinq années qu'on travaille, on a formé un musée d'antiquités qui pourra le disputer à celui d'Herculanum et de Pompeïa, auprès de Naples. On y voit des monumens de tout genre, sacrés et profanes, vases, instrumens, mosaïques, statues, ornemens, autels, inscriptions, etc. La ville souterraine présente divers édifices privés et publics. Sa forme est celle de l'ancienne Rome. On a aussi déterré quelques inscriptions hébraïques, qui, à ce qu'on dit, datent de 900 et de 1006 ans avant J. C. Nous espérons qu'on fondera une nouvelle Académie, à l'*instar* de l'*Herculanense*, destinée à illustrer les monumens du *Forum Julii*. F. S.

Florence. — *Beaux-arts. — Exposition publique.* — La dernière exposition publique des artistes florentins a été extrêmement intéressante. On y remarquait plusieurs tableaux de Benvenuti, et du paysagiste anglais Wallace. — L'Académie a élu M. Thomas Lewton Donaldson. C'est la quatrième Académie italienne dont il est membre. Le dessin qu'il a exposé est *un temple à la victoire*, tel que l'auraient construit les anciens. Une explication en italien accompagne le dessin, et fait connaître l'usage des différentes parties de l'édifice. L. S. B.

— *Nécrologie. — Renzi.* — Florence vient de perdre Antonio Renzi, né dans le diocèse de Volterre, et mort cette année à l'âge de 45 ans.

Il possédait l'estime de ses concitoyens et des étrangers qui avaient pu apprécier son caractère et ses talens. Parmi ces derniers, on compte MM. Cuvier et Degérando. Il se fit remarquer en prenant la plume contre Mme de Staël, pour défendre l'Italie de quelques reproches que cette femme célèbre venait de lui adresser. On lui doit une édition magnifique du Dante, accompagnée de notes très-savantes; il fit le même travail pour l'Arioste. Il a donné plusieurs articles instructifs et piquans à l'*Anthologie* de Florence. Il s'était proposé d'écrire, d'après l'exemple de Plutarque, les vies des Italiens les plus illustres, lorsque la mort l'a enlevé aux lettres et à l'Italie. F. Salfi.

PAYS-BAS.

Bruxelles. — *Botanique.* — Les habitans des Pays-Bas sont seuls admis et établis au Japon; seuls, entre toutes les nations, ils font le commerce avec les Japonais. Le ministre de l'instruction publique, le savant et bienfaisant baron Falck, sur la proposition du chevalier van Hulthem, a donné des ordres pour que les résidens prissent les mesures nécessaires afin d'envoyer en Europe les végétaux les plus précieux du Japon. En effet, quoique la latitude de cette contrée soit beaucoup plus méridionale que celle de la Belgique, cependant, comme la partie située vers le nord est très-montagneuse et froide, les arbres qui y croissent ont l'avantage de ne pas craindre nos gelées, même les plus fortes, et de résister à la rigueur de nos climats. Ces arbres une fois transportés dans nos jardins, la multiplication s'en fera avec la plus grande facilité, et leur existence sera à jamais assurée en Europe.

Gand. — *La Société royale d'agriculture et de botanique* a résolu de décerner, pendant neuf années consécutives, des médailles d'honneur aux cultivateurs-propriétaires des plus belles et des plus riches plantations faites en larix ou mélèse (*larix Europæa*, H. P.; pinus larix, Lin.) dans les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas. *De* R—c.

Bruxelles. — *Académie royale des sciences et belles-lettres.* — *Concours de* 1823. — *Classe d'histoire.* — Des huit questions d'histoire proposées pour cette année (Voy. *Rev. Enc.*, Tom. XV, pag. 203), deux seulement ont obtenu des réponses. L'auteur du Mémoire sur la *quatrième question* n'ayant pas rempli les intentions de l'Académie, ce sujet a été retiré du concours; et il a été décerné *une médaille d'argent* à M. H. Giullery, professeur au collége de Nivelles, auteur de l'*Eloge de Hemsterhuis* (*sixième question*). — *Classe de mathématiques.* — Une médaille d'argent a été décernée à M. Vène, capitaine du génie français, auteur d'un Mémoire sur cette question : « On sait que les lignes

spiriques sont les courbes formées par l'intersection d'un plan avec la surface du solide, engendrée par la circonvolution d'un cercle autour d'un axe donné de position. On demande l'équation générale de ces courbes, et une discussion complète de cette équation. » — M. Heusmans, pharmacien et préparateur de chimie à l'université de Louvain, a obtenu une *médaille-d'or*, pour son Mémoire sur cette question : « Étant connu que les esprits alkooliques extraits de différentes matières, telles que fruits, graines, racines et sucre, ne peuvent, par les mêmes moyens de concentration, être conduits à marquer un égal degré de force sur l'aréomètre, et qu'à degré aréométrique égal, ces esprits jouissent de capacité, de solutions et de saturations différentes, l'Académie demande que l'on détermine au juste ces différences, et qu'on en recherche la cause, afin d'en faire cesser, s'il est possible, les effets : on examinera dans quel rapport sont les capacités de solution et de saturation de chacun des esprits, avec leur résistance à la concentration. »

L'Académie propose pour le *concours de* 1824, les questions suivantes :

Classe d'histoire. — « 1° Quel a été l'état de la population, des fabriques et manufactures et du commerce dans nos provinces, depuis le commencement du XVIIe siècle jusqu'à l'an 1713, époque de la paix d'Utrecht? 2° En quels tems les corporations connues sous le nom de métiers (neeringen ende ambachten) se sont-elles établies dans les provinces des Pays-Bas? Quels étaient les droits, priviléges et attributions de ces corporations, et par quels moyens parvenait-on à y être reçu et à en devenir membre effectif? 3° Quelle est l'origine de la différence qui existe par rapport à la langue entre les provinces dites Flamandes et celles dites Wallonnes? A quelle époque cette différence doit-elle être rapportée? Quelle est la raison que des contrées qui faisaient partie de la France, parlent le flamand, et d'autres qui appartenaient à l'empire germanique, se servent exclusivement de la langue française? 4° Quel était l'état des institutions religieuses et des établissemens ecclésiastiques dans les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas, depuis le commencement du règne de Marie-Thérèse, et quels changemens y ont été successivement introduits jusqu'à ce jour? 5° Quel caractère ces peuples ont-ils déployé dans ces diverses positions? Peut-on leur assigner un caractère dominant, qui soit commun à toute la nation connue sous le nom générique de Belges? ou les habitans des diverses parties qui ont formé les Pays-Bas espagnols et autrichiens, aujourd'hui les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas, ont-ils montré un caractère particulier qui les distingue les uns des autres? Leur carac-

tère a-t-il éprouvé des altérations ou des modifications dans ces diverses révolutions, soit par l'influence des événemens, soit par les différentes formes de gouvernement? 6° Quels ont été les changemens introduits dans l'instruction publique dans ce pays, depuis le commencement du règne de Marie-Thérèse, jusqu'a ce jour, et quelle a été l'influence de ces changemens sur la propagation des lumières en général et sur la culture des sciences et des lettres en particulier? 7° Quelles étaient les véritables attributions des états dans les différentes provinces, d'après la constitution de chacune? Quels étaient leurs rapports tant avec le souverain qu'avec la nation? Quel était celui des trois ordres qui avait le plus d'influence dans les diverses provinces? Quels changemens ont-ils subis dans leur organisation aux diverses époques? 8° Donner un précis historique de l'administration des diverses provinces des Pays-Bas autrichiens à l'époque du règne de l'impératrice Marie-Thérèse. 9° Quel fut le but politique des fréquens voyages que Guillaume Ier, prince d'Orange, fit à Gand pendant les troubles du XVIe siècle? En d'autres termes : Quelle influence le succès des relations de ce prince avec la capitale de l'ancienne Flandre, ou le défaut de ce même succès a-t-il eue, à différentes époques, sur la part active que cette ville, plus particulièrement, a prise dans l'insurrection de nos provinces contre les troupes espagnoles, et plus tard contre le gouvernement de Philippe II? 10° Tableau de la cour et du gouvernement de Philippe-le-Bon, considérée surtout dans ses rapports avec le commerce qui faisait aborder aux Pays-Bas les diverses productions du Levant et de l'Italie, avec les arts et les branches d'industrie, qui, telles que les tapisseries, doivent aux arts leurs plus grands progrès. »

L'Académie propose, *pour* 1825, les deux questions suivantes : « 1° Faire connaître l'état politique, administratif, civil, religieux et militaire, ainsi que celui de la population, des fabriques et manufactures, du commerce, de l'instruction publique, des lettres, des arts et sciences sous le règne des archiducs Albert et Isabelle, dans les provinces des Pays-Bas, dans lesquelles ces princes exerçaient leur autorité. 2° Donner une notice historique et raisonnée des canaux navigables qui existent dans les provinces tant septentrionales que méridionales des Pays-Bas, construits depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours. »

Classe des sciences. — Concours de 1824. — 1° (*Voy. ci-dessus*, la question pour laquelle M. Vène a obtenu une médaille d'argent.) 2° Un fil flexible et uniformément pesant, étant suspendu par l'une de ses extrémités à un point fixe, et soulevé par son autre extrémité à une hauteur et une distance quelconques, si l'on vient à lâcher cette seconde

extrémité, et à abandonner ainsi ce fil à l'action libre de la pesanteur, on demande les circonstances de son mouvement dans l'espace supposé vide. 3° Décrire la constitution géologique de la province de *Namur*, les espèces minérales et les fossiles accidentels que les divers terrains renferment, avec l'indication des localités et la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité. 4° Quel a été l'état de la côte maritime d'Anvers à Boulogne, depuis la conquête de César jusqu'à nos jours? Indiquer les grandes inondations de la mer, que cette côte a éprouvées pendant cette période, et déterminer les parties que la mer a englouties, sans avoir été jusqu'ici reconquises. 5° Quels sont les genres et les degrés de fermentation que subissent successivement les différentes espèces de fumier animal? Quels sont les procédés pour retarder ou accélérer ces fermentations? Par quels caractères peut-on les distinguer? Quelles sont les époques de fermentation où ces différentes espèces de fumier peuvent être employées avec le plus d'avantage comme engrais, eu égard à la nature des divers terrains? 6° Les observations modernes ayant fait voir que les combinaisons entre les corps gazeux et les corps gazifiables par le feu, se font dans des rapports très-simples de volumes, et qu'après la combinaison, la même simplicité de rapports est maintenue entre les volumes des gaz résultans et ceux de leurs composans, l'Académie demande qu'on détermine d'après l'expérience les volumes proportionnels des divers corps gazeux et des gazifiables par les moyens mentionnés. On vérifiera l'accord des volumes avec les poids spécifiques indiqués par la molécule représentative pesée, et l'on spécifiera la température et la pression auxquelles les mesures auront été prises. L'Académie désire que le tableau synoptique des résultats soit joint à la réponse. 7° *Les racines développées en fraction continue doivent avoir pour chaque degré un caractère particulier. Dans le premier degré, la fraction continue se termine. Dans le second, elle se présente sous forme périodique.* A quel caractère reconnaîtra-t-on qu'une fraction continue proposée est racine d'une équation d'un degré supérieur donné? Est-il possible d'assigner le carré, le cube, etc., d'une fraction continue en fraction continue? 8° Les grandes découvertes faites depuis un certain nombre d'années ayant considérablement augmenté le domaine du botaniste, l'Académie demande que l'on établisse ou que l'on réfute par un examen critique d'après les lois données par Linné, les genres et espèces introduits en botanique, depuis la mort de ce grand homme, et que l'on détermine d'après les mêmes lois la valeur des dénominations qui ont été imposées à ces genres et à ces espèces. 9° Déterminer les changemens que peut occasioner le *déboisement*

de forêts considérables sur les contrées et les communes adjacentes, relativement à la température et à la salubrité de l'air, à la direction et à la violence des vents dominans, à l'abondance et à la localité des pluies, d'où dérivent les sources et les eaux courantes, et en général à tout ce qui constitue son état physique actuel.

L'Académie propose pour 1825 *les deux questions suivantes* : 1° Les causes du mouvement de nutation de l'axe terrestre sont-elles parfaitement connues et rigoureusement démontrées? A-t on des raisons d'observation ou de théorie qui puissent faire présumer un semblable mouvement dans les autres globes du système planétaire? Existerait-il un moyen de renfermer (ce cas supposé) toutes les conséquences et les lois de ces mouvemens dans une même formule ou dans l'expression analytique d'une loi commune à tous les corps célestes dépendans du système solaire? Ou enfin pourrait-on conclure de là, ainsi que des perturbations des corps planétaires, quelque chose qui ne s'accordât point avec la théorie hypothétique admise par Copernic et développée par Newton? 2° S'il y a des raisons pour supposer l'existence d'un noyau magnétique dans l'intérieur du globe terrestre, ou s'il n'y a pas des moyens de réfuter victorieusement cette hypothèse?

Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or du poids de trente ducats. Les mémoires, écrits en latin, français, hollandais ou flamand, seront adressés, avant le 1er février 1824, à M. Dewez, secrétaire perpétuel de l'Académie.

Réimpression. — *Mittevoye.* — Comme par le passé, la typographie belgique tire ses plus grands bénéfices des réimpressions; mais, ses contrefaçons, loin de nuire à la réputation des auteurs, y ajoutent quelquefois. Telle est celle *des OEuvres de Mittevoye*, faite par l'imprimeur Hayez, de Bruxelles. Cette édition nouvelle, aussi soignée que celle de Paris, contient un très-grand nombre de pièces qui manquent dans l'autre, et parmi lesquelles on peut citer un fragment précieux traduit de la *Lusiade*.

Gand. — *Nouveau journal.* — Depuis le mois de mai, il paraît à Gand un nouveau journal mensuel écrit en français, intitulé : *Messager des sciences et arts*. Les premières livraisons contiennent des notices curieuses sur des monumens grecs du muséum de Leyde, apportés par le colonel Rottiers, et sur un tableau de Van-Eyck, conservé à la galerie impériale du Belvéder à Vienne.

Amsterdam. — *Nécrologie.* — *Jean Oormtan*, graveur en bois, vient de mourir à Amsterdam, à l'âge de soixante-dix ans; il débuta dans la carrière des arts, en 1780, en travaillant pour les manufactures d'indiennes de

Weesp. On lui doit les jolies gravures qui ornent les ouvrages publiés par la Société *tot nut van 't algemeen*. En 1817, la *Société économique de Harlem* lui accorda une gratification pour la perfection où il avait porté cette branche de la gravure, dont la culture paraît négligée depuis nombre d'années. *De* R-c.

FRANCE.

Seine-et Oise. — *Météore.* — Le 26 août dernier, à trois heures et demie après midi, une trombe s'est élevée, près du village de Bonnecourt, canton d'Anet, par un tems calme et serein. Elle formait une colonne de poussière et manifestait une forte électricité. Les flammes qu'on y apercevait étaient bruyantes, sans jamais éclater comme la foudre. Cependant, sur les flancs de la trombe, l'air s'obscurcit, et des orages, qui se formèrent aussitôt, suivaient ou accompagnaient le météore dans son mouvement. La trombe passe sur *Marchefroy*, où 45 maisons s'écroulent; touche la *Haute-Borne*, y détruit une ferme; à Dammartin, le clocher séparé de la nef, est jeté loin de l'édifice; des arbres sont cassés, tous à la même hauteur, comme s'ils avaient été sciés par des bûcherons. L'ouragan emporte les meules de blé qu'on venait de récolter; des voitures (chevaux et conducteurs), pesamment chargés, sont jetés par-dessus la ferme de la Haute-Borne: les voitures et harnais sont dispersés dans les airs; l'homme et les chevaux, après avoir été enlevés à 60 pieds, retombent à une grande distance, soutenus et pressés par la trombe. La chute des décombres et d'une grêle d'une grosseur énorme jointe à la violence de la tempête ont tué trois personnes et en ont blessé quarante. Tels sont les malheurs que la pitié doit secourir, ou réparer. Monsieur (frère du Roi) a le premier donné l'exemple de la bienfaisance, noble exemple qui, nous n'en doutons pas, trouvera de nombreux imitateurs. (Extrait d'une lettre de M. *Charles* de Montigny-Turpin, fils aîné.)

Gironde. — *Zoologie.* — *Phoque.* — Depuis trois ans, un petit phoque, de l'espece désignée sous le nom de *phoca vitulina*, habitait la passe et le bassin d'Arcachon. Un pêcheur, qui depuis long-temps le guettait, l'a pris le 13 juillet à l'aide d'un filet, et le fait voir actuellement à Bordeaux. C'est une femelle qui a 5 pieds de long, et que l'on a tout-à-fait apprivoisée par la faim.

Anthropolithe. — Un propriétaire de Salles, canton de Belin avait acheté quelques pierres: en les faisant décharger, l'une d'elles tombe, s'ouvre et laisse voir un crâne humain muni de toutes ses dents et un os placé au-dessous, en travers, et que l'on pouvait prendre, pour avoir appartenu à un bras. M. Jouannet a trouvé l'un et l'autre en très-mau-

vais état ; toutes les dents étaient perdues. Il a reconnu la place d'où provenait la pierre, qui est un grès calcaire marin, grossier, coquiller et mêlé de beaucoup de sable siliceux. Le même grès renferme de petits *helix*, autre preuve de sa formation récente. (*Extrait du musée d'Aquitaine.*)

Dordogne. — *Médecine.—Conservation du virus vaccin.* M. Brard, directeur de l'exploitation des houilles, de la Galibe en Périgord, correspondant de l'Académie des sciences de Bordeaux, et déjà connu par ses ouvrages de minéralogie, vient d'imaginer de substituer des feuilles de mica aux petits plateaux de verre dont on se servait pour la conservation du virus vaccin. Ces feuilles, auxquelles M. Brard a donné le nom de *jenners*, pour honorer la mémoire du célèbre Jenner, ont une foule d'avantages sur les plateaux de verre : elles sont vingt fois plus légères: leur juxta-position offre plus d'exactitude, et leur flexibilité les met à l'abri de toute fracture.

Loire. — Saint-Étienne. — L'*école des mines* établie dans cette ville, a terminé sa sixième année scholaire le 15 août dernier. La reprise des cours aura lieu le 15 octobre suivant. Les études de cette année ont offert des résultats non moins satisfaisans que celles des années précédentes. L'enseignement a pour objet l'exploitation proprement dite, la connaissance des principales substances minérales, et leur gisement, ainsi que l'art de les essayer et de les traiter, les élémens de mathématiques, la levée des plans et le dessin. Les demandes en admission aux places d'élèves doivent être adressées, par les candidats, au préfet de leur département; les conditions exigées et le régime de l'école sont établis dans l'ordonnance du 2 août 1816, au bulletin des lois, pag. 129, sous le n° 107, et dans un réglement du 4 juin 1817, dont on peut prendre connaissance aux secrétariats-généraux des préfectures.

Gironde.—Bordeaux.—*Bibliographie espagnole.*—Cette ville, qui a toujours été le centre des communications entre la France et l'Espagne, a pris plus d'importance sous ce rapport, depuis que les circonstances en ont fait l'asile de plusieurs personnes que les événemens politiques ont successivement expulsées de la péninsule. Il en est résulté une extension nouvelle pour son commerce de librairie avec ce royaume. Un grand nombre d'ouvrages en langue espagnole, originaux ou traduits, y ont paru dans ces dernières années. Deux libraires, MM. Lawalle jeune et Beaume, ont publié ou réimprimé, l'un 9 ouvrages, et l'autre 25. Dans le nombre, on remarque des traductions du *Commentaire sur l'esprit des lois*, par M. de Tracy, du *Droit des gens*, de Vattel, des *Œuvres politiques* de M. Benjamin Constant, de l'*Europe et l'Amérique en* 1821, par M. de Pradt, des ruines de Volney, du *Traité d'écono-*

mie politique, de M. J. B. Say, etc. Ces écrits sont de nouvelles richesses ajoutées à toutes celles que possède déjà cette belle littérature castillane, où nos propres écrivains ont puisé quelquefois si heureusement. A*.

— *Archéologie. — Découvertes numismatiques. — Pièces françaises.* — Dernièrement, en démolissant une maison près de l'hôtel des douanes, à Bordeaux, on a trouvé un vase d'argile qui renfermait une assez grande quantité de gros et demi-gros d'argent, des règnes de Charles VII et de Louis XI. Parmi ces petites pièces de Monnaie, il s'en est trouvé d'intéressantes pour l'histoire de l'Aquitaine, et que Venutti n'a point mentionnées dans sa dissertation sur les monnaies de cette province.

Pièces romaines. — A Cavignac, arrondissement de Bazas, on a trouvé dernièrement un Constance II en or, qui mérite d'être remarqué pour sa rareté et pour sa belle conservation. Sa valeur intrinsèque est de 16 livres; mais il a été vendu beaucoup plus. On y a trouvé également un Antonin en argent très-bien conservé. Ces monnaies françaises et romaines ont été décrites dans le musée d'Aquitaine (Tom. II, pag, 43 et 72), par M. Jouannet, qui possède une collection très-intéressante d'antiquités, de médailles et de fossiles, trouvés dans le département de la Gironde.

Pas-de-Calais. — Boulogne. — *Antiquités.*—On vient de découvrir, près de cette ville, dans un champ situé sur la rive gauche de la Lyanne, trois rangées de tombeaux en pierre. Dans chacun, il a été trouvé des armures rouillées, des ossemens, une petite bouteille et un vase en terre cuite. Parmi les débris d'armure découverts jusqu'ici, se trouve une petite aigle romaine conservée en entier. On a trouvé aussi dans ce même champ, plusieurs petites médailles en argent, qui portent d'un côté l'effigie et le nom de Germanicus, et de l'autre un char antique attelé de quatre chevaux. — On doit espérer qu'une découverte aussi précieuse pour l'histoire du pays, sera suivie avec attention, tant par les autorités locales que par la Société d'agriculture et des arts de Boulogne. Tout porte à croire que ces tombeaux ne sont pas les seuls, et que les trois lignes parallèles qui ont été découvertes, se prolongent et contiennent un bien plus grand nombre de tombes. La dimension des énormes pierres de ces tombeaux, et le travail de leur pose, ne laissent guère l'idée qu'on ait fait cette dépense pour de simples soldats.

Le propriétaire de ce champ a offert, dit-on, à l'autorité, de laisser ces monumens en entier dans son champ, comme monument public, si elle jugeait à propos de faire veiller à leur conservation par les employés des douanes, qui ont un poste à côté; et, dans le cas contraire, il se propose de les faire transporter dans son domaine, où ils seront re-

placés dans leur état primitif, et conservés aux amateurs par ses soins particuliers.

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

Besançon (*Doubs*). — *L'Académie* des belles-lettres avait proposé un prix, consistant en une médaille d'or de 200 fr., pour un discours sur cette question : *Montrer ce que la morale évangélique a ajouté d'étendue et de stabilité à la morale la plus épurée de l'ancienne philosophie.* Le prix a été partagé entre M. Degérando fils, et M. Henri Blaze, notaire à Avignon, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts, musique), et décerné le 25 août 1823.

Bordeaux (*Gironde*). — *Célébration de la sixième fête linnéenne.* — Le jeudi 26 juin 1823, la *Société linnéenne de Bordeaux* et ses sections françaises et étrangères ont célébré, dans les différens lieux de leurs résidences, cette fête intéressante, consacrée à la botanique, connue sous le nom de *fête linnéenne*, et instituée en mémoire du grand Linné et de Jean Baublin, le restaurateur de la botanique en France. La Société linnéenne de Bordeaux, sous la présidence de son zélé directeur, M. Laterrade, auteur de la *Flore bordelaise*, s'est réunie à cinq heures et demie du matin dans le lieu ordinaire de ses séances, pour entendre le programme de la fête. Immédiatement après, l'assemblée s'est dirigée vers le chemin de Toulouse et a commencé ses excursions, qui ont fourni, entre autres plantes, deux espèces nouvelles pour la *Flore de la Gironde*, l'*ornithopus ebracteatus* et le *dorycnium suffruticosum*, qui est rare en France. On a visité le coton cultivé en pleine terre par MM. Bouchereau frères, et qui, malgré l'humidité de la saison, promet une assez bonne récolte. A midi, après avoir fait les observations météorologiques d'usage, qui, à la même heure, ont été répétées par toutes les sections françaises et étrangères, et qui seront publiées dans l'*Annuaire* de la Société, la séance champêtre a été ouverte sous une touffe d'ormeaux, à côté du château de Carbonnieux. M. *Dargelas*, président, a fait l'ouverture de la séance par un discours à la fois simple et bien écrit. M. *Laterrade fils* (Théophile) a lu le procès-verbal de la première fête linnéenne, et M. *Chaigneau*, secrétaire, celui de la cinquième, qui fut célébrée à Sibirol le 27 juin 1822, et dont nous avons rendu compte, Tom. XVI, pag. 215 et 642. M. le directeur donne communication d'une lettre de M. *Billaudet*, ingénieur, qui envoie le *scrophularia canina*, observé pour la première fois sur la rive droite de la Garonne, non loin du pont. M. *D. Bentzien* fait hommage à la So-

ciété, de la part de MM. les rédacteurs de la *Revue Encyclopédique*, de deux extraits de leur intéressant journal : la notice de M. Cadet de Vaux sur les établissemens de M. Ternaux à Saint-Ouen, et le rapport qu'a fait M. Langlès sur les « *Recherches asiatiques* », où l'on parle un peu de botanique. On fera un rapport à la Société sur ces deux articles. — M. *Boyer, titulaire*, propriétaire du Jardin de Flore, *fait lecture d'un mémoire qui a pour objet de démontrer la possibilité d'introduire la culture de l'olivier*, olea europea, *dans le département de la Gironde*. M. *Caboy*, chirurgien titulaire, lit un morceau *sur la rose*, ce qui lui fournit l'occasion de citer quelques historiens, des vers charmans, de rappeler la méthode Tournefort, et de payer un juste tribut de reconnaissance au grand Linné. M. *Soulié*, trésorier, lit un rapport de M. Lefour, sur l'excursion faite le 30 mai dernier à Gentilly, par la section de Paris. M. *Chabrely*, secrétaire-adjoint, rappelle dans une courte notice la vie et les travaux de Téophraste, le plus ancien des botanistes dont les ouvrages soient parvenus jusqu'à nous. M. *Breton*, herboriste, auditeur, a présenté des réflexions judicieuses sur l'histoire naturelle. M. *Ruiz*, auditeur, a essayé de peindre le plaisir des excursions, dans une ode latine, intitulée : *Res herbariæ amatoris felicitas*. M. *Cauvin*, vice-président, a fait l'éloge de *Pierre B. Brossier*, l'un des fondateurs de la fête et de la Société, dont il fut successivement secrétaire, vice-président et trésorier. M. *Chaigneau*, secrétaire, a varié agréablement les lectures par une ode à la lumière. M. *Teutere*, docteur-médecin, archiviste, a lu une notice historique sur Cincinnatus. Il a dépeint avec vérité et avec énergie le héros, l'ami de sa patrie et l'agriculteur. M. l'*abbé Lalanne*, titulaire, a lu une allégorie pleine de poésie et de délicatesse, qui avait pour titre : *Les regrets d'un jardinier*. M. *Paillou*, docteur-médecin, titulaire, a fait le rapport de ce qu'avaient offert de plus intéressant les excursions de la journée. M. le directeur ayant demandé, selon l'usage, si quelqu'un des assistans avait quelque chose à communiquer, un amateur a lu une pièce de vers sur le printems.

M. *Laterrade*, *directeur*, a terminé la séance par un *Précis de l'histoire de la botanique dans les tems anciens*. Il a rappelé les pertes que la Société venait de faire. « De pénibles souvenirs, a-t il dit, viennent se mêler aujourd'hui à nos travaux. La mort a frappé au milieu de nous, et nous avons perdu successivement, à Tranquebar, le docteur *Klein*, l'un des élèves du grand Linné ; au Sénégal, le vice-président de la section ; à Dax, le docteur *Thoré*, auteur de la Chloris des Landes ; à Bordeaux, M. *Rodrigues*, fondateur du muséum, dont le zèle contribua si puissamment à répandre le goût de l'histoire naturelle dans cette ville,

et M. *Brossier*, l'un des fondateurs de la fête. Ensuite il a proclamé : MM. *Hamel*, vice-président de la section du Sénégal; *Courbin*, *Breton*, *l'abbé Lalanne*, titulaires; *Legrand*, *Gufflet*, auditeurs; *Viramond fils*, titulaire de la section de Narbonne; le docteur *Montagne*, major au 14e de ligne, correspondant.

Le même jour, cette fête a été célébrée à Fontenay-aux-Roses, par la section de Paris; les lectures ont eu lieu dans l'ordre suivant : 1° Discours d'ouverture, par M. *Vénot*, président. Procès-verbaux des fêtes linnéennes. 2° Rapports des plantes avec le moral de l'homme, par M. *Desaybats*, vice-président. 3° Influences de la végétation sur l'air, par M. *Augey*. 4° Essai sur les odeurs, par M. *Chaumet*. 5° Malesherbes à Fontenay, par M. *Lefour*. 6° De la floraison, par M. *Chaussaret*, secrétaire. 7° Le gentilhomme médecin, récit en vers, par M. *Lajoanie*. — 2° Par celle de Libourne, à Saint-Denis, sous la présidence de M. le docteur *Moync*. 3° Par celle des Basses-Pyrénées, à Ogenne, sous la présidence du savant M. *Palassou*. 4° Par celle de Rochefort, dans les bois de Plantemaure, sous la présidence de M. le docteur *Bouin*. 5° Par celle de Narbonne, à la montagne des Lauriers, sous la présidence de M. *Viramond*, en l'absence de M. *Jutia*. 6° Par celle de Montpellier, sur la rive gauche du Lez, sous la présidence de M. le docteur *Detille*. On n'a pu recevoir encore le procès-verbal de la fête célébrée par les sections étrangères, que nous ferons connaître successivement.

— *Caisse d'épargnes*. — D'après le rapport fait, le 16 avril, à l'assemblée générale des fondateurs, par M. de Breteuil, préfet du département, la *Caisse d'épargnes de Bordeaux* a reçu, en

dotation	15,200 f.
De 3,107 déposans, en 11,863 dépôts	2,304,680
En arrérages de rentes	181,434
Total	2,499,315 f.

Il ne reste plus que 2,127 déposans à solder, montant à 1,717,975 f.

Le total de l'avoir en caisse est de	1,774,764
Le bénéfice, y compris la dotation, est de	56,591 f.

On voit avec plaisir l'une des plus importantes de ces caisses, qu'on ne saurait trop multiplier en France pour le bonheur de la classe moyenne, et surtout de la classe ouvrière, prospérer dans une ville essentiellement commerçante, où elle rend d'importans services.

Cambrai (*Nord*). — *Société d'émulation*. — Cette Société a tenu, le

16 août 1823, sa séance publique annuelle. Voici les différens morceaux qui ont été lus : 1° Discours d'ouverture, et analyse des travaux de la Société, depuis sa dernière séance publique, par M. Pascal-Lacroix, président. 2° Rapport sur les deux concours d'éloquence, par M. l'abbé Servois, vice-président. 3° Rapport sur le concours d'archéologie et d'histoire locale, par M. le docteur Le Glay, secrétaire perpétuel. 4° Rapport sur le concours de médecine, par M. le docteur Debeaumont. 5° Rapport sur le concours de poésie, par M. Gobert. 6° Notice sur M. le chevalier Dupuy, chef de bataillon du génie, décédé membre de la Société, par M. le chevalier Pascal-Lacroix. 7° Épître sur le théâtre, pièce qui a partagé le prix de poésie. 8° Discours renfermant le développement d'une pensée de M. de Bonald; ouvrage couronné par la Société. 9° Le fugitif, pièce qui a partagé le prix de poésie. 10° Notice sur Vanderburch, archevêque de Cambray; ouvrage qui a obtenu une médaille d'or. 11° Ode sur l'entrée de S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême en Espagne, par M. Alphonse Fiavol. Cette dernière pièce, parvenue trop tard au concours de poésie, n'a pu en faire partie. Les résultats suivans ont été proclamés dans les différens concours : *Concours d'agriculture.* La Société n'a point accordé de prix spécial pour l'agriculture, mais elle a décerné une médaille d'or de cent francs à M. *Gancel* père, mécanicien à Cambrai, comme une marque de sa haute satisfaction, pour la pompe à incendie que cet artiste a perfectionnée, et qui peut être d'un grand secours aux habitans des campagnes. La Société, estimant en outre que M. *Caudron*, cultivateur à Gonnelieu, et M. *Rousseau*, cultivateur à Basuel, ont bien mérité de l'agriculture dans cet arrondissement, leur a donné un témoignage d'approbation, en leur adressant divers ouvrages d'économie rurale. — *Concours de médecine.* Une médaille d'or d'encouragement a été accordée à M. *Billoir*, docteur en médecine, à Oisy-le-Verger (Pas-de-Calais), auteur du seul ouvrage parvenu au concours, sous ce titre : *Topographie médicale des vallées de l'Agache, de l'Hirondelle et de la Sensée.* Déjà ce jeune médecin a obtenu une médaille dans un précédent concours. — *Concours d'archéologie.* Le prix, consistant en une médaille d'or de deux cents francs, a été décerné à M. *Auguste Tribou*, de Cambrai, dont le nom a également déjà figuré avec honneur dans un précédent concours. Son ouvrage est intitulé : *Recherches sur les monnaies et médailles du Cambrésis.* — *Concours d'éloquence*, pour le développement de cette pensée de M. de Bonald : « On avait assez considéré la » religion comme un besoin de l'homme; les tems sont venus de la con» sidérer comme une nécessité de la société. » Le prix a été remporté

par M. l'abbé *Cottret*, chanoine de l'église métropolitaine de Paris, professeur de théologie, auteur du discours inscrit sous le n° 4. Une mention très-honorable a été accordée à M. *de Félice*, de Strasbourg, auteur du discours enregistré sous le n° 7. M. *Duthillœul*, de Douai, connu par ses éloges de Jean de Bologne et de Pierre de Franqueville, a obtenu une médaille d'or pour une notice historique sur François Vanderburch, archevêque de Cambrai. — *Concours de poésie*, pour lequel on n'avait point fixé de sujet spécial. La Société a décidé que le prix serait partagé entre M. *Justin Gensoul* de Paris, auteur d'une *Épître sur le Théâtre*, et M. *Saint-Henri Berthoud* de Cambrai, auteur d'un petit poème intitulé : *Le Fugitif*. En conséquence, une médaille d'or de la valeur de cent cinquante francs a été décernée à chacun de ces deux lauréats.

Marseille (*Rhône*). — *Académie royale des sciences, lettres et arts de Marseille. — Concours proposé dans la séance publique du* 31 *août* 1823. — *Classe des sciences.* — En 1822, l'Académie de Marseille, sur l'invitation de M. le baron de Damas, lieutenant-général, alors commandant de la 8e division militaire, et membre honoraire de la compagnie, proposa un prix extraordinaire de 500 francs, pour être décerné par elle, dans sa séance publique du mois d'août 1823, à l'auteur du mémoire qui aurait le mieux résolu les questions suivantes : 1° Déterminer la véritable cause des pertes dont le commerce se plaint aujourd'hui; 2° Déterminer le moyen le plus efficace pour procurer au commerce les avantages nécessaires. Parmi les mémoires envoyés au concours, le mémoire n° 1 étant le seul qui ait été jugé digne d'une mention honorable, l'Académie a arrêté que ce concours resterait ouvert, et que le prix ne serait décerné que dans sa séance publique du mois d'août 1824. — *Classe de littérature et d'histoire.* Le prix de poésie, pour 1823, a été décerné à M. Terrasson, auteur d'une élégie intitulée : *Notre-Dame des Anges.* Une mention honorable a été accordée à M. Bignan, auteur d'une ode intitulée : *Le Captif.* L'Académie n'ayant point reçu de discours satisfaisant sur le sujet du prix d'éloquence qu'elle avait proposé en 1822, l'*Éloge du cardinal de Bernis*, ne décernera ce prix que dans sa séance publique du mois d'août 1824. Le terme du concours est rigoureusement fixé au 1er juillet 1824. Tous les ouvrages doivent être adressés à l'un de MM. les secrétaires perpétuels de l'Académie.

Aix (*Bouches-du-Rhône.*)—*Prix proposés par la Société des amis des sciences, des lettres, de l'agriculture et des arts*, dans la séance du 7 juin 1823.—1° *Prix d'agriculture.* Une médaille d'or, de la valeur de

300 fr., sera décernée à l'agriculteur qui aura planté ou greffé avec succès le plus grand nombre d'amandiers des espèces ou variétés tardives, et par-là moins sujettes aux gelées du printems, qui, presque chaque année, détruisent ou diminuent la récolte d'amandes dans le département des Bouches-du-Rhône. Le nombre des plans d'amandiers ne doit pas être au-dessus de 2000.—2° *Prix de physique et de chimie.* Peut-on remédier aux inconvéniens résultans des vapeurs ou gaz corrosifs qui s'exhalent des fabriques de soude dans l'acte de la décomposition de l'*hydro-chlorate* de soude (sel commun) par l'acide sulfurique? Le peut-on, soit en opérant dans des vaisseaux clos, soit autrement, de manière que ces émanations soient parfaitement coërcées ou neutralisées, et ne puissent en aucun tems, ni incommoder les propriétaires et les habitans voisins de ces fabriques, ni leur causer aucun dommage? 3° *Prix de sciences et arts.* « Déterminer quelles sont les différentes espèces de chaux dans le département des Bouches du-Rhône? Y existe-t-il une chaux *maigre* et une chaux *grasse*, comme dans les autres contrées? En quoi consiste cette différence, et quel est le choix qu'on doit en faire, suivant l'emploi du mortier à l'air, dans l'humidité ou dans l'eau? Les sables calcaires, marneux, silicés, sont-ils également propres à faire de bons mortiers avec la chaux, et quels sont ceux que l'on doit préférer selon les lieux les circonstances et les espèces de chaux auxquelles on les associe? » —3° *Prix de littérature.* « Quels seraient les moyens de rappeler et de fixer le bon goût dans les ouvrages d'esprit, chez une nation qui s'en serait écartée. » —Les mémoires devront être adressés, francs de port, au secrétaire perpétuel de la Société, avant le 30 avril 1824.

Vaucluse (*Avignon.*)—*L'Académie* a mis au concours, pour le 1 juin 1825, le développement de la proposition suivante : « *Il y a plus de véritable philosophie dans la religion du Christ que dans tous les ouvrages des philosophes.* » Le prix est une médaille d'or de 300 francs.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Mois d'*août 1824. — *Séance du* 4. — On lit une lettre de M. de Férussac, concernant une espèce d'*hétéries* et *une huître* qui présente les caractères d'une *coquille fluviatile.* — Le ministre de la marine prie l'Académie d'examiner *un traité de trigonométrie et de navigation*, composé par M. Fournier, examinateur des élèves de la marine et des écoles de navigation (MM. de Rossel et Mathieu, commissaires). — Le ministre de l'intérieur, sur la demande du préfet de la Corse, invita l'Académie à lui faire connaître exactement

les distances de Paris à Bastia et de Paris à Ajaccio, et à rectifier l'erreur qui a pu être commise dans la mention de ces distances, telles qu'on les trouve dans l'arrêté du 25 brumaire an XI (MM. Arago et de Rossel, commissaires.) — M. Clément, homme de lettres résidant à Mâcon, adresse la description et le dessin d'une machine qu'il croit propre à rendre plus expéditif et moins coûteux le travail des scieurs de long (MM. Molard et Prony, commissaires). — M. Guibal, notaire à Lunéville, élève de l'école Polytechnique, adresse à l'Académie un traité élémentaire des connaissances mathématiques nécessaires aux peintres, architectes et dessinateurs (MM. Lacroix et Dupin). — On lit une lettre de M. Gabriel Pelletan, contenant des observations relatives au mémoire qu'il a lu dans la dernière séance, et qui a pour objet l'*emploi du nitrate d'argent comme caustique* (MM. Deyeux et Duméril, commissaires précédemment nommés). — M. Ampère donne une explication relative aux dernières recherches de M. Savary *sur le calcul des effets électro-dynamiques.* — M. Mongez lit une note *sur l'art du tissage chez les anciens Perses.* — M. Rousseau lit un mémoire *sur une éprouvette de conductibilité électrique particulièrement applicable aux huiles* (MM. Ampère et Dulong). — M. Chevreul lit un mémoire contenant des recherches *sur plusieurs points de chimie organique et des considérations sur la nature du sang* (MM. Gay-Lussac et Magendie, commissaires). — M. Desmoulins lit un mémoire sur le *rapport qui unit le développement du nerf pneumogastrique à celui des parois du quatrième ventricule et sur la composition de la moëlle épinière.* » (MM. Cuvier, Geoffroy, Duméril et Magendie, commissaires). — M. Duchemin, chef d'escadron d'artillerie, annonce une suite de mémoires sur l'artillerie en général, et particulièrement sur l'artillerie de bataille ; il fait connaître l'objet et les résultats du premier de ces mémoires, dans lequel il traite de la vitesse initiale des projectiles (MM. le maréchal Marmont, le Gendre, et Poisson, commissaires).

Du 11. — M. Savart présente des recherches « sur les vibrations des corps solides plongés dans des liquides de densité diverse, etc. » (MM. Biot, Poisson, et Dulong, commissaires). — Le général Brisbane, gouverneur de la nouvelle Hollande, adresse de nouvelles observations astronomiques faites par M. Rumkers, à l'observatoire de Paramalta. — M. Bory-Saint-Vincent adresse un mémoire *sur un nouveau genre d'acaridiens sorti du corps d'une femme* (MM. Latreille et Savigny, commissaires). — M. Clément présente une machine propre au sciage (MM. Molard et Dupin, commissaires). — M. Texier-de-Montainville

adresse un essai sur l'inscription des cinq corps réguliers dans la sphère (MM. Cauchy et Mathieu, commissaires). — M. Firmin Didot présente des cartes topographiques de son invention (MM. de Rossel, Beautems-Beaupré et Arago, commissaires). — M. Dupin présente, de la part de MM. Jouenne et compagnie, un nouveau système de voitures publiques, dont le versement est plus difficile, et qui peuvent être enrayées à volonté du dedans (MM. Prony, Molard et Dupin, commissaires). — MM. Bosc, Duméril et Savigny font un rapport sur le mémoire de M. Gaillon relatif aux conferves qui se changent en animaux infusoires. « Il résulte du mémoire de M. Gaillon que ce naturaliste distingué ayant observé pendant une année entière, à des époques très-rapprochées, des filamens de la *conferve comoïde* qui couvre les vases des bords de la mer, a vu en sortir naturellement les corpuscules verdâtres, tantôt ovoïdes, tantôt parallélogrammiques qui en forment l'axe, s'avancer rapidement ou lentement, changer de direction, enfin agir comme des enchelis, des cyclidies, et autres animaux infusoires de *Müller*. Ces animaux ont un tel besoin d'association, que dès que les jeunes le peuvent, ils se mettent bout à bout sur une seule ligne, et lorsqu'ils sont dans cette disposition, il s'exude de leur substance un mucus qui se transforme en membrane, et les enveloppe entièrement. Les bifurcations se forment de même. L'Académie arrête que le mémoire de M. Gaillon sera imprimé parmi ceux des savans étrangers. » —M. Geoffroy lit un mémoire sur les appareils génitaux, urinaires et intestinaux, à leur point de rencontre dans l'autruche et le cazoar. — M. de Humboldt fait hommage de deux gravures représentant l'une un profil de l'Espagne tracé du sud-est au nord-ouest, et l'autre un profil du même pays, du sud-ouest au nord-est; il lit un mémoire explicatif. — Le mémoire de M. Benoiston-de-Châteauneuf, intitulé: « Les enfans trouvés dans les principales villes de l'Europe, » est renvoyé à l'examen de MM. Coquebert-Montbret et Duméril. — M. le comte de Tournon, président du conseil des bâtimens civils, prie l'Académie d'examiner un projet de reconstruction de la flèche de la cathédrale de Rouen, proposé par M. Alavoine, architecte. Cette flèche serait construite en fer coulé, sur une base en maçonnerie, et s'élèverait en pyramide quadrangulaire, à 79 mètres de hauteur. La section de physique est chargée d'examiner ce projet dans ses rapports avec l'électricité atmosphérique. — M. Savart lit un mémoire *sur les vibrations de l'air* (MM. Poisson, Arago et Dulong, commissaires). — M. Prony communique une lettre de M. Pouillet, où ce dernier annonce qu'il a vu à Londres une machine inventée par M. Babbage, qui sert a exécuter diverses sortes de calcul avec une

promptitude remarquable. — MM. Desfontaines et Labillardière lisent sur le mémoire de M. Adrien de Jussieu, relatif à *la famille des euphorbiacées*, un rapport d'après lequel l'Académie arrête que le mémoire sera inséré dans le recueil des savans étrangers. — D'après le rapport de MM. Vauquelin et Dulong, le mémoire de MM. Dumas et Pelletier, intitulé: *Recherches sur la composition élementaire, et sur quelques propriétés caractéristiques des bases salifiables organiques*, sera imprimé dans le recueil des savans étrangers. — La même décision est prise d'après le rapport de MM. Vauquelin et Gay-Lussac, sur un mémoire de M. Chevreul, intitulé: *Extrait d'un travail sur les causes des différences que l'on observe dans les savons, sous le rapport de leur degré de dureté ou de mollesse, et sous le rapport de leur odeur.* — MM. Vauquelin et Dulong font un rapport sur un mémoire présenté par M. Lasseigne, et intitulé: « Observations sur l'existence de l'oxide cystique dans un calcul vésical du chien, et essai analytique sur la composition élémentaire de cette substance. L'Académie encourage M. Lasseigne à continuer ses recherches sur les matières animales. — D'après le rapport de MM. Chaptal et Vauquelin, l'Académie approuve le mémoire de M. Payen, relatif à une substance trouvée dans les bulles des Dahlias. M. Fée, pharmacien à Paris, présente un ouvrage intitulé: *1re partie d'un mémoire sur les cryptogames des écorces officinales* (MM. Desfontaines et Mirbel, commissaires).—On lit un mémoire de MM. Prévost et Dumas *sur les phénomènes qui accompagnent la contraction de la fibre musculaire* (MM. Cuvier, Humboldt et Magendie, commissaires). — M. de Humboldt communique verbalement à l'Académie les résultats des expériences récentes qu'il a faites sur les actions galvaniques et sur les effets de la section longitudinale de la ligature des nerfs.

Du 26. — M. Ampère présente un mémoire de M. de Foex sur *la théorie des parallèles* (MM. Ampère et Cauchy, commissaires)—M. Audibert, ancien constructeur, adresse un mémoire *sur l'art du pompier, les constructions*, etc. (MM. Girard et Molard, commissaires). — On communique une lettre de M. Clément sur des expériences de M. Parckins, dans lesquelles, au moyen d'une pression de 1100 atmosphères, il a fait cristalliser de l'acide acétique, et dissout complètement de l'huile de bergamotte dans l'alcool, et sur un nouveau gaz hydrogène carburé, découvert par M. Dalton. — MM. Duméril et Deyeux font, sur une nouvelle méthode d'employer la pierre infernale, proposée par M. Gabriel Pelletan, un rapport ainsi terminé: « L'Académie doit savoir gré à M. Pelletan de la communication de son procédé, qui peut avoir quelques applications spéciales. » M. Duméril fait un rapport verbal sur

le voyage médical de M. le docteur *Valentin* en Italie. — M. Geoffroy lit un mémoire sur la formation et les rapports de deux oviductus de la poule. — M. Pelletan présente une balance de l'invention de M. Rolle de Strasbourg (MM. de Prony, Ampère et Fresnel, commissaires). — M. Dumas lit une addition à son mémoire sur la *contraction musculaire* (MM. Poisson et Ampère sont adjoints aux commissaires nommés pour l'examen de ce mémoire). — Madame veuve Mathieu annonce diverses compositions chimiques de son invention (MM. Vauquelin et Darcet, commissaires). A. M—r.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — D'après une décision de l'Académie, les mémoires relatifs aux *antiquités nationales*, qui lui sont adressés dans le but de concourir, chaque année, pour les trois médailles en or, de 500 francs chacune, accordées par le ministre de l'intérieur, devront être parvenues au secrétariat de l'institut, avant le 1er mai, et pourront ainsi être compris dans le rapport annuel; les médailles étant décernées dans la séance publique de l'Académie, fixée au mois de juillet suivant.

Cours d'éducation physique, gymnastique et morale. (Voy. *Revue Encyclopédique*, Tom. XVIII, pag. 257 et 652.) M. le colonel *Amoros*, directeur du *gymnase normal, militaire et civil*, vient de publier un nouveau prospectus de ses cours qui ont lieu deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche, depuis deux heures de l'après-midi en hiver, et de deux heures et demie jusqu'à quatre heures et demie, en été. Le professeur a choisi ces jours, parce que les autres sont consacrés aux élèves envoyés par le gouvernement. On ne révoque plus en doute aujourd'hui l'utilité des exercices gymnastiques; mais, peut-être, n'en sent-on pas assez généralement la nécessité : on peut reprocher à l'éducation moderne d'être trop sédentaire, et de ne pas s'attacher assez à fortifier le corps, à perfectionner ces facultés, dont le développement complet n'est pas moins nécessaire à la société entière qu'à chaque individu. C'est à ce défaut de presque tous les établissemens d'éducation, que M. Amoros se propose de remédier. Nous avons déjà parlé plusieurs fois de ses exercices, et des bons effets qu'ils ont produits : son but est, comme il le dit dans son prospectus, de former pour la France des hommes vigoureux de corps et d'esprit, des citoyens vertueux, des sujets fidèles et [illegible]és. Il admet gratuitement les élèves qui lui sont recommandés, comme indigens, par MM. les maires et curés. Le prix de l'abonnement est de 80 fr. par an; 45 fr. pour 6 mois; 30 fr. pour 3 mois; 22 fr. pour 2 mois, 12 fr. pour un mois : pour 10 cachets, 20 fr., et pour 5, 12 fr. Les personnes affectées de quelques difformités, susceptibles

d'être guéries par les exercices du corps, trouveront au gymnase un médecin habile, M. le docteur *Begin*, et un chirurgien-mécanicien, M. *Verdier*, chirurgien-herniaire de la marine et des hôpitaux militaires de France, attachés l'un et l'autre à l'établissement du gymnase. Plusieurs enfans ont déja éprouvé l'effet salutaire des exercices et d'un traitement approprié à leurs infirmités. — Les personnes qui voudront traiter avec M. Amoros, pourront s'adresser à lui, rue de Surène, n° 6, ou au gymnase normal, place Dupleix, derrière le Champ-de-Mars, sur l'emplacement de l'ancienne poudrerie de Grenelle.

Paris. — *Institution des jeunes aveugles.* — Une solennité intéressante a eu lieu dans cet établissement, le 1er septembre : c'est la *distribution des prix* mérités par les élèves dans le cours de l'année scolaire. La réunion était nombreuse et brillante. M. Laffon de Ladébat, l'un des administrateurs, qui la présidait, a prononcé un discours dont les vues justes et profondes et les sentimens vraiment paternels, ont vivement touché l'auditoire. Il a payé un juste tribut d'éloges à M. le docteur Pignier, directeur général de l'institution, à M. Dufau, second instituteur, à M. de Rubba, agent comptable, et à toutes les autres personnes dont les efforts secondent ceux du digne chef de cet établissement. Les élèves ont, après la distribution des prix, exécuté les morceaux de musique du concours. On a surtout distingué, entre les concertans, un jeune enfant qui promet de devenir un de nos premiers violoncelles; il a obtenu les applaudissemens de plusieurs habiles artistes, tels que MM. Guillou, Dacosta, Benazet, qui assistaient à cette réunion, et dont le zèle généreux veut bien donner des leçons gratuites à ceux de ces enfans qui se distinguent le plus.

Inventions et Découvertes.

Métallurgie. — Le palladium fut découvert, en 1803, par Wollaston. Peu de cabinets de minéralogie en possèdent de petits échantillons. On le trouve dans la mine de platine. C'est en traitant une quantité considérable de cette mine que, par des procédés très-compliqués, M. Bréant a pu en obtenir 7 à 800 grammes. Après des opérations aussi longues que dangereuses, il est parvenu à fondre parfaitement ce métal, que l'on avait cru infusible; il a cru devoir consacrer au roi le premier fruit de son travail, en lui offrant une médaille de palladium frappée à son effigie.

—*Chronomètre français.*—*Brevet d'invention.*—Le 21 juin dernier, la 5e chambre du tribunal de première instance de Paris a prononcé un jugement dans une affaire importante pour notre industrie. Il s'agissait

du maintien ou de la déchéance d'un brevet d'invention. Les brevetés avaient d'abord gagné leur cause devant le juge-de-paix du 10e arrondissement de Paris, et le tribunal de première instance était appelé à juger en dernier ressort sur l'appel de M. Mathis, condamné. Voici le sujet de ce procès. — A l'exposition de 1819, on avait remarqué avec surprise une flûte en cristal et en bronze doré qui, se mouvant d'elle-même, faisait fonction d'une aiguille et marquait les heures sur un cadran vertical tracé sur une glace. Une aiguille de ce genre se trouve dans le foyer de l'Opéra. Le ressort de cette machine qui avait paru incompréhensible à beaucoup de personnes, est extrêmement simple, et a été rendu public par la plaidoirie très-lumineuse de M. l'avocat *Persil*, par le rapport extrêmement clair et précis de M. *Molard* aîné, dont il a été donné lecture, et par les conclusions de M. *Boudet*, procureur du roi, qui a traité cette question de haute mécanique avec une rare sagacité. Le 28 juin suivant, le tribunal a confirmé le jugement du juge-de-paix, et a condamné le contrefacteur. Le mérite de l'invention de cette machine curieuse, fondée sur un problème d'équilibre qui n'avait pas encore été résolu, a été publiquement accordé à M. *Le Normand*, professeur de technologie, l'un de nos collaborateurs, qui doit nous donner sur le chronomètre *machine* et sur la nature de la contrefaçon une notice que nous publierons incessamment.

Culture du phormium tenax *en France.*—M. Delabillardière exposa à l'Institut, en 1822, les avantages qu'il y aurait à acclimater en France le *phormium tenax*, ou lin de la Nouvelle-Zélande. Ce savant reconnut que des fils faits avec des feuilles de cette plante surpassent de moitié en force des fils semblables de chanvre ordinaire, et que l'extensibilité des premiers est aussi très-supérieure à celle des seconds. M. Delabillardière annonçait que le phormium tenax réussirait en France : la prédiction se trouve maintenant réalisée par les soins de M. Cachin, inspecteur-général des ponts-et-chaussées. Cet habile ingénieur a adressé à la *Société linnéenne* de Paris une tige de phormium de trois mètres de hauteur, qu'il avait cultivée dans son jardin, à Cherbourg. Cette tige était chargée de gousses contenant des graines mûres. MM. Gillet-Laumont et Thouin les ont semées à Paris, et déjà, à la date du 1er septembre de cette année, plus de la moitié avait levé. Les essais faits avec la plante de M. Cachin confirment entièrement les idées favorables que M. Delabillardière en avait données. (Extrait des *annales de chimie et de physique*, août 1825).

Télégraphes.—On reçoit des nouvelles de Paris à Calais dans trois minutes, au moyen de 27 télégraphes; dans deux minutes, de Lille, au

moyen de 22 télégraphes; en six minutes et demie, de Strasbourg, par 46 télégraphes; dans huit minutes, de Lyon, par 50 télégraphes; et dans neuf minutes, de Brest, par 80 télégraphes.

—Programmes des prix quinquennaux *proposés par la* Revue Encyclopédique. (Voy. ci-dessus, pag. 247.)

Nous avons fait connaître les motifs qui ont déterminé la *Direction de la Revue Encyclopédique* à proposer, pour sujet de prix, une Revue quinquennale, ou en d'autres termes, un *Tableau statistique du progrès des connaissances humaines*, qui pourra être renouvelé tous les cinq ans.

Ce tableau ne peut pas admettre des dévelopemens étendus: si la pensée s'arrêtait sur les détails, il lui serait impossible d'arriver à la connaissance de l'ensemble, ni peut-être même d'en concevoir aucune idée. D'ailleurs, le nombre des objets à décrire est prodigieux, et le cadre est extrêmement resserré: soit convenance, soit nécessité, il faut se borner aux formes générales, les rapprocher pour en faire sentir les rapports, les analogies ou les contrastes. Ce travail n'est court que pour ceux qui l'ont préparé par de longues méditations.

Dans les Sciences, c'est l'analyse qui conduit à des notions générales, applicables, et, par conséquent, d'une utilité réelle. Le terme de nos recherches où le flambeau de l'analyse s'éteint, marque les frontières de la métaphysique. Quelques esprits les franchissent, et ne s'arrêtent qu'aux dernières limites de l'abstraction: mais, la *Revue Quinquennale* ne peut les suivre dans ces excursions, que pour en signaler les dangers, et reconnaître quelle sorte d'influence elles ont exercée sur la marche de l'esprit humain.

La littérature et les beaux-arts ne redoutent point, comme les sciences, l'audace de la pensée, et lui permettent certains écarts, pourvu que les règles du goût soient observées. Ces règles diffèrent, sous quelques rapports, de celles du raisonnement, et s'en rapprochent, sous quelques autres; comme elles dérivent ou de la nature de l'homme, ou de ses habitudes, elles sont fixes ou variables, suivant qu'elles émanent de la première ou de la seconde origine. Beaucoup de discussions littéraires seraient terminées, si l'on parvenait à séparer les unes des autres ces deux sortes de lois du goût: il est à désirer que cette entreprise soit commencée, dans la première *Revue Quinquennale*, et suivie avec persévérance dans les suivantes.

La littérature ne suit point une marche réglée: elle peut faire des

progrès, sans rien acquérir; dégénérer et rétrograder, même en accumulant de nouvelles richesses. C'est ainsi que les chefs-d'œuvre des plus beaux tems de la Grèce et du siècle d'Auguste, augmentés de loin en loin par des productions dignes de leur être comparées, n'empêchèrent point la décadence des lettres latines; c'est encore ainsi qu'à l'époque où l'Europe sortit de la barbarie, le bon goût littéraire ne fut ramené que par la lecture des écrivains de l'antiquité, sans que les auteurs contemporains eussent aucune part à cet heureux changement. Il y a donc, pour la littérature, des causes de développemens, de progrès ou d'affaiblissement, une sorte de vie enfin, dont les phénomènes paraissent jusqu'ici peu connus et qui peuvent être l'objet d'observations très-utiles : c'est encore une étude dont les revues quinquennales devront présenter les résultats.

La marche des BEAUX-ARTS est plus réfléchie, et par conséquent, moins irrégulière que celle des lettres. Cependant, les lois auxquelles ils sont soumis ne sont pas toutes dans la nature ; nos habitudes, nos mœurs actuelles, nos préjugés y exercent aussi leur pouvoir. Il semble que ces agens mobiles laissent aux observateurs plus de moyens de les reconnaître, et d'assigner la part qui leur appartient dans les effets auxquels ils coopèrent ; il serait utile que quelques faits de cette nature fussent signalés et discutés. On trouverait peut-être aussi, dans l'examen de ce précepte d'Horace : *Ut pictura poesis erit*, l'occasion de distinguer avec plus de précision le caractère propre de la poésie et celui des beaux-arts. Il semble que les artistes ont mal compris le législateur du Parnasse : au lieu d'étendre le domaine de la peinture aussi loin que celui de la poésie, Horace a voulu ramener les poètes à la description des objets accessibles à la peinture.

Dans les SCIENCES, si l'on excepte les productions du génie, tout procède avec assez de régularité pour que la connaissance du passé répande quelques lumières sur le présent, et même sur l'avenir. Tous les pas que des esprits justes, guidés par de bonnes méthodes, peuvent faire dans la carrière, tout ce qui ne dépend que de la persévérance et de l'application, se trouve mesuré naturellement par le nombre, l'activité et la durée des travaux. Quelques distances bien connues et comparées au tems que l'on a mis à les parcourir, apprennent à juger, au moins par estime, du chemin qu'on a pu faire dans un autre espace de tems. Cette évaluation deviendrait encore plus exacte et plus utile, si l'on avait, pour une époque assez rapprochée, une *statistique exacte des acquisitions des sciences*, qui servirait de point de départ, de terme de comparaison pour les recherches sur l'avancement des connaissances. La

détermination de ce point de départ est si importante, qu'il a paru convenable d'en faire l'objet d'un *Mémoire particulier*. A quelques égards, ce sujet a dû occuper la pensée des premiers rédacteurs de l'Encyclopédie; mais, comme on l'a déjà dit, une *Revue Quinquennale* ne peut embrasser que les rapports généraux, et n'est point une *Encyclopédie*.

Les méditations sur les moyens de déterminer une époque fixe dans l'histoire des sciences, en appellent d'autres sur les divisions de cette partie des connaissances humaines. Elles provoquent aussi des remarques sur les nombreuses incorrections de la langue des sciences, et sur la nécessité d'une réforme; d'autres observations sur les changemens de nomenclatures établies, et sur les inconvéniens des synonymes, bagages si incommodes, véritables *impedimenta* qui retardent nécessairement la marche des études, et sans doute aussi le progrès des sciences. Ce serait encore dans ce mémoire que la *philosophie* devrait trouver sa place, si, après une discussion sage et approfondie, elle doit conserver le titre de science. Il est tems d'examiner si tout ce que l'on a compris jusqu'à présent sous cette dénomination, compose effectivement un ordre de connaissances, si les vérités que l'on y trouve n'appartiennent point à d'autres divisions, ou si la philosophie est une méthode particulière de raisonnement, un aspect sous lequel on peut considérer tous les objets. Enfin, il faut savoir ce que c'est que la philosophie; car, l'abus que l'on a fait de ce mot en a rendu le sens si obscur, qu'il paraît désormais fort difficile de l'employer avec précision et avec succès.

Un autre genre de recherches appartient au même *mémoire sur l'ensemble des sciences*: quelles limites séparent les sciences des lettres? Si les états des deux puissances intellectuelles étaient mieux séparés et mieux connus, on verrait peut-être cesser entre elles des guerres toujours inutiles, quelquefois nuisibles, et souvent ridicules.

Ce *premier travail* n'aura pas besoin d'être repris à chaque période quinquennale; il cessera, lorsqu'il aura fixé pour les sciences une division méthodique et les bases d'une bonne nomenclature, et dans leur histoire, une ou plusieurs époques bien connues. Les autres mémoires sont en effet une *Revue Quinquennale*, et il suffit d'en indiquer l'objet.

Pour cette fois seulement, les SCIENCES ne seront divisées qu'en *deux sections*, relativement aux méthodes qu'elles suivent. Toutes les connaissances auxquelles le calcul peut être appliqué, toutes celles dont l'objet est susceptible d'une description exacte ou d'une définition rigoureuse, composeront la *première section*, et seront le sujet d'un *second mémoire*. On ne leur donnera point la dénomination inconvenante de *sciences*

exactes: que seraient des sciences *inexactes?* — Celles qui n'admettent encore ni calcul, ni méthodes descriptives, et dont les définitions sont quelquefois un peu vagues, formeront la *seconde section.*—La *première* réunit les SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES, MÉDICALES, et leurs applications.—Dans la *seconde*, les SCIENCES MORALES ET POLITIQUES, leurs applications, soit aux *institutions sociales*, soit à l'*éducation*, tout ce qui appartient à la *législation*, etc., seront la matière d'un seul, qui sera le *troisième mémoire.*

Les progrès de la LITTÉRATURE et des BEAUX-ARTS, pendant les cinq années qui viennent de s'écouler, leur situation actuelle, l'indication des causes qui ont agi le plus puissamment sur le goût public, etc., seront le sujet d'un *quatrième travail.*

Enfin, la PHILOLOGIE, l'HISTOIRE et LES ANTIQUITÉS, seront traitées ensemble dans un *cinquième et dernier mémoire.*

On ne croit pas devoir entrer dans aucun détail sur les divers sujets de ces programmes : c'est aux esprits accoutumés à des méditations profondes que l'on fait un appel, et leurs recherches ne peuvent être mieux dirigées que par les méthodes qu'ils se sont faites. Les travaux dont on vient de faire l'énumération sont sans doute inégaux, quant à l'étendue et aux difficultés des recherches qu'ils exigent. Quelques-uns même paraîtront peut-être au-dessus des forces d'un seul savant; mais, la culture des sciences, les travaux intellectuels n'ont-ils pas, comme les opérations mécaniques, la ressource des associations? Une multitude de rapports inaperçus, d'idées nouvelles et de découvertes sont dus à des réunions d'hommes livrés à des études différentes, mais rapprochés par des goûts ou des occupations communes. Plus ces associations seront multipliées, plus les produits intellectuels deviendront abondans et appropriés à leurs diverses destinations.

On a cru devoir offrir les mêmes médailles, *de la valeur de mille francs l'une*, aux auteurs des *cinq mémoires* demandés. Il n'était pas possible d'apprécier d'avance des services de cette nature, rendus non-seulement à ceux qui les réclament, mais à tous les amis des connaissances utiles.

Les Mémoires devront être écrits en français, et envoyés, *francs de ports*, A LA DIRECTION DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, n° 18, avant le 1er avril 1825. Chaque Mémoire sera accompagné d'un billet cacheté, renfermant le nom de l'auteur, son adresse, et une devise qui sera reproduite au commencement du Mémoire. Les Mémoires sur chacun des cinq sujets proposés, seront examinés par cinq commissaires, dont trois seront pris parmi les membres de l'une des

académies composant l'Institut de France, suivant les sujets traités, et deux parmi les membres du conseil de rédaction de la *Revue Encyclopédique*. Les prix seront proclamés, dans le cahier du mois d'août suivant. Les Mémoires couronnés seront analysés dans ce recueil, et imprimés, au profit des auteurs, par les soins des éditeurs de la *Revue Encyclopédique*.

— *Écriture hiéroglyphique des Égyptiens.* — En annonçant dans la *Revue* (T. XVI, pag. 226), les premiers résultats des recherches de M. Champollion le jeune, sur les trois espèces d'écritures qui furent simultanément en usage dans l'ancienne Égypte, nous avons particulièrement fait remarquer la découverte de l'*alphabet des hiéroglyphes phonétiques* ou exprimant les sons, en la considérant comme l'une des plus importantes des tems modernes, et des plus fécondes par ses conséquences historiques. L'auteur l'a depuis fait connaître dans tous ses élémens, en la publiant sous le titre de *Lettre à M. Dacier* (Paris, Firmin Didot, 1822, in-8°, avec 4 planches); et en l'appliquant d'abord à certains monumens égyptiens de Philæ, d'Ombos, de Thèbes, d'Esné et de Denderah, aux zodiaques sculptés dans les temples de ces deux dernières villes; il a reconnu sur tous, les noms de divers souverains grecs ou romains, et il en est résulté que quelques-unes de ces constructions, notamment celle où se trouvent les deux zodiaques, appartiennent, sans nul doute, aux tems de la domination romaine en Égypte. Ainsi, tous les monumens de l'Égypte, construits postérieurement à l'invasion de Cambyse, se sont trouvés reconnus et classés au moyen de l'*alphabet des hiéroglyphes phonétiques;* et les deux dernières époques de l'histoire de l'Égypte, l'époque grecque et l'époque romaine, en retireront une foule de renseignemens nouveaux que ces monumens seuls pouvaient donner. Néanmoins les mêmes incertitudes subsistaient encore pour l'époque antérieure à Cambyse, celle des Pharaons; et les innombrables inscriptions hiéroglyphiques qui couvrent les temples et les palais si multipliés, si magnifiques, de cette même époque, paraissaient toujours également mystérieuses, et muettes pour l'histoire si peu connue de ces tems reculés. L'intelligence de l'écriture hiéroglyphique pouvait seule suppléer au silence des écrivains de l'antiquité, en soulevant le voile qui, depuis tant de siècles, dérobait à la science l'usage de si précieux documens historiques. L'*alphabet des hiéroglyphes phonétiques* a suffi pour arriver enfin à un si grand résultat. Tout en l'appliquant seulement aux monumens égyptiens de l'époque grecque et de l'époque romaine, M. Champollion le jeune avait annoncé (*Lettre à M. Dacier*, pag. 41), que ce même alphabet avait été employé avec la même valeur représenta-

tive des sons et des articulations, à l'époque même des Pharaons, et il avait remis le développement de cette opinion à un autre tems : c'est ce qu'il vient de faire dans un travail très-étendu qu'il a été admis à lire dans les séances de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, aux mois d'avril, mai et juin derniers ; et il en résulte, contre toute attente, contre l'opinion même des savans qui bornaient l'usage de cet alphabet aux seuls noms propres de souverains grecs et romains, et en opposition à l'idée qu'on s'était faite généralement sur le système de l'écriture hiéroglyphique égyptienne : 1° que l'*alphabet hiéroglyphique* de M. Champollion le jeune, considérablement accru par la comparaison des monumens, s'applique avec le même succès à la lecture des légendes royales de toutes les époques de l'histoire égyptienne, à celles des Pharaons, comme à celles des Grecs et des Romains; 2° que les Égyptiens l'employèrent, *dans tous les tems*, à écrire *alphabétiquement* les sons des mots de leur langue parlée; 3° que toute inscription hiéroglyphique est composée, *aux deux tiers au moins*, de signes alphabétiques, et que ceux de cet alphabet y conservent la valeur de son qui leur est déjà reconnue ; 4° qu'ainsi cet *alphabet des hiéroglyphes phonétiques est la véritable clef de tout le système hiéroglyphique*; 5° et quant aux écritures *hiératique* et *phonétique*, également usitées dans tous les tems, qu'elles contiennent encore plus de *signes de son* que les hiéroglyphes même. On conçoit, à ce premier aperçu, toute l'importance de cette découverte, et toutes les espérances que le monde savant y attache déjà. Pour les réaliser, il n'était pas moins indispensable d'être fixé sur la nature des autres signes employés, avec les hiéroglyphes phonétiques, dans les textes hiéroglyphiques. Cette dernière condition est encore remplie dans le travail de M. Champollion le jeune, qui a distingué les autres signes en deux classes : 1° signes *figuratifs*, ou représentant l'objet même dont on voulait exposer l'idée ; 2° signes *symboliques* ayant, avec l'idée à exposer, des rapports plus ou moins directs selon les opinions des Égyptiens. Les premiers sont faciles à comprendre ; et pour les seconds, les monumens et les auteurs fournissent des ressources de plus d'un genre. Avec ces nouveaux moyens, M. Champollion le jeune devait obtenir de nouveaux résultats historiques, et il en a, en effet, consigné plusieurs dans ses nouveaux Mémoires, tels que la détermination de l'époque de tous les monumens égyptiens qui portent des noms royaux, et qui, avec l'inappréciable tableau généalogique copié à Abydos par notre courageux et habile voyageur M. Cailliaud, ont donné plus de quarante noms de Pharaons, compris entre la 30e et la 14e dynastie, fixant toutefois pour limite extrême à tous les

monumens égyptiens connus, le XIXe siècle avant l'ère chrétienne. Le même alphabet s'applique aussi aux inscriptions hiéroglyphiques des temples de la Nubie et de l'Éthiopie; à peine découverts ils vont ainsi se prêter à remplir dans l'histoire de grandes lacunes, et les listes royales données par Manéthon, y trouvent, pour les tems connus, une entière confirmation. Tel est l'effet de la découverte de M. Champollion le jeune; nous n'en avions donc point exagéré l'importance. Le monde savant, qui l'encourage de ses vœux et de ses suffrages, n'oubliera pas qu'il en est redevable à la France; et nous sommes informés que le Roi, protecteur éclairé de tous les bons services et de tous les genres de gloire qui peuvent illustrer le nom français, a ordonné l'impression de l'ouvrage de M. Champollion le jeune à l'imprimerie royale. Nous nous empresserons de l'annoncer dès qu'il sera terminé, et nous espérons que les soins qu'exigent le texte et les planches nombreuses qui l'accompagnent, ne porteront pas cette annonce à plus de deux mois.

Collection Égyptienne de M. Caillaud. — Parmi les collections les plus curieuses, qui depuis quelque tems ont été formées par nos voyageurs, on doit distinguer celle qu'un des plus célèbres d'entre eux, M. Frédéric Caillaud, vient de transporter à Paris. Elle a été faite avec un choix judicieux qui décèle une parfaite connaissance des antiquités égyptiennes. Au lieu de surcharger ses caisses d'une multitude d'idoles et d'amulettes, il s'est attaché à ces objets rares qui peuvent éclaircir l'histoire des arts et des usages des anciens; ou bien en recueillant les premières, il a pris celles qui étaient remarquables par la matière ou par le travail. La collection se compose d'environ 400 pièces, d'une belle conservation; voici une courte énumération des principales :

1°. Parmi les objets travaillés en bois, on distingue un oreiller de momie, ou accotoir; plusieurs espèces de peignes pour la toilette, et d'autres propres au teillage du lin et du chanvre : une série de figures qui représentent des rameurs dont les bras sont mobiles; des palettes, des boîtes, et des étuis à pinceaux et à couleurs, en bois, roseau ou ivoire; des tourne vis; des pieds de fauteuils, imitant la forme des pieds du lion; enfin, une poulie montée sur un axe *en fer*. Tous ces objets ont servi à l'usage des arts ou de l'économie domestique : les couleurs antiques sont encore renfermées dans leurs boîtes. 2° Parmi les objets travaillés en feuilles, joncs ou sparteries, un tabouret parfaitement conservé; des paniers tressés et teints diversement; un balai en palmier, parfaitement semblable au mo kachéh des Arabes, c'est-à-dire formé de la base d'une feuille de dattier, divisée en faisceaux. 3° Parmi les terres et poteries, une grande

variété de vases en faïence de riches couleurs, dont la forme est la même que celle des vases des Égyptiens modernes; d'autres en albâtre et en pierre dure; des cachets imprimés sur la terre sigillaire, etc. 4° Un grand nombre d'objets relatifs à l'économie domestique, comme du linge d'une finesse extraordinaire, des ustensiles de ménage, des pains conservés; ou bien des objets de parure, tels que des bracelets en bronze et en fer, trouvés sur les bras des momies; des bagues en bronze, fer et or; des miroirs en bronze; des bagues et des cachets en pâtes colorées; une bague en or, trouvée aux doigts d'une momie et ornée de pierres factices; une petite tête d'Apis en or très-fin, estampée avec grains soudés, ouvrage très-délicat. 5° En objets de verre et d'émail, des tissus et des filets formés de perles et de tubes de toutes sortes de couleurs, figurant des ornemens, des fleurs, des figures et des signes de l'écriture hiéroglyphique, dont le travail est d'une extrême délicatesse; des verres incrustés avec art; les incrustations sont des ornemens très-fins qui pénètrent dans toute la masse du verre. 6° En pièces de chaussures, des sandales et des semelles en palmier, en jonc, en papyrus et en cuir, travaillés avec soin; des bottines en maroquin rouge et vert, etc. 7° Une suite d'objets en cartons, richement peints et dorés; plusieurs perruques, à cheveux crépus ou tressés, montés assez grossièrement sur un réseau. 8° Une longue corde à boyau provenant d'un instrument de musique, de la grosseur d'une forte chanterelle. 9° Une belle suite de manuscrits sur papyrus, bien conservés; écrits, les uns en hiéroglyphes, les autres en caractères dits hiératiques, et ornés de peintures, dont plusieurs d'une petite dimension; l'un qui est enfermé dans un étui *de fer*; l'autre qui est cacheté, avec un nom sur le bord extérieur, et qui paraît être une missive. 10° Les momies présentent un grand intérêt; parmi celles d'animaux, on trouve (outre celles de crocodile, d'épervier, de chat ou d'ibis, qui sont connues) une momie de quadrupède inconnu, des poissons à écailles dorées, conservés parfaitement: dans les momies humaines, on distinguera une tête de nègre bien caractérisée, plusieurs momies entières avec leurs doubles enveloppes, couvertes de peintures dont les couleurs ont l'éclat le plus vif, et surtout une *momie grecque*, qui, à elle seule, donne à cette collection un prix inestimable. C'est une pièce unique jusqu'à présent.

Cette momie est d'un poids extraordinaire; la toile extérieure porte, entre autres ornemens, une colonne d'hiéroglyphes; entre les bandes, était un manuscrit hiéroglyphique, portant sur le bord un nom en grec cursif, qu'on retrouve dans une description grecque du dessus de la boîte; sur la tête pose une large couronne, en feuilles de cuivre doré,

imitant l'olivier. L'enveloppe qui recouvre la momie est en bois et peinte sur toutes les faces: au fond est représenté un *zodiaque*, disposé en deux bandes parallèles; les figures des constellations sont semblables à celles des zodiaques d'Esné et de Denderah.

Un *coin de médaille*, en bronze, trouvé à Éléphantine, mérite d'être mentionné séparément, comme un des objets les plus précieux de la collection. Ces antiquités viennent la plupart de Thèbes; M. Cailliaud a encore rapporté de la Nubie supérieure: 1° Beaucoup d'objets servant à l'usage des habitans du royaume de Sennaar et des pays supérieurs, et des noirs idolâtres qui habitent les montagnes. Ce sont des armes, des costumes, des parures, des meubles portatifs, etc. 2° Une collection d'objets d'histoire naturelle puisés dans les trois règnes: des *oiseaux*, qui ont beaucoup de rapport avec ceux du Sénégal et du cap de Bonne-Espérance; des *coquilles* fluviatiles, dont plusieurs avaient passé jusqu'à présent pour des espèces marines; parmi les insectes on distingue le scarabée doré, qui est le scarabée sacré des anciens, propre à l'Ethiopie. Les échantillons de plantes sont accompagnés de graines et de fruits; enfin, le voyageur a recueilli une collection de roches, propre à faire connaître la constitution minéralogique des pays qu'il a parcourus, depuis Alexandrie jusqu'au 10e degré de latitude septentrionale. J.

Théâtres. — *Académie royale de musique.* — *Lasthénie*, opéra en un acte, paroles de M. de Ch., musique de Hérold. (8 septembre 1825.) — Les *Voyages d'Antenor* en Grèce pourraient fournir à nos auteurs comiques plus d'une intrigue piquante; c'est dans le 7e chapitre de cet ouvrage que M. de Ch. a trouvé le sujet de son opéra. Lasthénie est le beau idéal des courtisanes. C'est une femme vertueuse, qui n'emploie son ascendant sur le cœur du volage Alcibiade que pour le ramener à son épouse Hyparète. L'auteur s'est mépris, sans doute, en plaçant sur la vaste scène de l'Académie royale un caractère et des incidens qu'il aurait développés avec plus de succès dans un opéra comique; et les raisons qu'il donne, dans la préface de sa pièce imprimée (1), prouvent bien la nécessité des drames lyriques en un acte, mais ne justifient pas la convenance de son sujet pour le théâtre qu'il a choisi. On doit convenir néanmoins qu'il a surmonté avec beaucoup de bonheur les difficultés qu'il a dû rencontrer dans les développemens de son action: sa marche est simple et rapide. La musique savante de M. Hérold offre plusieurs motifs à la fois brillans et suaves. Nous citerons particulière-

(1) Paris, 1825. In-8° de 42 pages. Roullet, libraire de l'Académie de Musique, rue Villedot, n° 9; prix, 1 fr. 50 c.

ment son grand air : *Célébré par toute la Grèce.* Mlle Grassari met, dans le rôle de *Lasthénie*, autant de grâces que d'esprit. E. G.

—*Second Théâtre-Français.*—*Le Frère et la Sœur*, drame en 4 actes et en prose, par M. Merville. Première représentation (24 septembre 1825.) — Le célèbre Goethe avait déja trouvé, dans les *Mémoires de Beaumarchais*, le sujet intéressant de son drame de *Clavijo*. C'est à la même source que l'auteur spirituel du nouveau drame, représenté à l'Odéon, a puisé le fond et les détails de son ouvrage. La jeune Marie, Française d'origine, a suivi à Saint-Pétersbourg sa sœur, qui s'y est établie. Un jeune Russe, d'un caractère aimable et d'un esprit distingué, mais très-ambitieux, Lutzof, lui a fait une cour assidue; le mariage est fixé, les fiançailles ont eu lieu, l'autel attend les deux époux : Lutzof ne vient point; Marie est abandonnée. Eugène Dorbeville, frère de la jeune victime, a été instruit, par une lettre de sa sœur aînée, de l'outrage fait à Marie. Il quitte aussitôt la France, arrive à Saint-Pétersbourg; et c'est ici que le drame commence. Il se présente chez Lutzof, et, l'épée à la main, le force à écrire une déclaration qui doit rendre à la tendre victime l'honneur qui lui a été si indignement ravi. Mais bientôt les deux amans se voient; Marie pardonne; le mariage va se conclure, lorsque, par les machinations d'un vil artisan d'intrigues, on vient arrêter le généreux frère. Lutzof veut se rendre caution; mais Eugène le croyant complice de la dénonciation dirigée contre lui, refuse, et l'appelle en duel : le sang va couler. Marie signe le contrat apporté par Lutzof, et se trouve placée entre son frère et son époux. Tout s'explique : Lutzof est reconnu innocent. On a trouvé dans ce drame, des situations heureuses, une scène d'une grande beauté, celle où le frère de Marie force Lutzof à écrire sa déclaration, et un intérêt soutenu. Mais il était naturellement terminé au troisième acte, et le quatrième est, en quelque sorte, une seconde action et une pièce nouvelle. Le public a demandé l'auteur, qui est M. Merville, déjà connu par d'autres succès, et dont la *Famille Glinet* et la charmante comédie intitulée *les Quatre âges*, lui assurent une place honorable parmi nos auteurs dramatiques. Les acteurs Périer, David, Samson, et Mlles Wentzel et Anaïs, ont rempli leurs rôles avec beaucoup de talent, de chaleur et de vérité.

Nécrologie.—*Emery.*—Plusieurs pertes douloureuses viennent d'affliger successivement les amis de la vertu et du talent; des regrets éloquens se sont fait entendre sur la tombe du respectable député *Savoie-Rollin*; la voix religieuse et pure de M. Keratry a rappelé, dans l'enceinte funèbre, les titres qu'avait le courageux Lambrechts à l'estime et à la

vénération publique; et peu de jours avant, un pair de France que son âge et sa modestie commençaient à faire oublier, mais que la liberté française a compté, à sa naissance, parmi ses plus illustres défenseurs, M. le comte Emery a terminé, loin de la capitale, une longue et honorable carrière. Ces dignes citoyens n'étaient pas seulement des hommes d'état irréprochables; ils étaient aussi des hommes éloquens et profondément instruits. Leur mémoire et leurs travaux ont droit à un tribut, dans un ouvrage qui ne reste étranger à rien de ce qui honore, élève et avance l'esprit humain. Un de nos collaborateurs a déjà rendu à la mémoire du vertueux Lambretchs l'hommage qu'elle mérite. Pour moi, je dois un tribut particulier à celle de M. Emery, et j'aime à déposer, dans la *Revue*, quelques détails sur sa vie.—Emery était né à Metz, d'une famille qui avait autrefois professé la religion juive; son aïeul embrassa la religion catholique, probablement à cause des lois oppressives qui pesaient alors, en France, sur les malheureux israélites. Le père d'Emery était procureur au parlement de Metz, et son fils fut destiné au barreau; il en devint bientôt l'ornement, par l'irrésistible logique et par les formes ingénieuses de son style, ainsi que par la profondeur de son instruction; il en fut aussi l'honneur, par la droiture et l'austère probité de son caractère; sa réputation de sagesse et d'expérience fut telle, que le maréchal de France qui commandait la ville de Metz, si remarquable par son importance militaire, l'appela près de lui, et en fit son conseil particulier et intime. Cette circonstance fit qu'il étudia particulièrement les lois relatives à l'administration militaire, sur lesquelles on le vit plus tard développer à l'assemblée constituante les connaissances les plus profondes, comme rapporteur du comité militaire, où brillaient les talens de MM. La Fayette, Lameth, Beauharnais et Bureaux de Pusi. Les lettres et les sciences ne lui restèrent pas étrangères : il se livra à des recherches sur les antiquités de la contrée où il était né, et qui, plus que toute autre, est riche en monumens de ce genre. Ces recherches l'occupèrent par intervalle pendant toute sa vie; mais il ne voulut jamais publier les intéressans mémoires qu'il a composés sur ce sujet. C'est un travail précieux, qui fit, à cette époque, admettre son auteur à l'*Académie de Metz*. Cette Société était loin d'être sans influence sur la marche des évènemens et sur l'esprit public; le concours qu'elle ouvrit *sur l'adoucissement des lois pénales*, fit connaître deux hommes, devenus depuis célèbres, dont l'un devait si bien confirmer, l'autre si bien démentir par ses actions la philantropie de ses discours : l'un était Robespierre; l'autre, M. Lacretelle aîné. Un autre sujet de prix, pro-

posé par l'Académie de Metz, fut la *régénération morale et politique des juifs;* le prix fut remporté par l'ancien évêque de Blois, M. Grégoire, qui depuis n'a pas cessé de défendre cette honorable cause, en philosophe, en érudit et en chrétien. M. Emery, qui avait beaucoup contribué au premier concours, ne resta pas, comme on peut bien le penser, étranger au second, et il aima à voir que c'était du sein d'une cité, où si long-tems les malheureux israélites avaient été en proie aux persécutions les plus avilissantes, que, pour la première fois, en France, une voix philantropique s'élèvait en leur faveur; joignant l'exemple à la doctrine, il s'y lia de l'amitié la plus intime avec Ibing, juif de Metz, qui devança ses co-religionnaires en lumières et en vertus sociales, et qui fut mon beau-père et mon ami. La révolution ayant éclaté, M. Emery, porté à l'assemblée constituante, y parut, d'une manière distinguée, parmi les fondateurs d'une sage liberté. Trois fois il fut appelé à présider cette assemblée, si riche en grands talens et en vertus patriotiques; il ne parut cependant jamais à la tribune, que pour remplir quelque devoir qui lui était rigoureusement prescrit; pour faire des rapports importans, au nom du comité militaire; pour défendre l'existence de l'hôtel des invalides; pour jeter du jour sur les déplorables événemens de Nanci et de Metz; pour joindre sa voix à celle de ses collègues qui demandèrent et obtinrent l'admission des juifs à tous les droits civils et politiques en France. Quand l'assemblée fut séparée, ses lumières et son amour pour le travail le firent appeler à la cour de cassation. Il fut jeté, avec l'élite de la France, dans les cachots, en 93, et fut sauvé par le 9 thermidor. Il reparut sur la scène politique, lorsque les électeurs de Paris le nommèrent membre du conseil des cinq-cents, avant le 18 fructidor. On le vit dans les rangs de ceux qui étaient décidés, quel que fût le cours des événemens, à combattre pour un ordre de choses avoué par la raison et l'humanité. Il fit, sur les biens des parens des émigrés, un rapport plein de philantropie et de sagesse. Après avoir resté quelque tems étranger aux affaires publiques, il reparut, à l'époque du 18 brumaire, comme membre du conseil-d'état, où il devint l'un des collaborateurs les plus actifs et les plus utiles du Code civil. Bientôt, la marche du gouvernement ne lui parut plus digne de son suffrage. Patriote de 89, Émery ne voulait pas contribuer d'une manière active à l'établissement d'un système qui tendait à désavouer les principes de cette époque de raison et de justice. Il éluda des places importantes, et prétexta son âge pour demander à entrer au sénat conservateur, où bientôt il fut appelé par la

désignation de ses concitoyens, le suffrage du sénat et le choix du chef du gouvernement; il y fit tout le bien qu'il était possible de faire, avec modestie et franchise; et ne rechercha ni la faveur, ni la renommée. Nommé pair de France, après le retour du roi, il se rangea parmi les défenseurs des principes constitutionnels. Il s'inscrivit pour combattre la proposition qui fut faite pour modifier la loi du 5 février, relative aux élections; et, quoique très-souffrant et infirme, il se fit, une année plus tard, transporter dans le lieu des séances pour voter en faveur du maintien de cette loi. Telle fut sa carrière politique; ses qualités privées n'étaient pas moins dignes d'éloges. Il fut excellent époux d'une femme chérie, qui lui fut enlevée de bonne heure. L'un de ses deux fils avait embrassé l'état militaire, et trouva la mort dans la funeste guerre d'Espagne. Ce coup affreux empoisonna la vieillesse du respectable Émery. Le second de ses fils doit lui succéder dans la Chambre des Pairs, et promet un digne héritier de ses vertus. La modération dans les désirs, la simplicité dans les goûts, la modestie dans le caractère, une généreuse fidélité à l'amitié distinguaient aussi le comte Émery. Il fut religieux sans affectation et philosophe sans orgueil. Sa mémoire sera chère aux amis de l'humanité; elle le sera surtout à ses concitoyens au milieu desquels me reportent d'affectueux souvenirs, et dont une grande partie lui consacrera les mêmes sentimens que moi.

Michel BERR.

ERRATA.

Page 678, ligne 20, prix, *ajoutez* : 6 fr.; — p. 683, l. 17, prix, *ajoutez* : 5 fr.; — p. 686, l. 39, *ajoutez* : prix, 3 fr.; — p. 688, l. 3, *ajoutez* : prix, 8 fr.; — p. 689, l. 5 et 19, *czarine*, lisez : *tzarine*; — l. 20, *czar*, lisez : *tzar*; — p. 697, l. 16, *ajoutez* : prix, 9 fr.; — p. 700, l. 23 (Voyez ci-dessus, *ajoutez* : p. 174, *Affaire de la Vigilante*); — p. 706, l. 38, *ajoutez* : prix, 2 fr. 50 c.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CINQUANTE-SEPTIÈME CAHIER.

SEPTEMBRE 1823.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Industrie nationale. (Ire Notice.) Département de la Moselle. *Ch. Dupin*, de l'Institut. pag. 517
2. Notice sur l'Université d'Oxford, en 1821. *A. Taillandier.* 525

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Guide du Voyageur en Espagne, par M. Bory de Saint-Vincent;
Voyage en Espagne, par M. Jaubert de Passa;
Voyage dans le Tyrol et dans une partie de la Bavière, par M. Marcel de Serres. *Ferry.* 540
4. Œuvres de Filangiéri, traduites de l'italien. *Artaud.* 562
5. Tactique des Assemblées législatives, et Traité des sophismes politiques, par MM. Jérémie Bentham et Dumont. *Avenel.* 568
6. Histoire des Français, par M. de Sismondi. *De Ségur*, de l'Institut. 586
7. Recherches historiques sur l'Anjou, par M. Bodin. *Lanjuinais*, de l'Institut. 594
8. Œuvres complètes de Mme de Souza. *H. Patin.* 605
9. Recherches Asiatiques, etc. (Second article.) *Langlès*, de l'Institut. 611
10. Dictionnaire des ouvrages anonymes, par M. Barbier. *A. Mahul.* 624

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 120 ouvrages, français et étrangers. 629

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. — Brésil. 715
Asie. — Colonies Anglaises. — Calcutta. — Chine. 716
Afrique. — Sénégal. 717
Europe. — Iles Britanniques. — Russie. — Suède. — Danemarck. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Pays-Bas. — France. — Paris. 718

TABLE
ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
DU DIX-NEUVIÈME VOLUME
DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.
Juillet, Aout, Septembre, 1823 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES ;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS;
III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent ; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); A. (ANALYSES); B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre, sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc.; à chacun des élemens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES; DICTIONNAIRE; ENSEIGNEMENT MUTUEL; INSTRUCTION PUBLIQUE; JOURNAUX; THÉATRES, etc.; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour-à-tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

Abolition de l'enseignement mutuel à Fribourg, en Suisse, 737.
— des lois somptuaires, en Suède, 725.
— (L') de la traite des Noirs, par Chauvet, 699.
— par A. Bignan, *ibid.*
— par E. Alletz, *ibid.*

(*) On souscrit, pour ce RECUEIL SCIENTIFIQUE et LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de douze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18, chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 28, et chez EYMERY, rue Mazarine, n° 30. Prix de la souscription : à Paris, 42 fr. pour un an; dans les départemens, 48 fr.; 54 fr. dans l'étranger.

Académie (Projet d'établissement d'une) britannique des arts, à Rome, 233, 485.
— de Soroë (Rétablissement de l'), en Danemarck, 472.
Académies. *Voy.* Sociétés Savantes et d'utilité publique.
Acide prussique (Efficacité de l') contre l'asthme, 715.
Adams' (*John*). *Remarks on the country extending from cape Palmas to the river Congo*, 632.
Adelgitha, nouvelle pièce, représentée au théâtre anglais de Drury-Lane, 469.
Administration (Système de l') britannique, en 1822, par Ch. Dupin, A. 549.
— (De l') de l'armée d'Espagne, et du système des entreprises, 175.
Affaire de la Vigilante, bâtiment négrier, de Nantes, 174.
Affo (*P. Ireneo*), *Vita di Pier Luigi Farnese, primo duca di Parma*, 407.
Affranchissement des serfs, en Livonie, 722.
Afrique, 212, 466, 632, 716.
Agardh (C. A.), *voy. Icones algarum.*
Age (L') poétique d'un Scandinave, 446.
Agoub (J. É.), C.—B. 441.
Agriculture, 198, 213, 425, 458, 489, 540, 675, 674, 675, 711, 717, 730, 745, 762. *Voyez aussi* Économie rurale.
Air marécageux (Recherches historiques, chimiques et médicales sur l'), par Julia, A. 301.
Album du chasseur, par Doneaud du Plan, 683.
Alexandre, empereur de Russie. Lettre de S. M. à M. M. A. Julien, de Paris, accompagnée d'une bague garnie de diamans, 249.
Algèbre, 154.
Allemagne, 159, 225, 395, 476, 641, 730.
— (Itinéraire abrégé de l'), par Reichard, 165.
Alletz (E.). L'abolition de la traite des Noirs, 699.
Almanach à l'usage des Israélites, etc., 197.
Almanachs (coup-d'œil sur les), ou recueils de poésies qui, sous ce titre, paraissent en Allemagne, 479.
Alphabet des hiéroglyphes phonétiques, découvert par M. Champollion, le jeune, 767.
Ambrosioli, Mémoire sur les lois des XII tables, 741.
Amérique, 121, 207, 380, 462, 629, 715.
— méridionale, 462, 716.
— (Quelques considérations sur l'), par un vieux philantrope, 175.
Amoros, *voy.* Gymnase.
Amours (Les) des anges, *voy.* Moore.
Analyses (II) d'ouvrages *allemands*: *Aus meinem Leben, etc., von Goethe* (*Depping*), 80.
— d'ouvrages *anglais* : Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des nations, par Adam Smith, traduites par Garnier (A. D. V.), 49. — Les Amours des anges, de Th. Moore, traduits par Mme Louise Sw. Belloc (*M. A. Jullien*), 105. — État de l'Angleterre au commencement de 1823, traduit par Dufau et Guadet (*le comte de Ségur*), 549. — Tactique des Assemblées législatives, et Traité des sophismes politiques, par J. Bentham, etc. (*Avenel*), 568. — Recherches asiatiques (*Langlès*), 611.
— d'ouvrages *français* : Traité sur la structure extérieure du globe, par Scipion Breislak (*Ferry*), 31. — Traité de l'interprétation des lois, par Mailher de Chassan (*A.*), 67. — Œuvres de Rabelais, édition *variorum*, par Éloi Johanneau et Esmangart (E. *Salverte*), 88, 361. — Recherches historiques, chimiques et médicales sur l'air marécageux, par Julia (*B.*), 301. — Œuvres de P. L. Lacretelle, aîné (*Parent-Réal*), 311. — Lois des communes, par Dupin, avocat (*Boudet*), 324. — Recueil des Historiens des Gaules et de la France, par M. J. Brial, 3e article (*J. C. L. de Sismondi*), 331. — Système de l'administration britannique, par Ch. Dupin.

Discours prononcé à l'Institut, par **Ch. Dupin** (*le comte de Ségur*), 549. — Guide du voyageur en Espagne, par Bory de Saint-Vincent. Voyage en Espagne, par Jaubert de Passa. Voyage dans le Tyrol, par Marcel de Serres (*Ferry*), 540. — Histoire des Français, par J. C. L. de Sismondi (*de Ségur*), 586. — Recherches historiques sur l'Anjou, etc., par J. F. Bodin (*Lanjuinais*), 594. — Œuvres complètes de Mme de Souza (*H. Patin*), 605. — Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, par Barbier (*A. Mahul*), 624.

— d'ouvrages *italiens* : Œuvres de Filangieri (*Artaud*), 562.

Anatomie, 139, 278.

— de l'homme, par J. Cloquet, publiée par Lasteyrie, 412.

Andral (G.), *voy.* Lerminier.

Angleterre, *voy.* Grande-Bretagne.

— (État de l') au commencement de 1823, traduit par P. A. Dufau et J. Guadet, A. 549.

Animaux vertébrés (Sur la distribution géographique des), par A. Desmoulins, 671.

— domestiques (Traité de l'éducation des), par A. Thiébaud de Berneaud, 675.

Anjou (Recherches historiques sur l'), etc, par J. F Bodin, A. 594.

Annales Academiæ Lugduno-Batavæ, 667.

— *Academiæ Lovaniensis*, 411.

Annales politiques et diplomatiques, ou Manuel du publiciste et de l'homme d'état, 172.

Anthologie batave, ou Choix des poètes hollandais, par John Bowring et H. S. Van-Dyk, 591.

— russe, suivie de poésies originales, par P. J. Émile Dupré de Saint-Maure, 185.

Antilles (Les) françaises, particulièrement la Guadeloupe, par Boyer-Peyreleau, 684.

— 207.

Antiquités, 137, 190, 191, 585, 586, 703, 704, 705, 706, 725, 737, 742, 750, 769. *Voy. aussi* Archéologie

— d'Augst (Recherches historiques sur les), par G. J. Kolb, traduites de l'allemand, par Aubert-Parent, 707.

— médiomatriciennes, ou Monumens trouvés à l'ancienne citadelle de Metz, par L. Devilly, 709.

— celtiques, découvertes près de Saint-André, en Écosse, 469.

— déterrées dans les ruines de l'ancien *Forum Julii*, 742.

—(Description des) et autres curiosités de Rome, par É. Barton, 659.

Antropolithe, trouvé près de Belin (Gironde), 748.

Apologie des siècles barbares, par le R. P. Constantino Battini, 659.

Archéologie, 487, 622, 706, 724, 741.

— (Leçons élémentaires d'), par J. B. Vermiglioli, 409.

Architectonographie, 405, 410, 411.

Architecture, 452, 621, 721.

Arétin, *voy.* Nécrologie.

Argile (Rapport sur l') plastique d'Auteuil, M. 5.

Aristote, La Rhétorique, avec le texte en regard, des notes, etc., par É. Gros, 182.

Arithmétique, 417.

— (Traité d'), par Querret, 165.

Art dramatique, 715.

— militaire, 179, 681.

— vétérinaire, 259.

—— (Abrégé de l'), traduit de l'anglais de White, par H. Germain, avec des notes par Delaguette, 680.

— (L') œnologique, réduit à la simplicité de la nature, par la science et l'expérience, par A. A. Cadet de Vaux, 421.

— (L') de gagner sa vie et d'augmenter ses revenus, etc., par Mossé, 173.

Artaud, de Lyon. L'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris lui décerne une médaille d'or, 245.

Artaud. C.—A. 562.

Arts industriels, 229, 733. *Voyez aussi* Industrie.

Ascargorta, Précis de l'histoire d'Espagne, traduit par L. G., 177.
Ascétique, *voy.* Théologie.
Asiatick researches, 611.
Asie, 209, 463, 630, 716.
Assemblées législatives, *voy.* Bentham.
Astolfi, *Costruzioni geometriche dell' orologio solare sopra un piano qualunque*, 406.
Astronomie, 268, 394.
Athénée des arts, de Paris, 245.
Attila, ou le Fléau de Dieu, roman historique, par Beaunoir, 450.
Attilius, ou l'Héroïsme de la piété filiale, par E. F. C. H. Pelletier, 448.
Aubert-Parent, *voyez* Antiquités d'Augst.
Aubry-le-Comte. Lithographie du portrait de M. de Châteaubriand, d'après Girodet, 255.
Australasie, *voy.* Océanique.
Avenel, C.—A. 568.

B

Baggiolini (Ch.), *Voy.* Émile.
Bagnes (Considérations sur les), 427.
Baguet (*F. N. G.*), *Specimen litterarium inaugurale*, etc., 667.
Bailey (E. H.), sculpteur anglais, statue d'Ève, 721.
Bains de mer (Établissement des) à Dieppe, 490.
Bakker (*G.*), *Hulpmiddel tot redding van menschen uit de bovenverdiepingen van een branded huis*, 664.
Ballades (Anciennes) espagnoles, traduites par J. G. Lockhart, 128.
Ballantyne's novelist's Library, 150.
Balzac, Œuvres choisies, 185.
Banque nouvellement établie à Riga, pour la Courlande, 470.
— littéraire, ou Société établie a Londres, pour administrer et distribuer les fonds littéraires, 468.
Barbier, Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, 197, A. 624.
— C. — B. 189.
Barton's (*Edward*) *Description of the antiquities and other curiosities of Rome*, 639.
Bateau à vapeur, le Royal-Georges, 214.
— — établi sur le lac de Genève, 220.
Battini, *Apologia de' secoli barbari*, 659.
Beattie (J.), Preuve de la vérité de la religion chrétienne; ouvrage traduit de l'anglais, par F. S. Jacquier, 426.
Beaunoir, *voy.* Attila.
Beaux-Arts, 192, 195, 196, 233, 251, 469, 661, 742.
Beck (L. C.), *voy.* Gazetteer.
Beckers (*Friederich*) *Weltgeschichte*, 141.
Belles-Lettres, *voy.* Littérature.
Belloc (Mme Louise Swanton), *voy.* Moore.
— C. — B. 131, 389, 391, 426, 443, 635, 639, 640, 685, N. 465.
Belzoni, voyageur en Afrique; sa lettre datée de Fez, 466.
Bentham (Jérémie), Traité des preuves judiciaires, extrait de ses manuscrits, par Ét. Dumont, 170.
— — Tactique des assemblées législatives, suivie d'un Traité des sophismes politiques. Ouvrages extraits des manuscrits de l'auteur, par Ét. Dumont, A. 568.
Bentzien, C. — N. 490.
Bequerel, *Voy.* Rapport.
Bérard (F.), Doctrine des rapports du physique et du moral, 687.
Berg (*F. E.*), *Disputatio de jurisconsulto e sententia Ciceronis*, 154.
Berlier (Th.), *Voy.* Gaule.
Berr (Michel), *Voy.* Réclamation.
— — C. — N. 772.
Berthe (L. H.), *Voy.* Carte routière.
Beugnot (A.), C. — B. 655.
Beuneau (J. D.), *Voy.* Fièvre jaune.
Bible, traduite en vingt-neuf idiomes, sous les auspices de la Société biblique de Russie, 722.
Bibliographie, 197, 478, 624, 657, 648, 652, 659.
— espagnole, 749.
Bibliothèque du roi d'Angleterre, 217.
— de feu le baron de Hengel, à Munich, 478.

— des romans, publiée par Ballantyne, 130.
Bignan (A.), *Voy.* Judith.
— L'abolition de la traite des Noirs, 699.
Billard (A.), Lettre adressée par un négociant de Bretagne, à M. de Vaublanc, etc., 173.
Biographie, 17, 80, 127, 128, 141, 178, 283, 404, 407, 452, 455, 594, 638, 660, 666.
— navale de la Grande-Bretagne, par Jean Mareshall, 636.
— universelle, publiée à Venise, 252.
— Toulousaine, 692.
Blake (William), Observations sur les effets produits par les dépenses du gouvernement, pendant la suspension des paiemens de la banque, 125.
Bleu iris (découverte d'un), 207.
Blunt's (*J. J.*) *Vestiges of the ancient manners and customs discoverable in modern Italy and Sicily*, 586.
Bodin (J. F.), *Voy.* Anjou.
Bodin (Félix), Histoire de la révolution française, 691.
Boehm (W. A.), *Voy.* Nécrologie.
Boethe (F. H.), *Voy.* Plaute.
Bohême, 732.
Bonafous (Mathieu), Mémoire sur une éducation de vers à soie, etc., 674.
Bonnevie (L'abbé), *Voy.* Discours.
Booth's (*David*) *Letter to the Rev. T. R. Malthus*, etc., 635.
Bornholm (Ile de), 728.
Bory de Saint-Vincent, *Voy.* Espagne.
Bosc, Rapport sur l'emploi du plâtre en agriculture, 675.
Botanique, 134, 155, 275, 665, 675.
— (La) de J. J. Rousseau, par A. Deville, 156.
— (Cours de), par J. L. Poiret, 675.
Bouchené Lefer, C. — B. 437.
Boucher, médecin à Versailles, reçoit du ministre de l'intérieur une médaille d'or, 257.
Boudet, avocat, C. — A. 324.
Bourdeliac (Pagezy de), De l'emploi des loisirs du soldat français en tems de paix, 418.
Boussingault. Extrait d'une lettre de ce voyageur, datée de Maracay (Amérique méridionale), 462.
Bowring's (*John*) *Batavian Anthology*, 389.
Boyer-Peyreleau, *Voy.* Antilles.
Bradi (Mme de), l'Héritière Corse, 189.
Breislak (Scipion), Traité sur la structure extérieure du globe, A. 51.
Brès (J. P.), C. — B. 196, 439, 694.
Brésil, 632, 716.
Brial (M. J. J.), Recueil des Historiens des Gaules et de la France, A. 331.
Brockhaus, *Voy.* Nécrologie.
Bromamètre, petit peson à ressort, inventé par E. Régnier, 505.
Bronguiart, *Voy.* Rapport.
— C. — M. 5.
Broussais (Leçons du docteur), sur les phlegmasies gastriques, etc., par E. Caignon de Mortagne et A. Quémont, 678.
Brydges (*Sir Egerton*), *Res literariæ*, etc., 404.
Buchner (*A.*), *Geschichte von Baiern*, 399.
Buchon (J. A.), *Voy.* Dugald Stewart.
Bulletin bibliographique (III): Allemagne, 159, 395, 644. — Danemarck, 156, 394, 645. — Etats-Unis d'Amérique, 121, 380, 629. — France, 155, 412, 669. — Grande-Bretagne, 123, 385, 650. — Indes-orientales, 650. — Italie, 149, 405, 657. — Norvége, 156, 393, 642. — Pays-Bas, 153, 410, 662. — Russie, 154, 393, 640. — Suède, 154. — Suisse, 144, 405, 654.
Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 455, 710.
Buttura (*Antonio*), *Opere poetiche di Dante Alighieri*, 461.
Byron (Lord), *Voy.* Caïn.

C

Cabinet de médailles anciennes, de

l'Académie des sciences de Pétersbourg, 219.
Cadet, de Metz; Du sol, de l'air et des eaux d'Espagne, 414.
Cadet de Vaux (A. A.), *Voy.* Art œnologique.
Caignon de Mortagne, *voy.* Broussais.
Cailliaud, *voy.* Collection égyptienne.
Caïn; mystère dramatique de lord Byron, traduit en vers français, par Fabre d'Olivet, 441.
Caisse d'épargnes de Bordeaux, 755.
Calcul (Nouvelle théorie du) des intérêts simples et composés, etc., par J. J. Grémilliet, 417.
— (Sur l'application du) aux phénomènes électro-dynamiques, par F. Savary, 161.
Calculs (Essai sur l'histoire chimique des), traduit de l'anglais, par J. Riffaut, 157.
Calligraphie (Ouvrage de), fort curieux, entrepris à Bonn, 477.
Camerarius (Aventures de) en Italie, par A. Kanne, 140.
Campenon, Poèmes et opuscules, en vers et en prose, 445.
Cancellieri (Francesco). Lettera sopra la statua di Mosè del Buonaroti, etc., 661.
Capefigue, de Marseille; l'Académie des inscriptions et belles-lettres lui décerne une médaille d'or, 245.
Cardelli, Manuel du limonadier, 680.
— — du cuisinier, 680.
Carlet (Antoine), Recueil de maximes et de réflexions morales, etc., 687.
Caron (L'abbé), Tableaux des plus doux sentimens de la nature, 168.
Carrières de marbre aux environs de la ville de Hudson, 715.
Carte routière des royaumes d'Espagne et de Portugal, par L. H. Berthe, 425.
Casanove's Memoiren, 141.
Catalogue (Extrait et sommaire du) de la foire de Pâques 1825, à Leipsick, 477.
Caylus (Mme de), Souvenirs, 435.
Champollion-Figeac, *voy.* Papyrus.
Champollion, jeune, *voy.* Alphabet.
Chansons nationales et royales de l'Angleterre, tirées des manuscrits originaux, etc., de la bibliothèque de William Kitchiner, 129.
Chaptal, *voy.* Chimie appliquée.
Chardon, *voy.* Usure.
Chasse, 683.
Chauvet, L'abolition de la traite des nègres; poème couronné par l'Institut de France, 496, 699.
Chefs-d'œuvre du théâtre italien moderne, 189.
Chevaliers (Les) de la cuillère, etc., par Mme de Montolieu, 470.
Chevaux (Notices sur quelques races de), etc., par Huzard, 672.
Chimie, 121, 270, 501.
— appliquée à l'agriculture, par le comte Chaptal, 677.
Chine, 716.
Chinois (Deux jeunes) à l'université de Halle, 227, 476.
Chirurgie, 282. *Voyez aussi* Sciences médicales.
Choquet (Charles), Traité de perspective linéaire, 162.
Choulant (L.), Tafeln zur Geschichte der Medicin, 595.
Chronomètre français, inventé par M. Le Normand, 762.
Cicéron (Collection complète des épîtres de) traduites en allemand par C. M. Wieland, et publiées par F. D. Gratter, 655.
Cimarosa, Les Horaces; reprise de cet opéra au Théâtre-italien, à Paris, 513.
Cirque (Magnifiques ruines d'un) découvert par M. Tambroni, près des lieux où s'élevait l'ancienne Boville, 741.
Civiale (J.), *voy.* Rétentions d'urine.
Civilisation (Progrès de la) parmi les juifs, en Pologne, 219. — Dans la république septinsulaire, 254.
Claessen, gravure du tableau de Gérard Dow, représentant la femme hydropique, 252.
Classiques français, ou Bibliothèque portative de l'amateur, 186, 443, 695.
Clias, *voy.* Gymnastique.
Clinique médicale de Lerminier, 158.

Cloquet (J.), *voy.* Anatomie de l'homme.
—— Mémoire sur l'existence et la disposition des voies lacrymales dans les serpens, 412.
Cœur (Examen du) d'une momie, 214.
Cœur de Lion, ou La troisième croisade, poème, par Eléonore-Anne Porden, 590.
Coletti (Scipione), Illustrazioni della divina Commedia, etc., 661.
Collection égyptienne de M. Cailliaud, 769.
— de machines, d'instrumens, etc., employés dans l'économie rurale, par M. de Lasteyrie, 423.
Collége des Indes-Orientales, établi à Londres, 468.
— des provinces (Rétablissement du) à Turin, 485.
— de France, 505.
Colombia; état géographique, statistique, etc., de ce pays, 125.
Colonie (Nouvelle) de malfaiteurs, à Port-Macquairie, dans la Nouvelle-Galles méridionnale, 210.
— anglaise à Singapour, détroit de Malacca, 465
Côme, *voy.* Mnémonique.
Concours de poésie, à Cambrai, 699.
Confessional (Le), ou Miroir des pénitens selon les dix commandemens; titre d'un livre regardé comme une des plus anciennes productions de la presse, 478.
Conquête (La) du Mexique, poème en dix chants, 186.
Conservation du virus vaccin, 719.
Conservatoire des arts et métiers de Genève, 229.
Considérations sur la politique et les circonstances actuelles, 435.
Constant (Benjamin), Cours de politique constitutionnelle, traduit en espagnol, par M. A. Lopez. 714.
—— *Voy.* Filangieri.
Constructions géométriques du cadran solaire sur un plan quelconque, par Jean Astolfi, 406.
Convito di Dante (Saggio de' molti errori trascorsi in tutte l'edizioni del), 661.
Coombe (W.), *voy.* Nécrologie.
Coquerel (Ch.), C.—B. 665.
Coste (L. M. P.), *voy.* Recherches balistiques.
Cotugno (Domenico), voy. Elogio.
Courrier, *voy.* Romans grecs.
Covelli (N.), *voy.* Vésuve.
Crome, Handbuch der Statistik des Grosherzogthums Hessen, 597.
Cuba, Situation des Noirs et des hommes de couleur dans cette île, 207.
Culte, *voy.* Théologie.
— hébraïque, *voy.* Réclamation.
Culture sur les bords du Sénégal, 212.
Cunyngham (A.), *voy.* Odes.
Curiosités de la littérature, par J. D. Israeli; seconde série, 657.
Curti (Angelo), La Vittoriade, 151.

D

Dahlmann, Forschungen, etc., 394.
Danemarck, 156, 220, 594, 471, 645, 727.
— Description géographique et statistique de ce royaume, par Théodore Gliemann, 136.
Dante (Le), *Voy.* Buttura
— — *Voy.* Monti.
Dassy, Lithographie d'une tête d'étude, d'après Girodet, 254.
Daumier (J. B.), les Veilles poétiques, 698.
David, peintre, *Voy.* Jazet.
Davison (W.). *Voy.* Nicolas.
Deal (J. N.), Nouvel essai sur la lumière et les couleurs, 677.
Déclaration du prince royal de Perse aux Européens, 215.
Découverte (sur une) dans l'art de construire, 405.
Découvertes scientifiques, 207, 213, 421, 761.
— numismatiques, 750.
Delaguette, *Voy.* Art vétérinaire.
Delille (Jacques), les Géorgiques françaises, traduites en allemand, par D. Doering, 655.
Demandre, *Voy.* Nécrologie.
Demonferrand, *Voy.* Électricité.
Denzinger (Ignati), Oratio de sublimitate, 155.
Deodats Fodsel, etc., 645.

Deperthes (J. B.), Histoire de l'art du paysage, 195.
Depping; l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris lui accorde une mention très-honorable, 243.
—Vocabulaire géographique de l'Espagne et du Portugal, 425.
— C. — A. 80.
Description de l'Égypte, deuxième édition; livraisons 118e a 126e, 703.
Desgenettes, Éloge de M. Hallé, 160.
Desmoulins (A.), Mémoire sur la distribution géographique des animaux vertébrés, 671.
Dessin, 162, 196.
Deville (A.), *Voy.* Rousseau.
Devilli (L.), Antiquités médiomatriciennes, 709.
Dictionnaire classique d'histoire naturelle, par Audouin, Brongniart, etc., 669.
—chronologique et raisonné des découvertes, etc., 421.
—des sciences médicales, T. V. 678.
— analytique et raisonné de l'histoire de France, par Saint-Edme, etc., 689.
— des Proverbes français, par de la Mesangère, 438.
— descriptif et topographique des états de l'Illinois et du Missouri, par L. C. Beck, 629.
— des ouvrages anonymes et pseudonymes, par Barbier, 167, A. 624.
— de poésie ancienne et moderne (russe), par N. Ostolopof, 642.
— militaire, contenant les termes usités dans l'infanterie russe, etc., par le général Toutchkof, 595.
Diète suédoise, 471.
Dieu est l'amour le plus pur, morceaux choisis d'Eckartshausen, traduits de l'allemand par de Stassart, 685.
Diplomatie, 172, 594.
Discours prononcé par M. Charles Dupin, à la séance publique de l'Institut, du 2 juin 1823, A. 349.
Discours de Jean Lublink, le jeune, 410.
— sermons et panégyriques de l'abbé Bonnevie, 686.
— sur les progrès que les recherches dans les Indes ont fait faire à l'histoire naturelle, par G. G. C. Reinwardt, 662.
Divine Comédie (Éclaircissemens de la), etc., par S. Colelli, 661.
Dobrowsky (Jos.), Institutiones linguæ slavicæ dialecti veteris, 650.
Doctrine des rapports du physique et du moral, etc., par F. Bérard, 687.
Doering, Der Landmann, oder die französischen Georgiken, von J. Delille, 655.
Dôme (Le) de Milan, ou Description historico-critique de ce temple célèbre, 410.
Doneaud du Plan, *Voy.* Album.
Doublet, C. — B. 430.
Dow (Gérard), *Voy.* Claessen.
Drapier, *Voy.* Hainault.
Dubouchet, *Voy.* Rétention d'urine.
Dufau (P. A.), C. — B. 175, 687, 692. — *Voy.* Angleterre.
Dugald-Stewald, Histoire abrégée des sciences métaphysiques, morales et politiques, traduite par J. A. Buchon, 167.
Duhault (J. F. M.), Poésies, 699.
Dulaure, *Voy.* Paris.
Duleau, Observations de deux sourdes et muettes, 159.
Dumont (Ét.), *Voy.* Bentham.
Dupau (A.), C.—B. 199, 414, 678.
Dupin, avocat, Lois des communes, A. 324.
Dupin (Charles), Système de l'administration britannique, en 1822, A. 349.
— — *Voy.* Discours.
— — C. — M. 517.
Dupré de Saint-Maure, Anthologie russe, 185.
Du Thon (Mme Adèle), Lettres à Isabelle, 589.

E

Eau (Sur l'emploi de l') comme moteur des roues hydrauliques, par A. Lhuillier, 160.
Eaux minérales de Sainte-Magdeleine de Flourens, département de la Haute-Garonne, 489.
Ebel (J. G.), *Voy.* Suisse.

Eckhartshausen, *Voy.* Stassart.
École primaire (Notice sur l'établissement d'une) et d'industrie à Hommel, en Russie, par L. P. de Jussieu, M. 12.
— d'agriculture à Schleisheim, en Bavière, 225.
— royale d'économie rurale et vétérinaire, de Lyon, 259.
— de jeunes filles, fondée à Varsovie, pour la communauté réformée, 470.
— normale de gymnastique, établie à Londres, 719.
— des Arts, de Châlons, 424.
— des Mines, établie à Saint-Étienne (Loire), 749.
Écoles (Deux) de natation, établies à Bordeaux, 492.
— de musique, d'après la méthode de Wilhem, établies à Bordeaux, 258.
Économie domestique, 215, 680, 727.
— politique, 49, 125, 655.
— publique, 470, 672.
— rurale, 215, 225, 229, 252, 419, 421, 425, 489, 672, 675. *Voyez aussi* Agriculture.
Écosse, 585, 469. *Voyez aussi* Grande-Bretagne.
Écriture hiéroglyphique des Égyptiens, 767.
Edda (L'ancienne) des Scandinaves, traduite de l'islandais en danois, par Finn-Magnusen, 645.
Edmonstone's (Sir Arch.) Journey to two of the Oases of upper Egypt, 383.
Éducation, 150, 251, 389.
— (De l'), ou Tableaux des plus doux sentimens de la nature, par l'abbé Caron, 168.
— (Sur l') des animaux domestiques, par A. Thiebaud-de-Berneaud, 673.
— (Sur l') de vers à soie, etc., par M. Bonafous, 674.
Égypte (Description de l'), 705.
Ehrenberg, *Voy.* Voyage scientifique.
Électricité dynamique (Manuel d'), par J. F. Demonferrand, 416.
Élégies (Deux) consacrées à la mémoire d'une épouse chérie, par V. Olin, 595.
Élisabeth et Émilie, conte moral, par Mme Taylor, traduit en français, 448.
Elmes (James), Memoirs of the life and Works of sir Christopher Wren, 128.
Éloge de John Owen, par Lafon-de-Ladébat, 691.
— de M. Hallé, par Desgenettes, 160.
Elogio storico del cav. don Domenico Cotugno, etc., 660.
— — *di Giovanni Santi, pittore e poeta*, 660.
Éloquence, 155, 160, 410, 660, 662, 691.
— de la Chaire, 597, 686.
— judiciaire, et philosophie législative. Œuvres de P. L. Lacretelle aîné, A. 311.
Émery, *Voy.* Nécrologie.
Émigrés (Des) et de leurs créanciers, depuis la restauration, par Lepage, 686.
Émile, traduit du latin en italien, par Christophe Baggiolini, 150.
Encephale (Recherches d'anatomie pathologique sur l'), par F. Lallemand, 157.
Encouragemens aux sciences et aux lettres, 249.
Enseignement mutuel, à Fribourg, en Suisse, 144, 757.
— — à Saint-Louis (côte d'Afrique), 717.
— — à Florence, 483.
— — à Bruxelles, 486.
Entendement (Recherches sur l') du chien et des autres animaux, par F. Orioli, 658.
Épître adressée aux Dames, 446.
Époques remarquables de l'histoire universelle, par Masson aîné, 430.
Équitation (Manuel d'), par Gratian-Merlet, 680.
Érable rouge (Culture de l'), dans le département de la Gironde, 489.
Erinnerung an Hamburgs merkwürdige Begebenheiten, 134.
Ermites (Les) en prison, par Jay et Jouy, 688.
Eschyle (Théâtre choisi d'), d'après le texte de Schutz, par Louis Vaucher, 147.
Esmangart, *Voy.* Rabelais.

Espagne, 157, 177, 178, 414, 425, 690.
— (Guide du voyageur en), par Bory-de-St.-Vincent, 165, A. 540.
— (De l') et de ses relations commerciales, par F. A. Ch., 684.
— (Visite en), par Quin, 634.
Estrup, Extrait des relations des ambassadeurs français aux cours du Nord, 594.
États-Unis d'Amérique, 121, 207, 389, 629, 715.
—— (Description des), par Isaac Holmes, 631.
Etnographie, 385, 386, 594, 632, 654. 655.
Exposition publique, à Stockholm, des produits de l'industrie suédoise, 471.
— — des artistes florentins, 742.
— — des produits de l'industrie du département de la Moselle, 236.

F

Fabre d'Olivet, *voy.* Caïn.
Falsens (Enevold) Skrifter, 136.
Farcy (C.), *voy.* Perspective.
Faune française, 412.
Fée (L. A.), *voy.* Flore.
Ferry, C. — A. 31, 540. — B. 122, 167, 457.
Fête de la jeunesse, célébrée tous les ans à Arau, en Suisse, 482.
Fibiger, *voy.* Sophocle.
Fièvre jaune (Recherches sur la contagion de la), par J. D. Beuneau et Eug. Sulpicy, 414.
Fièvres (Sur les), par Lerminier, 158.
—— par Gendrin, 159.
Filangieri (Œuvres de), traduites de l'italien. Nouvelle édition, avec commentaires, par Benjamin Constant, et l'éloge de l'auteur, par F. Salfi, A. 562.
Finances, 125, 549.
Finn-Magnusen, Den ælden Edda, etc., 645.
Flore de Virgile, par L. A. Fée, 155.
Florus (S. Annœus), Abrégé de l'histoire romaine; traduction nouvelle, par Camille Paganel, 176.
Forster (F.), Friedrich des grossen Jugendjahre, 401.
Forum Julii (Ruines de l'ancien), 742.
Fouilles (Essai sur les) faites, en 1821 et en 1822, autour de la Maison-Carrée, par Alphonse de Seynes, 190.
Fragonard, peintre, *voy.* Girardet.
— — *Voy.* Lesueur.
France, 5, 73, 155, 236, 331, 412, 489, 586, 594, 689, 718.
— (Itinéraire abrégé du royaume de), 165.
Francoschinis, La morte di Socrate, 151.
Francœur, C. — M. 257. — B. 163, 164, 418.
Franklin (John), Narrative of a journey to the shores of the Polar sea, 123.
Frédéric-le-Grand (Premières années de), par Foerster, 401.
Frère (Le) et la Sœur, drame, par Merville, 772.
Fronton (Œuvres de), édition palimpseste d'Angelo Mai, 252.

G

Galerie espagnole, ou Notices biographiques sur les membres des Cortès et du gouvernement, etc., 178.
— européenne, 411.
— française, 452, 692.
Gallois (L.), *voy.* Inquisition d'Espagne.
Gancel, *voy.* Pompe.
Garat (Notice nécrologique sur), professeur au Conservatoire de musique, M. 17.
Garcin de Tassy, Les oiseaux et les fleurs, d'Azzeddin Elmocaddessi, 205.
—— reçoit de l'empereur de Russie une bague garnie de diamans, 249.
Garnier, *voy.* Richesses des nations.
Gasconismes corrigés, par J. B. L. 457.
Gaule (Précis historique sur l'ancienne), par Théophile Berlier, A. 73.

Gauthier (Ed.), *voy.* Mille et une nuits.
— — *Voy.* Littérature persane.
— — C.—B. 206.
Gazetteer (A.) of the states of Illinois and Missouri, by. L. C. Beck, 629.
Gemmingen (Freyherrn von), Worte der Liebe und des Trostes, etc. 735.
Gendrin (A. N.), Recherches sur la nature et les causes prochaines des fièvres, 159.
Géographie, 125, 136, 137, 210, 425, 540, 611, 629, 652.
— (Nouveau système de) moderne, par Sydney E. Morse, 580.
Géologie, 5, 51, 153, 225, 271, 665, 715.
Géométrie, 260.
Georget, C.—B. 159, 413.
Gérard, peintre, *voy.* Grevedon.
Germain (Henri), Études sur la langue latine, 457.
— — *Voy.* Art vétérinaire.
Germani, Dell' umana perfezione, 406.
Ginguené, Storia della letteratura italiana, etc.
Girard, Cours de la langue française, 231.
Girardet, Gravure du tableau de Fragonard, représentant les derniers momens du duc de Berry, 252.
Girodet, peintre, *voy.* Aubry-le-Comte.
— — *Voy.* Dassy.
Giullery (H.), L'Académie des sciences de Bruxelles lui décerne une médaille d'argent, 745.
Gliemann (Th.), *voy.* Danemarck.
Gnomonique, 406.
Gaeiler (Fr.), *voy.* Tite-Live.
Goetgebuer, *voy.* Monumens.
Goethe, Aus meinem Leben, etc. A. 80.
— (Hommages à), 731.
Golbery (Ph.), C.—B. 141, 144, 397, 599, 403, 644. 649, 652. 653, 654.
Goldsmith, Abrégé de l'histoire romaine, traduit de l'anglais, par V. D. Musset-Pathay, 176.
— Abrégé de l'histoire grecque, traduit par le même, 430.
Gorée; Entrepôt établi dans cette île, 215.
Gourcy (L'abbé de), *voy.* Tertullien.
Grammaire, 457, 438, 660.
— de l'ancienne langue slave, par Jos. Dobrowski, 650.
Grande-Bretagne, 125, 215, 349, 585, 467, 525, 630. 642, 718.
Grater (F. D.), *voy.* Cicéron.
Gravure, 194, 198, 251, 252, 432.
— en bois, 659.
Grémillet (J. J.), *voy.* Calcul.
Grévedon, Lithographie du portrait de Mlle Mars, d'après Gérard, 255.
Gros (E.), *voy.* Aristote.
Grotte de Han (Relation d'un voyage fait à la), par Kickx et Quetelet, 664.
Guadet (J.), *voy.* Angleterre.
Guizot, Collection des mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre, 431.
Gymnase normal, militaire et civil, dirigé par M. Amoros, 760.
Gymnastique, 492, 760.
— (Progrès de la) en Angleterre, sous la direction de M. Clias, 718.

H

Hainault (Coup-d'œil minéralogique et géologique sur la province du), au royaume des Pays-Bas, par Drapiez, 153.
Halevy (Léon), *voy.* Horace.
Hallé, *voy.* Desgenettes.
Hare, Strictures on a publication entitled : Clark's Gaz Blowpipe, 121.
Hastings (Hommages au marquis de), gouverneur-général des Indes-Orientales, 716.
Heiberg, C.—B. 136, 139, 394.
Heiberg fils, C.—B. 645.—N. 225, 476, 729.
Heine, *voy.* Institution orthopédique.
Helvétius (Notice sur), par Lémontey, M. 283.
Hemprich, *voy.* Voyage scientifique.

Henrichs, C. — Les articles signés H—s.
Héreau (E.), Secrétaire-général de la Revue Encyclopédique, C. — B. 458, 445, 689, 699, 702, et les articles signés E. H.
Hétitière (L') corse, par Mme de Bradi, 189.
Hérold, compositeur, *voy.* Lasthénie.
Heusmans, de Louvain. L'Académie des sciences de Bruxelles lui décerne une médaille d'or, 744.
Hiéroglyphes, 767.
Hiombert de Flegny, La Mort de Henri de Guise, tragédie, 190.
Histoire, 75, 126, 154, 159, 147, 179, 180, 220, 331, 394, 398, 401, 430, 433, 594, 658, 731, 744.
— universelle de Ch. Fr. Becker, 141.
— grecque (Abrégé de l'), par Goldsmith, traduit par V. D. Musset-Pathay, 430.
— romaine (Abrégé de l'), par le même, traduit par le même, 176.
— romaine (Abrégé de l'), de Florus, traduit par C. Paganel, 176.
— (Aperçu rapide de l') du XVIIIe siècle, par F. C. Schlosser, 649.
— navale de la Grande-Bretagne, par Édouard Pelham Brenton, 126.
— de l'Empire de Russie, par Karamsin, 688.
— des guerres du Nord, par Rafn, 594.
— militaire du roi Chrétien IV, de Danemarck, par Jahn, 594.
— de la Bavière, par André Buchner, 599.
— (Précis de l') d'Espagne, traduit de l'espagnol d'Ascargorta, 177.
— abrégée de l'Inquisition d'Espagne, par L. Gallois, 69.
— du Brésil, par Robert Southey, 632.
— des Français, par J. C. L. Sismonde de Sismondi, A. 586.
— de France (Dictionnaire de l'), par Saint-Edme, 689.
— de la Révolution française, par A. Thiers et Felix Bodin, 691.
— critique et militaire des guerres de la Révolution, par Jomini, 179.
— civile, physique et morale de Paris, par Dulaure, 179, 455.
— du Paganisme dans l'Europe septentrionale, par F. J. Mone, 598.
— (Deux pièces pour servir à l') des ténèbres au tems de la réformation, par A. Kanne, 140.
— littéraire d'Italie, par Ginguené, traduite en italien, par Benoît Perotti, 408.
— abrégée des sciences métaphysiques, etc., par Dugald-Steward, 167.
— de l'art du paysage, par J. B. Deperthes, 195.
— de Hakon, fils de Harek, anecdote islandaise, publiée par Thorlacius, 645.
Histoire naturelle, 412, 657, 662, 669, 703, 704, 705, 706.
Historiens (Recueil des) des Gaules et de la France, par M. J. J. Brial, A. 331.
Holmes' (Isaac) Account of the United states of America, etc., 631.
Holst, Om de brittiske Toengster, etc., 642.
Horace (Odes d'), traduites en vers français, par Léon Halevy, 182.
Horaces (Les), *voy.* Cimarosa.
Hufnagel (W.), Moses wie er sich selbst zeichnet, 159.
Huzard fils, *voy.* Chevaux.
Hydraulique, 405, 716.
Hygiène, 414.

I

Icones algarum ineditæ, fasciculus primus, auctor C. A. Agardh, 134.
Iles Ioniennes, 254.
Impatient (L'), comédie en vers, imitée du français, par J. Tolstoï, 395.
Impression (Sur l') de luxe, avec des dessins gravés sur bois, etc., par Savaje, 659.
Imprimerie (Fête séculaire de l'invention de l') célébrée à Harlem, 234.
Indes orientales, 209, 630, 716.
Industrie, 256, 433, 471.
— (Notice sur l') du département de la Moselle, par Ch. Dupin, M. 517.

Innocence (L') à la campagne, comédie en prose, 250.
Inquisition d'Espagne (Histoire abrégée de l'), par Léonard Gallois, 630.
Inscription grecque découverte dans les ruines d'Olbia, non loin d'Otchakof, 724.
Institut pour les langues orientales, adjoint au collége des affaires étrangères, en Russie, 219.
Institution orthopédique de Wurzbourg, dirigée par le docteur Heine, 226.
— des jeunes aveugles, à Paris, 761.
Instruction élémentaire, 12, 717, *Voyez aussi* Enseignement mutuel.
— populaire, 12, 144.
— publique, 511, 525. *Voyez aussi* Écoles, Universités, etc.
— — au Brésil, 716.
— — en Hongrie, 227.
— — dans la République septensulaire, 234.
— — à Turin, 483.
— — dans le canton d'Argovie, 481.
— des jeunes ecclésiastiques à l'université de Marbourg, 733.
— des Israélites à Darmstadt, 733.
Interprétation des lois (Traité de l'), par Mailher de Chassan, A. 67.
Inventions, 231, 236, 452, 505, 506, 764, 718, 761.
Ireland (The case of), in 1825, etc., 588.
Irlande, 588, 465. *Voyez aussi* Grande-Bretagne.
— (Voyage en), etc., par Th. Reid, 635.
— (Réflexions morales, politiques, etc. sur), par J. O' Driscol, 635.
Israeli's (J. D.) Second series of curiosities of literature, etc., 637.
Italie, 149, 165, 231, 586, 405, 485, 657, 737.
Itinéraire abrégé du royaume de France, 165.
— de l'Allemagne et des Pays-Bas, par Reichard, 165.
— classique de l'Italie, 165.

J

Jacquier (F. S.), *Voy.* Beattie.
Jahn, *Voy.* Histoire militaire.
Jardinage, 451, 676, 750.
Jardinier (Le) des fenêtres, des appartemens et des petits jardins, 676.
Jardins (Essai sur la composition et l'ornement des), 451.
— (Les) danois, poëme, par Smidth, 395.
Jaubert de Passa, Voyage en Espagne, 157.
Jay, *Voy.* Ermites.
Jazet, de Bruxelles; Le serment du jeu de Paume, gravure à l'aquatinta, d'après David, 251.
Jenner, *Voy.* Souscription.
Jésuites, 483.
Johanneau (Éloi), *Voy.* Rabelais.
Jollois, ingénieur en chef du département du Loiret; l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris lui décerne une médaille d'or, 245.
Jomini, Histoire des guerres de la révolution, 179.
Journaux et Recueils périodiques:
— en *Allemagne*: *Der Arzt*, 145.— *Minerva*, publ. à Iéna, 143.
— en *Angleterre*: *The Quarterly Review*, 391.—*New Monthly Magazine*, 592.
— en *Chine*: *A Abelha da China*; nouveau journal portugais, publié à Macao, 717.
— aux *États-Unis*: *The american Journal of sciences and arts*, 380.
— en *France*: le Musée d'Aquitaine, à Bordeaux, 204. — Archives générales de médecine, à Paris, 457. —L'Ami des champs, à Bordeaux, 458.—Archives du christianisme, à Paris, 460. — Recueil agronomique, à Montauban, 711. — Journal des voyages, etc., à Paris, 713. — Le Corsaire, à Paris, 713.
— aux *Indes orientales*: l'Observateur, à Calcutta, 209. — L'Ami de l'Inde, à Serampour, 630.
— en *Italie*: *Antologia*, à Florence, 233.
— en *Norvége*: *Magasin for Naturvidenskaberne*, 393.
— dans les *Pays-Bas*: le Messager des sciences et des arts, à Gand,

235. — Annales belgiques, à Bruxelles, 235. — Messager des sciences et arts, à Gand, 747.
— en *Pologne*: le Courrier, ou Journal de littérature, des arts, modes et nouvelles, 220.
— en *Suisse*: l'Ami de la vérité, à Lausanne, 231. — Journaux publiés à Arau. 482.
Jouy, *Voy.* Ermites.
Judaïsme, 219, 733.
Judith, poème, par A. Bignan, 187.
Julia, *Voy.* Air marécageux.
Jullien (M. A.), fondateur-directeur de la Revue Encycoplédique. C—A. 105. — B. 182, 204, 455, et les articles signés M. A. J.
——reçoit de l'empereur Alexandre, au commencement de son règne, une bague garnie de diamans, 249.
Jurisprudence, 67, 154, 170, 172, 311, 688.
— et style du Notaire, par Macé et l'Herbette, 172.
Jussieu (L. P. de), C. — M. 12.
Juvénal (Satyres de), traduites en vers français, par Méchin, 694.

K

Kalaïdovitch, *Voy.* Lois.
Kanne (Arnold). Zwey Beyträge zur Geschichte der Finsterniss in der Reformations Zeit, 140.
Karamsin, Histoire de l'empire de Russie, traduite par Saint-Thomas, 689.
Kickx, *Voy.* Grotte de Han.
Kitchiner (W.), *Voy.* Chansons.
Kolb (G. J.), *Voyez* Antiquités d'Augst.
Krug, Du métier d'auteur, de la librairie, et des contrefaçons, 645.

L

Labaume, Histoire de la chute de l'empire de Napoléon, traduite en langue russe, 154.
Labus (Jean), De l'écriture des anciens romains; dissertations inédites de Morcelli, 153.
Lacretelle (P. L.) aîné, *voy.* Éloquence judiciaire.
Lacroix, Élémens d'algèbre, traduits en russe, par Smirnof, 154.
Lafon de Ladébat, Éloge de John Owen. 691.
Lagrange, *voy.* Lucrèce.
Laiterie (La), par J. L. R. 680.
Lallemand (F.), *voy.* Encéphale.
Lambrechts, *voy.* Nécrologie.
Lambton, *voy.* Nécrologie.
Lampe à gaz de Clarke, 121.
Landolphe (Mémoires du capitaine), rédigés sur son manuscrit, par J. S. Quesne, 164.
Langlès, de l'Institut, C.—A. 611.
Langue latine (Étude sur la), par H. Germain, 457.
— italienne (Observations sur la), 660.
Lanjuinais, de l'Institut, C.—A. 67, 594. — B. 428.
— La religion des Indoux, selon les Védah, 686.
Lantier. Voyages d'Antenor en Grèce et en Asie, traduits en langue russe, par G. Makarof, 154.
Larcher, *voy.* Romans grecs.
Larochefoucauld, *voy.* Réflexions.
Las-Cases, Mémorial de Sainte-Hélène, ou Journal de ce qu'a dit et fait Napoléon, etc., 180.
Lasteyrie, *voy.* Anatomie de l'homme.
— *Voy.* Collection de machines.
Lasthénie, opéra, musique par Hérold, 771.
Leçons de Flore; Cours de botanique, etc., par J. L. Poiret, 675.
Leera, la Vierge du Dekhan, poeme, 717.
Législation, 67, 122, 210, 250, 324, 428, 471, 562, 568, 640.
— des anciens Romains, 741.
Lémontey, de l'Institut, C.—M. 285.
Le Normand, *voyez* Chronomètre français.
Lepage, *voy.* Émigrés.
Lerminier, Clinique médicale, publiée par G. Andral fils, 158.
Lesueur, la vie de Saint-Bruno; vingt-deux tableaux, exécutés en dessins lithographiés, par Fragonard, 192.

Lettre adressée par un négociant de Bretagne, à M. de Vaublanc, etc., publiée par A. Billard, 173.
— au révérend T. R. Malthus, par David Booth, 635.
Lettres de deux amans détenus pendant le régime de la terreur, recueillies par Sédin. 188.
— à Isabelle, ou Réflexions sur l'éducation et la société, par Mme Adèle Du Thon, 589.
Leupold (J. C.), Leçons élémentaires de physique, 415.
L'Herbette, *Voy.* Jurisprudence.
L'huillier (A.), Quelques idées nouvelles sur l'art d'employer l'eau comme moteur des roues hydrauliques, 160.
Liaño, C.—B. 598, —N. 208.
Librairie, 484, 654, 749.
— allemande, 477.
Lin de la Nouvelle-Zélande, cultivé en France, 762.
Lion (Albert), *Voy.* Xénophon.
Lithographie, 192, 253, 254, 412, 425.
Littérature allemande, 80, 143, 478, 652, 655, 657, 751. — Ancienne, 147, 151, 182, 402, 447, 651, 655, 695, 694, 695. — Anglaise, 105, 129, 150, 590. 404, 441, 448, 461, 657. — Arabe, 188, 205. — Biblique, 139, 722. — Chinoise, 209. — Danoise, 595, 645. — Espagnole, 128, 749. — Française, 88, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 204, 250, 361, 438, 441, 445, 445, 446, 448, 450, 498, 603, 655, 688, 691, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 702, 715, 771, 772. — Hollandaise, 589, 410, 411. — Italienne, 151, 152, 255, 408, 461, 485, 661. — Orientale, 611. — Persane, 459. — Polonaise, 219. — Russe, 185, 595, 642. — Scandinave, 138, 643, 729 — Suédoise, 725.
— italienne (De la), par C. Ugoni, 485.
— persane (Essai sur la), par E. Gauttier, 459.
Lockhart, ancient spanish ballads, historical and romantic, 128.
Lois du grand-duc Ivan III et *Soudebnik* (Code criminel), du tzar Ivan IV, publiées par C. Kalaïdovitch, 640.
— des communes, par Dupin, avocat, 534.
Loisirs (De l'emploi des) du soldat français en tems de paix, par Pagezy de Bourdelac, 418.
— (Mes) consacrés à la politique intérieure, par Niemann, 643.
Longévité (Exemples de), 226.
Lopez (M. A.), *Voy.* Constant (Benjamin).
Lublink (Jean), *Voy.* Discours.
Lucrèce, De la nature des choses, traduction et notes, par Lagrange, 182.
Ludike (Aug.), *Voy.* Nécrologie.
Lumière (Nouvel essai sur la) et les couleurs, par J. N. Deal, 677.

M

Macé, *voy.* Jurisprudence.
Machiavel (Œuvres complètes de), traduction nouvelle, par J. V. Périès, 169.
Machine à vapeur pour briser des pierres, 718.
— — de Perkins, 453.
Mademoiselle de Scudéri, conte du siècle de Louis XIV, 395.
Mahne (G. L.), Vita Danielis Wyttenbachii, etc., 666.
Mahul (A.) C.—A. 624.
Maï (Angelo), *voy.* Fronton.
Mailher de Chassan, Traité de l'interprétation des lois, A. 67.
Maison des aliénés, près de Schleswick, 730.
— — à Avenches, canton de Vaud, 737.
Makaïof (P.), *voy.* Lantier.
Maladies mentales, Traité des), etc., par F. Willis, 630.
Manuel du limonadier, par Cardelli, 680.
— du cuisinier, par le même, *ibid.*
— d'équitation, par G. Merlet, 682.
Manuscrit (Description d'un) qui contient une version arabe du *Pentateuque*, par J. A. Theiner, 648.
Manuscrits, 659.
— orientaux (Acquisition de), faite par M. Rask, pour l'université de Copenhague, 220.

— originaux d'Ossian offerts par sir John Sinclair à la bibliothèque des avocats d'Édimbourg, 217.
— de Lansdown au musée britannique, 720.
Manzi (Guillaume), *voy.* Nécrologie.
Marcel de Serres, Voyage dans le Tyrol, etc., A. 540.
Marchisio (*S.*), *Opere teatrali*, 408.
Mariano da Siena, Viaggio di Terrasanta, 659.
Marine, 126, 636.
Marshall's (*John*) *Royal naval biography*, 635.
Massias (Le baron), Lettre adressée au directeur de la Revue Encyclopédique, 508.
— Rapport de la nature à l'homme, etc., T. IV, 686.
Masson aîné, Époques remarquables de l'histoire universelle, 450.
Mathématiques, 161, 162, 163, 745, 745.
Maximes (Recueil de) et de réflexions morales, etc., par A. Carlet, 687.
Me (Ch. Th.), *voy.* Nécrologie.
Mécanique, 160, 198, 231, 252, 261, 718.
Méchin, *voy.* Juvénal.
Médaille de Mehul, gravée par Veyrat, 198.
Médailles (Description des) historiques des Pays-Bas, pour faire suite à l'histoire métallique de Gérard van Loon, 155.
— romaines, découvertes aux environs de Chaumont, département de l'Aube, 258.
— d'argent d'empereurs romains, déterrées à Villars-sous-Yens, 737.
Médecine, *Voy.* Sciences médicales.
Meinecke (*F. R. G.*), *Ueber den Antheil, welchen der Erdboden an den meteorischen Processen nimmt*, 644.
Mélanges de poésies, 700.
Mémoire pour servir à la connaissance des transactions politiques qui eurent lieu entre la France, le Danemarck et la Suède, pendant les années 1663—1689, par Estrusi, 594.
Mémoires, Notices, Lettres et Mélanges (I.): Rapport fait à l'Académie des sciences, sur un Mémoire de M. Becquerel, par *M. Brongniart*, 5. — Notice sur l'établissement d'une école primaire à Homel (*L. P. de Jussieu*), 12. — Notice nécrologique sur Garat, professeur au conservatoire de musique, 17. — Notice, précédée d'un tableau, sur les variations de la température pendant l'année 1822 (*Francœur*), 258. — Notice sur les travaux de l'Académie des sciences, pendant l'année 1822 (*Ferry*), 260. — Notice sur Helvétius (*Lémontey*), 285. — Notice (Première) sur l'industrie nationale (*Ch. Dupin*), 517. — Notice sur l'université d'Oxford (*A. Taillandier*), 525.
— et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique, 198, 433, 710.
— de l'Académie impériale des sciences, de Saint-Pétersbourg, 154.
— de la Société littéraire scandinave, 138.
— sur les questions proposées par l'Académie des sciences, etc., de Bruxelles, 412.
— (Collection des) relatifs à la révolution anglaise, publiée par Guizot, 451.
— — relatifs à la révolution française, 451.
— pour servir à l'histoire de France, sous Napoléon, 432.
— (Collection des) historiques des dames françaises, 455.
— sur les années 1813 et 1814, par A. Raïevsky, 154.
— sur la vie et les ouvrages de sir Christophe Wren, par J. Elmes, 118.
— (Extrait des) de Casanove, 141.
— du capitaine Landolphe, 164.
— de Mgr. l'évêque de Lausanne et de Genève, etc., 144.
Mémorial de Sainte-Hélène, par Las-Cases, 180.
Menandri et Philemonis reliquiæ, 402.
Menthe sauvage, employée pour préserver le grain et le pain des atteintes des souris, 213.
Merle d'Aubigné, *Voy.* Sermons.

Merlet (G.), *Voy.* Équitation.
Merobandis carminum orationisque reliquæ, ex membranis San-Gallensibus editæ A. B. G. Niebuhrio, 654.
Merville, Le Frère et la Sœur, drame, 772.
Mesangère (De la), Dictionnaire des proverbes français, 438.
Métallurgie, 761.
Métaphysique, 167.
Météore observé près du village de Bonnecourt (Seine-et-Oise), 748.
— remarquable observé à Kiel, en Holstein, 471.
Météorologie, 197, 207, 257, 644.
Méthode d'enseignement de J. J. Ordinaire, 511.
Michel-Ange (Sur la statue de Moïse de), par F. Cancellieri, 661.
Michelot (A.), C. — B. 424. La rédaction générale des nouvelles scientifiques et littéraires; les articles signés A. M—r.
Mille (Les) et une Nuits, contes arabes, traduits par Galland. Nouvelle édition, publiée par Ed. Gauttier, 188.
Millevoye (Œuvres de). Nouvelle édition imprimée à Bruxelles, 747.
Minéralogie, 153, 271, 646.
Mnémonique de M. F. Côme, 248.
Moen (Essai d'une description de l'île de), par J. Paludan, 137.
Mœurs des Indiens, 716.
Mohammed Sauleh (Mirza), envoyé de Perse, fait publier un avis officiel du prince royal de Perse, adressé aux Anglais, 215.
Moïse, tel qu'il se peint lui-même dans son *Pentateuque*, 139.
Molbech, Programme pour l'ouverture d'un cours sur la langue et la littérature danoises, 595.
Monard, Tableau de la côte de Guinée, 394.
Mone (*F. J.*), *Geschichte des Heidenthums im nordlichen Europa*, 398.
Monti, Essai sur les nombreuses erreurs qui se sont glissées dans toutes les éditions du *Convito* du Dante, 661.
Monticelli (T.), *Voy.* Vésuve.
Montmorency, Voyage, anecdotes, 451.
Montpensier (Mlle de), Mémoires, 455.
Monumens (Considérations et recherches sur les) du territoire de Brou, par Th. Riboud, 191.
— (Choix des), édifices et maisons les plus remarquables des Pays-Bas, par P. T. Goetgebuer, 411.
Moore (Thomas), Les amours des anges, traduits par Mme Louise Swanton Belloc, A. 105.
— — *Works*, 461.
Morale, 141, 167, 427, 687.
Moralische Sprüchwörter der Deutschen, 141.
Morcelli (*E. A.*), *Dello scrivere degli antichi Romani*, 155.
Morse's (*Jedidiah*) *Report to the secretary of war of the united states*, etc., 650.
Morse's (*S. E.*) *New system of modern geography*, 380.
Mort (La) de Henri IV, poème, par Paillet, 699.
— (La) de Henri de Guise, tragédie, par Himbert de Flegny, 190.
Morte (*La*) *di Socrate*, *per Franceschini*, 151.
Mossé, L'art de gagner sa vie, etc., 173.
Motteville (Mme de), Mémoires, 433.
Moulin propre à occuper les prisonniers, 720.
Moyen de sauver les personnes habitant les étages élevés d'une maison en feu, par G. Bakker, 664.
Müller, Grackernes Frihedshamp, 595.
Musac (A.), *Voy.* Pindare.
Musée britannique, 218, 469, 720, 721.
— national de Bohême, 732.
Musique, 515, 705, 724, 778.
Musset-Pathay (V. D.), *Voy.* Goldsmith.
Mythologie, 398, 645.

N

Naissance (La) de Déodate, roman danois, par L. Kruse, 645.
Napoléon; Mémoires pour servir à

l'histoire de France sous son règne, 432.
— *Voy.* Las-Cases.
NATATION, 492.
Naumann (*A.*), *Ueber die Gränzen zwischen Philosophie und Natur-Wissenschaft*, 646.
NAVIGATION, 214, 229.
NÉCROLOGIE : *Garat*, professeur au Conservatoire de musique, 17. — *J. A. C. J. baron d'Arctin*, à Munich, 228. — *Ch. Th. May*, à Erfurt, 228. — *Mme Bianca Uggeri, Capece della Somaglia*, à Brescia, 233. — *J. H. Van Swinden*, professeur de physique, à Amsterdam, 235. — *Demandre*, curé à Besançon, 254. — *William Lambton*, lieutenant-colonel au service de la Compagnie des Indes, 465. — *William Coombe*, poète anglais, à Londres, 469. — *Guillaume Manzi*, célèbre philologue, à Rome, 485. — Le comte *Lambrechts*, à Paris, 514. — *Ludike* (*Auguste*), mathématicien à Wilsdrift, 754. — *Venzel-Amédée Boehm*, artiste célèbre, à Leipsick, 754. — *Brockhaus*, libraire à Leipsick, 754. — *Antonio Renzi*, littérateur, à Florence, 742. — *Jean Oortman*, graveur en bois à Amsterdam, 747. — *Émery*, pair de France, à Paris, 772.
Nemours (La duchesse de), Mémoires, 433.
Niccolini (J. B.), *Voy.* Œdipe.
Nicolas' Life of William Davison, 127.
Niebuhr, *Voy.* Merobandis.
Niemanns Freystunden, 643.
NOMINATIONS ACADÉMIQUES : *Oerstedt*, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, 240.
Nopitsch (*Conrad*), *Literatur der Sprüchwörter*, 652.
NORVÉGE, 136, 595, 642.
NOUVELLE-GALLES MÉRIDIONALE, 209.
Nouvelles, par Mme Caroline Pichler, 657.
NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES (IV) : Afrique, 212, 466, 717. — Allemagne, 225, 476, 730. — Amérique, 207, 462, 715. — Antilles françaises, 207. — Asie, 209, 463, 716. — Brésil, 716. — Ceylan, 209. — Chine, 209. — Cuba, 207. — Danemarck, 220, 471, 727. — États-Unis, 207, 715. — France, 236, 489, 748. — Grande-Bretagne, 215, 467, 718. — Iles Ioniennes, 234. — Indes orientales, 209, 463, 716. — Italie, 231, 485, 737. — Océanique, 209. — Paris, 240, 493, 756. — Pays-Bas, 234, 486, 745. — Polynésie, 210. — Pologne, 219, 470. — Russie, 219, 470, 722. — Sénégal, 212, 717. — Suède, 220, 471, 725. — Suisse, 229, 481.
NUMISMATIQUE, 155, 219, 238, 737, 750, 771.

O

Observations minéralogiques sur les environs de Vienne, par le comte Razoumovsky, 646.
Observatoire (Construction d'un), près de Paramattah, dans la Nouvelle-Galles méridionale, 210.
OCÉANIQUE, 209.
Octavius (L') de Minucius Felix. Nouvelle traduction, par Antoine Péricaud, 168.
Odes et poésies diverses, par Antoine Cunyngham, 446.
O' Driscol's (*John*) *Views of Ireland*, 635.
Œdipe dans le bois des Euménides, tragédie italienne, par J. B. Niccolini, 233.
Oerstedt, *Voy.* Nominations académiques.
ŒUVRES de Th. Moore, 461.
— d'Enevold Falsen, 156.
— de Filangieri, A. 562.
— de Rabelais, A. 88, 561.
— de P. L. Lacretelle aîné, A. 311.
— CHOISIES de Balzac, 185.
— COMPLÈTES de J. G. Seume, 652.
— — de Machiavel, 169.
— — de Voltaire; édition de Chassériau, 445.
— — de Mme de Souza, 605.
— DRAMATIQUES de Stanislas Marchisio, 408.
— POÉTIQUES du Dante, 461.
Oiseaux (Les) et les Fleurs, allégorie morale d'Azzeddin Elmocaddessi,

. publ. par Garcin-de-Tassy, 205.
Olin (V.), *Voy.* Élégies.
Oortman (Jean), *Voy.* Nécrologie.
Opuscula Davidis Ruhnkenii, 411.
Ordinaire (J. J.), *Voy.* Méthode.
Orioli (F.), Ricerche sopra l'intendimento del cane e degli altri bruti, etc., 657.
Ossemens fossiles découverts aux environs de Stuttgard, 225.
Osservazioni concernenti alla lingua italiana, etc., 660.
Ostolopof (N.), Dictionnaire de poésie russe, 642.
Otaïti; Nouvelle organisation du gouvernement de cette île, 210.
Ouvrages périodiques, *Voy.* Journaux.
— —(Indication et revue sommaire des principaux) publiés à Paris, 200.
Owen, *Voy.* Éloge.
Oxford (Notice sur l'université d'), en 1821, par A. Taillandier, M. 525.

P

Paganel (Camille), *Voy.* Florus.
Paillet, La mort de Henri IV, poème, 699.
Palladium rendu fusible, 761.
Paludan (J.), Beskrivelse over Moen, 137.
Papillon (A. H.), *Voy.* Rossini.
Papyrus (Notice de deux) égyptiens, en écriture démotique, par Champollion-Figeac, 706.
Parrallèle, ou Rapprochement de situation entre Charles Ier, roi d'Angleterre, Louis XVI, roi de France, et Ferdinand VII, roi d'Espagne, 179
Parent-Réal, C.—A. 511.
Paris, 240, 493, 756.
— (Histoire civile physique et morale de), par Dulaure, 179, 435.
Parkes (Samuel), découvre un nouvel engrais dans le sel marin, 213.
Parmezan (Le), *Voy.* Vision.
Participation (De la) du globe aux procédés météoriques, par F. R. G. Meinecke, 644.
Patin (H.), C.—A. 503, — B. 450.
Pays-Bas, 153, 234, 410, 486, 662, 743.
—(Itinéraire du), par Reichard, 165.
Peinture, 195, 469, 721, 742.
Petham Brenton's (Edvard) Naval history of great Britain, 126.
Pelletier (E. F. C. H.), *Voy.* Attilius.
Péninsule (Souvenirs de la), 634.
Pentateuque (Version arabe du), 648.
Perfection (De la) de l'homme, par Joseph Germani, 406.
Péricaud (A.), *Voy.* Octavius.
Périès (J. V.), *Voy.* Machiavel.
Perkins, *Voy.* Machine à vapeur.
Perspective linéaire (Traité de), par Charles Choquet, 162.
—(Cours élémentaire de), par C. Farey, 196.
Phénomènes de la foudre aux Antilles, 207.
Philémon, *Voy.* Reinecke.
Philologie, 142, 147, 151, 153, 174, 182, 252, 402, 651, 654, 655, 667, 687, 693, 695, 714.
Philosophie, 155, 406, 508.
—(La) et les sciences naturelles comparées, pour en fixer les limites, par A. Naumann, 646.
Phlegmasies gastriques, *Voy.* Broussais.
Phoque pris dans le bassin d'Arcachon (Gironde), 748.
Phormium tenax (Culture du) en France, 762.
Physiologie, 275, 687.
Physique, 149, 161, 263, 644, 677, 681.
—(Leçons élémentaires de), par J. C. Leupold, 415.
— Végétale, 273, 462.
Phytographie médicale, par Joseph Roques, 677.
Pichler (Mme Caroline), Nouvelles, traduites de l'allemand, 657.
Pigeons expédiés en courriers, 256.
Pindare (Odes de), traduites en français, par A. Musac, 695.
Platow (L. S.), Recueil des ouvrages de feu Ernevold Falsen, 156.
Plâtre (sur l'emploi du) en agriculture, par Bosc, 675.
Plauti Comediae quæ extant ex recensione F. H. Bothe, 151.

Poèmes et opuscules, en vers et en prose, par Campenon, 445.
Poésie, 105, 128, 129, 151, 182, 186, 187, 389, 590, 593, 595, 441, 443, 445, 446, 461, 498, 653, 693, 694, 695, 697, 698, 699, 700.
— dramatique, 147, 151, 152, 189, 190, 235, 250, 393, 395, 408, 513, 771, 772.
Poésies de Louis Racine, 697.
— de J. T. M. Duhault, 699.
— dramatiques d'un émigré, 702.
Poiret (J. L.), *Voy.* Leçons de Flore.
Politique, 167, 172, 349, 388, 403, 435, 562, 568, 684, 714.
Pologne, 219, 470.
Polynésie, 210.
Pompe perfectionnée du sieur Gancel, mécanicien à Cambrai, 199.
Ponts anciens, trouvés dans les marais de la Drenthe, 487.
— en chaînes (L'invention des) appliqués à la conduite des eaux, 256.
Population de la république septensulaire, 254.
Porden (*Miss E. A.*), *Cœur de Lion, or the third Crusade*, 390.
Portugal, 425.
Pottier (F. G.), *Voy.* Sallustius.
Pouqueville, C.—B. 164.
Preuves judiciaires (Traité des), par J. Bentham, 170.
— de la vérité de la religion chrétienne, par James Beattie, 456.
Prisons, 719, 720.
— en Danemarck, 643.
— de Genève, 230.
— de Strasbourg, 257.
— (Sur les) de la Grande-Bretagne, par Holst, 642.
Prix fondé par le grand-duc de Toscane, 484.
Prix décernés : Par l'Académie royale de Stockholm, 220. — Par l'Académie royale des sciences, de Munich, 225. — Par l'Académie royale des sciences, de Lyon, 259. — Par l'Académie française, 245, 469, 505, 504. — Par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de Paris, 243, 245, 504. — Par l'Académie des sciences, de Copenhague, 728. — Par l'Académie des sciences, de Bruxelles, 745. — Par l'Académie des belles-lettres, de Besançon, 751. — Par l'Académie des sciences, etc., de Marseille, 755.
— proposés : Par la Société d'agriculture, de Calcutta, 209. — Par l'Académie des sciences, de Munich, 225. — Par la Société royale allemande, de Kœnigsberg, 226. — Par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de Paris, 244. — Par la Société de la morale chrétienne, de Paris, 245. — Par l'Athénée des arts, de Paris, 245. — Par la Revue Encyclopédique, 247. — Par la Société d'agriculture et arts, de Besançon, 490. — Par l'Académie des sciences, de Copenhague, 729. — Par la Société de Schleswick-Holstein, 731. — Par l'Académie royale des sciences et belles-lettres, de Bruxelles, 743. — Par l'Académie des sciences, etc., de Marseille, 755. — Par la Société des amis des sciences, etc., d'Aix, 755. — Par l'Académie de Vaucluse, 756. — Par la Revue Encyclopédique, 763.
Procès-verbal de la séance publique de la Société académique du département de la Loire-Inférieure, 710.
Programmes des prix quinquennaux, proposés par la Revue Encyclopédique, 763.
Progrès des sciences et de la littérature en Suède, 725.
— de l'agriculture et des arts industriels en Wurtemberg, 730.
Projet d'une ville latine, 476.
Proverbes moraux des Allemands, 141.
— (Dictionnaire des) français, 438.
— (Littérature des), pour servir aux bibliographes, etc., par C. Nopitsch, 652.

Q

Quémont (A.), *Voy.* Broussais.
Quentin Durward, ou l'Écossais à la cour de Louis XI, par sir Walter Scott, 448.
Querret, Traité d'arithmétique, 163.
Quesné (J. S.), *Voy.* Landolphe.

Question de propriété littéraire, 484.
Quetelet, *Voy.* Grotte de Han.
Quin's (*M. J.*) *Visit to Spain*, 364.

R

Rabelais (Œuvres de), édition *variorum*, par Éloi Johanneau et Esmangart, A. 88, 361.
—— Tom. II, 696.
Raccolta d'autori italiani che trattano del moto dell' acque, 405.
Racine (Louis), Poésies, nouvelle édition, 697.
Rafn, *Nordiske Kampehistorier*, 594.
Raïevsky, *Voy.* Mémoires.
Rapport de la nature à l'homme, etc., par Massias, Tom. IV, 686.
— au secrétaire du département de la guerre des États-Unis, etc., par J. Morse, 650.
— fait à l'Académie des sciences, sur un Mémoire de M. Becquerel, par M. Brongniart, M. 5.
Rask, *Voy.* Manuscrits orientaux.
Razoumovsky, Observations minéralogiques sur les environs de Vienne, 646.
Recherches asiatiques, 611.
— balistiques sur les vitesses initiales, etc., par L. M. Prosper Coste, 681.
— dans les domaines de l'histoire, par Dahlmann, 594.
Réclamation de M. Michel Berr, relativement à un article au sujet du culte hébraïque, 507.
— de M. Massias, relativement au compte rendu de son ouvrage *Sur les rapports de la nature à l'homme*, etc., 508.
Recollections of the Peninsula, 654.
Réflexions de M. le duc de Larochefoucauld sur la translation à Toulouse de l'École des arts de Châlons, 424.
Régnier (E.), *Voy.* Bromamètre.
Reichard, *Voy.* Itinéraire.
Reid's (*Thomas*) *Travels in Ireland*, etc., 655.
Reinecke (Auguste), Fragmens de Philémon et Ménandre, 402.
Reinche (*Willibald*), *Rheinreise von Mainz bis Düsseldorf*, 647.
Reinwardt (*G. G. C.*), *Oratio de augmentis quæ historiæ naturali ex Indiæ investigatione accesserunt*, 662.
Religion, *Voy.* Théologie.
— (La) des Indoux, selon les Védah, par le comte Lanjuinais, 686.
Représentations gratuites sur tous les théâtres de Paris, 515.
Res literariæ, biographical and critical, by sir Egerton Brydges, 404.
Rétention d'urine (Nouvelles considérations sur la), par J. Civiale, 415.
Rétentions d'urine (Petit traité des), par Dubouchet, 415.
Réunion (De la) à Saint-Ouen, convoquée par M. Ternaux, 419.
Révolution d'Angleterre, 451.
— française, 179, 451, 691.
Revue quinquennale *des progrès des sciences, des arts mécaniques et industriels, des institutions sociales, de la littérature et des beaux-arts*, proposée comme sujet de prix par la direction de la Revue Encyclopédique, 247.
Rhétorique (La) d'Aristote, publiée par E. Gros, 182.
Riboud (Th.), Monumens du territoire de Brou, 191.
Richesse des nations (Recherches sur la nature et les causes de la), par Adam Smith, traduites par Garnier, A. 49.
Riffaut (J.), *Voy.* Calculs.
Rivière nouvellement découverte dans la Nouvelle-Galles méridionale, 210.
Romans, Contes, etc., 130, 188, 189, 395, 448, 450, 643, 657.
— grecs (Collection des), traduits en français, par Courrier, Larcher, etc., 447.
Roques (J.), *Voy.* Phytographie.
Rosetti (C.), C. — B. 151.
Rossini (Lettre critique sur), par A. H. Papillon, 705.
Rousseau (J. J.); La Botanique, publiée par A. Deville, 156.
Route du Simplon, 481.
Rukinkenii (*Davidis*) *Opuscula*, 411.

Russie, 12, 134, 219, 393, 470, 640, 688, 722.

S

Sacrés cœurs (Des) de Jésus et de Marie, 426.
Saint-Amans, d'Agen; l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris lui décerne une médaille d'or, 243.
Saint-Edme, Dictionnaire de l'histoire de France, 689.
Saint-Haouen, *Voy.* Télégraphie universelle.
Saint-Thomas, *Voy.* Karamsin.
Salfi, C. — B. 153, 190, 234. — N. 485, 486, 662, 743.
— *Voy.* Filangieri.
Sallustius (*C. Crispus*). Texte revu et corrigé, par F. G. Pottier, 714.
Salon d'Horace Vernet, ou Collection gravée d'après les tableaux exposés chez lui, 194.
Salverte (E.), C. — A. 88, 361. — B. 697.
Santi (*Giovani*), *Voy. Elogio.*
Savaje's (*William*) *Practical hints on decorative printing*, 639.
Savary (F.), Mémoire sur l'application du calcul aux phénomènes électro-dynamiques, 161.
Say (J. B.), C. — B. 126.
Schlosser (*F. C.*), *Geschichte des achtzehnten Jarhunderts*, etc., 649.
Schriftstellerei, *Buchhandel und Nachdruck*, *von Krug*, 654.
Schumacher, Tables astronomiques, 394.
Schutz, *Voy.* Eschyle.
Sciences médicales, 139, 143, 157, 158, 159, 198, 214, 226, 282, 301, 395, 413, 414, 457, 630, 677, 678, 715, 749.
Scoperta (*Sopra una nuova*) *del arte di fabbricare*, 405.
Scott (Sir Walter), Quentin Durward, 448.
Scriptores rerum Succiarum medii ævi, 220.
Sculpture, 721.
Sédin, Lettres de deux amans pendant le régime de la terreur, 188.
Ségur (Le comte de), de l'Institut, C. — A. 349, 386.
Sel marin, employé comme engrais, 213.
Sénat (A l'honorable) et à la chambre des représentans de l'État de la Louisiane, 122.
Sénégal; Établissemens de culture, situés sur les bords de cette rivière, 212, 717.
Sermons de J. H. Merle d'Aubigné, 397.
Seume's (*Joh. Gott.*) *Gesammte Schriften*, *herausgegeben von J. G. Zimmermann*, 652.
Seynes (A. de), *Voy.* Fouilles.
Sicile, 386.
Silliman (Benjamin), Journal américain des sciences et des arts, 380.
Sismondi (J. C. L. de), C. — A. 331. — B. 172.
— Histoire des Français, A. 586.
Situation de l'Irlande, en 1823, etc., 388.
Skandinavishe (*Det*) *Literatursels-kabs Skrifter*, 158.
Smidth, *De danske Haver*, 395.
Smirke, architecte anglais, est chargé de la construction d'un nouvel édifice pour le Musée britannique, 721.
Smirnof, *Voy.* Lacroix.
Smith (Adam), *Voy.* Richesse des nations.
Sociétés savantes et d'utilité publique:
— aux *États-Unis d'Amérique*: Société géologique d'Amérique, 715.
— aux *Indes-Orientales*: Société Asiatique de Calcutta, 209. — Société d'agriculture de Calcutta, 209. — Société des lettres et de l'agriculture de Colombo (Ceylan), 209.
— en *Australasie*: Société d'agriculture de la Nouvelle-Galles méridionale, 209.
— dans la *Grande-Bretagne*: Société pour administrer et distribuer les fonds littéraires de Londres, 151, 468. — Société philanthropique de l'Irlande, 216. — Société pour la discipline des prisons, de Londres, 719.
— en *Russie*: Académie impériale des sciences de Pétersbourg, 154,

219. — Société biblique de Pétersbourg, 722.
— en *Danemarck*: Société littéraire scandinave, 138, 729. — Académie des sciences de Copenhague, 728.
— en *Suède*: Académie des sciences, de Stockholm, 220. — Académie des beaux arts, de Stockholm, 220.
— en *Allemagne*: Académie des sciences, de Munich, 225. — Académie des sciences, de Berlin, 226. — Société royale allemande de Koenigsberg, 226. — Société biblique de Wurtemberg, 227. — Société horticulturale de Berlin, 730. — Société de Schleswich-Holstein, 731. — Société appelée *Humanitäts Ges. Ustchaft*, de Berlin, 731. — Société établie à Berlin pour le perfectionnement de la langue allemande, 731. — Société fondée à Berlin pour recueillir et conserver tout ce qui est relatif au poète Goethe, 732.
— en *Suisse*: Société pour l'encouragement de l'agriculture, etc., du canton de Saint-Gall, 481. — Sociétés d'utilité publique du canton d'Argovie, 482.
— en Italie: Académie des Géorgophiles, de Florence, 231, 740. — Académie royale de Turin, 739. — Société royale d'Agriculture, de Turin, 740.
— — dans les *Pays-Bas*: Société Israélite, dite *Tongeleth*, d'Amsterdam, 486. — Société établie à Bruxelles pour l'encouragement de l'enseignement mutuel, 486. — Société royale d'agriculture et de botanique, de Gand, 743. — Académie royale des sciences et belles-lettres, de Bruxelles, 745.
— en *France* (dans les départemens): Société royale d'agriculture, du département de la Haute-Vienne, 198. — Société royale de médecine, de Toulouse, 199. — Société d'émulation, de Cambrai, 199, 755. — Société pour l'amélioration morale des prisonniers, de Strasbourg, 237. — Société philomatique de Bordeaux, 238. — Académie royale des sciences, etc., de Lyon, 239. — Société royale d'agriculture, de Toulouse, 240. — Société d'agriculture et arts, de Besançon, 490. — Société d'agriculture, etc., de Versailles, 495. — Société des lettres, des sciences et des arts, de Metz, 518. — Société académique du département de la Loire-Inférieure, 710. — Société des sciences, etc., du département de Tarn-et-Garonne, 711. — Académie des belles-lettres, de Besançon, 751. — Société linnéenne de Bordeaux, 751. — Académie royale des sciences, de Marseille, 755. — Société des amis des sciences, etc., d'Aix (Bouches-du-Rhône), 755. — Académie de Vaucluse, 756.
— — à *Paris*: Institut royal de France: Académie des sciences, 240, 260, 493, 756. — Académie française, 242, 496. — Académie des inscriptions et belles-lettres, 245, 504, 760. — Société de la morale chrétienne, 245. — Société philotechnique, 246. — Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 453, 710.
Sociétés religieuses de Londres. Tableau de leurs recettes dans le courant d'une année, 467.
Sol (Du), de l'air et des eaux d'Espagne, par Cadet, de Metz, 414.
Somaglia (Mme Blanche), *Voy.* Nécrologie.
Sophismes politiques (Traité des), *Voy.* Bentham.
Sophocle (Tragédie de) traduites en danois, par Fibiger, 395.
Sourds-muets, 159.
Souscription pour élever un monument à Jenner, dans sa ville natale, 214.
Souscriptions faites aux Indes-Orientales, en faveur de l'Irlande, 465.
Southey's (*Robert*) *History of Brazil*, 632.
Souvenirs des événemens arrivés à Hambourg, depuis le 12 mars jusqu'au 30 mai 1813, par J. B., 134.
Souza (Mme de), Œuvres complètes, A. 603.
Staal (Mme de), Mémoires, 435.
Stassart (de), Dieu est l'amour le

plus pur; traduit de l'allemand d'Eckhartshausen, 685.
Statistique, 125, 136, 137, 226, 349, 380, 540, 631, 647, 728.
— (Manuel de la) du grand-duché de Hesse, par Crôme, 397.
Stewart's (W. G.) Popular superstitions and festive amusements of the highlanders of Scotland, 385.
Structure (Traité sur la) extérieure du globe, par S. Breislak, A. 31.
Sublime (Discours sur le) et sur son importance pour l'exercice de la vertu, par Denzinger, 155.
Suède, 134, 220, 471, 725.
Suisse, 144, 229, 403, 481, 654, 737.
— (Manuel du voyageur en), par J. G. Ebel, 165.
— (Souvenirs de l'histoire de la), 147.
Sulpicy (Eug.), *Voy.* Fièvre jaune.
Sunk Tadjin, auteur d'un ouvrage chinois sur les provinces de la Tartarie, 209.
Superstitions populaires, etc., des montagnards écossais, par W. Grant Stewart, 385.

T

Tableau des variations de la température, pendant l'année 1822, M. 257.
— de la côte de la Guinée, par Monard, 394.
Tableaux pour l'histoire de la médecine, par Louis Choulant, 595.
Tables des distances des planètes du soleil et de la lune, par Schumacher, 594.
Tabulæ nervorum uteri, auctore Francisco Tiedmann, 136.
Tactique des assemblées législatives, *Voy.* Bentham.
Taillandier, C.—M. 525.—B. 123.
Tailor (Mme), Élisabeth et Émilie, conte moral, 448.
Tambroni, *Voy.* Cirque.
Teatro scelto italiano antico e moderno, 152.
Télégraphie, 762.
— universelle, de nuit et de jour, sur terre et sur mer, d'après le système du contre-amiral Saint-Haouen, 507.
Ternaux, *Voy.* Réunion à Saint-Ouen.
Tertullien (L'Apologétique et les prescriptions de); traduction de l'abbé de Gourcy, 685.
Théâtres: De Florence, 233. — De Paris, 250, 513, 771. — De Londres, 469. — d'Odessa, 734.
Théâtres (Collection des) étrangers, 189.
Theiner (J. A.), *Voy.* Manuscrit.
Théologie, religion, culte, etc., 168, 397, 426, 460, 685, 686, 733.
Thèse littéraire sur le huitième discours de Dion Chrysostôme, par Baguet, 667.
Thiébaud de Berneaud, *Voy.* Animaux domestiques.
Thierry, fils, *Voy.* Vignole.
Thiers (A.), Histoire de la révolution française, 691.
Thorlacius, sogupalts of Hakoni Harekssyni, 643.
Tiedmann (F.), *Voy. Tabulæ nervorum uteri.*
Tite-Live (Livre xxxiiie de); édition publiée d'après un manuscrit de Bamberg, par Fr. Goeller, 651.
Tolstoï (J.), L'impatient, comédie russe imitée du français, 393.
Tombeaux (Anciens) découverts à Boulogne (Pas-de-Calais), 750.
Topographie, 451.
Toutchkof (S.), Dictionnaire militaire, etc., 393.
Traite des Noirs, 174, 207, 394, 496, 699.
Travaux (Notices sur les) de l'Académie des sciences de Paris, pendant l'année 1822, M. 260.
— publics entrepris en Pologne, 470.
Tremblement de terre à Calcutta, 209.
Trésor (Le) poétique, 443.
Typographie, 639.
Tyrol (Voyage dans le), par Marcel de Serres, A. 540.

U

Ugoni (Camillo), della letteratura italiana, 485.

Universités : d'Upsal, 220. — De Copenhague, 220. — de Halle, 227, 476. — De Corfou, 254. — De Louvain, 411, 667. — de Leyde, 487, 667. — d'Oxford, 525. — de Goettingen, 732. — de Marbourg, 733. — En Russie, 722.
Usure (De l') dans l'état actuel de la législation, par Chardon, 428.

V

Vaccine, 257, 749.
Van-Dyk (H. S.), Anthologie batave, 389.
Van-Loon (G.), *Voy.* Médailles.
Van-Swinden (J. H.), *Voy.* Nécrologie.
Variations (Notice sur les) de la température, pendant l'année 1822, par Francœur, M. 257.
Vase antique découvert aux environs d'Odessa, 723.
Vaucher (L.), *Voy.* Eschyle.
Veilles (Les) poétiques, par J. B. Daumier, 698.
Vène, capitaine du génie français; l'Académie des sciences de Bruxelles lui décerne une médaille d'argent, 745.
Vermiglioli, Lezioni elementari d'archeologia, 409.
Vernet (Horace), *Voy.* Salon.
Verneur (J. T.), éditeur du Journal des voyages, découvertes et navigations modernes, 713.
Vestiges des mœurs et des coutumes anciennes qu'on retrouve encore dans l'Italie moderne, etc., par J. J. Blunt, 386.
Vésuve (Observations et expériences faites au), par T. Monticelli et N. Covelli, 149.
Veyrat, graveur, Médaille de Méhul, 198.
Victoires, conquêtes, revers et guerres civiles des Français, etc., 179.
Vie de W. Davison, par H. N. Nicolas, 127.
— de Pierre Louis Farnèse, premier duc de Parme, etc., 407.
— de Daniel Wyttenbach, par G. Mahne, 666.
Vigilante (Affaire de la), bâtiment négrier, de Nantes, 174.
Vignole (Le) de poche, par Thierry fils, 452.
Virgile (Les Bucoliques de), traduction nouvelle, en vers français, 695.
Visconti (S.), C.—B. 409.
Vision (La) de saint Jérôme, tableau du Parmezan, 469.
Vittoriade (La), per Angelo Curti, 151.
Vocabulaire géographique de l'Espagne et du Portugal, par Depping, 425.
Voies lacrymales (Mémoire sur les) dans les serpens, par Jules Cloquet, 412.
Volcan de boue à Terrapilata, en Sicile, 737.
Voyage dans les mers polaires, par John Franklin, 123.
— à la Terre-Sainte, fait et décrit par Mariano, de Sienne, au xve siècle, 659.
— en Irlande, par Th. Reid, 635.
— dans le Tyrol et une partie de la Bavière, par Marcel de Serres, A. 540.
— sur le Rhin, de Mayence à Dusseldorf, par W. Reinecke 647.
— en Espagne, par Jaubert de Passa, 157, A. 540.
— en Espagne, par M. J. Quin, 634.
— au Mont-Perdu, par G. B., 700.
— à la grotte de Han, dans les Pays-Bas, par Kickx et Quetelet, 664.
Voyages du capitaine Landolphe aux côtes d'Afrique et aux deux Amériques, 164.
— (Journal des), 713.
— scientifiques : — à deux des Oasis de la Haute-Égypte, par sir Arch. Edmonstone, 585.
—— de M. Boussingault, dans l'Amérique méridionale, 462.
—— de M. Belzoni, dans l'intérieur de l'Afrique, 466.
—— de deux naturalistes prussiens, Ehrenberg et Hemprich, dans l'Orient, 733.
Voyageur (Guide du) en Espagne,

par Bory de Saint-Vincent, 165, A. 540.
— (Manuel du), en Suisse, par J. G. Ebel, 165.

W

Warner's (R.) Illustrations, historical, biographical and miscellaneous, 658.
Wieland (C. M.), M. Tullius Ciceros sämmtliche Briefe, 655.
Wilkie (David), artiste anglais, est nommé peintre d'histoire du roi, en Écosse, 721.
Willis (Francis), A treatise on mental derangement, etc., 650.
Wirren (Die) des Jahrhunderts und des Jahrs, von H. Zschokke, 405.
Wren (sir Christophe), *Voy.* Elmes.
Wyttenbach, *Voy.* Mahne.

X

Xenophontis de Cyri expeditione Commentarii, ed. A. Lion, 143.

Z

Zanardi-Bottioni, Componimenti teatrali, 152.
Zimmermann (J. G.). *Voy.* Seume.
Zoologie, 279, 621, 657, 671, 748.
Zschokke (Henri), Les embarras du siècle et de l'année, 403.

FIN DE LA TABLE.

SUPPLÉMENT AUX ERRATA DU XVIIIe VOLUME.

Page 371, ligne 25, 19 pages, lisez : 105 pages; — p. 456, l'article qui est sous la rubrique d'Aix, devait être porté à l'Italie, puisqu'il s'agit d'Aix en *Savoie*, et non d'Aix en *Provence;* — p. 652, l. 20, les 8 livraisons, lisez : les 5 livraisons.

ERRATA DU XIXe VOLUME.

Page 67, ligne 16, au lieu de *pas*, lisez : *par*;—p. 151, l. 6, M. *Baggiolini*, lisez : l'auteur latin du nouvel Émile; — p. 204, l. 10, N° 117, lisez : 115; — p. 205, l. 19, N° 118, lisez : 116; — p. 230, ligne dernière, *revisions*, lisez : *révisions;* — p. 230, l. 5, 1823, lisez : 1805; — ibid., ligne dernière, supprimez les initiales M. A. J.; — p. 281, l. 9, *tubipara*, lisez : *tubipora;* — p. 288, l. 8 de la note, *dour*, lisez : *pour*; — p. 316, l. 13 et 14, *pères et mères*, lisez : *père et mère;* —

p. 318, l. 7, *Tout y est dit;* lisez : *Tout est dit;*—p. 319, l. 21, *rétablir; dans le barreau*, lisez : *rétablir, dans le barreau;* — p. 330, l. 24, *en haine; elle ne produit que des malheurs*, lisez : *en haine, elle ne produit que des malheurs;* — p. 353, l. 5, *952 millions sur trois milliards*, lisez : *37 millions de rente sur quatre milliards*; — ibid., l. 18, *en* 1812, lisez : *en* 1822; — p. 354, l. 18, *à flotte*, lisez : *a flotté*; — ibid., l. 21, *il faut l'en plaindre*, lisez : *il faut l'en plaindre*; (point et virgule, au lieu de la virgule); — p. 356, l. 28, *de ses malheurs*, lisez : *de ces malheurs*; — p. 359, l. 12, *de navigation intérieure*, lisez : de *navigation artificielle intérieure*; — p. 408, l. 21, *plus ou moins distingués*, lisez : *les plus distingués*; — p. 476, l. 35, *Eüchstädt*, lisez : *Eichstädt;* — p. 696, l. 33, *qui n'embrassa*, lisez : *qui n'embrasse*; — p. 697, l. 4, *la plus susceptible*, lisez : *la moins susceptible*; — ibid., l. 5, *Dubelloy*, lisez : *Du Belley*; — p. 720, l. 6, d'*Ipsmich*, lisez : d'*Ipswich*; — p. 726, l. 14, *Ankaroword*, lisez : *Ankerswerd*;—p. 747, l. 37, *Oormtan*, lisez : *Oortman*.

FIN DU TOME DIX-NEUVIÈME.

9 FEB 91
BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY.

N° 9. — Septembre, 1823.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES ET PROSPECTUS

D'OUVRAGES NOUVEAUX ET DE PUBLICATIONS PROCHAINES ;

Pour la France et les Pays Étrangers ;

BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE *annexé à la* REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

OUVRAGES FRANÇAIS.

Sous presse, pour paraître d'ici à quelques mois, savoir :

Le premier ouvrage, dans le courant du mois d'octobre prochain, et les deux autres ouvrages du 1er au 15 décembre suivant, chez MM. Dondey-Dupré, père et fils, imprimeurs-libraires, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais, et rue de Richelieu, n° 67 ; et au Bureau central de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18.

63. ESSAI SUR L'EMPLOI DU TEMS, ou *Méthode pour régler le bon emploi du tems, premier moyen d'être heureux*, par M. *Marc-Antoine* Jullien, de Paris. Troisième édition; un vol. in-8°. avec divers modèles de tableaux. Prix, 6 francs.

64. AGENDA GÉNÉRAL, ou *Livret pratique d'emploi du tems*, composé de Tablettes utiles et commodes, d'un usage journalier, par le même. Quatrième Édition, un vol. in-12, cartonné, avec deux gravures, prix 6 fr.

65. BIOMÉTRE ou Mémorial horaire, *servant à indiquer le nombre des heures données par jour à chacune des divisions de la* vie intérieure et individuelle *considérée sous les rapports* physique, moral et intellectuel, et de la vie extérieure et sociale, pour l'année 18.. : ou Tablettes *destinées à procurer le moyen de recueillir en une minute, et sur une seule ligne, pour chaque intervalle de vingt-quatre heures, les divers emplois et les produits essentiels de la vie, pendant le même espace de tems*, par le même auteur. Seconde édition ; un livret in-12, cartonné, prix, 4. fr.

Les trois ouvrages, dont nous annonçons ici trois nouvelles éditions, revues avec soin, complétées et améliorées par l'auteur, et dont il a été publié des traductions italienne, allemande et anglaise, qui

(1) Les jugemens littéraires, portés d'avance sur les ouvrages annoncés dans ce *Bulletin*, ne peuvent être attribués aux Rédacteurs de la *Revue Encyclopédique*. — Ils sont fournis par MM. les Libraires, Auteurs et Éditeurs, et ne doivent pas être confondus avec les annonces des Ouvrages entièrement publiés, dont se compose le *Bulletin Bibliographique*, qui fait partie de chacun des cahiers de la *Revue*.

ont été favorablement accueillies, paraissent avoir un grand but d'utilité. *La science de l'emploi du tems* est une branche importante de la philosophie morale, qui intéresse tous les hommes, et surtout les jeunes gens. Les moyens pratiques d'une exécution simple et facile, pour bien régler et diriger la vie, viennent satisfaire à un besoin généralement senti, et c'est alors qu'une méthode acquiert un caractère de fécondité et peut exercer une grande influence. *La Revue encyclopédique*, qui a donné une analyse de la traduction anglaise du *Traité de l'emploi du tems*, de M. Jullien (*Voy.* T. XVII, mars 1823, pag. 470-480), rendra un compte particulier de ces trois ouvrages, après leur publication.

70. ANNALES ISRAÉLITES, ouvrage de Morale, d'Education, d'Histoire et et de Littérature.

PROSPECTUS.

Le besoin d'un ouvrage semblable se faisait depuis long-tems sentir. Il existe, en France, plusieurs écrits périodiques destinés à la défense des intérêts sociaux et moraux des diverses communions réformées. Dans la religion catholique même, les diverses nuances d'opinions théologiques ont aussi chacune pour organe un ouvrage spécial. La plupart des entreprises qui intéressent les sciences, les lettres ou l'humanité, ont également un journal particulier, et ces recueils ont tous des titres à l'estime publique. La diversité de la situation civile, morale et politique des Israélites dans les différentes parties du monde, et l'organisation jusqu'ici défectueuse du culte, qui, en France, a retardé les heureux résultats de leur régénération, rendaient la fondation d'un pareil ouvrage d'une haute importance, et pour eux-mêmes et pour la société tout entière. On trouve en Allemagne et en Hollande des écrits de ce genre, dont le succès démontre l'utilité; mais c'est en France, c'est dans sa capitale, véritable centre de la civilisation et de la philanthropie, qu'une pareille publication doit surtout exercer une salutaire influence.

Les rédacteurs espèrent qu'ils seront aidés dans leurs travaux, par les savans et les hommes de lettres, quelque religion qu'ils professent. Ils ne doutent pas que cette coopération ne contribue au succès de leur entreprise, et ne leur fasse atteindre plus tôt le but vers lequel doivent tendre de concert tous les amis des lumières et de la vertu.

Conditions de la Souscription.

Il paraîtra par année 12 cahiers, qui seront publiés à des époques plus ou moins rapprochées, selon l'abondance des matières. Chaque cahier sera de trois à quatre feuilles d'impression (50 à 60 pages), et contiendra souvent des textes hébreux, des portraits, des cantiques avec leur musique, etc. etc. Le prix de l'abonnement est fixé : pour 12 cahiers formant 2 vol., à 20 francs. Pour six cahiers ou 1 vol. à 12 francs.

Dans les départemens, 2 fr. pour 12 cahiers; à l'étranger, 4 fr. pour le port.

On s'abonne, sans rien payer d'avance, à Paris, chez DONDEY-DUPRÉ, père et fils, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais, ou rue de Richelieu, n° 67. La première livraison doit paraître incessamment.

---

71. LES POETES FRANÇAIS, suivant l'ordre chronologique, depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe, avec des éclaircissements, un glossaire des vieux mots, et une histoire de la langue poétique en France; pa P. R. AUGUIS. 6 vol in-8°.

PROSPECTUS.

Le reste de l'Europe était encore plongé dans la barbarie, que la France s'était déjà créé une gloire

poétique. C'est cette gloire que nous avons tâché de reproduire, dégagée de tout ce qui pouvait en affaiblir l'éclat. On a souvent réimprimé les œuvres de la plupart des poëtes qui ont illustré le dix-septième siècle ; mais c'est pour la première fois qu'on a eu l'idée de réunir en un seul corps d'ouvrage ce que la poésie française a produit de remarquable depuis son origine jusqu'à sa première perfection. Outre que notre Collection tiendra lieu d'une quantité prodigieuse de volumes, tous plus difficiles à se procurer les uns que les autres, elle aura l'avantage de présenter au lecteur un choix tout fait de ce qu'il ne pourroit trouver qu'avec beaucoup de peine et de dégoût, dans les recueils, presque toujours très-volumineux, de nos anciens auteurs. C'est la perle retirée du fumier d'Ennius.

Nous pouvons annoncer que si, d'une part, nous avons écarté tout ce qui est demeuré indifférent au progrès ou à l'histoire de la poésie française, nous nous sommes attachés, d'un autre côté, à ne rien omettre de ce qui peut en constater l'état, ou en mieux faire connaître la marche à une époque quelconque. C'est un choix pris dans les écrivains qui, depuis le commencement du douzième siècle jusqu'au milieu du dix-septième, ont commencé, continué et achevé la langue poétique en France.

Les six volumes paraîtront par livraison d'un volume de mois en mois ; le tome Ier paraîtra le 1er décembre 1823. Prix de chaque vol. 8 fr. Il sera tiré 65 exempl. grand-raisin vélin, numérotés. Prix 25 fr. le volume.

A Paris, chez Ant.-Aug. Renouard, Treuttel et Wurtz, Lefèvre.

Souscription.

72. ŒUVRES COMPLÈTES DE E. JOUY, de l'Institut (Académie française), avec des éclaircissemens et des notes. Édition in-8°, papier superfin d'Annonay, 25 vol., imprimés par Jules Didot aîné, imprimeur du Roi, rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

PROSPECTUS.

Les succès de M. JOUY, obtenus dans presque tous les genres de littérature, l'autorisent à mettre avec confiance sous les yeux du Public l'ensemble de ses travaux littéraires, dont les parties séparées ont été si favorablement accueillies.

A ces productions déjà connues il ajoutera plusieurs volumes d'œuvres inédites, parmi lesquelles se trouveront :

1° Sous le titre des Passions, un roman en deux volumes, où l'auteur a essayé une peinture nouvelle de ces violentes secousses de l'ame qui en montrent à la fois la faiblesse et la force ;

2° Un Essai sur l'Opéra ; traité complet des ressources, des besoins, des défauts et des espérances de ce théâtre brillant et national ;

3° Plusieurs grands ouvrages lyriques reçus et non représentés : Ulysse a Corcyre, Velleda, Sophonès, les Athéniennes, etc. ;

4° Une tragédie en cinq actes, Julien dans les Gaules, reçue aux Français, ainsi que la tragédie de Bélisaire ;

5° Une comédie en cinq actes et en vers, l'Héritage, ou les Mœurs du tems, également reçue aux Français, et que la censure a repoussée sur l'énoncé du titre seul ;

6° Enfin, une *Comédie historique*, ou plutôt un tableau vivant des mœurs de la cour et des courtisans : ce drame, en cinq actes et en prose, a pour titre : les Intrigues de Cour.

Outre ces additions considérables, d'autres parties, quoique déjà publiées, trouveront une sorte de nouveauté dans leur réunion, et dans les corrections que l'auteur leur a fait subir. On rassemblera, sous le titre de Variétés Littérai-

RES, les morceaux détachés sur la politique, la littérature, l'industrie et les arts, dont la plus grande partie a paru dans les divers journaux que M. Jouy a fondés.

Ses chansons, dont quelques-unes sont devenues populaires, seront recueillies dans un volume de POÉSIES FUGITIVES.

Enfin (et cette partie offrira un genre nouveau d'intérêt), ses divers ouvrages seront accompagnés de commentaires, d'anecdotes, de souvenirs, et d'éclaircissemens, qui tiennent à l'histoire des lettres et des mœurs.

Par exemple, les quinze volumes consacrés à l'ERMITE et à ses suites contiendront des additions piquantes où l'on indiquera les changemens divers et rapides que les mœurs françaises ont éprouvés dans cette période d'un quart de siècle que l'auteur embrasse.

Dépositaire des nouveaux documens dont l'ouvrage sera rempli, M. PH. CHASLES, particulièrement versé dans les littératures anglaise et allemande, groupera autour des principaux tableaux de L'ERMITE, tout ce que Steele, Addison, Lichtenstein et Wieland lui offriront de rapprochement curieux sous le rapport des mœurs, de la philosophie et de l'histoire de leur pays.

Chacun des volumes sera enrichi de traits, d'anecdotes, de souvenirs dont la curiosité moderne est avide. Des considérations sur la société, sur le théâtre et sur les mœurs, formeront pour ainsi dire, entre chaque ouvrage de M. JOUY, des anneaux légers qui les réuniront dans un cadre commun : cette suite de tableaux rapprochés les uns des autres offrira dans son ensemble la peinture et l'histoire de nos mœurs dans les vingt-cinq premières années du dix-neuvième siècle.

Tel est le plan général de cette édition. L'auteur s'en remet, pour la vente, à MM. Jules Didot aîné, Bossange père, Pillet aîné et Aimé-André : on sait que la brillante galerie du premier de ces libraires offre une espèce de palais littéraire, où sont rangés dans le plus bel ordre tous les chefs-d'œuvre typographiques, entourés de toutes les recherches et du goût.

Cette édition se composera de 25 vol. in-8°, sur pap. d'Annonay superfin et satiné, la justification, les caractères et le papier conformes au Prospectus, savoir :

ESSAIS SUR LES MŒURS.....	15 vol.
THÉATRE.....	4
OEUVRES DIVERSES.....	4
VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.....	1
POÉSIES FUGITIVES.....	1

Conditions de la Souscription.

L'ouvrage paraîtra successivement de deux mois en deux mois par livraisons de 2 volumes. La première livraison sera mise en vente à la fin d'octobre prochain. Le prix de chaque volume est fixé : En papier superfin d'Annonay satiné 8 fr. On en tirera quelques exemplaires sur grand raisin vélin, dont le prix sera de 18 fr. Chaque vol. orné d'une vignette dessinée par DESENNE.

MM. les libraires, éditeurs et auteurs, de Paris, des départemens et des Pays étrangers, auxquels il conviendra de faire usage du moyen que nous mettons à leur disposition pour imprimer et répandre des *Prospectus* et des *Annonces d'ouvrages*, devront les envoyer, *franc de port*, au BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18, où l'on peut aussi souscrire pour la *Revue*, moyennant 42 fr. pour Paris, 48 fr. pour les départemens, et 54 fr. pour l'étranger.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD.

AVIS AUX AMATEURS DE LA LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

On peut s'adresser à Paris, par l'entremise du BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, à MM. TREUTTEL et WÜRTZ, rue de Bourbon, n° 17, qui ont aussi deux maisons de librairie, l'une à Strasbourg, pour l'Allemagne, et l'autre à Londres; à MM. ARTHUS-BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 23; BOSSANGE *père*, rue Richelieu, n° 60 (ce dernier a aussi une maison de librairie à Londres), pour se procurer les divers ouvrages étrangers, anglais, allemands, italiens, russes, polonais, hollandais, etc., ainsi que toutes autres productions de la littérature étrangère. Le prix de ces ouvrages rendus à Paris sera celui des pays étrangers où ils se publient, augmenté de 10 pour 100, pour frais de port, droit d'importation et de commission, etc. — La Direction de la *Revue Encyclopédique* n'a d'autre but, en publiant cet avis, que de faciliter, par tous les moyens qui résultent de ses publications mensuelles, les communications scientifiques et littéraires entre la France et les pays étrangers.

AVIS AUX ACADÉMIES ET AUX SOCIÉTÉS SAVANTES *de tous les pays.*

Les ACADÉMIES et les SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE, françaises et étrangères, sont invitées à faire parvenir exactement, *franc de port*, au Directeur de la *Revue Encyclopédique*, les comptes rendus de leurs travaux et les programmes des prix qu'elles proposent, afin que la *Revue* puisse les faire connaître de suite à ses lecteurs.

AVIS AUX ÉDITEURS D'OUVRAGES ET AUX LIBRAIRES.

MM. les éditeurs d'ouvrages périodiques, français et étrangers, qui désireraient échanger leurs recueils avec le nôtre, peuvent compter sur le bon accueil que nous ferons à leurs propositions d'échanges, et sur une prompte annonce dans la *Revue*, des publications de ce genre et des autres ouvrages nouvellement publiés, qu'ils nous auront adressés.

AVIS AUX VOYAGEURS ALLANT EN ANGLETERRE.

On croit pouvoir recommander les *Diligences de l'Union*, de Paris à Londres, par Boulogne-sur-Mer. Ces diligences partent tous les jours de Paris, à quatre heures du soir; de Boulogne-sur-Mer, à neuf heures du matin. Elles correspondent, par le moyen des paquebots à vapeur établis pour le passage de Boulogne à Douvres, avec les messageries de l'*Union*, de Londres à Douvres, et *vice versâ*. Elles ont aussi établi une correspondance avec le Midi de la France, au moyen des berlines de commerce substituées à celles des maîtres de poste, sur la route de Lyon par la Bourgogne et le Bourbonnais, sous la direction de MM. Comte, Chaumerry et compagnie, rue Coq-Héron, à Paris. — Les bureaux sont établis, à PARIS, rue de la Jussienne, n° 13; à BOULOGNE-SUR-MER, hôtel du Nord, rue de l'Écu; à DOUVRES, hôtel de l'Union; à LONDRES, White-Bear, Piccadilly; Old Bell, Holborn; Blossom's Inn, Lawrence Lane, Cheapside.

Libraires chez lesquels on peut souscrire dans les pays étrangers.

Aix-la-Chapelle, Laruelle, fils.
Amsterdam, G. Dufour; — Delachaux.
Arau (Suisse), Sauerlender.
Berlin, Schlesinger.
Berne, Clias, au cabinet littéraire.
Breslau, Th. Korn.
Bruxelles, Lecharlier; — Demat.
Bruges, Bogaert; — Dumortier.
Florence, Piatti.
Fribourg (Suisse), Aloïse Eggendorferr.
Francfort-sur-Mein, Schaëffer.
Genève, J.-J. Paschoud.
Lausanne, Fischer.
Leipsick, Grieshammer.
Liége, Jalheau, père.
Lisbonne, Paul Martin.
Londres, Dulau et Compagnie; — Treuttel et Würtz: — Boissange.
Madrid, Dennée; — Perès.
Milan, Giegler; — Visnara.
Moscou, Gautier; — Rin.
Naples, Borel; — Marrota et Wanspendah.
Neuchâtel (Suisse), Gretler.
Nouvelle-Orléans, Jourdan.
Palerme (Sicile), Pedone et Muratori.
Pétersbourg, Saint-Florent; — Graeff; — Weyher.
Tubingen, Cotta.
Turin, Bocca.
Varsovie, Glucksberg; — Zavadsky.
Vienne (Autriche), Gérold; — Schaumbourg; — Schalbacher.

COLONIES.

Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), Piolet aîné.
Ile-de-France (Port-Louis), E. Bordet.

ON SOUSCRIT A PARIS,

Au Bureau de rédaction, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18, où doivent être envoyés, francs de port, les livres, dessins et gravures, dont on désire l'annonce, et les Lettres, Mémoires, Notices ou Extraits destinés à être insérés dans ce Recueil;

Chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17;
Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55;
Béchet aîné, quai des Augustins, n° 55;
Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18;
Eymery, rue Mazarine, n° 30;
Roret, rue Hautefeuille, n° 12;
Bachelier, quai des Augustins, n° 55;
Chassériau et Hécart, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5;
Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36;
Delaunay, Pélicier, Ponthieu, au Palais-Royal;
Collin de Plancy, rue Richelieu, n° 67;
Urbain Canel, rue Hautefeuille, n° 5;
Madame Camille-Depierre, rue de la Harpe, n° 103, en face du collége Saint-Louis.

A la Tente, Cabinet Littéraire, tenu par M. Gauvier, ancien militaire, Galerie de Bois, n° 197, au Palais-Royal;

Nota. Les ouvrages annoncés dans la *Revue* se trouvent aussi chez Roret, rue Hautefeuille, n° 12.